LA REVUE DE PARIS

LA

REVUE DE PARIS

SEIZIÈME ANNÉE

TOME SIXIÈME

Novembre-Décembre 1909

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

—

1909

LETTRES DE JEUNESSE[1]

Samedi 30 octobre 1843.

Je suis à l'Ecole normale[2], qui est désormais mon domicile ... Je respire l'air antique du quartier latin[3]; j'admire, du haut de mon troisième étage, tout Paris et toute la banlieue du nord; notre horizon est vaste; mais c'est un redoublement de cruauté quand on est en cage. Je vous avoue que je m'habituerai difficilement à ma nouvelle position; moi qui n'ai jamais quitté le coin du feu, le poêle paternel, moi qui me plaisais dans un modeste *confortable*, moi qui avais quelquefois de la pudeur comme une femme coquette, me voici condamné à cette vie en commun, où l'on sacrifie à la discipline mille petites délicatesses, depuis la toilette du lever jusqu'à celle du coucher; mon lit me semble étroit comme un sac, et court comme le lit de Procuste; la nourriture est problématique, ou du moins, bien qu'abondante, et même appé-

1. Écrites de l'École normale supérieure à son ami le jeune poète Laurent-Pichat par le futur inspecteur général de l'Instruction publique, par le futur auteur de *Pages intimes* et des *Ouvriers*, Eugène Manuel, ces lettres font partie d'un volume qui paraîtra bientôt, à la Librairie Hachette, sous ce titre : *Lettres de Jeunesse*, publiées par Fernand Lévy-Wogue et Paul Carcassonne, avec une préface d'Alfred Croiset, membre de l'Institut.

2. Né en 1823, Eugène Manuel venait d'être reçu à l'École, en 1843.

3. L'École était alors rue Saint-Jacques, dans les dépendances du collège Louis-le-Grand.

205473

tissante, elle ne parle pas franchement à l'estomac comme la simple nourriture de famille.

Quant à la liberté dans l'intérieur de l'École, nous n'avons pas à nous plaindre : nul ne nous surveille; c'est un vrai phalanstère d'étudiants que cette École normale; à peine voit-on de temps en temps l'ombre vaporeuse d'un directeur ou d'un inspecteur. On peut travailler, si l'on veut; ne pas travailler, si l'on ne veut pas; mais vous comprenez que, sans travail, on mourrait d'ennui : le travail n'est donc pas une nécessité, comme dans les pensions ou les collèges, mais un besoin, un besoin inséparable du séjour à l'École. — Nous avons quatre bibliothèques fort bien fournies : l'une de sciences; elle a été léguée à l'École par Cuvier mourant; une deuxième, de lettres; une troisième, d'histoire; une quatrième, de philosophie; on y va lire deux heures tous les jours et l'on peut y emprunter des livres.

La littérature française est un peu négligée à l'École, pendant la première année : car la grande occupation, *c'est la licence*, ce *sine qua non* du professorat; donc nous allons pâlir sur la *Rhétorique* d'Aristote, sur les chœurs d'Eschyle, sur l'*Orateur* de Cicéron ; sur tout ce qui est vieux!

Adieu donc pour une année, et jusqu'aux vacances prochaines, adieu le théâtre, adieu la poésie, adieu les journaux, adieu tout ce bagage quotidien de nouvelles qui sont vieilles, de vérités qui sont fausses!

. . . . . .

Parlez-moi de tout ce dont je ne pourrai pas vous parler; je vous parlerai, en revanche, de tout ce dont vous ne me parlerez probablement pas. En un mot, ne m'oubliez pas, ne me regardez pas comme mort, ou parti, parce que je loge en haut de la montagne Sainte-Geneviève, et que je suis cloîtré là à la façon des bénédictins, moins la piété...

II

7 avril 1844.

... L'amitié de Boileau pour Racine l'a fort aveuglé sur Pradon, mais j'en veux surtout à la postérité, qui s'en remet à deux ou trois vers de Boileau pour juger un homme. C'est

une triste chose! Non pas que Pradon soit un bon poète : il a beaucoup de platitudes; mais généralement il écrit bien, la pureté de Racine a passé jusqu'à lui. Faites-le naître dans un autre temps, dans un temps où il n'y aurait pas eu de poètes aussi admirables que Racine et Corneille, qui l'ont totalement éclipsé, et Pradon eût été connu, loué; mais il est né dans un temps où les servantes et les charretiers parlaient mieux le français que ne le parlent aujourd'hui les académiciens : de là l'injustice et l'oubli. On plaçait alors au-dessous du médiocre tout ce qui n'était pas parfait; aujourd'hui, on place au-dessus du parfait tout ce qui est même au-dessous du médiocre; la postérité jugera-t-elle bien ou mal? je ne sais : elle est si bizarre!

Je ne veux pas me faire le champion, le chevalier errant des vieux poètes méconnus; je laisse cette tâche à Sainte-Beuve : c'est son métier. Je crois d'ailleurs qu'il y a toujours quelque chose de vrai dans cet oubli où on les laisse; les vaincus ont tort; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive les plaindre.

Je ne veux pas qu'on aille déterrer tous ces auteurs-là, depuis Chapelain jusqu'à Pradon, depuis Robert Garnier jusqu'à Lagrange-Chancel, et qu'on en fasse de grands hommes, comme on a fait pour Ronsard. Non! ce qui est mort est mort; ce qui est vieux est vieux; ce qui est jugé est jugé. Je voulais vous montrer seulement qu'il n'y a que les œuvres tout à fait belles qui survivent; et que, pour faire des choses assez bonnes, on court risque d'être inconnu au bout de cinquante ans.

Vous imaginez-vous que Lamartine et Hugo iront à la postérité avec un gros bagage? Certainement non. Comme il faut espérer que d'ici à cent ans nous aurons de plus grands poètes qu'eux, sinon pour le talent, du moins pour la perfection, ils seront éclipsés par ces successeurs; et on réunira en un tout petit volume leurs plus beaux vers, comme on fait aujourd'hui des choix des poésies de Ronsard et de du Bellay; leur nom restera connu, car ils ont commencé une réaction importante; mais on lira peu leurs œuvres. Les amateurs de bibliographie seront à peu près seuls à connaître la *Chute d'un Ange*, ou les *Burgraves*, ou les petites *Ballades* extravagantes; on ne lira, on ne connaîtra, on n'admirera que les *Méditations*,

quelques parties de *Jocelyn*; quelques *Odes* et autres poésies de Hugo, et quelques passages de ses pièces. Voilà tout. Mais qui parlera d'Émile Deschamps, de Théophile Gautier, d'Arsène Houssaye, etc., dans cent ans, à moins qu'ils ne fassent quelque chose de remarquable d'ici là?

. . . . . .

Laurent, je vais vous parler un peu du sujet que M. Bétolaud[1] a touché avec vous, le jour qu'il vous a rencontré, et qu'il a traité avec moi, il y a quelques jours. Je l'ai vu. C'est une affaire fort grave, puisque c'est tout mon avenir.

Quand je suis entré à l'École, c'était avec l'idée de travailler spécialement l'histoire et d'être professeur d'histoire; j'avais un goût très vif pour ces choses-là; je souriais aux vieilles chroniques, et j'adorais le passé; nul homme, plus que M. Toussenel[2], ne pouvait me donner ce goût de l'histoire. M. Toussenel, avec son esprit français, son humour, sa science qui n'a rien d'aride, son enseignement plein d'originalité, ses boutades si plaisantes et si philosophiques, M. Toussenel m'avait séduit, et entraîné vers les études historiques : il les fait aimer à tous ceux qui passent par ses mains. — On ne peut pas aimer ce que l'on ne connaît pas : je ne connaissais pas la philosophie, je ne pouvais donc l'aimer; aujourd'hui, j'avoue encore que l'histoire est la plus belle des sciences, la plus belle, en en exceptant une, qui est la philosophie, et qui est plus belle que l'histoire. Mon goût a donc changé : l'histoire, c'est le passé; la philosophie, c'est l'avenir. J'aime mieux travailler sur l'avenir que sur le passé; je suis persuadé que j'y réussirai mieux.

Mais voici que le catholicisme, que l'on croyait mort, revient sur l'eau : les jésuites se démènent; les bigots remportent de petites victoires; et la vie des philosophes s'en trouve un peu agitée... Aurait-on cru pareille chose au XIXe siècle? Il y a une lutte assez sérieuse qui s'engage entre la liberté d'examen et le catholicisme; il faut que l'un des deux succombe. Cela peut être long.

Il est donc à craindre, pour moi, qui ne suis pas de la com-

1. Un de ses anciens professeurs de lettres au collège Charlemagne.

2. Son professeur d'histoire au collège Charlemagne.

munion catholique, que je n'aie à prendre ma part dans cette lutte, et à combattre pour le bon droit, la raison, le progrès, l'avenir, contre la superstition, l'hypocrisie, le passé; il est à craindre que je ne sois passagèrement tracassé par les évêques et les prêtres : or M. Bétolaud, qui sait que j'aime la tranquillité, l'égalité de bonheur, la vie du foyer, s'effraie pour moi et ma famille. Il semble, à l'en croire, que l'on doive bientôt brûler les philosophes. Pour moi, qui ai foi en l'avenir; pour moi, qui ne crois pas que le régime des jésuites puisse revenir; pour moi, qui trouve de l'honneur dans cette lutte des fausses croyances et de la vraie philosophie; pour moi, qui espère d'ailleurs trouver dans l'Université des appuis, si je suis attaqué, et une protection, si je suis en danger, je ne vois pas qu'il faille reculer devant la tâche.

Je sais tout le gré possible à M. Bétolaud de ses conseils : c'est un excellent homme, plein de zèle pour moi, plein d'amitié, mais je le crois un peu voltairien, du côté de la philosophie; c'est de plus un bourgeois modèle, cela signifie qu'il ne se soucie ni de la philosophie ni des luttes qu'elle peut engager. Moi, je crois au contraire à la grandeur de la philosophie et à la dignité d'une lutte engagée pour la défendre. Pourquoi irais-je me condamner à l'obscurité, quand la persécution peut me fournir des occasions de me faire connaître? M. Bétolaud, pour ne pas contrarier mon goût, me conseille d'être professeur d'histoire, et de travailler la philosophie en particulier. Ces deux choses sont difficilement conciliables : je m'occuperai certainement assez souvent d'histoire, car je n'oublie pas mes premières amours; mais pour enseigner l'histoire il faut des études toutes différentes; et ce n'est pas dans la chronique que j'apprendrai le secret de la destinée humaine et la cause de toutes choses; la philosophie ne veut pas de rivales. — D'ailleurs, comme professeur d'histoire, je puis être attaqué aussi; ajoutez qu'ici, à l'École, on m'encourage à la philosophie, que M. Dubois[1], et M. Jules Simon sont mes maîtres. — Où prendra-t-on en main la cause de la philosophie, c'est-à-dire de l'humanité, si cette cause est dédaignée à l'École normale, si l'on a peur? — Il y a d'autres raisons

1. Voir, plus loin, la très importante note de la lettre V.

encore, pour et contre; il serait trop long de vous en parler; mais M. Bétolaud ne voit, dans la philosophie, pour moi, que de petites tracasseries d'évêques, et des attaques; je vois là, moi, des chances de succès, des attaques honorables, et une route plus courte, dans le cas où il me prendrait quelque velléité d'ambition et d'amour de la renommée...

III

9 décembre 1844.

Je viens de lire les œuvres de Jacqueline Pascal, publiées tout récemment par M. Cousin, avec une introduction de sa façon, sur le caractère des femmes auteurs. Quelque chose en avait, je crois, déjà paru dans la *Revue des Deux Mondes*; peut-être avez-vous lu tout cela, peut-être non. — En tout cas, je veux vous donner mon avis sur cette publication : vous pourrez, sans connaître l'ouvrage, approuver ou désapprouver mes idées. L'introduction de M. Cousin vaut probablement mieux que tout ce qu'on écrit tous les jours dans tous les journaux possibles; et pourtant j'ai souffert en la lisant : car je n'ai plus reconnu ce même homme avec qui je parlais l'année dernière, et qui jouait avec moi l'inspiré sur les choses métaphysiques!

N'est-il pas triste, je vous le demande, de voir un homme qui se pose comme le premier philosophe de notre temps, et qui l'est en effet, un homme qui est l'unique soutien de la philosophie en France, qui même a fait, à la Chambre des Pairs, de la défense de la philosophie une affaire toute personnelle, un homme qui se prétend le fondateur d'une école, le successeur direct de Descartes, écrire... quoi? des notices sur les femmes célèbres du XVIIe siècle! Ces vacances dernières, M. Cousin, qui n'avait pas de secrétaire, vint en chercher un provisoire parmi les élèves de l'École. Si je n'avais pas tenu à prendre l'air des champs, peut-être aurais-je accepté cette occupation, pour le mois de septembre; il suffisait que je me proposasse, mais voyez un peu quelle eût été ma désillusion! J'aurais approché M. Cousin dans l'espoir d'entamer avec lui quelqu'une de ces recherches ténébreuses où nous nous serions peut-être perdus ensemble; et lui m'aurait dicté quelque biographie de femme auteur, m'aurait fait rédiger

quelque note sur des gens qui n'intéressent en rien la philosophie. Au lieu de grande philosophie, j'aurais eu de la petite littérature! C'est ainsi que M. Cousin prépare en ce moment une brochure où il démontre que Pascal a eu la première idée des *omnibus* ou voitures à cinq sous, etc.!

Où est le temps des belles leçons à la Sorbonne sur le XVIIIe siècle? Où est le temps des magnifiques arguments sur les dialogues de Platon? Quelles espérances cet homme-là donnait, à vingt-cinq ans, quand il enseignait à l'École normale, avec Villemain, Royer-Collard et Daunou; quand il avait pour élèves Sainte-Beuve, Michelet, Rémusat, Jouffroy, et ce malheureux Farcy, qui est mort dans les journées de Juillet! Quel temps, pour les maîtres, et pour les élèves!

On espérait un philosophe, un homme à grandes théories, un de ces penseurs sublimes, qui répandent dans le monde des flots d'idées, qui enfantent ou des utopies poétiques ou des vérités universelles! — Ce large front, ces cheveux flottants, ce regard tout de feu, cette taille élevée, ces gestes étranges et impérieux, cette voix sonore et pénétrante, c'était là l'extérieur d'un homme de génie, s'il en fut jamais! — Et cet homme de génie, aujourd'hui bibliographe et bouquiniste, court de bibliothèque en bibliothèque, pour déterrer quelque vieux manuscrit poudreux; il collationne des textes, il rétablit des mots et des phrases; il ne rêve qu'interpolations, restitutions, éditions! il écrit uniquement des rapports, des préfaces, des avertissements; il propose d'adjoindre à chaque ouvrage du XVIIe siècle un index des expressions qui s'y trouvent; sa plus grande ambition serait de refaire le dictionnaire de l'Académie; une ligne retrouvée de Descartes ou de Nicole le met en extase! une tournure nouvelle de Pascal ou d'Arnauld le transporte! Il vit dans Port-Royal, et dans l'hôtel de Rambouillet! Il oublie Platon, Aristote, Cicéron, Leibniz, nourriture solide et profitante, pour mesdames de Longueville, de Scudéry, de Sévigné, de Lafayette, aliment de petit oiseau, ou de jeune homme efféminé!

Voilà de quoi s'occupe le chef de la philosophie française! — Ce qu'il y a de plus singulier, c'est l'orgueil, l'emphase, le sang-froid avec lesquels M. Cousin s'avance dans ces terres molles et marécageuses de la petite littérature! Il traite cavaliè-

rement et à grands coups de plume des sujets qui demanderaient toute la fine délicatesse de Sainte-Beuve! M. Cousin ne sait pas parler des femmes; et il s'obstine à en vouloir parler! Il apprécie, sans grâce, ce qui est la grâce même; et quand il parle de femmes poètes, c'est au risque de rappeler les scandales de sa vie privée, tant il le fait gauchement!

Ce n'est pas tout : il se plaint de n'avoir pas assez de loisir à consacrer à ces futiles recherches; il voudrait publier toute une galerie des femmes illustres du XVIIe siècle, qui serait le pendant de la galerie de Perrault sur les hommes célèbres du même siècle. Il ajouterait à sa galerie biographique des portraits, des autographes! lui-même (il le dit) surveillerait le tirage des gravures, la reproduction des fac-simile, il mettrait toute sa vie, toute son âme, tout son talent, dans ces notices sur des femmes dont on lit à peine les ouvrages! — Qu'en dites-vous? ne serait-ce pas une belle chose de voir les œuvres illustrées de M. Cousin! M. Cousin orné d'images! Notre philosophe, devenu le Plutarque des femmes! — Ah! madame Colet! comme vous me gâtez cet homme! Que de sottises vous lui inspirez!

Nous autres, âmes inquiètes, attentives, chercheuses, consciencieuses surtout, nous nous demandons quelle est cette route où nous sommes engagés; ce que deviendra la société, au milieu de cette religion qui s'en va, source d'espérances qui est tarie; au milieu de cette vertu qui se relâche, de cet égoïsme qui grandit, de cette indifférence, plus terrible encore que tout le reste! Nous nous demandons, les yeux levés au ciel, quelle est la destinée de l'homme; si l'âme est immortelle, et immortellement intelligente; si quelque être infini veille à cette grande machine de toutes choses, et si cet être est le monde même, ou s'il en est distinct! Nous nous demandons surtout ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est vrai et ce qui est faux, dans les circonstances ordinaires de la vie : car c'est là ce qui importe!

Et, pendant ce temps, ceux qui devraient nous encourager, nous montrer la voie, nous guider dans l'étonnant labyrinthe de ces problèmes; ceux qui devraient s'enfermer au fond de leur conscience pour l'interroger sans cesse, et lui arracher enfin un de ces secrets qu'elle sait si bien garder; ceux qui

devraient vivre dans une muette et solitaire contemplation, s'attachant, comme Platon, à la poursuite du bien suprême; comme Descartes, à la poursuite de l'infini; comme Leibniz, à la poursuite de l'unité absolue et de l'essence des êtres, ceux-là nous trahissent, nous abandonnent! ils descendent, des hauteurs de la spéculation pure, aux frivolités de la petite érudition, aux misères de la petite critique! Ce n'est plus le destin de notre âme, de notre vie, de notre avenir, de notre tout, qui les occupe! C'est le destin de tel manuscrit, de telle lettre insignifiante d'un homme ou d'une femme, de Blaise ou de Jacqueline! — Qu'importe la morale? il s'agit d'une faute d'impression dans tel auteur! — Qu'importe Dieu? il s'agit de l'*Astrée*, ou de la Carte du Tendre! — Voilà où nous en sommes venus, mon cher Laurent; les grands hommes s'abaissent aux petites choses!

. . . . . .

On ramasse toutes les miettes littéraires des trois derniers siècles, mais on n'ose plus toucher aux grandes tables couvertes de mets exquis! — peuple de souris et de rats, nos littérateurs grignotent! Peu de chose suffit pour les nourrir, un sonnet, un madrigal, une vieille ballade, un petit bout de lettre, c'est assez!

N'allez pas au moins, mon cher Laurent, m'accuser de contradiction, parce que je vous louais dernièrement les épopées du moyen âge et la naïveté de nos vieux poètes : autre chose est de connaître ces choses-là, de les lire une fois, de s'en faire une juste idée; autre chose est de s'y enterrer, d'y végéter, de n'en point sortir, et de grandir outre mesure ces écrivains à peine formés, qui écrivent dans une langue à peine faite. Henri[1] dira que je les ai lus plus d'une fois, pour manier, comme je l'ai fait, le style antique[2]; il se trompe : la langue que j'ai parlée n'est pas celle de ces vieux petits poètes, mais bien une imitation imparfaite de la langue de Commines et de Montaigne, grands écrivains d'un style remarquable. Il suffit de les lire

1. Il s'agit d'Henri Chevreau, — le futur préfet, sénateur et ministre du second Empire, — condisciple et ami d'Eugène Manuel et de Laurent-Pichat, et qui venait de publier avec celui-ci, pour leur commun début, un recueil de poésies : *Les Voyageuses* (1 vol. in-8°, Paris, 1844).

2. Eugène Manuel a écrit à ce moment-là plusieurs lettres en style pastiché du XVIe siècle.

un peu pour s'imprégner de leurs naïves expressions et retenir leurs vives tournures. Mais ceux-là, leur renommée est faite : aussi n'en parle-t-on pas! — ce que l'on veut, ce sont des réhabilitations; chacun tente la sienne; chacun apporte son petit grand homme, qu'il a découvert dans un coin de manuscrit ou dans la poussière d'un vieux livre!

. . . . . .

La publication d'éditions correctes et complètes est une œuvre très louable en elle-même, ainsi que la recherche des meilleurs manuscrits et ce respect de la vieille langue, jusqu'en ses moindres vestiges. Je conçois même que l'on imprime les lettres, jusqu'alors inconnues, de Jacqueline Pascal : il y en a de fort belles, et Jacqueline est un beau caractère de femme; — mais ce sont là des occupations qui conviennent aux érudits de métier, aux paléographes, aux archéologues, aux employés de la Bibliothèque Royale.

Je ne m'irrite pas tant contre ces travaux que contre l'importance qu'on leur donne; ce qui me passe, c'est que des hommes comme M. Cousin se perdent dans de pareilles études, au lieu de tirer quelque chose de leur propre fonds! Ce qui m'indigne, c'est qu'un philosophe oublie son rôle, sa mission, des recherches d'une importance capitale, pour des travaux qui n'intéressent en rien le développement de la morale, les progrès de la vérité, la guérison des choses mauvaises!

Nous faisons rougir les Allemands, qui se demandent, en souriant, ce que devient la philosophie en France et si nous avons tellement désespéré de trouver le vrai en quelque chose que notre chef même, l'ancien apôtre de la liberté d'examen, le Titan escaladeur du ciel, le Prométhée ravisseur de l'étincelle divine, le fils inspiré de Platon et de Descartes, ait jugé à propos de se faire un journaliste vulgaire, sans grandeur et sans dignité.

Étonnez-vous donc ensuite que les jésuites soient si remuants, la religion si exigeante, Ravignan si fougueux, Lacordaire si emphatique, Combalot si impertinent, Bautain si extravagant! On leur laisse le champ libre; ils ont beau jeu à crier contre l'impuissance de la philosophie, quand les philosophes font de la littérature! quand le nom de M. Cousin traîne dans les revues!

Si lui ou ses disciples daignent encore, par instants, songer à la philosophie, c'est uniquement pour écrire l'histoire des systèmes. Ils font des commentaires, des traductions, des préfaces surtout! Quant au dogme, quant aux principes, ils n'y touchent pas! Ce n'est pas la vérité qu'ils étudient, mais les erreurs; l'éclectisme se propose de chercher la vérité dans tous les systèmes, comme si, pour discerner la vérité de l'erreur, dans quelque système que ce soit, il ne fallait pas déjà posséder la vérité!

. . . . . .

Avouez que le mouvement littéraire était autrement fort et puissant, sous la Restauration, de 1820 à 1830! Triste époque en politique; époque mémorable en littérature et dans les sciences! Après le sommeil littéraire de l'Empire, tout se réveillait à la fois; une génération ardente, avide d'innovation et de liberté en toutes choses régnait au théâtre, à la Sorbonne, à l'Académie, et dans les cercles de l'opposition ou de la légitimité. Guizot, Thierry, Barante régénéraient l'histoire et la lançaient dans un monde nouveau. Cousin, Villemain, Royer-Collard attiraient à la Sorbonne une foule immense par la grandeur et la hardiesse de leurs opinions philosophiques et littéraires. Le parti catholique avait d'admirables représentants : Bonald, de Maistre, Lamennais. M. Jouffroy écrivait dans *le Globe* son magnifique article : *Comment les dogmes finissent*, et *le Globe* était un ouvrage, et non un journal, l'oracle du bon sens libéral, non le défensenr d'un parti. Dans le même temps, Lamartine écrivait ses *Méditations*, Hugo ses *Odes et Ballades*, Béranger ses *Chansons*, Nodier ses *Contes*; quel printemps! et comme il promettait un bel été! Hélas! plusieurs de ces gens-là ont avorté; la plupart ont vieilli vite! Guizot, Villemain ont moins écrit, à mesure qu'ils agissaient plus; Jouffroy est mort; Thierry est aveugle, Béranger s'est tu; Lamartine, c'est la *Chute d'un Ange*! Hugo, des *Odes et Ballades*, est tombé aux *Burgraves*! — Entre les hommes qui ont maintenant cinquante ans, ou à peu près, et ceux qui n'en ont que vingt, il y a un espace vide, un intervalle mal rempli. Quand Guizot, Cousin, Lamartine, Lamennais et les autres qui ont quelque chose de grand en eux, seront morts, qui aurons-nous pour représenter notre littérature, pour occuper notre Académie?

. . . . . .

Je ne lis presque plus ni journaux, ni brochures, ni romans, ni drames : j'attends un réveil; j'attends un grand homme, et une grande chose. — J'ai déjà trop souffert à lire les incohérences de M. de Chateaubriand, dans *Rancé*, et les ambitieuses frivolités de M. Cousin, sur les femmes auteurs! je ne me soucie pas d'assister à toutes ces éclipses ; je n'aime pas voir la décrépitude, l'agonie et la mort de ces belles intelligences qui avaient nom; Chateaubriand, Cousin, Lamennais, Villemain. Cela fait peine...

IV

17 décembre 1844.

Voilà des sentiments excellents, et je souhaite que vous y persistiez : il est permis d'être sévère pour des gens qui sont si indulgents envers eux-mêmes; blâmons-les quand ils se pardonnent tant; puisqu'ils s'élèvent, rabaissons-les; puisqu'ils s'enorgueillissent, humilions-les; je ne relève que ceux qui s'abaissent, je ne rends l'orgueil qu'à ceux qui s'humilient! S'ils se méprisaient plus, je les mépriserais moins; mais, comme ils ont des façons de grands hommes, une prodigieuse outrecuidance, une fatuité qui n'a pas d'égale; comme ils se prélassent aux loges des théâtres, dans les bals, dans les salons et dans les colonnes des journaux; comme ils dédaignent le passé qui vaut mieux qu'eux, je les traite sans pitié. Faites de même, car c'est justice. Notre littérature actuelle, presque tout entière, est condamnée, dès sa naissance, à un éternel oubli; elle travaille pour le néant, pour la tombe; ce qu'on lit aujourd'hui ne se lira plus demain. Le temps de tourner la page d'un journal ou d'un roman, et déjà la page précédente est morte à jamais... Heureusement que ces choses-là n'ont qu'un temps; je ne suis pas de ces esprits chagrins et désespérés, qui n'attendent plus rien de l'avenir, ni grands hommes ni grandes choses, ni grandes œuvres. Ma sévérité n'est pas un système que j'applique de prime abord à tous nos ouvrages contemporains; ma critique n'est pas exclusive, comme celle des frères Nisard. — Je vais vous dire comment ils jugent : car ils représentent aujourd'hui, presque unique-

ment, une certaine espèce de critique, comme Sainte-Beuve représente l'espèce contraire.

Il y a deux Nisard, le grand Nisard, le Nisard par excellence, Désiré Nisard, — et le petit Nisard, Auguste Nisard. Le premier est député, maître des requêtes, chef de division au ministère de l'Instruction publique, et il était encore, l'an passé, maître de conférences à l'École, où il a professé plus de six ans. Il a été nommé, cette année, professeur d'éloquence latine au Collège de France, en remplacement de M. Burnouf, de sorte qu'il nous a quittés. Un assez pauvre homme, M. Gérusez, le remplace ici. Auguste Nisard est tout simplement professeur de rhétorique au collège Louis-le-Grand ; l'an passé, il était au collège Bourbon. Ces deux frères ont les mêmes idées, le même système, le même esprit, la même finesse, le même entêtement, le même fanatisme, les mêmes railleries, le même dédain, le même enthousiasme ; vrais frères siamois, ils ont tout en commun, excepté leurs places.

Voici leur système : ils se sont fait une certaine esthétique, absolue, universelle ; ils ont cherché les règles éternelles du beau ; ils les ont rédigées dans leurs cerveaux. Ainsi le beau, pour eux, est un certain accord de l'imagination et de la raison, dans telles et telles conditions ; il doit y entrer tant d'imagination, tant de raison ; pas plus, pas moins ; de sorte qu'ils jugent tous les ouvrages avec une prévention rigoureuse. Leur critique est un cadre où les ouvrages doivent parfaitement s'adapter ; sinon, ils les rejettent : c'est un lit de Procuste, il faut que les ouvrages le remplissent tout entier, et ne le dépassent pas. Ils n'ont qu'un point de vue pour juger, celui de l'absolu, de l'idéal ; ils ne feraient point un seul pas au-devant d'un ouvrage, pour lui abréger le chemin : c'est par l'absolu qu'ils apprécient le relatif.

Ils se sont fait un type de chaque genre d'écrire : dans un ouvrage littéraire, un drame, une tragédie, un roman, il faut qu'ils trouvent ceci et cela, telle chose et telle autre, ou l'ouvrage ne vaut rien. Ainsi, pour les ouvrages de philosophie ou d'histoire, ils n'admettent pas le système des compensations : pour eux, l'imagination ne rachète pas le bon sens ; ni le bon sens, l'imagination ; la force de l'idée ne compense pas la faiblesse de l'expression ; ni la force de l'expression, la fai-

blesse de l'idée. Ils ne se demanderont pas si l'auteur a écrit dans tel temps, dans telles circonstances, avec tel but, avec telle intention. Non : ils prennent l'ouvrage, le jugent d'une manière intrinsèque; qu'il ait été composé en une heure ou en une année, en une année ou en vingt ans. Encore une fois, ils ne cherchent pas le beau comparativement, mais absolument; ils veulent l'absolu, non le relatif. C'est à la perfection idéale qu'ils comparent tout ouvrage : celui qui s'en approche le plus est le meilleur.

Dans l'histoire de la littérature, ils ont un système correspondant; ils disent que chaque peuple n'a qu'une belle époque littéraire; que, cette époque une fois passée, il n'y a plus rien de parfaitement beau à espérer; qu'une belle littérature ne peut se produire qu'à certaines conditions : — par exemple, l'influence d'un souverain puissant et ami des lettres; les idées religieuses; le dédain des choses industrielles et commerciales; un certain décorum dans les mœurs, une certaine dignité dans un peuple; en outre, une certaine jeunesse dans les impressions et dans les pensées. Toutes ces conditions, et d'autres encore, ne se trouvent, disent-ils, qu'une fois dans l'histoire de chaque peuple : en Grèce, au temps de Périclès; à Rome, au temps d'Auguste; en Italie, au temps de Léon X; en France, au temps de Louis XIV.

Les frères Nisard disent qu'aujourd'hui en France nous vieillissons, nous doutons, nous faisons de l'industrie, etc. : or la vieillesse, le doute, l'industrie, l'indifférence, cela tue la poésie et les lettres. Sous Louis XIV, au contraire, il y avait une foi puissante, une centralisation puissante, une dignité parfaite, une cour nombreuse, qui protégeait les arts, et dédaignait les choses populaires, le commerce, l'industrie, etc. : — de là une littérature à la fois sérieuse, jeune, fraîche, toute riche et tout éloquente, qui a produit Descartes, Pascal, Bossuet, Corneille, La Fontaine, Racine, Molière, Massillon, Boileau, Quinault, Bourdaloue, Fléchier, La Bruyère, La Rochefoucauld, madame de Sévigné, Rotrou, Racan, et bien d'autres, qui tous réunissent, à dose égale, la raison et l'imagination, dans un accord parfait, et ont créé une langue, la plus riche, la plus sage, la plus sonore, la plus fine, la plus forte, la plus philosophique des temps modernes.

Voilà ce que pensent le grand Nisard et le petit Nisard; et il y a là beaucoup de vrai : aussi se retranchent-ils dans le XVIIe siècle. Pour eux, la littérature française commence à Malherbe et finit à Voltaire. Bossuet en est le représentant véritable : ils y trouvent tous les genres de perfection; ils n'en sortent presque pas; ils y découvrent sans cesse de nouvelles beautés; ils trouvent réunis en lui Homère, la Bible et Démosthène. Ils ne conçoivent pas que des gens qui n'ont pas lu Bossuet tout entier puissent s'amuser aux petits écrivains qui l'ont précédé ou suivi. — Enfin, ils ne voient, en littérature, que les grandes sommités; ils font bon marché du reste. Ils sont ennemis acharnés de l'érudition. Pourvu qu'on sache lire et apprécier les grands auteurs, c'est tout ce qu'ils demandent.

C'est dans cet esprit que sont écrits tous les livres du grand Nisard. L'histoire des poètes de la décadence romaine, qui est un ouvrage de sa toute jeunesse, est une sortie contre les *poetæ minores*; il veut y comparer l'époque de la décadence romaine à notre époque actuelle, etc. — Vous lisez, je crois, ce livre : il vous en apprendra sur le grand Nisard plus que je n'en dirais. — Le petit Nisard n'écrit pas; il se contente de lire et d'admirer; on dit cependant que s'il écrivait, ce serait fort bien. — Le grand Nisard vient de faire paraître un cours de littérature française, dédié aux élèves de l'École, et que je n'ai pas encore lu. On en dit du bien; c'est exclusif et sévère comme tout le reste. — Le grand Nisard a fait aussi des *Mélanges*, des impressions de voyages; il s'y trouve des choses fort intéressantes, mais péniblement écrites, — ce n'est pas la facilité lâche de Dumas.

En face des frères Nisard s'élève une faction toute différente, un parti tout opposé, avec un système tout autre: c'est le parti et le système de Sainte-Beuve. Sainte-Beuve n'a aucune idée fixe sur rien; sa pensée, sa conviction flotte dans un vague inexprimable; son système consiste à n'en avoir point; quand il juge, il se place à mille points de vue différents; il tient compte du temps, de l'auteur, de sa vie, du but, des circonstances, du genre de composition; pour lui, l'histoire de la littérature française commence dans les ténèbres du moyen âge; il mettra autant d'ardeur à travailler sur Charles d'Orléans

que sur Racine, sur Villon que sur Molière; sa curiosité est érudite; il est de ces gens dont je vous parlais, qui admirent un sonnet et oublient les grandes œuvres; il est la providence des inconnus; il trouve du beau et du bon partout; il s'abandonne au moindre auteur, et se laisse conduire par lui; il a une sympathie extravagante pour tout ce qui est petit, caché, ignoré; il se charge de tirer le bon du mauvais; il cherche la perle dans le fumier, au lieu d'aller droit à ce trésor toujours ouvert qu'on appelle XVIIe siècle, et d'y prendre des monceaux de perles enchâssées, des diadèmes, des parures.

Sainte-Beuve, au lieu de juger un ouvrage d'après des règles absolues, universelles, les mêmes pour tous les hommes et pour tous les siècles, ne juge que d'après son impression particulière; Sainte-Beuve, pour mieux dire, n'a jamais jugé : il s'est contenté de sentir. Quelquefois cette méthode lui a réussi, et l'esprit s'est trouvé d'accord avec le cœur; mais bien souvent le sentiment l'a trompé. — Sainte-Beuve procède toujours par comparaison : s'il trouve, dans une époque, quelque poète un peu supérieur à ceux de son temps, voilà un grand poète, — bien que ce ne soit peut-être qu'un pygmée, qu'un atome auprès de Corneille ou de Bossuet. — Sainte-Beuve est décidé à trouver du bien partout : c'est un parti pris. Il se laisse toujours aller à l'impression du moment; il ne conserve jamais son libre arbitre; il y a quelque chose de nerveux dans ses appréciations. Sa critique est fine, spirituelle, pleine de charmantes délicatesses; elle n'est pas élevée, large : il comprendra parfaitement un homme, il ne comprendra jamais une époque.

Il lui manque le coup d'œil qui embrasse beaucoup, qui compare les grandes choses, qui reconnaît tous les plans et toutes les perspectives d'une époque : Sainte-Beuve n'entend rien à la perspective littéraire. Comme les vieux peintres du moyen âge, il mettra Saint-Gelais sur le même plan que Corneille, il fera les figures de la même grandeur : nulle proportion! — Aussi réussit-il dans les biographies : car il n'y a là qu'un personnage, la perspective est inutile.

Quant aux idées générales, je vous ai dit qu'elles lui manquent totalement; il ne sait pas ce que c'est que l'universel; il s'est donc contredit bien des fois; les mêmes choses lui ont paru bonnes ou mauvaises, selon l'impression du

moment; il a chanté bien des palinodies, comme font tous ceux qui n'ont pas de principes arrêtés, en politique, et dans tout le reste. — Bien plus, il ne veut pas avoir de principes : le sentiment, voilà pour lui la pierre de touche de tout ouvrage.

Aussi y a-t-il eu toujours entre lui et les Nisard une guerre acharnée : la guerre du relatif et de l'absolu, du contingent et du nécessaire, — les Nisard n'ayant qu'une mesure pour tous les auteurs, Sainte-Beuve changeant de mesure à chaque auteur différent. — Son lit de Procuste est comme une table à rallonges; il le tire ou le pousse selon son caprice, de sorte que tout le monde peut s'y placer sans danger : il s'adapte à toutes les tailles. — La littérature est comme un cercle magique, un cercle d'attraction : les Nisard restent en dehors; Sainte-Beuve se place au centre.

J'interromps la comparaison : elle ne finirait pas. — Maintenant, vous allez probablement me demander mon avis? Suis-je du parti de Nisard, que nous avions l'an passé, ou du parti de Sainte-Beuve, que nous devions avoir cette année? — Je ne suis ni de l'un ni de l'autre, je suis de tous les deux; je tâche à me faire des idées générales en littérature, j'étudie les grands modèles; mais j'aime aussi à m'abandonner à un auteur pour me laisser conduire où il voudra, quitte à revenir ensuite sur mes pas et à juger après avoir senti. — Je ne suis guère éclectique en philosophie, mais je le suis en littérature, et je puis l'être sans contradiction : je voudrais être à la fois indépendant comme Nisard et sympathique comme Sainte-Beuve; je ne veux pas plus m'enfermer dans le moyen âge que dans le XVIIe siècle, mais je veux me promener également dans toutes les chambres de mon appartement, depuis le moyen âge, qui est mon antichambre, jusqu'au XVIIe siècle, qui est mon boudoir. — Je ne dirai pas, avec Sainte-Beuve, que nous sommes en bonne santé; avec Nisard, que nous sommes morts; — je dirai que nous sommes malades; mais le temps est un bon médecin. — Nous vivons au milieu de l'extravagance et de la négligence de la forme; j'espère que l'on en reviendra aux idées fortes et sages : la vraie force est toujours sage, la vraie sagesse est toujours forte... Comme je m'aperçois que j'extravague un peu, je m'arrête; il est dix

heures. Ce soir, je m'endors; je ne sais ce que je dis; je me perds, ce me semble, dans les abstractions formulées, dans les nuages de la métaphysique littéraire. — Venez me voir. — De quoi vous ai-je parlé?...

V

Novembre 1845.

...Je vous ai dit, il y a quelques mois, que j'hésitais beaucoup à me vouer tout entier à l'enseignement de la philosophie; j'ai pris, en vacances, une résolution définitive, en dépit de M. Cousin et des philosophes ses disciples, et mes maîtres : — je serai professeur de littérature. Les motifs de ma détermination sont nombreux, et, qui plus est, je les crois bons.

Notre siècle, cinquante ans après la Révolution, quatre-vingts ans après Voltaire et Rousseau, est plein encore de préjugés ridicules, de croyances superstitieuses; on est revenu à la foi, lentement, insensiblement, à force d'indifférence; les pères de famille, jadis voltairiens, sont dévots aujourd'hui, surtout dans les provinces; ils craignent pour leurs enfants la contagion des principes qu'ils ont professés eux-mêmes; ils craignent les idées nouvelles et la propagande philosophique; de sorte que le séminaire l'emporte souvent sur le collège... Le collège se met alors à faire concurrence au séminaire; les soins religieux y deviennent moins rares; l'aumônier se pose d'une façon plus imposante en face des maîtres et des élèves..., il les met en défiance sur leur professeur de philosophie, et détruit ainsi par avance tout l'effet que produiraient les leçons du maître officiel.

D'autres fois, il se procure les leçons du philosophe, en réunissant les notes des élèves; il s'en va chez l'évêque, dénoncer les moindres hardiesses, accuser les réticences, et se plaindre que le nom de Jésus-Christ ou celui des saints ne soit pas une seule fois prononcé dans le cours de philosophie : l'évêque se plaint au ministre, on fait des réprimandes au professeur. Dans quelques villes, on exige de lui qu'il fasse part de ses leçons à l'évêque ou à l'aumônier, avant même qu'elles soient prononcées; et il s'est trouvé d'infâmes profes-

seurs qui se sont soumis, par crainte de l'autorité supérieure, à cette indigne servitude : *philosophia, theologiæ ancilla*!

Vous ne savez pas, vous, vivant de la vie du monde, et indifférent comme tant d'autres aux choses de la religion, comme à celles de la philosophie peut-être, — vous ne savez pas combien l'Université se trouve aujourd'hui abaissée, avilie, par suite des concessions infinies que le gouvernement fait aux prêtres... Vous ne vous doutez peut-être pas que nous retombons dans le moyen âge.

Depuis deux ans, quatre ou cinq professeurs de philosophie ont été destitués, non pas seulement pour avoir, dans leur classe, attaqué les idées religieuses, mais pour avoir, dans des cercles, dans des salons, dans des causeries intimes, réclamé un peu hautement l'indépendance absolue de la philosophie...

Oui, mon ami, la religion reprend son empire sur bien des âmes, soit conviction, soit comédie, — et l'État ne s'en plaint pas; bien au contraire. — L'ignorance est grande en France, même dans un centre tel que Paris; l'industrie et le commerce portent aux études sérieuses un coup de mort : on travaille et l'on s'enrichit, mais on ne réfléchit plus.

Et, comme il faut à toute force que l'homme croie à quelque chose, fût-ce à une chimère, tous ceux qui n'ont pas le temps de penser laissent à d'autres le soin de leur donner quelque croyance. Le prêtre se trouve alors à point pour les emmailloter tout doucement : d'abord l'enfant, puis la mère, puis le père, tout y passe; et voilà une famille redevenue catholique, à la grande joie du clergé et à la grande édification des fidèles! — Cinquante ans après le culte de la Raison et les fêtes de l'Être suprême!...

Ce qui est le pis, c'est qu'aujourd'hui les philosophes même en prennent leur parti. M. Cousin, cet homme sans conscience et sans dignité, se prête aux exigences du clergé, malgré ses belles phrases de la tribune; ses disciples vont jusqu'à tenter un compromis entre la philosophie et le christianisme; ils attaquent Michelet et Quinet, les seuls hommes vraiment hardis et sincères de notre temps; ils prétendent que la philosophie doit être encore très heureuse que la religion la laisse vivre; ils en passent par tout ce qu'on exige d'eux, car le mot de destitution leur fait grand'peur! — M. Dubois disait dernièrement : « Les

mauvais jours de l'Université ont commencé; la lutte n'est encore que faible et timide; elle va grandir, elle va s'étendre[1]! »

Il a raison : les choses ne peuvent durer ainsi; on veut éteindre les lumières, et rallumer le feu; il faut qu'un combat terrible s'engage, le dernier peut-être, entre l'erreur et la vérité, entre la servitude religieuse et la liberté philosophique, entre la science qui veut conquérir le monde, qui veut l'éclairer, et l'ignorance qui veut morceler le monde et l'abrutir en détail! — La Révolution française n'a pas tout fait : elle a détruit l'esclavage des corps, mais non celui des âmes, parce que son principe philosophique était surtout l'athéisme et que l'athéisme ne donnera jamais à la pensée la liberté véritable...

L'ignorance! l'ignorance! c'est la grande source de toute superstition, comme aussi de toute indifférence : le monde rit des philosophes et les dédaigne; mais sait-on ce qu'est la phi-

1. On sera curieux, apparemment, de lire ce qu'Eugène Manuel, un demi-siècle après ou peu s'en faut, écrivait de Paul-François Dubois, son ancien directeur, à son ami Octave Gréard. — Par cette lettre, inédite elle aussi, on verra qu'en ce long espace de temps cet esprit essentiellement raisonnable et tempéré n'avait rien perdu de sa pénétration, de sa fermeté ni de sa verve :

Passy, 28 décembre 1893.

Mon cher ami,

Vous désirez savoir quels souvenirs m'a laissés M. Dubois, qui fut mon directeur à l'École normale, de 1843 à 1846. Évidemment, vous n'entendez m'interroger ni sur sa vie publique, qui est mêlée à l'histoire de la Restauration et du règne de Louis-Philippe, et que je ne connais que par les livres ou les récits d'autrui; ni sur son rôle à la Chambre des députés, où je n'allais point; ni même sur ses discours et ses actes au Conseil royal de l'Instruction publique, où il formait, avec MM. Cousin et Saint-Marc Girardin, une sorte de triumvirat qui exerçait, à cette époque, un pouvoir presque absolu sur le personnel enseignant; ni enfin sur sa longue retraite, de 1852 à 1874, durant laquelle je ne l'ai revu que rarement, toujours malade, presque aveugle, ayant gardé la flamme intérieure, mais triste, farouche et à peine résigné. — Ce que je puis vous dire est donc restreint, limité, et se borne, pour une époque déterminée, à quelques impressions personnelles, qui sont celles d'un jeune homme, et se seraient peut-être atténuées et fondues, si j'avais eu avec M. Dubois des relations plus suivies et plus intimes. Voici donc quels traits je retrouve, fidèlement imprimés, dans ma mémoire :

M. Dubois avait cinquante-trois ans quand j'entrai à l'École. Nous savions qu'il avait succédé, en 1840, à M. Cousin, comme directeur; qu'il était conseiller de l'Université, président du jury d'agrégation pour les lettres, tout-puissant pour le placement des maîtres. Nous savions encore que, sous la Restauration, il avait été frappé, destitué comme professeur, pour son opposition au régime établi, qu'il avait été alors l'un des fondateurs et le plus actif collaborateur du *Globe*, avec les esprits les plus libéraux de ce temps; qu'il avait été poursuivi et condamné pour un virulent article sur *la France et les Bourbons*, et qu'il purgeait sa peine dans une maison de santé quand la révolution de 1830 vint le délivrer et le porter aux grands postes de l'Université; nous savions enfin qu'il était député, homme de gouvernement, mais *centre gauche*, toujours libéral, et que la petite presse d'alors, ridiculisant le surnom qui le distinguait de ses homonymes des autres départements, l'appelait Dubois de la Gloire inférieure, plaisanterie à

losophie? le monde ménage la religion; mais sait-on ce qu'est la religion? On cause beaucoup politique et littérature; mais philosophie, mais religion? quelle sottise! — Parler de la destinée humaine? étudier les erreurs et les vérités? se débarrasser des premières et rechercher les secondes? quel pédantisme!...

Voyez donc ces beaux flâneurs du boulevard des Italiens, ces élégants qui s'étendent dans leur loge, au théâtre : — à quoi pensent-ils? je ne vous le dirai pas; vous le savez : — ce n'est pas aux progrès de la civilisation, je vous le jure. — Améliorer les chevaux, à la bonne heure! — Mais les hommes? — C'est inutile. — Voyez ces commerçants, ces poètes, ces auteurs, ces agioteurs. Parlez-leur de l'Université, des professeurs de collège : ils vous tourneront le dos. L'Université? quelle taupinière! les professeurs? quels cuistres! les questions de dogmes? c'est bon pour les gens de la Sor-

laquelle il passait pour être très sensible, mais qui n'ôtait rien au respect que nous avions pour lui. Journaliste, orateur, homme d'opposition, c'était plus qu'il n'en fallait pour nous rendre sympathique notre chef et notre juge. On répétait, en outre, à mi-voix, qu'il travaillait à un grand ouvrage sur les religions, et particulièrement sur les origines du christianisme, et nous lui prêtions, de confiance, toutes les hardiesses, bien avant Renan et Havet. Bref, nous étions très fiers d'avoir à la tête de l'École un esprit libre, un homme de combat, emprisonné sous la Restauration, et faisant encore de l'opposition au ministère. Toute sa personne, physionomie, attitude, langage, répondait à cette idée.

Il était de petite taille, trapu, ramassé, comme armé pour la lutte. Ses cheveux gris, qui avaient dû être roux, retombaient en désordre de son front, formant crinière sur sa nuque et ses oreilles; il avait un collier de barbe rare et inculte, un nez court, une bouche mince, un menton fortement dessiné, des yeux petits, clignotants, étincelants, la face large et léonine. Il était difficile, à sa vue, de n'être pas intimidé et troublé; mais on était toujours curieux de l'entendre. Il aimait à parler, à improviser. Rien ne ressemblait moins aux professeurs très calmes que j'avais eus au lycée. Avant même de commencer, il remuait les lèvres, s'agitait, frémissait. Sa voix avait un accent, un timbre particulier, que je crois entendre encore. C'était une sorte de bégaiement, d'abord, âpre et tumultueux; c'était, sans colère, le ton de l'irritation, et, sans obstacle à vaincre, les préparatifs de l'attaque. La lutte était dans l'organe même, dans sa rébellion, dans la difficulté de trouver, du premier coup, les mots pour les idées, ou de choisir les meilleurs, au milieu de l'abondance qui les faisait affluer jusqu'à l'encombrement. Tandis que nous nous tenions devant lui, silencieux, respectueux, sans ombre d'indocilité, il s'excitait, comme s'il eût été à la Chambre, éprouvant un besoin de répondre à des adversaires qui n'existaient que dans sa pensée, nous prêtant un état d'esprit qui n'était pas le nôtre, mais qui aurait pu l'être, car nous représentions pour lui la jeunesse avec tous ses entraînements, toute son inexpérience et toute la somme des torts possibles. Il se plaisait aux généralités philosophiques, morales, politiques : c'était des appels à la volonté, au travail, à la libre recherche, à l'honneur professionnel; point de pédagogie proprement dite (ce n'était pas encore le courant ni la mode), rien de bien précis sur nos études et nos travaux; mais des vues théoriques, des considérations d'ensemble, très variées, très fécondes, une prédication généreuse et hardie, parfois violente, toujours convaincue. Le débit était saccadé; les phrases, les mots s'entrechoquaient; il arrivait péniblement, laborieusement, par des étapes succes-

bonne, tout au plus; encore vaudrait-il mieux qu'ils fissent un cours sur les chemins de fer, et sur le système atmosphérique.

Voilà, mon cher ami, un beau temps pour enseigner la philosophie, il faut l'avouer! — surtout quand on est israélite, comme je le suis : — ce n'est pas impunément que le sang d'Abraham coule dans mes veines. — Croyez-vous, après cela, que je me soucie beaucoup de prêcher dans le désert, de m'attirer sur les bras les évêques avec leurs mandements, de parler à des sourds, et d'être, en fin de compte, destitué sans gloire?

Ce qui me séduisait dans l'enseignement de la philosophie, c'était la liberté de la parole, les joies de l'audace, la volupté du prosélytisme; — j'aurais aimé ce hardi sacerdoce, fort parce qu'il détruit, fort parce qu'il édifie, et qui pourrait, dans des temps de liberté, faire tant de bien, et tant de mal!... Je voulais être philosophe, pour rechercher la vérité, et la proclamer; ou du moins, — puisque la vérité n'est guère trouvable, — pour rechercher l'erreur et la détruire.

Mais il y faut renoncer, mes maîtres me l'ont dit; mes camarades les philosophes, ceux que j'ai connus à l'École, et

sives et progressives de sa parole, à une force d'expression extraordinaire et jusqu'à de véritables éclats d'éloquence, — éloquence de tribun, plus encore que de tribune, — non académique, non universitaire, toujours un peu militante et agressive, toujours en arrêt ou à l'assaut de quelque chose. Vous qui avez connu Bersot, si fin, si ingénieux, d'une sagesse à la fois si pénétrante et si discrète, d'un tour d'esprit si délicat, dans sa familiarité même, vous n'avez qu'à prendre le contre-pied de cette nature, fonds et forme, et à tâcher cependant de vous persuader que l'action morale était incontestable, et l'effet final le même! Nous ne sortions jamais de ces entretiens sans y avoir puisé de fortes et viriles résolutions.

M. Dubois — il importe de le dire pour expliquer bien des choses — ne demeurait pas à l'École, faute de place. Il ne se prodiguait pas, ne venait parmi nous qu'à certains jours, pour apprendre ce qui se passait, conférer avec le directeur des Études, M. Vacherot, et les deux surveillants généraux, MM. Cartelier et Hébert, recevoir les chefs de section, ou tous les élèves d'une promotion, lire et commenter les notes, ou nous haranguer exceptionnellement, dans quelque circonstance importante. On y mettait toujours une certaine solennité. Nous savions qu'il serait éloquent : il l'était même dans le tête-à-tête, quand il nous recevait en particulier. Je me rappelle deux ou trois de ces circonstances où l'autorité de sa parole fut bien frappante.

C'était le temps de la grande popularité de Michelet et de Quinet au Collège de France. Nous étions attirés à leurs cours, au détriment de ceux de la Sorbonne que nous devions suivre. Nous échappions parfois à nos surveillants pour courir au fruit défendu. M. Dubois le sut et vint nous gourmander. Il s'agissait de nous faire comprendre notre devoir, sans condamner de façon trop absolue cette effervescence de la jeunesse, qu'il ne lui était guère permis d'incriminer sans quelque indulgence. Le vieux libéral, l'insoumis d'autrefois et l'administrateur sévère d'aujourd'hui se montrèrent tour à tour dans le plus émouvant des réquisitoires.

Un autre jour, il s'agissait de la succession au cours de littérature française,

qui sont à Rennes, à Avignon, à Besançon, à Angoulême, à Bourges, font les prudents, vont parfois à la messe, — s'occupent beaucoup de psychologie et de logique, ce qui ne tire pas à conséquence; mais s'abstiennent le plus possible de morale et de théodicée, car il leur faudrait parler du Christ et de l'Évangile. — Grâce à quelques concessions, ils se soutiennent; — mais moi, je ne pourrais même pas, quand je le voudrais, descendre à des concessions : elles ne signifieraient rien de la part d'un juif, comme on dit. — Ma conversion seule répondrait victorieusement aux réclamations et aux attaques. — Ma conversion! croiriez-vous qu'on m'en a parlé! — qu'on m'a fait entendre qu'il y aurait là de beaux bénéfices à réaliser! que ce serait un coup de bonne politique que de passer d'une religion à laquelle je ne crois pas dans une religion à laquelle je ne crois pas davantage, de troquer une erreur pour une erreur, un mensonge pour un mensonge, et d'être apostat de gaieté de cœur, sans pouvoir alléguer la conviction comme excuse!

Non, mon ami, je ne veux pas enseigner la philosophie, s'il faut avec elle enseigner l'erreur, s'il faut ménager les hommes que je hais, respecter les choses que je méprise, nager entre

abandonné par M. Nisard, convoité par Sainte-Beuve : nous avions appris qu'il était sur les rangs, mais que le ministre, M. Villemain, avait fait choix de M. Géruzez, son suppléant à la Sorbonne, excellent homme, auquel nous finîmes par nous attacher, mais que nous jugions, à tort ou à raison, au-dessous de cette tâche. On signa une réclamation au ministre pour demander Sainte-Beuve. L'incorrection était manifeste. M. Dubois nous le fit sentir, dans une sortie violente, et la nomination de M. Géruzez suivit de près.

Je pourrais rappeler aussi la force avec laquelle M. Dubois releva, devant nous tous, certains écarts de conduite chez quelques camarades dont nous n'étions pas très fiers. En l'écoutant, nous aurions volontiers dit : « Bien rugi, lion! »

Malgré sa rudesse et son âpreté apparentes, M. Dubois était bon, serviable, affectueux et facilement ému. Il avait quelquefois, dans les conversations particulières (et j'en ai eu plusieurs avec lui, soit pendant mon séjour à l'École, soit après ma sortie), des expansions et des confidences qui touchaient le cœur. Il avait pour l'École une tendresse vraiment paternelle; il s'intéressait aux tristesses, aux deuils qui nous éprouvaient. Quand il dut me faire comprendre, pour des motifs administratifs, politiques, religieux, qu'il me fallait quitter la philosophie pour les lettres (la fin du règne de Louis-Philippe vit le réveil de l'intolérance), M. Dubois montra une vraie douleur et une confusion mal dissimulée. Il m'offrit d'être, à ma sortie de l'École, son secrétaire particulier, ce que je refusai; et, un peu plus tard, il me proposa pour l'École d'Athènes, dans les termes les plus pressants : des raisons de famille m'empêchèrent d'accepter, et Beulé prit ma place. Dans la suite, je revis M. Dubois, bien vieilli, presque incapable de travailler, tournant contre le régime impérial tout ce qui restait d'énergie chez l'ancien adversaire de la Restauration, atteint du mal qui devait l'emporter, — mais ayant conservé sa chaleur d'âme, son éloquence étrange et d'une âpreté si originale, — et, en même temps, sa tendresse mal étouffée pour les jeunes, à qui il parlait de l'avenir, de la liberté, du devoir...

deux eaux, ni tout à fait philosophe, ni tout à fait catholique. — La philosophie, de nos jours, s'est avilie par ses concessions, par son silence, par sa timidité : je ne veux pas entrer dans un corps déshonoré; je ne veux pas qu'on me prenne pour un faux philosophe; je ne veux pas tromper mes élèves, et leur cacher une partie des choses que je pense...

D'ailleurs, je crois vous l'avoir déjà dit autrefois, la philosophie, telle qu'on la fait aujourd'hui, me semble ridicule, inutile, pédantesque. — On ne fait que l'histoire des systèmes; on étudie les vieux monuments de la philosophie, et, sous prétexte d'éclectisme, on se dispense des recherches personnelles, de la méditation vigoureuse, et des tentatives de réforme. — Le ministre nous impose, pour l'enseignement des collèges, un certain programme, tout plein de demi-vérités banales et routinières qui troublent les esprits plus qu'elles ne les éclairent. — Rien de pratique, rien de bien actuel dans toutes ces théories; et si le professeur se permet quelque bonne et solide digression, sur les besoins du temps, sur les instincts du siècle, sur la conduite à suivre dans les mille sentiers de la société moderne, c'est bien en dépit du programme qu'il le fait.

Moi, j'aime mes franches coudées; il me plaît de parler quelquefois à tort et à travers, de causer sur ceci, puis sur cela, puis sur autre chose, d'entrechoquer toutes sortes d'idées pour en faire jaillir la lumière. Je ne tiens pas à m'enrôler sous un drapeau particulier, à enseigner la doctrine de tel ou tel, qui serait mon maître, ou mon ministre. Qui dit philosophie, dit liberté absolue, complète; et je commencerais par accepter des entraves? et de qui encore? de Messieurs les éclectiques, ou de Messieurs les évêques? — la chose serait plaisante!...

Si, parlant avec liberté, j'étais soutenu, protégé par les philosophes, je pourrais lutter contre les évêques; mais, seul entre les deux partis, que pourrais-je faire? nul bien à autrui, beaucoup de mal à moi-même. Je ne peux pas, après tout, m'ériger en prophète, en messie, et m'opposer seul à tout mon siècle; je ne peux pas entrer en pleine révolte contre les supérieurs, les ministres, les gouvernants, et braver à la fois les foudres de l'Église et celles du gouvernement, beaucoup plus à craindre que les premières. — Je ne suis pas de la pâte dont on fait les

séditieux, les réformateurs, les christs, les martyrs! — Il y aurait là plus de folie encore que d'audace.

Que me reste-t-il donc à faire? laisser la philosophie et les philosophes jusqu'à nouvel ordre; garder pour moi et mes amis seulement mes doutes, mes recherches, mes croyances, mes haines, mes projets et mes espérances; attendre des temps meilleurs pour proclamer bien haut la profession de foi que je vous fais ici; — et, jusque-là, enseigner à mes élèves la littérature, c'est-à-dire un art, une étude paisible et charmante, sans troubles, sans déceptions, sans luttes violentes. — Il y a moins de danger à juger ce qui est beau, qu'à dire ce qui est vrai. Contraint d'abandonner Platon, je me rabats sur Homère; et je ne perds pas trop au change.

Vous savez d'ailleurs combien j'aime la paix, combien j'aime le silence, combien j'aime le foyer, les champs, la paresse occupée : — la littérature va me donner tout cela; c'est un domaine tranquille, où l'on ne craint pas les persécutions, où les méditations ne sont pas désespérées, où les doutes ne sont pas pénibles, où les systèmes contraires se concilient sans trop de peine, où les concessions, si l'on en fait au goût du temps, ne coûtent pas de remords. Là, je serai libre dans mes admirations et dans mes antipathies, sans qu'une robe ait le droit de me dénoncer à l'autorité suprême, sans qu'on vienne réveiller, autour de moi, la haine du judaïsme. Les hérésies littéraires n'entraînent pas la destitution; et, ce qui vaut mieux encore que tous ces avantages, la langue littéraire est comprise par tout le monde, les questions littéraires attirent l'attention du public; et l'on peut, grâce à ce vêtement mondain, lâcher quelques vérités utiles, qui ne se liraient pas dans le meilleur livre de philosophie.

J'attendrai donc, entre Shakespeare et Dante, entre Corneille et La Fontaine, entre Pascal et Rousseau, que la réaction religieuse soit passée. Et si elle subsiste trop longtemps, si l'humanité n'est pas mûre pour les grandes réformes que nous souhaitons tous, alors je me résignerai, sans trop de regrets, à la seule carrière des lettres. — A chaque âge ses vérités! Je laisserai les gens croire ce qu'ils voudront croire, ne me sentant ni le génie ni la témérité qu'il faut pour détruire quand on est seul à détruire. Je ne serai philosophe que dans le cabi-

net, et je m'en consolerai, en considérant les obscurités sans nombre, les contradictions, les difficultés éternelles de la philosophie. Peut-être même irai-je jusqu'à reconnaître que la philosophie n'est pas une science qu'on puisse enseigner à tous; que la vérité est cachée, et doit rester cachée, qu'il est imprudent et présomptueux d'expliquer tant de mystères; et que, doutant nous-mêmes, nous ne devons pas entraîner tant d'âmes dans notre doute. — Peut-être, mon ami, dirai-je tout cela, un jour : — oh! je serai bien vieux alors! Car tant que durera ma jeunesse, j'espérerai dans le bon sens des hommes, dans la force de la raison, et je croirai à toutes les libertés!

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'avant d'enseigner la philosophie aux autres il faut s'en faire une à soi-même, c'est qu'avant de diriger les autres, il faut se gouverner; — il y a longtemps que Sénèque a développé ces idées. — Je ferai donc de la littérature, et je saurai, en même temps, me créer ma petite philosophie tout intime : quelques règles de devoirs, quelques instincts bien dirigés, des goûts spiritualistes, une morale très tolérante, et, par-dessus tout, deux idées, Dieu et l'âme; trois sentiments, l'amour, l'admiration, et l'espérance, pour fermer la marche. Voilà qui est bien beau, direz-vous; et cependant, quoi de plus simple?

Voilà une lettre singulière, direz-vous encore : — trois pages de satire morose, et une péroraison digne des *Bucoliques*! — Pourquoi non? ces choses se touchent : on s'emporte contre le siècle, on le hait, on le maudit; et puis, par un retour soudain, on s'adoucit, on espère, on veut se rendre heureux, et l'on prend son parti sur tous les ennuis de ce monde. Cette philosophie vaut bien l'autre; — et je serais bien moins sage, si je me contredisais moins!...

VI

Le 4 janvier 1846.

Mon cher Laurent,

Et je ne vous écrirais pas cela? C'est impossible. J'ai vu Chateaubriand, j'ai causé avec lui, au coin du feu, durant

une longue demi-heure, le jeudi 1er janvier 1846, à dix heures du matin. Oui, avec Chateaubriand, avec René, avec Eudore, avec Chactas, en sa maison de la rue du Bac! et je lui ai dit, moi-même, à lui-même, des choses que j'avais pensées de lui, et que je n'aurais jamais espéré lui dire un jour!

Vous savez, ou vous ne savez pas, que l'École envoie chaque année sa carte à tout le corps universitaire, puis aux hommes les plus éminents de la littérature ainsi qu'aux plus hardis défenseurs de la liberté : Lamennais, Béranger, Thiers, Quinet, Michelet, etc. — Tantôt ils reçoivent nos envoyés, tantôt ils se contentent de nous faire parvenir leur carte; deux ans de suite, Béranger a retenu près de deux heures un des nôtres, qui lui portait le carton d'usage. J'ai là une carte de Thiers où il a griffonné lui-même : « Pour MM. de l'École Normale ». — Voilà qui nous promet, à la Chambre, quelque discours universitaire. — Pour en revenir à Chateaubriand, mon collègue Tramblay et moi, nous avons été chargés, cette année-ci, de porter la carte au n° 112 de la rue du Bac. — « Le verrons-nous? ne le verrons-nous pas? » — Nous l'avons vu; il a été on ne peut plus touché de ce faible témoignage de notre respect; il a été cordial, il a été expansif, il a été causeur; il nous a parlé beaucoup et sur beaucoup de choses; et nous sommes sortis, emportant de cette journée un souvenir qui marquera dans notre mémoire.

Je ne conterai pas ma visite en détail[1]; je ne sache pas d'écrivain que j'aie plus désiré de voir que celui-là. Il domine tout notre siècle; il a connu tous les grands hommes, il a été mêlé à toutes les grandes choses. Il a tenu tête à Napoléon; il est pour nous Byron et Walter Scott ensemble. — Je l'ai vu. — Mon cœur battait bien fort, quand je passai la porte et quand j'attendais dans le vestibule; il battit plus fort encore, quand le domestique, à qui nous avions remis notre carte, vint nous dire : « Messieurs, si vous voulez entrer... Monsieur le vicomte vous reçoit. »

L'Italie, la Grèce, l'Amérique, Jérusalem, tout se confondait dans mon esprit; tant d'œuvres, devenues classiques à leur

1. Il l'a contée depuis dans la *Vie Contemporaine* (1er juillet 1895). L'article est reproduit dans ses *Mélanges en prose*, p. 198 (Hachette, 1905).

naissance, se présentaient à ma mémoire et se personnifiaient à mes yeux.

Une seconde porte s'ouvrit, nous avions traversé le salon; nous étions dans le sanctuaire. — Chateaubriand était là, debout, nous tendant la main. — Il est vieux, très vieux; — si vieux que le vieillard faisait tort à l'homme et qu'il nous fallait faire un effort pour retrouver sous ces cheveux blancs, dans ce corps affaissé, sur ce front tout ridé, dans cette bouche contractée par les années, dans cet ensemble tout humain, tout mortel, tout penché vers la tombe, le mélancolique adolescent, l'amant d'Amélie, de Cymodocée, d'Atala, le voyageur intrépide, le chevalier de la royauté déchue, le chantre du nouveau monde et le défenseur de l'ancien! — Il ne lui reste de beau que ses grands yeux bleus, qui se mouillent facilement de larmes, et qu'il levait sur nous avec une sorte de plaisir.

Il nous a parlé voyages, politique, religion, littérature; un peu de tout; nous avons causé de Napoléon, de la Révolution Française, de Velléda, de 1830; du *Globe*; de M. de Rémusat, qui était venu lui demander sa voix; de M. Dubois, qui avait été son ami; de M. Lenormant, qu'il voyait à l'Abbaye-aux-Bois; du gouvernement actuel, qui « *faisait son pot-au-feu* »; du passé, de l'avenir, des vieux et des jeunes, de nos triomphes et de nos fautes, — un peu de tout enfin; un peu de tout, vous dis-je!

Cet homme qui a reçu tant et de si grands éloges de la part de tant de personnages illustres, nos éloges l'ont ravi, et lui ont peut-être donné encore une journée de bonheur; il les repoussait avec une modestie douce, qui semblait ne pas les haïr : « Je ne mérite pas tout cela... Vous me jugez avec trop d'indulgence... Je suis d'un autre siècle : on ne me lit plus... » Je lui ai répondu : « Vous êtes notre père à tous; nos poètes sont vos enfants; vous êtes de notre temps et de notre âge. » Et il a souri d'un sourire de joie.

Quand je vous verrai, je vous raconterai plus au long cette conversation : car elle n'est pas de celles qu'on oublie. — Nous le laissions dire, de peur qu'une de nos paroles nous fît perdre une des siennes. Il a eu un moment de profonde tristesse, en nous parlant de son passé, de ses regrets, de sa

devise (liberté et royauté), de la monarchie légitime, tombée si bas, et voyageant d'exil en exil. — Il désire mourir, « *il en a assez* »; il s'étonne que depuis longtemps la mort ne l'ait pas pris au mot. — Il trouve du reste que la vie est « *trop courte pour la pensée : il est las d'écrire; à son âge, on ne peut plus que rêver !* »

Vous connaissez la statue de Velléda, qui a été au Musée et qui est au Luxembourg? Il en avait une petite édition sur la cheminée; l'auteur[1] lui avait donné sa première ébauche : nous lui avons demandé si c'était son idéal, si le sculpteur s'était rencontré avec lui. « Elle est belle, cette Velléda, — nous dit-il; — mais je ne l'avais pas rêvée ainsi; du reste, *je ne suis pas artiste*! » — A mesure qu'il parlait, l'auréole lui revenait; son front s'élargissait, ses yeux bleus avaient moins de nuages; et quand nous partîmes, c'était bien le vrai Chateaubriand, celui que nous lisions avec amour; nous avions presque oublié sa vieillesse.

On dit bien des choses, en une demi-heure, quand on tient à tout ce qu'on dit, quand on ménage les paroles. Avant de nous lever, nous dîmes encore quelques mots sur la presse actuelle, et, parmi les journaux ouverts qu'il avait près de lui, il en montra un, qu'il lisait avant notre arrivée; c'était *le Charivari* : « On s'égaie comme on peut », — nous dit-il. — Ce contraste piquant a terminé notre visite. En chemin, nous repassions en nous-mêmes tous ces lambeaux de phrases que nous avions entendus; à notre retour, nous avons fait beaucoup de jaloux, et vous en serez peut-être.

Adieu, mon cher ami, bien à vous.

EUGÈNE MANUEL

1. Hippolyte Maindron.

LE CONGO

ET

L'ENTENTE CORDIALE

« La question du Congo sera le tombeau de l'Entente cordiale... » Cette phrase énigmatique se lit dans l'organe officiel de l'*Association* anglaise *pour la Réforme du Congo, Congo Reform Association*[1]. Que signifie et que vaut cette vague menace d'un secret danger? Pour comprendre l'influence que peut avoir la question du Congo sur l'Entente cordiale, il faut se rappeler le but et la force de la *Congo Reform Association*; il faut savoir où en sont aujourd'hui les rapports de la Grande-Bretagne et de la France avec la Belgique, maîtresse, depuis septembre 1908, du Congo belge, l'ancien État Indépendant du Congo.

On connaît le but de la *Congo Reform Association* : obtenir la réforme du régime économique et de la politique indigène appliqués par l'État Indépendant. Selon les fondateurs de l'association, le régime du Congo belge viole la loi internationale qui devrait régir tout le bassin du Congo, l'Acte de Berlin de 1885. L'article Ier de l'Acte de Berlin oblige toutes les puissances intéressées à maintenir dans le bassin du Congo une absolue liberté commerciale; l'article V prescrit qu'elles

1. *Official Organ of the Congo Reform Association*, juin 1909, p. 210.

ne pourront y accorder ni monopole ni privilège d'aucune sorte. Or, à partir de 1902, le territoire a été partagé, dans presque toute son étendue, entre l'État, le Souverain et un certain nombre de Sociétés concessionnaires aux bénéfices desquelles l'État est intéressé. Les produits naturels, caoutchouc, ivoire, unique richesse du pays, unique matière commerciale, sont devenus la propriété de l'État, du Souverain et des Sociétés concessionnaires. Ce monopole a rendu impossible tout commerce libre. L'Acte de Berlin est violé.

L'État Indépendant a méconnu aussi l'article VI de l'Acte de Berlin qui devait l'obliger à assurer la conservation et le progrès des races indigènes. Le régime du monopole a entraîné fatalement toutes sortes d'abus, toutes sortes de crimes. Les noirs ont été dépouillés, sans aucune compensation, de presque toutes leurs propriétés collectives. Ils ont été condamnés au travail forcé : sous prétexte d'impôt, ils sont obligés de procurer caoutchouc et ivoire à l'État et aux Sociétés concessionnaires; ils sont obligés de passer la plus grande partie de leur vie à travailler, presque sans rémunération, pour les blancs; c'est la résurrection d'une forme nouvelle d'esclavage, aussi dure, sinon plus, que l'esclavage ancien. L'État et les Sociétés imposent aux noirs le travail forcé par toutes sortes de violences : amende; *chicotte*; arrestation des chefs; enlèvement des femmes et des enfants que l'on détient comme otages; expéditions dites *punitives*, où les soldats de l'État ou des Sociétés pillent et brûlent les cases, mutilent et tuent les hommes, coupent aux femmes et aux enfants les mains ou les pieds, mangent après la bataille les cadavres des ennemis morts [1].

L'annexion de l'État Indépendant par la Belgique n'a pas modifié essentiellement le régime congolais. On peut craindre que les abus anciens ne se perpétuent sous l'administration nouvelle. Le 21 mai 1909, le Comité exécutif de la *Congo Reform Association*, réuni sous la présidence de lord Monkswell, vote une motion déplorant « la continuation, sous l'autorité directe du gouvernement belge, du régime existant sous l'administration de l'État Indépendant, régime caractérisé

1. Pour la description détaillée de ce régime, voir mon article *la Belgique et le Congo*, *Revue de Paris* du 1er mai 1908.

selon les termes du ministre des Affaires étrangères actuel, par le travail forcé qui ne diffère que de nom de l'esclavage ».

Depuis, un fait nouveau est venu confirmer ces craintes : le discours prononcé par le roi Léopold de Belgique, le 12 juin 1909, aux fêtes coloniales d'Anvers. Le roi souhaite que les Belges utilisent les ressources de leur Congo « en des affectations de la plus haute nécessité nationale », et il ajoute : « Pourquoi n'attribuerait-on pas, au Congo, certaines quantités d'hectares ou certaines mines aux promoteurs de banques en Extrême-Orient et de lignes de navigation belges? » A la Chambre des Représentants belge, le député Furnemont a pu à bon droit se plaindre, le 6 juillet 1909, que le discours royal tende à « perpétuer le régime des concessions, régime abominable en lui-même et qui engendre des dissentiments avec d'autres puissances ».

La *Congo Reform Association* maintient, même après l'annexion, ses demandes anciennes : rétablissement du libre commerce, suppression du travail forcé, restitution aux indigènes de leurs droits sur leurs terres et les produits de leur sol.

Il importe de remarquer que la *Congo Reform Association* est une société puissante par la quantité et surtout la qualité de ses adhérents : ecclésiastiques et missionnaires, écrivains et artistes, professeurs et hommes politiques. Elle a réussi à attirer tous les esprits soucieux d'humanité et de justice, l'élite morale de l'Angleterre. Elle a fait signer par plusieurs centaines de milliers de personnes des pétitions au Parlement. Elle a organisé dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne plusieurs centaines de meetings, dont cinquante ont été tenus à la mairie de la ville, sous la présidence du maire et des autorités. Le ministre des Affaires étrangères anglais, sir Edward Grey, l'a déclaré un jour : aucune question n'a plus vivement ému l'Angleterre depuis trente ans que la question du Congo.

En 1909, la *Congo Reform Association* a continué avec une ardeur encore accrue son œuvre d'information et de propagande. Et elle a essayé de nouveaux moyens d'action. Ses adversaires lui ont souvent reproché de représenter surtout les intérêts matériels des commerçants anglais que le régime de

l'État Indépendant a évincés du Centre Africain. Accusation évidemment injuste : la société comprend parmi ses membres fort peu de commerçants, et dans son Comité exécutif un seul commerçant, M. John Holt. Mais ces intérêts d'ordre économique, qui n'existent pas ou existent peu, l'Association cherche à les créer ou à les accroître, pour donner à son gouvernement une raison nouvelle d'intervenir. Elle souhaite d'inspirer à de nombreux commerçants anglais le désir de trafiquer dans le Centre Africain, comme l'Acte de Berlin leur en accorde le droit. A son instigation, quelques délégués des Chambres de commerce du Royaume-Uni sont allés, le 3 mars 1909, visiter sir Edward Grey; celui-ci leur a déclaré que le gouvernement donnerait son appui à tout commerçant auquel, « ce qu'il est impossible de croire un instant », on interdirait de trafiquer au Congo.

En Afrique du Sud, plus encore qu'en Angleterre, cette réponse du ministre a éveillé l'attention. C'est un chemin de fer sud-africain qui va mettre bientôt en communication avec l'Océan les riches mines de cuivre et les mines d'étain du Katanga. Quand ces mines seront régulièrement exploitées, c'est sans doute une population surtout anglaise et sud-africaine qui y viendra travailler. Il sera fort important alors pour les commerçants anglais de pouvoir trafiquer librement dans cette partie du Congo belge, où la présence d'une population nombreuse, en partie blanche, payée de hauts salaires, exigera une abondance de marchandises variées. Aussi le *Buluwayo Chronicle* a-t-il rappelé récemment le droit de libre commerce accordé par les traités aux commerçants de tous pays dans le bassin du Congo; et il a cité avec faveur la réponse de sir Edward Grey à la députation des Chambres de commerce anglaises.

***

La campagne de la *Congo Reform Association*, secouant l'opinion publique, a amené la Chambre des Lords et la Chambre des Communes à discuter, en de nombreuses séances depuis plusieurs années, la question du Congo; elle a obligé

les ministres à des déclarations de plus en plus nettes, à des actes de plus en plus significatifs[1].

En 1908, le gouvernement britannique refuse formellement de reconnaître l'annexion de l'État Indépendant par la Belgique tant que le régime du travail forcé et du monopole commercial ne sera pas transformé. Il s'appuie sur l'article XXXIV de l'Acte de Berlin :

La puissance qui dorénavant prendra possession d'un territoire sur les côtes du continent africain, situé en dehors de ses possessions actuelles, ou qui, n'en ayant pas eu jusque-là, viendrait à en acquérir, et de même la puissance qui y assumera un protectorat, accompagnera l'acte respectif d'une notification adressée aux puissances signataires du présent acte, afin de les mettre à même de faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations.

La Grande-Bretagne invoque cet article pour exiger de la Belgique, qui acquiert des terres sur la côte africaine, une notification qui la mette à même de faire valoir ses réclamations. La Belgique répond que l'article ne s'applique pas au cas actuel : il n'y a pas prise de possession de terres nouvelles par occupation ou protectorat, mais « transfert d'un gouvernement régulier exercé par des blancs à un autre gouvernement sous le même souverain ». La Grande-Bretagne maintient sa demande et l'explique par le fait que l'État Indépendant, avant de disparaître, se trouvait « en conflit avec un tiers État au sujet de l'exécution de traités conclus avec celui-ci »[2]. Ce dernier argument fortifie la thèse anglaise : il est possible de contester l'application de l'article XXXIV au cas actuel; il n'est pas possible de contester que l'État Indépendant ait violé les articles de la Convention conclue entre la Grande-Bretagne et l'Association Internationale Africaine le 16 décembre 1884 et les articles de l'Acte de Berlin qui l'obligent à maintenir une absolue liberté commerciale dans le bassin du grand fleuve.

Quoi qu'il en soit, à la fin de l'année 1908, le gouvernement anglais exprime avec énergie et netteté sa volonté de ne pas reconnaître l'annexion avant un changement de régime. Le

1. Sur ces débats et ces déclarations avant septembre 1908, voir *le Congo et les Puissances* dans la *Revue de Paris* du 15 septembre 1908.

2. Deuxième *Livre gris* belge n° 2 p. 9, n° 3 p. 12, n° 5 p. 21. *Livre blanc* anglais *Africa* n° 4 p. 3.

mémorandum adressé au gouvernement belge par sir Edward Grey, le 4 novembre 1908, réclame « une immédiate amélioration » du sort des indigènes. Dans le discours du trône, lu à la clôture du Parlement le 21 décembre 1908, le roi revient sur la question du Congo qu'il a abordée pour la première fois en janvier 1908 : il annonce que son gouvernement discute avec le gouvernement belge « les conditions qui doivent sauvegarder les prévisions des traités concernant le territoire en question, quand le transfert à la Belgique sera reconnu ». D'un bout à l'autre de la Grande-Bretagne, dans tous les milieux, l'opinion publique approuve l'attitude du gouvernement : un grand nombre de lords et de députés, d'évêques et d'ecclésiastiques, d'autorités municipales et commerciales, de directeurs et d'éditeurs de revues et de journaux, expriment cette approbation dans une lettre publiée par le *Times* le 23 décembre 1908.

En 1909, changement d'attitude : le gouvernement anglais semble fléchir; ses protestations contre le régime congolais paraissent moins précises et moins fermes. Le discours du trône de février 1909 ne mentionne plus la question du Congo. Sir Gilbert Parker s'en plaint à la Chambre des Communes le 25 février 1909. Sir Edward Grey lui répond que l'Angleterre doit laisser le temps à la Belgique d'améliorer le régime d'une colonie si vaste et si récemment annexée. Il se félicite que les États-Unis agissent, dans cette question, d'accord avec la Grande-Bretagne; mais il regrette qu'aucune autre grande puissance ne se joigne à eux.

Quant à la Belgique, elle résiste avec une étonnante fermeté à la pression du gouvernement britannique et du public anglais. Le gouvernement belge laisse passer quatre mois avant de répondre au mémorandum de sir Edward Grey. Dans le mémorandum qu'il se décide à envoyer le 12 mars 1909, il se borne à maintenir les vagues et insuffisantes réformes déjà promises; il s'abstient de s'engager à accomplir les réformes efficaces que demande l'Angleterre; et il exprime ses volontés sur un ton dont il est impossible de ne pas sentir l'ironie impertinente :

N'est-il pas vraiment superflu aujourd'hui de montrer combien les préoccupations du gouvernement britannique sont peu fondées? Est-il encore nécessaire de répéter qu'en se substituant en Afrique

à l'État Indépendant, issu lui-même de l'Association Internationale, la Belgique a fait siennes les déclarations échangées par cette dernière avec l'Angleterre; qu'elle poursuivra donc avec persévérance le but civilisateur et humanitaire que les signataires de l'arrangement de 1884 avaient en vue?...

Le gouvernement belge espère qu'on comprendra en Angleterre combien il est pénible pour le peuple belge de voir ainsi ses intentions révoquées en doute après les preuves sans nombre qu'il a données de son amour de la civilisation, après les grands progrès qu'il a réalisés et qui lui ont acquis une situation si respectée... Tout son passé est garant de la loyauté de ses intentions actuelles.

Quelques jours après avoir envoyé ce mémorandum, le gouvernement belge prend l'offensive. Le 18 mars 1909, le ministre des affaires étrangères belge, M. Davignon, envoie au ministre de Belgique à Londres, Comte de Lalaing, une dépêche où il se plaint, en termes très vifs, de la *Congo Reform Association* :

Les Belges, à quelque parti qu'ils appartiennent, se demanderont quels desseins se cachent sous cette hostilité préméditée, qui, loin d'attendre les effets de l'annexion du Congo à la Belgique, répand la suspicion sur les actes futurs du nouveau gouvernement. Comment croire que la *Congo Reform Association* ne poursuit qu'un but humanitaire?... Le gouvernement du roi se demande, non sans inquiétude, si de telles agressions, bien qu'elles soient le fait d'un groupe de particuliers et que le gouvernement britannique y demeure étranger, ne sont pas de nature à susciter en Belgique de justes susceptibilités, dont les relations amicales des deux peuples ne seraient pas sans ressentir quelque détriment.

Sir Edward Grey répond, le 24 mars 1909, que le Gouvernement anglais n'a « inspiré » ni « excité » la *Congo Reform Association*, pas plus qu'il n'a cherché à la retenir; il ajoute que sa campagne est « l'écho d'un profond sentiment de mécontentement qui existe dans le pays : rien n'en arrêtera l'expression, ajoute-t-il, si ce n'est un changement de système au Congo, en harmonie avec les obligations résultant des traités ». Puis, dans la note du 11 juin 1909, il maintient que le régime congolais, « tel qu'il est décrit dans les rapports consulaires britanniques et américains », est « indéfendable »; que « cet état de choses ne diffère pas, en fait, de l'esclavage ». Il

demande à nouveau la suppression du travail forcé et des taxes en nature, mais il accepte de ne pas différer la reconnaissance de l'annexion jusqu'à la conclusion d'un accord précis sur la question des terres indigènes.

Sir Edward Grey, s'il ne renonce pas à ses demandes de réformes, essaye cependant de calmer l'opinion publique et l'opinion parlementaire de son pays. Le 27 mai 1909, plusieurs députés critiquent sa politique congolaise. Sir Charles Dilke constate que si le gouvernement n'a pas abandonné sa politique, du moins il l'a suivie avec un excès de prudence. M. E.-N. Bennet se plaint que l'annexion n'ait pas mis fin aux abus, comme l'escomptait l'optimisme du gouvernement anglais : « Nous ne pouvons pas attendre davantage : les limites de notre patience, les limites de notre honneur national sont atteintes. Les Belges se moquent que l'Angleterre reconnaisse, ou non, l'annexion : ce n'est pas là un remède effectif. Le seul remède effectif, c'est la force. » On a vu récemment, par exemple lors du différend italo-turc de 1908, les rapides effets d'un blocus pacifique. L'envoi d'un seul croiseur britannique pour bloquer l'embouchure du Congo, l'occupation du bureau de douane de Boma, mettraient fin immédiatement au régime congolais. (L'idée avait déjà été suggérée en 1904 par lord Lansdowne).

Sir Edward Grey répond en reconnaissant que les rapports consulaires, postérieurs à l'annexion, n'indiquent pas que les abus aient cessé. Il trouve la réponse belge « satisfaisante en ce qui concerne les principes généraux », mais imprécise sur les mesures à prendre : « Ce que nous voulons dans cette affaire, ce sont des résultats. » Mais il repousse délibérément la suggestion de M. E.-N. Bennet. Pour se décider à un blocus, même pacifique, il faut être prêt à faire la guerre. Bloquer le Congo, c'est bloquer un fleuve qui n'est pas la propriété du gouvernement congolais ni du gouvernement belge, c'est s'engager à arrêter des vaisseaux sous pavillon non seulement belge, mais français ou allemand. « *Si cette question était traitée avec précipitation (rashly)*, dit textuellement sir Edward Grey, *elle pourrait faire naître une question européenne à côté de laquelle les questions que nous avons eues à traiter ces derniers mois ne seraient que jeux d'enfants.* »

Sir Gilbert Parker répond, au nom, dit-il, de tous ses collègues, qu'il a entendu le discours du ministre avec « un vif sentiment de regret et d'anxiété ». Comme l'opinion parlementaire, l'opinion publique se montre mécontente. Beaucoup de journaux et de revues condamnent l'attitude trop molle du gouvernement. Le *Morning Leader* soutient qu'il serait difficile d'imaginer un discours moins satisfaisant. Le *Morning Post* affirme que si le gouvernement ne va pas de l'avant, il devra honteusement battre en retraite d'une position qu'il a prise avec l'appui unanime de tous les partis politiques. L'*Oxford Journal* pense que la situation réclame « plus de courage que de finesse, plus de droiture que de diplomatie ». La revue *The Spectator*, généralement favorable à sir Edward Grey, voit dans son discours une preuve de la faiblesse anglaise, et elle en profite pour réclamer plus de vaisseaux et plus de soldats. Un important organe religieux non conformiste, *The Methodist Times*, constate que le discours a fait naître le plus vif désappointement et même un sentiment d'effroi.

Le 22 juillet 1909, en réponse à sir Charles Dilke, sir Edward Grey défend à nouveau sa politique congolaise. Il convient de laisser à la Belgique le temps de manifester ses véritables intentions; il convient d'attendre que le ministre des colonies belges, M. Renkin, actuellement au Congo, en soit revenu, et de savoir ce qu'il compte faire. « Nous avons eu parfaitement raison d'attendre. » Mais « nous ne pouvons pas attendre indéfiniment... Si nous arrivions à la fin de l'année sans une solution, nous aurions à étudier les mesures à prendre pour maintenir les droits que nous confèrent les traités. »

***

L'opinion anglaise a l'impression que la Grande-Bretagne, dans la question du Congo, a reculé. Elle cherche à expliquer ce recul par l'intervention, dans cette affaire, soit de l'Allemagne soit de la France. Qu'a voulu faire entendre sir Edward Grey quand il a dit : « Si cette question était traitée avec précipitation, elle pourrait faire naître une question

européenne à côté de laquelle les questions que nous avons eu à traiter ces derniers mois ne seraient que jeux d'enfants »?

Est-ce une allusion à l'Allemagne? Dans l'état d'énervement où se trouve l'opinion anglaise, beaucoup l'ont cru. Certes, les journaux belges inspirés par le ministère ont jadis proclamé l'Allemagne « la grande protectrice de l'État du Congo » et loué son attitude « des plus correctes en ce qui concerne la reprise [1] »; les journaux officieux allemands ont affirmé le principe de la non-intervention de l'Allemagne dans la question du Congo [2]; le gouvernement allemand a reconnu, sans conditions, l'annexion de l'État Indépendant par la Belgique [3]. Cependant l'organe officiel de la *Congo Reform Association* s'attache à montrer que le recul de l'Angleterre ne peut être attribué à l'intervention de l'Allemagne. L'Allemagne sait que la Grande-Bretagne ne veut pas s'emparer du Congo. Le retour au libre commerce dans l'Afrique centrale selon l'Acte de Berlin servirait les intérêts de l'Allemagne signataire de ce Traité : les Chambres de commerce, les Sociétés coloniales allemandes ont elles-mêmes réclamé cette réforme. Si l'Allemagne voulait trouver dans l'affaire du Congo un prétexte de guerre à l'Angleterre ou de main-mise sur la Belgique, elle pourrait faire naître ce prétexte même si cette question n'était pas posée. Enfin l'Allemagne n'est pas actuellement prête à une guerre maritime contre la Grande-Bretagne : ceux des Anglais qui redoutent le plus l'Allemagne admettent qu'à l'heure actuelle sa flotte est inférieure à la flotte anglaise [4].

Ne pouvant expliquer le recul de leur gouvernement par la pression de l'Allemagne, les dirigeants du mouvement anti-

1. *La Métropole*, organe bruxellois, cité par le correspondant du *Temps*, *Temps* du 2 juillet 1908.

2. Par exemple, note officieuse dans la *Post* du 20 mai 1908.

3. A la séance du Reichstag du 31 mars 1909, le baron de Schœn fait la déclaration suivante : « Nous avons fait savoir, dans une note en réponse à la notification du transfert du Congo à la Belgique, que nous n'avions pas à tous égards approuvé la situation dans l'État Indépendant, mais que nous étions persuadés que la Belgique s'efforcerait de supprimer les abus ».

4. *Official organ of the Congo Reform Association*, juin 1909, p. 207-209, p. 313. Comparer la lettre du secrétaire de cette Association, M. E.-D. Morel, dans le *Morning Post* du 3 juin 1909.

congolais invoquent « le rôle sinistre joué en cette affaire par la diplomatie française ». Si le gouvernement anglais cède à la Belgique, c'est, disent-ils, pour ne pas désobliger la France. Et ils en viennent à critiquer cette *entente cordiale* qui contraint l'Angleterre à sacrifier les exigences les plus nobles de sa politique extérieure :

Le pays a le sentiment encore vague, mais qui se précise peu à peu, que notre politique extérieure va à la dérive, en de secrets et dangereux canaux : dans la seule question étrangère où il ait été bien informé (pas par le ministère), il découvre une faiblesse morale qui est inexplicable : il voit qu'un persistant effort est fait pour empêcher qu'on n'insiste sur les obligations de l'honneur. Des hommes réfléchis commencent à se demander, quand ils jettent un regard d'ensemble sur les événements des deux dernières années, s'il n'y a pas quelque vérité dans ce prétexte qu'on trouve sur les lèvres de presque tous les Allemands, que le programme naval allemand est un programme défensif... Des hommes réfléchis, observant l'effort continu fait pour concentrer l'attention sur l'Allemagne, commencent à se demander quelles compensations, quels avantages le pays obtient, en échange, dans d'autres directions. Ils voient la Russie occupant le nord de la Perse, le commerce anglais chassé du Congo Français, les missionnaires anglais persécutés dans la colonie française de Madagascar, les intérêts anglais méprisés par le gouvernement français en Abyssinie [1].

Ces doutes sur la valeur de l'entente cordiale commencent à se répandre. On peut citer, entre autres preuves, ce fait suggestif. Les étudiants d'Oxford ont récemment mis en discussion la question de savoir si l'*entente cordiale* n'est pas à la fois « inutile et immorale » ; l'étudiant de *Baliol college* qui a soutenu l'affirmative a invoqué à la fois l'affaire du Maroc et la question du Congo. Mêmes inquiétudes dans une partie de la presse. Les *Daily News* du 26 juin 1909 écrivent : « Avons-nous fait comprendre aux Français que la question du Congo est pour nous vraiment vitale ? que leur opposition ou leur indifférence doit faire tort à notre entente ? Allons-nous risquer la guerre pour favoriser leur aventure marocaine sans avoir le droit de leur demander en échange un service bien moins important ? » Si la situation européenne est telle que nous ne

1. *Official organ of the Congo Reform Association*, juin 1909, p. 197, p. 208.

puissions rien faire, dans un cas où nous avons pour nous tous les droits, « nous devons donner une nouvelle base à notre politique européenne ».

Il est grave, remarque justement l'organe officiel de la *Congo Reform Association*, que l'entente cordiale commence à être vue d'un œil moins favorable en Angleterre, dans les milieux les plus réfléchis : « L'entente cordiale avec la France repose, en ce qui concerne ce pays du moins, sur l'approbation populaire. Si cette approbation populaire se retirait, le gouvernement anglais serait incapable de maintenir l'entente pendant un mois. » Et le secrétaire de la *Congo Reform Association*, M. E.-D. Morel, connu pour ses sentiments francophiles, qu'il a exprimés publiquement jadis au moment où la politique de M. Chamberlain allait mettre aux prises les deux pays, — M. E.-D. Morel publie le mot, qu'il a dit, quelques semaines auparavant, à un ministre français : « Si le gouvernement britannique et le gouvernement français, — le premier pour ne pas désobliger un allié, le second avec la double préoccupation d'étouffer un déplaisant scandale et de maintenir son influence en Belgique, tous deux par lâcheté morale, — proposent d'abandonner les races du Congo à leur sort, la question du Congo sera le tombeau de l'entente cordiale[1] ».

***

Il est exact qu'en dépit de l'entente cordiale, le gouvernement français n'a pas aidé la Grande-Bretagne à obtenir de la Belgique la réforme du régime congolais selon les principes libéraux et civilisateurs posés par l'Acte de Berlin.

La République française a signé avec la Belgique, le 23 décembre 1908, des arrangements et déclarations qui règlent le *droit de préférence* de la France sur le territoire de l'État Indépendant, qui précisent sur certains points les limites du Congo français et de la colonie belge, et qui s'appliquent enfin au tarif du chemin de fer congolais[2]. Ces accords constituent une

1. *Official organ of the Congo Reform Association*, juin 1909, p. 210.

2. Par un accord conclu le 23 avril 1884 entre la République Française et l'Association Internationale Africaine, l'Association s'était engagée, au cas

reconnaissance implicite par la France du transfert de l'État Indépendant à la Belgique. Un projet de loi a été déposé à la Chambre des députés française le 3 juin 1909 approuvant ces accords qui, dit l'exposé des motifs, « sont de nature à améliorer les relations entre les deux colonies voisines, solidaires l'une de l'autre à divers points de vue, le Congo français et le Congo belge ». La *Ligue française pour la défense des indigènes du Congo* a vainement demandé, en juin 1908, au ministre des Affaires étrangères de ne pas « se contenter d'avantages territoriaux et commerciaux ». Le *Comité international pour la défense des indigènes du Congo*, qui unit les efforts des associations anglaise et américaine et des ligues française et suisse, a adressé le 3 juillet 1909 une lettre aux députés et sénateurs français, leur demandant de n'approuver les conventions passées avec la Belgique qu'après la transformation totale du régime congolais.

Pourquoi le gouvernement français, dans le différend anglo-belge, prend-il parti contre la Grande-Bretagne pour la Belgique? D'abord pour ne pas jeter la Belgique dans les bras de l'Allemagne. Le correspondant du *Temps* à Bruxelles écrit :

Si l'orientation vers l'Allemagne s'est singulièrement accentuée ces temps derniers dans des milieux belges très influents, c'est surtout en considération de l'attitude anglaise dans les affaires du Congo. Ceux des Belges qui s'efforcent de résister à la poussée germanophile témoignent quelque surprise de ce que la France, si hautement intéressée à ne pas voir la Belgique s'orienter définitivement vers l'Allemagne, n'ait pas cru devoir user de toute son influence à Londres pour prévenir la situation qui se dessine maintenant de plus en plus[1].

où elle déciderait d'abandonner ses possessions, à les offrir d'abord à la France. Ce droit de préférence, la France a promis plus tard de ne pas l'opposer à la Belgique (convention du 5 février 1895). Par l'arrangement du 28 décembre 1908, le gouvernement belge reconnaît à la France un droit de préférence sur ses possessions congolaises en cas d'aliénation partielle ou totale de celle-ci à titre onéreux; et il s'engage à n'en pas faire d'aliénation à titre gratuit. Par la déclaration jointe à cet arrangement, la frontière entre Manyanga et l'Océan est rectifiée, et aussi la frontière dans le Stanley Pool (l'île de Bamou, neutralisée, et les îles septentrionales sont attribués à la France). Enfin le gouvernement belge assure qu'il envisagera avec faveur une réduction du tarif du chemin de fer.

1. *Temps* du 11 avril 1909.

D'autre part le gouvernement français se croit obligé de se solidariser avec le gouvernement belge pour essayer d' « étouffer, comme le dit l'organe officiel de la *Congo Reform Association*, un déplaisant scandale » : le scandale du Congo français. Le gouvernement belge sait que la politique commerciale et la politique indigène du Congo français sont, sur bien des points, identiques ou analogues à celles de son Congo. Il abrite ses méthodes coloniales derrière la force française. La méthode du Congo belge en ce qui concerne les terres indigènes est, disent le mémorandum belge du 12 mars 1909 adressé à la Grande-Bretagne et le mémorandum belge du 12 juin 1909 adressé aux États-Unis, « identique à celle adoptée dans les autres possessions du bassin conventionnel du Congo ». Quand la Grande-Bretagne demande que la question économique posée au Congo, celle de la liberté commerciale, soit arbitrée par le Tribunal de la Haye (mémorandum anglais du 4 novembre 1908), la Belgique ne s'oppose pas en principe à cette proposition, mais elle pose une condition avant de l'accepter : il faut que toutes les puissances ayant des possessions dans le bassin du Congo consentent à intervenir au procès ou à accepter pour leurs colonies l'interprétation donnée par la sentence arbitrale (mémorandum belge du 12 mars 1909). A deux demandes analogues des États-Unis (notes américaines du 16 avril 1908 et du 11 janvier 1909), mêmes réponses de la Belgique (notes belges du 12 juillet 1908 et du 12 juin 1909). La Belgique sait bien que la France fera tous ses efforts pour éviter de soumettre à un arbitrage international la question du Congo français.

Il faut reconnaître que les mêmes méthodes, sauf légères variantes, sont appliquées sur les deux rives du Congo et de l'Oubangui. Les Compagnies concessionnaires du Congo français ont emprunté aux Compagnies concessionnaires du Congo belge leurs procédés pour récolter le *caoutchouc rouge*[1]. Les révélations les plus récentes faites sur le Congo français suffiraient à le démontrer. Le *Courrier Européen*, *l'Action Nationale*, organe de la *Ligue républicaine d'Action nationale*, le

1. J'ai essayé de le démontrer, à l'aide des faits connus avant 1909, dans mon livre *le Congo français, la question internationale du Congo* (Paris, Alcan, 1909).

Bulletin de la ligue française et de la ligue suisse pour la défense des indigènes du Congo ont publié en 1909 une série de documents officiels, incontestables et incontestés, vraiment décisifs. La plupart de ces documents sont empruntés aux rapports rédigés par le service du contrôle local des Compagnies concessionnaires, service créé quelque temps après le retour en France de la dernière Mission Brazza, et, depuis, supprimé, en fait, par M. Milliès-Lacroix, alors qu'il était ministre des Colonies. Le service du contrôle a demandé au ministre, vainement, la déchéance de plusieurs Compagnies : les constatations faites, à ce propos, par le commissaire spécial du gouvernement auprès des Compagnies concessionnaires sont saisissantes. Il signale pour la *Société de Setté Cama* « les exactions et les brutalités » de ses agents à l'égard des indigènes ; pour la *Compagnie de Fernan Vaz* sa « méconnaissance absolue des règles les plus élémentaires de l'honnêteté » dans ses rapports avec les noirs. Pour la *Compagnie française du Congo occidental*, il indique, comme moyens d'action employés, « les voies de fait, les séquestrations, le pillage, l'incendie des villages et le meurtre » ; il cite des faits précis, comme le pillage et l'incendie de vingt villages par un agent blanc de la Compagnie [1]. Dans la *Société de la N' Kéni et N' Kémé*, un inspecteur du contrôle local constate les brutalités commises par un agent sur un indigène nommé Oïo ; le frère de la victime lui apporte « enveloppés de feuilles, une main et quelques doigts ratatinés à moitié pourris, qui étaient, disait-il, tombés à la suite d'un amarrage violent et prolongé. » L'inspecteur décrit ainsi Oïo : « Oïo est d'une faiblesse extrême ;... la main droite n'existe plus ; la main gauche n'a plus que le petit doigt qui menace de tomber lui aussi ; au bras droit et à la jambe droite, les traces blanches de l'amarrage subsistent très nettes. » Cependant un fonctionnaire, chargé d'une contre-enquête, innocente l'agent de la Compagnie et adresse au service du contrôle un rapport où il déclare : « Oïo s'est présenté en bonne santé, *moins ses deux mains perdues*, et d'une façon très allègre. » L'agent de la Compagnie est condamné à 16 francs d'amende [2]. Pour la

1. Documents publiés par l'*Action nationale* de juillet 1909.

2. *Courrier Européen* du 25 février 1909, et *Bulletin de la ligue française*

Compagnie des caoutchoucs et produits de la Lobaye, « deux mots, écrit le commissaire spécial, caractérisent son action : violence allant jusqu'au crime et malhonnêteté allant jusqu'au vol ». Le délégué du gouvernement auprès de cette société ayant signalé « le bond inattendu » de ses bénéfices, le commissaire spécial écrit : « Ce bond inattendu, la société l'a fait dans le sang[1] ». A propos de cette même compagnie, le gouverneur général du Congo français par intérim, M. Martineau, écrit au ministre :

Le procureur de la République à Brazzaville a été saisi par mes soins de tous les crimes ou délits relevés par les inspecteurs, officiers de police judiciaire, contre un certain nombre d'agents de la compagnie susvisée. Je ne dois pas toutefois vous dissimuler que je crains bien qu'il n'en soit de cette affaire comme de toutes celles sans exception où la responsabilité des Sociétés concessionnaires s'est trouvée ou se trouve engagée depuis quatre ans : aucun des agents contre lesquels des faits graves sont relevés ne se trouve plus dans la colonie au moment où s'ouvre l'enquête judiciaire. Cette enquête devient ainsi fort difficile, sinon impossible, et il n'y a en fait aucune sanction aux délits et parfois aux crimes qui sont commis. Cependant ces délits ou ces crimes sont peu contestables, et les renseignements administratifs que je possède et que je vous communique pourraient, à mon sens, la plupart du temps, suffire à prendre des sanctions administratives, non plus contre des individus, mais contre les sociétés elles-mêmes qui ont conseillé ou simplement toléré des pratiques contre lesquelles protestent l'humanité, non moins que les intérêts bien entendus de la colonie et des Sociétés elles-mêmes[2].

Enfin la société de la *M'Poko* a rivalisé de crimes avec les célèbres sociétés belges l'Abir et la Mongala. En 1907, à la suite d'accusations de meurtres portées contre les agents de cette Compagnie, un juge de paix à compétence étendue fut envoyé faire une enquête sur place. M. Pierre Mille résume ainsi les conclusions de cette enquête :

et de la ligue suisse pour la défense des indigènes du Congo, janvier-avril 1909.

1. *Action nationale* de juillet 1909.

2. *Courrier Européen* du 10 mars 1909, et *Bulletin de la ligue française et de la ligue suisse pour la défense des indigènes du Congo*, janvier-avril 1909.

J'affirme, et je ne crains pas d'être démenti, que le rapport de l'enquêteur déclare que *quinze cents* meurtres ont été commis dans cette région par des gardes forestiers noirs au service de cette société; qu'on y avait élevé l'emploi des camps d'otages où l'on enferme les femmes afin de forcer les hommes à recueillir du caoutchouc, à la hauteur d'une institution régulière; enfin, chose effroyable, que ces gardes forestiers noirs s'étant plaints de manquer de viande, on leur livra comme nourriture les habitants de quelques villages! J'affirme de plus que ce rapport est au ministère des Colonies, et que M. Milliès-Lacroix, quand il a reçu le 6 mars 1908, le bureau de la Ligue française pour la défense des indigènes dans le bassin international du Congo, lui a dit en connaître le contenu[1].

***

Tous les amis français de l'Entente cordiale, tous ceux qui voient en elle un gage de paix pour le monde et de progrès vers la liberté des peuples, doivent se préoccuper des doutes que l'élite morale de la Grande-Bretagne commence à concevoir sur la valeur du rapprochement avec la République Française. Pour dissiper ces doutes, ils doivent vouloir que la France s'associe à l'œuvre de justice et d'humanité poursuivie par la Grande-Bretagne et les États-Unis en faveur des noirs du Congo. Mais ils ne peuvent demander la réforme du régime appliqué au Congo belge sans exiger la transformation totale de la politique indigène pratiquée au Congo français.

FÉLICIEN CHALLAYE

1. *La question du Congo français*, par Pierre Mille, *Action nationale* de juin 1909.

PAUL LE NOMADE[1]

XIX

— As-tu enfin lu *Résurrection*? — demanda Paul à sa femme.

— Je viens de finir ce roman, — répondit-elle. — Il y a dedans de jolies idées, de jolis sentiments. C'est bien écrit.

Paul fut déçu. Il attendait autre chose. « Joli »!... « joli! »... ce mot l'indignait. Mais il ne se fâcha point. Marguerite était étendue, avec défense de se lever, de se mouvoir même, pendant sept mois encore, et pas un seul instant elle ne s'était plainte. Elle restait immobile, bien sage, bien douce, comme les poules sur leurs œufs, ce dont Paul éprouvait une stupéfaction respectueuse. Ah! certes, il n'eût pas accepté pour son propre compte une situation pareille, sous aucun prétexte, — qu'on invoquât l'intérêt supérieur de l'espèce humaine, la loi divine, ou la dépopulation de la France et le besoin que la patrie avait de nombreux défenseurs; — tandis que Marguerite se résignait, sans même chercher la moindre raison pour justifier cette épreuve. La femme était décidément admirable. Elle méritait qu'on ne lui parlât jamais avec rudesse. C'est pourquoi Paul s'imposait rigoureusement le calme dans ses entretiens avec Marguerite.

— Mais *Résurrection* contient une morale! — reprit-il.

— Une morale? — s'écria Marguerite, — je n'en vois pas du

1. Voir la *Revue* des 15 septembre, 1er et 15 octobre.

tout! Je trouve ce livre immoral. Il y a un monsieur qui séduit une fille, ce qui est laid, et puis il veut épouser une horrible femme, ce qui est encore plus laid. Les personnages ne sont pas symphatiques : la Neglova est une gueuse et Maskudov un toqué.

Paul rectifia doucement :

— Maslova et Nekhludov... Moi, au contraire, — poursuivit-il, — j'ai été complètement retourné. Il me semble que mes idées ont fait un coude brusque... Donne tort à Nekhludov quand il épouse une fille séduite par lui et poussée ensuite par la misère dans une maison publique; soutiens qu'il se trompe sur la réparation due par lui à cette Maslova : je le veux bien. Mais Nekhludov, un jour, voit quelque part un devoir, et l'accomplit aussitôt, sans hésiter. L'existence qu'il menait lui paraît factice : il en change, il abandonne le luxe, le monde... Quand on découvre un but, y aller tout de suite, sans un regard en arrière, voilà ce qui est beau. Nous autres, bourgeois français, nous ne faisons pas ainsi. Nous divisons notre vie entre deux royaumes : celui de l'action, où règnent la routine, la mode, le respect humain, les conventions, et celui du rêve, que gouverne parfois la justice. Nous pensons à la justice comme à la lune, en l'admirant, en la demandant, mais avec l'arrière-pensée que le moindre geste pour l'atteindre serait parfaitement ridicule... Sais-tu ce qu'il faudrait faire? Nous devrions dépenser, chaque année, de quoi manger, boire, nous loger, nous vêtir, nous chauffer, nous éclairer, soit six ou sept mille francs, deux fois autant qu'un riche ménage d'ouvriers, et donner le reste.

— Quelle folie! — dit Marguerite.

— C'est raisonnable et nécessaire, — répliqua Paul. — Puisque nous sommes, toi et moi, deux êtres humains en face de deux milliards d'êtres humains, la saine arithmétique nous enseigne que notre intérêt vaut tout juste un milliardième de l'intérêt collectif. Donc il faut consacrer à ce dernier ce qui dépasse nos besoins : nous ne pouvons faire moins pour satisfaire, je ne dis pas la justice, mais le bon sens... Donner notre superflu est un devoir strict, je le vois clairement, et cependant je ne l'accomplirai pas. En cela, je diffère de Nekhludov, et voilà pourquoi je l'admire.

— Tes on..., — murmura Marguerite, qui s'interrompit aussitôt. — Non, mon chéri, je ne le dirai plus... jamais... je te le jure!...

Paul, qui avait parlé en appuyant les deux mains sur le bois de lit, de telle sorte que ses doigts étaient bien en évidence, supporta sans broncher l'interjection trop connue et à demi réprimée de sa femme. Il faisait des progrès vers la sérénité. Marguerite, d'ailleurs, se corrigeait un peu avec le temps.

— Que disais-tu? — reprit-elle.

— Qu'il faut donner de notre superflu.

— C'est ce que je fais : je donne beaucoup. Quand je peux sortir, j'ai des sous pour tous les pauvres. Les bonnes sœurs qui viennent quêter ici ne s'en vont jamais sans récolter un ou deux francs. Et puis il y a les ventes de charité de mes amies, dix francs par-ci, dix francs par-là. Si je comptais, je trouverais bien deux billets de cent francs à la fin de l'année. Deux cents francs, c'est quelque chose.

— Sans doute, — répondit Paul, — mais il conviendrait de prélever au moins la dixième partie de nos revenus.

— Tu n'y penses pas! — s'écria Marguerite. — Nous serions appauvris. Je ne veux pas déchoir.

— Déchoir de quoi? — demanda Paul. — Une fois déjà, nous avons déchu, et cela s'est réduit à prendre un domestique à moustaches. Je le regrette, cet Isidore, parce qu'il avait peur de moi... Mais depuis que mes chroniques à la *Lumière* ont réparé notre désastre, François nous honore de sa face de cabotin. Il connaît le style des grandes maisons, et à cause de cela me méprise, je le sens... Comme patron, je déchois.

— Enfin il faut être raisonnable, — repartit Marguerite.

— Nous le serons, — dit Paul. — Nos excès de bienfaisance ne me paraissent pas à redouter. Il y a des choses très fortes qui nous protègent : l'ennui, par exemple, de trop nous singulariser dans notre entourage.

— Ma famille est très charitable! — riposta Marguerite avec vivacité.

— Très charitable : donc, si on l'est plus, on l'est trop. Tu vois bien!... Mais laisse-moi faire : je te promets de ne pas aller jusqu'au scandale.

Ils discutèrent encore. Paul rappela qu'il y avait deux

manières de se vouer au bien d'autrui : guérir le mal ou le prévenir. Lui-même penchait pour les moyens préventifs, tandis que Marguerite préférait soulager la misère. Finalement il fut convenu que, pour le moment, Paul chercherait une famille pauvre et la secourrait avec prudence et modération.

Tâche dont la première partie au moins était bien difficile à remplir : il s'agissait de découvrir des pauvres non professionnels, et cela sans l'intermédiaire des « œuvres », qui changeaient la misère en métier et dispensaient d'initiative les gens charitables.

Quelle démarche entreprendre pour aboutir à cette découverte? Dans son ignorance, Paul restait coi. Les intentions seules le distinguaient de l'égoïste. C'était peu.

Un jour, il eut une surprise : il reçut une lettre d'un nommé Vanchaing, ouvrier ébéniste :

Père de famille de cinq enfants bien-aimés, je viens me jeter à votre bonté que madame de Cenvière, ma bienfaitrice, m'avait recommandée comme un suprême refuge avant son lit de mort...

En consultant ses souvenirs, Paul se rappela cette madame de Cenvière, — une parente éloignée, adonnée à la bienfaisance, habitant la province et qu'il n'avait pas revue depuis une vingtaine d'années : — c'était d'elle ou des siens, évidemment, que Vanchaing tenait l'inspiration de solliciter les Méliande. Et la lettre se prolongeait, mosaïque de phrases ronflantes, incomplètes et sans lien logique. A tout propos s'étalaient de bons sentiments. Madame Vanchaing ne manquait jamais d'être désignée sous le nom d'« épouse chérie ». Il était question des fins dernières : « Adressons nos pensées là-haut, où enfin la vie commencera... » Bref Vanchaing, à peine guéri d'une maladie de poitrine, implorait un secours afin de pouvoir dégager ses outils, remis en gage à un créancier, et faire subsister sa famille en attendant qu'il trouvât du travail.

Ce morceau de littérature affecta Paul défavorablement. Mais, après tout, un pauvre était excusable de vouloir attendrir le bourgeois même par une rhétorique empruntée aux feuilletons. Heureusement, Paul avait appris l'existence de « l'Argus des Œuvres charitables », bureau de renseignements, où l'on faisait des enquêtes sur la situation réelle des

solliciteurs d'aumônes. Il demanda ce qu'on savait de Vanchaing : la fiche de Vanchaing fut excellente. Alors Paul s'en alla chez celui-ci, 118, rue des Allobroges.

Il trouva l'escalier conforme à ce qu'il avait imaginé : tout y était nu, délabré, sale et gras. Comme la sonnette manquait, il dut frapper du poing. Un homme en bon tricot de laine lui ouvrit : c'était un gaillard trapu, osseux, mais de mine peu florissante, et dont les allures avaient quelque chose de compassé. Paul traversa d'abord une cuisine dépourvue de toute espèce d'ustensiles; après quoi, on le fit asseoir dans la pièce suivante, où l'on étouffait par manque d'aération et qu'une odeur intolérable empestait.

— Les enfants — dit Vanchaing — font cuire un peu de fromage sur le poêle : ils aiment ça...

Une petite fille, en effet, remuait le contenu blanchâtre et sirupeux d'une casserole. Elle et ses frères considéraient Paul avec plus d'ennui que de curiosité, comme un de ces visiteurs devant qui la consigne est de rester bien sages.

— Je n'ai même pas de quoi les chausser, — ajouta l'ébéniste. — Eugénie, montre tes bottines.

Eugénie abandonna le fromage et tendit le pied, sans bonne grâce, en ayant l'air de penser : « Toujours la même corvée! »

On causa un peu. Le mal de cœur éprouvé par Paul lui suggérait le dessein de se borner au dialogue strictement nécessaire.

— Voulez-vous voir ma femme? — dit Vanchaing. — Elle est au lit, bien malade.

« Allons bon! » songea Paul, dont cette proposition toute seule augmenta les nausées. Mais il se crut obligé de consentir, sous peine de faillir à son rôle. Il vit une femme couchée et soulevant les couvertures par un dôme qui présageait la venue prochaine d'un consommateur nouveau. Celui-ci déjà semblait soutirer à son profit toute la substance maternelle. Madame Vanchaing avait un visage émacié qui exprimait la douceur et la soumission, et, au grand soulagement de Paul, ses draps étaient propres. Rien, d'ailleurs, en ce lieu n'inspirait la répugnance physique. Il y avait quelques meubles. La misère luttait pour conserver un peu de dignité, ce qui la rendait d'autant

plus attendrissante. Paul en fut ému, — pas longtemps : il se tenait là debout, très ennuyé, faute de trouver les bonnes paroles que les circonstances commandaient, et le fromage continuait de chauffer dans la pièce voisine. Il s'agissait de conclure, à la fin !

A combien se montait la dette garantie par le dépôt des outils et quelle était la ration quotidienne de pain nécessaire à la famille? Des réponses précises furent difficiles à obtenir. Lorsque Vanchaing, pressé et même bousculé, s'exécuta, Paul lui donna de l'argent pour désintéresser le détenteur des outils; on convint d'aller chez la boulangère.

Une fois dehors, Paul respira, — exquise récompense! — et il observa Vanchaing, qui le guidait. Le visage de l'ébéniste paraissait figé, identique maintenant à ce qu'il était au moment de l'arrivée du visiteur. Vanchaing, marchant posément, portait sa misère, non point comme un fardeau qui l'eût accablé, mais comme un vase rempli d'une liqueur dont il importait de ne rien répandre. Il demeura immuable en constatant que son pain était assuré pour un mois et quand Paul, en bon démocrate, lui serra la main.

« Il n'est pas sympathique, — songea Paul. — Pourquoi lui en vouloir, cependant? Je reste en bons termes avec tant de bourgeois peu sympathiques!... » Fallait-il renoncer aux rapports avec les misérables pour des raisons qui n'influaient pas sur vous quand il s'agissait de relations mondaines?

Les Méliande persévérèrent malgré de nombreuses traverses : — Vanchaing était rentré en possession de ses outils, mais les serre-joints lui manquaient, et le reste était rouillé, perdu par un trop long séjour dans une cave; — il reprenait le travail chez lui; — un patron l'embauchait; — il se retrouvait sans ouvrage; — il se remettait à flot; — il s'enfonçait; — le tout avec des complications d'autant moins compréhensibles qu'il s'expliquait davantage.

— Je vous ferai une belle table, — avait-il dit.

— Je n'en saurais que faire, — répondit Paul.

Et il reçut de Vanchaing un tabouret horrible à voir, mais qui le toucha aux larmes.

— C'est acheté au bazar! — s'écria Marguerite.

— N'y a-t-il pas des ébénistes qui fournissent les bazars? —

répondit Paul. — C'est le cas de Vanchaing : au lieu de livrer son tabouret à un bazar, il nous l'apporte.

Plus tard, Vanchaing se prétendit de nouveau réduit à l'impuissance par la tuberculose, et il rendit visite à Paul.

La première chose qu'il fit fut de retrousser son pantalon jusqu'au genou :

— Voyez ma jambe, — dit-il, — est-ce qu'on peut appeler ça une jambe d'homme?

Cette chair, toute pâle sous le charbonnage clair-semé des poils et de la crasse, parut à Paul très anémique.

Vanchaing ajouta :

— Les médecins me trouvent bien bas. Je vais entrer à l'hôpital. Je ne peux plus me traîner. Tous les dix pas, il faut que je m'arrête.

— Voulez-vous que je m'occupe de vous faire admettre dans un sanatorium? — demanda Paul.

— On va m'y mener, dans un sanatorium! — répondit Vanchaing.

— Vous avez dit : « l'hôpital ».

— Oui, monsieur : l'hôpital.

Et des explications embrouillèrent tout. Qu'importait, d'ailleurs? Ce que Vanchaing souhaitait le plus, c'était qu'on assurât la subsistance de sa femme et de ses enfants pendant qu'il serait séparé d'eux.

— Le pain, — suppliait-il, — donnez-leur le pain!

Paul lui certifia qu'ils auraient à manger; après quoi, Vanchaing reparla de ses propres épreuves. Ce fut alors qu'il gâta l'effet de sa jambe en poursuivant :

— J'ai communié hier, cela m'a fait du bien.

Il eut un sourire de félicité intime, assez bien imité, mais qui s'évanouit devant les regards désapprobateurs de Paul : jouer ainsi de la dévotion, cela sentait d'une lieue le mendiant professionnel. Et l'ébéniste se retira, toujours figé dans son maintien d'homme qui portait la misère avec précaution.

Ne fallait-il pas l'excuser encore? Pourquoi des sentiments de piété sincère n'existeraient-ils pas chez un pauvre? et lorsqu'on avait une conviction, pourquoi ne pas en tirer profit? A coup sûr, cela manquait d'élégance, mais, du moment que

l'on battait monnaie, il valait mieux le faire avec la vérité qu'avec le mensonge.

On eut des nouvelles de Vanchaing, qui obscurcirent encore son histoire. Il écrivit de la Roche-sur-Yon qu'il allait passer quinze jours au bord de la mer et qu'on le ramènerait ensuite à Paris, — « car, disait-il, cela ne pouvait toujours durer, on était trop nombreux et les dépenses devenaient considérables... »

Paul le revit, en effet. Vanchaing se dit en bien meilleur état, guéri, même, à condition de ne pas reprendre son métier. Après son bref séjour à Necker, — racontait-il, — on l'avait transporté dans un sanatorium d'où il était parti avec une caravane de tuberculeux sous la conduite de plusieurs médecins. Ce fut alors un voyage de plaisir et sanitaire. On parcourait la campagne en voiture, à six malades par voiture; on s'arrêtait dans les fermes. « Prenez du lait, du pain, à discrétion! » disaient les docteurs, et on leur obéissait.

Vanchaing souriait au souvenir de cette bombance. Paul souriait aussi en songeant : « Quel conte extraordinaire! Necker, le sanatorium, la Roche-sur-Yon, les tuberculeux en goguette avec la Faculté!... C'est à en perdre la tête. Je ne comprends même pas le but de tous ces mensonges. Peut-être Vanchaing s'est-il payé une villégiature à la Roche-sur-Yon avec l'argent que de bonnes âmes et moi lui avons donné... » Mais Paul ne s'attarda pas à exiger des éclaircissements : il était dupé, cette fois, avec une telle évidence, qu'il pouvait se débarrasser de Vanchaing sans aucun scrupule.

Par acquit de conscience, il s'informa aux bureaux de l'Argus, lesquels vérifièrent, comme il fallait s'y attendre, que Vanchaing n'avait jamais été vu à Necker. Vanchaing disparut définitivement de l'horizon de Paul.

Marguerite triomphait :

— Je te l'avais bien dit! Je ne lui ai jamais trouvé une bonne figure, à ton ébéniste. Tu manques de flair, mon pauvre Paul.

Elle célébrait surtout, sans en avoir conscience, une victoire de son esprit conservateur. Pour elle, depuis son enfance, il ne fallait jamais regarder aux sous quand on faisait la charité; mais on ne devait pas prodiguer les pièces blanches à la légère; l'or ne pouvait aller aux pauvres sans passer par la bourse des

quêteurs et quêteuses, représentants d'œuvres que « le monde », cette suprême et vague autorité, avait dûment consacrées. Quant au billet de banque, il lui était interdit de prendre la forme d'aumône. On aurait pu avec assez de facilité induire Marguerite à donner chaque année mille francs en cent fois, mais si on les avait demandés en dix fois, on se fût heurté chez elle à des habitudes invincibles.

Sans l'humiliation qu'elle lui infligeait, Paul eût été ravi. Il n'aurait plus à lutter, en faveur de Vanchaing, contre l'antipathie que celui-ci lui inspirait et contre Marguerite, à être ballotté entre l'intérêt de la paix du ménage qui conseillait de lâcher peu d'argent à la fois, et la conscience qui voulait mesurer les dons aux besoins d'autrui, et la crainte des insistances et la commisération liguées ensemble pour faire donner aux pauvres tout ce qu'ils réclamaient, et la conscience encore dont l'ordre était de procéder à des contrôles sérieux.

Paul songea que, pour atténuer la misère, il valait mieux la prévenir, ce qui porta son attention sur la question sociale. Il résolut de contribuer à la résoudre dans la mesure de ses faibles forces.

XX

On rencontrait chez monsieur et madame Sart un monde bigarré. Tous deux, en raison de leur origine, avaient depuis longtemps un vieux fonds de relations bourgeoises auxquelles étaient venues s'ajouter ensuite les littéraires, artistiques et intellectuelles. Ils recevaient le samedi soir, en hiver, et la réception était précédée d'un dîner.

Il fallait que Paul participât de nouveau à ces corvées, maintenant que Marguerite s'était rétablie après avoir manqué encore une fois la récompense de sa longue immobilité. Il était cependant de plus en plus obsédé par sa récente préoccupation de la question sociale. Dès le premier samedi où il fit sa réapparition mondaine chez les Sart, — c'était en février, — il put ouvrir son cœur à M. Linar, qui faisait partie des convives ainsi que M. Sablonceaux-Latouche, gros industriel, le commandant Montreuil et quelques autres.

Après le repas, au fumoir, Linar aborda Paul.

— Faites-vous une exploration nouvelle? — demanda-t-il.

— Je viens de m'engager dans la question sociale, — répondit Paul.

— C'est le maquis économique! — reprit Linar.

— En effet, je prends le maquis. Demandez à mon beau-père, à mon oncle Montreuil et aux autres personnes présentes si on ne se conduit pas en brigand corse qui prend le maquis, si on ne se met pas volontairement hors la loi quand on se mêle de choses où s'applique l'adjectif « social ».

— Vous exagérez... Autrefois, une chaise sur laquelle je grimpais en faisant pff, pff, devenait pour moi le chemin de fer et me menait de Paris à Marseille. C'était le bon temps. Et vous, avec le mot de « social », vous croyez être en révolte. Ne vous fâchez pas de ce que je vous dis! Moi aussi, je vais au peuple.

— Pour faire joujou?

— Hélas!... Je veux dire que je n'ai plus le pouvoir merveilleux de l'enfance et de la jeunesse. A quatre ans, on change une chaise en locomotive; à trente, on tient la clef du paradis terrestre pour avoir découvert que la société actuelle est imparfaite. Quelle force admirable! Poussé par elle, on ne va souvent nulle part, mais au moins on marche avec joie.

— Vous êtes bien désillusionnant : c'est parce que vous avez mal dîné, peut-être?

A cette question, Linar se mit à rire.

— Il est bien certain, — dit-il, — que nos sentiments sur l'avenir sont réglés par notre estomac. Quand on sort de table mal satisfait, démagogie! catastrophe! rien à faire avec le peuple! Mais si l'on goûte cette euphorie qui résulte d'une belle harmonie culinaire, alors se lève l'espoir magnifique d'un monde meilleur... Il paraît que la détestable cuisinière de madame Sart ne met pas la main aux galas des samedis : non, je n'ai pas mal dîné.

— Mais, — reprit Paul, — presque tout le monde ici dément notre théorie : mon beau-père prédit la mort de la France pour la fin du siècle, M. Sablonceaux-Latouche pour la fin du mois, mon oncle Montreuil pour ce soir. Et cependant ils ont eu l'air de se régaler.

— Peut-être alors craignent-ils que la Sociale n'interrompe

la bonne chère bourgeoise. Et ils ont raison. Ce qui déplaît au prolétariat, ce n'est pas d'être privé de truffes, c'est de voir certaines personnes en manger. Envisagé du point de vue sentimental, tout le socialisme tient en trois mots : « Pourquoi pas moi? » Le bourgeois roule en auto, il prend le frais en été dans une jolie maison de campagne, il a des maîtresses bien habillées, qui sentent bon. « Pourquoi lui, pourquoi pas moi? » songe le prolétaire. Il est très simple, pour nous autres bourgeois, de prévenir ce danger : cachons notre luxe. Que les dames portent leurs fourrures avec le poil en dedans : c'est aussi cher et plus chaud... Mais la question sociale n'est pas seulement affaire de sentiment. Elle est aussi économique. Elle est encore autre chose. Ce problème général se compose de cent problèmes particuliers tels que la solution de l'un contredit la solution de l'autre, de sorte qu'avant d'aborder la question sociale il faut avoir son siège fait, sous peine de méningite.

— A quoi s'intéresser alors? — demanda Paul. -- Je n'ai plus de Dieu. Je suis casé dans la vie et les enfants ne viennent pas. La charité, dont j'ai fait une petite expérience, me rebute. Il ne me restait que la question sociale, et vous m'en détournez.

— Je m'en garderais bien !

— Vous me menacez de méningite.

— En cas d'excès. Or il y a toujours excès à s'occuper de la question sociale dans son ensemble. Mais des questions sociales existent. On peut sans inconvénients s'attacher à une ou deux d'entre elles. Moi-même...

— Que faites-vous?

— Je m'occupe des Universités Populaires.

— Croyez-vous que cela m'intéresse? Qu'est-ce que c'est au juste ?

— Les Universités Populaires...

— Détestables chez des Latins, — dit une voix proche. — Toujours anarchiste, monsieur Linar?

— Et vous, monsieur Pretz, toujours patriote et ennemi de notre race qui est cependant la vôtre? — riposta Linar.

La curiosité de Paul éveillée au sujet des Universités Populaires demeura en suspens. On commençait à voir entrer de

plus en plus nombreux les gens qui venaient « prendre une tasse de thé ». La plupart d'entre eux, après s'être rendus directement au salon, où ils avaient salué madame Sart et abandonné leur compagne, gagnaient le fumoir en bousculant dans une pièce voisine les tables apprêtées pour le bridge. Quelques femmes suivaient la route inverse et paraissaient d'abord dans le sanctuaire des hommes. C'étaient de préférence les plus peintes.

Paul, à qui M. Pretz avait ainsi arraché Linar, se trouva désorienté : il allait de groupe en groupe, s'arrêtait un instant, mais se sentait étranger dans chacun d'eux. Enfin il mit la main sur Albert et lui dit :

— Je ne connais pas tout le monde ici. Quel est ce monsieur au lorgnon jaune, qui a l'air d'avoir deux membranes minces de caoutchouc tendues devant les yeux? Un Vercingétorix aux longues moustaches tombantes. Il cause avec monsieur Linar.

— Monsieur Pretz?

— Oui, je crois avoir entendu ce nom-là.

— C'est un type. Membre de l'Institut, bon à mettre dans toutes les sections, n'est que d'une seule. Une femme légitime, trois filles mal fagotées. Il a une phobie hostile aux Latins; il dit : « latin » comme nous dirions : « infect », et il trouve tout le monde infect... J'ai entendu raconter que cette manie lui venait de ses travaux sur les races.

Et Albert continua de « ciceroner » Paul à travers la collection mondaine réunie en ce lieu.

M. Sart apparut, très agité :

— Tu n'as pas vu Puyfacond? — demanda-t-il à son fils.

Il fit quelques pas sans attendre la réponse, puis il revint presque aussitôt.

— Aide-moi à chercher Puyfacond. Allons! dépêche-toi.

Et Paul dut vaguer de nouveau sans pouvoir s'agglomérer à aucun groupe.

Enfin, comme on annonçait « un peu de musique », il se fit un grand mouvement à la faveur duquel Paul reprit possession de Linar.

— Je regrette — dit celui-ci — que vous ne soyez pas resté auprès de moi : vous auriez entendu monsieur Sablonceaux-

Latouche, qui est venu parler politique avec monsieur Pretz. Il s'est plaint de subir des charges de plus en plus lourdes. Ses affaires, qui lui donnent deux cent mille francs de bénéfices nets, année moyenne, ne lui en laisseront plus que dix mille avec les impôts progressifs, à ce qu'il prétend : d'où il a conclu que ces impôts étaient la ruine de la petite industrie. — « Impôts bien latins ! » a déclaré monsieur Pretz.

— Et les Universités Populaires ? — demanda Paul. — Vous m'aviez promis...

— En effet !... Parlons des Universités Populaires...

— Au bridge, monsieur Linar, au bridge ! — cria-t-on.

Linar dut se hâter, car tous les jeux étaient organisés et l'on n'attendait plus que lui à la table où avaient pris place le commandant Montreuil et MM. Pretz et Sablonceaux-Latouche.

Alors commencèrent pour Paul des vagabondages sans but, entrecoupés de stations à la porte du salon ; après quoi, il finit par venir près de la table où jouait Linar. M. Sart était là, debout, sinistre.

Paul s'approcha de lui comme d'une suprême ressource, Albert s'étant mis à flirter avec une jeune femme.

— Décidément, Puyfacond n'est pas venu, — dit M. Sart.

A cela rien à répondre. Il y eut entre le beau-père et le gendre un long silence.

— Le loup du bois ! — proclama le commandant Montreuil.

— Qu'est-ce ? — demanda M. Sart à l'oreille de Paul.

— Un mot qu'il croit drôle, sans doute. Il en a comme ça pour toutes les occasions de la vie ; mais je ne connais pas ceux qu'il affecte spécialement au bridge : c'est la première fois que j'assiste à une de ses parties.

Comme ils ne pouvait interroger le commandant, trop absorbé, à cet instant, par le jeu, ils cessèrent presque aussitôt de penser au « loup du bois ». Ils ne surent plus de quoi s'entretenir. Paul eut enfin l'inspiration, non point avec l'espoir d'obtenir un renseignement, mais pour mettre une fin à cette gêne, de demander à M. Sart ce qu'étaient les Universités Populaires. M. Sart n'en savait rien.

— Ce sont — dit M. Pretz avec une raideur méprisante — des réunions de bourgeois qui excitent les ouvriers contre la

bourgeoisie. Voilà une idée bien latine! Il faut défendre sa caste.

Venant d'un homme qui tenait la tête fixe et dont les regards s'éteignaient derrière un lorgnon jaune, ces paroles faisaient songer aux oracles antiques prononcés par les simulacres des dieux.

— Oui, — reprit le commandant Montreuil, — la bourgeoisie se suicide après avoir détruit l'armée. Demain nous aurons les Prussiens sur le ventre et la Commune au derrière, et alors, *Finis Galliæ!*

— Parole.

— Puis-je?

— Cette fois ils ont le *trick*, — fit observer M. Sablonceaux-Latouche comme on finissait d'étaler le « mort ».

— Le loup du bois! — s'écria le commandant.

M. Sart, n'y pouvant tenir davantage, s'enquit auprès des joueurs du sens que cachait cette mystérieuse formule.

— Traduisez : « Mais attendez la fin!... » — répondit M. Montreuil, — la faim qui fait sortir le loup du bois... Je dis : « Le loup du bois »; c'est plus court...

M. Sart se redressa aussi brusquement que si une guêpe l'avait piqué. Puis, en se caressant la barbe d'un air sombre, il regarda dans le salon par derrière le brise-bise de la porte vitrée que bloquaient à l'extérieur des femmes assises en rangs pressés.

— Mademoiselle Danne va chanter, — dit-il à Paul. — Elle a une jolie voix. Venez l'écouter.

Paul obéit machinalement.

Après avoir prêté l'oreille quelques minutes, il s'aperçut que mademoiselle Danne prophétisait, sur une mélodie pathétique et banale, la prochaine disparition des rossignols, des lilas, des roses, des pâquerettes et de l'amour.

« Encore des catastrophes! » se dit-il en songeant au « *Finis Galliæ!* » de l'oncle Montreuil. Et, par ce détour, sa pensée revint pour quelque temps aux Universités Populaires, si catastrophiques, suivant M. Pretz. Et il se demanda enfin s'il les connaîtrait jamais. Au moment où il se posait cette question, mademoiselle Danne venait de lancer sa dernière note. Comme certains signes faisaient pressentir la prochaine

débâcle des invités, Paul alla se poster à l'issue de la pièce où l'on jouait. Encore une attente! Et, chose plus grave, madame Linar se planta en faction à côté de Paul.

— Viens-tu, Étienne? — disait-elle; — je n'en peux plus.

— Un instant : nous finissons, — répondait M. Linar.

Il prononça les mêmes paroles à deux autres reprises. Mais, au moment où il se leva, il réclama encore une petite minute, prit Paul par le bras et le conduisit vers la cheminée du fumoir, où tous deux s'accoudèrent.

— Je ne vous ai pas oublié, — dit Linar. — En deux mots, voici l'explication que vous désiriez. Les Universités Populaires sont des réunions du soir où l'on s'efforce de donner aux travailleurs un peu de culture générale. Vous concevez l'intérêt que présente une pareille entreprise...

— De grâce, messieurs! — s'écria madame Linar. — Étienne, je t'assure que je suis morte.

— Vous l'entendez, — fit Linar, — ma femme est morte... Le plus simple, si vous désirez connaître une Université Populaire, est de venir me prendre mercredi soir, à huit heures moins le quart. Je vous mènerai à « l'Avenir Social » : tel est le nom de l'U. P. fondée par la citoyenne Koski, une personne supérieure, mais pas commode... C'est convenu?

— Convenu, — répondit Paul.

XXI

« L'Avenir Social » était situé dans un quatier pauvre, mais en partie neuf. Linar et Paul suivirent pour s'y rendre une avenue populeuse éclairée crûment par des arcs électriques. Ils prirent ensuite une rue latérale où brusquement cessa tout mouvement de foule. De loin en loin, un rond de lumière oscillait sous une lanterne à gaz, et, après de grandes maisons dont les derniers étages étaient dissous dans les ténèbres, des murs s'allongeaient, interrompus par quelques débits, masures enduites jusqu'à mi-hauteur d'un rouge boueux.

On tourna encore. Une porte cochère était ouverte.

— Nous y sommes, — dit Linar.

Et Paul eut au cœur une petite secousse, comme s'il allait

se faire introduire dans un conciliabule menaçant les forces sociales et menacé par elles. L'Université Populaire, astreinte aux plus strictes économies, ne s'annonçait extérieurement par aucune inscription. On voyait au fond d'une cour un rez-de-chaussée éclairé.

Les deux amis, ayant franchi une porte, se trouvèrent près d'une table chargée de programmes. Un jeune homme qui écrivait se leva et serra la main de Linar.

— Je vous présente — dit celui-ci — monsieur Béraut, secrétaire de l'U. P. Monsieur Méliande, mon ami, qui désire assister à nos séances.

M. Béraut, jeune homme rasé de frais, poli, très soigné, avait l'aspect d'un employé nullement misérable.

— Que désirez-vous, monsieur? — demanda-t-il à Paul, — un abonnement au mois, au trimestre ou à l'année?

On se donnait du « monsieur » ici. Paul avait redouté « citoyen », qu'il jugeait une appellation faite pour jouer la comédie démocratique, puisque le même homme traité de « citoyen » dans une assemblée populaire redevenait « monsieur » devant sa femme de ménage.

Paul, pourvu d'un carton bleu qui le sacrait membre de l'« Avenir Social » pour l'année, pénétra dans la salle de réunion. Elle était rectangulaire, basse de plafond. Quatre poteaux énormes s'y dressaient, qui avaient soutenu jadis des transmissions, car ce local avait été naguère un atelier de mécanique.

Malgré cette singularité, Paul n'eut pas le frisson mélodramatique de crainte combinée avec le plaisir qu'il espérait un peu. Cet endroit, qui ne ressemblait nullement à un repaire de perturbateurs sociaux, faisait songer à la caserne, aux temples calvinistes, aux classes de collège, aux salles d'attente des gares pauvres. C'était froid, ennuyeux. Pourtant plusieurs lithographies, toutes pareilles par leurs dimensions et leur facture, attestaient, le long des murs, un touchant effort vers la beauté.

Dans le passage pratiqué au milieu des chaises, une grande femme se tenait debout, tournant le dos. Elle portait un manteau fort démodé qui avait eu des prétentions à la splendeur, — une espèce de dalmatique à franges de jais et couverte de soutache en arabesques.

— La citoyenne Koski! — murmura Linar. — On la désigne du nom de « citoyenne », mais vous ferez mieux de l'appeler « madame », puisque vous n'êtes qu'un bourgeois.

La citoyenne se retourna. Elle avait une figure sèche, des cheveux grisonnants, et ses regards semblaient découvrir des crimes dans le secret des consciences.

Elle accueillit Paul en répondant à peine aux compliments qu'il jugeait devoir lui faire sur l'U. P. On n'eut pas le temps de causer; une lueur tendre, presque amoureuse, s'alluma soudain dans les yeux gris vert de la citoyenne, qui avait observé impatiemment le fond de la salle et quitta ses interlocuteurs sans un mot d'excuse : des ouvriers venaient d'entrer. Mais un homme barbu, à l'air très doux, demeurait auprès de Paul et de Linar.

— Monsieur Artas — dit celui-ci, — est l'auteur de ces lithographies qui décorent la salle. Il se préoccupe avec raison de lutter contre les chromos. Il veut que les belles images ne coûtent pas plus cher que les laides.

— C'est très important, — reprit Artas; — il n'y a même que cela d'important... Si l'on m'écoutait, les Universités Populaires seraient des écoles d'art, des musées, pas autre chose. Croyez-vous qu'on améliore les hommes avec de la science et de la philosophie? Les hommes sont conduits par le sentiment. Vous ne combattrez une passion que par une autre passion. Développez chez les ouvriers le goût de l'esthétique, offrez-leur la reproduction d'un chef-d'œuvre au même prix que le verre d'alcool..., c'est possible aujourd'hui, je l'ai prouvé..., et ils pourront renoncer au verre d'alcool... On donnerait de la joie aux travailleurs si on leur bâtissait des usines et des logis aux proportions harmonieuses, avec un peu de souci de l'ornementation. L'homme heureux devient meilleur. Or, pour la même dépense, l'art égaierait toutes ces choses qui nous attristent dans les quartiers populaires. C'est un préjugé de croire qu'il y ait économie à choisir le laid... Tenez...

Et Artas ouvrit son paletot :

— Je porte un tricot de marin, comme vous le voyez. N'est-il pas vrai que c'est un très beau vêtement? Il me revient moins cher qu'une jaquette avec un gilet, vous me l'accorderez, sans compter qu'il me fera un bien plus long usage.

Le bon artiste laissa quelque temps son tricot découvert. Il triomphait avec un sourire tranquille.

Cependant, comme les groupes s'étaient multipliés et avaient grossi, le bruit des conversations augmentait, ce qui n'empêcha pas une voix perçante de se faire entendre partout en proclamant :

— On va commencer!

Il y eut alors un grand tumulte de chaises remuées, tandis que madame Koski, fendant la presse, atteignait l'estrade, où elle monta comme à l'assaut. Elle promena sur l'assistance un regard dur, et, après une brève attente, frappa la table d'une règle, qui résista par miracle. On fit silence.

— La réunion de ce soir — dit la citoyenne — est consacrée aux études historiques. Le dernier conférencier qui ait parlé sur cette matière, il y a huit jours, faisait le tableau du quinzième siècle en France. Monsieur Gennes va nous parler de la Réforme. Je vous rappelle que...

Madame Koski fit de la précédente leçon un résumé très clair, qu'elle termina en concluant :

— La parole est à monsieur Gennes.

Celui-ci prit la place de la citoyenne. Il s'assit d'abord, tout en appuyant ses bras et en se considérant le bout des ongles. Après quoi, ayant étendu les mains jusqu'au rebord opposé de la table, il discourut.

Paul, qui appréciait les œuvres écrites de M. Gennes, ne trouva aucun intérêt dans sa parole, purement professorale, sans autre qualité. Elle semblait s'adresser à un homme abstrait qui ne fût ni bourgeois, ni artiste, ni savant, ni ouvrier.

— On est en classe, on s'ennuie, — dit Paul à l'oreille de son ami.

Linar ne répondit que par un sourire, et aussitôt il dissimula un bâillement.

On manquait même des distractions que procurent les classes de collège. On n'avait pas la ressource de violer la discipline, puisque nul pensum ne vous menaçait.

Bientôt il fut impossible à Paul d'écouter. Alors il s'occupa du public. Et, en l'étudiant, il songea : « Que viennent faire ici tous ces gens-là?... » Il s'était attendu à se trouver perdu, lui, presque seul bourgeois dans le prolétariat manuel. Or,

tout au contraire, comme il avait pris un veston et un chapeau mou, tenue plus démocratique à son gré, il figurait parmi ceux qu'on remarquait le moins. On voyait même sur les genoux des assistants maints « chapeaux de soie », — chapeaux de soie de professeurs, à la vérité, et qui ne brillaient pas de tous les reflets réglementaires. — Il y avait aussi un assez grand nombre d'employés, jeunes gens pareils à Béraut.

Paul découvrit enfin les ouvriers, qui garnissaient à peine deux rangs de chaises. C'étaient eux les plus attentifs. Ils se tenaient là comme les croyants à l'église pendant un sermon, respectueux, faisant effort pour ne rien perdre de la Parole. Ils pratiquaient avec ferveur leur nouveau culte du savoir et de la raison. Et Paul chercha la force qui les soutenait quand ils peinaient si rudement, après leur longue journée de travail, pour recevoir un peu de culture intellectuelle. Était-ce un élan d'ordre mystique ou autre chose?

Quand se termina la conférence, il y eut d'assez maigres applaudissements. On se reforma en groupes. On parla entre voisins. La question religieuse était discutée dans l'entourage de Paul. Un homme, qui devait être petit patron ou commerçant, disait :

— Moi, je suis matérialiste, absolument matérialiste.

Puis il baissa la voix comme une personne qui va faire part de quelque redoutable secret :

— Ainsi, — poursuivit-il, — je ne salue même pas les enterrements!

Et l'on entendait un jeune employé donner une explication physique de la pensée humaine :

— C'est de l'électricité qui traverse le cerveau. Quand les fils sont coupés, couic! il n'y a plus rien.

Paul dit :

— On débite ici pas mal d'âneries.

— Pourquoi en débiterait-on moins que dans le monde? — répondit Linar. — Celles des salons passent plus inaperçues parce qu'elles ont pour nous quelque chose d'atavique et de familier : voilà toute la différence.

C'était juste. Mais Paul, ayant éprouvé une déception dans son premier contact avec les U. P., conserva une tendance au dénigrement. Toujours résolu à remplir ce qu'il considérait

comme un devoir social, il regimbait contre la forme fastidieuse, mesquine, revêtue ici par ce devoir.

— Je pourrais compléter mon éducation pour un prix vraiment avantageux en suivant les conférences, — reprit-il. — Ce serait peut-être une bonne affaire personnelle ; cela ne rendrait aucun service au prolétariat. Il faut donc que je parle à la citoyenne pour savoir si je peux faire autre chose que d'occuper une chaise dans son local. Je suis pressé : il me tarde bien de respirer un air plus folâtre. Quand donc aura-t-elle fini de causer avec les ouvriers ? Elle confisque le peuple, elle ne veut pas en laisser pour les autres. Il n'y a ici qu'un seul plaisir, se rapprocher des travailleurs, et elle nous en prive ! Car je ne me soucie peu du reste du public, que j'ai bien assez d'occasions de rencontrer ailleurs.

— Touchante naïveté ! — répliqua Limar, — vous croyez au rapprochement des classes ! Elles fraternisent ici comme au théâtre, où les gavroches du paradis et les messieurs de l'orchestre regardent la même pièce : rien de plus ! Si vous tenez à la conversation des ouvriers, montez sur les impériales d'omnibus et déjeunez chez le marchand de vin. Quel intérêt voyez-vous à ce que les prolétaires viennent dans les U. P. pour satisfaire notre curiosité ou chatouiller nos fibres sentimentales et démocratiques ? Apprenons-leur ce que nous savons. Ce sera pour eux un profit possible et pour nous un profit certain : on sait les choses dix fois mieux quand on arrive à les expliquer aux autres avec clarté. Que vous faut-il de plus ?... Allons ! un peu de bonne humeur !

Paul sourit avec effort.

Les ouvriers étaient pressés de partir, autant que lui, mais pour une autre raison : ils avaient envie d'aller se coucher, car le lendemain n'était pas un dimanche. Ils s'esquivèrent l'un après l'autre. Quand le dernier eut disparu, la citoyenne se dirigea vers un petit réduit en planches qui servait de bureau et de bibliothèque et où elle donnait audience.

Les deux amis l'abordèrent. On alla s'asseoir dans le bureau. Paul exprima de nouveau une admiration polie pour « l'Avenir Social », et, comme madame Koski l'écoutait à peine, il demanda, sans autre préambule :

— Quels services peut-on rendre ici ?

— Donner de l'argent et faire des conférences, — répondit-elle.

— J'offre volontiers des conférences.

— Sur quel sujet?... On ne vient pas ici pour parler de n'importe quoi... Ah! ah! Il y a des jeunes gens qui prennent les U. P. pour un gymnase électoral : ils y font leurs exercices préparatoires d'éloquence en flattant le peuple pour le mieux trahir un jour. Mais quand je suis là, ce genre d'exploitation ne réussit pas.

« Bien! — songea Paul, — après la bêtise, c'est le tour de l'impertinence. » Il se contint toutefois par dévouement pour le prolétariat, mais il trouva ce dévouement de plus en plus fâcheux.

M. Linar s'était interposé, de peur que son ami, agacé, ne se prît de querelle avec la citoyenne :

— Monsieur Méliande a été prévenu, — dit-il, — que nous faisions ici une œuvre sérieuse et loyale. Il sait combien vous veillez jalousement à ce qu'elle ne dévie pas, et il vous approuve. Aussi vous pouvez sans inconvénient cesser de le traiter en suspect, à moins que vous ne me soupçonniez moi-même.

La citoyenne sourit :

— Vous êtes susceptible, monsieur Linar, et même un peu injuste. Voulez-vous donc faire croire à votre ami que je ne sais pas apprécier les véritables zèles comme le vôtre?

— Vous avez toujours été bienveillante envers moi, — répondit M. Linar. — Avouez cependant que vous êtes d'un abord sévère pour les bourgeois.

— Il faut tellement se méfier d'eux! — s'écria la citoyenne en levant ses deux mains d'une secousse. — Et des intellectuels, bien davantage!

— Dans quelle catégorie nous mettez-vous? — demanda M. Linar.

Madame Koski prit une voix grondeuse et bonne enfant :

— Allons! allons! ne m'ennuyez pas! Vous êtes dans la catégorie des braves gens, c'est entendu.

La terrible femme, en inscrivant Paul pour une série de trois conférences sur les sciences appliquées, eut l'air d'un gendarme qui signe un procès-verbal. Bien qu'elle fût un peu amadouée,

quelque chose de rébarbatif persistait dans l'expression de sa physionomie.

— Et vous, monsieur Linar, — demanda-t-elle, — quand allez-vous donner la suite des « notions pratiques de droit »?

— Pas avant six semaines : je suis débordé de travail et j'ai un engagement avec une autre U. P.

— Ah! les autres U. P.!... les autres U. P.!...

La citoyenne n'en dit pas davantage.

On se quitta.

— Quelle revêche virago! — s'écria Paul, quand son ami et lui furent dans la rue. — Nous montrons de la vertu à collaborer avec elle!

— Bah! — reprit M. Linar, — c'est un apôtre femelle; et qu'y a-t-il de plus insupportable que les apôtres?... La citoyenne a tous leurs défauts : elle paraît folle, elle est tyrannique, jalouse, furieuse, pleine de méfiance... Vous avez entendu de quel ton elle disait : « Ah! les autres U. P...! » Son grand regret, j'en suis sûr, est de ne pas les régenter; elle déplore secrètement leur autonomie. Si elle a refusé d'entrer au Comité général des U. P., c'est que ce comité, lien fédératif assez vague, n'a aucun pouvoir sur l'administration intérieure ni la constitution de chaque U. P. en particulier. La citoyenne doit donc se contenter de diriger son petit « Avenir Social », où du moins elle est maîtresse, bien qu'elle soit contrôlée par un conseil, par des assemblées périodiques de tous les membres, et soumise à la réélection : car ce parlementarisme n'est que théorique; cela dérange d'assister aux réunions du conseil et aux assemblées, on n'y vient pas. Que la citoyenne en profite pour prendre des allures de despote, c'est certain; on le tolère, parce que, si on ne le tolérait pas, il faudrait la remplacer, et nul ne se soucie d'assumer sa tâche, très absorbante, et dont elle s'acquitte fort bien, en somme. Car elle a aussi les qualités des apôtres. Sa passion pour son œuvre est sincère, véhémente, exclusive jusqu'à la monomanie. De là ses violences et ses exagérations de langage; en particulier, quand elle est sous l'influence de son cauchemar : l'infiltration de la politique dans les U. P. Ce cauchemar a pour origine une crainte sage en principe et quelquefois justifiée en fait... Et la citoyenne donne un magnifique exemple : ses pauvres

économies sont dévorées par « l'Avenir Social »; elle sonne à toutes les portes; elle veillera ce soir, jusqu'à minuit, dans son bureau, pour achever la besogne administrative; après quoi, elle consacrera encore deux ou trois heures, chez elle, à quelque gagne-pain... Voilà pourquoi la citoyenne, malgré ses dehors inquiétants, a obtenu le concours de gens sérieux comme monsieur Gennes. Et, d'ailleurs, peu importe madame Koski elle-même : ce qui importe, c'est le public de « l'Avenir Social » et les conférences qu'il vient écouter.

— D'où sort-elle donc, cette citoyenne? — demanda Paul.

— D'un père d'origine polonaise et d'une mère champenoise, — répondit Linar. — Elle prit homme dans son milieu qui était calme, honorable et bourgeois. Mais, sous prétexte qu'elle a déserté un beau jour le domicile conjugal, on la traite quelquefois d'ancienne cocotte, épithète au moins exagérée, selon moi. Sa fugue l'a brouillée définitivement avec sa caste. J'avoue que l'érotisme passé de la citoyenne, fût-il avéré, ne m'effaroucherait pas. Quand on s'occupe de rénovation sociale, il faut s'attendre à fréquenter des gens de la classe dominante et qui en sont devenus les ennemis. Or ils peuvent s'être révoltés contre elle pour des motifs inavouables aussi bien que par sentiment de la justice. N'est-il pas naturel qu'un bourgeois sorti du bagne se fasse anarchiste ou socialiste? Où voulez-vous qu'il aille? Au temps de la Révolution, tous les fils de famille reniés par la noblesse pour inconduite ou friponnerie, tous les chevaliers des Grieux, tous les cerveaux brûlés de l'aristocratie, ont dû prendre le parti du peuple, faute de pouvoir en adopter un autre. Aussi les Universités Populaires m'ont-elles bien surpris : je n'y ai rencontré que deux ou trois fous. Quant aux criminels de droit commun, je les cherche encore. Voilà qui m'a rendu optimiste.

A ce moment, Paul et Linar suivaient la grande avenue populeuse. Les arcs électriques, par un contraste violent, rendaient plus noire la foule qui coulait comme une rivière de ténèbres. Et ce mouvant amas de corps sombres faisait songer aux âmes prolétariennes défendues par l'obscurité contre les curieux qui cherchaient à les atteindre. Y avait-il une pensée dans ce peuple ou seulement des appétits? Cette énigme atti-

rait Paul. Il prit plaisir à se sentir petit devant la masse de l'humanité et à rêver que, pour une part, infime sans doute, il contribuerait à l'ébranler en travaillant dans les U. P.

XXII

Paul n'avait pas eu de succès à « l'Avenir Social ». Il y avait conférencié avec une telle monotonie qu'il s'était fait bâiller lui-même et avait dû bientôt renoncer à servir le prolétariat par la parole. « Mais, s'était-il dit, pourquoi le regretter? Il ne manque pas de gens capables de parler en public; et j'ai encore un moyen de m'intéresser activement aux U. P., c'est de participer à la fondation de l'une d'elles. » C'est pourquoi il fréquentait au secrétariat du Comité général, centre d'information pour tout ce qui concernait les U. P.

Un matin qu'il y était allé, une femme entra, quelques minutes après lui; le secrétaire la salua du nom de mademoiselle Ratinousse, en ajoutant :

— Voilà longtemps qu'on n'a eu le plaisir de vous voir.

— J'ai été très occupée, — répondit-elle, — et des amis m'ont invitée à passer une semaine à Saint-Chivau.

— Vous avez vu la grève?

— Justement, je venais vous en parler.

Elle fit une narration très sentimentale. La mansuétude et la résignation des grévistes lui inspirèrent des phrases touchantes. Elle répéta plusieurs fois avec émotion que ces pauvres gens s'écartaient toujours sans murmurer sur le passage des tramways. Cela paraissait l'étonner beaucoup. Et sa surprise elle-même était encore plus surprenante, car on ne voyait pas bien quels griefs les grévistes pouvaient avoir contre un tramway en leur qualité de tisserands.

« Une toquée! » songea Paul, qui dut bientôt rectifier ce jugement.

Mademoiselle Ratinousse s'exprimait avec une sorte d'onction, en tenant la tête un peu penchée. Paul eut tout le loisir de l'examiner.

Elle avait la figure faite comme une pomme, ses joues tiraient sur le rouge vineux, et la peau de son front, tendue à

l'extrême, lisse, un peu luisante, ne se fût pas distinguée de sa chevelure sans la couleur de celle-ci, qui était blonde avec des stries pareilles à du chanvre. Mademoiselle Ratinousse portait une petite capote noire et une ample douillette, noire aussi et fourrée de fausse hermine dont quelques poils dépassaient. A partir du cou, l'ensemble de ce personnage faisait songer à une meule de charbon supportée au-dessus du sol par deux souliers. Mademoiselle Ratinousse avait des lunettes. La rencontrant ailleurs que dans les Universités Populaires, centres peu cléricaux, on l'eût prise pour une dévote du genre sucré.

— Où en êtes-vous de vos projets? — demanda le secrétaire. — A propos... je vous présente monsieur Méliande qui rêve aussi de prendre part à une fondation d'U. P.

« Le diable l'emporte! — songea Paul; — pourquoi me lancer dans les jambes cette souris de presbytère?... » Et sa figure se renfrogna. Puis il se dit qu'il ne fallait pas cependant repousser une occasion peut-être unique. En ne la saisissant pas, il allait se condamner à ne plus rien faire que de verser de l'argent de loin en loin. Il serait alors comme Marguerite, qui résolvait la question sociale par l'intermédiaire des ventes de charité, sans même connaître l'existence de cette question.

Mademoiselle Ratinousse vint vers Paul, les deux mains tendues :

— Est-il vrai, cher monsieur? En ce cas, je fais appel à votre dévouement et à vos lumières. Les amis qui m'ont offert leur concours ne disposent que de leurs soirées, ce qui les empêche, malgré leur abnégation admirable, de participer aux démarches nécessaires pour obtenir des fonds, à la recherche d'un local, enfin à tout le petit travail de première organisation. Il nous faut donc des jeunes gens actifs et intelligents, comme vous qui avez déjà déployé tant d'énergie à soutenir les U. P.

— Vous me flattez, — repartit Paul. — Jusqu'ici mes seuls états de services sont trois conférences faites à l' « Avenir Social ». J'ai endormi tout le monde, y compris moi-même. Je ne recommencerai pas.

— Quel dommage! — s'écria mademoiselle Ratinousse. — Je suis sûre que madame Koski est navrée de votre décision.

— Il n'y paraît guère. En tout cas, elle ne m'a pas demandé.

comme elle le fait toujours, si j'avais préparé d'autres conférences.

— C'est parce que vous venez ici trop souvent, — dit le secrétaire. — Elle ne peut pardonner au Comité d'avoir été fondé par d'autres qu'elle. Cette femme voudrait être la maîtresse unique et absolue de toutes les Universités Populaires.

Mademoiselle Ratinousse excusa la citoyenne, une personne de grand cœur, passionnée pour le bien et pour la justice.

— Mais — poursuivit-elle — le monopole de ces qualités ne lui appartient pas. Elle a le tort de ne jamais les reconnaître chez les autres qui, sans la valoir, font cependant ce qu'ils peuvent. Nous sommes tous gens de bonne volonté, n'est-ce pas? nous agissons pour le mieux, chacun dans notre humble sphère. La grande citoyenne compromet l'avenir des U. P. par la discorde que son individualisme suscite entre ces œuvres admirables. Elle est dangereuse, mais ce n'est point avec de mauvaises intentions, et, pour ma part, je ne dirai jamais du mal d'elle.

Ensuite la vieille fille reparla de ses propres desseins. Elle énuméra les personnages inscrits à son comité d'enseignement et dont les noms décidèrent Paul, qui promit son concours, en principe au moins, malgré une répugnance instinctive pour mademoiselle Ratinousse. Alors celle-ci éclata en jubilations, laïques par cette seule raison que Dieu n'y figurait pas. Elle exprima cependant un regret : c'était bien dommage que M. Gennes fût si fort inféodé à madame Koski! Impossible de le partager avec elle. Or aujourd'hui, sans M. Gennes, un comité d'enseignement n'était pas complet.

Mademoiselle Ratinousse prit congé.

— C'est l'Ange des U. P., — dit le secrétaire, avec un sourire d'une ironie contenue.

Il corrigea aussitôt l'effet de ces paroles en ajoutant :

— Mais elle a beaucoup de relations, et des meilleures. Ses qualités d'organisatrice sont remarquables. Vous pouvez marcher.

Et Paul déploya du zèle.

Il visita des locaux qui étaient tous ou trop petits ou trop chers, et, en cherchant des fonds, il n'en découvrit que la rareté.

Quand il rendait compte du résultat de ses courses, l'Ange prenait un air de bonté céleste et s'extasiait : « Quelle persévérance! quel dévouement! » La conversation n'allait pas plus loin... Et Paul sentit bientôt que l'Ange le méprisait. « Excellent jeune homme, — devait-elle penser, — je ne veux pas vous faire de la peine en appréciant tout haut vos démarches; mais elles sont maladroites; vous êtes une non-valeur, dépourvu d'influence, vous n'arriverez jamais à quelque chose que sous ma haute direction... »

— Nous allons avoir une salle superbe, — dit un jour mademoiselle Ratinousse. — La « Cellule communiste du XXVe » est en pleine décadence, une année à peine après sa fondation. Elle a un long bail dont le paiement est assuré d'avance; malgré quoi, elle ne peut plus continuer à vivre : elle nous repasserait ce bail moyennant certaines conditions. Nous nous arrangerons toujours. Si vous consentez encore à nous rendre vos services si utiles et si désintéressés, en allant étudier sur place le local de la « Cellule », dites que vous venez de la part de monsieur Hèque, l'ancien député.

La « Cellule » n'était pas une Université Populaire. On avait institué sous ce même nom de « Cellules » un certain nombre d'associations communistes qui devaient s'étendre à toute la France pour constituer les véritables cellules d'un organisme destiné à réaliser plus tard la Cité idéale. L'Ange exposa cette conception magnifique. Ce fut un discours prolixe, non moins que confus, et dont la longueur empêcha Paul de rien apprendre sur les arrangements projetés.

Mais, comme il conservait toujours son rêve d'intervenir dans la fondation d'une U. P., il ne refusa pas la corvée. Un matin, il alla visiter la « Cellule ».

C'était une grande baraque en bois élevée dans un terrain vague et où Paul pénétra sans rencontrer d'abord personne. Il se trouva dans une salle peu éclairée, d'aspect farouche. On eût dit un théâtre coupé par un plancher à la hauteur des premières loges. Les draperies rouges et sales qui garnissaient le fond de la scène semblaient avoir essuyé le pavé d'un abattoir. On avait arrosé le sol, mais pas uniformément, de sorte qu'il était souillé de larges taches sombres.

Paul éprouva d'abord une impression de dégoût mêlé

d'effroi. Il crut avoir devant lui un parlement socialiste, un lieu où l'on se livrait à une orgie de sang et de vin. Mais Paul ne tarda pas à se ressaisir : « Vestiges de ma première éducation ! » — se dit-il. — On lui avait en effet appris, dans son enfance, qu'il y avait de bons pauvres à la porte des églises et, ailleurs, des pauvres « rouges », naturellement voleurs, incendiaires, assassins, et qui, entre deux révolutions, se préparaient au brigandage par une continuelle ivresse. — Cet enseignement, à la vérité, était celui de défunt M. Méliande, et non celui de sa femme.

Il poursuivit son inspection. Au bout d'un couloir, où il dut marcher presque à tâtons, il trouva une porte qu'il ouvrit. Elle donnait dans une pièce habitée. Une grosse matrone, populacière mais d'aspect bon enfant, assise derrière un comptoir où sa poitrine tombait en coulée d'avalanche, s'entretenait avec un jeune homme à demi ouvrier, à demi artiste. Et entre eux un enfant armé d'une crécelle se traînait, soutenu dans une cage à roulettes.

Paul exposa ce qui l'amenait. Déjà il tirait de sa poche son carnet pour lever sommairement le plan du local de la « Cellule », quand l'autre porte, donnant sur l'extérieur, fut poussée brusquement.

Madame Koski apparut !

— Ah ! ah ! monsieur Méliande, — s'écria-t-elle, — je sais ce que vous venez faire ici. On veut installer une U. P. dans l'arrondissement voisin du mien, à ma porte, sans me prévenir. C'est au moins un manque d'égards, avouez-le.

Paul fit observer que rien n'était encore décidé. On irait peut-être à l'autre bout de Paris. D'ailleurs, malgré la contiguïté des arrondissements, une assez grande distance séparait la « Cellule » de l' « Avenir Social ».

— En tout cas, — reprit la citoyenne, — j'ai autant de droits que mademoiselle Ratinousse à fonder ici même une nouvelle U. P. : on le verra bien !

Mais la matrone, s'étant levée, interposa son corps comme un gabion protecteur entre Paul et madame Koski.

— Citoyenne, — dit-elle, — ne faites pas des grabuges contre ce monsieur : je vous annonce que c'est le citoyen Hèque qui l'envoie.

— Merci du renseignement, — repartit la directrice de l' « Avenir Social ». — Je m'entendrai donc de mon côté avec votre ancien député. Il a lâché la politique pour n'y plus revenir, ce qui permet d'avoir confiance en lui. Je me charge de l'éclairer.

Paul éprouvait une violente envie de répondre vertement à madame Koski. De quoi se mêlait-elle donc, cette insupportable virago? Mais il se contint. Une lutte entre deux puissances femelles comme l'Ange et la citoyenne, ne pouvait qu'être funeste pour l'œuvre au berceau. A toute force, il fallait prévenir ce choc.

— Ni mademoiselle Ratinousse, — dit-il, — ni aucun de ses amis, n'ont l'intention de vous froisser. Vos susceptibilités sont très justes, je le reconnais. Mais vous sentez aussi qu'une bonne entente serait profitable à tout le monde. Voici donc ce que je vous propose : si l'on trouve un local convenable pour notre U. P. dans le XXVe, nous ne déciderons rien avant de nous mettre d'accord avec vous.

La citoyenne, rigide, muette, fixa quelque temps ses regards sur Paul.

— Soit! — répondit-elle enfin. — Mais il faut que mademoiselle Ratinousse prenne elle-même l'engagement dont vous venez de parler.

— Elle le prendra, — répliqua-t-il d'un ton sec, — si toutefois elle m'écoute.

Il y eut encore un silence pendant lequel madame Koski semblait vouloir fouiller jusqu'au fond de l'âme de Paul. Celui-ci laissait voir par sa mine qu'il supportait cet examen avec une impatience voisine de la colère,

— Je note ce que vous m'avez dit, — déclara soudain la citoyenne.

— Notez, madame.

— Faites bien attention, monsieur Méliande. Je vous laisse le champ libre, pour le moment. Cela ne signifie pas que je me laisserai évincer. Je suis sur mes gardes.

Paul s'emporta :

— Sur vos gardes !... Vous me soupçonnez donc !... de quoi, s'il vous plaît?... Mais je n'ai ni le temps ni l'humeur de jouer le rôle d'un prévenu chez son juge d'instruction... Finis-

sons-en!... Je tiendrai ma promesse, et, après cela, mademoiselle Ratinousse trouvera le moyen de s'arranger avec vous si elle a un caractère angélique, comme on l'affirme. Elle ne le trouverait pas que je m'en lave les mains d'avance. Après tout, ces affaires-là ne sont pas les miennes.

— Il y paraît bien! — riposta madame Koski. — Je reconnais le dévouement bourgeois.

Et elle sortit.

— Toujours à grincher, la citoyenne! — fit observer la matrone, — mais faut pas lui en vouloir : elle est une vraie, une pure. Voyez-vous, monsieur, c'est toujours entre amis qu'on se crêpe le chignon!

— Le travail commun n'en va pas mieux! — répondit Paul.

— On se remet bien ensemble après, — fit la grosse commère.

Et elle rasséréna l'humeur de Paul par une philosophie épaisse, mais bien portante, comme elle-même.

Il s'occupa donc avec assez d'entrain de son levé de plan. Puis, ayant terminé cet ouvrage, il se hâta d'aller joindre l'Ange pour en avoir fini avant déjeuner de ces questions d'U. P.

Mademoiselle Ratinousse eut un sourire de sœur tourière quand il lui rapporta la proposition qu'il avait faite à la citoyenne.

— Vous vous êtes un peu avancé, — dit-elle. — Je ne vous blâme nullement, je vous approuve même, bien cher monsieur. J'entre dans vos vues, qui sont comme toujours celles de la sagesse. Le caractère de madame Koski m'est bien connu, et si vous le permettez, je prends sur moi d'agir en conséquence et au mieux des intérêts de notre œuvre bien-aimée.

« La commission est faite! advienne que pourra! » songea Paul en se retirant.

Il se repentit bientôt de ce détachement : du moment que l'on avait pris un dessein à cœur, convenait-il de s'en désintéresser juste à l'instant des crises graves? Aussi, n'entendant parler de rien, fit-il l'effort méritoire d'insister plusieurs fois auprès de mademoiselle Ratinousse sur la nécessité de s'entendre avec la citoyenne.

L'Ange se contentait de hocher la tête, avec son air de reli-

gieuse qui prétend bien exercer sa petite malice, sans se départir de l'onction professionnelle. Tantôt elle disait : « Nous verrons », tantôt : « Tout va bien », mais jamais Paul n'apprenait quoi que ce fût sur les rapports entre l'Ange et la citoyenne.

Il cessa donc de s'en occuper.

Une quinzaine de jours s'était passée lorsqu'il reçut à l'improviste un billet de mademoiselle Ratinousse :

Accourez, venez vite prendre part à notre joie ! Voici enfin l'U. P. constituée. Tous nos collaborateurs acceptent de l'appeler « la Vie Intégrale ». Je vous ménage une surprise à laquelle vous serez bien sensible...

Un rendez-vous était indiqué. Il l'accepta, et, à l'heure dite, il tirait le pied de biche, — un vrai pied de biche, — qui mettait en branle une sonnerie discrète chez mademoiselle Ratinousse. La femme de ménage vint ouvrir. Paul traversa l'antichambre, où un pot de confiture transformé en veilleuse et posé sur le coffre à bois était le seul objet qui pût attirer les regards parmi la nudité environnante. Comme le visiteur connaissait bien l'appartement, il entra sans hésitation dans la salle à manger qui servait de salon. O surprise, en effet! la citoyenne s'y trouvait assise à côté de l'Ange. Elles étaient seules.

Mademoiselle Ratinousse fit à Paul un accueil moins chaud que de coutume.

— Nous devons — dit-elle — une grande reconnaissance à madame Koski pour le concours de monsieur Gennes qu'elle a sollicité en notre faveur et qu'elle a obtenu aussitôt. Monsieur Gennes est si dévoué!

Paul ne répondit rien. Il se demandait par quelles machinations on avait décidé la directrice de « l'Avenir Social » à partager son M. Gennes avec une U. P. concurrente. Il prit place devant les deux femmes, à l'autre bout de la table couverte d'une toile cirée, et résolut d'attendre. Quelque chose de menaçant planait dans l'air de la pièce. Qu'allait-il s'y passer? On l'eût prise pour le parloir d'un couvent très pauvre et très austère. Le carrelage luisait inexorablement sous son enduit rouge; des ronds de sparterie s'alignaient devant les chaises, qui semblaient disciplinées par une règle. Tout cela fit que

Paul conçut une singulière pensée : l'Inquisition laïque le faisait comparaître à un tribunal de nonnes. La condamnation était probable, comme cela se voyait à la figure des juges, sans que l'accusé cependant pût y lire les charges qui pesaient sur lui. Paul, qui se sentait par là tout disposé à une rébellion violente, bandait les ressorts de son âme.

— Vous voyez — dit enfin l'Ange — combien vous vous trompiez sur le compte de madame Koski en m'affirmant qu'elle ne s'entendrait jamais avec nous.

Paul s'attendait si peu à une telle audace dans la défiguration des faits qu'il resta muet de stupeur.

La citoyenne reprit aussitôt :

— Monsieur Méliande m'a laissée comprendre, oh ! très clairement, que mademoiselle Ratinousse ferait toujours comme si je n'existais pas. Inutile de protester, monsieur ! j'ai de la mémoire : je me rappelle votre attitude à la « Cellule », vos réticences suspectes : « Si toutefois mademoiselle Ratinousse veut m'écouter... Il faudrait que mademoiselle Ratinousse eût un caractère angélique pour qu'un accord fût possible... » Voilà vos paroles.

— Maquillées ! — s'écria Paul. — Au reste, mademoiselle Ratinousse a bien un caractère angélique, puisqu'on l'appelle « l'Ange des U. P. ».

Celle-ci, blessée au vif, ne laissa paraître sa colère qu'en inclinant davantage la tête sur l'épaule. Elle riposta :

— Mon habitude est de mépriser les petites plaisanteries que l'on se permet sur mon compte. Si vous me faites souffrir, monsieur Méliande, c'est par la désillusion infiniment cruelle que vous m'infligez aujourd'hui. Je croyais avoir en vous un collaborateur dévoué, mais je suis obligée de reconnaître que, par légèreté, insouciance, ou pour des motifs qu'il me serait trop pénible d'approfondir, vous avez manœuvré de manière à nous brouiller avec madame Koski, et par conséquent à faire échouer notre œuvre.

— Renversante ! — murmura Paul, en croisant les bras et en se détournant comme s'il attestait un personnage invisible.

Mais la citoyenne prit aussitôt la parole :

— Si monsieur Méliande avait agi avec franchise, il m'au-

rait écrit après notre entrevue à la « Cellule »... Rien!... Pas un mot!

— Il m'aurait dit quelque chose de précis, — déclara l'Ange, à son tour; — il s'est tenu dans le vague. Une fois peut-être m'a-t-il insinué qu'une entente serait désirable, en objectant, comme toujours, l'intransigeance de madame Koski. Tout était perdu sans l'inspiration heureuse que j'ai eue de prendre une initiative.

Et les deux femmes se renvoyèrent, comme à la raquette, les griefs qu'elles avaient contre l'accusé. Ce fut un jeu si vif que Paul n'eut pas le temps de placer un mot. Enfin sa colère accumulée fit explosion :

— Laissez-moi parler! J'en ai assez de m'entendre traiter de menteur et de fourbe! Puisque vous aimez la vérité, je la dirai. Mademoiselle Ratinousse désirait le concours de monsieur Gennes, mais la crainte d'affronter madame Koski la retenait. Alors elle a saisi une occasion de me prendre comme bouc émissaire. Une entorse aux faits, et le tour est joué. Jolie manœuvre, mademoiselle! Je suis bon garçon, pas au point d'avoir jamais été votre dupe. Vous condamniez toutes mes démarches à rater afin de les reprendre et de les faire aboutir; cela flattait votre petite ambition, votre petit orgueil, pour employer ce mot de « petit » que vous chérissez tant!... A la rigueur, je pouvais supporter cela. Je n'irai pas jusqu'à endosser l'hypocrisie des autres. Je me refuse à discuter. Les potins de couvent ne sont pas mon fait. Adieu, mesdames. Regrettez-moi. En mon absence, vous serez obligées d'assouvir l'une sur l'autre vos instincts de rosserie.

— Voilà comme les bourgeois bien élevés parlent à des femmes! — s'écria la citoyenne.

— Femmes? si peu! — murmura Paul, entre les dents.

— Laissez-le, chère madame! — fit l'Ange, — plaignons ces gens-là de tout notre cœur, puisqu'ils n'ont même pas les qualités que l'égoïsme de leur caste...

Paul n'entendit pas la suite, car il était déjà dans l'antichambre.

— Cela fait du bien! — se dit-il à haute voix, quand il se trouva dehors.

Il se sentait soulagé. D'homme animal, il redevint homme

philosophe. Il estima que les choses s'étaient arrangées d'une manière providentielle.

« Je n'ai pas à me plaindre, après tout! — songea-t-il. — L'U. P. nouvelle est fondée. C'était tout ce que je voulais. Si je n'avais pas eu la chance rare de tomber sur les deux seules mauvaises pestes qui existent dans ce monde réformateur, il me faudrait par complaisance faire partie d'un conseil, perdre mon temps à la besogne vaine des bavardages administratifs. Comme, d'autre part, je suis inapte à parler en public, me voici déchargé de toutes les corvées sans que ma conscience pâtisse. »

L'œuvre des U. P. ne pouvait perdre de sa valeur par des contingences relatives aux seuls individus. Cette pensée aussi préserva Paul de la désillusion. Même il ne regretta plus d'en être réduit au rôle bête de bailleur de fonds, puisque l'expérience le voulait ainsi.

Et puis, les U. P. n'étaient pas les seules œuvres de perfectionnement social : il y en avait certainement plusieurs autres dont Paul entendrait parler au secrétariat du Comité général, cet excellent centre d'information.

JULES SAGERET

(La fin au prochain numéro).

DETLEV VON LILIENCRON[1]

IV

IMPRESSIONNISME ET SYMBOLISME

Les poèmes d'amour, chez Liliencron, ont une rude saveur de terroir, et les pieds nus de ses amoureuses sont souvent moites du sable des grèves et de la glaise des plaines grasses. C'est qu'il est lui-même un homme de cette terre robuste. Il est la voix de la bruyère du Nord, des plaines de Basse-Saxe, traversées de haies et de clôtures, et où les arbres sont noircis et rabougris par la brise saline. Aucun poète, depuis Heine, n'a mieux connu la mer du Nord, avec sa frange d'îlots innombrables, peuplés de mouettes et de phoques. Cette mer et sa lumière équivoque; ses nuées lourdes comme des outres d'où sortent des torrents, mais qui semblent déverser aussi du soleil terne par leur crible ; ses voiles rouges et blanches qui dansent sur des coques légères, « argentées, comme des souliers de bal »; la montée roulante et insidieuse de son flot qui bat les digues de coups de bélier sourds ; la corne rauque des garde-côtes et la sirène des transatlantiques : voilà ce qui fait le fond lumineux et auditif de son paysage.

Mais s'il aime d'un amour d'enfant ce paysage gris d'argent et cette mer séduisante et meurtrière, cela n'explique pas tout de suite qu'il ait su les décrire. Au pays holste, la faculté verbale et le don de l'émotion lyrique sont rares et ne sont pas

1. Voir la *Revue* du 15 octobre.

anciens. *Holsatia non cantat* : Storm et Liliencron furent les premiers qui infligèrent leur démenti à ce vieux dicton. Mais pourquoi? Le sentiment et l'art du paysage, pas plus en poésie qu'en peinture, ne sont le fait de toutes les époques. Il y faut une sensibilité préparée et un progrès de l'analyse, qui rende possible, une fois rompue la croûte superficielle des aspects convenus et des jugements sommaires, un afflux direct de sensations par où l'homme se trouve en communication plus immédiate avec la vie qui passe. Tourguénieff et Maupassant ont eu ce don au degré éminent. Liliencron est le premier artiste allemand qui ait appris d'eux le secret, dont Annette de Droste avait eu, seule, le pressentiment.

Liliencron construit son paysage, comme ses tableaux militaires, avec un minimum de procédés d'école. L'habitude des notations précises, qu'il prit au régiment, l'a grandement servi. On a dit avec raison que d'abord il trace son terrain comme un croquis d'officier topographe, qui marque les lignes générales, la fuite des plis de terrain, l'emplacement des arbres et des bâtisses. Ce n'est là que la plus simple charpente, mais un éclairage nouveau diversifie à chaque heure du jour ces formes permanentes. Le relief peu accusé de la plaine laisse à l'attention le loisir d'étudier ces modifications colorées et la vie changeante des lueurs. L'attachement même du poète pour sa terre natale aiguise son coup d'œil pour les détails infimes. Cette « bruyère lyrique », où il vagabonde derrière ses fox-terriers, le fusil en bandoulière, il sait qu'elle n'est pas du tout la même sous la pluie printanière qui tombe des nuages spongieux, et sous l'orage d'été qui la fouette de verges soudaines. Il poursuit longuement des études de lune tombante ; il note qu'elle laisse brusquement en évidence les masses noires des bois et les fosses sombres des marécages, attachant une dernière lueur à la pointe des roseaux[2], ou qu'elle s'allonge lentement sur les collines, comme une bête qui rampe par les flaques et effraie les volatiles dans les oseraies qu'elle fouille[3]. Il poursuit la même étude sur le lever de l'aube et les variations du gris, dont elle

1. *Auf einer Brücke*, W., VIII, 51.
2. *Heidebilder*, VIII, 61.
3. *Krischan Schmer*, W., IX, 128.

revêt les arbres et les haies, diffèrent sous la lumière glaciaire des matins de printemps et dans la rougeur lentement pâlissante des levers de juillet[1]. Il sait que son paysage, dans le même hiver, s'imprègne de brouillards, qui se fondent en bruine[2], et s'empâte de brume épaisse, collée et déchirée aux ronces et où s'engloutissent les taches noires des corneilles tourbillonnantes[3]. Il est patient comme un Claude Monet en son effort pour suivre la métamorphose des couleurs dans la fuite des heures. Comme un vrai aquarelliste, il évoque l'infini par un horizon vaste et un ciel immense; mais son premier plan sera un fourré de framboisiers; un coin familier où il puisse étudier les feux du soleil dans les cimes des mélèzes[4]; une touffe d'aubépines et de glaïeuls au bord du fossé[5]; un sentier oublié des hommes sous les haies hautes qui se rejoignent au-dessus des passants.

Tourguénieff, par ses *Récits d'un Chasseur*, lui a enseigné qu'une sensation centrale refoule pour un temps toutes les autres et remplit despotiquement le champ visuel de l'esprit. Liliencron lui emprunte ces effets de clarté naissante et diffuse où se plaquent brusquement sur un fond embrumé une verdure indiscrète, un étang au reflet d'acier, un parterre de tulipes, de lilas blancs, le rouge feu d'un géranium, la feuille unique, mais liserée de soleil, qui demeure seule au sommet d'un bouleau perdu dans la bruyère. Mais surtout, en sa qualité de chasseur, il sait que tout paysage est peuplé d'une foule d'existences animales que le regard profane n'y distingue pas. Elles font partie du paysage et en sont la vie secrète; un peintre déjà saurait que l'automne exige ses hérons alignés qui fendent le brouillard et ses faucons balancés sur les bouleaux dénudés; et l'hiver, ses corbeaux dont l'essaim fait pointillé sur le grésil. Mais ce que le regard du peintre est impuissant à suivre, l'ouïe du poète le distingue. Il sait toutes les voix d'oiseaux, isolées, rêveuses ou terrifiées, qui passent à travers les branches, et il ne conçoit pas le printemps sans les nuages pleins du clairon nocturne des oies sauvages qui émigrent.

1. X, 168.
2. *Heidebilder*, VIII, 62. *Kleine Winterlandschaft*, IX, 31.
3. *Zueignung*, IX, 12.
4. *Der stille Weg.*, VIII, 82.
5. *Ein Erinnern*, IX, 77.

Il sait peindre avec des bruits, et peindre le silence même. Qu'est-ce que la nuit? Ce n'est pas seulement des ténèbres, mais l'absence de toute sensation, excepté peut-être ce bruit de rames régulier qui part du fleuve et qui fait crier les courroies des avirons. C'est cet aboiement qui se tait et reprend, ce bruit lointain de roues qui s'éteint, la trompe du veilleur, la solitude muette, le coup de vent, suivi de silence, et encore le sifflement de la bourrasque. Puis, tandis qu'on croit que se repose la foule des pieds, des pattes, des ailes, des ailerons, agiles dès le jour pour la bataille de la vie, le cri désespéré d'un oiseau égorgé au nid et le sanglot d'un chevreuil qui meurt nous avertit que la même bataille épouvantable se poursuit dans les ténèbres, que les bêtes de proie sont en route, qui marchent à pas sourds. Voilà la nuit du Nord, féroce et froide, comme les sons de guitares mêlés à la chute des fontaines sont essentiellement la nuit italienne.

Liliencron submerge ainsi dans une sensation dominante toutes les sensations d'alentour, réduites par elle. Cette sensation privilégiée est infiniment petite et fixe notre regard le plus aigu, ou bien elle nous enveloppe comme une vague. Mais, pour un temps, la pensée s'y repose ou s'y baigne. Là encore, pas d'interprétation; l'abandon absolu des lignes décoratives, de la logique et du grand style. L'ordre descriptif est déterminé par l'ordre même des impressions. Elles se détachent lentement du fond opaque, indistinctes d'abord, puis se fixent en plaques de clarté et se dissolvent de même. Mais dans cette disparition de toutes les lignes arrêtées, on fait une grande découverte. On a aperçu, non le réel, mais le moi, à plus de profondeur. C'est la conscience que cette poésie, en apparence attachée aux surfaces, pénètre en son fond. Voilà l'importance du langage impressionniste.

Il faut ajouter maintenant qu'il satisfait insuffisamment un autre besoin impérieux de l'esprit, qui est de donner un sens à l'univers et de saisir la direction de ce courant de vie qui s'écoule. C'est pourquoi, par un rythme nécessaire, l'impressionnisme est aussitôt poussé vers le symbolisme[1]. Liliencron a passé, lui aussi, par cette transformation.

1. Voir sur la même nécessité en peinture des pages profondes dans le ravissant livre d'Elie Faure, *Formes et Forces*, Paris, Floury, 1907.

Combien de fois n'a-t-on pas dit de lui qu'il n'est pas un penseur et qu'il se suffit dans son réalisme naïf? Mais n'oublions pas que le fond de sa nature est de rêver. Il est pareil à son héros, Caïus Enewold de Vorbrüggen, en qui l'humour, la vie physique, l'activité, le goût de la joie et des couleurs ne sont qu'une façon d'endormir le penchant méditatif. Or, voici que sa vision même du monde le ramène à la pensée dont il se détournait. Rien à cela de contradictoire, puisque, pour l'impressionniste, le monde se réduit à la sensation qu'il en a et que, dans cette région intérieure, toutes choses apparaissent translucides :

> La plaine s'étalait comme un tissu de verre,
> Tant était cristalline et pure l'atmosphère[1].

Ou plutôt, le poète choisit de préférence ces moments de transparence surnaturelle, où le soleil se lève sur les hêtres, allume une lueur dans chaque feuille et transforme les arbres en vivantes flammes[2]. Il trempe les objets dans une lumière qui non seulement les baigne, mais en ruisselle. Dans une telle lumière, il n'y a plus de réalité banale. Le soir de pourpre efface jusqu'à la poussière sur les souliers des mendiantes endormies.

Ce qui, dans un monde ainsi fait, apparaît comme le réel, ce n'est pas ce qui se montre, mais ce qui se dissimule et ce qu'on devine. Sous les formes et les couleurs, il y a une vie qui se révèle tout à coup, soit que le voile des apparences soit comme tiré pour nous et démasque les profondeurs, soit que des forces, qui se meuvent au-dessous de la surface colorée des choses, viennent à surgir. Un moulin se dessine sur la paroi grise du ciel et tourne. Mais derrière ce moulin, par-delà le bord de l'horizon, un autre moulin géant tourne d'un mouvement pareil : c'est le Temps lui-même qui moud des destinées. Pourquoi la nuit disparaît-elle? C'est que « l'Aube aspire la Nuit dans ses poumons, muette[3]. » Pourquoi quand, le matin, le vent sème des perles de rosée, y a-t-il un frisson qui passe dans la lumière? C'est qu'un monstre se lève, invisible, et s'ébroue et mord le jour, et qui est la Vie. Les

1. *Golgotha*, W., IX, 147.
2. *Frühling und Schicksal*, W., IX, 143.
3. *Frühling und Schicksal*, W., IX, 145.

mots, qui, pour nous, désignent des durées, des instants, c'est-à-dire des abstractions, désignent pour Liliencron des choses concrètes. L'Éternité, pour ce poète du fugitif, est la matière même des choses, et le Temps est le monstre vorace qui se nourrit de cette matière.

Il fallait qu'il en fût ainsi dans une poésie qui désagrège la pensée jusqu'à ses dernières composantes. Parmi ces composantes, il y en a une qui est la substance même de la poésie : ce sont les mots. Mais il se passe dans la conscience du poète impressionniste ce fait insolite : tous les éléments de cette conscience semblent doués d'une vie séparée. Les vocables aussi paraissent vivre fantastiquement, ou du moins enfermer des vivants qui, d'une façon hoffmannesque, parlent dans leur prison sonore. Le sentiment du mystère, qui nous oppressait, prend corps dans des hallucinations verbales. Des mots chargés de sens émotionnel prennent leur vol ou marchent parmi nous sous forme de mythes. Ces formes peuplent ensuite les recoins redoutables de cet univers qui ne nous livre pas tout son secret. Voilà pourquoi, dans les paysages de Liliencron, « des solitudes se jouent avec des silences » et gardent des châteaux perdus au fond des forêts. Des « solitudes alliées à des silences pesants » vivent dans la montagne. Des solitudes belles « planent, les ailes étendues », sur les plaines qu'un cirque de collines protège contre l'intrusion des hommes, et des silences « tissent leur toile » entre les éteules, la moisson faite.

Les animaux ont le sentiment plus angoissé encore de cet inconnu qui rôde autour de nous. Pourquoi le cavalier lancé au trot dans la nuit voit-il les oreilles de son étalon arabe bouger sans cesse, alors qu'il n'y a rien à entendre, ni un jappement de chien, ni un bruit d'atelier, ni un frisson d'arbre? Qu'est-ce qui peut inquiéter le courageux animal? Ce qu'il écoute, ce sont les dangers instinctivement perçus[1], les lamentations qui flottent, les prières, les sanglots, quelques joies aussi éparses : toute la souffrance et toute la tendresse du monde épandue dans l'atmosphère. Tout l'inexplicable que nous expérimentons tous les jours devient tangible

1. *Das Ohrenspiel Abdallahs*, W., IX, 156.

peut-être à cet instinct subtil et à une humble conscience qui explore les régions ténébreuses sous-jacentes au réel.

Parmi ces fantômes si rarement souriants, il n'y en a pas que nous rencontrions plus souvent que la Mort. Et quoi d'étonnant à ce que la Mort soit vivante, puisque le mot qui la désigne est de tous les mots celui qui est le plus sûrement accompagné d'émotion? Quelle puissance plus forte que celle qui met le terme à toute existence? L'imagination de Liliencron voit la Mort assise dans les prunelles du lévrier qui fonce droit sur le gibier, sans se laisser décevoir par ses ruses; et ceux que salue le gnôme have, avide et sûr de sa proie, qui sort de ce regard mortel de carnassier, — fussent-ils la jeunesse et la grâce, comme cette petite comtesse qui galopait près du poète, un jour de chasse, — n'ont qu'à s'abattre dans les ronces. La Mort vit familièrement à nos côtés. Au café, où les commis-voyageurs, les étudiants, les aigrefins jouent aux cartes parmi les chopes et dans la stupeur morne de la tabagie, ne doutons pas qu'Elle ne soit présente, attablée peut-être devant un verre de fine champagne, dandy en redingote correcte; et qui sait si Elle ne va pas saisir à l'envers tout à l'heure une queue de billard, et sévir d'un terrible moulinet sur les crânes des fats, obstinés à faire un si mauvais usage de la vie[1]? Ou bien aux heures de spleen, où l'on caresse du regard un revolver sur la table, un gentleman vêtu à la dernière mode fera son entrée, confisquera l'arme chargée et nous interpellera :

Faquin! de te vouloir mêler de mes affaires.
Eh! ne crois-tu donc pas que plus d'un qui te vaut
Aspire autant que toi à l'éternel repos?
C'est à moi de vouloir et de vous faire signe.
Quant à vous, supportez, d'une attitude digne,
Ce que veut le destin, jusqu'à l'heure dernière
Où mon baiser de fleur vous clora les paupières[2].

Dirai-je que je ne goûte pas beaucoup ce « baiser de fleur », même donné par un gentleman impeccable? et que je n'admire pas ces hallucinations, bien que je ne conteste pas

1. *Stupor*, W., IX, 28.
2. *Der Eine Tag im Jahre*, W., IX, 73.

que Liliencron en ait tiré quelques effets de subtile dissonance? Mais on y sent le procédé, et par surcroit un procédé usé. Les poètes du fantastique romantique, Hoffmann et Heine, évoquaient ainsi les forces mystérieuses de la destinée en silhouettes familières et pensaient que les pires fantômes, s'ils se montrent à nous, nous ressemblent : le diable apparaissait à Heine sous les espèces d'un galant homme. Quoi d'étonnant que la Mort aussi puisse être assise au milieu de nous en habit et en plastron blanc? — Et je n'aime pas mieux ces autres monstres mythologiques, dont Liliencron peuple ses poèmes. Depuis Virgile et Dante, ces personnifications font le guet au seuil des enfers, et les siècles ne les ont pas rajeunies. C'est sur la philosophie de Liliencron qu'elles nous renseignent, et non sur les progrès de son art. Il semble bien aussi que Victor Hugo ait mis hors d'usage, une fois pour toutes, les tropes qui extériorisent en formes animales les attitudes de l'âme. Nous n'apprenons rien que les répugnances du poète, quand Liliencron appelle la Calomnie, l'Envie et la Méchanceté, des louves à langue pendante aux yeux de flamme; quand il assimile à des chacals hurlants, à des bêtes difformes qui suivent à pas silencieux notre traîneau, la Diffamation, la Jalousie, la Mesquinerie; à un poulpe gluant, l'Égoïsme; à un vampire au mufle glacé, la Solitude morale[1]. Mais nous devons nous expliquer qu'il en soit venu à ces allégories de hideur : il les voit réellement avec les yeux de l'âme, qui ne trompent pas. Qu'est-ce en effet que le sentiment du réel si ce n'est une irrésistible adhésion donnée à de certaines impressions, et qui leur confère cette priorité sur toutes les autres, que nous appelons l' « être »? Ainsi les choses de l'âme peuvent surgir, en formes visibles, hors de nous et s'imposer à nous comme des réalités matérielles.

De l'impressionnisme, le passage au symbolisme est donc facile et comme nécessaire : aussi bien, l'impression la plus fugitive flotte déjà sur le courant invisible du sentiment et le symbolise. Mais il y a plus. La sensation présente ne rouvre pas seulement la source des souvenirs; elle ouvre celle aussi des désirs et des rêves; et il se peut alors que la préoccupation

1. *Die Kœnigin Vernunft*, IX, 238.

interne submerge la sensation présente et se substitue, en songes grandioses, à la vision du réel. Il y a ainsi des heures d'hypnose où le silence, la lourdeur de l'air, l'éclat lointain de la mer nous suggèrent obstinément non pas ce qui est sous nos yeux, mais ce qui nous donne le sentiment de l'éternel. Cette transfiguration, qui essaie de trouver un sens à l'existence par le songe, n'est pas le plus heureux, mais le plus grand effort de synthèse et de style que Liliencron ait su demander à son tempérament méditatif. C'est par là qu'il s'apparente le mieux à Richard Dehmel, qui toutefois le dépasse; et il atteint quelquefois à la pensée dionysiaque et chrétienne, à la fois, qui anime les fresques symboliques de Max Klinger. Des indices permettent de penser que là encore la peinture a tracé la voie aux poètes. Mais dans l'histoire du style contemporain, rien n'est significatif comme cette conversion du plus mobile des impressionnistes à la grande composition qui prétend arrêter les lignes nouvelles destinées à suggérer un contenu de pensée éternel. La valeur des grands poèmes symboliques de *Brouillard et Soleil*, si provisoires qu'ils soient en tant que précurseurs d'un style à venir, est dans cette affirmation d'un idéalisme nouveau.

Comme un tableau d'Uhde, *Pietà* est une scène nazaréenne transportée sur le sol allemand : c'est le paysage holste que ce ciel où pendent jusqu'à terre des nuées en loques et cette grève où des vagues indolentes laissent une frange d'écume boueuse [1]. Mais sur ce rivage triste, parmi les coquillages, le poète couche subitement le cadavre du Crucifié, et il penche sur lui la Mère douloureuse, qui se refuse éternellement à comprendre la trahison des hommes envers Celui qui fut tout amour, toute pureté et toute paix. Comment nous étonner de cette apparition puisque, du réel, Liliencron ne saisit que la vision intérieure qu'il en a? L'idéal obsédant prend donc place dans les impressions de l'heure et s'y mêle intimement. La lumière, qui descend et se réfléchit sur la mer, s'épand en traînées de feu et atteint le groupe de deuil. Mais cette vision s'abîme dans une autre flamme. Est-ce une dernière gerbe du soleil sur la mer? Une scène monstrueuse de villes et

1. *Pietà*, W., IX, 131.

de maisons incendiées, de heurts de boucliers, de piétinements de chevaux, de cris de guerre est dominée par ce blasphème vociféré : « Au nom de Jésus! » Cependant la brise caresse les avoines aiguës de la dune, et le clapotis adouci des vagues s'allie aux pleurs qui coulent sans fin sur les traits douloureux de Celui qui est couché là. Victor Hugo a aimé ces antithèses. Mais elles étaient chez lui des protestations oratoires, des discours torrentiels, déchaînés comme des forces de la nature. Chez Liliencron, elles ne sont qu'images muettes, noyées par degrés dans l'émotion qu'elles ont servi à produire.

Son symbolisme est nostalgie de ce qui devrait être, conçu comme la région natale de l'âme. En fresques larges, qui renoncent à toute caractéristique individuelle, il retrace l'existence humaine entière. Mais le spectacle auquel il assiste, du haut du plateau où il arrête sa jument fumante d'écume, est-il si différent de ce qu'aurait su dépeindre le romantisme attardé de Freiligrath? C'est une *Schlacht am Birkenbaum*, traversée d'une moindre espérance. Ce sont des mêlées confuses dans la fumée et dans la flamme, un fourmillement d'hommes féroces qui se massacrent. Parfois un illuminé, avec des gestes de bénédiction, s'élève contre le carnage et la guerre : on le lapide. Parfois une étoile descend du ciel, luit comme un foyer intérieur dans la poitrine d'un mortel et lui confère le génie : cela suffit pour que la foule soit à ses trousses. Et le massacre continue, cruel, inintelligent, sans qu'il y ait de cesse.

Représentons-nous bien l'écueil où se heurte le symboliste. Il ne s'agit plus de décrire ce qui est donné, mais la signification de ce qui est donné aux yeux de l'âme. Immense difficulté d'expression. Liliencron n'en a pas eu raison. Il a beau dresser dans les nuages les donjons, les terrasses et les jardins suspendus de cette *Sündenburg*, du « Château des Péchés » où se réunissent tous les crimes que nous ne commettons pas, mais que nous pensons et que nous couvons dans le secret du cœur [1]. Il a beau, dans le silence gris de l'hiver, faire émerger un paysage de solitude alpestre et des falaises qui surplombent l'abîme, pour y asseoir sur un trône d'onyx

1. *Die Sündenburg*, W., VIII, 212.

rouge une femme pâle et calme, étroitement vêtue de soie couleur d'acier, qui s'appelle la Raison [1]. Aucun de ces langages n'est pour nous convaincre. Aucun d'abord n'est très neuf, ni cette *Pietà* sur la grève, ni ces tableaux de bataille à la Salvator Rosa, ni ces funèbres châteaux forts à la Bœcklin, ni ces personnifications austères qui rappellent Agache. N'y avait-il pas, dans la désagrégation de la pensée, nécessitée par le progrès de l'analyse, d'autre façon d'exprimer le songe intérieur? Liliencron n'a trouvé que ces formes décoratives, vagues, et la symphonie de ces lignes silencieuses. Il reste, de sa tentative, l'idée contestable, mais grande, qui consiste à suggérer des émotions par des images immobiles. Très spontanément Liliencron se rapproche ainsi d'un autre symbolisme, celui de Richard Wagner, qui, de l'émotion musicale, prétendait faire émerger aussi de hautes images qui traduiraient aux yeux le contenu inexprimable de cette émotion.

S'il en est ainsi, c'est cette émotion qu'il faut dégager : car elle est une leçon sur la vie humaine. C'est une philosophie triste, hautaine et courageuse. Elle a des hommes une opinion médiocre, et de la société une opinion pire. Elle se révolte contre l'immoralité présente, jouisseuse, avide, et qui étouffe toute joie dans les hommes qu'elle courbe sous les soucis de bassesse. Liliencron ne se résigne pas à cet exil de la Pitié que nous faisons attendre à l'entrée de nos salons dorés, « pauvre et vendant des roses ». Il ne tolère pas le sybaritisme de nos aristocrates de caste et d'argent. Il a, d'autre part, une haine païenne de l'ascétisme, et c'est pour le décrire qu'il imagine ses pires fictions mythologiques. Il ne sait pas de monstre plus chauve ni plus chassieux que ce Renoncement qui prétend s'interposer entre nous et les joies de la vie, nous séparer des jacinthes en fleur, de la musique des flûtes et des amantes qui nous cherchent. Enfin il ne veut pas de la Solitude morale, dont il eut pourtant le goût si morbide, et il s'en défend comme d'une séduction douce et dangereuse, parce qu'il sait que des monstres habitent son île parfumée d'aromes lourds, des oiseaux géants de Folie, qui nous rongent le cerveau.

1. *Die Kœnigin Vernunft*, IX, 234.

Que faire, pour ne pas s'abandonner au plaisir de la mondanité, ni glisser au renoncement, ni vivre dans la solitude? Il faut lutter, et aussi bien on n'évite pas la lutte : dans la retraite la mieux défendue, les dangers nous traquent. Notre perte, de toutes façons, est d'avance résolue, quelle que soit notre vie. Nous avons le choix de l'action, avec ses risques, ou de la folie décadente, et nous n'avons que ce choix. Ainsi mieux vaut se battre sur le terrain du réel, courir une aventure de guerre qui peut être fructueuse, qui nous donnera parfois la joie des représailles; et comme le conflit est inévitable, il sied d'attaquer pour prendre les devants. Il y a une joie enthousiaste à faire baiser son fer de lance « aux groins adverses » et à marcher d'un talon éperonné sur les crânes épais. La volupté promise à cette vertu militante est celle qu'on enlève à bras-le-corps comme une captive conquise. Mais que notre répit soit court, car il serait lâche de s'attarder. Et surtout sachons que le cœur héroïque est solitaire, comme le cœur méditatif. Il est vain de prier un Dieu et vain d'implorer les hommes. Car Dieu n'est pas, et les cœurs même, que nous aimons et qui nous aiment, ne nous connaissent pas. Une chose est certaine : c'est que nous rencontrerons un jour l'adversaire prédestiné et invincible.

Rien ne montre mieux que cette philosophie combien les langages divers dont s'est servi Liliencron expriment profondément sa nature. Impressionnisme et symbolisme sont des façons de parler qui attestent une attitude de l'esprit et du caractère. Chez Liliencron, l'impressionnisme est justifié profondément par la conviction où il est qu'un cœur humain ne peut se communiquer à personne, et l'individualisme outrancier, qui est la formule de sa morale, n'a pas d'autre explication. Le « dressage de soi par soi-même » (*Selbstzucht*) qu'il préconise ne peut emprunter sa discipline qu'au tempérament de chacun. Voilà pourquoi il faut se jeter dans la vie avec toute notre force et toute notre faiblesse, toute notre dureté et toute notre vulnérabilité. Sa morale n'est pas une morale d'égoïsme, puisqu'elle est hostile à tout ce qui nous étiole, et elle n'est pas une morale d'inertie, puisqu'elle n'espère de repos que dans la grande paix où dorment les morts invaincus. Mais ce qui donne le droit à chacun de choisir sa vie sans écouter autrui,

c'est qu'aucun de ceux qui s'arrogent le droit de nous conseiller ne peut nous empêcher de trouver la tombe qui est d'avance béante. Chacun de nous y va seul, et personne ne s'y couche à notre place. Il appartient donc à chacun de choisir le chemin qui l'y fera aboutir.

Cette morale n'est pas exclusive d'un haut idéal. Il s'agit d'être soi et d'être grand dans son originalité. Or, aucune œuvre n'est plus difficile que celle de former des individus d'élite. Notre conflit interne ne se terminera par la défaite des instincts bas que si nous avons en nous le courage de l'absolu sacrifice, sans impératif précis que celui d'apprendre à affronter tous les risques et de faire grandir en soi une indomptable volonté. L'affirmation héroïque enfermée dans cette poésie, c'est que la lutte des appétits monstrueux cesserait dans le monde si chaque homme seulement savait alimenter en soi une âme pure et un grand courage. Liliencron fait ainsi un acte de foi. Il pose, au dehors, comme loi du monde et comme prévision d'avenir, ce qui est son expérience interne. Mais cette croyance justifie son symbolisme. S'il est vrai que les mouvements de l'âme peuvent servir de représentation exacte au mystère qui vit dans les choses, Liliencron est fondé à nourrir l'espoir qui promet au monde son affranchissement. Sa vision d'artiste lui prescrit cette croyance morale, comme inversement son symbolisme traduisait son humanité.

V

LE POÈME PRINCIPAL : *POGGFRED*

Nul poète n'a parlé avec plus de modestie que Liliencron de la place qu'il tient dans les lettres de son pays. Mais de tous ses ouvrages, celui sur lequel il comptait pour affronter l'avenir, c'est ce poème auquel il a donné le nom du château imaginaire qu'il s'attribuait près des sources de l'Alster : *Poggfred*. Il y a là sans doute une illusion à la fois de sa modestie et de son jugement. L'œuvre de Liliencron survivra tout entier, non pas toujours comme un modèle, mais comme un monument de ce que fut l'art verbal des Allemands à la fin du XIXe siècle.

Le poème de *Poggfred* durera avec cet œuvre, par les mêmes qualités, que déparent les défauts anciens. Mais il est vrai que ce poème résume toute la vie de Liliencron et fait vibrer encore une fois tous les accords de sa harpe intérieure. C'est un *Décaméron* contemporain, une série de nouvelles accompagnées de réflexions lyriques, une grande confession, nonchalante, comme le *Don Juan* de Byron auquel elle ressemble par le ton sardonique.

Je trouve, pour ma part, de la monotomie à l'octave qu'il emprunte à Byron et qui alterne, dans le poème, avec la *terza rima* du Dante, et je sais bien que, ce vêtement lâche, il l'a choisi pour son ampleur, et pour l'aisance avec laquelle on le drape ou le noue à la taille, familièrement ou avec solennité.

Le poète s'interrompt souvent, réclame un baiser à la Muse, comme Musset, simule des hésitations, des reprises, des trébuchades, donnerait un royaume pour une rime introuvable. L'association d'idées la plus vague ou la plus surprenante, qui fut la loi de toute sa pensée, enchaîne les chapitres de cette confidence prolongée, entrecoupée de récits. Mais son poème n'est pas pour cela dénué de plan. Il serpente comme un de ces sentiers solitaires qu'il aimait à mi-côte des collines. Il découvre le pays par aperçus changeants et revient toujours à la cabane cachée dans les troënes, près du petit bois d'ifs qui fut si souvent propice à ses rêves. Sa méditation, non moins sinueuse, repasse, elle aussi, aux mêmes endroits préférés et revient au nid de toutes ses pensées. « On reconnaîtra dans ce poème, dit quelque part Caïus Enewold de Vorbrüggen, l'ironie de la vie. Les temps à venir y retrouveront ce qui fut trop la destinée de notre temps : la misère philistine de notre vie quotidienne, notre hypocrisie sociale, morale et religieuse, notre critique mesquinement lâche de tous les instincts robustes, l'essor incompressible pourtant de l'imagination personnelle, la joie indestructible que nous eûmes de la vie naturelle, des aventures de l'amour, de la guerre, de nos courses sur le globe, mais surtout l'humour souveraine de l'homme qui ne croit qu'en ce monde des sens, et ne compte que sur lui-même[1]. » A ce compte, le livre dit une dernière fois, avec une ironie courageuse et un pathétique discret, les croyances et le savoir,

1. *Leben und Lüge*, W., XV, p. 270.

l'amertume et l'espérance de Liliencron. Il nous montre l'humanité d'à présent reflétée par une conscience d'homme libre. Il nous offre tout ce que peuvent nous enseigner sur les choses de cette terre les impressions d'un délicat, et ce que peut nous en promettre la vision symbolique d'un moraliste difficile.

L'idée de Liliencron dans ce poème, c'est que la vie humaine est une végétation superficielle de notre planète, et il a voulu décrire la croissance de la race holste. Il montre comment la presqu'île et sa mer l'ont faite, comment à son tour la race a pétri jusqu'en son fond le limon natal, au point qu'il ne reste de la forêt vierge des premiers âges qu'une tache voisine de Poggfred, et que, de l'ancien marécage desséché, a pu germer à la fois cette ville monstrueuse de Hambourg, qui dresse à l'horizon sa forêt de cheminées et de mâts, et ce petit ermitage fleuri, où vit le plus retiré des poètes. Sa poésie même apparaît de la sorte comme une efflorescence de cette terre de Basse-Allemagne et j'ajouterai tout de suite que, par cette idée, voisine du réalisme d'un Taine ou d'un Zola et formulée par Gustave Freytag aussi, dans ses *Tableaux du passé allemand*, le poème de Liliencron appartient à une génération qui n'est plus la nôtre. On en aimera surtout, je crois, quelques coins de verdure plus écartés encore que tout le reste de sa route indécise, et où il se réfugie pour tirer de son luth quelques accords plus déchirants ou plus intimes.

Mais il faut bien que son inspiration, une fois le thème général admis, retrouve les motifs de ses plus anciennes ballades. Ce sera de nouveau, sur la côte holste, le débarquement des Vikings vêtus de cuir de phoque, et qui jouent aux dés le butin de leurs aventures byzantines. On reverra les Wendes dont les idoles monstrueuses, sculptées à même le roc, semblent des collines où les chèvres viennent brouter la mousse. Le Holstein médiéval revit : les caravelles de Lübeck saluent de leur grand pavois des rois tragiques, assis dans leur douleur octogénaire. La foudre de la destinée frappe les races féroces des chefs de clan. Les thèmes shakespeariens d'autrefois reviennent, en *leitmotiv* sombre. Ce sont les six fils de Jean II qui jettent leur père au cachot pour lui ravir son royaume et que la Némésis atteint : Alf, après qu'il a souillé la fille de son frère et qui tombera sous la hache vengeresse ; Hartwich

qui poignarde son propre fils, page tendrement attaché à l'ennemi mortel; tous atteints de la même fureur ancestrale. Nul doute que ce ne soit là le sol et l'hérédité forcenée que Liliencron dut discipliner à Pellworm et la fureur du sang qui fait aujourd'hui encore que des frères, après trente hivers passés dans leur chalet enfoui sous la neige, subitement, pour une femme, décident la rencontre sur la grève et le duel à coups de hache dont aucun ne reviendra vivant[1].

Mais la tendresse aussi a son histoire. Il suffit d'une petite princesse wende pour arrêter le chrétien fanatique, venu pour briser les dieux barbares. Une nuit de juin submerge de désir l'apôtre juvénile et le jette dans les bras de la païenne. Faut-il penser que les exhalaisons fiévreuses, qui émanent de la terre printanière et éveillent le désir, l'emportent fatalement sur la résistance de l'esprit? Non. Car le temps vient où le chagrin silencieux, dont périt l'épouse de Vulwoldus Poggwisch, suffit à faire des miracles, et sa voix, qui chante, surhumaine, après sa mort, dans les orgues de l'église voisine, suffit à convertir le cœur de l'époux incrédule. Et l'art sera plus puissant encore sur les cœurs, puisqu'une vierge de haute lignée, une Heilwig Wohnsfleht, se donne par admiration à ce Battista Rovero, disciple du Titien, venu de Venise pour décorer son cloître. Mais ne sont-elles pas de la même race, les amoureuses d'aujourd'hui, éprises d'un poète, celles que Liliencron retrouve, écroulées de repentir aux pieds de la Madone et qui gardent encore dans leurs cheveux les violettes de leur péché[2]? et celles qui le suivent, travesties en pages, jusque dans les pires coupe-gorges? Dans cette population d'assommoirs de banlieue, revit la passion barbare des Vikings pour qui une femme est un butin de bonne prise. Et c'est la dispute et le coup de couteau dans le sein blanc de l'enfant :

Je suis seul à présent, sur la table banale
Mon page, aux lèvres pâles, est étendu,
Parmi les dés, parmi les jeux de cartes sales,
Dans les flaques de bière et d'alcool répandu.
Dans l'amas des tessons, dans cette flétrissure
Immonde; et nul secours possible. Avec son sang,

1. *Frerk Frerksens Werft.* (Poggfred, chant XIX).
2. *Poggfred,* chant XX.

Sa tendre vie à flots coule de sa blessure,
Et sur mes yeux je sens qu'un voile noir descend[1].

Dans une série de contes sanglants et d'idylles tendres, le poète passe une dernière fois en revue les aventures réelles ou imaginaires de sa vie. Sa virtuosité s'amuse aux difficultés d'un babillage qui s'attarde et marivaude, ou bien son style télégraphique se promet de battre le record de la concision dans une nouvelle, ramassée en une strophe :

Palais de banquiers. Les patrons fort occupés
Au loin. Tous les valets sortis. Une soubrette
Tout juste : « Viens! ce soir! Huit heures! suis seulette! »
Je vins. Le grand salon. Cour d'amour. Canapé
Forme Bismarck. Assauts très osés et très tendres.
Cris en mineur. Baisers, autant qu'on en peut prendre.
L'aube; puis le départ du visiteur nocturne.
O grâce! et long retour au logis taciturne[2]!...

Mais ce n'est plus la fatuité de l'amant jeune et toujours heureux; c'est une pensée mouillée de larmes qui se reporte sur les heures ferventes du bonheur d'autrefois, et puis c'est un long autodafé de tous ces souvenirs d'amour, et la plus surprenante apologie du mariage, jointe aux protestations de respect pour celle dont il a fait la châtelaine de Poggfred :

Au fait, oui! parlons net! trève à tant de faconde!
Je veux glorifier le bonheur des époux.
Dire qu'il est l'îlot rêvé, le recoin doux,
Et que, dans quelque endroit qu'un tel foyer se fonde,
Il est pour les amours un refuge certain[3].

Quel pédantisme lui reprocherait ces contradictions? Il sied à sa philosophie de rêver l'éternelle tendresse et de prévoir l'antagonisme éternel, de se promettre la pureté du cœur, sans savoir à qui confier ce cœur volage, de confesser tous ses torts et de réclamer le droit d'y retomber, puisque notre bonne résolution ne peut naître que de toutes nos erreurs.

1. *Poggfred.*, W., XI, 43.

2. *Poggfred.*, W., XI, 152. On peut redire tout cela des ballades contenues dans son recueil posthume (*Gute Nacht*) qui vient de paraître. Elles sont au niveau de ce qu'il a fait de mieux, mais ne sont pas d'une qualité nouvelle.

3. *Ibid.*, W., XII, 180.

Sa méditation repart constamment d'un souvenir réel en conflit avec un rêve. Il a dit du souvenir qu'il est « un sépulcre plein de larves qui refusent de mourir ». Son livre fourmille de tous les fantômes qui soulèvent ainsi la dalle funèbre. De nouveau ce seront les souvenirs de guerre, les charges de cavalerie, les heurts des poitrails dans les épis gluants de sang, les collines couronnées de gabions, qui crachent de la mitraille, et, dans la fumée, la descente du soleil indifférent aux massacres, tandis que de tous les cadavres ruisselle la sève chaude qui féconde la terre avec de la vie humaine. Il faut donc que retourne à la poussière, par le meurtre, l'humanité qui en est sortie par l'amour. Voilà le fait inexplicable et nécessaire dont aucune vision nazaréenne ne peut nous consoler. Et Jésus lui-même, l'Homme frêle et pâle et si doux, qui passe dans ce poème traînant la croix, pleurant des larmes qui coulent « au dedans de son âme », est impuissant à nous apporter une parole de réconfort, puisqu'il n'est pas lui-même un libérateur, mais une victime.

Une affirmation, non plus hautaine et désespérée, comme chez les byroniens d'il y a quatre-vingts ans, mais résignée et forte, attache à la terre les esprits de la génération de Nietzsche. Liliencron est de leur nombre. C'est pourquoi il me paraît que le fantastique dont se mêle son incroyance, surtout dans son poème de *Poggfred*, est une rechute et une faiblesse morale. Liliencron n'a eu foi en aucune immortalité dans l'au-delà. Mais il pense que nous venons d'une étoile meilleure, où nous fûmes heureux avant de naître et où une nostalgie invincible nous rappelle. Il aime à se figurer que des habitants de ces astres inconnus nous entourent d'une façon mystérieuse et perceptible[1]. Il ne s'étonnerait pas de se trouver en face d'un habitant de Sirius ou de Mars, et il a poursuivi dans son poème ce jeu d'une fantaisie qui fut très mêlée de superstition. C'est la plus notable fêlure de ce charmant esprit. Ne discutons pas. Ne lui objectons pas que sa race ne vient pas du sol de Schleswig-Holstein, si elle vient d'Aldébaran, et ne lui faisons pas un grief de ses caprices. L'École naturaliste française a eu des aberrations pareilles. Les Rosny ont leurs

1. C'est la croyance aussi de son Caïus Vorbrüggen. *Leben und Lüge*, 279.

Xipéhus et ces monstres invisibles qui rampent dans un espace à deux dimensions. Maupassant a son Horla, qui rôde inaperçu des yeux, mais reconnaissable à ses faits et gestes, et qui prend, d'étoile en étoile, son essor effrayant. Chez Maupassant, ces hallucinations trahissaient les premières atteintes du mal mortel qui a rongé sa pensée : il y a parfois chez Liliencron une prédominance pareille de la faculté du fantastique. Mais son obsession, raisonnante et nourrie d'abstractions, lui fournit des thèmes dont la valeur imagée est médiocre.

Notre pensée suit sans conviction le messager de Sirius, ravisseur d'une âme d'enfant et qui s'élance avec elle, de gouffre en gouffre et d'ombre en ombre, pour aborder, dans les astres, les cycles infernaux où les vices des hommes trouvent leur châtiment. On a cité à titre de justification l'exemple de Dante, et je ne sais guère de plus lourd pavé, sous lequel on puisse écraser notre poète. Non seulement parce que le poème de Dante fut la synthèse totale d'une pensée qui est périmée avec son siècle; mais parce que rien ne ressemble moins au Dante que ces cycles sardoniques ou sentimentaux où Liliencron enferme le souvenir de tout ce qu'il hait et de tout ce qu'il a aimé. Il est amusant de le voir coudre dans des sacs balancés aux arbres d'une étoile lointaine les grands taciturnes, et les grands génies de la Prudence, exécrés de lui, le vieux Moltke y compris ; il est touchant de le voir pleurer aux pieds des trônes de bronze où dorment, couronnées de pavots pâles, ses maîtresses mortes à seize ans. Des astres jumeaux recueillent les cœurs chastes et les âmes d'élite victimes du destin : ce sera son tribut à la chasteté. Mais on ne peut se défendre de penser que ces développements trahissent déjà la lassitude. En vérité, dans ce poème traînant, on reconnaît quelque chose de la vieillesse de Gœthe, si hautement sage, mais parfois loquace, intempérante dans son didactisme et trop encline à revêtir sa pensée d'images empruntées. Ce parallèle ne saurait offenser aucune mémoire.

Je sais que *Poggfred* est fait de pièces jointoyées peu à peu et dont quelques-unes, fort anciennes, sont de la période de débuts et de pleine sève. Mais dans le travail négligent des sutures, n'y a-t-il pas aussi les mêmes indices de fatigue? Et j'ajoute que dans l'inspiration même il se marque du découra-

gement. Jamais la résignation du poète ne fut teintée de plus de douleur que dans ces pages de *Poggfred*, où il affirme l'éternelle brutalité naturelle. Jamais il n'eut d'accents plus suppliants que dans cet appel à la Paix qu'il sait chimérique [1]. Si l'âge a calmé ses passions, ses illusions mêmes sont plus tristes. C'est un mélancolique courage que d'affirmer la seule certitude de la mort dans le mystère universel.

Dans ce flux et dans ce reflux des énergies universelles, où il ne semble possible de discerner ni un but ni une marche, n'est-il pas vain de vous dire qu'il faut « être soi » et que nous n'avons qu'un ennemi : notre volonté débile [2] ? N'est-ce pas une résolution presque tragique que celle de vivre une vie aussi dénuée d'espérance et qui fait du moment présent la seule consolation d'un infini de misère ?

Chante sous bois ! sois le poulain qui court les prés !
Fais avec l'artisan humble route commune.
Monte ton étalon et danse avec ta brune.
Sois corybante de Bacchus, j'approuverai.
Cours le globe : il vaut mieux que la Terre promise.
Belzébuth se fera ton porteur de valise.
Et si tu as trois francs trente dans ta profonde,
Tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes [3].

A ce compte, la tragédie de la vie, dont le poète a tant pleuré, risque de se clore en bouffonnerie. C'est encore une façon de se dérober que se réfugier dans ces joies grossières. Cette « puissance redoutable qui nous surplombe et nous domine » (*irgend etwas Furchtbares steht über uns*), est-ce la comprendre que lui décocher ce bon mot ? Et comment concilier ce *leitmotiv* bouffon du poème avec la grave parole de Caïus Vorbrüggen : « Je voudrais vivre, comme si j'étais déjà mort ? » Mais, placé entre la morale de la joie pour la joie, celle de l'effort pour l'effort et celle d'une impassibilité qui anticipe sur la mort elle-même, Liliencron ne choisit pas, et cette indécision est la plus claire révélation de la souffrance qui fut la sienne et l'a laissé si étrangement désorienté. Faut-il le plaindre ? Il ne

1. *Poggfred*, W., XI, p. 58.
2. *Poggfred*, W., XII, 28.
3. *Poggfred* W., XI, p. 83.

faut jamais plaindre ceux qui cherchent et dont la déception même a encore de la grandeur. Il se mêle à l'indécision de Liliencron des velléités héroïques. Sa nostalgie d'Aldébaran n'est qu'un nom poétique pour dire l'élan de son âme vers une meilleure destinée sociale des hommes. Et puis, telle est la délicatesse de son sentiment que ses pleurs encore le consolent, et qu'il y a pour lui de la douceur dans leur amertume :

Parce que tous mes vers sont nés de la douleur
Et disent seulement ce dont mon âme est veuve,
Vous pensez qu'ils ne sont qu'un triste et vain labeur.
Vous êtes étonnés que mon âme s'émeuve
D'un deuil toujours nouveau qu'aucun temps n'affaiblit.
Mais ce morne chagrin, si rebelle à l'oubli,
Et ces pleurs que j'essuie aux rides de ma face
N'est-ce pas un dernier bonheur encor qui passe ?[1]

En vérité, ce fut un amant incorrigible de la vie, ce poète qui fut reconnaissant à la vie même de ses deuils, et qui trouve encore dans le souvenir de ce qu'elle lui ôte une raison d'avoir vécu.

On s'est demandé, et on demandera avec plus d'insistance ces jours prochains, si Liliencron est un grand poète. Il est plus essentiel de savoir s'il est un poète vrai. Or l'authenticité de sa vocation ne fait pas de doute, et déjà le consacre, et lui assure une place éminente. Il importe beaucoup à la vie de l'esprit que de certains hommes attachent à la beauté la valeur que d'autres attachent à la connaissance vraie et à la rectitude de la conduite sociale des hommes. Liliencron est de ces grands irréguliers dont la lignée descend de Günther à Peter Hille en passant par Kleist, comme chez nous elle va de Villon à Verlaine. Il fut un de ces bohêmes, qui acceptent de souffrir de la faim par souci du beau, et, en cela, sa vie fut d'un grand exemple. Si une noblesse morale nouvelle, en Allemagne, s'attache à la condition du poète, c'est à des souffrances comme celles de Liliencron que cela est dû.

Il a traduit, dans un langage qui exprime une nature originale, des vérités qui éclairent la nature de tous les hommes.

1. *Letzte Spur* (Gute Nacht., p. 141).

Il a refusé de considérer son art comme un métier lucratif. Par là il a échappé aux procédés qui se transmettent comme des recettes éprouvées. Quand il s'est mis à écrire, son vers a été tout de suite plein et dru d'une expérience personnelle. Il a travaillé d'un labeur consciencieux. Il ne faut pas se méprendre à ses allures de lansquenet, de sportsman ou d'autocrate de table d'hôte. Il y a, sous sa décision facile et nonchalante, une facture sévère et une touche légère. Sa main caresse la matière avec précaution et la fouille d'une gouge amoureuse. Il ne tolère ni une cheville, ni une syllabe parasite, ni une rime impure, ni un remplissage. Il a mis fin, pour longtemps, à la poésie de convention doucereuse. L'Allemagne contemporaine a des poètes plus délicats et d'une inspiration plus profonde. Le grand travail, par lequel les Autrichiens, Hofmannsthal et Rilke les premiers, ont su donner à la langue une souplesse si caressante, restait à accomplir après lui. Il restait à trouver la sonorité émouvante de Richard Dehmel, de Mombert et de Schlaf, le japonisme sobre et précis des esquisses d'Arno Holz, et la ligne dure, éclatante, de pureté latine, qu'il faut admirer chez Stephan George. Mais Karl Henckell, l'un des plus savoureux de ces poètes nouveaux, et celui de tous qui a peut-être avec Liliencron le plus d'affinités, a pu dire avec raison que sa poésie était « un lac illuminé d'aube, dont la fraîcheur est un délice pour les membres las »; il manque seulement à ce jugement, comme à presque tous ceux qu'on a entendus sur Liliencron, d'avoir fait ressortir la tristesse méditative, qui est l'autre aspect de cette poésie. Richard Dehmel a protesté éloquemment, sur sa tombe, contre ceux qui veulent voir en lui seulement « le jongleur puéril, le cadet de Gascogne, pétulant, candide, charmeur et léger... Il a été l'homme aussi, ajoutait-il, des heures graves, des questions et des pensées solitaires et qui désignait du doigt Jésus, en disant :

J'ai vu son deuil pleurer au dedans de son âme.

Il n'a transfiguré la vie humaine en un jeu capricieux de la nature que pour avoir compris, par une profonde expérience interne, la gravité de notre existence, et pour avoir voulu s'affranchir d'elle, s'affranchir de cette nécessité cruelle et de cette cruauté nécessaire, qui donnait l'épouvante, sans cesse,

à sa conscience délicate. » Pour donner à des Français une idée approximative de ce que fut Liliencron, disons qu'il rappelle Villiers de l'Isle Adam par une aristocratie native qui, même dans la bohême, ne déroge pas; Raoul Ponchon, par l'entrain, le mot à l'emporte-pièce, l'inépuisable drôlerie des inventions verbales, et le Verhaeren des *Flambeaux noirs*, des *Débâcles* et de *Multiple splendeur* par l'éclat sombre ou somptueux de sa méditation.

Il a eu l'ambition des maîtres : tirer de soi tout l'art, toute la morale, toute la connaissance, et il n'y pas de maîtrise sans cette ambition d'universalité. Mais c'est peut-être l'universalité qui lui a le plus manqué. Liliencron n'a pu que balbutier le langage d'une époque nouvelle que nous pressentons. Cela suffit. On a dit de lui qu'il a réalisé instinctivement quelques-uns des postulats de Nietzsche, pour lequel il a eu lui-même comme un sentiment de frère cadet[1]. Mais, c'est en le comparant à Nietzsche qu'on apercevrait le mieux ses limites. Nietzsche aussi est un penseur de l'impressionnisme. Mais il a beau ne proférer que par fragments sa prophétie de civilisation nouvelle, il en conçoit, dans sa pensée, le plan et l'architecture totale. Liliencron s'abandonne à ses impressions colorées et se laisse glisser au fil de l'eau. Son courage et son humour le maintiennent à flot, mais sans lui assurer de direction. Sa vision courte laisse indistinctes les distances vraies et les arètes vives du paysage mental où il se meut. Il n'en suit des yeux que le mirage dans le courant de sa vie de sentiment; et c'est pourquoi cette vie est si chatoyante et si mobile. Il n'aperçoit jamais que des visages qui lui adressent le sourire de son bonheur intérieur ou le masque de sa douleur propre; car il s'y voit seul, et ses idées mêmes ne sont que des effigies pâles du songe qu'il poursuit.

La conviction, qu'il a toujours eue, de la relativité de toute pensée, traduit son tempérament intime et le circonscrit. C'est elle qui l'enferme dans la « solitude des solitudes », et c'est de cette solitude surtout qu'il se sent malheureux. Mais il n'y a pas de remède à la souffrance de ceux qui pensent que « la vie est mensonge et mirage ». Le sens du réel a chez eux

1. *Poggfred*, W., XII, 32.

subi une curieuse oblitération qui les empêche de distinguer ce qui est d'une solidité foncière, présente et permanente, et ce qui est lointain et éphémère. Une grande psychasthénie s'appesantit, à mesure qu'il vieillit, sur l'homme qui a pu écrire : « Je voudrais vivre comme si j'étais déjà mort. »

Les mêmes raisons expliquent ses incertitudes morales. Il n'a jamais su s'il voulait se retirer des hommes par répuguance définitive ou seulement pour retrouver, au contact de la terre maternelle, un renouveau de forces. Sa fantaisie morale est sans limites. Il se met au-dessus des classes, des castes et des pactes. Il a pour les humbles un sentiment fraternel qui le rapproche de l'anarchisme. Mais il demeure le hobereau-fermier, très convaincu de la vertu héréditaire du sang et attaché, d'une inébranlable loyauté, à son roi et à sa discipline militaire. Il faut voir dans ce conservatisme un instinct qui le maintient en équilibre et une revanche du sens de la solidarité qu'il eut profond, quoique insuffisamment éclairé.

Toutefois ce conflit intérieur est celui des hommes de son temps. L'antagonisme de la misanthropie et de l'instinct d'héroïsme, du rêve et de l'action, d'une nervosité vibrante, qui assimile en foule les impressions, et d'une cérébralité qui essaie de les coordonner dans une architecture nouvelle, nous en souffrons avec lui. Liliencron est de ceux que leur intuition avertissait qu'ils vivaient cette heure intéressante et grave. Sa tristesse est, pour une part, l'impatience de ne pas avoir su hâter la solution de la crise où il se débat, avec nous. Quoi d'étonnant si parfois, sur le déclin, son courage faiblit et qu'après avoir dit : « Wir stehen schon mitten im Sieg! », il ait parfois désespéré de cette victoire qu'il annonce? Mais sa pensée est une de ces flammes pures, dont il parle et où se consume la dépouille du passé :

Haute et calme lueur, montant dans la nuit noire[1].

CHARLES ANDLER

1. *Die heilige Flamme*, W., IX, 82.

UN JEUNE MÉNAGE ROYAL

Tous deux du même âge, — elle l'aînée de cinq jours, — Louis XIII et Anne d'Autriche avaient été mariés en 1615 à quinze ans, par politique. Après s'être regardés sans trop se comprendre, les deux jeunes gens s'étaient mis à vivre côte à côte, en frère et sœur, dans le cadre d'une existence royale dont le protocole réglait le programme journalier. Les portraits à cette date de celle qu'on appelait « la petite reine » font penser qu'elle devait être jolie. De taille moyenne, mince, avec de beaux yeux mêlés de vert, au regard un peu court, les cheveux blonds, abondants, frisés et bouclés, la peau blanche, la bouche petite et « vermeille », elle passait « pour une des plus grandes beautés de son siècle », affirmait madame de Motteville, avec exagération sans doute. On lui trouvait en réalité le nez un peu gros, les yeux un peu grands, le teint douteux; mais elle avait « le tour du visage » exquis, le front bien fait, le pied petit : c'était une princesse agréable. Louis XIII, au moins, la jugeait telle : il questionnait son entourage, désirait qu'on lui dît que la reine était belle, se préoccupait de savoir si elle n'était pas un peu menue et, lorsqu'on le niait, révélait qu'elle portait des patins pour se hausser; quant à l'aimer, il n'y songeait pas.

Elle avait d'abord une voix désagréable, un ton de fausset aigre, élevé et dur. Toutes les fois qu'elle parlait, le charme de sa fraîche beauté paraissait s'évanouir un peu sous l'effet de ce timbre déplaisant. Elle était ensuite coquette, passait du temps

à se parer ,ce que Louis XIII n'appréciait guère. Aux ballets, dans lesquels elle figurait en bonne place, elle s'appliquait à jouer son rôle avec une grâce séduisante, indice, croyait-on, de tendances peu sérieuses. Surtout, son esprit et son caractère laissaient à désirer.

Elle n'était pas très intelligente. Froide, indifférente, elle donnait l'impression d'une personne dédaigneuse, ce qui n'était chez elle que l'effet d'un défaut de souplesse : elle n'attirait pas la sympathie. Le cardinal de Retz la trouvera plus tard « intéressée, dure, rancunière, opiniâtre ». Madame de Motteville la déclarera entêtée. Elle manquait d'ordre; elle se montrait tour à tour trop bavarde ou trop méfiante, égoïste, orgueilleuse, avare. Retz la traite de « sotte ». — sa partialité le rend, il est vrai, suspect. — Madame de Motteville, mieux disposée, atténue l'impression en disant qu'Anne d'Autriche « s'est trop défiée de son esprit et de sa raison ». Ce qui est certain, c'est qu'on n'avait pas grande idée de ses moyens. Si quelque ambassadeur venait lui faire la révérence, quoiqu'elle parlât bien le français, elle était incapable de répondre et l'introducteur, M. de Bonneuil, devait prendre pour elle la parole. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'elle était ignorante, paresseuse, indolente. C'était une Espagnole, avec les défauts de la race : l'insouciance tranquille, la passivité. Son entourage se plaignait de la voir s'attacher à une ou deux intimes et ignorer les autres; il regrettait qu'elle n'aimât personne, « qu'elle ne parût pas assez touchée de l'amitié qu'on avait pour elle ». En revanche, prenait-elle quelqu'un en grippe, elle se montrait vindicative. Puis on s'étonnait que, fière comme elle l'était, elle ne craignît pas de causer familièrement avec des gens du commun, « fort indignes de son entretien »; par là « elle se faisait du tort ».

Reine et jolie, elle a provoqué des passions. Elle était trop froide pour y répondre, assez coquette pour en être flattée et s'en amuser : elle s'en amusa. On n'a rien articulé contre elle, au moins jusqu'à Buckingham qui est venu après 1624. « La vertu de la reine est solide, disait-on, et sans façon. » C'est « un ange », assurait l'ambassadeur d'Espagne, Giron, qui répondait d'elle au roi son maître. La cour s'était divertie du fol amour qu'avait éprouvé pour elle le grand écuyer, M. de

Bellegarde, un bel homme, qui avait vers 1620 plus de cinquante-cinq ans. Anne l'avait laissé dire, riant de ses airs et ménageant le gentilhomme favori de deux rois, survivant d'un siècle « de galanterie et de dames[1] ». Le duc de Montmorency éprouvera une passion semblable. D'autres amoureux se feront comprendre. « Je puis dire qu'elle a été aimée, affirmait madame de Motteville, et que malgré le respect que Sa Majesté inspire, sa beauté n'a pas manqué de toucher des gens qui ont fait paraître leur passion. » Personne ne reçut d'espoir, c'était beaucoup qu'elle écoutât. Plus tard, causant de ces souvenirs avec une amie, « elle se moquait de sa vanité passée ».

Mais elle se donnait de la liberté dans les propos. Une personne de son entourage disait d'elle : « Elle est modeste sans être choquée de l'innocente gaieté. » Cette innocente gaieté était la forme par laquelle se traduisait son esprit porté à la galanterie. Terrain glissant et dangereux ! Des intimes imprudemment acceptées, une compagnie de dames et de princesses imposées par les rapports de famille formeront autour d'elle un groupe au passé suspect, aux manières peu retenues. Il y aura des histoires, des scènes, des mesures prises.

Esprit sérieux et réfléchi, Louis XIII ne pouvait guère éprouver d'attachement pour une nature aussi contraire à ses goûts. Après une première minute de surprise agréable au moment du mariage, il s'était replié sur lui-même. Anne l'aimait-elle ? Elle crut qu'elle l'aurait aimé. « Le roi était fort beau, disait une de ses confidentes, fort bien fait et sa beauté brune ne déplaisait pas à la jeune reine. Je crois que de la façon dont j'en ai ouï parler, elle l'aurait fort aimé si le malheur de l'un et de l'autre et cette fatalité quasi inévitable à tous les princes n'en eût disposé autrement. » Il y a eu de leur faute à tous deux dans cette fatalité. Mais peut-être Anne a-t-elle eu la plus grosse part. Un peu de grâce et de tendresse chez elle à l'égard du prince l'eussent ramené. Pourquoi demeurait-elle devant lui nonchalante, réservée, pleine de méfiance ? Le jeune prince s'irritait et s'éloignait. Au fond il ne l'appréciait pas : tout le monde le remarquait. D'après le duc de Rohan, il éprouvait

1. Ne nous occupant de Louis XIII et d'Anne d'Autriche que lorsqu'ils ont environ vingt ans, tous les faits dont nous parlons et dont nous parlerons se placent entre 1618 et 1623, approximativement.

même « de l'aversion ». Anne avouait dans la suite que l'indifférence témoignée par le roi à son égard lui avait fait penser que le prince ne l'avait jamais aimée.

Leurs existences étaient séparées. Vivant chacun dans leur appartement, au Louvre, ils ne se voyaient que deux ou trois fois par jour, un quart d'heure, une demi-heure, à intervalles fixes, visites cérémonieuses, prescrites par les usages royaux et où ils n'avaient pas grand'chose à se dire. C'était avant le dîner et le souper, généralement, que le roi se rendait chez la reine. Ils ne prenaient pas leurs repas ensemble. Si Louis XIII s'absentait de Paris, il laissait sa femme. Parfois celle-ci venait le rejoindre à Saint-Germain, mais c'était pour y retrouver la vie froidement protocolaire, dans son appartement, avec les visites journalières réglées. La reine était-elle souffrante d'une maladie qui fît craindre la contagion? la Faculté interdisait au roi l'accès de l'appartement. En novembre 1618, Anne eut la rougeole ; Louis XIII passa près de vingt jours sans la voir.

D'après l'ambassadeur d'Espagne, leurs rapports étaient aigres. Louis XIII n'admettait pas que sa femme lui fît de recommandations. Si elle se hasardait, elle était obligée de prier M. de Luynes d'atténuer auprès du roi l'effet de la démarche. Un jour où le roi s'était rendu à Lésigny, Anne vint le rejoindre. Louis XIII lui manifesta un tel mécontentement, sous prétexte qu'il n'y avait pas assez de place dans le château, qu'elle dut repartir le lendemain. A son retour à Paris le roi, étant allé la voir dans sa chambre, la trouva sombre et taciturne. Il ne fit rien pour la ramener. La dame d'honneur cherchait à raccommoder les choses : elle envoya au roi, de la part de la reine, un bouquet de fleurs avec quelques mots aimables ; Louis XIII ne répondit pas. Au peu de sympathie des natures, devaient s'ajouter beaucoup de malentendus : nombre de négligences inattentives du roi accentuaient le désaccord. Ce qui achevait de les tenir éloignés, c'était la présence, autour de la reine, de certaines personnes, nouvelles causes de mésintelligence et de querelles, d'abord les dames et serviteurs espagnols imposés à Marie de Médicis au moment du mariage de son fils, en 1615. Or depuis sa plus tendre enfance le roi haïssait les Espagnols qui étaient l'ennemi héréditaire.

Une cousine du duc de Lerme, la comtesse de la Torre, dirigeait ce personnel, sur des instructions venues de Madrid. Louis XIII reprochait à tout ce monde d'étrangers d'exploiter Anne d'Autriche, de lui extorquer ses revenus ; il redoutait l'apparition de quelque favori qui recommençât l'histoire du maréchal d'Ancre ; il avait des raisons de croire que le groupe épiait à la porte de son cabinet, écoutait, puis instruisait la cour d'Espagne ; il croyait que la reine était, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne et de cet entourage, entre les mains de la cour de Madrid. De fait, l'ambassadeur d'Espagne se trouvait constamment au Louvre, conseillant Anne d'Autriche, tenant son souverain au courant des incidents de sa vie. Le lendemain de la mort de Concini, on avait cherché à l'écarter : il avait répondu qu'il venait au château, non comme ambassadeur, mais comme « majordome de la reine régnante », ce qui lui avait valu cette réponse qu'on ne connaissait pas cette charge en France et qu'il eût à se renfermer dans son rôle d'ambassadeur.

En même temps que lui, écrivaient régulièrement en Espagne la comtesse de la Torre, le confesseur, Francisco de Arriba, puis Anne d'Autriche elle-même. On le lui a reproché : nous avons de ses lettres ; ce sont des billets sans grande importance ; son père, qui l'aimait beaucoup, lui donnait de ses nouvelles, lui envoyait de l'argent ; elle écrivait aussi à son frère Philippe IV, au duc de Lerme, au duc d'Olivarès ; elle avait des courriers spéciaux. Inquiet de cette correspondance dont il ignorait la teneur, Louis XIII soupçonnait sa femme de connivence avec ses ennemis : il lui échappa de le dire. Anne se récriait. Dans certaines circonstances où la cour de Madrid se dérobait à des engagements, Louis XIII disait à la reine : « Écrivez au roi votre père et dites à l'ambassadeur d'Espagne que je suis résolu à vouloir l'exécution du traité de Madrid, ou qu'autrement j'y emploierai toute ma puissance » ; et la reine étonnée répondait que puisque Sa Majesté le commandait elle écrirait au roi d'Espagne et parlerait à l'ambassadeur, mais qu'elle le suppliait de croire qu'elle n'était pas Espagnole, qu'elle était toute Française. « Pense-t-on, disait-elle à son entourage, que, parce que je suis née en Espagne, je sois Espagnole? On se trompe, je suis Française et ne veux être

autre. » A Luynes elle répétait : « Il n'y a rien au monde de si conjoints que mes intérêts avec ceux du roi. »

En décembre 1618, Louis XIII chassa les Espagnols de la reine. Ce fut toute une affaire. Anne d'Autriche témoigna beaucoup d'affliction, puis se consola. Les étrangères parties, le roi avait nommé comme superintendante de la maison de la reine la femme du duc de Luynes, Marie de Rohan, et, comme dame d'atour la sœur du favori, madame du Vernet : il n'allait pas mieux s'en trouver.

La duchesse de Luynes était cette future duchesse de Chevreuse, la sémillante personne qui remplira la moitié du XVIIe siècle du bruit de ses galanteries et de ses aventures. Agée de dix-huit ans, « jolie, friponne, éveillée », d'humeur fort indépendante, elle joignait une légèreté charmante à beaucoup de grâce provocante. Après avoir éprouvé une vive contrariété de cette nomination à cause du duc de Luynes qu'elle détestait, en raison de la place excessive qu'il tenait dans le cœur du roi, Anne d'Autriche avait fini par accepter la nouvelle surintendante. Celle-ci s'était d'ailleurs chargée de gagner sa cause. Du même âge que la reine, vive, impétueuse, pleine de gaieté, elle amusa la reine. Elle se montrait prévenante pour le couple royal, l'invitait à dîner. Anne d'Autriche se prit de sympathie pour elle, puis d'amitié : leur intimité grandit. Lorsqu'en décembre 1620 la duchesse de Luynes mettra au monde un fils, la reine la veillera.

Richelieu accuse les Luynes d'avoir abusé du pouvoir qu'ils exercèrent, chacun de leur côté, sur le ménage royal pour tenir les époux éloignés l'un de l'autre afin de demeurer les maîtres. Madame de Motteville écrit que « le malheur d'Anne d'Autriche étant de n'avoir pas été assez aimée du roi son mari, elle avait été forcée d'amuser son cœur ailleurs, en le donnant à des dames qui en avaient fait un mauvais usage et qui, au lieu de la convier à rechercher les occasions de plaire au roi, l'en éloignèrent autant qu'il leur fut possible afin de la posséder davantage ».

Les Luynes, au contraire, commencèrent par employer leur influence à servir d'intermédiaire entre les deux époux. Revenant un peu de ses préventions contre le duc, au moins extérieurement, car au fond, elle ne lui pardonna jamais, Anne

consentit à lui faire meilleur mine. Elle se servait de lui pour communiquer avec le roi; elle lui demandait des conseils. Tout heureux, le favori lui écrivait, la mettant au courant de ce qui se passait auprès du prince. Ce fut un échange de bons procédés.

Mais, rieuse, légère, madame de Luynes n'avait aucune consistance : « Jamais personne n'a moins fait d'attention sur les périls et jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs », a dit quelqu'un qui l'a bien connue. C'était une enfant. Elle se montrait inconsidérée. Très sévère pour elle, Richelieu dit qu'elle était « la honte du roi, la perte de la reine dont le bon naturel était forcé par son mauvais exemple ». Madame du Vernet, la dame d'atour, n'était pas plus sérieuse : on l'accusera plus tard d'avoir été d'intelligence avec Buckingham et d'avoir facilité les entrevues du gentilhomme anglais avec la reine. A côté de ces dames, en étaient d'autres, aussi peu pondérées, achevant le cercle intime d'Anne d'Autriche : Mlle de Verneuil, sœur naturelle du roi; surtout la princesse de Conti, personne aux mœurs faciles, à la plaisanterie risquée, dont Louis XIII qualifiera plus tard, d'un mot assez dur, le rôle d'entremetteuse jouée par elle auprès de la duchesse de Chevreuse et que, dans ses lettres chiffrées, il désigne du pseudonyme significatif de : *le péché*.

Ce groupe exerça sur Anne d'Autriche une influence déplorable. Il n'y eut dans l'entourage de la reine que des conversations légères à propos de l'amour; on émoussa la conscience de la princesse; on lui fit lire *le Cabinet satyrique*, publication qui venait de paraître et d'un genre libre. Peu à peu se répandit le bruit à la cour que le salon de la reine était un endroit fort plaisant, où l'on causait « licencieusement » et où on usait « sans retenue, de mots contraires à la modestie et aux convenances ». Les dames s'amusaient des passions que la reine pouvait provoquer, les encouragaient, poussaient M. de Bellegarde à des familiarités au moins puériles. C'est ainsi que la petite reine allait être conduite à prêter une oreille complaisante aux propos séducteurs de Buckingham.

Puis, futile et malicieuse, la duchesse de Luynes, non contente de donner des conseils, prêcha d'exemple. Ne s'avisa-

t-elle pas de s'en prendre à Louis XIII lui-même? Quelque froid qu'il fût, le jeune roi ne pouvait être indéfiniment insensible aux charmes d'une grâce provocante. Justement, en juillet 1617, la cour avait été agitée par l'annonce que le prince regardait avec une attention émue certaine demoiselle d'honneur de la reine, nommée mademoiselle de Maugiron. Le nonce s'en était inquiété. Les Luynes, peut-être par intérêt personnel, s'étaient empressés d'éloigner Mlle de Maugiron et l'avaient mariée très loin, en Dauphiné. Devenue jalouse et souffrant vivement quand elle voyait le roi causer et plaisanter avec la demoiselle d'honneur, Anne d'Autriche les avait secondés. Louis XIII ne dit trop rien.

Pour elle-même, la duchesse de Luynes s'y prit adroitement : le roi s'entretenait volontiers avec elle, riait, « badinoit »; elle l'enveloppa. Ce fut Anne d'Autriche, la première, qui remarqua les nuances : elle en éprouva une amère douleur. Le nonce, qui nous en informe, assure que ces craintes étaient exagérées. Tout le monde épiait. L'ambassadeur d'Espagne niait ; il conseillait à Anne d'Autriche d'agir avec prudence, de dissimuler lorqu'elle voyait que les visites du roi à la duchesse ou ses conversations avec elle étaient trop fréquentes. Anne, désolée, pleurait à chaudes larmes, disant qu'elle était la plus malheureuse femme du monde, la plus misérable : n'était-ce pas la mépriser que de témoigner à madame de Luynes ses préférences devant elle, de lui marquer des attentions dont elle-même avait été sevrée jusque-là? On découvrait que la petite reine était passionnée. Le nonce interrogeait le confesseur du roi, le P. Arnoux, qui l'assurait que le cœur du prince était pur. Mais comment le croire lorsqu'on voyait le roi, arrivant à Paris après un long voyage et entrant au Louvre, faire à la reine une courte visite, pour, de là, monter chez la duchesse de Luynes, encore au lit, à la suite de la naissance récente d'un fils, et lui témoigner « une très tendre affection »? Sans doute le P. Arnoux avait raison, car lorsque le duc de Luynes sera mort, toute cette sympathie réelle ou simulée s'évanouira pour ne plus laisser place qu'à une animosité étrange. Au moins si madame de Luynes avait tant contribué avec l'entourage à tenir brouillé le ménage du souverain, le duc, avant de disparaître, avait-il par une com-

pensation signalée rendu au couple royal et au royaume un considérable service.

***

Célébrant dans leurs écrits les grandeurs de la maison royale, les poètes du temps regrettaient amèrement l'absence d'un Dauphin; ils l'appelaient de leurs vœux; la cour le désirait; le peuple l'attendait. Hélas ! les sentiments réciproques du roi et de la reine ne rendaient guère vraisemblable l'événement souhaité. Sans doute les moralistes vantaient la tenue exemplaire du roi. Combien il était différent de son père Henri IV! Lui, au moins, montrait « une vertu angélique ». Malheureusement cette vertu était poussée à un trop haut degré. L'entourage, le monde diplomatique, gouvernement et royaume commençaient à s'inquiéter. Il s'agissait du trône et de sa succession. En cas de mort du roi, n'était-on pas menacé de voir se renouveler les difficultés sans nombre qu'avait causées à la fin du dernier des Valois l'absence d'héritier direct? Et chacun jasait. Les ambassadeurs étrangers entretenaient leurs gouvernements de l'état étrange de ce jeune couple royal qui était marié sans l'être : affaire grave et délicate! Elle allait prendre peu à peu l'importance d'un événement, provoquer des négociations, amener des échanges de dépêches de cour à cour.

Chez Louis XIII le sentiment dominant était une répulsion invincible. Doué de peu d'imagination, d'esprit positif, de tempérament paisible, il montrait aussi peu de dispositions que son père avait manifesté de violence. Pas plus Anne d'Autriche qu'une autre n'aurait pu émouvoir ce garçon calme, qu'un sentiment religieux, d'ailleurs prononcé, gardait contre toute surprise. Il s'était fait des idées sévères. Il jugeait — et il l'écrira plus tard — qu'il devait donner l'exemple à son royaume, s'abstenir d'un sentiment quelconque susceptible de provoquer le scandale, veiller jalousement sur lui-même. Il pourra être touché; il l'a été; sûrement il n'eût jamais voulu dépasser certaines limites, comme il ne les a jamais dépassées. Mais le résultat d'une pareille discipline, de cette obligation

qu'il s'était faite à lui-même de chasser de sa pensée toute image de nature à troubler son cœur, avait été de réduire en lui jusqu'à l'éteindre la moindre flamme d'amour. Il n'admettait pas d'autre manière d'être avec le prochain que celle à laquelle la vie coutumière de chaque jour l'avait habitué. En fait il se trouvait aussi éloigné que possible d'Anne d'Autriche. Son confesseur, le P. Arnoux, causant de ce sujet avec le nonce, désignait d'un mot l'état d'esprit du jeune roi : « Il avait honte ». Et cette « honte » avait trop facilement raison de tendances qui, si elles se produisaient, étaient atténuées, ou arrêtées, « par la crainte du péché ». Dans sa conscience scrupuleuse, en effet, le prince faisait difficilement le départ de ce qui était faute et de ce qui ne l'était pas. Il étendait indéfiniment le champ défendu et son confesseur ne laissait pas que d'en conclure des réflexions inquiètes. Son père a commencé tard, disait-il, puis il a suppléé par trop d'excès le reste de sa vie : plaise à Dieu que le fils ne l'imite pas, au moins pour la seconde partie de son existence! Et alors il jugeait de son ministère d'appeler en confession l'attention du prince sur les véritables devoirs que lui imposaient les conditions dans lesquelles il se trouvait. Il insistait; sobrement il énumérait les raisons, calmait les scrupules, appuyait sur les meilleurs arguments : Louis XIII répondait évasivement qu'il voulait sans doute beaucoup de bien à la reine, qu'il savait quels étaient ses devoirs et n'avait pas l'intention de s'y soustraire; qu'à vrai dire, même, il avait eu plusieurs fois la pensée d'y songer: mais enfin ils étaient jeunes tous deux — dix-huit ans, — il n' y avait pas de temps perdu ; puis, ne se trouverait-il pas des inconvénients à trop se hâter; n'en pouvait-il pas résulter, en raison de leur jeunesse, des conséquences préjudiciables ou dangereuses? Et le nonce Bentivoglio, auquel le P. Arnoux rapportait ces confidences, répondait en invoquant « le grand bien de la chrétienté » : que le confesseur revînt à la charge, qu'il multipliât ses instances, qu'il employât ses bons offices à assurer la stabilité de ce mariage ; c'était le vœu de tous et nul n'y pouvait mieux réussir que lui. Le P. Arnoux promettait.

Mais alors, pressé de nouveau, Louis XIII invoquait mille prétextes. Puis fatigué, il se confiait, il avouait : le souvenir pénible qui lui était demeuré d'une vélléité, d'ailleurs inutile,

en 1615, à Bordeaux, après son mariage, lui avait laissé d'insurmontables appréhensions. Il répétait qu'il se croyait trop jeune, qu'il n'éprouvait que de l'éloignement et le confesseur insistait encore disant qu'il n'était pas possible de différer indéfiniment, que l'opinion ne pourrait admettre de pareils atermoiements.

Tout le monde s'y mit. Au nom du roi d'Espagne, l'ambassadeur Monteleone vint appuyer de ses instances ; son maître, déclarait-il, ne désirait rien tant que de voir la reine régnante, sa fille, dans les bonnes grâces du roi. Louis XIII répondait toujours qu'ils étaient trop jeunes, qu'il fallait attendre. Monteleone offrait alors des choses extravagantes, de faire apprendre à la petite reine à se montrer aimable pour lui, à le séduire ou bien à user de prières et de larmes. Le roi agacé répliquait qu'il ne voulait pas. Le soir de cette conversation, Louis XIII se trouvait dans l'appartement de la reine; au moment où il allait prendre congé les dames de l'entourage d'Anne d'Autriche essayèrent de le décider à rester; il refusa; elles le supplièrent; il parut impatienté; les instances en vinrent à ce point qu'il se dégagea vivement, prononça quelques mots durs et sortit. Le lendemain, la comtesse de Soissons était obligée d'aller le trouver, afin de calmer sa colère et d'expliquer que la démarche de la veille était causée par l'ardent intérêt que ces dames portaient à leur souveraine. « Laissons faire le temps », disait le nonce mélancoliquement.

C'était Luynes qui allait réussir.

Ne perdant pas courage, le P. Arnoux qui, à chaque confession répétait ses conseils, disait à Bontivoglio, en décembre 1617, que le duc de Luynes se décidait à joindre ses efforts aux siens. On crut qu'en janvier 1618 on allait aboutir. Les gens de la cour s'interrogeaient. Si le roi avait tant d'appréhensions, déclaraient quelques-uns, que ne s'adressait-il d'abord à des complaisances faciles, déjà éprouvées, qui ne demanderaient pas mieux que de lui donner l'assurance nécessaire; on le lui conseillait. Mais le confesseur se récriait scandalisé : il n'était pas possible que Sa Majesté tombât dans un tel péché! Le roi était de cet avis. Alors, dédaigneuses, les dames espagnoles de la maison d'Anne d'Autriche, qui étaient encore là, assuraient que Louis XIII « ne valait rien ». « Matière un peu

délicate, s'excusait le nonce, en envoyant ces détails au pape; c'est pourquoi j'ai voulu écrire en particulier à Votre Sainteté. »

Mais, pendant ce temps, timide et émue, la pauvre reine, au courant de ce qui se passait, sentait obscurément grandir en elle un attachement mystérieux pour le mari qui semblait ainsi la fuir; une affection troublante l'envahissait, résultat de l'attente; comme fasciné, son cœur se tournait vers le roi. On remarquait qu'elle tenait maintenant à paraître plus belle pour lui, qu'elle le regardait longuement; on constatait aussi que peu à peu Louis XIII devenait plus aimable, esquissait de vagues caresses, s'attardait; puis tous deux s'arrêtaient. « Quelquefois ils eussent voulu s'engager davantage : la honte retenait leurs désirs. »

L'été de 1618 passa. Louis XIII en restait toujours à de vagues paroles. Parfois de nouveaux indices faisaient espérer, puis la réalité démentait. Les ambassadeurs étrangers annonçaient à leurs cours une date fixe, ensuite avouaient qu'ils s'étaient trompés. On supputait quels étaient ceux qui pouvaient désirer l'événement, ceux qui pouvaient le craindre. Le renvoi des dames espagnoles fut le prétexte d'une sorte de promesse. Au nom du roi, Luynes dit à l'ambassadeur d'Espagne que, si elles s'en allaient, le roi se déciderait : « Cela était certain, affirmait Luynes à Fernando Giron, parce que le roi me l'a promis et qu'il tiendra sa parole. » Les Espagnoles s'en allèrent. Le 17 janvier 1619, Giron mandait au roi Philippe III : « Voilà quarante-huit jours que la comtesse de la Torre est partie; le roi et la reine vivent toujours en frère et sœur! » Luynes tenait bon. Il avait cru pouvoir profiter de l'incident; il avait échoué; il allait chercher à en utiliser d'autres, et, cette fois, aboutir.

En ce mois de janvier 1619, avait lieu le mariage de la sœur de Louis XIII, Chrétienne, avec le prince de Piémont. On assaillit le ménage royal de demi-mots discrets. Le nonce dit au roi, en plaisantant : « Je ne crois pas, Sire, que vous voudrez recevoir cette honte d'avoir un neveu avant que Votre Majesté ait un dauphin! » Le roi rougit et répondit en riant avec bonne grâce qu'en effet il ne pensait pas recevoir cette honte. L'observation l'avait touché. On crut remarquer que les

égards qu'il avait pour la reine devenaient plus marqués, qu'il éprouvait de plus en plus de plaisir à venir la voir, à rester avec elle. Luynes pressait. Il prit une singulière résolution. Le dimanche 20 janvier, on célébrait le mariage d'une autre sœur du roi, celle-ci fille naturelle d'Henri IV, mademoiselle de Vendôme, avec le duc d'Elbeuf. Suivant les usages royaux, le souverain devait accompagner le jeune couple chez lui, le soir, dans sa chambre, puis « les rideaux tirés », s'en aller. Le duc n'eut-il pas l'extraordinaire idée de décider le roi à rester? Un ambassadeur donne des détails et ne paraît pas autrement choqué. Mademoiselle de Vendôme riait et concluait par de bons conseils. Louis XIII fut ému. Le 25 au soir, devant ses résistances dernières, Luynes prit le parti d'en finir. Il était onze heures, le roi était sur le point de se coucher; il le saisit brusquement entre ses bras et l'emporta chez la reine, puis ferma la porte. Triste privilège des existences royales! La scrupuleuse conscience d'un médecin exact consignant jour par jour les moindres détails de la vie de son souverain susceptibles de servir à l'étude de sa santé ne met pas le ménage royal à l'abri des pires indiscrétions de l'histoire. Le lendemain, officiellement, tous les ambassadeurs étrangers étaient prévenus de l'heureuse nouvelle et priés de la transmettre à leurs gouvernements respectifs. Au dire d'Héroard, la communication n'était pas encore tout à fait exacte. Mais, par une transformation inattendue, sans autre insistance, cette fois Louis XIII n'hésitait plus, et, le 18 mai, après six témoignages de bonne volonté, Anne d'Autriche, comme une autre souveraine de la fin du siècle suivant, dans des circonstances semblables, pouvait enfin déclarer qu'elle était « reine de France! »

Ce fut une joie universelle. Les ambassadeurs accueillirent la notification avec un contentement extrême et donnèrent à leurs cours les détails nécessaires. Celui d'Espagne mandait au roi Philippe III qu'il s'en félicitait d'autant plus que l'événement allait, sans aucun doute, procurer plus d'influence à la reine, ce qui permettrait d'utiliser efficacement son intermédiaire pour les négociations futures. Des courriers avaient été expédiés. « La cour en a éprouvé une grande satisfaction, mandait le nonce au Saint-Siège, parce qu'ainsi le ménage royal est consolidé : on peut croire qu'il n'en résultera que du

bien non seulement pour la France, mais encore pour le reste de la chrétienté. » Le secrétaire d'État, Puisieux, écrivit à tous les ambassadeurs de France :

Les meilleures nouvelles que je vous puisse mander par cette dépêche, expliquait-il à l'ambassadeur français à Rome, Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, est que le roi, depuis quatre jours, a... de quoi leurs Majestés ont reçu un réciproque contentement et le public une très grande consolation. Ce n'est pas une petite affaire et m'assure bien que M. le nonce n'aura oublié à l'écrire à Sa Sainteté à laquelle vous le devez confirmer comme un avis très important dedans et dehors le royaume. J'espère que ce bon commencement sera suivi d'effets très favorables et heureux.

Les correspondances particulières étaient remplies de l'expression du contentement public : l'allégresse était générale; elle était justifiée. L'événement en effet avait amené dans les rapports entre les deux époux comme une révolution. Ces deux êtres, jusque-là si étrangers l'un à l'autre, semblaient maintenant se reconnaître après un malentendu prolongé : ils se témoignaient des trésors de tendresse ignorés de l'un et de l'autre. Profondément touché, Louis XIII avait dit, le lendemain du 25 janvier, à sa femme, qu'il l'aimait, qu'il lui faisait le serment de ne jamais aimer qu'elle, de lui rester fidèle, explosion touchante de cette sensibilité vive que les circonstances seules l'avaient empêché de montrer. Et il tenait parole. La confiance, l'abandon faisaient place aux aigreurs précédentes. Le terrible Héroard indique en marge de son journal, par un petit signe cabalistique, les points de repère dont la Faculté pourra ensuite avoir besoin afin de suivre l'existence de quelque futur roi de France. Cette extraordinaire statistique nous renseigne sur la constance des nouveaux sentiments de Louis XIII. Visiblement, aux appréhensions d'antan, avaient succédé des dispositions contraires. Suivant un protocole médical, imposé pour des raisons de prudence et que les rois de France devront subir comme une partie du cérémonial obligatoire, des délais de quinzaine lui étaient imposés. Il s'y soumettait plus ou moins. Si le dauphin n'est pas venu, on ne peut pas le reprocher à Louis XIII.

La transformation fut surtout remarquable chez la petite reine. De froide et revèche, elle était devenue douce et bonne,

abandonnée, cherchant une protection. Son caractère indolent paraissait s'éveiller et même attester quelque violence. Elle se montrait tendre pour Louis XIII, impatiente de le voir, attentionnée, souriante.

Ce fut une idylle. Le jeune roi, amoureux de la jeune femme, en oublia ses plaisirs favoris, la chasse. Il fut plein de sollicitude, d'égards : il était assidu. « Sa Majesté, écrivait M. de Puisieux à M. de Léon, montre à la reine une affection très grande qui est capable d'effacer plusieurs petits sujets de mécontentement et d'assurer une vraie amitié et intelligence pour la chose publique. » Quelques mois après on crut pouvoir parler d'espérances : l'émotion était vive; elle devait être de courte durée. Anne d'Autriche en éprouva une grande déception. Louis XIII lui manifesta plus de tendresse encore ; elle se conduisait avec un tact parfait et tout le monde l'aimait pour cette douceur et cette bonté qui étaient un peu nouvelles chez elle et qu'on appréciait d'autant. A qui voulait l'entendre, Louis XIII répétait combien il aimait la reine. Par Luynes, il faisait dire à l'ambassadeur d'Espagne, afin que celui-ci n'en ignorât, et transmît la déclaration à Madrid, qu'il adorait Anne d'Autriche « par-dessus toutes les choses de ce monde, qu'il le lui témoignait de tout son pouvoir et que cela était notoire à tous ». Si même sur un point quelconque le roi avait une légère observation à faire à sa femme, il priait Luynes de demander à l'ambassadeur de s'en charger : « Rôle délicat, mandait Giron au roi d'Espagne, et de beaucoup d'importance, mais que je tâcherai de remplir au mieux des intérêts de Votre Majesté et de ceux de la reine très chrétienne »; tellement Lous XIII était soucieux d'écarter la moindre ombre de son bonheur. C'était la lune de miel.

Seulement, pour ce qui était des suites, rien ne se décidait. « La reine régnante se porte bien, écrivait Bentivoglio à Monteleone; je lui demande souvent que fait M. le dauphin; elle rougit, elle sourit et ne dit mot. » Beaucoup de gens osaient parler comme le nonce et la réponse était la même. « Elle sourit, disait Contarini, l'ambassadeur vénitien; elle devient rouge et elle répond qu'il n'est que de s'en remettre à la volonté de Dieu. » Personne ne voulait croire que cela pût durer : « A quel propos, s'écriait Malherbe, nous imaginerions-

nous une stérilité en un roi et une reine, tous deux en la fleur de leur âge et tous deux d'une constitution excellente, qui s'aiment avec passion! » A la fin de cette année 1619, une seconde fois, l'espoir remplit de joie les cœurs; il fut suivi d'une déception nouvelle, puis d'appréhensions terribles. Anne d'Autriche manqua mourir.

Elle était tombée malade à Saint-Germain et les médecins avaient déclaré qu'elle présentait tous les signes d'un état intéressant : il n'y avait pas lieu de lui administrer de remède. Il avait été décidé qu'Anne assisterait aux fêtes organisées le 1er janvier pour la réception de nouveaux chevaliers du Saint-Esprit. L'ambassadeur Contarini, présent aux cérémonies, écrivait combien il avait été frappé de sa pâleur et de sa maigreur excessive, de son air languissant : « Si je ne l'avais pas vu manger, ajoutait-il, je ne pourrais pas affirmer qu'elle fût morte ou vive. » Dans le courant du mois, elle voulut assister au ballet traditionnel de la cour. Ce fut une fatigue extrême; les forces l'abandonnèrent; elle tomba; une fièvre intense la prit, « fièvre double tierce, ardente et aiguë », disaient les médecins. Elle eut le délire : on appliqua des ventouses sur les reins afin de le dissiper. L'inquiétude était générale. Neuf médecins ne quittaient pas la malade qu'entouraient princes, princesses, grandes dames de la cour empressées à la servir. On essaya de tous les remèdes; elle refusait de les prendre; on la saigna deux ou trois fois : loin de diminuer, le mal ne faisait que croître. Le septième jour on la crut perdue. Dans l'appartement, les femmes sanglotaient. Au dehors, le public multipliait les prières, suivait des processions ordonnées pour la guérison de la souveraine, remplissait les églises afin de participer aux offices des quarante heures, entendait les messes spéciales dites à la Sainte-Chapelle. Le onzième jour, un léger mieux se déclara : le quatorzième, la fièvre commença à décroître et le seizième, il parut que la petite reine était sauvée!

Celui qui avait montré encore le plus de douleur était Louis XIII. On ne le reconnut pas. Il fut pris de « détresse »; il pleurait à chaudes larmes devant tout le monde, à ce point que l'ambassadeur d'Espagne surpris ne pouvait s'empêcher de trouver que « ces larmes, quoique justes, n'étaient pas bien séantes à un roi ». Il ne quitta pas le chevet de la reine, y

demeurant jour et nuit, voulant servir la malade, lui tenant la main, lui disant « de prendre courage, qu'il n'y avait rien au monde qu'il ne fît pour elle, y allât-il de la moitié de son royaume », et un sourire effleurait les lèvres de la reine. Ce fut lui qui l'exhorta à prendre les médicaments, qui insista, la supplia, jusqu'à se mettre à genoux : Anne, touchée, disait qu'elle voyait bien que « le roi l'aimait de tout son cœur ». Il fit un vœu à Notre-Dame de Lorette; Anne d'Autriche en ayant fait un à Notre-Dame de Liesse, il prit l'engagement d'aller lui-même le tenir. Il voulut qu'on apportât dans la chambre de sa femme les reliques de Saint Denis, celles de Saint Charles, d'autres encore et prescrivit de dire des messes. Il renonça au protocole, refusa de dîner en public, décommanda toute cérémonie, répondant que « sa douleur ne lui permettait rien, lorsqu'il se sentait si particulièrement affligé ». Anne en était attendrie. Entrant en convalescence et le jeune roi lui témoignant ainsi son affection, elle le regardait les yeux pleins d'amour, et, par reconnaissance, prenant la main du prince, la soulevait et la portait à ses lèvres : la figure de Louis XIII rayonnait d'une joie d'enfant.

La convalescense suivit, lente. Les neuf médecins se relayaient : quatre de la cour, quatre de la ville et, les départageant, Héroard, premier médecin du roi. Ceux de Paris voulaient qu'on saignât encore. ceux de la cour s'y opposaient; Héroard n'osait pas décider : Louis XIII faisait venir un vieux médecin qui avait servi les rois précédents, lequel opinait qu'il était plus utile de remettre du sang dans les veines de la malade que de lui en retirer. Peu à peu Anne d'Autriche reprenait; elle faisait distribuer de larges aumônes aux hôpitaux et aux monastères : les poètes célébraient sa guérison et des actions de grâces publiques s'élevaient vers le ciel. Le souverain écrivait de tous côtés pour annoncer l'heureuse nouvelle; il disait la joie qu'il en avait éprouvée. « J'avais été grandement affligé de la maladie de la reine, mandait-il à sa sœur la princesse d'Espagne; maintenant je reçois par ses meilleures dispositions un allègement incroyable. »

La crise passée, les deux époux continuèrent à se manifester la même tendresse confiante, à faire preuve d'attention, de complaisance, de bonté. Une circonstance solennelle allait leur

permettre de rendre témoin de leurs sentiments une foule qui, ravie, acclama. Le 17 mai de cette année 1620, à la Place Royale, Louis XIII devait courir la bague avec un certain nombre de seigneurs. Au jour dit, un dimanche, un public immense s'entassait derrière les barrières. Un échafaud, « la loge royale », tapissée de velours violet semé de fleurs de lys d'or, et sur lequel devait se mettre Anne d'Autriche entourée des grandes dames de la cour, avait été dressé. Aux fenêtres des hôtels de la place, garnies de tapis d'Orient, courtisans, princesses et seigneurs, en riches habits, se pressaient. A deux heures, la reine arriva dans son carrosse de gala, accompagnée de la sœur du roi et de sa suite de dames. A trois heures, s'avançait à son tour Louis XIII, vêtu de satin blanc, la tête ornée d'un grand panache de même couleur, monté sur un petit coursier blanc à la selle brodée d'or et d'argent; il était précédé et suivi de chevaliers et de princes, escadron multicolore, brillant, qui caracolait. La petite troupe fit au pas le tour de la lice, saluée par les vivats de la foule, puis, aux sonneries des clairons et trompettes, la bague posée sur une potence et qu'il s'agissait d'enlever au moyen d'une lance, en passant au galop, ayant été mise au point, la course commença. A la file, Louis XIII, M. d'Effiat, le prince de Condé, le comte de Soissons, les ducs de Guise, de Chevreuse, d'Elbeuf, une trentaine, s'élancèrent. Le marquis de Courtenvaux et Saint-Luc touchèrent. Il devait y avoir trois courses. A la deuxième et à la troisième le roi enleva la bague. Finalement ils se trouvèrent quatre ayant obtenu le même succès. Courtoisement les trois champions déclarèrent laisser la palme au roi. Louis XIII refusa. Deux courses supplémentaires furent décidées : à la seconde, Louis XIII enlevait l'anneau. Les acclamations de la foule saluèrent sa victoire. D'un geste aimable il se dirigeait vers son vieil écuyer, Pluvinel, afin de montrer qu'il lui rapportait le mérite de ce succès, lorsque Pluvinel lui indiquant la loge royale fit signe de le conduire à la reine. La reine devait en effet donner au vainqueur le prix de la course : une bague d'or garnie d'un magnifique diamant. Anne d'Autriche, tout heureuse, avait les larmes aux yeux. Quand Louis XIII arrivant au pied de l'estrade vit son émotion, déjà touché lui-même, il ne put se contenir, et sans souci du

cérémonial ou de la tenue que lui imposait sa majesté royale, il escalada les degrés d'un pas rapide, puis, d'un mouvement charmant, se jetant dans les bras de la petite reine, il l'embrassa. L'enthousiasme des assistants ne connut plus de bornes.

Durant les mois qui suivirent, les dispositions se confirmèrent. Obligé de partir en campagne pour rétablir l'ordre dans le royaume, Louis XIII écrivait à sa femme. Il ne faut pas attendre de lui des lettres nuancées : il a toujours eu un style court et froid; il donnait à la reine de ses nouvelles, la tenait au courant de ce qu'il faisait; cependant, sous des formes mal articulées, la tendresse et la passion se faisaient jour :

Après avoir été plus de trente-six heures à cheval, lui mandait-il le soir d'une bataille, couru et poursuivi les rebelles jusqu'à la mer où ils s'étaient réfugiés, pensant se sauver, je n'ai pas voulu prendre du repos que premier je n'aie dépêché vers vous le B. (un gentilhomme) pour vous porter la nouvelle de leur défaite, m'assurant que vous en recevrez un particulier contentement. Je serais toujours plus désireux du vôtre (contentement) que du mien propre... J'ai été, ce me semble, plus de temps que de coutume sans avoir de vos nouvelles; cela me mettait en peine, mon contentement étant d'en recevoir souvent. J'aime à voir ce qui vient de vous; je vous prie de le croire et que l'écharpe que vous m'avez envoyée m'est aussi bien agréable; je vous en remercie; je réserve à la porter aux jours de la montre (la revue) générale de mon armée qui se fera mardi. J'espère qu'elle se verra en bon lieu et de témoigner que j'étais seul au monde digne de porter les faveurs venant de votre main...

Il pensait à elle : « Il m'ennuie bien fort que vous soyez loin de moi. » Il désirait la retrouver : « Je souhaite avec impatience de vous voir... » Il l'aimait : « Je veux vous témoigner mon affection puisque je n'en ai point de plus grande en ce monde... » et Anne d'Autriche exprimant le désir de venir au devant de lui : « Venez, venez aussi gaiement que vous serez attendue de moi qui souhaite passionnément de vous voir. »

De la petite reine à Louis XIII, nous avons peu de lettres; elles sont surtout pleines de soumission. Pourquoi écrit-elle de préférence à Luynes afin que celui-ci transmette au prince l'expression de ses sentiments? C'est au duc qu'elle dit ses craintes, ses ennuis de voir la campagne se prolonger, qu'elle

demande des assurances sur la rentrée prochaine du roi : « Je m'attends à vos promesses d'être bientôt de retour, lui dit-elle, si ce n'est que vous meniez en Espagne cette grande armée ; je vous prie de croire que j'en ai grand peur. » Elle interroge : « Vous avez si bien fait la bouche à tous ceux qui viennent ici qu'il est impossible de tirer d'eux aucune certitude de la venue du roi. » Nous devinons son affection à travers les lettres de Louis XIII.

Les sentiments demeurent les mêmes l'année suivante 1621. « Je vous aime plus que ce qui est au monde », dit le roi. « Quelques affaires qui adviennent, je n'ai contentement autant que de penser à vous et vous témoigner que je vous aime que vous le désirez. » En mars, on crut que les espérances attendues allaient se réaliser. Elles devaient être déçues comme les précédentes. La mort du père d'Anne d'Autriche arriva sur ces entrefaites; la jeune reine, ébranlée par cette déception, en reçut un coup douloureux. Elle aimait son père. Sa peine fut extrême. Énervée pour d'autres raisons elle manifesta un véritable désespoir. Tout le monde l'entourait, cherchant à la calmer, à la consoler. Le roi s'empressait, affligé au dernier point, il ne savait que faire, entourant Anne d'Autriche de caresses, pleurant lui-même.

Lorsqu'il partit pour sa campagne de 1621 contre les protestants du Midi, il voulut que la reine le suivît, au moins à quelque distance. En avant avec les troupes, ou près du feu dans les sièges, il prenait quelques heures de liberté afin d'aller revoir la petite reine. Les notes d'Héroard ne laissent aucun doute sur l'intimité affectueuse des époux. De son côté, Anne d'Autriche s'inquiétait du roi qu'elle savait brave, téméraire; elle priait Luynes de veiller sur lui pour l'empêcher de s'exposer au danger. Pendant le siège de Montauban, elle s'était logée à Moissac, dans l'évêché, demeure plus confortable que le château de Piquecos, quartier général de Louis XIII : l'un et l'autre venaient à tour de rôle. Le roi partait à cheval sur les trois heures de l'après-midi, arrivait à Moissac vers cinq heures et demie, soupait, couchait et repartait le lendemain matin à cinq heures. Anne d'Autriche venait à Piquecos en carrosse, le matin, déjeûnait, repartait à trois heures, visites tendres, sans cérémonial, entrevues intimes loin de tout regard

profane. Il tardait bien un peu à la petite reine de rentrer : « Vous aurez bientôt le contentement de me voir, écrivait-elle à madame de Monglat, ayant résolution de faire si bonne diligence à m'en retourner que j'espère être dans un mois à Paris. » Hélas! elle l'eût moins désiré si elle avait su qu'une crise allait en résulter qui devait troubler de nouveau le ménage et faire reprendre à Louis XIII son humeur d'antan.

*
* *

Parlant de cette crise de 1622 madame de Motteville, écho peut-être de la reine, accuse Marie de Médicis, la belle-mère, d'en avoir été cause. Après la mort du connétable de Luynes, dit-elle, « la reine Marie de Médicis, s'étant accommodée avec le roi, la paix entre la mère et le fils brouilla le mari et la femme. La reine-mère étant persuadée que, pour être absolue sur ce jeune prince, il fallait que cette jeune princesse ne fût pas bien avec lui, travailla avec tant d'application et de succès à entretenir leur mésintelligence que la reine sa belle-fille n'eut aucun crédit ni aucune douceur depuis ce temps-là ». Il y a eu cette raison; il y en a eu d'autres.

De retour du siège de Montauban à la suite duquel le connétable de Luynes était mort, Louis XIII était rentré à Paris ulcéré, pour beaucoup de motifs, contre la mémoire de son ancien favori. Ses dispositions n'étaient rien moins que favorables à l'égard de la famille de Luynes. Les frères de celui-ci, comprenant, s'effacèrent. La veuve, à ce moment, était des plus intimes avec la reine qu'elle avait suivie pendant la campagne, qui l'aimait tendrement et trouvait un plaisir infini à sa gaieté légère. Or cette gaieté légère était précisément une des causes de sérieuses préoccupations contre madame de Luynes. De mœurs plutôt suspectes, la duchesse passait pour faire admettre dans l'entourage de la souveraine des gens de conduite douteuse. Les ministres avaient demandé au nonce de faire agir le confesseur auprès d'Anne d'Autriche en faisant exprimer le désir à la reine qu'elle éloignât la connétable, madame du Vernet, la princesse de Conti, mademoiselle de Verneuil. L'intervention n'avait pas abouti. Sur ces entrefaites,

en mars 1622, une fois encore on annonçait que la reine se trouvait dans une situation intéressante : la distribution des charges de la maison du futur dauphin était déjà commencée. Le lundi 14 mars, Anne d'Autriche était allée passer la soirée dans l'appartement de la princesse de Conti, au Louvre; elle revenait après minuit accompagnée de madame de Luynes, de mademoiselle de Verneuil, suivie de seigneurs et de dames. En traversant la grande salle les deux amies eurent l'imprudente idée de faire courir la reine en la soutenant par les bras. Anne broncha « au petit relais du haut dais », tomba. Deux jours après « les espérances » étaient évanouies. La cour fut affligée. On cacha le malheur au roi qui était sur le point de partir pour la campagne de 1622, dans le Midi, et on ne se décida à le lui apprendre que lorsqu'il était à Orléans.

Louis XIII eut une violente colère; cette colère était faite de la déception du mari et du souverain, de son animosité contre des personnes futiles dont on lui faisait tant de rapports défavorables et qui avaient si légèrement compromis de graves intérêts, de sa rancune contre la famille de Luynes. Déjà il avait ordonné à la duchesse, en février, de quitter les appartements du Louvre et d'aller loger dans un endroit du château plus retiré. Il était impatienté de l'ascendant pris par la connétable sur la reine, au moment même où l'on jasait plus que jamais de la conduite de la jeune veuve, auprès de laquelle les assiduités du prince de Joinville étaient la fable de la cour. Il décida de chasser madame de Luynes et mademoiselle de Verneuil. Un gentilhomme, M. de la Folaine, fut expédié porteur de trois lettres : les premières à chacune des deux jeunes femmes, l'autre à la reine; ces lettres étaient sèches. « Ayant reconnu, disait Louis XIII à madame de Luynes, qu'il est du bien de mon service de régler à l'avenir la maison de la reine d'autre sorte qu'elle n'a été par le passé, j'ai estimé ne le pouvoir si bien faire qu'en la forme et par les moyens que vous dira le sieur de la Folaine. » Mademoiselle de Verneuil était confiée à la duchesse d'Angoulême : « La résolution que j'ai prise, mandait Louis XIII à la mère de la jeune personne, la marquise de Verneuil, l'ancienne maîtresse d'Henri IV, pour ce qui regarde ma sœur de Verneuil, votre fille, étant sur les considérations qui sont de mon service et de son bien, je

désire qu'elle l'effectue de la sorte que je l'ai ordonné. » Le billet à la reine était sans le moindre mot aimable :

Le soin que je dois avoir qu'il y ait bon ordre en votre maison m'a fait résoudre d'y apporter du changement qui ne sera que pour un plus grand bien comme vous recognoistrez par le temps. J'envoie la Folaine vous faire entendre sur cela ma volonté, laquelle je vous prie d'effectuer au plus tôt et de vous rendre aussi prompte à me donner le contentement que j'en attends que je vous crois disposée à me faire recevoir tout celui que je me suis promis de vous.

La décision rigoureuse et surtout la forme dépourvue de grâce produisirent sur la reine une impression des plus pénibles. Anne se considéra comme offensée. Elle montra une extrême affliction. Elle dépêcha M. de Putange au roi avec une lettre protestant contre la mesure imposée, disant que sa maison était tenue comme il le fallait, sinon que le prince devait lui dire les fautes commises afin qu'elle prît d'elle-même les résolutions nécessaires, ajoutant que madame de Luynes était surintendante, qu'elle ne pouvait s'abstenir de venir remplir son office, qu'il était impossible de lui interdire l'entrée du Louvre ni l'accès près de sa maîtresse. Anne demandait une prompte réponse. Puis elle chargea M. de Bonneuil d'aller expliquer toutes ses raisons au roi en assurant d'ailleurs Sa Majesté qu'elle était disposée à lui obéir s'il commandait.

Ayant désiré une prompte réponse à la lettre que Putange m'a donnée de votre part, lui répondit Louis XIII, je vous la fais aussitôt qu'il arrive près de moi. Comme je n'aime rien à l'égal de vous, aussi ne puis-je avoir considération plus forte que celle de votre bien et de votre contentement, ce que je vous ai déjà fait paraître par le bon ordre que je désire mettre en votre maison. Je le continuerai encore par une plus ample déclaration de ma bonne volonté. Sur la lettre que Putange m'a rendue, je n'ai point entendu, ordonnant autre demeure que celle du Louvre à ma sœur de Verneuil et à ma cousine la connétable de Luynes, de leur en interdire absolument l'entrée ni vous ôter la liberté de les voir. Mais il est du bien de mon service et du vôtre que les choses passent comme j'ai commandé à la Folaine de vous faire entendre de ma part.

Il ajoutait le lendemain : « J'ai entendu tout ce que vous avez donné charge à Bonneuil de me dire. La résolution que j'ai prise ayant été avec bonne considération arrêtée, je n'y

puis rien changer. » Madame de Luynes envoya M. de Montbazon, M. de Guise, le prince de Joinville. Louis XIII les reçut très mal; il leur répondit « qu'il vouloit être obéi ». Il ne le fut pas. Les relations de la reine et de madame de Luynes continuèrent. Indigné, le roi écrivit au président Jeannin :

Ayant su que ma sœur de Verneuil et ma cousine la connétable de Luynes sont tous les jours avec la même liberté près de la reine, nonobstant l'éloignement que j'en ai ordonné, et ne désirant pas qu'elle en use de la sorte, j'écris à la reine pour lui faire entendre ma volonté; c'est qu'absolument je ne veux plus qu'elle la voie que parfois et rarement, comme font les autres dames. A cette fin, vous lui présenterez ma lettre que je vous prie d'accompagner de vos bons et salutaires avis.

Jeannin parla. Anne lui dit qu'elle désirait contenter le roi, mais qu'elle ne pouvait interdire l'entrée de son appartement à madame de Luynes qui n'était pas révoquée de ses fonctions, puis, pourquoi le roi ne lui avait-il pas demandé, à elle-même, de faire ce qu'il avait ainsi décidé de sa propre initiative? Jeannin insista. Anne d'Autriche céda.

La résolution que vous avez prise, lui écrivait Louis XIII, d'effectuer ce qui est de ma volonté me contente bien fort; comme je ne pouvais attendre autre événement, aussi avez-vous occasion de croire qu'il n'y a rien que j'affectionne à l'égal de votre bien, ce que vous recognoistrez toujours de plus en plus par tant de témoignages de ma bonne volonté.

Mais, orgueilleuse et rancunière, Anne d'Autriche avait jugé, nous dit madame de Motteville, qu'étant elle-même hors de tout soupçon, elle n'aurait pas dû être traitée comme elle venait de l'être : « La disgrâce de madame de Luynes était un outrage qu'elle avait de la peine à supporter. » D'autres qu'elle avaient protesté, la fortifiant ainsi dans ses sentiments. Les suites allaient aggraver cette impression.

A quelque temps de là le prince de Joinville, Claude de Lorraine, cinquième fils du duc Henri de Guise le Balafré, déclarait son intention d'épouser madame de Luynes; il demandait au roi son consentement, puis épousait la jeune veuve sans attendre la réponse. Ce mariage surprit. Louis XIII, bien que mécontent de la désinvolture du marié et que toute

la cour se moquât du couple allant s'installer au château de Lésigny, préparé, semblait-il, à cet effet, par le défunt duc de Luynes, aimait assez Joinville, futur duc de Chevreuse qu'il allait nommer grand fauconnier de France, pour que deux mois après il décidât, en considération du nouvel époux, de laisser revenir madame de Luynes à la cour. Mais alors pourquoi avait-il humilié Anne d'Autriche ainsi quelques semaines auparavant? Et la petite reine se demandait si vraiment ce n'était pas elle-même que le roi avait voulu atteindre! N'avait-il pas éloigné d'auprès d'elle un de ses secrétaires sous le prétexte qu'il était trop libre avec la souveraine? Ne faisait-il pas surveiller ses entours? De fait, « le roi est plus mal content que jamais du cabinet de la reine, écrivait Marillac à Richelieu; je ne sache point qu'on y apporte remède. » Un mois plus tard, Marillac répétait : « Le roi n'est pas content de la reine; il ne veut pas ouïr parler de la faire venir près de lui. » Pendant toute cette campagne de 1622, les lettres de Louis XIII à Anne seront des billets secs, sans effusion, hautains et autoritaires : « Je m'assure, lui dira-il, que vous n'aurez autre désir que de me plaire. »

Cependant, effet peut-être du temps, de l'éloignement, nostalgie des heures de bonheur passées, il se prenait à lui rappeler « ce qu'elle lui avait promis de son affection ». Il l'entretenait de « l'ennui que vous avez certainement de mon éloignement »; il lui avouait : « Je souhaite de toute mon affection de vous revoir ». « Je me promets bien cet effet de mon affection qu'elle vous entretient dans un désir continuel d'avoir de mes nouvelles et que vous serez encore bien aise d'en apprendre. » Parvenu vers la fin de sa campagne et sur le point de rentrer à Paris, il souhaitait revoir la reine et lui demandait de venir au-devant de lui à Lyon : « Le désir que j'ai de vous voir, lui écrivait-il, ne me permet pas de vous laisser davantage éloignée de moi; c'est pourquoi je vous envoie mon cousin le duc d'Uzès pour vous accompagner au voyage et vous rendre la présente qui est pour vous prier de partir incontinent que votre commodité le permettra. » Il lui indiquait les personnes qui devraient l'accompagner : « Cette bonne compagnie me fait croire que le chemin vous durera moins et que s'il vous ennuie ce ne sera que de l'impatience que vous

aurez de me voir qui me sera toujours fort agréable. » La paix de Montpellier conclue, il avait hâte de revoir la petite reine : « Je suis plus libre à vous donner des preuves de mon affection, lui écrivait-il; je ressens accroître les désirs de vous voir. Il reste encore quelques affaires, qui m'arrêteront pour un peu de temps : ce sera le moins que je pourrai, ne pouvant vivre plus content que près de vous. » Et Anne d'Autriche étonnée, craintive, répondait, moitié sincère, moitié par convenance. Alors le désir de revoir sa femme redoublait chez Louis XIII; il lui mandait : « Venez jusqu'à Arles. Ne pouvant vivre davantage si fort éloigné de vous et me trouvant engagé, il faut, pour mon contentement, que vous ayez la peine de venir à Arles : je vous la donne d'autant plus librement que ce sera selon votre désir dont les témoignages que j'ai de votre affection me rendent assuré. » Les circonstances contraignant la reine à attendre à Lyon, il en était contrarié : « Je me souhaite si souvent près de vous, lui mandait-il, que l'éloignement m'est à peine. »

Contradictions inexplicables du cœur humain! Pourquoi après cette hâte à se revoir, se retrouvaient-ils ensuite à Lyon indifférents l'un à l'autre, froids, sans élan? Les sentiments que Louis XIII avait exprimés dans ses lettres étaient-ils le résultat de l'éloignement? L'impression produite par le contact dissipait-elle chez lui l'affection attendrie éprouvée au loin? Dans son âme rancunière les récents témoignages de sympathie n'avaient-ils pu avoir raison chez Anne d'Autriche des froissements antérieurs ou quelque incident que nous ignorons avait-il fait renaître les antipathies passées? L'entrevue fut glaciale. Les rapports redevinrent cérémonieux et conventionnels, Louis XIII reprenant sa sécheresse autoritaire, Anne d'Autriche se renfermant, hostile et dédaigneuse. Des mesures prises par le souverain attestèrent la méfiance réciproque. Le roi trouva à redire à ce qu'il vînt trop de monde et n'importe qui dans l'appartement de sa femme. Assez imprudemment, il chargea sa mère d'en faire des observations. Il défendit expressément qu'aucun homme n'entrât dans le cabinet de la reine, lui n'étant pas présent. Anne se fâcha. Un mois auparavant, venait de traverser Paris *incognito,* accompagnant le prince d'Angleterre, un jeune seigneur anglais de

vingt-huit à vingt-neuf ans, grand, mince, blond, à la barbe un peu rousse, aux joues colorées, aimable et séduisant, le duc de Buckingham. Louis XIII avait-il été informé de l'effet produit par le beau gentilhomme? Peut-être, puisque ensuite il déclarera ne pas vouloir que le duc repasse par Paris, « pour beaucoup de raisons, écrivait M. de Bréval au duc de Lorraine, générales et particulières, publiques et domestiques que Votre Altesse jugera bien ».

Les relations des deux époux s'aigrirent. En juillet de cette année 1623, la reine eut une étrange attaque de nerfs; elle tomba, se blessa à la main, au nez et au front, dut s'aliter, éprouvant des maux de tête violents. On fit quelque mystère de cet accident dont il ne fut parlé qu'en secret, les uns prononçant les mots de délire et de convulsion, les autres de « mal caduc ». Ce ne fut rien. Elle se releva. Il y avait peut-être un rapport entre cet accident bizarre et les crises du ménage. En octobre, pour éloigner définitivement madame de Chevreuse, Louis XIII supprima sa charge de surintendante. Anne pleura. « Le roi qui, dans ce qu'il entreprenait, était extrêmement violent et obstiné, maintint sa décision envers et contre tous. » La présence de Marie de Médicis, revenue près du roi, achevait de brouiller le ménage.

Exilée à Blois, Marie de Médicis avait tâché de demeurer en bons termes avec sa bru. Elle lui avait écrit. Lorsqu'elle s'était enfuie en 1619, elle lui avait demandé de s'interposer afin de calmer le roi! Mais quelle sympathie pouvait exister entre l'ancienne maîtresse du royaume et la nouvelle reine de France jouissant de tous les honneurs, privilèges, prérogatives de la fonction jadis attribués à l'autre? Dès qu'il avait été question que les deux princesses se retrouvassent à Tours, en 1619, il y avait eu une série de discussions pour savoir laquelle des deux aurait le pas. Louis XIII avait cédé à sa mère la préséance. La contrariété de Anne fut vive. Il fallut que Louis XIII priât Richelieu de régler les relations des reines, de fixer le ton, les manières, les gestes, afin d'éviter les heurts. Malgré les précautions, les heurts se produisaient. Un jour il s'agissait d'un mot d'ordre à donner au régiment des gardes, le lendemain de la place d'un carrosse. Si le roi quittait Paris pour aller en campagne et nommait sa femme régente, ce nouveau

titre ne modifiait-il pas les prérogatives d'Anne en lui donnant le pas sur sa belle-mère? De dépit, Marie de Médicis allait s'enfermer à Fontainebleau jusqu'au retour de son fils.

Lorsqu'après la mort de Luynes Marie de Médicis se rapprocha de Louis XIII, il n'y eut personne qui ne prévît que cette réconciliation allait contribuer à la brouille définitive du ménage royal. Un incident amena une scène violente. Un abbé italien, Ruccellaï, dont Marie de Médecis avait eu à se plaindre, ayant reçu l'ordre de ne jamais reparaître devant l'ancienne régente, se trouva dans la chambre d'Anne d'Autriche un jour où la mère du roi y était. Celle-ci lui dit de sortir; l'abbé ne bougea pas et même parut ricaner avec des dames. La vieille reine, rouge de colère, ordonna à M. de Bonneuil de chasser Ruccellaï, ce qui fut exécuté. Mais alors des protestations s'élevèrent. Se croyant maîtresse du Louvre Marie de Médicis avait donc osé commander dans l'appartement de la souveraine régnante!

Ce fut un esclandre. Le conseil du roi dut s'en occuper. Louis XIII exigea des excuses. Marie de Médicis pleura. On devine les sentiments réciproques que pouvaient éprouver l'une pour l'autre une belle-mère et une belle-fille se trouvant à ce point dans leurs rapports? Saint-Simon croit que « rien ne put diminuer l'union qui s'était mise entre les deux reines dès le commencement du mariage de Louis XIII dont le nœud était la passion espagnole qui les posséda sans cesse toutes les deux ». Il a tort, pour ce moment. Attiré surtout vers Marie de Médicis par le désir de faire cesser devant le royaume le mauvais exemple de leur désunion et par ses devoirs « naturels ou divins », Louis XIII ne pouvait qu'être défavorablement impressionné de la mauvaise entente de sa mère et de sa femme. L'animosité de la petite reine à l'égard de sa belle-mère venait s'ajouter à tant d'autres causes prédisposant le jeune roi à s'écarter d'Anne d'Autriche. Tout contribuait à désunir leur ménage. Les heures de tendresse et d'amour étaient passées.

LOUIS BATIFFOL

ARÈNES SANGLANTES[1]

VII

Enfin le ciel s'était éclairci, le soleil brillait, et la course attendue depuis si longtemps allait se donner le lendemain.

Dans l'après-midi, Gallardo vint seul à la *plaza*. Le cirque de briques rouges, avec ses grandes baies moresques, se détachait sur un fond de collines verdoyantes. Au dernier plan du paysage vaste et monotone, sur la pente d'un coteau, une tache blanchissait, un peu semblable à un troupeau lointain : c'était un cimetière.

Dès que le matador fut près de l'édifice, des individus crasseux, — vagabonds à qui l'on permettait, par charité, de dormir dans les étables, et qui vivaient des aumônes des aficionados et des reliefs des tavernes voisines, — accoururent vers lui. Quelques-uns d'entre eux étaient originaires de l'Andalousie; venus à Madrid pour accompagner un convoi de taureaux, ils n'avaient plus jamais quitté les environs de la *plaza*. Gallardo distribua un peu de monnaie à ces mendiants qui le poursuivaient, la casquette à la main, et il pénétra dans le cirque par la porte des écuries.

Dans la cour, un groupe de curieux assistait aux épreuves faites par les picadors. Potaje, les bottes armées de grands éperons de bouvier, la *garrocha* au poing, se disposait à monter

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 septembre, 1er et 15 octobre.

en selle. Les hommes de service escortaient l'entrepreneur chargé de la fourniture des chevaux : — un maquignon obèse, au large feutre andalou, à la parole lente, qui répondait avec un flegme imperturbable à l'injurieuse loquacité des picadors.

Les « singes savants », manches retroussées, amenaient par la bride les misérables haridelles et les présentaient aux cavaliers qui devaient les soumettre à l'essai [1]. Depuis plusieurs jours, ceux-ci montaient et dressaient les pitoyables rosses, les faisaient trotter aux alentours du cirque, dans les terrains vagues, les contraignaient à exécuter force virevoltes, pour les préparer au travail de la piste. Ces malheureux chevaux revenaient les côtes en sang, et, avant de rentrer à l'écurie, recevaient le baptême de quelques seaux d'eau : près de l'abreuvoir, entre les cailloux, il y avait des flaques d'un rouge sombre, comme du vin coulé d'une futaille.

Ces bêtes étiques, tristes déchets du paupérisme chevalin, avaient une allure tremblante et des flancs tourmentés qui trahissaient la vieillesse famélique, les maladies, et aussi l'ingratitude humaine, oublieuse des services rendus. Il y avait là des bidets d'une maigreur effrayante, vrais squelettes dont les angles pointus et saillants menaçaient de trouer la peau couverte de poils longs et emmêlés. D'autres s'agitaient, dressaient la tête, piaffaient avec violence, avaient les jarrets vigoureux, la robe luisante, l'œil vif; mais ces animaux magnifiques, qui semblaient récemment dételés d'une voiture de luxe, étaient plus dangereux encore à monter que les autres : car ils étaient sujets au vertigo et s'abattaient brusquement, de sorte que le cavalier faisait panache. A ces spécimens de la misère et des infirmités s'ajoutaient, marchant sur les boulets, comme endormis, les invalides du travail, chevaux de moulin ou de fabrique, chevaux de labour, chevaux de fiacre, tous exténués d'avoir pendant de longues années tiré la charrue ou le tombereau, lamentables parias que l'on voulait exploiter jusqu'à la dernière minute, et qui, tout à l'heure, les flancs troués, serviraient encore à amuser les badauds par leurs

1. La *prueba de caballos*, « épreuve des chevaux », s'exécute deux ou trois jours avant la course. — Chaque picador choisit les cinq ou six chevaux qu'il doit monter; mais le pourboire fait que souvent cette épreuve est peu sérieuse.

ruades et par les affres de leur agonie. C'était un interminable défilé d'yeux bonasses, ternes et jaunâtres, d'encolures décharnées sur lesquelles se plaquaient les mouches avides de sang, de têtes osseuses dont le poil fourmillait de vermine, de poitrines étroites, secouées par des hennissements caverneux, de jambes faibles qui paraissaient devoir se rompre à chaque pas, couvertes jusque sur les sabots d'une toison si longue et si touffue qu'elles semblaient porter des culottes.

On leur jetait sur les reins, à ces malheureuses bêtes, la grande selle moresque au haut arçon, au siège de cuir jaune, aux étriers emboîtant tout le pied; et, sous ce faible poids, il y en avait qui fléchissaient, prêtes à s'abattre.

Dans ses discussions avec l'entrepreneur, Potaje se montrait mal embouché et faisait rire jusqu'aux valets d'écurie par ses insolences de gitano. Les autres picadors n'avaient qu'à le laisser faire : personne ne s'entendait mieux que lui à traiter avec les maquignons et à faire marcher droit cette engeance.

Un palefrenier s'approchait, tirant par la bride un bidet à la tête basse, aux longs crins, aux côtes marquées d'un douloureux relief.

— Qu'est-ce que tu m'amènes là? — s'écriait Potaje, toisant le maquignon. — Une haridelle que personne ne consentirait à monter!

Le maquignon, flegmatique, répondait avec un calme imperturbable. « Si Potaje n'osait pas monter ce cheval, c'était parce que les picadors d'aujourd'hui avaient peur de tout. Avec une bête comme celle-là, si bonne, si docile, le señor Calderon, ou le Trigo, ou d'autres écuyers de la glorieuse époque auraient été capables de courir les taureaux pendant deux jours de suite, sans tomber une seule fois et sans que l'animal reçût une seule égratignure[1]. Mais aujourd'hui!... Ce qu'il y avait, aujourd'hui, c'était beaucoup de peur et peu d'amour-propre. »

1. Francisco Calderon et Jose Trigo, picadors célèbres vers 1850. — La vraie fonction du picador serait de sauver son cheval en le faisant pivoter au moment où le taureau reçoit le coup de pique et en facilitant à celui-ci la sortie, soit vers la droite, soit même, en de certains cas, vers la gauche. Corchuelo, qui fut, après Sevilla, le premier des picadors, gagna, dit-on, le pari de monter pendant une saison entière le même cheval. Mais ce cheval était une bête de race, tandis qu'aujourd'hui on trouve plus commode et plus économique de faire éventrer des rosses moribondes.

Sur quoi, le picador et le maquignon s'insultaient, mais en camarades pour qui les plus grossières injures avaient perdu toute importance.

— Toi, — répondait Potaje, — tu es un vieux malin, plus voleur que Jose Maria le Tempranyo[1]. Va donc! Juche s'il te plaît, juche sur cette rosse ta grand'mère au crâne pelé. Une excellente monture pour elle, qui enfourche le balai tous les samedis, au coup de minuit!

Les assistants ricanaient, et le maquignon se contentait de hausser les épaules.

— Qu'est-ce qu'il a donc, ce cheval? — répliquait-il sans s'émouvoir. — Examine-le bien, vieille canaille! Il vaut mieux que tant d'autres qui ont la morve ou le vertigo, et dont plus d'un, sur la piste, t'a fait passer par-dessus ses oreilles et t'a semé par terre avant que tu aies pu toucher le taureau. Il est plus sain qu'une pomme. Il a été vingt-huit ans chez un limonadier, accomplissant son devoir en conscience, et jamais on n'a eu à lui adresser le moindre reproche. Et toi, maintenant, braillard, tu viens le vilipender, le calomnier, comme s'il était une méchante personne!...

— Je n'en veux pas, voilà tout. Puisqu'il est si bon, garde-le pour toi.

Là-dessus, le maquignon s'approchait lentement de Potaje, et, avec le sang-froid d'un homme habitué à certaines transactions, il lui parlait bas à l'oreille. Le picador, feignant la mauvaise humeur, finissait par s'approcher de la bête : car il ne voulait pas qu'on le prît pour un homme intraitable, capable de faire tort à un camarade. Et il mettait le pied dans l'étrier, se laissait retomber de tout son poids sur le pauvre animal. Puis, affermissant la *garrocha* sous son bras, il en appuyait la pointe contre une large poutre encastrée dans le mur et il poussait de toutes ses forces, comme s'il avait eu au bout de sa lance un énorme taureau. Le contre-coup était si violent qu'à chaque heurt la triste rossinante tremblait et pliait les jarrets.

— Il ne se comporte pas si mal que je l'aurais cru, — disait alors Potaje, d'un ton conciliant. — Ton bidet ne

1. Pour *Tempranillo*, « le Matinal ».

paie pas de mine, mais il vaut mieux que l'apparence. Il a la bouche sensible, les jambes fermes... Tu as raison. Qu'on le mette de côté.

Et le picador descendait de cheval. Depuis le mystérieux colloque, il était disposé à accepter tout ce que lui présenterait le maquignon...

Gallardo quitta le groupe d'aficionados qui assistaient en souriant à ces exercices, et un portier de cirque le conduisit au local où étaient les taureaux.

L'espada franchit un guichet qui donnait accès dans le corral. Une clôture en maçonnerie, dont la hauteur atteignait à peu près le menton d'un homme de taille moyenne, entourait la cour sur trois côtés, laissant derrière elle un couloir. Cette clôture était renforcée par de grosses poutres reliées à un petit balcon qui la dominait; et, de distance en distance, il y avait des passages, étroits comme des meurtrières, où l'on ne pouvait se glisser que de profil. Dans cette enceinte se trouvaient huit taureaux, les uns couchés, les autres debout et inclinant la tête pour flairer le tas d'herbe jeté devant eux.

Gallardo se promena dans le couloir, derrière la clôture, pour examiner le bétail. Parfois il se faisait voir hors des meurtrières, agitait les bras, poussait des cris sauvages qui tiraient les taureaux de leur immobilité. Les uns bondissaient, agacés, chargeant contre cet importun qui venait troubler leur repos. D'autres, bien d'aplomb sur leurs quatre membres, attendaient, le front haut, dans une attitude menaçante, qu'il osât s'approcher d'eux. Puis le matador se cachait de nouveau derrière la clôture, et, d'après l'aspect des bêtes, il tâchait de deviner leur caractère et faisait son choix.

Le *mayoral*[1] du cirque se tenait près de lui : — un athlète guêtré, éperonné, habillé de gros drap, coiffé d'un feutre campagnard que maintenait une mentonnière. — On l'avait surnommé le *Lobato*[2]. C'était un rude cavalier qui passait en pleine campagne la majeure partie de l'année, et, lorsqu'il venait à Madrid, il s'y comportait en sauvage, n'avait aucune curiosité de visiter la ville et ne s'éloignait jamais du cirque.

1. Bouvier chef.

2. « Le Louveteau ».

Pour cet homme, la capitale de l'Espagne n'était qu'une *plaza* entourée de terrains vagues, de landes désertes, et d'où l'on apercevait, là-bas, un mystérieux pâté de maisons qu'il n'avait jamais eu l'envie d'aller voir. Ce qu'il appréciait plus que tout le reste, c'était le cabaret de Gallina, voisin des arènes, — un lieu de délices, un palais enchanteur où il déjeunait et dînait, aux frais de l'entreprise, avant de s'en retourner vers les pâturages, monté sur son roussin, la couverture posée sur l'arçon, le bissac en croupe, la pique à l'épaule. Quand il entrait dans ce cabaret, il s'amusait à terroriser les domestiques par ses cordiales poignées de mains : — de formidables étreintes qui faisaient craquer les os, qui arrachaient des cris de douleur ; — et il souriait, satisfait de sa force, content d'être appelé brute, puis il s'asseyait devant sa pitance, laquelle lui était servie dans un plat pareil à une cuvette, avec une grosse carafe de vin.

C'était lui qui gardait les taureaux achetés pour le cirque, tantôt dans le pâturage de la Munoza, tantôt, à l'époque des grandes chaleurs, dans les prairies de la Sierra de Guadarrama. Deux jours avant la course, en compagnie de cavaliers et de bouviers, il faisait traverser de nuit à ses bêtes le ruisseau d'Abroñigal, dans la banlieue de Madrid, et il procédait à l'*encierro* [1]. Si le mauvais temps retardait la course et l'empêchait de regagner ses tranquilles solitudes, il en était navré.

Ce centaure à la parole lente, à la pensée obtuse, puant le fumier et le cuir, s'exprimait avec véhémence quand il parlait de sa vie pastorale. Il décrivait avec un pittoresque laconisme les nuits passées dans le pâturage, les taureaux endormis sous la lumière diffuse des étoiles, le profond silence que rompaient les bruits mystérieux venus des fourrés. Dans ce silence chantait la voix étrange des couleuvres de la montagne. « Oui, monsieur, les couleuvres chantaient! » C'était un point sur lequel le Lobato n'admettait pas la discussion : car ce chant, il l'avait mille fois entendu. En douter, c'était lui dire qu'il était un imposteur et s'exposer, par conséquent, à sentir le poids de ses battoirs.

De même que les reptiles chantaient, les taureaux aussi par-

1. Action d'amener au cirque et d'enfermer dans les loges les taureaux destinés à une course.

laient; mais le Lobato n'avait pas réussi à pénétrer tous les secrets de leur idiome. « Au fond, ils étaient pareils à des chrétiens, sauf qu'ils marchaient à quatre pattes et qu'ils avaient des cornes. Il fallait les voir s'éveiller, à l'aube! Ils sautaient, joyeux comme des enfants, jouaient à se battre pour rire, se poursuivaient avec une bruyante allégresse, comme s'ils eussent voulu saluer ainsi l'apparition du soleil, qui est la gloire de Dieu... Et les prés où l'herbe drue s'émaillait de fleurs, et les battements d'ailes des oiseaux qui venaient se poser entre les cornes du bétail endormi, et les loups qui hurlaient dans les ténèbres, loin, toujours loin, parce qu'ils avaient peur de ces formidables bêtes défilant en procession derrière les sonnailles des *cabestros* [1]!... Ah! non, le Lobato ne voulait pas entendre parler de Madrid, une ville où les gens étouffaient! Tout ce qui lui plaisait dans la capitale, c'était le vin de Gallina et ses fricots savoureux... »

Le mayoral donna des renseignements au matador et l'aida de ses conseils pour le choix de deux taureaux. Ce géant n'éprouvait ni surprise ni respect devant les illustres espadas, idoles de la foule. Tuer des animaux si nobles, en usant de toutes sortes de supercheries, quelle triste profession! Le vrai brave, c'était lui-même, qui vivait avec eux dans la solitude et qui passait à chaque instant devant leurs cornes, sans autre défense que son bras et sans que personne l'applaudît.

Au moment où Gallardo sortait du corral, après avoir choisi ses taureaux et convenu avec le mayoral qu'on les mettrait en loge pour lui, un autre individu l'aborda en le saluant avec beaucoup de déférence. C'était un vieillard chargé de nettoyer l'amphithéâtre. Il s'acquittait de cette fonction depuis nombre d'années, et il avait connu tous les toreros fameux de son temps. Il était pauvrement vêtu; mais il avait aux doigts des bagues de femme, et, pour se moucher, il tirait des profondeurs de sa blouse un petit mouchoir de batiste, garni de riches dentelles, marqué d'un grand chiffre, imprégné d'un faible parfum.

C'était lui qui, pendant la semaine, devait balayer l'immense cirque, gradins et loges, et jamais il ne se plaignait de ce travail accablant. Tout au plus admettait-il comme auxiliaires

1. Bœufs dressés à conduire les taureaux.

une demi-douzaine de voyous, apprentis toreros qui lui prêtaient fidèlement leurs services, à la seule condition que, les jours de course, il leur permît d'assister au spectacle dans « la loge des chiens », c'est-à-dire derrière une porte grillée qui était auprès du toril et par où l'on emportait les blessés. Là, les aides-balayeurs, cramponnés aux barreaux, s'agitaient et se chamaillaient comme des singes en cage pour occuper le premier rang.

Le vieux répartissait habilement les tâches : il assignait aux voyous les sections exposées au soleil, fréquentées par un public sale et pauvre qui ne laisse guère comme traces de son passage qu'un fumier de peaux d'oranges, de morceaux de papier et de restes de cigarettes.

— Attention au tabac ! — ordonnait-il à sa troupe. — Celui qui me chipe un bout de cigare, je le prive d'assister à la course de dimanche !

Quant à lui, il nettoyait patiemment le côté de l'ombre, où il furetait comme un chercheur de trésors, s'accroupissant dans le mystère des loges pour enfouir au fond de ses poches maintes trouvailles : éventails de dames, foulards, bagues, pièces de monnaie, ornements détachés des toilettes féminines, tout ce qui peut avoir été perdu dans un endroit où a séjourné une foule. S'il y avait dans le nombre quelque objet de valeur, il le portait à une brocanteuse de ses amies, dont la spécialité était d'acheter ces dépouilles du public. Et il recueillait aussi les débris laissés par les fumeurs, hachant les mégots et revendant comme tabac fin cette *picadura*[1], après l'avoir fait sécher au soleil.

Gallardo se débarrassa des saluts obséquieux du bonhomme en lui offrant un *puro*[2]. Puis, comme il se disposait à s'en aller, il vit venir à lui un homme de haute taille, au corps sec, au teint olivâtre, et qui était vêtu en torero ; mais des mèches de cheveux poivre et sel s'échappaient de dessous le feutre noir, et quelques rides se creusaient autour de la bouche.

— Tiens, c'est toi, Pescadero[3] ! Comment vas-tu ? — lui

1. Nom du tabac haché en menus morceaux, pour la cigarette ou pour la pipe.

2. Cigare de la Havane.

3. « Le Poissonnier », surnom.

dit Gallardo, en serrant les mains de cet homme avec une sincère effusion.

C'était un ancien espada qui, dans sa jeunesse, avait eu ses heures de gloire, mais dont le nom était désormais tombé dans un oubli profond. D'autres matadors avaient éclipsé cette réputation éphémère, et le Pescadero, après être allé « taurer » en Amérique et y avoir reçu plusieurs coups de corne, s'était retiré avec de modestes économies. Il tenait maintenant, dans les environs du cirque, un petit cabaret où il végétait : l'endroit était trop écarté pour qu'on y eût la clientèle des aficionados et des toreros.

Le Pescadero voulut absolument que son ami vînt jusqu'à la maison. Ils s'engagèrent dans une des longues rues qui avoisinent le cirque et ils entrèrent dans un cabaret de tout point semblable aux autres : — façade peinte en rouge; vitres aux rideaux rouges; vitrine où s'étalaient, sur des plats poussiéreux, quelques côtelettes panées, de petits oiseaux frits, des flacons de légumes conservés dans le vinaigre; à l'intérieur, un comptoir de zinc, des tonneaux et des bouteilles, des tables rondes accompagnées de leurs tabourets de bois, et, sur les murs, de nombreuses images en couleur, qui représentaient, soit des toreros célèbres, soit les épisodes les plus remarquables d'une *corrida*.

— Nous allons prendre un verre de montilla, — dit le Pescadero à un jeune homme qui, debout près du comptoir, considérait Gallardo avec une amicale curiosité.

Ce regard attira l'attention du matador, lequel, à son tour, observa le jeune homme et remarqua que celui-ci avait une manche de sa veste complètement vide, repliée et attachée sur le flanc droit.

— Il me semble que je te connais, — dit-il au manchot.

— Je crois bien! — s'écria le Pescadero. — C'est Pipi[1].

Ce sobriquet précisa aussitôt les souvenirs du matador. « Pipi » était un garçon valeureux, qui plantait les banderilles avec un art magistral et qu'un groupe d'aficionados avait même baptisé « le torero de l'avenir ». Mais, un jour, aux arènes de Madrid, le pauvre diable avait reçu dans le bras un coup de corne, et on avait dû lui faire l'amputation.

1. Prononciation andalouse de *pitpit*, — « la Fauvette ».

— Je l'ai recueilli chez moi, — continua le Pescadero. — Je n'ai pas de famille; ma femme est morte, et je le considère comme un fils... D'ailleurs, ne te figure pas que nous vivions dans l'opulence, Pipi et moi; mais le peu que je possède est à lui. Nous nous tirons d'affaire comme nous pouvons, et nous joignons les deux bouts grâce aux anciens camarades qui viennent quelquefois ici manger un morceau et jouer un *mus*[1], grâce aussi et surtout à l'École.

Gallardo sourit. Il avait ouï parler de cette École de tauromachie, établie par le Pescadero près de son cabaret[2].

— Que veux-tu, mon cher? — ajouta celui-ci, comme pour s'excuser. — Il faut bien vivre, et l'École, à elle seule, consomme plus que tous les autres clients réunis. Il y vient des gens huppés, de jeunes messieurs qui veulent briller dans les *becerradas*[3], des étrangers qui s'enthousiasment pour les courses et que prend la toquade de se faire toreros dans leur vieillesse. En ce moment, j'en ai un qui prend une leçon toutes les après-midi. Tu vas le voir.

Ils traversèrent la rue et se dirigèrent vers un terrain vague entouré d'une haute palissade. Sur le vantail de planches qui servait de porte, on lisait cette inscription barbouillée en gros caractères : « ÉCOLE DE TAUROMACHIE ».

Ils entrèrent. Ce qui attira tout d'abord l'attention de l'espada, ce fut le taureau Morito[4] : — un taureau de bois et de jonc, monté sur roues, qui avait une queue d'étoupe, une tête de paille tressée, un cou garni de liège, mais était pourvu d'une paire de cornes authentiques, cornes superbes qui inspiraient la terreur aux élèves. — Un polisson dépoitraillé, coiffé d'une petite casquette au-dessous de laquelle deux pinceaux de cheveux étaient plaqués sur les tempes en accroche-cœurs, avait pour fonction de communiquer au *bicho* le mouvement et l'intelligence agressive, lorsque les « étudiants » se postaient devant lui, cape en main.

Au milieu de l'enclos, un vieux monsieur, petit, bedonnant,

1. Jeu de cartes analogue à celui que nous appelons « la mouche ».

2. Il y eut réellement, paraît-il, à Madrid une école de cette espèce, tenue par un cabaretier.

3. Sortes de petites *corridas* qui se donnent avec des veaux.

4. « Petit Maure ».

lourd des épaules, rubicond de teint, avec de grosses moustaches aux poils gris et raides, se tenait debout, en manches de chemise, ayant dans chaque main des banderilles. A l'ombre de la palissade, une dame à peu près du même âge, non moins corpulente et rubiconde, le chef surmonté d'un chapeau que diaprait tout un parterre de fleurs, était assise sur une chaise; et, chaque fois que son mari exécutait une bonne passe, elle s'épanouissait d'un tel enthousiasme et elle riait si fort que les fleurs de son chapeau s'agitaient comme un bocage secoué par une bourrasque. Le Pescadero expliqua tout bas à Gallardo que c'étaient des étrangers, sans doute de riches bourgeois, peut-être des Français de la Gascogne ou du Languedoc, qui, se piquant d'être déjà des connaisseurs, profitaient d'un séjour à Madrid pour s'initier par la pratique à toutes les finesses de l'art.

A la vue des arrivants, le vieil « étudiant » rabaissa ses bras armés de banderilles et la dame rajusta son chapeau fleuri.

— Oh! cher maître!

— Bonsoir, *mossiou*; mes respects, madame, — dit le « maître », en portant la main à son feutre. — Eh bien, *mossiou*, voyons un peu comment va cette leçon... Vous vous rappelez ce que je vous ai dit? Se tenir immobile sur son terrain [1], « citer » [2] le *bicho*, le laisser venir, et, quand il est venu, fléchir [3] sur les hanches et planter les bâtons dans le *morillo* [4]. Vous n'avez à vous inquiéter de rien : c'est l'animal qui fait tout pour vous... Attention!... Nous y sommes?...

Et le « maître », s'écartant un peu, braqua les yeux sur le terrible taureau, ou, plus exactement, sur le polisson qui, les

1. *Terreno*. — Les experts en tauromachie distinguent « le terrain du torero » et le « terrain du taureau ». Lorsque l'homme et la bête sont en présence, l'intervalle qui les sépare et où doit normalement se consommer la *suerte*, s'appelle *centro de los terrenos*, « centre des terrains ». Le terrain du torero est l'espace qui, à partir du « centre », est situé en arrière de l'homme, et par lequel celui-ci doit normalement pouvoir, s'il se trouve en péril, opérer sa retraite vers la barrière. Le terrain du taureau, qu'on nomme aussi *terreno de afuera*, est l'espace qui, à partir du « centre », s'étend autour de la bête et où celle-ci est libre d'évoluer, soit qu'elle attaque, soit qu'elle se dérobe.

2. *Citar*, appeler le taureau au combat, ce qui se fait en frappant du pied, en criant, en gesticulant, etc.

3. Ce mouvement de flexion se nomme *quiebro*.

4. Éminence de chair qui se trouve sur le cou de l'animal.

mains appuyées contre l'arrière-train, se tenait prêt à donner l'impulsion.

— Hardi, Morito!

Morito, après avoir poussé par la bouche du Pescadero un effroyable beuglement, trépigna de fureur, agita ses entrailles vides et sa tête de paille, et, avec un grand bruit de roues, avec de violents soubresauts produits par l'inégalité du sol, chargea comme une bête furieuse. Jamais taureau de *ganaderia*[1] fameuse n'avait montré autant d'intelligence que cette bête immortelle, banderillée et estoquée des milliers de fois, couverte de blessures que le charpentier avait toujours eu l'adresse de guérir. Pour le jugement, Morito ne le cédait en rien aux hommes : lorsqu'il fut arrivé près de l'élève, il changea brusquement de direction, afin de ne pas le bousculer avec ses cornes, et il s'éloigna en emportant les banderilles plantées sur son cou de liège. Les applaudissements du Pescadero saluèrent cet exploit de l'élève.

— Un coup de maître, *mossiou*! — s'écria-t-il. — Votre paire de banderilles est de toute première qualité!

Pour fêter un si beau succès, l'étranger ordonna au propulseur de Morito :

— Va donc nous chercher une bouteille de vin!

Celui-ci ne se le fit pas répéter deux fois, et il prit sa course vers le cabaret, en se pourléchant d'avance les babines.

Il y avait déjà trois bouteilles vides aux pieds de la dame, qui devenait de plus en plus écarlate.

Le lendemain, lorsque Gallardo se rendit au cirque, il ne fut pas hanté, comme autrefois, par de superstitieuses inquiétudes. Il se sentait plein de résolution; il avait la certitude du triomphe; son cœur battait d'une généreuse audace, ainsi qu'aux grands jours.

Dès le début, la course fut « mouvementée ». Le premier taureau qui parut se montra tenace[2], très agressif contre les

1. Haras de taureaux de combat.

2. *Pegajoso*, — littéralement : « collant ». — On appelle ainsi les taureaux qui, dans les passes de pique, s'acharnent avec une insistance particulière contre l'objet de leur attaque, et au lieu de se dérober après avoir reçu le fer, demeurent près du cheval et envoient en tous sens des coups de tête.

cavaliers. En un instant, il culbuta les trois picadors qui l'attendaient, la lance en arrêt, et deux chevaux restèrent quasi morts sur place, versant par leur poitrail troué des flots de sang noir, tandis que le troisième, fou de douleur et de peur, errait çà et là dans l'arène, la selle ballante, le ventre ouvert, les entrailles bleues et rouges pendillant entre les étriers comme d'énormes boudins. Bientôt les tripes traînèrent sur le sable; et, comme il les foulait lui-même avec ses pattes de derrière, elles se dévidaient par paquets et faisaient des nœuds comme un écheveau qui s'emmêle. Attiré par cette galopade, le taureau donna la chasse au cheval, l'enleva sur ses cornes, le rejeta par terre, s'acharna quelques minutes sur la misérable carcasse déchirée et pantelante. Un garçon de piste vint achever le moribond en lui enfonçant la *puntilla* au sommet du crâne, et, après quelques convulsions d'agonie, le grand corps efflanqué demeura immobile, les extrémités rigides.

Cependant plusieurs hommes de service couraient de côté et d'autre avec des paniers et répandaient le sable à profusion sur les mares de sang et sur les cadavres.

Le public, debout, gesticulait et vociférait. La férocité de ce taureau avait allumé l'enthousiasme, et la foule protestait parce qu'il ne restait plus un seul picador dans le *redondel*.

— Des chevaux! des chevaux[1]! — criait-on à tue-tête.

Le taureau se tenait isolé au milieu de l'arène, superbe et mugissant, le front haut, les cornes sanglantes, tandis qu'ondulaient sur ses épaules labourées et empourprées les rubans de la devise[2].

De nouveaux cavaliers entrèrent, et le hideux massacre recommença. A peine un picador faisait-il obliquer sa rosse de telle sorte que l'œil bandé se trouvât du côté de la brute, à peine s'avançait-il de quelques pas, la lance en avant, le choc et la culbute étaient immédiats. Les piques se cassaient avec un craquement de bois sec, le cheval était embroché par les cornes puissantes, le sang giclait, les boyaux crevés se vidaient

1. « *Caballos! caballos!* »

2. *Divisa*, — nœud de rubans que l'on accroche en arrière du garrot, par un petit fer barbelé, quelques instants avant que le taureau sorte du toril pour entrer dans l'arène. — Par la diversité des couleurs, cet insigne fait connaître aux spectateurs la *ganaderia* à laquelle appartient l'animal.

de leurs excréments, le picador s'écroulait dans la poussière avec un bruit sourd et les capes des péons s'empressaient de le couvrir.

— Il ne se relève pas? — hurlait le public. — Il doit avoir la caboche fendue!

Mais, un instant après, il se relevait, allongeait les bras, se grattait le crâne, ramassait son feutre tombé par terre, enfourchait de nouveau le même cheval que les « singes savants » avaient remis debout à force de coups de pied et de coups de bâton; et, sur cette monture agonisante, il revenait affronter le monstre...

Le deuxième taureau était pour Gallardo. Lorsque le matador vint saluer le président, la foule lui fit bon accueil. On avait attendu cette course si longtemps qu'on était disposé à l'indulgence; et, au surplus, la bravoure de la première bête et l'hécatombe des chevaux avaient mis le public en belle humeur.

Après le *brindis*, le matador se dirigea vers son taureau, tête découverte et muleta tendue en avant. Derrière lui, à quelque distance, marchaient le Nacional et un autre péon. Cela fit que des protestations s'élevèrent sur les gradins. Que d'acolytes! C'était comme un clergé de paroisse conduisant un mort au cimetière!

— Tout le monde au large! — cria Gallardo.

Cette fois, il avait donné l'ordre sur un ton impératif qui ne permettait pas le doute, et les deux péons se retirèrent.

Arrivé près de l'animal, le matador déploya la muleta, fit encore quelques pas, comme au meilleur temps, et présenta le chiffon tout contre le mufle baveux.

Une passe.

— *Olé!*

Un murmure de satisfaction parcourut l'amphithéâtre. L'enfant de Séville redevenait digne de son nom : il avait recouvré le sentiment de l'honneur professionnel.

Quand le taureau fut immobile sur ses pattes, le public excita Gallardo par ses conseils :

— Lance-toi! c'est le moment!

Et Gallardo se lança, l'épée tendue en avant; puis, par un rapide écart, il se mit hors de l'atteinte des cornes.

Des applaudissements retentirent, mais brefs et bientôt suivis d'un murmure de mécontentement où perçaient déjà quelques coups de sifflet. Et, soudain, les coups de sifflet se multiplièrent, jaillirent de toutes parts, éclatèrent en une bordée assourdissante; et des milliers de bras s'allongèrent pour montrer le taureau. L'estoc, pénétrant obliquement, avait traversé le corps, et la pointe ressortait de l'autre côté, près du paleron.

Les spectateurs gesticulaient avec une mimique indignée. Quel scandale! Le plus mauvais novillero n'aurait pas commis une si lourde faute!

Gallardo, stupéfait de son œuvre, inclinait la tête sous cet ouragan d'insultes et de menaces. Il avait bien commencé l'attaque; mais ensuite l'irrésistible désir de se soustraire le plus vite possible au péril des cornes avait été cause de cette estocade maladroite et déshonorante.

Cependant le taureau, après avoir couru encore un peu, mais en boitant, s'était arrêté, afin de moins souffrir. Alors Gallardo prit une autre épée et alla se placer devant la bête, avec l'intention de procéder au *descabello*. Il appuya le bout de la lame entre les deux cornes, tandis qu'il agitait le chiffon avec la main gauche, pour que la bête « s'humiliât », baissât le front jusqu'à terre; puis, d'un coup de poignet, il poussa l'épée. Mais le taureau, piqué, secoua le mufle et rejeta l'arme.

— Et d'une! — cria la foule avec une comique unanimité.

Le matador recommença. Mais, cette fois encore, l'estocade n'eut pas d'autre résultat que de faire tressaillir la bête.

— Et de deux! — gouailla-t-on sur les gradins.

Une nouvelle tentative n'aboutit, comme les précédentes, qu'à tirer un mugissement de ce corps martyrisé.

— Et de trois!

Mais ce chœur ironique fut bientôt couvert par une tempête de sifflets, d'injures, de protestations. Quand donc ce *maleta* aurait-il fini?

A la quatrième reprise, Gallardo eut la chance d'atteindre le nœud vital, et le taureau s'écroula subitement, couché sur le côté, les pattes rigides.

Après avoir épongé sa sueur et salué le président, l'espada,

accompagné par le dédaigneux silence des uns et par les sarcasmes des autres, se réfugia derrière la barrière, comme un écolier honteux de ses fautes, et but tout d'un trait le verre d'eau que Garabato vint lui offrir. Comme il s'était donné beaucoup de mouvement, il souffrait un peu de son ancienne blessure à la jambe, et il jugeait prudent de ne pas se fatiguer avant le moment où il aurait à tuer son second taureau. Il était bien obligé de reconnaître qu'il n'était plus le même. En dépit des résolutions prises, il ne pouvait plus appuyer sur l'épée comme autrefois : ses jambes n'étaient plus si lestes, son bras droit n'était plus si robuste, ses muscles n'obéissaient plus avec la même promptitude à sa volonté...

Et néanmoins, dès que son autre taureau entra dans l'arène il fut le premier à lui présenter la cape. L'aspect de cet animal l'avait surpris, et il était impatient de le bien voir. Non, ce n'était pas la bête qu'il avait choisie, la veille, avec le mayoral. On s'était sûrement trompé, lors de la mise en loges. Comme ce *bicho*-là avait mauvaise apparence!

Le public ne garda pas rancune au matador et applaudit même ses passes de cape, mais sans enthousiasme.

Lorsque vint le moment de la *suerte* suprême et que Gallardo se campa de profil devant la bête, tous les spectateurs devinèrent son trouble. Son jeu était désordonné, et, dès que le taureau remuait la tête, le matador faisait un saut en arrière.

— Gare à toi! il est à tes trousses! — hurlait la foule moqueuse.

A la première estocade, le fer, enfoncé seulement de quelques centimètres, rejaillit à une grande distance.

Puis, comme l'espada se préparait pour une deuxième estocade, le taureau chargea brusquement : l'homme, dont les jambes n'avaient plus l'agilité d'autrefois, fut touché, roula sous le choc. Tandis qu'on accourait à son secours, il se releva sans blessure; mais il était souillé de poussière, les vêtements en lambeaux, la *moña* arrachée, la *coleta* défaite, un escarpin perdu.

Plusieurs capes se tendirent miséricordieusement autour de lui, afin de le protéger. Les autres espadas, par esprit de camaraderie, travaillèrent le taureau, le mirent à point pour qu'on

pût l'achever sans peine. Mais Gallardo semblait aveugle et sourd; il n'entendait pas les avis que lui donnaient ses collègues, ne profitait pas des occasions les plus favorables pour porter le coup mortel; et, pâle, les sourcils contractés, il bulbutiait, dans un état de complète inconscience :

— Tout le monde au large!... Tout le monde au large!...

Maintenant, parmi les spectateurs, les uns paraissaient s'amuser beaucoup de cette poltronnerie, les autres s'égosillaient à crier qu'on leur volait leur argent.

Enfin le matador, aidé par les capes, lança au petit bonheur trois ou quatre coups d'épée, que la bête sentit à peine; et celle-ci, mugissante, la tête basse, alla trotter le long des barrières, comme pour se plaindre de ce supplice inutile. Gallardo la suivait, la muleta dans une main, l'estoc dans l'autre. Près de lui, toute la troupe des péons agitait les capes et, par ce flamboiement d'étoffes, semblait vouloir persuader à l'animal de plier les jarrets et de se coucher sur le sable.

— Que de coups! — braillaient des voix ironiques. — Ce n'est plus un taureau, c'est la Vierge des sept douleurs!

Cependant une partie de l'assistance s'était tournée vers la loge présidentielle et criait :

— Monsieur le président! est-ce que ce scandale va se prolonger?...

Le président se décida à faire un geste qui rétablit bientôt le silence; et l'on vit un alguazil qui, avec son chapeau à plumes et son petit manteau flottant, courait derrière la barrière vers l'endroit où était le taureau. De là, cet alguazil tendit vers Gallardo une main fermée, dont l'index était dressé en l'air. Le public applaudit : c'était le premier avertissement. Si le taureau n'était pas tué avant le troisième, on ramènerait la bête au corral et l'espada resterait sous le coup du plus cruel déshonneur.

Épouvanté par cette menace, le matador parut sortir de sa torpeur somnanbulique et fondit sur le taureau, l'épée horizontale. Mais ce ne fut qu'une estocade de plus, et le taureau continua de trotter.

L'inefficacité de cette dernière tentative exaspéra le public. Les sifflets déchiraient les oreilles. Sur la piste pleuvaient les oranges, les croûtes de pain, les projectiles les plus variés.

Près des torils, un chœur nourri avait entonné le *gorigori*[1] des enterrements.

Finalement le taureau s'abattit. Le *puntillero* vint lui donner le coup de grâce. Les mules emmenèrent le cadavre, qui laissait derrière lui des traînées de sang.

La sortie de la *plaza* fut navrante pour le matador. A cause de l'encombrement des voitures, des automobiles, des tramways qui obstruaient les abords du cirque, sa calèche était obligée d'aller au pas. Les gens s'écartaient devant les mules et considéraient les toreros avec des yeux curieux; mais, dès qu'ils avaient reconnu Gallardo, ils prenaient un air méprisant et semblaient regretter leur politesse. Des victorias passaient près de lui, occupées par de belles femmes en mantilles blanches; mais ces femmes détournaient la tête, pour ne pas le voir, ou fixaient sur lui des regards de désolante commisération.

Tout à coup, un petit groupe de gamins entoura la calèche et se mit à siffler. Une minute après, quantité d'autres se joignirent à ce premier groupe. Ni les uns ni les autres n'étaient entrés aux arènes; mais déjà la nouvelle du désastre s'était répandue partout, et cette racaille sans pitié se plaisait à insulter un homme qu'elle croyait immensément riche.

Une pierre, lancée contre la calèche, heurta une roue. La manifestation grossissait, devenait menaçante. Heureusement pour Gallardo, deux gardes à cheval accoururent, dispersèrent cette meute insolente et escortèrent jusqu'au haut de la *calle* d'Alcalá « le premier homme du monde ».

VIII

Le dimanche suivant, au moment où la course allait commencer, des coups violents retentirent, frappés du dehors à la porte des Écuries. Un employé du cirque entrebâilla les battants, aperçut un homme et une femme, grogna, de mauvaise humeur :

1. Mot populaire qui désigne la psalmodie des funérailles, le chant monotone du *De profundis*.

— Le public n'entre pas ici !

Mais, comme il s'apprêtait à leur refermer la porte sur le nez, l'homme dit :

— Vous ne me reconnaissez pas ?... Je suis le beau-frère de Gallardo, et cette dame est son épouse.

Alors l'employé s'humanisa, soit parce que les nouveaux venus appartenaient à la famille d'un matador célèbre, soit parce que le beau-frère, en lui serrant la main, avait eu la judicieuse idée d'ajouter à ce salut cordial un bon pourboire...

La veille, Carmen, bouleversée par le récent insuccès de son mari, s'était entretenue avec Antonio dans le cabinet du « maître » ; elle lui avait confié sa résolution de partir le soir même pour Madrid. Depuis huit jours elle vivait dans le désespoir : elle connaissait l'orgueil professionnel du matador, savait qu'il ne se résignerait pas à sa propre déchéance, était certaine qu'il allait commettre des folies pour reconquérir la faveur du public. Justement, elle venait de recevoir une lettre où il lui donnait à entendre qu'il risquerait tout pour sauver son honneur; et, sans trop savoir d'ailleurs ce qu'elle ferait quand elle serait auprès de lui, mais dévorée par l'anxieux désir d'être là-bas, comme si sa seule présence pouvait diminuer le péril, elle voulait absolument le rejoindre.

— Mais non, mais non ! — avait répondu le beau-frère. — Tu t'inquiètes sans motif...

Cependant, après une minute de réflexion, il s'était dit que, même dans la dolente compagnie de Carmen, un voyage gratuit à Madrid était toujours bon à prendre, et il avait ajouté :

— Au surplus, si tu t'obstines à partir, je ne refuse pas de t'accompagner là-bas...

Ils étaient donc partis sans avertir la señora Angustias, qui se serait mis martel en tête; et ce trajet de quatorze heures n'avait certes pas été réjouissant pour Antonio. La pauvre Carmen ne cessait de pleurnicher, de répéter à satiété ses funestes appréhensions. Maintenant, ses idées sur l'objet du voyage devenaient plus précises. Elle déclarait au beau-frère :

— Je lui parlerai énergiquement. Nous sommes assez riches, et j'exigerai qu'il se retire. Il faut que cette course soit la dernière où il combattra... Mais non : c'est encore trop, et mon cœur me dit qu'il va lui arriver quelque chose!... Nous serons assez tôt à Madrid pour que j'aie le temps de lui parler avant la course, et je saurai bien le convaincre de ne pas « taurer » cette après-midi...

Sur quoi, le beau-frère jetait les hauts cris, levait les bras au ciel, protestait avec indignation :

— Quelle absurdité! Voilà bien les femmes! Quand elles se sont mis quelque chose dans la tête, il n'y a pas moyen de leur faire comprendre que ce qu'elles veulent est impossible... T'imagines-tu qu'il n'y ait ni autorité, ni lois, ni règlements tauromachiques, et qu'il suffise qu'une femme apeurée se jette au cou de son mari pour que celui-ci puisse manquer à ses engagements et faire un pied de nez au public?... Après la course, tu diras à Juan tout ce qu'il te plaira; mais avant, motus! On ne se joue pas de l'autorité, tu sais! Nous irions tous en prison...

Au fond, Antonio avait grande envie de voir tranquillement le spectacle, et il ne se souciait pas de gâter d'avance son plaisir par les scènes pénibles qu'aurait inévitablement provoquées une entrevue des époux. C'est pourquoi, lorsque les voyageurs arrivèrent à Madrid, vers dix heures du matin, et que Carmen annonça son intention de courir tout de suite chez Juan, l'égoïsme ingénieux avait suggéré au beau-frère, pour la dissuader de cette démarche, un argument décisif :

— Ta présence l'impressionnera, le bouleversera, et il arrivera au cirque avec l'esprit troublé. Songe un peu : s'il lui arrivait malheur, c'est toi qui en aurais été cause!...

Carmen s'était donc laissée conduire à l'hôtel choisi par Antonio, et elle s'y était étendue sur un canapé, dans sa chambre, tandis que le beau-frère allait faire un tour à la Puerta del Sol. Mais, après le déjeuner, où elle n'avait presque rien mangé, elle avait été saisie d'une inquiétude nerveuse qui s'était accrue de minute en minute, jusqu'à l'heure de la course; et alors, brusquement, elle avait dit à Antonio qui partait pour le cirque :

— J'y vais avec toi!

Ce n'était pas qu'elle formât le projet de prendre place dans l'amphithéâtre et d'assister au drame sanglant : car elle avait les combats de taureaux en horreur et elle ne se sentait pas le courage de voir Juan risquer sa vie devant elle. Mais, sans pouvoir s'expliquer à elle-même cet obsédant désir, elle voulait être près de lui à l'heure du danger. Elle se dissimulerait quelque part, n'importe où, dans les dépendances du cirque, et elle attendrait, parmi les transes et les larmes, la fin de l'odieux massacre.

Cette fois, le beau-frère avait compris qu'il serait inutile de la sermonner; et, comme il craignait d'être déjà en retard et de manquer le *paseo* de la quadrille, il s'était résigné assez aisément à l'emmener avec lui.

Vêtue de noir et coiffée de la mantille, Carmen regardait de tous côtés la cour des Écuries, déserte en ce moment-là. Au loin, derrière les épaisses murailles de briques, la musique jouait, et l'on percevait la respiration de la foule, respiration interrompue par des cris d'enthousiasme et par des murmures de curiosité : les toreros défilaient devant le président...

— Où est-il? — demanda Carmen d'une voix tremblante à l'employé qui leur avait ouvert la porte.

— Il est là où il doit être! — répondit brutalement le beau-frère, qui enrageait de perdre cette première partie du spectacle. — C'est une folie à toi d'être venue ici. Puisque tu ne veux pas voir la course, qu'est-ce que tu vas faire, à présent?

L'employé, pris de compassion pour cette femme aux yeux rougis qui semblait en proie à une mortelle angoisse, eut une heureuse idée :

— Si madame voulait entrer à la chapelle?...

Elle s'empressa d'accepter : c'était un lieu tranquille, où elle pourrait faire quelque chose pour le salut de son Juan. Quant au beau-frère, très satisfait d'être débarrassé d'elle, il se hâta d'aller occuper une place sur les gradins.

Ce qui frappa d'abord Carmen, ce fut la pauvreté sordide de l'autel où quatre bouts de chandelles brûlaient devant la Vierge de la Paloma, et elle donna un douro à l'employé, en le priant d'aller chercher des cierges. L'homme se gratta la tête.

« Des cierges? Il ne croyait pas qu'aux environs du cirque on pût s'en procurer... » Puis, subitement, il se souvint que les sœurs d'un matador en apportaient chaque fois que celui-ci devait combattre : peut-être en restait-il quelques-uns dans le fond d'un placard?... Il les chercha, les trouva. Ce qui manquait maintenant, c'étaient des chandeliers. Mais l'employé était un homme de ressource : il aveignit dans un coin des bouteilles vides, ficha les cierges dans les goulots et disposa ce modeste luminaire sur la table de l'autel.

Demeurée seule, Carmen s'agenouilla, fixa des yeux pleins de larmes sur la poudreuse image où rougeoyaient les reflets des cierges. Elle ne connaissait pas cette Vierge-là; mais elle la supposait douce et bonne, comme celle de Séville, qu'elle avait si souvent invoquée! En outre, c'était la Vierge des toreros, celle qui écoutait leurs prières à l'heure suprême, quand l'imminence du péril réveillait chez ces hommes rudes une piété sincère, et son mari avait dû maintes fois plier les genoux sur ces dalles. Cela suffit pour lui rendre sympathique l'image inconnue, pour faire qu'elle la contemplât avec une religieuse confiance, qu'elle lui adressât de ferventes supplications.

Mais, de temps à autre, elle avait des distractions involontaires. Des bruits étranges parvenaient jusqu'à elle, confus et assourdis. A certains moments, elle entendait comme un grondement de volcan lointain, comme un vacarme de tempête; et ces rumeurs sinistres représentaient clairement à son esprit ce qui se passait sur la scène invisible. Aux diverses intonations, elle devinait chacun des tragiques épisodes qui se succédaient dans le *redondel*. Tantôt, c'était une explosion de clameurs indignées, avec accompagnement de sifflets; tantôt, c'étaient des milliers de voix qui proféraient des paroles inintelligibles. Puis, tout à coup, un cri d'effroi résonnait, un cri strident, un cri prolongé qui semblait monter jusqu'au ciel, qui donnait l'idée de têtes pâlies par l'émotion, tendues en avant pour suivre la chasse donnée à l'homme par le taureau... Et soudain le cri cessait, coupé net; le calme se rétablissait : le péril était conjuré...

Il y avait aussi des intervalles de silence, de profond silence, comme si l'énorme amphithéâtre eût été vide, ou que les quatorze mille personnes massées sur les gradins se fussent tenues

immobiles, sans haleine... Mais ce silence ne durait pas longtemps, et bientôt c'étaient de nouveaux cris, de nouvelles clameurs, un tel tapage qu'on aurait pu croire que le cirque s'abîmait dans un formidable écroulement. Parfois aussi de grêles sonneries de clairons éclataient, soit pour annoncer la sortie d'un taureau, soit pour donner le signal de la mort...

Un peu plus tard, l'attention de Carmen fut attirée par des bruits voisins, qui ne ressemblaient pas aux autres. Des pas s'approchaient, des portes s'ouvraient avec violence, des voix d'hommes s'élevaient, et ces hommes semblaient haleter sous une lourde charge.

— Ce n'est rien, — dit l'un d'eux. — Tu ne saignes pas; tu n'as qu'une simple contusion à la tête. Avant la fin de la course, tu pourras remonter en selle.

Et une autre voix, râlante, affaiblie par la douleur, gémit avec un accent andalou :

— Bonne Vierge de la Solitude!... Je crois que je me suis cassé quelque chose... Examinez-moi bien, docteur... Ah! mes pauvres enfants!...

Carmen frissonna d'épouvante, défaillit presque sur les dalles; et son nez s'effila d'émotion entre ses joues blêmes et creusées. Ensuite elle essaya de se remettre en prière, de s'isoler dans son oraison douloureuse, de ne plus entendre ces bruits horribles. Mais, malgré ses efforts, elle percevait un lugubre clapotis d'eau et des paroles indistinctes, sans doute celles des médecins et des infirmiers qui soignaient le picador assommé par une chute.

Bientôt elle n'y tint plus. Seule dans cette chapelle, obsédée par ces bruits effrayants qui venaient l'y tourmenter et qui l'affolaient de terreur, elle ne vivait plus, se sentait périr d'angoisse. Mieux valait sortir de là, être au grand air, voir ce qui se passait.

Elle quitta donc la chapelle, revint dans la cour. Il y avait du sang partout : — à terre, des flaques de sang; autour de quelques baquets, des flaques de sang; dans les baquets, de l'eau sanglante.

Les picadors rentraient du *redondel*, à cheval sur leurs rosses dégouttantes de sang, à la peau trouée, aux entrailles qui

pendaient. Carmen vit Potaje mettre lourdement pied à terre, en lançant une bordée d'injures au « singe savant » qui s'y prenait mal pour l'aider à descendre. Le colosse, alourdi par les jambières que cachait sa culotte [1] et ankylosé par plusieurs chutes, se frottait l'épaule et s'étirait douloureusement; mais il n'en souriait pas moins d'un sourire qui montrait toute sa denture chevaline.

— Vous avez vu comment s'est comporté Gallardo? — disait-il aux gens qui l'entouraient. — Aujourd'hui il est très bon, c'est une justice à lui rendre!

En effet Gallardo s'était montré d'une témérité insensée, comme s'il n'avait plus aucune notion du péril. Par exemple, après avoir délivré du taureau le picador étourdi par une chute, il avait, au moyen d'insolentes « véroniques [2] », amené l'animal au beau milieu du cirque, et, là, tandis que la brute s'était arrêtée, stupéfaite, le matador, dressé en face d'elle, lui avait présenté le ventre, comme pour la défier. Puis, sentant son cœur battre ainsi qu'aux grands jours, il s'était agenouillé devant les cornes, avait allongé la main jusqu'à toucher le mufle baveux. Ensuite, comme la bête continuait à demeurer immobile, l'homme, serrant de ses deux bras sa cape repliée en guise d'oreiller, s'était peu à peu couché sous les naseaux mêmes qui flairaient avec défiance cette chose étrange où était peut-être recélé un péril. Et enfin, à l'instant où le monstre avait baissé les cornes pour attaquer, le matador s'était glissé vers les pattes, de sorte que le monstre, dans son aveugle élan, avait sauté par-dessus son ennemi sans l'atteindre...

Potaje, en promenant ses regards autour de lui, reconnut Carmen et n'en témoigna aucune surprise. Dans l'espèce d'hébétement où le tenaient sa stupidité native et son ivrognerie habituelle, rien au monde n'était capable de l'émouvoir.

— Bonjour, señora! — lui dit-il. — Votre mari fait des merveilles. Allez donc le regarder! Il n'y a personne qui soit capable d'en faire autant...

Et, d'un pas pesant, il se dirigea vers l'infirmerie pour y voir son camarade à demi assommé.

1. Les picadors ont les jambes et la cuisse droite protégées contre les cornes du taureau par une armature de fer que l'on appelle *mona*.

2. Passes qui se font avec la cape déployée.

Sur ces entrefaites, les valets de piste ramenèrent par la bride un cheval éventré, dont les entrailles ballottaient sous l'abdomen comme de hideuses hernies; alors un des préposés aux écuries, s'agitant, remuant les bras et les jambes, pris soudain d'une activité fébrile, vociféra :

— Hardi, les braves! Allons, de la poigne!

Un palefrenier s'approcha avec précaution du cheval qui ruait de douleur, lui enleva la selle, lui passa aux jambes des entraves, rapprocha de force les quatre pieds et fit choir l'animal. Aussitôt des hommes de peine, les manches retroussées, se penchèrent sur cette panse béante d'où coulaient des ruisseaux de sang et d'urine, et ils s'évertuèrent à faire rentrer dans l'affreuse déchirure les viscères qui en étaient sortis. Un autre maintenait sous son genou la tête de l'animal et la pressait de toute sa force contre terre.

Cette singulière opération chirurgicale ne fut pas facile, parce que la respiration haletante du patient repoussait au dehors les organes que les hommes ramassaient par paquets et qu'ils s'efforçaient de renfoncer à coups de poing. D'ailleurs, comme le cheval avait laissé sur l'arène une partie de ses intestins arrachée par les sabots des pattes de derrière, il restait un vide dans le ventre, et il fallut combler ce vide en y fourrant de l'étoupe. Lorsque le tout fut bien rafistolé, on recousit la peau avec de la ficelle, on jeta un seau d'eau sur la tête, on détacha les liens qui entravaient les pieds, on invita par de grands coups de bâton l'opéré à se remettre debout, et on le conduisit au « vernissage ». Là, on inonda d'eau tout son corps, et sa robe lavée reprit pour quelques minutes une sorte de lustre. C'était bien suffisant, puisqu'un picador allait ramener la pauvre bête au *redondel* et que, cette fois, un taureau lui ferait quelque accroc irréparable...

Cependant Carmen s'était réfugiée sous les arcades, saisie d'horreur. Elle aurait voulu fermer les paupières pour ne plus rien voir, se boucher les oreilles pour ne plus rien entendre; mais, malgré elle, ses yeux s'ouvraient sur le sang, son ouïe se tendait vers les bruits qui continuaient à venir de l'amphithéâtre. Elle ne savait pas dans quel ordre les matadors avaient à exécuter leur besogne : peut-être cette fanfare signalait-elle le moment où Juan allait affronter le monstre farouche.

Ah! sortir de ce cirque maudit, se soustraire à une pareille torture!

Tout à coup son beau-frère reparut devant-elle. Il rayonnait d'enthousiasme :

— Ton mari a été admirable! Il vient de tuer son premier taureau avec plus de hardiesse que jamais!...

— Emmène-moi! emmène-moi! — supplia-t-elle d'une voix étouffée.

Antonio fit la grimace : il ne se souciait pas de la reconduire jusqu'à l'hôtel, parce que cela lui ferait perdre la fin d'un si beau spectacle. « Quel enfantillage de s'effrayer ainsi! Il n'y avait aucun danger : Gallardo mangeait les taureaux tout crus... »

— Emmène-moi, je t'en conjure! Je ne suis pas bien! Tu me laisseras dans la première église que nous rencontrerons...

Il se rappela que l'église des Augustins n'était qu'à cinq minutes du cirque, et il se laissa convaincre. En somme, il ne perdrait presque rien du nouveau combat qu'annonçaient déjà les clairons.

Lorsque le second des taureaux destinés à Gallardo parut dans l'arène, l'allure de la bête mit le public de mauvaise humeur. C'était un animal énorme, de belle apparence; mais il courait çà et là, regardait avec étonnement le houleux bariolage de cette foule massée sur les gradins, semblait effrayé par les cris et les sifflets des spectateurs [1]. Les péons le poursuivaient, lui tendaient la cape; mais, après avoir ébauché une attaque contre l'étoffe rouge, il soufflait de surprise, se retournait, prenait la fuite en bondissant. Cette agilité du fuyard exaspérait le public.

— Ce n'est pas un taureau, c'est une guenon! — braillait la foule indignée.

Les péons réussirent enfin à l'attirer vers la barrière, du côté où les picadors l'attendaient, immobiles sur leurs montures, la pique sous le bras. Il s'approcha d'un cavalier, la tête basse, avec des beuglements sauvages, comme s'il allait

1. On appelle *abanto* le taureau craintif qui, au lieu d'attaquer franchement, s'arrête devant les péons, refuse d'assaillir les picadors et se dérobe aux différentes passes du combat.

charger. Mais, avant que le fer lui eût entamé le cou, il fit un brusque écart, passa entre les capes, se déroba. Dans sa retraite, il rencontra un autre picador et se déroba de nouveau, toujours beuglant et fuyant. Affolé, il vint se jeter près du troisième picador, qui allongea sa pique, l'atteignit au garrot; et ce « châtiment » ne fit qu'accroître la poltronnerie et la vitesse de la bête.

Le public s'était levé en masse, gesticulait, hurlait :

— Monsieur le président!... Un taureau domestique!... C'est un scandale!... Du feu, du feu[1]!

Comme le président paraissait indécis, le tumulte redoubla. Des objets de toute sorte commencèrent à pleuvoir autour de la bête fuyarde. Une bouteille toucha l'une de ses cornes, ce qui provoqua des applaudissements frénétiques.

— Du feu! du feu!

Enfin le président agita un foulard rouge, et ce geste fut salué par une salve de bravos. Les « banderilles de feu » étaient un spectacle extraordinaire, un épisode inattendu qui augmentait l'intérêt de la course. Nombre de ceux qui protestaient jusqu'à s'enrouer, étaient, dans le fond, très satisfaits de l'incident.

Le Nacional s'avança, portant deux grosses banderilles qui paraissaient enveloppées de papier sombre; il s'approcha du taureau sans grandes précautions, avec une insouciance méprisante; et il planta les lourds aiguillons dans la chair, aux acclamations vengeresses de la multitude.

On entendit un craquement sec d'étoffe déchirée, et deux jets de fumée blanche commencèrent à pétiller sur l'encolure de la bête. La lumière du soleil empêchait de voir la flamme; mais les poils grillaient, et une large tache noire s'étendait sur le garrot.

L'animal, surpris de ce barbare supplice, accéléra sa fuite. Mais il avait beau sauter, se secouer, tordre sa tête en arrière pour arracher avec les dents les brandons infernaux, il emportait partout avec lui cette crépitation de fusillade et ce nuage de

1. « *Fuego! Fuego!* » — Pour exciter les bêtes couardes, on leur pose des « banderilles de feu ». Ces banderilles sont garnies de pétards et de fusées dont la mèche, au moment où l'on plante les « bâtons », entre en contact avec un morceau d'amadou : alors les pièces d'artifice éclatent sur le dos de l'animal, que les détonations et les brûlures rendent furieux.

papiers brûlés qui voltigeaient devant ses yeux. Les bonds et les contorsions de l'animal amusaient beaucoup la foule, qui éclatait de rire et qui se moquait :

— Ça le chatouille! voyez comme il danse!...

Quand les banderilles eurent cessé de détoner et de fuser, la graisse fondue formait des bulles sur la peau du cou et une puanteur de cuir brûlé emplissait tout le cirque.

L'animal, ne sentant plus la morsure du feu, s'arrêta, la tête basse, les yeux rougis, le mufle écumeux, les flancs haletants.

Jusqu'alors Gallardo s'était tenu près de la barrière, navré de la mauvaise chance qui l'obligeait à combattre une bête pareille, et il s'en expliquait avec les connaisseurs assis sur les premiers gradins. Une course qui avait si bien commencé! Quel guignon d'avoir maintenant devant soi un bœuf de boucherie!

— Que voulez-vous? — concluait-il en haussant les épaules et en s'excusant d'avance. — On fera ce qu'on pourra; mais ce ne sera pas grand'chose!...

Quand les clairons sonnèrent pour la mort, l'espada, après un court *brindis*, marcha vers le taureau. Les aficionados lui criaient des conseils :

— Dépêche-le vite! Il ne mérite pas qu'on lui fasse tant de cérémonies!

L'espada déploya sa muleta devant la bête, et celle-ci chargea; mais, instruite par le tourment qu'elle venait de subir, elle le fit sans impétuosité, avec une évidente intention de mesurer son coup, d'atteindre le but, d'écraser l'ennemi et de le mettre en pièces. Cet homme était le premier qui, depuis le martyre du feu, se présentait devant ses cornes.

La nouvelle manière du taureau réconcilia le public avec lui, et des applaudissements retentirent, qui s'adressaient à la fois aux deux adversaires.

Lorsque le taureau « s'humilia », bouffant de colère, la langue pendante, il se fit un silence précurseur de l'estocade mortelle; et ce silence fut si profond que, jusqu'aux derniers bancs, on perçut le petit bruit de deux morceaux de bois qui s'entrechoquaient : c'était Gallardo qui, pour faciliter l'estocade, repoussait en arrière, avec la pointe de son épée, les banderilles noircies qui étaient retombées entre les cornes. Et

soudain, par un mystérieux magnétisme, la foule sentit que la correspondance venait de s'établir entre sa propre volonté et celle du matador : la résolution de celui-ci était prise, et il se disposait à abattre le taureau par un coup magistral.

— Vas-y !

Gallardo s'élança, frappa. Mais l'animal, au lieu de chanceler et de choir, s'enfuit avec des mugissements furieux, tandis que l'épée mal enfoncée se balançait sur le cou, ressortait peu à peu de la chair, et roulait enfin dans le sable. Cette fois encore, comme tant d'autres fois, le matador avait involontairement détourné la tête et poussé l'estocade trop courte.

Il ramassa l'épée, sans même avoir le cœur de protester contre le mécontentement de ce public si indulgent pour les autres et si impitoyable pour lui. Par quelle fatalité manquait-il ainsi tous les coups? Pourquoi ne lui était-il plus possible de plonger, comme jadis, l'estoc jusqu'à la garde?

Marchant de nouveau vers l'animal, il eut la sensation confuse qu'un péon venait se placer à côté de lui. C'était le Nacional.

— Du calme, Juan ! Ne perds pas la tramontane !

Le matador se campa vis-à-vis du taureau qui semblait l'attendre, immobile sur ses pattes. Il crut inutile de faire des passes de muleta. Il se profila, le chiffon rouge traînant au ras du sol, l'épée tenue horizontalement à la hauteur de l'œil... Vite le bras entre les cornes !...

Et l'homme, repoussé d'un coup de tête, s'aplatit sur le sable. Et le taureau fondit sur lui, enleva à la pointe de ses cornes le corps inerte, puis le rejeta sur le sol et se mit à courir le long de la barrière. On voyait sur le garrot la poignée de l'estoc enfoncé jusqu'à la garde.

Le matador se releva péniblement, et tout l'amphithéâtre l'applaudit. Vive l'enfant de Séville ! Cette fois, il avait réellement été bon !... Mais il ne répondit par aucun signe de remerciement à cet enthousiasme ; il restait courbé dans une attitude douloureuse et se tâtait le ventre. Puis il fit quelques pas en zigzag, regardant à droite et à gauche comme pour chercher la porte de sortie. Finalement il trébucha à la façon d'un homme ivre, s'affaissa par terre.

Quatre valets de piste accoururent, le hissèrent sur leurs épaules. Pendant qu'ils l'emportaient à l'infirmerie, sa tête oscillait, livide, et ses yeux étaient vitreux.

On déposa le matador sur un lit, où il demeura sans mouvement. On ne voyait de sang nulle part.

Garabato et le Nacional se mirent à déshabiller le maître, à retirer des épingles, à déboutonner, à découdre, tandis que Potaje regardait d'un air stupide, en faisant rouler son chapeau entre ses doigts.

Deux médecins, accourus dès le premier moment, regardaient aussi, sans rien dire. Ils ne pouvaient pas juger encore de la gravité du cas. Peut-être le torero avait-il seulement perdu connaissance, les nerfs ébranlés par la rudesse de la collision et par la violence de la chute.

Le docteur Ruiz entra, se pencha sur le lit, se mit tout de suite à l'œuvre. Ses mains adroites aidèrent Garabato à ôter les dernières pièces du costume, à relever la chemise. Et le ventre apparut, sillonné d'une longue déchirure dont les bords sanglants s'écartaient et laissaient voir les intestins bleuâtres.

— Eh bien, docteur? — murmura le Nacional.

— C'est fini, Sebastián. Tu peux te chercher un autre matador...

L'honnête banderillero ne prononça pas un mot, n'eut pas une larme dans les yeux; mais, subitement, il sentit naître au fond de lui-même une haine féroce contre tout ce qui l'entourait, une colère indignée contre le public, un mépris mêlé de remords contre son propre gagne-pain. Ah! quelle horreur et quelle iniquité, qu'un homme pût mourir ainsi pour l'amusement de ses semblables!

Et, tandis que ses yeux brûlants, mais secs, se fixaient sur le cadavre du chef auquel il avait voué une fraternelle affection, sa pensée se porta aussi vers un autre cadavre, vers celui qu'en ce moment les mules tiraient hors de l'arène, vers celui de la bête au garrot carbonisé. Et, avec sa simplicité d'homme primitif, il associa dans un même sentiment de profonde compassion les deux victimes :

— Pauvre taureau! Pauvre espada! — soupira-t-il tristement.

Au cirque, la fête continuait. Il y avait bien eu d'abord quelques minutes d'hésitation et d'inquiétude; mais presque aussitôt on s'était rassuré. Des nouvelles optimistes, d'origine inconnue, circulaient dans l'amphithéâtre : Gallardo n'était qu'étourdi, et l'accident n'aurait pas de suites fâcheuses. Le public accueillait volontiers cette opinion anonyme, d'autant plus volontiers qu'on aurait beaucoup perdu à l'interruption de la course : il restait encore trois taureaux à tuer.

Et les clairons retentirent pour annoncer le quatrième combat, et des cris de joie saluèrent l'entrée de l'animal dans l'arène. Clameurs et fanfares confondues arrivaient jusqu'à l'infirmerie et vibraient joyeusement autour du mort.

C'était le rugissement de la Bête, — de la vraie Bête féroce.

VICENTE BLASCO-IBÁÑEZ

(Traduit de l'espagnol par G. HÉRELLE.)

MACHINES MARINES

ET

RICHESSE NATIONALE

Les machines marines utilisent la chaleur dégagée par la combustion du charbon ou du pétrole pour faire tourner une ou plusieurs hélices dont l'effort propulse le navire. Les coques présentant une très grande résistance à la marche, il faut y loger des machines puissantes dans une place toujours restreinte; les poids étant strictement limités à bord, ces machines doivent être relativement très légères; enfin, pour permettre les longs parcours et ne pas entraîner à de trop fortes dépenses, il importe que la machine rende sous forme de travail mécanique une fraction aussi grande que possible de l'énergie produite par la combustion. Diminution de l'encombrement et du poids pour des puissances de plus en plus grandes, amélioration du rendement, recherche aussi de la sûreté et de la simplicité du fonctionnement : tels sont les points sur lesquels portent, depuis trois quarts de siècle, les études des ingénieurs; c'est par la comparaison de ces éléments que l'on juge la valeur relative des différents systèmes et les progrès réalisés.

L'importance relative de chacune de ces qualités n'est pas la même pour tous les types de navires. Sur les paquebots, qui marchent à peu près constamment à la vitesse *maxima*, on

consent à admettre des machines plus lourdes que sur les navires de guerre, parce qu'on veut être plus sûr d'un fonctionnement régulier; on cherche en même temps à réduire la dépense de combustible afin de rendre l'exploitation plus lucrative. Sur les cuirassés et surtout sur les croiseurs, le poids est restreint par la nécessité de consacrer à la protection et à l'armement une grande partie du déplacement; on veut en outre que les machines soient abritées des projectiles par les ponts cuirassés, ce qui limite leur hauteur : on est donc obligé de les faire moins encombrantes et plus légères, partant moins robustes; comme la marche à grande allure est pour elles l'exception, on s'attache surtout à diminuer la consommation de charbon à vitesse réduite. Sur les torpilleurs, où la recherche d'une grande vitesse domine toute autre considération, on sacrifie l'endurance et l'économie à la puissance *maxima* sous le moindre poids. Donc, autant de cas, autant de problèmes différents, et l'établissement du projet des machines n'est pas la partie la moins délicate de la conception générale d'un bâtiment.

C'est surtout depuis une quarantaine d'années que les progrès ont été sensibles. Les premières machines Compound pesaient, à puissance égale, cinq fois plus que celles d'aujourd'hui; elles consommaient 2 kg. 500 de charbon par heure pour produire un cheval-vapeur, tandis qu'on ne dépasse plus guère 0 kg. 900. Le principe est toujours le même : un piston se meut dans un cylindre sous l'action de la vapeur, et des organes mécaniques transforment son mouvement alternatif en mouvement de rotation de l'arbre porte-hélice; mais l'élévation de la pression aux chaudières, l'invention de l'expansion multiple par laquelle on fait travailler successivement la vapeur dans plusieurs cylindres de dimensions appropriées, la réduction des jeux et des frottements, obtenue par un meilleur ajustage des pièces, ont permis à la fois un fonctionnement plus économique et la réalisation de puissances auxquelles on n'aurait même pas osé penser. Les 36 000 chevaux de l'*Ernest-Renan* en 1909 ne consomment pas beaucoup plus de charbon que les 12 000 chevaux du *Tage*, dont l'appareil moteur était considéré à bon droit, en 1886, comme un chef-d'œuvre.

Il s'en faut pourtant de beaucoup que l'on soit arrivé à la perfection, et le rendement de l'énergie dépensée est encore bien faible. Avec les meilleures machines à mouvement alternatif, 630 seulement des 8 000 calories que dégage la combustion d'un kilogramme de charbon sont employées à faire avancer le navire : 92 p. 100 de l'énergie réalisée sont complètement perdus, et le rendement pour tout l'appareil moteur ne dépasse pas 8 p. 100. Quand on compare ce chiffre aux rendements de 90 p. 100 des turbines hydrauliques ou de 95 p. 100 des transformateurs électriques, on est obligé de constater que les machines alternatives à vapeur, malgré tous leurs progrès, sont encore des appareils fort imparfaits.

C'est que les causes de déperdition d'énergie y sont nombreuses. D'abord, dans les chaudières, 10 p. 100 de la chaleur produite par la combustion de charbon se perdent par rayonnement dans la chaufferie : 20 p. 100 sont emportés par les escarbilles et par les gaz chauds qui s'échappent dans les cheminées. La vapeur en arrivant à la machine ne transporte déjà plus que 70 p. 100 de l'énergie abandonnée par le combustible. La machine, elle, se compose d'un certain nombre de cylindres, dans lesquels la vapeur travaille, et d'un condenseur où cette vapeur, refroidie et détendue, reforme de l'eau qui sert de nouveau à l'alimentation des chaudières. D'après le principe fondamental de Carnot, le rendement *maximum* de l'appareil dépend uniquement des deux températures extrêmes, celle de la vapeur sortant de la chaudière et celle du condenseur. Pour une machine employant de la vapeur à la pression de 12 kilogrammes (dont la température est de 190°) et ayant un condenseur maintenu à 40° (ce sont des chiffres de pratique courante), le rendement théorique est de 32 p. 100. Mais ce chiffre déjà bas est encore un maximum : il ne tient compte ni du frottement de la vapeur dans le tuyautage, ni du rayonnement de chaleur autour de tous les organes, ni des chocs inévitables dans les pièces en mouvement. Ces pertes, dans des machines bien montées et bien graissées, arrivent encore à réduire de moitié le rendement qui n'est plus que de 15 à 17 p. 100. Enfin, l'hélice, d'après des expériences souvent répétées, produit par son frottement sur

l'eau un nouveau déchet qui n'est pas inférieur à 15 p. 100 de l'énergie transmise par l'arbre de la machine.

En combinant ces diverses pertes, on arrive au rendement total de 8 p. 100 que nous citions plus haut; même avec de bonnes chaudières, des machines soigneusement étudiées et des hélices à peu près parfaites, c'est le maximum actuellement réalisable par l'appareil à vapeur et à mouvement alternatif.

*
* *

Il y a fort longtemps qu'on a cherché l'amélioration de ce rendement, non seulement dans des perfectionnements de détail, mais dans un changement de principe. La turbine hydraulique, qui sous forme de moulin à eau est ausi vieille que l'industrie humaine, offrait le meilleur exemple d'une machine dans laquelle le mouvement de rotation est obtenu sans interposition d'aucun mécanisme parasite : le fluide s'écoulant avec vitesse frappe les aubes d'une roue, et la force vive de la veine liquide est directement transformée en travail mécanique, utilisable sur l'arbre. Il était naturel que l'on songeât à construire des turbines où une roue à aubages serait mue de la même manière par le jet de vapeur arrivant d'une chaudière. Dès 1853, l'ingénieur des mines Tournaire avait posé les conditions du problème. Mais ce n'est qu'en 1885 que l'anglais Parsons construisit la première turbine à vapeur pratique, et il faut arriver jusqu'en 1899 pour trouver une application du nouveau moteur à la propulsion d'un navire.

Autant le principe est simple, autant la réalisation était difficile.

La vapeur, dans la turbine, agit, non plus par sa pression comme dans les cylindres de la machine alternative, mais par sa vitesse, et le rendement est d'autant plus grand que cette vitesse est plus grande. Or, on démontre que la vitesse circonférentielle des aubes doit être la moitié de celle de la vapeur. Cette dernière, entre une chaudière à 12 kilogs et un condenseur refroidi à 40 degrés, atteint 1 000 mètres par seconde : il faudrait donc que la vapeur agissant sur une roue unique lui communiquât une vitesse circonférentielle de

500 mètres à la seconde, qui pour des moteurs d'une puissance un peu élevée conduirait à une rapidité de rotation extrêmement dangereuse.

L'invention de Parsons a consisté dans l'emploi des turbines à disques multiples : chaque corps de turbine est constitué par une série de compartiments étanches que traverse successivement la vapeur et qui renferment chacun une roue à aubages. La pression qui s'établit dans chaque compartiment est déterminée par le nombre de ces compartiments et par la section des passages offerts à la vapeur. On peut ainsi ramener la chute de pression entre deux compartiments successifs à une valeur telle que la vitesse d'écoulement soit convenablement proportionnée à la vitesse de rotation des disques.

Les premiers essais furent faits sur les contre-torpilleurs anglais *Viper* et *Cobra*, lancés en 1899 et 1900. Ces navires, déplaçant 300 tonneaux seulement et munis de turbines qui développaient 12 000 chevaux, atteignirent une vitesse de 36 nœuds, la plus grande qu'on eût encore enregistrée.

Malheureusement, pour loger des machines aussi puissantes dans d'aussi petits bâtiments, on leur avait imprudemment donné des coques trop légères ; le *Viper* se perdit à la suite d'un échouage qui n'aurait pas eu de conséquences graves pour un navire plus robuste, et le *Cobra* s'ouvrit en deux, à la mer, un jour de forte houle. Bien que ces accidents ne fussent aucunement imputables aux turbines, ils retardèrent l'adoption des nouveaux moteurs sur les bâtiments de guerre. Les essais ne furent repris qu'en 1903-1904 sur deux croiseurs identiques de 3 000 tonneaux, l'*Amethyst* et le *Saphir*, le premier à turbines et le second à machines alternatives : les résultats furent si nettement favorables aux turbines, que depuis cette époque tous les navires mis en chantier pour la marine anglaise ont été munis de ces instruments. La France, après quelques essais sur des torpilleurs, a suivi cet exemple, depuis 1906, avec les cuirassés de la classe *Danton* et une vingtaine de petits bâtiments. Les États-Unis ont voulu faire des expériences comparatives qui les ont décidés à installer aussi des turbines sur leurs derniers cuirassés, et enfin, en 1908, l'Italie, la Russie et l'Allemagne ont suivi le mouvement général. Il n'y a plus aujourd'hui, sur les cales de construction des nations mari-

times, que des bâtiments à turbines. Et bien que de nombreux inventeurs, les Rateau, les Briguet, les Curtis, les Zoëlly, aient imaginé des appareils plus ou moins différents de la turbine Parsons, c'est cette dernière, la seule expérimentée jusqu'ici avec des puissances élevées, qui est adoptée à peu près partout.

Les marines de commerce ont été moins empressées. C'est encore l'Angleterre qui a montré la voie avec le *King Edward* lancé en 1901, puis avec une série de paquebots destinés aux services de traversée de la Manche, enfin avec les transatlantiques géants, *Lusitania* et *Mauretania*. Depuis 1906, cependant, la majorité des navires à grande vitesse des différentes nations ont abandonné les machines alternatives, et, au moins pour les paquebots rapides, la généralisation de l'emploi des turbines n'est désormais plus douteuse.

C'est en effet pour les grandes vitesses que la turbine offre le plus d'avantages. Car il faut que la rotation des aubes soit rapide pour que la vitesse d'écoulement de la vapeur soit bien utilisée; les hélices doivent donc aussi tourner vite, et si à chacun de leurs tours ne correspondait pas une avance notable de bâtiment, elles arriveraient à se mouvoir dans le vide et à ne produire aucun effet. Il y a même de ce fait une difficulté particulière dans l'étude des hélices qui doivent être entraînées par des turbines : elles sont beaucoup moins grandes que celles des navires à machines alternatives et leurs ailes sont moins inclinées sur l'arbre. Et comme de petites hélices tournant vite sont moins aptes à transmettre des puissances élevées, on est obligé, dans les navires à turbines, de répartir la force totale des machines sur un plus grand nombre de lignes d'arbres : le *Dreadnought* a quatre hélices tandis que ses devanciers n'en avaient que deux. On trouve d'ailleurs dans cette disposition une sécurité supplémentaire pour le cas d'avarie : si l'un des propulseurs vient à manquer, la puissance inutilisée est moins importante.

Une turbine ayant été construite pour un certain nombre de tours *maximum*, c'est à cette allure que correspond son meilleur rendement. Si, pour diminuer la vitesse du navire, on la fait tourner moins vite, la dépense de vapeur — et par suite de combustible — ne décroît pas sensiblement. La

marche à allure réduite est donc, dans ces conditions, très coûteuse. Aussi a-t-on été amené à installer, en plus des turbines de grande vitesse, d'autres turbines dites « de croisière » destinées à fonctionner avec une pression de vapeur plus faible, et dont le diamètre et l'inclinaison des ailes sont déterminés en conséquence. Pour un navire dont la vitesse *maxima* est de 28 nœuds, par exemple, les turbines de croisière sont seules alimentées par les chaudières pour les vitesses inférieures à 15 nœuds (c'est-à-dire tant que la puissance nécessaire ne dépasse pas le dixième environ du *maximum* réalisable); au delà, ce sont les grandes turbines qui reçoivent la vapeur, et les turbines de croisière sont entraînées à vide.

Il faut noter, cependant, que sur certains navires, récemment construits en Angleterre, on a préféré s'affranchir de ces turbines supplémentaires, en consentant à un mauvais rendement pour les petites vitesses : on gagne ainsi sur le poids des machines, mais on est conduit à augmenter le poids du combustible embarqué.

D'autre part, le sens de la rotation d'une turbine est déterminé par l'inclinaison des aubages, que la vapeur ne peut attaquer que d'un côté. Il est donc impossible de renverser sa marche, comme dans la machine alternative où il suffit d'introduire la vapeur sur l'autre face du piston. Mais un navire doit pouvoir marcher en arrière, soit pour éviter un abordage, soit pour manœuvrer dans les ports : on est donc obligé d'installer dans ce but une ou plusieurs turbines spéciales, qui tournent à vide en temps normal et ne reçoivent de vapeur que pour la marche en arrière.

Sur certains navires de faible tonnage (contre-torpilleurs français type *Tirailleur*), on a remplacé les turbines de croisière par de petites machines alternatives qui servent également au renversement de marche. Peut-être cette combinaison a-t-elle été inspirée par la défiance que certains de nos ingénieurs gardaient à l'égard des turbines : ainsi la voilure a été conservée sur les navires à vapeur tant qu'on n'a pas été tout à fait sûr du fonctionnement de la machine alternative. Mais la disposition du *Tirailleur*, peu économique au point de vue des poids, n'a pas été généralisée.

Une installation complète de machines à turbines comprend

donc les groupes spéciaux pour la grande vitesse, pour les allures réduites et pour la marche en arrière. Nos cuirassés du type *Danton* ont quatre hélices montées sur quatre arbres disposés à l'arrière, à peu près dans un même plan horizontal : les deux arbres centraux portent chacun une turbine de grande vitesse et une turbine de croisière ; les deux arbres extrêmes, chacun une turbine de grande vitesse et une turbine de marche arrière. En avant à petite vitesse, on se servira des deux hélices centrales ; en arrière, des deux hélices extrêmes tournant en sens inverse ; en avant à grande vitesse, des quatre hélices.

Il semble au premier abord qu'une telle installation soit plus compliquée que celle des machines alternatives ; en réalité elle est plus simple, parce qu'on n'y trouve plus les innombrables organes de transmission de mouvements — excentriques, bielles, manivelles, etc. — qui accompagnent obligatoirement les pistons et cylindres. Les cuirassés type *Patrie* ont trois hélices, dont chacune est actionnée par une machine à quatre cylindres : douze cylindres au lieu des huit corps de turbines des *Danton* ; comme chaque cylindre est une véritable petite machine, on voit de quel côté est la complication réelle.

***

La supériorité des turbines sur les machines alternatives ressort avec évidence de quelques faits bien connus : c'est grâce à elles que le *Dreadnought*, plus armé et mieux protégé que les cuirassés antérieurs, a pu filer 21 nœuds 5, au lieu de 18 nœuds, et c'est leur emploi qui a permis à la *Mauretania*, de la compagnie Cunard, d'enlever aux Allemands le record de la vitesse dans la traversée de l'Atlantique.

Elles procurent une économie de poids ; malgré la présence de turbines spéciales pour la marche en arrière et pour les petites vitesses, l'appareil moteur complet des cuirassés récents (non compris les chaudières qui sont les mêmes) ne pèse pas plus de 35 kilogrammes par cheval développé sur l'arbre, alors que les machines alternatives de même puissance ne se réalisent guère à moins de 45 kilogrammes.

Elles prennent moins de place en hauteur, ce qui permet de les loger plus facilement sous les ponts cuirassés, et par conséquent d'améliorer la protection du bâtiment contre l'artillerie. En outre, elles peuvent être disposées dans des compartiments séparés et étanches : cet avantage est très important pour la limitation des effets produits par l'explosion des mines sous-marines, dont la guerre russo-japonaise a montré la redoutable efficacité contre les coques à grands compartiments.

Elles ont, à grande vitesse, un rendement sensiblement meilleur, à cause du moins grand nombre de pièces frottantes et de la détente plus complète de la vapeur : sur le croiseur anglais *Defence* de 15 000 tonneaux, muni de machines alternatives, on dépense 22 tonnes de charbon par heure à l'allure *maxima*, qui correspond à une puissance de 27 500 chevaux; sur l'*Indomitable* de 17 250 tonneaux, à turbines, on développe 29 000 chevaux avec 21 tonnes de charbon par heure, et on atteint 44 000 chevaux avec 24 tonnes seulement. Plus la puissance augmente, plus la dépense par cheval est faible : le minimum par cheval et par heure, qui est de 0 kg. 816 avec les machines alternatives, tombe à 0 kg. 650 avec les turbines récentes. Et le rendement total de l'appareil moteur, c'est-à-dire la fraction réellement utilisée de l'énergie produite dans les chaudières, arrive à 11 p. 100 sur la *Lusitania* et presque à 12 p. 100 sur l'*Indomitable*, au lieu des 8 p. 100 des meilleures machines alternatives.

Ces chiffres ne concernent, bien entendu, que l'allure *maxima* des bâtiments; à petite vitesse, les turbines dépensent plus que les machines alternatives, le rendement des turbines de croisière étant inférieur à celui des grandes turbines. Mais c'est un inconvénient qui déjà s'atténue grâce à des perfectionnements de détail : les essais effectués, en 1908, aux États-Unis entre trois croiseurs semblables, le *Birmingham* à machines alternatives, le *Chester* à turbines Parsons et le *Salem* à turbines Curtis, ont fait ressortir en faveur des turbines, non seulement une très grande supériorité à l'allure *maxima* de 22 nœuds, mais une équivalence à peu près absolue à la vitesse de 12 nœuds.

A ces avantages de poids, d'encombrement et de rendement,

les turbines en joignent d'autres qui sont loin d'être négligeables.

Leur mouvement de rotation étant parfaitement régulier, elles ne communiquent pas au bâtiment ces vibrations qui, avec les machines alternatives, scandent la marche des pistons dans leurs cylindres. Non seulement la vie en est rendue plus agréable à bord, mais les pièces des machines ne sont plus soumises à aucun choc et on ne voit plus les écrous se desserrer continuellement au risque d'accidents parfois graves. Plus de bruits : les grandes roues à aubes tournent dans leurs enveloppes, avec à peine un ronflement de toupies. Plus de risques non plus pour le personnel ; dans les machines alternatives, il faut que les mécaniciens aillent à chaque instant tâter les pièces en mouvement pour s'assurer qu'elles ne s'échauffent pas ; lorsque l'on marche à grande vitesse et que la mer est un peu agitée, mettre la main sur une tête de bielle attrapée au vol est une opération réellement dangereuse. Dans les machines à turbines, on ne voit rien remuer, et la tranquillité est la même, que le navire marche à trente nœuds ou à dix ; le personnel peut sans inconvénient être réduit : à bord d'un torpilleur à machines alternatives, il faut sept mécaniciens de quart à la fois ; sur un torpilleur identique à turbines, il suffit de quatre hommes, et qui fatiguent moins.

Les causes d'avaries sont beaucoup moins nombreuses. La marche à grande vitesse n'exigeant de la machine aucun effort supplémentaire, l'allure *maxima* peut être soutenue tant que les chaudières fournissent la quantité de vapeur voulue. On n'a pas à craindre l'obligation, si fréquente avec les machines alternatives, de stopper ou de ralentir parce qu'un joint se défait, qu'un presse-étoupes fuit, qu'une articulation prend du jeu, qu'une tige s'échauffe ; on n'a pas à penser aux chocs produits par l'emballement d'une hélice sortant de l'eau au roulis, ni aux entraînements d'eau des chaudières aux cylindres, qui amènent souvent des avaries graves dans les machines à piston et qui causent seulement, avec les turbines, un ralentissement passager. La seule préoccupation des mécaniciens de quart doit être d'assurer un bon graissage des arbres ; si ce graissage était imparfait, il pourrait en résulter des échauffements, puis un affaissement des corps de turbine,

et, les aubages en mouvement venant heurter l'enveloppe de la roue, il se produirait cette « salade d'ailettes », dont on a parlé beaucoup plus souvent qu'on ne l'a observée : la dernière signalée date de 1904, et elle a eu lieu sur le torpilleur allemand *S. 124* pendant ses essais, avec un personnel peu entraîné. On peut citer, par contre, le paquebot *Caramania*, qui a fait dix-huit mois de service ininterrompu sans procéder à un démontage; on peut invoquer aussi les constatations officielles de l'Amirauté anglaise, d'après qui le *Dreadnought*, malgré un fonctionnement beaucoup plus intensif, n'a pas eu en trois ans une seule avarie de machine, même légère : on ne pourrait en dire autant d'aucun cuirassé à machines alternatives.

Il est vrai que si une avarie se produisait, elle serait très probablement plus importante et impossible à réparer par les moyens du bord; le démontage d'un corps de turbines et le remplacement de milliers d'aubages, qui doivent être montés avec une précision rigoureuse, ne sauraient s'effectuer que dans un arsenal. Il en est des machines marines comme de toutes les autres : elles sont de plus en plus faciles à surveiller et à conduire, et les avaries y deviennent de plus en plus rares; mais lorsqu'il s'y produit un accident, leur personnel ordinaire est inapte à les remettre en état, et l'intervention des ingénieurs est nécessaire. C'est une évolution générale, dont les avantages sont trop grands pour qu'on n'en accepte pas les inconvénients.

Le principal défaut de la turbine comme machine marine est la difficulté d'arrêter dans un court espace les bâtiments qui en sont munis. Lorsque le navire marche en avant à grande vitesse, on ne dispose pour renverser son mouvement que d'une force très inférieure à celle qui le poussait un instant auparavant. Le *Dreadnought* lancé à 20 nœuds, on a stoppé ses turbines de marche avant et envoyé en même temps la vapeur à ses turbines de marche arrière : il a continué à avancer encore pendant près de 4 minutes, et parcouru 940 mètres avant de s'arrêter. Quoique la vitesse de 20 nœuds ne soit pas une vitesse normale, l'inconvénient est sérieux, surtout pour des cuirassés qui naviguent ordinairement en escadres; pour ne pas trop augmenter les risques d'abordage,

on sera obligé d'accroître la distance des bâtiments en ligne. Au lieu de naviguer à intervalles de 400 mètres, on se tiendra à 600 ou 700. D'autre part, les turbines consommant moins de charbon par cheval à grande allure, la vitesse de route des nouveaux navires de guerre sera sans doute plus grande que celle de leurs devanciers. Ainsi l'adoption des turbines influera sur la tactique des armées navales.

Quelle répercussion aura-t elle sur les caractéristiques des bâtiments? Elle permettrait, si l'on gardait le même armement, la même protection et la même vitesse, de réaliser ce programme avec un déplacement moindre et par conséquent une dépense moins forte, mais « le vent de folie qui souffle sur les nations civilisées », pour employer une expression du secrétaire de l'Amirauté anglaise parlant aux Communes en 1908, pousse toutes les marines à demander en même temps, pour leurs nouveaux navires, des canons plus puissants, une cuirasse plus épaisse, une vitesse plus élevée. On a maintenant le cuirassé de 22 nœuds (le *Bellerophon*), le croiseur-cuirassé de 28 nœuds (l'*Indomitable*), le contre-torpilleur de 39 nœuds (le *Tartar*); et chacun de ces types est mieux armé et mieux protégé, mais aussi plus gros et plus coûteux. Tout le monde sait que cette progression est absurde, mais personne n'ose y mettre un frein, et sans doute elle continuera, tant qu'une nouvelle découverte, aussi féconde que l'invention des machines à vapeur, n'aura pas de nouveau révolutionné l'art des constructions navales.

*
* *

Cette révolution, ne faut-il pas en voir les premiers indices dans les progrès des moteurs à combustion interne? Il serait imprudent de l'affirmer; mais quand on considère l'extraordinaire rapidité avec laquelle s'est répandu, depuis moins de dix ans, l'usage de ces moteurs, il est permis de penser que leur développement n'est pas près de s'arrêter.

Dans les machines à vapeur, — machines alternatives ou turbines, — la vapeur d'eau sert d'intermédiaire pour transporter l'énergie que libère le combustible. Dans les machines

à combustion interne, le corps combustible mélangé à une quantité d'air convenable est introduit dans des cylindres moteurs; là s'opère la combustion dont les produits agissent directement sur les pistons. On peut ainsi atteindre sans inconvénient une température très haute, montant jusqu'à un millier de degrés pendant un instant très court : il suffit de refroidir extérieurement les parois des cylindres. D'après le principe de Carnot dont nous avons parlé plus haut, le rendement théorique étant proportionnel à la chute de température qui se produit dans la machine entre l'introduction et l'évacuation, on obtient des valeurs beaucoup plus grandes qu'avec les machines à vapeur. Il suffit que les pertes par frottement et par rayonnement ne soient pas excessives pour que le rendement pratique reste encore supérieur de beaucoup.

Les combustibles employés sont le gaz d'éclairage, le gaz pauvre, l'alcool et les hydrocarbures, tels que le pétrole sous ses diverses formes. Ceux qui sont liquides doivent être vaporisés dans l'appareil appelé carburateur, avant d'être introduits dans les cylindres. La combustion — ou pour mieux dire l'explosion — est déterminée le plus souvent au moyen d'une étincelle électrique qui éclate au moment voulu, c'est-à-dire quand le mélange de combustible et d'air a déjà été comprimé jusqu'à une pression de 2 à 5 kilogs par le mouvement du piston. Ce fonctionnement, bien connu du grand public depuis la vulgarisation de l'automobile, est celui des moteurs à gaz, à essence de pétrole, à alcool, et de certains moteurs à pétrole lourd (pétrole lampant). Avec ce dernier combustible, on produit aussi l'explosion par la seule compression du mélange détonant, mais une compression beaucoup plus énergique qui va jusqu'à 50 kilogs par centimètre carré; la température du mélange atteint alors 700 ou 800 degrés, valeur suffisante pour amener la combustion spontanée : c'est le principe des moteurs Diesel, qui, inventés il y a quinze ans à peine, prennent dans les applications industrielles et maritimes une place de jour en jour plus importante.

Nous ne parlerons que pour mémoire des moteurs à gaz d'éclairage; ce sont les plus anciens, ayant été réalisés dès 1860 sous une forme déjà très voisine de celle qu'ils ont

aujourd'hui. Ils sont très commodes, mais seulement dans les villes, où le gaz leur est fourni à bon marché.

Les moteurs à gaz pauvre, au contraire, sont parfaitement utilisables dans la plupart des cas. Il suffit pour les alimenter d'installer un gazogène, c'est-à-dire une sorte de grand fourneau où le charbon est brûlé jusqu'au point où il donne l'oxyde de carbone; la combustion s'achève dans les cylindres où le gaz, mélangé d'air frais et comprimé, se transforme en acide carbonique. Le gazogène joue dans une certaine mesure le rôle de la chaudière des machines à vapeur.

Les installations de ce genre sont très répandues à terre, où elles sont considérées comme très avantageuses à cause de leur régularité de fonctionnement : elles n'exigent en effet que peu de surveillance, et le rechargement du gazogène ne se fait qu'à intervalles éloignés. Le prix de revient du gaz pauvre, qui est infime (2 centimes le mètre cube), compense la faiblesse de son pouvoir calorifique (1 200 calories seulement par kilogramme, contre 11 600 pour le gaz d'éclairage, et 8 000 pour le charbon).

Les premiers essais d'application de ces moteurs à la navigation datent de 1899. L'ingénieur allemand Capitaine en installa sur plusieurs petits remorqueurs faisant le service du port de Hambourg. L'exploitation en parut économique, mais cet exemple ne fut pas suivi. En 1908, des essais plus importants furent entrepris sur la Clyde, où M. Beardmore remplaça par un moteur à gaz de 500 chevaux la machine à vapeur d'une vieille canonnière anglaise, le *Rattler*. Le résultat des expériences fut excellent : alors que le rendement de l'ancienne machine n'atteignait pas 8 p. 100, celui de la nouvelle dépassait 17 p. 100; pour parcourir une même distance, le moteur à gaz pauvre consommait à peine en charbon la moitié de ce qu'il fallait au moteur à vapeur; supériorité due à la fois à la haute température de la combustion et à la suppression des cheminées, — lesquelles occasionnent des pertes de chaleur si considérables.

L'inconvénient du système est son poids : l'appareil moteur complet du *Rattler* (gazogènes compris) pesait 180 kilogs par cheval développé sur l'arbre, tandis que le poids correspondant

de la machine à vapeur ne dépassait pas 90 kilogs avec les chaudières. On arrivera sans doute à gagner sur ce chiffre qui est celui d'un premier essai. Cependant il restera difficile de songer aux moteurs à gaz pour les bâtiments rapides de commerce ou de guerre. Au contraire, les cargo-boats où ne manquent ni la place ni le poids et pour qui les considérations d'économie parlent en première ligne, trouveraient des avantages sensibles dans l'usage de ces moteurs qui exigent moins de personnel et dépensent deux fois moins de combustible que les machines à vapeur.

Les moteurs à alcool sont encore fort rares. Leur emploi serait particulièrement intéressant en France, — les lecteurs de la *Revue de Paris* le savent mieux que personne, — où la production annuelle d'alcool dépasse 2 millions 200 000 hectolitres, dont 375 000 seulement sont dénaturés pour servir à l'éclairage et à la force motrice. Bien que le prix de ce combustible ait baissé, il est encore de 45 francs par hectolitre, c'est-à-dire égal à celui de l'essence dont le pouvoir calorifique est double à poids égal. Il sera donc peu avantageux, tant que son prix n'aura pas sensiblement diminué, par l'augmentation des demandes et la découverte d'un dénaturant économique. Les dangers d'incendie qu'il entraîne ne sont du reste pas sans inconvénient dans les applications maritimes.

On peut faire le même reproche aux moteurs à essence. Leur triomphe dans l'automobilisme et le *yachting* de course provient de ce que ces applications exigent des appareils très légers, de conduite extrêmement facile. Les moteurs à essence présentent une robustesse suffisante dès que leur poids par cheval atteint une dizaine de kilogs, soit le tiers du poids des machines à vapeur les plus légères (chaudière comprise), et l'on sait que pour les dirigeables et les aéroplanes on en a construit de biens moins lourds encore, au prix, il est vrai, de défaillances fréquentes. La plupart des marines étrangères les admettent pour les embarcations des bâtiments de guerre et pour la propulsion en surface des sous-marins pour lesquels la légèreté des moteurs a une importance toute particulière. La marine française s'est toujours refusée, avec raison, à suivre

cet exemple dangereux. Le moteur à essence ne doit être employé qu'à l'air libre et sur les bateaux légers qui ne peuvent en utiliser aucun autre. Pour les autres applications, les moteurs à pétrole lampant sont les seuls qui conviennent.

En France, où le moteur de voiture à essence a presque seul retenu jusqu'ici l'attention des constructeurs, on ne se doute pas du développement qu'a pris ailleurs le moteur à pétrole lourd.

Non seulement dans les pays producteurs de pétrole, comme la Russie et la Roumanie, mais aussi en Allemagne et en Angleterre, c'est par centaines que l'on compte les usines dont la force motrice est fournie par des machines genre Diesel. On trouve des milliers de moteurs analogues sur les bateaux de pêche anglais, suédois et danois de la mer du Nord; il y en a près de 5 000 sur les barques qui sillonnent les canaux de la Hollande.

Chez nous, c'est à peine si quelques barques en sont munies; pourtant, de nos 13 000 bateaux de grande et de petite pêche, 7 000 ou 8 000 au moins sont assez grands pour porter sans peine un moteur à pétrole qui leur servirait à marcher par calme ou contre le vent et à rentrer leurs chaluts. L'installation de ces moteurs est très facile, leur conduite et leur entretien ne demandent aucune connaissance spéciale. Il y aurait là de quoi rénover l'industrie de la pêche côtière et permettre aux marins de soutenir avantageusement la concurrence des grands chalutiers à vapeur. La pauvreté et l'indifférence de nos populations maritimes, l'absence de toute organisation de crédit, qui leur fasse les avances nécessaires, sont, avec la cherté du pétrole en France, les principales causes de cette situation humiliante. Que l'on veuille sérieusement lutter contre elles, et elles s'atténueront ou disparaîtront.

La prospérité de nos ports en serait grandement accrue, et ce serait pour l'industrie française un nouveau débouché qui lui vaudrait peut-être autant de profits que l'automobilisme. Pour la navigation intérieure, l'usage des moteurs à pétrole lourd ne serait pas moins avantageux; grâce à eux, nos « routes d'eau » si délaissées pourraient reprendre l'activité que les chemins de fer leur ont enlevée : ce serait pour elles la

même renaissance que pour les routes terrestres, amenée par la même cause.

Sur les grands voiliers, un moteur à pétrole rendrait encore des services, soit comme treuil de hissage des voiles, soit comme machine auxiliaire pour aider à franchir les zones de calme. Quelques-uns possèdent déjà, à ces usages, une petite machine à vapeur; le moteur à pétrole, moins lourd et moins encombrant, exigerait en outre moins de personnel; il serait toujours prêt à servir sans qu'on eût besoin d'allumer une chaudière, opération toujours longue et qui est trop coûteuse lorsqu'il s'agit, comme pour les manœuvres de voiles, d'un fonctionnement de quelques instants. Pour le *yachting*, pour celui du moins où l'on recherche la sécurité et le confortable plutôt que la vitesse des *racers*, le moteur à pétrole lourd convient merveilleusement; plus de charbon salissant le navire, plus d'escarbilles, plus de chaleur développée par les chaudières; un personnel très réduit : ces avantages ont déjà décidé nombre de *yachtsmen* étrangers à adopter le nouveau moteur. Le mouvement se dessine à peine en France; il dépend de nos constructeurs de l'accélérer par une publicité convenable. Il n'y a rien à inventer; les moteurs existent : ce sont ceux que l'on installe sur les chaloupes de nos récents navires de guerre, pour lesquelles leur emploi va être bientôt généralisé.

Il ne s'agit, dans toutes ces applications, que de moteurs peu puissants, ne dépassant pas une centaine de chevaux de force. Mais il y a déjà plusieurs années que l'on sait en faire de plus grands.

Les sous-marins des types *Emeraude* et *Circé*, mis en chantier à Cherbourg et à Toulon en 1903 et 1904, sont mus par des moteurs Diesel de 400 chevaux dont le fonctionnement est excellent; de nouveaux bâtiments de types analogues, mais d'un déplacement presque double, le *Mariotte* et l'*Amiral Bourgois*, ont des moteurs de 700 chevaux chacun, qui ont fait des essais parfaitement satisfaisants. Ces derniers sont les plus puissants qui existent actuellement, mais les progrès sont rapides et déjà l'on escompte, pour de nouveaux sous-marins à construire, la réalisation de moteurs développant jusqu'à 2 000 chevaux. Le fait qu'ils ont été adoptés pour presque

tous les sous-marins mis en chantiers en France depuis six ans souligne tout particulièrement les avantages des moteurs genre Diesel.

D'abord, l'économie de poids : à puissance égale, le moteur Diesel pèse un peu moins que la machine alternative à vapeur, un peu plus que la turbine, mais on économise tout le poids des chaudières et des tuyautages de vapeur, qui n'est pas loin d'égaler celui des machines. C'est donc un gain de près de moitié. L'encombrement est diminué dans la même proportion. Sur le poids de combustible dépensé, l'avantage est plus notable encore. Nous avons vu que les chiffres de consommation horaire par cheval étaient, dans les conditions les plus favorables, 0 kg. 816 pour les machines alternatives, 0 kg. 650 pour les turbines : le moteur Diesel ne dépense, par cheval et par heure, que 180 grammes au plus.

Cela tient, d'abord, à la haute température de la combustion qui permet, d'après le principe de Carnot, un rendement théorique plus que double de celui de la machine à vapeur (75 p. 100 au lieu de 32 p. 100); ensuite, à la suppression des chaudières et des cheminées qui à elles seules occasionnent, comme nous l'avons dit, une perte de puissance de 30 p. 100; enfin, à un pouvoir calorifique plus élevé du combustible : 1 kilogramme de pétrole lampant développe 11 400 calories, 1 kilogramme de charbon, 8 000 seulement. Le rendement total de l'énergie dépensée, qui est de 8 p. 100 avec la machine alternative, de 12 p. 100 avec la turbine, de 17 p. 100 avec le moteur à gaz, dépasse 25 p. 100 avec le moteur Diesel.

*
* *

Un exemple frappant des avantages que procure le moteur à pétrole est donné par la comparaison des sous-marins *Archimède* et *Mariotte*, récemment lancés à Cherbourg. Ces deux bâtiments mis en chantiers en même temps, doivent avoir la même vitesse; l'*Archimède*, avec des machines à vapeur, a un déplacement de 580 tonneaux; le *Mariotte*, grâce à ses moteurs Diesel, ne jauge que 510 tonnes et, avec un moindre approvisionnement de combustible, peut franchir une

distance deux fois plus grande. L'économie sur le déplacement est donc de 12 p. 100 environ, et le prix de revient des navires varie à peu près dans la même proportion. Le problème du sous-marin d'escadre filant 20 nœuds serait insoluble avec les machines à vapeur, à moins de 1 200 tonnes de déplacement; avec les moteurs Diesel, il suffira de 800 tonneaux au plus.

Sur les navires des types ordinaires, auxquels on demande des vitesses plus élevées, il faudrait des moteurs plus puissants. Or, on peut augmenter la force des moteurs en multipliant leurs cylindres dont les puissances s'additionnent; mais on accroît en même temps le nombre des organes et celui des chances d'avaries : il y a donc intérêt à faire des cylindres plus grands, où l'on puisse introduire plus de pétrole et plus d'air. C'est de ce côté que se portent actuellement les efforts des ingénieurs.

Les difficultés sont grandes : il faut que les parois des cylindres soient assez résistantes pour supporter la pression subite de l'explosion, que leur ajustage permette les dilatations inévitables à de si hautes températures, et que l'énorme quantité de chaleur développée à chaque course du piston ne les échauffe pas au point de déterminer l'inflammation prématurée de la charge suivante. On ne dépasse pas encore, dans les moteurs marins, 200 chevaux par cylindre. C'est le quadruple de ce que l'on faisait il y a seulement six ans; mais il faudrait que ce chiffre fût au moins triplé pour l'application aux navires de guerre en général. Si l'on en croit certains industriels, ce résultat pourrait être obtenu dès maintenant. On a déjà proposé à la Marine de construire des moteurs Diesel développant au total 14 000 chevaux, qui pourraient être facilement installés dans un contre-torpilleur de 650 tonneaux. Cette puissance serait répartie sur trois arbres portant chacun 8 cylindres d'une force unitaire de 600 chevaux. La vitesse obtenue serait sans doute très grande, car les contre-torpilleurs mis en chantier en 1909, et qui doivent filer 31 nœuds, ont un déplacement de 750 tonneaux avec des turbines de 13 500 chevaux.

Avec 32 cylindres de 750 chevaux répartis sur 4 arbres, on aurait la puissance nécessaire pour faire marcher 22 nœuds à un cuirassé de 18 000 tonnes qui posséderait les caractéris-

tiques d'offensive et de protection demandées par le Conseil supérieur de la Marine dans sa session de 1909 : ces caractéristiques conduisent, avec les turbines, à un déplacement de 22 000 tonneaux. On économiserait donc 18 p. 100 sur le tonnage de chaque unité, c'est-à-dire qu'on aurait six cuirassés à moteur Diesel pour le prix de cinq cuirassés à turbines de même valeur militaire.

La réalisation de ces projets est-elle dès maintenant possible? on ne saurait l'affirmer; mais il importe au plus haut point de pousser les études, et au besoin les expériences, qui permettront de s'en assurer. Depuis deux ans l'Amirauté anglaise s'en préoccupe, et, d'après certaines informations, des essais seraient déjà en cours avec des cylindres développant plusieurs centaines de chevaux.

Non seulement les navires à moteur Diesel seront aussi puissants avec un moindre tonnage, — ou, si l'on y tient, plus puissants avec le même déplacement, — mais la suppression des chaudières procurera des avantages considérables de tous ordres : possibilité d'appareiller aussitôt l'ordre reçu, sans perdre comme actuellement deux heures, au moins, à établir la pression de la vapeur; habitabilité meilleure, l'intérieur du bâtiment n'étant plus échauffé; sécurité résultant de ce qu'il n'y aura plus ni sources de chaleur, ni tuyautages brûlants à proximité des soutes à poudre; disparition des cheminées qui sont éminemment vulnérables (on en arrive à les cuirasser sur les navires récents) et qui, prenant sur le pont une place très grande, gênent l'installation de l'artillerie (toutes les pièces pourront être disposées de manière à tirer des deux bords, ce qui doublera, ou presque, la valeur offensive de l'armement); facilités inappréciables pour les changements d'allure dont les contre-coups sur les chaudières sont actuellement une source constante de dangers; enfin, disparition du personnel des chaufferies et faculté de marcher à toute vitesse jusqu'à épuisement du combustible.

Ces derniers points méritent d'être soulignés. Sur les navires à vapeur, l'effectif des chauffeurs atteint le quart de l'équipage (180 hommes sur 740, à bord de la *Patrie*); encore est-il insuffisant dès que l'on marche à grande vitesse : on est obligé dans ce cas de faire appel aux autres catégories du per-

sonnel. Pendant les essais, la moitié de l'équipage est employée à transporter le charbon des soutes éloignées aux chaufferies : d'où, l'impossibilité absolue de soutenir la vitesse *maxima* dans les circonstances de guerre où chacun doit être à son poste de combat. Pendant un raid que la première escadre anglaise de croiseurs a effectué en 1908 de New-York à Gibraltar, on a constaté que la vitesse tombait de 21 à 18 nœuds dès que, les soutes voisines des chaufferies étant vides, on était obligé d'aller chercher le charbon plus loin. L'intérêt que présente, au point de vue militaire, l'absence des chaudières, ne saurait être évalué trop haut. Ajoutons que le renversement de marche, qui à l'origine paraissait presque impossible à obtenir, se fait maintenant sur le moteur à pétrole presque aussi aisément que sur la machine alternative. Il n'y a donc pas besoin, comme avec les turbines, d'une machine spéciale pour la marche en arrière.

Tant d'avantages ne vont naturellement pas sans quelques inconvénients. Le moteur Diesel, moins compliqué que la machine alternative à vapeur, n'a pas la simplicité idéale de la turbine; il comporte, pour la transmission du mouvement des pistons à l'arbre, des organes qui peuvent s'échauffer et s'avarier quelquefois; le grand nombre des cylindres sera aussi un défaut, quoique leur identité absolue permette de réduire le nombre des pièces de rechange. Mais la principale cause qui retarde, chez nous, le développement du moteur Diesel pour les puissances élevées, c'est la nature du combustible qu'il emploie.

La France, en effet, ne produit pas de pétrole; par une singulière malchance, on n'en a découvert aucun gisement dans tout notre empire colonial, pourtant si varié. De plus, ce produit est frappé, à son entrée dans notre pays, de droits exorbitants : une tonne de pétrole, qui vaut 45 francs, rendue à quai dans un port français, coûte plus de 350 francs à celui qui l'emploie. Dans aucun pays ce produit, considéré partout et de plus en plus comme de première nécessité, n'est aussi fortement imposé.

On comprendra sans doute quelque jour en France, comme on l'a compris ailleurs, qu'il y a intérêt à abaisser cette barrière pour accroître la consommation. Mais l'impossibilité

du ravitaillement en temps de guerre serait un argument sans réplique et suffirait à empêcher la construction de cuirassés à moteurs Diesel, si par bonheur notre sol ne produisait un combustible parfaitement capable de remplacer le pétrole dans les applications dont il s'agit.

Nous voulons parler de l'huile de schiste, dont il existe dans l'Autunois et le bassin de l'Allier des gisements considérables, exploités depuis cinquante ans. L'huile brute recueillie donne par distillation une essence que l'on utilise pour l'éclairage, sous le nom de pétrole français, dans la région voisine des usines; des goudrons employés dans l'industrie de bitume; enfin, une huile lourde analogue au pétrole lampant de Roumanie, ayant le même pouvoir calorifique et s'enflammant à la même température. Cette huile donne dans les moteurs Diesel un rendement excellent; elle y est utilisée assez fréquemment pour les essais en usine. Son prix de revient actuel ne dépasse pas 170 francs par tonne, et la puissance obtenue dans ces conditions ne coûte pas plus cher qu'avec le charbon et la machine à vapeur.

Il est probable qu'elle reviendrait à meilleur marché si cette industrie de l'huile de schiste prenait plus d'extension. Actuellement il ne s'extrait chaque année que 200 000 tonnes d'huile brute, traitées dans six usines seulement. En Écosse, où les gisements ne sont pas plus importants, la production annuelle est de 2 millions de tonnes, et, malgré l'absence de droits protecteurs, l'huile de schiste entre pour 40 p. 100 dans la consommation totale de pétrole du Royaume-Uni; cela tient surtout à ce que l'exploitation y est mieux organisée, et sur de plus grandes bases : la plus petite des usines écossaises a 280 cornues de distillation, chiffre supérieur à celui des six usines françaises réunies. Si le matériel employé chez nous était augmenté et perfectionné, on arriverait facilement à décupler la production : nous aurions de quoi alimenter en permanence des machines représentant des millions de chevaux de force, sans avoir recours à l'étranger.

*
* *

C'est un champ immense qui est ouvert à l'activité de nos industriels. Le moteur à pétrole lourd ne fait qu'entrer dans la pratique, et déjà ses applications sont innombrables. Nous avons été les premiers à l'employer sur mer; les efforts de nos ingénieurs sont pour beaucoup dans ses progrès récents; pourtant, même pour ses usages maritimes, d'autres nations menacent de nous dépasser; sur terre, nous ne nous en servons pour ainsi dire pas. Sans doute, le problème est dominé par des considérations économiques pour lesquelles la compétence nous manque; par exemple le développement de l'industrie de schiste n'est pas indépendant des tarifs de douanes appliqués aux pétroles étrangers. Il appartient aux divers ministères intéressés de procéder à une étude d'ensemble de la question, et de faire que la France puisse utiliser le nouveau moteur dans de bonnes conditions. Beaucoup de problèmes techniques sont déjà résolus; pour les autres, la solution s'annonce prochaine. Il ne faut pas que nous restions indifférents à l'évolution qui se dessine : si nous n'y contribuons pas, elle se fera contre nous.

LIEUTENANT X. X. X.

QUESTIONS EXTÉRIEURES

RÉVOLUTION PERSANE[1]

Si l'on veut comprendre les pensées et les mœurs des villes persanes, il suffit peut-être de se reporter aux villes de la Grèce antique et moderne, qui nous sont plus familières, en particulier à ces villes de l'Ionie et de la côte anatolienne, Milet, Éphèse ou Phocée jadis, Smyrne ou Samos aujourd'hui, qui disputaient et disputent encore leur existence aux Barbares du voisinage et leur autonomie aux rois de l'hinterland. Assaillies, souvent pillées par les barbares ; assiégées, souvent conquises par les rois; englobées dans un empire lydien, perse, alexandrin, galate, romain ou turc, ces villes grecques trouvent pourtant le moyen de sauvegarder leur culture nationale, leur indépendance d'esprit, une semi-indépendance de bourse et leur liberté religieuse et civile, sinon leur pleine liberté politique. Ainsi ont toujours fait les villes persanes dans l'empire du *Chahin-Chah*.

Assaillies et pillées par les nomades, prises et annexées par les Rois des Rois, elles reconquièrent toujours leur indépendance morale et financière et rien ne ressemble, je crois, à la situation de Chiraz ou d'Ispahan dans l'empire du Kadjiar, comme la situation de Milet ou de Smyrne dans l'empire de Xerxès ou de l'Osmanli. La ressemblance est plus intime encore : j'imagine qu'un marchand de Milet ou de Smyrne,

1. Voir la *Revue* du 15 septembre et des 1er et 15 octobre.

même un citoyen de l'Athènes socratique et un sujet du roi Georges Ier reconnaîtraient pour sien cousin un marchand de Chiraz ou d'Ispahan. C'est, de part et d'autre, le même « animal politique », le *zoon politikon*, l' « espèce citadine », dont parlait Aristote : la vie en communauté urbaine (*polis*, *politikon*) les dresse l'un et l'autre aux mêmes façons de penser et de vivre.

La ressemblance ne saurait surprendre : les mêmes nécessités de vie quotidienne et de gagne-pain plient les corps aux mêmes occupations et aux mêmes usages; les deux langues de même origine aryenne préparent les esprits aux mêmes conceptions et aux mêmes préférences; la même race d'Aryens métissés leur suggère le même idéal de bonheur.

Je sais qu'il n'est plus de mode aujourd'hui d'invoquer la race. Les théoriciens de l'école « naturaliste » avaient abusé de cette commode explication; de la dissemblance héréditaire des hommes devant la vie, certains concluaient à l'inégalité héréditaire des races devant la loi. Nos sociologues actuels veulent ignorer si la descendance de l'homme calcaire ne se poursuit pas durant des générations, différente de l'homme granitique, si l'arrière-petit-fils d'un mangeur de pain peut avoir les appétits guerriers d'un mangeur de chair fraîche et si la ville, le bazar ou le *ghetto* n'inculque pas des raisonnements et une esthétique qui, transmis et couvés par la chaleur familiale, peuvent encore se reconnaître au bout d'un siècle... Laissons passer la mode, en faveur de la vertueuse intention qui la créa : mettons, si l'on veut, sur le compte de la langue et de sa pénétrante influence ou sur le compte des lieux et de leur perpétuelle tyrannie les différences foncières que l'on retrouve presque toujours entre un Sémite et un Indo-Européen, entre un Latin et un Slave ou un Germain, entre un Français et un Espagnol.

Un esprit, qui a dû s'adapter à un parler et à un rythme de phrase, en garde une courbe, parfois une courbature, qui l'oblige à une allure spéciale et lui interdit certaines tentatives : essayez de construire un syllogisme en hébreu ou en arabe, une période cicéronienne en anglais ou d'écrire *Candide* en allemand. Entre Indo-Européen et Sémite surtout, entre ces deux représentants de la race blanche que le seul

langage différencie parfois, on ne saurait exagérer le contraste intellectuel que vingt siècles de littérature ont sans cesse accru : ce n'est pas un effet du hasard que, depuis les philosophes ioniens jusqu'à nous, l'étude scientifique du monde et de l'homme ait toujours emprunté les langues indo-européennes, tandis que les Prophètes et les Dieux empruntaient aux Sémites le langage de Babylone, de Jérusalem et de La Mecque.

Le persan et le grec sont langues indo-européennes, si proches parentes à l'origine qu'elles devaient, il y a trois mille ans à peine, n'être encore séparées que par de minimes différences de phonation et d'écriture. Le grec et le persan ont subi depuis vingt siècles les mêmes vicissitudes au contact des autres langues, surtout des langues sémitiques. La Grèce et l'Iran bordent les deux façades du domaine originel des Sémites, installés entre la mer d'Oman et la mer de Chypre, entre le Taurus et le Nil. Avec les Sémites, la Grèce et l'Iran ont eu les mêmes rapports ininterrompus de voisinage et de guerre, d'échanges commerciaux et intellectuels, surtout de dépendance religieuse : ce que furent les Phéniciens, les Syriens, puis les Juifs et le christianisme pour les Grecs, la Chaldée, l'Assyrie, puis l'Arabie et l'islam l'ont été pour les Persans; depuis trente siècles, la même histoire, avec quelques variantes de détail, se déroule à l'orient et à l'occident de la « Sémitie »; on peut noter déjà la même présence de mots et de conceptions sémitiques dans les poèmes d'Homère et dans les plus anciennes pages du *Zend Avesta*, et la pénétration sémitique, que la prédication et la domination chrétiennes ont faite si profonde dans le grec de la décadence et dans le romaïque d'aujourd'hui, le pehlvi des Sassanides et le persan actuel en sont comme imbibés.

Une autre influence linguistique s'est, à travers les siècles, exercée presque aussi fortement sur le grec : les Latins lui ont imposé leurs règles de commandement civil et militaire aux temps de la Rome césarienne, leurs formules de science et de politique à l'école de la France révolutionnaire, et derrière les Latins, d'autres « Francs », les Anglais surtout, sont venus parachever cet ouvrage de l'influence occidentale. La Perse a eu, dans les Turcs, ses Romains et, dans les Mongols, ses

Francs de l'Extrême-Orient : par eux, elle a reçu quelques reflets de la civilisation chinoise ; par eux surtout, le peuple et le langage persans ont connu le dur parler de la stricte discipline. Chardin écrivait voici près de deux siècles et demi et, depuis, la Perse restée musulmane et devenue la proie du Turc-kadjiar n'a pas changé :

Les Persans se servent de trois langues : du persan proprement dit, qui est la langue naturelle de leur empire, du turquesque et de l'arabe. Le persan est la langue de la poésie, des belles-lettres et du peuple [des villes] en général. Le turquesque est la langue des armées et de la Cour : on n'y parle que turc, tant parmi les femmes que parmi les hommes, surtout dans les sérails des grands. L'arabe est l'idiome de la religion et des sciences relevées. Les Persans ont ce dire commun : « Le persan est une langue douce; l'arabe, une langue éloquente; le turc, une langue sévère (proprement, *châtiante* et *reprenante*); toutes les autres langues sont jargons. » L'arabe prête aux deux autres langues les termes de la religion, de la science et de la jurisprudence; le persan prête au turc des termes pour la poésie et pour la fleurette; le turc en donne au persan pour le commandement et pour la guerre. Ils disent que ces trois langues sont aussi anciennes que le monde et qu'elles étaient en usage dans le paradis terrestre : le Serpent parlait arabe, qui est la langue éloquente et persuasive; Adam et Ève parlaient persan, qui est un idiome doux, flatteur et insinuant qui réussit à Ève; l'ange Gabriel, qui les chassa du paradis, se mit à parler turc parce que, leur ayant fait le commandement de sortir en persan, puis en arabe sans qu'ils en fissent rien, il s'exprima enfin dans cette langue menaçante, qui les effraya et les fit obéir[1].

La Grèce a toujours connu cette pluralité de langages : la Milet homérique devait entendre le grec, le phénicien et le lydien; la Délos romaine parlait grec, latin et araméen; la Smyrne actuelle, presque autant que du grec, use du turc et du français ou de l'anglais, — sans compter les langues subsidiaires, lycien, thrace, égyptien, perse dans les villes d'autrefois, arabe, arménien, allemand, espagnol dans les villes d'aujourd'hui. De part et d'autre, cette pluralité de langages et le mélange de mots qui l'accompagne ont eu la même influence sur la formation intellectuelle de l'élite et sur la constitution même du cerveau moyen. La parole multiple

1. Chardin, édit. Langlès, IV, p. 239-241.

étant l'instrument de commerce le plus nécessaire en ces bazars trilingues, l'aptitude au langage, la capacité verbale est devenue la qualité la plus utile pour cette race de marchands. Ailleurs on peut arriver à la fortune par les calculs silencieux d'une vie de bureau, bouche close : en Perse comme en Grèce, un marchand ne saurait tenir sa place, dont le cerveau ne serait pas, avant tout, un phonographe, prompt enregistreur et fidèle reproducteur de mots.

La parole étant ainsi le travail le plus lucratif, il est naturel qu'elle devienne l'occupation la plus ordinaire, l'art le plus estimé, l'exercice et le passe-temps habituel. Éloquence de l'élite ; bavardage de la foule ; verbosité des riches ; verbiage des pauvres ; prouesses de style, coups de gosier et « coups de gueule » ; flux et reflux de mots ; perpétuelle marée de causettes et de discours : de loin, ces villes grecques et persanes semblent une mer de criailleries, secouée en tempête par les mugissements de la « voix publique », mais d'où monte parfois le chant des orateurs et des poètes et d'où jaillissent sans trève les jongleries des beaux parleurs et comme des feux d'artifices verbaux.

De plus près, on ne perçoit encore qu'un chaos de discussions, de querelles, de dialogues paisibles, heurtés ou furieux, avec les accalmies des confidences et des nouvelles chuchotées, et les vieilles histoires et les nouveaux contes, et les bons mots et les compliments échangés, et les dehors de politesse exagérément amples pour cacher les dessous de perfidie et de haine. De tout près, au contact, à l'étude dans le blanc des yeux, chacun de ces paroliers exhale par tous les pores sa confiance dans le charme de sa voix et la défiance dont il veut s'envelopper contre le charme de toutes les autres. Car la voix est proprement le charme sous lequel il faut subjuguer l'adversaire, mais sous lequel aussi il faut garder de se laisser prendre. Le verbe est tout à la fois la lance et le bouclier dans la lutte pour la vie. Un jour d'élections en Arcadie, au temps heureux où je fouillais Mantinée, mon pieux ami l'abbé de Tsipiana me disait avec un sourire : « Il n'y a que les Grecs, vois-tu, pour avoir trouvé ce compliment au Fils de Dieu : le verbe s'est fait chair afin d'habiter parmi nous ». L'abbé se trompait : les villes persanes, elles aussi, sont le verbe incarné.

« Ce qui distingua toujours l'Hellène du Barbare, — écrivait le judicieux Hérodote au premier livre de ses *Histoires*[1], — c'est qu'il fut toujours plus adroit, plus dégagé de candeur trop naïve. »

Pour l'esprit, écrit Chardin[2], les Persans l'ont aussi beau et aussi excellent que le corps : leur imagination est vive, prompte, fertile; leur mémoire est aisée et féconde; ils ont beaucoup de dispositions aux sciences, aux arts libéraux et aux arts mécaniques; leur naturel est pliant et souple, leur esprit facile et intrigant... Ils suivent tous le bon raisonnement dans leurs études, n'admettant l'autorité que sur le point des principes de leur mahométisme, hors de quoi ils traitent de sottise et de vanité tout ce qu'on appuie sur le sentiment d'un auteur, au lieu de l'appuyer sur la démonstration : pour eux, ils vont au fond et au solide et veulent pénétrer autant qu'il se peut. Ils ont là-dessus un mot notable : « Le doute est le commencement de la science; qui ne doute de rien, n'examine rien; qui n'examine rien, ne découvre rien; qui ne découvre rien, est aveugle et demeure aveugle. »

Au début de cette étude, j'ai longuement décrit la ressemblance géographique entre les deux mondes grec et iranien, entre ces deux anneaux de hautes terres qui s'étagent en amphithéâtre à l'entour d'un grand trou, mer de vagues ou de sables, Archipel ou désert. Ports des rivages grecs, reposoirs des rivages iraniens; darses et agoras des cités helléniques, caravansérails et bazars des villes persanes : entre ces deux peuples de citadins qui vivent au bord de l'abîme dangereux, les mêmes métiers et les mêmes périls ont encore accusé la ressemblance intellectuelle et morale.

Voici deux mille cinq cents ans ou trois mille ans que les Grecs maritimes ont trouvé leur héros dans l'astucieux coureur des mers, dans le traficant-pirate, que la curiosité, l'intérêt, les sautes du vent, les hasards de la vie poussent à d'éternelles, mais prudentes aventures, non pas à la recherche, mais plutôt à la fuite et toujours à l'évitement du danger. Cet Ulysse des Grecs de la côte n'a rien de l'Achille montagnard ou de l'Hercule phénicien, rien du Gilgamès chaldéen ou de l'Antar arabe, rien du Lohengrin celte ou du Roland français, rien

1. Hérodote, I, 60.
2. Chardin, édit. Langlès, IV, p. 195 et 405.

surtout du don Quichotte castillan. Entièrement dépourvu d'orgueil, de foi et d'honneur, il n'est que légèrement vêtu de bravoure. S'il vogue à la quête des princesses lointaines, ce n'est pas pour les adorer en esclave ou les servir en féal chevalier; c'est pour en goûter seulement et s'en vanter ensuite; encore ne reste-t-il entre leurs bras que si la table est bonne et le lit agréable; et jamais il n'oublie Athèna, la déesse du conseil et du calcul; et jamais ne le quitte la pensée du retour à la ville natale où l'on retrouve le fils, le gynécée et les servantes, le verger paternel, la bonne maison, le pain blanc et le bon vin, les bons amis surtout et leur auditoire toujours attentif, bien qu'à moitié crédule, aux vanteries de ceux qui reviennent de loin. Profit, plaisir et matière à de nouveaux discours, c'est tout ce qu'il cherche sur les flots, et la parole, qui est restée son ordinaire recours, reste aussi le plaisir suprême qu'il se promet au terme des épreuves :

Politesse de manières, hypocrisie, lâcheté, débauche, insubordination, activité, intelligence, esprit, adresse : tous les vices et toutes les qualités des Persans (je ne dirai pas : leurs vertus, car ils n'en ont pas) se montrent au grand jour. Ne cherchez point en Perse des hommes dévoués à leur patrie, à leur famille, à leurs amis. Gloire, honneur, courage, réputation sont pour eux des mots vides de sens... On ne trouve chez eux de courage que lorsqu'il s'agit de leurs intérêts[1].

Ainsi parlent les critiques sévères, qui n'ont pas vécu, de père en fils, au bord de la mer de sables et dans l'ombre des monts, sous la crainte des pirates et des bandits, sous les coups des razzias et de la conquête, dans l'insécurité quotidienne et l'impossibilité de prévoir le lendemain. Quelle protection chercher contre les aveuglantes tempêtes d'hommes et de chevaux qui montent du désert ou tombent des « alpes »? quelle arme contre ces brutes affamées et ces corsaires enhardis, que leur vie nomade dresse au courage et que leur misère accoutume au mépris de l'existence? quel duel possible, quand on a soi-même une horreur instinctive des coups, qu'entretient et développe la douceur d'une vie confortable? Le combat serait trop inégal, si on ne luttait pas d'esprit contre ces corps vio-

1. Aucher-Eloy, *Relations de Voyages*, édit. Jaubert, II, p. 723.

lents, de ruse contre ces natures simples, et la vie trop amère, si l'on avait d'autre règle de conduite que le succès immédiat, d'autre attente que le plaisir du jour ou le moindre mal :

Les Persans veulent, par-dessus tout, vivre et jouir. L'humeur guerrière les a quittés. Ils sont uniquement pour la volupté, qu'ils ne croient pas qu'on trouve dans le grand mouvement et dans les entreprises douteuses et pénibles...

Les Persans ne se battent jamais : tout leur courroux, qui n'est pas pétulant et emporté comme dans nos pays, s'évapore en injures. Ils sont d'ailleurs dissimulés, fourbes, et les plus grands flatteurs du monde et avec le plus de bassesse et d'impudence. Ils sont menteurs à l'excès, parlent, jurent et déposent faux pour le moindre intérêt. Ils empruntent et ne rendent point et, s'ils peuvent tromper, ils en perdent rarement l'occasion, étant sans sincérité dans le service, sans bonne foi dans le commerce où ils trompent si finement qu'on y est toujours attrapé.

Ainsi parle Chardin [1], qui les a bien connus et qui sait apprécier les « talents naturels qu'ils apportent au monde, aussi bons qu'aucun autre peuple, — mais il n'y en a guères qui pervertissent ces talents autant qu'ils le font — », et leur « humanité envers les étrangers, l'accueil qu'ils leur donnent, et leur hospitalité envers tout le monde » :

Quiconque ne les voit qu'en passant ou qu'en visite, en fera toujours le plus favorable jugement du monde; mais qui traite avec eux et entre en leurs affaires, trouvera qu'il y a en eux peu de solide vertu et que ce sont pour la plus grande part des *sépulchres blanchis*. C'est là comme le gros du monde persan est fait. Il y a sans doute de l'exception à cette règle de dépravation générale, car on trouve parmi les Persans de la justice, de la sincérité, de la vertu et de la piété; mais plus on pratique ce peuple, plus on trouve cette exception de petite étendue [2].

Chardin parle sans colère : il sait que « le climat de chaque peuple est toujours la cause principale des inclinations et des coutumes des hommes, qui ne sont pas plus diverses entre elles que la constitution de l'air est différente d'un lieu à l'autre ». Un autre témoin indulgent, le voyageur anglais W. Franklin,

1. Il faudrait citer tout ce chapitre XI de Chardin, édit. Langlès, t. III, p. 403.

2. Chardin, édit. Langlès, III, p. 415.

estime que, « si on juge les Persans d'après leur conduite extérieure, ce sont sans contredit les Parisiens de l'Asie[1] ». Mais sans flatter Paris, je doute que leur « conduite intérieure » puisse jamais devenir la règle de notre peuple. Le sage de Chiraz, Saadi[2], conseillait ainsi les rois de son temps :

L'empire du monde appartient à l'habileté et à la ruse : baise la main que tu ne peux mordre ; prodigue les caresses à ton ennemi, en attendant l'occasion de l'écorcher vif. Redoute les coups, même du plus humble adversaire. Prends garde d'attaquer une armée supérieure en nombre à la tienne... Si ton armée cède et se débande, ne fais pas le sacrifice inutile de ta vie... Seriez-vous mille contre deux cents, une fois la nuit venue ne demeure pas en pays ennemi : à la faveur des ténèbres, cinquante cavaliers répandent la terreur comme s'ils étaient cinq cents.

*
* *

De Grec à Persan, une différence des lieux met une dissemblance. Sur son île ou son promontoire, derrière son fossé de mer et son rempart de pierre ou de bois, la cité grecque pouvait jouir d'une sécurité relative : un peu de vigilance la garait des surprises ; les *armadas* sont moins fréquentes sur la mer et moins certaines de la victoire ; avec un peu de courage ou d'adresse, l'Hellène parvenait à éluder la tyrannie des terriens ; bref, la lutte lui apparaissait presque toujours comme possible et profitable, et le bonheur présent comme durable et le lendemain comme assuré, si tous faisaient cause commune pour le salut de chacun. L'Hellène fut parfois un citoyen courageux, dévoué à la chose publique, et le Grec, dans sa vie privée, est resté un calculateur économe, un patient et sobre ménager de la fortune. Mais quelles chances de salut peut escompter la ville persane entre les ruées du désert et les avalanches des monts ? d'en bas et d'en haut, vers elle et sur elle, sont toujours dressées ou suspendues des forces hostiles que l'expérience des siècles lui prouve invincibles et contre lesquelles il est aussi puéril de se battre que contre

1. W. Franklin, *Voyage du Bengale en Perse*, traduction Langlès, II, p. 29.

2. Saadi, *Bostan*, traduction Barbier de Meynard, p. 71.

les neiges de l'hiver ou le *bad-samoun*, le vent empoisonneur de l'été?... La notion même de bien public est inconnue des villes persanes ; jamais citoyen de Chiraz n'a songé à faire de ses *kotels* les Thermopyles de l'indépendance nationale ; jamais bourgeois d'Ispahan n'est allé, pieds nus et corde au cou, se livrer pour le salut de sa ville.

Ils aiment à jouir du présent, et ils ne se refusent rien qu'ils puissent se donner, n'ayant nulle inquiétude de l'avenir dont ils se reposent sur la destinée ; ils ne sauraient garder de l'argent et quelque fortune qui leur arrive, ils dépensent tout en très peu de temps... Comme les corps et les fortunes y sont esclaves sous une puissance tout à fait despotique et arbitraire, les esprits et les courages le sont aussi : on n'y fait rien que par intérêt, c'est-à-dire par espérance ou par crainte, et ils ont peine à concevoir qu'il y ait des pays où l'on voit des gens servir ou rendre office par pure vertu [1].

Par contre, il est un point où la ressemblance du Grec et du Persan se montre à vif ; c'est leur attitude à l'égard de la Divinité et leurs habitudes religieuses. Ces deux raisonneurs, qui passent leur vie à discuter, ont passé leur histoire à ouvrir et à démonter les religions qu'ils importaient de tout leur voisinage, qu'ils empruntaient des Sémites surtout. Car ces sceptiques, comme il est naturel, sont superstitieux ; ils nient ou mettent en doute tout ce qu'ils ne mesurent pas de leurs yeux ou de leur raison ; mais il suffit qu'auprès d'eux une secte, parmi eux une confrérie leur semble posséder le mot qui donne barre sur les puissances mystérieuses de la terre et du ciel ; tous veulent aussitôt s'assurer le même secours, et toute religion nouvelle — les anciennes étant vite usées et cassées entre leurs doigts irrespectueux — trouve chez eux un groupe d'adeptes, qui cherche d'abord à se réserver le monopole de l'invention, mais qui, peu à peu, si le succès quotidien de la recette correspond à l'attente, attire un plus grand nombre d'affiliés : ce ne sont jamais des « fidèles » au sens où nous l'entendons ; la foi profonde et aveugle leur est impossible ; mais ce sont des dévots soigneux, minutieux, qui pratiquent tout ce qu'on leur dit nécessaire à la conquête des forces inconnues.

1. Chardin, édition Langlès, III, p. 415-425.

Le plus dévot des Hellènes, Plutarque, rédigeant le catéchisme d'une religion levantine que les Hellènes de son temps importaient de Phénicie et d'Égypte, Plutarque, en son pieux traité *d'Isis et d'Osiris*, félicitait son peuple d'avoir été hospitalier en toutes choses, mais plus encore envers les Dieux étrangers, et, comme il s'adressait à une noble dame, ce directeur de conscience à la mode grecque lui prêchait une piété vraiment hellénique : « Il faut sans doute, ô Kléa, demander aux Dieux tous les biens du monde, mais, par-dessus tout, c'est la connaissance des Dieux eux-mêmes, la science des Dieux, qui est désirable; car la compréhension rationnelle des mystères, expliqués saintement et philosophiquement, permet de pratiquer des rites traditionnels, en évitant un mal non moindre que l'athéisme, je veux dire la bigoterie. »

Saintement et philosophiquement, les villes persanes ont toujours pratiqué et discuté leurs religions successives. Toutes ces villes, sauf quelques quartiers *guèbres* de Kirman et de Yezdt, sont musulmanes aujourd'hui; mais entre leur islam et celui de La Mecque, de Stamboul ou de Fez, il y a plus de différence qu'entre le christianisme de Madrid et celui de Genève ou de l'Utah. Sous la dévotion apparente des pratiques régulières et même de l'observance la plus stricte, la philosophie intime fait circuler les opinions les plus libres, les doutes les moins réprimés et même les négations radicales; certains prétendent que sur trois musulmans, chaque ville persane compte deux athées et demi :

A juger sur les apparences, la Perse est un pays de mahométans. La foi musulmane seule y est reconnue et les habitants, qui ont toujours à la bouche des formules tirées du Coran, semblent les Croyants les plus zèlés du monde. Il est impossible de causer un quart d'heure avec un [citadin,] quel qu'il soit, et d'un sujet quelconque, sans entendre des *Inchallah! Machallah! (S'il plaît à Allah! qu'Allah nous garde!)*. Parle-t-il du Coran, il l'appelle dévotieusement *le Livre de Dieu*; veut-il en citer quelques passages, il les qualifiera de *précieux versets* et pour peu que les assistants soient nombreux, il ne proférera ces termes d'une piété recherchée qu'avec un accent dévot et nasillard, renflant sa voix, levant les yeux au ciel et se donnant toutes les apparences d'un petit saint. Et avec cela, on peut considérer comme une vérité hors de toute contestation que sur

vingt Persans prenant tous également cet extérieur, à peine un seul croit-il à ce qu'il dit [1].

Gobineau a raison d'ajouter que « ce phénomène est antérieur à l'islamisme » : incapables de religion personnelle, les Persans n'ont jamais conservé quelque temps que des religions officielles. A cet égard, ils sont bien les frères des Hellènes : la Grèce n'eut jamais de religion établie que par la rigueur des lois nationales ou étrangères. Les cités antiques, couronnant de fleurs les philosophes, condamnaient tout de même à l'exil ou à la ciguë ceux qui insultaient aux dieux ancestraux; les Grecs depuis quinze siècles se disent chrétiens parce que le maître romano-gréco-slave de Byzance leur imposa tout ensemble les dogmes religieux et les décrets laïques de sa théocratique Majesté, et parce qu'ensuite le maître turco-arabe de Stamboul ne leur laissa le choix qu'entre l'islam et le christianisme; sur les terres du Khalife, il fallut élire entre la religion conquérante et la religion vaincue; ainsi l'entendait le Maître pour la commodité de son exploitation; à défaut des privilèges de l'islam, le christianisme assurait du moins quelques droits à la vie. Les maîtres successifs de l'Iran, quand ils ont eu quelque souci de tenir en main la grouillante et impertinente cohue des villes, lui a toujours imposé une religion d'État ou plutôt de dynastie. Les trois dynasties achéménide, sassanide et sefevie, qui ont le mieux gouverné l'empire et, au gré des Persans eux-mêmes, le mieux porté la tiare, n'ont duré plusieurs siècles, chacune, que pour avoir su fortement appuyer leur trône à l'autel. L'Achéménide (650-330 avant J.-C.) et le Sassanide (250-640 de notre ère) adoptèrent ou restaurèrent la religion de Zoroastre; le Sefevi (1500-1730) fonda ou réglementa la religion d'Ali.

A considérer ces religions persanes par le dedans, par le dogme, elles semblent très différentes l'une de l'autre.

La religion de Zoroastre, le mazdéisme, se rattache au plus lointain passé des races indo-européennes. Son culte du feu nous reporte aux plus vieilles pratiques de l'Inde, de la Grèce et de Rome, du foyer sacré et des Vestales. Sa conception maîtresse, — le dualisme et le permanent antagonisme du Bien

1. Gobineau, *Trois ans en Asie*, p. 306.

et du Mal, personnifiés en deux puissances presque égales, Ahura Mazda ou Ormazd, le *Génie Sage*, et Angra Mainyu ou Ahriman, le *Génie du Tourment*, — cette conception, même les historiens des religions[1], qui d'ordinaire ont un beau dédain de la géographie autant que la chronologie, pensent qu'elle ne put naître et s'épanouir que sur le plateau et sous le ciel de l'Iran : « car le contraste y est exceptionnellement brutal entre l'hiver et l'été, le jour et la nuit, le désert et la fécondité », la paix citadine et l'anarchie nomade.

La religion d'Ali est d'origine sémitique, arabo-chaldéenne. Ce n'est qu'un islam dissident, *chiite*, « sectaire », comme disent les autres musulmans, qui sont partisans de la « tradition » pure, de la *sunna*. Musulmans *chiites* et musulmans *sunnites* ont entre eux la même haine que chrétiens catholiques et chrétiens schismatiques ou hérétiques. Mais au sein de l'islam, cette haine est mieux fondée : chez tous les chrétiens, Jésus reste le Fils de Dieu envoyé pour sauver le monde; chez les *sunnites*, c'est Mahomet, qui est le Prophète; chez les *chiites*, Ali, gendre de Mahomet, égale, éclipse même son beau-père.

Donc religion aryenne, d'une part, et religion sémitique, de l'autre : entre la Perse d'autrefois et celle d'aujourd'hui, il peut sembler que le contraste soit profond.

Mais il est difficile de méconnaître la part que les Sémites de Babylone et de Ninive eurent à l'élaboration première du mazdéisme, et quelles importations de concepts, de formules et de recettes sémitiques ou gréco-égypto-sémitiques dut accepter cette religion iranienne durant les douze siècles de son histoire tourmentée. Les Guèbres ou Parsis, qui l'ont conservée jusqu'à nous, nous ont transmis quelques chapitres de ses livres sacrés : l'*Avesta*, la « Révélation » que Zoroastre reçut d'Ahura-Mazda, et le *Zend*, la « Tradition » explicative, le commentaire de cette loi. Mais renversée une première fois par la conquête d'Alexandre et, durant cinq siècles, supprimée par la dynastie gréco-parthe des Arsacides (330 avant-250 après J.-C.), rétablie par les Sassanides,

1. J'ai déjà signalé à mes lecteurs le *Manuel d'Histoire des Religions*, du professeur de Leyde P. D. Chantepie de la Saussaye. Il a été traduit en français (Paris, Armand Colin, 1904). De cette traduction, le chapitre *les Perses* est excellent. Dans l'ensemble, ce *Manuel* devrait être familier au grand public.

renversée de nouveau et presque anéantie par la conquête arabe et, depuis douze siècles, torturée et bannie, l'Église de Zoroastre n'a sauvé de ses Livres que les chapitres indispensables à la conduite de la vie laïque et cléricale : le rituel, les hymnes, le droit civil et religieux. Comme l'Église de Rome a conservé jusqu'à nous l'usage du latin, cette Église des Parsis a longtemps conservé comme langages sacrés la langue des Achéménides le vieux *zend*, et la langue des Sassanides, le plus moderne *pehlvi*. Sous cet uniforme manteau, comment discerner l'âge des dogmes et des textes? Il est vraisemblable que des idées alexandrines, chrétiennes peut-être, gréco-bibliques, furent incorporées dans la réfection du dogme par les Sassanides et circulent aujourd'hui, en bon *zend* et surtout en *pehlvi*, dans l'organisme reconstitué du Zend-Avesta et de ses commentaires.

Nous voyons mieux encore l'influence que le tempérament et le passé iraniens ont eue dans l'élaboration du chiisme, comment de l'islam arabe, abondant mais inextricable fouillis d'affirmations métaphysiques, de prescriptions rituelles et de poétiques effusions, la dialectique persane a toujours voulu tirer une théorie scientifique du monde, un code de signaux entre l'homme et Dieu, un manuel de vie profitable et de conduite journalière, et une intarissable série d'interprétations individuelles que chaque génération, chaque lecteur s'efforce d'adapter à ses expériences ou à ses acquisitions de science étrangère. Un point du dogme chrétien a servi de prétexte à la rupture entre l'Église de Rome et celle de Byzance; mais dès l'origine le christianisme des Grecs était tout différent du christianisme des Latins. Ainsi de l'islam. C'est chose proprement persane que le chiisme, comme l'orthodoxie est chose proprement grecque : de part et d'autre, même absence de stabilité dogmatique, même agitation perpétuelle de disputes vétilleuses, d'opinions particulières, d'explications ésotériques, même travail dissolvant sur le fond, même respect fallacieux de la forme et de la pratique, même révolte de la connaissance rationnelle contre la foi.

A les considérer par le dehors, par leurs résultats sur la vie de la nation, ces religions de l'Iran apparaissent fort semblables : elles furent, toutes deux, un instrument politique par

lequel le Roi des Rois tenait ses villes, le gros des sédentaires et les chefs des nomades sous la surveillance et la discipline de son clergé officiel. Ce soldat heureux, quand il avait quelque conscience de sa situation véritable, était conduit à la même entreprise que Napoléon chez nous : il lui fallait acquérir à sa race le droit divin. Mais en France, l'Église catholique semblant inébranlablement fondée sur l'obédience des esprits et des cœurs, Napoléon dut traiter avec elle, de puissance à puissance : en Perse, un Roi des Rois énergique a toujours pétri à sa guise les molles convictions de ses peuples et imposé la pratique, sinon l'amour, d'une religion ou d'une hérésie; il lui suffisait, pour cela, de quelque habileté à tailler le nouveau culte sur le patron des idées nationales et à le parer au goût du jour.

Il y a deux mille quatre cents ans, Darius gravait au flanc de l'Elvend cette inscription religieuse, qui est peut-être le seul texte authentique de la première religion mazdéenne :

Un grand Dieu est Ormazd, qui a créé cette terre, qui a créé le ciel, qui a créé l'homme, qui a donné à l'homme de bons principes, qui a fait Darius roi, seul roi de beaucoup de rois, seul empereur de beaucoup d'empereurs. Je suis Darius, Roi des Rois.

Depuis deux mille quatre cents ans, celles des dynasties que les Iraniens tiennent pour légitimes se sont réclamées des Achéménides, de leur droit divin, de leur sang presque divin. Après cinq siècles d'usurpation gréco-parthe, les Sassanides se dirent les héritiers et successeurs de Darius et de Cyrus : c'est la première déclaration qu'Artaxerxès, « de la race de Sassan », faisait à son peuple, en rétablissant la religion d'Ormazd, et à l'empereur de Rome, en lui réclamant toute l'Asie antérieure. Après huit siècles de domination arabe et touranienne, le Sefevi se découvrit une ascendance qui le relia au Sassanide, mais qui le rattacha aussi au nouveau Dieu et au nouveau Prophète de l'Iran, à cet Allah et à ce Mahomet des Arabes, dont les Persans adoptaient la Loi, comme ils avaient jadis adopté le Zoroastre et l'Ormazd des Mèdes.

Le premier Roi sefevi fut Chah Ismaïl (1502-1513) : « Les Persans, dit l'historien anglais Malcolm, ne considèrent pas seulement Ismaïl comme le fondateur d'une grande dynastie :

ils voient en lui le protecteur de cette foi particulière dont ils se glorifient comme d'une religion nationale ; il est appelé dans leurs histoires *Chah Chiah, le Roi des Chiites* ». C'est le Sefevi, en effet, qui façonna définitivement le chiisme en religion séparée. Dans l'islam jusque-là, on avait — comme dans le christianisme gréco-latin jusqu'à Photius — deux courants d'opinions et deux façons d'obéir. L'Arabe et ses disciples *sunnites* admettaient et admettent encore qu'Allah ayant envoyé Mahomet pour son Prophète et Mahomet ayant légué la conduite du peuple d'Allah à son lieutenant préféré, à son *Khalife*, les volontés combinées d'Allah, du Khalife et du peuple ont continué de transmettre la charge du khalifat à qui pouvait le mieux servir la cause divine, à l'Arabe syrien de Damas après l'Arabe pur de La Mecque, puis à l'Arabe chaldéen de Bagdad, puis à l'Arabe égyptien du Caire, enfin au Turc arabisé de Stamboul. A peine converti à l'islam, l'Iranien refusait d'admettre que le choix d'Allah se fût porté sur un homme, non sur une famille, et que les descendants de Mahomet ne fussent pas les seuls Khalifes légitimes : Mahomet, Ali, gendre de Mahomet, Hassan et Hossein, fils d'Ali, et ainsi de suite, voilà quels devaient être les chefs de la prière, les *Imams*, et, puisque la loi civile n'est qu'une conséquence de la loi religieuse, les chefs du gouvernement et de l'administration, sinon les chefs de la guerre sainte, dure et basse besogne que le Persan abandonnait volontiers à un sultan turc ou à un émir bédouin.

La race de Mahomet s'est perpétuée durant trois cents ans. D'Ali, cousin et gendre de Mahomet, à son dixième descendant, douze *Imams* ont vécu, tous poursuivis par la haine des Khalifes, qui voyaient en eux des rivaux, tous reniés et martyrisés par la fureur des *sunnites*, sauf Ali, le premier, qu'ils acceptèrent un instant pour khalife, et Mahomet le Mehdi, le dernier, le Maître du Temps, le Perdurable, qu'Allah ravit et cacha dans la plus mystérieuse des retraites, mais qui doit soudainement reparaître, convertir le monde et préparer la fin des siècles. Dans cette succession des *Imams*, Ali est le premier, le plus grand, le plus saint, le véritable intercesseur auprès d'Allah, le fils du Prophète et presque le Fils de Dieu, qui donna sa vie pour le salut du genre humain. Mais l'islam

iranien vénère plus tendrement ses deux fils, Hassan et Hossein, les jeunes et beaux martyrs, et les fils d'Hassan, dans les veines desquels le sang presque divin du Prophète se mêlait au sang royal de l'Iran, Hassan ayant épousé la fille du dernier roi sassanide, Yezdegird III.

Le douzième *Imam* disparu, il resta sur la terre quelques représentants de la sainte famille, des « fils d'imam », *imam-zadeh*, qui ont dû pulluler, car il n'est pas de bourg en Perse qui n'ait son *imam-zadeh* et, par douzaines, ses tombeaux d'*imam-zadehs*, et certaines villes ont des centaines, des milliers des uns et des autres. Le Sefevi se réclamait de cette descendance : il était fils d'un *imam-zadeh*, bénéficiaire du sang tout à la fois prophétique et royal. Il fit du *chiisme* la religion de son empire ; il encouragea et de force poussa tout son peuple vers ce culte des Saints qui devenait le principal, aux dépens même du culte de l'Unique ; on a dit que le Sémite est, de naissance, monothéiste, mais qu'à l'Indo-Européen il faut une multitude de protecteurs célestes. Dans l'islam persan, les *imams* et les *imam-zadehs* ont pris la même place que les apôtres, les saints et les saintes dans le christianisme italien ou espagnol. Le pays de Bagdad, de Nedjef et de Kerbela, la basse plaine des Fleuves chaldéens, qui possède, avec les tombeaux des grands Imams, la mystérieuse cave de Samarra où s'enfonça le Mehdi, est devenue la Terre Sainte des Persans. Vers elle, leurs pèlerins accourent en plus grand nombre que vers La Mecque. Avec le *Norouz*, le Nouvel An, qui depuis les Achéménides est resté leur grande fête nationale, ils n'ont pas de semaines plus sacrées que ces jours de Moharrem durant lesquels ils commémorent la Passion des fils d'Ali : leurs villes et leurs bourgs sont alors en proie à ces douleurs orgiaques, à ces lamentations, à ces pleurs de sang, à ces flagellations et mutilations, dont la Syrie et la Chaldée, il y a plus de quatre mille ans, célébraient déjà la mort de Tammouz et d'Adonis, la disparition des jeunes Dieux tués par le Monstre et enlevés à l'amoureuse folie de tout un peuple.

Conséquence politique :

Les Persans tiennent que le droit du gouvernement appartient aux prophètes et à leurs lieutenants ou successeurs directs, aux *imams*. Ils disent que, de tout temps, Dieu a gouverné le peuple fidèle par

des prophètes qui étaient les juges et les chefs suprêmes pour le spirituel et pour le temporel tout ensemble, comme Abraham, Moïse, Samuel, David et enfin Mahomet... Tous les Persans conviennent de cette maxime; mais ils ne conviennent pas de la qualité de celui qui doit régner lorsque le prophète vient à manquer ou son successeur légitime, sans avoir établi de successeur à sa place, et ils en disputent avec d'autant plus d'animosité qu'ils se trouvent, disent-ils, en ce triste cas; ils disent que le douzième et dernier *Imam* disparut soudainement l'an 296 de l'hégyre, qu'il fut enlevé de Dieu et transporté on ne sait où, qu'il n'est pas mort, mais qu'il est en quelque lieu inconnu de l'univers, d'où, au temps marqué de Dieu, il reviendra et reprendra le gouvernement... Les gens d'Église soutiennent qu'en l'absence de l'*Imam*, le siège royal doit être rempli par un *moudjetehed maasson*, un homme pur de mœurs et qui a acquis toutes les sciences à un si parfait degré qu'il puisse répondre sur-le-champ à toutes les questions sur la religion et le droit civil. Mais l'opinion la plus reçue et qui a prévalu, c'est qu'à la vérité ce droit-là appartient à un descendant des *Imams* en droite ligne, mais qu'il n'est pas absolument nécessaire que ce descendant soit ni pur ni savant à un si grand degré de perfection[1].

*
* *

Entre le Roi, qui tient le trône par droit de conquête et par réel ou faux héritage du sang divin, et le Prêtre, qui prétend gouverner du droit de l'intelligence et de la vertu, l'Iran de tous les siècles a connu le même antagonisme : les *mages* sous les Achéménides, les *mobeds* sous les Sassanides ne raisonnaient pas autrement que les *moudjeteheds* sous le Sefevi et ses successeurs. Or tous ces gens d'Église ont les mêmes prises sur les consciences et sur les affaires de la nation; si les mailles du dogme ne retiennent que difficilement ces esprits trop subtils, le clergé reste le maître de cette opinion anarchique par sa direction de l'enfance et par ses prêches de morale, le refuge de ces cœurs superstitieux par ses recettes de miracles, de purification et de magie, l'arbitre du commerce et des familles par sa justice religieuse, qui appelle à ses tribunaux toutes contestations de droit ou d'équité.

Ces clercs-sophistes ont beau jeu de se faire une réputation de science universelle, dans ces bavardes et querelleuses villes,

1. Chardin, édit. Langlès, V, 207-213.

où parler pour ne rien dire a la même valeur que parler pour démontrer ou répondre, et ces jouisseuses, paillardes et tricheuses bourgeoisies font une réputation d'incorruptible sainteté à quiconque, pratiquant et tolérant tous les vices de la bonne nature et les autres, fulmine contre la corruption, contre l'hypocrisie du jour et célèbre la beauté de la vertu, le mérite de la franchise : au temps de Cyrus déjà, on prenait les petits Persans à la mamelle pour leur appendre que « dire la vérité » est le premier attribut d'un homme libre; jusqu'à nous, les seuls nomades semblent avoir profité de l'enseignement.

Malgré le scepticisme de chacun, on conçoit quelle place dans l'estime de tous peuvent conquérir ces détenteurs de la science universelle et de l'éternelle vérité. Pratiquement, les écoles de tout degré ne sont qu'une dépendance de leurs chaires. Comme le *Zend-Avesta* jadis, le Coran est aujourd'hui l'abrégé de toutes les connaissances divines et humaines; mais en outre, l'Iranien, fureteur et philosophe, a fait passer dans la langue du Coran la meilleure part des sciences de l'antiquité héllénique; c'est aux Iraniens que les Arabes sont redevables de leurs traductions d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien, et le plus grand savant de l'islam, peut-être, Avicenne, — *Ibn Sina*, *al-raïs*, le « prince des docteurs », — est né chez les Iraniens de Bactres, mort chez les Iraniens d'Hamadan.

Grâce aux sciences religieuses des Arabes et aux sciences laïques des Hellènes, les gens d'Église en Perse ont pu détenir jusqu'à nous le monopole de l'enseignement national : en dehors de leurs *mektoubs*, « écoles à écrire » de quartier, et de leurs *médressés*, séminaires d'études secondaires ou supérieures, les villes persanes n'ont que de rares écoles étrangères, fondées par des missions européennes ou par le zèle de quelques donateurs. Le haut clergé — les *moudjeteheds*, les « donneurs d'évidence », — fait profession de « savoir soixante-douze disciplines ou arts libéraux, de répondre sur-le-champ à toutes les difficultées proposées et de donner des leçons si doctement et si facilement qu'on ait plus de disciples que personne... Car les Persans ne tiennent proprement pour gens savants que ceux qui savent toutes les sciences et les savent toutes également, tenant qu'elles sont comme dans un

enchaînement les unes avec les autres, qui engage à les parcourir toutes, de la première à la dernière [1]. »

Lecture, écriture, grammaire, syntaxe, rhétorique, poétique, arithmétique, physique, astronomie, musique, théologie, philosophie, gnose, morale, politique, jurisprudence, — que sais-je encore? — les Persans « ne nomment point les soixante-douze sciences qu'un *moudjetehed* doit savoir et quelques-uns tiennent que ce nombre excessif est mis pour marquer seulement toutes les sciences ». Dans la réalité, deux ordres d'études sont en plus grand honneur à cause de leur utilité pratique : celles qui traitent des maux individuels de l'âme et du corps; celles qui prétendent traiter les maux de la société.

A l'individu, quoi de plus nécessaire que les recettes pour se tenir en correspondance et en bon accord avec les mystérieuses puissances du ciel, pour leur demander la santé, le bonheur, la richesse? Dans l'islam iranien, l'art des purifications rituelles et des prédictions astrologiques a conservé la place que leur avait donnée dans la religion des mages ce peuple de calculateurs superstitieux. Il n'est pas de minute où le haut et bas clergé ne puisse intervenir dans la vie de tous et de chacun sous le motif de pureté à rétablir ou pour le choix de l'heure favorable : « On ne saurait dire à quel excès les Persans sont scrupuleux sur le point de la pureté légale. Ils ont toujours à la bouche cet axiome : *La religion est fondée sur la netteté; la moitié de la religion, c'est d'être bien net.* J'ai vu le roi de Perse, prince qui n'était pourtant nullement superstitieux et qui, d'ailleurs, était ivre trois ou quatre fois par jour (le vin est la première espèce d'impureté); je l'ai vu, dis-je, faire jeter dans l'eau une bague neuve qu'on lui apportait, parce que c'était un orfèvre chrétien qui l'avait faite... » Quant à l'astronomie et à l'astrologie, « les Persans ne les séparent jamais : ce sont les sciences les plus révérées et les plus cultivées; ils regardent l'astrologie comme la clef du futur, qui est le but principal de leurs études; ils croient que l'astrologie y conduit infailliblement et c'est pour cela qu'ils traitent d'ignorants ou de stupides ceux qui traitent l'astrologie de filouterie et d'autres noms semblables. »

1. Chardin, IV, p. 196-197.

Pour la société, quoi de plus important que le règlement amiable des querelles, la récompence des bons et le châtiment des pervers? L'islam, comme toutes les religions sémitiques, a réuni les pouvoirs du juge et ceux du prêtre : l'*ulemah* est *mollah* et *cadi*. Mais l'islam sunnite a son pape et son empereur réunis dans la seule personne du Khalife : le chef de l'État sunnite est en même temps le chef de la Foi; il a donc pu répartir les doubles attributions de son clergé entre deux corps de fonctionnaires, tous cléricaux, mais les uns plus spécialement religieux, chargés de la prière et de la prédication, *mollahs*, les autres judiciaires, siégeant aux tribunaux civils et criminels, *cadis*. L'islam chiite, en l'absence de l'*Imam* disparu et toujours attendu, est obligé de subir le Roi imposé par la conquête et maintenu par la force; mais il ne saurait lui reconnaître le droit d'intervenir dans la justice pas plus que dans le culte. Le Roi a l'épée, la violence (*orfi*); l'Église a la règle, la juridiction (*cheri*). Les fonctionnaires du Roi peuvent vendre, distribuer, fouler aux pieds ou feindre d'édicter le droit, tailler dans le vif des chairs et des intérêts : tant que dure leur puissance, il faut bien respecter apparemment ce que leur caprice établit. Mais le seul clergé peut, sur les bases éternelles du *cheri*, construire l'édifice éternel de légalité et d'équité. Dans l'État, le Roi et ses gens ne sont que prévôts militaires, s'arrogeant le droit de vie et de mort; l'*Imam* absent et les *moudjeteheds*, qui le remplacent, ont seuls le pouvoir de lier et de délier, au laïc comme au religieux, au civil comme au criminel; le bras séculier ne devrait être que l'exécuteur de leurs arrêts.

Éducation, prédication, purification, divination, juridiction : on mesure l'étendue des pouvoirs que le clergé chiite revendique et le peu qu'il entend laisser à la force du Roi des Rois. Pour cette lutte quotidienne et partout endémique du sacerdoce contre l'empire, le Sefevi avait trouvé à s'assurer les meilleures armes. Il était *imam-zadeh*, fils d'*imam*; il pouvait revendiquer une part de droit divin. Il avait installé au-dessous de lui un *sedr*, un souverain Pontife qui, dans l'islam iranien, avait les mêmes fonctions que le *cheikh-ul-islam* dans l'islam osmanli, et qui était sous la même dépendance du chef de l'État. Le Sefevi surveillait de près l'administration des biens sacrés,

dont les revenus doivent pourvoir à l'entretien du culte et de l'enseignement : il en prenait quelquefois sa part indue; mais il en appliquait la plus large moitié aux intentions des donateurs et, de sa caisse, il entretenait les écoles supérieures d'Ispahan, l'université chiite si l'on peut dire, gardant ainsi sous sa main l'élaboration du dogme et la formation des clercs. Enfin, il ne laissait à la justice cléricale que ce qu'il ne pouvait pas lui enlever, les procès d'héritage, de filiation, de mariage, qui sont, par essence, du domaine religieux; pour le reste, sa police active et omniprésente se chargeait des causes criminelles et des litiges commerciaux. Bien que le partage entre le *cheri* et l'*orfi* ne fût ni formulé ni admis en théorie, toutes les villes portaient aux juges du Roi « les affaires qui sont claires et qui se peuvent juger, sans tant de consultations : on a plus volontiers recours à ce tribunal, parce qu'il juge et fait les procès promptement, et parce qu'il a, seul, le pouvoir de faire exécuter son jugement. » Substitué à l'*Imam*, le Roi sefevi arrivait à en tenir la place, sinon de droit, du moins de fait, avec la résignation, sinon la complète soumission du clergé.

En ce chapitre du gouvernement comme en tous les autres, le Kadjiar n'a eu qu'un désir : dépenser le moins possible et gagner le maximum d'argent liquide. Son ordinaire incurie a laissé le clergé reconquérir lentement tout ce que le Sefevi lui avait enlevé. L'État a pris le moins de charges qu'il était possible : l'Église a envahi tous les droits auxquels elle pouvait prétendre. Non seulement elle a tenu le Roi hors du temple; mais elle a encore soustrait à tout contrôle de sa part l'éducation des clercs. Le Kadjiar par économie a laissé tomber les grands collèges d'Ispahan : c'est en pays étranger, dans la Terre Sainte de Nedjef et de Kerbéla, que le chiisme a fondé ses universités libres ; imaginez le clergé français recrutant ses docteurs en quelques séminaires de Jérusalem ou de Bethléem, et ces docteurs de la foi revenant avec un diplôme de l'étranger pour exercer chez nous la justice, comme nos « docteurs » exercent la médecine. C'est la seule comparaison, je crois, qui puisse nous faire comprendre, à nous Français, la place et le rôle du *moudjetehed* dans les villes du Kadjiar.

A Nedjef, Kazemeïn, Samarra, Kerbela, aux Saints Sépulcres d'Ali et de ses fils, accourent les étudiants de tout l'islam chiite. Enseigne et écoute qui veut. Accroupi sur les nattes de la mosquée ou du *médressé*, adossé au pilier ou à la grille du Tombeau, chacun a le droit, s'il en a l'audace, d'ouvrir un cours, pourvu qu'il ait donné quelque preuve de son savoir coranique et de sa faconde. La renommée populaire distingue celui-ci ou celui-là; mais il faut des années de bavardage devant quelques auditeurs dévoués, pour être enfin reconnu comme l'un des trois ou quatre parleurs dont toute explication devient matière de foi et règle de jurisprudence. Dix ou vingt docteurs, répartis entre les cinq ou six mosquées de la Terre Sainte, finissent par attirer le plus grand nombre d'étudiants; à trois ou quatre d'entre eux, l'estime publique confère le premier rang, jusqu'au jour où le mérite d'un nouveau-venu et la faveur de la mode imposent un autre maître.

Le texte du Coran, les dits du Prophète et des Imams, les traditions et commentaires, écrits ou oraux, des plus fameux docteurs de l'antiquité musulmane fournissent la trame de cet enseignement, sur laquelle le professeur doit broder et dresser ses élèves à broder les ingénieuses, sinueuses et interminables arabesques d'une utilitaire interprétation. Ce que les Jésuites faisaient aux XVIe et XVIIe siècles pour les cas de conscience des conquistadors espagnols, les docteurs du chiisme ont à le faire pour les cas de commerce des citadins persans : d'un texte clair ou obscur, imaginer à bouche ouverte une explication logique ou détournée qui autorise tout juste ce que la lettre et l'esprit semblent défendre, voilà le rôle de l'homme habile, auquel les jeunes gens peuvent confier leur avenir. Tous y aspirent; mais combien peu y excellent! et l'habileté n'y suffit pas : quels dehors de dignité intégrale, de rigide austérité doivent recouvrir cette licence de l'esprit et du cœur! Il fallut la vertu des grands Jésuites et la foncière respectabilité de la Compagnie tout entière pour achalander quelque temps ses trop habiles directeurs de conscience; il faut trente et quarante années de splendide désintéressement pour attirer les milliers d'auditeurs autour du pontife suprême, que la voix publique désigne, que nul pouvoir officiel n'installe en ces villes chiites égarées dans le domaine de l'islam sunnite,

mais qui « sur toutes les questions publiques et privées, à lui soumises, rend des sentences définitives, auxquelles l'opinion donne force de loi [1] ».

Quand la chute des Sefevis entraîna la disparition des grands pontifes d'Ispahan, le chiisme perdit son chef officiel. Depuis deux siècles, les chiites en sont réduits à reconnaître l'autorité officieuse de celui de leurs docteurs dont le consentement de ses pairs exalte au-dessus de tous la piété et la science. La ville qu'il embaume de ses vertus, Nedjef, Kazemeïn ou Kerbéla, devient, sa vie durant, le centre des études théologiques et ses disciples en essaiment, afin de répandre en pays chiite la justice et la vérité...

Nedjef est aujourd'hui l'université la plus florissante : ses dix collèges ou *médressés* hébergent cinq mille étudiants de tout âge et de tout pays, la plupart Persans, le reste Caucasiens ou Maritimes du Golfe ou Musulmans de l'Inde.

Après [des années de] longues et délicates études, l'élite de ces étudiants parvient à la digente de *moudjetehed*. Il est rare que cette dignité soit conférée par un diplôme des supérieurs; elle résulte bien plutôt du consentement général, qui prend confiance dans un homme, consacre sa réputation et le reconnaît pour directeur. Parmi les docteurs ainsi formés à Nedjef, quelques-uns se chargeront d'y continuer la tradition des maîtres; d'autres vont exercer dans les villes chiites de la Mésopotamie; la plupart regagnent leur pays d'origine, où le seul fait de leur long séjour aux Lieux Saints leur vaut un surcroît d'autorité.

Rentré chez soi avec ou sans diplôme officiel, avec ou sans connaissance du Livre et de la Loi, le *moudjetehed* ou celui qui usurpe ce titre se fait une clientèle par les mêmes qualités de savoir, d'ingéniosité, d'adresse et d'exactitude, par les mêmes vertus apparentes ou réelles de désintéressement et de dévouement au bien du public et du prochain, par les mêmes rencontres et réussites du hasard ou de l'habileté professionnelle qui font chez nous la clientèle d'un médecin. Mais de nos médecins l'État exige ses diplômes; l'exercice de la profession n'est légalement permis qu'aux gradués de l'État. Dans l'empire du Kadjiar, quiconque prend et parvient à conserver

1. E. Aubin, *La Perse d'aujourd'hui*, p. 397. C'est à cet excellent chapitre que j'emprunte aussi les citations suivantes.

auprès du public le titre de *moudjetehed*, exerce librement la justice et, s'il fallait une autre comparaison empruntée à nos mœurs, l'art de la jurisprudence en Perse pourrait être assimilé à cet art de la peinture dont vivent chez nous maints élèves vrais ou faux « de l'atelier » de M. X... ou de M. G...

Toute ville persane a, par douzaines, des ateliers de procès où des docteurs en jurisprudence, grands artistes ou médiocres barbouilleurs, gagnent leur vie à peindre des sentences au gré et suivant la générosité des plaideurs, où tout demandeur peut traîner son adversaire, pour quelque réclamation et accusation que ce soit, où peuvent être débattus tous les intérêts publics et privés, toutes les causes civiles et criminelles. Cette justice religieuse, qui se dit la seule émanation du *cheri*, du droit, n'a pour faire exécuter ses arrêts que l'autorité précaire de l'opinion : le Roi et ses fonctionnaires, qui lui font concurrence dans leurs tribunaux de l'*orfi*, ne lui prêtent le concours du bras séculier que si le cas est trop patent, l'autorité morale du *moudjetehed* trop bien assise, le droit du gagnant trop bien appuyé de pièces sonnantes. Mais pendant que la force, l'*orfi*, sous couleur de police et d'administration financière, pèse sur toutes les affaires de la communauté citadine et tranche les litiges, réprime les écarts ou punit les crimes suivant le seul bon plaisir de la puissance laïque, la voix du *cheri*, du droit, n'en continue pas moins de se faire entendre par les milles organes de cette jurisprudence religieuse, et le Kadjiar a rencontré la formidable opposition de ces justiciers en chambre, chaque fois qu'il n'a pas voulu faire la part de leurs préjugés et de leurs intérêts.

*
* *

La révolution persane, préparée par le mécontentement des marchands, n'a été opérée que par la révolte des *moudjeteheds*. Les uns et les autres, en leurs cœurs d'Iraniens, n'avaient jamais eu que haine contre le Kadjiar touranien, que mépris pour ce Barbare sans lettres ni délicatesse, que feinte soumission à ce conquérant avaricieux, qui ne savait parer ni son *orfi*, sa violence, de l'appareil du droit, ni son avidité de prétextes

honnêtes. Les uns et les autres pourtant s'accommodèrent, durant un siècle (1796-1896), de cette obéissance.

Il put sembler au bout de cinquante années, en 1848, que la conscience nationale allait se rebeller. En l'un de ces mouvements religieux qui, seuls, groupent un instant les idées et les sentiments de cette cohue anarchique, un prophète se leva, qui se disait l'annonciateur, « la Porte », le *Bab*, des temps nouveaux, non pas encore l'Imam Mehdi ressuscité, mais son précurseur. Une religion nouvelle semblait éclore à la façon des religions persanes : reprenant dans le plus vieux fonds des idées nationales et empruntant de toutes mains aux idées étrangères, le Bab insufflait à l'islam iranien les extatiques conceptions de l'Inde, les mystiques tendresses du christianisme, quelques théories ou hypothèses de l'Europe moderne et la morale de franchise et de désintéressement, dont les nobles cœurs finissent toujours par être assoiffés au contact de ces arides et perfides marchands, de cet hypocrite clergé et de ces fonctionnaires corrompus[1]. Aussitôt clergé, marchands et fonctionnaires firent cause commune avec le Kadjiar : après quelques mois de prédications dans les villes du Sud, après quelques conversions éclatantes dans la plus haute société et parmi les femmes, après un essai d'insurrection au Mazanderan et de barricades dans la petite ville de Zendjan, le Bab fut pris et fusillé dans les fossés de Tauris. La secte subsista, comme les milliers d'autres sectes et confréries souterraines qui prospèrent ou végètent sous le couvert de l'orthodoxie chiite; mais les partisans déclarés du Bab, atrocements persécutés, durent s'enfuir de l'Iran sur les terres de l'Osmanli; Saint-Jean-d'Acre devint leur refuge d'exil, et durant les cinquante années du règne de Nasr-ed-Dine (1848-1896), la répression extirpa jusqu'aux dernières radicelles de cette plante dangereuse. Mais la balle babiste, qui au bout de cinquante ans tua Nasr-ed-Dine (1er mai 1896), vint prouver la persistance de ces espoirs nationalistes, auxquels la politique russophile de Mozaffer-ed-Dine allait donner l'essor.

Cette politique russophile ne fut ni un accident ni l'effet d'un caprice : on peut dire qu'elle était l'aboutissement fatal

1. Voir le livre de A.-L.-M. Nicolas, *Seyyed Ali Mohammed, dit le Bâb*, Paris, 1905.

de tout le système kadjiar. Laissant les nomades aux fantaisies de leurs transhumances et à l'exploitation de leurs *ilkhanis*; laissant les citadins à l'autonomie de leurs coutumes traditionnelles et à l'exploitation de leurs gros marchands et de leurs *moudjeteheds*; ne tirant des uns et des autres que des revenus insignifiants, le Kadjiar ne pouvait vivre que du produit de ses villages; les seuls laboureurs lui payaient un impôt régulier, la dîme des récoltes étant en Perse comme dans la plupart des pays islamiques la seule taxe autorisée par le Coran : le Kadjiar avait entrepris de régulariser ce système d'impôts, un cadastre avait été dressé par Fath-Ali-Chah, un registre des contributions en nature et en argent, que chaque province, village par village, devait au Roi et à l'État.

Le Roi a toujours été le plus grand propriétaire de la Perse : toute terre non ensemencée est dite lui appartenir et tout défrichement lui constitue une ferme nouvelle. Ce domaine de la couronne, que diminuent constamment les dons du Roi à ses favoris ou à ses serviteurs, se reconstitue sans arrêt par les confiscations qui sont l'inévitable complément de toute disgrâce et de toute condamnation. Sur les autres villages, dont le Roi n'est pas le propriétaire, l'État a droit à la dîme. Fermages et dîmes, deux sources de revenus que le Roi a toujours affermés soit au plus offrant, soit au plus favorisé. D'ordinaire le gouverneur de province est en même temps le fermier général qui prend aux enchères tous les revenus et toutes les dépenses de son gouvernement et qui s'engage à verser au Trésor ou au Palais, en nature et en argent, telles quantités et telles sommes. Ce fermier général afferme ses départements et arrondissements à ses sous-gouverneurs, lesquels traitent avec des chefs de district, qui font marché avec les chefs de villages ou de familles. Le résultat est qu'entre le Roi et le contribuable, une cascade de fermiers s'interpose, lesquels barrent et détournent à leur profit une bonne moitié du courant; le villageois paie le triple ou le quadruple des cotes portées au cadastre; le Chah reçoit le tiers ou le quart des sommes extorquées.

Malgré ses prodigalités et le gâchage de sa Cour, malgré sa traditionnelle manie de donner des villages, des bourgs, des districts entiers à tel ou tel de ses flatteurs, — un village pour

UOFM

le pain, un village pour le vin, un pour la viande, pour le vêtement, la parure, etc., c'est ainsi que Thémistocle déjà était défrayé par le Roi des Rois, — le Chah est un richard tant qu'il mène dans son empire une vie semi-nomade, allant de résidence en résidence manger sur place les revenus en nature de ses provinces et se faisant entretenir par ses fermiers et par ses peuples : toutes ses dépenses journalières étant couvertes par leurs dons, les impôts liquides lui procurent son argent de poche et, comme il s'est déchargé de tous les frais du gouvernement, il lui reste au bout du compte un assez joli bénéfice. Jusqu'en 1860 ou 1870, le Kadjiar fut un roi fortuné, sans dettes.

Il commença de sentir le besoin quand, toute vie de déplacements abandonnée, il s'installa à l'européenne dans sa capitale de Téhéran et dans ses palais de la proche banlieue. Et le besoin devint de la gêne quand il se mit à fréquenter l'Europe : le voyage fameux de Nasr-ed-Dine en 1873 fut le début d'une « vie inimitable », où la folie de dépenses inutiles, de luxe baroque, d'achats et d'emprunts à la petite semaine mangea d'avance les revenus de l'année et peu à peu ruina le crédit du Roi. Vingt-cinq années durant (1873-1898), le Chah se débattit dans les embarras financiers, cherchant à Londres, à Paris, à Pétersbourg enfin un prêteur complaisant, liant partie d'abord avec les Anglais, auxquels la concession Reuter et la fondation de la Banque Impériale de Perse livra l'Empire, mais se brouillant bientôt avec ces partenaires trop méticuleux et trop prudents et finissant par se jeter dans les bras toujours ouverts du bon Russe.

Les emprunts russes de 1898, 1900 et 1902, qui mettaient le Kadjiar à la solde de Pétersbourg; la concession des routes russes et de la Banque russe de Prêts et d'Escompte, qui ouvrait la « pénétration pacifique »; l'organisation des Cosaques persans, qui confiait la garde même du Roi à un général du Tsar; et les Cosaques russes sur les routes du Khorassan et de l'Azerbaïdjan; et les bateaux russes sur la Caspienne; et les postiers et télégraphistes russes dans toutes les provinces du Nord; cet ensemble de mesures, dont le Chah touchait en argent sonnant la récompense, apparurent comme trahisons aux yeux du peuple entier; mais ce n'était encore

là que leurs moindres conséquences et les villes peut-être eussent lâchement accepté cet abandon de l'intérêt public, si leurs intérêts particuliers y eussent trouvé quelque avantage, quelque garantie seulement.

Les relations entre le Chah et ses villes commencèrent de se gâter quand, premier résultat de cette politique russophile, la réforme douanière apparut : il fallait au Chah de nouveaux revenus pour payer les coupons des emprunts contractés, pour gager l'émission d'emprunts toujours répétés; l'argent de Pétersbourg, aussitôt gaspillé, ne servait qu'à mettre en appétit le Roi et sa Cour; les voyages de Mozaffer-ed-Dine en Europe accéléraient la course à la faillite qu'avait ouverte le premier voyage de Nasr-ed-Dine. Les douanes seules offraient une matière d'impôts, facile à surveiller, à serrer et exprimer : sur les conseils de Pétersbourg, le Chah confia ses douanes aux réformateurs belges, qui firent une admirable besogne et assurèrent au Trésor une régulière et abondante source d'argent liquide. Mais les gros marchands et le petit commerce des villes firent les frais de cette réforme.

La guerre russo-japonaise, qui survint alors (1904-1905), réveilla dans toute l'Asie l'espoir d'en finir quelque jour avec la tyrannie russe; puis les explosions de la révolution russe accaparèrent l'attention de Pétersbourg; les excitations des révolutionnaires caucasiens travaillaient déjà les provinces du Nord de la Perse pour créer au Tsar le plus d'embarras possible; des excitations non moins fortes venaient des diplomates, émissaires et commerçants anglo-indiens, que leurs jalousies exaspérées ou leurs intérêts lésés lançaient dans les mêmes prédications à travers les bazars du Sud. Malgré tout, il est probable que la couarde bourgeoise des villes eût encore courbé la tête et cherché dans la régularité des douanes nouvelles, dans l'amélioration de leurs entrepôts, dans l'honnêteté de leurs fonctionnaires, motifs à se consoler de ses débours accrus. Mais il fut bientôt évident que la réforme douanière n'était qu'un prélude : ce premier succès, qui augmentait sur le papier les revenus du Kadjiar, ne mettait en vérité que de faibles sommes en ses caisses; sitôt perçu, l'argent coulait à la Banque russe pour le service des emprunts, et le Kadjiar continuait de vivre en quémandant à son créan-

cier de nouveaux prêts, dont l'intérêt venait diminuer les revenus de l'année suivante et dont le capital était tout de suite engouffré dans le tonneau sans fond du Trésor toujours vide.

Le prêteur russe ne demandait qu'à poursuivre ses avances, mais à condition qu'elles fussent aussi une nouvelle avancée de sa mainmise, et qu'il eût quelques gages de remboursement. Après les douanes, c'était tout le système financier de l'empire qu'il proposait de refondre : réfection du vieux cadastre, redistribution plus juste de la dîme, — certains villages déshabités continuent de payer les mêmes impôts qu'il y a soixante ans ; nombre de villages nouveaux ne figurent pas sur l'ancien registre et restent exempts ou redevables à leurs seuls propriétaires ; — répartition des charges sur tous les sujets du Roi, non plus sur les seuls laboureurs ; au terme, l'égalité de tous devant le percepteur européen ; renonçant pour les impôts comme pour les douanes au ruineux et oppressif système de l'affermage, le Chah finirait par reprendre son empire en régie directe. Mais qui ferait encore les frais de cette réforme financière, dont le villageois pourrait recevoir quelque allègement et dont le Chah tirerait sinon de gros profits, du moins le gage de nouveaux emprunts? qui? Les villes encore, que l'Européen astreindrait aux mêmes patentes, cotes personnelle, mobilière et autres, que les villes d'Europe ; les gros marchands surtout, qui seraient le plus lourdement taxés pour leurs richesses et qui perdraient en même temps leurs plus gros profits, étant aujourd'hui soit les fermiers soit les bailleurs de fonds pour l'affermage des dîmes.

Et derrière les Russes, un autre Infidèle accourait : l'Anglais, qui si longtemps avait semblé l'irréconciliable ennemi de Pétersbourg, négociait maintenant (1905-1906) avec ses rivaux, acceptait de découper l'Iran en sphères d'influence, mais exigeait que dans tout l'empire le Roi protégeât le commerce étranger, veillât surtout aux bonnes relations entre l'étranger et ses sujets, par le moyen d'une réforme judiciaire. Sous le régime présent, l'étranger, livré à la corruption des fonctionnaires, ne pouvait obtenir justice que là où un consul énergique tempêtait, menaçait le pouvoir local, assaillait Téhéran de réclamations inlassables....

Ici, le Roi allait toucher au domaine sacré des *moudjeteheds*,

non seulement à leur pouvoir et à leur prestige, mais à leurs moyens de fortune et de vie. On doit comprendre maintenant ce phénomène à première vue paradoxal de la gent religieuse se joignant à la classe bourgeoise pour lutter contre le despotisme et réclamer le contrôle de la nation sur les affaires publiques. Ni en Europe ni en Turquie le clergé ne nous avait encore habitués à pareille attitude, et c'est en cette bizarre alliance que réside le caractère le plus curieux de la révolution persane.

Après une année de troubles, Mozaffer-ed-Dine, mourant, dut réunir une Assemblée nationale (octobre 1906). Mohamed-Ali, qui succéda au trône en janvier 1907, dut confirmer d'abord cette promesse de constitution et laisser une apparente liberté aux discoureurs de l'Assemblée. Mais les troubles et les souffrances des provinces, l'insécurité des routes et des villes sous les razzias des nomades, l'appui secret donné par le Kadjiar et ses fonctionnaires à tous les fauteurs de troubles, alarmèrent bientôt les intérêts et déconsidérèrent l'Assemblée sur laquelle on rejetait désormais la responsabilité de toutes les souffrances et de toutes les fautes.

L'Assemblée elle-même était un champ de bataille entre les deux partis qui n'avaient fait alliance que pour défendre leurs privilèges respectifs contre le Roi. Du droit de leur science, de leur vertu et de leur dignité sacrée, les *moudjeteheds* réclamaient le contrôle absolu de toute discussion et même de toute proposition législatives. Les laïques, bourgeois, aristocrates, *mirzas* politiciens et jeunes réformistes, entendaient gouverner sur le modèle de l'Europe occidentale. Mais ni l'un ni l'autre des deux partis n'avait une conception très nette de son idéal de gouvernement. Un Parlement de Paris à la mode de notre Ancien Régime eût sans doute mieux rempli les désirs des clercs, une chambre mi-politique mi-judiciaire, dans laquelle les gens de loi auraient discuté et surveillé tous les actes de l'administration royale, sous la haute direction des docteurs et suivant leurs interprétations de la Loi divine. Un Conseil d'État à la mode napoléonienne, recruté parmi les fonctionnaires et les notables, semblait aux laïques le seul organe possible de réglementation financière et d'organisation nationale. Ni les uns ni les autres, sauf quelques rêveurs ou pêcheurs en eau trouble, ne pensaient à une Chambre des Députés de la nation

tout entière : quel vote conférer à des nomades barbares ou à des villageois demi-brutes?

L'Assemblée sentait la fragilité de son pouvoir : elle n'était pas la représentation du peuple; elle n'était même pas la délégation de toutes les villes. Elle n'avait pas été élue suivant des règles fixes et uniformes; dans chaque ville, on avait désigné au petit bonheur tels ou tels délégués du clergé, des marchands, des professions diverses, et, par petits paquets, l'on avait vu arriver à Téhéran un jour les délégués du Fars, deux mois après ceux du Khorassan. Il n'était pas un des membres de ce singulier *Medjliss* (Conseil) dont une assemblée européenne eût reconnu les pouvoirs, et dans toute la Perse, germaient d'autres assemblées locales qui, formées sur le même modèle et laissant la politique d'État au Medjliss de la capitale, prétendaient se charger des affaires des provinces et tenir auprès de chaque gouverneur le rôle de conseiller et de surveillant que le Medjliss tenait auprès du Chah. Ces assemblées provinciales à leur tour avaient dans chaque ville, dans chaque bourg, dans chaque quartier, dans chaque rue, des rivales ou des succursales, qui, sorties des mêmes délégations fantaisistes, revendiquaient le même pouvoir sur un moindre domaine, et comme il suffit de deux Persans, — ou de deux Grecs, — pour former une assemblée parlante, délibérante et divisée en deux partis, toute la Perse fut bientôt un chaos de réunions et de clubs, d'*andjoumans*, parmi lesquels il fut impossible de discerner quels étaient les dépositaires d'une autorité régulière et quels étaient les simples usurpateurs d'influence ou de fonctions.

Le nouveau Chah, Mohamed-Ali, en fidèle élève du Tsar, laissait ces énergumènes user la patience de l'opinion et déconsidérer le nouveau régime, renverser et assassiner les ministres, ouvrir toutes les questions et n'en résoudre aucune. Du 14 février au 14 avril 1907, le *Medjliss* examina :

1° un projet de cadastre général et une nouvelle répartition de l'impôt foncier;

2° un projet de Banque nationale;

3° un projet de loi sur les conseils municipaux;

4° un projet de loi sur les conseils départementaux et provinciaux;

5° un projet de loi sur la liberté de la presse;

6° un projet de loi sur les attributions et fonctions des gouverneurs.

Pendant ce temps, l'anarchie épouvantait villes et provinces; on accusait le Chah d'entrer en complot avec les *ilkhanis* des grandes tribus nomades contre les patriotes de Tauris et des autres villes réformistes. Un frère de Mohamed-Ali, Salar-ed-Daouleh, essayait d'une révolte dans le Louristan. En juillet-août 1907, tandis que l'on célébrait le premier anniversaire de la constitution, la Russie faisait entendre des menaces : « une continuation de la présente anarchie obligerait le gouvernement de Pétersbourg à des mesures effectives »; comme par rencontre, Abd-ul-Hamid semblait donner au Chah le secours d'une diversion : les troupes turques entraient sur les territoires de l'Azerbaïdjan que les deux empires se contestaient depuis un siècle.

Les « constitutionnels » avaient espéré que du moins l'appui de l'Angleterre ne leur manquerait pas : à Téhéran comme dans les provinces, c'est sur le territoire anglais des résidences diplomatiques et consulaires ou des bureaux de télégraphe que les premières manifestations réformistes avaient pu se produire; le ministre et les consuls de Sa Majesté britannique avaient accueilli, sinon fomenté, ces *basts* — comme on dit en Perse, — ces étranges fuites de toute une ville, fermant ses bazars, quittant ses maisons et ses affaires, décrétant la grève générale et venant, avec provisions et literie, s'installer dans l'asile soit d'une mosquée ou d'un tombeau de saint, soit d'une légation étrangère.

Soudain, à la fin de septembre 1907, la Perse apprenait la conclusion de cet accord anglo-russe que depuis deux ans les politiques annonçaient, mais auquel personne ne pouvait croire. Par cet accord, l'Anglais se réservait comme « sphère d'influence » le Golfe et les provinces du Sud y compris le Seïstan, mais abandonnait au Russe, avec toutes les provinces du Nord et même Ispahan, la capitale du Kadjiar et le siège du Medjliss. Les deux traitants voulaient bien déclarer qu'à leurs yeux la constitution persane était intangible et que leurs conseils combinés presseraient le Chah de respecter ses engagements. Mais à voir la façon dont le Tsar traitait sa

Douma, on pouvait deviner comment il entendait soutenir le Medjliss, et le rappel de Sir Cecil Spring Rice, un ministre anglais, en qui les constitutionnels avaient mis leur confiance, montrait tout aussitôt que l'Angleterre ne ferait rien pour gêner les projets de Pétersbourg.

Un troisième larron se présentait, dont les offres secrètes pouvaient séduire les patriotes : l'Allemagne, depuis quatre ans, faisait étudier la Perse par ses géographes, ses prospecteurs et ses financiers; elle ouvrait à Téhéran un Collège et annonçait l'ouverture d'une Banque. Les menées allemandes se laissaient deviner dans nombre d'autres villes. Mais leur résultat le plus net était de resserrer partout l'entente anglo-russe; même aux risque-tout du parti réformiste, que les sourires de Guillaume II avaient d'abord flattés, un exemple trop récent enseignait la défiance; on voyait de quels pauvres actes était suivi le discours de Tanger.

L'Assemblée parut comprendre le péril de sa situation : en octobre 1907, elle se mettait enfin d'accord pour imposer au Roi un « Supplément aux Lois Fondamentales ». C'était en vérité une constitution, substituée à la charte que Mozaffer-ed-Dine avait gracieusement accordée à ses sujets en août-septembre et décembre 1906.

En août 1906, dans *les Quatre Piliers de la Constitution Persane*, le Roi avait bien voulu, pour « la paix et la tranquillité des peuples de l'Iran, le renforcement et la consolidation des bases de l'État et les réformes devenues nécessaires en plusieurs points de l'Empire », décréter la réunion d'un Medjliss où « les délégués des Princes, des Docteurs de la Loi, de la Famille Kadjiare, des Nobles et Notables, des Propriétaires, des Marchands et des Corporations » viendraient soumettre leurs doléances et leurs avis.

En septembre 1906, une « Loi électorale » avait minutieusement réglementé le vote, le nombre et le partage des délégués entre les différentes classes sociales et les différentes villes et provinces, les conditions d'électorat et d'éligibilité, bref tout un code électoral qui jamais n'avait été suivi.

En octobre 1907, le « Supplément aux Lois Fondamentales » était une philosophie complète et une réorganisation systématique de tout le gouvernement, divisée en dix chapitres :

1° Dispositions générales;
2° Droits du Peuple persan;
3° Pouvoirs de l'État;
4° Droits des Membres de l'Assemblée;
5° Droits de la Couronne;
6° Pouvoirs des Ministres;
7° Pouvoirs des Tribunaux;
8° Conseils provinciaux et départementaux;
9° Finances;
10° Armée.

Étrange macédoine de traditions iraniennes et de nouveautés occidentales!

Art. 1er. — La religion officielle de la Perse est l'islam, suivant l'orthodoxie des Douze Imams que le Chah doit professer et défendre.

Art. 2. — En aucun cas, aucun acte de la Sainte Assemblée Nationale Consultative, établie par la faveur et le secours de Sa Sainteté l'Imam des Siècles (puisse le Seigneur hâter sa joyeuse venue!), par la faveur de Sa Majesté le Roi des Rois de l'islam (puisse le Seigneur immortaliser son règne!), par le soin des Docteurs de la Loi (puisse le Seigneur en multiplier le nombre!) et par tout le peuple de l'Iran, — ne pourra être en opposition avec les règles sacrées de l'islam ou avec les lois établies par Sa Sainteté le Refuge de l'Humanité [1] (sur qui et sur la maison de qui soient les bénédictions et la paix du Seigneur)...

. . . . . .

Art. 26. — Les pouvoirs de l'État sortent tous du peuple.

Art. 27. — Les pouvoirs de l'État sont divisés en trois catégories : pouvoir législatif; pouvoir judiciaire; pouvoir exécutif.

Art. 28. — La séparation des pouvoirs est et demeure établie et complète,

. . . . . .

Art. 44. — Le souverain est irresponsable; les ministres sont responsables de tous leurs actes devant les Chambres.

. . . . . .

Art. 106. — Aucune troupe étrangère ne pourra être employée au service de l'État, ni stationner ou passer sur le territoire de l'Empire, sauf dans les cas prévus par une loi.

Ce dernier article, comme bien on pense, était dirigé contre la garde royale de Cosaques persans, que recrutaient et commandaient des officiers russes et que soldait la Banque russe.

1. Le deuxième Imam.

Les sentiments du Chah n'étaient pas douteux et chaque jour l'Assemblée attendait un coup d'État exécuté par ces Cosaques.

Pourtant, sur les conseils de Londres et de Pétersbourg, le Chah ratifia le « Supplément aux Lois Fondamentales »; il forma le 28 octobre 1907 un cabinet qui, présidé par l'anglophile Nasr-el-Moulk, par cet ancien élève d'Oxford, était sincèrement parlementaire; il laissa même voter en novembre le premier budget, que la Commission de l'Assemblée avait trouvé le moyen d'équilibrer sans nouvelles taxes, mais par des économies, des suppressions de pensions et de sinécures, et par une équitable unification des cotes. Le déficit prévu de 570 000 livres sterling (14 millions de francs) était remplacé par un excédent de 230 000 livres (6 millions de francs), au total 20 millions sauvés pour le Trésor de l'État, mais arrachés aux griffes de tous les parasites et du Roi lui-même.

C'est ici que le Kadjiar attendait ses gens. Il ne pouvait sincèrement accepter un budget qui le réduisait à la portion la plus congrue, ne lui laissant une liste civile que de deux millions et demi de francs, à lui qui dévorait annuellement une cinquantaine de millions pour le moins. Ce budget national ne pouvait pas satisfaire davantage tous ceux qui vivaient jusque-là de la Royauté, tous les parasites du palais ou du gouvernement, — les deux tiers des nobles, des bourgeois et des clercs. Dès le mois de décembre 1907, Mohamed-Ali vit revenir à lui cette cohue de fermiers, de traitants, d'exploitants ou de simples voleurs. Il se crut de force à risquer un coup d'État et congédia son ministère parlementaire (12 décembre).

Mais Téhéran, restée fidèle aux réformistes, fit mine de s'insurger, de fermer les bazars, et les Anglais n'abandonnèrent pas leur client Nasr-el-Moulk qu'ils tirèrent des prisons du Chah. Mohamed-Ali dut prêter un nouveau serment à la Constitution et, de nouveau, patienter. Quelle partie liée l'unissait à Abd-ul-Hamid? Il est difficile de le dire. Mais chaque victoire des constitutionnels à Téhéran était marquée par un nouvel empiètement des troupes turques dans l'Azerbaïdjan. Et quels accords liaient le Chah aux *ilkhanis*? dans tout l'Empire, les nomades menaçaient ou rançonnaient les villes. L'Assemblée, durant deux mois, ne fut occupée que de négociations avec Stamboul, de doléances et de dénoncia-

tions contre les brigands et les razzias. L'Angleterre et la Russie s'interposaient, mais vainement, entre le Chah et ses députés, pour rétablir un semblant d'ordre et de gouvernement normal. Eu février 1908, un attentat contre Mohamed-Ali achevait de tout rompre. Les ministères tombaient en cascade l'un par-dessus l'autre. Partout les désordres s'aggravaient. La capitale et les villes devenaient la proie des *andjoumans* de toute origine et de toute opinion, les uns officiels, conseils municipaux, départementaux ou provinciaux, les autres privés, clubs, cercles, sectes, confréries, partis politiques et révolutionnaires, les uns réformistes, patriotes, constitutionnels, les autres réactionnaires, anarchistes, monarchistes, babistes, etc.

L'Angleterre et la Russie commençaient à prendre peur de cette anarchie où menaçaient de sombrer tous leurs intérêts et dans laquelle, à chaque instant, on voyait passer les intrigues de l'Allemagne. Il n'y avait déjà plus en Perse d'autre autorité que le caprice de chacun et il risquait de n'y avoir bientôt plus d'autre Perse que la capitale ou même le palais du Roi, gardé par ses Cosaques, tout le reste coulant à l'indépendance régionaliste ou à l'annexion étrangère. En mai, la Russie menaçait d'intervenir. En juin, Mohamed-Ali crut l'heure favorable et tout son peuple résigné à un coup d'Etat : sous le fouet de ses Cosaques et les bombes de ses *andjoumans* réactionnaires, l'Assemblée était dissoute et l'ancien système rétabli.

Mais le Chah avait compté sans les *fedaïs*, les révolutionnaires du Caucase, qui, installés à Tauris, forcèrent la ville à se révolter, puis organisèrent la lutte ouverte et, durant un an (juillet 1908-juillet 1909), résistèrent victorieusement moins aux troupes qu'aux offres corruptrices de la Cour. Un peu surpris d'abord, Mahomed-Ali crut venir à bout de cette poignée d'hommes par ses habituels moyens d'intimidation, par de bonnes promesses. Il avait promis de nouvelles élections (juillet), puis un Conseil d'État (novembre); il se crut assez fort pour ne rien donner, malgré les instances russo-anglaises (décembre). Recht alors suivit l'exemple de Tauris (janvier 1909), puis Ispahan et les Bakhtyaris entrèrent dans la danse nationaliste, et — symptôme bien plus grave — les grands *moudjeteheds* de Nedjef et de Kerbela publièrent leur adhésion au programme constitutionnel. Et la Russie et l'An-

gleterre, désespérant de se faire écouter, envoyèrent des troupes dans le Golfe, dans la Caspienne et dans l'Azerbaïdjan.

Alors, l'audace de Mohamed-Ali tourna à la panique : en mai 1909, il offrait de revenir à l'ancienne constitution. Trop tard : pendant que les gens de Tauris, bien approvisionnés de munitions par la connivence des Jeunes Turcs, occupaient la petite armée royale, Rechtis et Farsis marchaient sur Téhéran, culbutaient les Cosaques du Chah, assiégeaient Mohamed-Ali dans son Palais d'été, le détrônaient et mettaient à sa place un enfant sous la tutelle d'un vieillard. La révolution était accomplie, — de nom. Mais, un Kadjiar disparu, qu'y avait-il, qu'y a-t-il encore de changé en Perse? les nomades sont-ils fixés? les villages sont-ils protégés? les citadins ont-ils le désintéressement et le courage de penser au salut de la nation? la cour est-elle moins avide, les nobles moins corrompus, les fonctionnaires moins vénaux? et le clergé pense-t-il relâcher quelque chose de sa tyrannique exploitation? Que va devenir la Jeune Perse? Elle ne peut compter que sur une poignée de jeunes gens instruits, mais inexpérimentés, de quelques clubs patriotes, mais sans cohésion nationale? Et que va devenir l'Empire de l'Iran sans un Roi des Rois qui le maintienne et le défende tant contre les causes internes de dissolution que contre les prétentions ouvertes ou secrètes de tous ses voisins? Entre tous ces compétiteurs russes, turcs, allemands, anglais, si la Perse avait du moins un ami, un conseiller sincère!... si notre diplomatie pouvait comprendre que la France n'a pas de devoir ni d'intérêt plus vitaux que l'appui discrètement, mais cordialement donné à tous les peuples qui mettent leur espoir dans notre idéal de droit national et de contrôle parlementaire!

VICTOR BÉRARD

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LES DAMES DU PALAIS[1]

I

Dans la foule qui remplissait la salle des Pas-Perdus, à deux heures, pendant la suspension d'audience, André Vélines, le jeune avocat d'avenir, — ancien secrétaire de la Conférence, ancien secrétaire du bâtonnier, — dit vivement à la vieille dame élégante dont il paraissait ici le guide :

— Tenez, grand'mère, la voici... C'est elle, mademoiselle Marcadieu, en robe, auprès de ce vieil avocat,

Madame Mansart tressaillit, leva son face-à-main; sous le cristal, ses yeux noirs pétillèrent. Elle était petite, replète, portait, malgré ses soixante-neuf ans, un chapeau de jeune femme, et se teignait les cheveux pour qu'on la crût la mère de son petit-fils, dont elle était démesurément orgueilleuse.

— Où ça? où ça?

André Vélines pencha vers elle sa haute taille :

— Au bas de l'escalier du tribunal civil, là-bas... Et c'est Fabrezan-Castagnac, le grand Fabrezan, le bâtonnier, mon ancien patron, qui gesticule auprès d'elle.

Ainsi dirigés, les regards de la vieille dame rencontrèrent parmi le flot des hommes noirs au rabat blanc le couple bizarre : le célèbre maître du barreau, à la forte tête classique encadrée de favoris blancs, et la blonde stagiaire, frêle, fine et rose, la toque en équilibre sur sa chevelure dorée, qui, d'un geste enfantin, faisait sauter entre ses doigts l'extrêmité de son épitoge.

— Eh bien! grand'mère?...

Un peu laid, le visage osseux, ce grand garçon, rasé comme un Romain, respirait la santé, la puissance, la franchise. Pourtant, à ce moment-là, il semblait timide, anxieux, suspendu aux lèvres de l'impérieuse aïeule qui allait formuler sa critique sur la jeune fille lentement examinée.

Madame Mansart laissa tomber le face-à-main sans rien dire.

Alors lui se remit à contempler là-bas Henriette Marcadieu qu'il aimait. Il haletait de passion, de tendresse. Contre la serviette de maroquin cachée par sa large manche, son cœur eut de longs soubresauts. La chère petite stagiaire! pouvait-on ne pas l'admirer? Il se redressa, demanda hardiment :

— Comment la trouvez-vous, grand'mère?

La vieille dame repartit, nerveuse :

— Jolie, certes! Mais quelles singulières créatures que ces femmes-là!

Les quatre battants de la porte vitrée, s'ouvrant perpétuellement, laissaient entrer à chaque minute de nouveaux groupes d'avocats. Le tapage devenait assourdissant. Quand l'horloge marqua deux heures dix, à l'extrémité de la salle des Pas-Perdus, le tambour capitonné de cuir vert de la première chambre du tribunal, où se jugeait un grand divorce, dégorgea une troupe d'hommes mal vêtus et de femmes en toilette qui envahirent le hall : c'était une tardive suspension d'audience.

André Vélines et sa grand'mère, entraînés par l'ample mouvement général de va-et-vient, reprirent leur piétinement. Fabrezan et mademoiselle Marcadieu venaient en sens inverse : ils se croisèrent sous le monument de Malesherbes. Madame Mansart, qui se piquait d'instruction, en déchiffrait péniblement l'inscription latine, et, goûtant fort cette sobre glorification de l'avocat d'un roi, ne vit ni la petite stagiaire ni l'envolement majestueux qu'eut la manche du bâtonnier lorsqu'il les frôla au passage. Mais Henriette Marcadieu et André Vélines s'étaient souri.

— Grand'mère, — fit le jeune homme, qui avait reconquis son air d'énergie tranquille, — voulez-vous que je vous montre la galerie carrée?

Avec cette terrible vivacité qui la rajeunissait de quinze ans,

la vieille dame aux cheveux noirs gravissait le degré de pierre blanche que domine, au fond de la salle des Pas-Perdus, le balcon aux balustres de marbre. Elle s'y accouda près d'André. Tous deux, un instant, silencieux, contemplèrent l'immense nef bourdonnante.

Dans son architecture nue, vaguement dorique, elle s'allongeait royalement en deux voûtes que séparait une rangée de colonnes. Elle ressemblait, avec les rosaces qui l'éclairaient aux deux bouts, à une cathédrale neigeuse et grouillante où cheminaient des moines noirs au rabat blanc. L'étamine des robes allait, venait, les toques s'agitaient, et ces milliers de chuchotements composaient un unisson formidable qui montait en rumeur, en fracas. Là-haut, on aurait dit le bruit de la mer.

— Oui, — reprit madame Mansart en cherchant des yeux parmi la foule bougeante les cheveux blonds de la petite stagiaire, — de singulières femmes! Je ne fus jamais une sotte, mon cher petit, non plus qu'une ignorante ; j'ai lu Virgile, en mon temps : les femmes intelligentes ne datent pas d'aujourd'hui, vois-tu!... Néanmoins, je n'aurais jamais eu l'idée d'acheter une étude d'avoué concurremment avec ton grand'-père, ni de faire le même métier que lui... Cette jeune fille est fort distinguée. Son père, monsieur Marcadieu, est président de chambre à la cour. Comme famille, en effet, on ne peut rêver mieux.

André Vélines respira fortement. Il embrassait du regard la noble salle, d'un regard dominateur et avide, où il y avait de la convoitise et de l'ardeur. Ce n'était plus Henriette qu'il voyait, mais Fabrezan, le bâtonnier illustre, Ternisien, le triomphateur des assises, Blondel le subtil, que les belles dames du seizième arrondissement venaient entendre, ne plaidât-il que pour une mitoyenneté de mur, Lamblin, qui ne comptait pas dix ans de plus qu'André, et dont la logique indestructible était célèbre, et Lecellier, à la douce, suave et persuasive éloquence, et ce jeune stagiaire au teint mat, aux yeux de braise, Maurice Servais, que les anciens suivaient attentivement à la huitième correctionnelle, où il défendait les mineurs. Et, dans cette multitude mouvante, où chaque visage représentait pour lui un nom, rappelait en lui un sentiment

puissant d'amitié, de dédain, d'envie ou de haine, lui à qui la gloire venait déjà, qui se savait dans les forts, entrevoyait la place promise. Il serait — entre Ternisien, le sentimental brûlant, et le captieux Blondel — l'avocat littéraire, charmeur et dialecticien, celui que le tribunal écoute, enjôlé, vaincu d'avance, pris aux rets d'acier d'une argumentation coquette et virile.

— Elle a vingt-cinq ans, — continua madame Mansart; — toi, trente-trois : les âges sont convenables. Mais qu'eussent dit tes pauvres parents, à te voir épouser une femme qui travaille?

On apercevait là-bas la jolie Henriette Marcadieu riant avec son vieil ami. Elle était la grâce même. Cette toge légère lui seyait. La physionomie d'André s'adoucit soudain. Il aimait la jeune fille en cette robe qui la revêtait d'un uniforme semblable au sien. Il aimait cette grande salle des Pas-Perdus, si antique, si vénérable, où le vieux Parlement de Paris avait promené ses simarres historiques, où s'étaient déroulées les fêtes nuptiales des rois, où les clercs de la Basoche avaient tenu, sur un bloc de marbre, leur théâtre grotesque, où l'on avait traité des empereurs. Aujourd'hui elle synthétisait pour lui tout ce Palais qu'il rêvait de conquérir. Elle en était comme le cloître, et cette masse noire d'hommes en robes, pareils à des religieux, c'était sa confrérie; une cohésion l'y attachait; une solidarité mécanique, malgré les rivalités, les jalousies, le cimentait à ses confrères; il partageait leurs intérêts, leurs vanités, leurs faiblesses, leurs gloires : c'était véritablement l'Ordre qui était là devant lui, et il s'y sentait lié par le plus fier des esprits de corps.

— Je n'ai rien à dire sur cette jeune fille, — reprit l'orgueilleuse vieille dame; — ce mariage t'introduirait dans une famille de la haute magistrature, et mademoiselle Marcadieu ne répond guère à l'idée inquiétante que je m'étais faite d'une avocate. Quand j'ai quitté Rouen pour la connaître, je me la figurais excentrique et de mauvais ton. Aujourd'hui, elle me fait l'effet d'un charmant bibelot dans ce vieux Palais de Justice, un mignon personnage de fantaisie : regarde comme elle y est disparate! Cette clameur que nous entendons et qui devient si formidable, c'est pour moi, mon petit, comme la voix du Palais. Ces plaideurs, ces centaines d'avocats si agités, en

paroles ils brassent des millions, déchirent des unions qui furent amoureuses, arrachent des petits enfants à leur père ou à leur mère, renversent des murs, détournent des héritages, déshonorent des familles, réhabilitent un homme, sauvent la tête d'un criminel, innocentent des fripons. Il me semble apercevoir les billets de banque, les contrats de mariage, les testaments, les baux, les verdicts, voler, cascader, s'escamoter dans leurs grandes manches de magiciens, et ce sont leurs mots baroques, les *de cujus*, les biens paraphernaux, les propres parfaits, les préciputs conventionnels, les cheptels de fer, les purges légales, tout ce beau jargon dont l'étude autrefois me renvoyait les échos et que je pense reconnaître dans ce brouhaha de tempête. Comment me feras-tu croire, André, que cette jeune fille, une enfant qui joue à la balle avec son épitoge, puisse se complaire en cette barbare ambiance, jongler avec ces termes, méditer ces arides problèmes, et posséder sous son front de jolie femme le droit romain, Justinien, les Pandectes et Napoléon!

La lèvre rasée d'André Vélines eut un sourire de vanité satisfaite :

— Elle le peut, grand'mère; et c'est justement de ne paraître pas le pouvoir qui fait son charme extrême.

Il eut un frémissement qui n'échappa nullement à la grand'-mère. Elle admirait trop ce robuste garçon, qu'elle avait suivi pas à pas depuis l'âge de cinq ans, pour ne pas s'enorgueillir de cette belle passion ardente et digne qu'elle voyait croître en lui. Ah! ce n'était pas un amour vague, vulgaire ou frivole qui liait son grand avocat de petit-fils à la fille du président Marcadieu. André serait unique, singulier, et remarquable jusqu'en sa vie sentimentale. Cela ferait un mariage fameux dans la magistrature et dans le barreau. Malgré ses idées un peu bornées de vieille provinciale, il ne lui déplaisait pas non plus que la femme d'André fût une personne sortant du commun autant qu'Henriette Marcadieu, non pas seulement par sa naissance, mais par sa masculine profession.

André Vélines, d'un geste familier, remonta les manches de sa robe : sa manchette apparut avec la perle du bouton. Il avait posé sa serviette sur le rebord de la balustrade en marbre lisse; il s'y appuya des deux mains :

— Henriette Marcadieu est très forte en jurisprudence; elle me ravit parfois à citer des arrêts de la cour de cassation; mais elle n'est point la seule, grand'mère. Nous avons une dizaine de femmes inscrites; et, parmi elles, la vieille Angély, la fondatrice de l'Œuvre des Petits Déshérités, l'oracle des stagiaires, cette ancienne qui ne plaide pas, mais dont le jugement est si pénétrant, la science du droit, qu'elle enseigne dans les lycées de filles, si parfaite, et le conseil si sûr, que des avocats, clandestinement, vont la consulter dans son étroit appartement de la rue Chanoinesse. Il y a aussi trois petites stagiaires instruites et spirituelles, qui promettent; il y a une certaine dame Clémentin dont je ne dirai pas grand'chose, mais à qui les causes arrivent pourtant, la femme d'un confrère, d'ailleurs. Puis une admirable créature, la malheureuse Martinal, une jeune veuve chargée d'enfants qui trime à faire pitié; puis la grande féministe madame Surgères; puis l'avocate amateur madame Debreyne, et enfin la belle Isabelle Géronce, la merveille de l'Ordre, mariée à un chirurgien... Elle plaide, en ce moment, aux assises, grand'mère, dans une affaire d'infanticide : voulez-vous que nous allions tout à l'heure jeter un coup d'œil sur la salle et sur cette magnifique personne qui subjugue, par son physique, les honnêtes bourgeois du jury?

Mais madame Mansart, poursuivant sa pensée :

— Déjà, tant d'avocates!... Alors, mademoiselle Marcadieu n'est plus une exception?... Il faut donc admettre ces étranges femmes : elles sont en pied ici, ce sont les Dames du Palais.

— Pourquoi pas? — réfléchit tout haut André Vélines. — Les femmes sont souvent singulièrement douées de l'esprit des affaires. Elles font d'habiles et solides commerçantes. La clairvoyance, la précision, la subtilité, tout le talent de l'avocat est là : les femmes possèdent parfois ces facultés aussi vives que nous.

Madame Mansart méditait gravement sur un état de choses si nouveau pour elle. Mademoiselle Angély l'occupait particulièrement. Cette vieille fille de qui les hommes recherchaient l'avis, lui apparaissait comme un phénomène. Elle souhaitait la connaître, s'en faisait une idée imposante, et aussitôt, rien que d'imaginer une femme qui lui fût supé-

rieure, elle eut une moue impertinente. En même temps, son petit-fils lui disait :

— Regardez, grand'mère, voilà mademoiselle Angély.

Une grosse dame poussait, en bas, un des battants de la porte vitrée. Malgré le mois de novembre assez froid, elle ne portait pas de manteau sur sa robe de drap violet qui serrait mal ses formes lourdes. Elle avait la démarche pesante, les joues pâles et molles, un chapeau démodé. Quand elle eut fait quelques pas, il y eut autour d'elle, dans la foule, un léger mouvement de déférence. On s'arrêtait, on se détournait, on saluait, on souriait; c'étaient de très petits indices extérieurs d'une impression profonde.

La vieille avocate, de taille encore droite et haute, agitait la tête, rendait les sourires, épiait les visages amis. Alors, comme si la robe violette eût été pour toute la salle comme un signe de ralliement, voici qu'Henriette Marcadieu, abandonnant le bâtonnier, vint courant presque et toute rose de plaisir. Les trois petites stagiaires inséparables, que personne n'avait encore aperçues et qui bavardaient sur une des longues stalles de bois encastrées dans la muraille, Louise Pernette, Jeanne de Louvrol et Marie Morvan, se levèrent en hâte. Pareilles à trois gentilles muses noires et rieuses, la toque un peu branlante, elles fendirent les rangs des grands confrères pour venir entourer leur maîtresse. Une jeune femme aux traits fatigués, avec de beaux yeux bleus flétris et pensifs, approchait à son tour : c'était madame Martinal, qu'on aurait dit exténuée sous le poids de sa serviette bourrée de dossiers. Son mélancolique visage s'éclaira. Mademoiselle Angély qui les appelait toutes ses chères filles, et qui semblait jouir de régner ainsi, mystérieusement, parmi ces jeunes femmes dont elle avait pétri l'intelligence, serra plus longuement la main de la veuve.

— Eh bien! ma brave petite, pas trop fatiguée aujourd'hui?

Elle s'était enthousiasmée pour l'énergie de cette délicate et si féminine Martinal. Aux cours de droit des lycées, dix ans auparavant, celle-ci avait été son élève, qu'elle avait distinguée, soignée, poussée jusqu'à la licence. Puis, la jeune fille, laissant l'école de droit, les leçons de code civil et Dalloz, avait connu l'amour, mordu à la vie et goûté cinq années de

joie dans un poétique mariage avec le docteur Martinal, qui l'avait épousée pauvre, tendre et passionnée. Quand une diphtérie avait pris le jeune médecin, sa femme atteignait, entre cet homme follement aimé et trois beaux petits enfants, le summum du bonheur... Cinq jours plus tard, elle était veuve, sans ressources, et chargée d'élever seule ses trois fils qui, pareils à de petits oiseaux, exigeaient impérieusement, impitoyablement la becquée.

Ces années de félicité suprême avaient été trop courtes pour lui laisser totalement oublier l'enseignement de ses livres de droit. Elle les rouvrit, passa le doctorat, prêta serment. L'Ordre fut accueillant pour cette courageuse créature qu'on devinait, sous son crêpe, encore toute palpitante de douleur. Inscrite à l'Assistance judiciaire, elle plaida d'office. L'audience terminée, on la voyait courir au vestiaire, ôter sa robe, revêtir sa livrée de veuve, retourner par le plus court à son quatrième du quai de la Mégisserie, où une tante âgée gardait ses trois petits garçons. Alors son cœur se détendait : sa serviette jetée sur la table, où les paperasses s'étalaient, elle saisissait ses chéris, les mangeait de baisers, cherchait, d'un geste animal, à les étreindre tous à la fois, et, malgré la défense du médecin, qui la trouvait épuisée, entr'ouvrait son corsage où s'enfouissait la tête du plus petit, dont les treize mois voraces s'obstinaient à réclamer les dernières gouttes du lait maternel.

Maintenant on commençait à la remarquer; elle était au tableau. Des femmes allaient la consulter. On lui avait confié quelques procès. Une dame riche, pour une affaire de couturière, lui avait princièrement versé la provision trop souvent négligée. Ses dettes s'amortissaient. Elle goûtait le contentement âpre et fort de reconstruire seule son nid détruit, de le faire prospérer et de savoir que ses enfants ne tenaient que d'elle leur bien-être. La famille était réorganisée grâce à son rôle double de père et de mère. Elle travaillait fièrement, indépendante, son inlassable chagrin perpétuellement consolé.

Elle répondit à mademoiselle Angély :

— Mais je me porte très bien! Mes petits garçons ne sont pas difficiles. On dit qu'ils m'éreintent : quelle erreur! Je leur ai donné leurs deux heures de leçons ce matin, maintenant ils

font tranquillement leurs devoirs... Venez-vous m'entendre? Je plaide à la septième de la cour où je suis intimée. J'ai un peu le trac! Tout mon effet est réservé pour la péroraison de ma réplique : or le président est dur; vous le connaissez, mademoiselle, c'est Erambourg, le « coupe toujours » qui ne vous laisse jamais achever votre affaire... Oh! c'est affreux, vous savez, d'avoir devant soi ce visage fripé, de fixer les yeux, en parlant, sur ces lèvres qui vont bouger, qui vont dire : « Avez-vous des conclusions à déposer? Non?... eh bien, vous pouvez vous asseoir... » alors que l'on commence à peine à développer son idée. Si vous étiez là, j'aurais moins peur.

Mademoiselle Angély parut désolée :

— Ma pauvre enfant! j'ai promis à madame Géronce d'aller l'écouter aux assises, à la reprise d'audience...

Henriette Marcadieu, dont les yeux riaient de malice, l'interrompit :

— Oh! madame Géronce, on ne va pas l'entendre, on va la voir.

Et, au souvenir de l'élégante avocate qui, selon l'expression du bâtonnier, « plaidait avec son physique », elle baissa la tête en coulant des regards significatifs aux trois stagiaires. Louise Pernette, une blonde à la grande bouche tendre, flexible comme un roseau et dont on sentait la taille onduler sous les plis amples de la robe, dit, à son tour, en étouffant son rire :

— Quand elle passe galerie Lamoignon, les avocats doivent s'écarter pour lui faire place, tant elle est juponnée et tant sa traîne est longue!

Jeanne de Louvrol rappela le maquillage de la dame, et Marie Morvan ses cols de guipure. Les cols de guipure d'Isabelle Géronce étaient, au Palais, légendaires, considérables et scandaleux. Alors qu'une mode, tacitement reconnue, avait fait adopter aux jeunes avocates le petit faux col glacé, si simple, si coquet, et en même temps si neutre, — puisqu'il accompagne aussi bien le costume de l'avocat, — la féministe féminisante qu'était madame Géronce avait voulu mettre de la féminité dans son rôle masculin en choisissant un col qui fût vraiment une parure. « Car, disait-elle quelquefois, l'audience est un salon... » Cette dérogation semblait quelque chose d'énorme, et toutes ces jeunes filles, qui transportaient si

curieusement dans les vestibules de l'austère Palais un peu des papotages du lycée, oubliaient volontiers, pour cette bagatelle, leurs petits clients de la Roquette, ou les jeunes servantes infidèles que d'office on leur donnait à défendre. Maternellement la bonne et indulgente Angély les y ramena :

— Eh bien! Louise Pernette, votre gamin est-il jugé?

Louise Pernette fit une moue :

— A huitaine, mademoiselle!

Elle était si joyeuse qu'à prononcer la phrase sacramentelle sur le ton même du président, et en imitant sur bâillement d'ennui, elle eut un accès de gaieté. Elle se cacha le visage sur l'épaule d'Henriette Marcadieu, son amie. Puis, triste subitement au souvenir de son petit voleur, elle abaissa les lèvres.

— Pauvre mioche! Il était délicieux, vous savez; pas méchant pour deux sous... Ce qu'il a pleuré quand je lui ai montré comme c'était vilain d'avoir dérobé ces boîtes de sardines à un brave épicier!... Enfin, j'espère bien qu'il aura le sursis.

Autour de leur groupe, le grand va-et-vient continuait. C'était un remous perpétuel de toques, un papillotage de rabats légers. La chanson sourde des conversations couvrait le bruit de piétinement que faisaient sur le dallage les innombrables chaussures allant en cadence; on voyait seulement leur mouvement régulier, avec celui des bas de pantalon issus de la robe trop courte. Et, selon l'image de madame Mansart, des fortunes s'effondraient, des millions dansaient, des vies humaines se discutaient, — ou bien des questions ridiculement petites que deux adversaires débattaient avec des emportements farouches et des jeux de physionomie passionnés : un corset mal fait, une carte postale anonyme, une toiture défectueuse... Au passage, les plus affairés de ces messieurs regardaient les stagiaires, Henriette Marcadieu surtout et Louise Pernette, qui étaient charmantes. Le visage des anciens respirait la mansuétude, celui des célèbres, la bienveillance; mais les jeunes, âpres guetteurs de causes, dans ce grand vivier qu'est le Palais, où les gros poissons mangent les petits, où le fretin voit avec terreur la soudaine poussée des réputations, exprimaient plus de défiance que de galanterie à l'endroit de ces jeunes femmes à qui toute une clientèle féminine pouvait

venir. Soudain, Louise Pernette rougit jusqu'aux frisons de ses cheveux de soie : Maurice Servais, le timide et grand garçon aux airs d'adolescent mûri trop vite, celui que les confrères allaient entendre quand il défendait des mineurs à la huitième chambre, et dont l'Ordre entier suivait avec tant d'intérêt le talent naissant, s'était approché. Ils se serrèrent la main :

— Bonjour.

— Bonjour.

Et ce fut tout. Mais la grande bouche tendre de Louise avait frémi, et, sous les fronces de la toge, sa mince taille fléchissait un peu. Mademoiselle Angély, en vieille fille sentimentale, paraissait troublée et tirait sur ses grosses hanches les basques de son corsage violet. Elle n'ignorait pas la touchante idylle judiciaire : Louise et Maurice s'adoraient; c'était un amour enfantin, gracieux et mélancolique. Tous les deux étaient pauvres, ne pouvaient songer encore à fonder un foyer, et c'était pitié de les voir s'exténuer à travailler, implorer le succès, se désirer en vain. Cependant ils avaient des joies naïves et immenses : le Palais, où ils s'étaient connus, était la maison commune où ils se retrouvaient chaque jour; la galerie Saint-Louis, vestibule mystérieux de la cour de cassation, leur ménageait des rendez-vous exquis; le municipal de service à l'entrée, complice, détournait la tête; ils allaient s'asseoir l'un près de l'autre sur une banquette, dans le cintre d'une ogive; leur serviette ouverte sur leurs genoux, ils se communiquaient leurs dossiers, se lisaient des pièces, puis, parfois, relevant la tête, se souriaient silencieusement. Elle comptait vingt ans; lui, vingt-cinq. L'ingénuité de leur passion se mêlait étrangement à la gravité de leurs préoccupations professionnelles. Tous deux, avocats d'office, défendaient de jeunes criminels; leurs cœurs, attendris par l'amour, s'attachaient à ces enfants coupables. Ils élaboraient ensemble, avec une illusion pareille, leurs généreux projets de régénération, de culture morale. Louise aimait jusqu'aux petits criminels de Maurice; Maurice, jusqu'à ceux de Louise. Souvent, ils se cherchaient de chambre en chambre; quand mademoiselle Pernette plaidait, Servais était près d'elle, au banc des avocats; quand c'était au tour de Servais, Louise prenait place derrière lui, haletante.

Leur roman ne se cachait pas; tout l'Ordre en savait la cristalline histoire. Fabrezan, le bâtonnier, trouvait délicieuse cette jeune fleur poussée dans son vieux Palais de Justice : il favorisait les amoureux. Maurice Servais, dans sa parole inexpérimentée et imparfaite, donnait des signes sûrs de maîtrise; plus d'une fois Fabrezan lui avait fourni l'occasion de plaider au civil. Louise, à la barre, restait craintive, balbutiante, montrait plus de bonne volonté que de talent. Un jour, elle y avait pleuré. Elle apprenait par cœur des livres de procédure, de jurisprudence. Servais faisait un stage rétribué chez un avoué; ni l'un ni l'autre n'arrivaient à gagner l'argent d'une mise en ménage; pourtant ils espéraient se marier dans deux ans.

Soudain Henriette Marcadieu, qui malgré son petit air sage et pensif, avait les yeux partout, dit à voix basse à ses amies :

— Voilà monsieur Alembert; je suis sûre qu'il vient relancer Fabrezan pour son procès.

A la foule des avocats et des hommes de loi se joignaient en effet de nombreux plaideurs. Des femmes, d'abord, à l'esprit de chicane tenace et incorrigible, de ces joueuses judiciaires, — semblables aux passionnées de la roulette ou des courses, — que cette folie ruine et détraque et dont tout le Palais connaît la mise excentrique, la présence obsédante. Il y avait là, en particulier, madame Gévigne, qui narrait au premier venu l'extraordinaire imbroglio de sa créance. Puis madame Leroy-Mathalin, qui occupait actuellement les tribunaux avec trois affaires pendantes, et enfin, à la porte de la première chambre, un homme encore très jeune, d'une remarquable distinction, qui fourrageait sa barbe longue en cherchant quelqu'un du regard.

Curieuse, Louise Pernette se tourna vers mademoiselle Marcadieu :

— Quel procès?

Car ce mot de « procès », magique à l'oreille des jeunes avocats, provoque des convoitises, ouvre des horizons, excite les ambitions et l'envie, et il n'est pas un stagiaire qui l'entende froidement.

Alors Henriette Marcadieu expliqua :

— C'est un ingénieur, le mari divorcé d'une amie de maman, Suzanne Marty. Le divorce a été prononcé à la première chambre, en juin dernier, au profit de la femme. Le pauvre Alembert avait été un peu léger. Son péché n'était pas bien gros, je crois, mais Suzanne n'a rien pardonné. Le malheur, c'est qu'ils ont un enfant de onze ans, qui a été confié à la mère. Monsieur Alembert raffolait de son fils : il ne peut se soumettre à la décision du tribunal et il entame un nouveau procès pour réclamer son petit. C'est une situation affreuse, n'est-ce pas? cet homme et cette femme qui n'ont plus au monde d'autre affection que ce gosse et qui vont se le disputer, se l'arracher indéfiniment... Fabrezan plaide pour Alembert.

— Qui est l'avocat de la femme? — demanda madame Martinal tout à coup intéressée à ce drame de maternité.

Henriette Marcadieu fit un geste évasif : elle l'ignorait, personne ne le savait encore. Madame Marty n'avait pas eu de chance : Bertigny, qui lui avait obtenu son divorce en juin, était mort pendant les vacances. Elle n'avait pas encore choisi d'autre défenseur, par une bonne raison, c'est que l'assignation ne l'avait pas encore touchée... Henriette n'était au courant que par les bavardages de Fabrezan, qui lui contait la chose tout à l'heure, quand l'arrivée de mademoiselle Angély les avait séparés.

— Eh! je savais bien, — acheva-t-elle, — que monsieur Alembert était en quête du bâtonnier : tenez, il l'a découvert; il le rejoint; ils causent.

Et toutes suivaient des yeux l'ingénieur et l'avocat qui, à pas lents, prenaient la file dans la procession générale. Mais aucune ne considérait Alembert avec la pitié, la tristesse, la sympathie qu'exprima subitement le visage fatigué de madame Martinal. Le pauvre homme, dépourvu de tout sang-froid, devait épancher avec des mots de désespoir sa peine paternelle, s'emporter, car le vieil avocat, par instants, lui touchait l'épaule avec ce geste qui veut consoler, apaiser. Et, à d'autres moments, la haute taille du jeune père s'inclinait, sa main se mouvait doucement, comme s'il imaginait près de lui une tête enfantine.

Madame Martinal, elle, songeait à ses trois chéris : l'aîné

avait neuf ans maintenant; il était ardent, imaginatif et câlin : si quelqu'un le lui enlevait!... A cette pensée, son cœur cessait de battre. Mais une image plus brillante la rasséréna. Une cliente était venue, la veille, lui verser quelques honoraires; elle avait donné, cette semaine, plusieurs consultations lucratives; et elle se souvenait de trois costumes aperçus, le matin même, aux vitrines de la Belle Jardinière, trois costumes de garçons, aux trois tailles de ses petits. Elle sourit, à se figurer les minces cous nus sortant du grand col marin, et les trois beaux petits corps sous le drap bleu collant. Mais elle n'en avait que plus de compassion pour le malheureux père qui savait son fils vivant et cependant l'avait perdu...

Absorbée dans des idées qui touchaient à ses préoccupations les plus habituelles, elle n'avait pas observé le manège de madame Leroy-Mathalin, la plaideuse aux trois procès pendants. Celle-ci, s'approchant savamment, avait peu à peu, à force de circonvolutions habiles, joint mademoiselle Angély dont elle ambitionnait le secours. C'était une femme de quarante-cinq ans, d'un embonpoint notable, la lèvre ombrée, le chapeau défraîchi sur une tignasse noire, dépeignée. Mais les petites stagiaires moqueuses n'eurent pas envie de rire quand la ridicule personne, avec une attitude suppliante d'importune, aborda leur maîtresse. Le plaideur s'impose toujours à l'avocat; il commande son respect; il disparaît pour lui sous l'apparence de la seule affaire; ses cocasseries morales sont acceptées gravement par le défenseur; il lui est sacré, qu'il soit sensé ou fou.

Alors commencèrent les lamentations de la dame : au cours de réparations locatives dans son appartement du boulevard Saint-Germain, par le fait d'un courant d'air, elle avait attrapé un mal d'yeux qu'elle dit grave. Et, de son gros doigt ganté, elle abaissait sa paupière, montrait une sclérotique congestionnée. Le traitement ne donnait aucun résultat : toute lecture lui devenait impossible. Par auto-suggestion, les larmes lui jaillirent. Elle s'était munie de plusieurs certificats médicaux et se proposait d'intenter une action judiciaire pour obtenir des dommages et intérêts. Elle n'estimait pas au-dessous de cinq mille francs le préjudice causé, et, terminant à la façon d'une plaidoirie, elle ajoutait par habitude :

— Le tribunal appréciera...

Mademoiselle Angély, plus professeur de droit qu'avocate, ne possédait pas autant que la plus neuve stagiaire l'esprit du barreau : elle essaya de la dissuader de tout litige; madame Leroy-Mathalin ne l'écouta pas. Elle était fort malheureuse : toutes ces affaires la tuaient. Et, ne se connaissant plus, dans son emportement, elle alla jusqu'à traiter le président Marcadieu de « vieux singe ». Son procès des lettres anonymes traînait en longueur. Maître Thaddée-Mira, qui la défendait devant la huitième du tribunal, rencontrait des difficultés près de l'expert en écritures. De plus, il ne pouvait pas se charger de sa demande d'indemnité, de sorte qu'elle avait pensé à mademoiselle Angély, dont le talent lui inspirait tant de confiance, sans compter qu'entre femmes on s'entend toujours mieux...

Un peu plus loin madame Gévigne, autre plaideuse, avait happé le ménage Clémentin, dont le mari avait pris en main son affaire de créance. Monsieur et madame Clémentin, tous deux avocats, étaient chétifs, aigres et âpres. Peu chanceux, ils vivaient d'expédients. A la salle des Pas-perdus, les dames Gévigne étaient leur proie. Les stratagèmes de Clémentin, pour se faire attribuer des causes, étaient fameux au Palais. A Ménilmontant, il avait, disait-on, un cabinet clandestin où il donnait ses consultations à la population la moins intéressante de la capitale, chez laquelle on lui prêtait des accointances. La plaideuse, dont le procès n'aboutissait pas, le gourmandait ferme, à ce moment.

Une voix près d'Henriette murmura :

— Mademoiselle Marcadieu...

L'avocate se retourna : André Vélines et la vieille dame étaient devant elle. La jeune fille se fit sérieuse; d'instinct, sa main lissa l'épitoge, puis rassura la toque sur le chignon trop lourd. Dans une attitude pareille à celle d'André, elle soutenait sous le bras gauche la serviette professionnelle : lui avait plaidé à la cour, dès midi; elle avait, à quatre heures, une instruction au petit parquet. Madame Mansart, de son œil perçant, observait cette similitude étrange.

— Mademoiselle Marcadieu, — dit Vélines, — voulez-vous

me permettre de vous présenter à ma grand'mère, venue pour visiter le Palais...

La fine Henriette ne s'y trompa guère : on la venait voir bien plutôt que le Palais de Justice. Elle se savait aimée d'André; elle savait que ce fier prétendant, très épris, agirait néanmoins dans l'occurrence avec une correction bourgeoise, que les parents interviendraient, que son roman de femme nouvelle emprunterait un peu de solennité traditionnelle. Elle eût préféré plus de fantaisie, quelque chose comme la liberté très pure dans laquelle Maurice Servais et Louise Pernette s'aimaient, en même temps avec mystère et avec ostentation. Mais André lui plaisait. Elle serait orgueilleuse d'un tel mari, si passionné dans sa retenue, si estimé de ses confrères, si prisé du public pour son beau talent de parole. Et, par coquetterie envers la vieille dame qu'elle voulait séduire, elle se fit gracieuse et réservée, réclamant par mille gentillesses le pardon de cette rigide provinciale pour la robe si inquiétante qu'elle portait. Conquise, madame Mansard la scrutait avidement; puis, définitivement gagnée :

— Mademoiselle, je vais vous l'avouer avec ma brutale franchise, je me méfiais beaucoup jusqu'ici des doctoresses et des avocates, ces femmes qui me semblaient vouloir singer l'homme; mais aujourd'hui, vous me réconciliez du moins avec les dernières.

— Oh! notre métier n'empêche pas d'être femme, — dit Henriette.

Et madame Mansart, exprimant tout haut la subite volte-face que faisaient ses idées à l'aspect de cette jolie fille si sympathique :

— C'est vrai : vous n'êtes pas des femmes de science dont les études brutales et absorbantes peuvent dessécher un peu l'âme. Vous avez chez vous votre cabinet où vous travaillez, selon le cas, près de votre mère ou près de votre mari. A peine passez-vous quotidiennement deux ou trois heures au Palais... Puis, il y a dans la profession du barreau comme une manière d'enseignement à l'égard du client; et j'applaudis des deux mains à l'éducation par la femme. Oui, je vous rattacherais plutôt, pour ce qui est de vos fonctions, à la femme professeur, pour ce qui est de votre esprit à la femme de lettres, qu'à la

savante si redoutée... Et combien de loisirs vous laissent vos travaux, que vous pouvez employer à des divertissements tout féminins!

— C'est vrai, — dit Henriette, à son tour fièrement, — je sais coudre.

Ce mot ravit madame Mansart :

— Ah! que c'est charmant, cette simplicité, chez une personne de votre sorte, mademoiselle!... car je n'ignore pas la rare instruction que vous possédez, ni votre talent. Mon petit-fils m'en a parlé.

Emportée par l'enthousiasme, elle ajouta aussitôt :

— Certes, mademoiselle, vos parents sont bien heureux, et j'aimerais à féliciter madame votre mère, si je savais son jour et qu'elle voulût bien me recevoir.

Henriette avait compris : elle pâlit et baissa la tête. André Vélines demeurait silencieux; cependant jamais il n'avait analysé son amour comme alors. Ce n'était plus le goût passager, sensuel ou imaginatif, d'un camarade d'études qui s'éprend d'une « confrère » entre deux plaidoiries, se plaît à égayer d'une légère intrigue la tristesse morne des affaires, quitte à oublier demain le visage favori dont il guettait toujours le profil sur la sombre muraille des salles d'audience. C'était ce don de soi que fait l'homme dans le mariage, le grand abandon de sa liberté, de son cœur, de sa vie, qui rend si précieux à une femme aimée l'acte de la demande. Henriette Marcadieu fut très émue soudain; elle releva la tête, ses yeux étaient humides, elle dit d'une voix qui s'altérait :

— Je crois que ma mère serait charmée de vous recevoir un jeudi, madame.

Elle savait que les autres démarches seraient de vaines formalités officielles, mais que ces paroles un peu vagues constituaient, en cette minute, les véritables engagements entre elle et Vélines. Ils se regardèrent en souriant encore, mais cette fois Henriette sentit la douceur délicieuse d'une révélation.

— Plaidez-vous? — interrogea André.

— Non. Je vais à quatre heures au petit parquet pour l'instruction de mon affaire : un vol dans les grands magasins. Mais, en attendant, je voudrais faire un tour à la première chambre pour entendre Blondel dans ce divorce éminemment parisien.

Insensiblement la salle des Pas-Perdus se dépeuplait. Au contraire, un mouvement de manches flottantes, de robes allègres emplissait l'escalier blanc qui montait directement à la galerie carrée où se trouvaient, avec le greffe, la troisième et la quatrième du tribunal. Les deux portes capitonnées de la première chambre battaient sans cesse, et un flot de curieux s'y engouffraient pour aller assister aux débats de ce divorce, écho d'un scandale récent. Les avocats se quittaient, les groupes se désagrégeaient, les audiences reprenaient à la cour, dans les chambres plus lointaines du tribunal correctionnel. Le Palais, avec ses activités multiples et intenses, aspirait ses cohortes : c'était le jeu régulier d'une puissante et formidable machine.

Henriette Marcadieu prit congé de la vieille dame; elle remarqua la chaleur de l'étreinte quand sa main nue fut serrée dans les deux mains gantées. Elle se dit : « J'aimerai bien cette bonne grand'mère... » Puis, se tournant vers André, elle hésita, un instant. Tous deux éprouvaient un trouble et ils étaient timides l'un devant l'autre. André dit, à la fin, en désignant la première chambre :

— Je vous retrouverai peut-être là, tout à l'heure... Je voudrais y être pour le prononcé du jugement : je parierais qu'il sera rendu sur le siège.

Et il la vit traverser le dallage maintenant désert. Les plis d'étamine noire de la toge cachaient la gracilité de son corps. André Vélines la trouvait délicate, écrasée comme une frêle vestale sous l'ampleur du Temple. Il se souvint de l'avoir entendue plaider avec de jolis mots tendres auxquels souriait le président. Et, pensant que cette pure jeune fille défendrait bientôt, devant la Justice, quelque femme rouée, vicieuse et comme supérieure dans le mal, il fut touché soudain de sa faiblesse. Comme il la protégerait! comme il la guiderait! Toute la force qu'il se sentait, force d'éloquence, force virile, force du succès, serait consacrée à cette petite épouse; il la revêtirait de sa propre célébrité; et il imagina des triomphes d'audience dont l'orgueil rejaillirait sur elle. La débilité d'Henriette la lui rendait plus chère. Elle croîtrait dans son ombre. Le commun amour de leur profession serait un lien de plus entre leurs intelligences si aptes à se comprendre.

— Ah! chère grand'mère, — murmura-t-il en serrant contre lui le bras de la vieille dame, — merci!

Madame Mansart, qui dissimulait toujours ses émotions, répondit un peu sèchement :

— Ne me remercie pas. Elle m'a plu. C'est la femme qu'il te faut. Elle est capable d'apprécier ta valeur mieux qu'une petite pécore vaine et ignorante. Elle sera véritablement pour toi l'amie, l'associée, dans toute l'acception du terme, et elle t'adorera. Tu pourras lui confier mille petites besognes dont un homme arrivé aime à se décharger.

— Oui, — reprit Vélines pensivement, — elle m'aidera.

Ses yeux rêvaient. Que son grand appartement de la place Dauphine se métamorphoserait quand cette compagne studieuse et spirituelle, y serait venue! Que de collaborations agréables, que de délassements élevés, que de causeries! Elles rouleraient sur ces points de droit subtils qui les passionnaient, sur des arrêts, des jugements sujets à discussion. Car ce jeune homme sain et ardent passait sereinement dans la vie sans y voir autre chose que l'universel fonctionnement de la Justice et du Droit. Alors qu'une femme du monde se serait refusée avec terreur à ces conversations inintelligibles et comme barbares pour elle, Henriette s'y délecterait, encore plus captivée qu'un homme par son métier. Elle lui suggérerait parfois certaines finesses, elle servirait à sa gloire. Et il descendait, sans mot dire, le perron de la salle, et menait sa grand'mère, par la galerie Marchande, à la cour d'assises.

Les trois petites stagiaires s'y acheminaient aussi en bavardant. Madame Martinal avait posé sur un des bancs de la muraille sa serviette volumineuse, et elle fouillait un dossier, craignant qu'une pièce ne lui manquât à l'audience, tout à l'heure. Ses beaux yeux gris, qui avaient tant pleuré, devenaient fixes, anxieux, inexpressifs. Toute sa plaidoirie, préparée la nuit dernière, lui repassait en la mémoire. Oh! ce procès, — une indemnité réclamée par une ouvrière à un grand couturier, — une fois gagné déjà et qu'elle risquait de perdre maintenant!... Souverainement impressionnable, elle avait des battements de cœur qu'elle essayait de comprimer, et elle songeait à Erambourg, le président redoutable...

— Non, madame, je ne plaiderai pas, je ne plaide jamais, —

répétait à madame Leroy-Mathalin mademoiselle Angély, doucement obstinée.

Depuis un moment, la plaideuse s'acharnait après elle avec son importunité de gros insecte; mademoiselle Angély ne s'en pouvait débarrasser. Puis un doute lui venait. Une affaire Leroy-Mathalin s'annonçait toujours lucrative : la dame était généreuse et reconnaissait sans compter les services de l'avocat. Qui fallait-il lui recommander? Madame Martinal, si intéressante et si digne avec ses trois petits garçons, seule à rapporter au nid la pâture? ou la gentille Louise Pernette, si tendre, si amoureuse, si désireuse d'acheter par son travail et son succès le droit au bonheur? ... Et mademoiselle Angély connut là, toute une minute, un cas de conscience difficile. Le poétique amour de Louise, l'amour maternel de madame Martinal la touchaient également. Indiquer madame Martinal à la plaideuse, c'était pécher contre la délicieuse idylle de l'autre. Et pourtant, c'était le droit à la vie qu'achetait, par son épuisant labeur, la vaillante veuve.

Mademoiselle Angély toussa plusieurs fois, et, en fin de compte, le romanesque entraînant son cœur de vieille fille :

— Croyez-moi, madame, confiez votre affaire à l'une de nos jeunes stagiaires, mademoiselle Pernette : j'ai la plus grande estime pour son jugement et sa science précoce du droit; puis elle a l'esprit original, capable d'emporter à lui seul la victoire dans un cas difficile. Tenez, suivez-moi aux assises, je vais vous la présenter.

***

A la première chambre, les plaidoiries s'achevaient dans un profond silence. Cette grise après-midi de novembre ne donnait, par les hautes baies, qu'une lumière insuffisante, et le tribunal avait dû allumer les lampes électriques. Au fond de l'énorme salle mystérieuse, elles simulaient, sous l'abat-jour de porcelaine, cinq chapeaux verts, lumineux et légers, au mince support de cuivre. Par derrière, les trois bustes noirs des juges au visage blanc se dressaient immobiles. A la barre,

entre le prétoire illuminé et la partie des bancs où le jour blême régnait encore, se découpait, en ombre chinoise, la silhouette de Me Blondel, l'ancien bâtonnier, dont les manches faisaient un battement d'ailes.

C'était un discret petit homme, de qui le museau pointu et pâle, aux deux houppettes de favoris blancs, se tournant parfois vers l'adversaire, apparaissait de profil. Avec son étonnante logique, exempte d'effets oratoires, il se résumait presque à voix basse. Avocat de la demanderesse, il refaisait l'histoire de son mariage avec le vicomte, peintre amateur, et redisait en abrégé les déboires de cette union.

Toute une brochette de jeunes avocats se penchaient à leur banc pour saisir les jeux de sa physionomie. On voyait, sur les chapeaux des auditrices, de longues plumes onduleuses frémir; des hommes mal vêtus, parmi la bande d'oisifs qui se traîne d'audience en audience, s'étaient endormis et ronflaient doucement; d'autres n'écoutaient plus, frustrés de l'étalage des trivialités conjugales dont, à chaque divorce, ils espèrent le ragoût. Au bas de la salle, une masse de personnes debout se pressaient près de la porte. Au milieu d'elles se tenait Henriette Marcadieu, inquiète et inattentive. Elle n'avait pas voulu prendre place près de ses confrères. Elle demeurait ici, dans une expectative troublante où elle se complaisait. Et, chaque fois que s'ouvrait la porte, brusquement, anxieusement, elle se retournait, un peu pâle.

Les objets familiers perdaient, à ses yeux, leur aspect ordinaire. Une illusion revêtait tout. La poésie universelle était entrée en elle. On l'aimait. Vélines l'aimait. Un bourdonnement plus joyeux que celui d'un essaim d'abeilles en été emplissait son oreille. Et voici que dans son cœur naissaient des choses nouvelles et suaves. C'est qu'en effet un grand mystère s'accomplit lorsque la jeune fille se dégage de cet égoïsme puéril, orgueilleux et vainqueur, de cet égoïsme nécessaire qui a développé sa personnalité, pour concevoir l'attrait du dévouement absolu, — subtile origine de l'amour féminin. — La sereine petite « intellectuelle », à l'esprit positif, connut l'infini du rêve. Au souvenir d'André, elle tremblait. Elle murmura :

— Faire son bonheur...

A la barre, Me Blondel, de son organe assourdi mais distinct, prononçait :

— *Messieurs, ma cliente apportait dans le mariage toutes les espérances et toutes les générosités. Vous venez d'entendre, avec la lecture sèche des témoignages, l'exposé des misères qui furent sa récompense. Mon adversaire, arguant de l'insuffisance des torts reprochés au mari, vous les a montrés ténus, tout psychologiques et comme imaginaires. Mais, messieurs...*

Parfois les yeux d'Henriette s'attachaient avec impatience au petit monument doré de l'horloge. Les aiguilles, qu'on discernait à peine dans l'ombre, marquaient trois heures moins cinq... S'il n'allait pas venir avant qu'elle ait à se rendre au « petit parquet »!... Et s'analysant, elle se disait : « Comme j'ai la fièvre!... »

Cette jeune fille, docteur en droit, n'était pas de ces douces vierges aveugles, pour qui la vie n'est qu'une belle légende. Elle en savait les laideurs. Mais elle les avait entrevues au travers du Code. Issue de saine bourgeoisie française, elle avait conservé la fraîcheur des autres filles de sa classe. La minute vint où, escomptant les joies attendues des fiançailles amoureuses, elle pensa au premier baiser. Ce serait dans le grand salon sombre de ses parents; avec une solennité désuète et charmante, un cérémonial très conforme à la tradition, ils se promettraient l'un à l'autre. Vélines se pencherait, la baiserait au front. Et, dès cette pensée, Vélines fut autre pour elle. Elle l'envisagea moins froidement, avec un sentiment de tendresse plus violente, auquel son jeune sang vigoureux n'était pas étranger.

Me Blondel poursuivait tout bas, en remontant ses manches flottantes :

— *Ce n'est pas ici, messieurs, un drame grossier de l'adultère, mais une amère comédie où les âmes seules souffrirent, où une femme de la plus délicate essence connut le martyre le plus cruel qu'elle pût subir. Dans ce ménage mondain, — qui se doublait d'un ménage d'artistes, — un élément sournois de désaccord s'était glissé. Personne ne l'a jusqu'ici nommé; mais, sous les témoignages, vous l'avez deviné, rampant, insidieux, venimeux comme un...*

Henriette Marcadieu entendait distraitement le récit de cette

ruine conjugale, avec la sereine et triomphale indifférence d'une fiancée dont le bonheur est sûr. A ce moment, la porte s'ouvrit. Très pâle, la tête droite, André Vélines fouillait des yeux la salle noire. Ils se virent. Alors leur beau sourire amoureux, devançant tout propos, fut comme un prélude d'union confiante, paisible, étroite. Le jeune homme était le plus troublé; il murmura par contenance, en désignant Blondel :

— Est-ce bien?

— Oh! il est très fort, comme toujours, — dit vivement Henriette, faisant crédit au vieux maître qu'elle avait si peu et si mal écouté.

— Blondel, — prononça le jeune homme en affectant du calme, — il m'étonne toujours.

Tous deux, un instant, pour se donner le change, firent semblant de prêter l'oreille à la péroraison. Mais le sentiment équivoque qu'éprouvait d'ordinaire l'ambitieux Vélines, à voir un auditoire entier vibrer sous le charme d'un grand talent, s'abolissait en lui totalement, cette fois-ci. Henriette était trop proche. Des choses trop significatives avaient été dites tout à l'heure, salle des Pas-Perdus, qui équivalaient à un engagement. Était-il donc vrai qu'elle serait sa femme bientôt? Et, à l'entendre respirer si près de lui, un besoin fou d'une certitude lui venait, le besoin d'acquérir un droit définitif sur cette jeune fille que depuis deux ans il se gardait en pensée, la surveillant sans cesse, surveillant ses regards, ses allures, tremblant qu'elle n'allât à quelque autre. Aujourd'hui, à la veille de leur réalisation possible, ses espérances devenaient fébriles. Sa longue patience était à bout, s'exaspérait. Il ne se contentait plus d'un heureux augure : ce qu'il lui fallait, c'était la franche entente avec Henriette; il voulait, non plus espérer, mais savoir.

Et soudain, comme il constatait que des gens du peuple coudoyaient l'avocate, la dévisageaient avec cette curiosité qu'excite encore dans le public le vieil accoutrement judiciaire porté par une femme, il la poussa légèrement vers la première fenêtre. Comme tout le monde cherchait la vue du tribunal et se groupait au centre, les côtés se trouvaient dégagés. Henriette et Vélines furent là très à l'écart. Ils s'appuyèrent aux vitres.

— Cela ne vous gêne pas d'être seule ici, en proie à l'attention de la foule... à l'attention des confrères... sans autre soutien que vous-même? — demanda Vélines.

Elle répondit :

— Cela me gênait au commencement. Mais je suis une vieille stagiaire; je m'y suis accoutumée. J'ai pris beaucoup d'aplomb.

Sa grâce un peu inquiète de vraie jeune fille démentait ce mot. Mais Henriette, malgré sa juvénilité, respirait la possession de soi, le développement moral d'une femme faite. Et André eut peur tout à coup, une peur inconsciente de cette volonté inconnue qu'il pressentait impérieuse, supérieure, capable de lui résister, de lui dérober le bonheur convoité. Alors son besoin de certitude devint angoissant. Il eut une voix étrange pour murmurer :

— Ne seriez-vous pas plus heureuse si, au lieu de rester dans cet isolement, avec cette singularité que vous crée au Palais le rôle si neuf encore d'avocate, vous sentiez auprès de vous l'appui d'un... d'une amitié toujours présente, la vigilance d'un... compagnon?

Henriette découvrait avec ravissement, chez ce garçon flegmatique et réservé, cette région d'âme sentimentale, si imprévue, si jalousement cachée, qui ne se dévoilait que pour elle.

— Je me suffisais à moi-même, — reprit-elle, oppressée d'une émotion inconnue. — J'ai toujours trouvé en moi des ressources pour faire face à toutes les difficultés de mon état.

— Alors, — reprit André, — vous n'apprécieriez pas la douceur de vous les laisser aplanir par un autre, de vous confier toute à celui-là?

— Je ne sais pas... je n'ai jamais beaucoup pensé à ces choses.

Elle était très agitée, sans qu'il y parût, et ignorait à peu près quels mots disaient ses lèvres. Elle entendit qu'André ajoutait très bas :

— Si celui-là vous aimait?...

Un silence se fit au prétoire. Me Blondel s'était couvert et s'asseyait en rangeant son dossier. Les trois juges se rapprochèrent; l'enquêteur, à gauche du président, s'animait. On voyait leur trois toques sous la même lampe. Il y eut des

chuchotements, quelque chose de tragique. Le fil qui, après tant d'orages, liait encore impitoyablement les deux époux hostiles, la parole d'un homme allait le couper, ou le resserrer définitivement. Et les deux êtres élégants, raffinés, intellectuels, dont s'accomplissait le destin en cette unique minute, restaient absents. Ils ne sauraient que plus tard s'ils s'appartenaient encore...

André Vélines fermait les yeux; sa main glissa sur son front. Henriette ne put que deviner les mots quand il balbutia :

— Vous savez tout maintenant; vous avez compris... mes rêves.

Le public qui les entourait, le cou tendu vers le tribunal dans l'attente du jugement, ne les gênait plus guère. Ils s'étaient tournés vers la fenêtre. Soudain Vélines tressaillit : sous l'étamine de sa large manche noire, une petite main s'était insinuée qui serrait la sienne. Henriette avait une larme au bord des cils.

— Pas ici, Vélines : plus tard, vous me direz cela; je vous promets de méditer sur vos paroles. Apprenez seulement que j'ai confiance, que j'ai toute confiance en vous.

Et, avec ce mélange d'ingénuité, de naturel et de raison qui était tout son tempérament, elle continua, — très touchée d'ailleurs par le désarroi où elle voyait le jeune homme :

— Pendant que vous m'observiez, je vous étudiais aussi... depuis deux ans je vous étudie, et il faut bien le dire, Vélines, je n'ai jamais découvert en vous quelque chose de vilain, ni dans vos actes, ni dans vos paroles. C'est rare, cela, vous savez. Alors, je vous estime beaucoup.

— Et vous, Henriette, vous êtes pour moi une jeune fille sacrée; je ne puis dire quelle vénération se mêle à ma tendresse... Ah! nous serions heureux!

Au fond du prétoire, la voix du président s'éleva monotone, indistincte, enfilant les attendus :

— *Attendu que la dame d'Estangelles introduisait le 17 janvier contre son mari une instance en divorce; que celui-ci a, de son côté, formé reconventionnellement une demande en divorce;*

Attendu que, la vie commune étant devenue intolérable, les époux d'Estangelles donnaient à leurs enfants le spectacle le plus démoralisateur...

— Oui, nous serions heureux, — reprenait le jeune homme dans l'émerveillement de ce jardin nouveau de l'amour où il pénétrait si vite, — parce que vous êtes bonne, parce que je vous serais absolument dévoué, parce que nos goûts seraient pareils et que même en dehors de la vie affective, mille sujets d'entente nous seraient donnés.

La salle s'assombrissait de plus en plus; ses murailles tendues de vert foncé, ses boiseries, le plafond de chêne, aux étoiles d'or semant chaque caisson, faisaient la nuit prématurément sur l'audience. Les cinq lampes vertes du tribunal, montées sur leurs minces tiges de cuivre, jetaient un éclat plus vif. Le président, incliné sur ses papiers, lisait toujours :

— *Attendu que la discorde naquit dans le ménage le jour où la dame d'Estangelles, se révélant artiste, exposa au Salon des Femmes Peintres des toiles fort remarquées;*

Qu'il résulte de l'enquête que son mari, peintre amateur sans succès, en conçut un vif dépit, — 1er, 7e, 8e et 10e témoins;

Attendu que, cette rivalité s'aggravant, l'aigreur du mari ne connut plus de bornes...

— Quand vous viendrez ici, — disait André Vélines en se penchant vers sa fiancée avec cette douceur passionnée des hommes robustes pour l'amante qu'ils aiment faible et désarmée, — vous ne seriez plus seule. Vous auriez un compagnon si fidèle, si épris, que tous verraient en vous, non plus la jeune femme un peu dépaysée dans ce monde masculin, mais celle à qui un homme s'est donné corps et âme. Je vous protégerais, Henriette, vous vous déchargeriez sur moi du poids trop lourd de vos travaux. Je veux que cette belle et rude existence de labeur, que vous avez choisie, ne vous soit que plaisir, grâce à moi; je serais votre conseiller, votre ami, votre guide. Vous vous appuieriez sur mon bras...

Au tribunal, le débit nasillard et précipité du jugement se poursuivait :

— *Attendu que la dame d'Estangelles, sommée par son mari de renoncer à la peinture, y persista opiniâtrément et continua d'exposer chaque année au Salon des Femmes Peintres;*

Que le mari, exaspéré et par cette résistance et par l'accueil que le public réservait aux toiles de sa femme, eut le tort grave,

en l'absence de celle-ci, de détériorer plusieurs de ses œuvres sous prétexte de retouches, — 3e témoin;

Attendu que, cette jalousie du sieur d'Estangelles ayant détruit tout autre sentiment, sa femme...

— Que tout ce que vous me dites est neuf pour moi! — reprenait la jolie Henriette, extasiée.

— Quand vous plaiderez, quelqu'un serait derrière vous, Henriette, un admirateur passionné que ravirait votre vue, le son de votre voix, et qui, d'aventure, à force d'amour, vous suggérerait sa propre pensée si la vôtre venait à défaillir. Et tous mes petits succès vous seraient dédiés. Je puis vous le jurer, je n'ai pas un désir de gloire qui ne s'identifie avec le désir de vous satisfaire, de vous conquérir, d'être aimé de vous. Déjà, en plaidant, je souhaitais que vous fussiez là, au banc des stagiaires à m'entendre. Que sera-ce quand nos deux vies n'en feront qu'une, et que mon nom sera le vôtre!

Henriette réfléchit tout haut :

— C'est vrai... on perd son nom...

Le président articulait plus nettement :

— *En ce qui concerne la demande reconventionnelle du mari :*

Attendu qu'il résulte de la déposition de plusieurs témoins que la dame d'Estangelles affectait devant celui-ci de rappeler les louanges à elle décernées par la presse; que, loin de pallier, comme une bonne épouse eût dû le faire, l'inégalité de leurs succès, elle allait jusqu'à lui reprocher devant témoins ses échecs...

Henriette continua :

— Savez-vous que c'est une grande preuve d'amour de la part d'une femme, quand elle a fait son nom, qu'il existe, qu'il représente la somme de sa valeur, et qu'elle s'en dépouille pour disparaître, en quelque sorte, dans la personnalité de son mari?

André Vélines sourit; il la regardait complaisamment. Il trouvait amusante, en cette petite fille raisonnable, cette vanité féminine. Il y voyait une trace laissée par les idées nouvelles dans ce jeune esprit si pondéré. Il l'aimait ainsi, avec son intelligence délicate, sa science réelle, sa supériorité, sa simplicité, et les multiples mouvements de son âme vibrante.

— A dire vrai, — prononçait avec lenteur Henriette, — je n'ai encore pour vous qu'une sympathie très vive... Oh!

très vive, par exemple!... Ce qui m'engage à croire que je vous aimerai un jour, Vélines, c'est la facilité avec laquelle j'entrevois, dès à présent, la perte de mon nom... Oui, je crois que j'éprouverai à cela une joie... Je ne serai plus mademoiselle Marcadieu, la jeune mademoiselle Marcadieu qui commençait à devenir quelqu'un parmi les stagiaires; mon pauvre brin de célébrité sera fauché. Eh bien, tant mieux! Ce sacrifice sera ma petite part dans l'apport commun.

Elle riait. Il y avait en elle la liberté de langage, la crânerie des lycéennes; il y avait surtout la religion du renoncement, la bonté, la tendresse; et enfin le tact et l'onction aristocratique dont la naissance et l'éducation l'avaient dotée. Tous ces éléments divers avaient fait d'Henriette le jeune être complexe et charmant que le grand garçon rasé comme un Romain contemplait silencieusement, les yeux humides.

— Comme vous serez aimée! — fit-il sourdement.

— Chut! — répliqua-t-elle avec malice; — voici le jugement. N'oubliez pas que nous sommes ici pour l'entendre!

Alors, au milieu de ce grave apparat de la Justice, à la minute même où, comblés d'espérance, les deux jeunes gens se vouaient l'un à l'autre, si certains d'eux-mêmes, si braves devant l'inconnu du mariage, si intrépides néophytes de l'amour, un vieil homme, au fond du prétoire, laissait tomber la formule d'une rupture dramatique. Dans la langue surannée du Palais, d'un air las et détaché, il articulait, si bas qu'Henriette et André durent se rapprocher pour l'entendre :

— *Par ces motifs, le tribunal,*

Ouï les avocats en leurs plaidoiries, monsieur le procureur de la République en ses conclusions,

Prononce le divorce aux torts réciproques des époux d'Estangelles, avec toutes suites et effets de droit...

Henriette pensa que, dans cette minute, deux êtres lointains qui s'étaient aimés, unis, étreints, caressés, deux êtres qui avaient comme mêlé leurs cœurs, devenaient étrangers l'un à l'autre. Un lien se brisait. Il y eut presque un froid dans la salle.

Le président n'en finissait plus :

— *Et, statuant sur la garde des enfants issus du mariage...*

Et c'était la dispersion des trois petites filles et du petit garçon, distribués de droite et de gauche, « au mieux de

leurs intérêts », avec la rigueur attentive d'un magistrat anonyme qui les nommait : « la mineure une telle », « le mineur un tel », réglait les entrevues du père, celles de la mère, ressuscitant ainsi le pâle fantôme de la famille défunte.

Henriette écoutait sans trouble. Elle en avait trop entendu, la petite juriste, de ces sentences tragiques, ici, où se célèbraient les désunions mondaines, là-haut, à la quatrième chambre où l'on divorçait les gens de peu. Trop de douleurs conjugales, trop de trahisons, de haines, de ruines s'étaient agitées sous ses yeux, au cours des procès : elle était blasée, ne s'émouvait plus. Mais, ce soir, par réaction contre la mélancolie que laissait dans l'atmosphère le triste exposé de cette affaire d'Estangelles, elle envisagea la beauté de la vie, la douceur de se donner à un homme loyal et sûr, le délice d'être aimée. Elle prononça, fervente, en levant vers André ses jolis yeux rieurs :

— A demain, mon bon camarade !

Et, d'un geste affairé, assujettissant sa toque :

— Maintenant, je cours chez le juge d'instruction.

II

Henriette Marcadieu avait été une délicieuse petite fille joueuse, vive, câline. A treize ans, tous les enthousiasmes l'avaient enflammée. Elle souffrait alors de n'être qu'une femme, se déguisait en garçon, composait des articles politiques, se cachait au salon pour entendre son père parler de sociologie, et les opinions les plus extrêmes ne satisfaisaient qu'à demi le radicalisme puéril de ce petit cerveau embrasé. A quatorze ans, l'amour des arts l'avaient mordue. Elle quittait, à cette époque, la province où M. Marcadieu, président de tribunal, avait longtemps séjourné, et arrivait à Paris. Le Louvre l'affola. La beauté eut sur elle l'action d'une liqueur capiteuse. Ne sachant pas dessiner, elle créait en rêve, la nuit, de vaporeuses figures que la Grèce inspirait. Avec le grain d'extravagance si fréquent aux adolescents, elle souhaitait des tuniques, des cothurnes, un péplum.

D'autre part, la musique la captivait ; puis, ce fut la poésie. Ignorante de l'harmonie, elle improvisait au piano des

mélodies qu'elle pleurait d'être impuissante à transcrire. Des soirées entières, elle s'exaltait à lire des vers, et, le matin, au lit, à peine éveillée, elle en faisait de naïfs dont certains étaient beaux. A seize ans, toutes les œuvres de l'esprit la sollicitaient également. La moindre impulsion l'aurait pu faire, avec autant de chances, poétesse, musicienne, peintre ou femme de lettres. L'impulsion ne lui fut pas donnée.

Cependant cette fièvre spirituelle qui la minait nuisait à la tranquillité mentale où s'opèrent les bonnes études : elle travaillait mal, trop éprise de fantaisie pour se plier à la règle monotone des classes, quand mademoiselle Angély survint dans sa vie. Dès lors tout changea.

Celle qu'on appelait « la mère des avocates » était un de ces génies cachés dont la puissance reste ignorée. Gênée par son embonpoint, sans cesse souffrante, le foie malade, d'une conversation terne, d'une apparence bonasse, elle était une des femmes de Paris qui remuent le plus d'âmes. En même temps qu'elle dirigeait l'œuvre des Petits Déshérités, pour la protection de l'enfance coupable, elle enseignait le droit dans les lycées de filles parisiens. A cette double besogne, qu'il s'agît de meubler l'esprit des petites lycéennes ou de régénérer les jeunes consciences déchues, elle apportait une pareille maîtrise, laissant à tous les êtres qui passaient par ses mains l'empreinte de son génie.

Malgré tous les déboires que lui occasionnaient ses vicieux pupilles, elle s'acharnait, avec un entêtement magnifique, à labourer ce terrain du mal, et son fâcheux état de santé ne l'empêchait pas de suivre les débats de la huitième chambre, au tribunal, le jour qu'on y juge les mineurs, de se transporter, deux ou trois fois la semaine, à sa colonie d'Ablon, — la « clinique », comme elle disait, où l'on « soignait » ses petits criminels, — et de consacrer ses matinées à l'enseignement. Sa générosité ne se décourageait jamais. Aucune récidive ne la rebutait. A son œuvre elle intéressait les magistrats, affiliait les juges d'instruction, vouait ses élèves, — car elle avait fait le rêve de consacrer à la défense des enfants criminels toute cette pépinière d'avocates qu'elle formait au lycée, suivait en leurs études à l'École de Droit, parachevait par des leçons particulières dans son étroit appartement de la

rue Chanoinesse. A son sens, la femme manquait à la barre, près de l'enfant. Elle aurait voulu, non point huit ou dix jeunes filles stagiaires, mais cinquante, mais cent, prêtes à plaider d'office pour ses chers déshérités, et son cœur fécond enfantait véritablement des avocates maternelles, capables d'être, aussi bien que légistes, les tutrices morales de leurs jeunes clients.

Quand mademoiselle Angély rencontra au lycée Henriette Marcadieu, elle eut vite fait de la marquer du doigt avec cette autorité muette des prophètes qui choisissent un disciple. Elle canalisa les forces éparses de l'adolescente, lui montra ce but du barreau que son vieil esprit enthousiaste enveloppait d'une splendeur, et l'aiguilla, disciplinée, vers l'Ordre.

C'était alors qu'on avait connu la puissance de travail que recélait Henriette et comment une jeune intelligence idéaliste, encore stimulée par le désir d'arriver, peut s'assimiler les connaissances les plus arides. Elle avait dix-huit ans : elle buvait le code civil ; elle soupirait après l'École de Droit.

— Pourquoi tant travailler? — lui demanda sa mère, le jour où elle prétendit prendre sa première inscription. — Te voilà aujourd'hui munie de ton baccalauréat ; ce fut pour toi un caprice d'enfant riche et gâtée ; tu ne vas pas maintenant compromettre ta santé par des études inutiles et épuisantes, comme ces pauvres filles forcées de gagner leur vie!

Henriette, l'air inspiré, les yeux ardents, riposta :

— Je suis forcée de gagner ma vie comme les autres ; je n'ai pas droit à la vie si je ne me mêle pas à l'activité du monde ; je dois servir au bien commun, m'y employer...

Le colloque avait lieu dans le grand salon des Marcadieu : on aurait dit l'une de ces scènes d'autrefois où des filles en proie au mal dévorateur de la vocation revendiquaient près des parents récalcitrants le droit d'entrer en religion. Trois hautes fenêtres drapées de damas rouge donnaient sur la rue de Grenelle. La tapisserie des fauteuils Louis XIII s'harmonisait avec les tentures espagnoles des murailles, où l'on voyait de pâles visages de princesses brodés en laines décolorées. Et, plus blanche que les demoiselles des tapisseries, blême de passion contenue, la petite bachelière, dressée sur son siège héraldique d'abbesse, avouait ses rêves de femme nouvelle.

Elle n'entendait pas être une oisive, une de ces filles insignifiantes qui pullulaient dans leur caste. Elle serait étudiante, puis avocate. D'abord, le droit lui plaisait parce qu'elle y trouvait l'exercice du sens le plus élevé de l'homme : le discernement, cette clairvoyance qui démêle le juste dans toutes les questions. Puis elle était attirée par la superbe indépendance de l'avocat, qui ne relève que de lui-même, tient tête aux tribunaux, et, selon une plume célèbre, ne « connaît ni maître ni esclave ».

Et il fallait entendre Henriette chanter sa profession de foi avec son exaltation que surexcitait dorénavant l'attrait d'un but. Madame Marcadieu, déroutée dans toutes ses opinions de mondaine, essaya d'abord de sourire. Il y avait un tel contraste entre le fragile et charmant physique d'Henriette, et la vigueur de sa détermination enflammée! Puis la mère s'alarma vite en comprenant les violences cachées de cette douce fillette; elle laissa échapper ce cri :

— Que dira-t-on, dans notre monde, quand on saura que la fille du président Marcadieu court l'École de Droit dans la compagnie des étudiants?

Madame Marcadieu était une blonde encore belle, d'une telle correction, que ses gestes faisaient loi dans ce qu'elle appelait, avec un sens de domination secrète, « notre monde ». Son salon était intéressant. Elle-même paraissait instruite, lisait beaucoup, jugeait tout. Elle avait été la compagne irréprochable du magistrat au profit duquel elle jouait un rôle représentatif, soit dans ses réceptions, soit dans celles des autres. Mais, entre le président, homme tranquille, pensif et froid, et cette sculpturale épouse qui recevait si brillamment, il n'y avait jamais eu d'autre intimité que par la discussion des intérêts communs. L'intimité intellectuelle avec le mari opère souvent des transformations profondes chez la femme, là même où la vie de salon ne réclame que des qualités superficielles. Monsieur Marcadieu ne s'était point avisé de faire fonction d'éducateur dans sa vie conjugale, et la mère d'Henriette, intelligente et bonne, mais absorbée par ses devoirs d'ostentation, n'avait jamais eu d'autre souci que de demeurer fidèle à son beau titre de « présidente ». L'idée qu'Henriette passât son baccalauréat l'avait séduite. On avait,

à l'époque, beaucoup parlé de cet examen dans la magistrature, et avec une discrète et admirative approbation pour cette mère si distinguée, si éclairée, qui dotait sa fille de tous les avantages que la société moderne accorde aux femmes. Mais quand elle vit cette jeune émancipée s'évader de tous les usages dont elle-même s'était faite la prisonnière, il lui sembla qu'un grand déshonneur allait fondre sur sa maison.

— Exercer une profession, — disait-elle atterrée, — travailler!... pourquoi ne pas te faire aussi bien institutrice et donner des leçons?

Henriette répondit, pensant tout haut :

— Comme c'est étrange! le désœuvrement est encore, de nos jours, une noblesse, et l'aristocratie de ceux qui produisent n'a pas encore établi sa supériorité sur celle des inutiles!

— Pour ce qui est de l'homme, si, — répondit madame Marcadieu, — mais la femme!...

Henriette, indignée, s'écria :

— Mais, maman, le travail honore la femme autant que l'homme!

Madame Marcadieu soupçonnait bien qu'il existait d'autres arguments capables d'émouvoir Henriette plus que le qu'en dira-t-on, mais elle ne se sentait pas de taille à les trouver; elle dit :

— Appelons ton père!

Le président travaillait dans la pièce voisine : il vint, demanda ce qu'il y avait. On le lui expliqua. Il adorait Henriette. C'était un grand homme sec, aux cheveux gris, à la bouche triste, à la belle main expressive. Comme le présumait sa femme, qui reconnaissait volontiers l'autorité de sa valeur, il mit la question sur son vrai terrain.

— Chère petite, — dit-il, en serrant sa fille dans ses bras, — ce mot d'avocate nous effraye un peu. Tu avais si bien, jusqu'ici, personnifié ce joli nom d'Henriette qui, depuis Molière, est dans nos classiques traditions françaises, significatif de charme sain, de féminité gracieuse, simple, dépourvue de pédantisme!... Il est assez naturel que nous redoutions pour toi un état si nouveau, si exceptionnel encore chez les femmes : celles qui le choisissent doivent être singulièrement fortes pour résister à la griserie, à la vanité déformantes. Et quel malheur,

Henriette, si tu cessais d'être la petite femme accomplie, joyeuse et tendre que nous aimons en toi!... Je connais le sérieux de ton esprit : ce n'est pas légèrement que tu t'engagerais dans cette carrière jusqu'ici réservée aux hommes. Tu veux t'y donner toute, et c'est bien là ce qui m'épouvante. Tu vas à l'encontre de nos mœurs essentielles. Nous y avions obéi en t'élevant, comme on élève toutes les petites Françaises, pour le mariage; mais voici que tu déplaces l'axe de ta vie, et le transportes hors de la maison. Alors, que devient notre idée héréditaire : la perpétuation de la famille?

Elle redressait la tête, et fièrement, avec le bel aveuglement de ses dix-neuf ans :

— La perpétuation de la famille ne me regarde pas; je suis libre de ne pas me marier, si cela me chante. Je servirai l'humanité à ma manière, en me vouant à ses membres infirmes!

La musique ne l'intéressait plus, elle ne lisait plus les poètes, et ne sculptait plus en rêve des images de beauté, mais les harmonies de son âme délicieuse vibraient toujours, et, dans son cœur, une mélodie unique, remplaçant les airs fous d'autrefois.

Ses parents se concertèrent; mais, comme ils n'avaient point coutume d'échanger leurs idées, ils ne s'entendirent point. Madame Marcadieu ne s'inquiétait que de l'opinion de leurs amis, son mari songeait à l'avenir de la personnalité morale d'Henriette. Le président s'attrista. Il respectait la volonté d'une telle jeune fille, ne se jugeait pas des droits suffisants pour l'écraser. Cependant, mille choses l'affligeaient : la liberté forcée que ces études allaient comporter, la vie à l'École de Droit, au Palais, les propos lâchés, les fréquentations garçonnières, le contraste de ces milieux avec l'éducation familiale. Et c'étaient aussi de plus lointaines, de plus alarmantes considérations : l'altération que peut subir le caractère d'une jeune fille quand celle-ci acquiert le sentiment de sa supériorité; la perte de sa simplicité, de ses vertus féminines... Et le problème se dressait insoluble devant le père : la femme peut-elle, sans préjudice pour sa vraie nature, faire le métier d'un homme? Et, songeant à l'éventualité du mariage pour cette jeune savante, il tremblait.

D'abord, trouverait-elle un mari? puis, l'ayant trouvé, sau-

rait-elle le rendre heureux? Alors, il pensait à son ménage, qui s'était tenu également éloigné des pénibles orages et des félicités romanesques. Il aimait fortement, après vingt ans de vie commune, la froide épouse à laquelle il ne pouvait reconnaître un défaut. Ces vingt années représentaient un long voyage fait à deux; et, quand il regardait en arrière, il ne voyait pas une étape où sa compagne lui eût failli. Toujours elle avait été là, consacrant de sa présence les moindres actions de son mari, cérémonieuse et fidèle dans les plus petites choses, correcte en sa conscience autant qu'en ses toilettes. Cependant il vieillissait mélancolique, comme si quelque faim secrète fût demeurée en lui-même inassouvie. D'ailleurs, il ne se sentait point sans reproche. Jeune, des inquiétudes sentimentales l'avaient tourmenté. Par deux fois, — souvenir importun aujourd'hui, — il avait aimé hors du foyer. En eût-il été de même si madame Marcadieu lui avait assuré, avec la scrupuleuse observance du devoir, la fraternité d'une intelligence égale à la sienne, la communion absolue des esprits?... Et il imaginait l'adorable femme que saurait être Henriette pour l'homme qui s'éprendrait de son cerveau comme de son corps charmant...

Le premier, il avait cédé : Henriette se mit à sortir seule et fit son droit. La bonne Angély continuait à travailler cette tendre nature, à y verser la griserie humanitaire. Mais alors la régularité du labeur aussi bien qu'un sens pratique précocement développé chez la jeune fille, modéra peu à peu les exagérations d'autrefois. Elle se mûrit. Elle en vint à moins souhaiter de ressembler à un homme. Elle se prit à choisir, comme délassement, des travaux d'aiguille. Elle trouvait à se parer un plaisir extrême, et, d'un bout de soie et de dentelle, se confectionnait elle-même des blouses légères, commodes et coquettes qui, à l'Ecole de Droit, faisaient dire d'elle aux garçons : « Quel amour de petite femme! »

Quatre ou cinq fois la semaine, elle gravissait la rue Soufflot, alerte, pensive, la serviette sous le bras. La colonnade du Panthéon pressait de sa ronde aérienne les bases de la grande coupole blanche : Henriette y trouvait des réminiscences de ses amours pour la Grèce; le dôme se découpant sur le bleu du ciel reposait ses yeux las de lire. Des camarades

la saluaient sur le trottoir; quelques-uns s'attardaient à feuilleter de vieux ouvrages aux tranches déchiquetées, sur l'étal des bouquinistes. Le long de la chaussée rebondie et spacieuse, des automobiles roulaient, des bicyclettes, des camions chargés de fer. Et la petite robe grise d'Henriette au corsage étroit, aux manches gracieuses, disparaissait sous le porche de la Faculté.

On la retrouvait dans les corridors nus, dans les escaliers sombres de l'École, qui résonnaient du bruit de sa bottine. A l'amphithéâtre, elle était de ces élèves infatigablement assidus à qui le professeur en toge ou en veston s'adresse quand il fait un cours plus délicat. Sérieuse, appliquée, elle crayonnait avidement la leçon, pendant qu'à son esprit s'évoquaient toutes les hypothèses de la chicane, de la mauvaise foi humaine, où elle devait apprendre à se reconnaître. Les camarades la lorgnaient, plus occupés d'elle que des trois ou quatre étrangères joufflues au chapeau plat, aux larges mains rouges, faisant le gros dos sur leur cahier sale. La nuit venait; les lampes s'allumaient sous les solives du plafond. Dans un bruit de classe qui se vide, Henriette ramassait vivement ses papiers épars, sortait avec les autres. Le vent piquait; le travail avait irrité le bel appétit de ses vingt ans; quelquefois, par une fantaisie de fille élevée en plein luxe, elle entrait chez le boulanger du coin, et, pour attendre le fin dîner du soir, croquait un croissant d'un sou, tout chaud, qui sentait le four et la vraie vie d'étudiante.

Après le repas, à la lampe, elle cousait dans le grand salon aux tentures espagnoles, où résidaient ses parents. Elle disait que c'était là son heure de rêve, et que toute son imagination était au bout de son fil. A la vérité, la jurisprudence et la procédure ne lui laissaient guère de loisir tout le jour. Ce fut au cours de ces soirées silencieuses qu'elle en vint à envisager véritablement son avenir. Plusieurs de ses amies s'étaient mariées : souvent la peur de vivre sans être jamais aimée la hantait. Son père et sa mère lisaient chacun le livre de son goût. Tout se taisait dans la pièce. Henriette souhaitait un mari qui la comprît et dont elle serait le meilleur ami. Il lui semblait qu'elle le rendrait très heureux, plus heureux que ne l'était son père. Pourquoi donc avait-elle repoussé l'idée du

mariage? Une fois avocate, passerait-elle plus de temps au Palais que sa mère à ses visites? A penser que des petits enfants pourraient naître d'elle, elle tressaillait d'une joie mystérieuse.

Cependant chacun de ses examens marquait un succès; elle obtint la licence. Au Palais, où mademoiselle Angély la conduisait parfois, elle connut madame Martinal, qui faisait alors son stage. La jeune veuve nourrissait le dernier de ses enfants, tout en plaidant deux ou trois fois la semaine au criminel. Henriette n'emportait des audiences aucune image plus vive que celle de cette vaillante jeune femme qui devait, pour parler en public, vaincre le supplice de sa timidité, surmonter les lassitudes de son état de nourrice, et dont la hâte à quitter le Palais disait assez les préoccupations maternelles. Elle fixa dans l'esprit d'Henriette cette opinion définitive que la femme doit, pour sa dignité, posséder un métier, le moyen de se suffire, de ne tenir, le cas échéant, sa subsistance que d'elle-même.

Le moment vint pour Henriette d'entrer enfin dans l'Ordre. Les parents éprouvèrent alors des appréhensions d'autant plus vives que l'heure décisive était plus imminente. Ils tentèrent un dernier effort pour détourner leur fille de sa vocation.

— Ma pauvre enfant, — disait monsieur Marcadieu, — tu sais combien les jeunes hommes ont la défiance des femmes « cérébrales ». C'est presque une renonciation solennelle au mariage qui accompagnera ta prestation de serment.

— Qu'importe! — ripostait la jeune fille; — je ne regretterai pas le mari qui aurait négligé dans sa compagne le meilleur d'elle-même, son intelligence. Au contraire, celui-là seul qui m'aimera avocate m'aimera vraiment, et à celui-là seul une femme comme moi pourra donner le bonheur.

— Chère petite! tu tombes bien dans l'erreur que vous professez toutes! Une femme peut être intellectuelle sans être avocate, et apporter à son mari toutes les joies de l'esprit sans pratiquer un métier absorbant. Nous t'avons douée de l'instruction d'un homme : je ne suis donc pas suspect de bouder la science des femmes. Non, non! soyez toutes instruites, sachez penser; mais vous avez de quoi, en votre rôle spécial, occuper suffisamment votre temps.

Alors Henriette citait l'exemple de madame Martinal. Que

fût-il advenu de cette jeune veuve, si elle n'avait point possédé ce gagne-pain qu'était son titre d'avocate? Même une fille riche peut-elle répondre de sa fortune? Ce mari qu'on lui prône tant sans le connaître, ne dilapidera-t-il pas sa dot? Puis il y a des revers imprévus, qui ne sont point chose si rare; et n'est-ce pas pitié de voir en pareil cas une femme impuissante, sans moyens, pauvre être dépourvu, privé d'indépendance, de vie personnelle, tomber au rôle de dame de compagnie ou de parente pauvre, quand elle ne devient pas la proie de l'homme?... Sans aller chercher si loin, la femme court toujours le risque d'un mariage malheureux : si l'inconduite de celui qu'elle épouse doit la contraindre à la séparation, avec charge d'enfants, quelle honte pour elle de devoir mendier à cet homme indigne la pension alimentaire que la loi lui alloue! Et ne se grandirait-elle pas aux yeux de tous, la femme fière qui, dans son infortune conjugale, pourrait dédaigner l'argent de celui qui l'abandonne, quitte à peiner seule dans une carrière masculine?

Et le président Marcadieu ne savait qu'objecter.

Henriette prêta serment à la première de la Cour, un beau midi de novembre où le soleil envahissait à flots la salle aux lambris clairs. Les dorures du plafond étincelaient. Une foule emplissait les bancs. Tout l'Ordre était là lorsque entra la blonde professe. Elle ne prenait point l'habit sans émotion. Dès le matin, un coiffeur était venu rue de Grenelle lui arranger les cheveux, et le chignon, sous sa toque, était celui d'une petite Thémis romaine, pudique et grave. Les plis de la longue robe alentissaient son pas. Elle se confondait dans la masse d'une dizaine d'autres stagiaires. Le premier président, petit vieillard sec au visage de cire flétrie, prononça derrière le tribunal les paroles d'usage. Mademoiselle Angély, la belle Isabelle Géronce, madame Clémentin et la timide Martinal, toutes en robe de ville, se dissimulaient dans l'assistance; la cérémonie se déroulait devant le prétoire; on entendit un bourdonnement confus, qui était le serment des stagiaires. Soudain une frêle voix retentit, une main se leva, blanche et potelée... Henriette était avocate.

On lui aménagea une chambre en cabinet de travail, dans

l'appartement de la rue de Grenelle. Et son existence nouvelle commença. Elle se levait assez tôt, étudiait, chaque matin, deux heures, cette jurisprudence dont elle voulait faire l'arme principale de ses plaidoiries. A onze heures et demie, après un déjeuner rapide, on la voyait prendre à pied, avec son père, le chemin du Palais. Monsieur Marcadieu, maigre et alerte, arpentait hâtivement les vieux quais de la rive gauche; Henriette cheminait à ses côtés, pressant le pas. Par delà les peupliers des deux rives, la Sainte-Chapelle, de son aiguille dorée, orientait leur marche. Ils gravissaient le vaste perron blanc de la place Dauphine que dominent les deux lions de pierre grise. Dans l'escalier qui mène à la Cour, ils se séparaient. Le président continuait jusqu'à son cabinet, Henriette allait s'habiller au vestiaire,

Elle suivait les plaidoiries des anciens, écoutait Fabrezan-Castagnac au tribunal civil, Ternisien aux assises, Blondel dans ses affaires de divorce, Lamblin en correctionnelle. A quatre heures, elle rentrait chez elle, seule. Une actrice émérite lui donnait des leçons de diction. Elle apprit à lancer avec sonorité les voyelles sourdes, à élever la voix, à calculer son geste. Elle apprit encore, dans la lecture des « Causes célèbres », l'astuce de certaines manœuvres, la défiance à l'égard du client, la défiance à l'égard du juge, la défiance à l'égard de soi-même,

Le soir, elle accompagnait sa mère dans le monde. Elle y était un objet de curiosité. Elle dut cacher le jour de sa première plaidoirie : plus de cinquante dames se fussent rendues à l'audience. Elle n'y brilla point. Mademoiselle Angély, qui l'avait fait inscrire à l'Assistance judiciaire, lui avait obtenu, par la faveur d'un juge d'instruction intéressé à l'œuvre des Déshérités, la défense d'une petite bonne. L'enfant, placée chez une fruitière, avait cousu dans l'ourlet de sa robe un billet de cinquante francs dérobé à la caisse. Henriette apporta à la préparation de sa plaidoirie toute la passion humanitaire insufflée par la généreuse Angély. Mais, quand elle fut à la barre, en dépit de l'actrice émérite, elle oublia la sonorité des voyelles sourdes, la voix haute et le geste précis, elle oublia même une partie de sa préparation et balbutia. Le président de la huitième chambre la mortifia en

lui retirant la parole avant la fin de sa défense. Cependant madame Marcadieu assise au banc des témoins, entre un agent de police et une femme en cheveux qui froissaient sa jupe, lui trouva une « éloquence persuasive ». Le mot en demeura et fut répété longtemps dans le salon du président...

Henriette excitait l'intérêt des hommes, même leur sympathie; mais personne ne lui faisait la cour. Une dame qui voulut la marier à un jeune médecin en vogue échoua près de ce dernier. Henriette atteignit vingt-deux, vingt-trois ans. Elle commençait à sentir un peu cruellement l'effet de cette inquiétude qu'inspire aux jeunes gens la femme trop instruite. Parfois son cœur se serrait. Qu'elle aurait aimé à être aimée! Et tous ses besoins de tendresse se satisfaisaient près de ses petits clients : les enfants de la Roquette, les jeunes filles de Saint-Lazare. Sur les bancs du petit parquet, dans l'instant qui précédait l'instruction, elle évangélisait véritablement, obtenait des aveux trempés de larmes. Et les municipaux au visage honnête, la jugulaire sous le menton, étaient seuls amoureux de « madame l'avocate ».

Sa ferveur, jointe à l'habitude de plaider, lui valut de l'assurance. Son zèle, l'accent de ses plaidoieries la plaçait bien au-dessus de la banalité des jeunes stagiaires. Un jour, elle eut un succès. Un petit garçon qu'elle défendait fut acquitté. Quelqu'un l'attendait à la sortie de l'audience et lui serra la main en la félicitant. C'était André Vélines. Le regard froid du jeune homme exprimait une fierté indicible. Henriette fut très émue.

Et, depuis, elle avait souvent remarqué à ses côtés la présence peut-être fortuite du jeune homme. C'était une assiduité parfaitement discrète. Parfois, quand elle allait écouter Fabrezan, plaidant quelque subtile affaire de succession irrégulière, et qu'elle s'asseyait au banc des avocats, un de ses confrères venait la rejoindre à pas de loup, et, sans l'avoir vu, elle devinait Vélines. Grand admirateur du vieux maître, il s'ingéniait à mettre en valeur aux yeux de la stagiaire la puissance de cette argumentation, signalait d'un sourire les finesses de l'orateur, traitait Henriette un peu en écolière qu'on initie à une science. Et elle ne se fâchait pas, ne trouvait pas cela pédant, se demandait seulement quelquefois s'il n'avait pas

un sentiment pour elle. Mais elle n'y pouvait croire, ayant peu à peu désespéré de rencontrer jamais son roman.

Une intimité, pleine encore de réserve, s'établissait entre eux. Il ne parlait jamais d'elle, ne semblait pas la voir, restait de marbre ; elle s'attachait inconsciemment à lui et, sans se l'avouer, désirait son amour. Tous les samedis matins, elle se rendait à la conférence. Elle s'y inscrivit quatre fois pour prendre part aux débats ; les quatre fois, comme par hasard, André Vélines était là, dans la salle de la bibliothèque. Il l'intimidait. Elle craignait qu'il ne la jugeât dédaigneusement, la dernière fois surtout, où il s'agissait d'une question difficile : « Le droit de réclamer d'avance des honoraires appartient-il au médecin ? »

Mais Vélines lui dit, à l'issue de la conférence :

— Vous m'avez étonné. Vous n'êtes plus la gosse qui escamote sa plaidoirie en implorant pour son client l'indulgence du tribunal. Vous savez développer une pensée personnelle avec beaucoup d'habileté. C'était très bien.

Dès lors, par l'effet d'une vanité bien naturelle, Henriette s'exagéra le cas qu'il pouvait faire de son talent. Une après-midi, galerie Duc, dans l'embrasure d'une fenêtre, pendant une suspension d'audience, il lui raconta sa vie.

Ses parents étaient morts quand il était encore tout petit garçon. Sa grand'mère, qui habitait Rouen, l'avait élevé. Il devait une grande reconnaissance à cette vieille femme pour la virile manière dont elle avait poussé son instruction. Il avait appris d'elle de bonne heure que, dans ses classes, comme dans la vie, l'homme qui ne veut pas tomber au dernier rang doit aspirer au premier. L'admirable grand'mère n'avait existé que pour l'avenir de son petit-fils. Elle faisait de grands rêves, le dirigeait vers la politique, et s'était montrée déçue en constatant qu'il serait seulement un petit avocat.

— Mais, vous n'êtes pas un petit avocat ! — se récria Henriette.

Il sourit. Il parut content de cette répartie. En effet, il réussissait. Il travaillait dix heures par jour ses plaidoiries, interrogeait fréquemment ses clients, les sondait, les pressait, les retournait, les forçait, pour obtenir d'eux tous les éléments de clarté qu'ils étaient capables de lui fournir, au sujet de leur affaire ; et ceux-ci, en même temps lassés et flattés par

tant d'insistance, concevaient pour lui une estime qui se propageait. On le disait éminemment consciencieux. Il avait d'ailleurs l'élocution belle, bien qu'on sentît, dans ses discours, l'effort laborieux, et il ne disait rien qui ne fût substantiel. Et pourtant, lorsque en arrivant au Palais il croisait dans la galerie de Harlay une assistance mondaine descendue toute vibrante encore de la salle des assises, après une plaidoirie de Ternisien, lorsqu'il entendait le nom de Ternisien voler de bouche en bouche, et qu'il voyait l'agitation des jolies Parisiennes transportées, une contraction arrêtait le sang de ses artères. Ternisien avait, il est vrai, cinquante ans; mais c'était en pleine jeunesse que Vélines aurait voulu goûter de tels succès! Et il s'acharnait davantage sur ses dossiers, persuadé que, parmi toutes les routes qui mènent à la gloire, le travail n'est pas seulement la plus noble, mais la plus sûre.

Quand, le jour du divorce Estangelles, à la première chambre du tribunal, André Vélines avait avoué son amour à Henriette, celle-ci était mûre pour toutes les tendresses. Sans le savoir, ou plutôt se défendant pareille faiblesse, elle s'était attachée à ce jeune homme énigmatique, si discrètement occupé d'elle; elle comptait sur lui, vaguement, sans même se demander pour quelle circonstance, à quelle occasion.

L'accord des familles devait être aussi aisé que celui des jeunes gens. La nouvelle courut bientôt le Palais que mademoiselle Marcadieu épousait André Vélines.

Ce fut un beau prélude à l'union que les fiançailles de ces deux êtres dignes l'un de l'autre, de qui l'on pouvait dire que leurs cerveaux étaient devenus amoureux avant leurs cœurs. Cet austère garçon au front obstiné, dans son désir d'arriver, aimait pour la première fois. Deux ans auparavant, quand il avait remarqué au Palais cette jolie fille, si séduisante, l'idée de s'allier à la haute magistrature n'avait pas été pour rien dans sa résolution d'épouser mademoiselle Marcadieu. Mais aujourd'hui la passion souveraine était survenue qui l'eût fait se marier d'enthousiasme, Henriette eût-elle été pauvre, sans famille, dénuée de tout. Et il y avait tous les soirs, dans le grand salon aux tentures espagnoles, des colloques mystérieux, des échanges de promesses ardentes, l'attente fiévreuse des félicités de l'avenir.

*
* *

Une semaine avant son mariage, Henriette, qui n'avait pas voulu même dans cette période si agitée de sa vie privée renoncer aux travaux de sa vie publique, corrigeait le plan d'une plaidoirie qu'elle devait prononcer le lendemain. Son cabinet de consultation était étroit, bien ordonné, sans luxe, meublé de cartonniers commodes, où elle classait méthodiquement ses dossiers, en petite personne tranquille qui ne perd point la tête parmi l'imbroglio de tant d'affaires. Elle était une avocate assez occupée. L'œuvre des Déshérités lui fournissait plus de clients qu'elle n'en pouvait défendre. Un vieil ami de son père, par bienveillance pour sa fraîche jeunesse, lui avait confié au civil un de ses procès de propriétaire. Souvent des filles-mères venaient la consulter dans l'espoir de faire reconnaître leur enfant. Sa gentillesse plaisait à tout le monde. Elle si juvénile, si pure, recevait des confessions troubles de femmes ayant vécu dans le vice. Ou bien elle pâlissait des semaines entières sur l'étude d'une affaire de chapeau, de manteau, de corset...

Mais ce soir-là, — un soir glacial de la fin de janvier, — sa femme de chambre venait d'allumer la lampe, quand elles entendirent parlementer assez longuement dans le vestibule. Henriette crut reconnaître une voix amie; cependant, tout le monde savait qu'à ses heures de consultation elle était absente pour les plus intimes. Était-ce donc quelque indiscrète?...

Et, comme elle prêtait l'oreille, la porte s'ouvrit brusquement; une grande jeune femme en noir entra, s'avança, vint l'embrasser et prit, sans rien dire, le fauteuil voisin du bureau.

Interdite, Henriette demeurée debout, s'inquiéta :

— Qu'avez-vous, ma pauvre Suzanne!

Mais Suzanne Marty, l'épouse divorcée de l'ingénieur Alembert, ne répondait pas, et ce qu'elle avait, Henriette, depuis longtemps avertie du procès dont la malheureuse jeune femme était menacée, ne le devinait que trop. Elle répétait pourtant :

— Qu'est-il arrivé?... qu'avez-vous appris?...

Et la dame en noir, la voilette baissée, ne proférait pas une syllabe. La lampe ne l'éclairait qu'à demi. Une longue jaquette

de fourrure enveloppait sa taille, ses hanches élégantes; ses mains gantées se nouaient sur les genoux, et ses yeux très grands, très beaux, avaient une expression si désolée que nulle parole n'eût mieux traduit leur tristesse.

Henriette s'apitoya. Elle lui saisit les mains :

— Chère amie, vous avez eu quelque mauvaise nouvelle... Vous êtes venue me trouver... Je puis vous être utile?

Madame Marty fit oui, de la tête.

— Monsieur Alembert vous a écrit?

La jeune femme prononça enfin :

— Non, pas lui, son avoué...

Et, au bout d'un instant, elle ajouta, d'une voix sans timbre :

— Il veut reprendre son fils.

— Ah! — dit Henriette qui revint s'asseoir à sa table de travail, en esquissant de la main un geste de découragement; — cela devait être un jour ou l'autre, ma pauvre amie!

Madame Marty, reprit, la gorge serrée :

— Vous serez bientôt mariée, Henriette; vous aurez des enfants; vous comprendrez alors... Mon chéri, si sage, si raisonnable pour ses onze ans! Je n'avais plus que lui, c'était mon petit ami, mon compagnon, ma joie unique. Ses câlineries me consolaient de tout... Henriette, je vous le jure, ce n'est pas un enfant ordinaire. Son cœur a vingt ans : il ne sait rien, il devine tout... Et on va me le prendre! Je ne l'aurai plus, je serai toute seule...

Elle ne pleurait pas; mais, sur ses genoux, ses doigts crispés se tordaient. Henriette frémissait de pitié, à la voir tant souffrir.

— Attendez, Suzanne!... Vous l'aurez encore, si le tribunal confirme le premier jugement et vous l'attribue.

— Mais s'il l'attribue à monsieur Alembert, on me l'arrachera, et je n'aurai pas le droit de résister, pas celui de le retenir une seule journée. On comptera les baisers que je pourrai lui donner chaque quinzaine, il deviendra un petit parent lointain qu'on vous montre de temps à autre...

Elle se tut, s'enferma encore, de longues minutes, en son mutisme tragique. Il y avait de l'orgueil dans sa douleur. Une légende de dignité ombrageuse, d'inflexibilité féminine, entou-

rait l'histoire de son divorce. Alembert l'avait si peu offensée! disait-on. Mais elle avait été intransigeante, réclamant de son mari la même fidélité de corps et d'âme qu'elle lui gardait elle-même. Son bonheur, fondé sur cette théorie altière qui place l'époux et l'épouse dans une égalité absolue au regard de la loi morale, n'avait pu subsister après l'égarement de l'ingénieur. La féministe mondaine et dilettante qu'était Suzanne Marty était allée jusqu'au bout de son principe. Le péché masculin dont tant de femmes tolérantes, maternelles, supportent héroïquement la peine, l'avait, à son sens, déshonorée, avait de lui-même rompu le mariage.

Elle se redressa tout à coup, pensant tout haut :

— Concevez-vous que ce soit possible, Henriette?... avoir fait un enfant de votre propre substance, l'avoir mis au monde dans la souffrance, l'avoir allaité, bercé, tenu entre vos bras comme s'il n'avait point cessé encore de faire un seul être avec vous; avoir enfanté son esprit, sa petite âme, au point de retrouver vos mots dans sa bouche, vos sentiments dans les siens, vos gestes inconsciemment répétés par cette continuation de vous-même qui est lui, votre fils, et le voir pris par l'homme qui a empoisonné votre vie!... Il disparaît, il n'est plus à vous, il est à l'autre...

— Pauvre amie! — répétait Henriette, — pauvre amie!

— Et n'est-il pas naturel que je haïsse cet homme, dites, comprenez-vous enfin que je le haïsse?

— Haïr ne sert à rien, — reprenait la douce Henriette, — mais vous êtes tellement irréprochable que je vois tous les droits pour vous. Vous garderez votre petit pour peu que vous soyez défendue par quelqu'un d'intelligent qui fasse vraiment la lumière sur le procès. Avez-vous choisi votre avocat?

— Oui, — dit Suzanne fermement.

— Et c'est?

— C'est vous.

Henriette se sentit rougir d'émotion, de joie secrète. Elle répéta, comme incrédule :

— C'est moi?...

Puis, se ressaisissant :

— Vous me confieriez une cause si grave, une cause où il y va de votre bonheur, Suzanne?... Mais est-ce que j'ai le

talent qu'il faut, ai-je l'âge, l'autorité?... Est-ce que je compte assez aux yeux des juges?...

Madame Marty s'expliqua lentement :

— Il faut que cette cause soit plaidée par une femme. J'ai été trop opprimée par l'homme : un homme m'a trahie, abreuvée de chagrin ; il voulait, après, me dominer encore ; je me suis évadée, et voici qu'il revient pour m'arracher mon enfant, et c'est à un autre homme que je remettrais le soin de ma défense? Non, non : ils s'entendent tous ; ils ont entre eux une solidarité occulte pour nous asservir... Tandis que vous, ma petite Henriette, vous serez une autre moi-même, c'est ma propre voix que vous ferez entendre à la barre, parce que vous, femme, mère, à la veille d'être séparée de votre petit, vous sauriez trouver les mots qui crieraient non pas votre douleur, mais votre droit.

Elle tremblait en parlant. Sa voix s'étranglait. Elle reprit :

— Je sais ce que je fais. J'ai lu en vous, ma petite amie, mieux que vous n'y avez lu vous-même. Vous avez plaidé hier à la huitième chambre : j'y étais, mêlée au public, et vous ne m'avez pas aperçue. Vous n'avez pas innocenté le gamin, le coupable, dont vous analysiez si tendrement la conscience, mais j'ai vu le sourire du président qui vous écoutait, charmé. Vous êtes encore une petite fille qui s'ignore, et cela n'empêche que vous avez un grand talent, Henriette, un talent surprenant, qui ne ressemble à celui d'aucun autre ; vous avez des idées profondes, mûres, viriles, et vous les dites avec votre grâce simple. Quand vous plaiderez pour qu'on me laisse mon petit chéri, vous ne ferez pas de littérature comme ces avocats fameux qui simulent l'émotion à la façon d'un acteur jouant son rôle, mais toute votre âme vibrera, et tous vos instincts de femme serviront ma requête.

Henriette ne se laissait pas griser à cette révélation de son pouvoir inconnu. Elle riposta :

— Vous savez qui défend votre mari, Suzanne?

— Je pense que c'est Fabrezan, comme au procès de divorce.

— Eh bien?...

— Eh bien?...

— Moi, petite stagiaire obscure, je serais l'adversaire du bâtonnier?

— Vous aurez sur le bâtonnier Fabrezan la supériorité de votre féminité; sur les roueries du bonhomme, celle de votre naturel et de votre sincérité; sur son expérience, celle de votre cœur... Oui, Henriette, il était temps que la femme fût au barreau pour y aider les femmes...

— Mais, chère amie, — dit encore Henriette, hésitante, — vous savez aussi que je me marie dans huit jours?

— Ma chère, — reprit l'amère Suzanne, — j'espère bien que le mariage ne portera pas atteinte à votre intégrité intellectuelle, et que mariée, Henriette Marcadieu demeurera Henriette Marcadieu, avec tout ce que ce nom signifie pour moi de personnalité vigoureuse...

Henriette, en pleine ferveur de tendresse, pensait à André Vélines; elle prononça comme une profession de foi amoureuse :

— Je veux être, avant tout, la femme de mon mari.

— Il faut être, avant tout, vous-même. Certes une femme comme vous a droit à l'amour. Pourquoi l'intellectuelle se priverait-elle du bonheur de l'épouse, des joies de la famille? Oui, vous avez raison de vous marier, mais à la condition que le mariage ne vous diminue en rien. Je n'ai pas ici de préoccupation égoïste : s'il s'agissait du procès d'un autre, je vous parlerais de même, car c'est au lendemain même de votre mariage qu'il importe d'imposer à votre mari les obligations de votre métier, de le forcer à les reconnaître. Si vous tardez, croyez-moi, ma petite amie, la tyrannie masculine apparaîtra, vous perdrez toute indépendance, vous n'aurez plus la liberté de vous donner, à votre gré, aux travaux qui vous sollicitent.

Henriette était fort troublée par ces paroles : toute sa tendresse de fiancée se révoltait, en même temps que son orgueil approuvait secrètement la leçon de cette fière divorcée.

— Mais — dit-elle enfin — monsieur Vélines est un galant homme dont je n'ai pas à craindre la tyrannie. Je ne puis le considérer d'avance comme un ennemi dont on se garde. Je l'aime, Suzanne.

— Ah! — reprit la triste jeune femme, rêveusement, — nous aimons toutes, nous aimons trop; c'est ce qui nous perd...

— Je ne peux lui refuser ce voyage en Écosse qui doit nous prendre plusieurs semaines...

Madame Marty se tut, un instant; puis, debout :

— Chère amie, je n'ai plus rien à dire; ici la question devient trop délicate, et j'y suis trop intéressée pour vous donner un conseil précis. Je vous confie ma cause, qui est, comme vous l'avez dit très bien, celle de mon bonheur même. Voyez si vous pouvez la défendre et répondez-moi au plus vite. Jugez-en, non pas au point de vue de votre amitié pour moi, mais à celui de votre dignité propre, de votre personnalité contre laquelle se livre le premier assaut...

— Suzanne, écoutez-moi..., — commençait Henriette.

Mais la jeune femme, hâtivement, lui mit un baiser sur la joue et partit sans ajouter un mot.

III

Très claire avec son plafond blanc, ses boiseries jaunes, ses murs bleus, presque déserte les jours où l'on n'y juge pas au criminel, la sixième chambre de la cour résonnait de la belle voix mâle d'André Vélines. Soudain, quelques paroles gutturales du vieux président firent le silence :

— A huitaine pour les conclusions.

On vit les larges manches noires d'André se lever, puis s'abattre sur la barre :

— Mais, monsieur le président, je ne serai pas à Paris.

— Alors le dernier jeudi de février.

— Mais, monsieur le président, je n'y serai pas davantage.

Le vieillard maugréait. Vélines s'expliqua d'un mot qui fit se tourner vers lui tous les visages :

— Je me marie lundi, monsieur le président : je réclame l'indulgence de la cour.

On rit. L'affaire — une dissolution de société — fut remise en mars. Déjà le public ne regardait plus que ce grand avocat au masque énergique, bien connu des habitués du Palais, et dont un coin de vie intime venait d'apparaître. Ah! il se mariait lundi! Parmi les rares femmes présentes, une initiée put dire qu'il épousait une avocate. La curiosité redoubla. Quand il quitta l'audience, le bras noué à celui de Maurice Servais, on le dévora des yeux : on cherchait à pénétrer sa pensée illisible. Quoi! cet homme grave aimait! Quelle sorte

d'amoureux faisait-il? Et l'on imaginait son roman. On chuchota, ces murmures le flattèrent.

— Ah! vous avez de la chance, vous! — soupira Servais, quand ils furent dans la galerie neuve de la cour d'appel.

— Vous n'avez rien à m'envier : mademoiselle Pernette est délicieuse.

— Oui, mais je ne l'épouse pas encore!

— Quoi! mon pauvre Servais, toujours des obstacles? — murmura discrètement Vélines.

A la vérité, ces obstacles n'étaient un mystère pour personne. Ce stagiaire de génie, ce grand enfant prodige ne gagnait pas cent francs par mois. Mais la constance laborieuse de Louise, qui s'exténuait sur le code civil pour acquérir à son tour du talent, ne se décourageait pas. Ils fondaient, l'un sur l'autre, un espoir magnifique.

— Nous nous marierons dans deux ans, — déclara-t-il fièrement.

André Vélines qui, avec sa bonté froide, s'intéressait passionnément à l'idylle de ces jeunes gens, reflet de la sienne, avait choisi Servais pour lui confier différents procès durant le voyage de noces : autant de moyens de le faire connaître. Et il le retint, une dernière fois, à la balustrade de l'escalier d'honneur, pour lui présenter certaines pièces des dossiers. Comme il le devinait impatient :

— Vous êtes pressé, Servais?

— Oui, oui, — balbutia le jeune homme, — j'ai rendez-vous avec un confrère, à trois heures, dans la galerie Saint-Louis.

Vélines s'égaya : ce confrère-là, il n'était pas besoin de le nommer...

— Moi aussi, je suis pressé, — expliqua-t-il, — ma fiancée et sa mère m'attendent chez moi, à trois heures, de même, pour vérifier une dernière fois l'effet des meubles dans l'appartement.

Ils se séparèrent. Servais fila comme un détenu qu'on libère. Vélines lui lança :

— Écrivez-moi : Hôtel de France, à Édimbourg.

Et, plus tranquille que l'autre, assuré, lui, de son bonheur, il entra se dévêtir au vestiaire. En déposant la toque au fond du carton marqué de son nom, il se dit qu'elle y dormirait

de longues semaines désormais, et, quand la préposée vint recevoir sa robe, l'aider à enfiler son veston, son pardessus, il eut, dans sa joie intérieure, comme un regret léger. C'était vraiment sous ce costume qu'il avait le sentiment de posséder le Palais. Et voici qu'en descendant le degré du vestiaire il se rappela sa prestation de serment, sa première robe, sa réception dans l'Ordre. C'était dix ans plus tôt; il avait alors ambitionné la conquête du Temple. Où en était-il aujourd'hui sur le chemin de la gloire? Il se faisait certes de jolis revenus. C'était tout. Ce quelque chose qui rayonnait de la massive noblesse d'un Fabrezan, de la délicatesse ivoirine d'un Blondel, de la distinction poétique d'un Ternisien, ce quelque chose d'indéfini que l'on sentait dans les couloirs ou dans la salle des Pas-Perdus quand apparaissait l'un des maîtres, il ne le possédait pas. Il ne s'imposait pas encore aux juges, il ne dominait pas les tribunaux, il ne refusait pas les affaires comme certains. Il ne connaissait pas cette royauté singulière, privilège de quelques-uns. Et tout à coup, pendant que son pas résonnait sur les dalles désertes de la galerie Lamoignon, il éprouva, plus violent que jamais, cet appétit d'autorité qui lui donnait parfois le désir fou d'emplir de son nom ces vastes murs.

Trois heures allaient sonner. C'était, par tout le Palais, la fièvre des fins d'audience. A la correctionnelle, dans l'aile gauche, les prévenus défilaient devant les prétoires et l'on expédiait les jugements; à droite, au tribunal civil, les séparations, les divorces, les attributions d'enfants se bâclaient; puis, c'étaient les procès en indemnités, les procès d'héritages, de contrats commerciaux. A la cour, là-haut, où l'on jugeait en second ressort, les débats languissaient, se prolongeaient dans le mâchonnement des conseillers ennuyés et las. Mais aux assises, parmi la pompe judiciaire, on revivait d'anciens drames, savamment, minutieusement reconstitués devant une foule frémissante. Et partout, dans chacune des chambres, c'était le même ronronnement banal de l'avocat, son inutile effort devant des magistrats méfiants qui, dans leur commune poursuite de l'équité relative, se gardent de lui, cherchant en eux-mêmes la vérité et la justice. « Ah! — se disait Vélines, frémissant, — être la grande voix qu'on écoute, être la vérité flamboyante, être une lumière! »

Soudain, à droite, ses larges grilles ouvertes, avec son air de chapelle aux fresques légères, aux enfoncements mystérieux, ce fut la galerie Saint-Louis, profonde, gracieuse, comme un coin de fraîcheur naïve dans le morne et sombre monument. Machinalement, Vélines y jeta les yeux et il sourit. Le municipal de planton tournait le dos gentiment, et, sur l'une des banquettes, la grande Louise Pernette en robe, les lèvres décloses, écoutait Maurice Servais qui lui parlait très bas. Et tous deux avaient leurs serviettes, bourrées de dossiers, béantes sur leurs genoux, et tous deux étaient mélancoliques, d'une mélancolie poétique et douce d'amoureux très jeunes.

Alors Vélines oublia son avidité de gloire, la vie judiciaire, le Palais entier. Il touchait à cette période presque religieuse qui précède de quelques jours le mariage, période de recueillement instinctif préparant l'union. Tout s'évanouissait devant l'idée de recevoir bientôt dans sa maison sa chère Henriette. Et il ne trouvait rien d'assez beau pour orner, en l'honneur de sa fiancée, le logis où depuis si longtemps il travaillait seul. Comme il franchissait une des petites portes de la galerie de Harlay, sa maison lui apparut, un peu de biais, en perspective, au fond de la place Dauphine, dans ce quartier très silencieux qu'il avait choisi pour y vivre. A penser que dans quelques jours il s'unirait là à Henriette, il eut un sursaut de bonheur qui lui sembla valoir toutes les apothéoses. Puis, presque au même instant, la voiture des dames Marcadieu débouchait là-bas du Pont-Neuf : il hâta le pas pour aller les recevoir...

Madame Marcadieu, sous son flegme, cachait une vive contrariété : elle se souvenait maintenant de n'avoir pas réclamé, chez l'orfèvre, en examinant l'argenterie, contre une erreur de détail commise dans le dessin des flambeaux que l'on avait copiés sur un modèle ancien. Elle venait voir si l'erreur était réparable. Elle craignait aussi qu'on n'eût garni d'une passementerie trop haute la tenture en perse du petit salon.

— André, — murmura tout bas Henriette, un peu nerveuse, — je voudrais vous parler longuement. Nous laisserons maman s'occuper des tapissiers...

André Vélines habitait là le premier étage d'un très bel hôtel Louis XIII. Jamais il n'y avait introduit sa fiancée sans émotion; mais, aujourd'hui, l'heure était plus solennelle; il

voyait dans cette visite d'Henriette une répétition, un essai de l'entrée définitive, et il ne put s'empêcher de lui dire, comme ils gravissaient l'escalier :

— Encore six jours, et nous viendrons ici tout seuls!

— J'adore ce coin de Paris, — reprit-elle; — mais connaissez-vous la légende qui l'illustre? Là où s'élève cette maison demeurait jadis un boulanger; le boulanger fabriquait des pâtés délicieux et tout Paris voulait en manger. Or dans ses pâtés il mettait la chair des petits enfants : on le sut; on le brûla, et sa maison fut rasée...

— Dans cent ans, — murmura Vélines amoureusement, — je veux qu'on dise : « En cette maison vécut la plus heureuse des femmes, la plus aimée, la plus fidèlement servie, parce qu'elle était la plus douce, la plus jolie, la meilleure et... »

Il n'acheva pas : on était arrivé à la porte de l'antichambre. A l'intérieur, retentissaient encore les coups de marteau des ouvriers; des papiers d'emballage traînaient à terre, et l'on s'embarrassait les pieds dans des cordes et des échelles. Mais ce désordre ne gâtait pas le charme de ces pièces aux boiseries blanches, aux trumeaux ornés de glaces un peu ternies, où le goût sévère d'André n'avait pas laissé pénétrer un bibelot qui mît une note discordante dans l'harmonie des choses.

C'était d'abord, donnant sur la place Dauphine, une enfilade de quatre salons, dont deux avaient été convertis en cabinets de travail pour les deux avocats époux; et le dernier, minuscule, aux panneaux à médaillons, au plafond peint, d'où fleurissait un lustre de cristal à pendeloques taillées et sonnantes, était si clair, avec son immense fenêtre, qu'Henriette se l'était réservé pour recevoir ses amis, disant qu'elle fréquenterait peu de monde et qu'elle abandonnerait le grand aux clients comme salon d'attente. L'appartement faisait le tour d'une cour humide où poussaient un peu d'herbe et un unique platane, jardin discret, étouffé, poétique. Et l'on se rendait aux pièces de derrière par un long vestibule qui tenait tout le côté ouest de la maison. L'été, il recevait du platane atrophié une lueur verte. André Vélines y avait accroché aux murs sa collection de vieilles estampes. Au fond, trois chambres ouvraient sur la cour. Celle du jeune ménage, au milieu, possédait une fenêtre à encorbellement; une balustrade de fer forgé, que

revêtait une rouille légère, entourait l'étroit balcon, où un fauteuil aurait tenu à peine. La salle à manger, l'office et la cuisine se succédaient sur le quatrième côté du quadrilatère.

Dès son arrivée, madame Marcadieu se rendit droit aux flambeaux. Le petit salon était achevé, la passementerie de la tenture avait juste la hauteur convenable. Henriette et André, insoucieux de toutes ces bagatelles, dévorés maintenant par le feu de leur vie intérieure, se refugièrent là, d'instinct. Aussitôt le jeune homme, venant à sa fiancée, l'enlaça; et il balbutiait, tremblant de passion, des mots sans suite :

— Chère petite Henriette!... mon Henriette... Henriette chérie...

Mais elle, doucement, se dégagea :

— Mon ami, le temps presse. Vous savez si je vous aime, et si j'aime les tendresses que vous me dites, mais en ce moment il faut réagir et parler sérieusement. J'ai une grande nouvelle à vous annoncer. Mon amie madame Marty, la femme divorcée de l'ingénieur Alembert, est venue me voir. Son mari entame une seconde action judiciaire pour obtenir la garde de l'enfant. Elle a reçu la citation, et elle m'a priée de la défendre...

De toute une minute, André ne répondit pas. Il regardait Henriette, ses yeux s'ouvraient, puis, subitement, il eut un rire muet. A la fin, il murmura :

— Le morceau est gros...

— Oui, c'est gros, — répéta Henriette, — trop gros pour moi, et même j'en suis un peu épouvantée, je ne vous le cache pas. J'avais hâte de vous l'apprendre, André : je savais bien que vous seriez content, vous qui m'aimez tant, de savoir cette aubaine qui va vraiment inaugurer ma carrière.

— Vous avez accepté? — demanda-t-il vivement.

Et, comme Henriette disait oui, il sourit encore, affectueusement, paternellement, et il chuchotait en lui caressant la main :

— Chère, chère petite, je le crois bien, que je suis heureux!...

— Savez-vous, mon ami? — reprenait Henriette avec ce demi abandon de la vierge à la veille des noces, — c'est pour vous surtout que je suis fière!

Et elle s'attarda, un moment, à lui baiser les cheveux, le front. A cet instant, il semblait à André que les caprices

d'Henriette étaient sacrés, même cette folle entreprise de plaider dans une telle affaire.

— Seulement, — ajouta la jeune fille, hésitante, — je ne vous ai pas tout expliqué, André. Ce procès va me prendre beaucoup de temps, et peut venir au tribunal dans quelques semaines : alors... notre voyage en Écosse...

Il ne répondit pas. Ses yeux errèrent sur les sujets couleur indigo des perses à fond crème. Cette excursion en Écosse était la seule partie de plaisir que se fût jamais accordée sa jeunesse grave, et ce plaisir, il allait le prendre en pleine ivresse nuptiale, joignant à la nouveauté, à la fraîcheur de ce beau voyage, la nouveauté, la fraîcheur d'aimer pour la première fois. Mais il était entièrement dévoué à Henriette, dévoué comme peu d'hommes savent l'être. Il éprouvait, à lui voir entre les mains cette cause trop lourde, la joie d'une mère qui laisse à son enfant gâté un objet de luxe, rare et précieux, dont il a eu envie, quitte à en faire le sacrifice.

— Nous passerons huit jours seulement en Écosse, — déclara-t-il, sans pouvoir absolument cacher son regret. — Je n'existe que pour vous, Henriette, et je n'ignore pas l'intérêt que vous prenez à votre métier... Et puis, il faut avouer qu'une affaire de ce calibre-là ne se rencontre pas tous les jours dans la manche d'un stagiaire. Qui aurez-vous pour adversaire, chérie ?

Elle dit en rougissant :

— Fabrezan.

Cette fois, André eut un haut-le-corps :

— Le bâtonnier !

Et il contemplait de nouveau Henriette, sa mignonne beauté de blonde, son air ingénu, s'obstinant à ne voir en elle qu'une petite fille spirituelle et avisée. Lutter contre Fabrezan, lorsqu'on n'était qu'Henriette, cela lui paraissait quelque chose de risible, d'impossible. Puis, à la fin, il eut un geste de complaisance, de consentement :

— Après tout !... — dit-il.

Cela signifiait que, pour contenter Henriette, on pouvait bien donner au monde le spectacle le plus extraordinaire. Qu'elle jouât avec son joujou et qu'elle le brisât même, le joujou fût-il le plus poignant des procès !... D'ailleurs Vélines

connaissait trop, pour les avoir plaidées, ces affaires d'attribution d'enfants. Quel rôle y tient l'avocat? Il élabore, après l'avoué de sa partie, un dossier qu'il étale devant les juges. Le tribunal n'a jamais de longs embarras, l'intérêt de l'enfant, seule considération à retenir, frappe vite l'esprit des magistrats, si experts en la matière. Donc, au point de vue de la plus rigoureuse conscience, la cliente d'Henriette ne risquait que peu.

— Et puis je vous aiderai, — ajouta-t-il tout haut; — vous me montrerez vos pièces, quand vous les aurez reçues.

Mais elle se mit à rire, à son tour, et si gaiement, si doucement, qu'on ne pouvait sentir tout ce qu'il y avait, sous ce rire, de volonté tenace, d'opiniâtreté, de décision.

— Ah! non, non, André : je veux travailler toute seule; il ne faudra pas m'aider... Je ne prononcerai pas vos plaidoiries!

Les conseils de Suzanne Marty lui revenaient en mémoire : « C'est au lendemain même de votre mariage qu'il importe d'imposer à votre mari les obligations de votre métier, de le forcer à les reconnaître. Si vous tardez, croyez-moi, la tyrannie masculine apparaîtra, vous perdrez toute indépendance, vous n'aurez plus la liberté de vous donner, à votre gré, aux travaux qui vous sollicitent... »

Elle venait d'entrevoir l'immixtion possible d'André dans sa profession, sa personnalité noyée dans celle de l'homme, tout son moi absorbé par la vitalité plus forte du mari... Et lui, sans se douter de cette résistance mystérieuse, baisait toujours les mains d'Henriette, en amant heureux qui possédera demain la plus chère fiancée. Elle reprit :

— Jamais vous ne m'aiderez, André, jamais.

Et il souriait : qu'elle jouât donc avec son joujou, la chère petite fille, le joujou fût-il l'honneur de l'Ordre même, qu'elle y jouât pendant toute sa vie!...

A ce moment, madame Marcadieu ouvrait la porte du petit salon. Elle était consternée, toute pâle sous ses beaux bandeaux blonds de Cérès majestueuse :

— Ah! mes enfants, que je suis désolée! en copiant le dessin des flambeaux, ils ont oublié de placer le feston sous les perles!...

COLETTE YVER

(A suivre.)

LA BEAUTÉ DE PARIS

« La ville de Paris, œuvre d'art collectif et complexe, déclare M. Chastenet à la Chambre des Députés, appartient à toute la France... ; elle est comme la synthèse de notre civilisation.. ; par l'attirance qu'elle exerce sur les étrangers, elle peut être considérée comme une véritable industrie nationale[1]. » Au Conseil Municipal, le Préfet de la Seine constate avec satisfaction « le réveil de cette préoccupation du beau édilitaire qui, dans une ville comme Paris, ne doit jamais être perdu de vue ». Il désire voir « s'instituer une discussion générale, une sorte de tournoi du beau où toutes les collaborations seront les bienvenues[2] ». Peu de jours après, la Chambre des Députés « invite le Gouvernement à proposer d'urgence les mesures législatives, à ordonner les mesures administratives, tendant à garantir la beauté de Paris[3] ». Devançant l'invitation de la Chambre, le Gouvernement avait décidé d'instituer une commission interministérielle, pour centraliser l'action des divers services, chargés de veiller au maintien des perspectives monumentales de Paris[4]. Cette commission composée de membres du Parlement, d'artistes, de représentants des administrations intéressées, doit présenter à bref délai un programme de mesures pratiques.

1. Chambre des Députés. Séance du 24 juin 1909.

2. Conseil municipal de Paris. Séance du 9 juin 1909.

3. Séance du 24 juin 1909.

4. Cette commission a été instituée par arrêté ministériel du 8 juillet 1909. Sa création avait été décidée au Conseil des Ministres du 10 mai 1909.

La tâche est double. Il faut pourvoir à la conservation des chefs d'œuvre du passé. Il faut prévoir le mode d'édification de la ville actuelle. Les règlements en vigueur suffisent-ils à sauvegarder les ensembles d'architecture monumentale, dont l'intégrité présente un intérêt national? Convient-il de les renforcer? Comment en concilier l'application avec les exigences de la voirie, les élargissements et les percements d'avenues indispensables à la vie d'une capitale moderne? Comment influer sur l'esthétique des constructions neuves et accorder une réglementation édilitaire avec la liberté nécessaire à toute création d'art?

*
* *

C'est l'État qui, dans la France entière, doit conserver les monuments intéressant l'histoire ou l'art. Mais cette obligation n'est inscrite dans la loi que depuis vingt-deux ans[1]. Une protection si tardivement obtenue n'a pu sauver que les débris trop rares des œuvres monumentales. Ce n'est pas seulement aux époques de troubles, pendant les guerres de Religion ou la tourmente révolutionnaire, que le vandalisme destructeur a sévi dans notre pays. Il l'a ravagé pendant la plus grande partie du XIXe siècle, en pleine paix intérieure. Les monuments les plus illustres ont été démolis en vertu de décisions administratives, de délibérations régulières. Ils ont été sacrifiés à des nécessités de voirie souvent contestables.

C'est ainsi qu'au début du dernier siècle ont été ruinées les plus anciennes églises de Paris, à l'intérieur et aux entours de la Cité. En 1800, sur l'emplacement de Saint-Pierre-des-Arcs, on ouvre la rue du Marché-aux-Fleurs. En 1802, disparaissent les murs du Temple, en 1804 les bâtiments des Capucins et des Feuillants, éventrés pour le dégagement du quartier Saint-Honoré, en 1806 l'antique église Saint-Marcel, dont la rue de la Collégiale nous rappelle seule l'existence, en 1807 l'abbaye de Sainte-Geneviève sur les débris de laquelle est tracée la rue Clovis. En 1808, l'église Saint-Martin tombe sous la

1. Loi du 30 mars 1887, pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique.

pioche. En 1809, le couvent des Grands-Augustins devient un marché de volaille; en 1813, Saint-Victor fait place à la Halle aux Vins. Il est impossible de dénombrer toutes les ruines amoncelées en si peu d'années.

Ces démolitions s'exécutaient d'ailleurs au milieu de l'indifférence ou de la satisfaction générale. On sait le mépris des hommes du XVIIIe siècle pour l'architecture du Moyen-Age. Les mêmes doctrines étaient toujours en faveur au début du XIXe siècle. Au Salon de 1806, l'architecte Petit-Radel exposait un projet de « destruction d'une église, style gothique, par le feu », permettant de provoquer en moins de dix minutes l'écroulement complet de l'édifice. Après avoir proposé plus tard la transformation de Saint-Denis en marché couvert, il mourut, en 1818, membre de l'Académie des Beaux-Arts. La Restauration, à qui son nom semblait imposer la mission de conserver les monuments du passé, a été une époque de destructions. A Paris, l'église Saint-Landri, transformée depuis 1812 en atelier de menuiserie, est supprimée en 1829. Les bâtiments des Cordeliers sont rasés pour ouvrir la rue de l'École-de-Médecine. Saint-Côme sert de salle de dissection. L'église du collège de Cluny, qui par l'élégance de son style rappelait la Sainte-Chapelle, est démolie. Sous les voûtes de Saint-Benoit, s'installe d'abord une meunerie, puis un théâtre de quartier. L'église Saint-Pierre-aux-Bœufs est convertie en ateliers et, dans la suite, jetée bas.

L'exemple donné par Paris est suivi dans toute la France. A Nîmes, les arènes; à Toulouse, l'église des Jacobins, deviennent des écuries de cavalerie. Saint-Omer démolit l'abbaye de Saint-Bertin pour construire un marché aux veaux. Fontevrault est transformé en maison centrale. Le château des Papes est livré au casernement et les personnages des fresques servent de cibles aux soldats. A Moissac, les colonnes du cloître, sciées par ordre de la municipalité, sont employées comme piliers pour construire une halle moderne.

A partir de 1830, le pays réveille peu à peu les grands souvenirs de son histoire. Les libertés modernes n'apparaissent plus comme la négation de la vieille France. Il importe au contraire de fonder les constitutions, non plus comme en 1793 sur la raison pure, mais sur les traditions anciennes,

et suivant la pensée de Montesquieu « d'éclairer les lois par l'histoire ». Guizot initie à l'étude de la civilisation et « du développement de toutes les branches de l'activité humaine »; la place de l'histoire monumentale lui paraît prépondérante. « Aucune étude, déclare-t-il, ne nous révèle plus sûrement l'état social et le véritable esprit des générations passées, que celle de leurs monuments, de toutes les œuvres et de toutes les variations de l'architecture, qui est à la fois le commencement et le résumé de tous les arts[1]... » La littérature romantique découvre le Moyen-Age. En 1831 paraît *Notre-Dame de Paris*. Peu après Victor Hugo dans un éloquent manifeste menace de châtier sans pitié en l'appelant par son nom tout démolisseur quel qu'il soit, propriétaire, maire, ministre ou Roi[2]. De toutes parts, s'organisent des associations pour l'étude et la recherche des monuments du passé; l'œuvre poursuivie avant 1789 par les grandes congrégations des Oratoriens, des Bénédictins, des Bollandistes est reprise avec un labeur égal par les sociétés savantes qui se fondent sur tous les points du territoire. A Paris se créent les comités chargés de centraliser les recherches et de coordonner les efforts : *Comité des Arts et Monuments*, qui procède à une vaste enquête dans toutes les communes de France; *Commission des Monuments historiques*, qui a pour mission de classer les édifices dignes d'être conservés et de faire, avec les fonds alloués par l'État, les restaurations indispensables. L'action des Vitet, des Mérimée, des Viollet le Duc et de leurs nombreux collaborateurs, les grandes restaurations, entreprises à Paris, à Blois, à Orange, à Carcassonne et dans des milliers d'édifices que guettait une ruine certaine, suscitent un mouvement d'art qui comptera parmi les plus originaux du dernier siècle.

Cependant, l'autorité de la Commission des Monuments historiques demeurait fort précaire. Les monuments inscrits sur les listes de classement bénéficiaient des subventions de l'État, mais n'étaient pas placés sous sa sauvegarde. Les instructions ministérielles adressées aux préfets n'étaient sanc-

1. *Rapport au Roi sur les mesures prescrites pour la publication de documents inédits*, 27 novembre 1834.

2. V. Hugo, *Guerre aux démolisseurs*, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1832.

tionnées par aucun texte législatif. En 1836, l'année même où la ville de Paris consentait un sacrifice important pour racheter la Tour Saint-Jacques, elle se préparait à détruire l'église Saint-Pierre-aux-Bœufs. Elle laissait en 1841 démolir le fameux hôtel de la Trémoille dont les débris gisent à l'école des Beaux-Arts. Peu après elle sacrifiait le beau cloître des Bernardins à l'installation d'une caserne de pompiers. Les immenses travaux de voirie entrepris sous le second Empire débutaient en 1854 par la démolition de Saint-Benoît et de la vieille tour de Saint-Jean-de-Latran. « Alors que, dans toute la France, déclarait en 1850 le ministre de l'Intérieur, dans les plus pauvres villages, comme dans les villes les plus considérables, il y a la plus louable émulation pour conserver tout ce qui présente quelque intérêt historique, Paris assiste avec indifférence à la disparition successive de tant de beaux monuments qui se liaient si étroitement à son histoire[1]. » Parfois aussi les services du Génie ou les membres du clergé avec le concours des architectes locaux procédaient à des restaurations funestes, abattant les anciens jubés pour donner de l'air, cassant les vitraux peints pour donner du jour, badigeonnant les piliers et les voûtes pour donner de la gaîté. Ces embellissements suivant la mode se faisaient à l'insu de la Commission des Monuments historiques impuissante à prévenir ou à réprimer[2].

L'élaboration d'une loi protectrice ne demanda pas moins de douze ans, de 1875 à 1887. Restrictive du droit de propriété, elle devait se heurter aux résistances les plus vives. D'une part elle interdit dans les monuments classés tout travail, sans l'autorisation du ministre des Beaux-Arts. D'autre part, elle stipule qu'au cas où les services d'État, les départements, les communes, les établissements publics, propriétaires, n'acceptent pas le classement, il est prononcé par décret rendu en la forme des règlements d'administration publique, le Conseil d'État entendu. Aujourd'hui le nombre des édifices classés dépasse trois mille. Ces monuments sont placés sous la pro-

1. *Lettre du ministre de l'Intérieur au Préfet de la Seine*, 6 novembre 1850. Archives du service des Monuments historiques.

2. Cf. *Rapport* de M. des Vallières, inspecteur général des Monuments historiques, 30 mars 1875. Archives du service des Monuments historiques.

tection directe du ministère des Beaux-Arts et sous la surveillance de ses services techniques : la loi de 1887 a assuré d'une manière efficace la conservation des monuments appartenant à des collectivités.

Mais elle est restée impuissante devant la propriété privée. Tout immeuble appartenant à un particulier ne peut être classé qu'avec le consentement du propriétaire. Or, ce consentement fait presque toujours défaut. Si l'on consulte la liste des Monuments historiques de Paris[1], on y voit figurer des palais, des églises, des édifices publics : les seules demeures privées qui s'y rencontrent sont l'hôtel Lauzun, rétrocédé par la Ville avec servitude de classement, l'hôtel Sully et le logis à tourelle de la rue des Francs-Bourgeois, inscrits sur la demande de leurs propriétaires. Hormis ces exceptions, les hôtels historiques que la loi a pu atteindre sont ceux qui se trouvent affectés à un service public : l'hôtel de Cluny transformé en musée, l'hôtel Carnavalet aménagé pour recevoir les collections municipales, l'hôtel de Soubise occupé par les Archives, l'hôtel de Rohan par l'Imprimerie nationale, l'hôtel Scipion par la boulangerie des hôpitaux[2].

1. Voici la liste actuelle des monuments historiques de Paris : Ancienne Faculté de médecine. Arcs de triomphe du Carrousel, de l'Étoile. Bas-reliefs des chevaux du soleil à l'hôtel de Rohan. Cathédrale Notre-Dame. Chapelles de la Sorbonne, de l'ancien collège de Beauvais. Cloître des Carmes-Billettes. Colonne de l'ancien hôtel de Soissons. Églises de l'Assomption, Saint-Étienne-du-Mont, Saint-Eustache, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-de-Charonne, Saint-Gervais, Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Médard, Saint-Merry, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Saint-Paul-Saint-Louis, Saint-Pierre-de Montmartre, de la Visitation. Façades du ministère de la Justice, des hôtels nos 7 et 9 place Vendôme, des hôtels nos 4, 6, 8 et 10, place de la Concorde. Fontaines des Innocents, de Médicis, de la rue de Grenelle. Galerie Mazarine. Hôtels de Béthune-Sully, Carnavalet, Cluny, des Invalides, Lauzun, Scipion, Soubise. Maison, 42, rue des Francs-Bourgeois. Oratoire du Louvre. Pavillons de la Barrière d'Enfer. Pont-Neuf. Portes Saint-Denis, Saint-Martin, de l'hôtel Clisson. Portique du château de Gaillon. Réfectoire des Cordeliers. Regards des anciennes eaux de Belleville et des Prés Saint-Gervais. Restes de l'enceinte de Philippe-Auguste, de l'hôtel de la Trémoille, du collège des Bernardins. Rotondes du Parc Monceau, de la Villette.

2. La Commission des Monuments historiques a demandé le classement des édifices suivants, qui appartiennent à des particuliers :

Ancienne chapelle Saint-Aignan. Arcades de la rue Bretonvilliers, des rues de Birague et de Béarn; hôtels de Sens, Lamoignon, Salé, Lambert, d'Aumont, de Châlon-Luxembourg, des ambassadeurs de Hollande, de la

Interminable serait la liste des logis historiques, des anciens hôtels détruits, dont les sculptures, les fers forgés, les boiseries ont été dispersés sans laisser ni mention écrite ni souvenir figuré. Il ne reste plus trace de ces maisons bourgeoises du Moyen-Âge aux poutrelles illustrées de saints patrons ou d'animaux bizarres, aux girouettes enluminées, aux enseignes originales. Il reste encore des demeures seigneuriales ou princières, types de l'architecture des derniers siècles. Elles sont très exactement connues : leur nombre est fort limité. En l'absence de tout classement possible, elles sont exposées d'un jour à l'autre à disparaître. En attendant elles subissent une dégradation lente et ruineuse. L'Hôtel des Archevêques de Sens, ce modèle des édifices civils du Moyen-Âge qui n'a d'égal que Cluny, est occupé par un dépôt de verrerie. La façade de l'Hôtel de Hollande, masquée par d'affreuses bâtisses, est flanquée de boutiques de lingerie et d'épicerie; l'Hôtel de Beauvais est devenu un magasin de bijouterie; l'Hôtel Lamoignon, une fabrique de meubles; l'Hôtel d'Aumont donne asile au syndicat de la droguerie; l'Hôtel La Vieuville est la maison d'un antiquaire; devant l'Hôtel de Sully, s'étale une agence du Crédit lyonnais. Façades déshonorées, appartements mutilés, lambris et voussures arrachés... De l'Hôtel Biron, actuellement compris dans la vente des biens provenant de la Congrégation du Sacré-Cœur, il ne reste plus que les murs : les balcons et les rampes ont été descellés, les boiseries et les moulures coupées, la décoration intérieure anéantie.

En dehors de ces ensembles, il existe d'innombrables fragments d'architecture : mascarons ou bas-reliefs, balustres ou colonnades, motifs de décoration, dont la conservation nous assurerait pour l'avenir un incomparable musée. Ils sont pour la plupart parfaitement connus, souvent même décrits et reproduits dans des recueils. Depuis 1898, la Commission, instituée pour rechercher les vestiges du Vieux Paris, constater leur état actuel et veiller à leur conservation[1], a accompli à

Vieuville, de Prévost (détruit en 1908), Maison de François Ier au Cours la Reine. Tour de Dagobert (détruite en 1908), de la rue Bailly, de la rue Hautefeuille.

1. La Commission du Vieux Paris a été instituée par arrêté du Préfet de la Seine le 18 décembre 1897.

cet égard une œuvre considérable. Elle a noté les démolitions d'immeubles. Ses archives photographiques constituent un véritable portefeuille de la sculpture parisienne. Elle a réussi à réveiller par moments l'opinion publique indifférente. Mais elle ne peut qu'émettre des vœux, faire entendre des doléances. Elle ne possède aucun moyen d'action. Il y a un an, au moment où fut détruit dans le passage Charlemagne le fameux Hôtel du Prévost, les membres de la Commission constataient avec tristesse leur impuissance. Rappelant qu'ils n'avaient pu empêcher de détruire, au cours des dernières années, ni l'Hôtel des Conseils de guerre, ni celui de Flesselles, ni ceux de la rue du Regard, ni la Tour de Dagobert, ils concluaient que « toute Commission, si elle n'a pas un fort budget à sa disposition, ne peut malgré toute sa bonne volonté sauvegarder le moindre monument, la seule manière de le sauver étant encore de l'acquérir[1] ».

Si aujourd'hui le possesseur d'une collection de Lebrun ou de Watteau prenait plaisir à découper les toiles pour en distribuer à son gré les morceaux à travers ses appartements, il n'y aurait aucun moyen légal de l'en empêcher, mais un tel acte soulèverait une indignation unanime. Que des façades de Mansart ou de Gabriel soient déshonorées par l'affichage, masquées par des boutiques, éventrées par l'habitation moderne, la chose ne provoque que des protestations isolées et sans écho.

Pourtant, depuis quelques années, les idées se modifient. Il paraît difficile d'admettre que les richesses d'art dont la conservation offre un intérêt national soient abandonnées sans recours à toutes les fantaisies d'un propriétaire. D'autres pays nous ont donné l'exemple. La loi italienne de 1902 prévoit l'inscription d'office des propriétés privées, sur un catalogue, la déclaration obligatoire des aliénations et des mutations, enfin le droit de préemption pour l'État[2]. Il y a quelques mois le Parlement français a voté des dispositions législatives qui permettent d'effectuer le classement des objets d'art chez les particuliers, avec leur consentement. Ce consentement

1. *Procès-verbaux de la Commission du Vieux Paris*. Séance du 4 juillet 1908.

2. Loi du 12 juin 1902, édictant des dispositions sur la protection et la conservation des monuments et objets ayant une valeur d'art et d'antiquité.

une fois obtenu, le classement suit l'objet en quelques mains qu'il passe et implique l'interdiction de l'exporter hors de France[1]. Ces mesures ne sont que le prélude d'un remaniement plus complet de la loi de 1887. De même, la réglementation des fouilles va établir le contrôle de l'État sur les gisements préhistoriques, dont les richesses sont aujourd'hui livrées à qui veut les prendre, exploitées, trop souvent sans garantie scientifique, parfois même dispersées hors de France.

Ces tendances nouvelles peuvent inspirer les plus sages mesures pour la protection de nos anciens monuments et pour la défense du Vieux Paris.

Tout d'abord, en ce qui concerne les sculptures, fers forgés, boiseries, il suffirait d'en faire dresser le catalogue officiel. Conformément à la méthode pratiquée en Italie, l'inscription sur ce catalogue obligerait le propriétaire, non pas sans doute à subir toutes les servitudes du classement proprement dit, mais à prévenir l'Administration, en cas de démolition de l'immeuble, et à garantir à l'État ou à la Ville le droit de préemption sur les parties réservées.

S'agit-il d'immeubles, le classement impose actuellement au propriétaire une servitude très rigoureuse, qui, l'empêchant d'apporter aucun changement à sa demeure, en diminue la valeur. Cette servitude étant offerte sans aucune compensation, le propriétaire tout naturellement la refuse et l'État n'a d'autre recours que l'expropriation totale, presque toujours trop coûteuse pour être tentée. Entre ces deux extrêmes, classement bénévole ou expropriation, il y aurait place, semble-t-il, pour l'acquisition d'une servitude archéologique, moyennant compensation pécuniaire. Des mesures analogues ont été prises avec succès en Belgique, notamment à Bruxelles, pour la conservation de la Grande-Place[2]. En France même, lors de la préparation d'une loi pour la protection des sites, le projet présenté en 1903 par M. Beauquier et plusieurs de ses collègues[3] prévoyait, à côté de l'expropriation proprement dite,

1. Loi du 19 juillet 1909 tendant à compléter la loi du 30 mars 1887 sur la conservation des monuments historiques.

2. Cf. Baldwin Brown. *The Care of monuments* Belgium, p. 175.

3. Chambre des Députés. *Annexe au procès-verbal* de la séance du 5 février 1903.

l'établissement d'une servitude, moyennant indemnité, dont le chiffre, en cas de désaccord, devait être fixé par la justice de paix. Cette disposition était empruntée à la loi du 8 avril 1898, sur le régime des eaux, qui règle l'emprise des chemins de halage sur le domaine des riverains. L'expropriation demeurerait toujours possible dans tous les cas où s'imposerait l'acquisition. Encore la dépense pourrait-elle être très largement amortie par la location ultérieure des immeubles.

Quel que soit d'ailleurs le moyen employé, exercice du droit de préemption, acquisition d'une servitude ou expropriation pure et simple, le problème se ramène toujours à une question d'argent. Dans ces dernières années, la municipalité de Paris s'est imposé d'importants sacrifices pour le rachat temporaire de l'Hôtel Lauzun, qui en a permis le classement, puis pour l'acquisition de l'ancienne Faculté de médecine qui va devenir prochainement la Maison des Étudiants. Ce sont là efforts méritoires, mais malheureusement isolés. Quant à la participation financière de l'État, on peut dire qu'elle entre aujourd'hui plus que jamais dans les vues de l'Administration des Beaux-Arts. Depuis quatre ans, la loi de Séparation a triplé les ressources du budget des Monuments historiques. Sans doute ses charges se sont accrues dans une proportion plus forte encore, puisqu'il doit pourvoir à l'entretien des cathédrales, à celui des églises classées dont le nombre augmente sans cesse. Mais la centralisation des fonds permet d'en obtenir un meilleur rendement.

Si le nombre des édifices est devenu plus considérable, la nature des travaux qui s'y exécutent tend à se modifier de plus en plus sous l'influence d'idées nouvelles. Pendant la plus grande partie du dernier siècle, a régné sans partage la théorie dont Viollet-le-Duc fut le plus brillant et peut-être aussi le plus dangereux représentant. A toutes les époques antérieures, on avait complété ou restauré les monuments anciens, en leur imposant le style à la mode. Cette juxtaposition produisait parfois d'heureux effets : à la cathédrale de Chartres, la sculpture ouvragée de la flèche du XVIe siècle offre un saisissant contraste avec la simplicité du Clocher Vieux. Au début du XIXe siècle, cette méthode, appliquée avec un goût déplorable, provoquait les plus vives protestations. Viollet-le-Duc, lui,

procède à la restauration de l'état ancien, par l'imitation des documents contemporains ou similaires. Il compare la méthode de l'archéologie monumentale à celle que suivait Cuvier, pour reconstituer d'après des fragments les formes des espèces disparues[1]. « Nous pensons, écrit-il, dans son projet pour la restauration de Notre-Dame, que le remplacement de toutes les statues qui ornaient les portails, la galerie des rois et les contreforts, ne peut être exécuté qu'à l'aide de copies de statues existantes dans d'autres monuments analogues et de la même époque[2]. » C'est à Chartres, à Reims, à Bordeaux qu'il fallut chercher les éléments de cette œuvre ingénieuse, mais d'exécution purement moderne. C'est dans les mêmes conditions que fut restituée la statuaire de la Sainte-Chapelle ou celle de la Tour Saint-Jacques et que furent effectuées la plupart des grandes entreprises de restauration.

La critique archéologique a fait justice aujourd'hui des excès de cette doctrine. Les idées de Ruskin et de William Morris[3] nous ont rendus plus timides et plus respectueux envers les témoins du passé. L'architecte aujourd'hui ne prétend plus compléter, transformer, adapter le monument à des nécessités nouvelles, mais simplement l'entretenir et le conserver. Réparer une toiture, consolider un pilier, renforcer parfois une voûte, telle est sa tâche habituelle. Son intervention demeure autant que possible discrète et dissimulée. Il se conforme à la maxime posée en 1837 par le Comité des Arts et Monuments. « Il vaut mieux consolider que réparer, mieux réparer que restaurer, mieux restaurer qu'embellir. »

Dans ces conditions, les travaux sont plus modestes. Depuis soixante-dix-huit ans qu'il existe un budget annuel des Monuments historiques, il n'est plus guère d'édifices véritablement en ruines, pour lesquels s'impose un programme complet de réfection. Mais ce qui importe avant tout aujourd'hui, c'est de dégager ces monuments des immeubles qui en masquent

3. Viollet-le-Duc. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle.* Article RESTAURATION.

2. *Projet de restauration de Notre-Dame de Paris*, par M. Lassus et Viollet-le-Duc, 1843, p. 8.

1. Cf. *The seven Lamps of architecture* passim et les procès-verbaux de la Société fondée en 1877 par Morris, *Society for the Protection of Ancient Buildings.*

les façades, en déshonorent les aspects. Des efforts sont tentés en ce moment pour les cathédrales d'Évreux, de Nîmes, de Tours, de Nantes. Le Mont-Saint-Michel, cet ensemble architectural unique, ne prendra toute sa valeur qu'après la disparition des nombreuses bâtisses qui encombrent et défigurent ses abords. Parfois c'est aux dégradations de l'occupant qu'il faut soustraire l'édifice. Depuis que la troupe a évacué le château des Papes, les premiers travaux ont fait revivre d'admirables sculptures décoratives, ensevelies sous la maçonnerie du génie militaire; de cet amas de pierrailles se dégage, avec ses dispositions primitives, la chapelle de Clément VI; sous les couches de badigeon, apparaissent les fresques anciennes.

Combien de monuments en France attendent encore leur résurrection! A Soissons, l'abbaye de Saint-Jean des Vignes, convertie en manutention militaire; à Bourges, la maison de Jacques Cœur, occupée par les services du Palais de Justice. L'État a acquis les châteaux de Maisons et d'Azay-le-Rideau. D'autres négociations sont actuellement en cours. Enfin à partir de 1910 le budget des Beaux-Arts permettra de subventionner les départements et les communes, non pas seulement pour des travaux de restauration, mais pour des acquisitions d'immeubles.

Comment dès lors l'État refuserait-il son concours à la Ville de Paris? L'œuvre à entreprendre exige sans doute d'importantes ressources, mais peut-être plus encore une bonne méthode. Tout d'abord il importe d'adopter les mesures législatives et réglementaires relatives à l'exercice du droit de préemption et à l'acquisition de servitudes. Puis, de même que l'on dresse par avance un programme d'alignement et de voirie, il conviendra de dresser quartier par quartier, édifice par édifice, un programme de conservation et de protection. C'est alors seulement qu'on pourra procéder à une évaluation d'ensemble de la dépense. L'effort financier sera considérable; mais il s'agit d'une œuvre de longue haleine, dont la réalisation ne peut être que progressive et dont l'exécution se trouvera grandement facilitée si l'on applique le système de la location après rachat. Le point important est que désormais aux budgets de l'État et de la Ville figure une somme annuelle affectée à des opérations de ce genre.

Telle est l'œuvre réclamée depuis un demi-siècle. La Commission interministérielle, nommée pour la défense de la beauté de Paris, comprend des représentants de l'État et de la Ville. Elle a les moyens d'établir l'entente entre les deux pouvoirs, en vue d'un programme commun. C'est à elle qu'il appartient d'en élaborer la teneur et d'en assurer l'exécution.

***

En dehors des Monuments historiques, placés par le classement sous la protection directe de l'État, il existe à Paris des ensembles d'achitecture décorative, soumis à des servitudes, qui interdisent toute modification des façades. Elles s'appliquent non plus à des monuments publics, à des immeubles départementaux ou communaux, mais à des propriétés particulières. Elles résultent de contrats formels, imposés aux premiers acquéreurs des terrains, sans aucune limite de durée. Les places et les rues qui s'en trouvent grevées [1] sont, pour la plupart, voisines de la grande artère centrale, qui traverse Paris, de la Place des Vosges à la Place Dauphine, allée majestueuse, bordant les grands parcs, où se succèdent les styles des trois derniers siècles, où se retrouvent les idées maîtresses des grands plans édilitaires qui ont transformé Paris. Dès le

1. Cf. *Recueil d'Actes administratifs et de Conventions relatifs aux servitudes spéciales d'architecture, aux servitudes non ædificandi et autres grevant les immeubles riverains de certaines places ou voies publiques*, publié sous la direction de M. Bouvard, directeur administratif des services d'architecture et des promenades et plantations, par L. Tacil, géomètre en chef de la Ville de Paris, 1905.

Les rues et places de Paris grevées de servitudes d'architecture sont les suivantes : Place des Vosges, 1605. Place Dauphine, 1607. Rue de la Ferronnerie, 1669. Place des Victoires, 1685. Place Vendôme, 1699. Rue Royale et Place de la Concorde, 1757. Rue des Colonnes, 1794. Rue de Rivoli (de la rue de Mondovi au n° 186), 1802. Place de l'École-de-Médecine, 1803. Place Saint-Sulpice, 1806. Place du Panthéon, 1807. Place de la Madeleine, 1808. Abords de l'Hôtel de Ville, Rue de Rivoli (du n° 186 à la rue du Louvre), Avenue Gabriel, 1852. Place et Rue du Louvre, 1853. Place de l'Étoile, Avenue du Bois-de-Boulogne, 1854. Place Saint-Michel, Abords du Bois de Boulogne, 1858. Passage des Princes, Abords de l'Opéra, Rue et Rond-Point des Champs-Élysées, 1860. Abords du Parc Monceau, Rue Papin, n°s 3 et 5 (Théâtre de la Gaîté), 1861. Abords de la Trinité, 1864. Place et Abords du Théâtre-Français, 1867. Avenue du Trocadéro, Place de l'Europe, 1868. Boulevard du Palais, 1869. Abords de la Bourse du Commerce, 1886.

XVIIe siècle, la circulation parisienne suivait la rue Sainte-Antoine, la rue du Roi-de-Sicile, la rue des Lombards ou les quais de la rive droite, et la rue Saint-Honoré. La grande transversale moderne ne s'est pas écartée sensiblement de cette ancienne direction. C'est sur son tracé même ou sur ses abords qu'ont été exécutés les principaux travaux d'embellissement et édictées les servitudes qui en perpétuent le caractère. On en peut suivre le développement à la place des Vosges et à la place Dauphine qui marquent le début du XVIIe siècle, à la place des Victoires et à la place Vendôme qui en marquent la fin, à la place de la Concorde qui indique en 1757 l'origine des quartiers nouveaux, puis dans la rue de Rivoli, grande voie de jonction ouverte sous le Consulat, enfin dans le plan des travaux d'Haussmann qui comporte la décoration et les servitudes du boulevard du Palais, des abords de l'Hôtel de Ville, de la place Saint-Michel, de la rue du Louvre, de la place du Théâtre-Français, de la rue de Rivoli prolongée, du rond-point des Champs-Élysées, des places de l'Étoile et du Trocadéro, de l'avenue du Bois-de-Boulogne. Uniformité ou symétrie des constructions, limitation ou proscription du commerce, aménagement de jardins ornés de grilles, telles étaient les principales prescriptions qui devaient donner à Paris sa beauté monumentale et en garantir la durée.

L'architecture primitive, malgré les servitudes, a reçu à notre époque les plus graves atteintes. L'envahissement du commerce a couvert les façades d'enseignes criardes et disparates; les propriétaires les ont mutilées pour établir commodément leurs logements ou leurs boutiques. Plus irréparables ont été les modifications introduites par les services mêmes de la Ville, pour élargir des rues existantes ou percer des voies nouvelles. Il importe donc de rechercher, dans le texte des contrats de servitude, celles des prescriptions anciennes qui sont encore applicables et celles qu'il faut au contraire renoncer à faire revivre.

Les servitudes établies au XVIIe et au XVIIIe siècle concernent plusieurs grandes places, qui, malgré les altérations subies, comptent encore parmi les plus belles de Paris. Les places anciennes étaient des lieux de réunion. La foule y trouvait des jardins, parfois bordés de promenoirs. On s'ingéniait à

en harmoniser les façades, à créer un ensemble symétrique. Aujourd'hui au contraire les places sont surtout des carrefours destinés à amortir le courant des piétons et des véhicules. On n'y séjourne plus, on y passe. De là l'amoindrissement des dimensions : la place de l'Opéra tiendrait deux fois dans la place des Vosges, la place de la République deux fois dans la place de la Concorde. Le souci des proportions a disparu ; les plans sont généralement mal équilibrés. Il y a donc intérêt à conserver intactes nos anciennes places royales [1].

La place des Vosges présente encore aujourd'hui les lignes essentielles de son architecture primitive. Sa conservation tient à ce qu'elle n'a pas reçu sa destination primitive. L'emplacement de l'ancien Palais des Tournelles, déserté par Catherine de Médicis après la mort de Henri II, devait servir, dans la pensée de Henri IV, à la création de manufactures « de soie et argent filé à la manière de Milan ». Cette industrie de luxe, établie au centre des quartiers riches et des hôtels à la mode, eût changé l'histoire et les destinées du Marais. C'est pour cette installation qu'était prescrite l'ordonnance architecturale de la nouvelle place. Elle comportait la construction par chaque acquéreur « d'un pavillon, ayant la muraille de devant de pierre de taille et de brique, ouverte en arcade et des galeries en dessous avec des boutiques pour la commodité des marchandises ». Le plan comprenait en outre un promenoir carré pour les gens de pied, quatre chaussées pour les cavaliers et les voitures, un jardin protégé par une grille dont la ferronnerie dorée passait pour un chef-d'œuvre.

Les conceptions industrielles d'Henri IV, mal secondées par Sully, eurent généralement peu de succès. L'emplacement réservé aux manufactures fut réduit à l'un seulement des quatre côtés, puis le projet ne tarda pas à être entièrement abandonné. Mais la place Royale devint le rendez-vous de la plus haute noblesse. « On peut dire, écrit un contemporain, qu'en tout le reste du monde il n'y a point tant de maisons de même symétrie, aussi riches au dehors et par le dedans, n'y ayant que financiers ou grands seigneurs dont la magni-

1. Cf. Hénard, *Études sur les transformations de Paris*, fasc. 8, 1909.

ficence surpasse celle des anciennes maisons royales[1]. » On y rencontre au XVIIe siècle les Hôtels d'Estrades, de Chaulnes de Richelieu, de Rohan. L'abandon du Palais-Cardinal après la mort de Richelieu, ramena vers le Marais les gens de lettres et les beaux-esprits. Au XVIIIe siècle on trouve installées place Royale la haute bourgeoisie et la noblesse de robe : Berthier de Sauvigny, Étienne d'Alygre, le Président d'Étiaux, l'avocat général d'Ormesson. Aujourd'hui les difficultés d'accès, le détournement de la circulation vers la place de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine, ont écarté de la place des Vosges le commerce qui préfère, à l'enfoncement des arcades, les façades de plein jour et de plein air. C'est à ces circonstances historiques que la place Royale, devenue en 1870 place des Vosges, doit d'avoir gardé à peu près intact son style.

Cependant si l'on compare l'état actuel à celui qu'indiquent les anciens contrats de vente, on constate d'importantes différences. Un pavillon à guichets a été démoli pour ouvrir l'angle nord-ouest de la place. Un guichet a été ouvert sous les arcades de la rue de Béarn. L'admirable grille dorée qui faisait la parure du jardin a été enlevée sous Louis-Philippe, malgré les protestations éloquentes de Victor Hugo, et remplacée par une grille en fonte de la plus déplorable banalité.

Quant aux pavillons eux-mêmes, s'ils ont gardé leur symétrie, leurs dispositions essentielles ont été très sensiblement modifiées. Au lieu des briques et des pierres de taille prescrites par les lettres patentes, la plupart n'ont plus qu'un révêtement de plâtre peint en rouge à filets blancs. Les vases de plomb qui décoraient les faîtes ont presque partout disparu. Des balcons ont été ajoutés aux façades. Les combles sont transformés pour la commodité de l'habitation. La belle tenue des hautes toitures d'ardoise est gâtée par l'élargissement des lucarnes en fenêtres dont les bords se garnissent de cages ou de vases de fleurs. Ajoutons que si les propriétaires défigurent leurs immeubles, les règlements municipaux les y incitent quelquefois. Le nettoyage des façades n'est pas fait simultanémeut ni avec des couleurs et des matériaux identiques. L'apparence extérieure

1. *Atlas des anciens Plans de Paris.* Plan de Gomboust de 1652. Notice. Cf. Procès-verbaux de la Commission du Vieux Paris, séance du 23 octobre 1902.

pourrait être aisément sauvegardée par un règlement spécial, prescrivant, à une époque fixe, le simple lavage des pierres.

Il est urgent d'entreprendre une revision sévère des servitudes. Le droit de la Ville est incontestable. Il est affirmé par l'Édit de 1605, confirmé par l'ordonnance du 26 mars 1848.

La Place des Victoires a eu une destinée contraire à celle de la Place des Vosges. Tracée en 1685 par Mansart, sur l'emplacement de l'Hôtel de la Feuillade, elle devait encadrer la statue de Louis XIV d'un cercle d'hôtels à pilastres ioniques, portés sur des arcades et terminés par des combles. Cette ordonnance a été peu à peu détruite tant par la municipalité que par les propriétaires. En 1883, le percement de la rue Étienne-Marcel a éventré une grande partie des façades. Les maisons d'angle ont été élevées à la hauteur de vingt mètres, alors que celles de la place ne doivent pas dépasser seize. Il en résulte une dissymétrie des plus fâcheuses, à laquelle n'ont point remédié les prescriptions architectoniques édictées pour le raccord. On en peut dire autant des immeubles élevés à l'angle de la rue Croix-des-Petits-Champs.

Jusqu'à la Révolution la place avait été respectée. Seuls, quatre groupes de colonnes portant des lanternes de bronze doré avaient été supprimés, en 1718, par la famille La Feuillade chargée de leur entretien. Depuis lors, les commerçants ont profondément altéré les façades des anciens hôtels. A plusieurs reprises les Préfets de la Seine, notamment Frochot en l'an XI et Haussmann en 1864, ont vainement essayé d'intervenir. Aujourd'hui, les maisons converties en boutiques sont masquées par les réclames qui couvrent les mascarons et les pilastres. Les arcades ont été coupées pour élargir les devantures. Le commerce parisien serait heureusement inspiré s'il substituait aux affiches étalées, l'enseigne suspendue qui a produit jadis tant de chefs-d'œuvre de ferronnerie et de sculpture.

En 1699, quelques années après la création de la Place des Victoires, le Roi faisait établir par Mansart, au lieu où s'élevait l'ancien Hôtel de Vendôme, une nouvelle place, destinée à dégager le quartier Saint-Honoré. Les constructions à élever sur le pourtour devaient être en tout point conformes aux dessins imposés par l'architecte. Occupée par le commerce discret

de la couture et de la mode, la place Vendôme a pu conserver en grande partie son aspect. Cependant de fâcheuses tolérances ne tarderont pas à réduire ce magnifique ensemble à l'état dans lequel nous trouvons aujourd'hui la place des Victoires. Les soleils d'or des balcons ont disparu sur les immeubles voisins de la rue de la Paix. Les arcades du rez-de-chaussée ont été coupées par l'établissement d'un plancher d'entresol. Les combles ne rappellent que de très loin le dessin donné par Mansart. Les lucarnes rondes ont été élargies. Leur encadrement sculpté a été coupé, parfois il a disparu tout entier pour faire place à de vastes et banales fenêtres. De là la lourdeur des parties hautes, de là aussi un aspect disparate. Les servitudes sont si clairement indiquées par l'architecture générale de la place, qu'il suffirait d'un contrôle quelque peu zélé pour en assurer l'observation.

A l'envahissement du commerce, aux percées de voies nouvelles, sont venues s'ajouter depuis vingt ans d'autres causes d'altération pour les architectures anciennes. Les ascenseurs, l'augmentation du prix des terrains, ont poussé les propriétaires à bâtir en logements plusieurs étages de combles, à construire au-dessus de la façade en pierre un deuxième édifice de zinc. Cette surélévation est choquante sur d'anciennes façades monumentales, dont les proportions doivent demeurer invariables.

L'ouverture de la rue de Rivoli entre la place des Pyramides et la rue de Mondovi a été réglée par les arrêtés consulaires des 17 Vendémiaire et 1er Floréal an X et par le décret-loi du 30 Pluviôse an XII. Ces textes imposent aux propriétaires des terrains une architecture déterminée. Les motifs de cette servitude ressortent très clairement de la discussion au Corps législatif. Le rapporteur du « Projet de loi relatif aux embellissements du Palais des Tuileries » expose « que le gouvernement fait ouvrir une nouvelle rue qui communique de la vaste place du Carrousel à la belle place de la Concorde. Cette rue parallèle à la terrasse des Feuillants sera d'un côté décorée d'une grille qui découvrira la vue du jardin et bordée de l'autre côté d'une longue suite d'arcades et de maisons régulières, qui jouissent aussi de la vue des Tuileries dont elles

seront à leur tour un des plus beaux ornements. Des arcades couvertes, libres au public dans tous les temps, offriront aux personnes qui fréquentent le jardin un asile sûr et commode dans les orages imprévus, fréquents dans la belle saison [1]. »

Ainsi la rue de Rivoli devait être un promenoir couvert, servant d'annexe au jardin et développant le long des terrasses sa façade décorative. De là les servitudes inscrites dans le décret et dans les contrats qui en dérivent. Elles visent l'établissement de ces longues arcades couvertes, qui furent empruntées peut-être aux souvenirs de la campagne d'Italie. Le sol doit être dallé de pierres dures. On devra interdire toutes les professions qui pourraient incommoder la circulation publique. On ne tolérera « ni les artisans travaillant du marteau, ni ceux dont l'état nécessite l'usage d'un four ». Aucune enseigne écrite ou peinte ne devra être apposée sur les façades. Enfin tous les bâtiments seront construits d'après un plan uniforme dressé par les architectes du gouvernement. Quelles étaient les dispositions de ce plan primitif? Celui qui est annexé à l'arrêté du 1er floréal an X reproduit la façade actuelle des arcades et des trois étages, mais n'indique rien pour les combles. Dans un contrat de vente du 5 Floréal an XII, on voit tracée la ligne d'un toit à pente droite, sans aucun détail d'exécution. Enfin il existe aux Archives Nationales [2] un plan complet de la rue qui en donne l'aspect général. On y voit figurer une série de pavillons à toits bas, coupés par de larges terrasses établies au-dessus du second étage, d'où l'on peut jouir de la vue d'ensemble des jardins. Cette disposition élégante devait s'harmoniser avec les hôtels élevés par Gabriel sur la place de la Concorde et avec l'hôtel de Talleyrand, construit à la même époque par Chalgrin [3].

Si nous examinons l'état actuel, nous voyons qu'il s'écarte beaucoup du plan primitif : tout d'abord les percements de la rue Saint-Roch en 1825, de la rue du 29-Juillet en 1826, de la rue d'Alger en 1830, de la rue Rouget-de-l'Isle en 1879 ont

1. Corps législatif. Séance du 30 pluviôse an XII.

2. *Archives Nationales* A F IV carton 61. Plaquette 346. Un fac-similé de ce plan est annexé au Mémoire de M. le Préfet de la Seine au Conseil Municipal, 23 juin 1909.

3. Aujourd'hui Hôtel de Rothschild, 2, rue Saint-Florentin.

coupé en plusieurs tronçons la ligne ancienne des immeubles. D'autre part tous les emplacements réservés pour les terrasses ont été bouchés et bâtis. Enfin les maisons sont surmontées d'un étage de combles, muni de fenêtres et desservi par un balcon. Ces combles, qui devaient, d'après les contrats, être couverts en ardoise, ont été très bas à l'origine et peut-être analogues à celui qu'on voit encore au n° 190 de la rue. Peu à peu, cédant au désir d'augmenter, par l'addition d'un étage d'appartements, la valeur locative de leurs immeubles, les propriétaires ont enflé leurs toitures, en établissant les combles circulaires en zinc dont l'usage se généralise à partir de 1835 et dont le modèle a été imposé en 1852 pour le prolongement de la rue. Ces toitures assez lourdes étaient néanmoins tolérées et, depuis un demi-siècle, une symétrie relative avait fini par s'établir entre les divers immeubles.

Cette symétrie vient d'être rompue. Les propriétaires ont poussé leurs constructions jusqu'à la plus grande hauteur permise. Aux façades de pierre, se superpose une deuxième maison de zinc, ne comprenant pas moins de trois étages et surmontée d'une terrasse. Le bâtiment, déjà alourdi par les combles antérieurs, se trouve écrasé par ces gigantesques coiffures [1]. Le texte littéral des contrats ne permet pas d'interdire de pareilles transformations. Il y a cent ans, les architectes ne voyaient dans les toits que la couverture plus ou moins élégante de la maison, non pas la carcasse d'un second immeuble construit au-dessus du premier. Il n'est pas douteux que dans un projet d'architecture décorative destinée à l'embellissement d'un jardin public, ils n'eussent jamais admis de tels couronnements d'édifices. Il suffit, pour être fixé à cet égard, de voir comment Blondel, le grand théoricien de l'architecture au XVIIIe siècle, critique l'exagération des combles sur les façades décorant une place publique.

Si la pensée des créateurs de la rue de Rivoli est opposée aux surélévations actuelles, quelle administration a le droit et le devoir de l'interpréter? Les places grevées de servitudes

1. Cf. *Proposition relative aux aspects de Paris et à l'observation des lois, règlements et servitudes concernant le style et la hauteur des maisons*, présentée par M. Emile Massard, conseiller municipal, 22 mars 1909.

2. Blondel, *L'Architecture*, réimp., t. III, p. 36.

au XVIIe et au XVIIIe siècle ont été concédées au Prévôt des marchands et aux Échevins, c'est-à-dire, en l'espèce, à la Ville de Paris. Les servitudes de la rue de Rivoli résultent de contrats passés directement entre l'État et les particuliers. L'État est représenté non plus comme dans le cas des monuments historiques par l'Administration des Beaux-Arts, mais par celle des Domaines. C'est donc un troisième pouvoir qui devrait intervenir pour la protection monumentale de Paris. On voit combien il serait utile de centraliser l'action des divers services intéressés à cette œuvre. Il semble bien toutefois que la Ville, bien qu'elle n'ait pas été concessionnaire à l'origine, ait ici encore la charge d'assurer le maintien des servitudes. Elle est en effet propriétaire de toutes les rues qui ne sont pas les prolongements ou les annexes des routes nationales [1]. La rue de Rivoli, ne rentrant pas dans cette catégorie, fait partie du domaine communal et la Ville a toujours agi comme propriétaire du sol, soit en y autorisant elle-même les occupations temporaires, soit en y construisant le Métropolitain.

On voit quelles questions multiples se posent à propos de la rue de Rivoli. Tout d'abord, il convient de faire observer le texte des servitudes, là où il est suffisamment explicite. Il est bon à ce propos de signaler les abus de l'affichage et la destruction des arcades aveugles pour l'élargissement des boutiques. D'autre part il est urgent, avant que s'exécute sur tous les immeubles la surélévation désastreuse dont nous avons indiqué les effets, que les servitudes relatives aux combles soient précisées et imposées au besoin par une législation nouvelle. Enfin, il est nécessaire d'établir entre la Ville et l'État une entente préalable, au sujet de leurs responsabilités et de leurs attributions respectives.

La situation actuelle de la place de l'Étoile pose les mêmes questions sous une forme un peu différente. L'architecture des pavillons qui l'entourent a été prescrite par un décret du 13 août 1854. Les dispositions en sont inspirées par la pensée d'édifier une décoration d'ensemble, qui s'harmonisât avec le monument de l'Arc de Triomphe. « Les façades doivent être

1. *Décrets* des 12 et 24 avril 1856 et du 23 juin 1866.

en pierres de taille. avec pilastres, balustres, corniches et moulures saillantes, les toitures, en zinc à deux pentes, raccordées par une galerie de fonte. » Toute enseigne est interdite. Aucune occupation commerciale ne doit être tolérée. Des terrains sont réservés en bordure pour former des parterres d'agrément, clôturés de grilles ornementales. La hauteur indiquée par les plans ne doit pas dépasser 17 m. 50 pour la façade et les combles.

Ces servitudes très précises ont été généralement respectées [1]. Mais elles ne s'appliquent strictement qu'aux immeubles donnant sur la place même. Or depuis quelques années s'élèvent sur la rue de Presbourg d'immenses bâtisses destinées à des hôtels de voyageurs, véritables « gratte-ciels » aux formes lourdes, aux dômes pesants et sans grâce, qui écrasent l'architecture de la place et déséquilibrent ses proportions [2]. Comme la valeur du terrain est passée, depuis 1854, de cent francs à mille francs le mètre, il n'est pas douteux que de tels exemples ne soient rapidement suivis. Les servitudes, légalement respectées, seront annulées en fait.

Comment leurs auteurs n'ont-ils pas songé à en étendre la portée aux entours de la nouvelle place? Dans toutes les grandes créations décoratives dont nous avons rappelé les origines, on s'est toujours préoccupé d'harmoniser les voies d'accès et les abords immédiats, de ménager une transition entre l'architecture destinée à perpétuer une époque, et celle des quartiers modernes voués à de continuelles transformations. C'est ainsi que les arcades de la rue de Rivoli ont été continuées dans la rue de Castiglione et dans la rue des Pyramides. L'accès de la place de la Concorde a été préparé par l'architecture symétrique de la rue Royale, les grilles et les jardins de l'Étoile, marquant la sortie de Paris, ont été prescrits également sur l'avenue du Bois de Boulogne. Mais s'il était facile d'harmoniser les voies d'accès, il était impossible de prévoir que les maisons construites derrière les places viendraient hausser leurs façades au-dessus des premiers plans. En 1854

1. On doit signaler toutefois que deux immeubles de la place sont occupés par des hôtels meublés. Il n'en résulte aucune modification de l'apparence extérieure, mais le précédent est dangereux.

2. Cf. Discours de M. Chatenet, député. Séance du 11 novembre 1908.

les étages élevés n'avaient aucune valeur locative, les quartiers de luxe se construisaient en hôtels particuliers, et l'on ne prévoyait pas l'extension prochaine des appartements à loyer et des maisons de rapport.

Le décret de 1902, qui régit la voirie parisienne actuelle, a imposé aux petits propriétaires des réductions de hauteur très onéreuses dans l'intérêt de l'hygiène et de la santé publiques [1]. N'est-il pas possible d'obtenir quelques légères restrictions du droit de bâtir, pour protéger nos monuments? La plupart se trouvent, nous l'avons vu, dans une zone restreinte et bien délimitée : les règlements uniformes ne valent que pour les quartiers modernes; Paris n'est pas une ville tracée au cordeau en un jour. Le Paris de Du Cerceau, de Mansart ou de Gabriel ne peut être régi par les mêmes lois que celui d'Haussmann, d'Alphand ou de leurs successeurs. Il faut donc remettre à l'étude et remanier le décret qui règle, pour la ville entière, l'exercice du droit de bâtir.

PAUL LÉON

1. *Décret* du 13 août 1902 *portant règlement sur les hauteurs et les saillies des bâtiments de la Ville de Paris.*

AU RÉGIMENT DES GUIDES[1]

Sous le second Empire, le mess des officiers des Guides occupait un très beau rez-de-chaussée, précédé d'une cour, rue de Grenelle. Grâce à l'habitude que chaque officier nouveau donnât une pièce d'argenterie, nous étions assez magnifiques de ce côté. Les salons étaient bien meublés, les gens bien tenus : maître d'hôtel en noir; valets de pieds en livrée vert et rouge. A table, on se plaçait à sa convenance, sans distinction de grade. Tous les quinze jours, nous donnions un grand dîner, avec invitations. La musique venait jouer. Ces dîners étaient très gais et fort courus; seulement, la solde s'en ressentait à la fin du mois. La musique, sous la direction du père Morh et composée, en partie, de gagistes payés très cher, était excellente. A cheval, le timbalier portait dolman rouge et pantalon vert. L'Empereur envoyait souvent notre musique jouer à l'étranger, en Angleterre, en Belgique.

Le colonel Fleury avait été l'ami de jeunesse de l'Empereur. C'était un grand bel homme, très froid, très « gentleman ». Il avait un rude chic sur son magnifique cheval, couvert d'or de la tête aux éperons, ses multiples décorations répétées sur sa pelisse flottante. Sorti d'assez bas, il avait l'air d'un grand seigneur. Il l'était. Il logeait au bâtiment des écuries de l'Empereur. Nous ne le voyions guère, du reste, qu'à l'occasion des grandes revues.

1. Voir dans la *Revue de Paris* du 15 septembre, les *Souvenirs d'Enfance*.

L'Empereur l'aimait beaucoup. L'Impératrice le détestait.

Selon l'habitude, le colonel m'invita à déjeuner peu après mon arrivée. On y allait en tenue de service, avec giberne. Fort intimidant, le colonel! Pas la moindre vélléité de lui taper sur le ventre! Il avait auprès de lui un lieutenant d'état-major, M. de Verdières, depuis général, chef d'état-major, qui était fort de mes amis.

Le corps d'officiers n'était pas aussi « select » qu'on pourrait le croire. Beaucoup de jeunes gens très bien nés, plusieurs portant de grand noms, mais un tiers environ très bourgeois et souvent parfaitement communs. Nous appelions cette fraction « la petite Pologne ». J'eus le bon esprit d'être en excellents termes avec eux.

Comme officiers supérieurs, le lieutenant-colonel comte de Montaigu, brave homme, sa femme excellente. J'allais chez elle souvent le soir, quand nous étions en province — c'est-à-dire à Saint-Germain, à Melun, à Fontainebleau ou à Compiègne. M. de Nansouty, mon chef d'escadron, un type de vieil Africain, à moustaches et barbiche énormes, embouché comme un porte-faix, égrenant un chapelet de jurons à faire dresser les cheveux sur la tête, passant alors pour un brave à trois poils, un sabreur fini... C'est lui qui villégiatura, depuis, sur le Pic du Midi. Le commandant de Lathaulade, un beau de Gascogne! Le capitaine Mathéron, un type resté légendaire dans l'armée — dans l'ancienne! Gros comme un tonneau, embouché pis que M. de Nansouty, mais beaucoup d'esprit naturel, du meilleur esprit du « titi » parisien, insolent comme pas un. Un jour à la station d'Asnières, monte dans notre compartiment un bon bourgeois coiffé d'un chapeau un peu hérissé : « Tiens, s'écrie Mathéron, voilà le maître d'école d'Asnières! Et ça va bien chez vous? » L'autre protestait. Mathéron faisait la bête et insistait. Ce n'était rien, mais c'était d'un risible, tellement le bourgeois *devait* être maître d'école! A un grand dîner chez madame la vicomtesse de Chézelles, il interpelle, tout haut, le maître d'hôtel : « Hé! bedeau, donnez-moi donc à boire! » Réellement cet homme était bedeau à crier. A la manœuvre, M. de Nansouty a commandé un mouvement : « Où est le guide, mon commandant? » Le commandant répond grossièrement : « A mon ...

derrière! » — Et Mathéron de hurler : « Guide au ... derrière du commandant! » En somme un peu voyou, mais accepté par tout le monde. On se l'arrachait, même dans les milieux les plus selects.

Froidefond, un lieutenant, était trop porté sur le bon vin qui le rendait furieux. Alors il cassait tout, broyait les verres avec ses dents, insultait les passants dans la rue. Même à jeun, il avait des amusements étonnants. Un jour j'entre chez lui : il était en train de briser ses meubles. Dans un coin était blottie son flirt. « Tu tombes bien, me crie-t-il, je suis en train de jouer à la ville prise d'assaut. Les horreurs de la guerre, quoi! Là-bas, tu vois la jeune épouse du vieux duc. Toi, tu vas faire le duc! » Ce que je fis demi-tour!

Ses duels avaient quelquefois des issues tragiques. Le jeune duc de Cataneo s'en aperçut qui reçut un tel coup d'épée qu'il trépassa net. Froidefond fut tué à Magenta.

Henri de Chezelles était bon garçon, gai, bavard; je l'aimais beaucoup. Il me menait souvent chasser chez ses parents et une fois il m'accompagna jusqu'à Saint-Lary dans un de mes rares congés.

Galliffet se montrait gentil et bon camarade. Il revenait, comme jeune lieutenant, de Crimée où il avait été envoyé pour une frasque, et il en faisait souvent. Très riche, alors. On l'aurait fait marcher sur des charbons ardents en piquant son amour-propre. Un jour que nous étions aux bains des hommes, à Melun, je lui pariai qu'il ne sauterait pas dans la Seine à cheval, sabre au côté, traversant l'étroite et très longue passerelle d'où l'on piquait la tête dans le fleuve. Son mâtin de cheval suivit tranquillement la passerelle branlante, sauta parfaitement dans l'eau et regagna la rive opposée, le cavalier suspendu aux crins.

Autre histoire : un matin après avoir passé la nuit à Paris au bal masqué, il manque le train de Melun, étant de semaine. Le chef de gare est avisé qu'un train spécial arrive. Il se précipite avec son employé pour ouvrir la portière. Trop tard! un Chinois a bondi et se sauve en courant. C'était Galliffet. Nous étions des plus liés. Cependant, je faillis me couper la gorge avec lui, parce qu'il me dit un jour à table, que j'avais l'air « intéressant » avec ma raie au milieu de la tête. Cette

injure me paraissant mortelle, je lui réponds assez grossièrement. Il me blague d'autant plus... Bref, sitôt levé de table, je lui envoie une paire de témoins et je vais attendre dans le jardin l'issue de l'ambassade, ne rêvant que carnage. Galliffet arrive lui-même et me dit, le plus gentiment du monde : « Mon cher ami, j'ai fait assez mes preuves pour pouvoir te dire que je te fais mille excuses, si je t'ai fâché. Certainement, je ne me battrai pas avec toi. » Et ce fut fini. Je ne sais pas si je renonçai du coup à ma raie au milieu de la tête. En tous cas, je ne la porte plus à présent, et pour cause!

Déjà, à cette époque, Galliffet était très actif, ne dormant pour ainsi dire pas et toujours amoureux. Personne ne se doutait alors du chemin qu'il parcourrait. C'est au Mexique, plus tard, étant officier d'ordonnance de l'Empereur, qu'il reçut une balle dans le ventre. A la suite de cette blessure, il dut porter sa légendaire plaque d'argent. L'Empereur l'aimait beaucoup.

Le vicomte de Saintenac avait la tournure et la démarche d'un paysan, rude aux autres et à lui-même, mais une âme très chevaleresque. Ignorant les vaines recherches du luxe, il n'avait pas de serviettes et s'essuyait à ses draps. Quand il voulait que j'aille le voir, l'hiver, il disait : « Si vous venez, je ferai du feu! » Il se piquait quelquefois le nez, au mess. Un jour au camp de Châlons, — c'était la Saint-Henry, ce à quoi personne ne pensait, — il se lève d'un bout de table, un verre de vin de champagne à la main, pique sur le colonel, le salue militairement et crie d'une voix forte : « Mon colonel, à la santé du comte de Chambord! » On eût entendu voler une mouche. Le colonel, alors M. de Montaigu, lui dit : « C'est bien, M. de Saintenac, c'est bien. Allez vous asseoir. » Tout de même, huit jours d'arrêt de rigueur. Ce n'était pas volé.

Saintenac donna sa démission de bonne heure et, pour ne pas faire comme tout le monde, il s'en retourna à Pamiers à cheval. Un mois de route. Quel drôle de garçon! Un jour que nous étions allés tous deux dîner à Paris, de Melun, vers minuit, il me dit : « Je m'ennuie. Je m'en vais. » Il n'y avait plus de train... Alors il s'en retourna, tout simplement, à pied. Saintenac aurait dû vivre, guerrier, au XVIe siècle.

Desmarets, mon ami très cher, était gentil et doux. Sans

aucune fortune, il vivait honorablement et trouvait le moyen d'envoyer quelqu'argent à sa mère. Un roman dans sa vie, fatal! Un beau jour Desclée, Desclée de « Froufrou », se prend d'une belle passion pour ce garçon peu cuirassé contre les « suggestives », par le fait même de son existence calme et modeste. Lui est bien vite empoigné, se donnant tout et croyant à une éternité de bonheur. Ça dura tout de même deux ans. Puis, un beau jour, Desclée ne revint plus; c'était fini. Mon pauvre ami devint fou et on dut le mettre dans une maison de santé. Il était atteint de la folie religieuse et celle-là, paraît-il, est la plus dangereuse. On n'en guérit pas. Il passait son temps à faire de petites chapelles, toujours calme et doux. C'est celui que j'ai le plus aimé.

Assier, le bon capitaine d'Assier, n'était plus déjà tout jeune, grand, fort, d'énormes moustaches noires, pas mal déplumé, de gros pieds goutteux. Il avait dû être très bien à vingt-cinq ans. Nonchalant, bon enfant et gai, très paternel vis-à-vis des hommes qui l'adoraient, il abusait un peu de l'amour de la popularité. Rien n'est mauvais comme cela, au point de vue militaire. Ayant quitté le service, lui aussi, j'allai le voir à Passy. Il était bien malade déjà et me recommanda son fils.

Vicomte J. Murat, sous-lieutenant. Très gentil, on l'appelait « Monseigneur ». Moi, en arrivant, parole d'honneur, je prononçais « Muratte ».

Comte de Comminges. Pas mal du tout le « petit Comminges ». Beaucoup d'Aimery avec une plus jolie tournure. Détestable serviteur, paresseux, étourdi et flirt. Bon camarade, ayant les meilleurs rapports avec tous, chefs compris. Possesseur de 400 francs par mois, y compris sa solde, en dépensant, en moyenne, 1 500. Souvent en retard à la botte le matin, mais, en revanche, y amenant ses visites, à la plus grande joie des gardes d'écurie et du maréchal des logis de semaine.

Comte Léonor de Chabot, un ami. Il avait obtenu, par très grande et unique exception, de s'engager au régiment où on ne recevait que des hommes de deux ans de service au moins.

Et Blangy? mon vieux cher Blangy. C'était un officier des cuirassiers de la Garde avec lequel je me liai d'une amitié qui

n'a point cessé... Je n'en finirais plus avec ces « crayons » d'officiers.

Voici une de nos journées. Le déjeuner est à dix heures. Je me suis levé tard m'étant couché tard. Pour aller plus vite, je me mets en tenue du matin. Pantalon basané jusqu'aux genoux, à double bande d'or, tunique verte très courte à un rang de boutons, bonnet de police. On est déjà à table. A mon entrée, les loustics font : « Ah! Ah!! ». Je cherche une place vide et je manque de m'asseoir à côté de l'adjudant-major G.... ah! non! Un peu plus loin, je trouve une chaise près de mon ami Desmarets qui tourne vers moi son bon œil bleu : « Monsieur a mal dormi? Monsieur s'est levé tard? — « Fiche-moi la paix, grosse bête! »

Conversations variées, — d'une extrême légèreté. Le colonel se lève. Bruit de chaises. On passe au salon. Le doux Desmarets m'a pris par la taille. On cause par groupes. Café, cigares. Mais Desmarets a commencé une histoire. Il est très long dans ses racontars. La veille, j'ai inventé un truc. Inutile, n'est-ce pas, que tout le monde écoute l'histoire? Il y aura un roulement et « l'officier de jour » sera donc seul tenu d'être là. Aussi, je dis : « Pardon! qui est l'officier de jour? — « C'est moi », répond l'excellent du Dognon qui prend une pose résignée en face de Desmarets. Celui-ci n'a pas bronché et reprend son histoire.

Nouveaux cigares, fumée, conversations languissantes. Chacun prend son bonnet de police dans l'antichambre et sillonne l'avenue de La Mothe Picquet pour s'en retourner chez soi.

Je rentre en flânant. Un tout petit peu de théorie, oh! à peine! Puis un bouquin amusant; sommeil réparateur sur mon canapé... A quatre heures, promenade à cheval au Bois sur le beau *Soumis*. Rentré un peu de bonne heure. C'est aujourd'hui grand mercredi, jour de dîner prié.

A sept heures et demie j'entre au mess. Les salons sont bien éclairés. Tout le monde en habit noir et cravate blanche, sauf les officiers de semaine. M. Jamin, le maître d'hôtel, s'avance, solennel : « Ces messieurs sont servis! » Rudement chic, la salle à manger! Entre les beaux surtouts d'argent, des masses de fleurs. Profusion de lumières, valets de pied très corrects.

La musique, dissimulée derrière un massif de verdure, attaque la marche du *Prophète*. L'invité est sérieusement impressionné. On mange, on boit, on boit même copieusement et, au dessert, quand la musique commence *La Marche des Guides* de rigueur, c'est avec une effusion sincère, très rouge, que ledit invité lève son verre de vin de Champagne pour boire à la santé des Guides de la Garde impériale. On se tutoie. Le colonel Fleury, qui nous honore, ce soir, de son auguste présence, est debout et choque son verre contre celui de ses invités, le comte Nigra, ambassadeur d'Italie, et le comte de Niewekerke, surintendant des Beaux-Arts, etc...

Dans les salons, groupes animés et très fraternels. La musique reprend jusqu'à onze heures.

Le colonel me présente au surintendant des Beaux-Arts qui m'invite à ses soirées au Louvre. A onze heures, on commence à filer. Mon invité, le comte d'Osmond, me dit : « Nous n'allons pas nous coucher, n'est-ce pas? » Nous coucher! Ah! mais non, par exemple, alors que la vie est si belle! Et nous partons, très heureux.

Certainement Desmarets a dû me passer son bras autour du cou en me disant : « Tu sais, tu sais que demain il y a manœuvre a cinq heures du matin. Méfie-toi! »

Voilà bien le cadet de mes soucis, la manœuvre de demain! Grands Dieux! que la vie est belle! et dire qu'il y a des gens qui s'en plaignent!

Il y a des semaines, par contre, qui sont dures. Dans aucun régiment, contrairement à la légende, on n'a servi avec une rigueur aussi extrême. Et quelle magnifique troupe! Hommes et chevaux écrémés de tous les régiments. Ainsi, j'avais certainement, dans mon propre peleton, dix à douze chevaux que je pouvais monter au Bois et dont on me faisait compliment. Comme service extérieur, nous n'avions que les escortes de l'Empereur et plus tard du Prince Impérial. L'officier d'escorte dinaît le lendemain aux Tuileries.

Pas commode, pendant l'hiver, ce trot allongé à la portière. Pour le Prince Impérial, nous devions couvrir entièrement la voiture. Pour l'Empereur, au contraire, il fallait rester un peu en arrière. Les jours d'escorte, nous arrivions aux Tuileries à onze heures, pour vingt-quatre heures. L'officier couchait dans

un entresol donnant sur le quai du Louvre. Il pouvait recevoir des visites, mais pas passé minuit...

Pauvre petit Prince! J'étais allé, avec le régiment, à la cérémonie de son baptême à Notre-Dame. Quel enthousiasme! L'Empereur rayonnait, dans son carrosse doré, surmonté de la couronne impériale et traîné par huit chevaux. Qui eût prédit, alors, cette accumulation de malheurs que l'avenir tenait en réserve!

A la Cour, il y avait deux sortes de bals. Les grands bals des Tuileries où tout officier pouvait aller, avec une carte facilement obtenue. Grande tenue de service, culotte soutachée d'or et botte à la Souwaroff. Les bals intimes de l'Impératrice, le lundi. Pour ceux-là, il fallait avoir été présenté. Habit noir, culotte noire et bas de soie noirs.

Une fois, en sortant d'un grand bal avec un camarade, nous cherchions une voiture. Un cocher de grande remise nous hèle : « Montez, messieurs les officiers, mon patron est rentré. Je suis libre. » Nous montons et voilà, qu'en route, nous avisons un paquet de cartes de visite dans la petite boîte de devant. C'étaient les cartes du Nonce. Empochées les cartes du Nonce! Il fallait bien les utiliser. Aussi, le lendemain, nous écrivions au bas d'une douzaine : « Prie Madame une telle de bien vouloir se trouver à la Nonciature tel jour, à telle heure ». Malheureusement, nous n'avons jamais su comment cette délicieuse invention avait tourné.

J'allais aussi aux petits bals de l'Impératrice. Quant aux soirées du Louvre de M. de Niewekerke, j'y fréquentais peu : elles étaient trop sérieuses pour moi. Il n'y avait que des hommes. J'ai dû y coudoyer Mérimée. Présenté aussi à la duchesse Mathilde, encore belle. J'ai avalé ma langue chez elle, mais je n'y suis pas retourné, bien qu'elle eût été très aimable. Naturellement s'y trouvait le surintendant des Beaux-Arts, avec sa belle tête olympienne.

Présenté à la belle Castiglione. Oui, parfaitement belle. Ayant trop l'air de le savoir. Et les tableaux vivants où elle était en Diane, oh! oh! à regarder!

L'Impératrice, délicieusement jolie, mais trop maquillée et sans grandeur aucune. D'une élégance un peu outrée, ce qui lui ôtait du « bon ton ». Pas très aimée, en somme. L'Em-

pereur adoré. Extrêmement bon et doux. Laid, mais charmant quand il souriait. Un rude flirteur!

J'étais à la fameuse représentation de *Tannhaüser* à l'Opéra. De ma vie je n'ai assisté à un aussi effroyable tumulte. Les plus modérés disaient que c'était une musique de chats de gouttières. Il est vrai que le ténor ne valait rien, tout à fait insuffisant même. Madame de Metternich, que je connaissais un peu, était blanche de colère.

***

Nous arrivions à Saint-Germain en conquérants, furieux d'être si loin de Paris. La nuit, nous organisions des chasses à cheval dans les rues, aux flambeaux, avec sonnerie de trompes. Les bons habitants devaient nous maudire, mais personne ne se plaignait. Mieux vaudrait peut-être ne pas essayer maintenant. J'avais pris un joli logement près du Château, un pavillon avec cour et jardin. Le mess occupait une belle villa avec un parc. Joli, pourtant, Saint-Germain! Et quelle belle forêt! La vénerie impériale venait y chasser. Les heureux titulaires du « bouton » étaient en uniforme vert à parements rouges, galonné or et argent; le lampion était galonné de même. Celui de l'Empereur avait des plumes blanches. Les amazones, même tenue; aussi le lampion, très seyant pour les femmes. J'allais souvent chez les d'Espiez — deux jeunes filles jolies, l'une devenue duchesse de Bellune, — et encore chez quelques autres familles, accueillantes et comme il faut.

Nous allâmes un mois en détachement à Saint-Cloud, avec l'escadron d'Assier, pour le service d'escorte. En arrivant, avant le pied à terre, une bonne dame me propose un logement :

— Combien, madame?

— Trente francs par mois, monsieur le lieutenant.

— Madame, je le prends.

Mon service achevé, je me rends à la maison indiquée. La bonne dame m'attend radieuse. Nous montons deux étages. Je pense que c'est là, puisque nous sommes au dernier palier.

Mais la bonne dame, toujours enchantée, m'indique une échelle : « Elle est très douce, assure-t-elle, et tout aussi commode qu'un escalier, si ce n'est plus. »

Parfait. Je grimpe. On s'introduisait chez moi par une trappe. Quand on voulait être seul et éviter les importuns, on remontait l'échelle et on fermait la trappe. Ce que mes amis ont ri, quand ils sont venus me voir !

Dans un grenier, qu'on est bien à vingt ans!

Tout de même, je la trouvai un peu roide.

Nous mangions au Château. A ce moment y demeurait Madame Conneau, rudement belle et quelle voix de velours!

Escortes de l'Empereur à Paris, chacun notre tour. Assez dur, je l'ai déjà dit, ce temps de trot allongé à la française, près de la portière. Il était défendu de galoper, mais je mettais carrément *Soumis* au petit galop, dès le départ. L'Empereur me regardait vaguement.

Un jour, il avait le grand-duc Constantin dans sa voiture. Je crois bien que ce dernier ne savait plus que dire. Le grand-duc se penche du côté de mon petit galop :

— Votre propriété, monsieur l'officier, ce cheval?

— Non, monseigneur, à l'État!

— Bel animal!

Et il se retourne du côté de l'Empereur en ayant l'air de lui dire : « Mâtin, mon vieux! comme vos officiers sont montés! » Et l'Empereur souriait.

Défense d'aller à Paris pendant le détachement. Je m'en dédommageais en allant souvent dîner à Saint-Germain en un temps de galop par un petit chemin qui passe sous le Mont-Valérien. Je prenais alors *Citadelle*, une rude jument de mon peloton.

Retour à Saint-Germain pour peu de temps, je crois. Je fréquentai là un M. d'E..., un bon type, bête et très avare. Un jour qu'il était sorti en voiture, voilà qu'il se met à pleuvoir. Comme son cocher avait un chapeau à demi-neuf et lui un plus vieux, il lui passe celui-ci et met le chapeau du cocher. Une autre fois, toujours en voiture, il emportait sous ses pieds une caisse d'argenterie un peu lourde. Le chemin était mauvais, les chevaux tiraient avec peine. « Arrête », crie-t-il

à son cocher. Et il se met en devoir de prendre la caisse sur ses genoux. Puis il dit : « Maintenant tu peux marcher. C'est moi qui porte la caisse. »

Mon frère Fernand était, à ce moment, à Saint-Cyr. J'allais le chercher le dimanche avec un cheval de main, ce qui le comblait de joie et d'orgueil. Déjà très changé à son avantage, le « petit Cagarous » et laissant deviner le futur gentil officier.

Tout de suite après Saint-Germain, je ne me souviens pas où nous allâmes. Il me semble que nous restâmes quelque temps à Paris et que j'étais logé, cette fois, rue Saint-Dominique, pas loin du Champ de Mars.

C'est à ce moment, sans doute, que je donnai une fête. Ma maison était flanquée d'un pavillon bas, à toit plat en zinc. Mon salon, un peu exigu, ne suffisant pas aux invités de distinction qui l'encombraient, je fis descendre tout simplement mon piano sur le toit du pavillon et on festoya toute la nuit, sous les yeux des populations qui se mirent aussi à danser. Pas à essayer maintenant, ça non plus! Je suppose que les sergents de ville rempliraient vivement les vœux secrets du propriétaire,

Et l'histoire du cocher! imaginez qu'un soir pour rentrer chez moi, je prends un fiacre dont le cocher, ivre, m'injurie tout le temps. Je le paye sous une avalanche d'insultes... ô joie inespérée, fantastique! Je vois mon cocher se diriger vers la porte d'une remise en face et se mettre en devoir de dételer. Prendre mes jambes à mon cou, courir à la porte du quartier, en ramener le brigadier et deux hommes de garde, ce fut l'affaire de trois minutes. Mon cocher était encore là : « Empoignez-moi ce voyou-là et conduisez-le au poste à coups de pieds dans le derrière. »

Mais c'était sous le « tyran! »

Toute la Garde au camp de Chalons. Nous l'inaugurions. Grandes tentes côniques pour chaque officier; une baraque en bois pour le mess. On s'était payé pour cette occasion un service de table avec un joli motif représentant une tente. En banderolle : « Camp de Chalons. Régiment des Guides ». Notre service, à Paris, portait l'écusson impérial avec une bande vert et or sur le marly.

L'Empereur occupait, au centre du camp, un pavillon en bois. Comme grande distraction, le Mourmelon avec son beuglant de quatrième ordre.

La messe militaire très, très belle. Ces magnifiques troupes formaient le carré autour d'un autel dressé sur des canons. A l'élévation, les clairons et trompettes sonnaient, les tambours battaient aux champs, l'armée présentait les armes et un frisson vous passait dans le dos...

Suggestives aussi, les retraites aux flambeaux, parcourant les rues du camp, puis se déployant pour monter vers le pavillon impérial dans un cercle de feu. Et nous criions : « Vive l'Empereur! »

Je montais souvent à cheval avec Galliffet. Nous ne pensions pas, alors, que ce camp inauguré avec tant d'éclat, serait incendié quelques années plus tard, par l'armée française elle-même, déjà battue...

Après Chalons, quoi? Paris de nouveau ou Melun? mettons Melun, Melun me rappelle surtout des voyages en chemin de fer, du côté de Paris. J'habitais une assez gentille maison, avec un jardin, du côté de la gare. Pas mal de voisinage où on allait, sans remords, piquer l'assiette. Un ménage assez grotesque, les H..., tous deux sales comme des peignes, vaniteux, ne cherchant qu'à attirer la garnison chez eux. Bons dîners, du reste. Madame disait à tout le monde qu'elle voulait tant avoir un enfant qui ressemblât à l'un de nous. Elle ne l'a pas eu.

J'avais pris ma maison de moitié avec le jeune baron de Rocques. On l'appelait « l'Amiral » parce que c'était un roux ardent et qu'on avait parlé d'un certain amiral Roussin. Ce surnom lui est resté. Nous canotions un peu. Nous avions acheté un bateau à voiles dont M. de Nansouty était le commandant.

A cette époque, le colonel Fleury étant passé général, nous avions M. de Mirandol comme colonel. C'était un petit homme gasconnant, pas très bon et loin d'avoir la prestance et la tenue de son prédécesseur. Pourquoi, diable, l'avait-on nommé aux Guides? on l'avait surnommé « Bernard ». Avec sa manie de popularité, il voulait avoir l'air de connaître tous les hommes par leurs noms. Un jour, il avise un vieux chevronné à

grandes moustaches. Il se penche vers le capitaine d'Assier et lui demande son nom. Le capitaine, qui n'en avait pas la plus légère idée, répond à tout hasard : « Bernard ».

Le colonel pique des deux : « Hé, adieu! mon vieux Bernard! Je te reconnais bien. Tu sors des chasseurs d'Afrique, hé! — Mon colonel, je m'appelle Boireau... — Hé, ça ne fait rien; je confondais de nom, mon vieux chasseur! — Mais je n'ai jamais servi aux chasseurs d'Afrique! »

Peu élégant! un jour qu'il était malade, je vais le voir. Je le trouve couché fumant sa pipe et tenant, enlacé dans son bras gauche, son pot dans lequel il crachait... O Fleury!

Avons-nous ri, une fois! Il était venu me voir et s'était trouvé nez à nez avec une belle dame qui lui avait plu. Le lendemain à deux heures, il allait lui faire une visite... en habit noir et cravate blanche! Ce que cela a fait la joie du régiment! Et quel accent : « Ces diables de plumets, dans un alignement, ça fait des zigues-zagues! »

Mon capitaine, M. Corot, type de boulevardier assez amusant. Une fois, il m'avait infligé quarante-huit heures d'arrêt. Je l'ai appelé « tigre altéré de sang », d'une façon si tragique qu'il me les a levées.

Après Melun, sans doute Paris, puis Compiègne. C'était le temps où je blaguais mon ami du Dognon qui poussait son dévouement de fiancé jusqu'à promener en uniforme trois horribles carlins gras. Un autre de mes amis, le lieutenant P..., montait à cheval comme un fantassin. Je faillis me battre en duel avec lui, un jour que je lui dis à déjeûner : « Tu étais rudement beau hier! Je t'ai aperçu pompant derrière la voiture du Prince Impérial! » Lorsqu'il fut proposé comme officier, étant adjudant aux Lanciers, l'inspecteur le fit avancer et lui dit d'exécuter quelques mouvements à cheval. L'adjudant pique; son cheval fait un simulacre de petit saut, puis recule, recule et s'en va, comme ça, à l'autre extrémité du Champ de Mars. L'Inspecteur ne le revit plus, mais il le fit punir tout de même.

A Compiègne, le capitaine Corot fut remplacé à l'escadron, par Barbançois (comte de), dit « Barbenbiche », un tout maigrillon, à l'air navré et qui marchait de côté. Je m'entendis fort bien avec lui. En Italie, pour se procurer un lit, il faisait le

blessé en disant : « *Avete un letto per un ferito?* » C'est moi qui lui avais composé cette phrase. Je l'appelle encore *ferito*.

Un jour de malheur, je rencontre le ménage H... juste à l'entrée de l'enceinte où, en plein air, jouait la musique. Madame avait revêtu une toilette encore plus extraordinaire que d'habitude, plus sale que jamais. « Quelle bonne chance, M. de Comminges, nous allons entrer ensemble. Donnez-moi votre bras. »

Le misérable Mohr, le chef de musique, fait attaquer une marche! Non! j'aurais voulu être à cent pieds sous terre... : ont-ils ri, les gredins! Et moi, je défilais, madame H... triomphante à mes flancs! Monsieur traînait ses gros pieds goutteux par derrière. Je devais avoir l'air terrible (cette dramatique et importante histoire se passe à Melun et non à Compiègne).

A Compiègne, réunion, un jour, dans la forêt, pour fraterniser, des Guides et des Chasseurs de la Garde en garnison à Fontainebleau. D'abord, ça marchait très bien, les chevaux attachés aux arbres, les tables dressées, les deux régiments mélangés, l'un vert et jaune, l'autre vert et blanc. Mais ça a mal fini. Quand on a sonné à cheval, voilà que les hommes étaient ivres; les chevaux en partie détachés, ceux des chasseurs, des barbes entiers, flirtaient sérieusement avec les juments de nos escadrons.

Le retour fut réellement navrant. Je vous assure que les trompettes ne sonnaient pas en entrant en ville. Comme si ce n'eût pas été assez, un sous-officier se brûla la cervelle en entrant dans sa chambre. Mauvaise journée. Ah! un régiment ivre, ce n'est pas drôle! Déjà une fois, j'avais vu le même fait à Saint-Germain, le jour de la fête de l'Empereur. On avait donné sans mesure à boire aux hommes, si bien que, le soir, les escadrons étaient affreusement saouls. Le colonel fait fermer les portes. On eût dit une immense ménagerie de fauves hurlants. L'adjudant-major Gressot veut parlementer et entrer dans la cour. On le met à cheval sur un bas-flanc et, pendant une grosse heure, on le porte en triomphe à travers les cours. Il devait faire triste mine, ce pince-sans-rire! Moi, j'avais lâché mon peloton avant la grande effervescence. J'en avais été quitte pour me laisser embrasser par un homme pris de tendresse qui ne voulait pas me laisser partir. Au capi-

taine d'Assier, on avait tant « tapé sur le ventre » qu'il en riait jaune.

Le café Bacot à Paris était situé en face de la grille de l'École militaire. Il existe encore. Alors il était tenu par le ménage Bacot. La femme assez jolie, le mari, l'air brave homme, très complaisant. C'était le rendez-vous des officiers avant la manœuvre. Or, on découvrit, en 70, que l'excellent père Bacot était un espion allemand. Il fut fouillé, avouant, du reste très carrément : « Oui, je suis un espion ! Oui, je vous espionne depuis dix ans pour mon pays. Fusillez-moi ! »

Autre souvenir : Navailles, un cadet de Gascogne, un jour, par hasard, reçoit une lettre de ses parents contenant un billet de 500 francs. Mais il le jette au feu, serrant précieusement l'enveloppe dans sa poche. Il m'avait confié cette horrible méprise, en me faisant jurer de ne le dire à personne. Le temps m'a délié certainement de mon serment.

A la suite d'un attentat contre l'Empereur, le capitaine Mathéron eut une idée assez drôle. Il me dit, un beau matin : « Nous allons perquisitionner. Moi je serai le chef de la Police impériale et vous mon secrétaire. » Nous voilà partis, moi un cahier sous le bras et nous commençons une tournée chez les petites dames qui ne nous connaissaient pas. D'abord ça marchait très bien. Elles avaient une peur bleue, jurant qu'elles n'étaient en relation avec aucun Italien. Les interrogatoires, avec Mathéron, à mourir de rire. Enfin chez l'une, cet animal de commissaire impérial fut si comique que je n'y pus tenir et que le fou rire me saisit. La petite dame, comprenant que nous étions des farceurs, se mit à crier, furieuse, et nous n'eûmes que le temps de déguerpir au plus vite.

*
* *

Avant la campagne d'Italie, comptant guerroyer dix ans, je fis fabriquer une caisse immense dans laquelle j'empilai toutes mes affaires et je les expédiai à Saint-Lary. D'abord, cette caisse causa à maman une impression pénible et puis elle coûta très cher de port.

Le régiment fut embarqué en chemin de fer jusqu'à Marseille.

De là, route à cheval, un enchantement. A Nice, il n'y eut pas assez de fleurs pour nous en couvrir. Elles pleuvaient et les Niçoises nous arrêtaient dans les rues pour nous offrir des bouquets. Le soir, représentation de gala. La garde nationale avait mis un poste au théâtre et pas un sous-lieutenant ne pouvait sortir cinq minutes sans que ce poste prît les armes pour rendre les honneurs jusqu'à ce que le dit officier fût rentré. Très gênant!

Que c'était donc délicieux, ces chevauchées le long de la mer, sous ce ciel bleu! On déjeunait sous des bois d'orangers en fleurs! Que nous étions gais! Ce que nous avons ri! Et vingt-six ans! Jamais je n'oublierai ce moment de ma vie. Les entrées dans les villes étaient amusantes. Nous quittions nos pelotons pour aller nous mettre en ligne derrière le père d'Assier et c'était à qui crierait le plus fort, « *Evviva!* » Les bouquets nous bombardaient. A Gênes, au café de la *Concordia* bondé d'officiers de toute arme, je retrouvai beaucoup d'amis.

A Alexandrie, mon escadron fut détaché pour fournir l'escorte de l'Empereur et nous gardâmes cette situation agréable tout le temps de la campagne. C'était assez dur, mais nous avions la chance d'avoir de bons chevaux.

L'Empereur faisait les étapes en poste à quatre chevaux, et ça filait bon train. Pas de cantonnements, presque toujours bivouaqués. Mais il faisait si beau! Et si nous avions le malheur de coucher dans une auberge, nous étions littéralement dévorés par d'innombrables punaises.

Nous nous étions couplés, le lieutenant Édouard André et moi. Comme il avait un domestique civil et deux chevaux de bât, il faisait suivre une tente assez grande. Nous avons bien ri, sous cette tente!

Je ne raconterai pas la campagne. Je l'ai parfaitement oubliée. Seulement un souvenir par-ci par-là.

J'ai eu peu de chance, vu que j'eusse dû revenir décoré. Deux fois j'ai manqué le coche. La veille de Magenta, j'étais commandé d'escorte pour le lendemain. Comme je me sentais un peu malade, je priai un de mes camarades, d'Angleville, de me remplacer; on ne se doutait guère qu'il y aurait une bataille le lendemain! Un autre en eût été vexé. Moi je fus exaspéré! Mon malaise guérit du coup sans purge, mais je ratai la croix :

mon escadron n'arriva à Magenta que quand tout était fini. Je vois d'ici le premier mort que nous rencontrâmes. C'était un grand Autrichien blond, à uniforme blanc, allongé dans le fossé. Un détail me frappa. Il avait les pieds nus. Plus nous avancions, plus le nombre des morts augmentait. Aux approches de la ville, des monceaux de cadavres, et tous pieds nus. Chose bizarre, rarement, sur un champ de bataille, voit-on un cadavre chaussé. En un clin d'œil, quelque camarade ou quelque rôdeur lui a enlevé ses bottes ou ses souliers.

Tout d'un coup, un officier me croise et me dit : « Si vous voulez voir Froidefond, il est là-bas dans cette voiture. » Il y avait deux cadavres assis sur la banquette de derrière. L'un était Froidefond, la tête inclinée sur la poitrine, les poings fermés, le pouce en dedans. Un peu de sang lui coulait par le nez. L'autre était le général Espinasse que Froidefond avait suivi comme officier d'ordonnance. Celui-là avait la tête renversée et la bouche grande ouverte. Sur une planchette, derrière la voiture, un aide de camp déjeunait. Pauvre Froidefond! Le temps de jouer à « la ville prise d'assaut » était passé! Du reste, cette mort glorieuse sur un champ de bataille fut peut-être un bonheur pour lui. Tous deux avaient été foudroyés par une décharge à bout portant, alors qu'ils passaient devant une maison.

Avec André, nous allâmes visiter la ville. Elle était un peu fatiguée. Peu de maisons qui ne fussent éventrées ou en flammes. Au milieu de ces décombres, cependant, nous tombâmes sur un joli jardin où personne n'était entré, tout vert, fleuri et embaumé. Je me souviens que, très émus, nous y cueillîmes chacun une belle rose.... Affreuse chaleur. Nous marchions toujours dans un tourbillon de poussière. Soif dévorante. On boit du gros bleu partout où l'on peut s'en procurer un verre. Quelle volupté quand il vous est permis d'avaler une de ces limonades glacées que les Italiens font comme personne! Barbançois, pour rire, se déclare déjà « ferito » et cherche un lit partout.

Oh! une vraie féérie que notre entrée à Milan. L'escadron suivait l'Empereur qui marchait sur des monceaux de fleurs, au milieu d'un peuple en délire. Les cloches sonnaient à toute volée, le canon tonnait, nos chevaux s'effrayaient des fleurs

qui tombaient de partout. Et le soir, à la Scala, quand l'Empereur entra avec le Roi, je crus que la salle allait crouler sous les trépignements, les acclamations, les applaudissements fous des spectateurs. On jouait *La Fille du Régiment*. Les danseuses avaient des jupes tricolores. A un moment donné, tout le corps de ballet se mit à genoux du côté de la loge royale en agitant des drapeaux... Et je n'ai pas trouvé cela si ridicule!

L'Empereur, ému, souriait.

Pendant qu'avaient lieu ces magnificences, on se battait ferme à Melegnano, à 20 kilomètres environ de Milan. Je fus chargé d'escorter, avec mon peloton, le général d'Ajol qui s'y rendait. Pour le coup, le spectacle du champ de bataille dépassait en horreur tout ce que j'avais vu et devais voir. Des monceaux de cadavres encombraient les rues dont les ruisseaux étaient rouges et nous avions une peine infinie à nous frayer passage. J'observai là une particularité que Zola a signalée, je crois, dans sa *Débacle*. Beaucoup de cadavres, dont la mort avait été foudroyante, conservent l'attitude qu'ils avaient lorsqu'ils ont été frappés. Par exemple, s'ils tenaient leurs fusil en joue, la main droite à hauteur de la gachette, alors l'expression de la figure est calme... Ceux qui ont été frappés dans le ventre, ont une physionomie convulsée. Leur bouche est ouverte. On voit qu'ils ont souffert et crié. Horrible chose un champ de bataille! Et quelle odeur écœurante qui vous suit pendant longtemps!

Cinq ou six jours de repos à Milan. Noces et festins. Nous ne nous ennuyions pas du tout. Puis de nouveau, galopades sous le soleil de plomb fondu, au travers des nuages de poussière, toujours gais...

Ce que j'ai été insulté dans ces galopades! Souvent, je devais attendre l'Empereur à un point assez éloigné pour relever l'escorte. Alors j'avais à marcher bon train, traversant des corps de troupes d'infanterie que j'aveuglais de poussière. On voulait m'arrêter, mais : « Service de l'Empereur! » et il fallait bien me laisser passer en avalant la poussière de mon peloton. Et je les entendais hurler un beau répertoire, les pousse-cailloux, y compris leurs généraux!

Pas mauvais contre le soleil, nos énormes kolbachs. Ça préservait des insolations. Mais ça ne préservait pas le teint!

Ma figure était devenue couleur cuivre. Le poil de mon cheval, roussi.

Un soir le vaguemestre me remet une lettre cachetée de noir. Ma mère m'annonçait la mort de ma chère sœur Marie. J'eus un tel désespoir que je fus obligé de demander à un camarade de changer de tour d'escorte avec moi; car j'étais commandé pour le lendemain. J'étais si bas que le médecin me persuada de faire l'étape dans le break des Cent-Gardes.

Et le canon commencait à tonner. La bataille de Solférino s'engageait. Le camarade, qui me remplaçait, c'était encore d'Angleville! Tremblant d'impatience, je me hâtai de rejoindre mon escadron au point désigné. Nous n'avions pas d'ordres et nous dûmes assister à cette grande bataille en spectateurs.

La tour de Solférino était distante de nous comme qui dirait Saint-Marcet de Larcan (5 kil.). Avec nos lorgnettes, nous voyions les bataillons monter à l'assaut, les drapeaux tomber, se relever pour retomber et se relever encore, superbes! Quelles angoisses, quelles émotions nous étreignaient le cœur comme dans un étau. Nous nous pressions les mains, l'un l'autre, instinctivement.

Vers quatre heures, un épouvantable orage éclata. On ne vit plus rien. Nous attendions, toujours à cheval, courbant la tête sous la rafale. A la nuit seulement, on vint nous prévenir de marcher. Nous dûmes traverser une partie du champ de bataille. La lune brillait, éclatante, sereine... Un instant nous fîmes halte dans un petit bois. Un rossignol chantait éperdûment.

Plus loin, je mis pied à terre pour traverser un ravin obscur. Tout d'un coup je me sens pris par le pied. Je me dégage violemment. C'était un blessé qui s'accrochait à moi... Une des atroces impressions de ma vie. Des formes vagues se soulevaient sur notre passage et on entendait des voix affaiblies : « A boire! à boire! » Quelle journée, quelle nuit!

Le lendemain, le général Fleury me prit par le bras et me dit : « Mais pourquoi, votre escadron n'a-t-il pas marché? — Mon général, nous n'avions pas d'ordres. — Eh! c'était le cas de s'en passer! »

Quelques jours après, d'Angleville était décoré!

A Villafranca, l'Empereur monte à cheval pour aller au devant de l'empereur d'Autriche. En avant, un détachement de

Cent-Gardes. En arrière l'escadron d'Assier, puis un escadron de Gendarmes de la garde, ces derniers très beaux, avec leurs grands bonnets à poils.

L'empereur d'Autriche est signalé. Les troupes d'escorte de l'empereur Napoléon, s'arrêtent, font front, présentent les armes et les deux souverains qui se sont rejoints passent au pas devant elles. Très chic, l'empereur d'Autriche. Grand, blond, l'air très distingué, calme et doux. La guerre était finie.

En route vers la France. Étapes oubliées. Ah! Asti! je suis logé, avec mes chevaux, dans une maison de bonne apparence, chez une *Vedova* de trente à trente-cinq ans, belle, très digne. Il ne lui manquait qu'un peplum pour ressembler à une statue antique. La *Vedova* me reçoit à merveille, m'invite à dîner et nous causons toute la soirée comme de vieux amis; elle aussi aimable que possible, mais plutôt maternelle.

L'heure du coucher arrivée, elle me conduit dans une belle chambre et, me prenant la main, ses grands yeux sombres sur moi, me dit : « Seigneur comte, dormez bien. Si vous avez besoin de la moindre chose, cette nuit, ma chambre est là, voici la porte. N'hésitez pas à m'appeler. »

J'ai raconté plusieurs fois cette histoire à d'honnêtes dames en leur demandant : « Que pensez-vous qu'il soit arrivé? » Toutes m'ont fait la même réponse que je me garderai de rapporter. Qu'arriva-t-il donc? Un sommeil de plomb foudroyant, dès l'instant que j'eus la tête sur l'oreiller, sommeil qui dura sans interruption jusqu'au réveil... La *Vedova*, toujours majestueuse, était levée et m'avait fait préparer un petit déjeuner. Nous nous serrons la main. « Adieu, seigneur comte, que la Madone vous protège. » Et je partis, honnête. Dieu sait, pourtant, si la veille au soir un sourire don juanesque soulevait un coin de ma moustache, alors que je déboutonnais mon dolman!

J'ai oublié l'ami Saintenac! Aux premiers accents de la trompette guerrière, il avait enfourché son bon cheval et il était venu rejoindre son régiment à Gênes, je crois, en civil naturellement et fichu comme quatre sols, tellement qu'un jour, un général de mes amis me dit : « Pour un régiment chic, vous avez des ordonnances drôlement stylés. J'en ai rencontré un hier qui promenait un cheval au grand galop. »

L'excellent colonel de Mirandol s'était fait suivre de sa femme. Elle marchait avec les bagages, traînée dans un vieux coupé. Sur ce coupé, un matelas et divers objets de ménage. Une fois madame de Mirandol s'était perdue et n'avait rejoint qu'au bout de quarante-huit heures. Le colonel se jetait dans les bras de tous les officiers en disant, la larme à l'œil : « Ces diables d'Italiens, ils sont si mal élevés, en outre! »

Deux jours à Turin; bons dîners à l'hôtel Fœder, avec Massa et Édouard André. Les Italiens, depuis la paix de Villafranca, nous regardaient d'un mauvais œil. Finis les banquets! Finis les *Evviva!* Pour un peu il nous eussent lancé des pierres.

Grimpé le Saint-Bernard, ou le Simplon, je ne sais plus lequel. Mangé des truites pêchées dans un lac au sommet. Neige. A Modane, on nous embarque en chemin de fer jusqu'au camp de Saint-Maur, tout près de Paris. Sous la tente, nous recevions d'agréables visites.

L'armée d'Italie fit une superbe entrée dans Paris par les boulevards jusqu'à la rue Royale. Là, elle défile devant l'Empereur qui tenait le Prince Impérial sur son cheval.

Partout des arcs de triomphes. Beaucoup d'enthousiasme, une pluie de bouquets dont j'eus ma part, bien que ne l'ayant que peu méritée. L'Empereur était à l'apogée, quoique cette guerre ait été la plus grande faute du règne. En passant devant le groupe impérial, je hurlai des « Vive l'Empereur! », très excité. Du reste, à cette époque j'éprouvais pour Napoléon III un vrai fanatisme. Quand je l'escortais, en Italie, je devais ressembler à ce personnage de *la Guerre et la Paix*, qui souhaitait tant mourir pour son Empereur Nicolas.

Nous rejoignîmes le dépôt à Saint-Germain. Belle réception aussi. Nos camarades vinrent au-devant de nous à cheval; mes amis bien affectueux pour moi qu'ils savaient si chagriné, d'Estienne surtout.

Cet animal d'Angleville avait sa Légion d'Honneur; moi, je ne rapportais qu'une modeste croix de Saint-Maurice et Lazare. J'obtins un congé pour aller embrasser ma mère à Saint-Lary, et reprendre mon immense caisse. Quand je revins, le régiment était de nouveau à Compiègne....

Plus tard ma démission et mon mariage....

*
* *

Je ne conterai pas ma campagne de 1870. Je regrette, cependant, de ne pas l'avoir écrite quand je l'avais très présente encore à ma mémoire. J'avais commencé. Je me suis arrêté faute de documents.

Le bataillon des mobiles de la Haute-Garonne, que je commandais, fut envoyé avec son régiment, d'abord au 20e corps, armée de l'Est entre Belfort et Besançon. Placés, un moment, sous les ordres de Garibaldi, mon frère commandant le 3e bataillon, M. Le Blanc commandant le 1er, avec M. de Sarremejane comme lieutenant-colonel, nous nous rendîmes vite compte de l'incapacité arrogante et criminelle de ce forban qui eût mieux fait de rester un héros chez lui.

Peu après heureusement, nous fûmes incorporés à l'armée de la Loire. J'ai su, depuis, que dans l'enquête faite après 1870, par notre État-Major, on avait conclu que Garibaldi aurait mérité d'être fusillé. C'était mon avis. On eût évité peut-être bien des désastres si on se fût débarrassé de lui dès Besançon. Ensuite nous retournâmes dans l'Est avec Bourbaki et Clinchant. Entre autres combats, mon bataillon prit part à ceux de Beaune-la-Rolande, Villersexel, Héricourt. Mes hommes se comportèrent admirablement. Mon frère Fernand eut son cheval tué sous lui à Villersexel et moi je gagnai la croix qu'un mauvais sort m'avait refusée en Italie.

Je raconterai seulement ici quelques points isolés qui m'ont le plus frappé et que je vois encore. De Saint-Gaudens, le train a démarré et, je regarde le groupe cher que je laisse sur le quai de la gare. Mes deux enfants, tout petits, leur mère. Ils agitent leurs mouchoirs.., un peu plus loin une vieille femme en noir et à genoux, les bras tendus vers le train qui emporte son fils... Une courbe de la voie.., plus rien. En route vers l'inconnu...

A Beaune-la-Rolande, je débouche, en tête de mon bataillon sur le champ de bataille, au sortir d'un bois. Au même instant, je vois un obus arrivant droit sur moi. Il rasait une tête et s'enterrait derrière mon cheval. Je suppose qu'il est rare que l'on puisse voir un obus venant droit sur soi. Mon

frère Fernand débouche en même temps. Nous piquons l'un vers l'autre et nous nous serrons la main : « Bonne chance, cher frère! » Cette étreinte sous une vraie tempête de projectile était assez émouvante.

Un autre jour, après une affaire, je vais voir un de mes hommes blessés qui souffrait horriblement. Une balle lui était entrée par le cou de pied et était ressortie par le talon : « Mon pauvre garçon, lui dis-je, vous n'avez pas eu de chance! — Mais vous, mon Commandant, vous n'avez rien attrapé? — Non! — Eh bien, Dieu soit loué! pour moi, ça n'est rien du moment que vous êtes sauf. » Notez qu'il haletait de douleur. Moi, j'ai trouvé cela très beau. J'ai oublié son nom et je ne l'ai jamais revu.

Pour équipage j'avais un breack attelé d'un pauvre vieux cheval blanc. Sur le petit breack, mes cantines et la caisse du bataillon, mes ustensiles de cuisine, une bâche en toile goudronnée qui me sert de tente, une précieuse lanterne, des sacs, des fusils de quelques pauvres diables malades. Le pauvre vieux cheval blanc traîne tout cela. Il franchit les ravins, grimpe les sentiers couverts de neige, tombe, se relève et finit par arriver. S'il ne venait pas, adieu le dîner, adieu la tente pour la nuit. Un jour le pauvre vieux a glissé dans un étang glacé. On l'a retiré et il n'est pas mort du coup. Il a fallu cependant l'abandonner, un jour, au bord d'un chemin et je crois que mes hommes l'ont mangé. Le lendemain, ils m'amenèrent un immense cheval de ulhan, alezan, qui finit avec nous la campagne et que je ramenai jusqu'à Saint-Gaudens.

Il est très tard. Nuit noire. Je peux chercher enfin un abri dans un village où l'on s'est battu dans la journée. Mon ordonnance, Pierrougne, m'indique une espèce de sous-sol où il croit qu'il n'y a personne. Allumons la précieuse lanterne! Assez vaste mon logis, même un peu de paille. Mais, en travers, un dormeur roulé dans son manteau, un manteau d'artilleur : « Hé, l'ami, un peu de place! » L'artilleur ne bouge pas. Il est mort. Je n'ai pas été long à déguerpir.

Une misérable grange. Par terre, sur la paille, une douzaine de malheureux enveloppés de leurs minces couvertures, couverts de boue, sordides... Cette épouvantable petite

vérole noire, qui nous a suivis tout le temps, les a pris. Ils en mourront très probablement. Quand j'entre, leurs visages s'illuminent... Je leur parle en patois. L'un d'eux me dit : « *Quant bons bédi, moun commandant, qu'en semblo bédé et boun Diou!* » Voilà des mots qui vous payent.

Je suis, à mon tour de rôle, président d'une cour martiale. Nous avons à juger un mobile de Saône-et-Loire qui a frappé son sergent. Les cours martiales n'ont pas le choix des peines : l'acquittement ou la mort. Les voix se sont partagées. Sa vie dépend de mon vote. En ma conscience, je vote pour la mort, car l'indiscipline est devenue effrayante et les exemples sont indispensables. Mais c'est bien pâle que je décide de la vie d'un homme.

Il y a de meilleurs moments : la journée est belle par hasard; mon frère Fernand n'est pas loin et tout est calme. Je vais déjeuner chez lui. Il a un bon cuisinier, un peu de vaisselle qu'il trouve moyen de charrier avec lui, je ne sais comme. Sa musique joue. Vraiment bonne cette musique. Au dessert la *Toulousaino* de rigueur — comme jadis, aux Guides, *la Marche des Guides*! — Et l'on est gai!

Un jour, je vois arriver une estafette sur un cheval blanc d'écume. C'est un grand pli cacheté, où pend par une ficelle un bouton de capote. Le commandant du 3e bataillon m'annonce qu'il a créé l'ordre du bouton de capote et qu'il m'en envoie les insignes de Grand-Officier avec diplôme. Je riposte par cent sous à l'estafette et par l'envoi du brevet de Grand-Croix du Petit Breack, avec croix inférieures pour son État-major, lequel me donna un dîner, plus tard en remerciement. J'ai conservé mon diplôme précieusement.

Nous sommes en retraite. La température est glaciale. La neige tombe épaisse, aveuglante. Nous marchons péniblement depuis l'aube. On ne s'est pas même arrêté pour déjeuner. Dans les haltes, j'entends cette toux sifflante de mes pauvres hommes qui fait comme une plainte de tout le bataillon. Ils toussent tous. En route! Mon cheval ne peut tenir sur le verglas. De temps à autre, sur la route, un cadavre de cheval à moitié recouvert de neige. Personne ne parle. Nous faisons, comme cela, soixante kilomètres! En arrivant à Bourges, je me laisse tomber sur un tas de neige.

Un jour, pendant un engagement, un sergent-major m'a apporté un lapin, un pauvre « lapinous », mort glorieusement au champ d'honneur. Il avait reçu une balle. Je l'ai mangé avec mon sergent-major.

La guerre était finie, nous rentrions à Lons-le-Saulnier, les hommes désarmés. Il m'en restait 150 à 200!

Ce jour là, c'est la fête au Roi de Prusse. Le canon tonne; les troupes allemandes sont rangées en bataille sur la place, en grande tenue... Et il faut que je défile devant ces troupes, à la tête de ces malheureux mobiles dépenaillés, un bâton à la main, au lieu de fusil! Je crois que mes hommes ont compris ma rage et ma honte, car ils se forment plus correctement que jamais; mes deux tambours battent (comme ceux de la sortie d'Huningue) et nous entamons ce calvaire. Je devais être blanc comme un linge, raide comme un pieu sur mon cheval. Et les maudites troupes allemandes me rendent les honneurs! Et je suis forcé de saluer! Mes hommes superbes, marchant au pas accéléré, sans un mot, sans un geste, alignés et la tête haute... Braves gens!

Mon cheval s'appelait Arthur. Il a fait toute la campagne. Je l'avais acheté avant la guerre au frère de mon ami Chezelles. Il est mort à Saint-Lary, bien vieux.

Enfin, nous voici à Saint-Gaudens : ma petite troupe est débarquée. J'enfourche Arthur et nous voilà grimpant la côte de la petite ville, précédés de mes deux fidèles tambours, *ran, plan, plan!* La population a témoigné sa reconnaissance en restant chez elle. Arrivé sur l'esplanade, je forme mes hommes en carré et je leur fais mes adieux :

« Officiers, sous-officiers, gardes mobiles,

» Je vous avais promis de nous ramener dans vos foyers. Nous y voici.

» Pendant la durée de cette terrible campagne, vous vous êtes conduits en bons et braves soldats.

» Tous les dangers, vous les avez affrontés; tout ce qu'on peut souffrir, vous l'avez souffert.

» Les pieds dans la neige, mourant de froid et de faim, vous marchiez sans murmurer; à Beaune-la-Rolande, vous restiez immobiles pendant six heures sous une pluie de fer;

puis vous chargiez à la baïonnette contre des murs qui vomissaient de la mitraille, aux cris de Vive la France!

» 2e bataillon, je vous remercie.

» Je vous remercie de l'attachement sans borne, du dévouement que vous m'avez témoigné. De mon côté je ne vous oublierai jamais.

» Vous avez déposé le fusil du soldat et vous allez reprendre la vie du citoyen. Mes chers amis, restez dignes de vous-mêmes. Demeurez toujours fidèles au glorieux drapeau tricolore que nous avons défendu ensemble. Aimez Dieu, la patrie et la liberté.

» Avant de nous séparer, mes amis, n'oublions pas ceux qui ne sont plus. Lieutenant Pelleport, Ricard, et vous tous, frères, qui êtes morts pour la Patrie, honneur à vous! votre mémoire sera honorée parmi nous.

» Et maintenant, mes chers amis, adieu. Rentrez en paix dans vos foyers et, quand vous parlerez de vos dangers et de vos fatigues, n'oubliez pas votre commandant. Gardez-lui votre estime et votre affection, ce sera sa plus belle récompense.

» Avant de rompre les rangs, poussons une dernière fois ce cri qui nous a si souvent servi de ralliement sous le feu : Vive la France! »

La scène était belle, sous un ciel magnifique, en face de nos « superbes Pyrénées ».

Quand j'eus commandé de rompre les rangs, vrai, ç'a été une explosion. Tous se sont précipités vers moi, ne sachant comment me toucher, me prendre la main... Ma foi, une larme! Et voilà! En somme, si j'ai fait quelque chose de bien dans ma vie, c'est à cette époque. Je m'étais dévoué à ces 1 200 pauvres paysans qui m'ont suivi aveuglément. Je les ai secourus, encouragés. Et ils disaient de moi : « C'est le père du bataillon. »

Enfin, je crois avoir rempli ma mission. J'espère avoir pris ma revanche du jeune officier des Guides, « brillant », a-t-on dit, mais assez inutile, en somme.

COMMINGES

L'ÉGYPTOLOGIE EN FRANCE

« Sa beauté reste cachée; nul n'a pu soulever son voile »; ce verset d'un hymne à Isis a été jusqu'au début du XIXe siècle applicable à l'Égypte antique. Le pays offrait au visiteur des monuments dont la splendide beauté était comprise sans effort; mais d'innombrables inscriptions en chamarraient les pierres dans une écriture inintelligible. Depuis que l'empereur des chrétiens Théodose avait fermé les temples et dispersé les prêtres d'Osiris et d'Amon, le secret de la lecture s'était perdu. Sans doute, les communautés coptes continuaient à parler les dialectes pharaoniques, mais on se servait pour les écrire de lettres grecques, et on avait abandonné l'usage des signes figurés, que les Grecs appelaient hiéroglyphes (signes sacrés), aussi bien que les abréviations cursives, employées sur les papyrus : les caractères hiératiques et démotiques. Aussi, lorsque au XVIIIe siècle, le jésuite Kircher rénova les études coptes, toute sa science fut vaine dès qu'il aborda les hiéroglyphes, car la clef de cette écriture secrète était à retrouver. Du copte, on pouvait remonter à l'égyptien, comme du français au latin par exemple; mais il fallait découvrir la lecture et le sens de ces milliers de signes.

Les essais de déchiffrement se succédèrent. L'hypothèse était que chaque signe hiéroglyphique — un oiseau, une plante, un objet quelconque — exprimait une idée. Cette écriture « idéographique » devait donc se lire à la façon d'un rébus : le lion signifierait « courage », l'aigle « domination », le sceptre

« puissance », etc. Mais comment reconnaître des mots grammaticaux, des formes verbales, dans cette série de rébus?

Cependant, par la beauté de ses monuments et le mystère de leurs inscriptions, l'Égypte continuait à exercer une sorte de fascination. Lorsque Bonaparte y conduisit, en 1798, ses demi-brigades, il leur adjoignit une cohorte de savants, de géomètres, de dessinateurs chargés de mesurer, copier, étudier les tombeaux et les temples. L'Égypte conquise, Bonaparte établit au Caire, à côté des pouvoirs civils et militaires, l'Institut d'Égypte, comme pour bien affirmer que dans cette terre illustre la science avait aussi son domaine, non moins vaste et précieux à conquérir. Durant les trois ans que dura l'occupation française, les Jomard, les de Villiers, avec un enthousiasme et une persévérance que rien ne rebutait, firent l'inventaire des richesses archéologiques du pays. Dès 1808, les savants de l'Institut d'Égypte, chassés de la vallée du Nil, commencèrent la publication de cette admirable *Description de l'Égypte,* sorte de plan cadastral des monuments antiques et modernes, qui reste encore une mine inépuisable de renseignements.

Dans le même temps, en 1799, un soldat de Bonaparte, le capitaine du génie Bouchard, trouvait, près de Rosette, une stèle de basalte, sur laquelle étaient gravées trois inscriptions, une en signes figurés, l'autre en signes linéaires, la troisième en caractères grecs. Le texte grec révéla qu'il s'agissait d'un décret, rendu par les prêtres égyptiens en l'honneur de Ptolémée Épiphane, en 196 av. J.-C., et que le même texte était écrit en hiéroglyphes, en démotique et en lettres grecques. On possédait donc une inscription égyptienne dont le sens était clair grâce au grec, mais dont il fallait démêler l'écriture sous ses deux formes inconnues.

Le démotique attira tout d'abord l'attention, parce que ses caractères cursifs, assez analogues à l'arabe, choquaient moins la conception habituelle de l'écriture que les caractères figurés. Dès 1802, l'orientaliste français Silvestre de Sacy s'attacha à démontrer que le démotique était une écriture pratique et populaire, où rien ne subsistait des « rébus », et dont les signes, purement alphabétiques (et non point idéographiques), répondaient à des lettres, c'est-à-dire à des sons, théorie qui était juste à demi. Il dressa un alphabet démotique de 25 lettres et,

recherchant les groupes de signes semblables, là où le texte grec permettait de les repérer approximativement, il parvint à lire quelques noms royaux : *Ptolémée*, *Bérénice*, *Alexandre*, *Arsinoé*. Mais ces lectures étaient d'un procédé trop mécanique pour ne pas comporter d'erreurs. C'est ainsi qu'il prenait pour une lettre le cercle qui entoure les noms royaux, « le cartouche ». Le Suédois Akerblad, qui signala cette erreur à de Sacy, en commettait une nouvelle en interprétant cet ornement graphique comme un article indéfini.

Ces travaux opérés sur le texte démotique, il s'écoula dix-sept ans avant qu'un autre savant, l'Anglais Thomas Young, s'attaquât à la partie en hiéroglyphes de l'inscription. Sa méthode, non moins mécanique que celle de Sacy, ne pouvait le conduire à lire correctement tous les signes des noms royaux ; aussi se résignait-il à tenir pour « superflus » ceux qui ne se laissaient pas identifier.

Alors survint un autre Français, Jean-François Champollion, qui, empruntant aux travaux de de Sacy, Akerblad et Young, « ses premières notions exactes », publia un alphabet des hiéroglyphes [1]. Se séparant de ses devanciers, il renonçait à considérer l'écriture démotique comme différente soit de l'hiératique soit des hiéroglyphes ; il y voyait une représentation abrégée, une véritable « tachygraphie des hiéroglyphes ». Or les résultats déjà obtenus par de Sacy et Young prouvaient l'existence dans le démotique de signes qui représentent, non des idées, mais des sons ; si le démotique n'était qu'une dérivation cursive des hiéroglyphes, on devait retrouver dans ceux-ci des signes doués de la faculté d'exprimer les sons, une série d'hiéroglyphes phonétiques.

Or, les monuments de l'époque gréco-romaine portaient les noms bien connus de Ptolémées et de Césars. Si dans ces noms écrits en hiéroglyphes, les mêmes sons se trouvaient toujours représentés par les mêmes lettres, cet alphabet serait vérifié. Ce fut là la première trouvaille de génie de Champollion. Elle le conduisit à lire en égyptien 79 noms royaux, dans lesquels, à l'encontre de Young, il rendait compte de toutes les lettres. Sa deuxième trouvaille fut d'appliquer à tous les mots

1. Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, 1822.

égyptiens cet alphabet, que l'on croyait réservé aux seuls noms de rois gréco-romains.

Maintenant, Champollion était en présence d'une langue qui pouvait s'épeler : s'aidant du copte, il arriva à couper le texte, séparer les mots, reconnaître les formes grammaticales, bref à lire et même traduire. Alors se révéla la langue hiéroglyphique dans toute sa complexité : les hiéroglyphes peuvent être, suivant le cas, des lettres (signes alphabétiques), des syllabes (signes syllabiques), des raccourcis d'idées (signes idéographiques); enfin certains s'ajoutent à la fin des mots alphabétiques pour en déterminer la vraie nature (signes déterminatifs). Cette classification fut le couronnement de l'œuvre de Champollion.

La France comprit l'importance de la découverte : en 1821 une chaire au Collège de France fut assignée au fondateur de l'égyptologie; des collections furent achetées, qui constituèrent le département égyptien du Louvre. Champollion en fut le conservateur et rédigea un catalogue sommaire qui était un chef-d'œuvre d'érudition pour une science à ses débuts. Voilà donc l'égyptologie dotée par la France d'un enseignement et d'un musée qui pouvait servir de laboratoire pratique. Il ne lui manquait plus que les relations directes avec l'Égypte, qu'avait interrompues l'échec de l'expédition de Bonaparte. Champollion partit, visita aux bords du Nil tous les monuments accessibles et releva une quantité prodigieuse de plans et d'inscriptions. Épuisé par ces efforts, il mourut à quarante-deux ans, en 1831, laissant comme « carte de visite à la postérité » sa *Grammaire* et son *Dictionnaire égyptien*, ainsi que les *Notices*, ou relevés de notes prises au cours de son voyage.

C'est miracle que l'égyptologie n'ait pas sombré après la mort de son fondateur. Pendant vingt ans, elle ne dut ses progrès qu'aux travaux du Prussien Lepsius, qui conduisit en Égypte une mémorable expédition archéologique, et à l'Anglais Birch qui s'attacha surtout aux recherches de vocabulaire. Enfin vers 1846, se révéla un nouvel égyptologue français, celui qui devait être le véritable continuateur de Champollion : le vicomte Emmanuel de Rougé.

Avec lui, l'égyptologie retrouvait une méthode. Dans une lettre à François Chabas, un de ses élèves, qui devint plus tard

un maître illustre, de Rougé traçait le programme de la tâche à accomplir : « compléter la Grammaire et le Dictionnaire, en rendant plus rigoureuse la méthode d'investigation ; pour se croire certain du sens d'un mot, il faut que ce mot vous rende raison de tous les passages où vous le trouvez employé ». Ce genre de preuve « long et pénible » l'amena à donner des éditions critiques de textes, où chaque mot était discuté et étudié ; en deux cents pages, sept lignes seulement d'une inscription étaient expliquées ; mais le sens des mots était établi si sûrement qu'à peine avons-nous aujourd'hui quelques détails à reprendre dans les textes traduits il y a cinquante ans par de Rougé.

L'activité du nouveau maître s'exerça d'abord au Louvre, où il devint conservateur du département égyptien en 1849, puis au Collège de France, où il occupa la chaire, laissée vacante en 1860 par la mort de l'orientaliste Lenormant, et qui devint la « Chaire de Philologie et d'Archéologie égyptiennes », titre nouveau qui consacrait sa véritable destination. Il manquait à de Rougé de connaître l'Égypte et de recommencer après Champollion une exploration dont celui-ci avait rapporté tant de fruits.

Entre temps, un autre Français, Auguste Mariette, s'y était illustré par la découverte près de Memphis, au sud-ouest du Caire, du Sérapeum, dont les monuments avaient enrichi le Louvre. Il avait su intéresser le Khédive à la protection et à la conservation des monuments, et il organisait le Service des Antiquités d'Égypte, en même temps qu'il constituait le Musée de Boulaq, aujourd'hui du Caire. Intervention opportune, car les expéditions archéologiques des savants d'Europe et les pillages des marchands d'antiquités devenaient plus funestes aux monuments que les ravages des siècles. Mariette était en train de compléter son œuvre par des fouilles méthodiques et des publications des principaux monuments lorsque E. de Rougé vint visiter l'Égypte (1864). E. de Rougé et ses compagnons passèrent cinq mois à copier, photographier, collationner les inscriptions. Mariette les accompagnait partout, mettant à leur service « ses ouvriers, son temps, sa personne ». Ce ne fut que vaincu par la fatigue que de Rougé revint en France.

Toutes les intuitions, toutes les données acquises au cours

de ce voyage, il n'eut pas le temps de les exploiter pour la postérité. Aussi bien, son œuvre était déjà faite. Par ses études méthodiques, ses traductions rigoureuses, il avait révélé au monde savant — resté longtemps sceptique — toute l'étendue et les conséquences de la découverte de Champollion. On affectait de croire que les hiéroglyphes ne fourniraient jamais que des noms royaux, des dates, des formules funéraires et d'adoration aux dieux, et n'avaient pu se prêter à aucune forme littéraire ou poétique. Or les travaux de de Rougé et de ses disciples, Chabas, Dévéria, de Horrack, Maspéro, Lefébure, pour ne parler que des Français, ont montré coup sur coup quel domaine immense de civilisation le déchiffrement des hiéroglyphes avait révélé.

En philologie, l'égyptien présente une langue apparentée aux dialectes sémitiques, mais pénétrée d'éléments africains, et dont on peut — exemple presque unique! — suivre au cours de plus de quarante siècles l'évolution continue, de la morphologie fruste des époques primitives, jusqu'au copte, défiguré par le grec. Si l'on s'en tient à la seule épigraphie, c'est le problème passionnant de l'origine de l'écriture qui se soulève. Quelles en sont les étapes? L'homme est-il parti des signes « idéographiques » pour les déformer cursivement et aboutir à des lettres conventionnelles? Sous quelle forme les Phéniciens ont-ils emprunté à l'Égypte cet alphabet, dont les peuples blancs se servent, à peine modifié?

Mais c'est l'histoire que l'égyptologie a le plus enrichie. Les bornes en ont été déplacées de 4 à 5 000 ans au delà des âges homériques. La civilisation d'Égypte offre cette originalité de fournir une série ininterrompue de documents depuis les temps néolithiques jusqu'à l'époque gréco-romaine. On y peut discerner la vie par tribus, les origines de la famille groupée autour de la tombe des ancêtres et les débuts d'un pouvoir centralisateur sous l'hégémonie d'un chef, le Pharaon. Celui-ci s'impose comme fils des dieux, protecteur des cultes familiaux, grand-prêtre dans le temple, intermédiaire entre l'homme et le ciel. Comment cette situation a favorisé l'absolutisme royal et amené le développement de l'État-Providence, où le souverain est le maître, le protecteur et le père de ses sujets, l'Égypte en donne le commentaire d'autant plus ins-

tructif, que l'empire romain lui a manifestement emprunté cette conception, dont le Césarisme a été de nos jours la dernière forme. Ajoutez à l'histoire proprement dite celle du droit public et privé, le régime des biens et des personnes, que l'on peut suivre depuis les temps archaïques, à l'aide de documents non seulement nombreux, lisibles, mais encore expliqués par le dessin et l'image.

Comment vivaient les Egyptiens de la Ve, XIIe ou XVIIIe dynastie, 3 000, 2 500 et 1 500 ans avant J.-C. ; quels étaient leurs vêtements, leurs métiers, leurs plaisirs, leurs deuils, nous le savons dans le détail pittoresque et vivant, et plus exactement que si nous nous posons la même question pour la société française du Moyen Age ou d'il y a trois cents ans. Les grands souverains, nous les connaissons en personne, par leurs momies retrouvées, et quelle n'est pas l'éloquence d'un passé qui exhume ses morts dans le décor de leur vie!

Et l'Égypte a été si mêlée à l'histoire des peuples de Syrie, des Israélites, des Assyriens, des Perses, des Grecs! Les documents hiéroglyphiques sont pour l'heure muets sur le séjour des Israélites en Égypte et l'influence de la civilisation égyptienne sur le mosaïsme — question qui a suscité tant d'enquêtes passionnées; — mais une lumière inattendue a été projetée sur la vie et les mœurs de la Syrie, vers le XVe siècle avant J.-C., par la trouvaille d'El-Amarna où la correspondance diplomatique des Pharaons nous a été conservée. Et si nous arrivons à l'époque gréco-romaine, quelles trouvailles les papyrus grecs, copiés en Égypte, ne nous ont-ils pas ménagées : fragments de tragiques grecs, deux comédies de Ménandre, documents législatifs, archives de familles par milliers de pages; textes magiques, hymnes religieux, contes populaires, correspondances privées et administratives, traités de médecine et de mathématiques, etc., écrits sur les papyrus d'époques plus anciennes! Mommsen, disait qu'en histoire, « le vingtième siècle sera le siècle de la papyrologie ».

Un autre domaine s'est ouvert avec l'Égypte aux investigateurs : celui de l'histoire des religions. Hérodote disait des Égyptiens qu'ils étaient les plus religieux de tous les hommes. De fait il n'existe pas de peuple chez qui l'on suive aussi facilement, grâce aux tableaux des temples encore debout et aux

rituels écrits sur papyrus, l'évolution du sentiment religieux pendant plus de 4 000 ans. Quel terrain propice pour l'examen de toutes les hypothèses concernant l'origine des croyances métaphysiques! on vérifie déjà la parole de Fustel de Coulanges : « La mort a été le premier mystère, elle a mis les hommes sur la voie des autres mystères. » Échapper à la mort définitive, continuer la vie terrestre dans un autre monde et forcer par des moyens magiques l'entrée de cet au-delà, telles furent les aspirations des Égyptiens primitifs. Puis se forma la conception d'un Dieu sauveur et rédempteur, Osiris, qui se sacrifie pour les hommes et leur étend le bénéfice des souffrances de sa Passion. Enfin, Osiris Sauveur est devenu l'Osiris Justicier qui pèse le mérite des âmes et n'admet à l'immortalité que ceux qui, à son exemple, furent vertueux. On sait quelle répercussion ont eu ces idées dans le monde gréco-romain, et comment elles l'ont préparé au christianisme.

Dans le domaine de l'art, il suffirait de rappeler que par ses monuments seuls, et en dehors de la compréhension des textes qui n'est pas indispensable, la vieille Égypte s'était déjà imposée aux peuples antiques. Nul pays n'eut comme elle le don du style, parce que ce style émana directement de sa pensée religieuse et que son œuvre d'art était avant tout l'accomplissement d'un culte, un acte de foi. L'art ne fut point ici une distraction de l'esprit, soumise à la fantaisie personnelle et aux influences étrangères. Le plan et les dimensions des monuments, le caractère naturaliste ou idéal des statues et des bas-reliefs, la décoration des édifices, jusqu'à la forme et au détail des bijoux, sont commandés par une croyance, une superstition. Un bijou est d'abord fétiche et porte-bonheur; il joue le rôle d'ornement, par surcroît.

Telle est la civilisation que les travaux de deux grands Français, ceux de Rougé, après ceux de Champollion, ont restituée au patrimoine intellectuel de l'humanité.

***

La mort de de Rougé clôt cette ère de recherches que nous pouvons appeler la période héroïque de l'égyptologie. Celle-ci

était maintenant une science constituée, pourvue de tous les organes qui la feraient viable : une chaire d'enseignement et un musée en France, un service de fouilles et d'études en Égypte. Champollion et de Rougé ont centralisé en leurs personnes ces trois éléments de travail, étant à la fois professeurs au Collège de France, conservateurs au Louvre et missionnaires en Égypte. Il suffirait désormais, au lieu d'individualités de génie, douées d'intuition presque miraculeuse, d'une phalange de travailleurs consciencieux et méthodiques pour déblayer, à force de recherches patientes, le chemin frayé à coup d'audace par les maîtres. Il importerait aussi que l'équipe des meilleurs et des plus nombreux ouvriers appartînt toujours à la France. Aujourd'hui la concurrence étrangère, et spécialement l'effort des universités allemandes, nous dispute un terrain qui nous a longtemps appartenu, à nous seuls. Ne déplorons pas que l'égyptologie ait cessé d'être un monopole français; mais sachons garder à l'école française sa place au premier rang. Ce rang, l'occupons-nous encore? Les conditions présentes sont-elles faites pour nous y maintenir?

Jusqu'en 1880, l'égyptologie continuait à n'avoir qu'un centre d'enseignement : Paris, avec les cours du Collège de France et des Hautes-Études, confiés à M. Maspéro. En décembre 1880, dans le but de maintenir en Égypte notre prestige scientifique, que la mort imminente de Mariette pouvait ébranler, M. Xavier Charmes, alors directeur des Missions au ministère de l'Instruction publique, chargea M. Maspéro de fonder au Caire une école d'archéologie : elle devait rendre aux études orientales les mêmes services que la culture classique reçoit des écoles d'Athènes et de Rome. M. Maspéro partit pour le Caire avec ses meilleurs élèves : MM. Bouriant, Loret, Lefébure. Ainsi s'improvisa, puis s'établit définitivement la Mission archéologique du Caire, qui prit, en 1898, le nom d'Institut français d'archéologie orientale. Cette création fut le signal d'une rénovation des études égyptologiques : l'École entreprit et continua pendant de longues années une publication méthodique de monuments importants.

Cependant, leur temps fini, il fallut caser ces premiers pensionnaires. Tandis que M. Bouriant restait au Caire comme directeur de l'École, on créait pour M. Loret une maîtrise de

conférences à Lyon, et pour M. Lefébure une autre à l'École Supérieure des lettres d'Alger. Plus tard, en 1892, la Sorbonne reçut une conférence d'histoire des peuples de l'Orient; d'autres conférences furent créées à l'École des Hautes-Études. On faisait preuve d'esprit de suite en ouvrant, comme débouchés à l'École du Caire, cinq postes nouveaux d'enseignement.

Le Ministre introduisait ainsi dans l'enseignement supérieur des spécialistes reconnus excellents, sans exiger d'eux agrégation ni doctorat; on ne chicana pas, pour des formalités d'entrée, un personnel jeune et plein d'ardeur, qui mérita d'ailleurs la confiance qu'il avait inspirée. Par la suite, l'ère des difficultés s'ouvrit. Les cours d'égyptologie récemment créés eurent des élèves que l'on envoya à l'École du Caire. Mais l'avenir de cette deuxième génération était déjà moins assuré, et il le fut de moins en moins, au fur et à mesure que l'École reçut des pensionnaires. On ne pouvait créer indéfiniment des chaires nouvelles; l'enseignement secondaire n'accueillait pas ces jeunes gens non diplômés, spécialisés dans une science qui figure à peine au programme des lycées. Par fortune, le gouvernement égyptien se mettait à réorganiser son service des Antiquités et le musée du Caire. Leurs cadres s'ouvrirent à quelques-uns des nôtres. Bientôt ce débouché à son tour se restreignit, car le service des Antiquités, comme les autres branches de l'administration égyptienne, subissait la pression des contrôleurs anglais. Actuellement l'élément anglais balance à peu près le nôtre dans le service; il tendra à prédominer, bien que le poste de directeur général reste assuré à un de nos nationaux, par la convention franco-anglaise de 1905. Donc, le nouveau venu en égyptologie doit envisager qu'au sortir du Caire il lui faudra chercher en France une situation. Laquelle?... Tous les postes sont encore occupés par la première génération, à un cas près. On a fondé un poste nouveau à l'Université d'Aix-Marseille, mais cette création s'annule par la perte de la chaire d'Alger dont le titulaire, M. Lefébure, mort en 1908, n'a pas été remplacé.

Une ou deux chaires offrent une rémunération convenable; en revanche les trois professeurs de l'École des Hautes-Études touchent de deux à trois mille francs, après dix, vingt et trente

ans d'enseignement. Comment oseraient-ils proposer leur carrière aux élèves à titre d'encouragement? Le musée du Louvre, seul, comprend un département égyptien. Jusqu'en 1908, celui-ci était représenté par un conservateur et deux conservateurs adjoints, outre un attaché libre; à l'École du Louvre, deux cours étaient attribués à deux conservateurs. En 1909, par suite de mises à la retraite, il n'y a plus qu'un conservateur, chargé d'un cours, et un attaché libre non rétribué : le budget de l'égyptologie est passé de vingt-sept mille à dix mille francs. Ce que deviendront les dix sept-mille francs sans emploi, nul ne le sait. Le statut administratif du Louvre attend toujours d'être approuvé par le sous-secrétaire d'État.

Deux postes sont supprimés en fait, et le travail reste en souffrance. Il y a des stèles installées au Louvre par Champollion au temps de Charles X, et il faut aller en chercher la publication correcte dans des éditions allemandes! Tous les musées égyptiens du monde, ceux du Caire, de Londres, de Berlin, de Munich, de Turin, de Florence, de Bologne, du Vatican, de Vienne, de Leyde, et, en France, les collections égyptiennes de Lyon et du Musée Guimet ont ou sont en train d'avoir leur catalogue; leurs monuments sont publiés méthodiquement, in extenso, avec reproductions photographiques. Seul le Louvre, si riche en monuments égyptiens, laisse son trésor inexploité; et c'est quand la mise en œuvre est à ce point urgente et considérable qu'on songe à réduire le personnel de moitié...

Outre le préjudice ainsi porté à la science et à l'intérêt national, il y a de la part du gouvernement une imprévoyance surprenante. La carrière des égyptologues est barrée, parce qu'on n'a pas su prévoir qu'en n'exigeant pas des candidats à l'École du Caire les mêmes grades qu'aux Écoles de Rome et d'Athènes, on leur fermait, sauf par faveur spéciale, tout autre débouché que celui des quatre postes du Louvre.

Comment une carrière scientifique qui offre si peu d'avenir pourrait-elle attirer des recrues? L'Institut français d'archéologie orientale semble dans une situation très prospère; il est installé dans le vaste palais de Mounira qui abrite en même temps l'École française de droit et même un atelier d'impri-

merie de trente-cinq ouvriers. Il reçoit une subvention annuelle de cent sept mille francs à laquelle s'ajoutent les revenus provenant de la vente d'anciens terrains. Aussi le nombre des pensionnaires qui, à l'origine, avait été de trois, souvent de deux, rarement de quatre, fut-il porté immédiatement à cinq. On peut espérer qu'il sera bientôt de six et peut-être de sept. Ainsi l'école du Caire bien dotée fait-elle appel aux candidats.

Mais qui les choisira? On a négligé d'instituer, comme à l'entrée des Écoles d'Athènes et de Rome, une commission d'examen ou un comité consultatif. Aussi plus d'une fois le choix des candidats est-il préjudiciel aux égyptologues. Les statuts leur réservaient trois places : il y eut des années où le nombre des candidats fut insuffisant, voire nul. L'administration voulut combler la place vide et l'attribuer à d'autres spécialistes; mais, où la faute commence, c'est d'en avoir disposé pour une durée de deux ou trois ans. Au cours de cette période, l'égyptologue le plus qualifié, mais tard venu, n'avait plus qu'à se retirer devant le premier occupant. Le fait ne s'est répété que trop souvent. C'est ainsi que le contingent des égyptologues découragés est allé toujours diminuant; depuis deux ans, il n'y a plus aucun égyptologue pensionnaire. En revanche, il y a des arabisants, papyrologues, byzantinistes, peintres, sculpteurs, joailliers, architectes, même un géologue. Nous ne méconnaissons pas l'intérêt ni l'utilité des travaux entrepris par les pensionnaires actuels du Caire : il n'en est pas moins vrai qu'une école d'égyptologie dépourvue d'élèves égyptologues vire, sur des tâches étrangères, des fonds réservés par ses statuts à l'égyptologie.

Sans doute, cette question ne se serait pas posée si la France avait envoyé annuellements trois candidats égyptologues. Ici nous entrons dans un cercle vicieux : peu ou pas de candidats, parce que pas de postes assurés. Est-ce à dire que nos cours d'égyptologie soient désertés? Non certes. La curiosité du public est toujours acquise à l'Égypte; il n'y a pas de cours, si spécial soit-il, qui n'attire un auditoire, sinon très nombreux, du moins fidèle et intéressé. Mais ce n'est pas l'auditeur bénévole qui assure la vie des cours, parce que, s'il reçoit l'enseignement, il ne le rend pas en travail personnel, et c'est ce qui distingue l'amateur du véritable étudiant.

Comment donc ramener à nos cours des candidats futurs à l'École du Caire? D'abord, en les recrutant parmi les agrégés; au moins recevraient-ils, au sortir du Caire, un poste d'attente dans les lycées, sinon les Facultés. Mais ces agrégés, il faut les avoir prélablement sollicités, pendant qu'ils étaient candidats à la licence et l'agrégation, par des cours d'intérêt général. Or l'histoire d'Orient a formé jusqu'ici dans les Facultés une « spécialité », réservée à un auditoire de quelques érudits : comment attendre des étudiants qu'ils aient des curiosités excentriques à leur programme? Apportons-leur donc le résumé des travaux d'érudition, les solutions acquises dans l'histoire et l'archéologie : plaçons avant le cours du spécialiste un cours préparatoire qui déciderait les vocations, sans doute restreintes, mais sérieuses et fournirait aux cours spéciaux et, en outre, au Collège de France et aux Hautes-Etudes, plus tard au Caire, le contingent si souhaité. Mais, en troisième lieu, l'égyptologie une fois adaptée aux cadres de l'Université, il faut que celle-ci lui réserve une place, et dans ses chaires, et dans ses programmes. Est-ce trop demander aux grandes et riches Universités comme Paris, Lille, Nancy, Bordeaux que d'attribuer aux sciences orientales, un nombre de représentants en rapport avec leur importance? l'égyptologie offre actuellement, en traductions de textes et monographies, assez d'instruments de travail pour qu'un candidat à la licence ou l'agrégation puisse approfondir une question, sans recourir aux textes originaux, s'il a dans son Université l'appui et le contrôle d'un professeur spécialiste.

Mais, pour l'égyptologie française, la grande faiblesse actuelle, c'est l'anarchie dans le travail, cet éparpillement des efforts individuels, qui est le trompe-l'œil de la liberté, la déperdition des forces eu égard à l'énergie dépensée. La mode est aujourd'hui aux petits travaux sur de petits sujets. On répudie avec raison les synthèses aventureuses; encore devrait-on s'attacher à grouper les recherches de détail selon un plan directeur, à coordonner les questions, étudier les textes par séries, de façon à progresser pas à pas sur un terrain déblayé méthodiquement. L'École du Caire avait entrepris la publication in extenso d'un certain nombre de tombeaux et de temples. Les Anglais et Allemands se hâtèrent de nous imiter, et ce sont

eux qui fournissent à présent des modèles de publications exhaustives. Le service des Antiquités suit la même méthode pour la rédaction de son catalogue du musée du Caire et de préparation de celui des temples *in situ*..., cependant que, chez nous, les plus importantes des publications commencées restent en suspens : Louqsor depuis 1886, Philæ depuis 1895, Edfou depuis 1898! Le labeur est-il trop écrasant pour un seul homme? Substituons au travail individuel le travail collectif. Mais qu'on ne lâche plus l'œuvre commencée, qu'on apporte de l'entente et de la solidarité, de l'esprit de suite et une méthode, à la fois dans les études, dans les fouilles et dans les publications. Cette unité de travail qui manque en Égypte, elle ne serait pas moins nécessaire en France, où chaque professeur professe ce qui lui plaît, sans s'inquiéter ni de ce que fait le collègue, ni de ce que désire l'étudiant : à Paris par exemple, l'avantage des auditeurs serait que tous les cours d'égyptologie fussent combinés de façon à se graduer ou se compléter. Pas davantage n'existe-t-il de lien entre les travaux que l'on poursuit au Caire et l'enseignement donné chez nous.

Serait-il donc impossible de se concerter en vue de grands travaux communs? Les candidats ne gagneraient-ils pas à être préparés en France pour des tâches précises, que l'École du Caire se proposerait de leur faire exécuter?... Que les égyptologues se tracent donc à eux-mêmes le programme qui n'existe point. Mais qui en prendrait l'initiative? Demandons au directeur de l'Enseignement supérieur de réunir chaque année, en comité consultatif, le directeur des Antiquités d'Égypte, le directeur de notre école du Caire, les professeurs d'égyptologie et les conservateurs du Louvre. L'autorité de ce comité serait accrue si quelques orientalistes de l'Institut étaient invités à prendre part aux délibérations et à étendre à l'École du Caire le contrôle discret — nous le voudrions encore plus efficace — que l'Académie des Inscriptions exerce sur les écoles d'Athènes et de Rome. Les autres branches du savoir sont représentées au Conseil Supérieur de l'Instruction publique, intermédiaire tout désigné pour renseigner le ministre sur les vœux et besoins de son personnel. Mais qui l'éclairera sur nos desiderata? Nul doute que cette Commission, si elle eût existé, n'eût assuré le recrutement des élèves

égyptologues et surveillé dans toutes les directions les intérêts de l'égyptologie. Au lieu de laisser le mal empirer, elle aurait dès longtemps proposé les réformes.

Était-ce l'intention du Parlement de laisser péricliter une œuvre qui, pressentie par le génie de Bonaparte et réalisée par celui de Champollion et de Rougé, reste encore une de nos gloires nationales? La cause serait-elle moins belle ou moins bonne qu'en 1880, lorsque, sous le ministère de Jules Ferry, l'École du Caire fut fondée? Ne s'agit-il plus de conserver notre prestige moral et intellectuel dans le pays que politiquement nous avons abandonné aux Anglais? En 1905, la convention franco-anglaise, tout en reconnaissant la situation politique des Anglais en Égypte, a du moins sauvegardé l'honneur français. Eux gardaient le pouvoir, mais nous laissaient notre patrimoine scientifique. Il fut stipulé que la direction du service des Antiquités d'Égypte, fondée par Mariette, continuerait d'appartenir à un Français : le gouvernement a-t-il pris des mesures pour assurer l'avenir de cette clause et de l'égyptologie? Nous venons de constater le contraire. Supposons un industriel qui achèterait une machine très cher, mais rechignerait à l'idée de payer un ouvrier pour la faire marcher. De même, on a doté l'égyptologie d'un outil excellent, l'École du Caire; or nous n'y voyons plus guère d'ouvriers,... et cependant l'outil coûte annuellement cent sept mille francs d'entretien. Mais comme il faut, dirait-on, se rattraper de ce gros sacrifice par de petites économies, on rogne ici — à Alger, on lésine là — au Louvre... Voudrait-on que l'outil fonctionnât tout seul et que l'égyptologie pût se passer d'égyptologues?

ALEXANDRE MORET

COMMENT ON GOUVERNE LES RÊVES

Qu'est-ce que rêver? — C'est, suivant l'heureuse expression de M. Bergson, se *désintéresser* de sa propre vie mentale.

Le dormeur n'est pas fermé aux impressions des sens; il perçoit confusément les lumières et les ombres, les bruits, les saveurs, les odeurs, les contacts et les sensations qui lui viennent de sa vie organique; il garde la plupart du temps, au cours de ses rêves, les sentiments qui lui sont habituels, ses amours et ses haines, ses espérances et ses craintes, et il peut éprouver des émotions de plaisir et de peine; il se souvient, quelquefois, avec une rare précision, de son passé lointain ou proche; il fait assez souvent des raisonnements dont l'ingéniosité le flatte lorsqu'il les retrouve après son réveil. Ce qu'il ne fait plus, c'est l'effort continu qui lui permettait, à l'état de veille, de comprendre sans cesse le monde extérieur et lui-même, d'attribuer à ses sensations une cause vraisemblable, de raisonner ses désirs, de situer ses souvenirs et de diriger dans un sens déterminé sa pensée; il ne la conduit plus : il l'abandonne aux lois très simples de l'association automatique, au jeu de son imagination passive et vagabonde. La veille, c'était l'attention, le groupement des idées et des faits suivant leur signification théorique ou pratique; le rêve, c'est la distraction, le désordre tumultueux où les images s'attirent par la simple raison qu'elles se ressemblent ou qu'elles ont été unies

dans une expérience passée. Est-il possible de rassembler cette pensée qui s'éparpille? Peut-on gouverner les rêves?

*
* *

Ce ne sont pas les médecins qui contesteront l'intérêt de la question; ils savent tous le rôle que jouent les représentations du sommeil chez les natures nerveuses et impressionnables; ils ont pu constater maintes fois l'action bienfaisante ou nuisible, déprimante ou tonique des rêves, et bien souvent ils ont vu des désordres graves résulter de cauchemars répétés. En 1897, le docteur Sante de Santis[1], de Rome, faisait connaître plusieurs cas de folie auxquels il attribuait cette origine; le docdocteur Léonard Corning, de New-York, arrivait peu après à des conclusions analogues pour certains cas de mélancolie et l'hystérie[2], et le professeur Régis, de Bordeaux, a signalé plusieurs fois chez les aliénés des idées fixes qui, nées pendant le sommeil des malades, viennent à l'état de veille conduire et fausser leur pensée. Gouverner les rêves de certains sujets, ce serait donc leur apporter la paix, l'équilibre, la santé, et c'est avec cette espérance que M. Léonard Corning a entrepris les curieuses expériences dont il a donné le détail dans le *Medical Record*.

On connaissait avant M. Corning un moyen très simple d'agir sur les rêves, sinon de les conduire; c'était de produire chez le dormeur des sensations ou des émotions qui devenaient le point de départ de ses associations d'idées. Tandis que Maury sommeille, on lui fait respirer de l'eau de Cologne[3], et il rêve aussitôt qu'il est dans la boutique d'un coiffeur; puis l'idée du parfum éveillant sans doute celle de l'Orient, il se trouve au Caire et se lance dans une suite d'aventures dont la liaison finit par lui échapper. On fait vibrer à quelque distance de son oreille une pincette sur laquelle on frotte des

1. Cf. *Annales de la Société de Médecine de Gand*, 1897.

2. The use of musical vibrations before and during sleep. Supplementary employment of chromatoscopic figures. — A contribution to the therapeutic of emotions. (*Medical Record*, January 21, 1899).

3. Alfred Maury, *Le Sommeil et les Rêves*, VI, p. 154.

ciseaux d'acier; il rêve qu'il entend le bruit des cloches, le tocsin, et qu'il prend part aux journées de juin 1848. On approche plusieurs fois de sa figure une lumière entourée d'un papier rouge : il rêve d'orages, d'éclairs, et assiste à une violente tempête. Les rêves dépendent donc en partie de la sensation initiale et peuvent varier au gré de l'observateur ; s'ils ne peuvent être gouvernés au sens précis du mot, c'est que le dormeur reste libre dans ses interprétations et que pour une sensation de lumière il peut voir tout aussi bien un lever de soleil qu'un incendie ou un feu d'artifice; c'est aussi parce qu'une fois lancé, il ne tient plus compte de la sensation initiale dont il est parti et se bat sur les barricades tandis que son voisin continue à frotter des pincettes. L'expérimentateur tient le bout de la chaîne; mais il ignore de quels anneaux le dormeur va la composer et s'il peut, à la rigueur, prévoir quelquefois le caractère général d'un rêve, il n'en saurait dire le détail.

Après Maury et bien d'autres, M. Léonard Corning s'est servi de sensations externes pour provoquer les rêves et, comme il voulait agir sur les dispositions profondes de ses sujets, il a employé des sensations musicales, capables de produire des émotions agréables; mais il était indispensable de renforcer et d'illustrer l'émotion une fois produite en imposant aux dormeurs certaines images visuelles, et c'est justement à leur imposer ces images que M. Corning s'est essayé.

Pour préparer ses sujets au sommeil, il leur donne, quelques minutes avant l'expérience, une potion légèrement hypnotique et il fatigue leur attention en leur faisant fixer un objet lumineux qui tourne sur lui-même dans une pièce sombre; puis il les coiffe d'un capuchon acoustique muni d'un tube à deux branches, qui ne laisse parvenir aux oreilles que des sons déterminés; enfin il les fait étendre tout de leur long sur un divan très bas et sous une tente obscure, fermée par des draperies. Au fond de la tente, aux pieds du divan, est un écran blanc quadrangulaire; un chromatoscope, formé de deux disques de verre diversement colorés et tournant en sens contraires, projette sur l'écran des images mobiles dont les formes changeantes et la beauté capricieuse tiennent l'attention, dit M. Corning, dans un véritable enchantement. Pendant ce temps, des vibrations lumineuses provenant d'un phonographe

Edison pénètrent dans le capuchon acoustique par le tube et apportent au sujet les mêmes émotions agréables que les images de l'écran. L'opérateur dispose d'un tube de conversation adapté au tube musical et, tandis que le patient est absorbé par les couleurs et les sons, il peut lui adresser des suggestions qui ont un effet hypnotique.

Sous la double influence de la musique et de l'image, les souvenirs agréables de la vue et de l'ouïe s'éveillent vite pour se transformer aussitôt en hallucinations véritables, qui apportent la joie ou la paix : les malades les plus abattus ou les plus inquiets s'endorment en des rêves heureux. Le sommeil qui les soustrait aux impressions visuelles ne les soustrait pas tout à fait aux impressions musicales ; sans les percevoir avec conscience, ils en éprouvent encore les effets sédatifs ou toniques et plusieurs ont vu s'amender ou disparaître, après quelques séances, les troubles nerveux dont ils souffraient depuis longtemps.

L., par exemple, n'était ni intempérant ni glouton ; il digérait bien, mangeait avec appétit et cependant, depuis vingt ans, faisait chaque nuit d'horribles rêves dont il gardait un affreux souvenir. Superstitieux de nature, sensible à toutes les dissonnances de la vie, il avait fini par voir de sinistres présages dans toutes ses visions. Traité une première fois par la musique et les images chromatoscopiques, il mit d'abord un certain temps à trouver le sommeil, sans doute à cause du capuchon et de la nouveauté de l'expérience ; cependant sa respiration devint peu à peu plus profonde et plus lente, ses paupières s'abaissèrent et il s'endormit tandis qu'on éteignait la lampe du chromatoscope et que le phonographe continuait à lui envoyer des vibrations harmonieuses. Interrogé le matin suivant, il raconta qu'il n'avait pas rêvé moins que les nuits précédentes — peut-être plus, si c'était possible ; — mais, à sa grande joie, il avait eu des rêves tout différents ; au lieu de l'horrible carnaval de chaque nuit, il n'avait vu que scènes charmantes dont il parlait avec une sorte d'enthousiasme. Il eut pendant plusieurs nuits des visions de ce genre sous l'action du même traitement, puis il finit par avoir de lui-même, sans écran et sans phonographe, des rêves agréables.

M. Léonard Corning estime que tout scepticisme serait

déplacé devant la sûreté de sa thérapeutique et nous n'en contesterons ni les principes ni les résultats. Il a eu l'heureuse idée de préparer ses sujets au sommeil par des moyens physiques et psychologiques et de réduire ensuite toute leur vie consciente à deux sensations capables de s'associer pour provoquer un état agréable : le rêve se dégage ainsi de la veille par des transitions insensibles et tend d'autant plus à rester dans le même ton qu'une des deux sensations primitives exerce toujours son influence suggestive. Il y a beaucoup de psychologie et pas mal d'ingéniosité dans cette méthode.

Mais le docteur Corning ne s'est occupé que des malades ; il a voulu guérir et rien de plus ; pas un seul instant il n'a pensé aux gens bien portants qui voudraient diriger leurs rêves, et tout porte à croire qu'il hésiterait beaucoup à leur recommander son système. Absorber une potion hypnotique, fatiguer son attention en fixant un point lumineux, se coiffer d'un capuchon, écouter un phonographe et passer plusieurs heures dans le cabinet d'un médecin sont des épreuves que tout homme trouvera pénibles s'il n'en attend pas la guérison d'une maladie. Quand on parle du gouvernement des rêves, on souhaite des procédés simples et l'on pense aux rêves de tous.

Sous cette forme générale, le problème a été souvent abordé et l'on n'en finirait pas de citer les écrivains qui l'ont traité avec plus ou moins de sérieux et de bonheur.

Au XVIe siècle, Cardan croyait avoir découvert ce qui fait les songes joyeux ou tristes, et il expose très doctement ses découvertes dans ses livres *De la Subtilité*[1], au chapitre des inventions merveilleuses :

Mangée après le repas, écrit-il, la mélisse rend les songes joyeux, comme les choux les rendent tristes, comme les phaséoles les rendent turbulents ; les aulx et les oignons les font terribles... Certainement j'ai souvent expérimenté l'onguent qui est appelé populeum pour les branches de peuplier, appliqué aux artères des pieds et des mains et, selon les anciens, appliqué sur le foie, provoquer le dormir et montrer songes joyeux, pour ce que le suc des feuilles et branches nouvelles du peuplier réjouit l'esprit et démontre quelques

1. Les Livres de Hiérosme Cardanus, médecin milanois, intitulés *De la Subtilité*, traduits du latin en français par Richard Le Blanc, Paris, 1556, p. 356, A et B, et p. 357 A.

images représentées par sa clarté et sa couleur. Car il n'est aucune couleur plus délectable que la verde... Et toutes viandes qui ne sont facilement cuites, comme toutes les racines, excitent les songes tristes; toutes herbes qui sont de facile concoction, pour leur subtilité rendent les songes joyeux... Aucuns racontent que les dents du cheval étalon pendues au col ou au bras dextre guérissent ceux qui ont coutume de voir de mauvais songes.

Ce serait perdre son temps, que s'attarder sur la physiologie de Cardan et cependant, quand on a fait la part de la superstition ou de l'ignorance, on s'aperçoit que le célèbre mathématicien a énoncé ici quelques vérités. L'onguent populeum a été longtemps et à juste titre employé comme calmant, non à cause de « la couleur verde » des feuilles du peuplier, mais parce qu'il contient des substances hypnotiques; c'est un fait également certain que les digestions faciles favorisent les rêves heureux, tandis que les digestions pénibles provoquent des cauchemars, et l'on s'explique très bien dans ce cas la supériorité des herbes cuites sur les racines crues ou de la mélisse sur les choux.

Un demi-siècle plus tard, Scipion Du Pleix, conseiller du roi en la sénéchaussée de Gascogne, reprenait la question avec beaucoup plus de prudence que Cardan et il donnait pour obtenir des rêves heureux un certain nombre de conseils dont la plupart sont pleins, de bon sens[1]. « Si nous voulons avoir des songes plaisants, commençons, dit-il, par pratiquer la vertu et l'honnêteté pour éviter les remords; maintenons notre imagination sur des sujets joyeux et gardons notre corps en bonne santé; modérons nos passions et nos affections afin d'ignorer l'inquiétude; soyons sobres dans le manger et dans le boire, car l'estomac étant rempli de trop de viandes et ne les pouvant digérer envoie quantité de vapeurs et de fumées crues au cerveau. » Évitons les jeûnes prolongés et les abstinences qui affaiblissent les esprits animaux. Après le repas du soir, causons de quelque histoire plaisante; méditons ou lisons « choses qui contentent ou récréent l'esprit »; n'oublions pas surtout que la musique adoucit les passions de l'âme et, « nous insinuant un doux repos, divertit les songes et visions fâcheuses ». Enfin,

1. *Les Causes de la veille et du sommeil, des songes, et de la vie et de la mort.* Rouen 1626, pp. 120, 121, 122.

avant de fermer les yeux, mettons en pratique ce conseil de saint Bernard : « Te voulant coucher pour dormir, apporte quelque chose avec toi en la mémoire et en la pensée, sur quoi tu puisses t'endormir et qui te provoque le songe, et en cette sorte la nuit t'est éclairée comme le jour et la nuit te sera une illumination en tes délices ». « Ce précepte, ajoute Du Pleix, regarde la méditation des choses divines, sur laquelle nous endormant nous ne pouvons que reposer doucement et avec une merveilleuse tranquillité d'esprit ». Pour ce sage, l'art de bien rêver ne se distingue pas de l'art de bien vivre, et, puisque nos rêves sont le plus souvent à l'image de la veille, le meilleur moyen de gouverner ses rêves, c'est de gouverner d'abord sa vie. Cependant le succès de ce moyen fût-il aussi sûr que l'affirmait Du Pleix, nous avons, semble-t-il, beaucoup plus à souhaiter. C'est bien de se donner des rêves heureux ou paisibles : ce serait mieux d'en ordonner les détails, de revoir à volonté des êtres et des lieux chers, de retrouver des amis perdus, de s'offrir par l'imagination tel ou tel plaisir que la réalité nous refuse. Or pour ces rêves, comme pour les précédents, les recettes ne manquent pas.

La plupart sont des recettes de superstition ou de fantaisie également présentées comme souveraines, sans qu'il soit toujours facile de savoir si l'auteur qui les donne est un naïf ou un pince-sans-rire. Du temps de Cardan, par exemple, on disait sérieusement qu'il suffisait de placer un cœur de singe sous l'oreiller d'un homme endormi pour le faire rêver de bêtes fauves et l'on indiquait gravement aux garçons le moyen de voir en songe la femme qu'ils devaient épouser; mais que penser de l'anonyme du XVIIIe siècle qui prétend tenir d'un vieux sauvage de l'Illinois, médecin et sorcier de sa tribu, des recettes mirifiques pour rêver que l'on a beaucoup d'esprit, que l'on marche superbement habillé avec un grand train, que l'on reçoit les dernières faveurs d'une dame sur un gazon fleuri, que l'on est au bain avec les plus belles personnes du monde? Après avoir énuméré toutes les substances qui doivent s'associer dans un même onguent pour donner des rêves d'amour, depuis les arêtes de morue jusqu'à la graisse de castor mâle, l'auteur qui se pique de chasteté en arrive à des conclusions comme celles-ci : « Il n'est pas mal de faire plusieurs bou-

teilles à la fois de cette préparation ; c'est le précieux onguent auquel j'ai dû mon repos, ma tranquillité, mon innocence et tout le système ou l'art nouveau de félicité dont j'ai le bonheur de pouvoir faire présent au genre humain[1] ».

Il faut arriver à la fin du XIXe siècle pour trouver des théories rationnelles ou des expériences précises sur le gouvernement des rêves et c'est certainement à Hervey de Saint-Denis que nous devrons le plus clair de nos connaissances en la matière.

*
* *

Hervey de Saint-Denis était parvenu de bonne heure, par le seul entraînement de son attention, à suivre ses rêves en sachant fort bien qu'il rêvait : il assistait ainsi au jeu de ses représentation mentales et il en notait le détail au réveil avec une mémoire d'autant plus fidèle que l'impression avait été plus consciente ; après avoir longtemps observé, il a voulu intervenir et il a cru modifier le cours de ses rêves par le simple effort de sa volonté, comme il eût à l'état de veille changé la direction de ses pas ou le sujet d'une conversation :

Je crois, — écrit-il, — me promener à cheval par une belle journée. Voyons, me dis-je, ce cheval n'est qu'une illusion, cette campagne, que je parcours, un décor ; mais si ce n'est pas ma volonté qui a évoqué ces images, il me semble bien du moins que j'ai sur elles un certain empire. Je veux galoper, je galope ; m'arrêter, je m'arrête. Voici maintenant deux chemins qui s'offrent devant moi ; celui de droite paraît s'enfoncer dans un bois touffu, celui de gauche conduit à une sorte de manoir en ruine... Je tourne d'abord à droite, puis l'idée me vient qu'il vaut mieux, dans l'intérêt de mes expériences, guider un rêve aussi lucide du côté des tourelles et du donjon, parce qu'en cherchant à me souvenir exactement des principaux détails de cette architecture, je pourrai peut-être, à mon réveil, reconnaître l'origine de ces souvenirs. Je prends donc le sentier de gauche, je mets pied à terre à l'entrée d'un pont-levis très pittoresque et, durant quelques instants où je dors encore, j'examine très attentivement une infinité de détails grands et petits : voûtes ogi-

1. *L'Art de se rendre heureux par les songes*. Francfort et Leipsic, 1746, in-12, p. 157.

vales, pierres sculptées, ferrures à demi rongées... Les images ont surgi dans l'ordre que ma volonté leur avait assigné[1].

Tout cela n'est déjà pas mal; mais Hervey de Saint-Denis croit avoir fait mieux encore : par le seul pouvoir de sa volonté, il a évoqué, dit-il, des images qui ont pris corps aussitôt et lui ont donné l'illusion de la réalité. Dans une belle campagne dorée par un grand soleil, il apercevait des moissonneurs et des charrettes : « Évoquons des spectres », se dit-il, et il ne vit tout d'abord devant lui que les travailleurs et les blés mûrs. Il se souvint alors qu'à l'état de veille, on pouvait, en fermant les yeux, supprimer les sensations visuelles et faciliter l'apparition des images sur le champ obscur du regard : il porta la main sur ses yeux, demeura pendant un moment sans rien voir, fit un appel énergique à des images de spectres et peupla aussitôt son rêve de la fantasmagorie qu'il désirait créer : « Depuis cette époque, écrit-il, et il y a de cela plus de quinze ans, j'ai si souvent fait usage de mon procédé soit pour changer un rêve désagréable en un rêve gracieux, soit pour appeler simplement quelque image à mon gré, que je ne saurais indiquer combien de fois mon expérience première fut confirmée. » Sa conclusion, on la devine : c'est qu'avec un entraînement suffisant de la volonté, chacun de nous peut diriger son esprit à travers le monde des illusions aussi bien et souvent beaucoup mieux que nous dirigeons notre corps à travers les événements du monde réel. Si cette conclusion était légitime, nul n'aurait plus fait qu'Hervey pour le gouvernement des songes.

Mais bien peu de gens sont capables d'acquérir la présence d'esprit dont il faisait preuve pendant son sommeil et de lutter par l'attention et la volonté contre l'automatisme naturel du rêve : la plupart prennent leurs illusions pour des réalités, en suivent, sans s'étonner, les caprices et ne peuvent guère se préoccuper d'en troubler le cours. C'est de plus une question de savoir si Hervey n'était pas dupe, lorsqu'il croyait faire un libre usage de sa volonté pendant ses rêves. S'il nous est difficile de discerner à l'état de veille la part d'initiative et la part d'habitude qui entrent dans un acte, que penser d'un dormeur

1. *Les rêves et les moyens de les diriger*. Paris, 1867, pp. 272-273.

qui vient vous dire : « J'ai changé volontairement le sens de ma promenade : j'ai écarté ou choisi telle image »? La seule chose qui soit certaine, c'est que le rêve a changé; mais l'association des idées a pu suffire pour provoquer un changement que la volonté a pris à son compte. Lorsque Hervey faisait ses observations, il était très préoccupé à l'état de veille — c'est lui-même qui le raconte — par cette question de la liberté dans le rêve; il y pensait souvent, réfléchissait aux expériences possibles et il a peut-être considéré, alors et plus tard, comme le résultat de ses décisions, des variations d'images qui n'étaient que la conséquence de ses préoccupations anciennes ou récentes. En fait l'attention et le rêve, la volonté et l'automatisme sont des états qui s'excluent et nous ne saurions — en règle générale — compter sur notre intervention volontaire pour modifier la trame de nos images tandis que nous dormons.

Ne pourrions-nous pas au moins intervenir par l'attention à l'état de veille et faire naître tel ou tel rêve en pensant fortement à tel ou tel objet avant de nous endormir? L'expérience est aussi séduisante que simple. Je ne connais personne qui ne l'ait tentée une ou plusieurs fois et presque toujours sans succès.

Sans doute, nous continuons souvent en rêve les calculs où notre esprit s'était absorbé pendant la veille; nous retrouvons dans le sommeil les espérances et les craintes dont nous étions émus avant de fermer les yeux; mais ce n'est pas du tout par un libre choix de notre volonté : c'est au contraire parce que des idées longtemps agitées par la pensée ou soutenues par des sentiments profonds finissent par vivre d'une vie automatique et s'imposer d'elles-mêmes à la conscience. Ainsi s'expliquent les rêves religieux des mystiques, les rêves d'amour des jeunes gens, les rêves de maladie des hypocondriaques et autres rêves analogues. Le mieux donc, si l'on veut agir sur la pensée du rêve par la pensée de la veille, sera de s'y prendre d'un peu loin, en créant autour de l'esprit une atmosphère constante d'images ou d'idées, fortifiées par la répétition ou les émotions, et qui réapparaîtront d'elles-mêmes pendant le sommeil. La mémoire, l'imagination et le sentiment s'uniront alors pour construire le rêve avec les éléments familiers de la vie et le dormeur rêvera de tel visage ou de tel pays, non parce qu'il

aura voulu en rêver avant de s'endormir, mais parce qu'il en aura souvent ou fortement associé la représentation avec ses pensées les plus intimes et les plus chères.

Pour être compliqué, le procédé n'en est pas moins efficace et nous aurons l'occasion de voir comment l'employaient les prêtres païens quand ils voulaient conduire les rêves des croyants. Mais au lieu de préparer ainsi les associations multiples dont naîtront les rêves, on peut s'en tenir à une seule association qui joue dans l'espèce un rôle capital et c'est là ce qu'a fait maintes fois Hervey de Saint-Denis, beaucoup mieux inspiré ici que dans les expériences que je rapportais tout à l'heure.

Nous avons vu ce que fait un dormeur des bruits, des lumières et des parfums qu'il perçoit; il les interprète suivant sa fantaisie du moment, les déforme et finit toujours par rêver d'autre chose. Pour l'empêcher de vagabonder ainsi et le retenir au moins quelque temps sur un sujet déterminé, Hervey de Saint-Denis a très heureusement utilisé les lois bien connues de l'association des idées. Si telle sensation particulière, le parfum d'une rose ou le son d'un piano, peut, à l'état de veille, nous faire penser à la personne qui tenait la rose dans sa main ou jouait du piano devant nous, ne peut-on pas, s'est-il demandé, créer artificiellement des associations de ce genre de façon à évoquer chez un dormeur le souvenir d'une personne ou d'un endroit, rien qu'en lui faisant respirer une odeur ou entendre un son? Dès ses premiers essais, il a pu constater l'exactitude de son hypothèse :

J'étais à la veille de me rendre en Vivarais pour y passer quinze jours à la campagne dans la famille d'un de mes amis. J'achetai, avant de partir, chez un parfumeur bien assorti, un flacon d'une essence qu'il me vendit comme étant sinon l'une des plus agréables, du moins l'une de celles dont le parfum *sui generis* était le mieux déterminé. J'eus bien soin de ne pas déboucher ce flacon avant d'être arrivé dans le lieu où je devais séjourner quelques semaines; mais tout le temps de ce séjour je fis constamment usage de son contenu dont mon mouchoir de poche ne cessa d'être imprégné... Le jour du départ, le flacon fut hermétiquement refermé; il resta plusieurs mois ensuite au fond d'une armoire, et enfin je le remis à un domestique qui entrait habituellement de très bonne heure dans ma chambre en lui recommandant de répandre sur mon oreiller

quelques gouttes de liquide odoriférant, un matin qu'il me verrait bien endormi. Je le laissai libre d'ailleurs de prendre son temps tout à l'aise de peur que l'attente seule de cette expérience ne pût influencer mes rêves en préoccupant mon esprit. Huit ou dix jours se passent : mes rêves, écrits chaque matin, ne trahissent aucune réminiscence particulière du Vivarais. (Mon flacon, il est vrai, n'a pas encore été touché). Une nuit arrive enfin où je me crois retourné dans le pays que j'avais habité l'année précédente. Des montagnes parsemées de grands châtaigniers se dressaient devant moi, une roche de basalte m'apparaissait si nettement découpée que j'aurais pu la dessiner dans ses moindres détails... Or je pus reconnaître en m'éveillant, à l'odeur qui s'en exhalait encore, que mon oreiller avait été ce matin-là même humecté, durant mon sommeil, avec le parfum approprié à l'expérience qui venait de réussir.

Ce succès inspira à Hervey le désir de continuer ses essais; il répéta son expérience avec d'autres sujets que lui-même et avec d'autres parfums qui devinrent à leur tour, pour des souvenirs variés, des instruments de rappel non moins efficaces. Il remarqua seulement qu'en multipliant les parfums au-delà de sept ou huit, il provoquait une certaine confusion dans leurs effets et qu'en usant trop souvent du même, il en émoussait le pouvoir.

Pour ramener le problème à des conditions plus précises, il laissa quelque temps ses expériences de côté, puis il les reprit avec l'intention de voir quels résultats on obtiendrait en mélangeant deux odeurs également efficaces. Quelques gouttes de l'odeur qui rappelait le Vivarais furent, d'après les instructions d'Hervey, pendant son sommeil et sans qu'il fût prévenu à l'avance, répandues sur son oreiller... On y versa en même temps quelques gouttes d'une autre essence dont il avait à dessein imprégné souvent son mouchoir quand il travaillait dans l'atelier d'un peintre. Cet essai, trois fois répété, réussit à peu près la première fois, pas du tout la seconde, et donna la troisième fois un résultat décisif. « Je me crois, dit Hervey, dans la salle à manger de l'habitation vivaraise, dînant avec la famille de mon hôte réunie à la mienne. Tout à coup la porte s'ouvre et l'on annonce M. D., le peintre qui fut mon maître. Il arrive en compagnie d'une jeune fille absolument nue, que je reconnais pour l'un des plus beaux modèles que nous ayons

eus jadis à l'atelier. M. D. raconte que la voiture dans laquelle ils voyageaient de concert a versé, qu'ils viennent me demander l'hospitalité. » Et le rêve se complique alors d'incidents divers qu'il est inutile de rapporter.

Avec la musique, les expériences furent conduites de même et le succès fut aussi brillant : Hervey, qui connaissait intimement un chef d'orchestre, s'arrangea pour faire jouer pendant plusieurs soirées des valses peu communes tandis qu'il dansait avec de jeunes femmes qui lui plaisaient beaucoup, en ayant soin, pour la même valse, de danser toujours avec la même personne; au moyen d'une boîte à musique, il revit en rêve ses belles amies.

Mais c'est avec les sensations de son palais qu'il obtint les plus beaux résultats, car il arriva ainsi à transformer en réalités apparentes de simples souvenirs littéraires. Il avait choisi pour l'expérience le beau passage d'Ovide où Pygmalion voit s'animer sous ses baisers le marbre qu'il vient de sculpter [1].

Et tantôt il lui fait des caresses, tantôt il lui apporte des présents agréables aux jeunes filles, des coquillages et de petites pierres polies et des petits oiseaux et des fleurs de mille couleurs. Il lui met aux doigts des pierres précieuses, il lui met de longs colliers au cou; à ses oreilles il suspend de petites perles, à sa gorge une écharpe. Tout lui sied et quand elle est nue, elle ne paraît pas moins belle... Enfin il presse de ses lèvres des lèvres qui ne sont plus fausses, et la vierge sentit les baisers qu'elle recevait, et elle rougit et, levant vers la lumière un œil timide, elle vit en même temps le ciel et celui qui l'aimait.

Hervey lut et relut ces vers charmants et, pour les mieux graver dans sa mémoire, il essaya, de concert avec un peintre de ses amis, de fixer sur la toile une image qui répondît à la description du poète et qui se trouva ressembler par hasard à Mademoiselle X. de la Comédie-Française. Pendant tout le temps que dura ce travail, il garda dans la bouche un petit morceau d'iris, substance dont il n'avait jamais goûté jusque là.

Le reste, dit-il, se devine puisque j'employai exactement les mêmes procédés qui ont déjà été exposés... Or voici textuellement tirée de mon journal la relation du rêve que je fis : je me croyais au foyer du Théâtre-Français, un soir de répétition générale. J'y

1. *Métamorphoses*, X, v. 259-265 et 291-294.

avais rencontré mademoiselle Augustine Brohan qui m'expliquait que l'on répétait une pièce nouvelle dont l'auteur était M. Jules L. (Le nom de l'artiste mon ami) et que cette pièce s'appelait *Astarbé*. Le personnage d'Astarbé devait être rempli par mademoiselle X... dans un costume qui serait difficilement accepté par la Commission des théâtres mais qui n'en était pas moins séduisant. Ce costume se composait d'une écharpe de mousseline rose parsemée de petites fleurs d'or, avec un collier d'ambre et de perles auquel pendaient des pierres de couleur. Des bracelets de forme antique s'enroulaient autour de ses bras et ornaient aussi les attaches délicates de ses jambes. A ses doigts brillaient des saphirs. Sa beauté était vraiment idéale et dans ses cheveux blonds il me semblait voir un reflet du soleil. « Comment me trouvez-vous ainsi? » me dit-elle en s'approchant de moi... La suite du rêve serait ici sans intérêt...

De cette jolie expérience et de celles qui précèdent, on peut conclure avec Hervey qu'en liant artificiellement certaines images à des sensations bien déterminées, on pourra profiter de cette solidarité factice pour introduire dans les représentations du sommeil des éléments qu'on aura soi-même préparés. Nous n'ignorons donc pas tout à fait et, dans tous les cas, nous connaissons beaucoup mieux que Cardan, et même que Du Pleix, l'art de diriger les rêves. Pourtant on n'use guère de cet art que tant de curieux ont cherché et dont ils espéraient des merveilles; personne sans doute n'a appliqué depuis quarante ans, sinon par fantaisie passagère ou par intérêt scientifique, les procédés chers à Hervey; la plupart des hommes ne pensent pas qu'il vaille la peine d'acheter par un minutieux apprentissage un bonheur illusoire; ils ne demandent pas au sommeil de les faire vivre dans un monde qui les charme en les dupant; ils y trouvent une douceur naturelle qui leur suffit.

*
* *

Il en était tout autrement dans l'antiquité quand on attribuait aux songes un caractère sacré. Rêver, c'était bien souvent voir les héros et les morts, être informé, par révélation, de choses occultes ou futures et, quand le songe était banal ou obscur, on avait toujours la ressource d'y chercher un symbo-

lisme profond et de l'interpréter. De là l'importance accordée dans toutes les civilisations païennes à la science des songes et à l'art de les provoquer. Les croyants, qui venaient consulter certains dieux, couchaient dans leurs temples pour les voir en songe et c'était une pratique bien connue sous le nom d'*incubation* [1]. Les dieux que l'on consultait de la sorte n'étaient pas les dieux de l'Olympe, Zeus ou Pallas Athéné, mais les dieux souterrains ou les héros ensevelis dans le sein de la terre, car la terre et ses divinités passaient pour envoyer des songes et l'on se couchait sur le sol pour les mieux recueillir [2]. En principe, on pouvait demander par l'incubation toute espèce d'oracles et les magistrats de Sparte dormaient dans le temple de Pasiphaë pour être renseignés sur les intérêts de l'État, tandis que les Latins attendaient de Faunus des rêves prophétiques; mais comme les hommes se préoccupent beaucoup plus de leur santé que de l'ordre du monde ou de la destinée des empires, l'usage s'établit de bonne heure de ne consulter ainsi que les dieux guérisseurs tels que Isis, Sérapis, Asclèpios, Trophonios, Amphiaraos, et nous sommes assez bien informés des pratiques qui en favorisaient l'apparition.

Les suppliants qui venaient demander le secours divin, soit pour eux-mêmes soit pour un de leurs proches, se soumettaient d'abord à toute une discipline qui avait pour objet de libérer leur pensée des chaînes du corps et du poids de la matière. Ils observaient la chasteté, s'abstenaient de vin et de viandes, s'interdisaient les bains chauds et pratiquaient le jeûne. Quand le sage Apollonius de Tyane voulut acquérir la connaissance des choses divines et lire l'avenir dans les songes, il s'imposa, dit son évangéliste Philostrate, la vie la plus austère et la plus pure : « Il ne mangea d'aucun animal, il se nourrit de légumes et de fruits, disant que tout ce que donne la terre est pur. Quant au vin, il considérait comme pure la boisson que fournit un arbuste si précieux à l'homme, mais il jugeait cette boisson contraire à l'équilibre de l'esprit comme troublant la partie supérieure de l'âme. Après avoir ainsi purifié son estomac, il s'honora de marcher nu-pieds, ne porta que des étoffes de lin, laissa croître sa chevelure et vécut

1. Ἐγκοίμησις.

2. Ludovicus Deubner, *De Incubatione*. Lipsiae M C M, p. 6.

dans les temples[1]. » On reconnaît-là les principes de la sainteté pythagoricienne que les chrétiens devaient reprendre et l'on peut se rendre compte des avantages que le suppliant pouvait en tirer dans la recherche des rêves divins. Par la sobriété, il évitait les rêves pénibles, les cauchemars qui ne traduisent dans la pensée du dormeur que la gêne de ses viscères; il assurait à son imagination la paix et la clarté. Par la pureté de ses mœurs, par sa modestie et son humilité, il se maintenait dans une sorte d'atmosphère morale où des pensées divines venaient seules l'occuper et lui mériter, en les préparant, les révélations des songes.

Après cette préparation, le suppliant était admis à des pratiques cultuelles qui le mettaient plus directement en rapport avec le dieu; dans les sanctuaires d'Asclèpios, il se baignait à la source sacrée qui prenait naissance à côté du temple et il consacrait plusieurs heures aux sacrifices et aux prières. « A Épidaure, il ne manquait pas, dit M. Lechat[2], d'aller visiter, au sommet du mont Kynortion, le vieux sanctuaire d'Apollon Maléatas et d'y accomplir les rites commandés. Puis, c'était le tour des autres divinités, de celles qui comme Artémis avaient un temple et de celles qui n'avaient qu'une statue ou un autel. On honorait la femme d'Asclèpios, Épioné et sa fille Hygiéia et son fils Machaôn, et tous les dieux secourables; on allait de sanctuaire en sanctuaire, de simulacre à simulacre, d'autel à autel, comme dans les églises chrétiennes on porte sa dévotion et ses prières dans toutes les chapelles consacrées chacune à un saint différent. Enfin on en venait à Asclèpios lui-même et, devant sa statue, au seuil de son temple, les suppliants se tenaient debout, la tête couverte et la main droite tendue, ou prosternés à terre tandis que les victimes ou les gâteaux de farine se consumaient sur l'autel. Chacun, suivant ses moyens, offrait des dons différents; les plus riches sacrifiaient un bœuf ou un bélier, les plus pauvres apportaient un peu d'huile ou d'encens. »

Quand les suppliants s'étaient entraînés tout le jour par

1. Philostrate, *Apollonius de Tyane, sa vie, ses voyages*. Trad. Chassang, p. 9.

2. *Épidaure, Restauration et Description*, par A. Defrasse et H. Lechat. Paris, 1895, pp. 138-9.

ces pratiques, ils se trouvaient le soir dans un état de grâce et d'attente très favorable à l'éclosion des rêves divins ; mais, avant de s'endormir, ils devaient encore, dans une sorte de veillée sacrée, charger leur mémoire et leur imagination de tous les éléments dont allait se former le songe. C'étaient, de nouveau, à la lueur des torches, des prosternations et des prières qui occupaient la première moitié de la nuit. Enfin, ils étaient admis dans l'*abaton*, sorte de dortoir en forme de hangar d'où ils pouvaient apercevoir l'intérieur du sanctuaire. Tandis que les lampes brûlaient encore, les uns s'enroulaient dans leurs couvertures, d'autres s'étendaient sur des branches de feuillage ou sur la peau des victimes qu'ils avaient immolées et ils attendaient à la fois le sommeil et le dieu. Alors un serviteur du temple traversait les portiques, en éteignant toutes les lumières et en engageant les suppliants à dormir. Ils s'endormaient, dit M. Paul Girard, « l'imagination surexcitée par l'attente, l'esprit échauffé par l'atmosphère même du sanctuaire, par l'encens qu'on y avait brûlé, par la vue des lampes, par cette prière du soir qui avait dû précéder l'heure du sommeil [1] ».

On s'est souvent demandé si à toutes ces sensations et émotions ne s'ajoutaient pas l'influence hypnotique de certaines drogues et quelques textes semblent justifier cette supposition. Plutarque nous raconte que le matin on faisait dans les temples d'Isis des fumigations avec une espèce de résine, vers l'heure de midi avec de la myrrhe, et que le soir, c'est-à-dire avant les incubations qui se pratiquaient dans le temple même de la déesse, on recommençait les fumigations avec du cyphi ; or le cyphi est une étrange mixture dont quelques éléments pouvaient bien avoir une action excitante et hypnotique sur les centres nerveux, car il y entrait du cyprès, de la résine, de la jusquiame, de la myrrhe, du bitume, et bien d'autres ingrédients du même genre [2]. Plutarque, qui nous a conservé la recette, ajoute : Ce cyphi « exhale une vapeur douce et active qui change la composition de l'air et, s'introduisant dans le corps par la respiration, y répand une influence délicieuse ; sans aller jusqu'à produire l'ivresse, il affaiblit et relâche les soucis journaliers qui sont comme autant de chaînes pénibles ;

1. P. Girard, *L'Asclèpeion d'Athènes*. Paris, 1881, p. 73.
2. Plutarque, *Œuvres morales*, p. 455. *Sur Ion et sur Osiris*.

il rend plus polie et plus pure qu'un miroir la faculté de notre âme qui est capable d'imaginer et de nous faire voir les rêves ». De ces indications on a peut-être le droit de conclure que les prêtres d'Isis réservaient à dessein le cyphi pour les fumigations du soir.

A quel moment de la nuit les pèlerins avaient-ils leurs rêves divins? Quelques historiens modernes semblent penser que toutes les phases du sommeil étaient également fécondes; cependant on a peine à admettre que les dormeurs n'aient pas été particulièrement sensibles aux suggestions des sens et de la mémoire dans le demi-sommeil du soir et du matin et si l'on en croit Jamblique, c'est bien quand ils veillaient encore à demi, ou qu'ils étaient sur le point de s'éveiller qu'ils avaient les visions les plus nettes. « Les songes envoyés par les dieux ne se passent pas comme tu l'as déjà dit; parfois, au moment où le sommeil s'en va, quand on est presque éveillé, on entend des paroles brèves qui vous indiquent ce qu'il convient de faire; d'autres fois on entend ces paroles entre la veille et le sommeil, quand on est encore éveillé. Il n'est pas rare qu'une substance invisible et incorporelle environne l'homme qui est couché; elle est telle qu'elle ne peut être perçue par l'œil, mais plutôt par quelque autre sens... Souvent aussi il se répand une clarté fluide et tranquille, assez brillante toutefois pour que l'œil captivé par elle ne puisse l'apercevoir qu'en se fermant à demi[1]. » On n'a pas de peine à reconnaître dans une partie de cette description les hallucinations hypnagogiques de la psychologie moderne, ainsi nommées parce qu'elles précèdent de peu le sommeil. La plupart des hommes ont eu l'occasion de les observer sur eux-mêmes, et Alfred Maury a signalé, comme Jamblique, des sons, des voix, des paroles articulées, des lumières, des couleurs[2], sans parler des images visuelles qui constituent le fond du rêve. Comme les sens sont alors ouverts à demi sur le monde extérieur et que l'imagination reste encore toute imprégnée de ses préoccupations habituelles, nul doute que Serapis, Isis et Asclèpios n'aient souvent profité de cet état

1. Jamblique, *Des Mystères des Égyptiens*, sect. III, c. 2.
2. Alfred Maury, in *op. laud.*, p. 75.

favorable pour se manifester dans un nimbe de lumière et pour articuler des conseils, dès que le suppliant commençait à fermer les yeux. Et lorsque les dieux apparaissaient le matin, il s'agissait encore, on le voit, de somnolence et de demi-rêves plutôt que de sommeil et de rêves véritables; les suppliants qui sollicitaient la visite des dieux ne bénéficiaient en somme de leur entraînement volontaire que dans des états mixtes où la veille se mêlait plus ou moins au sommeil.

Que conseillaient les dieux secourables à tous les malades qui espéraient en eux? C'était, nous dit M. Paul Girard, « soit un traitement à suivre, soit un acte religieux à accomplir, sorte d'expiation ayant pour objet de les rendre agréables à la divinité et de les conduire par là à la guérison ». Un rhéteur du 1er siècle, Aelius Aristide, hypocondriaque et crédule, nous a laissé un curieux récit des pèlerinages qu'il fit dans neuf temples d'Asclèpios et des conseils que ce dieu bienveillant donnait aux dormeurs. Tantôt il ordonnait de prendre des bains, tantôt de les éviter; il prescrivait à l'un du jus de ciguë, à l'autre la gymnastique et les ablutions d'eau froide. Aristide a beaucoup de peine à se débrouiller au milieu de toutes les indications qu'il reçoit, car il bénéficie la nuit de l'obsession hypocondriaque de ses jours et il a des rêves aussi significatifs que nombreux. Comme il est très religieux, il obéit sans discuter et il se trouve un moment si affaibli par les vomitifs qu'il croit faire une maladie nouvelle[1]; le dieu, plus entêté qu'un médecin de Molière, ajoute des saignées aux vomitifs et le pauvre Aristide reçoit l'ordre de se faire tirer cent vingt livres de sang[2]. C'était pour lui une occasion de recouvrer, par la réflexion, l'usage de son bon sens, mais il avait la foi qui soutient, sinon celle qui guérit, et il sortit d'embarras en diminuant par son interprétation l'absurdité de l'oracle. « Cela doit signifier, se dit-il, que je ne dois pas tirer trop peu de sang. » A d'autres malades moins instruits qu'Aristide, le Dieu conseillait des traitements plus baroques encore et comme les cas heureux étaient consignés dans les temples, sur des tablettes ou des colonnes, nous en connaissons quelques-uns. — « Un

1. *Oratio sacra prima*, pp. 491-501-sqq.

2. *Oratio sacra secunda*, p. 531.

certain Gaius nous dit une inscription de l'île Tibérine[1], apprit de l'oracle qu'il devait se rendre à l'autel pour prier, ensuite faire un voyage de la droite à la gauche, mettre les cinq doigts sur l'autel, lever la main et la porter sur ses yeux; aussitôt que cela fut fait, il recouvra la vue en présence et aux acclamations du peuple. Ces signes de la toute puissance divine se manifestèrent sous l'empereur Antonin. ».

« Un soldat aveugle nommé Velerius Aper, nous dit une autre inscription, ayant consulté l'oracle, en a reçu pour réponse qu'il devait se présenter dans les temples, mêler le sang d'un coq blanc avec du miel, en faire un collyre et s'en frotter les yeux pendant trois jours. Il a recouvré la vue et est venu remercier le Dieu devant tout le peuple ». « Le dieu de la santé, lit-on sur une autre tablette, a ordonné dans une apparition nocturne, au fils de Lucius qui souffrait d'une pleurésie sans espoir, de venir prendre sur l'autel de la cendre, de la mêler avec du vin et de se l'appliquer sur le côté douloureux. Il fut sauvé, remercia Dieu devant tout le peuple et le peuple lui souhaita du bonheur. » Dans d'autres cas, le dieu prescrivait de manger des graines de pin mêlées avec du miel[2], ou bien encore une perdrix apprêtée avec de l'encens[3] et c'est ainsi que chacun retrouvait dans son rêve les superstitions ou la pauvre médecine dont il avait l'esprit farci. Quand on ne guérissait pas, on s'accusait en général d'avoir manqué de confiance ou d'obéissance.

« Les actes pieux commandés par Asclèpios, dit M. Paul Girard, étaient également très variés : c'était un sacrifice qu'il réclamait pour lui-même ou un trépied qu'il demandait qu'on lui consacrât; tantôt c'était une cérémonie quelconque qu'il ordonnait d'accomplir en l'honneur d'une autre divinité; il enjoignait par exemple à Aristide de sacrifier un bœuf à Zeus sauveur », mais il ne s'en tenait pas à des conseils; souvent il guérissait le malade pendant l'incubation même et nous devons à des fouilles récentes de connaître un certain nombre des

1. Cf. Cf. Hundertmarc, *De Incrementis artis medicae per expositionem aegrotorum in vias publicas et templa.* Leipsig, 1749, in-4; et Kurt-Sprengel, *Essai d'une histoire pragmatique de la médecine*, I, 157-8.

2. Kurt-Sprengel, in *op. laud.*, p. 158.

3. Philostrate, *Vie des Sophistes*, II, 25.

miracles qu'il opérait de la sorte. Pausanias raconte qu'il a vu dans l'enceinte sacrée d'Épidaure « six stèles posées debout sur lesquelles étaient inscrits en dialecte dorique les noms des malades, hommes et femmes, guéris par Asclèpios et la maladie de chacun et la façon dont il avait été guéri[1] ». M. Cavvadias, ayant découvert les débris de ces stèles, a pu les reconstituer en partie et deux d'entre elles presque entièrement. On y lit des miracles célèbres accomplis pendant le sommeil sacré et proposés à l'édification des pèlerins. On y apprend qu'Ambrosie d'Athènes, borgne et incrédule, vit en songe Asclèpios qui la railla de son incrédulité, et qu'elle se réveilla avec deux bons yeux et la foi ; qu'Heraïeus de Mithylène, chauve et barbu, obtint en songe d'avoir autant de poils sur la tête que sur le menton ; que Cleinatas de Thèbes fut nettoyé de ses poux dans une seule incubation ; qu'un homme paralysé de plusieurs doigts en retrouva l'usage après avoir fait, en songe, une partie d'osselets avec le dieu : sans doute, dans la critique de tous ces miracles, faut-il faire, comme toujours, une part à la pure légende, une part au hasard et une autre à la suggestion ; mais ce qui nous intéresse surtout ici c'est l'art avec lequel le rêve bienfaisant paraît avoir été provoqué, que la malade y ait trouvé la guérison définitive ou seulement un conseil. Si comme le pensent aujourd'hui plusieurs psychologues[2], un grand nombre de nos rêves sont la conséquence de nos désirs et de nos craintes, les pèlerins païens étaient admirablement préparés aux songes divins, par leur foi, par leur attente, par tous les espoirs qu'ils fondaient sur l'apparition du dieu. Quelques-uns étaient venus de bien loin pour le voir ; ils avaient supporté courageusement les fatigues d'un long voyage, fortifié, en les échangeant avec leurs compagnons de misère et de route, leurs désirs et leurs vœux, réchauffé leur enthousiasme au récit des vieilles légendes ou des miracles les plus récents, et c'était la même confiance qui les réunissait dans le pêle-mêle pieux de l'*abaton*.

A ces suggestions spontanées du cœur, les prêtres ajoutaient toutes les suggestions non moins efficaces des pratiques et des

1. Cf. A. Defrasse et H. Lechat, in *op. laud.*

2. Cf. Freud, *Die Traumdeutung*, où la thèse est poussée jusqu'au paradoxe. Pour Freud tout rêve est la réalisation d'un vœu (Wunscherfüllung).

rites que nous avons énumérés. Puis, quand le sommeil s'étendait sur la foule hétéroclite des suppliants, les sensations odorantes qu'ils avaient associées pendant le jour à tout le décor sacré du temple, l'odeur de l'encens, l'odeur des sacrifices et l'odeur du cyphi dans les temples d'Isis se faisaient sans doute évocatrices comme les parfums d'Hervey. Alors tous les souvenirs devenaient des réalités; les images d'Asclèpios, de sa fille et de ses fils s'animaient; les statues descendaient de leur socle et le dieu bon et secourable, le Sauveur, versait sur les misérables qui dormaient près de ses autels le baume de ses conseils ou la grâce de ses miracles.

Il n'y a donc pas à se demander, comme on l'a fait très souvent, quels mystérieux secrets possédaient les prêtres d'Isis, de Trophonios ou d'Asclèpios pour diriger les rêves et les faire tourner à la démonstration de leurs doctrines. Ils avaient découvert, par l'expérience, des procédés très analogues à ceux que Scipion Du Pleix, Corning et Hervey de Saint-Denis devaient préconiser plus tard; ils donnaient de ces procédés une interprétation religieuse et ils auraient été fort en peine d'en donner une autre; mais ils en usaient très sagement et n'obtenaient que des succès facilement explicables.

L'incubation ne devait pas disparaître avec le paganisme : pour consulter les héros de la religion nouvelle, les saints et les martyrs chrétiens, et en particulier les saints guérisseurs, les croyants employèrent encore le rêve et cherchèrent dans le sommeil la vision bienfaisante qui guérit ou console. En Égypte, dans les premiers siècles du christianisme, saint Michel archange apparaissait de nuit aux malades qui dormaient dans les églises et, rien qu'en les touchant, il les délivrait de leurs maux[1]; en Asie et à Rome, saint Cosme et saint Damien se montraient dans les fumées du rêve au suppliant qui venait chercher la santé près de leurs autels et quand ils ne guérissaient pas, ils indiquaient au moins des remèdes; leurs nombreux miracles étaient publiés, comme

1. Cf. Ludovicus Deubner, in *op. laud.*, pp. 65. sqq.

ceux d'Asclèpios pour l'édification des foules. En cas d'échec, on disait que le suppliant avait manqué de foi ou qu'il était indigne d'attirer sur lui la bénédiction des saints; on expliquait ainsi, par exemple, qu'un aveugle de nom de Namasius qui avait fait preuve d'idolâtrie en consultant les astrologues fût sorti du temple de saint Cyr et saint Jean à Canope sans avoir recouvré la vue et l'on contait l'histoire tragique d'un paralytique païen, possédé du démon et nommé Agapius, qui non seulement ne fut pas guéri, mais mourut tandis qu'on le rapportait chez lui.

Jusqu'au XVIe siècle, on a pratiqué l'incubation dans l'Italie supérieure et on la pratique encore aujourd'hui dans l'Italie du Sud, dans les Cyclades, partout où le paganisme, se survivant à lui-même, fait vivre les chrétiens dans la familiarité de leurs dieux. A Nocéra, les hommes vont consulter la Mère de Dieu, en dormant dans ses temples et lorsqu'on célèbre, en Calabre, la fête de Notre-Dame de Pessoruto, tous ceux qui ont fait vœu d'incubation attendent des songes de la Madone. De même en Grèce, nous dit M. Georges Perrot, « on vient encore dormir dans la grande église de Tinos pour obtenir, par l'intercession de la Vierge, des guérisons miraculeuses[1] ».

Bien que ces incubations modernes n'aient plus la même solennité que les incubations d'Épidaure, les suppliants trouvent encore dans le sanctuaire assez d'images, d'odeurs et d'émotions pieuses pour préparer leurs rêves divins et s'ils réussissent à voir leur dieu, c'est comme les fidèles d'Asclèpios, sans mystère, par la seule force des suggestions qu'ils s'imposent ou des obsessions qui les hantent.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer, à ce sujet, que les hommes qui dirigent encore leurs rêves ou s'essaient à les diriger sont justement les seuls qui y attachent un sens religieux et une sorte de valeur absolue. La direction des rêves ne peut être féconde que si le rêve apparaît comme plus vrai que la réalité : c'est un art qu'on ne laïcisera pas.

Dr GEORGES DUMAS

1. *Lettres de Grèce*, Paris, 1907, p. 10.

LA FEMME

ET

L'ART DU MOYEN AGE FRANÇAIS

La femme a tenu peu de place dans l'art monumental et religieux du XIIIe siècle. C'est à peine si, dans l'ébrasement des portails, quelques saintes sont debout à côté des saints et la reine de Saba à la droite de Salomon. Les statues féminines restent comme perdues dans la foule des statues viriles. La seule qui, à l'entrée des cathédrales, s'impose aux regards des fidèles, est la Vierge. Le sourire des reines aux longues tresses, qui se tiennent droites dans leur bliaud plissé, devant les colonnes des portails du XIIe siècle, a disparu des cathédrales de Paris et d'Amiens. Tous les descendants de Jessé, rangés, couronne en tête, sous les galeries hautes des façades, sont des rois. Sur les calendriers de pierre, où des groupes familiers miment les travaux et les délassements de chaque mois, paysans et seigneurs sont des hommes : Robin vendange sans Marion ; le chevalier de Mai, qui tient à la main une fleur, n'a point de dame à qui l'offrir. La femme ne marche côte à côte avec l'homme que dans les foules du Jugement dernier, alors que la terreur universelle rapproche toutes les conditions humaines. Seules quelques statuettes, vêtues du surcot traînant et coiffées du chaperon bien empesé, sont alignées à la file : celles-là ne sont ni des saintes, ni des vivantes. Les unes sont des

personnages de parabole, qui tiennent à la main la lampe allumée ou éteinte, en attendant l'Époux; les autres sont des créatures insexuées, des symboles vêtus à la mode de France, les Vertus qui méritent le ciel, les Béatitudes célestes, dont quelques-unes conservent des noms de Vertus. La femme retombe de l'empyrée dans le fabliau. Elle personnifie les vices dans les bas-reliefs qui les mettent en action, non seulement la Luxure, mais encore la Colère et l'Orgueil. Point de milieu : elle est la sœur des anges ou le jouet des démons.

Les rares statues de saintes ou de femmes de la Bible qui ont été admises au seuil des cathédrales au XIIIe siècle, portent le même costume que les statues d'hommes, ce costume long, à l'antique, que portait, au temps de saint Louis, toute la population des villes. Les plis des tuniques, la draperie des manteaux laissent à peine deviner le corps. L'artiste néglige ce qui, dans la beauté, est du sexe : il n'insiste pas plus sur la force de l'homme que sur la gracilité de la femme. La sainte Modeste du porche Nord de Chartres et le saint Théodore du porche Sud ont la même candeur virginale. La sérénité de leurs visages est faite de foi et de chasteté.

L'art ne pouvait conserver longtemps sa radieuse innocence. Son émancipation s'achève en peu d'années, avant la mort de saint Louis. Le joug même de la religion est secoué. Au-dessus des portails inachevés de la cathédrale de Reims, dans les hauteurs des façades, voici que des têtes, des bustes, des corps entiers d'hommes sortent du mur, comme d'étranges excroissances, qui n'ont pas plus de sens pour les fidèles que les monstres des gargouilles. Quelques-unes de ces têtes sont des fleurs de vie saine et jeune, des femmes, des adolescents, qui ressemblent de la manière la plus étrange à d'anciens marbres d'Athènes. Mais la plupart sont des hommes dans la force de l'âge, qui rient, pleurent, grimacent, ouvrent des yeux hagards et fous, comme si le démon qui les possède leur révélait, hors du royaume de Dieu, un monde de joies et de douleurs inconnues. Les imagiers anonymes, qui ont suspendu entre ciel et terre ces êtres inquiétants et superbes, comme les vieillards sarcastiques que Donatello a sculptés pour les hautes niches du Campanile de Florence, ont été les précurseurs les plus hardis d'un art nouveau; mais ils n'ont point fait école,

et nul artiste du Nord, avant Claus Sluter, n'a retrouvé leur insolente virilité.

L'avenir prochain sourit, à la porte d'une autre cathédrale, sur le clair visage de la Vierge dorée d'Amiens. Debout au milieu de la baie d'une entrée latérale, combien elle ressemble peu à la Vierge de la grande façade, la « Mère-Dieu », grave comme le « Beau Dieu »! C'est à peine si trente ans séparent l'une de l'autre; cependant tout a changé dans le groupe de Marie et de l'enfant Jésus : les attitudes, l'expression des visages, la pensée religieuse, le sentiment humain. Ni la Mère, ni l'Enfant ne songe plus à regarder au loin le peuple fidèle; Jésus oublie de bénir. L'enfant lève les yeux vers sa mère qui lui sourit. Ce sourire d'une jolie bouche laisse voir moins de bonheur profond que de gaieté légère. La descendante des patriarches, la colonne auguste dressée à la frontière des deux Testaments n'est plus qu'une aimable bourgeoise, — Ruskin a dit une soubrette, — qui porte couronne de princesse, une jeune mère qui a la coquetterie d'une jeune femme.

C'en est fait de l'art religieux du XIIIe siècle, de sa pieuse gravité, de sa pureté parfaite. Au-dessus de la Vierge dorée, les Apôtres eux-mêmes, frisés et calamistrés, ont des attitudes de matamores et des sourires de damerets.

Les critiques modernes ont parlé, devant ce portail, du « maniérisme » qui succède à l' « idéalisme » du XIIIe siècle. Le mot ne mesure pas toute la portée du fait. L'apparition de la Vierge dorée est la « joyeuse entrée » de la Femme dans l'art français, et la Femme a bientôt fait de subjuguer cet art à sa grâce et à ses caprices. Une période s'ouvre, pendant laquelle fleurira un art que l'histoire, trop masculine, a négligé : un art féminin.

***

La Vierge dorée d'Amiens eut tout un peuple de sœurs, non moins aimables que leur aînée : statues de pierre, de marbre et de bois, statuettes d'orfèvrerie, figurines d'ivoire, dont les plus petites eussent tenu dans une aumônière. Les survivantes de cette nombreuse famille se trouvent aujourd'hui dispersées entre les églises, les musées et les collections privées. La

moindre de ces vierges françaises éclaire de son sourire le coin qui lui donne asile.

Très rares sont les Vierges de cette époque que la maternité fait graves et soucieuses : telle la statue de Bayel, dans l'Aube, qui serre l'Enfant contre elle, comme pour le sauver des méchants, avec le geste des Mères tragiques de Donatello. Ces Vierges-là sont les plus plébéiennes, celles qui devaient recevoir, dans les églises de campagne, les prières des humbles femmes, dont elles ont les traits un peu gros. La plupart des Vierges françaises du XIVe siècle sont d'une race plus fine et d'une condition plus haute. Elles se groupent autour de deux images bien datées, et qui furent données en 1339 et 1340 à l'abbaye de Saint-Denis par la reine Jeanne d'Évreux, veuve du roi Charles le Bel : la statuette d'argent doré qui est l'un des plus exquis joyaux du Louvre, et la statue en marbre de Notre-Dame de Consolation, que les cierges votifs éclairent encore, dans une chapelle de Saint-Germain des Prés. Celles-là sont de nobles et gracieuses dames; la Notre-Dame de la cathédrale de Paris, une grande statue de pierre, est une princesse du sang.

Le petit Jésus qu'elles tiennent toutes ne songe qu'à jouer, avec le voile de sa mère, avec un oiselet, avec un fruit. Il y a loin du Dieu enfant que portaient si religieusement les Vierges sérieuses du XIIIe siècle au bambin que tient la plus délicieuse des Vierges d'ivoire aujourd'hui réunies au Louvre, celle qui figura jadis à la Sainte-Chapelle : dans la petite main de Jésus, le globe du monde n'est plus qu'une pomme d'api.

Aux jeux de l'Enfant, la Vierge s'associe le plus souvent d'un regard et d'un sourire; parfois, elle détourne ses yeux de son Fils. La grande Vierge de Notre-Dame de Paris et celle de la cathédrale de Narbonne laissent tomber sur leurs dévots un regard d'une fierté presque dédaigneuse, qui semble passer sur des têtes inclinées devant une reine. D'autres, comme la petite Vierge française de Roncevaux, toute vêtue d'argent, ont un bon sourire de gaieté et de santé, celui d'une enfant qui sourit « aux anges ».

Les Vierges que les imagiers français du XIVe siècle ont représentées debout ont presque toutes le corps fléchi et incurvé le plus souvent vers leur droite : comme disent les sculpteurs,

elles « hanchent ». Ce mouvement du torse, rejeté à droite et en arrière, se trouve contre-balancé par l'enfant, qui pèse sur le bras gauche et en avant. Faut-il voir dans cette pose la simple observation de l'attitude naturelle à toute femme qui porte un nourrisson? Le « hanchement » a-t-il été imposé aux Vierges françaises par leur rôle de mère. Ce peut être l'une des explications du fait; ce n'est pas la seule.

La courbure du corps et de la draperie a été accusée à l'extrême dans quelques statuettes d'ivoire, telle la grande Vierge de la collection Morgan (ancienne collection Spitzer). Il est clair que dans ce cas l'ouvrier a été comme entraîné à suivre la courbure de la défense dont il tirait une image de femme. La violence, faite à l'artiste par la matière et acceptée par lui, devient patente dans une statue de Vierge assise, comme celle de Villeneuve-lès-Avignon, dont le torse est rejeté de côté, et dont le trône même, avec ses arcatures, est incliné, comme s'il allait tomber.

Le « hanchement, que les ivoiriers ont parfois exagéré, n'a pas été inventé par eux ; les tailleurs de statuettes n'ont fait que reproduire un mouvement auquel s'étaient pliées, dès le milieu du XIIIe siècle, les statues des cathédrales. Quel Praxitèle de l'Ile-de-France a donné cette inflexion au corps humain, sous les manteaux épais et lourds? Les premières statues hanchées qui se soient conservées en France sont les Apôtres de la Sainte-Chapelle. Il s'est produit, dans l'art français du XIIIe siècle, comme dans l'art grec du IVe siècle avant Jésus-Christ, un phénomène identique d'assouplissement et d'alanguissement, qui est peut-être une étape nécessaire dans le développement spontané d'une sculpture. La Vierge dorée, en prenant son attitude penchée, n'a fait, semble-t-il, qu'imiter les Apôtres de la Sainte-Chapelle, qui n'avaient aucun fardeau à porter. Pourtant ce sont surtout les statues féminines qui ont mis à l'épreuve la flexibilité de cette attitude et l'ont poussée jusqu'à d'invraisemblables distorsions. Est-ce convention de l'art seul, ou aussi de la mode?

Que les vierges de pierre et d'ivoire se soient mises, à la fin du XIIIe siècle, à suivre une mode pour les attitudes, comme pour les ajustements, quelques détails, rapprochés de quelques vers, suffiront à le prouver. La grande Vierge d'ivoire du Musée

du Louvre, celle qui vient de la Sainte-Chapelle, est aussi coquette que jolie. Oublions un instant l'enfant que la jeune femme tient distraitement; suivons la courbe qui ondule de la tête mutine au bout du petit pied; observons le manteau, ramené et relevé avec art, de façon à dégager le buste et à laisser voir le soulier fin. Cette statuette d'ivoire, taillée au commencement du XIVe siècle, n'est-ce pas l'élégante à qui un poème achevé en 1301 enseigne l'art de plaire? L'œuvre de l'imagier, qui n'a pas vieilli, aide à comprendre les vers qu'il faut rajeunir pour le lecteur d'aujourd'hui.

La jeune femme vient de se coiffer et de s'habiller pour la sortie :

Et quand à point se sentira
Et puis par les rues s'en ira,
Si soit de belles allures,
Non pas trop molles, ni trop dures...
Les épaules, les côtés mouve,
Si noblement que l'on ne trouve
Nulle de si beau mouvement.
Et marche joliettement,
De ses beaux solerets petits.

Elle sait relever sa robe par côté ou par devant « comme pour prendre un peu de vent ». Alors, si le pied passe sous la jupe,

Que chacun qui passe la voie,
La belle forme du pied voie.

La Vierge est reine; elle a droit au manteau noble, et elle sait comment femme de son rang peut s'en parer :

Et si elle est telle que mantel porte,
Si le doit porter de tel port
Que trop la vue il n'encombre
Du beau corps à qui il fait ombre;
Et lui souvienne de la roue
Que le paon fait de sa queue...

Qui donne ces leçons de maintien, si exactement suivies par la Vierge d'ivoire? La vieille du *Roman de la Rose*[1]. Bien d'autres Vierges du XIVe siècle ont la même grâce maniérée.

1. Jean de Meung, vers 14 468 et suivants.

Leur beauté dodue, leur gaieté enfantine font penser aux maîtresses des poètes, en particulier à celle d'Adam de la Halle :

> Et après, fourchelé menton,
> Dont naissait la blanche gorgette,
> Jusqu'aux épaules sans fossette.

Elles ont, toujours suivant la mode, la taille longue d'Yseult, dans le *Tristan* en prose, les « côtés étroits », la hanche « plate » et « bassette ». Les proportions du buste et des jambes, leurs formes sveltes ne restent pas entièrement perdues sous le vêtement souple et fin. L'attitude que prend la Vierge ressemble fort aux allures provocantes dont Jean de Meung parle avec sa brutale franchise. Il est vrai que les imagiers, en laissant deviner les grâces corporelles de Marie, ne se sont permis aucune privauté inquiétante : la coquetterie de leurs Vierges n'a rien que de décent et de chaste. Mais c'est affaire de nuance. Dans l'art français, moins d'un demi-siècle après saint Louis, la Vierge est une jolie femme qui, pareille sans doute à beaucoup de bourgeoises honnêtes de tous les temps, imite, sans penser à mal, les élégances des folles femmes. Son charme ne diffère plus de l'impure Beauté qui attire au gouffre d'Enfer les fils des hommes.

Une Vierge française d'ivoire a passé de la collection Oppenheim dans celle de M. Pierpont Morgan. Elle est aujourd'hui logée au Musée de South-Kensington, à Londres. Ceux qui l'ont vue au Petit Palais, en 1900, n'ont pu l'oublier. Assise avec l'enfant, elle sourit à un rêve heureux, le pied posé sur le dragon. L'ennemi du genre humain, lui aussi, a un visage de femme, avec les ailes de la « sirène », dont un Bestiaire disait : « Les ailes de la seraine, c'est l'amour de la femme, qui tôt va et vient. » La tentation s'est faite séduction. Or dans ce groupe délicieux et inquiétant, le diable et la Vierge se ressemblent comme deux sœurs ; ils sont deux sourires pareils de l'Ève immortelle.

*
* *

Les ivoiriers qui ont donné à Marie « la beauté du diable » nous paraîtront audacieux, si nous nous souvenons des sculp-

teurs sévères qui les avaient précédés. Ils n'ont, de leur vivant, étonné ni choqué personne. Les clercs ont été beaucoup plus loin qu'eux, et parfois sans la délicatesse de touche que conservait toujours le tailleur de figurines saintes, lorsqu'il polissait avec amour un visage souriant ou une épaule ronde. Lodewyn van Velthem, qui rédige en 1315 son *Miroir historial*, à l'instar de Vincent de Beauvais, adresse à la Vierge, dans son flamand un peu balourd, le compliment que voici :

Votre tête ronde et vos cheveux blonds,
Votre gorge si bien formée,
Vos yeux si vifs et si brillants
Ne sont pas ouvrage manqué [1].

Pour un peu, le clerc détaillerait, à propos de Marie, les « divisions des soixante et douze beautés qui sont en dames ». Sa conclusion est aussi profane que naïve :

Il est bien juste aussi qu'en tout elle soit belle :
Celui qui l'habita se l'est faite d'avance.

L'auteur du *Sort des Dames* achève presque dans les mêmes termes la description des charmes les plus secrets de « s'amie » :

Qui la tailla fut bon maçon.

Ce ton de galanterie que prend le curé de Velthem est celui des trouvères qui, comme Gauthier de Coincy, composent en l'honneur de Marie des chansons imitées des chansons à danser. Clercs et laïcs rendent un culte à la femme dans la personne de la Vierge [2]. Deux religions, en effet, qui semblaient ennemies irréconciliables, avaient fait alliance au XIIIe siècle. Le Dieu d'Amour — c'est le nom qui était donné alors au fils de Vénus, symbole de la puissance de sa mère — reçut, dans les livres savants, quelques-uns des attributs du Christ. Il eut, lui aussi, des apôtres, des commandements, un paradis, un enfer. Les

1. Cité par le P. L. Chaine, S. J., dans un article des *Études* (1906, p. 470), où l'auteur a indiqué le caractère « mondain » de l' « Art Marial » après le XIIIe siècle, sans distinguer assez nettement entre le XIVe et le XVe. Je n'ai pu voir le texte flamand de *Spiegel historiael*, ni dans l'édition d'Amsterdam (1727), ni dans la nouvelle édition de Bruxelles (1er volume paru en 1906).

2. Jeanroy, dans *l'Histoire de la Littérature française* publiée par Petit de Julleville, I, p. 372 et n. 2.

docteurs de la nouvelle religion furent les prêtres mêmes du christianisme, qui perdirent leur latin à paraphraser Ovide. Les procédés de la littérature chrétienne furent transportés dans la littérature amoureuse, et d'abord l'allégorie. Le Bestiaire divin du XIIe siècle, qui appliquait laborieusement au Christ et aux saints les propriétés merveilleuses qui avaient été reconnues aux animaux par le *Physiologus* byzantin, devient au XIIIe siècle le Bestiaire d'Amour [1].

Cependant toute une littérature chevaleresque et populaire, qui avait pour sujet des histoires ou des chants d'amour, se développait à côté de la littérature amoureuse à forme savante. L'union de la religion d'amour et de la vraie religion était si étroite qu'elle devait se traduire par les combinaisons les plus variées. A la fin du XIIIe siècle, c'est la littérature amoureuse qui parfois donne le ton à la littérature religieuse.

Les sculpteurs, qui ont taillé dans la pierre ou l'ivoire tant de Vierges coquettes, n'ont-ils fait que traduire à leur manière les chansons et les couplets composés de leur temps en l'honneur de Marie? Le passage direct de la lettre écrite à la forme plastique ne doit être accepté comme un fait que lorsqu'il est démontré. Dans les époques qui ne vivent pas uniquement d'imitation, des combinaisons analogues, produites par un même état des esprits, se manifestent parallèlement dans la littérature et dans l'art. C'est là précisément ce qu'on peut observer en France à la fin du XIIIe siècle. Tandis que la littérature religieuse et la littérature amoureuse continuaient à réagir l'une sur l'autre, l'art religieux, qui commençait à perdre sa gravité séculaire, s'était trouvé voisiner avec un art profane et consacré à l'amour.

Il ne faut point chercher cet art dans les cathédrales du XIIIe siècle : leurs statues et leurs vitraux parlent à tout le peuple chrétien. Mais avant la fin du siècle, un art nouveau était né en France, qui s'adressait directement aux femmes.

La condition et les aspirations des femmes se sont modifiées, après le règne de saint Louis. Nous en trouvons la preuve, non pas dans les témoignages des contemporains, mais dans les bibliothèques et les musées. Des princesses françaises ont

1. Ch. Langlois, *Origines et Sources du Roman de la Rose*, 1891, p. 53.

montré ce goût de la haute culture, qui semblait réservé aux abbesses : si elles ne travaillent pas à apprendre, comme fera Christine de Pisan, cette « Femme savante », elles aiment les livres. Il y aurait une étude à faire, en puisant dans le trésor inépuisable de monsieur Léopold Delisle, sur les « librairies » formées par les mères, les femmes ou les sœurs des derniers Capétiens directs et des premiers Valois. Quelques-uns des manuscrits qui ont appartenu à ces princesses sont des œuvres d'art exquises ; peut-être doivent-ils aux dames pour lesquelles ils ont été enluminés quelque chose de leur délicatesse raffinée. Mais commander un traité austère à un Jacobin et se faire peindre, à côté de l'auteur, sur la miniature de dédicace, c'était, pour une princesse, imiter les princes et les prélats. Les princesses françaises du commencement du XIVe siècle ont eu les mêmes goûts d'art et de luxe que les hommes de leur rang. La comtesse d'Artois Mahaut, veuve du comte de Bourgogne, montre dans ses fondations d'églises et de châteaux, dans les travaux de tout genre qu'elle commande aux peintres, aux imagiers et aux tombiers, la magnificence d'un roi.

Ces mêmes princesses ont possédé, comme toutes les dames de leur temps et, sans doute, beaucoup de bourgeoises, des objets d'art qui étaient faits pour elles. Ce sont des objets de toilette en ivoire : coffrets, peignes, miroirs, auxquels il faut joindre de menus objets d'aumônière, comme des tablettes à écrire [1]. Ils ont dû être sculptés en quantité à la fin de XIIIe siècle et au commencement du XIVe, si l'on en juge par le nombre des pièces de ce temps qui se retrouvent dans les collections d'aujourd'hui. Les peignes seuls, qui ont mal résisté à l'usage, sont très rares. Une série importante est formée par les coffrets qui servaient aux dames à « ranger leurs affaires » (« pour leurs besognes herbergier »). Les plus riches sont tout couverts de reliefs distribués dans des compartiments : tel était le coffret cité dans l'inventaire de Clémence de Hongrie, veuve de Louis le Hutin, « un escrin

1. Sur les ivoires français de moyen âge, tant profanes que religieux, M. Raymond Koechlin a donné un chapitre très substantiel et très nouveau, suivi d'une bibliographie aussi complète que possible, dans l'*Histoire de l'Art*, publiée sous la direction de M. André Michel (t. II, 1re partie, ch. v ; 1906). Ce chapitre résume de longues recherches consacrées aux ivoires français, dont M. Koechlin achève un *Corpus*.

d'ivoire à images ». Les miroirs, qui avaient leur place dans ces coffrets, avec tant d'autres bibelots, depuis longtemps tombés en poussière, avaient la même forme que les miroirs de deux sous qui se vendent dans nos bazars ; ils étaient à peine plus grands, mais de matière plus noble et d'assez grand prix. Le disque de métal poli ou de cassidoine était enchâssé dans un morceau d'ivoire, de forme carrée. Un couvercle de même forme se rabattait, en glissant, sur le miroir. Les miroirs de métal, ternis ou faussés, ont presque tous disparu ; il reste un assez grand nombre de boîtiers. Dans le carré d'ivoire est inscrit un cercle, qui rappelle la forme du miroir et qui encadre un petit tableau en bas-relief ; les angles sont garnis d'ornements, feuillages ou animaux, contournés comme ceux des marges de manuscrits.

Les reliefs qui décorent les objets de toilette contemporains de Philippe le Hardi ou de Philippe de Valois, forment un petit groupe iconographique trop négligé par l'érudition moderne. C'est à peine si quelques-uns de ces reliefs représentent des scènes religieuses ; sur un coffret du musée de Toulouse, on pouvait suivre l'histoire évangélique, comme sur les pages d'un livre d'heures. D'autres images, qui se répètent sur les coffrets et les boîtiers de miroirs, ne ressemblent à aucune des compositions traditionnelles de l'art religieux. Le premier érudit qui ait consacré à un objet de cette série une étude spéciale, M. Levesque de le Ravalière, a fort bien vu, en présentant à l'Académie royale des Inscriptions, en 1753, un coffret d'ivoire du cabinet de M. de Boze, que la pièce était, au plus tard, du temps de Philippe de Valois et qu'il fallait chercher le sujet de ce « Songe d'un Chevalier » dans les « romans », comme celui de Lancelot du Lac. Mais le prudent académicien n'a pas voulu courir l'aventure, en s'engageant dans la forêt des vieux textes. « Comme ces écrits, dit-il, sont en grand nombre et d'une longueur fatigante, ce serait s'imposer un travail encore plus ingrat qu'ennuyeux, que de les lire et de les confronter, dans la vue de découvrir la source où le sculpteur a puisé. Une pareille découverte exigerait presque le courage d'un ancien chevalier[1]. »

1. *Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVIII, p. 322 et suiv.

Parmi les reliefs à sujets profanes, qui décorent les ivoires français du XIIIe et du XIVe siècles et dont plusieurs paraissent, à première vue, fort énigmatiques, il n'est pas très difficile de reconnaître quelques épisodes d'anciennes épopées. Ce ne sont pas les gestes de Charlemagne et de ses preux, les histoires héroïques et saintes qui avaient pu trouver place dans la cathédrale de Chartres, sur la grande verrière de Roncevaux, illustration splendide du Pseudo-Turpin. Les ivoiriers qui travaillaient pour les dames n'ont connu, dans toute la « matière de France », qu'un personnage : non pas Roland, trop rude et trop indifférent au souvenir de la belle Aude, mais Huon de Bordeaux, ce paladin banni par Charlemagne et dont les aventures semblent se rattacher, par l'emploi d'un merveilleux féerique, au cycle d'Arthur. De ces aventures mêmes, un seul épisode paraît sur les boîtiers de miroirs : la partie d'échecs que le chevalier, déguisé en pauvre ménestrel, engagea contre la fille de l'amiral païen Ivorin. Le jeu était noble et l'enjeu amoureux.

Les femmes qui, à la fin du XIIIe siècle, lisaient plus que leurs aïeules, se plaisaient, comme elles, aux récits du cycle « breton », tout français par les détails de mœurs et par les nuances du sentiment, et où chevalerie n'allait pas sans amour. Des interminables poèmes, les ivoiriers ont retenu les pages les plus populaires. Gauvain combat avec le lion; Lancelot passe le pont de l'épée, pour entrer au royaume de Bademagu, le roi dont le fils, Méléagant, retient prisonnière la reine Guenièvre; il se couche tout armé sur le « lit adventureux », un lit à roulettes et à sonnettes, sur lequel tombe tout à coup une pluie de lances et de flèches. Tristan et Yseult devisent au pied d'un arbre, devant une fontaine; le roi Mark est caché dans le feuillage et voici que sa tête couronnée apparaît sur l'eau qui la reflète, sculptée dans l'ivoire. A côté de ces aventures amoureuses et tragiques, les tailleurs d'image ont placé sur les coffrets une seule histoire tirée d'Ovide, celle de Pyrame et de Thisbé.

Il est très rare que ces histoires comprennent plus de deux scènes, qui se suivent sur deux reliefs. La seule qui soit racontée par le menu sur plusieurs coffrets du commencement du XIVe siècle n'est pas un chant d'épopée « cour-

toise »; c'est une aventure qui, sans avoir de date précise, paraissait presque contemporaine, celle de la châtelaine de Vergy et de son chevalier, qui résista aux avances de la « duchesse de Bourgogne[1] ». Calomnié par elle auprès du duc, nouveau Putiphar, le chevalier paya de sa vie la fidélité qu'il avait gardée à la fois à sa dame et à son seigneur. Il est curieux de lire cette histoire exposée en une suite de petites scènes (il y en a jusqu'à dix-huit), sur des coffrets sculptés au temps même où des princesses de France et la reine, femme de Louis le Hutin, prenaient des amants, dont les plus aimés eurent, au jour du scandale, une fin terrible. La duchesse de Bourgogne ressemble étrangement à Marguerite de Bourgogne.

Trois ou quatre épopées se trouvent réunies sur un même coffret. Les images qui rappellent des épisodes célèbres voisinent avec d'autres qui n'ont rien d'épique. L'une d'elles, qui sort des Bestiaires, semble d'abord égarée parmi les histoires d'amour chevaleresque. Une sorte de chèvre, la licorne, a posé sa tête sur les genoux d'une jeune fille et s'est laissé approcher par le chasseur, qui la perce de son épieu. Il n'était pas de monstre plus connu que cette bête farouche et impossible à prendre « sinon par subtilité ». — « Quand on la veut prendre, on fait venir une pucelle au lieu où l'on sait que la bête fait son repaire. Si la licorne la voit (et que la fille soit pucelle), elle se va coucher en son giron, sans aucun mal lui faire et là s'endort. Alors viennent les veneurs qui la tuent. » La théologie du moyen âge a vu de grands mystères dans ce monstre qui, en se cachant au giron d'une vierge, semble se vouer à la mort. Pour Guillaume de Normandie, l'auteur d'un Bestiaire moralisé,

Cette merveilleuse bête,
Qui une corne a en la tête,
Signifie Notre Seigneur,
Jésus-Christ, notre Sauveur.
C'est l'unicorne spirituel,
Qui en la Vierge prit hôtel.

Cette étrange figure de l'Incarnation et de la Passion, les ivoiriers n'y pensaient guère, lorsqu'ils plaçaient l'histoire de la

1. Louvre, n° 61; Vienne; British Museum; Collection Pierpont Morgan; Florence, Musée du Bargello (Coll. Carraud); Lyon, Coll. Cl. Côte, etc.

Licorne et de la Pucelle entre les histoires de Lancelot et de Tristan. Les Bestiaires, qui, au commencement du XIIIe siècle, étaient matière à énigmes pieuses, avaient fourni, comme toute la littérature savante, des thèmes d'élucubrations galantes aux clercs qui suivaient la mode. Avant de paraître sur les coffrets de dames, la licorne, qui vient à la jeune fille comme le lion amoureux, avait été citée, avec tous les monstres antiques, dans le Bestiaire d'Amour, que Richard de Fournival, chancelier de la cathédrale d'Amiens, dédiait à sa « belle très douce amie ».

Un chanoine de la cathédrale de Rouen, Henri d'Andely, avait écrit, à la fin du XIIe siècle, un fabliau qui, au commencement du XIVe siècle, a sa place marquée sur les coffrets de dames, à côté de la Licorne : c'est le fameux Lai d'Aristote. Les ivoiriers y ont trouvé la matière de deux scènes. Alexandre et son précepteur devisent gravement. Le philosophe chenu reproche au jeune roi de se laisser retenir prisonnier, dans l'Inde à demi conquise, par l'amour de l'Indienne Campaspe. C'est là se dégrader :

> Or vous peut-on bien mener paître
> Tout ainsi comme bête en pré.

Parole imprudente. Alexandre, après avoir écouté son Mentor, est allé retrouver sa nymphe. Campaspe connaît assez les hommes pour combiner sa vengeance. Un beau matin, elle s'en vient devant la tour où travaille Aristote et passe au milieu des fleurs « en pure sa chemise », et ses beaux cheveux blonds dénoués. Il n'en faut pas plus pour perdre la tête au philosophe. Il descend de la tour et déclare sa flamme. L'effrontée se laisse prier : avant de rien obtenir, il faudra qu'Aristote se prête à une innocente fantaisie. Campaspe veut le faire mettre à quatre pattes et le chevaucher « comme un roncin ». Le pauvre homme consent à tout. Sellé et bridé, il promène sur son dos la jolie enfant. Alexandre, qui a tout vu du haut d'une fenêtre, jette une fleur au groupe ridicule et charmant. Aristote est pris; il s'en tire par deux mots de morale : « Si l'amour conduit un vieillard à de telles extravagances, quelles folies ne fera-t-il pas faire à un prince ardent et beau ! »

Cette morale, dont se contente le philosophe, n'est pas celle que le chanoine de Rouen propose à ses lecteurs. Il songe moins à édifier les hommes qu'à flatter les dames, fût-ce aux dépens du Maître des Écoles. Campaspe est sûre de ses charmes :

Front poli, plus clair que cristal,
Beau corps, belle bouche, blond chef.

Elle connaît sa puissance; à cheval sur Aristote, elle chante sa victoire « à voix pleine » :

Ainsi va qui amour mène
Et ainsi est qui le maintient.

Contre la beauté, qui désarme la sagesse antique, le clerc ne s'arme pas de la vertu chrétienne; son dernier mot est un hommage à la toute-puissance de Vénus, qui fait penser au poème athée de Lucrèce :

Vérité est et je le dis
Qu'amour vainc tout et tout vaincra
Tant comme ce siècle demeurera.

Les ivoiriers qui ont sculpté ce fabliau sur des coffrets de dames avaient raison de le compter parmi les histoires qui célèbrent l'amour. Il y a plus d'un rapport entre la mésaventure du vieux savant que la jeunesse d'une femme rajeunit jusqu'à l'enfance et une autre image commune sur les coffrets du XIVe siècle, la Fontaine de Jouvence, où les vieillards se plongent pour se retrouver prêts à aimer. Cette fontaine miraculeuse, Alexandre lui-même l'avait découverte au bord de l'Océan, dans un pays où son armée avait été menacée par les séductions des femmes-poissons et arrêtée par les embrassements des femmes-fleurs. Le roi s'était baigné dans la fontaine-fée, avec un vieillard monstrueux qui lui servait de guide et tous deux avaient été ramenés à l'âge de trente ans. Huon de Bordeaux rencontra une fontaine semblable dans le verger de l'amiral Gaudis. Le ruisseau, qui coulait dans ce verger, planté de toutes les espèces d'arbres, venait d'un fleuve du paradis terrestre; il avait le pouvoir de rendre aux femmes, non seulement la jeunesse, mais encore la virginité, s'il en était besoin. Les

tailleurs d'images qui ont sculpté la Fontaine de Jouvence sur les coffrets, les tablettes à écrire et les miroirs, ne se préoccupaient guère de savoir en quel lieu de la terre pouvait se trouver cette fontaine fameuse que le conquistador Ponce de Léon devait chercher, au XVIe siècle, dans la Floride. Il leur suffisait de représenter dans le bassin étroit et sous la vasque, des hommes et des femmes qui, aussitôt rajeunis, se cherchent pour s'embrasser. Ce baptême par immersion, répété à la manière d'un rite sur les ivoires profanes, y devient comme un sacrement du Dieu d'Amour.

Quelques-unes des images répétées par les ivoiriers ne sont certainement pas des illustrations dont la légende puisse être cherchée dans un livre, mais de simples variations sur les thèmes courants des poèmes et des chansons. Les deux parties du *Roman de la Rose* ne contiennent aucune description qui soit directement applicable à l'assaut du château d'Amour, que les ivoiriers se sont divertis à faire tenir, avec ses détails multiples, tantôt dans le rectangle d'un couvercle de coffret, tantôt dans le cercle étroit d'un miroir. Les chevaliers, couverts de l'armure et du capuchon de mailles, montent aux échelles ou chargent de fleurs les trébuchets et les mangonneaux; derrière les créneaux, les dames qui défendent le château font tomber une pluie de fleurs. Mais les assaillants sont les plus forts. On les voit qui enlèvent leurs captives sur les chevaux de guerre ou sur des barques qui traversent le fossé. Ce sont là jeux chevaleresques, pareils aux tournois, et qui ont pu être mis en scène, dans quelques fêtes princières. Des groupes moins nombreux miment les plaisirs ordinaires de la vie de château et de cour. Sur les tablettes à écrire, des jeunes gens, seigneurs et dames, se divertissent aux jeux de société qui, comme la main chaude, autorisent quelques privautés. Le plus souvent un couple reste seul. Il n'évoque point des aventures ou des amours fameuses. Pour s'asseoir à deux devant une table d'échecs, il n'est pas besoin de se souvenir d'Huon de Bordeaux et de la fille de l'émir sarrasin. Les amants anonymes quittent le jeu de château pour le jeu de plein air, la chasse. Le chevalier a pris sur son poing son faucon favori, la châtelaine un autre faucon, ou le petit chien familier, — celui qui joue son rôle de confident jusque dans la tragique histoire de la

dame de Vergy. Bientôt les deux amoureux ont perdu la chasse : ils chevauchent au pas dans l'ombre des bois, en s'arrêtant parfois pour un baiser. Ou bien ils descendent de leurs montures, qu'ils laissent à la garde d'un écuyer, et s'en vont errer dans les taillis ou s'asseoir sur l'herbe. Ils cueillent des fleurs, dont ils composent des « chapeaux », et ils font l'échange de ces couronnes avec une caresse et un sourire.

Parmi les couples français dont l'ivoire a conservé la silhouette, l'un des premiers en date a été sculpté, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, sur un couvercle de coffret, aujourd'hui conservé dans la collection Martin Le Roy. Sous les arcatures sévères et massives, les amants reparaissent quatre fois, toujours avec des attitudes aussi graves. Les temps héroïques du saint roi ne sont pas encore oubliés : la dame coiffe son chevalier du heaume et lui ceint l'épée. Dans la génération suivante, les chevaliers qui bataillent sur des coffrets et des miroirs n'ont plus d'autre prouesse et d'autre croisade à raconter « dans les chambres des dames » que la petite guerre de siège dont les projectiles sont des roses.

Le fond sur lequel se détachent les bas-reliefs du coffret Martin Le Roy est d'ivoire nu, sans un détail de décor ni de paysage. Dès le commencement du XIVe siècle, les imagiers s'essaient à imiter autour des amants égarés dans les bois le feuillage des arbres. Ils associent timidement la nature à l'amour, comme les sculpteurs de pierre l'avaient associée au culte du Créateur. Mais, de tous les mois dont les travaux ont été représentés sur les façades des cathédrales, les ivoiriers qui travaillent pour les dames n'en connaissent plus qu'un, le mois de mai, où les chansons d'amour fleurissaient dans les fêtes des mayerolles.

A la cime des arbres s'est posé un génie ailé, qui parfois ceint d'une couronne ses cheveux bouclés et qui semble une image du printemps. Ce même personnage est monté sur le donjon des châteaux que défendent et attaquent les amoureux. C'est le dieu qui préside à ces combats, comme aux jeux des couples : le Dieu d'Amour en personne. Au temps où Giotto a peint, sur la voûte basse de l'église d'Assise, le Cupidon diabolique, chassé de la forteresse franciscaine par la Chasteté, les imagiers français honorent le dieu sous la figure d'un ange,

qui n'a gardé de ses attributs païens que les sagettes dont il dirige les pointes vers les amants.

***

Les objets de toilette en ivoire étaient des articles de Paris. Il s'en fit un grand commerce. Dans l'Europe entière, les collections publiques et privées et les trésors même des églises conservent des ivoires parisiens du XIVe siècle, à côté des émaux limousins du siècle précédent : un coffret désaffecté, dont tous les reliefs célébraient le culte du Dieu d'Amour, s'est retrouvé jusque dans la chapelle du château de Cracovie. Les séries des ivoires, comme celles des émaux, comprennent beaucoup de pacotille, jadis achetée chez le « pignier ». Les sujets épiques et galants se répètent, d'après un petit nombre de modèles, copiés presque sans variantes. Quelques épisodes, toujours les mêmes, représentent, comme une poignée de maigres épis, le vaste champ des épopées. Même sur les pièces les plus finement ciselées, les figurines, trop petites, ne peuvent rien exprimer des grandes amours. L'histoire de Tristan et d'Yseult se réduit à un badinage d'enfants.

Cet art féminin, qui est souvent un art puéril, était, en France et en Europe, le premier essai d'une sculpture profane. Les seuls modèles qui s'offrissent aux ivoiriers étaient des miniatures de manuscrits ; sans doute le petit nombre des sujets tirés des épopées s'explique-t-il par le fait que, dans les manuscrits des poèmes, quelques pages étaient seules marquées par une image peinte. Faut-il croire, avec Darcel, que les sculpteurs d'ivoires profanes aient tous appartenu à une seule corporation, celle des peintres tailleurs imagiers [1] ? L'assertion est contredite par des documents précis. Les imagiers tailleurs, qui fournissaient aux églises et aux fidèles des objets de sainteté, faisaient aussi les objets de toilette. Un artisan de Paris, Jean le Scelleur, qui travaillait pour le roi Philippe le Long, livre à la comtesse Mahaut d'Artois, entre 1315 et 1325, un miroir, un « gravoir » et des peignes, avec une statuette de Notre-Dame et un crucifix.

1. *Collection Basilewsky*, Paris, 1874, p. 49.

Ainsi les plus jolies et les plus coquettes des Vierges françaises du XIVe siècle ont été l'ouvrage de mains accoutumées à représenter dans l'ivoire des promenades amoureuses, des fleurs et des baisers. Maintenant il nous est plus facile de comprendre leur gentillesse profane. Elles semblent avoir pris pour elles la grâce et le charme qui manquent trop souvent aux silhouettes féminines tracées à la hâte sur les miroirs et les coffrets. Les Vierges, taillées en ronde bosse dans le plus bel ivoire, avec les soins les plus précieux, deviennent réellement pour les artistes la personnification de la femme, telle que l'ont célébrée les épopées et les chansons. Elles ont plus de vie jeune et fraîche que les héroïnes. Nées au milieu des articles de Paris, elles sont des Parisiennes, contemporaines de celles dont le docte Jean de Jaudun célébrait les charmes, en 1323, dans sa *Recommentatio civitatis parisiensis*, et qui, comme il le dit en son latin galant, étaient capables de faire perdre la tête aux sages par la ceinture changeante de l'artificieuse Cypris. Telle de ces Vierges d'ivoire ne semble-t-elle pas sourire à l'un de ces miroirs dont le boîtier parlait de printemps et d'amour?

Dans la première moitié du XIVe siècle, l'art religieux est tout mêlé d'art profane. La reine Jeanne de Navarre, en feuilletant son livre d'heures [1], bijou d'enluminure parisienne, voyait en marge des miniatures qui représentaient l'Évangile ou l'histoire des deux Saints-Louis, le roi de France et le prince Angevin de Naples, toutes sortes de scènes galantes : jeu d'échecs, main chaude, dames peignant leurs cheveux blonds devant leur miroir, promenades et caresses d'amoureux. Il faudrait rechercher les commencements de ce mélange si curieux et que les historiens n'ont pas analysé jusqu'ici. Peut-on trouver la trace d'un art profane de la peinture, de la pierre ou de l'ivoire, avant l'apparition inattendue et charmante de la Vierge dorée? Les ivoires à sujets profanes ne se multiplient que vers la fin du XIIIe siècle. Pourtant l'album de parchemin, dans lequel Villard de Honnecourt a réuni vers 1240 les modèles qu'un maître d'œuvre pouvait donner aux appareilleurs, aux imagiers et aux peintres, contient un dessin très poussé qui représente un seigneur et une dame, en costume du temps de saint Louis, assis sur un banc et devi-

1. Collection H. Yates Thompson.

sant. L'homme tient son faucon sur le poing. Était-ce un projet à traduire en relief ou en peinture, en grand ou en petit? On ne sait.

Les bas-reliefs sculptés vers 1257 sur le soubassement du portail méridional de Notre-Dame de Paris, près de la signature de maître Jean de Chelles, sont des scènes de la vie juvénile, — on a dit de la vie d'étudiant, — qui ne semblent contenir aucun sens religieux, mais qui n'ont pas non plus de sens amoureux. C'est seulement un demi-siècle plus tard que l'art profane s'associe franchement à l'art religieux dans des œuvres dont les détails sont moins édifiants que les intentions : tels sont les bas-reliefs de la cathédrale d'Auxerre, où de jeunes femmes, compagnes de l'Enfant prodigue dans sa vie mondaine, semblent les figurines d'un miroir grandies en pierre. Pour le XIIIe siècle, il faut se borner à constater dans quelques statues coquettes et dans quelques groupes frivoles les premières manifestations d'un goût nouveau, qui correspondait à une transformation des mœurs et qui allait favoriser bientôt le succès d'un art tout profane. Mais lorsque cet art profane s'est développé, il a exercé sur l'art religieux une réaction qui est attestée, non seulement par des ivoires tels que les Vierges parisiennes, mais par des œuvres de sculpture taillées dans la pierre d'une cathédrale.

La façade de la cathédrale de Lyon est brodée d'une quantité de menus reliefs, encadrés dans de petits quatre-feuilles, qui couvrent, sur toute la largeur des trois portails, les socles rectangulaires privés de leurs statues. Ces miniatures de pierre ont la plus évidente ressemblance avec celles qui décorent les deux portails opposés du transept de la cathédrale de Rouen, sculptés, l'un vers 1280, l'autre dans les premières années du XIVe siècle. Il faut qu'un même atelier ait voyagé de la Seine à la Saône. Le portail du milieu, dans la cathédrale de Lyon, est, comme le portail rouennais de la Calende, uniquement couvert de petites images de la Bible ou de la vie des Saints. Sur les portails latéraux pullulent, comme sur le portail des libraires, à Rouen, les monstres et les grotesques, sortis, non des Livres sacrés, mais des Images du Monde ou des Merveilles d'Inde. Rien d'ailleurs d'obscène, ni de grossier.

La décoration sculptée de la partie basse de la façade est

complétée par une douzaine de consoles qui sortent de la muraille, pour supporter des statues qui furent détruites, en même temps que celles des portails, par les huguenots du baron des Adrets. Les reliefs qui décoraient le dessous des consoles étaient heureusement abrités des coups. Ils sont contemporains des petits quatre-feuilles et doivent être placés, comme ceux-ci, vers 1325; mais ils ont été ciselés par une main plus souple et plus délicate.

Or, parmi ces reliefs, un seul a un sens religieux. C'est l'effigie d'un évêque, sans doute le donateur, assisté de deux apôtres. Cet évêque se trouve en singulière compagnie. Les autres socles ne portent, sur leur face inférieure, la plus abondamment décorée, que des mascarons perdus dans les feuillages, — les « têtes de feuilles » de Villard de Honnecourt, — ou bien des histoires et des groupes tout profanes.

Il en est que nous connaissons, pour les avoir vus sur des objets de toilette féminine, et, tout d'abord, le Lai d'Aristote. Pourquoi le philosophe est-il tourné en ridicule au-dessous d'une statue de cathédrale, c'est-à-dire à la place où les imagiers du XIIIe siècle humilient le persécuteur aux pieds de sa victime? Y a-t-il là une intention doctorale? M. de Guilhermy l'avait pensé; il imaginait, au-dessus du bas du relief où la sagesse antique étale sa faiblesse, une statue de la charité chrétienne. Le plus clairvoyant des commentateurs modernes de l'art religieux du moyen âge attribue encore un sens édifiant au bas-relief de Lyon : « A vrai dire, écrit M. Mâle, l'histoire d'Aristote n'a jamais été représentée dans nos cathédrales que parce que les prédicateurs en ornaient parfois leurs sermons. Le fabliau d'Aristote est un exemple destiné à illustrer une vérité morale[1]. »

Pour deviner ce que le sculpteur du XIVe siècle a pu voir dans le récit que Henry d'Andely conclut par un hommage rendu à la toute-puissance de l'amour, interrogeons, à défaut d'un texte de sermon, qui ne nous est pas donné, le « contexte » des bas-reliefs de Lyon. Quatre de ceux qui décorent le dessous des consoles représentent, au milieu de feuillages touffus, des figurines ou des couples pareils à ceux qui se jouent sur les ivoires profanes. Ici, c'est une jolie musicienne jouant de la

1. *L'Art religieux du XIIIe siècle en France*, p. 429.

viole, toute seule dans un bois, où elle semble chanter et attendre l'amour. Là, c'est une jeune femme debout entre deux hommes et tenant une couronne de marguerites. Symbolisme clair et qui a donné à la poésie galante une métaphore depuis longtemps classique : qui des deux prétendants verra « couronner sa flamme »? Sous une autre console, le petit roman est plus clair et approche de sa conclusion. Des figurines se répondent deux à deux, dans les angles saillants du bloc de pierre : la jeune femme est sollicitée d'abord par quelque marchand en longue houppelande, tenant à la main un sac d'argent, puis par un bonhomme tout courbé, qui porte une corbeille. Mais elle dédaigne ce qui n'est pas l'amour. Au milieu du bas-relief, elle pose la couronne, qui signifie le don d'elle-même, sur le front d'un jeune homme. L'élu, debout et les mains jointes, pour rendre grâces à l'amour, a pris l'attitude grave des gisants, qui, dans la cathédrale, priaient sur leur tombeau le Dieu du ciel. La scène a pour théâtre un buisson de roses, dont quelques-unes sont en boutons. Une frondaison plus grasse abrite un autre couple de pierre : lui, tient sur le poing son faucon favori; elle, un écureuil apprivoisé, et tous deux échangent une caresse du même geste de leurs bras entrelacés.

Au milieu de ces groupes d'amants, l'histoire d'Aristote et de Campaspe reprend son véritable sens et apparaît sur la façade de la cathédrale de Lyon comme un triomphe de l'Amour. Cette histoire voisine avec une autre qui a, de même, sa place marquée sur les coffrets ou les miroirs de dames, comme les échanges de chapeaux de fleurs et de caresses : l'histoire de la Licorne et de la Pucelle. Il s'agit, cette fois, d'un motif qui avait trouvé place, un siècle plus tôt, dans la cathédrale même de Lyon, sur le vitrail central du chœur, dont l'harmonie est si puissante et si grave. Là, le verrier a mis l'unicorne en pendant avec Isaïe, qui prédit la conception de la Vierge. Le prophète de l'Incarnation et le monstre, en qui les pieux auteurs de Bestiaires voyaient une figure du Christ, sont placés à droite et à gauche de l'image à demi byzantine de l'Annonciation. Sur la façade de la même église, la Licorne n'a plus rien de sacré : son rôle est maintenant de s'agenouiller devant la puissance de la femme; c'est la Belle et la Bête.

Le Lai d'Aristote, la Licorne, les couples d'amants, ce sont

les images qui composent la décoration d'un coffret ou d'un lot de miroirs. Par leur forme même, les bas-reliefs des consoles de la cathédrale de Lyon ressemblent de façon frappante aux boîtiers d'ivoire, dont les angles étaient décorés de figurines, comme le médaillon du milieu. Au XIIe siècle, le miroir n'est admis dans la cathédrale que comme l'attribut de la Luxure, condamnée et vaincue. Au commencement du XIVe siècle, voici une suite de bas-reliefs qui sont comme de grands miroirs couverts d'histoires amoureuses. Le sculpteur de ces bas-reliefs avait certainement travaillé pour les dames, avant d'entrer dans un chantier de cathédrale ; peut-être était-ce un Parisien égaré à Lyon. Les figurines de femmes auxquelles il a donné la vie ont la grâce et, à peu de chose près, la taille des plus grandes Vierges d'ivoire. Les bas-reliefs de la cathédrale de Lyon sont les chefs d'œuvre de l'art profane du XIVe siècle. Il est regrettable que ces groupes, dignes du marbre et du soleil, aient été encrassés irrémédiablement par la suie d'une atmosphère charbonneuse.

L'art féminin de Paris prouvait sa vitalité en voyageant à travers la France et en montant à l'assaut d'une cathédrale. Il fut connu en Espagne et en Italie par les ivoires religieux et profanes. Giovanni Pisano se souvint des Vierges parisiennes en taillant dans l'ivoire une Vierge destinée à la cathédrale de Pise. L'imitation des ivoires français à sujets romanesques et amoureux donna naissance à une industrie florentine, celle des coffrets sculptés en os, que l'atelier des Embriachi exporta, à la fin du XIVe siècle, même en France. Des silhouettes françaises de femmes souples et hanchées, sous les courbes délicates de leur manteau, se trouvent dans les œuvres les plus célèbres d'un Andrea Pisano, bronze ou marbre. L'art pimpant et léger qui venait de France fut bientôt supplanté en Toscane par un art féminin d'essence toute différente et plus immatérielle, qui fit de la Vierge, lumineuse sur le fond d'or, la Béatrice d'une *Vita nuova*.

En France, la sculpture en miniature qui avait succédé immédiatement à la sculpture monumentale et sévère des cathédrales du XIIIe siècle, n'eut pas une longue vie. Sans doute les ateliers parisiens continuèrent pendant plusieurs générations de fournir des Vierges d'ivoire et des objets de toilette à

sujets profanes; mais ils ne firent que répéter stérilement les mêmes types; l'art qui avait revêtu, à la fin du XIIIe siècle, tant de grâce mondaine et de charme juvénile, vieillit, sans se modifier, sinon pour adopter des formes toujours plus compliquées et plus maniérées.

A partir du règne de Charles V, un art réaliste, qui dut certainement une part de son accent rude et parfois brutal aux imagiers flamands établis à Paris, combat et refoule bientôt l'art délicat de Paris. Diptyques et triptyques se couvrent d'une foule agitée et grimaçante. A la Vierge qui sourit à tous, jeune et heureuse, avec son enfant sur le bras, va succéder la Mère tragique des Pitiés. Les sculpteurs abandonnent peu à peu les sujets galants et les élégances mondaines. Cependant l'art féminin ne meurt pas tout entier. Il est continué par un art de cour, qui devient au temps de Charles V et de Charles VI, un art monumental. Les thèmes des minuscules reliefs d'ivoire, le Dieu d'Amour, les chapeaux de roses, toute la vie seigneuriale et galante, avec son décor printanier, se déploie sur les grandes tapisseries que nous connaissons par les inventaires des rois et des princes de France et de Bourgogne, et dont l'industrie coûteuse a été, elle aussi, jusqu'aux premières années du XVe siècle, un art de Paris.

L'art féminin avait eu, à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, un printemps dont la durée a égalé celle d'une vie d'homme. A l'époque où il paraît, il continue, avec une exactitude faite pour surprendre les historiens, le parallélisme que l'on peut suivre, depuis le porche archaïque de Chartres jusqu'à la plénitude parfaite des reliefs et des statues d'Amiens, entre le développement de deux arts séparés par tout un monde : la sculpture grecque de l'antiquité et la sculpture française du moyen âge. La Grèce avait eu aussi, dans le siècle où la vie d'Athènes se fait galante et frivole, un art religieux et un art profane dont l'accord a formé un art « féminin », après l'art viril du siècle héroïque. Aphrodite a été Phryné; dix-huit siècles plus tard, la Mère du Christ a pris l'accoutrement et la mine d'une Parisienne à la mode, et les chrétiennes ont égrené leur chapelet devant de petites Vierges qui ressemblent, pour nous, à des « Tanagra » d'ivoire.

E. BERTAUX

PAUL LE NOMADE

XXIII

Un an passa et Paul dut aller chez un graveur pour faire inscrire sur beaucoup de petits cartons : « Madame Paul Méliande, avec tous ses regrets de ne pouvoir faire de visites cet hiver. »

Il ne s'adressa pas au fournisseur habituel des Sart, qui avait reçu deux fois déjà une commande pareille sans la voir suivre dans les délais convenables par aucune autre relative à quelque naissance : Paul craignait que cet industriel ne connût la vérité. C'était bien assez que les parents et amis fussent au courant. On disait : « Ils n'ont pas de chance, les jeunes Méliande ! » Et l'on ne pleurait pas, on souriait plutôt. Cela passait pour ridicule de subir des accidents plus répétés que de coutume, s'ils n'avaient pas de conséquences tragiques. Se singulariser sans en mourir, voilà qui relevait toujours de la comédie !

Et au respect attendri, à l'admiration que Paul avait pour Marguerite acceptant encore sans murmure de vivre étendue à plat, se mêlait un sentiment terre à terre : « Ce serait bête d'échouer comme les autres fois... On se moque de nous. »

Mais, petit à petit, les échéances funestes des autres années furent dépassées : l'espoir grandit. Déjà Marguerite commençait à tricoter des brassières. Elle avait d'autres distractions : elle mettait de jolies « matinées », ce qui occupait une bonne

1. Voir la *Revue* des 15 septembre, 1er, 15 octobre et 1er novembre.

partie de son temps entre le réveil et le déjeuner, car le choix de ce vêtement était matière à longues délibérations. — Premièrement avec elle-même : « Il fait gris aujourd'hui. Ce qu'il me faut, c'est une couleur gaie... » Mais cette considération ne lui fournissait pas un motif qui suffît à la déterminer. Alors elle redemandait son miroir, car elle avait oublié l'exacte tonalité de son teint... Rouge, oui, elle était un peu rouge. Il fallait donc un bleu pour éteindre la vivacité d'une pareille carnation.

— Marie, — disait Marguerite, — vous m'apporterez la matinée bleue.

— Oh non! — reprenait-elle. — Êtes-vous cruche, ma fille!... Vous ne voyez pas que ce « bleu lapis » est à tomber à la renverse!... Donnez-moi la matinée « vert Nil ».

On l'aidait avec précaution à enfiler une espèce de veste chargée de rubans et de fausses dentelles.

Marguerite se recueillait. Puis soudain :

— Marie, vous ne trouvez pas que j'ai l'air d'une morte?

Et elle consultait la « cruche » comme un oracle, consultation d'où résultait un changement de costume...

Ce matin-là, peu de temps après la conférence avec la soubrette, Marguerite poussa deux notes de fifre qui traversèrent tout l'appartement :

— Paul!... Paul!...

Paul, occupé dans la pièce voisine à reconstituer, pour la *Lumière*, l'histoire de la bicyclette, répondit :

— Tu n'as pas besoin de crier si fort : je suis ici et la porte est ouverte.

Mais Marguerite répliqua sur un ton très élevé, comme une personne que l'intérêt d'un sujet anime outre mesure :

— Regarde ma matinée : elle m'engraisse... Le rose m'engraisse toujours... J'hésite entre la « crême » et la « bleue lapis ». Dis-moi, chéri... quel est ton avis?

Paul estimait que cette question était d'un intérêt parfaitement nul, mais l'expérience l'avait instruit à ne montrer, sur un tel point, aucune sincérité, ni en paroles, ni même, ce qui était plus difficile, par la mimique. Alors il se tourna vers la fenêtre en frottant pendant quelques secondes le bout de son nez, et répondit, après ce simulacre de réflexion :

— Mets la matinée crème, mon amour... Le crème est ce qu'il y a de plus seyant pour toi : cela forme une transition entre tes cheveux et les draps.

— Veux-tu être bien gentil, mon trésor? — demanda Marguerite, câline, — va me chercher la matinée « bleu lapis »...

« Mon trésor » obéit, admirant que « mon amour » sût se donner l'illusion de la richesse avec les quatre anciennes matinées déjà comprises dans le trousseau, mais auxquelles certaines habiles retouches avaient conféré de la modernité.

Et Paul pensa de nouveau à la bicyclette, parce qu'il devait exposer la genèse de la motocyclette dans son prochain article hebdomadaire...

Il avait à peine repris son travail quand il entendit sonner. On parla, bientôt après, dans la chambre de Marguerite.

— Oh! moi, je n'arriverai pas jusqu'au bout... Je mourrai. C'est affreux.

Paul reconnut la voix de sa belle-sœur Suzanne. Il haussa les épaules en se disant : « Pauvre Michel! qui entend les mêmes plaintes aussi souvent qu'on entend les roulements de fiacre sur les boulevards... »

Michel de Quivens, le mari de Suzanne, était un jeune homme distingué, froid devant le monde, mais inaltérablement passionné auprès des jupes conjugales. En ce moment, il ne manquait pas d'héroïsme, tant il supportait avec bonne humeur les jérémiades incessantes de sa femme.

On avait marié Michel en même temps que sa sœur Gervaise, aujourd'hui madame Albert Sart. Double union commandée par cet instinct de symétrie qui préside aux sentiments comme à l'architecture. Afin que les deux mariages eussent tout en commun, dîners, soirée de contrat, mairie, église, Albert s'était laissé bousculer le cœur sans prendre le temps de reconnaître la dyspepsie de sa fiancée. — Encore un mari, cet Albert, qui méritait une auréole!... Gervaise ne cessait d'avoir mal à l'estomac ni d'essayer des régimes pour se guérir, ni de parler de ces régimes. Paul la trouvait, d'ailleurs, bête et laide. Et, il fallait reconnaître, qu'une dot comme celle de Gervaise était insuffisante, à elle seule, pour rendre une jeune fille désirable. Cela n'empêchait pas Albert de manifester une gaîté plus humoristique et plus vive que

jamais, de suer la joie. — Qu'y avait-il donc dans la femme? Elle pouvait manquer de tout ce qui rend une compagnie agréable et d'autres qualités encore et se faire aimer. On lui sacrifiait même les plus solides amitiés : témoin Albert, que Paul voyait peu depuis l'harmonieuse fusion des Quivens avec les Sart... Problème insoluble!

Comme le bavardage des deux sœurs le distrayait continuellement, Paul abandonna son travail et entra dans la chambre de Marguerite.

— Bonjour! — dit Suzanne. — Je reviens de la messe; je suis venue embrasser Mag avant de rentrer.

Machinalement, Paul lui demanda de ses nouvelles, bien qu'il connût la réponse d'avance. Elle se plaignit en effet de mourir si jeune. Ah! si elle avait su!... elle ne se serait jamais mariée.

— Sois raisonnable! — s'écria Marguerite. — En somme, tu vas très bien physiquement. Je voudrais te voir à ma place!

— C'est toi qui as de la chance! — riposta Suzanne. — Tu te reposes, tandis que moi, je suis tuée d'occupations... Il me semble que je tombe dans un trou qui ne finit pas. Regarde ma figure : quand je la vois dans une glace, j'ai envie de pleurer.

La pauvre petite, avec son teint pareil à du lait souillé par quelques fonds de bocks, inspirait à Paul une pitié tempérée d'ennui. C'était bien étrange qu'il eût jadis éprouvé pour elle un penchant analogue à l'amour. Par quelle aberration l'avait-il alors préférée à Marguerite dans le secret de son cœur?... Et il frémit en se représentant attaché à elle, menant une vie commune... Se dire toutes les minutes : « Quand se taira-t-elle?... Quand finiront ces plaintes ridicules, monotones, inutiles, suppliciantes?... Dans six mois, — pour continuer sur un autre thème?... » et se répondre aussitôt : « Tu es sans cœur. Tu n'as pas le droit de te laisser aller à de pareilles pensées... », avoir en soi un sentiment et le dégoût de ce même sentiment, aussi forts, aussi vivaces l'un que l'autre, occupés à une lutte perpétuelle et sans issue, — aucune torture n'égalait cet écartèlement d'âme.

Cependant les deux sœurs poursuivaient leur dialogue :

— Si tu te fatigues, ma Suzon, c'est que tu le veux bien. Tu es une mule! On a beau te dire de rester tranquille..., papa, maman, Michel, moi, tout le monde..., il faut que tu remues

du matin au soir. Quand on résiste à une vie pareille dans ton état, on se porte bien.

— Un ménage ne se tient pas tout seul. Crois-tu que je me surmène pour mon plaisir?

— Comment est-ce que je fais, moi?

— Je vais mourir, ma pauvre chérie!

— Je donne des ordres, et, pour voir si tout a été bien nettoyé, je dis à Paul : « Va passer ton doigt sur tel meuble, sur telle place du parquet. » Il revient, et, quand je trouve que son doigt est sale, je secoue mes domestiques.

— Les médecins prétendent que je me porte comme un charme... Je suis tourmentée : il y a quelque chose qu'ils ne voient pas... Sans cela, est-ce que j'aurais des pressentiments sûrs, tout à fait sûrs?... Je vais passer... A mon âge, c'est horrible. Console-moi donc... Personne ne veut me consoler!

— Je ne fais que cela, enfant, vrai bébé!... As-tu vu ma guipure d'Irlande, le cadeau de madame Sablonceaux-Latouche? Une merveille!... Paul, sonne donc Marie.

— Moi aussi, j'ai de l'« irlande »... Ce sera si amusant de nous promener avec nos poupons couverts de dentelles! Ils seront élevés ensemble.

Ainsi l'attente de la mort était remplacée par l'attente de la dentelle. On apporta un carton plat et les jeunes femmes contemplèrent avidement le chef-d'œuvre qui en fut tiré. Mais Suzanne, s'étant rassasiée, recommença de gémir sur sa fin prochaine.

— Et Gervaise, — dit Paul. — Parlez-moi de son « irlande » : elle en a peut-être, bien qu'elle ne soit pas dans un état intéressant.

— Oh! ravissante! — répondit Suzanne. — Te rappelles-tu, — poursuivit-elle en s'adressant à Marguerite, — sa fameuse blouse?...

Et la conversation passa encore une fois de la mort aux chiffons.

Paul, pour empêcher le retour à des sujets funèbres, déclara équitable que Gervaise fût favorisée : elle avait droit à un dédommagement pour sa laideur.

— Mais je ne la trouve pas mal! — dit Suzanne, — elle a une taille délicieuse.

— Et ses cheveux! — s'écria Marguerite, — Ils lui tombent jusqu'aux pieds quand elle se décoiffe... As-tu regardé ses oreilles, si mignonnes? et son menton? et ses mains?... J'adore la nuance de ses yeux.

— Pas celle de son nez, je pense! — repartit Paul. — On le dirait taillé à la serpe dans une betterave... Et encore, si ses digestions ne valaient à Gervaise que ce gros rubis, elle ne serait pas trop à plaindre; mais elle est beaucoup plus malade que vous, Suzanne!

Ces dernières paroles outrageaient la petite madame de Quivens. Toujours tendre et douce pourtant, elle s'irritait de ce qu'on pût la dépasser en souffrances, surtout si l'on n'avait pas dans les veines le sang des Sart. Paul avait employé ce stratagème pour la détourner de la mélancolie.

— Gervaise est douillette! — s'écria Suzanne. — Ah! si elle endurait seulement la dixième partie de mes tortures morales, elle ne sentirait même plus ses brûlures d'estomac, ses barres, des choses imaginaires du reste, puisqu'elle-même dit souvent : « C'est nerveux. »

Vint ensuite l'énumération des manies de Gervaise. Elle dégraissait son potage avec un papier spécial dont elle avait toujours soin de se munir. On ne l'entendait cependant rien refuser à table, — « parce qu'elle avait besoin de se soutenir », disait-elle, — mais il lui fallait neutraliser, par certaines poudres ou liqueurs appropriées, les principes nuisibles contenus dans chaque mets. Elle rangeait devant son assiette ses quatorze fioles, — une de plus que le nombre nécessaire, afin qu'elles ne fussent pas treize. — Elle ne mangeait pas sans faire une enquête préalable sur la composition des sauces, car elle avait un « compensateur » spécial pour le beurre, comme pour le vin, le citron, l'huile, les différentes sortes d'épices et d'assaisonnements... Albert se chargeait de cette pharmacie, enfermée avec le papier spécial dans un sac Louis XV, toutes les fois que le ménage allait dîner chez des intimes. En revanche, il ne la portait pas dans le monde, où Gervaise jeûnait après avoir pris sa nourriture à domicile, vers six heures, en observant le code promulgué par le docteur Tessanoire. — C'était lui, ce docteur Tessanoire, qui avait mis à la mode le régime de la « compensation alimentaire... »

Et Suzanne fut cruelle pour les médecins qui ne soignaient pas les descendants d'Emile Sart.

La femme de chambre entra, disant :

— Madame, c'est le courrier.

Elle tendit un plateau chargé de nombreux prospectus et de quelques plis. Sans cesser de causer, Marguerite se saisit de tout le paquet.

— Qui donc a écrit ton adresse d'une manière aussi sale ? — demanda-t-elle en montrant à Paul une lettre copiée à la gélatine et que le facteur semblait avoir laissée tomber dans le ruisseau.

— La Blanchisserie Ouvrière, — répondit Paul.

« Au fait, il y a une question sociale!... » songea-t-il. Et il reprit :

— Je vais être obligé d'y aller aussitôt après déjeûner. C'est au diable, à Boulogne. On aurait bien dû me prévenir plus tôt.

— Paul est dans les œuvres! — s'écria Suzanne.

— Des œuvres qui ne sont pas des œuvres, — dit Marguerite. — Il s'occupe d'une espèce de politique. Cela ressemble au socialisme, à la franc-maçonnerie... Pourtant il ne fait pas de mal. Tu penses bien que je l'empêcherais de se conduire en malhonnête homme... Il dépense un peu d'argent pour ces choses, aujourd'hui pour l'une, demain pour l'autre. Il y a eu les « Cités populaires », des écoles où l'on apprenait l'histoire de France aux pauvres. Maintenant voilà qu'on blanchit leur linge... Je laisse Paul se donner un peu de distraction. Du moment qu'il conserve sa santé, son honorabilité, sa fortune, il a bien le droit de suivre des affaires sans importance.

— Sans importance! — proteste Paul. — Sachez que des entreprises comme la Blanchisserie Ouvrière en ont beaucoup plus que... vos grossesses, par exemple!

— Jamais sérieux, ce Paul! — dit Suzanne.

Marguerite fit le geste d'une mère quêtant le pardon pour une gaminerie de son marmot.

— Si vous n'aviez pas d'enfants, — poursuivit Paul, — cela ne priverait que nous. En outre, la procréation est à la portée de tout le monde et n'a jamais chômé depuis Adam et Ève. Elle contribue généralement à embrouiller la question sociale plus qu'à la résoudre. Nos futurs bébés ont une valeur pure-

ment individuelle... Il n'en va pas ainsi de la Blanchisserie, qui est une association ouvrière de production. Si de telles associations se multipliaient, tout irait mieux : plus de patrons, et, par conséquent, plus de lutte entre le capital et le travail, plus de révolutions en perspective, plus de haines, plus de diatribes ridicules dans les journaux sur l'égoïsme des bourgeois ou la barbarie des prolétaires... N'est-ce pas d'un intérêt supérieur à deux grossesses? Mais il est évident que je laisserais périr toutes les associations ouvrières pour faciliter la naissance du petit que ma femme attend. On a l'âme ainsi faite. C'est drôle!...

Il y avait longtemps que Suzanne et Marguerite n'écoutaient plus Paul. L'une s'était remise à parler chiffons tandis que l'autre lui répondait santé.

Bientôt madame de Quivens se déclara prise d'une faim d'ogre. On fit la plaisanterie ordinaire : « Elle avait de l'appétit pour deux... »

— Déjà midi passé! — dit-elle. — Je me sauve.

Demeuré seul avec Marguerite, Paul fut bien loin de montrer de la rancune. Il lui importait peu qu'elle regardât toutes ses tentatives de prendre part aux améliorations sociales comme des passe-temps enfantins. Il se mit à l'embrasser. Elle se défendait en riant; elle poussait de petits cris.

— Tu me remues. Prends garde! Pourquoi es-tu si tendre?

Paul répondit :

— Parce que tu es délicieuse. Bien plus délicieuse que les autres femmes. Je le découvre tous les jours davantage.

Et il était sincère, car il la comparait avec la dyspeptique Gervaise et Suzanne la funèbre.

XXIV

La « Blanchisserie Ouvrière » agonisait après trois années d'existence. Elle avait été fondée par un ouvrier blanchisseur, nommé Martel, homme d'initiative et actif. Il allait de temps à autre, au Comité général des « U. P. » : un jour, il y rencontra Paul qui, plein d'enthousiasme, souscrivit à plusieurs parts de la société.

Elle comprenait des blanchisseurs et des actionnaires étrangers à leur corps de métier. On avait commencé l'entreprise avec des capitaux insuffisants; plein d'audace, Martel avait engagé une dépense dont les fonds réellement versés ne couvraient que la moitié, de sorte que dès les premières échéances il fallut rogner sur le salaire des ouvriers associés. Ventre affamé n'a plus de discipline : la discorde naquit, d'où mauvais travail, perte de clients, diminution des bénéfices, accroissement de la dette. Martel, acculé aux coups d'État, mettait les ouvriers à la porte, de sa propre autorité. Ce gâchis était aggravé par un parlementarisme touffu que Martel déplorait, après expérience, mais trop tard; l'atelier de la Blanchisserie, composé de trente personnes y compris les auxiliaires non associés, avait en effet pour le gouverner un directeur, — Martel, — un conseil d'administration, une commission de contrôle, un « congrès », des assemblées générales, tant ordinaires qu'extraordinaires.

Paul n'y comprit d'abord pas grand'chose. Il recevait parfois quelque rapport, trop long pour être lu en détail, et il retenait seulement que l'on changeait les statuts ou les administrateurs au milieu de récriminations. Il jugeait inutile de s'en aller au diable perdre une après-midi de dimanche à des jeux que les Chambres avaient vulgarisés? Il s'abstenait donc d'assister aux assemblées. Mais, un jour, Martel fit une démarche pressante auprès de lui : « La situation était grave. On avait besoin de tous les dévouements... » Et, trois dimanches de suite, Paul se rendit à Boulogne-sur-Seine. Au premier, il s'était trompé de date; au deuxième, on n'atteignit pas le quorum, et le troisième fut celui où Paul jugea décidément sa femme supérieure à toutes les autres...

Il arriva quinze minutes après l'heure marquée par la convocation, exactitude encore trop grande qui le fit se trouver seul dans la salle de repassage entre deux longues tables. Venait-il encore pour rien? On ne le reprendrait plus à s'occuper du prolétariat. Enfin des pas retentirent dans un escalier de bois. Martel parut.

Il s'excusa. Ses camarades lui laissaient tout le travail des hommes de peine : il avait dû employer sa matinée à trier les escarbilles, à entretenir la chaleur de l'étuve, à mille corvées.

— Je sors seulement de manger un morceau, — dit-il. — Et puis, il a bien fallu changer, ne pas rester en saligaud, quoi!

Il prononçait « *quoué* », « *moué* », à la vieille manière française et n'avait pas l'accent des faubourgs, bien qu'il fût natif de Boulogne. Il était petit, brun, actif. Le médius de la main droite lui manquait, broyé autrefois par un « tonneau laveur ». Et Paul l'admirait d'être propre, rasé de frais, aussi présentable qu'un petit boutiquier prospère, et nullement geignard malgré des soucis nombreux dont un seul eût écrasé maint bourgeois. Martel voyait l'œuvre dont il était le fondateur presque ruinée, plus de la moitié de ses camarades transformés en ennemis, les actionnaires non ouvriers de Paris l'abandonnant presque tous ; — et comment vivrait-il si cette ruine s'achevait, lui, avec sa femme et ses deux enfants, rebuté qu'il serait par les patrons, tous solidaires contre lui?.!. On sentait qu'il se rendait pleinement compte de cette situation, mais il s'abstenait de s'en lamenter; il demeurait positif, s'appliquait à bien donner les explications nécessaires, et montrait même de la bonne humeur dans quelques-uns de ses récits.

— Vous allez nous présider, — dit-il à Paul.

Celui-ci se défendit pour la forme. Au fond, il le désirait, ne fût-ce que par curiosité.

— Qu'y a-t-il à l'ordre du jour? — demanda-t-il.

Martel lui passa un cahier, où il lut d'abord :

Réintégration de Weene, ouvrier auxiliaire, parmi les associés, admission de Languillat...

Et Martel raconta que ce Weene était une ancienne « tête de veau ».

— Vous ne savez pas ce que c'est qu'une « tête de veau? » — poursuivit-il en remarquant l'air interrogateur de Paul. — Et bien, on appelle comme ça les soldats des bataillons d'Afrique. C'est pas pour vous dire que Weene soit méchant, non; seulement, il a des secousses, on ne sait pas ce qui lui prend, et il fait un mauvais coup. J'ai dû le flanquer à la porte. Alors il s'est mis à me guetter dehors et nous nous sommes battus, parce qu'il voulait savoir si j'avais du foie... Mais voilà que, trois mois après, il vient à l'atelier et il me dit : « Martel, je crève de faim, je n'ai trouvé d'ouvrage nulle part ... » On est

humain, n'est-ce pas? Je lui réponds : « Rentre et ne fais plus de bêtises. »

Mais les récits de Martel s'épuisèrent avant qu'on pût commencer la séance. Ce fut à quatre heures seulement, — les Parisiens, au nombre de cinq, étaient arrivés depuis longtemps, — que l'on vit les indigènes, hommes et femmes. Ils entrèrent par deux afflux successifs, et l'on devinait déjà, rien qu'à leur manière de se grouper, qu'ils se divisaient en Martelliens et Jounistes : — c'était ainsi, en effet, qu'il fallait nommer les deux partis rivaux, l'un voulant conserver Martel comme directeur, l'autre remplacer Martel par un certain Joune.

Le directeur proposa de passer « dans l'étuve », où l'on serait au large et, naturellement, au chaud ; à quoi les assistants ne firent aucune objection. Ils se mirent en branle avec lenteur, sans que la perspective des querelles prochaines avivât l'expression de leurs physionomies, ni leurs gestes, ni leurs entretiens.

« Dans l'étuve » ne devait heureusement pas se prendre au pied de la lettre : on s'arrêta contre le rideau de fer, pareil à ceux des magasins, qui la fermait, les blanchisseurs désignant aussi par ce nom d' « étuve » la pièce attenante où l'on travaillait le linge avant et après le séchage. Elle était pourvue de grandes tables montées sur tréteaux où s'assirent plusieurs actionnaires. On eut aussi pour sièges des caisses à savon. Et de nombreux assistants restèrent debout, adossés au mur.

Il s'agit alors de constituer le bureau, opération simple, grâce à l'indifférence générale : Martel lança le nom de Méliande et Paul se trouva président... Le fauteuil présidentiel ne fut pas un mythe : il y avait bien un fauteuil, unique, mais pas trop boiteux, flanqué de deux chaises, les seules aussi de l'établissement, et où s'installèrent deux personnages : — à quel titre? Paul ne s'en inquiéta guère. — Celui de droite, ventru et rouge, ricanait, jugeant les blanchisseurs idiots. L'autre avait un type d'homme du Nord; grand, soigné, joli garçon, il parlait avec lenteur, d'une voix tout ensemble forte et voilée, qui arrivait aux oreilles comme celle des ramoneurs hélant leur camarade à travers les tuyaux de cheminée. Il s'appelait Gaud. Il appartenait à la commission de contrôle et se montra Jouniste. On pouvait le considérer comme l'orateur du parti.

« Ah! quelle misère que cette assemblée! Quelle succession

de rites accomplis sans intelligence... » Et Paul, n'ayant pas de sonnette, officiait avec un morceau de bois. Il tapait sur la table, il s'enrouait à crier : « Au fait! au fait!... Je propose qu'on vote... » Mais un Martellien avait toujours une observation à présenter, ce qui en provoquait une autre d'un Jouniste.

L'attention du président s'émoussait. Il inscrivait machinalement ceux qui demandaient la parole et dont on lui murmurait les noms à l'oreille. Au lieu d'écouter les discours, il se surprenait à rêver en considérant la salle, tandis que l'atmosphère ambiante, le pénétrant peu à peu, muait sa mauvaise humeur en tristesse. Les assistants étaient pacifiques, mornes, proprement vêtus pour la plupart, visiblement ennuyés de perdre la moitié de leur dimanche à voir étaler une dissension trop coutumière maintenant pour qu'on pût en attendre la fin ou l'aggravation. Ils se trouvaient Jounistes ou Martelliens par une sorte de fatalité; ni les uns ni les autres n'espéraient rien de bon de l'avenir, ils subissaient le présent comme des moutons ramenés au parc, et ils ne s'animaient que s'ils agitaient un grief personnel.

Martel cependant écrivait, sans paraître se soucier de ce qui se passait autour de lui. Seul un actionnaire, maître d'école à Paris, montrait de la vivacité. Il tenait une jambe repliée sous lui, tantôt la gauche, tantôt la droite, et il changeait de jambe perpétuellement et si vite qu'on ne pouvait saisir l'instant de la substitution. Soudain il leva le bras en faisant claquer les doigts à la manière des collégiens qui demandent au pion le permission de sortir.

— Pour une motion d'ordre! — s'écria-t-il, — sur le fait... sur ce fait même.

— N'interrompez pas! — répondit Paul.

— Oh! il refuse la parole pour une motion d'ordre! — murmurèrent plusieurs voix d'un ton scandalisé.

On apprenait ainsi au président inexpérimenté que « motion d'ordre » était une formule coupe-file, à laquelle on devait céder aussitôt. Mais Paul ne comprit ni à quel propos le maître d'école intervenait, ni même le sens de ce mot magique : « motion d'ordre ».

« Quelle misère! — se redit-il au fond de son cœur, — quelle comédie! »

A la longue, cependant, les affaires Weene et Languillat furent réglées, d'où il ressortit que les Jounistes et les Martelliens étaient de force égale, à un ou deux suffrages près. Qu'un retardataire parût, qu'un blanchisseur excédé quittât la salle, cela suffisait pour faire pencher la balance. La décision finale dépendait en réalité du hasard. Comment faire pour lui substituer un peu de sagesse, un peu de raison? Paul y songeait tandis qu'on allumait deux lampes à pétrole. Leur clarté fumeuse effleurait à peine les assistants adossés contre le mur : on croyait ceux-ci au premier rang d'une foule immense de misérables entassée dans l'ombre derrière eux.

Paul dit :

— Deux questions sont maintenant à l'ordre du jour : « Remplacement du directeur, situation de la société... » Je propose qu'on discute d'abord la dernière : c'est la plus importante.

La plupart hochèrent doucement la tête en signe d'improbation. Martel secoua la sienne avec force :

— Ah mais non! ah mais non! Y a trop longtemps qu'on a des comptes à régler. Faut que ça finisse un bon coup, et tout de suite encore!

Paul dut se résigner :

— Soit! — reprit-il. — Discuter le remplacement du directeur, cela revient à faire le procès de Martel : tout le monde sera d'accord là-dessus. En pareil cas, c'est l'accusation qui commence. Je donne la parole au camarade Gaud.

Gaud se leva, orgueilleux et satisfait, paraissant dire : « Enfin mon heure est venue! Vous allez voir!... » Il prononça un discours préparé, en style de réunion publique, une catilinaire contre Martel, qu'il assomma lentement de son éloquence lourde, comme avec une massue de plomb roulée dans un cataplasme.

Quand il eut fini, une voix se fit entendre :

— Oui, Martel est opulent!

Et, comme on ne paraissait pas comprendre, elle insista :

— Opulent!... c'est pas trop fort... opulent! opulent! opulent!...

Le gros voisin du président se congestionna et fit bondir et rebondir son ventre. Paul se mordit les lèvres. Alors Gaud étendit le bras vers le ricaneur :

— Depuis le début de la séance, monsieur, vous avez une tenue indécente ! Vous outragez la misère du travailleur auquel la société capitaliste refuse les moyens de s'instruire...

— Voilà les grands mots ! — riposta l'homme ventru. — Je n'outrage rien du tout. « Opulent » m'amuse : je ris. On a bien le droit de rire !

Paul leur imposa silence. Il en voulait surtout à Gaud. C'étaient les orateurs de cette espèce qui, laissant dans le vague la signification des épithètes, induisaient leurs auditeurs à confondre « opulent » avec « autoritaire », « insolent », « égoïste », « injuste ». Ils prétendaient mettre le peuple en garde et ils commençaient eux-mêmes par le tromper en lui faisant prendre le Pirée pour un homme. La pénombre de leur pensée devenait ténèbre en se propageant. Tout cela n'était pas joyeux, certes ! On ne pouvait plus rire devant les enlizés que des sauveteurs maladroits renfonçaient dans leur marécage. Paul se pencha vers son voisin de droite et murmura :

— C'est navrant.

Le ricaneur devint grave. Martel cependant se justifiait.

— J'ai renvoyé Quéribot, — dit-il. — On m'accuse de l'avoir commandé grossièrement. Comment donc qu'il me parlait, lui ? Un jour que je l'invite poliment à porter un paquet de linge, il me répond : « Tu peux pas le prendre toi-même, sale feignant !... » Il ne sait pas travailler, il m'usait un seau de savon rien que pour une fournée du tonneau...

— Une motion d'ordre ! — s'écria le maître d'école, — sur le fait... sur ce fait même.

Et il s'informa de la proportion de savon qui devait être employée normalement pour faire un bon travail. On le renseigna. Il fut admis par tout le monde qu'un seau plein était une dose excessive, un gaspillage phénoménal.

Mais Joune lui-même demanda la parole, qu'il obtint.

— Quéribot ne travaille pas mal, — répliqua-t-il. — Seulement il est un peu teigne. S'il a parlé comme ça ne se doit pas entre camarades, c'est par des rancunes : Martel venait lui chiper son savon quand il avait le dos tourné...

— Une motion d'ordre !...

Il fut constaté que Joune n'avait pas été témoin du fait. On n'aboutit qu'à se perdre dans un dédale inextricable.

Dès lors la confusion alla croissant. Chaque grief — et il y en avait un nombre infini, — devenait à lui seul un procès. On s'échauffa. Les gros mots entrèrent en jeu quand les repasseuses martelliennes et jounistes se mirent de la partie. C'étaient toujours l'affaire Quéribot qui se renouvelait, sous d'autres noms et sous des formes peu différentes.

Une petite femme sèche glapissait en inclinant son corps par saccades brusques, et ses compagnes faisaient chorus avec elle ou l'accablaient d'apostrophes indignées. Cependant une querelle de ménage s'était élevée.

— Musèle donc ta brème! — s'écria une voix.

L'homme, qui secouait les épaules violemment, finit par lever le bras d'un geste signifiant : « Ah! zut! » — après quoi, il sortit en brutalisant la porte.

— Cours après lui! — dit Martel à un voisin.

Un suffrage martellien s'enfuyait. On ne réussit pas à le rattraper.

Et Paul demeurait impuissant, plus encore qu'auparavant. Les chocs de son morceau de bois étaient comme les claquements de bec d'un roitelet au milieu d'une tourmente.

Son attention faiblit de nouveau. Il réfléchit. Comment mettre fin à cette situation lamentable? Non par des demi-mesures, — elles ne feraient que la prolonger en retardant la crise dernière, — mais évidemment par une rénovation totale. Rien n'était plus simple que cette rénovation : rachat de la Blanchisserie, paiement de ses dettes, remboursement de leurs parts aux Jounistes et aux moins sûrs des Martelliens, conservation de Martel, — car Joune, bon ouvrier disait-on, n'avait aucune des qualités nécessaires à un directeur, comme le prouvait son attitude même pendant cette séance. — Tout cela, y compris un petit fonds de roulement était une affaire d'une dizaine de mille francs.

Dix mille francs! Une misère pour Paul : le revenu représentait un mois de son traitement de chroniqueur scientifique. Et pourtant il ne se dépouillerait pas de cette somme; il le savait. Pourquoi? Par lâcheté, pour ne pas livrer bataille à Marguerite et aux Sart. On avait pu admettre jadis qu'il prît des actions de l'Omnium — un placement, une affaire, — mais vouloir remettre sur pied la Blanchisserie passerait pour

la satisfaction d'un caprice inexplicable... Paul ne trouva pas d'abord d'autre raison qui le retînt. Lâcheté! lâcheté! Il s'attrista sur lui-même comme sur tous ceux qui se démenaient autour de lui. Il s'enfonçait dans un abîme d'amertume.

Non! c'était impossible qu'il fût vil à ce point! Et, comme on ne peut vivre avec le mépris de soi, Paul ne tarda guère à découvrir, pour conserver ses dix mille francs, des motifs d'un ordre désintéressé.

Que l'on supposât la Blanchisserie reconstituée, Martel voudrait la faire grandir, il le proclamait. Son rêve était d'ériger une cheminée ouvrière aussi haute que les cheminées patronales. Alors, sous peine d'attendre des capitaux vraiment considérables qui ne viendraient pas, il faudrait accumuler les bénéfices, se réduire pendant longtemps à des salaires de famine. Martel pouvait accepter de pareilles privations; mais combien étaient rares les gens capables de l'imiter! Avant que la sélection indispensable se fût achevée, l'œuvre nouvelle aurait eu vingt fois le temps de sombrer comme celle d'aujourd'hui... Paul examina d'autres hypothèses. Et, même en imaginant un directeur dépourvu de tout rêve grandiose, il constata que les risques abondaient. N'était-ce donc pas encourir une terrible responsabilité que d'engager des hommes dans une aventure qui avait tant de chances de tourner mal?

Ces raisons satisfirent l'intelligence de Paul, mais sans le soulager entièrement, parce qu'il pouvait toujours les croire dictées par sa lâcheté, en dépit ou peut-être à cause de leur apparente justesse.

Il éprouva dès lors les souffrances des fiévreux. Un poids pesait sur lui. Une glu empêtrait tous les mouvements de sa pensée... Il fallait faire quelque chose. Quoi? Il le voulait avec force, mais il était dans un cauchemar de foule et de bruit, qui malgré tous ses efforts continuait de l'oppresser. Cela ne cesserait-il jamais? Et depuis quand cela durait-il?...

Déjà sept heures! Si la séance ne finissait promptement, Paul rentrerait à la maison avec un retard énorme. Bien qu'il eût dit à Marguerite : « Ne m'attends pas », elle serait inquiète, gravement peut-être; et dans son état... Une clarté soudaine illumina l'âme de Paul. Il se dressa, comme poussé par un res-

sort, en frappant un tel coup de son morceau de bois que tous les assistants, surpris, se turent.

— Camarades ! — s'écria-t-il, — vos disputes ne mènent à rien. Vous êtes partagés en deux partis presque égaux. Un vote ne donnerait pas à la société une administration stable, puisque la majorité peut changer d'un moment à l'autre. Que fait-on dans votre cas ? je veux dire : quand des associés comme vous ne parviennent pas à régler leurs affaires entre eux ? Ils recourent aux tiers. Je propose l'arbitrage. Sur la question : « remplacement du directeur », l'arbitrage de votre syndicat, par exemple.

Heureuse idée ! Comment se faisait-il qu'on n'eût pas songé plus tôt à une solution aussi simple ? Les sentiments seuls avaient jusque-là guidé tout le monde, et, en cet instant, si la raison se manifestait par l'entremise de Paul, on le devait au désir violent et soudain qu'il éprouvait de rentrer chez lui.

— Pas le syndicat, la Chambre consultative ! — dit un blanchisseur, que ses camarades approuvèrent aussitôt.

— Quelle Chambre consultative ? — demanda Paul à l'oreille de son gros voisin.

— Celle des Associations ouvrières de production, — lui fut-il répondu.

Cela ne l'instruisait guère, mais les circonstances ne se prêtaient pas aux enquêtes sur les œuvres sociales : Paul avait à poursuivre sa tâche de président.

Les événements se déroulèrent à son gré. On vota l'arbitrage, à l'unanimité, cet arbitrage devant porter, non seulement sur le maintien ou le non-maintien de Martel à la direction de la Blanchisserie, mais encore sur l'étendue des pouvoirs qu'il convenait d'attribuer au directeur. On décida aussi que la prochaine assemblée se réunirait le plus tôt possible après la sentence arbitrale, et de lui réserver la dernière question portée à l'ordre du jour actuel : « situation financière de la société », question qu'on n'avait pas eu le temps de traiter.

— Comment se chiffre cette situation ? — demanda Paul à Martel.

— Il faudrait que je trouve trois mille francs d'ici un mois.

— Y compris vos bénéfices ?

— Non, en plus. Je demanderai un crédit, un prêt... On essaiera de se débrouiller.

C'était la faillite. Alors Paul conçut pourquoi tous les travailleurs se retiraient aussi mornes qu'ils étaient entrés. Que voyaient-ils dans l'arbitrage? Peu de chose : la satisfaction qu'un malade éprouve à se retourner dans son lit. Il s'est retourné, cela ne le soulage pas, et il songe à l'impossibilité de la guérison.

Paul s'enfuit, accablé comme eux, se demandant tout le long du chemin : « Est-ce que je ne peux pas les aider, ou est-ce que je ne le veux pas? » — doute qui le rongea désormais comme un cancer...

Il trouva ses beaux-parents chez lui. On s'était mis à table sans l'attendre. Marguerite avait été amenée dans la salle à manger sur une chaise longue. Cette réunion de famille était peu égayée par la présence de M. Sart qui se montrait, comme toujours, noyé dans le deuil pour avoir perdu l'espoir d'entrer à l'Académie française. Les ouvriers de la Blanchisserie, devant lesquels se posait la question du pain, avaient eu l'air moins triste. Paul regarda son beau-père sans bienveillance.

— Paul a été retenu à la Blanchisserie Ouvrière, — dit Marguerite.

— Quelle est cette œuvre? — demanda madame Sart.

Son gendre commença de parler, mais il fut aussitôt interrompu :

— Ma chérie, reprends donc un petit blanc de poulet.

Paul se tut parce qu'on ne le pria pas de poursuivre.

XXV

Il arriva que Paul entreprit un bilan énorme, bilan de sa propre personnalité, de la vie humaine, de la morale, de tout.

Ce ne fut pas en une circonstance mémorable.

Ce ne fut pas lors de sa premiere entrevue avec son fils, que Marguerite venait de mettre au monde.

— Comment, vous n'embrassez pas ce superbe garçon! — dit madame Sart.

Paul obéit par égard pour elle et pour un idéalisme qu'il respectait sans le comprendre. Mais il ne fit que le simulacre du baiser. Ses entrailles étaient émues d'effroi et de pitié :

jamais un être pareil ne vivrait : « Superbe ! » cette larve rougeâtre, d'un vilain rouge broyé avec du brun et du violet, cette larve qui, les yeux fermés, faisait une grimace douloureuse. Ses membres imitaient les crispations indécises des vers à demi écrasés. La ressemblance humaine qu'on lui voyait semblait être l'œuvre d'un caricaturiste macabre et darwinien, curieux de reconstituer l'anthropopithèque. Et en effet le nouveau-né avait le crâne fuyant, couvert de mèches clairsemées qui tenaient plus de la laine que de la soie... Paul cependant n'eut pas trop d'idées tristes parce qu'un bonheur silencieux flottait autour de lui. Et soudain une pensée le fit sourire : c'était Bernard ! La pauvre petite larve s'appelait Bernard, comme le moine qui avait lancé le monde occidental sur l'oriental en prêchant la deuxième croisade. Quel singulier rapprochement !

Ces sentiments de Paul envers son fils changèrent dès le premier repas de Bernard. Marguerite prit l'attitude charmante des mères qui offrent le sein à leur nourrisson : une grâce nouvelle se répandit sur la courbe de sa nuque, elle eut un sourire qu'on ne lui avait pas encore vu, et Paul sut gré à la petite larve informe d'avoir fait éclore tant de beauté. Mais ce ne fut pas alors qu'il entreprit de dresser un bilan quasi universel.

Ce ne fut pas non plus au baptême du poupon. Le néophyte Bernard, pour faire son entrée officielle dans le monde catholique, revêtit une robe trois fois longue comme lui où s'étaient accumulées l' « irlande » de madame Sablonceau-Latouche, celle des Sart, celle des Quivens, celle d'Albert, celle de Paul, et quelques autres « irlandes ». Il fut coiffé d'une capote comme celles que les élégantes portaient en 1850, ce qui lui donnait l'aspect d'une aïeule, déguisement fâcheux au gré de Paul. On ne voyait pas la tête de Bernard, si gentille et si ronde, et rien n'apparaissait de son académie potelée. Ce garçon n'était beau que tout nu, dans son bain journalier, où il se plaisait à éclabousser les spectateurs. La tenue païenne lui convenait. Revêtu d'un costume chrétien, il protestait à sa mode en faisant vaciller son chapeau de vieille grand'mère qui lui tombait sur le nez, puis sur la nuque, et découvrait l'oreille gauche après la droite. Il n'y avait pas trop de deux femmes, la nourrice sèche et Marguerite, pour réparer avec

persévérance un désordre toujours renaissant. — Paul aurait pu être induit à comparer l'esprit de révolte inné dans l'homme avec celui de conservation que la femme se charge d'entretenir : excellente matière à méditations! Toutefois ce ne fut pas alors qu'il dressa un bilan général et philosophique.

Ce ne fut pas davantage lorsqu'on se demanda si Bernard disait : « Papa, papa », ou : « Ata, ata », pour imiter tante Gervaise qui ne savait que lui répéter : « Attends, attends!... » Ce ne fut pas à propos de sa première incisive ni de son premier pas. Ce ne fut ni en entendant les cloches de Noël, ni le jour de l'an, ni à Pâques, ni un vendredi treize, ni à l'occasion de quelque anniversaire...

Ce fut parce que Paul ne trouvait pas le trait d'esprit, le calembour qui devait terminer un de ses articles pour la *Lumière*, où il s'agissait cependant de l'appareil automatique et américain à nettoyer l'argenterie... L'abonné de la *Lumière*, journal politique et mondain, voulait qu'on l'informât de tout, — c'est pourquoi on le renseignait sur les travaux des ingénieurs et des savants, — mais il ne digérait les choses sérieuses que relevées de saillies plaisantes. A toute force, il devait rire quand il achevait la lecture de la chronique scientifique et industrielle, — d'autant que c'était une tradition établie par les prédécesseurs de Paul.

Paul, d'un geste violent, posa la plume. « Quel métier médiocre, — se dit-il, — d'ingénieur médiocre, de savant médiocre, d'écrivain médiocre pour intelligences médiocres! »

Il se leva, il repoussa loin de lui sa chaise et commença de se promener en poursuivant son monologue :

« Je vulgarise. Je m'occupe de ce qu'il y a de vulgaire dans la science ou je dois la rendre vulgaire quand elle ne l'est pas. Je débite de la camelote et des denrées précieuses qu'il me faut métamorphoser en camelote. Voilà mon lot : médiocrité...

» Ah! si cette médiocrité n'était que de ma profession, passe encore! Mais tout, dans ma vie, est médiocre. Je ne laisserai aucune œuvre durable, je ne goûterai pas la gloire. Ma femme a reçu de moi l'amour qu'un mari choisi au hasard lui eût donné. Le froid et le chaud s'y balancent; résultat : le tiède. Et le bonheur qu'elle me doit, elle me l'a rendu équitablement. Que sera notre fils? Un bourgeois pareil à son père,

ni assez pauvre pour sentir que son travail est nécessaire aux siens, ni assez riche pour connaître le pouvoir de faire de grandes choses... Je tâte de l'altruisme : j'y suis piteux. Ah! la faillite de la Blanchisserie Ouvrière! Lors de cette faillite, j'en ai subi une, cent fois pire : celle de ma raison, de ma sensibilité, de ma volonté, qui ont chacune été trop faibles pour me déterminer. Je ne sais pas encore si j'ai le droit de ne pas me mépriser : drame de conscience qui ne passionnerait personne et que moi-même je trouve mesquin. Ces prétendues tragédies intimes servent d'amusettes pour les dilettantes sentimentaux. Saules pleureurs anémiques et nains, plantes bourgeoises qui végètent dans les potiches, au fond de salons clos, quand ils sentent passer à travers leur feuillage le vent du calorifère, ils croient que l'univers tressaille. Qu'est-ce que cela devant la vie, devant les peuples qui se débattent avec effort pour affranchir leurs corps du besoin et percer les ténèbres amoncelées au-dessus de leurs âmes?

» Je suis un médiocre, un tiède. Le monde, comme le Christ, vomit les tièdes, parce qu'ils sont les inutiles...

» Inutiles?... Tout n'est-il pas inutile? A quoi bon l'homme lui-même?... La terre s'oxyde et s'hydrate, ce qui signifie que notre espèce mourra un jour privée d'air et d'eau, et les astres s'en apercevront comme aujourd'hui Sirius de l'indisposition d'une fourmi... Les croyants triomphent : il y a Dieu! Pourquoi Dieu et sa création? pourquoi pas rien du tout?... »

Ainsi Paul répétait, avec certaines aggravations et après l'Ecclésiaste, après la cohorte unanime des penseurs : « Vanité des vanités, tout n'est que vanité. » Il oubliait que cette parole était de beaucoup la plus vaine dans l'infini des choses vaines.

S'il avait porté son attention sur l'état de l'atmosphère, il eût compris celui de sa pensée. Une journée humide succédait brusquement à une longue sécheresse. Or tels étaient les organes physiques de Paul que de pareils passages lui rendaient l'âme susceptible. S'il avait le temps de se recueillir, il songeait : « Le baromètre baisse, le thermomètre monte. Il n'y a pas de raisons pour que le Grand Tout en devienne plus ou moins absurde. Prenons médecine... » Mais, cette fois, il avait été poussé brusquement sur une pente noire où il dévalait sans avoir la présence d'esprit d'appeler au secours la sagesse.

Il faisait son bilan et le bilan de toutes choses. Il trouvait zéro, zéro partout, sans pouvoir changer la balance, malgré son obstination à refaire ses comptes.

Soudain, un bruit qui ressemblait à un petit roulement de tambour se fit entendre dans le corridor aboutissant à son cabinet de travail. « Néna » tambourinait ainsi avec ses jambes précipitamment agitées dans leur course : — « Néna », c'était Bernard. — « Six heures déjà ! — se dit Paul, — comme le temps passe inutilement et vite !... » Il se dérida toutefois en ouvrant à son fils qui était chu, le séant par terre, pour avoir voulu enfoncer la porte à coups de pied. Remis debout, Néna se rua contre la corbeille à papier qu'il renversa, et lui avec.

C'était l'époque où Paul s'instruisait dans la science des origines de l'humanité comme par le développement d'un cinématographe, puisque Néna, hier encore, anthropoïde tertiaire, en était pour le moins arrivé maintenant à l'âge de la pierre taillée. Dans ses yeux brillait l'intelligence, dont il savait déjà se servir, à l'occasion, notamment pour tirer parti des cinq ou six mots de son vocabulaire actuel. Souvent, sur la chaussée de l'avenue où on le promenait, il voyait s'exercer les recrues auxquelles des voix criaient sans cesse : « Une, deusse !... une, deusse !... » *Une*, *deusse* signifia donc naturellement tout ce qui touchait à l'infanterie des temps modernes ; un simple soldat, un officier, un fusil, une épée... Par extension, *une*, *deusse* désigna encore la couleur rouge qui empêche de confondre les jambes militaires avec les jambes civiles... Et, en d'autres circonstances encore, Néna se montrait ingénieux dans l'art d'associer les images. Il y avait là, pour l'avenir, des promesses que Paul, affligé de partialité, comme tous les pères, était porté à trouver immenses. Paul, qui ne cessait donc pas d'attendre quelque chose de nouveau quand il voyait son fils, aurait dû se réconcilier maintenant avec la vie : — pour lui, en effet, celui qui attendait beaucoup, vivait beaucoup et heureux ; qui ne pouvait plus rien attendre était comme déjà mort.

Il tenait aussi à Néna des propos philosophiques, et, bien entendu, il parlait seul, imaginant les réponses que ferait dans une vingtaine d'années ce précoce et prodigieux penseur de Bernard Méliande. Ce soir-là, il résolut de traiter les plus hauts problèmes. Il ramassa la corbeille, les papiers que Néna

se plaisait à éparpiller et Néna lui-même. Il prit l'enfant sur ses genoux en lui disant :

— Voyons si tu me consoleras du néant des choses et de mo médiocrité.

Néna se mit à sucer la montre paternelle, — qu'il eût ensuite précipitée par terre, sans la chaîne dont elle était retenue. Satisfait cependant, il se trémoussa de tout le corps en agitant avec vigueur ses bras et ses jambes.

— Je te comprends, — dit Paul, — ô le plus rusé des philosophes! Tu abordes le problème de la vie, et tu le résous instantanément, puisque tu te mets à vivre autant qu'on peut vivre dans ta condition. Tu exerces ton activité sans puiser de satisfaction ailleurs que dans cet exercice lui-même. Quand tu cours, ton bonheur est de courir, et non pas d'atteindre un but, qui ne t'amuserait plus s'il venait vers toi. Il faut imiter cette sagesse. J'imagine que tu saches parler et que je te consulte sur la discipline à suivre; tu me répondrais : « Travaille à seule fin de travailler, pense à seule fin de penser, vis à seule fin de vivre, car tout se passe comme si la vie avait en elle-même sa raison d'être. Cela n'a pas le sens commun; mais refuser de l'admettre vous conduit tout droit au chaos, comme tu l'éprouvais si bien au moment de m'ouvrir la porte... »

Là-dessus, Néna saisit un porte-plume, dont il se fit une balafre noire à la figure. Paul le lui arracha des mains :

— Animal! — s'écria-t-il avec effroi; — un peu plus tu te crevais l'œil!

Néna souffrit cet affront sans colère : il ne tenait pas à la possession du porte-plume. Il avait voulu simplement le lancer comme un javelot, mais il s'était trompé de direction, tant il ignorait encore la balistique. Le sang-froid dont il faisait preuve finit par se communiquer à Paul, qui reprit :

— Voilà encore une leçon de choses. La simple pensée que tu aurais pu te blesser gravement m'a contracté le cœur. C'est évidemment que je tiens à toi, à ta vie, et, par conséquent, à la mienne, car il faut bien que j'existe pour jouir de toi. Je suis donc absurde, quand je doute que la vie signifie et vaille quelque chose. Elle vaut ce que tu vaux. Or toute la finance des deux mondes ne t'achèterait pas. Si j'étais parti de là pour raisonner, rien ne serait obscur. Mais j'ai cherché ce que c'était

que la vie « en soi ». Nous sommes ainsi, nous autres adultes, tous travaillés de métaphysique. Et quand tu sauras ce que c'est que la métaphysique...

A ce moment, Néna, très sérieux, faisait des bulles de salive.

— Ma parole! tu le sais déjà, — s'écria Paul en riant. — De la salive, des bulles d'air, de la gravité, voilà bien la métaphysique... Elle consiste aussi à mettre la charrue avant les bœufs. Nous sommes enragés pour réclamer des explications de la vie, et quand, d'explication en explication, nos philosophes nous ont mené à l'inexplicable, à Dieu, par exemple, ou à l'éther des physiciens, les bons esprits se déclarent satisfaits et les mauvais, dont je suis, se consument de mélancolie. L'inexplicable, source des explications!... Je ne veux plus de cette logique d'aliénés. La vie, le monde que nous voyons, toi-même, moi, voilà ce qui n'a pas besoin d'explication et qui permet au contraire d'expliquer le Dieu des croyants et l'éther des physiciens.

» En réalité, d'ailleurs, on ne juge pas l'univers d'après des considérations métaphysiques : on le trouve bon ou mauvais, suivant qu'on est content ou mécontent de soi. Je me trouvais médiocre et l'univers valait moins que rien. Voici qu'il redevient quelque chose, car tu me consoles de ma médiocrité : comment le père d'une merveille telle que toi serait-il tout à fait médiocre?

» Mais souvent une consolation ne vient pas seule, et je m'aperçois que j'aurais dû me reconnaître une supériorité : je suis un médiocre conscient, tandis que les autres sont médiocres sans le savoir...

» Je me rappelle, à ce propos, un mot de notre valet de chambre. Un matin qu'il faisait beau, ta maman lui montra la jolie poudre d'or qui voltigeait devant la fenêtre. « Eugène, — dit-elle sévèrement, — regardez-moi un peu cette poussière : vous ne voulez rien nettoyer à fond! » Il répondit : « Madame sait que l'appartement est rapproprié tous les jours la même chose. Quand le soleil ne vient pas, je ne reçois pas de reproches de madame. Madame doit donc bien le comprendre : c'est le soleil qui fait cette poussière!... » Je raisonnerais d'une manière aussi saugrenue qu'Eugène si je ne m'exaltais au-dessus des médiocres satisfaits d'eux-mêmes. Ils ne voient pas

la poussière de leur médiocrité, et je vois la mienne, mais c'est parce que j'ai le soleil, qu'ils n'ont pas.

» Le soleil est mien, il faut qu'il reste mien exclusivement. Lui seul fera briller ce qui peut briller en moi. Je n'attendrai que de moi mes récompenses, et par là je ne serai jamais dupe. Je pourrai devenir de plus en plus altruiste sans risquer de désillusions. Je donnerai largement et je me rembourserai aussitôt par mon orgueil intime. Si je récolte la gratitude, ce sera un profit supplémentaire, et bien douteux encore, tant certains obligés deviennent encombrants. Mais quand mes amis hausseront les épaules, disant : « Vous rendez service à des gens qui se moquent de vous », je sourirai en secret, je penserai : « Leurs moqueries sont des coups d'épée dans l'eau : je suis déjà payé. » Courage donc!... Médiocre ingénieur, médiocre époux, médiocre père, tout cela n'est que vaine apparence. Il existe un monde inviolable, où je règne en maître, où je suis le libre artisan de ma grandeur ; ce monde, c'est moi-même...

» Et, mon vieux Néna! je ne puis m'empêcher de rêver que, plus tard, ton monde intérieur me sera ouvert, comme le mien à toi. C'est alors que nous aurons un espace illimité pour y « nomadiser » ensemble...

» Nous en resterons là aujourd'hui...

Néna levait en effet la séance : il glissa des mains de son père et se roula sur le sol. Alors Paul, tombant à quatre pattes, se mit à jouer avec Néna comme un gros chien avec un petit. Il achevait de résoudre tous les problèmes philosophiques par le retour à la nature primitive. Son fils lui donnait des coups de pied dans l'estomac, auxquels il ripostait par de larges tapes distribuées avec douceur et précaution. Tous deux riaient. Ils s'amusaient beaucoup...

— Voyons, Paul! une robe toute neuve!... Tu le salis, cet enfant : tu lui fais essuyer le parquet!

C'était Marguerite qui survenait : Paul bondit vers elle et lui ferma la bouche par un copieux baiser.

JULES SAGERET

A PROPOS DE L'OUENZA

Les lecteurs de la *Revue de Paris* connaissent déjà la question de l'Ouenza. M. Labordère [1] leur a dit, non pas très précisément de quelle façon l'Algérie aurait dû amodier sa minière, mais du moins de quelle conception générale du problème elle aurait pu s'inspirer, si elle avait eu la situation géographique de la Suède, des minerais de même teneur et si les Français avaient la constitution politique et le tempérament des Suédois. Comme aucune de ces conditions n'est remplie, il reste peut-être place pour un exposé succinct de la question en elle-même, telle du moins qu'on ne peut pas faire autrement que de la voir, quand on se trouve habiter de l'autre côté de la Méditerranée.

*
* *

Ce qu'est l'Ouenza, je suppose qu'on le sait de reste, une colline d'excellent minerai de fer. La société concessionnaire évalue à trente millions de tonnes la masse exploitable. Il est vrai qu'il faut ajouter le tonnage, très exactement connu, de la mine analogue et voisine de Bou Kadra, ce qui porte à soixante millions de tonnes, au total, l'évaluation officielle du cube de l'hématite dans la région de l'Ouenza.

Les évaluations de ce genre sont toujours délicates et ceux

1. *Revue de Paris*, 15 février 1909.

qui les font pour un conseil d'administration ont le devoir d'être timides. Mais pourquoi ne pas dire que celle-ci est prudente à l'excès? De l'avis unanime des prospecteurs constantinois, il y aurait cent millions de tonnes. C'est un chiffre qui a bien des chances de se rapprocher beaucoup de la réalité, et qui a l'avantage d'être rond, base commode de calculs simples, à l'usage du grand public.

Cent millions de tonnes d'hématite, au cours actuel qui est de vingt et un francs la tonne, cela fait deux milliards cent millions de francs, un prodigieux trésor : une pareille masse de métal a bien le droit d'exercer une influence perturbatrice sur les boussoles humaines. Il va sans dire qu'un aussi gros tas d'un minerai aussi facile à reconnaître, une énorme tache noire sur les dômes de calcaire à moitié dénudés, n'a pas été découvert un beau matin par un prospecteur heureux. On soupçonne déjà que le trésor n'est pas si facile à prendre.

Il y a une douzaine d'années, le 16 avril 1897, M. A... devint propriétaire, au Djebel Ouenza, de ce qu'on appelle en style administratif un permis de prospection, c'est-à-dire le droit de faire des travaux de recherches en vue d'obtenir la concession d'une mine. M. A... ne songeait pas à une mine de fer. A l'Ouenza comme presque partout en Algérie, la minéralisation est complexe et un petit filon de cuivre accompagne l'hématite : c'est ce cuivre seul qui intéressait M. A.... Il est vrai que son permis de prospection lui conférait à la fois des droits sur l'un et sur l'autre, parce qu'il contenait, bien entendu, la formule traditionnelle, qui est de règle : « cuivre et *minerais connexes* ». C'est ainsi qu'à titre fortuit et accessoire, mais cependant définitif, le fer de l'Ouenza eut un premier propriétaire.

La loi qui régit l'exploitation minière, aussi bien en Algérie qu'en France, date de 1810. Elle est antérieure à tout l'énorme développement industriel et minier du XIXe siècle; elle était adaptée à un vieux pays surpeuplé, non pas à un pays vierge, à moitié vide; il ne faut pas essayer d'en comprendre les dispositions archaïques. Il en est une qui distingue juridiquement la mine et la minière, c'est-à-dire l'exploitation du même métal en galeries, dans les profondeurs du sol, et en tranchées à ciel ouvert.

Son permis de prospection donnait à M. A... des droits sur le cuivre et sur le fer de la mine seule, et non pas sur la minière, qui d'ailleurs contient la plus grande partie du fer, mais pas trace de cuivre. Il lui eût été matériellement très facile d'obtenir les mêmes droits sur la minière : il eût suffi de faire une autre demande, dont le coût eût été, en y comprenant celui des plans à établir, d'environ cent cinquante francs. M. A... est un prospecteur professionnel, bien connu du département de Constantine : ce serait certainement lui faire injure de le supposer ignorant de la législation minière. On raconte qu'un ingénieur du service en tournée aurait conseillé à M. A... de se mettre à couvert contre toute possibilité de compétition en se faisant attribuer la minière. M. A... aurait répondu : « A quoi bon! Quel est l'imbécile qui viendra jamais exploiter du fer à l'Ouenza? » Ce mot historique a chance d'être apocryphe comme tant d'autres. Ça ne l'empêche pas de résumer avec exactitude la situation. La porte resta donc ouverte à un compétiteur qui fut M. B... (17 avril 1902).

Ces menus détails établissent avec évidence un point curieux : l'Ouenza était à l'origine, exclusivement, une affaire de cuivre. Pendant cinq ans moins un jour exactement, un spécialiste des exploitations algériennes a refusé constamment d'acheter pour la faible somme de cent cinquante francs le milliard que représente approximativement l'hématite de l'Ouenza. Cela signifie naturellement qu'il eût pensé faire un mauvais marché, et tout le monde, à l'époque, eût été de son avis.

Les minerais de fer analogues à ceux de l'Ouenza se vendent sur le marché anglais vingt et un francs la tonne, mais ce cours n'a eu jusqu'ici pour les mines algériennes qu'une importance indirecte. En le prenant pour base, on masque un élément essentiel du problème : l'énorme distance (1 600 km.) qui sépare les ports nord-africains des marchés anglais et allemands. L'Algérie ne travaille pas elle-même ses hématites, puisqu'elle n'a pas de houille; mais elle ne les vend pas non plus sur le marché européen, puisqu'elle n'a pas de flotte pour les y transporter. Elle vend sur place à des intermédiaires qui viennent chercher le minerai à quai. Dans les ports de l'Afri-

que du Nord, l'hématite à 50 p. 100 se négocie à un cours qui oscille actuellement entre 10 et 12 francs, disons 11 en moyenne, et c'est tout simplement la moitié des cours européens.

Sur l'Ouenza, dans les journaux et les revues françaises, il a été déjà beaucoup écrit, et pourtant ces chiffres n'ont jamais été donnés, à ce qu'il me semble, sauf incidemment dans une ligne d'un article technique[1]. Et, dans une question minière, qu'il ne soit venu à personne l'idée de s'intéresser au prix réel du minerai, on peut trouver cela très beau, tout à fait caractéristique d'un tempérament national pour qui les « faits tout secs » n'existent pas.

Les autres minerais algériens courants, ceux de plomb, de zinc ou de cuivre, ont des cours énormément plus élevés. Le meilleur marché des trois, celui de plomb, à la teneur habituelle de 60 p. 100, se vend à quai environ 140 francs, soit près de quatorze fois plus cher. Une pareille différence fait à l'exploitation de l'hématite des conditions très particulières.

Une mine de plomb, si elle se trouve à une grande distance dans l'intérieur des terres, demeure encore exploitable. Si les frais de transport par voie ferrée s'élèvent à 5 ou même 10 francs par tonne, c'est une fraction insignifiante de 140 francs, valeur totale de l'unité transportée. Mais, si l'hématite paie 5 francs au chemin de fer, c'est à peu près la moitié de sa valeur, ce qui est évidemment une proportion terrible. Sur les 6 francs restants, grevés d'ailleurs de redevances non seulement à l'État, mais encore, dans la presque totalité des cas, à des particuliers, il devient difficile d'assurer l'exploitation, la rente et l'amortissement du capital, sans parler des aléas et du coulage. On ne hasarde pas une exploitation avec une marge de bénéfices aussi faible, et, en effet, on s'est toujours abstenu de le faire. Les mines de fer algériennes sont presque toutes au bord de la mer, ou dans sa proximité immédiate[2]. Dans la majorité des concessions, les frais de transport de la tonne d'hématite par voie ferrée sont repré-

1. *Revue politique et parlementaire* du 10 janvier 1909.

2. La mine de fer la plus éloignée du port d'embarquement est, je crois, celle de Rouina sur la grande ligne P.-L.-M. entre Alger et Orléansville. Elle paie, me dit-on, 4 f. 30 de transport, mais elle compense cette infériorité par le bon marché extraordinaire de l'exploitation. La tonne d'hématite, rendue sur wagon, lui revient à 2 f. 60, chiffre qu'on espère abaisser à 2 francs.

sentés au bilan par le chiffre zéro. Il est inquiétant d'avoir à soutenir une pareille concurrence, lorsqu'on sait devoir inscrire au chapitre correspondant de son propre bilan le chiffre de 5 francs à propos d'une marchandise qui se vend 11 francs.

Or l'Ouenza est environ à 200 kilomètres de la mer : au tarif moyen de 3 centimes par tonne kilométrique, qui est celui des chemins de fer en Algérie-Tunisie, cela fait donc bien une somme de 5 à 6 francs de transport par voie ferrée à prévoir pour chaque tonne de minerai. Les lecteurs de la *Revue de Paris* le savent déjà, M. Labordère le leur a dit. Mais il fixe à 10 f. 25 le prix de la tonne de minerai rendue au port, chiffre qui doit être majoré d'un franc, montant de redevances diverses [1]. C'est un chiffre égal et même légèrement supérieur au cours moyen du marché.

Que le lecteur se fasse, par l'imagination, une mentalité d'actionnaire, et je dis même, puisque la timidité française est proverbiale, d'actionnaire anglais, allemand, américain ou suédois, et qu'il se demande si, dans une entreprise aussi aléatoire qu'une exploitation minière, des perspectives de gain aussi incertaines lui paraîtront un gage suffisant pour qu'il aventure son propre argent à lui.

Et l'on ne veut pas dire naturellement que l'Ouenza soit inexploitable; mais il a paru l'être : son exploitation est un problème à résoudre; on l'a peut-être trop oublié dans la métropole.

1. D'après le calcul de M. Labordère, le minerai du consortium concessionnaire, parvenu en Europe, laisserait à la tonne un bénéfice de 2 f. 45. Il faut en déduire la redevance due non seulement à la colonie (0 f. 65), mais au port (0 f. 30), et enfin au groupe A... Le montant de cette dernière n'est pas exactement connu, mais elle existe nécessairement puisque la mine et la minière ont fusionné par un accord du 9 avril 1908. Le chiffre de 2 f. 45 doit donc être réduit à 1 f. 50 ou peut-être 1 franc, à peu près 1/20e de la valeur totale du minerai. Cette faible proportion représente, non pas un bénéfice acquis en fin d'exercice, mais une prévision, une marge de bénéfices, à la merci d'une oscillation dans les cours, ou d'une erreur dans le calcul des dépenses. En affectant le bénéfice à la tonne d'un coefficient croissant, M. Labordère fait ressortir le bénéfice total et annuel de l'exploitation à 26, 46 et même 67 p. 100. Mais il fixe à 5 millions de francs seulement, le capital souscrit. Or, en laissant de côté le chemin de fer, il reste pourtant les 8 à 10 millions de travaux que la société concessionnaire s'est engagée à faire dans le port de Bône; sur quoi sera rémunéré ce gros capital supplémentaire, affecté à des travaux qui, en eux-mêmes, ne sont pas productifs d'intérêts?

***

Aux droits de MM. A... et B..., propriétaires rivaux de l'Ouenza, se sont substitués deux puissants groupements internationaux, qui estiment apparemment avoir résolu le problème, puisqu'ils se sont disputé l'exploitation de la mine.

Le plus connu des deux, celui qui a obtenu la concession, est composé de métallurgistes français, belges, anglais et allemands : pour la commodité de l'exposition, on peut l'appeler le groupe Schneider.

L'autre, celui qui fut évincé, est un groupe également international à la tête duquel se trouve la maison Müller de Rotterdam, une des plus importantes parmi les sociétés marchandes de métaux, dont les flottes convoient le minerai du quai d'embarquement à l'usine.

Ce sont là, de part et d'autre, de très puissantes organisations financières et les deux combinaisons paraissent bien avoir un air de parenté.

Entre la mine et l'usine, le minerai nord-africain passe actuellement de main en main. Les concessionnaires de la mine le confient à la société de chemin de fer, puis intervient une compagnie de navigation, et enfin le métallurgiste. Il va sans dire que chacune de ces sociétés prélève son bénéfice. Les deux groupes, aussi bien l'un que l'autre, les réunissent toutes ou la plupart en une seule. Chacun d'eux, celui des métallurgistes et celui des marchands de fer, devient en même temps société concessionnaire et compagnie de chemin de fer. Il y a apparence qu'un pareil trust, par la suppression des intermédiaires, puisse réaliser des économies importantes.

Une société aussi puissante et aussi indépendante peut espérer d'ailleurs influencer le marché. M. Labordère le fait justement observer.

La suppression des intermédiaires et dans une certaine mesure la maîtrise du marché, voilà donc en gros les moyens par lesquels on compte rendre l'Ouenza exploitable, malgré sa situation géographique. Pour arriver à ce résultat, deux groupes rivaux ont présenté deux projets, qui diffèrent sans

doute dans le détail, mais dont il semble que les lignes générales soient les mêmes. On a reproché spirituellement au consortium des métallurgistes d'être une mutuelle de consommation. La seule autre combinaison précise qui ait été présentée remettait l'exploitation à un trust de marchands de minerai. Pour atteindre le même but, existerait-il d'autres procédés? on ne nous l'a jamais dit exactement. Et si, par exemple, l'Ouenza devait être socialisé, il faudrait que l'Etat prévît non seulement l'exploitation de la minière et la construction du chemin de fer, mais encore, avec le transport maritime, l'écoulement régulier et rémunérateur sur le marché européen.

La société minière se double donc d'une société de chemin de fer et ce cumul paraît avoir surpris l'opinion française.

En Algérie-Tunisie, les compagnies de chemins de fer consentent aux expéditeurs de minerai des tarifs variables sans doute, mais qui oscillent en moyenne autour de 3 centimes par tonne et par kilomètre, montant jusqu'à 4 et au delà, mais ne descendant guère jusqu'à 2 et jamais plus bas.

Or dans ces dernières années une compagnie minière, celle qui exploite les phosphates de Gafsa, a construit un chemin de fer, entièrement à elle, de la mine à la mer, et sur sa propre ligne elle a pu abaisser jusqu'à 1 centime le prix de revient de la tonne kilométrique. Le fait est extrêmement connu et n'est contesté par personne. Il est d'autant plus intéressant que le gisement de phosphates se trouvait lui aussi à près de 200 kilomètres de la mer et passait en conséquence pour inexploitable. La construction du chemin de fer a été considérée comme une folie, grevant irrémédiablement une affaire déjà médiocre et les cours de l'action qui sont aujourd'hui voisins de 4 000 francs étaient tombés à 500 francs. En réalité, on s'en rend bien compte, les phosphates de Gafsa sont exploitables précisément parce que la compagnie concessionnaire a construit sa voie ferrée.

On ne supposera pas qu'un exemple aussi éclatant ait pu être ignoré par le consortium de l'Ouenza, qui évidemment se propose de le suivre. Il est vrai que, d'après le cahier des charges, le prix du transport pour la tonne de minerai, de la mine à la mer, est fixé à 6 francs, ce qui fait exactement du

3 centimes la tonne kilométrique, si l'on admet le chiffre rond de 200 kilomètres. La colonie d'une part et le consortium de l'autre savent très bien que le chemin de fer, s'il se construit jamais, transportera beaucoup d'autres minerais outre celui de l'Ouenza. Il est tout naturel que d'un commun accord les deux parties aient fixé un tarif étalon, qui s'appliquera aux expéditeurs étrangers au consortium. Mais pour les propriétaires de l'Ouenza, qui le seront en même temps du chemin de fer, un pareil article du cahier des charges ne peut pas avoir de signification, si scrupuleusement d'ailleurs qu'il soit exécuté. Le consortium s'engage à payer au consortium une somme de 6 francs par tonne, mais dût-il en payer soixante, six cents, ou six mille, il est bien évident qu'il ne courrait pas le risque de s'en trouver appauvri d'un centime. Quelles que soient les formalités auxquelles on ait recours dans les écritures, il ne peut pas se faire qu'on se paie à soi-même, et dans un cas pareil ce n'est pas le tarif qui importe, c'est le prix de revient. On ne voit pas pourquoi sur le chemin de fer de l'Ouenza, comme sur celui de Gafsa, il ne pourrait pas être abaissé à un centime, ou en tout cas au voisinage de ce chiffre.

Il est donc facile de calculer quelle économie la construction du chemin de fer permet de réaliser sur le transport du minerai. Elle est des deux tiers. Au point de vue distance, tout se passera comme si l'Ouenza se trouvait non plus à deux cents, mais à soixante et quelques kilomètres de la mer. Au point de vue argent, le transport de la tonne sera réduit de 6 à 2 francs soit une économie de 4 francs sur chacune de ces cent millions de tonnes, l'économie totale serait donc de 400 millions. Or, la construction du chemin de fer, dans le projet primitif qui devait être présenté aux Chambres, était évaluée à 40 millions seulement.

On a dit que le chemin de fer était un risque, un embarras, une charge; il semble bien que ce soit en réalité une économie probable de 360 millions, une des plus importantes parmi toutes celles qui sont nécessaires pour rendre la mine exploitable. Il est bien entendu, naturellement, que ces chiffres sont de très grossières évaluations. Ils visent simplement à être une démonstration schématique. On a voulu établir que dans l'économie générale de l'exploitation, le projet de chemin de

fer n'est pas une adjonction fantaisiste et superfétatoire, à laquelle on puisse renoncer sans inconvénient.

Le consortium Schneider, concessionnaire de la mine, a présenté un projet de chemin de fer, dont le tracé a soulevé de vives critiques. Il ne me semble pas qu'on en ait fait ressortir la caractéristique essentielle. Il va directement du Djebel Ouenza au port de Bône, c'est-à-dire qu'il suit, comme le montre un coup d'œil sur la carte, le chemin le plus court de la mine à la mer[1].

Ce tracé traverse un territoire difficile où les frais de premier établissement seront élevés ; mais au point de vue minier il y a de bonnes raisons pour que le souci du trajet le plus bref prime tous les autres ; il est facile de le montrer par des chiffres. S'il y a, par exemple, dix kilomètres supplémentaires, chacune des cent millions de tonnes devra les parcourir inéluctablement ; au prix de revient minimum de un centime la tonne, cela représente une dépense supplémentaire de dix centimes, c'est-à-dire au total de 10 millions de francs. C'est une somme suffisante pour gager bien des ouvrages d'art : au prix de 200 000 francs le kilomètre on construirait pour 10 millions 50 kilomètres de chemin de fer.

L'ouvrage d'art le plus considérable de beaucoup qui ait été prévu est « un viaduc métallique dont l'arche centrale aura une ouverture de 400 mètres et une hauteur de 130 mètres ». On lui trouve l'air un peu théâtral ; on le juge « évidemment destiné à perpétuer pour les générations futures, le souvenir et la gloire du temps présent ». Le viaduc est évidemment destiné à éviter la « contrepente » c'est-à-dire, à la traversée de la Medjerda, une descente dans la vallée qui aurait pour contre-partie nécessaire la remontée sur l'autre versant. Un chemin de fer minier a tout son trafic dans un sens, l'aller ne comporte pas de retour et il est essentiel d'assurer la descente progressive et continue de la mine à la mer. La ligne toute voisine de Tébessa, qui n'a jamais été établie en vue d'un trafic minier, offre des exemples fameux de « contrepentes » qui ont contribué à la rendre inutilisable, et le long desquelles il faut ou doubler la traction, ou abandonner la moitié des

1. Par Aïn Guettar (centre de Gambetta), Sidi Bader, Bou Hadjar, Combes. — Le tracé est tout entier sur le territoire algérien.

wagons. Le viaduc paierait donc ses frais de premier établissement en économies de charbon; jusque dans ce détail du tracé, on retrouve l'effort pour abaisser le prix de la tonne kilométrique et pour imiter l'exemple du Gafsa.

Le tracé proposé est donc tout naturel, en ce sens du moins qu'il est le plus conforme aux intérêts de la mine. A-t-on tenu, en l'établissant, un compte suffisant des intérêts algériens? On a dit que non, et pour le prouver on a été jusqu'à prétendre que ce tracé traversait un désert[1]. C'est là un jeu de mots qui devrait être banni d'une discussion sérieuse. La région dont il s'agit est très mal peuplée. Si les mots désert et inhabité sont interchangeables, les États riverains de l'Atlantique dans l'Amérique du Nord étaient donc désertiques avant l'arrivée des Européens. Le massif montagneux de Souk Ahras, que la ligne projetée devait traverser, porte les plus belles forêts de l'Algérie. Quiconque est allé en chemin de fer d'Alger à Tunis n'a pas pu manquer de les admirer. Il y tombe annuellement 80 centimètres de pluie, une quantité fort supérieure à la moyenne du Tell : Oran n'en reçoit que 40. Et n'oublions pas que nous sommes au sud de la Méditerranée, dans un pays où l'agriculture ne connaît qu'un ennemi, la sécheresse. Le massif de Souk Ahras, à peu près vide, est cité dans tous les manuels comme le refuge d'une faune qui se fait rare ou qui a tout à fait disparu ailleurs, les panthères et les cerfs par exemple; quand il s'agira de les exproprier, ces grands animaux seront évidemment moins intéressants et plus dociles que des hommes; nous sommes donc là sur un terrain de choix, une réserve, comme il en subsiste trop peu, pour la colonisation européenne, qui sur tant d'autres points a atteint vis-à-vis des indigènes les limites extrêmes du refoulement possible.

Nous sommes d'ailleurs à la limite de la Tunisie et du département de Constantine, c'est-à-dire de deux pays qui ont pris depuis quelques années un remarquable développement minier et, si imparfaitement prospecté que soit encore ce massif boisé, sans chemins et sans gîtes, on le sait minéralisé.

C'est donc bien indubitablement un pays qui n'attend qu'un chemin de fer pour se développer, et on peut ajouter qu'il

1. *Action nationale*, janvier 1909.

l'attendra longtemps, si l'occasion qui se présente n'est pas mise à profit. Le réseau des voies ferrées algériennes présente des lacunes extraordinaires. Telle sous-préfecture, comme Aumale, ne lui est pas encore rattachée. La colonie aura certainement le souci légitime de desservir les centres existants avant d'entreprendre les grands travaux qui lui permettraient d'en faire naître d'autres.

Cet argument a été retourné contre le projet. Le chemin de fer Ouenza-Bône n'est pas au nombre de ceux dont l'Algérie a le plus immédiatement besoin. Pourquoi, a-t-on dit, ne pas exiger de la compagnie concessionnaire, au lieu de la voie projetée, une redevance plus élevée, qui gagerait une autre voie ferrée, celle d'Aumale, si l'on veut? Nous n'oublions pas, n'est-ce pas, que le chemin direct Ouenza-Bône est pour le consortium une nécessité d'exploitation ou à tout le moins une très grosse économie. Que si, en lui interdisant de le construire, on rend l'exploitation plus coûteuse, il est malaisé de comprendre comment on pourrait partir de là pour élever le taux de la redevance en argent liquide.

***

En somme, on ne voit pas très bien en quoi était absurde ce tracé très vilipendé; il comportait pour les deux parties contractantes des avantages qui apparaissent bien nettement. Pour le consortium, il était la combinaison la plus rationnelle et la plus économique. Quant à la colonie, on lui construisait à travers une région d'avenir un chemin de fer sans subvention et sans garantie d'intérêts. Il est peut-être humiliant que cette clause, comme on l'a dit, ressemble à une « grâce » qu'on croirait faire à l'Algérie, mais il est tout de même regrettable que cette grâce ne lui ait pas été faite plus souvent.

Cela ne signifie pas que, entre l'Ouenza et Bône, on ne puisse imaginer d'autres tracés possibles. C'est en mathématiques seulement que deux points peuvent être réunis par une ligne droite et par une seule. Il est facile de citer au moins deux autres combinaisons, dont l'une, il est vrai, ne mériterait

guère qu'on s'y arrêtât, si elle n'était précisément celle qui paraît la plus naturelle et qui vient d'abord à l'esprit.

Il existe déjà un chemin de fer reliant Bône à Tébessa, et ce chemin de fer passe à une quarantaine de kilomètres du Djebel Ouenza. Pourquoi ne pas utiliser cette ligne existante?... La ligne de Tébessa n'a pas seulement l'inconvénient d'appartenir à une compagnie indépendante du consortium, et qui par conséquent imposera son tarif, elle est en outre à voie étroite jusqu'à Souk Ahras, point où elle se raccorde avec le grand réseau littoral, à voie normale, ce qui exige un transbordement; elle a un profil absurde qui rend très coûteux les frais de traction, elle s'est montrée incapable de transporter les phosphates de Tébessa (à une époque où les phosphates valaient 60 francs la tonne). Pour parer à quelques-unes de ses défectuosités, adoucir quelques rampes et améliorer des installations de gare, le budget algérien a prévu une dépense de 7 millions, mais la réfection totale de la ligne coûterait aussi cher que la construction d'une autre; les hommes du métier l'estiment à 40 ou 50 millions. Il est donc naturel qu'on préfère une voie ferrée distincte et desservant une région nouvelle.

Le groupe Müller, celui des marchands de fer, n'a jamais songé, bien entendu, à utiliser la ligne de Tébessa, il voulait en construire une autre, entièrement indépendante du chemin de fer à voie étroite, mais qui rejoignait elle aussi à Medjès-Sfa le grand réseau à voie normale. Et il est possible que ce tracé fût lui aussi très acceptable; son grand désavantage est de n'être plus proposé par personne, puisque le consortium des métallurgistes ne paraît pas en vouloir, et que le groupe rival après un interminable procès, a cessé d'exister officiellement.

Cette société Müller est peut-être, dans toute l'affaire de l'Ouenza, l'élément le plus intéressant, du moins pour le simple dilettante, curieux de documents humains.

La double convention pour l'amodiation de la minière et la construction du chemin de fer a été conclue le 27 décembre 1902 et ratifiée par M. Revoil le 31 mars 1903. Six années se sont écoulées et la question est toujours pendante. Que ce long délai doive être attribué à l'opposition de la société Müller, cela n'est contesté par personne. M. Jonnart, à la tribune de la Chambre,

l'a formellement accusée d'avoir organisé la campagne métropolitaine contre la convention, et cette affirmation semble avoir rencontré créance[1].

La maison W. H. Müller et C° est allemande : elle a son siège à Rotterdam, aux embouchures du Rhin, et elle approvisionne en minerais de fer les usines métallurgiques rhénanes de Westphalie (Krupp et Thiessen). On a dit au public[2] de quelle façon et par qui elle aurait été prévenue en 1902 du danger qui menaçait évidemment sa prospérité ; les usines westphaliennes, ses meilleures clientes, songeaient à se passer de son intermédiaire et à s'approvisionner directement de minerai en Algérie. Elle se défendit.

On l'a soupçonnée de n'avoir jamais songé sérieusement à exploiter elle-même l'Ouenza. Sa campagne aurait été un simple moyen dilatoire. C'est ce que semble signifier une phrase de M. Jonnart : « J'ai la conviction absolue, en ce qui me concerne, que l'affaire se fera avec le groupe Schneider, ou ne se fera pas ». Pour le profane qui n'a pas évidemment à sa disposition les mêmes éléments d'informations que le Gouverneur de l'Algérie, il y a là peut-être une exagération.

Mais il n'est pas contestable que le groupe Müller ait, dans l'affaire de l'Ouenza, une politique d'obstruction. Même s'il n'obtient pas la concession, il aura gagné beaucoup en empêchant la partie adverse de la mettre en valeur. Un résultat négatif présente pour lui un intérêt positif : tout délai est un gain, puisqu'il permet de retenir, au moins provisoirement, la clientèle westphalienne.

Contre la convention de l'Ouenza, les critiques éparses dans la presse et dans le compte rendu des débats parlementaires sont d'une variété curieusement contradictoire. Certaines sont faites d'un point de vue socialiste, et d'autres, au contraire, chauvin ; pour tel critique, la construction du chemin de fer est une charge dangereuse ; pour tel autre, c'est une affaire magnifique jusqu'au scandale. Cette incohérence reflète l'anarchie de nos principes et de nos partis, un conflit de passions parfois très nobles, et parfois aussi simplement parlementaires.

1. Voir *Pages Libres*, 20 février 1909, p. 198 et s. Noter que l'art. conclut au rejet de la convention.

2. Voir *Pages Libres*, 13 février 1909, p. 173.

Ne peut-on pas admettre, par exemple, que le chemin de fer Ouenza-Bône aurait soulevé des objections moins vives si Bône ne se trouvait pas être la circonscription électorale d'un ancien ministre? Connaître à fond et utiliser nos divisions, mettre aux prises nos haines mutuelles en leur donnant discrètement un aliment, affoler notre opinion publique impressionnable, c'est un art proprement allemand. Nous l'avons vu pratiquer récemment dans une circonstance mémorable et lamentable, pendant les semaines qui ont précédé la chute de M. Delcassé. Mais alors du moins c'était le gouvernement allemand lui-même qui défendait ce qu'il estimait être les intérêts généraux de l'empire. Cette fois, c'est une simple firme allemande qui déchaîne la tempête dans un parlement étranger, pour défendre ses intérêts personnels, menacés par la défection d'une clientèle allemande. Et le pays avec lequel de simples particuliers jouent aussi magnifiquement ce n'est pas le Honduras, c'est la France. Devant la beauté du geste, il est peut-être légitime d'oublier ce qu'il peut avoir d'un peu humiliant pour un Français. Il est prodigieusement curieux de comparer à l'intensité de la fièvre dans un aussi grand organisme les dimensions relativement microscopiques du microbe pathogène qui secrète d'aussi redoutables toxines. On se sent pénétré d'admiration pour le commerce allemand, dont on saisit sur le fait, dans une espèce particulière, la précision d'informations et l'énergie: et comme on comprend que, devant lui, un ébranlement croissant se propage à travers le monde!

***

Pour la convention proposée par l'Algérie à l'approbation des Chambres, les critiques formulées un peu partout n'étaient pas directement dangereuses, puisqu'elles tendaient à proposer des solutions diverses et contradictoires. Mais le gouvernement français est intervenu, et, depuis le mois de mars 1909, nous savons officiellement qu'il existe, en face du projet algérien, un projet ministériel précis, dont les grandes lignes ont été données. Ce nouveau projet n'apporte pas à l'ancien des modifications essentielles quant au fond : il ne tient nul compte

des critiques formulées et ne donne nulle satisfaction à ce qu'on présentait comme les désidérata de l'opinion publique. Il ne conteste pas du tout au consortium Schneider sa qualité de concessionnaire et il confie, lui aussi, l'exploitation de l'Ouenza à la même mutuelle de métallurgistes. Et j'imagine que c'est un hommage rendu par le nouveau projet à l'ancien. La modification apportée affecte un point de détail, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit insignifiante. Le minerai de l'Ouenza, pour une part du moins, irait s'embarquer à Bizerte au lieu de Bône. Ainsi, pendant qu'une attaque générale et décousue faisait rage sur toute la ligne, voici que se dessine soudain un mouvement tournant, avec objectif précis et restreint, conduit par un nouveau champion, la Tunisie.

Contre Bône, rien de précis n'a été articulé, sauf pourtant ici même par M. Labordère. Interprétant un article du projet de loi il croit que la colonie s'est engagée vis-à-vis du consortium à « construire un nouveau port à coups de millions ». Ceci est une erreur matérielle, qu'il est peut-être intéressant de relever sous la plume d'un homme si exactement documenté par ailleurs. Le nouveau port, si on veut l'appeler ainsi, est terminé aujourd'hui ; on en trouve déjà le plan dans le guide Joanne, édition de 1903 ; le terre-plein éventuellement concédé au consortium vient d'être achevé. Il s'agit d'agrandissements rendus nécessaires par le progrès du commerce général à Bône, et le rejet ou l'approbation de la convention soumise aux Chambres ne changera rien au fait accompli.

Pour justifier la substitution de Bizerte à Bône, on a présenté au public un argument patriotique : Bizerte, grand port de guerre, a besoin de se constituer de gros approvisionnements de charbons ; il s'agirait de lui donner en minerai de fer un frêt de retour pour les bateaux charbonniers. On ne peut pas se dissimuler que les objections se présentent en foule. On ne connaît pas d'exemple d'un port de guerre qui soit en même temps port de commerce. Alger est devenu depuis une dizaine d'années la plus grande escale de la Méditerranée occidentale, et si tant de steamers anglais s'y arrêtent pour charbonner, c'est uniquement et notoirement parce qu'ils sont mal à l'aise dans les ports, anglais pourtant mais militaires, de Malte et de Gibraltar. A Bizerte, le port de commerce lorsqu'on l'aura

construit, exposera nos escadres au risque fameux d'embouteillage. Par contrat avec le gouvernement tunisien, les mines de fer des Nefzas et de Nabeur se sont engagées à expédier par Bizerte 400 000 tonnes par an, ce qui est déjà un fret respectable, surtout si l'on songe que dans les trois dernières années à Bizerte les achats annuels de charbon par la flotte ont été d'environ 20 000 tonnes. En supposant que la présence d'un fret de retour permette de réaliser sur les marchés un bénéfice de 1 franc ou 1 fr. 50 par tonne, ce serait donc une économie totale de 20 à 30 000 francs. On ne savait pas la Marine si parcimonieusement ménagère des deniers publics.

Les arguments sérieux en faveur de Bizerte sont d'ailleurs bien connus. Dans ces dernières années, la Tunisie a beaucoup développé son réseau de chemins de fer miniers. Elle les a conçus suivant une formule nouvelle. L'État tunisien les construit à sa guise et dans une certaine mesure à ses risques et périls, mais cependant pour le compte de la compagnie Bône-Guelma, qui se chargera de l'exploitation. Une voie ferrée de ce genre doit relier Bizerte à la mine de Nabeur. Ce sera un chemin de fer minier, où tout aura été prévu pour assurer le transport du minerai aux meilleures conditions possibles. Il sera terminé dans un an. Or Nabeur est à 80 kilomètres seulement de l'Ouenza, et il en est séparé par un pays ouvert largement, à travers lequel il serait très facile de prolonger la ligne existante : il n'y aura qu'à poser les rails. En somme, pour exploiter l'Ouenza, la Tunisie dispose d'ores et déjà d'un chemin de fer tout prêt, aboutissant au port de Bizerte. Voilà qui est évidemment considérable.

Il est bien clair, d'autre part, que l'Ouenza n'est pas seulement situé en territoire algérien : il a par surcroît son débouché naturel au port algérien de Bône. La brutalité des chiffres ne permet aucune hésitation. De l'Ouenza, Bône est à 193 kilomètres, Bizerte à 254. C'est une énorme différence de 61 kilomètres en faveur de Bône.

La ligne Ouenza-Bône, si elle existait, n'aurait donc absolument rien à craindre de la concurrence tunisienne. Mais elle n'existe pas. Sa construction, qui comportera de gros soucis, exigera beaucoup d'années et de gros capitaux. Le chemin de fer sur Bizerte, au contraire, est tout fait. Le consortium, s'il

l'utilise, fait des bénéfices réduits, mais immédiats : il perd 1 franc par tonne peut-être; mais il gagne dix ans, ce qui est une fraction importante de vie humaine. Ce sont là des considérations propres à influencer un conseil d'administration. Et par surcroit quel gros avantage d'avoir affaire au gouvernement tunisien, et non pas algérien! Le consortium sait trop bien, par son expérience actuelle, qu'une affaire qui eût été à Tunis solutionnée en six mois, n'a pu l'être à Alger en six ans.

La thèse tunisienne a bien, il est vrai, son point faible. Bizerte, dans son état actuel, est incapable de recevoir du minerai. L'emplacement du port de commerce est désigné, sa construction est décidée, mais elle n'est pas commencée. Or, un grand port, susceptible d'embarquer un million de tonnes, ne s'improvise pas. Du moins peut-on compter, pour hâter les travaux, sur la décision et l'intelligence pratique dont le protectorat tunisien a donné tant de preuves.

Ce n'est donc pas douteux : la Tunisie, grâce à l'excellence de son outillage, est en état de capter une richesse naturelle dont l'Algérie espérait légitimement se réserver les bénéfices. L'éloge du protectorat tunisien n'est plus à faire; si fâcheuse que puisse être la constatation pour notre organisation politique franco-algérienne, basée sur le scrutin d'arrondissement, la Tunisie beylicale a conquis sur sa voisine une supériorité économique bien nette. Elle nous en donne une preuve nouvelle, et c'est de bonne guerre. Que l'Algérie cherche à se défendre, c'est aussi fort naturel. Mais puisque c'est la Métropole qui doit trancher le débat, on a peut-être le droit d'être surpris qu'elle semble pencher pour la thèse tunisienne.

On a beaucoup protesté contre la composition de la compagnie concessionnaire, était-ce pour aboutir à une combinaison dont le résultat le plus clair est d'assurer à cette compagnie une réduction d'efforts et une entrée en jouissance immédiate?

Les mines sont pour un pays une richesse périssable puisqu'elles s'épuisent; leur grand avantage est de gager la construction de travaux publics qui leur survivent. A la combinaison tunisienne, on voit bien que l'Algérie perd un chemin de fer; mais la Tunisie ne le gagne pas puisqu'elle a déjà le sien. Le nouveau projet, il est vrai, comporte la construction d'un

embranchement sur Bône, qui se raccorderait sur la ligne de Bizerte au voisinage de Nabeur (exactement Sidi Amor). Mais c'est une combinaison étrange et inquiétante; la ligne Ouenza-Bône par ce tracé coûtera 55 millions au lieu de 40; dans le massif de Souk Ahras, elle rencontrera les mêmes difficultés techniques; plus longue de 49 kilomètres, elle transportera le minerai à un tarif d'autant plus désavantageux qu'une longue contrepente est inévitable entre Sidi Amor et le massif de Souk Ahras. Il est à craindre que cet embranchement sur Bône se construise plus tard, à une époque indéterminée, et on peut se demander ce qu'en vaudra la promesse, le jour où par la ligne de Bizerte le minerai de l'Ouenza, gage de l'entreprise, aura eu toute facilité pour disparaître.

En somme, il est question d'amorcer, par le territoire et le ports tunisiens, l'exploitation de minerais algériens. On comprend bien qu'entre les deux pays, tous deux français, la Métropole refuse de choisir et de prendre parti, quoique l'Algérie, avec son demi-million d'Européens français ou francisés, n'ait peut-être pas tort de croire qu'elle représente dans le jeu de la France un atout particulièrement sérieux. En tous cas, les deux budgets sont distincts : celui de la Tunisie se suffit à lui-même, celui de l'Algérie est déficitaire et c'est encore la Métropole qui en bouche les trous. Or, c'est précisément le budget tunisien qu'on se proposerait d'alléger. Les 100 millions de tonnes de l'Ouenza, s'ils traversent la Tunisie, y laisseront peut-être un demi-milliard de francs à des entreprises diverses, chemin de fer ou port, ressortissant du budget tunisien, c'est un beau cadeau. On le fait au détriment du budget algérien, c'est-à-dire du budget français. Est-ce de l'abnégation ou de l'aveuglement?

Les intérêts de la Métropole sont bien évidents. Cela ne signifie pas, il est vrai, qu'elle les fera prévaloir. A travers cette cloison étanche d'eau bleue qu'est la Méditerranée, il apparaît terriblement difficile d'établir une communauté d'informations. Si l'Ouenza s'exploite par Bizerte ou si son exploitation est indéfiniment retardée, il pourra être curieux de voir l'attitude de la population algérienne qui n'est pas incapable, on le sait, de convulsions violentes. En tous cas, d'ores et déjà, il convient de rendre un juste tribut d'hommages aux

vainqueurs actuels du débat, aux beaux lutteurs qui, au milieu de l'incohérence générale, ont silencieusement agi, prévoyants au loin et nettement conscients du but, c'est-à-dire à la maison Müller et à la Direction tunisienne des Travaux publics.

E.-F. GAUTIER

***

Comme c'est l'usage, nous avons communiqué l'article de M. E.-F. Gautier à M. Marcel Labordère, qui nous donne la réponse suivante. (Note de la Direction.)

***

Les lecteurs de la *Revue de Paris* connaissent maintenant la double façon dont on envisage la question de l'Ouenza suivant qu'on « se trouve habiter — comme dit M. É.-F. Gautier, — d'un côté ou de l'autre de la Méditerranée » : M. Gautier vient de leur donner la conception algérienne; j'avais essayé déjà de leur exposer une conception, non pas suédoise ou américaine, mais simplement dégagée de tout sentiment et de tout intérêt local.

En laissant de côté « les panthères et les cerfs » du Soukh Ahras, le machiavélisme « d'une simple firme allemande, qui déchaîne la tempête dans un parlement étranger » et « les dimensions relativement microscopiques du microbe pathogène qui sécrète d'aussi redoutables toxines »; en négligeant ce petit fait que « Bône se trouve être la circonscription électorale d'un ancien ministre »; en négligeant surtout « le Honduras » et les tristesses du sous-préfet d'Aumale, sans chemin de fer et sans sous-préfecture, hélas! puisque cet arrondissement n'existe que dans l'imagination de M. Gautier; — parlons sérieusement, — en ne pouvant pas croire que des sophismes puissent déchaîner, avec « l'ébranlement croissant qui se propage à travers le monde », la fureur « de la population algérienne, qui n'est pas incapable, on le sait, de convulsions violentes »; bref, tous ornements mis à part, le principe de la conception algérienne me semble nettement formulé par

la phrase de M. Gautier : « Les mines sont pour un pays une richesse périssable, puisqu'elles s'épuisent : leur grand avantage est de gager la construction de travaux publics qui leur survivent ». Conséquence de ce principe : l'Ouenza doit nécessairement valoir un chemin de fer à quelqu'un ; sera-ce à la Tunisie ? sera-ce à l'Algérie ? — A l'Algérie, puisque le minerai est algérien.

Dans la conception adverse, — que j'appellerai « commerciale » si l'on veut, que d'autres appelleront sans doute « métropolitaine » ou « nationale », — la mine est un bien de l'État, dont il s'agit de tirer le maximum de revenus directs et indirects pour le Trésor public ; ces revenus peuvent être en espèces, sous la forme de redevance ; j'admets qu'ils peuvent aussi être en nature, sous la forme d'un chemin de fer ; mais je n'admets pas que le chemin de fer soit le paiement unique et obligatoire : ce n'est qu'une des branches de l'alternative ; avant de la choisir, l'État ou ceux qui le représentent ont le devoir d'examiner si c'est la combinaison la plus avantageuse, directement et indirectement, pour le Trésor.

Conséquence de ce principe : dans l'affaire de l'Ouenza, le maximum de rails et le minimum de redevance sont-ils pour le Trésor une combinaison plus avantageuse, directement ou indirectement, que le maximum de redevance et le minimum de rails ? A cette question, je prétends que personne ne peut répondre aussi longtemps que la Tunisie — puisque le minimum de rails nouveaux suppose la voie de sortie tunisienne — n'aura pas officiellement fait connaître ses conditions de transport. Telles étaient mes idées lors de mon premier article : elles n'ont pas changé. Ce souci était sans doute partagé, puisque le gouvernement, après avoir soutenu un projet purement « algérien », a présenté et présente à la Chambre une autre combinaison. Cette combinaison nouvelle vaut-elle mieux ? Je n'en sais rien, puisque la Tunisie n'a pas fait connaître ses conditions.

Mais ce que je sais bien, c'est qu'il faut que ces conditions soient publiquement exposées et débattues, si l'on ne veut pas s'exposer par la suite à ces « fâcheuses constatations pour la politique franco-algérienne, basée sur le scrutin d'arrondissement », dont nous parle M. Gautier.

M. Gautier, lui, tient pour la solution algérienne, bien qu'il soit dans la même ignorance fondamentale que nous. Il légitime ses préférences par une double affirmation et par une comparaison.

***

La double affirmation, c'est que : 1° la voie de chemin de fer la plus courte entre la mine et la mer est indispensable à l'exploitation des gisements algériens, étant la « meilleur marché » comme frais de transport; 2° la voie Ouenza-Bône est la plus courte entre la mine et la mer.

M. Gautier reconnaît lui-même, dans un passage de son étude, que la distance n'est rien : le prix de revient de transport est tout. Distinguons entre le prix de revient par tonne kilométrique, tel qu'on l'entend normalement, et ce prix de revient majoré d'une fraction convenable pour l'intérêt et l'amortissement du capital engagé : ce prix de revient ainsi majoré, nous l'appellerons « prix de revient complet ». Supposons que les pentes, la nature des lieux, le conditionnement général permettent — à égalité de moyens techniques et financiers — d'envisager sur l'Ouenza-Bizerte un prix de revient complet par tonne kilométrique qui serait sensiblement inférieur au prix de revient complet sur l'Ouenza-Bône viâ Aïn Guettar : il pourrait se faire alors — je ne dis pas que cela soit — que ce prix de revient kilométrique multiplié par les 254 kilomètres de l'Ouenza-Bizerte soit inférieur au prix de revient kilométrique multiplié par les 193 kilomètres de l'Ouenza-Bône. Alors — les conditions de port supposées égales — la voie de sortie la plus économique des minerais de l'Ouenza serait la plus longue, par Bizerte. Évidemment la limite des concessions de la Tunisie lui serait dictée par ce qu'elle supposerait devoir être son prix de revient complet, à une nuance près toutefois : un gros trafic devant valoir au budget général de la Tunisie des « bonis » indirects, la Tunisie pourrait porter, de ce chef, quelque menue fraction en déduction de son prix de revient complet. Ce serait à elle de faire ses calculs.

Il me semble que si une conversation avait été engagée,

dès l'origine, entre l'Algérie et le Consortium d'un côté, la Tunisie de l'autre, on aurait évité beaucoup de discussions dans le vide, sans base d'appréciation précise.

Supposons — un des privilèges des gens qui font des articles est de supposer — qu'une telle conversation soit tenue. La Tunisie jouerait cartes sur table, ferait son dernier prix. De leur côté, l'Algérie et le Consortium examineraient à nouveau leurs perspectives de prix de revient complet Ouenza-Bône, pèseraient les aléas, supputeraient la valeur actuelle du temps gagné, en faisant entrer en ligne de compte les perspectives du marché du minerai de fer. C'est qu'en effet, comme on le dit très bien, l'avantage — certain celui-là — de la solution tunisienne est d'être une solution toute faite, ou peu s'en faut : « à 80 kilomètres de l'Ouenza, par une région largement ouverte », où la pose des rails n'offrirait pas de difficulté technique, le centre tunisien de Nabeur sera, dans un an, relié à Bizerte par un bon chemin de fer minier. La solution tunisienne admise, la construction d'un raccordement Ouenza-Nabeur ne demanderait qu'un délai additionnel relativement court : « il n'y aura qu'à poser les rails », dit M. Gautier. Dès lors le minerai de l'Ouenza pourrait sortir viâ Bizerte. On fait cependant une réserve fort judicieuse en indiquant qu'éventuellement l'aménagement du port de Bizerte — si bien doué qu'il soit par la nature — en vue de la mise à bord économique d'un gros tonnage pourrait reculer la mise en train de transports d'un gros tonnage. Je me permettrai d'ajouter une autre réserve : la ligne Nabeur-Bizerte, originairement prévue pour le seul trafic tunisien, peut, en présence du trafic supplémentaire de l'Ouenza, demander une mise au point nouvelle, sa capacité de transport n'étant plus suffisante : de là peut-être quelque sujet de retard. N'importe : les minerais sortiraient toujours plus vite par Bizerte que par Bône. On nous laisse entendre qu'il pourrait s'écouler dix ans entre le commencement des travaux de la ligne Ouenza-Bône et l'ouverture à l'exploitation de cette ligne : « le chemin de fer de Bizerte est fait; le Consortium, s'il l'utilise, gagne dix ans, ce qui est une fraction importante de la vie humaine. » Dix ans... c'est la condamnation du projet. Je crois que M. Gautier exagère; son pessimisme est la meilleure preuve de son entière bonne

foi. Il n'en reste pas moins qu'au point de vue de la célérité de mise en exploitation de l'Ouenza, il y a un avantage certain du côté de la solution tunisienne.

Mais je reviens au dialogue imaginaire entre l'Algérie-Consortium, d'un côté, et la Tunisie.

Dans ce dialogue où ne se débat, sans passion, qu'une simple question d'affaires et de gros sous, il n'est pas question, outre mesure, des risques d'embouteillage du port de Bizerte. Bizerte sera de toute manière port de commerce en même temps que port de guerre : c'est décidé. S'il est écrit — et c'est possible — que Bizerte doit être un jour embouteillé, il ne le sera ni plus ni moins malaisément, qu'il y ait peu ou beaucoup de bateaux dans sa rade, et je tiens, quant à moi, pour indifférent que le bateau destiné à embouteiller Bizerte soit chargé de minerai algérien « Ouenza » ou de minerai tunisien « Nefsas » ou « Djerissa ». Dans ce dialogue — toujours le dialogue entre l'Algérie-Consortium et la Tunisie, — on ne fera pas non plus grand état du budget de charbons de l'Amirauté à Bizerte qui, comme le montre très bien M. Gautier, n'a rien à voir avec la direction prise par les millions de tonnes de l'Ouenza. On reconnaîtra avec M. Gautier que les règlements des ports de guerre ou nécessités par leur voisinage ne sont pas toujours bien vus par la marine de commerce, mais que cependant la raison maîtresse, qui éloigne des ports de guerre les navires de commerce en mal de charbon, est, comme il convient, une raison toute commerciale : l'emplacement des ports de guerre — c'est assez naturel — n'est pas choisi en vue du commerce, d'où il suit qu'on n'y trouve pas de fret d'appoint et — toutes choses égales d'ailleurs — quand on veut faire du charbon, on aime mieux courir la chance d'un fret d'appoint. Aussi les ports hybrides, à la fois militaires et commerciaux, sont-ils rares; ils ne sont pas impossibles par définition. Toutefois, ce point étant accessoire, il en sera peu question dans le dialogue entre l'Algérie-Consortium et la Tunisie.

Le sujet des dires sera très circonscrit et purement « commercial ». Il n'y sera pas question de promesses vagues en faveur de l'Algérie, comme le projet antiéconomique de l'embranchement Sidi Amor-Bône, — à propos duquel M. Gautier reconnaît l'influence du profil sur le prix de revient par tonne

kilométrique — : il y sera question de réalités immédiates et commerciales. Si la Tunisie offre un avantage, l'Algérie-Consortium lui dira : « C'est entendu ». Alors l'Algérie se retournera du côté du Consortium et lui dira à son tour : « Nos affaires sont faites avec le dehors : nous sommes en famille, partageons. » C'est ainsi — je me hâte d'ajouter — que les choses se seraient passées dans un pays où les marchés au nom du public seraient faits sur les mêmes règles que les marchés au compte des particuliers.

Second point : « La ligne Ouenza-Bône est la plus courte de la mine à la mer. » — Non.

La ligne Ouenza-Bône se compose de deux parties coudées : les deux premiers tiers, du sud au nord, courent de la mine à la mer, à travers monts et vaux ; à quelques lieues du rivage, après un brusque tournant, le dernier tiers court d'est en ouest, presque parallèle à la mer, qu'elle atteint à Bône. Pour obtenir la ligne droite, il faudrait, ce dernier tiers supprimé, un prolongement direct sud-nord jusqu'au rivage même, jusqu'aux ports tunisien de Tabarca ou algérien de La Calle.

Ces deux ports ont été célèbres, il y a un siècle à peine ; ils étaient le débouché vers Marseille de tout le commerce de cette côte et de son arrière-pays. Ils sont délaissés aujourd'hui. Ils redeviendraient fréquentés, si un trafic local y rappelait un jour les bateaux et si l'on y faisait les aménagements nécessaires. En ces ports rocheux, couverts par une île côtière ou une péninsule, les aménagements pour un trafic de minerais seraient-ils difficiles et coûteux ? Je l'ignore : je vois seulement que sur la côte méditerranéenne de l'Espagne, les concessionnaires anglais de mines de fer viennent charger leurs minerais au plus court, sur des appontements de fortune qui les dispensent de conduire leur rails jusqu'à Carthagène, Alméria ou Valence, — jusqu'aux Bône ou aux Bizerte de cette région... Et voilà encore une question qui n'a jamais été publiquement discutée, je crois.

J'ai dit qu'il faudrait aménager Bône aussi. Du moins j'avançais, dans mon article du 15 février 1909, que, d'une manière quelque peu détournée, l'Algérie s'engageait à construire à Bône un nouveau port et que c'était là une charge.

« Erreur matérielle, me répond-on : le nouveau port, si on veut l'appeler ainsi, est terminé aujourd'hui ; on en trouve déjà le plan dans le Guide Joanne, édition de 1903 ; le terre-plein éventuellement concédé au Consortium vient d'être achevé. Il s'agit d'agrandissements rendus nécessaires par le progrès du commerce général à Bône, et le rejet ou l'approbation de la convention soumise aux Chambres ne changera rien au fait accompli. » Or, j'ai lu de nouveau dans le projet de loi de 1908, p. 45, art. 2 *in fine* : « Il est entendu d'ailleurs que, avant l'achèvement du terre-plein de la Seybouse, les fonds seront dragués par les soins de l'Administration à une profondeur de neuf mètres, jusqu'à six mètres en arrière de la limite de l'emplacement concédé. En outre, l'Administration devra fermer la passe actuelle du port dans un délai de deux ans à partir de la date approuvant les présentes ».

Voilà ce qui m'apparaît comme l'indice d'un « nouveau port à construire à coups de millions ». Approfondir à 9 mètres, fermer la passe actuelle, cela ressemble à un nouveau port. Et ces paroles inquiétantes, je les trouvais dans une convention datée juin-juillet 1905 — page 48 du projet —, reproduite par un document parlementaire, daté de juin 1908! Comment viendrait-il à l'esprit que des travaux, dont parlait au futur une convention, portant la date de 1905 et reproduite dans un document parlementaire portant la date du 1er juin 1908, étaient indiqués dans un plan du Guide Joanne édition 1903, du moins à l'état de projet qui serait devenu, à l'heure où nous sommes, un fait accompli? Et de même ce fameux terre-plein de la Seybouse que dans ma simplicité, sur la foi d'un document parlementaire, je croyais encore à faire — projet de loi, p. 44, article 1er — est achevé lui aussi!

Aura-t-on — oui ou non — un nouveau port à construire, grave charge pour la colonie, même si le progrès du commerce général de Bône exige certains agrandissements relatifs?

Je serais heureux encore de reconnaître m'être trompé sur un autre point : j'ai dit que le projet instituait un monopole de transport, quant à la région Ouenza-Tébessa, puisque la qualité de ligne d'intérêt général implique, suivant notre législation, un monopole au bénéfice du concessionnaire ; j'ai dit

qu'il fallait y regarder d'assez près, puisque la région Ouenza-Tébessa, en dehors du minerai propre de l'Ouenza, offre de grandes possibilités de trafic en minerais de fer et autres comme en phosphates. Un chemin de fer d'intérêt général est bien tenu de faire homologuer ses tarifs par les pouvoirs publics, et les pouvoirs publics auraient naturellement à cœur de protéger les intérêts des expéditeurs autres que la société minière de l'Ouenza, autres que le Consortium. Mais une situation de fait est une situation de fait et, en équité, du chef de son initiative première, le Consortium expéditeur et transporteur aurait droit, de la part des pouvoirs publics, à des égards : maître en fait de transporter ou de ne pas transporter les expéditions des tiers, suivant que lui-même ferait varier le chiffre de ses propres expéditions, à demi maître des tarifs, il se verrait, sans contredit, le seigneur de toute une région, y ferait la loi et aurait beau jeu de racheter, s'il le voulait, dans la zone d'attraction de son chemin de fer, mines et carrières à des prix à sa convenance. Je n'ai garde de croire qu'il le ferait; mais il suffit qu'un danger soit possible pour qu'il mérite d'être signalé.

*
* *

Pour nous faire admettre « ce cumul de la qualité d'expéditeur et de celle de transporteur, qui paraît avoir surpris l'opinion française », M. Gautier invoque l'admirable précédent de la Société de Gafsa, — c'est la comparaison que j'annonçais plus haut. — On sait que, dans le sud de la Tunisie, entre le Djebel Metlaoui, gisement phosphatier, et le port de Sfax, la Société de Gafsa construisit, il y a quelque vingt ans, un chemin de fer d'objectif également minier, et d'une longueur analogue... Là, s'arrêtent les ressemblances. Le tracé présentait des difficultés techniques d'un autre ordre, par un parcours qui s'imposait, sans alternative possible, pour desservir une région plus précieuse peut-être — on ne sait — que la région Ouenza-Tébessa, offrant toutefois, semble-t-il, à l'industrie extractive une moindre variété de ressources, et ceci se passait à une époque où l'éducation des milieux capitalistes et gouvernementaux à l'égard de ce genre d'entreprises était encore à

faire. Quand le gouvernement tunisien confiait à la Société de Gafsa la construction du chemin de fer reliant les gisements au port, il savait très bien qu'il abandonnait implicitement ou explicitement à cette société tout ce qu'il y avait à extraire au bout de son chemin de fer. Mais rien ne nous dit que si, à l'époque, le gouvernement tunisien avait mieux connu et apprécié la région de Gafsa, s'il avait disposé de l'expérience technique et des ressources matérielles dont il dispose aujourd'hui, il eût tranché la question dans le sens où il l'a tranchée. Je n'irai pas de l'autre côté de l'Atlantique, aux États-Unis, chercher des exemples de difficultés qui résultèrent parfois de l'union trop intime entre des exploitations extractives et les entreprises de chemins de fer desservant la région où elles se trouvaient; je m'en tiendrai au précédent du Gafsa puisqu'on l'invoque.

On me dit que le chemin de fer Ouenza-Bône par Aïn Guettar représente une économie de 360 millions de francs. La seule énormité du chiffre me le rend suspect; on qualifie du reste fort prudemment ce chiffre de simplement schématique. Je m'associe à cette prudence.

On pose en principe que le prix de revient par tonne kilométrique serait de 1 centime sur la ligne Ouenza-Bône : il n'y a pas de raison, dit-on, pour que le Consortium ne fasse pas aussi bien que la Société de Gafsa qui, sur son chemin de fer, transporte effectivement à un prix de revient de 1 centime la tonne kilométrique. Il n'y a pas de raison non plus pour que le Consortium fasse aussi bien que la Société de Gafsa. Le profil de la ligne Ouenza-Bône n'est en rien superposable au profil de la ligne Gafsa-Sfax; celle-ci traverse un pays absolument plat, sans montagne ni rivière, sans le moindre des travaux d'art; celle-là doit franchir une vallée profonde entre deux chaînes de montagne, descendre de la cote 1 000 ou 900 au niveau de la mer, non par une pente continue, mais par des saccades, qui, pour être atténuées, exigent des travaux d'art. Or, il n'apparaît pas, à première vue, que le profil d'une ligne puisse être tout à fait étranger à son prix de revient par tonne kilométrique. Du seul fait qu'un chemin de fer est construit par une société de mines, il ne résulte pas, uniformément et nécessairement, que le prix de revient de transport

doit être de 1 centime la tonne kilométrique. En ce qui concerne l'Ouenza-Bône, j'accepte donc ce prix de revient comme possible, comme une éventualité, sans plus : j'hésite à en faire la base d'un raisonnement. J'en reviens toujours à la conversation que j'imagine entre l'Algérie-Consortium, d'un côté, et la Tunisie de l'autre : « Quel est votre dernier prix d'Ouenza franco-bord Bizerte? disent l'Algérie et le Consortium à la Tunisie. S'il n'est pas à notre convenance, prenez-y garde, nous nous en allons et nous remportons nos minerais qui sortiront par Bône ». Il est évident qu'un marchandage n'est égal que quand on peut se retirer. La Tunisie mise en présence de ce dilemme, — on saurait vraiment quelle est la voie de sortie naturelle du minerai de l'Ouenza.

J'ai dit — dans mon article du 15 février — que j'eusse mieux aimé voir les minerais de l'Ouenza, comme tous autres minerais de fer de la zone d'approvisionnement des métallurgies européennes, entre les mains de commerçants quels qu'ils soient — je les aime autant Allemands qu'Anglais, Turcs ou Ibères, du moment qu'ils ne sont pas Français — qu'entre les mains de métallurgistes étrangers. On me répond : « Une société aussi puissante et aussi indépendante (le groupe Müller ou le groupe Schneider) peut espérer d'ailleurs influencer le marché (du minerai de fer) ». Certes, c'est aussi vrai du groupe Müller que du groupe Schneider. Mais le marchand de minerais — exploitant lui-même des mines ou solidaire de ceux qui les exploitent — a en principe le même intérêt que nous, — nous, la France et ses possessions prises dans leur ensemble — qui, en Meurthe-et-Moselle, en Normandie, en Algérie et en Tunisie, sommes exportateurs de minerais et avons, comme tels, intérêt à la hausse. Les pays importateurs, l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, ont intérêt à la baisse. Dans les temps de prospérité industrielle, on peut, étant vendeur de minerai, gagner beaucoup plus en ne forçant pas la production, qu'on ne gagnerait en la forçant, parce que le supplément de hausse fait beaucoup plus que compenser la moindre quantité vendue : le marchand pense certainement comme nous, les Français. Au contraire les métallurgistes, là où ils sont propriétaires de mines de fer, poussent la production dans les temps de prospérité indus-

trielle; par là ils se mettent en travers de la hausse et nous gênent.

***

« Le chemin de fer sur Bizerte est fait; le Consortium, s'il l'utilise, gagne dix ans, ce qui est une fraction importante de la vie humaine. » De cette trop longue discussion, peut-être, c'est cette phrase de M. Gautier qui, dans l'état actuel de nos connaissances, me semblerait la raison dernière pour les Français des deux côtés de la Méditerranée. Par la faute de « la politique franco-algérienne, basée sur le scrutin d'arrondissement », la convention de l'Ouenza, « conclue le 17 décembre 1902, ratifiée par M. Revoil le 31 mars 1903 », n'est arrivée devant la Chambre qu'en juin 1908. A tort ou à raison, l'opinion publique fait un rapprochement de dates : de 1905 à 1908, Bône fut « la circonscription électorale d'un ministre ». A tort ou à raison, le public en a conclu que l'intérêt de Bône fut en travers d'une solution qui, allant au plus rapide, nous eût valu depuis des années déjà ou nous vaudrait dans quelques mois peut-être le bénéfice national de l'Ouenza exploité.

Entendons-nous bien : ce « bénéfice national » se serait présenté et doit se présenter sous une forme purement algérienne. Il est trop commode de mettre en conflit les intérêts de la Métropole et de la colonie. Le seul bénéfice de la colonie est en cause, — mais de la colonie dans son ensemble, l'Algérie passant avant la province de Constantine, qui doit passer avant l'arrondissement de Bône, qui doit passer avant tels ou tels intérêts particuliers de ville ou de district : « Le budget de l'Algérie est déficitaire, et c'est la Métropole qui en bouche les trous... », nous dit encore M. Gautier : en pareille situation budgétaire, il semble qu'une solution « commerciale », qui comporterait le maximum de revenus en espèces — non pas en rails — serait la plus logique, afin — je tiens à terminer sur une formule de M. Gautier, qui me semble le meilleur programme de politique algérienne, — afin que l'Algérie pût contenter son « souci légitime de desservir les centres existants avant d'entreprendre les grands travaux qui lui permettraient d'en faire naître d'autres ».

MARCEL LABORDÈRE

L'administrateur-gérant : H. CASSARD.

LE VOYAGE D'HÉLÈNE

Au docteur Fouquet.

AVANT-PROPOS

Le président de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres se leva, secoua la sonnette d'un petit coup bref, et dit :

— Messieurs, la parole est à notre vénéré doyen, monsieur Rufin-Lecocq, pour une communication.

Le bruit des conversations s'apaisa. L'orateur, un petit vieillard rose et souriant, assis au milieu de la docte assemblée, commença d'une voix claire, un peu tremblante :

— Messieurs,

*» Les auteurs anciens ont négligé de tirer parti d'un épisode qui, raconté avec art, ne pouvait manquer cependant d'inspirer quelque émotion. Je veux parler de la première rencontre qu'Hélène aurait faite de son époux Ménélas, dans les ruines fumantes de Troie, après dix années d'absence et d'infidélité. Le divin Homère ne l'a pas chantée, non plus que le doux Virgile, au deuxième livre de l'*Énéide, *où c'était pourtant, si j'ose employer ici le langage moderne, une belle « scène à faire ».*

» Que si, de ces œuvres immortelles, nous passons aux recueils, encore si précieux et attrayants, des annalistes, des lexicographes et des scoliastes ; que si nous feuilletons, d'une main attentive, les fragments d'Hygin, d'Eustathe, de Nicandre, les Histoires naturelles *d'Élien et l'abrégé des* Narrations *de Conon par Photius et les quinze livres de l'indigeste* Banquet *d'Athénée, — nous ne serons pas, pour cela, plus avancés. Nulle part nous n'aurons trouvé même une seule allusion à une entrevue, qui, si elle avait*

eu lieu, aurait dû être assez orageuse pour que la tradition en demeurât solidement établie.

» *Aussi bien, pour nous expliquer une si étrange lacune, sommes-nous vivement tentés de croire que cette entrevue n'eut pas lieu.*

» *Consultons, en effet, le scoliaste, au vers trois cent soixante-cinq du quatrième chant de l'*Odyssée. *Nous y voyons ce commentateur persuadé que, lorsque l'armée des Grecs put enfin se répandre à travers Ilion éperdue, la prudente Hélène avait depuis longtemps abandonné les demeures de Priam et la Phrygie féconde en carnages. Elle était montée secrètement à bord d'un vaisseau carien qui devait la conduire à Sparte. Mais, le navire étant allé s'échouer sur les côtes d'Égypte, Hélène, recueillie par des indigènes, fut conduite à la cour du Pharaon.*

» *N'estimez-vous pas, messieurs, que cette opinion du critique alexandrin est la seule qui soit raisonnable, la seule que l'on puisse concilier avec la plus élémentaire psychologie?*

» *Y a-t-il, en effet, une ombre de vraisemblance à penser qu'une femme aussi subtile, aussi expérimentée que dut être Hélène, ait attendu que son époux vînt, le fer à la main, trépidant de colère, ivre de vengeance et de sang, l'arracher au foyer de son ravisseur? C'eût été se vouer à une mort certaine. Car il est des circonstances qui auraient transporté de fureur l'âme de Socrate lui-même.*

» *Quoi de plus délicat, au contraire, quoi de plus féminin, que l'idée qui poussa la gracieuse Argienne à précéder vers la maison conjugale son époux offensé, afin que celui-ci, revenant à Sparte, harassé de tant d'aventures, navré d'avoir perdu à jamais celle qu'il aimait toujours, la retrouvât soudain, souriante et docile, au seuil d'une chambre parfumée?*

» *Quant au séjour que la destinée lui fit accomplir en Égypte, à la cour du légendaire Thonis, tous les témoignages de l'antiquité sont unanimes. Il n'en faut point douter : le charme d'Hélène se répandit sur la vallée prestigieuse qui porte encore les Pyramides et les colosses de Thèbes. Ce ne sont pas seulement des poètes aventureux qui nous en assurent, mais des historiens avisés et consciencieux, comme Hérodote, Strabon et le Sicilien Diodore.*

» *Je ne m'étendrai pas aujourd'hui sur ce sujet, car j'ai déjà peur qu'il ne vous semble un peu trop futile. Je me bornerai à exprimer le souhait qu'un de ces heureux jeunes gens que notre compagnie ou le ministère de l'instruction publique envoie, chaque hiver, mûrir leur érudition précoce aux cieux dorés de l'Orient cherche, sur ces terres privilégiées, les traces que laissèrent les pas harmonieux de la blonde fille de Jupiter. Nul doute qu'armé*

des documents que je viens de citer, muni d'une imagination souple et hardie, d'un flair subtil, d'une critique pénétrante, il ne fasse bientôt un abondant butin de textes inédits, de monuments encore inaperçus, de remarques originales et judicieuses. Il pourrait alors élever à la mémoire d'Hélène un élégant trophée, rédiger un mémoire où la science se tempère d'humanisme et que notre compagnie, toujours préoccupée d'encourager de jeunes mérites, aurait plaisir à récompenser.

M. Achille Rufin-Lecocq, ayant achevé de parler, rassembla ses papiers et, toujours souriant mais légèrement courbé, regagna son fauteuil.

Quelques mains se tendirent vers lui. Les conversations interrompues se renouèrent. Le président se leva de nouveau, agita faiblement la sonnette :

— Messieurs, — prononça-t-il, — au nom de l'Académie, je remercie notre cher doyen de ses intéressantes observations.

*
* *

Cette séance était celle du vendredi 31 juin 1903. Huit mois après, le détail en fut publié dans les comptes rendus mensuels de l'Académie, où j'en pris connaissance.

— Nos bulletins sont toujours un peu en retard, — me dit M. Achille Rufin-Lecocq lui-même, à qui je confiai mon regret de n'avoir été informé que si tardivement de son très séduisant avis. — C'est une tradition contre laquelle notre Secrétaire perpétuel aurait mauvaise grâce à réclamer.

M. Achille Rufin-Lecocq était alors âgé de quatre-vingt-quatre ans. C'était le dernier et peut-être le plus distingué représentant d'une école un peu trop méprisée en cette période de documentation outrancière et de méthode revêche. Son savoir profond, inépuisable, demeurait néanmoins limpide comme un beau lac. Il ne croyait point que tous les récits de l'antiquité fussent des mythes. Et j'eus le bonheur de lui plaire.

Les quelques lignes que j'ai transcrites plus haut furent pour moi une révélation, l'événement imprévu d'apparence plutôt insignifiante, dont le rayonnement sur le champ de notre vie est immense, — la première aube d'une destinée nouvelle.

Pendant six mois, mon existence fut délicieusement troublée. Je rompis toutes mes anciennes habitudes. Je me plongeai avec une ardeur toujours croissante dans les froides eaux de la paléo-

graphie, de la papyrologie, de l'égyptologie, de l'épigraphie, de l'archéologie, de la mythologie, de la religion comparée, du folklore, de la philologie, de la sémantique, de la numismatique. En même temps, je sollicitai une mission officielle et je multipliai les démarches. M. Achille Rufin-Lecocq m'aida de toute son influence, qui était grande et qui fut décisive.

« Faites vos malles, mon jeune ami, — m'écrivit-il un jour, — et venez me dire adieu. Je vous donnerai vos feuilles de route et mes derniers conseils. »

Il m'engagea vivement à choisir, à Marseille, l'Hôtel de Neptune, dont il n'avait eu qu'à se louer, lors d'un précédent voyage, trente-quatre années auparavant. Il me recommanda de me pourvoir d'une pèlerine de laine souple, car les brouillards du soir et de l'aube sont perfides sur les rives du Nil. Enfin il me souhaita un bon voyage.

— Et, ne me laissez point sans nouvelles de notre chère Hélène! me dit-il, comme j'avais descendu déjà quelques marches de l'escalier.

Trois jours après, je m'embarquais.

Je n'expliquerai point ici le détail de mon itinéraire et de mes recherches. Qu'il me soit seulement permis d'affirmer que nulle entreprise ne fut conduite avec plus d'enthousiasme!

Dès l'heure où je vis les collines roses de l'Estaque se fondre et disparaître à l'horizon, je m'identifiai si complètement avec l'héroïne dont je poursuivais l'aventure que mon voyage fut le sien, que mes émotions furent les siennes, que je mis, si je puis le dire, mes pas lents et lourds dans la trace aérienne et divine de ses sandales. Je contemplai par les yeux d'Hélène la symphonie bleue de la mer et du ciel. Avec elle, j'endurai les affres de la noire tempête qui nous assaillit en vue de l'île de Minos. Avec elle, remontant les flots moirés du Nil, je m'enivrai de la sublimité de ces rivages où, parmi la beauté tranquille de l'horizon, le regard découvre, à chaque instant, les farouches figures du mystère et de la mort. L'esprit et le cœur emplis de son image, je demeurai presque indifférent à la barbarie des modernes civilisés qui affligent et déshonorent le sol trois fois vénérable de Kimît.

L'été suivant, je me retrouvais à Paris, dans le cabinet de M. Achille Rufin-Lecocq.

Il retournait ma carte entre ses doigts courts et me considérait attentivement. Je supposai que ses souvenirs étaient hésitants et je voulus les fixer. Mais, dès les premiers mots, il m'arrêta :

— Je suis enchanté de vous revoir, — dit-il. — Vous avez

bruni et votre mine est devenue superbe... Et comment avez-vous trouvé l'Égypte? Les ânons du Caire trottent-ils toujours aussi dru?

Il parla longtemps, se remémorant avec délices les heures lointaines de sa jeunesse. Plusieurs fois, par discrétion, je m'apprêtai à prendre congé, mais il me retint. Enfin, me levant, je tirai de ma serviette un petit paquet blanc, ficelé de soie verte et, rougissant d'une fierté modeste, je le lui tendis.

— Qu'est cela? — interrogea-t-il.

Je lui rappelai l'objet principal, l'objet unique de mon voyage. Il me contempla avec admiration et surprise.

— Vous êtes un héros! — s'écria-t-il.

Et, comme je protestais gauchement, il glissa le manuscrit dans un tiroir de sa table de travail, et, me serrant la main :

— J'en fais mon affaire, — dit-il. — Je lirai votre mémoire à l'Académie et je demanderai pour vous une médaille d'or.

Je balbutiai, confus de gratitude et d'espérance. M. Achille Rufin-Lecocq, gardant toujours ma main dans les siennes, me poussait doucement vers la porte.

*
* *

A partir de ce jour, je suivis assidûment les séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Je ne pouvais pas toujours aborder M. Achille Rufin-Lecocq, mais toujours je l'apercevais de loin, rose et blanc, menu dans son large fauteuil vert, et, chaque fois, son sourire me paraissait affirmer qu'il saurait, en temps opportun, accomplir sa promesse.

— Patience! — me disais-je, chaque fois.

Mais, un vendredi, le fauteuil de monsieur Achille Rufin-Lecocq demeura vide... Le vendredi suivant, à l'ouverture de la séance, le président se levait et, d'une voix émue, annonçait à l'Académie la perte immense qu'elle venait de subir en la personne de son cher et illustre doyen. Puis il rappelait son caractère exquis, la grâce de son érudition, sa longue et modeste vie toute illuminée par le gai savoir...

Je ne voulus devoir à aucun des confrères de feu M. Achille Rufin-Lecocq l'honneur que j'avais attendu de sa seule bienveillance. C'eût été, me semblait-il, trahir le souvenir affectueux et reconnaissant que je gardais de lui. Mon manuscrit me fut rendu et, si j'ose aujourd'hui le soumettre au jugement du « grand public », c'est en invoquant le patronage de mon maître regretté.

★

LE LIVRE D'APHRODITE

Et Toi encor qui ris, et, de sueur couverte
D'être allée au Désir avec tes mains ouvertes,
Reviens de son étreinte enivrante et farouche
Lacérée à la face et mordue à la bouche ?

HENRI DE RÉGNIER. — *Les Médailles d'argile.*

I

C'était le dixième jour après que le cadavre d'Hector, livré aux mains suppliantes du vieux Priam, avait franchi les murailles de Troie, parmi les lamentations du peuple.

Pendant neuf jours, gravissant et dévalant, avec des chevaux et des mules, les pentes sombres de l'Ida, abattant sans relâche les cèdres orgueilleux et les hêtres robustes, les guerriers avaient amoncelé devant la ville un bûcher prodigieux. Puis, dès les premières rougeurs de la dixième aurore, ayant placé au faîte de ce lit funèbre le corps du héros endormi par la Mort, ils approchèrent en pleurant les torches dévastatrices.

Et bientôt une noire fumée obscurcit le ciel. Et le bois, mordu par la flamme, se déchirait, avec de longs sifflements et des craquements horribles.

Cependant, en haut de la demeure de Pâris, dans le demi-jour parfumé de la chambre nuptiale, Hélène, assise sur un beau siège d'ivoire poli, tenait, appuyée contre ses genoux, une cithare légère dont le corps était d'écaille et les branches d'or.

Elle ne jouait plus et songeait. De noires pensées avaient terni l'éclat velouté de son visage. Son front, d'habitude si pur et serein, se plissait de rides obstinées; ses paupières battaient, alourdies par les larmes; sous les colliers d'ambre et la tunique de lin transparent, sa gorge ferme et blanche se gonflait de lourds sanglots.

Elle ne jouait plus, mais parfois ses doigts distraits, effleurant les cordes sonores, les faisaient soudain frissonner et gémir.

Du coin obscur où elle était accroupie, Clymène se leva et vint s'agenouiller aux pieds de sa maîtresse. Hélène posa sa main légère sur la nuque un peu brunie de son esclave et la caressa doucement.

— Clymène, — dit-elle, — mon âme est déchirée par de cruels soucis. Me voilà solitaire et misérable au milieu des Troyens qui me haïssent. J'aimais mon frère Hector, le plus généreux des fils de Priam. Lui seul écartait de moi les insultes des femmes et le mépris silencieux des guerriers. Et maintenant, son corps se consume sous le large Ouranos. Qui me protègera désormais? Le bon Priam, qui me soutenait aussi, ne songe plus qu'à se rassasier de larmes. Et Pâris, le lâche Pâris, n'osera point me défendre.

Clymène inclina un peu la tête et dit :

— Pâris vous aime.

Mais Hélène la regarda d'un œil humide et sombre :

— Je l'aime aussi, — dit-elle; — Aphrodite exerce sur nous son caprice féroce. Parfois je le méprise et je le déteste et parfois, si je songe à lui, ou s'il vient, souriant, au-devant de moi, le désir brise mon cœur et mes genoux. Puis, quand je sors, épuisée, de sa couche, un dégoût pesant m'oppresse. Bien souvent, lorsque apparaît le clair matin, je me souviens avec amertume de l'heure, tant attendue, hélas! où j'ai connu, pour la première fois, les tristes délices de l'amour. Et je regrette le temps où, vierge encore, transportée d'une rieuse et frivole joie, j'allais avec mes compagnes, dans des chariots de jonc tressé, cueillir, sur les flancs du Taygète, le miel des ruches et les fleurs des prairies.

Elle se tut, un moment, et soupira.

— Et lui, — reprit-elle, — crois-tu qu'il m'aime de toute son âme, comme Hector aimait Andromaque? Jamais il ne me parle avec une tendresse sérieuse et sincère. Aussitôt qu'il est repu de plaisir, il s'éloigne de moi. Il me méprise aussi, moi qui, séduite par son sourire, ai tout laissé pour courir après lui, telle une chienne affolée.

Elle dit et lança la cithare avec colère sur le lit nuptial. Mais l'esclave regardait sa maîtresse sans frayeur, car elle savait que les chagrins d'Hélène étaient courts. Que de fois déjà l'avait-elle entendue injurier Pâris et maudire Aphrodite et

que de fois, quelques instants après, l'avait-elle vue, distraite et frémissante, rafraîchir ses joues empourprées sur le bronze des miroirs ! Que de fois, esclave malicieuse, collant son oreille au joint des portes refermées, l'avait-elle écouté gémir sous la douce meurtrissure des caresses !

Ce jour-là pourtant, une plus âpre inquiétude dévorait le cœur d'Hélène.

Hector n'était pas seulement, pour elle, un défenseur en face des Troyens hostiles. C'était aussi le héros le plus redoutable aux ennemis. Maintenant qu'il ne se dresserait plus sur la crête des remparts, elle pensait qu'Ilion ne résisterait pas longtemps à l'assaut des Grecs. Bientôt elle les verrait, ces chefs orgueilleux qu'elle connaissait tous; elle les verrait, bondissant à travers les maisons dévastées, répandre dans chaque foyer le massacre et la flamme. C'est en vain qu'elle se traînerait suppliante aux genoux des vainqueurs. Ou bien, emportés de fureur contre l'ouvrière de tant de souffrances, ils la transperceraient du fer de leurs piques et jetteraient aux chiens les lambeaux de son corps, ou bien ils la traîneraient à leur suite, objet d'outrages et de dérision pour toute l'armée...

Elle s'imaginait déjà courbée vers d'ignobles travaux, comme la dernière des servantes. Et, plus amèrement que jamais, versant de chaudes larmes, elle se rappelait sa douce patrie et le toit rouge de sa maison, si claire entre les noirs cyprès, et Hermione sa fille, née de sa chair, déjà grande sans doute aujourd'hui, et dont elle avait à peine entendu les premiers bégaiements.

Une idée soudaine sembla traverser son esprit : ses larmes cessèrent de couler et ses yeux fixes brillèrent comme des rayons de soleil éclairant une nuée d'orage. Elle pressa violemment de ses deux mains ses deux tempes pour contenir le tumulte intérieur qui menaçait de les briser. Et longtemps elle demeura muette, immobile, l'âme éperdument tendue vers son rêve.

— Clymène, — dit-elle enfin d'une voix sourde, — veux-tu être libre, veux-tu revoir ta patrie?

L'esclave, étonnée, ouvrit ses grands yeux noirs.

— Écoute! — reprit vivement Hélène; — c'est aujourd'hui chose facile. Demain il serait trop tard. Cette nuit, Pâris

veillera auprès du bûcher d'Hector et ne rentrera pas dans sa demeure : nous partirons aux premiers vents du soir. Demain nous serons loin de ces rivages ensanglantés ; demain nous verrons l'aurore blanchir la robe azurée de Thétis.

— Partir ! — répéta l'esclave, sans comprendre.

— Clymène ! tu te rappelles ce vieillard carien qui m'apporta, le mois passé, des péplos de Sidon. Il n'a pas encore levé l'ancre. Du haut des terrasses, ce matin encore, j'ai aperçu sa nef alerte qui se balance là-bas, vers le sud, au delà de la bouche du Xanthos écumant. Va, descends vers la ville. Informe-toi, sans éveiller la défiance ; envoie un messager : il faut que, dans une heure, ce marchand revienne auprès de moi.

Clymène se leva, hésitante :

— Maîtresse ! quel dieu égare ton esprit ?... Partir seules à travers l'océan sans bornes !

— Préfères-tu être égorgée ?... préfères-tu périr dans l'horrible étreinte des flammes ?

— Sur quel rivage irons-nous abriter notre détresse ? En quels lieux échapperons-nous à la violence des hommes ?

Un léger sourire effleura le visage résolu d'Hélène :

— Nous retournerons à Sparte, — dit-elle.

— A Sparte !... Pour que les peuples, implorant des dieux le retour de l'armée, nous offrent en sacrifice ! ou pour que Ménélas, revenant dans son palais, nous fasse clouer aux poutres du portique !

Hélène souriait toujours, d'un air tranquille et décidé.

— Personne ne nous massacrera, — affirma-t-elle. — Les vieillards et les femmes me béniront parce que j'annoncerai l'arrivée prochaine de leurs soldats. Quant à Ménélas...

Elle s'arrêta, un moment, puis eut un petit rire sec :

— Aphrodite viendra à mon secours, — dit-elle.

Clymène, rassurée par tant de confiance, baisa les doigts roses de sa maîtresse.

— Et Pâris, — fit-elle, — vous ne le regrettez point ?

Hélène tendit un peu les arcs blonds de ses sourcils.

— Va ! — ordonna-t-elle brusquement.

Restée seule, elle puisa dans les coffres de cèdre ses plus beaux péplos ; elle entassa dans une cassette ses bijoux les plus

précieux, — des anneaux et des fibules d'or, des bracelets, des colliers d'ambre et d'émail chatoyant. — Puis elle attendit, impatiente, heureuse, l'âme tout entière séduite par la pensée de l'avenir inconnu auquel elle allait s'abandonner.

Elle offrit au vieillard carien la moitié de ses richesses. Il accepta, persuadé par la hardiesse charmante de la jeune femme. Tout fut convenu pour le soir même.

II

Les premières étoiles s'épanouissaient parmi le ciel livide. Enveloppées dans de grands manteaux de laine, dont un des bords leur couvrait le front, Hélène et son esclave, prêtes à quitter le palais, regardaient vers la campagne, où les chemins, peu à peu, s'emplissaient de ténèbres.

Tout à coup, un pas lourd retentit dans l'escalier : les deux femmes tressaillirent et se dépouillèrent en hâte de leurs manteaux. La porte de la chambre tourna en grinçant. Pâris entra.

Sans mot dire, il alla s'asseoir auprès du lit nuptial. Son œil était sombre; il paraissait honteux de ses pensées. Hélène le considéra d'un œil chargé de colère :

— Pâris, — lui dit-elle, — comment as-tu osé déserter ainsi le bûcher où se consument les derniers restes du malheureux Hector? N'est-ce point assez, lâche, de fuir l'ennemi, pendant les combats où ton cœur efféminé s'épouvante? Certes il aurait mieux valu que tu périsses au lieu de ton frère, qui l'emportait sur toi autant par son courage que par la noblesse de son âme. Ni les Troyens ni leurs femmes n'auraient pleuré autour de ton cadavre. Ne crains-tu pas qu'irrités de ton absence ils ne viennent t'arracher d'ici et ne te jettent, vivant holocauste, dans les flammes, avides encore, du bûcher?

Elle parla ainsi, et Pâris baissa plus pesamment la tête.

— Femme! — dit-il d'une voix sourde, — prends garde que tes reproches ne me poussent à bout. Et cependant ils sont justes. Je sais que je ne suis ni vaillant ni magnanime. Les dieux

ne donnent pas à tous les hommes les mêmes vertus. Aux uns ils ont octroyé la prudence, aux autres la générosité; à ceux-là un corps formidable et des muscles rigides, à ceux-ci un esprit délicat, un visage charmant. Il en est qui l'emportent dans la mêlée terrible des guerriers; il en est qui s'illustrent sur l'agora et conduisent les peuples par la sagesse de leurs discours; il en est qui sont les premiers pour la danse, le chant, la musique. Il en est enfin qui n'ont été créés que pour inspirer et ressentir l'amour. Ces derniers sont les plus misérables. Les joies dont ils s'abreuvent, brûlantes et troubles, toujours suivies d'une lie épaisse, ne les désaltèrent jamais. Honnis pendant la guerre, ils endurent encore, pendant la paix, la haine jalouse et la méfiance de tous les hommes... Cependant il faut se soumettre aux dieux et accomplir sa destinée. C'est en vain que je voudrais m'affranchir de la tyrannique tutelle d'Aphrodite. Tout à l'heure, près du brasier funèbre, au milieu des chefs qui tous, songeant à Hector et à la patrie menacée, versaient des larmes silencieuses, au moment même où l'idée de la mort inévitable m'accablait de plus de désespérance, j'ai senti les doigts perfides de Cypris effleurer mon front. Et, aussitôt, la rosée qu'ils distillent, le doux poison qui fait défaillir s'est répandu dans mes veines. Et jamais, ô femme, depuis qu'après t'avoir enlevée sur mes navires, j'ai pour la première fois uni mon amour au tien, dans l'île de Kranaë, jamais un désir aussi ardent ne m'a poussé vers toi. Viens, enivrons-nous de caresses exquises pendant que nous vivons encore et que nous sommes jeunes tous les deux. La volupté noiera tous nos soucis dans le soulèvement de ses vagues puissantes.

Il dit et le courroux d'Hélène fut vaincu. Pendant qu'il parlait, elle s'était peu à peu rapprochée de lui. Puis, comme il découvrait lentement ses yeux noyés de langueur, elle le regarda, toute pâle, avec une extase farouche et soudain se glissa, frémissante, entre ses bras...

*
* *

Une heure après, Pâris repoussa les couvertures molles et parfumées du lit nuptial et se leva brusquement.

— Où vas-tu? — murmura tendrement Hélène — Ne veux-tu point rester et goûter le doux sommeil auprès de moi?

Elle souriait, les yeux brillants, les joues moites, un peu haletante encore, charmée de sentir les dernières vibrations de la volupté se prolonger dans sa chair alanguie. Alors, certes, elle ne songeait plus à partir. Et si Pâris eût prononcé quelques paroles amicales et douces, elle lui aurait sans doute ouvert son cœur et avoué son projet insensé.

Mais, sans répondre, il revêtait sa tunique et chaussait hâtivement ses cnémides d'or.

— Pâris! — reprit-elle, suppliante, — me laisseras-tu solitaire dans cette large couche, toute froissée et tiède encore de notre amour?

Il la regarda de côté et lui jeta ces mots acerbes :

— Femme insatiable! n'as-tu point de honte? Comment oses-tu désirer que j'abandonne, jusqu'au jour, le bûcher où se consument les derniers restes du malheureux Hector! Certes il aurait mieux valu que tu périsses au lieu de mon frère. Ni les Troyens ni leurs femmes n'auraient pleuré autour de ton cadavre. Ne crains-tu pas qu'irrités contre toi ils ne viennent t'arracher de ce lit funeste et ne te jettent, vivant holocauste, dans les flammes, avides encore, du bûcher?

Il parla ainsi pendant qu'Hélène se tordait les bras en gémissant.

— Va-t'en, — sanglotait-elle, — ô le plus dur et le plus haïssable des hommes! Pourquoi ai-je écouté ta voix menteuse? O infortunée que je suis! Laisse-moi me rassasier de larmes! Va-t'en!

Pâris leva les épaules et saisit sa longue lance de frêne. Il allait franchir le seuil de la chambre nuptiale quand Hélène le rappela d'une voix éteinte :

— Pâris!

Il se retourna avec humeur : la crinière de son casque fouetta la porte massive.

— Pâris! — dit Hélène, les joues humides de pleurs, en tendant ses bras nus, — ne me donneras-tu pas un dernier baiser?

Il fit un geste d'impatience, puis revint lourdement vers

le lit. Comme il penchait sur le visage d'Hélène ses lèvres indifférentes, elle se suspendit au cou de son amant et, haussant vers lui sa poitrine gonflée d'amour, colla éperdument sa bouche à la sienne. Il parut faiblir, un moment, mais bientôt il se dégagea et sortit de la chambre en refermant la porte.

Alors Hélène se dressa sur la couche, releva autour de son front les boucles dénouées de ses cheveux et, secouant avec violence leurs vagues soyeuses, elle appela :

— Clymène !

L'esclave accourut, empressée et railleuse.

— Clymène, hâte-toi ! Noue mes cheveux. Apporte ma tunique et mes sandales. Peut-être est-il temps encore... Va plus vite !... Le vieillard nous aura sans doute attendues sur le rivage.

— Maîtresse ! — disait l'esclave, tandis qu'elle enroulait les tresses blondes, — ne vaudrait-il pas mieux, cette nuit, vous abandonner au sommeil qui repose le corps et calme les emportements de l'âme ? Peut-être demain, quand Pâris reviendra, serez-vous heureuse de n'être point partie.

Mais Hélène, les lèvres serrées de dépit et d'impatience, écarta loin d'elle l'esclave qui chancela, puis, chassant du pied les couvertures pourprées, elle bondit hors du lit, nue, vermeille et splendide, pareille à Cypris née des ondes.

III

Pressées l'une contre l'autre, frissonnantes sous leurs manteaux, les deux femmes s'en allaient à travers la vaste plaine submergée de ténèbres.

Elles marchaient sur le sol durci des champs ravagés par la guerre. Quelque thuyas, quelques buissons de genévriers ou d'euphorbes apparaissaient parfois devant elles, chargés d'ombre et terribles comme des spectres. Et seul le bruit de leurs pas résonnait dans le noir silence.

Mais bientôt elles entendirent la grande voix du Scamandre impétueux... Çà et là, se détachant de ses flots invisibles, des gerbes d'écume luisaient sous la douce clarté des étoiles.

Soudain, Hélène heurta du pied une masse étendue, inerte

et molle. Elle se pencha : c'était un cadavre, la gorge ouverte d'une plaie profonde.

Elle s'écarta, tressaillant d'horreur, et précipita sa marche. Mais voici que d'autres cadavres lui barraient le chemin, plus nombreux à mesure qu'elle avançait. Les uns étaient encore vêtus de leurs armes qui scintillaient faiblement dans l'herbe humide; les autres, dépouillés de leur cuirasse, tenaient encore, entre leurs poings crispés, une lance ou un glaive brisé; quelques-uns étaient à demi dévorés par les bêtes de proie. Tous portaient à la tête ou sur la poitrine d'épouvantables blessures d'où le sang s'était répandu sur la terre insatiable. Et la Tyndaride se souvint du grand carnage qu'Achille, enivré de douleur après la mort de son compagnon, avait amoncelé sur ces rives.

Une odeur atroce s'exhalait dans le vent. Glacée d'effroi, les narines couvertes d'un pli de son manteau, Hélène franchissait la foule innombrable des morts. Parfois un chien s'enfuyait devant elle, la gueule pleine de chairs arrachées. Un vautour, perché sur un casque vide, secoua ses ailes immenses et s'envola lourdement...

Elle allait toujours plus vite, affolée, trébuchante. Pourtant elle sentit qu'elle approchait enfin du rivage. Les cadavres s'espaçaient peu à peu. L'air frais de la mer mordit son visage ruisselant de sueur. Elle entendit la plainte des vagues. Alors il lui sembla que tous ces corps, privés de sépulture, se dressaient derrière elle. Ils accouraient bondissant, agitant les lambeaux putréfiés de leurs muscles. Ils l'entouraient comme un essaim furieux, ils frôlaient sa nuque du souffle de leurs bouches livides; ils allongeaient, pour l'empêcher de fuir, leurs membres mutilés...

Elle voulut courir, mais le sable de la plage retenait ses sandales. Elle réunit enfin ses dernières forces et s'élança...

Un grand choc l'arrêta brusquement et deux bras robustes se refermèrent sur sa poitrine. Elle jeta un cri et s'affaissa inanimée... C'était le maître du navire qui l'attendait aux bords de la mer retentissante...

La nef, poussée par l'effort des rameurs, glissa bientôt, rapide, sur les flots noirs. Le vieillard commanda aux matelots

d'ériger le mât et de déployer les voiles. Hélène, ranimée par le tumulte, entr'ouvrit les yeux, souleva la tête. La vaste nuit était calme et douce. Un fourmillement d'étoiles scintillait au firmament. Les rives troyennes disparaissaient, fondues dans la brume nocturne...

Subitement, une immense flamme jaillit à l'horizon. En un instant, toute la plaine fut illuminée et l'ombre énorme de la ville se projeta sur les flancs de l'Ida. Puis, lentement, les lueurs s'éteignirent... C'était le bûcher d'Hector qui venait de s'écrouler, lançant jusqu'aux astres le suprême éclat de son agonie.

Hélène songea vaguement :

— C'est pour moi que celui-là aussi est mort...

Et, quelques moments après, dans la chambre du navire, sur une couche soigneusement apprêtée avec des peaux et d'épaisses couvertures, bercée par le rythme léger et l'incessant murmure de la mer amicale, elle s'endormit...

IV

Elle s'éveilla, le lendemain, comme Hélios, dominant les flots pacifiques, les criblait déjà de ses flèches d'argent.

Elle sortit de la chambre, monta vers la proue. Et son cœur fut inondé aussitôt par la beauté et l'allégresse du matin. De toutes parts, l'horizon étincelait d'une blanche lumière. L'azur tendre et rayonnant du ciel souriait à la mer infinie dont la robe lourde, opaque et bleue, se soulevait doucement. L'avant de la carène, dressée comme une noire poitrine, fendait l'écume neigeuse qui s'enfuyait, bondissante, avec un murmure joyeux. Une brise fraîche, venue du nord, soufflait sans cesse, gonflant la grande voile quadrangulaire dont les cordages, liés à la poupe, se tendaient en gémissant.

A droite du navire, une île apparut. Au-dessus de ses rives verdoyantes, de ses pentes rocheuses vêtues d'oliviers et de vignes, elle élevait fièrement sa haute crête chevelue, toute parée de soleil. Hélène interrogea le Carien qui s'approchait.

Il sourit en passant la main dans sa barbe blanche, et ses petits yeux glauques se fermèrent à demi.

— C'est Scyros, — dit-il, — où règne le sage Lycomède. Scyros où des jours heureux et trop rapides coulèrent pour le redoutable fils de Pélée, l'ardent Achille. Déguisé en vierge, caché parmi les filles du monarque, l'adolescent cueillait secrètement, avec la blonde Déidamia, les douces fleurs de l'amour. Et si Ulysse, fertile en ruses, ne l'eût découvert, il aurait sans regret abandonné les Troyens et les Hellènes à leurs luttes sanglantes. Mais la crainte de paraître lâche aux yeux des hommes eut sur lui plus d'empire que la volupté. C'est ainsi qu'il massacra des héros sans nombre et, parmi eux, le grave et vaillant Hector. Lui-même périra peut-être avant de revoir sa patrie et son père misérable. Ce n'est point l'amour qui, comme vont le répétant la plupart des hommes, est la cause de tous les maux dont ils sont assaillis : qu'ils accusent bien plutôt leur orgueil frénétique !

Il parla ainsi, flattant les intimes pensées d'Hélène. Elle le considéra avec bienveillance.

— Les vents nous sont favorables, — dit-elle.

— Comment nous seraient-ils contraires ?— répliqua-t-il en souriant toujours. — Vous êtes là et Aphrodite nous accompagne. Elle se tient invisible au faîte de la proue et le vieux Borée, entraîné par la fraîcheur de son éternelle jeunesse, la suivrait, timide et fidèle, jusqu'aux confins de l'Océan. Demain, à l'aurore, les vertes rives de l'Eubée nous apparaîtront et le soir ne s'obscurcira point avant que nous ayons franchi le promontoire de Sounion. Avant qu'Hélios se soit, pour la quatrième fois, plongé dans les flots empourprés, vous reverrez les bords de l'Eurotas où fleurit l'hyacinthe.

Il dit et la poitrine d'Hélène fut emplie d'une douce espérance. Elle avait oublié et Troie et Pâris et le bûcher d'Hector et les cadavres de la plaine. Laissant tomber derrière elle, comme des haillons sordides, toutes les images du passé, elle s'avançait confiante vers l'avenir, le bel avenir qui lui tendait une robe nouvelle, légère et brillante, où il y avait encore, tissés avec des fils d'or, de larges fleurs d'amour et de joie. Et, comme elle sentait que l'allégresse allait briser son cœur, elle demanda au vieillard s'il ne possédait point une cithare mélodieuse.

Il s'empressa et rapporta un instrument magnifique, dont

l'écaille étincelait au soleil comme un bouclier nouvellement poli.

La voile s'enfla davantage. Les rameurs laissèrent flotter leurs avirons. Quelques matelots s'approchèrent; l'un d'eux étala sur le pont une toison épaisse. Hélène s'assit, appuya la cithare entre ses genoux repliés et, jetant sur les cordes ses beaux doigts frémissants, elle répandit d'abord un flot de sons impétueux. Puis, peu à peu, comme un grand cri de passion s'apaise en un murmure, elle ne fit plus que s'égoutter quelques notes limpides. Alors sa voix, vibrante et chaude, s'éleva parmi le bruissement des ondes.

Elle chanta :

Je célébrerai Aphrodite, la plus belle et la plus puissante des immortelles qui habitent le nuageux Olympos, Aphrodite qui fait germer sur la terre les sourires et le doux désir, Aphrodite d'or, suave comme le miel!

O Cypris, lorsque les Dieux t'aperçurent entrant dans leurs demeures, tes lèvres vermeilles ouvertes à demi, ton corps nu, humide encore et brillant de la caresse des ondes, tes beaux seins fleurissant comme les boutons roses des pêchers, tous étendirent les mains, souhaitant de s'unir à toi.

Et, lorsqu'ils te surprirent étendue auprès d'Arès dans le filet qu'Héphaistos, ton époux détesté, avait fait tomber sur ta couche, tous envièrent le sort du guerrier divin. Tous auraient acheté, au prix de sa confusion, la joie et l'orgueil d'être étendu auprès de toi.

Je m'abandonnerai toute entière à toi, ô Déesse! Que tes mains parfumées me conduisent! C'est toi qui m'as guidée vers l'amoureuse Phrygie où jadis un mortel, plus heureux que Zeus lui-même, dénoua la ceinture. C'est toi sans doute, hier, qui insinuas dans mon cœur le désir du retour. Je te bénis, ô Aphrodite, maîtresse de ma destinée!

Il n'est rien au monde qui soit au-dessus du désir que nous inspire ton caprice. L'amour est plus fort que toutes les vertus, plus légitime que toutes les lois!

Qu'est-ce que la sagesse en regard de l'amour? Qu'est-ce qu'une femme vertueuse en regard d'une femme aimée? L'une est habile à tisser la laine, à diriger les servantes dans sa demeure; mais on la cédera pour quatre bœufs. On ne cédera l'autre qu'au seuil de la mort, parce que ses yeux versent l'inépuisable joie.

Quatre bœufs! voilà ce que vaut la sagesse. Il n'est rien dans le vaste monde qui puisse acheter l'amour.

Que Pallas secoue au-dessus des combats sa formidable égide! Qu'Artémis lance dans les profondeurs des forêts ses flèches sanguinaires! Qu'Hestia, pure et intangible comme la flamme, se glorifie de son éternelle virginité! Moi, je célébrerai Aphrodite qui transporte et apaise, au gré de ses doigts pacifiques, les animaux, les hommes et les Dieux.

Je célébrerai Aphrodite, la plus belle et la plus puissante des immortelles, Aphrodite qui fait germer sur la terre les sourires et le désir, Aphrodite d'or, plus douce que le miel, plus brûlante que la flamme!

Les mains d'Hélène flottèrent, un moment, sur les cordes vibrantes, comme les feuilles argentées du tremble frissonnent encore après que le vent a cessé de gémir. Puis elle rendit la cithare et sourit avec indolence.

Tous la contemplaient, immobiles. Dans les yeux de ces hommes rudes, elle vit passer de farouches lueurs. La face du vieux Carien, tout à l'heure élargie et rubiconde, se crispait, pâlissante, et ses ongles égratignaient nerveusement sa barbe argentée. Cependant, à côté de lui, un jeune matelot souriait en découvrant ses dents blanches. Il avait le teint olivâtre, les grands yeux noirs caressants, les cheveux luisants et bouclés des hommes de la Cappadoce. Hélène posa sur lui son regard : il le soutint d'un air tranquille et reconnaissant. Elle fronça les sourcils : le matelot écarta davantage ses lèvres rouges, un éclair humide et doux rayonna dans ses prunelles. Elle se leva, et, sur un signe violent du maître, tous se dispersèrent...

*
* *

Le soir de ce même jour, comme, ne pouvant se résoudre à s'endormir par une nuit si belle, elle demeurait accoudée sur le bord du navire et contemplait tour à tour les étoiles innombrables et le linceul mouvant des flots noirs, elle sentit que quelqu'un se tenait derrière elle, la frôlant à peine. Elle tourna la tête et aperçut le jeune matelot. Il souriait encore, mais

une flamme ardente semblait couver sous ses larges paupières.

La colère et la honte firent bondir le cœur d'Hélène. Elle voulut crier, frapper ce visage insolent, faire jeter cet homme à la mer, devant elle. Mais le désir l'enchaînait, plus puissant que la colère et que la honte. Tout le jour, pendant que le souffle irritant de la mer se jouait dans ses cheveux, le souvenir du Cappadocien l'avait obsédée. Et maintenant, à le voir tout près d'elle, haletant d'amour, elle sentait sa gorge se dessécher, sa poitrine se fondre, ses mains impatientes trembler... Brusquement elle enfonça ses ongles dans la paume calleuse du matelot, et, d'une voix rauque et sauvage, elle lui dit :

— Viens!

Ils entrèrent, en se courbant, dans la chambre étroite. Et aussitôt elle arracha sa tunique d'un grand geste furieux.

V

Le lendemain, comme un sommeil épais l'engourdissait encore, de féroces clameurs retentirent. Elle souleva lentement ses paupières alourdies, vit autour d'elle la couche saccagée d'où s'élevait une odeur âcre et vile. Une noire amertume monta de son cœur; toute la lie de la coupe de volupté gluait ses lèvres.

Elle voulut dormir encore et referma violemment les paupières. Mais, au dehors, les cris et le tumulte allaient grandissant. Un hurlement désespéré traversa l'air. Aussitôt après, elle entendit un grand bruit sourd. Puis les rideaux qui voilaient l'entrée de la chambre s'écartèrent : elle vit les yeux hagards et la face livide de Clymène.

— Maîtresse! — cria l'esclave en se précipitant vers elle, — ils l'ont jeté à la mer!

Hélène fit un geste d'humeur et se retourna contre la cloison.

— Que m'importent leurs disputes? — dit-elle. — Laisse-moi dormir!

— Et voici maintenant qu'ils s'entre-tuent, — poursuivit Clymène. — Quelques-uns ont pris le parti du Cappadocien et veulent le venger. Il en est qui ont proféré contre toi des

menaces de mort ; d'autres te défendent. Et, pendant ce temps, l'orage approche et la nef vogue à la dérive. Nous sommes perdues !

Des rugissements, d'atroces injures éclataient, mêlés au choc des rames, au fracas des planches rudement foulées par les pieds nus des combattants. De brusques oscillations inclinaient le navire : les deux femmes s'enlacèrent d'une étreinte affolée...

Peu à peu, cependant, la querelle parut se calmer. Les cris de rage, les insultes cessèrent, et le bruit mat des coups et le piétinement rapide. Puis il se fit un calme étrange, troublé seulement par quelques râles monotones et de longues plaintes.

Craintivement, les deux femmes soulevèrent les rideaux. Çà et là, sur le pont, en travers des rames abandonnées, gisaient des cadavres, des mourants. Quelques survivants, quatre ou cinq à peine, se penchaient sur leurs corps, cherchant à les ranimer, ou bien, debout, les bras tout sanglants et croisés sur la poitrine, les yeux hagards, s'efforçant vainement de comprendre leur folie, ils contemplaient avec stupeur ces frères massacrés. Une large coulée de sang, entraînée par le tangage du vaisseau, glissait sur le plancher en de brusques détours.

Hélène chercha des yeux le maître du navire. Il était à la poupe, appuyé sur la barre et, indifférent à ce qui se passait près de lui, surveillait attentivement l'horizon.

D'énormes nuages noirs, où semblaient pendre des franges de cendre blanchâtre, descendaient peu à peu vers la mer. De lourdes gouttes de pluie s'écrasèrent sur le pont. Une rafale furieuse accourut. La voile secouée se tordit en claquant autour du mât qui gémissait, puis, tout d'un coup, s'enfla démesurément. Deux câbles se rompirent et volèrent en sifflant comme des serpents monstrueux. Une ondée de grêle s'abattit serrée et crépitante. Les matelots, demi-nus, ruisselants, s'efforçaient d'agripper la voile ; mais elle se cabrait sans cesse et leur échappait. L'un d'eux, l'ayant saisie, fut enlevé soudain, perdit tout appui, et, lancé à la mer comme la pierre d'une fronde, s'abattit en tournoyant sur les vagues. Alors les autres se mirent à trancher les cordes à coups de hache.

La nef fuyait, bondissante, ainsi qu'une bête traquée, et les flots se gonflaient tout autour, formidables et noirs. Ils se dressaient en agitant leurs crinières, puis retombaient, creusant

leurs flancs immenses, marbrés d'écume. L'un d'eux monta, aigu et droit comme un pic, jusqu'au-dessus du mât et, tout d'un coup, fouetté par l'ouragan, balaya le navire...

Un voile glauque offusqua les yeux d'Hélène. Elle se rejeta au fond de la chambre inondée et s'enveloppa la tête de son manteau...

Des heures s'écoulèrent... Enfin il lui parut que les souffles qui la ballottaient de toutes parts devenaient moins rudes. Elle voulut se soulever mais toutes ses forces étaient épuisées. Ses yeux se refermèrent et le noir sommeil l'environna, peuplé de fantômes.

VI

Elle rêvait qu'elle était couchée sur une verte prairie, tout humide de rosée et qui se voilait de blanches vapeurs devant les premiers regards de l'aurore. Quelqu'un, penché vers elle, s'efforçait de l'éveiller, mais elle résistait, alanguie par la fatigue et par la douceur du repos. Enfin elle écarta les bras, entr'ouvrit les paupières. Le vieillard était agenouillé auprès d'elle et souriait tristement.

— Où sommes-nous ? — demanda-t-elle.

— Je ne puis encore le deviner. Nous voguons au hasard sur le vaste Océan. Le vent semble nous pousser vers le sud; mais les flots sont calmes. Peut-être aborderons-nous doucement sur une terre hospitalière.

Un tiède rayon de soleil se glissait dans la chambre, par la fente des rideaux. Les bras levés derrière la nuque, Hélène rassemblait ses cheveux épars, collés par l'embrun. Le Carien poursuivit :

— La sombre Mort nous a épargnés, moi, le vieillard, et toi, la jeune reine.

Elle promenait autour d'elle ses beaux yeux pleins d'effroi.

— Et Clymène ? — murmura-t-elle.

Il lui prit délicatement le poignet dans sa grosse main rouge.

— Elle est là dehors ! — dit-il.

La nef était déserte et ravagée. Un tronçon du mât se dres-

sait encore, comme un arbre fracassé par la foudre. Le sommet abattu gisait entre les bancs vides de leurs rameurs.

Mais, tout autour, pâli par le soleil ardent, le dôme immense du ciel rayonnait. De l'azur profond de la mer naissaient à peine quelques touffes d'écume aussitôt évanouies. L'air était doux et léger.

Sur le pont, contre la porte de la chambre, Hélène aperçut un corps étendu, roulé dans une couverture de laine. Elle recula en joignant les mains contre sa poitrine :

— C'est elle !

— Oui ! — répondit le vieillard. — Affolée, sans doute, par les rugissements de la tempête, elle était sortie de la cabine. Je la vis venir vers moi, toute égarée, les yeux éperdus, les cheveux flottants, tendant ses pauvres mains suppliantes. Je lui criai de rentrer. Mais soudain la proue s'est dressée vers la nue... Vainement je m'élançai : la malheureuse était tombée en avant comme une statue violemment descellée et son front s'était fendu sur le tranchant d'une rame... Je l'ai couchée là... Les autres, la vague les a emportés aux abîmes ou bien je les ai traînés moi-même, un à un, et jetés dans la mer. Mais, pour elle, je n'ai pas eu le courage.

Hélène s'agenouilla et, de ses doigts tremblants, découvrit ce visage qui ne devait plus se réjouir de la tiède clarté du jour. La jeune fille paraissait dormir. Sa peau brune était à peine plus pâle que de coutume. Un sourire un peu moqueur errait sur ses lèvres. Au-dessus des sourcils, une plaie bleuissante traversait le front tuméfié.

— Je l'aimais ! — dit Hélène, les yeux mouillés de larmes. — Bien qu'esclave, elle m'était chère comme une sœur. Pâris l'avait amenée des rivages de Cyrène. Loin de sa patrie, elle était pourtant heureuse auprès de moi. Je lui avais promis de l'affranchir après mon retour à Sparte et je pensais la renvoyer, chargée de présents, vers sa mère infortunée... Et voici qu'elle est morte, elle la plus faible et la plus innocente, à cause de moi, misérable !... O lâche et insensée que je suis !... Que n'ai-je péri, au moins, justement châtiée par les Dieux !

Pendant qu'Hélène s'abîmait ainsi dans ses regrets inutiles, le visage de la mer s'était gaiement transformé. D'innombrables petites vagues, d'un vert tendre, courtes et légères,

dansaient en rond autour du navire. Le vent du large s'était apaisé. Une chaleur caressante se répandait du ciel. Vers l'occident, une forme indécise et rose, dont les bords semblaient se dissoudre sur les rives bleues de l'horizon, émergea, grandit...

— Que Poseidon soit loué! — s'écria le vieillard. — Je crois reconnaître cette terre. Les hommes n'y sont pas insensibles aux malheureux. C'est l'Égypte!

— L'Égypte! — répéta Hélène.

Ce mot suscitait en son âme de splendides images. Que de fois, dans les récits que les vieilles gens faisaient autour d'elle quand elle était petite fille, ces trois syllabes étaient revenues, prononcées avec un pieux recueillement! Que de fois elle avait entendu les aèdes célébrer ce pays en des vers magnifiques! L'Égypte, disaient-ils, c'était le berceau où les premiers hommes s'étaient éveillés à la lueur étrange de la vie; c'était le lieu des merveilles inconcevables, des pyramides et des labyrinthes; c'était le sol où toute la sagesse, semée par les générations lointaines, germait et fleurissait, où des mortels, ayant percé le mystère des choses, conversaient face à face avec les Dieux...

Une curiosité ardente, un espoir indécis naissait dans l'âme d'Hélène, exaltait son cœur.

— O vieillard! — s'écria-t-elle, — as-tu déjà visité ce royaume? On dit que ses habitants possèdent d'ineffables secrets. Peut-être sauront-ils écarter de mon chemin cette fatalité qui m'opprime, peut-être m'affranchir de la tyrannie d'Aphrodite!

Le Carien hocha la tête :

— O reine! il est vrai qu'au delà de ces rivages l'âme des peuples est, plus qu'en tout autre pays, hantée par les énigmes que propose la nature avec son ironique sourire. Leurs sages, disent-ils, ont parcouru les champs inabordables de la Mort... Hélas! ne sais-tu point qu'Aphrodite est plus forte que la Mort?... Mais ne désespère pas, ô reine! et laisse agir les Dieux! Ils aiment ceux qui s'abandonnent avec confiance à leurs mains invisibles...

Cependant la nef désemparée s'avançait lentement vers la plage. Déjà l'on pouvait apercevoir quelques palmiers grisâtres

qui s'inclinaient sur les franges écumeuses de la mer. L'île de Pharos se détacha en avant de la côte. Le vieillard invoqua Poseidon, car il n'ignorait pas que des écueils perfides hérissent ces parages. Il les évita, un à un, et bientôt le vaisseau vint s'échouer doucement sur un banc de sable, comme un nageur expirant de lassitude.

Une barque apparut, poussée par trois rameurs dont les torses luisaient sous le soleil comme du bronze poli. Ils recueillirent les deux naufragés et le corps de la malheureuse esclave. Une fosse fut creusée dans le sable humide et, pour marquer, au moins pendant un petit nombre de jours, ce pauvre lit d'éternel repos, le vieillard amoncela quelques pierres éparses...

Puis, comme il savait un peu le langage de ces hommes, il leur fit entendre quelle récompense ils pouvaient espérer s'ils amenaient auprès de leur monarque une hôtesse illustre. Ils consentirent à leur servir de guides.

Tandis qu'ils s'apprêtaient à remonter le fleuve, le bruit leur parvint que le Pharaon avait quitté sa capitale et s'était retiré dans une de ses villes du Delta, à Tanis, où l'on venait de construire, pour le recevoir, un palais merveilleux.

LÉON BARRY

(A suivre.)

UN PORTRAIT INÉDIT

DE

LA COMTESSE DE BOUFFLERS

PAR

LA MARQUISE DU DEFFAND

Lorsque l'un de nous, en août 1889, eut le bonheur de découvrir sur les quais le manuscrit autographe du *Neveu de Rameau*, dont les feuillets étaient intercalés dans un volume portant ce titre : *Tragédies*, avec le n° *126*, il apprit que ce volume avait fait partie de la bibliothèque du marquis de La Rochefoucauld-Liancourt, — mort en 1863, — par lui léguée à une petite académie de poètes et depuis dispersée chez les bouquinistes[1].

Il se mit alors à rechercher les autres volumes de cette collection de *Tragédies*, — uniformément reliés en veau fauve, — et il parvint

1. Le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt (Frédéric-Gaëtan), né en 1779, député du Cher en 1827, auteur d'*Agrippine*, tragédie sacrée (Odéon 1842), mort en 1863, légua sa bibliothèque à l'*Académie des Poètes*, fondée à Paris en 1854 et dont le siège social était à Montmartre, rue Ganneron, n° 12. — Il est permis de supposer que les feuillets manuscrits du *Neveu de Rameau* et du *Portrait de madame de* [*Boufflers*], après avoir passé par les mains de Le Rond d'Alembert, puis de Grimm, furent acquis par le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt pendant ses voyages en Allemagne, et que celui-ci, à son retour, les fit insérer, suivant un usage alors assez répandu, dans les volumes qu'il fit relier.

à en réunir une demi-douzaine. Dans l'un d'eux (portant le n° *181* [1]), — il trouva, entre deux tragédies imprimées, un petit manuscrit de huit feuillets où il reconnut bientôt l'écriture de mademoiselle de Lespinasse et qui portait simplement ce titre : *Portrait de madame...*

Ce portrait lui sembla remarquable, mais il n'y reconnaissait pas la manière de mademoiselle de Lespinasse. Celle-ci n'aurait certainement pas pu garder longtemps le ton sec de ces petites phrases, affectant l'indifférence, mais implacables dans leur concision : « elle sentait fort bien, sans doute, les ridicules de toutes les personnes qu'elle connaissait; mais personne n'était plus éloigné qu'elle d'en donner; elle abhorrait la méchanceté et la satire, elle ne haïssait personne, n'était nullement envieuse [2]. » — Le *Portrait de madame...*, au contraire, était d'une perspicacité trop maligne pour n'avoir pas été dicté par la jalousie. En dépit de l'écriture, il ne pouvait être, il n'était pas l'œuvre de mademoiselle de Lespinasse; — il ne figurait d'ailleurs point dans les quelques portraits, ou plutôt panégyriques, qu'elle nous a laissés.

Mais quelle était donc cette « madame... » peinte sous des couleurs si peu flatteuses? Peut-être suffirait-il de relire le portrait avec plus d'attention. — Et le voici, tel quel; nous en respectons même l'orthographe [3] :

PORTRAIT DE MADAME...

Madame de..., sans être ni belle, ni fraîche, ni même jolie (car ses traits un peu flétris [4] perdent beaucoup à l'examen), ni bien faite, a beaucoup de grâces dans tout l'ensemble de son visage et de sa personne. Ses grâces, qui rendent son abord

1. Ce volume 181 contenait : 1° *Régulus*, trag. 3 a par Dorat, 1773; — 2° *Ulysse*, trag. 5 a. par M. de Rochefort, 1781 ; — 3° des notes manuscrites de M. de La Rochefoucauld-Liancourt sur les Bardes, les origines du théâtre, et un tableau de la chronologie de la littérature grecque; — 4° *Théodebert ou la Régence de Brunehaut*, trag. 5 a. par le chevalier de Fonvielle (1821); — 5° un cahier de 8 feuillets (ou 16 pages), dont 3 blancs, encadrement réglé en rouge : *Portrait de madame...* de 10 pages, — plus une feuille plus petite de papier à lettre intercalée (la 1re page seule est remplie), — le tout de la main de mademoiselle de Lespinasse. — Des corrections manuscrites ont été ajoutées par M. de La Rochefoucauld-Liancourt.

2. *Portrait parlant à sa personne*, par d'Alembert (1771).

3. Il va sans dire que les notes du *Portrait*, comme celles du commentaire, sont de nous.

4. La comtesse de Boufflers avait trente-sept ans à l'époque où fut écrit ce portrait [1762 ou 1763]. — Voir plus loin, pp. 474, 475.

fort agréable pour ceux à qui elle est bien aise de plaire[1], n'empêchent pas que ce même abord ne paraisse dédaigneux et même *revêche* à ceux qu'elle n'aime pas.

La sécheresse de son maintien repousse les inconus que les agrémens de sa figure voudroient attirer. Elle semble au premier coup d'œil haute et impolie; elle ne l'est pourtant pas; au moins elle n'en a pas la plus légère intention. Elle ne voit pour ainsi dire que devant elle et ne prend pas garde à ce qui l'environne : elle n'est qu'indifférente et puis...

Son esprit n'a proprement qu'une qualité éminente, mais assez rare, surtout d'une femme, c'est d'être très capable de suite et d'aplication : aussi, peu de femmes sont-elles aussi ornées et aussi cultivées[2]; elle sait beaucoup, et bien, et sûrement, et netement; on peut dire qu'elle a tout l'esprit qu'il est possible d'acquérir; mais ce qu'elle en a, et on ne saurait disconvenir qu'elle n'en ait beaucoup, elle le doit plus à l'art qu'à la nature.

Sa conversation, sans être froide ni ennuieuse, n'est ni fort brillante, ni fort piquante, ni même fort animée; elle ne dit rien de mal, rien de plat, mais il lui échappe peu de traits[3]; elle profère plus de sentences que de bons mots, et écrirait mieux un livre qu'une lettre[4].

1. Cf. le *Portrait de Madame de Boufflers-Rouverel*, par Voltaire :

Vos yeux sont beaux, mais votre âme est plus belle;
Vous êtes simple et naturelle,
Et sans prétendre à rien, vous triomphez de tout.
Si vous eussiez vécu du temps de Gabrielle,
Je ne sais pas ce qu'on eût dit de vous;
Mais on n'aurait point parlé d'elle.

(*Épitres, satires, contes, odes et pièces fugitives du poète philosophe.* Londres [lisez Genève], 1771, in-8°, p. 1006.)

2. Cf. sa correspondance avec le philososophe anglais David Hume et le roi de Suède Gustave III, à qui elle écrivit une lettre éloquente après la mort de Louis XV.

3. « Elle causait bien politique, et ce fut une des femmes du XVIIIe siècle qui, les premières, surent manier en conversant cet ordre d'idées et de discussions à la Montesquieu. Je ne donne point cela précisément comme un agrément ni comme une grâce, mais c'était au moins de l'intelligence et un talent. » (Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, IV, p. 211.)

4. « M. de Lévis a recueilli d'elle une suite de maximes qui sont tout un code de morale mondaine et de sagesse féminine, — pas trop féminine pourtant, car il y en a dans le nombre quelques-unes de viriles, et même d'un peu romaines. » (Sainte-Beuve, *Ibid.*, p. 227.)

Son cœur, ou plutôt son âme, car de cœur je ne lui en connois point, est factice comme son esprit. On ne peut pas dire d'elle qu'elle ait ni vices, ni vertus, ni même des défauts et des travers; mais, pour peu qu'on l'étudie, on ne lui trouve ni sentimens, ni passions, ni affections, ni goûts, ni haine.

Ses bonnes qualités, car elle en a plusieurs, tiennent à la nulité de son caractère et au peu d'impression que tout ce qui l'entoure produit sur elle; elle n'est ni envieuse, ni médisante, ni dangereuse, ni tracassière, par la raison qu'elle est uniquement occupée d'elle et point du tout des autres; on s'en aperçoit facilement, et avec cela on n'en est point choqué, parce que d'un côté son amour-propre en se montrant à découvert ne se présente jamais sous une forme qui offense celui de personne, et parce qu'en même tems, lorsqu'elle parle d'elle, ce qui lui arrive presque toujours, c'est avec un si joli son de voix, avec un air si naturel et si simple, qu'elle a les grâces de la naïveté et qu'on est tenté de lui dire comme dans la comédie : « *Le joli petit air qu'elle a à jaser!* »

Sa morale est des plus austères : toujours montée sur les grands principes, qu'elle énonce avec le ton le plus ferme et le plus décidé et la voix la plus douce, elle a l'air d'une flûte qui prononce des loix et qui rend des oracles [1]. Ce qu'il y a de plaisant, mais cependant d'un peu fâcheux, c'est que toute cette grande morale n'est pas parfaitement d'accord avec sa conduite; ce qui est plus plaisant encore, c'est que ce contraste ne l'effraye pas; elle est toute prête à en convenir. Elle vous dira froidement qu'il est contre le bon ordre qu'une femme ne vive pas avec son mari, que la maîtresse d'un prince du sang est une femme deshonorée [2]; mais elle dit tout cela d'un air si ingénu, si persuadé, avec une si jolie voix et un air si doux, qu'on n'est pas même tenté de le trouver ridicule : elle n'est que *drôle*, ce mot me semble fait exprès pour elle.

Quoi qu'il en soit, avant que de prêcher la grande philoso-

1. « Elle affectait l'esprit romain. » (J.-J. Rousseau, *Confessions*.)

2 « Un jour, oubliant qu'elle était la maîtresse du prince de Conti, il lui échappa de dire qu'elle méprisait une femme qui avait (c'était le mot d'alors) un prince du sang. Comme on lui faisait sentir l'inconséquence : « Je veux, dit-elle, rendre à la vertu par mes paroles ce que je lui ôte par mes actions. » (Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, IV, p. 178.)

phie spéculative d'aujourd'hui, elle a eu la *philosophie* pratique de songer à sa fortune. On ne peut pas dire que cette rigide stoïcienne ait été fort délicate sur les moyens de s'enrichir : elle a su tirer parti de ses foiblesses [1], et n'en prêche que plus sévèrement contre celles des autres.

On ne sauroit apporter plus de soins qu'elle en a donné à l'éducation de son fils [2] ; on peut dire qu'elle n'y a rien négligé, du moins quant à la culture de l'esprit ; avec cela, ou peut-être pour cela même, elle pouroit bien n'en faire qu'un pédant ; du reste elle ne l'aime point et n'en est point aimée ; il est difficile qu'elle le soit, elle lui montre trop d'austérité et de sécheresse ; elle veut paroître à son fils *une divinité* [3] (ce sont ses propres termes), et elle ne cherche pas assés à lui paroître mère. Aussi n'a-t-elle point de véritables sentimens pour lui. Un jour qu'il se casse la clavicule, elle arrive dans une maison où on l'atend, lit de suite et tout d'une haleine une tragédie qu'elle a faite, reçoit les compliments de l'assemblée, s'enyvre des louanges qu'on lui donne, rit des bons mots qu'elle entend et va se coucher fort contente [4].

Cette froideur de son âme, jointe à son grand étalage de principes, a fait dire d'elle bien plaisamment par un homme de beaucoup d'esprit que ses sentimens n'étaient pas même dans sa tête, mais par-dessus [5].

1. Cf. lettre de madame du Deffand, du 4 avril 1780 : « L'Altesse [le prince de Conti, mort depuis quatre ans] n'avait pas attendu à ses derniers moments pour lui faire du bien [à la comtesse de Boufflers] ; elle a, dit on, 80 ou 100 000 livres de rente ; elle en a fait bon usage. »

2. Louis-Édouard, né le 3 décembre 1741.

3. L'*Idole*, la *divine comtesse*, — ainsi l'appelle ironiquement madame du Deffand dans sa correspondance.

4. « En 1764, elle prit la résolution de mettre son fils (car elle avait un fils de son mari) à l'Université de Leyde, pour y suivre ses études et les y faire meilleures qu'en France ; cette résolution fit beaucoup jaser et prêta à la critique. Ce fils paraît lui avoir causé quelque peine, car elle prend soin de noter un changement avantageux qu'elle croirait, dit-elle, remarquer en lui, « si elle n'avait interdit à l'espérance aussi bien qu'à la crainte tout accès » dans son cœur ; mais ces deux passions, ajoute-t-elle, amollissent trop le » courage, et on les doit bannir autant qu'il est possible, lorsqu'on s'engage » dans quelque entreprise importante. » (Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis* t. IV).

5. Le passage qui suit, entre crochets, se trouve écrit sur la petite feuille de papier à lettre intercalée et nous paraît être une réflexion personnelle de mademoiselle de Lespinasse.

[Ceci n'est pourtant pas tout à fait exact. Madame de B... a un sentiment qui ne lui passe point la tête, mais qui la lui tourne : c'est la vanité ; non cette vanité choquante et impétueuse qui se loue grossièrement, mais cette vanité rassise qui aime à contempler ses perfections et à en entendre parler les autres[1]. Comme elle a beaucoup recherché les Anglois[2], qui de leur côté la recherchent et la louent, elle ne rêve plus qu'Angleterre, elle est entourée d'Anglois comme une colonie à sucre, ne parle que du voyage qu'elle compte faire à Londres, et elle est déjà dans l'ennivrement de la grande réputation qu'elle compte y trouver et de la réputation beaucoup plus grande encore qu'elle se flate bien d'y laisser[3].]

Croiroit-on que cette âme si froide, si personnelle, qui est toute en montre et en vanité, a fait une tragédie (c'est celle dont je viens de parler)[4] où l'amitié est peinte à merveille, où il y a de l'intérêt, de la vérité, des sentimens tendres, naturels, parfaitement bien rendus, sans effort et sans exagé-

1. « Elle s'est faite victime de la considération, — écrivait ailleurs mademoiselle de Lespinasse. — et, à force de courir après elle, elle en perd. »

2. La comtesse de Boufflers savait l'anglais, elle avait lu dans le texte l'*Histoire de la maison de Stuart*, par David Hume.

3. Le premier voyage de madame de Boufflers en Angleterre est de 1763 ; il dura quatre mois. Son arrivée à Londres, le 17 mai, fut un événement ; la cour et la ville la fêtèrent à l'envi. Horace Walpole donna dans sa résidence de Strawberry-Hill des fêtes en son honneur. — Elle y retournera deux fois, en 1765-66 et en 1789.

4. « Madame la Comtesse de Boufflers fit une tragédie en prose, qui fut d'abord lue, promenée et prônée dans la société de M. le prince de Conti, et sur laquelle, non contente de tant d'éloges, elle voulut aussi me consulter pour avoir le mien. Elle l'eut, mais modéré, tel que le méritait l'ouvrage. Elle eut de plus l'avertissement que je crus lui devoir, que sa pièce, intitulée *l'Esclave généreux*, avait un très grand rapport à une pièce anglaise, assez peu connue, mais pourtant traduite, intitulée *Oroonoko*. Madame de Boufflers me remercia de l'avis, en m'assurant toutefois que sa pièce ne ressemblait point du tout à l'autre. Je n'ai jamais parlé de ce plagiat à personne au monde qu'à elle seule, et cela pour remplir un devoir qu'elle m'avait imposé : cela ne m'a pas empêché de me rappeler souvent depuis lors le sort de celui que remplit *Gil Blas* près de l'archevêque prédicateur. » (J.-J. Rousseau, *Confessions*, livre XI).

Oroonoko, tragédie de Th. Southerne, représentée au Théâtre-Royal, avec épilogue de Congreve, fut imprimée (in-4°) en 1696, et traduite de l'anglais par Du Boccage en 1751.

Une autre tragédie du même titre, par J. Hawksworth, représentée à Drury-Lane, fut imprimée (in-8°), en 1759.

Citons encore : *Oroonoko*, tragedy altered from Southerne (in-8°), 1760 ; —

ration? Cela seroit inexplicable, si nous ne connoissions de très grands écrivains qui, avec aussi peu de sentimens qu'elle, moins de vertus, et beaucoup plus de vices, ont peint le sentiment de la manière la plus vraie, et la vertu de la manière la plus touchante; mais ces écrivains avoient en partage l'imagination, qui contrefait tout, et madame de B... ne paroît pas en avoir beacoup; sa grande facilité lui en a tenu lieu; elle s'est rendu propres les expressions des sentimens qu'elle a trouvées dans la société ou dans les livres; son âme n'a rien éprouvé, mais son esprit, semblable à un miroir bien net, a tout reçu nettement et tout réfléchi de même.

Telle est madame de..., agréable à rencontrer, peu propre à se faire des amis, ne méritant ni qu'on s'y attache ni qu'on la haïsse[1], parce qu'elle ne sauroit aimer ni ne veut point nuire; on ne sauroit non plus se fâcher contre elle; elle est faite pour plaire, assez singulière pour qu'on s'en amuse, assez [sèche][2] de nature pour empêcher qu'on ne s'y intéresse, assez douce en même temps pour faire rechercher sa société, mais aussi assez froide et assez indifférente pour pouvoir s'en passer, sans en ressentir la moindre privation ni le plus léger regret.

***

A certains détails, on avait bientôt reconnu « en madame de... » la fameuse comtesse de Boufflers, la maîtresse du prince de Conti, l'idole du Temple[3]. On se rappelait ces pages des *Nouveaux*

Oroonoko, or the Royal Slave, trag. altered fron Southern, by Francis Gentleman, représentée à Édimbourg et imprimée à Glasgow (in-12), 1760.

En 1769, Laus de Boissy donna *Oronoko, ou le Prince Nègre*, drame en cinq actes, imité de l'anglais.

Grimm dit que la comtesse de Boufflers avait composé une « tragédie en prose qu'elle n'avait jamais laissée sortir de ses mains, mais dont il a ouï dire beacoup de bien ».

1. Cf. lettre de madame du Deffand, le 27 octobre 1776 : « Je suis du dernier bien avec l'*Idole*; je remarque qu'il est facile d'être parfaitement bien avec tous ceux dont on ne se soucie pas. »

2. Une surcharge manuscrite du marquis de La Rochefoucauld-Liancourt ne nous permet pas de lire ce mot d'une façon certaine.

3. Née le 4 septembre 1725, elle avait été mariée, à vingt ans, à Édouard, marquis de Boufflers-Rouverel, connu sous le titre de comte de Boufflers et mort en 1764.

Lundis[1], où Sainte-Beuve évoque l'image de la comtesse; les allusions du « portrait » à la maîtresse d'un prince du sang, à l'origine de sa fortune, à l'éducation de son fils, à la tragédie qu'elle avait faite, à ses relations avec les Anglais, à ses voyages en Angleterre, aux qualités viriles de son esprit, au caractère sentencieux de sa conversation, achevèrent de confirmer cette opinion; la phrase où il est question de ses relations avec les Anglais et de son prochain voyage en Angleterre permettait aussi de dater le portrait, de le situer vers la fin de 1762 ou le commencement de 1763.

Mais, à cette époque, mademoiselle de Lespinasse était encore dame de compagnie chez la marquise du Deffand[2], aveugle et qui avait pris l'habitude de dicter[3]... Ce fut un trait de lumière : le véritable auteur du « portrait », c'était elle, « l'aveugle clairvoyante, la femme du meilleur esprit et du plus triste cœur, si desséchée, si ennuyée, et qui était allée au fond de tout[4] ». Il ne figurait pas, non plus, dans la liste de ceux qu'elle nous a laissés[5]; mais c'était bien le même ton, le même style : il était en tout semblable aux aux autres, où elle avait « fixé les ridicules et les sottises d'une façon pittoresque et ineffaçable[6] ». C'était un portrait complètement inédit, et — ce qui en doublait le prix — c'était celui d'une des meilleures « ennemies intimes » de la marquise, que celle-ci rencontrait presque journellement[7] et dénigrait constamment[8], seule

1. Tome IV.

2. Mademoiselle de Lespinasse, née le 18 novembre 1732, entrée chez madame du Deffand en 1754, voyait madame de Boufflers dès 1761. — En 1765 rupture complète entre madame du Deffand et mademoiselle de Lespinasse.

3. C'est ainsi que la chanson « sur le parfilage », trouvée dans ses papiers, fut écrite par Wiart, à qui elle l'avait dictée en 1772.

4. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, III, p. 237.

5. Madame du Deffand a laissé toute une galerie de portraits, que M. de Lescure a recueillis à la fin de sa *Correspondance*.

6. Sainte-Beuve. *Causeries du Lundi*, I, p. 428.

7. Cf. *Lettres de madame du Deffand à Horace Walpole* des 8 mai, 9 octobre 1771, — 27 juillet, 11 décembre 1773, — 25 octobre 1775, — 5 mai, 5 août, 7 septembre 1776, — 13 juillet, 24 août 1777, — 8 janvier, 17 août, 20 août 1779.

8. Elle prétend que madame de Boufflers joue perpétuellement la comédie; elle ne lui accorde rien de vrai ni de sincère : « L'*Idole* toujours s'aime et s'admire, et dans cette contemplation ne voit et ne sent rien que ce qui peut augmenter sa gloire. » (Lettre du 21 mai 1766 à Horace Walpole.) — « Haïssant les *Idoles*, je déteste leurs prêtres et leurs adorateurs, qui sont plus hypocrites que dévots. » (Lettre au même, du 3 août 1769), etc. — Tant et si bien qu'Horace Walpole, sous cette influence, écrit à son ami le poète Gray : « [En madame de Boufflers] tout est gâté par une continuelle préoccupa-

à la critiquer, dans le concert d'éloges des gens de lettres et des philosophes. Madame de Boufflers leur faisait les honneurs du salon du Temple, et tous vantaient « sa grâce, sa gaieté, sa vérité, sa bonté, la justesse et l'étendue de son esprit, la précision et la vigueur de son raisonnement[1] ». — D'ailleurs, en 1763, elle avait trente-sept ans, mais on ne lui en donnait que trente, et elle avait la fraîcheur d'une personne de vingt[2]. Il n'en fallait pas tant pour exciter la jalousie — peut-être inconsciente — des femmes qui voulaient faire de leur salon le rendez-vous des beaux esprits, des belles dames, des grands seigneurs, le centre de la politique, de la poésie, de la philosophie et de l'amour.

Aussi madame du Deffand raille volontiers « la divine comtesse ». Elles passent souvent les soirées ensemble; mais, dès que madame de Boufflers est partie, mademoiselle de Lespinasse s'amuse à la contrefaire, avec des gestes, des voix, des ironies; et la maligne vieille d'applaudir et de commenter : — Dieu! que l'idole est agaçante, avec ses « grands principes » qu'elle énonce de « la voix la plus douce »! Vraiment, « elle a l'air d'une flûte qui prononce des loix et qui rend des oracles »!... « Presque toujours » elle-même « parle d'elle », et « avec un si joli son de voix, avec un air si naturel et si simple!... Le joli petit air qu'elle a à jaser!... » Et les deux femmes de rire... Mais on devine, sous ce rire forcé, le dépit de la sexagénaire et de la « demoiselle » passionnée, laide à trente ans, de voir une rivale fêtée, adorée, alors dans tout l'éclat de l'esprit et de la grâce, qui commençait à faire la conquête des Anglais, qui bientôt, peut-être, allait séduire Horace Walpole, le confident lui-même de madame du Deffand!...

Et c'est ainsi que s'est formé ce « portrait ». Mademoiselle de Lespinasse l'écrivit sous la dictée de la marquise; elle n'était pas fâchée de le transmettre à la postérité (son ami d'Alembert était un admirateur de madame de Boufflers), — et, poussée par un sentiment bien féminin, elle avait voulu, elle aussi, faire sa petite réflexion sur l' « Idole ». Elle l'écrivit même à part, sur une feuille plus petite de papier à lettre.

tion de l'applaudissement : vous croiriez qu'elle pose toujours pour son portrait devant le biographe. »

1. *Œuvres posthumes du chevalier de Boufflers*, Paris, 1816, in-12, pp. 175-203. — Le duc de Lévis, *Souvenirs et Portraits* (1780-1789), publ. en 1815, pp. 260-264., etc., etc.

2. Deux tableaux, *le Thé à l'anglaise dans le Salon des Quatre-Glaces, au Temple*, d'Olivier (peint en 1763), et une *Chasse à l'Isle-Adam*, nous la montrent, le premier en tablier à bavette, le second en amazone (Musée de Versailles.)

*
* *

Madame de Boufflers, à notre avis, vaut mieux que ce portrait. Il était vraiment trop facile de lui reprocher sa situation au Temple, et madame du Deffand a mauvaise grâce à le faire, puisqu'elle connaissait les mœurs de l'époque. Pourquoi lui reprocher aussi un peu d'enivrement, inévitable au milieu des adulations qu'on lui prodiguait?

Madame de Boufflers avait l'esprit « anglais » et l'âme « romaine »... Mais c'était la mode alors; elle s'en vantait, du reste, et elle était bien, en cela, de son temps. Madame du Deffand, au contraire, d'une autre génération, n'aimait ni l'histoire ni la politique, avait horreur des « conversations à idées »; elle était toujours fidèle au langage spirituel et frivole qui avait charmé sa jeunesse. Quand elle fait un grief à son amie de « proférer plus de sentences que de bons mots » et « d'écrire mieux un livre qu'une lettre », elle rend hommage, sans le vouloir, aux qualités essentielles et solides de la comtesse, et à la supériorité de son esprit sous l'écorce mondaine[1].

« On ne peut pas dire d'elle — continue la terrible aveugle — qu'elle ait ni vices, ni vertus, ni même des défauts et des travers; mais, pour peu qu'on l'étudie, on ne lui trouve ni sentiments, ni passions, ni affections, ni goûts, ni haine.

» Ses bonnes qualités, car elle en a plusieurs, tiennent à la nulité de son caractère et au peu d'impression que tout ce qui l'entoure produit sur elle; elle n'est ni envieuse, ni médisante, ni dangereuse, ni tracassière, par la raison qu'elle est uniquement occupée d'elle et point du tout des autres. »

Mais si nous relisons les pages magistrales où Sainte-Beuve raconte les relations de madame de Boufflers avec Jean-Jacques et avec Hume[2], nous constatons, au contraire, sa conduite pleine de dignité et de tact envers le citoyen de Genève et le philosophe anglais au moment de leur brouille, son rôle de « bon esprit et d'honnête homme[3] » entre ses deux amis. Lisez les lettres qu'elle leur écrivit à tous deux.

1. Cf. ces vers du chevalier de Boufflers :

Pour nous éclairer tous sans déplaire à personne,
La savante Minerve a pris vos traits charmants;
En vous voyant, je le soupçonne;
J'en suis sûr quand je vous entends. »

2. Voir Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. IV. — Voir aussi, dans *Gustave III et la cour de France*, par M. Geffroy, l'admirable lettre de la comtesse de Boufflers sur la mort de Louis XV (I, p. 269.)

3. Sainte-Beuve : *Ibid.*, p. 203.

« Comme elle fait équitablement la balance des torts, — admettant volontiers tous ceux de Rousseau, mais relevant aussi ce qui était à reprendre dans l'attitude de Hume[1] »! Comme elle sait garder, en cette conjoncture délicate, l'impartiabilité convenable! — Madame du Deffand, assez clairvoyante pour mépriser les hommes, mais trop faible pour savoir se passer de leur société, n'aurait certainement pas eu, elle, le courage de cette impartialité. Elle ne sait pas contenir ses passions; sa dévorante activité dégénère volontiers en malignité raisonnante et en humeur tracassière; l'équité, la tempérance dans les sentiments et les affections, voilà des non-sens pour elle. — Aussi, ne comprenant pas, ne voulant pas admettre chez les autres les vertus qu'elle est incapable de pratiquer pour son compte, c'est sur une dénégation entêtée qu'elle bâtira son pessimisme étroit et partial. Comme madame de Boufflers reste neutre et s'abstient, la marquise suppose, dès le commencement de la querelle, « qu'elle attend d'où le vent viendra et qu'elle sera pour le parti duquel il résultera plus de célébrité[2] ». Mais elle sera bientôt forcée de reconnaître qu'elle se trompe; et, faisant l'éternel faux raisonnement des gens qui conçoivent le monde à la mesure de leur cœur, cette agitée accusera la sagesse d'égoïsme, et l'impartialité d'indifférence : « Vous n'êtes ni envieuse, ni médisante, ni tracassière, ni partiale... Donc vous n'avez pas de cœur! » Telle est la logique de ce La Rochefoucauld femelle.

Le malheur, c'est que madame de Boufflers a montré la même égalité d'âme, le même jugement sain et droit, en plus d'une autre circonstance. Lors de la brouille de madame du Deffand avec mademoiselle de Lespinasse, elle agira comme avec Hume et Rousseau : elle n'épousera aucun parti, et ne donnera pas absolument tort à la demoiselle[3]; tandis que madame du Deffand, rongée de regrets et d'ennui, maudissant la vie et s'y cramponnant de toutes ses forces, se contredira, se démentira, reviendra sur ses préventions envers « l'Idole »[4], comme l'avait déjà fait mademoiselle de Lespinasse[5]. Quelques mois avant sa mort, l'octogénaire écrira : « L'Idole est fort aimable chez elle, et beaucoup plus que partout ailleurs; ses ridicules ne sont point contraires à la société; sa vanité, quoique

1. Sainte-Beuve : *Nouveaux Lundis*, p. 203.

2. Sainte-Beuve, *Ibid.*, p. 207.

3. *Ibid.*, p. 217.

4. Elle revint de même sur ses préventions envers la maréchale de Luxembourg. (Sainte-Beuve, *Ibid.*, pp. 21 et 22).

5. Celle-ci avait fini par trouver « l'Idole charmante », par lui reconnaître « tant d'esprit, beaucoup de sensibilité ». — « Elle n'a que faire d'aimer, elle est si aimable! » disait-elle dans un élan involontaire. (Lettres des 9 et 22 octobre 1774.)

extrême, est tolérante, elle ne choque pas celle des autres; *enfin, à tout prendre, elle est aimable*[1]. » C'est ainsi qu'à son lit de mort[2] madame du Deffand doutera de tout, même du pessimisme et du doute...

Estimons ce « portrait » à sa juste valeur; goûtons la finesse de l'analyse, la propriété et le choix des termes, la précision et la concision du style; mais sachons y distinguer la part de la « mauvaise humeur, de l'injustice, de la méchanceté même, comme les femmes du XVIIIe siècle s'en permettaient en langage envers des amies de tous les jours[3] ». Car les paroles, les actes de la comtesse de Boufflers sont là, pour « corriger ce qui n'était que jugement hasardé, boutade, et pour établir le vrai point[4]... »

GEORGES ET JEAN MONVAL

1. Lettre du 4 avril 1780.

2. Madame du Deffand mourait le 23 septembre suivant, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

3. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 16.

4. *Ibid.*

LES COMÈTES

L'année 1910 ramène un des longs-courriers de notre monde planétaire, la comète de Halley. De toutes, c'est la plus fidèle : depuis l'an 12 avant notre ère, elle est revenue régulièrement, tous les soixante-seize ans, de son long voyage qui l'entraîne, plus loin que Neptune, aux confins du système solaire. Sa périodicité fut constatée pour la première fois par l'astronome anglais Halley, qui l'observa en 1682 et prédit son retour pour la fin de 1758 ou le début de 1759 : elle réapparut en mars de cette dernière année, puis en novembre 1835. Les astronomes ont, depuis Halley, déterminé avec précision son orbite, et l'annuaire du Bureau des longitudes annonce son prochain passage au voisinage du soleil ou, comme on dit, au périhélie, pour le 8 avril 1910. On pourrait croire, d'après cela, que la comète de Halley a des mouvements réglés pour l'éternité, comme ceux des orbes planétaires et que nous sommes aussi assurés de son retour que de voir luire le jour de demain. Comment s'expliquer, alors, l'impatience avec laquelle les astronomes guettent sa réapparition, les recherches systématiques auxquelles ils se livrent, depuis plus d'un an, enfin la satisfaction avec laquelle on a appris dans les observatoires que M. Max Wolf, d'Heidelberg, venait de l'apercevoir dans la constellation des Gémeaux, tellement petite encore qu'elle est invisible au télescope et qu'elle n'a pu être décelée que par la photographie? C'est qu'on n'est jamais sûr de la

fidélité des comètes. Beaucoup ont traversé notre ciel, qu'on n'a jamais revues ; d'autres sont revenues plusieurs fois, à dates régulières, puis ont disparu sans qu'on sache pourquoi. Mais les astronomes n'admettent pas l'indiscipline dans l'Univers ; aussi ont-ils cherché les lois de cette apparente fantaisie ; puis, poussant plus loin leurs investigations, ils ont essayé de connaître la constitution de ces astres errants.

Les comètes forment, dans le ciel, une catégorie à part. On ne peut les confondre ni avec les étoiles, ni avec les nébuleuses, à cause de leur mouvement propre sur la voûte céleste : on en a vu qui décrivaient, en un seul jour, parmi les constellations, un arc supérieur à cent degrés. On ne peut pas davantage les assimiler aux planètes : les planètes tournent toutes autour du soleil dans un même sens, qu'on appelle le sens direct ; leurs orbites sont des ellipses peu aplaties, c'est-à-dire voisines de la circonférence ; enfin, les plans de ces orbites sont peu inclinés les uns sur les autres, de sorte que leurs trajectoires dans le ciel ne sont jamais bien éloignées du plan de l'orbite terrestre, qui est l'écliptique. Les comètes, au contraire, évoluent dans le ciel tout aussi bien dans le sens direct que dans le sens inverse : sur 242 comètes, on en a compté 119 directes et 123 rétrogrades ; leurs orbites, qui sont très éloignées de la forme circulaire, ont toutes les inclinaisons possibles sur le plan de l'écliptique ; enfin, leur aspect même les différencie nettement des planètes : elles sont, le plus souvent, constituées par un noyau brillant, entouré d'une nébulosité qui a reçu le nom de chevelure et escorté d'un appendice qui est la queue ; toutefois, la présence de cette queue lumineuse n'est pas aussi caractéristique qu'on le pense généralement ; beaucoup de comètes en sont dépourvues et les autres ne la possèdent que lorsqu'elles passent au voisinage du soleil ; mais la transparence des comètes, la faible densité de la matière qui les constitue les séparent nettement des autres astres qui gravitent autour du soleil et dans lesquels la matière est parvenue à un stade de condensation plus avancé.

Ce qui ajoute encore à l'intérêt du sujet, c'est la fréquence des comètes. Celles qui ont de grandes dimensions et qui passent à faible distance du soleil, sont seules visibles à l'œil nu ; la rareté de leur apparition, autant que l'étrangeté de

leur aspect, avaient attiré sur elles l'attention inquiète des hommes. Mais le télescope et, surtout, la photographie ont permis de balayer le ciel sur une grande profondeur; avec ces nouveaux moyens d'investigation, il ne se passe pas d'année sans qu'une comète ait été aperçue : 1909 a eu la sienne, découverte en juin et simultanément par M. Borrelly, astronome à l'observatoire de Marseille, et par M. Daniel, de Princeton (É.-U.); 1908 en a compté trois, que l'on désigne, suivant l'usage, par l'année de leur découverte et leur numéro de passage au périhélie : 1908 I — 1908 II — 1908 III; on en a compté cinq en 1907, dont l'une, 1907 IV, fut une des plus belles et des plus curieuses de ces cinquante dernières années. Beaucoup, sans nul doute, passent inaperçues, car les astronomes ne peuvent étudier, chaque jour, qu'une portion restreinte du firmament. Il est probable que les comètes qui, dans l'espace d'une année, traversent notre système planétaire, se chiffrent par milliers, peut-être par millions et nous ne sommes pas éloignés de dire, avec Képler, que les comètes sont aussi nombreuses dans le ciel que les poissons dans la mer.

***

Nous avons signalé l'apparente fantaisie des orbites planétaires. C'est une chose très belle que ces trajectoires capricieuses obéissent pourtant à la loi de la gravitation : comme tous les astres, une comète est un corps qui tombe.

Représentons-nous les dimensions des corps en présence. En prenant pour unité la distance de notre terre au soleil, la plus grosse des planètes, Jupiter, est à une distance du soleil égale à 5 unités, et la plus éloignée, Neptune, en est distante de 30 unités; d'autre part, l'étoile la plus rapprochée du soleil, en est à 280 000 fois notre unité; il apparaît donc que les distances entre étoiles sont infiniment grandes par rapport aux dimensions planétaires. D'autre part, la masse de la terre étant 1, la masse de l'ensemble des planètes est voisine de 440 (Jupiter entrant dans le total pour 311) et celle du soleil atteint 324 000; la comparaison de ces nombres atteste la prépondérance de la masse solaire dans les attractions newtoniennes.

Imaginons, dès lors, un amas de matière errant dans l'espace, à quelques milliers de fois le rayon de notre orbite. Les autres étoiles sont trop éloignées pour agir sur ce corps, et le système solaire se réduit à un point attirant; la matière errante va être aspirée par le soleil; le calcul de son mouvement, d'après la loi de Newton, est le plus simple de ceux qui se posent aux astronomes; mais le résultat dépend grandement de la vitesse qui animait le corps au moment où il a été saisi par l'attraction solaire. Si cette vitesse est rigoureusement nulle, le mobile tombe droit sur le soleil, avec une vitesse accélérée, et vient s'ajouter à sa masse; mais s'il existe une vitesse initiale, si faible qu'elle soit, elle fait dévier le corps de sa direction rectiligne; le projectile manque le but et passe à côté du soleil en décrivant une trajectoire courbe avec des vitesses croissantes avant le passage au périhélie, ensuite décroissantes. Mais la valeur de cette vitesse initiale influe grandement sur la forme de la trajectoire; tant qu'elle reste faible, il se produit une orbite elliptique, d'autant plus allongée que la vitesse est plus grande. Pour une certaine valeur de la vitesse, on obtient une ellipse dont le grand axe s'étend jusqu'à l'infini : c'est une parabole; la parabole n'est plus une courbe fermée, et le mobile qui la parcourt ne reviendra jamais à son point de départ. Enfin, avec une vitesse initiale encore plus grande, la trajectoire s'ouvre encore davantage, en conservant toujours des branches infinies; elle devient hyperbolique.

En fait, la parabole est la forme typique des trajectoires cométaires et les courbes réelles, qu'elles soient hyperboliques ou elliptiques, ne s'en écartent que fort peu; cela est si constant que, dès qu'une comète apparaît au ciel, les astronomes s'empressent de mesurer ses éléments en assimilant son orbite à une parabole, quitte à rectifier ensuite, s'il y a lieu, les résultats obtenus.

Le mouvement des comètes est donc, dans son ensemble, d'accord avec la loi de Newton; mais les caprices apparents des orbites s'expliquent-ils par la même loi? Nous avons supposé le centre d'attraction, le soleil, fixe dans l'espace, alors qu'il est lui-même animé d'un mouvement qui le rapproche constamment, à raison de 12 kilomètres par seconde, de la

constellation d'Hercule; enfin, le système solaire ne peut être assimilé rigoureusement à un point unique; dès que la comète s'engage entre les planètes, chacun des astres agit pour son compte et détermine des perturbations; les astronomes ont pu établir que ces perturbations sont réglées, comme le mouvement général, par la loi de Newton. On connait la démonstration qui en fut donnée par Clairaut pour la comète de Halley; ce savant géomètre montra que l'action de Jupiter devait avoir pour effet de retarder de 518 jours la réapparition de la comète et que Saturne devait produire, de son côté, un retard de 100 jours; l'événement justifia ces prévisions. D'autres vérifications, aussi nombreuses que précises, ont mis depuis hors de doute que la loi de la gravitation fournit à elle seule l'explication de tous les mouvements cométaires.

L'observateur placé sur la terre, au cœur du monde planétaire, ne peut observer que la partie des orbites troublée par les perturbations; aussi les comètes périodiques ne nous reviennent jamais à des époques rigoureusement équidistantes; celle de Halley, la plus stable de toutes celles que nous connaissons, a eu des périodes successives de 76 ans 62 jours, 75 ans 323 jours, 76 ans 171 jours, 76 ans 248 jours et tous ses autres éléments ont varié dans les mêmes proportions; malgré tout, son orbite reste à peu près elliptique; mais la comète 1886 II, elliptique en 1882 d'après les calculs de Thraen, prit une trajectoire parabolique qui devint ensuite hyperbolique; il en résulte que, si de nouvelles perturbations n'ont pas modifié sa carrière aventureuse, cet astre nous a quittés pour toujours.

Ces changements d'orbites, causés par les perturbations, donnent à penser que les comètes elliptiques et périodiques ne l'étaient pas à l'origine et le sont devenues par l'action des planètes. Le célèbre astronome italien Schiaparelli, qui a consacré aux astres errants sa longue et glorieuse carrière, a donné récemment des raisons convaincantes à l'appui de cette opinion. Sur un millier de comètes cataloguées, dix-huit seulement sont périodiques; la trajectoire elliptique est donc l'exception. Or il arrive que ces comètes périodiques circulent, en général, dans des plans voisins de l'écliptique et que

toutes, sauf celle de Halley, tournent dans le sens direct, tandis que les autres comètes ont indifféremment toutes les inclinaisons et les deux sens de mouvement. Cette double coïncidence s'explique aisément dans notre hypothèse : une comète qui passe au voisinage d'une planète sera d'autant plus déviée que les deux astres cheminent plus longtemps de conserve et c'est ce qui se produit nécessairement s'ils ont des mouvements de même sens et des trajectoires peu inclinées l'une sur l'autre. Il est donc naturel que les comètes à mouvement direct et à faible inclinaison aient subi, de préférence aux autres, une perturbation suffisante pour devenir elliptiques; à leur second passage, une perturbation nouvelle a pu agir dans le même sens que la première, de façon à raccourcir le grand axe de l'ellipse et, comme conséquence, à abréger la période. La comète d'Encke paraît nous donner un exemple de ces actions superposées puisque sa période de révolution diminue peu à peu, c'est-à-dire que l'ellipse qu'elle décrit tend vers la forme circulaire.

On voit donc comment des comètes venues de très loin peuvent être captées et rattachées à notre système planétaire; mais cette liaison n'est jamais indissoluble, car une perturbation nouvelle peut rejeter l'astre sur les chemins de l'infini; tel est, entre bien d'autres, le cas de cette magnifique comète de Lexell qui traversa notre monde, en 1770, avec une orbite nettement elliptique et une période de cinq ans et demi, et qu'on n'a plus revue depuis; les calculs de Leverrier ont établi que l'influence de la terre, puis celle de Jupiter, en ont rendu la marche hyperbolique.

Il est donc vraisemblable que la trajectoire initiale de toutes les comètes a dû être soit une parabole, soit une hyperbole; mais laquelle de ces deux courbes? Il semble que cela doit nous être indifférent puisque d'une façon comme de l'autre, les trajectoires sont infinies. Pourtant, cette question est de celles qui ont divisé et qui divisent encore les astronomes. Les camps opposés ont dressé l'un contre l'autre les batteries d'innombrables équations; c'est que derrière cette question, d'apparence oiseuse, se cache un des problèmes essentiels de la cosmogonie : si la trajectoire initiale est parabolique, c'est que la comète avait une vitesse faible lorsqu'elle a été captée par

l'attraction du soleil; elle doit donc appartenir, dès son origine, au système solaire; une trajectoire hyperbolique, au contraire, suppose une vitesse initiale assez grande, ce qui rend probable que la comète, au moment où elle a été captée, venait de plus loin et faisait partie d'un autre système en mouvement.

La première hypothèse se réclame des noms de Kant et de Faye; elle a été défendue avec talent, il y a peu d'années encore, par M. L. Fabry. M. Fabry imagine que le geste du créateur a rempli l'Univers d'une matière cosmique irrégulièrement distribuée, en état de repos initial et soumise uniquement aux lois de l'attraction newtonienne; sous l'action de cette force, la matière s'est mise en mouvement, des centres de concentration se sont dessinés et le monde s'est peuplé de systèmes solaires. Mais il subsiste encore, suspendus dans l'éther, des résidus nébuleux qui arrivent trop tard pour prendre part à la formation du soleil et des planètes; il viennent pourtant peu à peu, par flocons, au rendez-vous commandé par l'attraction; s'ils étaient, au premier jour, à une distance du soleil égale à dix mille rayons de l'orbite terreste, ils mettent 176 000 ans à tomber; placés dix fois plus loin, mais encore moins éloignés que la plus rapprochée des étoiles, il leur faut 5 600 000 ans pour arriver jusqu'à nous; en tous cas, ils ne sont que des parties de la nébuleuse primitive, qui évolue ainsi, depuis son origine, sans échanger de matière avec le reste de l'Univers.

Cette manière de voir n'a pas été partagée par tous les astronomes. Laplace considérait déjà les comètes comme « de petites nébuleuses errant de système en système solaire », et M. Schiaparelli vient de développer[1] ce deuxième point de vue en le rattachant aux dernières acquisitions de l'astronomie stellaire en même temps qu'à ses propres idées.

Il commence par établir l'existence de comètes qui abordent notre système planétaire avec une trajectoire nettement hyperbolique. La preuve, qu'avec sa haute autorité il juge indiscutable, a été donnée par M. Strömgren à propos de la comète 1890 II : cet astronome a déterminé la trajectoire de l'astre errant en prenant comme point de repère, ou origine

1. *Orbite cometarie, correnti cosmiche, meteoriti,* Pavie (1908).

des coordonnées, non plus le centre du soleil comme on le fait d'habitude, mais le centre de gravité de l'ensemble formé par le soleil et les planètes, ce qui paraît plus logique; il a constaté que la trajectoire se rapprochait de plus en plus de la forme hyperbolique à mesure qu'on s'éloignait davantage de l'époque du passage au périhélie; en 1884, c'est-à-dire six ans avant l'arrivée au cœur du système planétaire, il était impossible de confondre la trajectoire avec une parabole. Si on admet, avec Schiaparelli, cette conclusion de Strömgren, il en résulte que la comète 1890 II a abordé notre monde avec une vitesse notable et provient d'un système étranger au monde solaire. Quel est ce système?

On sait que toutes les étoiles sont animées de vitesses variées en grandeur et en direction et ne paraissent fixes qu'en raison de leur éloignement. L'étude de ces mouvements propres des étoiles a montré à M. Kapteyn, de Groningue, qu'ils ne sont pas distribués au hasard, mais possèdent deux directions bien déterminées; les étoiles de notre monde visible, jusqu'à la neuvième grandeur, sont réparties en deux grands *essaims* (les Anglais disent *star drifts*), on pourrait dire en deux Univers, qui se pénètrent et évoluent indépendamment. Chacun de ces deux essaims, que nous désignerons avec Schiaparelli par les lettres K_1 et K_2, ne se compose pas seulement d'astres lumineux, mais il comprend aussi une multitude de corps obscurs dont les dimensions varient de celles des astres à la grosseur de simples pierres.

En plus des courants de Kapteyn, Schiaparelli pense qu'il en existe un troisième, S, auquel appartiennent le soleil, quelques étoiles et enfin les comètes, qui sont les astres mineurs de ce troisième essaim.

Tous les corps de S ont un mouvement d'ensemble qui diffère peu du mouvement propre du soleil; lorsqu'un de ces corps, en vertu de cette différence de vitesses, s'approche de notre système planétaire, l'attraction du soleil le saisit et lui imprime une trajectoire qui pourra être elliptique ou hyperbolique, mais qui ne s'écartera jamais beaucoup d'une parabole. Si au contraire, c'est un des corps des essaims K_1 et K_2 qui pénètre dans notre système planétaire, sa grande vitesse initiale, combinée avec l'attraction solaire, le lancera suivant

une hyperbole très accentuée; les météorites ou aérolithes qui viennent frapper notre globe présentent ce caractère et ne seraient autre chose que des parties dérobées aux deux essaims de Kapteyn.

*
* *

Quelque intéressantes que soient ces vues de Schiaparelli, elles restent fort hypothétiques, et l'origine des comètes est encore incertaine. Avons-nous du moins plus de renseignements sur leur nature et leur composition?

Un premier point est définitivement acquis : c'est la faible masse de ces astres comparée à leur étendue; nous en avons deux preuves convaincantes. La première est tirée de la transparence des comètes. En dehors du noyau, la matière cosmique qui les constitue doit être d'une prodigieuse ténuité, car les plus petites étoiles visibles à l'œil nu peuvent encore être aperçues à travers la queue ou la chevelure. Des mesures très précises ont été faites par M. Wendell à l'observatoire de Harvard College (É.-U.) sur la comète 1902 II; elles n'ont pu révéler aucune absorption sensible de la lumière par la nébulosité cométaire. Le noyau, au contraire, doit être dans un état de condensation assez avancé; peut-être même est-il solide ou liquide, car les stries de matière cosmique, qui l'entourent et qui, dans certaines comètes, paraissent glisser à sa surface, rappellent le sillage laissé par un corps solide qui se déplace dans un fluide; mais nous en restons, sur ce point, aux probabilités.

En tous cas, la masse totale des comètes, y compris leur noyau, est incomparablement plus petite que celle des planètes; nous en avons la preuve absolue dans l'absence de perturbations éprouvées par ces planètes quand une comète vient à passer dans leur voisinage. Lorsqu'une pierre tombe sur la terre, la même force, celle de l'attraction universelle, attire, l'une vers l'autre, la terre et la pierre, mais la perturbation éprouvée par la terre est insignifiante par rapport à celle que l'attraction inflige à la pierre, de masse infiniment plus petite. De même, lorsque la comète de Lexell, en 1770, s'est approchée de la terre à deux millions de kilomètres, sa trajectoire a été

nettement déviée, tandis que la terre n'a éprouvé aucune modification sensible dans son mouvement; Laplace a calculé que, si la masse de la comète avait été la cinq millième partie de celle de notre planète, son action aurait été suffisante pour faire varier de trois secondes la durée de l'année; or aucune altération de ce genre n'a été constatée, alors qu'une variation atteignant un dixième de seconde n'eût pas échappé aux astronomes. Cette même comète a passé, dans son évolution, entre Jupiter et ses satellites sans altérer la période de révolution de ces astres.

Ces résultats prouvent que, si les comètes ne sont pas des « riens visibles », suivant l'expression de Babinet, elles ont du moins des masses très faibles; d'autre part, leur volume est considérable, et souvent du même ordre de grandeur que celui du soleil; d'ailleurs, il semble n'avoir pas de limites précises, car en photographiant une comète, avec des durées de pose croissantes, on trouve des images de plus en plus grandes et qui dépassent de beaucoup les dimensions visibles à l'œil nu. Donc, en dehors du noyau, la substance cométaire doit être extrêmement divisée, conclusion qu'appuierait encore, si cela était nécessaire, la facilité avec laquelle cette substance se déforme. Rien n'est donc plus chimérique que de redouter les effets d'une collision, d'ailleurs fort possible, entre la terre et l'un de ces astres errants, et si Maupertuis avait su le peu que nous connaissons aujourd'hui, il se serait gardé de parler, comme il l'a fait dans sa célèbre *Lettre sur la Comète*, de royaumes écrasés, de chutes d'or et de diamants, non plus que des habitants de ces mondes fugitifs.

On pouvait espérer que l'analyse spectrale, par laquelle nous avons tant appris sur le ciel, nous donnerait des renseignements précis sur la constitution des comètes; malgré la sensibilité des instruments, malgré l'obstination des observateurs, cette méthode n'a pas rendu tout ce qu'on attendait d'elle. D'une façon générale, l'étude spectroscopique montre un faible spectre continu auquel sont superposées quelques bandes brillantes; le spectre continu provient sûrement de la lumière solaire diffusée par la comète; cette constatation prouve que la nébulosité cométaire n'est pas entièrement gazeuse, mais renferme des particules condensées, sinon la

lumière solaire la traverserait sans diffusion comme, dans notre atmosphère terrestre, elle franchit en ligne droite les parties gazeuzes, tandis qu'elle est disséminée par les gouttelettes de nuages, qu'elle rend par suite lumineux. Quant aux bandes brillantes du spectre cométaire, elles nous révèlent l'existence d'un milieu gazeux contenant, d'une manière constante, du carbone sous la triple forme de cyanogène, de carbures d'hydrogène et d'oxyde de carbone; il y a donc, dans l'atmosphère cométaire, du carbone, de l'oxygène, de l'hydrogène et de l'azote; on a même constaté la présence du sodium dans la grande comète de 1881.

Une expérience curieuse, réalisée par Vogel de Postdam, nous permet d'associer ces résultats dans une hypothèse vraisemblable : en chauffant un fragment de météorite dans un tube de Geissler traversé par des décharges électriques, Vogel a pu étudier la nature des gaz inclus dans cette météorite; ce sont précisément ceux dont on a constaté la présence dans les comètes. Partant de là, Schiaparelli pense que le noyau cométaire doit être constitué de matériaux analogues aux « pierres du ciel » que nous connaissons; lorsque leur trajectoire les approche du périhélie, le rayonnement solaire les échauffe assez pour en faire sortir la partie volatile de leur contenu, qui constitue la chevelure et la queue; on s'explique ainsi pourquoi cette nébulosité est beaucoup plus étendue lorsque la comète est voisine du soleil. On comprend aussi pourquoi une règle contraire semble s'appliquer à la comète d'Encke, petite nébulosité sans queue ni noyau qui reparaît tous les trois ans dans le champ de nos télescopes, et dont le volume diminue lorsqu'elle se rapproche du soleil; ici encore, l'exception confirme la règle, puisque la comète, dépourvue de noyau capable de dégager des gaz au voisinage du périhélie, se comporte comme une masse gazeuse constante qui se resserre lorsque sa pression augmente.

*
* *

L'observation des comètes a révélé, depuis longtemps, un fait bien singulier : c'est l'orientation de leur queue à l'opposé

du soleil. Le panache qui prolonge la plupart des comètes, lorsqu'elles passent au voisinage du grand luminaire, n'est pas toujours rectiligne et sa forme présente souvent des allures tourmentées; parfois même, les comètes ont des queues multiples qui forment un faisceau divergent; enfin, l'observation des phénomènes est troublée par les effets de la perspective qui nous empêchent d'apercevoir ces appendices dans leurs positions réelles. N'empêche que, dans presque tous les cas, on a constaté que les queues cométaires s'échappent du noyau en s'éloignant du soleil, comme une fumée soufflée par le vent; quand la comète s'approche du soleil, la queue reste en arrière; elle passe en avant du noyau et le précède dans sa marche quand il a dépassé le périhélie.

Toutefois, cette loi n'est pas sans exception et on connaît des exemples de queues anormales, tournées du côté du soleil. La règle n'en subsiste pas moins avec une généralité telle que les astronomes, à commencer par Képler en 1619, avaient conclu à la nécessité d'une répulsion entre le soleil et la matière cosmique; mais cette explication met en cause d'autres forces que les actions newtoniennes, toujours attractives, qui avaient suffi jusqu'alors à expliquer tous les mouvements des astres. Fallait-il donc admettre des exceptions aux lois de Newton? Il était réservé au grand physicien Maxwell et à l'Italien Bartoli de trouver, presque simultanément, la clef de l'énigme en établissant l'existence de ce qu'ils ont appelé la *pression de radiation*.

Lorsqu'un corps incandescent rayonne de la chaleur et de la lumière, les ondes qui se propagent autour de lui dans l'espace repoussent les obstacles sur lesquels elles viennent se briser : de même, un navire placé à l'entrée d'un port entre la nappe tranquille d'un bassin et les eaux agitées de la mer, reçoit des vagues qui l'assaillent d'un seul côté une pression qui le fait rentrer peu à peu dans le port. La grandeur de la pression ainsi exercée par un corps rayonnant a d'abord été obtenue par des considérations théoriques; les résultats du calcul ont été confirmés par les expériences directes des deux savants américains Nicholls et Hull; ces expériences comptent parmi les plus délicates de la physique moderne, parce que l'effet à mesurer est d'une extrême petitesse : pour en donner

une idée, nous dirons que, dans ces expériences, la lumière d'un puissant arc électrique produisait sur un petit disque en mica argenté une pression voisine d'un dix-millième de milligramme.

D'ailleurs, indépendamment de ces mesures, les savants américains ont réalisé une expérience, purement qualitative, mais qui a le grand mérite de montrer à tous les yeux l'existence de la pression de radiation ; ils ont confectionné une sorte de sablier, entièrement vide d'air, où le sable est remplacé par un mélange de poudre d'émeri très fine et de spores de lycopode calcinés. Lorsqu'on retourne le sablier, la poussière s'écoule verticalement d'un récipient dans l'autre ; mais, si l'on vient à projeter sur elle un intense faisceau lumineux, le lycopode est nettement dévié et repoussé par la lumière tandis que l'émeri, plus lourd, obéit surtout à la pesanteur et n'est pas dévié sensiblement de la verticale. Ainsi, la pression de radiation, toute faible qu'elle soit, est capable de contrebalancer la pesanteur lorsqu'elle agit sur des milieux de densité minime, qui présentent une faible masse à la gravitation et une grande surface à la pression des ondes lumineuses ; bien entendu, des milieux transparents, comme les gaz non condensés, ne subissent pas cette action, puisque la lumière les traverse sans s'arrêter. Nous allons montrer maintenant que la pression de radiation fournit une explication plausible, la seule qui soit acceptable, de la position des appendices cométaires.

Ce qu'on sait de la constitution physique du soleil et les travaux modernes sur l'aurore boréale, nous portent à admettre que le soleil fonctionne comme un puissant foyer d'électrons, ou atomes d'électricité négative, projetés sans cesse de l'abîme sombre des taches ; ces électrons viennent frapper les matières gazeuses expulsées de la météorite qui forme le noyau de la comète et qui se détendent brusquement dans le vide environnant : conditions doublement favorables à la formation d'un brouillard dont les gouttelettes minuscules, pressées par la radiation solaire, s'enfuient à l'opposé du soleil en dessinant autour du noyau une sorte de sillage ; mais il reste encore des gaz non condensés, de sorte que la nébulosité cométaire comprend des gouttelettes et des gaz ; les premières réfléchissent et diffusent la lumière du soleil à la manière des nuages terrestres

et donnent un spectre continu, identique au spectre solaire; les seconds, illuminés comme les gaz raréfiés d'un tube Geissler par le choc des électrons, produisent des bandes brillantes; les faits observés trouvent ainsi une explication logique.

La théorie peut être poussée encore plus loin et rendre compte des queues multiples de certaines comètes, et même des queues anormales, Les gouttelettes contenues dans la nébulosité ne sont pas toutes identiques; du cyanogène ne se condensera pas en éléments de même volume ni de même poids qu'un hydrocarbure ou de l'oxyde de carbone. Dès lors, les actions combinées de la gravitation et de la radiation solaire doivent effectuer une sorte de triage de ces gouttelettes; les plus légères sont soufflées, à l'opposé du soleil, par la pression de radiation; d'autres, plus lourdes, s'inclinent un peu sous l'action de leur poids; enfin, les matières plus denses encore se comportent comme l'émeri dans l'expérience de Nicholls et Hull; elles tombent vers le soleil en produisant les queues anormales. Cette théorie, due à l'astronome russe Bredikhine, permet donc d'expliquer la règle et ses exceptions. Lorsque les circonstances nous ramèneront une comète brillante et à queues multiples, comme fut jadis celle de Chéseaux, les astronomes pourront essayer de la soumettre à l'épreuve du spectroscope; si chaque queue se caractérise par un spectre de bandes différent, l'hypothèse de Bredikhine recevra une confirmation éclatante; mais l'expérience n'ira pas sans de grandes difficultés, car les spectres à comparer sont aux limites de la visibilité.

*
* *

La vie des comètes est aussi éphémère que leur course est accidentée; un grand nombre de celles qui ont traversé notre ciel continuent, sans doute, leur course dans l'espace; mais d'autres sont mortes, presque sous nos yeux, nous montrant le sort qui les menace toutes.

La chevelure des comètes est sujette à de continuelles transformations; c'est ainsi que Bessel, observant en 1835 la comète de Halley, vit s'échapper, du noyau, des aigrettes lumineuses dirigées, tantôt vers le soleil, tantôt à l'opposé, comme un

incendie que le vent éteint d'un côté pour le rallumer de l'autre. Mais, de toutes les parties des comètes, la queue est celle dont les évolutions sont le plus rapides et le plus déconcertantes. Nous en choisirons pour exemple la belle comète Morehouse (1908 III), qui fut visible à l'œil nu dans notre ciel pendant le mois de septembre 1908; elle a été photographiée dans beaucoup d'observatoires; une des plus belles séries d'épreuves, comprenant près de deux cents clichés, fut obtenue à l'observatoire de Juvisy, dirigé par M. Flammarion, avec des durées de pose allant jusqu'à six heures; de telles photographies donnent des détails qui échappent, non seulement à l'œil nu, mais à l'observation télescopique, parce que la faible lumière émanée de l'astre accumule ses impressions sur la plaque; ainsi, tandis que la queue visible à l'œil occupait dans le ciel un angle de 2 degrés à peine, la photographie lui donnait un développement de 17 degrés.

Les clichés obtenus à Juvisy mettent en évidence la grande mobilité de la queue : le 29 septembre, cet appendice est unique, rectiligne et d'intensité dégradée à partir du noyau; deux jours après, il s'est transformé en deux traînées parallèles qui se réunissent plus loin en une nébulosité brillante qui s'épanouit ensuite en panache diffus. Le 15 octobre, la queue est redevenue unique, mais sa forme est ondulée et elle présente, vers son milieu, une sorte de cassure à angles très accentués; le lendemain, il n'y a plus de trace de cassure, mais on aperçoit dans la queue deux condensations de lumière, comme si la matière échappée de la comète allait se réunir autour de deux centres attractifs; et ces transformations sont si rapides, que des photographies obtenues à une heure d'intervalle manifestent des différences caractéristiques.

De pareils avatars ne sont pas rares; ainsi, en 1893, M. Barnard a vu se détacher de la comète périodique de Brooks une nébulosité qui s'est éloignée rapidement.

Mais la queue n'est pas la seule partie fragile des comètes et nous avons la preuve de dislocations plus profondes qui ont atteint le noyau lui-même. Cette même comète de Brooks apparut en 1889 suivie de quatre satellites; il a été établi que cette division remontait à l'année 1886, où l'astre avait passé entre Jupiter et ses satellites. Mais quand cette comète de

Brooks revint, en 1896, elle était seule et ses satellites s'étaient égarés en chemin. Pareille chose est arrivée à la grande comète 1882 II, qui s'est divisée en cinq noyaux dont les orbites avaient des périodes comprises entre 671 et 955 années; en outre, des nébulosités très ténues, dont une a pu être suivie pendant trois nuits consécutives, s'étaient détachées de la comète. Enfin, un exemple classique de la fragilité cométaire nous est fourni par la comète de Biéla : elle avait jadis une orbite elliptique bien déterminée et revenait régulièrement tous les six ans; or, en 1846, elle apparut sous forme de deux astres voisins cheminant dans le ciel avec des vitesses inégales; au retour de 1852, ils étaient distants de deux millions de kilomètres; on les a encore revus en 1866, le 26 et 27 janvier, mais c'était pour la dernière fois; plus rien ne subsiste de ce qui fut jadis la comète de Biéla.

De pareilles dislocations ont dû se produire de tout temps; la preuve indirecte en a été fournie par M. Hoeck : on peut tracer dans l'espace les trajectoires d'un grand nombre de comètes dont les éléments ont été mesurés. Or, il se trouve que ces trajectoires ne sont pas disposées au hasard; un certain nombre d'entre elles se rencontrent en un même point. Tel est le cas pour les trois comètes 1860 III, 1863 I, 1863 VI, qui se sont trouvées, vers l'an 1024, à très petite distance l'une de l'autre. Tel encore le cas de 1843 I, 1880 I, 1882 II, 1887 I dont les trajectoires se croisent en un même point.

Hœck appelle *familles de comètes* les groupements ainsi constitués et il paraîtra naturel d'admettre avec lui que les comètes d'une même famille proviennent de la désagrégation d'un même astre. Mais ceci n'est pas une simple hypothèse : l'astronome français Tisserand a établi que, lorsqu'un astre est troublé dans son mouvement, il existe pourtant une relation simple entre les éléments des deux orbites primitive et ultérieure; cette relation, que les astronomes appellent le *criterium de Tisserand*, a servi plus d'une fois à reconnaître l'identité de deux astres apparaissant avec des orbites différentes; elle a été appliquée par M. Schulhof aux comètes d'une même famille et a permis d'établir l'identité de leurs trajectoires primitives et la communauté de leur origine.

*
* *

Ainsi, en combinant de trop rares données expérimentales, nous parvenons à nous faire une idée assez vraisemblable, bien qu'hypothétique, de la vie des astres errants. Des trois grands courants d'astres qui se pénètrent et cheminent dans notre Univers, l'un comprend, avec le soleil, des masses matérielles, analogues aux météorites, et qui progressent dans l'espace avec des vitesses et des directions peu différentes de celles du soleil. Cette différence, accumulée au cours des siècles, permet pourtant à quelques-unes de ces masses de pénétrer dans le champ d'attraction solaire; elles y prennent un mouvement sensiblement parabolique. A mesure qu'elles approchent du grand luminaire, leur contenu gazeux s'étend autour d'elles et forme une ou plusieurs traînées de gaz à demi condensés dont la plupart, tiraillés entre l'attraction solaire et la répulsion des ondes lumineuses, reste en route, quitte à s'agréger plus tard en flocons indépendants. Un jour, sous l'action perturbatrice d'astres voisins ou par suite d'une action intérieure qui la fait éclater, la comète se divise en plusieurs morceaux qui poursuivent des routes distinctes jusqu'à ce qu'un nouvel accident les brise à leur tour en éléments dont les débris vont finalement s'agréger à des astres plus grands. Ces débris de comète qu'une pulvérisation incessante sème dans notre Univers, il n'est pas un d'entre nous qui ne les ait observés en contemplant le ciel étoilé : ce sont les étoiles filantes.

LOUIS HOULLEVIGUE

PRIMI ET VENDÔME[1]

En 1674, au début de ses succès à la Cour du Grand Roi, Primi entra en relations avec les deux Vendômes. Le chevalier, ayant trouvé notre aventurier chez la comtesse de Soissons, avait été charmé de son bon air et de son esprit et lui avait aussitôt fait donner un appartement à l'hôtel de Vendôme. Fils de Louis, duc de Vendôme, et de Laure Mancini, arrière-petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, Louis-Joseph, duc de Vendôme, n'était alors qu'un jeune prince de vingt ans, maître d'une grande fortune, déjà connu par sa bravoure et aussi par la liberté de son esprit et de ses mœurs. Son frère, le chevalier de Malte, plus connu sous le nom de Grand Prieur de France, avait fait, âgé de onze ans, ses premières armes au siège de Candie ; à dix-neuf, il voulut croiser le fer avec Vivonne pour les beaux yeux de Madame de Ludres ; quelques années plus tard, il disputait Mademoiselle Mignard au duc de Lesdiguières et la duchesse de Portsmouth au roi d'Angleterre Charles II.

Primi sut reconnaître l'hospitalité des deux frères. Il consolait le chevalier de ses mésaventures d'amour ; il charmait les loisirs du duc par les saillies d'une conversation spirituelle et variée. A en croire Primi, le charme était d'ailleurs réciproque. « Le duc de Vendôme, écrit-il dans ses Mémoires, était le prince le plus agréable de toute la Cour. Je causais avec lui des nuits entières sans m'apercevoir de la venue du jour. »

1. Cf. dans la *Revue de Paris* : *Primi Visconti*, par Jean Lemoine, 15 juillet 1908 et les *Mémoires sur la Cour de Louis XIV*, 15 juillet, 1er et 15 août 1908.

Sur la suite de ses relations avec les deux frères et surtout avec le duc de Vendôme, nous avons un témoignage abondant dans la correspondance que, trente ans plus tard, nous le voyons entretenir avec eux. Au moment où s'ouvre cette correspondance, au début de l'année 1704, Vendôme est devenu un grand général. Condé, Turenne, Luxembourg disparus, Catinat vieilli et aigri, Vendôme reste avec Villars l'un des derniers espoirs de la monarchie. A Steinkerque, en 1692, il a sauvé Luxembourg surpris par les Anglais : l'année suivante, à la Marsaille, il a écrasé les troupes du duc de Savoie. En Espagne, en 1696, il a enlevé Barcelone. Depuis le commencement de la dernière guerre, ses opérations en Italie n'ont été qu'une série de succès : il domine le Milanais et menace la Savoie. Le caractère même de bâtardise qu'il tient de ses origines, par l'analogie qu'il lui donne avec le duc du Maine, lui est une sorte de recommandation auprès de Madame de Maintenon et du Roi, mais, d'autre part, la liberté de ses jugements, sa réputation de débauche et de libertinage le compromettent auprès d'une Cour où la dévotion prend chaque jour plus d'empire.

Quant à Primi, après de multiples aventures, un riche mariage lui a donné aisance et considération. Devenu, à Petit-Bourg, le voisin de campagne de deux anciennes maîtresses royales, Mme de Montespan et la duchesse de Portsmouth, il est bien vu des ministres qui reçoivent de lui ou lui demandent des mémoires sur les affaires d'Italie. Il assiste au lever et au coucher du Roi et, de concert avec Dangeau dont il est resté l'obligé, recueille les nouvelles ; dévoué aux intérêts de Vendôme, il apparaît dans cette correspondance comme un agent du prince.

Les lettres, du 28 avril 1704 au 1er juin 1706 [1], embrassent

1. Ces lettres, aujourd'hui conservées aux Archives historiques du Ministère de la Guerre, sont au nombre de 95, dont 93 adressées à Vendôme et 2 au Grand Prieur. Elles ne constituent d'ailleurs qu'une partie des lettres adressées par Primi à Vendôme et la première, du 28 avril 1704, porte le nº 215 d'un numérotation ancienne. Toutes ces lettres sont signées « comte de Saint-Maïsle, » titre que Primi avait pris dès les premières années de son séjour en France. Je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance à M. Félix Brun, rédacteur principal aux Archives historiques, pour l'extrême obligeance avec laquelle il a bien voulu, au cours de la publication que j'avais entreprise des Mémoires de Primi, appeler mon attention sur cette correspondance.

la période pendant laquelle Vendôme, aidé de son frère le grand-prieur, après avoir ravagé les États du duc de Savoie, pris Verceil et Verrue, défend le Milanais contre le Prince Eugène qu'il bat à Soncino et à Cassano.

Les mouvements des troupes en Flandre et sur le Rhin, les projets des alliés, les alternatives de succès et de revers en Espagne y tiennent la plus grande place, avec des mentions d'ailleurs rapides sur Louis XIV et son entourage, avec des détails sur la Cour, « cette comédie, où, dit Primi, il y a trente ans que je suis six heures par jour », sur les rivalités qu'elles révèlent autour du Roi vieillissant. Nous avons groupé, sous quelques rubriques principales, ces mentions un peu dispersées au hasard des incidents journaliers. Primi ne put jamais se débarrasser de son jargon franco-italien ; mais, comme il disait lui-même dans un de ses Mémoires au roi : « Il faut pardonner au style dans une langue qui n'est point naturelle et n'avoir égard qu'au bon sens ».

*
* *

En 1690, dans son *Portrait de Louis le Grand,* Primi notait déjà que le roi était « incommodé quelquefois des gouttes, mais assez légèrement ». L'âge, le travail, une nourriture trop abondante ont augmenté cette infirmité. Le printemps de 1705 est marqué par une crise. Le souverain, si maître de lui-même, a des accès de mauvaise humeur. « La goutte a un peu chagriné le roi, écrit Primi, le 10 mai, quoique les courtisans voulussent que ce fût autre motif : les uns croient que c'est les affaires générales, d'autres les domestiques ; le roi aime être seul sans excepter personne. » M. Fagon s'en prend à « l'air de Versailles qu'il trouve mauvais ». Un moment il est question de quitter Versailles, de retourner à « l'air natal du roi », c'est-à-dire à Saint-Germain. Il arrive au roi lui-même de dire « qu'il est trop vieux pour faire des stations l'hiver à Marly, qu'il n'irait qu'au carnaval pour faire plaisir à Mme de Bourgogne ». Il se renferme davantage à Trianon « où il se promène pour dégourdir les restes de sa goutte. Il est bien aise au lever que personne n'y entre l'incommoder et il a raison d'être un peu à ses commodités, mais il a beau faire : on aime à le voir ». Cet

isolement, contraire aux traditions qu'il a lui-même établies, fait le désespoir de la Cour. Quand il soupe en particulier, à cause du gras, les jours maigres, cela « fait manquer bien des étalages aux dames qui grondent contre les scrupules ».

La crise, d'ailleurs, dure peu. Le 11 août, le roi paraît « en parfaite santé et gai. Il marche comme à vingt ans ». Il plaisante avec les dames. Un jour, il critique les nouvelles modes. « On lui fait dire que les belles du jour sont si charmantes avec leurs oreilles tirées, coiffées à la mosaïque, peintes rouge et blanc... qu'il n'aurait jamais aimé si jadis elles eussent été de même ». Sur quoi, la princesse de Conti lui réplique « qu'on aurait cherché pour lors de quoi lui plaire ». A son lever et à son coucher, il donne ses impressions sur les faits du jour. Un soir, étant de bonne humeur à cause des nouvelles qu'il a reçues des succès de Villars sur les Camisards, il s'adresse au marquis de Dangeau, en qui depuis longtemps il a deviné l'annaliste, et « lui dit qu'il allait lui dire des nouvelles pour ses correspondants, qu'il ne laissait de lui en donner quelquefois des apocryphes »; Dangeau demande au roi avec inquiétude si cette fois il peut ajouter foi à ses déclarations. — Toutes les fois que Primi n'a pu entendre lui-même les déclarations qu'il rapporte, il a bien soin de prévenir qu'il en donne le sens, mais « personne ne sait imiter le roi à parler si juste. »

Le souverain est « toujours assidu au travail avec ses ministres ». Quand ceux-ci sont malades, il les contraint à se reposer, et il veille sur leur tranquillité : « Le roi, voyant ces derniers jours M. de Chamillart souffrir de son rhumatisme, lui dit d'aller se soigner et, comme en sortant, il le trouva à l'ordinaire pris au collet et complaisant à écouter la maréchale de Noailles, il dit à la maréchale une fois en sa vie de le laisser en repos ». Il voudrait tout voir par lui-même et prend des informations sur tout. Après le désastre d'Hochstedt, il interroge les officiers, les soldats, un tambour, déclarant « qu'il voulait du vrai »; le tambour, « par son jargon de par la tête, de par la mort, en dit beaucoup ». Interrogé par le roi sur M. Tallard, M. Bessières, chirurgien, « a dit qu'il était désintéressé, aimé des troupes; et le roi discourait, étant sur sa chaise percée... »

Mais ce qui frappe surtout Primi, c'est la parfaite égalité d'âme du monarque en face des adversités. Au moment où la cause de son petit-fils, le roi d'Espagne, paraît perdue, où en Flandre et sur le Rhin les désastres succèdent aux désastres, alors que les esprits découragés sont enclins aux pires capitulations, le roi déclare « qu'il défendra jusqu'à un pouce de terre du roi son petit-fils ». Le P. de la Chaise ayant voulu le consoler après la défaite d'Hochstedt en lui citant l'exemple des revers de David, le roi lui demande « si David prit sa revanche, que, pour lui, il l'aurait ». Après Ramillies, il dit à Chamillart et au Grand Dauphin, accourus à son lever avec la lettre de Villeroy, « qu'il fallait songer à réparer, attendre toute assistance de Dieu » ; il ajouta que « ce n'était pas la faute du maréchal, mais la sienne ».

Le Grand Dauphin, fils unique du Roi, qu'on appelle Monseigneur, a pour principale occupation la chasse ; pourtant il assiste aux conseils du roi et des ministres, donne son avis sur les promotions d'officiers généraux, reçoit en double les courriers des armées et notamment de Vendôme ; il se plaint assez haut quand les dépêches sont soustraites à son examen par madame de Maintenon. Ses fils, les ducs de Bourgogne et de Berry, et leur oncle, le duc d'Orléans, montrent la plus grande envie de servir aux armées. Primi écrit le 6 juin 1704 :

Les trois princes, Bourgogne, Berry, Orléans, coururent les bêtes mardi, à 6 heures du soir, au manège de la Grande Écurie. Madame y était et madame la princesse de Conti qui donnait les prix, ainsi que plusieurs carosses de dames. J'y amenai plusieurs étrangers. Ils firent merveille tous trois. Les étrangers étaient surpris, s'écriant qu'on ne voyait des princes élevés de la sorte dans le monde... Ils enragent bien de n'être pas à l'armée tous trois et en vérité ils portent avec eux un air d'émulation pour les troupes.

Le duc de Berry « chasse si fort à pied, qu'on dit un page du roi mort de l'avoir suivi, ne pouvant marcher comme lui » :

En arrivant à Versailles, écrit Primi le 9 juin 1704, nous trouvâmes le duc de Berry tombé. Il chassait avec Monseigneur vers Châteaufort et sur les deux heures, visant un loup, il poussa si fort son cheval qu'il heurta et tomba par-dessus lui. Il voulut se relever, mais il retomba. M. le prince de Conti y courut ; le chirurgien

trouva qu'il n'y avait aucun coup à la tête, mais il avait le bras droit démis ; on le mit dans le carosse. Monseigneur arriva le premier à Versailles; le roi y fut voir remettre le bras par Maréchal et autres. On l'avait mis à terre, on voyait qu'il souffrait, il était blême, violet, mais ferme, sans le moindre souffle, et il disait qu'on fît l'opération sans songer à lui, qu'on n'avait que faire de le tenir. On ne peut voir un plus grand courage... Il a été soigné, il s'est levé ce matin dans son fauteuil comme j'y entrais avec M. de Montéléon. Tout le monde court le voir, car il est aimé. M. de Beauvilliers lui a représenté de réfléchir à l'avenir, qu'il est trop replet pour courir; il a répondu qu'il n'y a plus de réflexion quand on voit le loup.

Quant à la duchesse de Bourgogne, son père, Victor-Amédée II, est entré dans la coalition contre la France; les armées françaises commandées par Vendôme ravagent ses États. La duchesse souffre de la désolation qui afflige son pays. « Des dames, écrit Primi à Vendôme, me disent que vous faites pleurer madame de Bourgogne. » Mais la nature enjouée de la duchesse reprend bientôt le dessus. « Madame de Bourgogne tâche de chasser le chagrin. Elle a été à Lucienne incognito chez une paysanne, puis faire collation chez M. de Savoie, un autre jour chez les moines, on dit à Noisy, cueillir et manger la salade ». Quelques semaines plus tard, dans le petit château de la Ménagerie que le roi lui a donné, elle s'amuse en belle compagnie. « Hier MM. les Princes, madame de Bourgogne et les dames firent chacun métier de cuisinier et cuisinière à la Ménagerie, chacun son plat pour souper ensemble, madame de Bourgogne une soupe, M. de Bourgogne un pâté, et ce me semble une omelette, M. de Berry une marinade qui n'était pas des plus mauvaises. Ils avaient les bonnets, les tabliers de cuisine et vinrent au souper du roi tous gaillards ».

A Villeroy, « madame de Bourgogne et madame de Coeuvres furent environnées des soldats chantant, buvant à la santé du roi et à la sienne. Elles eurent de la peine à se retirer. Elle donna des pistoles et on en fit rire le roi le soir ». Autre aventure de la duchesse avec la même madame de Coeuvres : « Beau conte, écrit Primi le 26 octobre 1705, que la maréchale de Coeuvres, se promenant seule avec madame

de Bourgogne dans une chaise, questionna beaucoup le cocher, s'il était marié, enfants, etc..., conclusion : combien la première nuit? il répondit : huit. En voulant divertir le roi, elle fut grondée. J'oubliais qu'on ajoute, sur les huit, qu'elle s'écria : « Nous ne faisons pas si bonne chère. »

Autre aventure encore où madame de Coeuvres se trouve encore mêlée et que Primi rapporte, d'ailleurs, sans garantie et comme un simple « conte des ruelles ». — « Une des soirées que madame de Bourgogne est accoutumée à passer au lit nuptial, pour rire elle fit mettre à sa place madame de Coeuvres ». M. de Bourgogne disant à celle-ci, qu'il prenait pour la duchesse, de ne lui tourner le dos, « cela fit sortir la princesse d'embuscade et rire et prier Madame de Coeuvres de ne rien dire ».

Le 23 avril 1705, le duc et la duchesse de Bourgogne perdent leur fils, à peine âgé d'un an. « Le prince, écrit Primi, mourut à six heures et trois quarts du soir. Il venait de jouer avec un éventail à la main. Le roi en sortait. A peine fut-il à son appartement qu'on l'avertit du malheur. On le vit jeter des larmes... On lapide le pauvre Fagon, on l'accuse d'avoir voulu des nourrices de sa façon, de n'avoir pas donné d'air à l'enfant, de l'avoir tué avec les gouttes, la manne, deux fois l'émétique, lavements, saignées et toutes les inventions de la Faculté, n'ayant que le mal de dents. Maréchal l'a ouvert. Il avait de l'eau un peu dans la tête, et par l'émétique un peu le foie brûlé. Le trop de soins l'a tué. Il fallait l'élever comme le roi votre aïeul (Henri IV), que j'eus l'honneur de voir mercredi au caveau des Bourbons (à Saint-Denis). Ma foi, j'aimerais mieux son air au Pont-Neuf. Notre maison royale n'est pas bien après la mort; le lieu est si humide que tous les cercueils coulent ».

Le duc d'Orléans, le futur Régent, tenu à l'écart des armées et des affaires, n'était consolé de son inaction ni par sa passion pour mademoiselle de Séry, ni par ses disputes avec mademoiselle Florence qui lui prétère, d'ailleurs, le prince de Léon, ni par l'étude de la chimie. Primi écrit le 3 octobre 1704 « que M. d'Orléans, sur la question que lui fait le Roi s'il s'amusait à la chimie, répondit qu'il se divertissait aux sciences puisqu'il en faisait son métier ». Un moment, à la fin de l'année 1705,

alors que les plus mauvaises nouvelles arrivent d'Espagne, il est question de l'envoyer au secours de Philippe V. Là-dessus, émoi de la princesse des Ursins qui, après avoir fait la pluie et le beau temps dans la péninsule, ne soupire qu'après le moment d'y retourner : « On m'assure que M. d'Orléans, ayant vu ici madame des Ursins un jour qu'elle avait pris médecine, elle ne la rendit sur ce qu'il marqua envie d'aller en Espagne ». Cependant le prince « est assidu au Roi et à madame de Maintenon ». De son côté, le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, insiste vivement pour un tel choix, disant « que ce serait relever le cœur à la monarchie ». Mais Primi ne croit point que Louis XIV se départisse de la crainte qu'il avait de donner aux princes l'occasion de se mettre en lumière. Effectivement le duc d'Orléans n'alla point alors en Espagne.

Primi énumère les rhumatismes et les embarras d'argent de sa voisine, la duchesse de Portsmouth, la piété croissante de son autre voisine de Madame de Montespan : « Madame de Montespan, d'une dévotion éclatante, va au village des Missionnaires en chaise donner elle-même le bouillon s'il y a des malades »; — la mort de Ninon de Lenclos : « Parmi les immortelles du jour, Ninon de Lenclos morte à 84 ans. Elle fait Le Censé, neveu de feu Gourville, son légataire, et par conséquent on veut que ce n'est point La Boissière son fils ».

La Cour, attristée par les deuils et par les défaites, appauvrie, est devenue morose par l'effet d'une dévotion de plus en plus étroite. Cependant, dès que les nouvelles redeviennent meilleures, les fêtes recommencent : « Il n'est parlé que de divertissements innocents... des marionnettes et des pièces de polichinelles que fait M. de Malézieux... On est ravi de voir par la tranquillité, la joie de la Cour, qu'il y a quelque joie future sur le tapis pour l'univers ». On joue, « on fait des coups comme s'il n'y avait famine d'argent ». Les mères s'agitent pour que leurs filles soient de Marly. On court les fêtes, si l'on peut : « Madame d'Albret s'est excusée du bal sur sa taille, sur son âge, mais elle n'avait un sou pour des habits ». La ville n'est pas moins animée, témoin ce tableau des fêtes de Montmartre au printemps de 1705 : « La guinguette fort à la mode céans, c'est la maison du meunier entre deux moulins à l'esplanade de Montmartre, sous les yeux des religieuses.

On y boit à deux, trois sous la pinte, on y voit fourmiller les fêtes, bien du peuple, il n'y a de linge, on mange, on boit sur du bois, sur l'herbette, dans les cruches et tout ustensile de terre. C'est la figure des anciens temps d'innocence. On y voit des danses, violons, vielles, les cabarets d'en bas retentissent; chambres, jardins sont pleins à crever, l'escarpolette joue, les mères enivrent les enfants... »

*
* *

Primi donne une grande place dans sa correspondance à un séjour du duc de Mantoue en France en 1704, dont les incidents ont fourni à Saint-Simon l'occasion de porter sur notre personnage un jugement sujet à revision.

Charles III, duc de Mantoue, de Gonzague et de Clèves, était né le 31 août 1652. Primi l'a ainsi dépeint dans le *Mémoire sur l'État du duché de Mantoue*, qu'il présenta au Roi en 1693 :

Il est assez bien fait de sa personne, humain, bonasse; avec tout cela, il aime qu'on le croie brave et méchant. C'est pourquoi il se charge d'armes. On l'a vu courir la poste ayant deux pistolets à la ceinture, deux à l'arçon, avec un sabre sous la selle et un autre à son côté, et ainsi entrer plusieurs fois dans Mantoue avec des coupe-jarrets.

Il avait épousé en 1670 Isabelle de Gonzague, atteinte d'une maladie incurable qui lui ôtait tout espoir d'avoir des enfants, le duc, s'amusa à Venise où la musique, le jeu et les femmes l'avaient plongé dans le libertinage.

Il était en 1701 entré dans l'alliance de la France. Cette alliance lui avait valu, avec le titre de généralissime des armées françaises en Italie, la ruine de ses États qu'occupèrent et ravagèrent les armées impériales. Le duc venait en France pour obtenir des compensations et parce que ce prince veuf, qui, écrit Saint-Simon, « aimait les femmes et voulait des enfants », avait l'intention de se remarier. De nombreuses candidates étaient déjà sur les rangs. Avec l'agrément et presque l'appui formel du roi, le prince de Condé proposait sa fille, Mademoiselle d'Enghien; Saint-Simon avoue qu'il patronnait lui-même Madame de Lesdiguières; s'il fallait l'en croire, une

troisième candidate, Mademoiselle d'Elbeuf, de la maison de Lorraine, n'aurait eu d'autres appuis que Primi lui-même et un compatriote de celui-ci, le marquis de Montéléon, alors envoyé d'Espagne.

Le prince italien, resté, avec l'Électeur de Bavière, le seul allié de la France, et sur qui l'on faisait courir des bruits plus ou moins étranges, était attendu avec une vive curiosité. Il devait être logé au palais du Luxembourg : « On voit arriver bien des Italiens au quartier du Luxembourg, écrit Primi le 3 mai, le palais, le jardin, tout est bien ajusté. Bien des dames se préparent à s'y promener. On ne sait le jour de son arrivée, car assurément le sexe irait le recevoir hors des portes, chantant Hosannah! » Il arriva enfin le 9 mai.

Dans le récit de Saint-Simon, il est un détail exact : c'est l'intimité entre Primi et le marquis de Montéléon, celui-là même qui avait préparé le dernier traité entre la France et le duc de Mantoue. « Ce Montéléon, dit Saint-Simon, était un compagnon de beaucoup d'esprit, d'adresse, d'insinuation et d'intrigue, hardi avec cela et entreprenant qu'on verra dans la suite devenir ambassadeur d'Espagne en Hollande et en Angleterre et y bien faire ses affaires et pas mal celles de sa Cour ». Montéléon, dès l'arrivée du duc de Mantoue à Paris, lui présenta Primi, qui ne pouvait trouver une meilleure introduction; le duc, de son côté, ne pouvait trouver un meilleur guide. Primi s'attache dès lors à ses pas. On n'était pas sans inquiétudes sur la manière dont le duc allait se comporter. « Sa Cour, écrit Primi, craint qu'il ne lui prenne envie d'aller par Paris avec sa chaise à un cheval et des coureurs comme un maître de danse ». Mais Primi était là pour donner de bons conseils. Le prince va d'abord à Versailles.

Arrivé à l'appartement de M. de Toulouse, les rafraîchissements y pleuvèrent. M. de Torcy y fut un quart d'heure. On monta par l'escalier secret au Cabinet. Le roi, le voyant, fit deux pas à lui, l'embrassant. M. de Mantoue lui dit fort bien en son jargon qu'il était content d'avoir vu Sa Majesté, qu'il était fâché n'avoir d'autres États à lui sacrifier, qu'il lui présentait sa personne, qu'il attendait l'ordre pour le servir dans votre armée, dans celle d'Allemagne, Flandre, où Sa Majesté voudrait, qu'il ne respirait que pour Sa Majesté et sa Maison.

Le roi fut touché, et parmi ses réponses, qu'on ne met (car on ne peut les exprimer de même), il dit qu'il ne souhaitait de vivre longtemps que pour lui rendre quelque grand service, et il parla pour sa petite famille, commençant par le présenter, nommer Monseigneur à sa gauche, MM. de Bourgogne, Berry, Orléans à sa droite, MM. le Duc, prince de Conti, duc du Maine à sa gauche, se saluant et tous debout.

On vint après à parler de Santa Vittoria, de Votre Altesse, que M. de Mantoue vantait être le plus grand capitaine et son plus grand ami, à qui il avait tant d'obligation; le Roi prit la parole, le remerciant à votre place. On parla de Luzzara; il disait que l'ennemi avait toute son armée, et Votre Altesse seulement une partie et fit bien, parla-t-il; et le roi, pour lors, fit un détail de son côté que chacun admirait comme si le roi y eût commandé en personne. Enfin le Roi le prit sous son bras droit, disant qu'il l'amenait voir madame de Bourgogne au lit sans façon. Dans la galerie, par les appartements, et voyant les jardins, le roi lui disait : « Tenez, tout ceci est à vous, la maison, ce que j'ai, ordonnez. » Après les compliments chez madame de Bourgogne, 30 à 35 dames lui furent présentées, et quand on lui nommait celles qu'il connaissait par le nom des messieurs de l'armée, il s'en donnait en louanges comme entre autres à mesdames de Dreux, La Feuillade, Mongon, etc..., s'adressant au roi qu'il leur avait tant d'obligation. Là-dessus le roi disait à part qu'il aimait encore davantage ce Prince de lui trouver un naturel encore plus bon qu'il ne croyait.

A Paris, le duc de Mantoue vit tout de suite s'afficher les ambitions et les espérances inspirées par sa venue. On l'emmena au Cours :

Il s'y trouvait un noble carrosse en housse violette et blanche, belles livrées vertes, tout chargé et dedans Madame et Mademoiselle d'Elbeuf en écharpe, mais la tête parée de pierreries, et encore plus brillante par sa beauté. On l'admirait. On crut un manège du baron de Breteuil, parent par sa femme, Froullé, des Navailles. Les dames couraient comme des papillons dans leurs carosses autour du Prince, et s'écriaient qu'il était bien fait, qu'on avait donné des idées mal à propos, et elles étaient ravies dans les espérances qu'il donne au sexe. Il n'y a veuve, fille de haute qualité et moyenne qui ne s'y flatte! Il faut voir comme la rue Tournon fourmillait mardi matin, le voyant sur la terrasse saluer les passantes. En entrant au Cours à six heures, je le vis dans son carrosse de deuil, content; peu après voici Madame la Princesse et Mademoiselle d'Enghien, en ses équipages à 6, faire plusieurs tours, la jeune princesse fut trouvée

très agréable, hormis un peu petite, mais il y avait de rechef Madame et Mademoiselle d'Elbeuf. Dieu sait les saluades, les prunelles allumées.

En passant et repassant devant les yeux du prince, sensible à la beauté et à la grâce de ses dix-huit ans, Mademoiselle d'Elbeuf, bien conseillée par le baron de Breteuil, avait fort avancé ses affaires. Madame de Lesdiguières s'était abstenue de paraître. Quant à Mademoiselle d'Enghien, c'est en vain que le prince de Condé voit le roi et madame de Maintenon, propose des fêtes à Chantilly; c'est en vain qu'après de laborieuses négociations on parvient à ménager une entrevue entre le duc et la jeune princesse dans la chapelle de Saint-Sulpice. « Après la messe, elle fut à lui qui s'avança, mais il n'entendait de saluer à la joue qu'elle présentait, il la conduisit au carrosse. Il convient que Mademoiselle d'Enghien, avec deux millions, le sang, etc., cela est bon, mais grand combat entre la raison d'État et cette belle machine de Mademoiselle d'Elbeuf. On a beau dire que la jouissance fait bien fort cesser l'idée première, que la raison d'État est permanente... Il a la tête pleine de Mademoiselle d'Elbeuf et des idées de ses belles parties ».

Cependant il ne se décide point; il défend à ses gens de lui parler de mariage. En attendant, on l'initie aux beautés de la capitale. A l'Opéra où l'on jouait *Iphigénie*, « on l'a trouvé beau en comparaison des idées données; il salua tout le monde. Il avait la loge de Monseigneur, Breteuil pour gardien et des loges pour sa cour; le duc d'Orléans, de sa loge où il était avec Mesdames La Carte, Ferté et Mademoiselle Séry, le salua. Après l'Opéra, il descendit au théâtre. Francini, les deux flambeaux aux mains, lui montrait les filles rangées comme des statues ». Même accueil à la Comédie. « M. de Mantoue, écrit Primi à Vendôme le 19 mai, fut samedi à la comédie de l'*Incognito*; il salua en entrant et étant à la loge les loges, puis le théâtre, puis le paradis et le parterre, comme un prédicateur en chaire. On se levait, on pliait en corps. Breteuil était la mère-écoute du duc, et on n'oserait l'approcher à présent comme une fille à marier ».

Le prince « s'ennuie de certains quidams qu'il faut écouter

qu'il dit qui le matin sont fous, et l'après-midi ivres. Il fut hier au Cours, mais il y avait de nos belles seulement mesdames de Verrue et de Cessac qu'il a trouvées à son goût : la Loyson Cornu a beau faire des tours et retours, il n'y tope. Il avait d'autres papillons autour de la lumière... » Cependant tous ces empressements lui déplaisent : « Il me dit dimanche au matin qu'on le regardait trop, et qu'il n'était venu ici pour faire l'amour, mais pour avoir justice d'Espagne ». — Un jour, sur une libéralité insuffisante, il se fit mal juger. « Comme nous étions avec Montéléon au combat des Taureaux, il y vint et bien des discours encore. Il donna 2 pistoles; nous avions dit d'en donner 2 douzaines, et là-dessus on lui a donné une trop prudente réputation parmi les demoiselles, qu'il ne passe le tarif du demi-louis. Ma foi, c'est un terrible alambic, Paris! » Enfin le prince s'ennuyait d'être toujours en cérémonie. Un jour il se plaint d'avoir mis en pièces ses manchettes qu'il ne pouvait boutonner et d'être « gêné avec des jarretières comme s'il avait des cilices ».

Malgré les déclarations catégoriques de Saint-Simon sur la répugnance qu'aurait eue Madame de Lesdiguières pour un pareil mariage, il n'est pas douteux, d'après les lettres de Primi, qu'il y eut entre elle et le duc de Mantoue de longues entrevues au couvent des Minimes; Mademoiselle d'Elbœuf remporta la victoire, par l'effet de ses beaux yeux sans doute; mais les bons offices du baron de Breteuil et de Primi jouèrent sans doute aussi leur rôle. A la fin d'octobre 1704, les fiancés partirent, chacun de son côté, pour se rejoindre à Nevers, et de là gagner l'Italie.

Le roi, qui s'était presque engagé avec le prince de Condé pour Mademoiselle d'Enghien, n'avait consenti qu'avec peine au choix de Mademoiselle d'Elbœuf; il avait fait savoir sa volonté que le mariage n'eût pas lieu en France. Mais à Nevers, — dit Saint-Simon, — Madame et Mademoiselle d'Elbœuf, « de peur que le marieur ne changeât d'avis et leur fît un affront », auraient voulu brusquer les choses : une dame de leur confidence, Madame de Pompadour, aurait vivement conseillé au duc « de ne pas différer à se rendre heureux par la célébration de son mariage ». Sur quoi, on alla demander permission à l'évêque qui était mourant, puis au grand vicaire qui refusa,

disant qu'il n'était pas informé de la volonté du roi ; bref on dut se rabattre sur l'aumônier de l'équipage, qui fit le mariage sur-le-champ, après quoi « tout ce qui était dans la chambre sortit pour laisser les mariés en liberté de consommer le mariage, quoique pût dire et faire M. de Mantoue pour les retenir, lequel voulait absolument éviter le tête à tête ».

D'après Primi, il se fit bien en effet, à Nevers, un mariage précipité, mais ce fut sur l'initiative et à la demande instante du duc. « Arrivé à Nevers, patrie de ses ancêtres, écrit Primi le 17 octobre, il voulut absolument mariage. Pressé, violent, essoufflé, il fallut appeler le curé qui ne voulut rien faire sans ordre du roi, sur quoi on passa par *il capellano maggiore*.. ; en conclusion, ils ont couché ensemble. » Mais Primi rectifie ce dernier détail dans sa lettre suivante : « On prétend qu'il partit de Nevers poussé à bout de ce qu'elle ne voulut jamais s'apprêter, et qu'il espère plus d'obéissance à Lyon. » La version de Primi se trouve de tout point confirmée par le récit du baron de Breteuil, l'un des témoins les mieux informés et les plus dignes de foi.

La nouvelle duchesse de Mantoue n'eut pas d'ailleurs à se louer de son élévation. A peine arrivée dans la capitale de ses États, elle fut étroitement enfermée, sans avoir la permission de voir personne, gardée à vue par de vieilles Italiennes, et ses fenêtres, murées fort haut.

Primi était admirablement renseigné sur Vendôme par Vendôme lui-même, car, en même temps que celui-ci envoyait au roi, ce qui arrivait très souvent, des lettres, dit excellemment M. d'Haussonville, « aussi précises et laconiques que celles de Villeroy, son prédécesseur, étaient confuses et verbeuses », il écrivait à Primi aussi fréquemment, aussi abondamment. Il savait qu'il fallait compter avec le public. Malgré ses airs d'indolence, il était bon courtisan du roi et de l'opinion. Pour diriger l'opinion, il comptait sur Primi, qui s'y employait avec grand zèle et le faisait par patriotisme : « Si je n'étais pénétré d'inclination, de zèle pour la France, comme Votre Altesse me

connaît et bien le savent les ennemis, je passerais mieux les nuits ». Mais surtout il y est conduit par un dévouement sans bornes à Vendôme. « Cherchez, mon Prince, lui écrit-il, vous ne trouverez jamais zèle, vénération, cœur, âme pareils à celui qui est avec soumission parfaite... »; ou encore : « Vous le voyez bien, Monseigneur, que je suis exact, que je vous rends compte de la moindre parlerie, esprit du jour, toujours sans garantie et pour vous marquer mon attention, mon esprit d'inclination, ma vieille cour et endurcissement tendre par Votre Altesse » :

Plus je marche ça et là, je suis bien aise de trouver partout mon monde content de Votre Altesse. J'entends : « Hélas! ce pauvre prince dont la guerre fait mal à sa santé, qui quitte ses aises, qui n'a d'enfants à pourvoir, voilà trois ans en actions continuelles, nul jour sans avantages pour la France, nulle passion ni intérêt, il ne voit des grosses villes que pour les prendre ». On dit bien mieux que je ne puis exprimer... Par ma foi, y a-t-il trois années pareilles en tout ce qui a passé sous mes attentions du règne du Roi?

Il applaudit à la nouvelle du succès :

Dieu, mon Prince, vous a choisi pour un de ses meilleurs instruments du jour et voici encore un *Te Deum* de bon cœur, s'il y en eut jamais, dit la bonne ville. Elle est prête à se ruiner de toute son âme en *Te Deum* pour Votre Altesse, car vous ne laissez de lui en coûter.

Quelques semaines plus tard, un nouveau succès de Vendôme à Gherbignan donne lieu à de nouvelles manifestations. « M. de Chamillart, voyant M. Buffet, dit : « Vous voilà, Gherbignan. » Le comte de Gramont courut au roi, disant que c'était votre grand courrier. Jusqu'à madame de Bourgogne se mit à la fenêtre. Il a pensé être étranglé de caresses. La Cour ainsi que la Ville retentit sur votre nom, sur votre cœur...

... On m'a dit que le roi se reposait sur Votre Altesse, que, Croisat ayant demandé à M. Chamillart vos payements, le ministre avait répondu ne pouvoir faire mieux sa cour au roi que de vous satisfaire, qu'il vous estimait le plus... » Au printemps de 1705, certains mouvements des troupes impériales en Lombardie avaient causé quelque alarme à la Cour. Une lettre de Vendôme suffit pour dissiper toutes les inquiétudes : « Hier

le roi dit à M. le prince : « Devinez qui me gronde? c'est M. de Vendôme, qu'il ne me faut mettre en peine du prince Eugène ni du reste ». Parfois les nouvelles venues d'Italie sont mauvaises : « Dès le mardi on jugea Toralba en danger. Mercredi à l'Estang, au sortir du dîner, M. de Chamillart reçut votre courrier, il lut à la fenêtre et, malgré son air indifférent de bon joueur, on observa quelque *hic*. Le lendemain, un ami me dit que j'aurais du chagrin d'Italie. Je me doutai de Toralba et il me l'avoua. Hier on publia le malheur à Marly et le soir, ici, comme une apostille d'Hoschtedt ». Primi tenait à informer Vendôme de tous les mouvements de l'opinion. Il l'incitait à ne pas s'en émouvoir. « Vous savez comme il faut être rocher, écrit Primi, quand on est haut exposé aux éclairs. » Mais le plus souvent les mauvaises nouvelles répandues à Paris et à la Cour sont sans fondement sérieux. Alors Primi, fort des lettres de Vendôme, rétablit la vérité, ramène l'opinion égarée par les pessimistes et par ceux qui ont intérêt à travailler pour les ennemis ou les rivaux du prince. Pour les malintentionnés Primi n'a pas d'expressions assez dures, il les appelle des « Eugénistes, des moutons, des barbets, des grenouilles, des J... F... » Dans les premiers jours de janvier 1705, on annonce que Vendôme a dû lever le siège de Verrue :

Je reçus l'honneur de Votre Altesse bien à propos le soir à la fin de la Comédie où M. le prince de Conti et grand monde. Vous étiez sanglé avec le siège levé, mais voilà mes caquets bas, lorsqu'on vit cette sincérité sans réplique de votre relation et partout où je fus la soirée, il fallut doucement ramener nos moutons, vaches et beaucoup des boucs; mais tracasseries à part, comme j'ai soutenu toujours et je soutiendrai, sans M. de Vendôme, où en étions-nous, sans son courage, son activité, sa présence à tout repousser?... M. de Chamillart a montré aux courtisans vos lettres apostillées et, comme Votre Altesse assure au Roi la conquête, les uns la soupirent, les autres crèvent, il faut avaler la couleuvre.

Même alerte au printemps suivant en Lombardie, et qui fut calmée de même, comme Primi l'annonce au Grand Prieur :

Votre lettre a mis silence à nos perroquets qui criaillaient que le prince Eugène nous avait surpris au Mincio. On étrangla après quand je leur ai fait voir du 9 comme M. de Vendôme avait tout prévu... Ce qu'il y a de drôle, c'est que d'aucuns faisaient semblant

leur être nouveau et je me suis fort diverti de voir vos Altesses battre partout.

Bientôt du reste, les succès répétés de Vendôme et les interventions opportunes de Primi ont fait cesser les mauvais bruits : « Il n'y a plus de grenouillère, écrit-il, elle est bien basse et vous êtes le seul du jour » ou encore : « Vous êtes partout le seul, le premier général, *incessabili voce proclamant*. Il faut que les autruches avalent le fer ». La malveillance de Primi à l'égard de presque tous les hommes de guerre, qui ne sont point des Vendôme, est amusante. Il raille la vanité de Vauban qui se dit « de bonne noblesse de Nivernais », celle plus grande encore du maréchal de Rosen, soldat de fortune, « cavalier jadis tiré au sort pour être pendu » et qui « prétend prouver la postérité des Goths ». Du moins, il rend hommage à la simplicité de Catinat qui refuse l'ordre en disant au roi « que son père était doyen et son grand-père conseiller au Parlement, ne savoir son aïeul, et qu'il n'avait suffisamment de preuves ». De Marsin, l'un des vaincus d'Hochstedt, il rapporte qu'il « a écrit au roi de le faire servir en second, qu'il n'était bon en chef ». Au sujet de Tallard, autre vaincu d'Hochstedt, fait prisonnier par Marlborough et, à son retour, nommé gouverneur de Franche-Comté, Primi répète presque dans les mêmes termes le mot prêté par Saint-Simon au duc d'Orléans qu'il « fallait bien donner quelque chose à un homme qui avait tout perdu ». — Villeroy était aussi incapable que Tallard et Marsin, et non moins présomptueux, mais Primi ne peut oublier la déférence que lui et les siens ont toujours témoignée à Vendôme : « Lundi le maréchal de Villeroy se rendit en cette ville avec son fils aîné qui passa hier matin, seul dans un fiacre, sur le Pont-Neuf, se tuant à me saluer, car il est bon enfant à votre goût, mon Prince ». Il loue chez le maréchal « ses belles marches, retraites et ordres d'armées, ses équipages, livrées, et tables incomparables, sa belle figure, un air qui fait honneur à la France ». Il voudrait l'innocenter du désastre de Ramillies, assurant que « ce n'est pas sa faute, que les lieutenants généraux n'ont pas assez tôt exécuté ses ordres, que la Maison du Roi a mal fait ». Cependant il constate « qu'on lui en veut furieusement, sans charité » et que « personne ne veut plus lui obéir » et involontairement il

prouve que ce n'était pas sans raison lorsqu'il raconte que, le soir de Ramillies, ignorant le sort de ses équipages, ne sachant comment diriger la retraite, le maréchal trouva le temps d'écrire longuement aux dames de la Cour.

Villars, était le seul qui, soit par ses talents militaires, soit par son esprit d'intrigue et son art de courtisan, pût porter un sérieux ombrage à Vendôme. Mais Primi détestait Villars et la famille entière des Villars. Aussi les « fanfaronnades » du maréchal trouvent-elles en Primi un critique aussi sévère que Saint-Simon. Il le montre, dans sa lutte contre les Camisards, « menaçant de faire un enfer des Cévennes si l'on ne vient à repentance... », faisant résonner ses triomphes à tous les échos, écrivant solennellement au vice-légat après un léger succès sur les hérétiques : « Grâce à Dieu, Monseigneur, voilà notre plaine tranquille... Si ma destinée n'a pas voulu que je fusse employé cette campagne à détruire les bataillons ennemis ou à conserver ceux du roi, Dieu m'a fait la grâce d'être utile à Sa Majesté dans une occasion qui n'était pas moins importante puisqu'il s'agissait de conserver une de ses plus belles provinces et d'empêcher le feu de la révolte d'en gagner d'autres. » — Et Villars a si bien représenté au roi les causes du désastre d'Hochstedt, la faute qu'on avait commise de ne pas l'employer, que, malgré ses fanfaronnades, on le prend au sérieux ; « malgré nos courtisans envieux et discoureurs, c'est le connétable du jour », écrit Primi le 24 janvier 1705. On décide de l'opposer à Marlborough, sur quoi il déclare qu'il « va consoler un peu la Cour de la mort du duc de Bretagne ». Au sortir d'une entrevue avec le roi et M. de Chamillart, on l'entend dire : « Enfin c'est à moi de sauver l'État ». — « Il est si droit, ajoute Primi, qu'il ne veut jamais se mettre à genoux devant le Saint-Sacrement ». — A peine à l'armée, ce sont des cérémonies sans fin. « Marlborough a envoyé un trompette à M. de Villars, force honnêtetés, qu'ayant affaire à lui, la campagne serait belle ». Quelques jours plus tard, « Madame de Villars montre des lettres de M. son fils, le maréchal, qu'il se passait en compliments avec Marlborough : qu'il lui avait déjà envoyé 300 bouteilles de champagne, qu'il lui offrait du pain, sur ce que les déserteurs le disaient cher chez lui ». Villars écrit à Marlborough pour lui

reprocher de n'être allé l'attaquer le jour dont ils étaient convenus; il souhaiterait tant « avoir affaire à ce coquin de Marlborough ». Les événements ne répondant point aux espérances, on commence à discuter Villars, qui n'est plus en état de disputer la palme à M. de Vendôme : « Nous voici au point de considérer un peu comme il est bon aux généraux d'écrire quelquefois eux-mêmes à des particuliers fidèles et de sens, car combien de fois vous a-t-on attaqué, mon Prince, fait parler, et on n'ose plus tant depuis que Votre Altesse écrit ainsi que M. le Grand Prieur ».

Primi suit attentivement Vendôme dans ses campagnes et se mêle de lui donner des conseils. Le terrain sur lequel opère Vendôme est familier à Primi, qui, plusieurs années auparavant, a remis au roi une carte qu'il prétendait être la meilleure du Milanais. Il a même écrit, dans sa jeunesse, une histoire de cette région; il mêle des renseignements archéologiques aux conseils de tactique : « A propos, mon Prince, épargnez la porte de Verceil, c'est un arc de triomphe que vous laisserez à la mémoire de Victor Amédée II. Il y a là, auprès, l'arc de Marius, au lieu nommé de cela *Camarian*, *Arco Mariano*, où les Teutons furent battus et leurs rois pris par les Sésiens des vallées de Sésia... »

Ce qu'il y a de plus honorable pour Primi dans toute cette correspondance, c'est la franchise avec laquelle il donne à Vendôme certains avis. S'il n'est pas possible, en effet, de prendre au sérieux la caricature que Saint-Simon nous a laissée de Vendôme, il n'est pas douteux que la paresse de celui-ci et son insouciance l'ont souvent empêché de profiter de ses avantages. Primi l'avertit de l'étonnement que causent les lenteurs du siège de Verrue, et Vendôme s'étant excusé sur les difficultés qu'y avaient éprouvées avant lui d'illustres capitaines, Primi s'empresse de répliquer :

Je me moque de Frédéric second, du duc de Féria, non pas de Birague qui fit mentir ce qui était sculpté sur la porte de Verrue, d'un raisin en haut, d'un couchon en bas, avec les mots :

Quando il porco mangiara l'uva,
Il Francese prendera Verua

On reprochait à Vendôme de laisser ses troupes organiser le

pillage, de n'apporter aucun empressement aux préparatifs du siège de Turin, la grande opération de l'année suivante. Vendôme, dit Saint-Simon, « n'aurait pardonné le moindre blâme à personne... ; la moindre contradiction eût été un crime ». Primi osa pourtant avertir le prince des mauvais propos qui couraient et il le fit avec sa bonne grâce et son esprit habituels : « Ma foi! Votre Altesse n'a pas mal pensé réjouir nos barbets de Cour suivant des lettres de vos barbets d'armée portant que si le temps avait continué vous auriez été obligé de vous mettre en quartier d'hiver. Nous nous f... des progrès, il nous faut chauffer, jouer, manger, boire, faire un tour à Paris s'il est possible. Pour piller, je n'en dis mot, car assurément vous n'en êtes pas, mon Prince, mais vous faites sédition parmi les soldats pour qu'on n'aille à Turin et qu'on ne finisse cette f... campagne. Oh! je suis bien sûr qu'il n'y a que fort peu d'officiers et de messieurs de votre armée qui parlent ainsi. Ils savent fort bien ce que veut dire, quand on dira : « Je suis ou j'étais de l'armée de M. de Vendôme. » « Il faut couronner l'œuvre. Il n'y a hiver qui tienne. Eh! de grâce, une fois de votre vie, soyez, mon Prince, duc de Savoie. C'est à présent que je vous le demande contre M. de Vendôme ». A plusieurs reprises, il insiste sur la nécessité d'assiéger Turin :

Au fait, mon Prince, tout à Turin, vite, vite, que tout aille, ne laissons respirer l'ennemi. Turin, Turin, avant que l'orage d'Allemagne n'arrive par Trente, car il se forme très gros, et je me repose bien sur votre courage. Après Val d'Oste, je n'ai plus que cela, Turin! Après cela je vous laisserai de repos, mais ne laissez de repos le roi là-dessus de votre côté, car Votre Altesse ne saurait mieux lui faire sa cour et toute la bonne France ne s'écrie que : Turin, Vendôme! C'est notre unique consolation et le seul poids pour balancer Hochstedt et tant de suites.

La longueur du siège de Verrue qui ne se rendit que le 10 avril 1705, de fréquents désaccords entre La Feuillade, Vauban et Vendôme empêchèrent celui-ci d'entreprendre le siège de Turin en 1705. Bientôt l'entrée en scène du prince Eugène l'obligeait à passer dans le Milanais. Alors Primi conseille d'attaquer vivement l'ennemi, de « secouer un peu les puces au prince Eugène ».

Ce fut un chagrin pour Primi que de voir la discorde se mettre entre Vendôme et son frère le Grand Prieur. Depuis 1703, ce dernier servait en Italie à côté de son frère, dans un rôle d'ailleurs assez effacé, avec mission de couvrir les États du duc de Mantoue. Il avait à un degré plus élevé la plupart des défauts reprochés à son frère, indolence, paresse, amour du jeu et de la table; à quoi il joignait un esprit d'indépendance et d'indiscipline. Depuis longtemps déjà on parlait de sérieux dissentiments entre les deux frères. Primi essaya de conjurer la rupture qu'il prévoyait :

Fiez-vous, mes héros, l'un à l'autre. Écoutez, mais soyez seuls à prendre vos résolutions. Soyez les favoris secrets de l'un et de l'autre. C'est là le point, la gloire pour votre sang royal. Cela déjà ne va point mal. C'est un plaisir d'entendre à droite, à gauche : *Eh, ma foi! nous n'avons que nos Vendôme!* J'avoue que j'en deviens fier.

Le conflit entre Vendôme et le Grand-Prieur devait aboutir quelques semaines plus tard à un éclat irréparable. La bataille de Cassano, gagnée sur le prince Eugène, fut sur le point de devenir un désastre par l'inaction du Grand-Prieur, qui refusa d'occuper les positions que son frère l'avait chargé de défendre. Le scandale fut grand à la Cour :

On dit le Grand-Prieur brouillé avec Votre Altesse, écrit Primi. J'apprends que M. le cardinal d'Estrées siffle les raisonneurs là-dessus. Ce n'est pas qu'il y ait des gens à l'affût d'une pareille volupté autant que le prince Eugène, mais il s'agit du Roi, de M. de Vendôme, du sang royal, de l'État. Je sais depuis plus d'un tiers de siècle la tendresse, la nature du prince cadet pour son digne aîné.

Quelques jours plus tard M. de Seneterre, envoyé par Vendôme, arrivait à la Cour :

L'abbé de Lignerac débite tout haut que Votre Altesse a chargé M. de Seneterre de dire au Roi de rappeler le Grand-Prieur qui dit être trop vieux pour vous obéir, qu'il ne veut se lever de table ni du lit quand les ennemis seraient à sa porte. J'aurais peine à le croire quand je l'entendrais parler de la sorte et je suis fâché de l'écrire, mais je sais qu'on vous écrira peut-être plus qu'il n'en est et que tous deux vous vous souviendrez d'être princes de corps et de cœur, et par conséquent point d'amusement aux chiens, aux grenouilles, et enfin rien ne marque tant le mérite que la critique de Messieurs les J. F.

Primi dut bientôt se rendre à l'évidence. Le Grand-Prieur avait refusé de suivre les ordres de son frère, et le Roi avait ordonné son rappel. Ce fut pour le Grand-Prieur une disgrâce définitive, qui l'éloigna pour toujours du commandement des armées. Primi demeura fidèle à l'ami malheureux, qui lui avait jadis ouvert les portes de l'hôtel de Vendôme. Il alla au devant de lui, quand il rentra à Paris, Il travaille à calmer Vendôme irrité : il plaide pour le disgrâcié les circonstance atténuantes et tâche de retourner l'opinion : « On commence à présent toucher que M. le Grand-Prieur ne pouvait mieux faire avec l'inégalité des gens. Il faut avouer qu'on est mouton, qu'on va au tas. Il faut des rameneurs ». Il se réjouit du revirement qui se produit : « M. le Grand-Prieur est revenu sur l'eau, le public désabusé, on va à lui souhaiter satisfaction. C'est à qui peut avoir l'honneur de boire avec lui, maréchaux, princes, enfin il va être à la mode ». Grâce en partie aux instances de Primi, Vendôme s'adoucit; au commencement de 1706, Chamillart écrivit au duc qu'en sa considération, le Roi consentait à recevoir le Grand-Prieur.

La victoire de Cassano consacrait définitivement la réputation de Vendôme. Primi le constate en termes enthousiastes : « Ma foi, vous êtes au-dessus de l'univers. Nos almanachs sont réduits à vous seul, mon Prince. La bataille de Cassano, les Allemands chassés du Milanais, on vous a figuré avec un grand chapeau, en attitude de vieux général ». Et quelques jours plus tard : « J'ai trouvé Versailles, ma foi, ébaubi,... vous voilà joli papa mignon par toutes parts et j'en triomphe plus que vous, mon Prince, car je le savais avant tous ».

Vendôme, qnand il rentra à Paris, quelques semaines plus tard, vit bien que Primi n'avait rien exagéré. Saint-Simon dit, à propos de son retour : « Jamais triomphe n'en approcha; chaque pas qu'il faisait lui en procurait un nouveau et ce n'est point trop dire que tout disparut devant lui, princes du sang, grands, ministres, ou ne parut que pour le faire éclater très loin au dessus d'eux et que le roi ne sembla le demeurer que pour la seule fonction de l'élever davantage ». — « Lorsqu'il alla à Paris, conte le marquis de Soures, à une représentation extraordinaire de l'opéra de *Roland*, qu'on donna tout exprès pour lui, les places des loges et de l'amphithéâtre se trouvèrent

toutes retenues huit jours auparavant, le parterre ne put contenir la moitié des gens qui y voulaient entrer, et, dès qu'il parut à sa place, tout le monde se mit à battre des mains et à crier : « Vive Vendôme », jusqu'à ce que l'opéra commençât, après la fin duquel les mêmes « Vive Vendôme » recommencèrent et s'il était toujours demeuré dans sa loge, personne ne serait sorti de l'Opéra. »

Vendôme était à peine de retour lorsque survint le désastre de Ramillies. C'est sur les premières nouvelles arrivées à Paris et à la Cour de la défaite de Villeroy que se termine la série des lettres de Primi à Vendôme. Vendôme, ne put rétablir la situation en Flandre, par suite de ses graves dissentiments avec le duc de Bourgogne, mécontent et aigri, il se retira dans ses terres jusqu'au jour où Philippe V l'appela en Espagne, au secours de sa royauté compromise. Primi avait depuis longtemps annoncé que Vendôme seul pouvait sauver l'Espagne. La victoire de Villa-Viciosa qui assurait définitivement aux Bourbons la possession de la péninsule, lui donna raison. Primi terminait ainsi par l'annonce du plus beau triomphe de Vendôme une carrière de devin qu'il avait inaugurée trente ans plus tôt en prédisant une victoire de Turenne.

JEAN LEMOINE

LES DAMES DU PALAIS[1]

IV

Fabrezan-Castagnac, bâtonnier de l'Ordre, cette année-là, possédait place Malesherbes un petit hôtel où il logeait avec ses gendres et ses filles, s'étant réservé le premier étage et le rez-de-chaussée. Au demeurant, sa maison véritable était le Palais, où se passait sa vie, où il déployait l'incroyable énergie de ses soixante ans dévorés d'activité, où il s'épanouissait plus à l'aise dans sa robe judiciaire qu'en déshabillé au coin de son feu.

Quand, à onze heures trois quarts, son automobile s'arrêtait sur le boulevard devant les hautes ferronneries dorées de la cour de Mai, on en voyait sortir ce grand vieillard à la démarche pesante, qui gravissait le degré géant de l'allure lourde, tranquille et heureuse d'un bœuf majestueux s'en allant au labour. A l'audience, dans la salle des Pas-Perdus, on l'aurait reconnu de loin entre cent à la carrure de ses épaules énormes, grossies des fronces de la robe, au pompon de sa toque garni d'épingles, que, par un geste instinctif, en feuilletant les pièces d'un dossier, il piquait là sans interrompre une plaidoirie ou la discussion d'une affaire. Une autre de ses manies était le grignotement perpétuel de friandises qu'il cachait dans une poche intérieure, — de petits gâteaux secs, des fruits, même des dragées qu'il croquait en pleine audience, pendant que son fin

1. Voir la *Revue* du 15 novembre.

visage de vieux portrait, aux yeux matois, aux beaux favoris blancs, se levait moqueusement vers l'adversaire.

Il aimait le Palais, qui l'abritait depuis quarante ans; il aimait le droit, la procédure, les débats, jusqu'à se passionner pour une affaire de corsage, jusqu'à rire aux éclats d'une dispute à la barre entre deux adversaires. Il aimait surtout l'Ordre, ses jeunes stagiaires, prenant au sérieux son rôle de bâtonnier, les éduquant, les moralisant à la mode des grands anciens comme Paillet, comme Chaix-d'Est-Ange, et ses discours d'ouverture de la Conférence étaient des morceaux que l'on gardait pieusement à la bibliothèque.

Dès huit heures du matin, il recevait dans son cabinet du rez-de-chaussée, place Malesherbes. C'était une vaste pièce meublée surtout de livres et de tapis : une bibliothèque la garnissait sur trois faces; de merveilleux tapis égayaient l'atmosphère de leurs claires et vives couleurs persanes. Au centre, le bureau monumental régnait, envahi par un désordre où c'était miracle que le vieux maître pût retrouver ses dossiers. Et quand il était assis là, découpant sur une tenture verte et blanche sa belle tête à la Largillière, discret comme un ecclésiastique, malin comme un robin de race, expert comme le pontife de la chicane parisienne, il semblait véritablement à ses clients un dieu, donneur d'oracles.

Ce matin-là, un matin joyeux du commencement de mars, où la place apparaissait tout ensoleillée derrière le tulle des rideaux, Fabrezan décachetait son courrier, quand il aperçut sur sa table entre plusieurs autres la carte de madame Gévigne, la plaideuse presque aussi célèbre au Palais que le bâtonnier lui-même. Depuis huit heures, la pauvre femme attendait, venue du fond de Vaugirard en omnibus, levée avant le jour, ravagée par cette passion de la chicane qui l'attachait à la robe des avocats comme les dévotes détraquées à celle des prêtres. Fabrezan haussa les épaules d'abord, et continua de lire ses lettres; mais peu après une curiosité le harcela : cette carte sollicitait son attention. Il se plaisait trop lui-même à ce jeu des points de droit compliqués où s'affolait l'esprit de cette femme. Il sonna, et, s'assurant qu'elle était bien la première arrivée, donna l'ordre d'introduire la visiteuse.

Elle était mal vêtue, pâle, la mine souffrante, avec cet air

halluciné des joueuses. A l'aspect du grand homme, elle fut prise d'un accès de dévotion, joignit les mains :

— Oh! maître, que vous êtes bon de m'avoir reçue!

Très froid, Fabrezan la fit asseoir :

— Madame que désirez-vous?

Alors, sans aucun de ces longs préambules fréquents aux femmes, l'esprit merveilleusement assoupli à ces discours, habituée aux hommes d'affaires pressés et impatients, elle commença l'histoire de sa créance :

— Maître, il y a quinze ans, un homme prêtait dix mille francs à l'un de ses amis. Plusieurs années se passèrent sans qu'il fût remboursé. Sept ans plus tard, la femme du prêteur demanda la séparation de biens, qui lui fut accordée. Cependant le mari, dont les affaires périclitaient, se vit dans l'impossibilité de restituer à sa femme ses apports et eut recours à la créance de dix mille francs pour parfaire cette restitution de la dot. Cette femme était une tante à moi, maître. Elle mourut l'année dernière. J'en héritai. Lorsque j'eus en main la créance, j'en réclamai le paiement, mais le débiteur, directeur d'une société en commandite, produisit une lettre prouvant que ladite société était débitrice pour quatre mille soixante-quinze francs sur la somme. Or cette société est en faillite...

Fabrezan, qui avait écouté impassible, promenant ses longs doigts noueux dans ses favoris, prodigieusement intéressé au fond par l'imbroglio de cette affaire, l'arrêta :

— Mais, madame, vous avez plaidé! L'affaire est venue, si je ne me trompe, la semaine dernière, devant la troisième du tribunal; vous étiez défendue par maître Clémentin et il fut sursis à huitaine pour entendre la partie adverse.

Elle le regardait, haletante; sa main gantée de fil, dont les ongles apparaissaient nus sous les trous, se haussa dans un mouvement de surprise. Ce qu'elle ignorait, c'était le dilettantisme infatigable du bonhomme, son amour des petits procès civils, souvent plus piquants que les grands, et ses flâneries dans les audiences où il n'avait que faire, mais qu'il fréquentait tout de même, se régalant à l'exposé des causes burlesques, surveillant les jeunes, jurant tout bas aux sottises des vieux incapables, leur soufflant parfois tout haut l'argument qui

leur échappait. C'était ainsi que, peu de jours auparavant, l'affaire Gévigne l'avait retenu.

— Et, — poursuivait-il sévèrement, — puisque vous avez un défenseur, madame, je ne vois pas très bien ce qui vous amène chez moi.

— Ah! maître! — dit la pâle femme aux yeux fous qui rassembla sur ses genoux les plis de sa robe noire élimée, — monsieur Clémentin est jeune : je crains qu'il n'ait pas discuté très habilement la lettre, qu'il n'ait pas saisi toutes les ressources qu'elle offrait. J'aurais voulu votre avis sur cette lettre, maître, je l'ai copiée : la voici...

Et, faisant un pas, elle déposa une enveloppe sur le bureau.

— Madame, — dit Fabrezan en se dressant à son tour, — cette lettre ne m'intéresse à aucun titre : elle appartient à un dossier d'un de mes honorables confrères, elle n'en doit pas sortir.

Il était debout devant elle, solennel, imposant, la redingote flottante sur son grand corps épais. Tout l'orgueil de l'Ordre avait passé dans sa bouche quand, parlant de Clémentin, cet avocat équivoque aux louches trafics, solliciteur de causes d'apaches, il l'avait en quelque sorte couvert d'un manteau en l'appelant son « honorable confrère ». Et elle, qui se savait laide, chétive, sans charmes, incapable de troubler un homme, tremblait en suppliant celui-ci.

— Maître, un mot seulement!... Vous trouveriez dans cette lettre le terme, la phrase qui peut servir à en démontrer l'inanité, à prouver que la société en faillite ne doit pas être reconnue débitrice.

Fabrezan se contentait de sourire négativement en secouant la tête, et il repoussait l'enveloppe. A la fin, n'y tenant plus, madame Gévigne la reprit, l'ouvrit, et, avec un frémissement léger, étala, sur le buvard du maître, la lettre où s'épinglait un billet de cent francs. C'était un essai de corruption, l'effort démesuré de sa pauvreté, un atout dernier hasardé par cette malheureuse que la chicane ruinait, car elle perdait procès sur procès dans sa volonté entêtée de s'enrichir à la loterie formidable de la justice.

— Madame, — reprit Fabrezan qui plia la lettre et la lui rendit, — je vous répète qu'il n'est rien là-dedans qui puisse m'intéresser.

Et, un peu apitoyé cependant, car son cœur de sentimental s'émouvait à toutes les peines de femme, il la reconduisit courtoisement, lui tendit la main, ajouta dans un élan :

— Je vous promets néanmoins de voir maître Clémentin à propos de votre affaire...

Du salon d'attente arrivait un murmure de voix parfois étouffées, parfois s'échauffant jusqu'à l'éclat. Entre plaideurs, on se connaît souvent, et il est un éternel sujet de conversation : la critique des avocats. Tous les membres du barreau étaient là sur la sellette, défilaient l'un après l'autre, — les dames se montrant les plus ardentes, — quand Fabrezan fit appeler le client dont c'était le tour.

Une femme se présenta, encore jeune et timide, d'une grande distinction dans sa simple robe de drap noir, avec de longs yeux bleus caressants sous ses bandeaux de brune. L'usage des affaires et l'habitude des gens de loi manquaient totalement à celle-ci, car elle s'expliqua difficilement, et les sourcils blancs de Fabrezan se fronçaient en l'écoutant.

Elle se nommait madame Faustin. Fille d'un officier sans fortune, mais élevée d'une façon fort mondaine, elle avait épousé six ans auparavant un chef de contentieux attaché à une petite banque de la rue du Quatre-Septembre, auquel — et cela lui semblait pénible à conter — elle n'apportait que la dérisoire dot de dix-sept mille francs. Elle avait été très malheureuse, — répétait-elle, sans oser préciser davantage ni donner aucun détail, — oh! oui, très malheureuse. Elle avait bien souffert.

— Votre mari vous trompait? — interrompit brutalement Fabrezan; — il avait une maîtresse?

— Oh! — fit-elle avec amertume, — il en avait quatre, cinq, dix peut-être. Et il ne respectait même pas la maison...

Elle rougissait, ne voulait pas s'expliquer davantage, Fabrezan dut lui arracher l'aveu qu'en rentrant, le dimanche soir, de Saint-Mandé, où elle allait voir son père, elle trouvait des femmes chez elle. Mais là n'était pas la question. Madame Faustin passait rapidement sur ces tristesses qu'elle avait honte de dire à un homme inconnu, elle en venait à la conclusion : la fuite du mari, qui l'avait abandonnée, lui laissant une petite fille de cinq ans.

— Il faut demander le divorce! — s'écria Fabrezan.

— Oh! non, non, monsieur, je ne veux pas divorcer.

Elle avait levé sur lui, avec un air soudain de fermeté, ses beaux yeux de brune.

— Pourquoi?... Vous aimez encore votre mari?

— Oh! l'aimer... c'est-à-dire qu'il est toujours mon mari... Je suis très religieuse, monsieur : l'Église catholique n'admet pas le divorce.

Cependant, enhardie, elle s'informa de l'appui qu'elle pouvait attendre de la loi. N'y avait-il pas moyen d'obliger le père à subvenir au moins aux besoins de la petite? Et elle raconta comment sa pauvre dot avait été mangée, à l'exception de huit obligations, de cinq cents francs chacune, qu'elle avait négociées, depuis le départ de monsieur Faustin, à perte, pour vivre.

— Il y a un an de cela, — finit-elle tout bas, très humblement, — et, malgré toute mon économie, j'en arrive aux derniers billets de cent francs...

— Mais, madame, — s'écria le vieil avocat, — votre mari vous doit une pension alimentaire! La loi peut le contraindre à vous la payer. C'était immédiatement qu'il fallait engager une action judiciaire : pourquoi vous y prendre si tard, quand vos ressources sont épuisées?

Elle était devenue très rouge. Son extrême distinction de jeune femme du monde contrastait avec cette confession de misère. Elle dit :

— Oh! monsieur, il me répugnait tant de lui réclamer de l'argent, de vivre à ses crochets...! J'ai tout tenté avant de recourir à lui. Je comptais follement pouvoir me tirer d'affaire seule. J'ai pris un minuscule appartement où je fais moi-même le ménage. J'ai voulu donner des leçons; mais je suis peu instruite et n'ai même pas mon brevet simple. J'ai essayé d'entrer dans l'administration des Postes, mais j'avais dépassé la limite d'âge. La dactylographie me plairait; mais je ne sais comment l'apprendre, ni surtout comment l'utiliser quand je la connaîtrai. Mon père est mort, je n'ai plus de famille. Le moment approche où je ne pourrai plus même payer mon terme. Alors je suis bien forcée d'en arriver à ce que, dans ma fierté, dans ma révolte des premiers jours, j'avais dédaigné.

— Mais, madame, il est de toute équité que votre mari se charge de votre entretien, de celui de son enfant!

Elle frissonna :

— Oh! que j'aurais voulu échapper à cette nécessité!... Je vous assure, monsieur, que si je n'avais pas ma fille...

Ses yeux de patricienne, qui exprimaient tant de noblesse, se levèrent sur l'avocat avec une désolation indicible, et, jolie, bien faite, saine, vigoureuse, elle demeurait pourtant un pauvre être pitoyable, naufragé dans la vie, sans une force, sans une arme, dépendant toujours de l'homme indigne qui l'avait martyrisée.

Et Fabrezan l'encourageait en vain : elle restait anéantie, ayant presque espéré, en venant ici, que le grand homme lui donnerait quelque miraculeux conseil, le moyen d'éviter le déshonneur d'être secourue par Faustin. Maintenant il fallait que le vieux maître, par compassion, se fît impérieux, lui indiquât les démarches nécessaires, les lui présentât comme un devoir : la lettre au mari, puis, en cas de refus, la visite à l'avoué, le choix d'un avocat... Et, tout en la reconduisant, il parlait d'autorité, comme à un enfant faible et incapable qu'il faut mener.

— Pauvre petite! — murmura-t-il quand elle fut partie, — et dire qu'il y en a tant, logées à la même enseigne!

Ces infortunes le navraient toujours : il fit le geste de secouer des idées trop tristes. Mais voici qu'on introduisait la petite madame Vélines, la serviette sous le bras, en courses professionnelles.

— Bonjour, monsieur le bâtonnier.

— Bonjour, cher confrère.

Il l'appelait toujours ainsi, un peu ironiquement, ne prenant pas au sérieux cette intrusion des femmes au barreau, leur faisant bonne mine par galanterie de vieil homme aimable, boudant au fond cette transformation inopinée des mœurs judiciaires. Mais, cette fois, Henriette entrait d'un petit air si crâne, si délibéré, très respectueuse envers le grand ancien, et cependant si énergique, qu'il fut frappé de la voir soudain s'asseoir là, à la place même de l'autre.

— Monsieur le bâtonnier, je viens pour l'affaire Marty...

Il s'agissait d'une pièce qu'elle présumait être dans le dossier

Alembert et dont elle demandait la communication. En mouvements brefs, sûre d'elle-même, avec cette aisance que procure aux femmes la conscience de tenir un rôle social, elle fouillait les papiers que lui avait transmis, quelques jours auparavant, l'avoué de sa cliente. Enfin elle trouva ce qu'elle cherchait : un certificat médical constatant que le jeune Alembert, d'une santé délicate, requérait les soins assidus de sa mère. Henriette comptait tirer grand effet de cette pièce; mais elle avait appris par madame Marty que, de son côté, le père avait consulté pour l'enfant, lors d'une visite de quinzaine. Ce devait être en vue d'obtenir un certificat contraire : maître Fabrezan ne possédait-il pas ce document ?

Et maître Fabrezan, un coude sur son bureau, la main dans ses favoris, écoutait avec une complaisance souriante cette petite femme active, prévoyante, sachant si profondément déjà son métier. Et il fut bientôt captivé, ne considéra plus en elle que l'avocat, son adversaire.

— Eh! oui, chère madame; vous avez bien deviné : j'ai ce certificat et je vais vous en laisser prendre copie, à condition toutefois que vous veuillez bien me donner connaissance du vôtre.

Il feuilleta quelques documents dans une chemise, en retira un papier timbré, et tous deux, gravement, échangèrent les pièces par-dessus le bureau. Ils s'absorbèrent chacun dans sa lecture; il y eut un silence. A la fin, Fabrezan haussa dédaigneusement les épaules, maugréa :

— Cet enfant est absolument bien portant... Mon client est dans son droit; si j'avais été le père, moi, il y a longtemps que le petit gaillard eût été fourré au lycée.

— A moins, monsieur le bâtonnier, que madame Fabrezan, plus clairvoyante dans son amour maternel, n'eût cru devoir le dorloter encore une année ou deux!

Et, les lèvres serrées, légèrement nerveuse, elle crayonna sur son carnet les quelques lignes médicales qui affirmaient la bonne constitution du petit garçon, sa parfaite aptitude à commencer ses études dans un établissement scolaire. Elle écrivait vite, en travailleuse intellectuelle, et Fabrezan la considérait toujours, si délibérée, si prompte à se débrouiller, offrant l'idée d'une force, en dépit de sa grâce fragile. Et il la

comparait à l'autre femme, à cette pauvre abandonnée, impuissante à se tirer d'affaire, livrée à tous les hasards, subissant tous les revers en mineure incapable, au lieu de commander au sort. Alors la petite madame Vélines, instruite virilement, armée comme un homme contre toutes les infortunes, lui fut soudain une révélation. Après tout, pourquoi ne les élèverait-on pas, elles aussi, en prévision de la lutte, même les plus riches? La dot d'une main, un métier de l'autre, elles entreraient fièrement dans la vie, prêtes à toutes les éventualités. Que de détresses cela éviterait! que d'humiliations, de bassesses parfois, même de souillures! Par exemple, elles devraient toutes demeurer simples, bonnes, gentilles, comme cette petite Vélines dont le mari devait être un heureux mortel.

Et, toutes ces pensées ayant fleuri dans son cerveau ardent d'homme du Midi, le temps qu'Henriette achevait sa copie, quand elle releva la tête, le bâtonnier, oubliant leur procès commun, lui lança :

— Et Vélines, comment va-t-il, chère madame?... J'espère que vous lui filez des jours de soie?

— Bien entendu! — répondit-elle; — je l'ai épousé pour lui donner du bonheur, monsieur le bâtonnier. Il me le rend bien. Nous nous aimons.

— Ce doit être joli, je me figure, votre petit ménage d'avocats : amour et procédure, rêve et code civil! On travaille à la même table, on s'interrompt pour un baiser, on commence d'écrire des conclusions, et l'on conclut par des propos avec lesquels notre vieux jargon suranné n'a rien de commun.

Mais Henriette se récria :

— Non, non, monsieur le bâtonnier, détrompez-vous : nous sommes plus sérieux que cela. D'abord chacun de nous conserve son cabinet, et les affaires de l'un ne regardent pas l'autre... Oh! je sais, vous auriez bien aimé, en plaidant contre moi, à sentir maître Vélines de l'autre côté de la barre, à rencontrer un homme derrière moi, et, sous ma rhétorique, l'intelligence judiciaire si sûre, si nette, de mon mari : il est certain que ç'aurait été, pour l'avocat célèbre que vous êtes, moins désobligeant que de batailler contre la petite stagiaire de rien du tout que je suis. Et je vous avoue que je me trouve parfois d'une hardiesse démesurée; mais vous me pardonnerez

en raison de ma foi. Je suis le petit David, monsieur le bâtonnier, et vous le géant Goliath; mais je défends une belle cause et j'ai la vérité dans ma fronde. Je me suis donnée à mon métier tout entière, voyez-vous : c'est le plus grand de tous, le plus généreux, le plus indépendant, et je suis assez fière d'être avocate pour que l'enthousiasme me grandisse un peu... Avocate! mais vous ne pouvez imaginer à quel point je le suis, ni quelles émotions je ressens devant l'iniquité à combattre, ni mon désir de triompher. J'en ai la fièvre parfois, des pieds à la tête, j'en tremble, et alors vous comprenez que, lorsque je travaille, plus rien n'existe, le monde disparaît, mon cher André lui-même ne pourrait me distraire. J'ai fait deux parts de moi-même : l'une appartient à mon mari, mais l'autre, je me la réserve; c'est mon domaine secret. Le mariage ne m'a pas amoindrie. Ma liberté, la personnalité que je possédais jeune fille, je l'ai gardée intacte. Mon mari n'a pas de droits là-dessus. Il le sait, et me laisse élaborer seule mes plaidories.

— Voilà! — s'écria Fabrezan en riant; — vous êtes les modernes amazones, les amazones cérébrales, libérées et intrépides.

— On est ce que l'on veut être, — riposta la jeune femme orgueilleusement.

Mais Fabrezan, sous son sourire, demeurait troublé, inquiet même. Il connaissait depuis dix ans cette charmante Henriette, il avait pour elle une affection courtoise de vieil homme affiné, et, malgré les études, les titres de sa jeune amie, avait continué à n'admirer en elle que sa grâce. Tout à l'heure, la masculine énergie qui lui était apparue dans cette délicate créature l'avait séduit, et des horizons nouveaux s'étaient découverts à ses yeux. Mais soudain il se demandait, en la voyant si volontaire : « Quelle épouse fera-t-elle? Vélines sera-t-il heureux toujours? Si la femme, dont le lot est déjà pas mal avantagé, conquiert aussi la force, la face du monde ne va-t-elle pas changer? »

Cependant Henriette, que pressait toujours la besogne, boutonnait sa jaquette et ses gants, reprenait sa serviette chargée, disant qu'elle devait se hâter, car elle avait à passer ce matin même à Saint-Lazare pour voir une cliente recommandée par mademoiselle Angély.

— Au revoir, monsieur le bâtonnier!

— Au revoir, cher confrère! — répondit Fabrezan en lui serrant la main.

Et, s'attendrissant un peu :

— Amitiés à Vélines. Continuez à être bien unis tous deux... Et puis tenez, ma petite madame, croyez-en votre vieux bâtonnier, ne faites donc pas deux parts de vous-même... soyez tout entière à votre mari!

— Oui, oui, — repartit Henriette gaiement; — on connaît ça. Madame Marty a raison : les hommes s'entendent tous contre nous!...

Et il s'attarda à la voir disparaître dans le vestibule, où son rire léger continua de retentir, un moment.

Lorsqu'il revint dans son cabinet, il regarda sa montre : elle marquait neuf heures et demie, et il en conclut qu'il allait lui falloir maintenant expédier ses visites s'il voulait être au Palais à midi.

Une fois de plus, la porte du salon d'attente s'ouvrit. Un homme entra, jeune encore, si grand que sa taille fatiguée se courbait un peu. Le bâtonnier eut peine à dérober un geste de lassitude :

— Ah! bonjour, mon pauvre ami.

C'était l'ingénieur Alembert. Et cet homme riche, spirituel, très désiré partout, devait se rendre compte de son importunité, car il entrait presque timidement, avec une hésitation de toute sa personne, demeurait debout...

— Vous savez que je n'ai rien de nouveau, — lui dit Fabrezan.

Alembert eut un petit rire nerveux :

— Oh! je vous embête, je m'en doute. Voilà la quatrième fois que je viens vous voir cette semaine... Mais, aujourd'hui, je vous certifie que ma visite est motivée.

— Mon bon ami, — répliqua Fabrezan qui l'observait tristement, une main sur son épaule, — ce n'est pas votre avocat que vous devriez consulter, mais votre médecin. Vous n'avez pas quarante ans, et vous vieillissez très vite. Les procès de l'estomac et du foie, moi, ça ne me concerne pas.

Lui se redressait, répondait, en s'efforçant à la gaieté :

— Mais je vais bien, je vais très bien, je vous assure!

A la vérité, son teint se plombait, ses cheveux, rejetés en touffe sur la tempe droite, grisonnaient, et ses yeux longuement fendus sous d'épais sourcils noirs, ses yeux qui, dix ans plus tôt, le faisaient un peu trop joli, s'enfiévraient sous le bistre des paupières fripées.

— Mon cher, — dit Fabrezan, — vous n'êtes pas assez brave contre le sort. Que diable! tous les hommes ont leur chagrin. Vous avez le vôtre, c'est vrai, mais il en est de pires.

— Oh! certainement : aussi je me résigne; je prends mon mal en patience.

— Il n'y paraît guère, mon pauvre ami!... Que seriez-vous devenu si votre fils était mort?

— Si mon fils était mort, mon cher maître, j'aurais eu d'abord la grande crise douloureuse, puis, peu à peu, l'éternelle absence aurait usé ma douleur. Mais mon fils est vivant, et je lui suis devenu étranger. Il m'aime, et on lui défend ma présence. Il se développe, s'épanouit loin de moi. Il m'est refusé, et, pour aviver encore le sens de sa perte, on me le montre de temps en temps, de peur que je n'oublie, qu'à la longue je ne me console... Hier c'était jeudi : je l'ai vu...

Il s'arrêta. Ses yeux errèrent vers la place où, au travers des rideaux, les automobiles et les fiacres s'entrecroisant apparaissaient comme dans un songe. Un tramway pesant et noir, dont on entendit résonner la corne, arriva, glissa, et les vitres tremblèrent dans les châssis des fenêtres.

Alembert reprit :

— Je lui ai demandé s'il voudrait rester avec moi; il m'a répondu oui.

— Vous lui avez posé dix fois la question; sa réponse fut toujours la même. Au point de vue du procès, ça n'a pas la moindre valeur. Cet enfant dit oui : parbleu! vous ne voudriez pas qu'il vous dît non! Il a douze ans votre fils, ce n'est plus un bébé.

— Oui, — répondit Alembert rêveusement, — c'est un petit homme déjà.

Et il était très loin d'ici, les yeux mornes, accablé. Sans doute, dans ses souvenirs, repassait toute la visite de la veille : l'arrivée un peu embarrassée du petit garçon gêné, pas « chez lui », qui s'asseyait sagement sur un tabouret et causait

comme une grande personne ; puis l'élan passionné de sa paternité qui, tout d'un coup, l'avait jeté à genoux, lui, Alembert, les bras noués au cou de son fils, pleurant, sanglotant, à demi fou, demandant : « Veux-tu rester avec moi, veux-tu rester? » et le pauvre enfant éperdu, apitoyé répondait oui... Mais Fabrezan disait vrai : sensible et précoce comme l'était Marcel, pouvait-il répondre non?

— Allons, allons, — fit le vieil homme avec énergie, — secouons cela... Quoi de nouveau?

— Une lettre. Une lettre dont nous allons pouvoir faire état, j'espère. Un ami, dont le fils est camarade de Marcel, me l'a remise hier soir. Les deux enfants s'écrivent. Cette lettre est de Marcel. Lisez-la, cher maître.

Très myope, Fabrezan approcha de son visage le papier rose où s'arrondissait l'écriture appuyée et régulière du petit Alembert, et, tout en lisant, il articulait à voix basse :

Mon cher Jean,

Je suis allé hier au Luxembourg avec maman; on croyait te voir, mais on ne t'a pas rencontré. Le jour de la mi-carême, j'irai sur le balcon de grand'mère voir la cavalcade; je demanderai à grand'mère de t'inviter aussi. C'est chez papa qu'on aurait été le mieux. Je m'ennuie beaucoup de lui, ce pauvre papa, et je voudrais bien y aller plus souvent. Tu as bien de la chance qu'il aille quelquefois dîner chez vous. Quand tu le verras, dis-lui que je l'embrasse bien et que...

Ici une épaisse rature masquait la phrase ; Fabrezan éleva la lettre du côté de la fenêtre et tâcha de lire par transparence, mais Alembert, qui dès avant lui avait tenté l'expérience, sourit :

— Oh! je reconnais bien là le trait d'encre de la mère... La phrase, je l'ai déchiffrée : « et que je voudrais bien être auprès de lui... » Ma femme ne pouvait laisser passer des termes aussi compromettants. Aussi s'est-elle efforcée de les rendre invisibles, mais j'ai tout déjoué.

— Effectivement, — reprit Fabrezan, — la phrase se devine : les lettres hautes dépassant le trait concordent avec les mots que vous dites... Eh bien! mon cher, je garde cette épître ; elle sera une des principales pièces de mon dossier.

— N'est-ce pas? — s'écria le pauvre homme dont les traits s'illuminèrent. — La volonté formelle de l'enfant se marque là : « Dis à mon père que je voudrais bien être auprès de lui... » Il me semble que là devant le tribunal n'aura qu'à s'incliner.

— Hélas! ne vous y fiez pas. Nous ferons notre possible, mais songez à l'atout qu'a votre femme dans son jeu... sans compter sa grande intelligence qui la rend apte à conduire les études d'un enfant de douze ans!... Songez à sa dignité, à son impeccabilité...

— Ah! oui, — fit avec une sourde impatience le divorcé, — la dignité, l'impeccabilité de ma femme, en regard de ma faute, à moi!... Ma faute!... Eh! je sais bien que je suis coupable : j'étais pleinement heureux, je possédais l'une des plus belles femmes de Paris, elle était bonne, souriante, spirituelle et je l'aimais, je n'ai jamais cessé de l'aimer. Maintenant encore, si elle le voulait...

Il eut un bref tressaillement, puis le geste désolé d'un homme hors la vie qui entrevoit le foyer d'où il a été rejeté. Et le vieux Fabrezan, qui observait jusqu'aux moindres fibres de son visage, comprit combien le souvenir de cette belle épouse le troublait encore.

Alembert continua :

— Ce fut une surprise du sort. Oh! vous savez l'histoire comme moi : cette curiosité bête que j'eus pour une petite femme de café-concert... Ce qu'elle a été pour moi, vous le devinez : rien, rien, moins qu'un bibelot, moins qu'un jeune animal gracieux dont on s'amuse quelques semaines... Est-ce que tout mon cœur, tout mon esprit, toute mon admiration n'allaient pas encore à Suzanne, le temps où je connus cette petite maîtresse éphémère? est-ce que Suzanne ne me possédait pas, est-ce qu'elle n'était pas la sœur de mon âme, l'amante, l'unique?... Ne croyez pas que je veuille m'innocenter : j'ai mal agi, j'ai trahi ma femme pour un plaisir, et, quand une amie de sa mère me dénonça, elle en eut le plus atroce chagrin. Les regrets que j'eus alors me révélèrent véritablement ma culpabilité. Mais, en conscience, mon cher vieil ami, vous qui m'avez si fortement défendu lors du procès de divorce, ne pensez-vous pas encore aujourd'hui que là, ma pauvre femme cessa d'être impeccable, lorsqu'elle assimila cette futile incons-

tance à l'adultère même de l'épouse?... Oh! ce n'est pas à Suzanne que j'en veux : je suis de sang-froid maintenant, et je mets les choses au point; j'en veux à ces évangélistes nouvelles de la bonne parole féminine, dont elle admirait tant les fières doctrines. J'y ai donné moi-même, dans ces théories superbes; oui, oui, j'y étais pris. Que voulez-vous! quand Suzanne revenait le soir toute vibrante d'une conférence de votre confrère madame Surgères, par exemple, et qu'elle me redisait ces généreux propos touchant la libération de la femme, la régénération de la femme, la justice pour la femme, je me laissais convaincre, je m'emballais aussi... La femme émancipée, la femme dignifiée, notre égale, en ces tièdes soirées de chez nous, sous notre lampe, pour moi, c'était Suzanne, Suzanne lucide et tendre, Suzanne savante et amoureuse, Suzanne si intelligente et si belle, mon camarade, mon associé, l'autre moi-même!... Et je les voyais toutes ainsi à travers elle... Pourquoi faut-il que malgré leur supériorité elles aillent toujours à l'exagération? A force de se répéter : « Nous valons autant que l'homme », elles en arrivent à ajouter : « Nous sommes pareilles à lui. » Une morale se crée, on en vient à la confusion des tempéraments : les unes permettent à la femme les vices de l'homme, les autres exigent de lui leurs propres vertus... Je n'avais jamais trompé Suzanne, elle était orgueilleuse de ma fidélité, elle la réclamait rigoureuse comme la sienne : puisque nos droits étaient semblables, nos devoirs ne devaient-ils pas l'être?

— A juger comme la loi, elle avait raison, — interrompit Fabrezan, — puisque l'adultère de l'un des deux conjoints entraîne indifféremment le divorce. Mais si l'on s'en tient à l'ordre naturel, c'est autre chose : car l'adultère de la femme peut introduire dans la famille des rejetons étrangers. L'argument n'est pas neuf, mais il est juste...

— Et comptez-vous pour rien, — protesta l'ingénieur, — la signification du don de la femme, qui engage sa pudeur, son honneur, sa réputation, qui sous-entend l'entier abandon d'elle-même, alors que l'homme...

Et, secouant la tête, il fit claquer ses doigts en l'air, d'un geste qui disait quelle bagatelle, quelle vaine aventure sans importance avait été le caprice qui lui avait coûté son bonheur.

— Évidemment, — déclara le vieil avocat, qui avait vu tant de choses, — vous avez été moins coupable que la femme qui flirte, vous avez moins péché contre la religion de l'union absolue que l'épouse qui accorde un peu de son cœur à quelque chevalier servant. Les femmes peuvent nous trahir en pensée plus gravement que nous ne les offensons par l'inconstance physique de notre nature; mais s'il est un cas où la faute du mari devient impardonnable, c'est le vôtre, mon pauvre ami : car vous aviez une compagne souverainement loyale, qui ne se serait jamais laissée aller à la moindre compromission sentimentale.

Alembert, toute son âme tournée vers le passé, murmura :

— Oui, Suzanne avait le droit d'être sévère : j'ai lu dans la beauté de sa conscience transparente. Toute jeune encore, — nous n'étions pas mariés depuis trois ans, — elle a été aimée, courtisée, tentée même. Avec une franchise virile elle m'a tout confié alors. Oh! non, celle-là, une pensée, un mouvement de son cœur, elle ne me les aurait pas dérobés. Elle était la perfection.

Puis, avec un soupir navrant d'homme brisé, il se redressa en soupirant :

— Mais il me faut mon fils!

Fabrezan l'avait laissé, comme tant de fois déjà, se confesser longuement, intimement. C'était grâce à ce procédé qu'il semblait porter à la barre l'âme même de ses clients dont il aimait à pénétrer la plus secrète histoire.

— Oui, — répondit-il, — je plaiderai ceci : madame Marty ayant voulu le divorce que le mari ne désirait pas, qu'elle en subisse la douloureuse conséquence, la perte de son enfant!

En lui disant adieu, Alembert lui serrait les mains désespérément, comme à un être très puissant et très bon qui aurait détenu sa destinée. Fabrezan essaya de lui communiquer de l'énergie :

— Allons, cher ami, courage! Vous verrez que tout ira bien.

L'heure était avancée; sept ou huit personnes l'attendaient encore : il dut congédier tout le monde et ne retint qu'une vieille amie à lui dont il défendait actuellement les intérêts dans une affaire d'immeuble. Elle s'écria en entrant :

— Qu'avez-vous, Fabrezan? Je vous trouve une figure toute bouleversée...

— Ma chère, — répondit le bâtonnier, — dans notre métier on est témoin de choses lamentables, mais j'ai rarement été plus secoué qu'aujourd'hui.

La vieille dame interrogea :

— Une femme?...

— Non, un homme, et l'un des plus brillants de la société parisienne. Ma belle amie, je viens de le sentir : si je ne gagne pas son procès, c'est un garçon fini.

V

Henriette Vélines menait bravement sa double existence d'avocate mariée, et, dans son aimable appartement de la place Dauphine, les loisirs étaient brefs.

Levée à sept heures, avec une ponctualité de religieuse, elle inaugurait sa matinée par l'inspection de sa maison, qu'avec une coquetterie d'intellectuelle bien équilibrée elle surveillait dans les moindres détails. Son mari, qui s'éprenait chaque jour davantage de cette merveilleuse nature de femme, admirait en elle l'harmonie de ses facultés diverses, cette aisance avec laquelle, tranquillement, elle passait du cabinet de travail à l'office, de ses dossiers à son livre de comptes. Il souriait à la voir alerte, en peignoir, ouvrir les buffets, vérifier les provisions, distribuer à la cuisinière le beurre, le sucre, les condiments. Bien que les jeunes gens, tous deux enfants uniques, eussent de jolis revenus, Henriette, en petite personne sensée, instruite d'ailleurs des entraînements coûteux de la vie parisienne, tenait à se faire justifier toute dépense, ne laissait rien au hasard, espérait avoir beaucoup de bébés, et, en prévision de cette nombreuse famille à élever, proscrivait sévèrement dès maintenant toute négligence, tout coulage.

Elle avait même, dès les premières semaines de leur mariage, très doucement, très tendrement, résisté à son mari qui, de goûts plus fastueux, rêvait d'abord d'une automobile, puis d'une femme de chambre pour Henriette, puis de réceptions où il eût égalé ses grands confrères du barreau. Mais il semblait

que, chez la jeune femme, l'étude du droit, le sérieux des affaires, et aussi, peut-être, le triste spectacle des ruines étalées en tant de procès, eussent développé l'esprit d'ordre et d'économie. Elle ne voulait pas être amenée au désastre secret qui, à l'insu du monde, ravage à Paris tant de ménages dorés : par suite d'un mauvais départ, le train de maison, lancé à une allure qu'on ne peut soutenir longtemps, subsiste d'expédients, d'emprunts, jusqu'au déraillement final. Henriette discuta, chiffres en main. Avec les fermes qu'André avait en Normandie, avec ses rentes, il pouvait toucher par an de cinq à six mille francs. Sa dot, à elle, représentait davantage, mais le tout n'allait pas à quinze mille. Elle ne comptait pas ses honoraires, qui ne lui payaient même pas ses toilettes. Restaient les huit ou dix mille francs que le jeune avocat commençait à se faire annuellement. Certes, c'était l'aisance; mais Henriette entendait établir dès maintenant un budget où, les dépenses demeurant en deçà des recettes, la naissance d'un enfant pût être attendue sans provoquer cette inquiétude si douloureuse à une jeune mère. Donc, on n'aurait pas d'automobile. Pour le service, le ménage qu'on avait, — le mari valet de chambre un peu lourdaud, mais la femme remarquable cuisinière, — suffisait aux besoins présents. Quant aux dîners, Henriette serait bien contente de recevoir, aussi souvent que son cher André le désirerait, ces messieurs de l'Ordre, mais elle aimerait que ces petites réunions eussent toujours un caractère d'intimité. Elle ne se connaissait pas deux liards de vanité : à quoi bon s'efforcer de créer autour de soi une légende d'opulence? Avaient-ils quelque chose à envier, elle et lui, n'étaient-ils pas heureux?

Vélines, un peu surpris tout d'abord de trouver ces propos de sagesse sur les lèvres enfantines de sa chérie, lui céda, par simple tendresse. Le programme de vie luxueuse dont il rêvait se réaliserait bien un jour. Avant dix ans, ses honoraires auraient doublé, quadruplé; sa réputation, qui avait toujours été croissant, ne pouvait manquer de s'étendre encore. Pourquoi n'atteindrait-il pas à la célébrité? Alors on le couvrirait d'or, on n'oserait venir solliciter son talent que le portefeuille plein. A ce moment, il pourrait sourire des conseils et de la

prudence d'Henriette. En attendant, il finit par trouver commode et bon de s'en remettre, pour toute l'organisation pratique de l'existence, à cette raisonnable petite épouse, qui se révélait si fortement femme d'intérieur. Il disait :

— Leur supériorité sera toujours là.

Une heure était prise, chaque matin, par ces soins ménagers. Une autre heure plus brève était consacrée à la toilette de la jeune femme, — cette toilette qu'elle faisait elle-même, sans le secours d'aucune servante. Elle se sentait de la race des travailleuses, la sœur de la vaillante Martinal ou de Louise Pernette : elle tenait à cette simplicité active qui se passe volontiers des subalternes. Seuls, ses beaux cheveux l'occupaient un peu plus longtemps qu'elle n'eût voulu ; mais avant dix heures, fraîche, coiffée, parée, elle traversait le cabinet de son mari pour se rendre au sien. André, depuis le petit matin, était plongé dans ses dossiers. Il semblait que le mariage lui eût porté chance, lui eût donné une vogue nouvelle. Les causes affluaient. Dès son retour d'Écosse, en février, on lui avait confié un retentissant procès contre la Ville de Paris : — des propriétaires, lésés par la réfection d'un monument public, demandaient des dommages-intérêts. — Sur cette action judiciaire s'en étaient greffées pour lui d'autres moins considérables, et, même, un des propriétaires coalisés l'avait chargé de son divorce. Enfin en mars lui était venue la plus fameuse affaire qu'il eût jamais eue en main, et que lui avait valu, sans intrigue d'aucune sorte, sa seule réputation naissante. Il s'agissait du fondé de pouvoirs de la Banque Continentale, accusé d'une colossale escroquerie. C'était un de ces procès qui situent à jamais leur avocat dans l'opinion publique. La préparation du dossier, où il était merveilleusement aidé par l'intelligence du financier douteux, le ravissait. Parfois il tentait d'y intéresser Henriette et la retenait au passage :

— Vois donc cette lettre que je flairais et que j'ai réussi à me faire communiquer, ma chérie ! C'est une trouvaille, tu sais : on l'aurait fabriquée, tant elle nous sert ; dès à présent, c'est l'acquittement certain.

Mais elle faisait dévier l'entretien. Elle flattait doucement André, fière de lui, l'encourageant comme une jeune mère un grand fils :

— Tu auras là une plaidoirie superbe; les débats seront longs, et c'est dans une affaire de cette ampleur que tu vas pouvoir donner enfin ta mesure. Je t'assure, André, que dans tout le barreau je ne connais personne capable autant que toi d'enlever brillamment cet acquittement, tu entends, personne!

— Oh! — s'écriait-il, riant d'aise, — et Blondel?

— Non, non! toi, mon chéri, toi seul!

Et elle enlaçait les fortes épaules du jeune homme, posait ses lèvres sur ce cher front dont elle louait si habilement l'intelligence, caressait de sa joue les cheveux drus et ras, mais ne lisait toujours pas la lettre,

Son sûr instinct lui conseillait de ne jamais partager les travaux de Vélines, de ne s'y pas occuper plus que ne l'eût fait une épouse ignorante du droit, soucieuse seulement de voir son mari satisfait. C'était un manège inconscient qui mettait ses propres travaux à l'abri des curiosités d'André. Jamais elle ne lui avait communiqué les pièces de ses dossiers. A peine lui apprenait-elle de quelles causes nouvelles on la chargeait. Il avait souvent essayé de lui imposer ses avis, mais systématiquement elle s'était refusée à les suivre : elle se sentait un esprit trop différent du sien; toute collaboration entre eux était impossible, elle y aurait perdu son individualité. André ne comprenait guère son mode de travail, en quelque sorte impressionniste, qui la faisait s'exalter, s'hypnotiser sur une affaire, surexciter son cerveau tranquille, le griser, le chauffer, au point qu'elle élaborait sa défense dans un état tout particulier de transe, de frémissement cérébral, d'emportement nerveux. Mais elle était trop avisée pour ne pas sentir la faiblesse d'un tel procédé : aussi se hâtait-elle d'étayer cette fantaisiste improvisation de raisonnements, d'articles du code, de citations empruntées à la jurisprudence. Néanmoins cette partie du travail ne venait jamais qu'après coup. Auparavant, son siège était fait.

Ces habitudes n'étaient pas pour plaire au froid et méthodique Vélines. Il aurait voulu faire adopter à sa femme la manière classique. Lui s'y reprenait à dix fois pour constituer un dossier. Il noircissait des rames de papier blanc à confectionner, avec des puérilités de vieux bureaucrate, des sortes d' « états » où chaque point de l'affaire était mis en regard de

la formule juridique dont il relevait. Il commençait seulement à penser à l'audience, quand la cause s'étalait ainsi, nette et claire, devant ses yeux. On aurait dit qu'il avait hérité du grand'père Mansart, l'avoué de Rouen, cet art de bâtir un procès, d'en ériger l'architecture, de l'établir magistralement par une simple juxtaposition de documents secs, sans une phrase, sans un mot de liaison, comme on fait dans les études. Mais il y avait entre Henriette et André cette incompatibilité mentale qui existera toujours entre l'homme et la femme, entre celui qui surtout *pense* et celle qui surtout *sent*. Et, tout en le chérissant, elle avait peur de sa force, elle lui dissimulait le plus précieux d'elle-même. Il avait fini par se résigner à la voir s'enfermer seule dans son cabinet, chaque matin, jusqu'au déjeuner.

De bonne heure ils partaient ensemble pour le Palais, la grouillante cathédrale dont le voisinage travaillait sans cesse leur imagination de juristes. Quelques pas pour traverser la place Dauphine, et ils étaient rendus au vaste escalier neuf dont la blancheur se détache crûment sur la grise façade. On connaissait bien maintenant ce beau couple si uni, si amoureux que l'un n'apparaissait jamais sans l'autre; et, comme c'était pour les deux jeunes gens un moment de détente après la matinée laborieuse, ils se sentaient gais, légers, rieurs, s'amusaient des plaideuses assises le long des banquettes dans les couloirs sonores, se levant pour courir après les avocats; puis on plaisantait sur les confrères affairés qui s'entrecroisaient, se hâtant vers l'audience. Quelquefois Louise Pernette passait en robe, pressée, anxieuse, cherchant quelqu'un; et, la minute suivante, c'était Maurice Servais qui sortait tout mélancolique de la galerie Saint-Louis où il n'avait pas retrouvé sa gentille amie.

Au vestiaire, Henriette voyait les stagiaires Jeanne de Louvrol et Marie Morvan, si timides qu'elles ne pouvaient se décider à plaider, malgré les objurgations de mademoiselle Angély, qui aurait voulu le Palais plein d'avocates. Soudain, un bruissement de jupe, des frou-frous de soie faisaient se détourner les avocats en bras de chemise, qui enfilaient leur toge, alignés contre les armoires, et Isabelle Géronce, majestueuse et sculpturale, s'avançait, laissant derrière elle un parfum de poudre de riz. Dans les salles d'audience, on

découvrait à foison les visages amis; les larges manches s'agitaient en d'interminables poignées de main. C'était Fabrezan flânant au banc des jeunes; c'était Blondel dont l'affaire devait venir au rôle ce jour-là, c'était Ternisien qui arrivait essoufflé, un doigt d'hermine à l'épitoge, — l'insigne des avocats d'assises, — pour demander au tribunal de ne l'entendre qu'à huitaine.

Et tout ce monde, à deux heures, se retrouvait dans le grouillement de la salle des Pas-Perdus. Là, c'étaient les arrivistes séchant de dépit lorsque apparaissait Vélines, dont la prompte réussite les alarmait, et dont ils dénigraient le talent à voix basse. C'était la poussée curieuse et envieuse se faisant autour du confrère qui a « décroché » le procès convoité : les questions indiscrètes, les « blagues » habiles pour lui faire ouvrir sa serviette, montrer le dossier, déflorer sa défense; et c'était, malgré toutes les rivalités, la grande solidarité, le groupement colossal de tout l'Ordre, avec son esprit de corps si fier, si puissant.

Puis, la suspension finie, quand la salle bourdonnante se vidait, et que les avocats dispersés rentraient aux chambres comme les abeilles à leurs alvéoles, Vélines et Henriette se séparaient aussi, plaidant souvent aux deux ailes opposées du Palais, — lui au civil, elle au criminel. — Ou bien les instructions absorbaient la jeune femme et elle quittait ensuite le Palais seule, sautait dans un fiacre pour se faire conduire à la Petite Roquette ou à la prison de Saint-Lazare, avec la ferveur humanitaire de mademoiselle Angély dont l'enseignement l'exaltait toujours.

De cinq à sept, monsieur et madame Vélines tenaient leur consultation. Le grand salon d'attente était quelquefois très peuplé, mais la plupart des clients allaient à André. Henriette voyait souvent madame Marty, toujours plus fiévreuse à mesure qu'approchait l'heure du procès. L'élégante divorcée voisinait, d'aventure, sur les sièges Louis XIII du salon de la place Dauphine, avec les parents troublés, lamentables et déguenillés de quelque petit gredin qu'Henriette prétendait innocenter le lundi suivant, à la huitième correctionnelle.

Les jeunes époux se retrouvaient enfin et se délassaient au

dîner qu'on faisait long, discret, d'une intimité délicieuse. Alors on oubliait un peu qu'on était avocats, et l'on parlait... d'autre chose. Là, Henriette dépouillée de sa défiance se livrait tout entière, abandonnait à son mari son charmant esprit, sans réticence, sans arrière-pensée. Elle était fine et spirituelle à l'excès. Elle amusait Vélines comme un petit oiseau exquis au chant duquel il eût pris plaisir. La soirée, ils la passaient chez des amis... Et c'était une vie bourgeoise si calme, si égale, si douce, qu'ils semblaient véritablement avoir inauguré sur terre l'hymen nouveau, beau comme un rêve.

***

Au commencement de mai, Vélines se disait souffrant. Mais il avait tant de courage qu'il ne quittait ni les audiences ni son cabinet. L'heureuse Henriette, avec cette confiance insouciante qui fait toujours crédit au destin, ne se tourmentait pas, travaillait, prononçait distraitement : « Repose toi donc, chéri... » Puis, un soir, à l'heure de la consultation, comme elle venait de reconduire une cliente, la porte de son cabinet s'ouvrit; André pâle, défait, tout frissonnant, entra en murmurant :

— Je me sens très mal.

Ce fut pour elle l'écroulement subit de cette félicité paisible dont elle jouissait depuis qu'elle était au monde. Les yeux dilatés, elle contemplait Vélines grelottant de fièvre. Pour la première fois, elle comprenait que le malheur pouvait aussi fondre sur elle, comme sur tant d'autres, lui prendre son mari. Et, toute froide, elle vint à lui sans rien dire, l'enveloppa d'une caresse, l'entraîna dans leur chambre, le mit au lit avec une sorte de solennité, quelque chose de sacré dans sa tendresse, comme si elle avait atteint au terme de leur béatitude amoureuse. Et pendant que le valet de chambre courait chez le médecin, elle demeurait debout près du lit, les mains jointes, haletante d'une passion désespérée à la pensée qu'il allait peut-être mourir là.

Ses inquiétudes n'étaient pas sans raison et le docteur qui arriva bientôt les partagea. C'était de la gorge que le jeune

homme souffrait abominablement. Quand, après l'examen, Henriette vit introduire entre les lèvres de son malade une lame qui gratta doucement les amygdales, elle sut quel était le mal qu'on craignait. Elle envisagea tout, l'analyse des membranes, le bacille, la diphtérie, et le sinistre de ces images la gagna : elle pénétrait dans la nuit tragique de l'horreur.

Le médecin parti, le lugubre tête-à-tête recommença. Les jours étaient longs déjà : par la fenêtre ouverte, on apercevait le fer forgé du balcon en forme de corbeille, et le platane de la cour intérieure d'où venait le pépiement assourdissant des moineaux cherchant un gîte. Henriette retenait ses larmes. André, que la moindre parole déchirait, restait silencieux. Au bout d'un long moment, Henriette revint au chevet. Sans se parler, tous deux se regardèrent, et l'effroi de la séparation passa si clairement dans leurs yeux qu'ils devinèrent leur muette et commune angoisse. André fit un effort pour sourire, et il articula tout bas :

— Ma pauvre chérie!...

Henriette, à bout de résistance, s'abattit sur le lit; elle étreignit André en chuchotant :

— Je ne suis pas inquiète, tu sais : ce ne sera rien.

Mais lui sentait le mensonge de cette phrase, rien qu'à l'enlacement, au frémissement de sa femme. Il se jugea perdu. Alors un immense regret monta du fond de leurs âmes. Se quitter après quatre mois de cette union si douce, quand ce n'eût pas été trop d'une longue vie pour se goûter vraiment, se savourer l'un l'autre!... Et leurs efforts furent vains : ils pleurèrent. Ils se considéraient avidement, comme à la veille du grand départ...

Tard dans la soirée, on vit revenir le médecin, qui fit une piqûre de sérum. Il s'adressa ensuite à Henriette, et lui proposa de lui envoyer une garde de l'Hôtel-Dieu pour la veillée. Mais elle pâlit, ses traits s'altérèrent, ses yeux s'arrêtèrent avec une expression passionnée sur le visage de son mari, et, ferme, décidée, elle répondit :

— Non, non; je veux rester seule.

Le médecin essaya d'insister. Elle se contenta de répondre non. Sa voix tremblait. Il comprit qu'elle ne quitterait pas ce

lit une seule minute. En sortant, il l'entraîna vers l'antichambre, où se consumait une petite lampe, tandis que les vitres des vieux pastels miroitaient aux murailles. Il se pencha vers elle :

— J'ajoute, madame, que vous devez, en conscience, prendre toutes les précautions d'antisepsie, d'élémentaire prudence contre la contagion. Votre mari évitera, je l'espère, la maladie que nous redoutons; il n'en faut pas moins agir comme s'il en était atteint. Si vous ne voulez abandonner à personne le soin de le garder, vous pouvez cependant vous défendre les séjours prolongés près de son chevet, surtout les contacts.

Elle répondit :

— Oui, docteur.

Puis elle revint à André, lui noua ses bras au cou, et, toute palpitante d'une exaltation qui lui faisait jouer follement sa vie, elle respirait longuement son souffle en lui souriant.

La nuit fut pénible. Des lavages de la gorge apaisèrent le malade : il connut le sommeil affreux de la fièvre. Anxieusement, Henriette, assise contre le lit, le regardait dormir. Comme elle l'aimait! Comment pourrait-elle continuer à vivre, s'il mourait? Jamais elle n'aurait cru que son cœur pût vibrer ce point. Et elle se remémorait les menues scènes de leur amour, qui avait été jusqu'ici une sorte de délicieuse amitié romanesque dont elle ignorait la force. Elle pensait maintenant : « S'il meurt, je m'allongerai près de lui dans ce lit pour mourir à mon tour. »

En d'autres instants, elle se reprochait de lui avoir mal exprimé cette ferveur amoureuse dont elle-même n'était pas consciente. Ne lui avait-elle pas ménagé les caresses, les étreintes, les abandons? Oh! s'il guérissait!... Et ses larmes mouillaient les dentelles de l'oreiller où posait la tête agitée du jeune homme.

Ensuite elle tomba au pied du lit à genoux et pria. Elle appelait Dieu; elle priait avec une ardeur de petite fille, s'adressait à la Vierge, aux saints. Et, par un effort surhumain, elle se retrouvait sereine, dans une quiétude souriante, chaque fois qu'André soulevait les paupières...

Le lendemain, la matinée fut bonne. L'après-midi, le thermomètre monta. Madame Mansart, prévenue par dépêche,

arriva de Rouen vers quatre heures. Henriette se blottit dans ses bras en sanglotant.

— Oh! ma fille! est-il donc perdu? — répétait la grand-mère.

Elles étaient encore enlacées quand le médecin survint. Il avait reçu du laboratoire le résultat de l'analyse. Il fallait se rendre à l'évidence : on était en présence d'un cas de diphtérie grave. Les deux femmes se turent, les sanglots arrêtés dans la gorge. Pendant une minute, ce fut entre elles une communion absolue dans la douleur; elles s'aimèrent en cette angoisse, plus forte que toutes les rivalités naturelles, et, à pas lents, suivant le médecin, elles se rendirent près du malade.

Ses regards vagues d'homme qui souffre erraient par la chambre. Bientôt il reconnut le chapeau rond, les bandeaux teints, le visage citron aux yeux de jais. Mais tous les sentiments s'abolissaient en lui : la main d'Henriette retenant la sienne, sur le drap, lui était une gêne; ses baisers, une fatigue. La présence de sa grand'mère ne fut guère pour lui qu'une menace de mort, et son indifférence était telle qu'il souhaita d'en finir au plus vite et le balbutia d'une voix sourde, sans pitié pour les deux pauvres cœurs qu'il broyait...

Et ce furent encore trois jours pareils, atroces, sans espoir. Henriette était méconnaissable. Ses cheveux, rattachés sans ordre, déparaient son joli visage tout pâli par l'insomnie. Ses yeux brûlés s'agrandissaient, exprimaient tant de peine qu'on avait déjà devant elle ce respect imprécis, fait de compassion, de tristesse, qu'inspirent les veuves. Madame Marcadieu avait pu venir proposer ses soins : elle avait repoussé son ministère comme celui de madame Mansart. Et elle était toujours debout au chevet de son mari, énergique, vigilante, procédant seule aux lavages, aux gargarismes, aux examens de la gorge. La fragilité de son corps résistait à tout, miraculeusement. Elle soignait André avec un zèle morne, presque farouche, avec la conviction de ne le point guérir, avec l'affreux chagrin de voir ce mari s'éteindre insensible, oublieux de leur amour. Madame Mansart et madame Marcadieu, attendries, se cachaient pour pleurer, ne répétaient que cette phrase :

— Ah! les pauvres enfants! les pauvres enfants!

Ce soir-là, au crépuscule, de larges épaules carrées glissèrent dans l'entrebaîllement de la porte : c'était Fabrezan qui arrivait

en vieil ami, conduit là, tout droit, par le valet de chambre. Il s'arrêta une seconde : il vit le grand lit où, sur l'oreiller chiffonné, s'agitait la forte tête rasée de Vélines, au masque pincé, terreux, presque mortuaire ; il vit debout, dans sa robe de chambre fripée, la main à sa hanche lasse, Henriette dont les yeux suivaient tous les mouvements de son mari, Henriette ardente, frémissante, Henriette amante. Les lambris étaient hauts, blancs, perlés dans les rainures. Des idylles aux couleurs enfumées étaient peintes au-dessus des portes. Un tapis de nuance tourterelle ouatait les pas. Sur un bonheur du jour aux galeries de cuivre, un amour doré supportait la sphère d'une pendulette, où de grosses aiguilles ouvragées tournaient lentement. Et, par toute la pièce, on n'entendait que le bruissement du balancier en forme de lyre.

Fabrezan-Castagnac demeurait au seuil de la pièce, consterné. Quoi donc ! ces deux beaux enfants, image de l'absolu bonheur, allaient-ils être frappés si tôt ?

— Oh ! monsieur le bâtonnier ! — dit Henriette qui venait de l'apercevoir.

Et, lamentable, défaite, portant déjà en elle tout le ravage de la séparation dernière, elle vint à lui et, tendant sa main brûlante, elle murmura, assez bas pour qu'André ne pût entendre :

— Vous m'aviez dit l'autre jour : « Ne faites pas deux parts de vous-même... soyez toute à votre mari... » Je vous jure qu'il m'avait tout entière... Oh ! s'il s'en allait... que resterait-il de moi ?...

— Que me chantez-vous ! il va guérir...

Le valet de chambre revint portant une carte : madame Marty était là ; « elle voulait absolument voir madame pour une affaire urgente ».

— Je ne connais plus qu'une affaire urgente, — dit la jeune femme entre ses dents.

A ce moment, dans le fond de la chambre, contre la colonnette de la cheminée, Fabrezan distingua madame Mansart, en très petite vieille, affaissée dans une bergère, les mains croisées. Elle ne disait rien. Elle avait les yeux sur Vélines, se cachant presque, tout orgueil abdiqué, ne demandant qu'à être tolérée là, pour voir son petit-fils jusqu'au bout. Et, l'oreille

tendue, elle guettait le souffle du malade, attendant avec épouvante la respiration rauque...

— Madame recevra-t-elle cette dame? — insista le valet de chambre.

— Dites que je ne reçois personne, que je ne sors pas d'ici.

— Cette dame n'aurait dit qu'un mot à madame, — recommençait le pauvre homme, à qui la leçon venait d'être faite.

— Personne, — réitéra nerveusement Henriette, — je ne recevrai personne.

Puis se tournant vers Fabrezan :

— Tout le reste s'est évanoui pour moi ; mon métier n'existe plus ! Le Palais? je consentirais bien à ne plus le revoir de ma vie, si à ce prix je gardais André...

Puis elle quitta brusquement le bâtonnier : c'était l'heure d'un badigeonnage des amygdales. Elle retourna près du lit, prépara les pinceaux d'ouate, le jus de citron, et, toute seule, enlaçant le corps d'André, elle le souleva. Alors elle se fit tendre, maternelle, oubliant qu'on l'écoutait, l'appelant avec des noms suaves, baisant ces lèvres contaminées, s'offrant au mal.

— Je reviendrai demain, — prononça Fabrezan.

Et il disparut, craignant de ne pouvoir conserver son sang-froid davantage. Ce qu'il avait vu l'avait bouleversé.

« Oh ! la force des femmes ! — se disait-il, tout à son admiration pour Henriette. — Qu'on les laisse donc envahir nos fonctions, qu'elles plaident, qu'elles enseignent, qu'elles écrivent, qu'elles philosophent : rien ne changera leur merveilleux tempérament. Le don de soi leur est trop naturel : plus elle seront grandies, plus le don sera grand ».

Et il se reprocha d'avoir douté d'Henriette, du bonheur d'André. Ah ! le pauvre Vélines, s'il avait la chance de vivre, quelle épouse il aurait là !...

Cependant l'annonce de cette maladie se répandait au Palais, avec ce nom tragique de diphtérie qui émeut plus particulièrement qu'un autre ; et, après la fin des audiences, de quatre à cinq heures, c'était un défilé ininterrompu de confrères traversant en hâte la place Dauphine pour prendre des nouvelles. Louise Pernette arriva la première, atteinte dans sa sensibilité de fiancée, plaignant son amie, les yeux humides de larmes. Maurice Servais venait deux fois par jour, véritable-

ment anxieux, avec cette sincérité dans l'amitié qu'on possède à vingt ans. Le secrétaire de Ternisien passait aussi quotidiennement; madame Martinal vint à son tour, mais le seul mot de diphtérie la faisait frémir à cause de ses trois petits chéris, et elle s'arrêtait à la loge du concierge, avec la peur, eût-on dit de frôler les murailles, frissonnante dans cette maison où elle croyait revivre sa propre douleur. Puis, c'étaient encore monsieur et madame Clémentin, toujours obséquieux, Blondel ou son secrétaire; puis, Lecellier, qui, briguant le bâtonnat, montrait de la sympathie à tout le monde; mademoiselle Angély, qui, au retour de sa colonie pénitentiaire d'Ablon, accourait place Dauphine; madame Surgères, l'avocate féministe, qui se présentait en évangéliste pour soutenir sa sœur malheureuse, lui prêcher la force d'âme et la nécessité de vivre malgré tout, pour la cause. Isabelle Géronce écrivit un billet parfumé, et tous les stagiaires, un à un, sonnèrent à la porte, demandant comment allait maître Vélines.

Le soir du huitième jour, il y eut une amélioration dans l'état du malade. Le lendemain, la nouvelle en était confirmée. Alors, dans ce monde du Palais, à la légèreté parisienne, que l'idée de la mort très voisine avait superficiellement apitoyé, ce fut un soulagement. Par réaction, le samedi suivant, à la Conférence, on « blagua » Vélines, sa gravité, ses plaidoiries ternes, sa femme, et jusqu'à son beau-père, le président Marcadieu, qui, en sa qualité de magistrat, fut étrillé plus ferme qu'un autre...

La convalescence fut lente : on cessa de s'occuper des Vélines. Le Palais et ses mille rouages continuaient à fonctionner. De la cour de Mai à la place Dauphine, de la correctionnelle au tribunal civil, par toutes les chambres, on plaidait. Deux avocats manquaient : on n'y prenait point garde.

Fabrezan, toujours surmené, allait de temps à autre serrer la main d'André pendant la suspension d'audience de deux heures. Il jouissait de la béatitude d'Henriette, de l'épanouissement de Vélines. Tous les clients avaient été congédiés, les petits procès confiés à Maurice Servais, les grosses affaires remises. Madame Marty espérait qu'on gagnerait ainsi l'été, la période des vacations, et que son enfant lui serait laissé jusqu'à l'automne. La grand'mère s'en

était retournée à Rouen, enchantée de sa belle-fille : toutes deux prétendaient se chérir tendrement. Henriette était redevenue une petite femme très simple, exempte de soucis professionnels, toute au bonheur de conserver ce cher mari qu'elle avait pensé perdre. Le bâtonnier n'avait pas de termes assez vifs pour la louer : elle était admirable d'abnégation, toujours aux côtés de Vélines, le cajolant, le réconfortant. Le jeune homme parfois s'attristait. Cette terrible maladie avait atteint profondément les cordes vocales. Retrouverait-il son organe? Henriette, inquiète au fond, passait son temps à le rassurer, faisait toutes sortes de projets : on le mènerait aux eaux, à Uriage, il se reposerait; elle le soignerait si bien !... Et, devant Fabrezan, elle lui faisait hausser le ton pour que le vieux maître jugeât du progrès de sa voix.

« Voilà bien les femmes! — se disait Fabrezan. — Celle-là qui me chantait, il n'y a pas deux mois, son enthousiasme juvénile, sa passion de plaider : « Avocate! Vous ne pouvez savoir à quel point je le suis... Ma personnalité de jeune fille, je l'aie conservée intacte. Le mariage ne m'a pas amoindrie... » Allez-vous-en voir! Pour une crise d'inquiétude où son amour d'épouse a reçu le vrai coup de la peur, je la retrouve éperdument raccrochée à ce mari dont son orgueil s'était méfié. Littéralement, elle l'a repris à la mort, elle a fait le miracle. De plaidoiries, il n'est plus question; de personnalité, non plus : le mari l'a mangée. Et le plus étrange est que la petite exulte. Elle a sauvé son homme : le Palais peut crouler à côté d'elle... Non, non, la face du monde n'a pas changé; elles sont toujours, avant tout, des amoureuses... »

*
* *

Peu à peu l'été s'avançait. Les forces de Vélines ne revenaient pas vite; mais il se sentait bien dans la tiédeur de sa maison, où la présence de sa chère Henriette mettait un charme continu. Il voulait qu'elle ne le quittât point d'une minute, comme si une angoisse puérile lui fût demeurée depuis les instants où il avait cru la quitter pour toujours. Ils lurent ensemble des romans. Ils lisaient, des après-midi entières, — de chaudes

après-midi de juin, de juillet, où le ciel parisien se plombe, où le sourd fracas de la ville ressemble à un roulement orageux. Le petit salon blanc était silencieux, discret comme une chapelle; les pendeloques de cristal du lustre vénitien se miraient immobiles dans l'eau ternie des glaces; les perses des tentures fleuraient encore la cotonnade neuve. La voix d'Henriette lisant haut, berçait le jeune homme. Ce fut une période exquise.

Parfois, le soir venu, Henriette se penchait à la fenêtre. A ses pieds, s'allongeait le triangle de la place Dauphine. Elle pensait qu'en ce bout de l'île, au temps de saint Louis, fleurissaient les jardins royaux ornés d'oiselleries, les verts bosquets qu'un petit ruisseau coupait en deux, et elle imaginait la jolie reine Marguerite, en hennin, s'y promenant de cet air mélancolique et sage qui sied à l'épouse d'un saint roi. Puis ses regards, tournant à droite, cherchaient le vieux palais où s'accomplit leur mariage. La jolie reine avait là ses appartements secrets aux noms si poétiques : la chambre aux eaux de rose, la chambre de parade, la chambre des bains, la chambre blanche... Qu'était-elle, cette chambre blanche? Et Henriette se la figurait lambrissée de marbre, tendue d'un damas couleur de neige, avec des lis peints au plafond, et des jonchées de roses crème à terre. Et la jolie reine s'y tenait réveillée, attendant le plaisir du saint qui la venait voir à l'aube, avec grande révérence...

Henriette restait là longtemps, très rêveuse. Comme il était vénérable, ce Palais! que de beaux souvenirs dormaient en lui! Et elle en avait une fierté profonde, comme d'une noblesse familiale dont elle participait.

— Que fais-tu là, chérie? — lui demandait André.

— Rien du tout, — répondait-elle.

En allongeant un peu le cou, elle voyait là-bas l'escalier aux rampes blanches et son esprit ailé en gravissait les marches. De sa fenêtre on n'apercevait qu'un seul des deux lions de pierre grise, — successeurs du lion doré qui, dans la grande salle du Parlement, « la tête baissée, la queue entre les jambes, était là pour faire entendre que les plus grands doivent s'humilier en entrant ». Et elle se rappelait même cette phrase solennelle du vieux chroniqueur : « Les lions du trône de Salomon figuraient la même chose. »

Même le matin, avant d'aller à table, elle s'attardait à cette fenêtre. Le soleil de midi noyait le degré; les membres du lion se modelaient puissamment, et toute une procession d'hommes graves, magistrats, avocats, avoués, greffiers, plaideurs, la serviette sous le bras, montaient le vaste perron, se hâtant vers les audiences commençantes. Le valet de chambre cherchait madame pour annoncer le déjeuner. Vélines s'approchait, embrassait sa femme joyeusement; et il ne s'avisait pas qu'une mélancolie passait sur le visage un peu pâle d'Henriette.

Ils ne devaient partir pour les eaux qu'à la fin d'août. Jusque-là Vélines avait ordre de se promener peu, de se suralimenter, de se reposer beaucoup. Sans cesse il s'alarmait de l'état de sa voix, questionnait Henriette, consultait de nouveaux spécialistes. Il lui était défendu de travailler, de recevoir le moindre client; toutefois il comptait bien reprendre à la rentrée cette grosse affaire d'escroquerie où était impliqué le fondé de pouvoirs de la Banque Continentale. Et il entendait recouvrer pour cette époque tous ses moyens, surtout sa voix dont il était orgueilleux, cette voix mâle qui, au début d'une plaidoirie, décelait sa sûreté, sa maîtrise, sa force. En attendant, son cabinet restait fermé, tant il redoutait la tentation de retourner à ses dossiers. Henriette n'avait pas le loisir d'entrer dans le sien. Pourtant toutes les pièces du procès Marty étaient là, avec le plan de sa défense; souvent elle ouvrait la porte du sanctuaire, un soupir léger sur les lèvres...

Des nuits entières, elle rêvait de la huitième chambre, du petit parquet, de la cour, où elle se voyait plaidant péniblement des causes compliquées. Elle s'ennuyait de ses confrères, de l'animation des Pas-Perdus, de ses clients de la Petite Roquette, même de sa robe qu'elle n'avait pas enfilée depuis si longtemps...

Un jour, Vélines s'étant assoupi après le déjeuner, elle n'y tint plus, posa rapidement son chapeau, mit ses gants et partit à la dérobée, disant aux domestiques qu'elle sortait pour un quart d'heure. Si proche d'elle, avec ses frémissements intenses de temple où vit tout un peuple sacerdotal, le Palais l'hypnotisait, la magnétisait : elle y revenait d'instinct, machinalement, docile à la domination de cette grande chose impérieuse qu'elle ser-

vait. Et, filant le long des maisons de la place, elle gagna la rue de Harlay.

Mais d'abord elle se retint d'entrer. C'était encore un plaisir trop vif, une volupté non permise, et elle obliqua vers le quai de l'Horloge. Elle se donna le prétexte d'aller revoir cette porte de la Conciergerie dont elle adorait le caractère gothique si intact, si pur! Elle cheminait lentement au bord de l'eau, en touriste, regardant loin dans le passé le vieux Palais originel. Il avait été d'abord le lieu des galas royaux, l'hôtellerie des empereurs, fier de sa façade magnifique aux cinquante-trois fenêtres en ogives, de sa grande salle, la plus riche du monde, rehaussée d'or et d'azur, et dont chaque pilier supportait la statue d'un roi. Toute l'histoire de la France tenait dans ce monument. Et des réminiscences de choses lues autrefois revenaient en foule à l'imagination d'Henriette. C'était le maître d'hôtel d'Hugues Capet devenant fou furieux pour avoir touché de son bâton les reliques de saint Magloire exposées dans la grande salle. C'était le roi Robert y guérissant un aveugle, le jour de Pâques, rien qu'à l'asperger de l'eau de son bassinet après s'être lavé les mains. C'était Jean sans Terre y logeant. L'admirable conducteur de peuple qu'était saint Louis y avait laissé de mystiques et impérissables souvenirs. Marguerite de France y était morte de la peste. Dans cette merveilleuse grande salle, qui semblait demeurer vraiment, de siècle en siècle, le théâtre intime de la politique européenne, François Ier recevait le défi de Charles-Quint. Puis la vie multiple du menu peuple affluait au Palais : le commerce parisien venait y abriter ses échoppes. Et c'étaient des étalages de dentelles, de galons, de broderies, une bimbeloterie au milieu de laquelle les belles dames de la Fronde promenaient leurs doigts frémissants d'acheteuses, tandis qu'à l'intérieur se développait la force de ce corps formidable : le parlement de Paris.

Henriette s'exaltait dans la rêverie. La longue façade aux rangées de fenêtres régulières avait ici un renflement, et la tour de César, ronde, « moyen-âgeuse », avec les créneaux, la poivrière et l'épi, rompait la monotonie des bâtiments où siège la cour de cassation. Enfin, le portique ogival de la Conciergerie apparaissait, très noir, enfoncé entre les énormes tours gothi-

ques qui le flanquaient à droite et à gauche, massives comme un ouvrage de fortification, avec leur rondeur archaïque, leurs croisées étroites percées en meurtrières, leur aspect de geôle, — la sinistre tour de Bon-Bec, où l'on infligeait la torture, et la tour d'Argent.

Alors Henriette revoyait toute l'histoire de cette vieille puissance judiciaire, — cette magistrature antique, ces ancêtres de nos juges modernes, avec leurs abominations, leur turbulence politique, leur grandeur, la rivalité qui les faisait éternels adversaires du pouvoir royal, leur dignité majestueuse, sous le mortier de président ou l'hermine de chancelier. Puis, c'était, à côté, la vigoureuse poussée de la confrérie de saint Nicolas, l'ordre des avocats et des procureurs, l'Ordre tout court, vénérable, orgueilleux, généreux, se grisant de son propre honneur, gratifié de préséances, de privilèges, d'immunités, se créant à soi-même sa noblesse. L'un fait remonter sa profession « jusqu'au Verbe divin, plaidant devant Dieu pour défendre la postérité d'Adam ». Un autre prétend qu'elle est le plus bref chemin pour aller au ciel. D'Aguesseau chante son indépendance, écrit sur elle un dithyrambe, Merlin s'écrie pompeusement : « L'avocat a le globe pour territoire ». Et le rôle des avocats est en effet sublime à ces époques de justice ténébreuse, omnipotente et étroite. Henriette sentait peser sur elle la gloire de cette ascendance ; elle en était l'héritière.

Elle voyait se découper maintenant, à l'angle du monument, ce donjon gracieux coiffé de travers par son campanile grêle, qui est la tour de l'Horloge. Le trottoir désert tournait : elle se trouva mêlée à la foule qui descendait à cette heure le boulevard du Palais, dans un fracas de tramways, de fiacres, d'automobiles. Elle atteignit la grille de la cour de Mai, dont les fers de lance et les écussons dorés luisaient au soleil.

Alors le temple s'éploya devant elle dans toute sa splendeur, très grave, très sévère, très grand. L'aile droite, occupée par le tribunal civil, se baignait avec ses hautes fenêtres, son architecture théâtrale, dans une lumière crue de midi, tandis que les bâtiments de gauche, se noyaient d'ombre, comme formés de pierres noires. Mais au fond, allégé par l'élévation de son escalier monumental, avec son portique aux quatre colonnes

froides et nues, son frontispice grec, ses statues mythologiques et son dôme lourd, le corps principal du Palais s'ouvrait par trois portes géantes. Dominant le tout, aérienne, envolée vers l'azur, la Sainte Chapelle apparaissait comme une cathédrale de rêve. Des pinacles, posés sur des contreforts, hérissaient son pourtour. Des gargouilles, tendant leur col hardi de chimères, s'étageaient du haut en bas de ces contreforts. Le toit montait en pente audacieuse, jusqu'au faîte garni d'orfèvrerie; la flèche s'élançait d'un jet, fuselant encore les formes gracieuses du monument. Et la chapelle s'élevait ainsi, étroite, mystérieuse, sans un arc-boutant, sur des assises invisibles, comme soutenue par sa propre légèreté.

Henriette avait le cœur battant. Elle hésita, une seconde. Puis l'attrait fut trop vif : elle traversa la cour, gravit l'escalier, pénétra dans la galerie marchande.

Il y avait encore foule dans la salle des Pas-Perdus. Elle poussa l'un des vantaux, ne voulant parler à personne, décidée à ne pas s'attarder, à respirer seulement une bouffée de cet air spécial du Palais qui manquait à sa vie. Après sa longue réclusion, ses trois mois de solitude, le grouillement de tout ce monde lui causa un vertige : elle ne vit que le papillotage des rabats légers parmi les robes noires, et le grand mouvement de va-et-vient, cadencé, régulier, qui avait l'ampleur même de la salle.

— Ah! chère amie, vous voilà enfin! — dit une voix très douce auprès d'elle ; — comment va votre mari ?

Et elle reconnut madame Martinal qui s'avançait, en robe, pour lui souhaiter la bienvenue. Henriette fit ce mensonge véniel :

— Oh! j'entre en passant, pour serrer la main aux amis. Quoi de nouveau dans le Palais ?

— Toujours des potins... Mais, venez vous asseoir là! — dit la veuve, en l'entraînant vers l'un des rangs de stalles qui garnissent les murs.

L'intérêt d'Henriette s'allumait. Elle ne résista pas. Madame Martinal commença :

— Il y a d'abord l'histoire des Clémentin. Les pauvres gens ont bien des ennuis. Dans une descente de justice, à Ménilmontant, on a découvert le cabinet... Vous savez, ce cabinet

légendaire où Clémentin aurait reçu des apaches, et dont on causait sans trop y croire? Eh bien! il existait, et l'on a déniché là quelque chose de bien curieux. Imaginez que Clémentin avait fondé une association, une sorte d'assurance : on lui payait un petit abonnement, moyennant quoi, s'il vous arrivait malheur, certaine nuit, au sujet d'un passant attardé, il vous défendait gratis et de la belle manière. Vous voyez cela, n'est-ce pas? une garantie contre les conséquences du « surinage », l'avocat à forfait pour toutes les circonstances. Il paraît qu'il avait beaucoup de clients. Aussi sa spécialité, c'était d'obtenir des non-lieu; on comprend maintenant pourquoi il harcelait les substituts, les juges d'instruction : qu'il plaidât ou non, c'était toujours le même prix!

La gentille femme racontait le scandale tranquillement, sans s'émouvoir. Mais Henriette, indignée, avait pâli.

— Et Fabrezan a appris cela?...

— Mais oui, et il a estimé que ce n'était pas joli. Le conseil de l'Ordre s'est rassemblé avant-hier : personne n'a pu savoir ce qu'on y a dit; on pense que Clémentin sera rayé.

— Je l'espère bien! — se récria Henriette.

Mais la jeune veuve, lissant les plis de sa toge :

— Ah! que voulez-vous, on a du mal à vivre. Il faut parfois être audacieux pour arriver, si l'on n'est pas transcendant. Je vous accorde que le système de ce malheureux Clémentin avait quelque chose de louche; mais, entre nous, ma chère, quand on est avocat, y a-t-il lieu de tant faire le dégoûté? et pour ne pas prendre toujours ce caractère de compagnonnage avec le rebut de la société, notre métier est-il si scrupuleux?... Oh! je connais les nobles discours du bâtonnier, à la Conférence, sur l'honneur de notre profession, la générosité de son essence; notre passion de la justice... Tout cela est bel et bon, ma chère, mais dans la profession il y a, comme on dit, à boire et à manger. A nous examiner de près, notre souci est-il de faire triompher la justice, ou bien notre client? Éclairons-nous le tribunal, ou cherchons-nous à l'aveugler?... Tenez, ce même Clémentin à qui chacun jette la pierre parce qu'on l'a découvert embourbé dans un vilain monde, — en faveur duquel il ne plaidait pas en d'autres termes que vous ou moi, — je l'ai vu parfaitement honorable, la semaine dernière, se pré-

senter devant la cour, où il était appelant, pour une vieille affaire de créance au nom de cette dame Gévigne que nous connaissons tous ici. Ma chère, la question était si claire qu'un de mes enfants l'aurait facilement résolue. La dame réclamait six mille francs à un particulier; mais, la presque totalité de la créance ayant été cédée à une société de voitures en faillite, dirigée par l'individu, la plaideuse venait en même ligne que les créanciers pour réclamer sa part au marc le franc. Eh bien, j'ai vu Clémentin ergoter pendant une heure devant le président Erambourg, sur une lettre dont il est arrivé à dénaturer complètement le sens. Tout le monde disait qu'il était très fort. Nul n'a songé à s'offusquer. On ajoute même que Fabrezan lui a soufflé ses meilleurs arguments. D'ailleurs, il a gagné son procès.

Henriette restait songeuse. Elle n'avait pas le scepticisme résigné de son amie.

— Moi, — dit-elle enfin, — je crois toujours aux causes que je défends.

— Vous vous suggestionnez, parce que vous avez une belle petite âme enthousiaste, chère amie. Je n'en puis, hélas! dire autant. Je fais mon métier comme je peux, comme tout le monde, en mettant quelquefois une cloison étanche entre ma conscience et mon cerveau... Tenez, on parle beaucoup, en ce moment, de cette jeune femme que vous voyez là-bas monter l'escalier de la galerie carrée, en compagnie d'un monsieur. C'est madame Mauvert, la femme d'un honnête négociant du Marais qu'elle a lâché avec quatre petits enfants pour suivre Sylvère, Georges Sylvère, le jeune portraitiste à la mode. Sylvère a beaucoup d'amis au Palais, et, comme la dame est à la veille d'intenter reconventionnellement une action en divorce, il faut voir tous mes confrères tourner autour d'eux, comme des bêtes de proie qui flairent la décomposition. C'est à qui leur fera des coquetteries. J'en connais, de nouveaux mariés, qui envoient leurs jeunes femmes de vingt ans en visite chez le faux ménage. Que pensez-vous, chère amie, de cette mère, de cette épouse peu recommandable, laissant à l'abandon ses quatre petites filles, un mari parfaitement honnête? Mais, surtout, que pensez-vous des avocats qui font des bassesses pour obtenir de défendre devant le tribunal, au profit

de la vilaine dame et au préjudice de l'honnête marchand, les droits souverains de la passion? Au fond, je trouve que madame Mauvert mériterait d'être fouettée; cependant, je sais bien que, si elle me confiait son procès, je présenterais à la barre son apologie.

Elle riait d'un rire un peu triste, subissant avec sa douceur coutumière, sans essayer de se donner le change, la laideur du monde. Mais la rêveuse Henriette demeurait troublée; elle restait sans répondre, suivant des yeux la très élégante silhouette de femme qui disparaissait là-haut, à l'entrée de la galerie carrée. A la fin, elle dit seulement :

— Mon mari m'a souvent parlé de Sylvère comme d'un bon camarade; même, il projette toujours de lui commander mon portrait...

Subitement, elle tressaillit. Elle venait d'apercevoir Fabrezan en compagnie d'Alembert. Mais à peine reconnaissait-elle le brillant ingénieur dans cet homme las, aux cheveux grisonnants, que le chagrin ravageait. Le bâtonnier lui avait pris le bras, paternellement : l'autre, semblait dans une heure de découragement absolu. Henriette le savait : ils parlaient de l'enfant. Sans qu'elle eût entendu un seul mot du père, elle devinait son éternelle lamentation, et, dans sa sensibilité de femme, elle eut une pitié profonde pour ce garçon sympathique et léger, déjà si terriblement puni, et qu'elle comptait bien charger encore en plaidant. Un premier doute frôla son âme d'avocate. Cette petite Martinal vous déprimait en vous désabusant.

Mais déjà la veuve s'occupait d'autre chose. Elle disait :

— Ah! pauvre Louise Pernette!...

— Pourquoi « pauvre Louise »? — interrogea Henriette.

— Ma chère, regardez un peu Isabelle Géronce contre la porte des référés.

Il y avait, à cette heure, une telle affluence dans la salle des Pas-Perdus, la procession des robes judiciaires était si animée, si compacte, qu'Henriette eut peine à découvrir l'avocate, d'autant que ses yeux s'égarèrent, un moment, à suivre la mimique d'un dialogue engagé entre deux célèbres procéduriers, Blondel et Lamblin, adversaires dans une affaire civile, et dont la voix dominait par instants la grande rumeur de

marée. Quand son regard eut enfin rencontré la *professional beauty* de l'Ordre, elle vit en même temps Maurice Servais qui l'écoutait de son air timide et inspiré de grand enfant génial. Alors madame Martinal lui raconta le caprice que l'ami de Louise avait inspiré à la superbe femme. Celle-ci ne s'en cachait point, montrait ouvertement son goût pour lui, allait l'entendre quand il plaidait, le complimentait avec ostentation, le happait dans les couloirs pour un bout de causerie, plaisantait, de-ci, de-là, son sort d'éternel fiancé réduit aux rendez-vous de la galerie Saint-Louis, sous la surveillance d'un municipal.

Henriette l'observait maintenant. Sa toge noire la drapait comme le lin aux mille plis des statues fameuses. La toque surmontait les torsades savantes de sa chevelure noire. Elle avait un profil admirable, la joue finement poudrée, — et, séduisante, magnifique, consciente de sa beauté faite pour charmer des masses, elle ensorcelait perfidement le candide prétendant de la petite stagiaire.

— Oh! cette Géronce! — fit l'indulgente Henriette, qui se bornait à soulever les épaules. — Mais où est Louise?

— Louise, elle, se tue à travailler. Elle ne quitte plus les audiences que pour s'enfermer avec le Dalloz dans sa petite chambre de la rue du Cloître Notre-Dame : elle voudrait tant devenir riche pour acheter son bonheur! Je crois qu'elle défend une dame Leroy-Mathalin la semaine prochaine. C'est sa première affaire sérieuse. Elle s'éreinte... Avec cela, les coquetteries d'Isabelle Géronce ne lui échappent point; elle ferme les yeux; elle est très digne dans son chagrin, la pauvre petite, mais je vous assure qu'elle fait peine à voir.

Cette histoire attristait Henriette : elle se retourna pour retrouver là-bas l'autre douleur, celle que le divorcé contait à Fabrezan, mais Alembert était parti et le bâtonnier causait maintenant avec une dame qu'Henriette ne connaissait pas.

C'était madame Faustin, cette jeune femme abandonnée par son mari dont le bâtonnier avait reçu la visite au mois de mars. Malgré les conseils qu'il lui avait donnés, la malheureuse n'avait pas immédiatement recouru aux moyens judiciaires pour obtenir une pension du père de son enfant. S'accordant toujours de nouveaux délais, elle avait lentement

épuisé les quelques billets de cent francs qui lui restaient encore, tout en se perdant les yeux à faire au crochet des parures pour la lingerie, qu'elle vendait trente sous à une dentellière de la rue Saint-Honoré. Puis le moment était venu où, malgré sa parcimonie, elle arrivait aux dettes : alors elle s'était décidée et sa demande était depuis quelques jours entre les mains d'un avoué. Mais Fabrezan la gourmandait un peu rudement d'avoir attendu l'été, la veille des vacances, pour intenter le procès, ce qui la condamnait à de longues semaines de misère, jusqu'au jugement.

Comme elle se justifiait de son mieux, alléguant l'espoir qu'elle avait eu de gagner quelque argent, tout à coup Fabrezan eut un geste de satisfaction : il avait aperçu madame Martinal, à côté d'Henriette, sur le banc. Ç'avait été pour lui un trait de lumière. Et, entraînant son interlocutrice, il venait maintenant aux deux amies, ses grandes manches envolées, ses larges souliers glissant sur les dalles. La jeune femme le suivait en l'écoutant. Elle était délicate et simple, avec de longs yeux bleus caressants sous ses bandeaux de brune.

D'abord il s'informa de Vélines, des petits Martinal, — en bon père de famille qui voudrait voir toute sa maisonnée heureuse. — Puis, s'adressant à la veuve, il lui présenta madame Faustin, dont il dit la situation.

Son esprit ingénieux s'était complu à cette opposition des deux femmes si pareilles, et cependant si différentes, toutes deux livrées à elles-mêmes, isolées dans la bataille de la vie, également dépourvues du soutien de l'homme, ayant les mêmes responsabilités maternelles, et dont l'une triomphait pourtant, victorieuse du sort, ayant reconstruit son foyer par ses propres moyens, tandis que l'autre, incapable d'exister seule, naufragée, dépendait du secours de tous, tendait la main, appelait à l'aide.

— Vous vous entendrez merveilleusement toutes deux, — leur disait Fabrezan, tandis que par discrétion Henriette s'était écartée. — Votre destin fut à peu près le même... Madame Martinal sera enchantée de vous consacrer tout son dévouement, toute sa bonté. Elle vous comprendra mieux qu'un homme ne l'eût fait. Vous trouverez en elle plus qu'un conseiller : une amie.

Les deux jeunes femmes se considérèrent, un moment. Leurs yeux qui avaient tant pleuré se pénétrèrent, et il sembla qu'en une seconde tout leur passé se réveillait. Elles ne dirent rien, tout d'abord, et, d'instinct, leurs mains s'étreignirent. Madame Martinal, à la fin, murmura :

— Racontez-moi tout...

Fabrezan les regardait, souriait. Il trouvait le contraste joli, ravi d'avoir provoqué cette rencontre, et il les laissa causer à l'aise, prit une dragée dans sa bonbonnière, gagna la porte, un peu ému. Mais là, il rejoignit Henriette et l'interpella :

— Ma petite madame, savez-vous à quoi je pense? Je pense qu'au barreau, dans certains cas, quand il s'agira, par exemple, de réconforter de pauvres jeunes femmes, vos sœurs, vous nous rendrez toujours des points.

— Je ne vous le fais pas dire, monsieur le bâtonnier! — s'écria Henriette, glorieuse.

Lui s'en allait à son cabinet du secrétariat de l'Ordre; elle se pressait de rentrer, songeant à son mari. Galerie Duc, ils se séparèrent.

Mais voilà que, dans le grand couloir pareil à un cloître de couvent, s'avançait une jeune avocate à la démarche légère et dansante, si fine sous l'ampleur de l'accoutrement judiciaire qu'elle venait sans bruit sur les dalles. C'était Louise Pernette, plus élancée que jamais, le rire éteint, amaigrie, les lèvres d'un rose pâle d'anémique.

Elles ne s'étaient pas vues depuis longtemps : elles s'attardèrent ensemble.

— C'est vrai, — disait Louise, — j'ai été un peu souffrante : la chaleur se supporte mal, l'été, à Paris; puis je travaille beaucoup. C'est dur de vivre... J'ai une grosse affaire, la semaine prochaine, et ma cliente m'assomme.

— Pauvre petite amie! je vous souhaite du courage.

— Oh! du courage, j'en avais pour quatre, autrefois, mais je crois bien que ma provision s'épuise.

Elle souriait encore, mais si tristement que le cœur d'Henriette se serra, tandis que l'image d'Isabelle Géronce, ensorcelant Maurice Servais, là-bas, à la porte des référés, lui revenait en mémoire. Et l'aventure était bien simple de Maurice si jeune, Maurice un peu égaré dans l'interminable labyrinthe

des fiançailles à travers lequel le conduisait son amie, sans que le mariage apparût jamais à l'horizon, Maurice rencontrant la grande séduction, Maurice tenté et n'ayant pour se défendre que le souvenir des tendres sourires dont le favorisait Louise. Et, dans la crainte que sa jeune confrère ne s'en allât tout droit à la salle des Pas-Perdus et ne fût témoin du colloque qui l'aurait déchirée, Henriette la retint quelques minutes encore.

André, un peu inquiet de cette sortie imprévue, guettait Henriette à la fenêtre du petit salon blanc. Elle arriva toute vibrante, une flamme aux joues, reconquise par le Palais, incapable de cacher sa fièvre. Elle enveloppait son mari de caresses, lui demandait pardon de sa fugue, entremêlait ses excuses du récit des potins entendus.

Vélines la considérait avec une mélancolie soudaine. Puis, quand le bavardage fit trêve :

— Ma pauvre petite, c'est moi qui fus coupable.

Elle s'étonnait, l'interrogeait de ses yeux gais, grands ouverts. Il reprit :

— Oui, oui, j'ai mal agi envers toi : je t'ai gardée ici, je t'ai occupée quatre longs mois de ma personne, accaparée, emprisonnée. Je ne suis qu'un égoïste. C'était si bon de t'avoir sans cesse à moi, de laisser bercer ma faiblesse par tes chères mains, de t'avoir toute! Et j'ai oublié tes goûts personnels, ton amour de la profession, ton plaisir. Le Palais t'a manqué. Tu as souffert, et tu ne le disais pas! Il fallait te plaindre, Henriette : je serais demeuré tout seul, tu te serais remise aux affaires; moi je n'y ai pas pensé.

— Mais non! — s'écria-t-elle en se jetant à son cou; — pouvais-je souffrir près de toi? pouvais-je m'ennuyer? Les semaines de ta convalescence ont été au contraire exquises, mon ami chéri. Est-ce que je ne t'aime pas?

Il la prit aux épaules, la tint devant lui longtemps, la dominant de sa haute taille, la regardant avec une expression d'amour infini. Il eut un léger soupir, qu'elle ne remarqua pas, et dit :

— Ma chère petite fille, tu retourneras au Palais, demain, tous les jours.

VI

L'affaire Alembert contre Marty vint devant la première chambre du tribunal, le lundi vingt-sept octobre.

Tout le Palais attendait l'audience avec une impatiente curiosité. Le procès, petit en lui-même, tirait de l'importance du rang de ses parties, appartenant à la haute bourgeoisie parisienne. Il empruntait surtout son intérêt au contraste que feraient les deux avocats, ce vieux maître et cette jeune femme. Dès midi, les bancs furent pleins de dames élégantes. C'étaient ou des amies de madame Marty, ou des personnalités du parti féministe pour qui ce procès était une grande bataille d'idées, et qui triomphaient d'avance à voir, dans de telles circonstances, une femme à la barre.

Le temps fut clair, d'abord. Un soleil d'automne illuminait la salle sombre qui ressemblait à un salon, avec son plafond lointain, ses boiseries sévères, la tapisserie verte des murailles, et quelques toilettes tapageuses dans l'auditoire. C'était cette ancienne grand'chambre du parlement où les rois de France avaient tenu leurs lits de justice : la chambre des plaidoiries, si étincelante des ors de son plafond — culs-de-lampe ciselés, pendentifs semblables à des blocs d'orfèvrerie — qu'on l'avait surnommée la Chambre dorée. Elle rappelait la légende du jeune Louis XIV y entrant tout botté pour la chasse, la cravache à la main, et à la bouche sa cinglante harangue aux conseillers lais et clercs d'alors. Et c'est dans le coin de gauche, où s'ouvre aujourd'hui la salle du conseil, que les vieilles estampes montrent Louis XV trônant en grande pompe, des dames à ses pieds, pareilles à autant de Pompadours.

Maintenant l'hémicycle du tribunal mange plus qu'à demi la première chambre. Les murs sont dégarnis des tableaux d'autrefois. Des filets d'or au plafond dessinent dans les caissons de larges étoiles. Les trois fenêtres dominent la cour de la Conciergerie, et l'on respire toujours dans cette enceinte une atmosphère de grandeur historique.

Au début de l'audience, on plaida une affaire ennuyeuse : un particulier contre la Compagnie du gaz. Soudain, il y eut une grande émotion : le bruit courait qu'Alembert était là.

On vit des chapeaux décrire une volte-face vers la porte et les chuchotements s'élevèrent si haut que le président, un homme jeune, à la barbiche blonde, dut commander le silence. Mais les indiscrets furent déçus. Plusieurs journalistes se tenaient debout, au bas de la salle, et c'était l'un d'eux, mince, à la chevelure opulente, qu'une ressemblance vague avait fait prendre pour l'ingénieur. D'ailleurs, des gens arrivaient sans cesse. Il y eut bientôt une foule compacte piétinant dans la partie réservée au public. On se glissait le long des couloirs latéraux, on s'évertuait à s'approcher du prétoire, de la barre surtout.

A midi et demi, un vieil avocat, chargé de sa serviette, entra et bouscula un peu les gens pour se frayer un passage. Il était grand, d'une puissante stature, avec de larges favoris blancs autour de son fin visage. C'était Fabrezan : les dames se le nommèrent; il y eut un frémissement. Il alla s'asseoir lourdement derrière l'orateur qui parlait à cette minute. Tous les yeux s'attachèrent à lui. On vit ensuite arriver une avocate en qui les profanes crurent reconnaître madame Vélines. Mais on se trompait : celle-là ne plaidait jamais; on ne la voyait au Palais qu'aux jours de galas judiciaires. C'était madame Debreynes, une femme du monde chez qui ç'avait été un caprice, un genre, que de faire son droit et de prêter serment, pour le plaisir de porter la robe en public, d'avoir son portrait dans les journaux, d'appeler Ternisien « mon cher confrère ». Elle en était encore à jouir du petit mouvement de curiosité qui se manifestait dans un auditoire quand elle le traversait avec sa grâce parisienne, nu-tête, la toque à la main, gentiment poseuse, toujours à l'affût de quelque photographe posté dans la salle.

Mais de nouveau la porte se rouvrit, et il y eut un petit murmure d'admiration. Maurice Servais précédait dans la foule Isabelle Géronce, et cette belle femme, vêtue de lustrine noire, qui s'avançait tranquillement, regardant de droite et de gauche, saluant de la main une amie, souriant à une autre, faisait figure si singulière dans la chambre austère où l'on cherchait la Justice, qu'il y eut un étonnement.

Puis d'autres avocates survinrent : mademoiselle Angély, en violet, suivie de Jeanne de Louvrol et de Marie Morvan;

elles s'assirent au banc des stagiaires. Madame Clémentin arriva, de plus en plus assidue au Palais depuis que son mari, rayé de l'Ordre, avait pris un cabinet d'affaires. Et ce fut ensuite madame Martinal, haletante d'avoir couru. De chaque côté de la barre, le banc était occupé : il fallut que plusieurs jeunes avocats se levassent pour céder leur place à ces dames. Derrière le greffier, les chaises des sténographes étaient prises. A la barre, l'avocat de la Compagnie du gaz s'éternisait. Le petit monument gothique de l'horloge marqua une heure. Le battant du tambour fut poussé, là-bas, un groupe d'avocats entra sans qu'on y fit attention. Vélines était parmi eux, — et, près de lui, petite, très frêle, très pâle, Henriette traversa la salle.

D'un coup d'œil, Vélines vit l'affluence, la salle bondée, les bancs pleins de bruyantes mondaines, toutes les avocates présentes, et il eut la sensation d'une représentation théâtrale où sa femme allait s'offrir en spectacle. Un trouble le saisit. Il se défiait d'Henriette, de ce menu talent féminin, gracieux, qui par souplesse savait éviter la discussion du fond. Tant qu'elle n'avait défendu que les mineurs, à la correctionnelle, ses petites plaidoiries lui avaient semblé gentilles, faites pour égayer la monotonie des audiences, parfaitement inutiles d'ailleurs devant un tribunal qui instruit lui-même la cause dans son colloque avec le prévenu. Mais plaider ici, devant un tel public, pour une affaire si délicate et contre le bâtonnier!

Alors il eut un remords : celui de ne s'être pas montré plus autoritaire, de n'avoir pas exigé de la jeune femme qu'elle lui expliquât son plan de discours, qu'elle l'élaborât même sous sa dictée. Car, dans son respect infini de la personnalité d'Henriette, il lui avait concédé le droit, qu'elle exigeait, de travailler seule. Quel mari eût-il paru aux yeux de cette épouse d'exception, si subtile, si raffinée, en se faisant brutalement son maître jusque dans leur vie intellectuelle? Il y avait là, sous le front obstiné de cette tendre compagne, un domaine indépendant qui lui était fermé, et, l'aimant avec tant de passion, il en avait parfois un peu de chagrin, car lui se dévoilait à elle, sans une arrière-pensée. A présent n'allait-elle pas être punie de ses réserves? Et il était obsédé par la crainte qu'elle ne demeurât court à la barre. Cependant, depuis leur retour d'Uriage, en septembre, elle avait bûché comme

un homme, passant ses soirées à récrire sans cesse, une fois de plus, sa plaidoirie, — toujours secrètement, d'ailleurs, avec la terreur que son mari ne s'immisçât dans son travail. — Ah! si seulement lui, Vélines, avait eu la liberté de la diriger, de lui montrer le nœud du procès!... Et il voyait la magnifique défense à présenter dans une affaire aussi brillante.

— Aujourd'hui nous restons debout, — dit Servais, en montrant la brochette d'avocates alignée au banc des stagiaires.

— Oui, — répondit Vélines, s'efforçant de plaisanter, — place aux femmes!

Ils étaient là, massés derrière la stalle du substitut, une dizaine de confrères représentant le jeune barreau. André considérait sa femme qui vérifiait l'ordonnance des pièces de son dossier. Et elle était si défaite, si tremblante, qu'il en eut pitié. Il se souvenait comment, avant de quitter la maison, elle s'était jetée dans ses bras en avouant qu'elle avait peur. Elle était si fatiguée! D'ailleurs, il la trouvait mal portante depuis plusieurs semaines, et il ne pouvait lui faire admettre qu'elle était malade. C'était l'estomac un peu détraqué, du simple surmenage, disait-elle.

Mademoiselle Angély, se retournant, murmura :

— Tiens, Louise Pernette n'est pas là!

Elle seule manquait parmi toutes les femmes de l'Ordre. Maurice Servais rougit. Le beau profil d'Isabelle Géronce, malignement, se tourna vers lui. — On disait leur liaison consommée, et qu'on avait aperçu Maurice entrant chez Isabelle, un soir, en l'absence du docteur Géronce. — Mais, à ce moment, l'avocat défendeur s'étant assis, la voix du président s'éleva. Le maussade lever de rideau n'eut pas de conclusion; le jugement était renvoyé à huitaine, et l'huissier appela :

— Affaire Alembert-Marty, attribution d'enfant.

Un murmure de satisfaction courut dans l'auditoire. Deux ou trois avocats sortirent. Henriette tressaillit, étala sa serviette ouverte devant elle. Le président prononça :

— Maître Fabrezan-Castagnac, vous avez la parole.

Aussitôt le bâtonnier fut debout. Appuyé contre la muraille opposée, Vélines voyait sa tête puissante, son encolure énorme se découper sur le jour blanc de la dernière fenêtre. Il se fit un grand silence. La voix grave du vieux maître résonna, vibrante,

très retenue ; pourtant le dernier auditeur accoté là-bas, contre le tambour, percevait les moindres syllabes. L'affaire fut exposée en quelques phrases. Un premier jugement de cette chambre, après le prononcé du divorce, ayant attribué à la mère le mineur issu du mariage, le père réclamait aujourd'hui la direction de cet enfant, parvenu à l'âge des études.

Quand Fabrezan plaidait, on sentait le tribunal tout au plaisir de l'entendre, lui, tout au plaisir de son art. Sa massiveté corporelle s'allégeait. Il souriait en parlant. Sa phrase était inégale et souple, courte ou longue à sa fantaisie. Son coup de hardiesse fut de débuter par l'éloge de madame Marty. On l'aurait pris pour l'avocat de la défenderesse. Il la dépeignit magnifiquement, « portant avec noblesse son divorce comme un veuvage digne, austère, monacal... » Puis il vanta son amour maternel, qui épuisait maintenant à lui seul les suprêmes tendresses de ce cœur de femme ; et alors il risqua cette précaution oratoire que, de l'autre côté de la barre, tout à l'heure, on exploiterait ce sentiment passionné de la mère, on dénoncerait l'inhumanité d'un jugement qui retirerait à cette isolée, éprouvée déjà si cruellement, son dernier bonheur.

— Mais, dites-moi, messieurs, — ajouta-t-il aussitôt, — si cet isolement, madame Marty ne l'a pas délibérément choisi, impérieusement voulu, en réclamant la rupture d'un lien que son mari, au contraire, la suppliait de renouer.

Dès lors, il eut la partie belle. Tout ce début avait été dit doucement, comme sans nulle recherche. Au fond, il connaissait la gamme de tous les effets, et il en jouait avec son habileté de prince de la parole. Maintenant, il quittait la barre, s'avançait sur le tapis bleu du tribunal, à l'aise jusque dans le prétoire même. Sûr de son droit, il avait en lui quelque chose de victorieux qui semblait miner d'avance tous les arguments de l'adversaire. « Eh! non, l'on ne pouvait s'apitoyer sur le sort de la divorcée qui avait elle-même requis le divorce. Et pourquoi l'avait-elle requis?... » Alors le récit du premier procès lui revenait aux lèvres. Insidieusement, il faisait ressortir l'intraitable sévérité de l'épouse. Et il s'approchait des juges avec cette mimique amusante qui constituait une de ses ressources, pendant que d'une voix assourdie on l'entendait dire, confidentiellement :

— Elle fut orgueilleuse, messieurs, elle fut dure...

Puis la faute du père fut rappelée, atténuée, diminuée, si puérile qu'elle n'apparaissait plus qu'un enfantillage d'homme charmant et léger. Et toute la salle était sans un souffle. Le génie du vieil homme éclatait dans cette cause sentimentale, plus encore qu'en un procès d'affaires. Lorsque André Vélines jetait les yeux sur le public, il voyait cette masse profonde de visages tendus, multipliés jusqu'à la porte, jusqu'au groupe de jeunes gens juchés sur le poêle, au fond : tous montraient cette transfiguration qui marque un intérêt brûlant ; tous avaient le petit frémissement de l'enthousiasme. Fabrezan était un grand artiste. Lui seul existait dans l'audience. Sa personnalité l'emplissait toute. Et Henriette Vélines, assise à son banc de défense, était écrasée, anéantie. Son mari la regarda, et un violent regret le poignit : n'aurait-il pas dû être là, lui, au lieu d'elle, prêt à répondre à l'homme célèbre?... Et des réfutations lui montaient aux lèvres, abondamment.

Désormais le bâtonnier était tout à son client : il le dépeignit sous les traits d'un savant pensif, à l'esprit réfléchi, au jugement droit, aux décisions sûres. Une défaillance d'un moment ne prouverait jamais contre l'élévation d'un tel caractère. Et les grandes manches de Fabrezan se soulevaient quand il s'écriait :

— Cet homme a expié sa faute en perdant la compagne qu'il aimait. Le tribunal voudra-t-il l'accabler en lui retirant jusqu'à sa paternité?

Puis il en arrivait au vif du procès :

— Parlons de l'enfant, messieurs, de l'enfant qui doit vous intéresser uniquement, puisque vous ne devez avoir en vue que son seul bien. Il ne s'agit pas de punir terriblement un malheureux père pour une faute anodine. Sommes-nous ici en correctionnelle? Parlons de l'enfant.

Et il le dit d'une sensibilité féminine, petit homme en formation, malléable encore, attendant l'empreinte virile qui lui manquait. Et le vieux maître, dont l'éloquence devenait intime, touchante, se retournait, faisait un pas vers le public ; sa manche eut une envolée superbe :

— J'en appelle à tous les pères ici présents! L'heure ne vient-elle pas où l'homme, à son tour, doit au fils dont il est

responsable cette nourriture spirituelle, forte, productrice d'énergie, que la mère ne saurait lui donner?

Et il cita ce fait que, dans une famille, quand le père meurt laissant des fils, le monde profère ce cruel axiome : « Mieux eût valu que ce fût la mère! »

Quelques chapeaux féministes s'agitaient bien un peu, mais tout l'auditoire sentait que Fabrezan-Castagnac prononçait là un des plus beaux discours de sa vie judiciaire. Sa voix noble de vieillard emplissait l'enceinte, quand il définissait cette paternité parfaite qui crée une seconde fois l'enfant, à l'heure où l'homme le fait vraiment le fils de son esprit. Il y eut une sensation générale de contrariété lorsque le président, brusquement, fit taire l'avocat :

— Maître Fabrezan, vous en avez pour longtemps encore?

— Vingt minutes environ, monsieur le président.

— Alors, l'audience est suspendue.

Le tribunal sortit. Et ce fut un tumulte : les émotions réprimées jusque-là éclatèrent dans le public pendant que la chambre se vidait. Fabrezan avait coiffé sa toque garnie d'épingles et se bourrait les joues de croquignoles. On vit Henriette Vélines se lever, s'approcher du bâtonnier. Ils échangèrent quelques mots. Elle était blême, éteinte, essoufflée. Lui souriait en s'épongeant le front. En même temps, la figure chafouine de maître Blondel, au nez pointu entre deux houppettes de favoris blancs, s'approcha. Ce furent des salamalecs entre les vieux hommes. Puis avocats et avocates, traversant la salle, gagnèrent celle des Pas-Perdus, se mêlèrent à la cohue. On parlait bas dans chaque groupe. Évidemment, Henriette était l'objet des conversations. On la jugeait en posture désespérée après cette flambée d'éloquence que Fabrezan avait eue là.

— Pauvre petite Vélines! — disait madame Martinal, — c'est fou d'avoir accepté une cause pareille!

— Peuh! si elle voulait gagner, — déclarait Isabelle Géronce, — ça serait facile : le bonhomme Castagnac est creux comme une courge.

Et l'on ajoutait :

— Où est-elle, la petite Vélines?

Tous les visages affichaient des condoléances. Agacée, Henriette venait de quitter les Pas-Perdus en compagnie de

son mari. Ensemble ils allèrent au bureau télégraphique. Il était encombré de robes judiciaires. Elle dut attendre longtemps la communication pour donner, par téléphone, un encouragement à madame Marty. André, debout à côté d'elle, ne lui parlait pas. Appuyé à la fenêtre qui domine la cour de Mai, il tapotait un air aux vitres. Elle avait envie de pleurer; lui, de l'emporter loin d'ici.

Enfin, dans la cabine téléphonique, un drelin strident retentit. Vélines, au dehors, distinguait la voix assourdie de sa femme et ses phrases coupées :

— C'est vous, Suzanne?... Ayez confiance en moi : je vous promets tout mon effort... Oui, l'adversaire a presque fini. Avant une demi-heure, ce sera mon tour.... Je vous certifie que tout va bien, quoique l'adversaire ait eu beaucoup de talent. Mais moi, en ce moment, c'est vous-même. Oui, oui, et plus que je ne puis vous l'expliquer ici... Plus tard, vous saurez...

A trois heures, l'audience reprit. Ce fut un engouffrement bruyant dans la première chambre. A la porte, deux municipaux exigeaient des cartes. Le temps s'était couvert : les cinq lampes, pareilles à cinq chapeaux lumineux posés sur de minces tiges de cuivre, s'allumèrent au fond du prétoire. La salle s'était métamorphosée en un sanctuaire tiède, recueilli, où l'on venait s'enfermer avec bien-être en cette fin d'après-midi d'automne. Et l'attente d'une émotion nouvelle ajoutait un surcroît à l'aise générale.

Quand tout fut en place, Fabrezan reprit sa plaidoirie au point où il l'avait laissée. Il ouvrit son dossier et obtint le triomphe classique en lisant ses pièces. On entendit le certificat du médecin attestant la bonne santé du jeune Alembert, et la lettre de l'enfant, où celui-ci avouait à un ami : « Je voudrais bien le revoir plus souvent, ce pauvre papa! » Et l'avocat dévoila la malice de la mère couvrant cette ligne d'un gros trait d'encre. Plusieurs dames se mouchèrent en sourdine. Henriette, tournée de profil, regardait son vieux maître, et ses traits décelaient une nervosité très vive. Enfin, ce fut la péroraison, dite selon la mode nouvelle, qui veut la voix d'autant plus mourante, plus prête à défaillir, que l'effet atteint à plus de puissance.

Et Fabrezan se tut. On n'entendit, dans le silence, que le

feuillettement des pièces remises au dossier. Aux derniers bancs, des femmes se levèrent pour apercevoir l'avocate. Leurs chapeaux gênant le public, un murmure éclata : on leur cria de s'asseoir. Et le chignon blond d'Henriette apparut, avec ses épaules frêles drapées de noir.

Les dernières ondes de la grande voix célèbre vibraient encore sur l'auditoire, quand la parole fraîche, légèrement haletante, de la délicate jeune femme surprit le public. Elle s'exprimait lentement, cherchant un peu ses mots. L'ampleur de la salle noyant son organe, un nombre restreint de personnes entendirent son début. Il fut ingénieux. Elle y disait qu'au jeu des courses modernes, pour mettre des chevaux de valeurs différentes en état de courir ensemble, il était d'usage de les « handicaper : on rapprochait du but, en quelque sorte, les plus faibles, les moins alertes. Aujourd'hui que deux causes étaient aux prises devant le tribunal et que sa cliente avait le terrible désavantage de n'être défendue que par une humble stagiaire, au nom de la Justice, leur commune maîtresse, elle suppliait les juges d'égaliser les chances en laissant un peu en arrière la superbe plaidoirie qu'ils venaient d'entendre... Et cette façon de rendre acceptable l'acte audacieux de parler après le bâtonnier dut paraître charmante, car un frémissement approbatif, presque imperceptible, courut autour d'elle, dépita ceux qui n'avaient pas saisi l'habile préambule. On se bouscula dans le fond de la salle. Un journaliste, le crayon à la main, fit quelque bruit pour s'approcher du banc de la défense. Deux photographes, à droite, élevèrent leur appareil et prirent un instantané de l'avocate. Le premier l'attrapa penchée sur la barre, dans une jolie attitude voulue de modestie; le second, bien droite, son petit doigt en l'air, et découpée de profil sur un fond de confrères groupés contre le mur de gauche.

— Très bien, très bien! — déclara, dans ce même groupe, une voix près de Vélines.

C'était Blondel, l'ennemi des femmes au barreau. — Vélines pensait que c'était en effet très bien. D'ailleurs, les idées les plus diverses se heurtaient en lui à mesure que sa femme parlait et l'étonnait davantage.

Elle prononçait maintenant un réquisitoire contre Alembert. Elle avait préparé déjà sa défense dans ce sens-là. Mais, véri-

table avocate-née, à entendre tout à l'heure dans la bouche de l'adversaire l'apologie du mari coupable, elle avait senti une verve nouvelle jaillir de sa féminité révoltée, et c'était presque d'inspiration qu'elle parlait à cette minute. Les phrases partaient toutes seules. Ce n'était plus le beau français de Fabrezan, qui n'observait jamais plus sa forme qu'à l'instant où il semblait s'exalter le plus et perdre tout sang-froid. La petite Vélines laissait « causer » son émotion ; « Ah! l'on voulait innocenter ce mari. Ah! l'on permettait toutes les infidélités de l'homme, sous prétexte qu'elles n'étaient pas sérieuses!... Mais alors, que deviendrait le cœur des femmes, des nobles femmes pareilles à sa cliente, vouées tout entières à la religion du mariage, à sa pureté, à son intégrité?... Non, non, le tribunal n'aurait pas de blâmable indulgence. Il se souviendrait de son premier jugement. Avant d'attribuer, pour la seconde fois, la garde de l'enfant à l'un des deux époux divorcés, il se demanderait, dans l'intérêt du jeune garçon, lequel serait le plus apte à conduire cette âme nouvelle, du père faible, léger, incapable de garder son serment, soumis au pouvoir de la première courtisane qui passe, ou de la mère impeccable qui, dans les sables mouvants du monde parisien, apparaissait comme une statue de dignité, la mère forte, d'une inflexibilité morale antique, ayant de ses propres mains brisé une chaîne aussi chère, pour n'avoir pu la porter plus longtemps avec honneur!... »

La salle s'obscurcissait. Les quatre coins du plafond s'illuminèrent, et l'on vit ressortir de chaque sombre caisson le dessin d'or des grandes étoiles. Tout le détail du public se discerna comme en plein jour. Beaucoup de personnes étaient entrées encore. Il y avait près de la porte une cohue, au milieu de laquelle brillait le shako à chaînette de cuivre d'un garde municipal. Çà et là, au hasard, dans tout ce monde noir, la tache blanche des rabats indiquait des avocats. Et la frêle jeune femme dressée à la barre tenait toute cette foule immobile, anxieuse.

— Quoi, messieurs, — disait-elle, — alors qu'entre ces époux désunis un désaccord nouveau s'élève au sujet de l'éducation du fils, vous dénieriez à cette mère admirable le droit de l'emporter? Pour engager cette procédure, monsieur Alembert s'est fondé sur ce prétexte que la mère négligeait les

études de l'enfant. Il n'en est rien, messieurs; et si ma cliente retarde encore d'une année ou deux le régime de l'externat, je puis prouver, par les cahiers du jeune Alembert, que l'instruction de celui-ci n'en souffre nullement. Au surplus, il y va de la santé de l'enfant. L'externat même expose l'élève de faible complexion à toutes les intempéries, à la contagion de toutes les maladies du jeune âge. Or je vous lirai tout à l'heure le certificat médical, résultant d'un examen rationnel de l'enfant, signé du médecin de la famille; retenez bien ce point, messieurs, signé du médecin de la famille, et non d'un médecin de hasard...

Aussitôt Fabrezan se levait, couvrant de sa basse puissante la voix d'Henriette :

— Pardon, monsieur le président. Je voudrais que vous fissiez remarquer à ma jeune adversaire que la parole d'un médecin de hasard a cent fois plus de poids en l'occurrence, et que mon certificat médical annule parfaitement le sien.

Et l'altercation continua quelques minutes. L'ancien et la débutante se chicanèrent sur cette pointe d'aiguille : la valeur respective de ces deux certificats contraires. Et ils formaient un tableau unique, lui maître de l'Ordre, majestueux, hautain, sentant le vieux parlement du XVIIe siècle, elle, gracieuse, ses cheveux blonds un peu fous, une flamme aux joues, disputant pied à pied, incarnation de la femme moderne. Le président dut intervenir :

— Maître Fabrezan, laissez parler madame, je vous prie.

Et « madame parla », de nouveau. Elle dit les belles qualités de Suzanne Marty, son instruction qui la faisait, pour le moment présent, et quelle que fût l'excellence des professeurs choisis par elle, le meilleur maître de son fils, auquel chacune de ses heures était vouée. Puis, soudain, elle s'arrêta. Depuis quarante minutes elle était debout, parfois exténuée jusqu'à s'appuyer de ses deux mains nerveuses à la planchette de la barre, ce qui avait été son seul geste. Elle demanda un répit, et le président proposa une suspension d'audience : elle ne voulut point l'accepter. Il offrit de remettre l'affaire à huitaine, mais elle se récria :

— Non, non, monsieur le président, à huitaine je ne pourrais plus.

Ce ne fut qu'une pause de quelques minutes. Elle se redressa d'un effort, reprit la parole, disant qu'elle abrégeait. Et sa plaidoirie dura cependant plus d'une demi-heure encore. Elle argumentait serré. A la fantaisie parfois exaltée et bien féminine de sa première partie succédait une méthode scientifique, et elle déballa un stock d'arrêts de la cour, de jugements du tribunal sur le droit de puissance paternelle en des procès d'attribution d'enfants, et elle ne fit pas grâce d'un attendu. Ce fut souverainement ennuyeux et toutefois étrange. Cette femme si juvénile et si docte, étalant toute cette jurisprudence avec son air de petite fille, passionnait les juges. Fabrezan riait sous cape. Le groupe des avocats, très intéressé, murmura :

— Elle est épatante!

André Vélines éprouvait un malaise. Sans qu'il démêlât au juste pourquoi, il ne lui était pas agréable que sa femme tînt en haleine deux cents personnes, aux yeux rivés sur elle des heures durant. Puis il lui en voulait de lui avoir dérobé jusque-là son talent pour le lui révéler aujourd'hui en même temps qu'à cette foule étrangère. Il la jugeait en faute. Ses confrères venaient lui dire à l'oreille :

— Mon cher, elle est renversante, votre femme!

Il souriait de l'air entendu d'un homme qui a surveillé de près la besogne :

— Oh! voilà des mois, aussi, qu'elle potasse cette affaire!

S'il n'était pour rien dans ce succès, il lui déplaisait qu'on le sût.

Henriette terminait par un résumé qui fut concis, net jusqu'à la sécheresse, mais qui plut aux juges et que les professionnels apprécièrent. Le silence se fit. La nuit était venue. L'avocate s'assit, défaite, anéantie. La bonne mademoiselle Angély, hors d'elle-même, s'avança, lui broya les mains :

— Quel triomphe! quel triomphe!

Elle n'en pouvait dire davantage. Vélines, à son tour, se glissa jusqu'à Henriette :

— Mais tu es malade!... Tu es allée au delà de tes forces!... Tu as eu un grand succès, tu sais... Seulement, ce n'est pas un métier de femme...

Elle ne paraissait pas entendre; elle ne voyait que le tribunal, les trois juges penchés sous la même lampe, celle

du président, et chuchotant sans fin. Elle balbutiait, hallucinée :

— Si Suzanne ne garde pas son fils, c'est une honte.

Des murmures s'élevaient dans l'auditoire. L'attente du jugement angoissait tout le monde. Chacun souhaitait que la petite avocate gagnât le procès. Une voix partit, on ne sut d'où, qui porta dans le silence :

— Ça serait une gifle pour le vieux !

La discussion des trois magistrats s'éternisait. Le bâtonnier, cueillant des épingles dans sa toque, attachait des pièces ensemble. Enfin il franchit d'un pas l'intervalle qui le séparait d'Henriette :

— Sacrebleu! ma petite madame, je ne voudrais pas tous les jours des adversaires de votre trempe.

Elle le considéra; son visage s'illumina. Cette phrase du vieux maître fut pour elle la première révélation de son succès.

— Vrai? vrai?... Je croyais que j'avais été piteuse!

— Nous autres, — décréta Fabrezan redevenu grave, — nous donnons notre talent, quand nous en avons un peu; mais les femmes, en plaidant, se donnent elles-mêmes. Leur passion fait leur force.

La salle, surexcitée, retombait à un mutisme fiévreux. Bien des cœurs battaient. Les fenêtres découpaient de grands rectangles noirs dans la nuit. Le greffier, d'un côté du tribunal, le procureur de la République, de l'autre, avaient cessé d'écrire, captivés eux-même, anxieux.

Dix minutes encore s'écoulèrent. Henriette soupira longuement, étirant ses bras lassés. Il était exactement cinq heures un quart lorsque la voix du président s'éleva :

— *Ouï les parties en leurs plaidoiries*, etc.

Les attendus furent brefs. La faute du père était rappelée, ainsi que les garanties que donnait l'instruction de la mère pour la direction, au moins provisoire, des études de l'enfant. Toutes les conclusions, une à une, annonçaient le jugement :

— *Le Tribunal, confirmant sa première décision, attribue à madame Marty, épouse divorcée du sieur Alembert, la garde du mineur issu du mariage.*

Et, lentement, les trois juges se levèrent, disparurent sans bruit dans la nuit. Un long : « Ah! ah! » sourd, étouffé,

monta de l'auditoire. C'était le soupir d'un contentement général; deux cents personnes satisfaites après une attente exaspérée, acclamant d'une façon discrète la petite reine de l'audience, l'avocate victorieuse. Et quand, coiffant sa toque, elle voulut quitter le prétoire, traverser la salle, il y eut un tumulte extraordinaire, une bousculade : on voulait la voir de tout près, si rose, si jolie, si tranquille dans son triomphe! Elle ne pouvait avancer que pas à pas; Fabrezan dut la précéder pour lui faire la voie libre. Elle arrivait à la porte, quand madame Marcadieu, qui s'était dissimulée dans l'auditoire, se précipita pour l'embrasser. Puis, ce fut son père qui vint la féliciter, beaucoup plus ému qu'il ne le laissait paraître; puis toutes ces dames du barreau.

L'ovation continuait autour d'Henriette : il lui fallut vingt-cinq minutes pour gagner le vestiaire et se dévêtir...

Quand elle se retrouva au bras de son mari, sur la place Dauphine devenue toute noire, elle s'appuya sur lui, très fort :

— Oh! chéri! que je suis fatiguée!

— C'est absurde de t'être mise dans un état pareil. Voilà trois jours que tu ne manges plus... et avant une telle séance!... Vas-tu enfin voir un médecin?

Elle secoua la tête, et, riant glorieusement :

— Un médecin serait inutile, je connais mon mal; cher André, il est aujourd'hui sans remède, mais dans huit mois d'ici je serai guérie.

Il eut un brusque sursaut de joie :

— Henriette! Henriette!... tu es enceinte!... Comment! cela non plus, tu ne me l'avais pas dit!

Et elle s'expliqua : « Oh! elle était bien heureuse d'avoir un bébé; mais, avant tout, il fallait terminer cette affaire Marty. S'il l'avait vue souffrante, il l'aurait empêchée d'aller à l'audience aujourd'hui. Et, de fait, ç'avait été un tour de force... »

Aussitôt il eut vers elle un élan d'indicible tendresse, sans arrière-pensée désormais, et là, dans la nuit, il l'enlaça, en murmurant avec l'ingénuité brutale de l'homme :

— Alors, tu ne plaideras plus!

COLETTE YVER

(A suivre.)

SIMPLON,

FAUCILLE ET MONT BLANC

La France n'a collaboré ni financièrement, ni moralement au percement du Simplon. Son gouvernement et ses capitalistes se sont dérobés aux sollicitations que la Suisse a réitérées de 1873 à 1880. Nos intérêts nationaux trouveront-ils, dans la nouvelle trouée alpestre, un auxiliaire ou un adversaire? Auxiliaire, et des plus utiles, si l'on ne tient compte que du raccourci considérable entre Paris et Milan. Adversaire, si l'on considère la concurrence, les sujétions, les pertes de recettes, qui sont la conséquence du recours aux rails suisses.

On a pu se demander si le gouvernement français avait considéré les deux faces de ce problème, et de quelles idées il s'inspirait. Dès 1901, la première Commission d'études, instituée par M. Baudin, voit se dessiner la politique de la Compagnie P.-L.-M. qui soutient, d'accord avec le gouvernement fédéral et les intérêts vaudois, la nécessité d'améliorer la ligne de Mouchard à Lausanne. En 1906, le projet de percement des Alpes bernoises, sous le Lœtschberg, étant définitif, la Compagnie de l'Est, d'entente avec le canton de Berne, exige que son réseau soit rattaché au Simplon par cette nouvelle trouée. Entre temps, les intérêts locaux n'ont pas manqué de préconiser des tracés parfois contradictoires : qui de Saint-Amour à Bellegarde, qui de Labarre à Arc-Senans,

qui même le raccordement, sous Paris, de la gare du Nord à la gare de Lyon. Mais que les divers cabinets qui se sont succédé de 1901 à 1909 aient eu une politique, et qu'ils l'aient suivie avec indépendance et constance, c'est un point plus obscur.

Le gouvernement fédéral, lui, sait ce qu'il veut, et il a toujours voulu la même chose. Sa politique de chemins de fer tend invariablement à faire passer le plus possible, à travers le territoire helvétique, les grands courants du transit interoccidental. Il estime assurer ainsi la prospérité de deux industries solidaires : celle des transports aux bénéfices directs, et celle qui tire du passage et du séjour des étrangers de nombreux bénéfices indirects : la Suisse doit être une « plaque tournante », entourée d'hôtels.

Dès l'époque où ils risquèrent plus de 70 millions dans l'œuvre du Simplon, nos voisins voulurent nous amener à construire, vers ce passage, des voies d'accès qui assureraient un maximum de transit à travers leur territoire. Bien qu'ils aient dû, sur ce dernier point, après de longues résistances, nous faire des concessions, la Convention de Berne facilite le jeu de la plaque tournante.

Un premier groupe d'articles décide que l'État français et la Compagnie P.-L.-M. rectifieront la ligne actuelle de Mouchard à Pontarlier et Vallorbes, de façon à réduire de 17 kilomètres le parcours Paris-Lausanne. Pour nous Français, le bénéfice public — qui trouve d'ailleurs sa contre-partie dans une dépense de 28 500 000 francs et dans le sacrifice des intérêts régionaux dont Pontarlier est le centre — se ramène à une économie de temps de parcours, qui ne sera guère sentie que par les voyageurs. Pour les Suisses, l'intérêt de ce raccourci est d'établir, par l'un des plus longs tracés possibles entre les frontières françaises et le Simplon, la principale route entre la France et Milan. De Vallorbes à Iselle (frontière d'Italie), le transit franco-italien empruntera, en effet, les lignes fédérales sur plus de 200 kilomètres. Entre Vallorbes et Iselle, les voyageurs s'arrêteront, séjourneront, dépenseront à Lausanne, sur la *Riviera* vaudoise et dans les stations du *Valais* : ce raccourci français de Frasnes sert donc les intérêts suisses.

Par son article 8, la convention de Berne pourvoit à un second tracé dans le Jura bernois, entre la station de Moutiers, au sud de Délémont, et celle de Longeau, à côté de Granges, sur le ligne de Bienne à Soleure. Il a pour objet, en raccourcissant et en améliorant la ligne actuelle de Delle à Berne, de donner à notre réseau de l'Est une sortie directe sur le Lœtschberg et de là, sur le Simplon [1]. D'après l'*Exposé des motifs* ses avantages pour nous seraient les suivants :

Actuellement, la voie la plus directe entre la Belgique et la Hollande d'une part, le nord de l'Italie d'autre part, passe par Luxembourg, Metz, Bâle et le Gothard, évitant entièrement le territoire français. Le trajet d'Anvers à Milan, par exemple, est par cette voie de 976 kilomètres. Le même trajet, d'Anvers à Milan, serait, par les voies françaises et par le Gothard, c'est-à-dire par Namur, Écouviez, Belfort et Bâle, de 1011 kilomètres; sa longueur dépasserait encore de 35 kilomètres celle de la voie concurrente. Après l'établissement de la ligne du Lœtschberg, le trajet Anvers-Milan, par Namur, Écouviez, Belfort, Delle, Berne, le Lœtschberg et le Simplon, sera de 985 kilomètres, laissant ainsi subsister, au profit de la voie allemande, un avantage de 9 kilomètres. Mais le raccourci Moutiers-Granges réalise une diminution de 16 kilomètres : l'avantage passe à la voie française qui devient plus courte de 7 kilomètres.

Les conséquences de cette modification sont importantes. La zone belge, dont le trafic sur la Lombardie a intérêt à emprunter les rails français, est actuellement limitée, du côté du nord, par une ligne qui se maintient au sud d'Anvers et de Bruxelles. Après l'exécution des lignes du Lœtschberg et de Moutiers-Granges, cette ligne s'élèvera au-dessus de Bruxelles, d'Anvers et même de Rotterdam. Le trafic de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande occidentale, sur la Lombardie, dont la plus grande partie nous échappe actuellement, pourra être revendiqué par les rails français.

La réduction de parcours de 42 kilomètres, créée par les lignes du Lœtschberg et du Moutiers-Granges, améliorera les relations du nord-est de la France elle-même avec l'Italie du Nord et permettra à notre industrie des bassins de Longwy et de Briey de concurrencer, en Italie, l'industrie allemande.

1. Nous rappelons que la ligne du Lœtschberg, entreprise par la *Compagnie du Chemin de fer des Alpes bernoises*, se développe sur une longueur d'environ 60 kilomètres, à travers le massif de l'Oberland, entre les stations de Frütigen et de Brigue, et qu'elle mettra en communications directes Berne et le Simplon. On prévoit que les travaux, commencés en 1907, seront terminés en 1913.

Une critique plus serrée ramènerait à des proportions modestes l'intérêt français sur le système Delle-Lœtschberg-Simplon. Son principal avantage sera de permettre à la Compagnie de l'Est d'obtenir, à l'expiration des conventions qui la lient avec les Chemins belges et allemands, un relèvement de son *pourcentage* dans le syndicat de partage du trafic anglo-italien et italo-belge. Mais ce que l'*Exposé des motifs* ne dit pas, c'est que le même système permettra aux Suisses de capter, à la porte de Delle, tout le trafic de nos départements du Nord et de l'Est, qui, jusqu'à l'ouverture du Simplon et même depuis, a passé des rails de l'Est sur ceux du P.-L.-M. et gagné l'Italie par Modane : le Lœtschberg apparaît ainsi non comme un concurrent, mais comme un auxiliaire du Gothard, et le Conseil fédéral disait dans son *Message* du 28 août 1907 : « Ce que le Lœtschberg détournera avant tout à son profit, c'est toute cette partie du trafic international qui échappait au Gothard, et s'acheminait en Italie par d'autres routes. »

La *Gazette de Lausanne*, dans son numéro du 7 mai, ajoutait : « La Compagnie de l'Est, qui jouit de grandes influences dans les milieux ministériels français d'aujourd'hui, ne demande qu'à s'entendre avec nous. Elle désire un débouché à travers les Alpes, en concurrence avec le Cenis. » C'est donc la politique suisse d'exploiter la rivalité de deux Compagnies françaises, au bénéfice de la « plaque tournante ». Or la majeure partie des capitaux qui ont servi à enrichir le sol bernois de la ligne du Lœtschberg ont été recueillis en France; le raccourci Moutiers-Granges, auquel la Compagnie de l'Est s'est engagée à contribuer en propre pour dix millions, sera construit avec des fonds de même origine.

Enfin sept articles de la Convention (de 12 à 17) concernent la Faucille. Il s'agit d'ouvrir sous la chaîne du Jura, de Lons-le-Saunier à Saint-Claude et à Genève, une nouvelle ligne à très faibles déclivités (10 p. 100), qui prolongerait jusqu'au Léman le rail qui descend de Paris sur Lons-leSaulnier par Dijon et Saint-Jean-de-Losne. Tout le monde rend justice aux qualités de ce tracé, qui desservirait à la fois nos régions du Centre et du Nord. Toutefois, s'il devait trouver son *terminus* à la gare de Cornavin, son intérêt, pour nous, se réduirait à améliorer nos relations avec Genève. Il fallait

amener la Confédération à lui frayer une issue jusqu'à Annemasse, tête des lignes de Savoie, au moyen du raccordement de la gare de Cornavin à celle des Eaux-Vives, puis à garantir la liberté et la commodité du transit à travers le territoire genevois.

Ce régime de concessions et de garanties, la Conférence de Berne a fini par l'organiser. La Confédération s'engage (art. 13) « à construire le raccordement de la gare de Cornavin à celle des Eaux-Vives ; à assurer (art. 15), dans des conditions satisfaisantes, à la demande de la Compagnie P.-L.-M., la continuation des trains directs, ou la circulation des voitures directes par le raccordement ; enfin à exonérer (art. 18) les voyageurs et les marchandises de ou pour la France, transitant à travers le canton de Genève, des formalités et des taxes douanières, dans la même mesure où cette exonération est appliquée aux voyageurs et aux marchandises en transit à travers les cantons de Bâle et de Schaffouse, sur la ligne de Carlsruhe à Constance ». Ainsi tomberait le barrage que, pendant longtemps, la politique fédérale a dressé contre le projet de la Faucille : le canton de Genève s'ouvrirait au passage d'une ligne internationale, qui, reliant le Jura à la Haute-Savoie, concurrencerait, vers l'Italie, les lignes qui descendront sur le Valais, de Vallorbes, par Lausanne, et de Delle, par Berne.

Le troisième tracé prévu par la Convention du 18 juin présente donc, à l'inverse des précédents, un caractère d'intérêt français. Les raccourcis Moutiers-Granges et Frasnes-Vallorbes nous permettent bien d'emprunter le territoire fédéral ; mais c'est moyennant l'abandon d'une part importante aux bénéfices du transit et le délaissement de notre région de l'Est, au-dessous de Dijon, par les grands courants internationaux. Dans les deux cas, le bénéfice est pour la Suisse. Lorsqu'elle souscrit, au contraire, à l'organisation d'itinéraires par la Faucille, Genève et la Savoie, elle se résigne d'avance à ce que, par cette issue, le trafic gagne un jour l'Italie par le futur tunnel du Mont Blanc.

Ces concessions nous permettraient en outre de diminuer de plus de 100 kilomètres la distance entre Paris et la Haute-Savoie. Mais aucun délai n'ayant été prévu pour l'exécution de

la ligne de la Faucille, leur effet utile, tout en ne dépendant plus que d'une décision de la France, se trouve reporté à une date indéterminée.

***

La Convention de Berne, pour la Suisse, constitue un acte définitif et complet, pour la France, c'est plutôt une solution d'attente. Nos voisins ont abordé les négociations avec des vues plus nettes que les nôtres; ils ont trouvé chez nous, dans les Compagnies de l'Est et du P.-L.-M., des auxiliaires. En outre la Confédération n'avait à sauvegarder que ses bénéfices d'intermédiaire, sa part au transit international, tandis que la France avait à organiser ses relations avec deux pays, la Suisse et l'Italie.

D'ici quelques années, quand les avantages du Simplon seront devenus plus familiers au public; quand les avenues du Frasnes-Vallorbes et du Moutiers-Granges seront exploitées; quand la Suisse aura doublé de bout en bout sa ligne du Valais et augmenté la vitesse de ses trains directs, la grande majorité des voyageurs et des marchandises entre la France et l'Italie et la totalité du trafic de transit à travers la France abandonneront fatalement le Cenis. Peut-être des arrangements particuliers avec les Chemins de fer fédéraux rendent-ils cette solution acceptable à la Compagnie P.-L.-M.; mais ni les intérêts locaux de la vaste zone comprise entre Dijon et Modane, ni l'intérêt national ne s'en accommodent aussi bien.

La frontière qui nous est commune avec l'Italie s'étend sur 300 kilomètres. De grands États voisins, amis, qui rapprocheront plus étroitement encore leurs intérêts, trouvent un avantage certain à éviter l'ingérence des intermédiaires. Or, la Convention de Berne, réduite aux articles qui comportent une suite assurée et immédiate, va à l'encontre de ce principe.

C'est à travers la Suisse qu'elle trace la grande route de Paris et de Londres à Milan. Nos relations avec l'Italie empruntent le territoire d'un tiers et se trouvent dépendre de ses caprices. Que nous puissions nous arranger de cette

servitude à titre transitoire, passe. Mais il est bon, dès à présent, d'en préparer le terme.

Il s'agit de la Suisse, pays neutre de droit et de fait, jaloux de son indépendance, sagement préoccupé de ne s'aliéner la bienveillance ni la clientèle de personne; il n'y a donc pas lieu de redouter qu'elle subisse jamais, sous des formes qui pourraient nous nuire, la pression de l'Allemagne. Mais ne devons-nous pas nous préparer à compter le moins possible, en matière de tarifs, de douanes, d'horaires, etc., soit avec ses intérêts propres, soit avec les ménagements naturels qu'elle doit à son puissant voisin du Nord? Il vaut mieux n'être pas à la merci d'une « plaque tournante ».

Une des raisons qui paraissent avoir rallié, chez nous, une partie de l'opinion parlementaire et tous les ministres des Finances au système du Simplon, c'est que le recours à ce passage améliore nos relations avec l'Italie, tout en nous permettant de faire l'économie d'un nouveau tunnel alpestre. Le calcul semble un peu superficiel. En tant que l'économie porte sur des dépenses de construction, elle est vraiment fort relative, puisqu'enfin, nous l'avons vu, si le Simplon ne nous coûte rien, en revanche l'établissement de ses voies d'accès retombe presque tout entier à notre charge. Et si c'est de recettes qu'on parle, il faut avoir la sincérité de reconnaître qu'en dirigeant notre trafic sur ce passage, nous abandonnons à la Suisse un important revenu.

Quand le Gothard a été ouvert, on sait avec quel éclat a été dénoncé, chez nous, le tort qu'il causerait aux recettes de nos Compagnies, en détournant du trafic de transit et même du trafic direct sur l'Italie. S'imagine-t-on que le Simplon, plus proche de nos frontières, amorcé à la fois sur les réseaux de l'Est et du P.-L.-M. par Moutiers-Granges et Frasnes-Vallorbes, va nous causer un préjudice moindre?

Hier, un voyageur qui se rendait de Paris à Milan ou à Rome par le Cenis, parcourait sur rails P.-L.-M. près de 700 kilomètres. Demain, par Frasnes-Vallorbes ou Delle-Lœtschberg, il en parcourra 477 ou même 455, et la recette sur réseau français tombera d'autant. Qu'on multiplie la différence par le nombre annuel des voyageurs (de 1896 à 1905 l'accroissement a été de 5,3 p. 100 sur le Gothard); qu'on

fasse état aussi des conséquences de la diminution du parcours français pour les marchandises — et l'on verra si la politique du raccordement de nos lignes aux tunnels des autres ne rapporte que des économies!

Nous avons un peu raisonné comme un industriel qui, pour s'épargner les frais d'un agrandissement de son usine ou d'une réforme de son outillage, se constituerait locataire de l'immeuble et du matériel du voisin, en prenant à sa charge toutes les dépenses d'adaptation. En France, le coefficient moyen d'exploitation est moins élevé qu'en Suisse; le bénéfice net du transporteur ressort donc plus important; celui-ci devrait donc être plus jaloux de conserver le trafic sur ses rails. C'est en Suisse, au contraire — en Suisse où ce coefficient vient de dépasser 72 p. 100 en 1907 sur le réseau de l'État — qu'on tient le voyageur et la marchandise pour de véritables *tributaires*[1]; qu'on s'efforce par tous moyens de les attirer et retenir, et qu'on a même prétendu — la longue opposition du Conseil fédéral au raccordement des gares de Genève en est une preuve — leur barrer les issues naturelles, pour les obliger à circuler plus longtemps sur le territoire suisse! Nos voisins nous donnent un bel exemple de sens pratique et de sagesse financière.

Les engagements que nous venons de prendre à Berne aboutissent donc à frapper de sujétions et d'une sorte de tribut nouveau nos relations avec l'Italie. Au surplus, même en ce qui touche nos relations avec la Suisse, si nous nous arrêtions aux tracés dont la Convention du 18 juin décide la construction immédiate, nous aurions pourvu à nos intérêts dans une mesure inversement proportionnelle à leur importance. L'avantage que nous pouvons trouver à rapprocher Lausanne et Berne de Paris, par Frasnes-Vallorbes et Moutiers-Granges, ne supporte pas la comparaison avec ceux qu'il dépend de nous de retirer de la construction d'une ligne directe aboutissant à Genève. Car enfin, c'est dans ce canton que notre influence est

1. « Chaque voyageur, chaque tonne de marchandise, qui entre chez nous, nous *paie un tribut* : les voyageurs et les marchandises par l'acquittement du prix de transport, mais souvent encore plus, c'est-à-dire les voyageurs par le séjour, les marchandises par l'alimentation des entrepôts, etc. » (*Mémoire du gouvernement bernois au Conseil fédéral, portant demande de subvention au grand tunnel du Lœtschberg, 1906*).

le mieux assise, que nos traditions se sont le mieux conservées, que notre commerce d'exportation et surtout de transit est le plus florissant. Genève, avec son Université, ses écoles, ses institutions scientifiques ou littéraires, reste encore un des boulevards de la défense de notre langue à l'extérieur : 40 000 de nos compatriotes y prospèrent. Si notre politique pouvait négliger Genève, elle serait encore plus incompréhensible qu'une politique allemande qui ne tiendrait pas compte de Bâle.

Il faut réaliser, dès qu'il se pourra, le tracé de la Faucille, voie directe sur Genève, la Savoie et l'Italie. La dépense prévue s'élève à près de 130 millions, dont Genève offre de supporter 20 millions; l'État français peut-il attendre d'autres concours? La Compagnie P.-L.-M. a un intérêt général à développer son trafic sur Genève et les au-delà, ne fût-ce que pour se procurer des compensations à la concurrence que la Compagnie de l'Est s'apprête à lui faire dans les directions de la Suisse centrale et même de l'Italie. Mais on sait qu'en cas pareil sa tactique ordinaire est d'attendre les ouvertures du gouvernement. Aux termes d'un projet qui remonte au 3 novembre 1905, elle s'est bornée jusqu'ici à se déclarer prête à assumer la concession de la ligne de la Faucille, dans des conditions qui ne s'éloignent guère sensiblement du droit commun des Conventions de 1883, et qui, par conséquent, laissent à l'État la charge effective de presque tout le capital de premier établissement.

Or ce dont l'État a présentement le plus besoin — non seulement pour exécuter la ligne de la Faucille, mais plus généralement pour assurer un essor normal à notre réseau — ce n'est pas des moyens de trésorerie que les Compagnies tiennent à sa disposition. Ce qu'il lui faut, ce n'est pas un intermédiaire vis-à-vis du crédit public, qui lui procure des avances remboursables par annuités : c'est un collaborateur effectif à la dépense initiale, un co-participant aux risques et aux bénéfices d'une entreprise de chemins de fer. Ce collaborateur, lorsqu'il s'agit de grosses sommes, devrait être en première ligne l'épargne, sollicitée et groupée.

Dans certains pays qui ont cru devoir adopter, en matière

de voies ferrées, une formule franchement « étatiste » — et tel est le cas de la Suisse, comme de l'Italie — l'État concède encore des lignes d'intérêt général à des Sociétés particulières : il encourage même ces demandes de concessions par des subventions directes ou détournées. La *Compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises*, constituée en 1906, a obtenu, avec une subvention de six millions, l'autorisation d'établir une ligne de 60 kilomètres, qu'elle se propose d'exploiter elle-même, au cœur du réseau fédéralisé. En Italie, une Société nouvelle, à laquelle le gouvernement assure une garantie kilométrique, s'est chargée de l'établissement d'un nouveau tronçon d'Asti à Chivasso, jonction des grandes lignes qui divergent, de Turin, sur Milan et Alexandrie. Ici et là, l'État, quoiqu'il ait déjà racheté la presque totalité du réseau national, et quoique sa politique tende à coup sûr à devenir seul propriétaire et seul exploitant, laisse le capital privé combler une lacune de ce réseau, en réalisant, comme c'est son droit, une affaire.

Chez nous, l'État ne possède encore qu'une faible partie du réseau national, et ne paraît nullement pressé de racheter le surplus; il est libre d'accorder des concessions à qui bon lui semble, car les grandes Compagnies jouissent sans doute d'un régime conventionnel, mais non pas d'un monopole; l'argent n'est pas rare, et il ne s'agirait que de lui trouver une destination utile à l'intérieur, au lieu de le laisser fuir par toutes les frontières. En aucun pays la solution financière ne devrait être plus facile. Aussi bien, on commence à reconnaître la nécessité, pour l'État, de s'appuyer sur de nouveaux groupements de capitaux, pour améliorer nos voies navigables et nos ports? Pourquoi la collaboration de l'État avec l'initiative privée ne serait-elle pas féconde aussi, en matière de chemins de fer?

On dira qu'il faut ménager la situation acquise des grandes Compagnies. — D'accord. Il ne saurait être question, par des concessions arbitraires de tronçons qui s'enchevêtreraient dans tel ou tel de nos grands réseaux, d'altérer l'économie générale de ceux-ci. On peut même obliger le concessionnaire d'une ligne nouvelle à passer un traité d'exploitation avec une Compagnie préexistante. Questions d'espèces, arrange-

ments à débattre, dans lesquels l'État doit être partie et arbitre. Le point est de ne pas forcer l'esprit du régime des Conventions jusqu'à fermer la porte aux initiatives particulières.

Notre conviction est que la solution du problème de la Faucille tient dans ces trois termes : concession à une Société nouvelle, subvention de l'État, rétrocession de l'exploitation, sous conditions à déterminer, à la Compagnie P.-L.-M.

« Il paraît difficile, au point de vue français, de considérer la ligne de la Faucille isolément et sans se préoccuper de son prolongement éventuel dans la direction du sud. Si cette ligne ne devait se raccorder, à Genève et à Annemasse, qu'avec les lignes actuellement existantes, elle verrait son utilité à peu près limitée à nos relations avec Genève et la région immédiatement voisine, puisque la voie la plus courte entre Paris et Milan continuerait toujours à passer par Vallorbe et Lausanne. Il paraît difficile de construire une ligne aussi coûteuse sans rechercher s'il n'est pas possible de lui assurer *un rôle plus étendu* au point de vue international[1]. » C'est en ces termes que l'*Exposé des motifs* déjà cité trace le programme complet de la réforme de nos communications avec l'Italie. Une simple étude de la carte pouvait déjà suggérer que la Faucille, qui mène obliquement au Simplon, trouve son prolongement direct dans la percée du Mont Blanc.

Dépouillée de tout ce que la prévention ou l'imagination accumulent d'obstacles autour d'un projet qui s'attaque au massif le plus élevé de l'Europe, l'idée de relier par une ligne directe et à voie normale la vallée de Chamonix à celle d'Aoste n'offre rien de particulièrement osé. Au cours des trente dernières années, des ingénieurs de mérite (notamment MM. Godin

1. Le gouvernement français, comme on voit, ne paraît pas mettre en doute que les divers articles de la Convention de Berne qui assurent la liberté du transit à travers le territoire genevois sont applicables sans distinction entre les points de destination ou d'origine dudit transit au delà d'Annemasse. Il ne serait pas superflu d'obtenir du gouvernement fédéral la déclaration explicite qu'il admettra le trafic de la Faucille au Mont Blanc, ou *vice versâ*, au bénéfice du même régime que le trafic de la Faucille au Simplon. Une équivoque ou une réticence sur ce point serait grosse de difficultés plus tard.

de Lépinay et Jacquier, en France, Boselli en Italie) en ont fait la démonstration. Des études toutes récentes, présentées au gouvernement français par un groupe d'entrepreneurs, fixent les conditions techniques et financières de cette grande œuvre. La dépense pour une ligne à rampes de 20 p. 100, de Sallanches à Aoste, oscillerait entre 100 et 120 millions. La longueur du grand tunnel pourrait être ramenée à 14 km. 700 : elle serait donc inférieure à celle du Simplon.

Moyennant une correction peu coûteuse de la section Annemasse-Bonneville, en France, et l'établissement, en Italie, d'un tronçon Ivrée-Santhia, l'itinéraire le plus court de Paris à Milan (810 km.) passerait par la Faucille, Genève, Sallanches et Aoste, et cette nouvelle grande artère, réserve faite de la traversée du territoire genevois sur 18 km., reposerait exclusivement sur le sol français et sur le sol italien. Elle serait la vraie route de Rome, surtout après la construction, aujourd'hui décidée, du tronçon de Chivasso à Asti.

Le tracé Faucille-Mont-Blanc échapperait donc à l'ingérence de la Suisse, exploitation et rendement. Les produits nets du trafic qu'il ressaisirait sur le Simplon et le Gothard ne seraient partageables qu'entre la France et l'Italie, au *prorata* de la distance sur chaque territoire. Si l'on suppose, d'une part, que, d'ici une quinzaine d'années, la ligne Paris-Genève-Mont-Blanc donne lieu à un produit kilométrique brut de 60 000 francs (et c'est un chiffre modeste); si l'on considère, d'autre part, qu'elle réserve à nos rails un parcours supérieur d'une centaine de kilomètres à ceux dont le terminus français se place soit à Vallorbes, soit à Delle, la conclusion est encourageante. Six millions de recettes brutes, soit près de trois millions de recettes nettes, sont loin de représenter, sans doute, l'intérêt du capital de premier établissement qu'exige la double trouée du Jura et des Alpes, mais ils laissent déjà entrevoir un rapport appréciable entre ce capital et le rendement, et, pour le surplus, l'État trouverait une récompense à ses sacrifices dans les avantages publics [1].

1. Nous estimons qu'un groupement de capitaux privés pourrait se former en vue de la construction de la ligne Sallanches-Aoste comme pour l'établissement de celle de la Faucille. N'oublions pas, au surplus, que l'Italie aurait à contribuer à la dépense du percement du Mont Blanc.

Le Centre de la France ne se trouve relié commodément ni à la Suisse, ni à l'Italie : il ne l'est même pas encore — du moins dans des conditions acceptables pour les voyageurs — à la plupart de nos départements de l'Est. La carte de notre réseau fait illusion à cet égard, en ce qu'elle nous montre un certain nombre de lignes transversales qui finissent par aboutir à Mouchard, Bellegarde et Culoz. Mais informez-vous de la valeur technique de ces lignes, du régime de leur exploitation, du nombre, du confort et de la vitesse des trains qui les desservent, de la façon enfin dont les correspondances y sont ménagées. Mieux encore : essayez vous-même, le *Chaix* à la main, de tracer un itinéraire pratique de Tours ou de Nantes, à Milan, Turin ou même Genève; votre unique ressource est d'aller chercher, soit à Lyon, soit même à Paris, l'express de Suisse ou d'Italie; cette servitude, qui se traduit par une augmentation de la distance parcourue, donc aussi du prix du billet, inflige par surcroît un trajet coupé, fatigant et interminable.

Nos communications transversales à l'intérieur, méritent, même encore aujourd'hui, la description pittoresque qu'en faisait en 1903, un ancien Ministre des Travaux publics, M. Pierre Baudin : « Des trains impraticables, des véhicules frustes et malpropres, des changements et des attentes prolongées dans le froid et dans la nuit, des prix déconcertants, voilà ce qui attend le malheureux voyageur qui, à travers l'inextricable fouillis des indicateurs, aura reconnu son itinéraire et affronté la volonté contraire des Compagnies. Il lui en coûtera d'avoir choisi son chemin et non celui qu'elles lui commandent! Il sera l'exceptionnel original relevé par la statistique ironiste. Il aura donné la preuve de la force d'âme d'un explorateur, sans avoir la joie d'avoir rien découvert. Car on connaissait avant lui l'incapacité des chefs de nos Compagnies à utiliser la situation de leurs réseaux en vue d'y donner les grands courants de trafic. »

A cette situation, le Frasnes-Vallorbes et le Granges-Moutiers ne changeront rien. La Faucille, à elle seule, y porterait déjà remède, en permettant d'organiser des convois directs et rapides de la vallée de la Loire à Genève. Prolongée vers la vallée d'Aoste par le Mont Blanc, elle ouvrirait en outre à

notre région du Centre-Ouest, et à ses nombreuses industries, une voie de communication qui rayonnerait sur toute la péninsule italique. On pourrait se rendre sans zig-zags, et même sans changements de voitures, de Nantes, Angers, Tours, Bourges, etc., à Milan, sur la route de Venise, et à Gênes, sur celle de Rome, et traverser directement la France, de l'Atlantique au Jura.

Une ligne sous le Mont Blanc contribuerait au développement du tourisme dans les deux Savoies : les Suisses, qui ne dédaignent point les profits accessoires et pour lesquels la mise en valeur économique du tourisme n'a pas de secrets, se sont arrangés pour que la Convention de Berne accrût les facilités d'accès de leurs grandes stations estivales. L'itinéraire Frasnes-Vallorbes mène droit à Zermatt, et le Moutiers-Granges ouvre une nouvelle porte sur l'Oberland. Rapprochée de Paris par la Faucille et, à plus forte raison, traversée par une grande ligne internationale, la région du Mont Blanc, qui n'est encore desservie que par des chemins de fer à voie étroite, serait beaucoup plus fréquentée.

Le Mont Blanc percé, les intérêts des vallées de Chamonix et d'Aoste, qui déjà parlent la même langue, deviendraient solidaires. Si ce n'est là qu'un des petits côtés de l'intérêt politique, il mérite pourtant de n'être pas négligé. Car tout le Piémont — à l'exception de Turin, où l'opinion se divise et où le Mont Cenis compte encore des partisans — se solidarise avec la vallée d'Aoste et fonde sur la future ligne du Mont Blanc des espoirs que justifie la contribution décisive du Gothard et du Simplon à la prospérité du Milanais. Il dépend ainsi de la France de jouer un rôle important dans les destinées économiques de la région piémontaise et de préserver celle-ci d'une sorte d'isolement que la direction actuelle des grands courants internationaux lui permet de redouter.

Depuis plus de dix ans, notre diplomatie à Rome assure la solidarité latine. Il n'est politique, toutefois, qui n'ait besoin de s'étayer sur quelques conséquences substantielles. La tactique de l'Allemagne et de l'Autriche devrait constituer pour nous un enseignement. Ces alliés de circonstance donnent tous leurs soins à l'outillage qui, bon gré, mal gré, détermine une cohésion matérielle entre le centre et le sud du continent. On

peut compter les voies de pénétration ouvertes de l'Europe centrale sur la vallée du Pô puis en comparer le réseau à celui qui nous rattache au Piémont. A l'est, deux lignes passant l'une par Pontebba, l'autre par Laybach, se dirigent de Vienne sur Venise. A Venise, aboutit encore la nouvelle « directe » qui, de Munich, atteint Udine en coupant perpendiculairement la chaîne du Tyrol. Un peu plus loin, le passage du Brenner s'ouvre sur Vérone. Milan fait tête au Gothard, au Simplon, qui sera bientôt continué sur Bâle par le Lœtschberg, et au col du Splügen, dont le percement n'est plus qu'une question d'années.

On dira peut-être que, grâce au Simplon, tout justement, ce réseau vient de s'enrichir d'une route de plus, que vont améliorer encore les raccourcis prévus par la Convention de Berne. — Si nous ne cherchions à nous « rapprocher » de la péninsule que par la suppression d'un certain nombre de kilomètres, l'observation serait concluante. — Mais nous sommes un grand pays qui croit à la nécessité, comme à la durée, de ses relations fraternelles avec l'Italie et dont le tempérament national, en ceci conforme à celui des Italiens, n'attachera jamais le sens d'une avance et d'un effort, en vue d'un rapprochement plus intime, à des combinaisons basées sur le recours à la Suisse intermédiaire.

Le problème, non pas seulement économique, mais politique et moral, reste donc presque entier pour nous. Aussi le gouvernement français vient-il, d'accord avec le gouvernement italien, de décider l'ouverture d'une autre Conférence, à Rome, dont les travaux commenceront dans quelque temps et qui a pour programme l'étude générale des améliorations au régime des voies directes entre l'Italie et la France. De tous les projets, celui du Mont Blanc occupe la première place.

Considéré isolément et dans ses effets immédiats, notre arrangement avec la Suisse lui est à coup sûr plus favorable qu'à nous. Mais si nous savons trouver la solution financière du projet de la Faucille, si nous tombons d'accord avec le gouvernement italien sur les conditions d'une nouvelle ligne de Sallanches à Aoste, alors le régime général des communica-

tions à travers les Alpes retrouvera l'équilibre exigé par nos intérêts.

En améliorant la jonction des réseaux de l'Est et du P.-L.-M. au réseau fédéral, nous aurons garanti à la Suisse l'avenir du Simplon : telle est l'œuvre de Berne. En soudant le tunnel du Mont Blanc à la Faucille prolongée sur la Savoie par Genève, nous aurons réalisé la vraie route franco-italienne.

CHARLES LOISEAU

LE VOL DU GARDE-MEUBLE[1]

Dans la nuit du dimanche 16 septembre 1792 au lundi 17, des gardes nationaux, composant une patrouille détachée du poste des Feuillants et commandée par le conservateur des Archives Nationales, l'ancien Constituant Camus, longeaient la rue Saint-Honoré, lorsque, parvenus dans la partie comprise entre la rue Saint-Florentin et la rue Royale, ils entendirent un grand bruit qui semblait provenir de la place de la Révolution (aujourd'hui place de la Concorde). Ils se divisèrent aussitôt en deux troupes, qui se dirigèrent vers la place, l'une par la rue Saint-Florentin et l'autre par la rue Royale; celle-ci, à la tête de laquelle était Camus, déboucha la première et aperçut plusieurs individus qui s'enfuyaient dans toutes les directions.

Il ne fallait pas songer à les poursuivre, car la place n'était point alors le vaste espace uni et découvert qu'elle est devenue depuis. Là où s'étendent les larges trottoirs établis le long des balustrades reliant deux par deux les statues des huit grandes villes de France, des jardins en contre-bas existaient qui ne laissaient à la circulation qu'un rond-point de médiocre étendue et quatre passages fort étroits, convergeant vers ce point central de la rue Royale, du jardin des Tuileries, du

1. Archives Nationales, W 250 et W 259; *Mémoires de Madame Roland*, *Mémoires secrets* par le comte d'Allonville; *Pétition sur la réclamation de la citoyenne Corbin à la Convention Nationale*; *Relation du Sergent-Marceau* (*Revue rétrospective*, juillet 1834); *Histoire parlementaire de la Révolution française* par Buchez et Roux; *Histoire des Joyaux de la Couronne* par Germain Bapst, *Le vol des Diamants du Garde-Meuble* par Édouard Drumont, etc.

pont sur la Seine et des Champs-Élysées. Or, à cette époque, les Champs-Élysées étaient encore une façon de bois, où, sauf dans la grande allée du milieu, et pendant le jour seulement, il n'était guère prudent de s'aventurer, car les bandits de tous genres qui infestaient la ville en avaient fait leur repaire.

Arrivés donc sur la place, Camus et sa petite troupe tournent à gauche et s'arrêtent devant le monument construit par Gabriel quelques années auparavant et dont on a fait le Garde-Meuble [1], palais depuis peu national, où sont entassées d'immenses richesses, meubles, tapisseries, armes, etc., et où l'on a renfermé la collection complète des Joyaux de la Couronne, avec *le Régent* et *le Sancy*; l'attention de Camus est attirée par les mouvements désordonnés du réverbère, placé, à quelque distance de là, contre un des piliers du bâtiment. Camus aperçoit un homme suspendu à la corde de la lanterne, et qui, surpris sans doute par la venue inopinée de témoins gênants, reste en l'air, n'osant ni monter ni descendre. Camus s'approche et lui intime l'ordre de descendre immédiatement, ce à quoi l'individu obtempère aussitôt en se laissant glisser à terre. On l'entoure, on le questionne; il déclare se nommer Chabert et commence une vague histoire destinée à expliquer sa présence en pareil lieu, à pareille heure, quand, tout à coup, par la même voie, dégringole un second individu, dont on se saisit également. Ce dernier dit se nommer Douligny.

Sans en demander plus long, Camus, qui soupçonne ces deux individus d'avoir tenté quelque coup contre les richesses du Garde-Meuble, veut s'assurer au plus vite de ce qu'ils ont pu faire; il se rend à l'intérieur du bâtiment et va réveiller le poste. Le poste, ce jour-là, comme les autres jours d'ailleurs, ne se compose que de quelques gardes nationaux à moitié endormis. Camus pénètre dans le Palais et constate que les scellés, récemment apposés sur toutes les portes, sont intacts; ce n'est donc point par l'intérieur que l'on s'est introduit dans les magasins de dépôt ou dans les salles du Musée. Il revient sur la place et se résout à prendre le même chemin que les deux hommes arrêtés; il se hisse jusqu'à la colonnade à l'aide de la corde du réverbère, puis il saute dans la galerie; une des portes-fenêtres est ouverte, il entre....

1. C'est aujourd'hui le ministère de la Marine.

Tout a été saccagé; les tiroirs, les vitrines ont été fracturés; les boîtes, les coffrets sont vides des objets qu'ils renfermaient; sur les tables, sur le parquet, des restes de victuailles, des bouteilles, des bouts de chandelle sont épars. Plus de doute : une bande de malandrins a mis le Garde-Meuble au pillage. Presque tous ont pu fuir; heureusement on en tient deux; peut-être, par ceux-ci, retrouvera-t-on les autres. Pour l'instant, le plus pressé est d'informer le ministre de l'événement. Camus remet ses prisonniers entre les mains du commissaire de police de la section, puis court chez Roland.

A la nouvelle de ce coup accompli avec une si extraordinaire audace, Roland est atterré; il ne se dissimule point combien sa responsabilité est engagée, puisque c'est à lui qu'incombe le soin de veiller sur les palais nationaux et sur les richesses qu'ils contiennent; néanmoins il ne peut se soustraire au pénible devoir de prévenir tout de suite l'Assemblée. Dès le matin, il adresse aux députés un message par lequel il les informe que « dans la nuit le Garde-Meuble a été forcé et volé; qu'on a arrêté deux des voleurs, mais que les diamants ont été emportés ». Il vient lui-même, quelques instants après, confirmer son message; toutefois, il se hâte de faire une diversion en se plaignant des « bruits qu'on fait courir de grandes victoires et de grandes défaites ». Dans le cours de la séance, l'attention de l'Assemblée est rappelée sur l'affaire par l'intervention de Thuriot : « Je viens du Garde-Meuble où j'ai vérifié un fait de la plus grande importance, déclare-t-il, c'est que le juge de paix, qui est un homme de bien n'a point les connaissances nécessaires pour accélérer cette affaire. Je demande qu'on lui adjoigne quatre membres du comité de surveillance; il en résultera qu'aujourd'hui même on pourra arrêter la plupart des voleurs et recouvrer la plus grande partie des effets. »

On applaudit Thuriot; puis, sans se demander si le motif invoqué pour dessaisir le juge de paix n'est pas un prétexte, les députés, cédant à ce penchant qu'ont toutes les assemblées de surveiller les magistrats dans les affaires qui, de près ou de loin, peuvent toucher à la politique, votent sa proposition, et délèguent quatre des leurs, dont Thuriot, pour suivre, et, au besoin, diriger l'instruction.

La nouvelle de l'événement s'est répandue dans Paris avec

une incroyable rapidité, et elle y a causé autant d'étonnement que de stupeur. La masse, toujours prête au soupçon, ne veut pas croire que ce vol, accompli avec tant de facilité, par une bande aussi nombreuse et aussi dédaigneuse des précautions ordinaires, ait pu l'être sans l'aide de complicités puissantes. Cette opinion prend corps rapidement, et bientôt il n'est plus personne dans la ville qui ne rejette la responsabilité du vol sur tel ou tel parti politique. Pour les Girondins, qui, par Roland, occupent le ministère de l'Intérieur, et, par Pétion, la mairie de Paris, et craignent avec juste raison que la négligence coupable de leurs représentants ne retombe sur tout le parti, il importe de désigner immédiatement quelques noms aux soupçons populaires et ils livrent ceux de Danton et de Fabre d'Églantine. Madame Roland consigne l'accusation dans ses *Mémoires* : « Un coup si hardi ne peut être l'ouvrage que de l'audacieux Danton. J'ignore si cette vérité sera mathématiquement prouvée, mais je la sens vivement. »

Les Dantonistes renvoient la balle aux Girondins, et Fabre d'Églantine se vengera, quelques mois plus tard, des soupçons ainsi jetés sur Danton et sur lui, en lançant, lors du procès des Girondins, de perfides insinuations contre ceux-ci, insinuations que Vergniaud repoussera avec mépris : « Je ne me crois pas réduit à me justifier d'un vol! » Pour Marat, les coupables sont les Girondins et les aristocrates, « qui ont soudoyé une troupe de brigands pour piller le garde-meuble et les maisons des meilleurs citoyens ». Dans l'opinion des magistrats chargés de l'enquête et de l'instruction, ce sont des royalistes qui ont voulu reprendre les Joyaux de la couronne; l'accusateur public, Lullier, affirmera dans un de ses réquisitoires, que c'est Marie-Antoinette qui « a spolié le Garde-Meuble ».

Une autre version, infiniment plus romanesque, ne tarde pas à circuler sous le manteau. On en doit la révélation au comte d'Allonville : « Billaud-Varennes, parti de Paris après les massacres des 2 et 3 septembre, s'était, dès le 11, rendu à l'armée et avait entamé les négociations, dont les sommes promises et non encore payées retardaient seules la conclusion. Deux à trois millions, fruits du pillage du 10 août, étaient tout ce que la commune de Paris possédait, et ce n'était point

assez. — « Que ne faites-vous voler le Garde-Meuble? » s'écria Panis, et la chose eut lieu le 16 septembre par les soins de Tallien et Danton, ce qui procura en diverses valeurs une somme de trente millions... C'est de Tallien même que je tiens tous ces détails, ajoute le comte d'Allonville, mais j'ai oublié de lui demander à quel prix l'entourage du roi de Prusse avait mis ses services. »

Ainsi donc tous les partis y passaient; le vol était à la fois présenté comme une filouterie particulière, comme une opération politique et comme un acte patriotique.

*
* *

La justice était, dès cette époque, terriblement expéditive. Après la journée du 10 août, l'Assemblée avait pensé qu'à une situation nouvelle devaient répondre des institutions nouvelles, et elle avait créé le Tribunal criminel du 17 août, spécialement destiné à juger tous les auteurs de complots contre le régime républicain. Sa compétence allait devenir universelle, car l'usage ne devait pas tarder à s'établir de considérer tout fait quelconque comme se rattachant à un complot.

C'est ainsi que les deux voleurs du Garde-Meuble, avant que l'on possédât contre eux la moindre preuve sur ce point spécial, lui furent renvoyés, et l'instruction ayant été faite avec une célérité sans pareille, ce fut à l'audience du 21 septembre qu'eut lieu leur comparution.

L'un des deux accusés, celui qui avait tout d'abord donné le nom de Chabert, était revenu sur sa première déclaration et avait avoué s'appeler Jean-Jacques Chambon, natif de Saint-Germain-en-Laye, et avoir servi en qualité de valet de chambre chez M. Charles de Rohan-Rochefort. Ce nom ainsi jeté dans l'interrogatoire, avait, un instant, fait espérer qu'on se trouvait sur la piste des hautes complicités cherchées et désirées, mais il n'en était rien resté, car Chambon avait quitté, depuis quelque temps déjà, le service de ce ci-devant, qu'on ne pouvait dès lors compromettre.

L'autre accusé, plus jeune, — il avait vingt-trois ans, — était un Italien, né à Brescia et s'appelait Joseph Douligny;

tels sont du moins les prénom et nom francisés que lui donnent les actes de procédure. C'était un repris de justice, marqué à l'épaule de la lettre V. Il était manifeste que ces deux individus n'étaient que de vulgaires voleurs; mais il en coûtait trop aux juges de renoncer à leur idée de complot. Ils remplacèrent donc les preuves absentes par des affirmations, et le président du jury d'accusation, devant lequel était conduit tout inculpé avant d'être traduit devant le tribunal, avait solennellement proclamé « qu'une troupe de gens contre-révolutionnaires et d'intelligence avec nos émigrés, résidant à Coblentz, Worms, Trèves et autres lieux, et même de contre-révolutionnaires résidant dans l'intérieur, avaient formé le projet de faire enlever les bijoux, diamants et autres effets précieux... »

Les débats durèrent quarante-cinq heures, sans autres interruptions que celles exigées par la nécessité de prendre quelque nourriture. Tout d'abord, Douligny et Chambon cherchèrent à dissimuler la part qu'ils avaient prise au pillage en donnant de leur présence sur les lieux des raisons aussi sottes qu'invraisemblables. Douligny soutint qu'il avait été entraîné par des camarades et qu'il croyait « aller chez des filles »; quant à Chambon, il prétendit que des inconnus l'avaient contraint, sous peine de mort, à prendre les bijoux que l'on avait trouvés dans ses poches pour les porter au milieu de la place.

Toutefois, sauf sur les circonstances extérieures du vol, escalade à l'aide de la corde du réverbère, porte enfoncée, vitrines fracturées, on n'arrivait à rien préciser, lorsque Douligny, pressé de questions, manifesta l'intention de faire des révélations, à la condition que son coaccusé serait transféré dans une autre pièce. Le tribunal se hâta d'obtempérer à son désir, et il fit alors la déclaration suivante :

« Messieurs, je vais vous dire la vérité tout entière sur les individus que je crois avoir volé le Garde-Meuble. Quelques jours avant mon arrestation, pendant un séjour que j'ai fait à l'Hôtel de la Force, j'y ai fait connaissance d'un sieur Rondani, Espagnol, négociant rue Aubry-le-Boucher; l'ayant rencontré il y a peu de jours, il me fit part du vol dont il est question; il me dit que le nommé Marian, Italien, marchand forain, en était aussi, de même que Delcampo, juif (aujourd'hui connu sous le nom de Deschamps), rue des Vieux-Augustins, et le

nommé Paul Paulmiette, se disant bourgeois et demeurant dans le faubourg Saint-Germain, sans pouvoir dire le nom de la rue; Deslors, rue du Théâtre-Français, Le Maître, traiteur-limonadier du Café Normand, rue d'Angivilliers, chez lequel se retirent un nombre infini de voleurs et de filous; le nommé Agard, rue de la Jussienne, à côté de l'ancien corps de garde; Collin, marchand forain, Fratinet-Béréquin, Piémontais, le limonadier du café peint en rouge, rue du Champ Fleuri, et un nommé Bazile. »

Ce fut une déception pour le tribunal qui avait espéré tout autre chose; elle ne disposa point le jury à l'indulgence. La sentence fut rigoureuse : Chambon et Douligny furent condamnés à la peine de mort. Malgré l'absence de preuves, le tribunal n'en persista pas moins à déclarer dans le jugement « qu'il a existé un complot formé par les ennemis de la patrie, tendant à enlever à la nation, de vive force et à main armée, les bijoux, diamants et autres objets de prix déposés au Garde-Meuble, pour les faire servir à l'entretien et au secours des ennemis intérieurs et extérieurs conjurés contre elle ».

L'exécution devait avoir lieu dans les vingt-quatre heures; la conviction où l'on était de la complicité « de grands seigneurs et de princes » valut aux deux condamnés la faveur inusitée d'un sursis; on se flattait qu'un jour ou l'autre ils finiraient bien par parler pour sauver leurs têtes.

*
* *

Si le désir était grand chez les magistrats de découvrir les coupables, le désir était non moins grand chez le ministre de l'Intérieur et chez le maire de Paris de retrouver les joyaux dérobés. Les voleurs avaient opéré avec une telle maîtrise que la collection presque entière avait disparu; c'est à peine si, sur les trente millions qu'elle était estimée, il en restait pour une valeur de cinq cent mille livres. La police avait mis en campagne ses plus fins limiers, mais, en cette affaire comme en tant d'autres, ce fut encore le hasard qui se montra le plus utile de ses auxiliaires.

Le surlendemain du vol, l'administrateur de police Sergent-

Marceau se trouvait dans son cabinet lorsqu'une femme s'y présenta, une mulâtresse, en qui il reconnut une habituée de la tribune publique des Jacobins, nommée Marie-Thérèse Lucidor, veuve Corbin. Elle lui tint ce langage :

— Que direz-vous si je vous fais trouver les diamants de la couronne? Je le puis, en amenant un homme qui a une révélation à vous faire. Je voulais le conduire au Comité des Recherches de l'Assemblée Législative, mais il ne veut faire qu'à vous sa déposition, car il vous a une grande obligation, et c'est par reconnaissance qu'il veut que ce soit à vous que la Patrie doive d'être rentrée en possession de ses richesses. »

Sergent-Marceau, à ce petit discours, pense qu'il s'agit de quelqu'un des voleurs qui désire se sauver en dénonçant ses complices, et il fait aussitôt introduire l'homme, — l'amant de la mulâtresse, évidemment. Il voit entrer un individu qui s'approche vivement de lui, et, d'un ton de supplication et à voix basse, lui dit :

— Monsieur l'administrateur, je puis vous faire reprendre les diamants de la couronne, mais il me faut votre parole que vous ne me perdrez pas!

Sergent-Marceau donne sa parole et demande des explications; elles sont d'autant plus nécessaires qu'il ne reconnaît point cet homme, lequel, pourtant, proclame, par l'entremise de la mulâtresse, lui avoir une si grande obligation. L'individu se nomme Lami-Evette; il exerce d'ordinaire la profession de coiffeur pour dames, mais ayant eu, quelques mois en çà, la fâcheuse inspiration de fabriquer de faux assignats, il en était résulté pour lui une condamnation capitale. Il était dans son cachot, attendant le supplice, lorsque, peu de jours avant les événements de septembre, Sergent-Marceau était venu le voir et s'était informé avec bonté de ce qu'il pouvait désirer; il avait alors sollicité l'autorisation de se faire raser, afin d'aller à l'échafaud « en n'ayant pas l'air scélérat » : la délicatesse de ce coiffeur pour dames ne pouvait supporter l'idée de se montrer en public avec une barbe inculte. La permission lui avait été octroyée, mais il n'avait pas été à l'échafaud; au 2 septembre, son crime avait trouvé grâce devant la bande à Maillard, et il avait été mis en liberté par « les juges populaires ». Ce récit fait, l'individu ajoute qu'il n'en a pas gardé moins

vif le souvenir de cette marque de bonté que lui a donnée Sergent-Marceau, et, comme il vient d'être mis en rapport avec un particulier ayant pris part au vol du Garde-Meuble, il peut fournir à la police de précieuses indications.

Sergent-Marceau n'est pas dupe de la comédie que jouent Lami-Evette et la veuve Corbin. Délivré par « les juges populaires », en d'autres termes par les massacreurs de septembre, le fabricant de faux assignats n'est pas sans inquiétude sur son sort et craint d'être repris; il pense que le service qu'il s'offre à rendre à la police lui vaudra d'éviter tout accident fâcheux. Sergent-Marceau confirme Lami-Evette et sa maîtresse dans leurs espérances, et les envoie à Roland et à Péthion, qui les accueillent avec une satisfaction marquée, et les encouragent à poursuivre leurs recherches et à seconder de tout leur pouvoir l'action de la police.

Lami-Evette et la veuve Corbin se partagent la besogne. Tandis que la mulâtresse rentre chez elle et se confine dans le soin de préparer de bons repas aux policiers amateurs, l'ancien coiffeur pour dames va rejoindre l'individu dont il a fait connaissance, le lundi 17 septembre, par le plus grand des hasards.

Lami-Evette se trouvait ce jour-là, avec sa maîtresse, rue de la Tixeranderie, dans un café, lorsqu'un particulier, assis à une table voisine, lia conversation avec eux, et, après quelques propos insignifiants, leur proposa d'acheter des diamants. Le bruit du vol venait de se répandre dans Paris; Lami-Evette et la veuve Corbin ne doutèrent point que leur interlocuteur ne fût un voleur ou tout au moins un recéleur; ils flairèrent aussitôt un bon parti à tirer de la proposition, dans un sens ou dans un autre. Ils répondirent qu'eux personnellement n'étaient pas en situation de faire l'affaire, mais qu'ils connaissaient un orfèvre capable d'acheter tous les diamants qu'on lui présenterait. La conversation ainsi engagée, le particulier se laissa insensiblement aller à des confidences dont il perçut trop tard le danger; se retournant alors avec prestesse et devinant les intentions secrètes de ses interlocuteurs, il se résolut à entrer dans leur jeu. Il se livra complètement, disant qu'il s'appelait Claude Cottet, surnommé le Petit Chasseur, qu'il connaissait le vol du Garde-Meuble dans tous ses détails, et qu'il était prêt

à s'associer à eux pour en faire arrêter les auteurs. C'est à la suite de cette conversation que Lami-Evette et la veuve Corbin avaient été trouver Sergent-Marceau....

Après ses visites chez Roland et chez Péthion, Lami-Evette va donc rejoindre Claude Cottet, qu'il avait laissé au café; il lui annonce la bonne nouvelle de l'investiture officielle qu'il a reçue du ministre et du maire. Et voilà nos deux compagnons, devenus inséparables, qui se mettent en campagne : promenade où les stations dans les cafés et les repas dans les cabarets tiennent une large place, avec, pour intermèdes, des visites à la veuve Corbin, visites pendant lesquelles le temps est si bien employé à festoyer qu'au procès de Cottet la mulâtresse ne demandera pas moins de quatre cents livres comme indemnité pour ses dépenses en victuailles et en boissons.

Le mardi 18 septembre, Lami-Evette et Cottet rencontrent un des voleurs du Garde-meuble, Mauger, lequel a des bijoux à vendre et voudrait bien s'en défaire contre argent comptant. Cottet lui dit d'aller chercher les bijoux, et de venir les rejoindre chez un traiteur de la rue du Harlay. Dans cette rue, se trouve la boutique de l'orfèvre Gerbu, que Lami-Evette a mis au courant du service qu'on attend de lui, et qui doit, par ses achats, donner confiance à toute la bande.

Sans défiance, Mauger va prendre chez lui « trois paquets, l'un composé de gros brillants, l'autre de brillants inférieurs et le troisième de beaucoup plus petits »; il les confie à Lami-Evette et à Cottet, qui, après avoir feint quelque hésitation et même une certaine répugnance à se charger de cette démarche, se rendent chez Gerbu. Ils en reviennent bientôt avec treize doubles louis et un assignat de cinq cents livres qu'ils remettent à Mauger, « lequel ne paraît pas content du marché »; néanmoins la difficulté d'écouler les produits du vol le fait reparaître le lendemain avec un superbe collier. Cottet le porte chez Gerbu, et rapporte cinq mille livres en assignats, qu'empoche Mauger. Celui-ci est, cette fois, tout à fait amorcé, et revient, le jour suivant, avec un collier de diamants composé de trente-six chatons, et d'une valeur de trente mille livres.

Gerbu, prévenu, a fait préparer un bon dîner; on se met à table et l'on mange joyeusement, mais le repas est interrompu par le commissaire de la section, Letellier, qui arrête tous les

convives au nom de la loi. Réclamations violentes des quatre dîneurs, explications animées et confuses; le commissaire dresse son procès-verbal.... Mauger profite du brouhaha pour disparaître. Lami-Evette et Cottet protestent bruyamment, et exigent du commissaire qu'il les accompagne chez le maire de Paris, où il se convaincra de leur mission. Ébranlé par leurs affirmations, Letellier y consent et les accompagne chez Péthion, qui déclare à Cottet « que ce qui vient de lui arriver est malheureux, mais que cela ne peut avoir aucune suite s'il veut s'employer à faire découvrir les voleurs du Garde-Meuble ». Cottet ne désire point autre chose. Le commissaire, ainsi éclairé sur les deux compères, leur rend la liberté; on se quitte, non sans avoir pris rendez-vous pour le lendemain : il s'agit de rattraper Mauger. Mais Mauger a de la méfiance maintenant, et il se cache. Toutefois, la petite troupe trouve deux autres voleurs, Galloy dit le Matelot et Alexandre dit le Petit Cardinal, celui-ci un enfant de quatorze ans et demi, pourri au physique, corrompu au moral. Le commissaire envoie ces deux individus en prison.

Cette capture est fêtée par nombre de petits verres absorbés dans les cafés; puis l'envie vient à Lami-Evette et à Cottet d'aller raconter leur exploit à Roland. Naturellement le commissaire les accompagne au ministère de l'Intérieur, où ils sont immédiatement reçus. Roland leur adresse de bonnes paroles; bien plus, il remet à Cottet « une carte empreinte du cachet et signée du ministre, qui lui permettra d'aller et venir pour rechercher les objets qu'il pourra être en état de découvrir ».

Afin de répondre dignement à la confiance du ministre, Cottet fait arrêter un sieur Picard et sa maîtresse, Anne Leclerc, puis il dénonce un certain nombre de ses complices, Tricaut, Paul Miette, Meyran, etc. Mais le commissaire, qui a sans doute mieux à faire que de se promener ainsi dans Paris, retourne à ses occupations; Lami-Evette et Cottet se rendent alors chez la veuve Corbin, où le trio fait bombance jusqu'au 26 septembre. Ce jour-là, les deux compères ont la fâcheuse inspiration d'aller rendre compte de la façon dont ils ont accompli leur mission au Comité de Surveillance; leurs allures semblent suspectes; le Comité s'assure de leurs personnes et les expédie à la Conciergerie, où ils sont aussitôt écroués. La mulâtresse

elle-même, compromise par leurs propos, ne tarde pas à les rejoindre sous les verrous.

L'intervention de Lami-Evette et de Cottet se bornait, somme toute, à quelques voleurs arrêtés ou simplement dénoncés, et à quelques bijoux retrouvés : le coiffeur pour dames ne savait rien du vol par lui-même, et le Petit Chasseur, qui était entré à fond dans son rôle d'indicateur, ne voulait pourtant point trahir, par des détails trop précis, la part qu'il avait prise au pillage, et se flattait ainsi de sauver sa tête.

Cependant la police suivait d'autres pistes, soit d'après les aveux de Douligny, soit d'après les propos échappés à des complices trop bavards; elle surveillait également les brocanteurs, les orfèvres à réputation douteuse, les ventes de diamants, pensant bien que, tôt ou tard, les voleurs chercheraient à réaliser le produit de leur vol. Elle était parvenue à faire quelques captures. Deux Piémontais, François Depeyron, dit Francisque, officier de la marine marchande, et Jean Badarel, garçon cordonnier, avaient été arrêtés à la fin de septembre; au commencement d'octobre, un recéleur, Louis Lyre, demeurant rue et hôtel des Cinq-Diamants, avec Nanette Chardin, sa maîtresse. Tous deux étaient des individus peu recommandables; Lyre était en prison depuis quatorze mois pour diverses escroqueries, et Nanette Chardin depuis quinze mois pour vol chez son patron, le citoyen Leclerc, traiteur, rue des Blancs-Manteaux, lorsqu'ils avaient été rendus à la liberté le 3 septembre, par « les juges populaires ». L'affaire du Garde-Meuble leur avait paru de nature à procurer des bénéfices. Entre filous on se retrouve toujours; bientôt Lyre était entré en relations avec quelques-uns des voleurs et avait été chargé par eux d'écouler les bijoux dérobés. Il s'était abouché avec quatre ou cinq individus faisant le même métier que lui, les nommés Aaron, Lyon-Rouef, Salomon, etc., et il avait formé avec eux une association pour acheter les diamants, et pour les revendre ensuite, avec de gros bénéfices, à un joaillier qui possédait de la surface et de l'argent, le sieur Moïse Trénel. C'étaient là des opérations fort imprudentes, alors qu'au lendemain de l'événement la police était en éveil. Louis Lyre et Nanette Chardin furent arrêtés. On se hâta de les faire passer en jugement, dans l'espoir que la crainte du supplice leur ferait révéler leurs complices.

Les débats établirent la culpabilité de Lyre, mais non celle de Nanette Chardin qui fut acquittée. En toute autre circonstance, n'ayant pris nulle part directe au vol, Lyre pouvait espérer s'en tirer avec quelques années de prison, ou, au pis, de fers; malheureusement, le mot d'ordre, que suivaient docilement juges et jurés, était toujours de considérer comme coupables de complot contre la République les individus mêlés de près ou de loin à l'affaire; le crime de recel devint un crime de lèse-nation, et le pauvre diable fut condamné à la peine de mort. Pour comble de malchance, il était clairement ressorti de l'instruction et des débats du procès qu'il ne savait rien des conditions dans lesquelles le vol avait été préparé et accompli, et que par conséquent il était incapable de fournir aucun renseignement utile. On n'avait donc aucun intérêt à le garder en prison; il fut exécuté le 13 octobre.

Avant de mourir, il avait écrit « un testament de mort », dans lequel il dénonçait ses complices, et notamment Lyon-Rouef. Celui-ci fut arrêté avec sa femme, et tous deux passèrent en jugement. Leur procès montra bien ce qu'avait d'incohérent et d'inique cette méthode, suivie par le tribunal, de procéder par cas individuels, au lieu de réunir dans un seul procès tous ceux qui étaient compromis dans l'affaire. Bien qu'accusé en termes formels par Lyre, et bien qu'il fût prouvé qu'il avait acheté, après le vol, « grand nombre de perles fines, diamants enchâssés dans de l'or, vingt gros diamants, un pot d'or massif, des petites platines de vermeil pesant quinze onces, etc. », Lyon-Rouef fut déclaré non coupable ainsi que sa femme.

Depeyron et de Badarel n'étaient point des recéleurs, mais des voleurs dont la participation au pillage du Garde-Meuble était attestée par les joyaux trouvés en leur possession. Ils comparurent devant le tribunal le 16 octobre; on leur avait adjoint Alexandre, dit le Petit Cardinal, mais, le Petit Cardinal étant toujours malade, on l'envoya se faire soigner à l'infirmerie de la Conciergerie.

Depeyron et Badarel étaient considérés comme les principaux chefs de la bande, sans doute parce Depeyron, « gentilhomme piémontais, était neveu de l'évêque de Nice et parent du ministre des affaires étrangères de Sa Majesté sarde », et parce que Badarel était son compatriote. Ces deux accusés,

au contraire, semblent n'avoir point fait partie du petit groupe qui, le premier, avait conçu l'idée du vol et en avait préparé l'exécution. En relations avec le monde des malandrins, et toujours en quête de quelque bon coup à faire, ils eurent sans doute connaissance de l'affaire, et se mêlèrent pour leur compte à la troupe des voleurs, mais ils opérèrent en volontaires, si l'on peut ainsi parler. Ils furent condamnés à mort, toujours pour complot contre la République, mais, comme l'on crut, à tort ou à raison, qu'ils pouvaient faire d'importantes révélations, eux aussi obtinrent la faveur d'un sursis.

Ce fut ensuite le tour de Joseph Picard et de sa maîtresse, Anne Leclerc, qui, ainsi qu'il a été dit, avaient été dénoncés par Cottet. Joseph Picard, dit le Lorrain, d'abord perruquier, s'était établi brocanteur, rue Bourg-l'Abbé; il vivait depuis deux ans avec une Allemande, Anne Leclerc, lingère-repasseuse. Au moment où les policiers, chargés de les arrêter, avaient pénétré chez eux, Anne Leclerc s'était précipitée sur un verre, s'en était saisie et l'avait jeté par la fenêtre. Un passant l'avait reçu sur la tête; son chapeau et son habit avaient été brûlés. Ce verre contenait de l'eau-forte dans laquelle Picard avait mis des bijoux volés : il voulait les dénaturer pour pouvoir s'en défaire sans danger.

Picard et Anne Leclerc furent condamnés au dernier supplice. La sentence fut exécutée sur-le-champ; ils n'obtinrent pas de sursis, sans qu'on puisse discerner les motifs pour lesquels cette mesure ne leur fut pas appliquée. En tous cas, ils rendirent à Cottet la monnaie de sa pièce : dénoncés par lui, ils dénoncèrent, avant de périr, toute la part qu'il avait prise à l'organisation du pillage et au pillage lui-même.

***

Loin d'être calmée par cette série de condamnations et d'exécutions, l'émotion populaire, malgré la gravité des événements politiques et militaires qui se déroulaient dans le même temps, en était plutôt entretenue : le problème irritant, soulevé par les complicités cachées qu'on s'obstinait à chercher dans l'affaire, n'en recevait aucune solution. Dans les derniers

jours d'octobre, les révélations d'un condamné vinrent enfin apporter quelques éclaircissements sur la façon dont le vol avait été préparé et exécuté, aussi bien que sur les premiers auteurs du projet et leurs principaux complices. Ce condamné, c'était Douligny.

Il raconta qu'étant, tout récemment encore, détenu à la Force, il avait retrouvé dans cette prison un individu nommé Paul Miette (qu'on appelait aussi Paul Paulmiette), qu'il avait connu trois ans auparavant, au Châtelet, où ils étaient tous deux enfermés pour divers méfaits. « A la Force, il l'avait entendu faire le projet du vol du Garde-Meuble avec le nommé Deslandes, à qui il disait qu'il y avait été pendant longtemps les lundis pour voir comment il serait possible de l'effectuer, et qu'il avait reconnu qu'il n'était pas plus difficile de s'y introduire que dans une autre maison; à quoi Deslandes avait répondu que la première chose qu'il ferait sitôt qu'il serait sorti serait d'aller reconnaître le terrain. »

Par cette révélation on tenait l'origine de l'affaire : grâce à ce fil conducteur, le reste s'expliquait tout naturellement. La Force renfermait un grand nombre de détenus; Paul Miette eut donc le temps de choisir parmi eux ceux qui lui paraissaient le plus propres, par leurs aptitudes spéciales et par leur discrétion, à lui servir d'instruments et il les initia à son projet. La petite bande ainsi formée était toute prête à opérer dès qu'elle aurait recouvré sa liberté. L'échéance, toutefois, risquait de n'être point prochaine, lorsque se produisit l'événement inespéré qui supprima pour elle les ennuis d'une trop longue attente : les journées de Septembre, fatales aux honnêtes gens, marquèrent pour tous les malandrins que contenaient les prisons de Paris l'heure de la délivrance; Paul Miette et sa troupe virent devant eux s'ouvrir les portes de la Force.

Cette libération ne procurait pas seulement aux associés la faculté d'opérer plus vite, elle leur montrait en même temps à quel point l'anarchie était grande dans Paris, et quelles facilités ils auraient à exécuter leur hardie entreprise.

La nouvelle de l'opération projetée se répandit rapidement parmi la tourbe qui grouille dans les bas-fonds d'une ville comme Paris. Le butin promettait d'être fort abondant; les chefs ne voyaient donc pas d'inconvénient à étendre le nombre

des initiés d'autant qu'ils pouvaient ainsi obtenir le concours des individus dont l'habileté professionnelle leur était connue. L'on s'adressa à Séran, « célèbre escamoteur de portefeuilles », et à d'autres, renommés pour leur dextérité à « voler les montres et les portefeuilles aux portes des spectacles et à la messe du ci-devant roi ». On en fit même venir de province, notamment de Rouen. Tout en complétant de la sorte leur troupe, Paul Miette, Deslandes, etc., se livraient à un nouvel examen des lieux, et surtout se rendaient compte du degré de surveillance dont étaient l'objet les richesses du Garde-Meuble.

Les salles du premier étage, dans le palais, avaient été disposées en musée, et les collections placées de façon à pouvoir être vues commodément par les visiteurs, qui y étaient admis tous les lundis. Les Diamants de la Couronne, exposés dans des vitrines, étaient rassemblés dans huit boîtes fermées par de simples crochets. « Dans l'une d'elles se trouvaient le Régent, le Sancy, les perles et beaucoup d'autres pierres précieuses, le tout conservé dans un tiroir très épais que fermait une forte serrure en cuivre. Cette serrure était à secret et garnissait la face intérieure du tiroir dans toute sa hauteur. Les boîtes étaient recouvertes de dessus de glace à ressorts [1]. »

Dans de telles conditions les difficultés que présentait l'enlèvement des diamants ne semblait qu'un jeu pour des individus experts en l'art de forcer les serrures; l'important était de n'être pas dérangés pendant l'opération. Ils constatèrent, en effet, que les scellés avaient été apposés sur toutes les portes intérieures du musée, et que les gardes, chargés de veiller sur ces scellés plus peut-être que sur les objets contenus dans le Garde-Meuble, n'oseraient certainement point les rompre, quelque bruit qu'ils entendissent dans les salles du palais, tout au moins sans avoir obtenu l'assentiment des autorités; ce souci de la légalité, entraînant une assez longue perte de temps, permettrait aux voleurs de déguerpir. Mais il n'était même pas certain que l'attention des gardes fût éveillée; le poste, à qui était confiée la surveillance du Garde-Meuble, était, à l'ordinaire, si étrangement composé! Le 9 septembre, le garde général écrivait au ministre de l'Intérieur « qu'il n'y

1. *Histoire des Joyaux de la Couronne*, par Germain Bapst, p. 454-455.

avait eu, avant-hier, au poste de la rue Saint-Florentin qu'un seul homme jusqu'à hier soir, et que les trois, qui lui avaient été adjoints depuis hier soir, faute d'être relevés, venaient de se retirer, et le poste restait abandonné ». Les jours où la garde était plus nombreuse, elle n'était pas plus vigilante : sous prétexte que les nuits étaient fraîches, les hommes se refusaient à faire des rondes, et, confinés dans la salle de garde, s'y grisaient abominablement, et passaient le reste de la nuit à cuver leur vin, ou à fumer leurs pipes, au risque d'incendier le palais. Dans une lettre du 18 septembre, Roland lui-même est obligé d'avouer ce défaut de surveillance : « La garde envoyée, au lieu de factionner au dehors, s'est tenue dans l'intérieur, et c'est parce qu'elle y était enfermée que les voleurs ont pu grimper par l'extérieur de la colonnade ».

Les chefs, ayant reconnu les facilités ainsi offertes à l'exécution de leur plan, rassemblèrent leurs gens. A combien se monta cette troupe, il est malaisé de le savoir, car on ne peut se fier à aucune liste; la plupart des individus embauchés, ayant à leur actif un passé judiciaire des plus chargés, changeaient souvent de noms; beaucoup portaient des surnoms. Cependant on ne doit pas être loin de la vérité en évaluant leur nombre à cinquante environ.

Douligny ne les connaissait pas tous; il semble, d'après ce que l'on peut conclure de ses dires, que la troupe opéra en deux bandes. Celle dont il fit partie se composait de Paul Miette, de Tricaut, de Roudani, de Cadet, de Guillot dit Lordonné, de Letors, de Delcampo, de Deslors, de Barraud, de Bazile, de Constantin, de Meyran, de Prosper Sarra, de Baillon, etc. Le Musée n'étant ouvert au public que le lundi, les voleurs avaient donc toute une semaine devant eux pour procéder au pillage sans risque d'être découverts. Ils mirent à profit cette particularité, et décidèrent de commencer les opérations dès le mardi 11 septembre.

Ce jour-là, Douligny avait rencontré le sieur Bazile qui se promenait avec sa maîtresse; et Bazile lui avait dit : « Veux-tu venir avec nous ce soir? Nous avons un grand coup à faire : il s'agit de voler le Garde-Meuble; tu feras ta fortune. » Puis il lui avait donné les indications nécessaires, ainsi que le nom de la plupart des camarades associés au projet. Douligny avait

promis de se trouver au rendez-vous, mais il n'y était pas allé; du moins l'affirmait-il, alléguant qu'il « avait été au spectacle ».

Faute d'un voleur, la bande n'avait pas chômé. Tandis qu'une partie de la troupe faisait le guet, Paul Miette et quelques-uns des plus adroits grimpaient le long de la colonnade en s'aidant de la corde du réverbère, et sautaient dans la galerie; l'un d'eux cassait un carreau, passait le bras par l'ouverture, et, faisant jouer l'espagnolette, ouvrait une porte-fenêtre, par où tous pénétraient dans la place.

Ils se mettaient aussitôt à la besogne; les uns, munis de pinces et de marteaux, forçaient les serrures, brisaient les dessus de glace, tandis que les autres les éclairaient avec des chandelles. De temps en temps, ils suspendaient leur travail, prêtaient l'oreille : le bruit qu'ils faisaient avait-il réveillé le poste? point; les gardes n'entendirent rien, ou du moins ne se dérangèrent pas. Vers les deux heures du matin, la récolte parut suffisamment abondante; les poches pleines de diamants et de perles, ils redescendirent par le même chemin qu'ils avaient pris pour monter. Les uns s'en furent au bord de l'eau examiner leur butin; les autres rentrèrent chez eux.

Le lendemain ils se tinrent cois, désireux, avant de recommencer, de s'assurer que le vol n'avait pas été découvert et qu'aucun piège ne leur était tendu. Certains d'entre eux se rendirent sur les lieux pour observer discrètement ce qui se passait; ils n'aperçurent rien de suspect, et les expéditions nocturnes reprirent de plus belle.

Enhardis par le succès, ils les transformèrent en parties de plaisir; ils emportèrent du vin et des victuailles, et soupèrent joyeusement au milieu des vitrines éventrées. Cependant la fin de la semaine approchait; le vol ne pouvait manquer d'être découvert le lundi 17, lorsque les salles du Musée s'ouvriraient comme d'habitude aux visiteurs. Quelle qu'eût été leur ardeur à vider les tiroirs et les coffrets, ils n'avaient pu enlever qu'une partie de leur contenu; pour la dernière nuit, ils convoquèrent le ban et l'arrière-ban des camarades. Hommes et femmes, ils furent bien, ce soir-là une cinquantaine. Une partie d'entre eux furent déguisés en gardes nationaux qui, armés de poignards, de sabres et de pistolets, simulaient une

patrouille veillant sur le Palais, tandis qu'à l'intérieur les autres achevaient d'enlever les derniers joyaux restants.

Tout leur avait réussi comme à l'ordinaire; la plupart étaient déjà redescendus avec leurs prises, lorsque les précautions mêmes, dont les chefs avaient entouré cette dernière expédition, furent ce qui les perdit. Au milieu de cette foule, des disputes s'élevèrent à l'occasion du partage des bijoux, et ce furent ces cris qui, ainsi qu'on l'a vu, attirèrent la vraie patrouille, commandée par Camus, et amenèrent l'arrestation de Chambon et de Douligny.

Grâce aux indications fournies par ce dernier, la justice était enfin en possession de la vérité. Toutes les complicités cachées qu'on s'était flatté de découvrir s'évanouissaient devant la réalité; aucun grand personnage n'était compromis dans l'affaire, et nulle intrigue politique ou patriotique ne s'y trouvait mêlée. Mais trop de gens avaient intérêt à tirer de cette aventure des armes contre leurs adversaires; le tribunal docile persista donc à proclamer dans ses jugements l'existence d'un complot contre la République, et à appliquer aux voleurs des peines hors de proportion.

Les individus qui, à cette époque, se trouvaient sous les verrous n'étaient guère nombreux : c'étaient Paul Miette, arrêté avec sa femme Marie Brébant, le 3 octobre; Pierre Galloy, Mauger, que l'on était parvenu à prendre, Alexandre, toujours à l'infirmerie de la Conciergerie, Meyran et le fameux dénonciateur Cottet. Ces sept-là restaient à juger. Chambon, Douligny, Depeyron et Badarel avaient été condamnés à mort, mais avaient obtenu un sursis. Seuls, jusqu'à présent, Louis Lyre, Picard et Anne Leclerc avaient été mis à mort.

Il n'est pas surprenant que le reste de la bande ait pu échapper; outre que le désordre était grand dans tous les services publics, et que la police n'était pas mieux partagée que les autres administrations, il était assez difficile de mettre la main sur tous ces vagabonds. Sans un hasard favorable, on n'eût point arrêté Meyran, Douligny, Prosper Sarra, Alexandre, Baillon et Meyran, avaient vendu un lot de diamants à un sieur Moulin, chapelier, pour quatorze mille livres. Moulin leur ayant remis cent quatre-vingts doubles louis et le reste en assignats, Meyran avait reçu dans sa part deux assi-

gnats de deux cents livres, lesquels étaient faux; lorsqu'il avait voulu les donner en paiement, il avait été arrêté comme faussaire. Peut-être certains de ces malandrins avaient-ils des protecteurs puissants; une note, trouvée dans le dossier, autorise à le croire : « La plus grande partie des dénoncés se promène journellement dans Paris dans la plus grande sécurité, et menant une vie scandaleuse en affichant le luxe et la dépense. » Peut-être l'impunité de quelques-uns vint-elle simplement de ce qu'à cette époque, on allait faire le procès du roi, et que l'attention populaire, comme la vigilance des pouvoirs publics, commençait à être accaparée par la préparation de ce grave événement.

Quoi qu'il en soit, le 30 octobre, on reprit la série des procès. Ce jour-là, Pierre Galloy dit le Matelot, Alexandre dit le Petit Cardinal et Mauger comparurent devant le tribunal. L'arrestation de ce dernier avait été la cause d'un terrible drame de famille; le père de Mauger avait tué sa femme qu'il accusait d'avoir été la mauvaise conseillère de leur fils, puis, ne voulant point survivre à sa honte et à son malheur, il s'était empoisonné. Cet événement ne toucha point le jury dont la reponse fut affirmative pour Galloy et pour Mauger; quant à Alexandre, bien que sa participation au vol ne fût pas douteuse, il fut acquitté; ce fut moins sa jeunesse que la maladie spéciale dont il était atteint qui lui valut l'indulgence du jury. On se borna à l'envoyer dans une maison de correction.

Le 1er novembre, vint le tour de Meyran. Né à Saint-Vallier en Dauphiné, l'individu n'était intéressant que parce que, lui aussi, il était jeune, — il n'avait que vingt et un ans; — mais, bien qu'il déclarât exercer la profession de marchand-forain, il n'était en réalité qu'un voleur de profession. Au début de l'instruction il avait tout nié; malheureusement pour lui, sa culpabilité n'était que trop prouvée : d'une part, l'affaire des deux faux assignats reçus de Moulin témoignait de la façon la plus formelle qu'il avait participé au vol dont il retirait des bénéfices, et, d'autre part, on savait par une dénonciation de Cottet « qu'après avoir reçu de celui-ci un pistolet, il avait essayé de monter au Garde-Meuble à la faveur d'une des colonnes, mais que n'ayant pu arriver à la balustrade, il était redescendu et il était resté auprès du Garde-Meuble à faire la

garde avec plusieurs autres; que Francisque (Depeyron) étant redescendu du Garde-Meuble, Meyran l'avait suivi pour faire le partage des objets volés... »

En présence de témoignages aussi nets, il était entré dans la voie des aveux. Devant le tribunal il y entra même très largement en ce qui concernait Cottet. Si le Petit Chasseur ne l'avait pas ménagé, il ne le ménagea pas non plus; il n'avait rien à perdre en disant toute la vérité. Il fut condamné à mort; la sentence, toute rigoureuse qu'elle fût, ne parut point suffire au tribunal, toujours hanté par son idée de complot contre-révolutionnaire; il voulut que le jugement en contînt l'affirmation explicite, et cette note, manifestement ajoutée après coup à la réponse du jury, est une nouvelle preuve de cette obsession : « C'est sciemment, méchamment et à dessein de nuire à la République ». Meyran était ainsi particulièrement signalé comme un grand coupable; aussi n'obtint-il aucun sursis. Il fut exécuté dans les vingt-quatre heures, sur la place de la Révolution, en face du Palais; « arrivé devant la guillotine, il salua le peuple par trois fois, en se tournant de trois côtés ».

Cependant les déclarations si affirmatives de Picard, déclarations corroborées par celles de Meyran, constituaient contre Cottet des charges accablantes. L'accusateur public jugea le moment venu d'examiner le cas de cet individu tour à tour dénonciateur et dénoncé.

Précisément on l'avait sous la main; il avait été arrêté et écroué à la Conciergerie en compagnie de Lami-Evette, le 26 septembre. Il avait, au début, rendu un grand service à la police et à la justice en lançant les poursuites sur la bonne voie; Roland et Péthion, qui n'avaient point approfondi les choses, le considéraient comme un bon et un utile indicateur, et lui avaient fait maintes promesses. Quant à lui, à force de jouer son rôle, il en était arrivé, sinon à oublier sa participation au vol, du moins à penser qu'il échapperait finalement à tout châtiment; le Comité de Surveillance, tout en l'envoyant en prison, n'en avait pas moins, le 27 septembre, rédigé une note à l'adresse du tribunal, note dans laquelle il déclarait qu'il « estimait que les nommés Evette et son camarade Cottet, quoique prévenus de divers délits, pouvaient être utiles à la

République par les renseignements qu'ils pouvaient donner sur le complot dévastateur du Garde-Meuble de la Nation... » Une autre note émanée du même Comité « recommandait Cottet à l'indulgence du tribunal ».

Comme la plupart des voleurs du Garde-Meuble, Claude-Melchior Cottet était jeune. Né à Lyon en 1765, il avait quitté de bonne heure sa ville natale, et il était venu s'installer à Paris comme marchand-mercier, dans une boutique du Palais-Royal. Sans doute n'avait-il point réussi dans son commerce, car il habitait, en dernier lieu, rue du Temple, une chambre que lui sous-louait un charcutier; son surnom de Petit Chasseur autorise à croire qu'il était à l'affût des bons coups à faire, et qu'il avait cette réputation dans le monde des filous. Néanmoins il ne semble pas avoir fait partie de la bande rassemblée par Paul Miette; il prit part au pillage avec une bande recrutée par lui. Les deux bandes opérèrent simultanément, se prêtant mutuelle assistance.

Le 30 octobre, Loyseau, un des chefs du jury d'accusation, le fit comparaître et l'interrogea longuement.

Ignorant les dénonciations de Picard et de Meyran, Cottet raconta comment il avait appris par Lami-Evette le désir du gouvernement de retrouver les diamants volés, et comment le hasard avait voulu que le lendemain il rencontrât le sieur Mauger qu'il n'avait pas vu depuis une quinzaine de jours : Mauger venait chez lui dans l'intention de négocier par son entremise la vente d'objets précieux qu'il avait achetés le dimanche. Cottet avait compris aussitôt qu'il s'agissait de joyaux volés au Garde-Meuble; mais, feignant d'entrer dans les vues de Mauger, il lui avait dit d'aller chercher les bijoux et de venir le trouver chez le traiteur de la rue du Harlay...

Cottet ne s'arrête plus. Avec une rare faconde, il narre au juge toutes ses promenades en compagnie de Lami-Evette et du commissaire de police, ses entrevues avec Roland et avec Péthion; il ne fait grâce d'aucune des stations faites dans les divers cafés devant lesquels on passait, rappelant qu'entre temps il a fait arrêter Galloy, Alexandre, Picard et Anne Leclerc, qu'il a dénoncé Mauger, Paul Miette, Tricaut, Meyran, etc.

Loyseau le laisse aller, puis, quand il a fini, il lui demande « d'où il connaît tous ces individus? S'il n'a pas eu de liaisons

avec eux et pourquoi il sait si bien qu'ils allaient chez un marchand de vin, rue Saint-Germain-l'Auxerrois? Pourquoi il désigne avec tant de précision eux et leurs demeures, ainsi que les détails du vol?.. »

Cottet, brusquement, comprend la faute commise et cherche à la rattraper; il répond qu'il « voyait néanmoins fort peu ces individus, qu'il les a vus aux spectacles, dans les billards et aux cafés, et surtout en les voyant passer devant la boutique qu'il avait sous la galerie du spectacle de la rue de Richelieu ».

Loyseau lui fait observer que cette réponse est inadmissible, qu'il a été complice du vol, « sans cela on ne pourrait concevoir qu'il en sût aussi bien les détails ».

Cottet invoque la mission qu'il a reçue de Roland et de Péthion « pour connaître tout cela », et il persiste à soutenir « qu'il n'a participé directement ni indirectement au vol ».

Le juge lui révèle « le testament de mort » de Picard et d'Anne Leclerc; Cottet continue à nier. Alors Loyseau lui lit « le testament de mort » de Meyran, dans lequel lui, Claude Cottet, sous le nom du Petit Chasseur, est désigné comme faisant partie des voleurs du Garde-Meuble; Meyran y observe que, « répugnant à commettre le vol, dans la crainte d'être arrêté, le Petit Chasseur l'y détermina; qu'en effet il est allé le samedi dans la nuit pour examiner le lieu par où il pourrait s'introduire dans ledit Garde-Meuble; que lui, Meyran, voulut monter, mais qu'il tomba; dit qu'il a eu pour sa part dans le vol les louis et les assignats que Galloy dit le Matelot a bien voulu lui donner, mais que le Petit Chasseur a eu pour la sienne une portion considérable de diamants qu'il a pris dans la poche de Francisque (Depeyron) sur les bords de la rivière, lors du partage qu'ils firent entre eux; que, dans l'après-dîner et lors de la reconnaissance qu'ils furent faire du Garde-Meuble, le Petit Chasseur était habillé de vert et sans armes, mais que, dans la nuit et lors du vol, il était habillé en garde national et armé; qu'après le vol fait ils se sont retirés ensemble et ont passé le reste de la nuit chez un épicier, rue de Grenelle au coin de la rue Saint-Honoré[1], où ils ont bu

1. Cette rue de Grenelle, qu'il ne faut pas confondre avec la rue de Grenelle Saint-Germain, allait de la rue Saint-Honoré à la rue Coquillière, traversant l'emplacement où se trouve actuellement la Bourse du Commerce.

du verjus et mangé du fromage; que dans cette boutique, le Petit Chasseur lui fit voir la quantité de diamants qu'il avait prise à Francisque, parmi lesquels il y en avait de très gros blancs taillés en cœur; que le Petit Chasseur lui avoua qu'il en avait caché une certaine quantité... »

Cottet « ne peut revenir de l'étonnement que lui cause cette déclaration... » La façon dont cet interrogatoire était poussé indiquait clairement que les juges avaient discerné le vrai rôle du Petit Chasseur et qu'ils avaient un furieux désir de lui montrer qu'ils n'étaient pas ses dupes. L'imprudente confiance de Cottet devait leur fournir une preuve encore plus pertinente. Un sieur Joseph Brack, natif de Saarbourg, détenu à la Conciergerie, manifestait le désir de faire des révélations touchant le vol du Garde-Meuble; le président de la première section du Tribunal, Pépin-Desgrouettes, l'interrogeait aussitôt (3 novembre). Le sieur Brack racontait alors qu'il s'était trouvé à l'infirmerie avec un nommé Cottet, que « celui-ci, après avoir jugé que le déclarant était incapable d'abuser de la confiance qu'il aurait en lui, lui dit de prêter serment de ne rien révéler de ce qu'il allait lui confier; que le déclarant prêta le serment de lui exigé; que, néanmoins, Cottet lui fit réitérer son serment ». Rassuré par ce double serment, Cottet lui avait raconté le vol, lui disant « qu'il en connaissait tous les acteurs, qu'il avait été présent au partage des diamants fait sur le bord de l'eau; qu'il en avait eu une bonne partie; que « la plus forte partie des diamants qui lui étaient échus était chez lui, dans des pots de pommade, dessous la pommade, et qu'il avait aussi des dentelles dans un paquet de poudre à poudrer ».

Ces aveux faits, Cottet avait dévoilé à Brack le service qu'il attendait de lui. Brack devait bientôt recouvrer la liberté. Cottet lui avait donc remis trois clefs pour ouvrir sa chambre; Brack « devait aller prendre un particulier, commis au Mont-de-Piété, pour aller avec lui et la fille de ce particulier, laquelle était la maîtresse dudit Cottet et qu'il était sur le point d'épouser, à l'effet de déménager sa chambre, nonobstant les scellés... » Naturellement, pour ce service, et « pour favoriser autant qu'il pourrait son évasion de la Conciergerie », le Petit Chasseur avait promis à Brack une belle

récompense, « entre autres choses, une montre en or ». Insensible à ces promesses, ou peut-être tout simplement pris de crainte à la pensée d'une complicité qui risquait de le mener à l'échafaud, comme Lyre, Picard, etc., Brack avait dénoncé son imprudent camarade de prison. C'est ainsi que toutes les tentatives du Petit Chasseur, pour se soustraire au sort qui le menaçait, tournaient contre lui.

Quand il comparut devant le tribunal, le 7 novembre, juges et jurés se montrèrent impitoyables. Ni le rappel des promesses que lui avaient faites Roland et Péthion, ni la note du Comité de surveillance, n'atténuèrent la rigueur du verdict. Condamné à la peine de mort, Cottet demanda un sursis; le tribunal le lui refusa et le président Pépin-Desgrouettes lui annonça ce refus en ces termes : « Malheureux jeune homme! Tu demandes à prolonger les jours d'une vie coupable! Prépare-toi plutôt à la bien finir. Marche à la mort avec courage, et, par un sincère repentir, emporte avec toi l'estime de tes concitoyens. »

Le lendemain, le Petit Chasseur fut conduit au supplice. Arrivé sur la place de la Révolution, il pria qu'on lui laissât passer quelques instants dans le Garde-Meuble; on accéda aussitôt à son désir, toujours dans l'espoir des révélations. Peut-être ne voulait-il que gagner du temps; il ne prononça pas une parole. Au bout de quelques minutes, « se réveillant comme d'un profond sommeil », il demanda à être mené à l'échafaud, et il subit la mort avec courage.

De tous les voleurs arrêtés, restaient Paul Miette et Marie Brébant, sa femme. Miette se donnait comme « metteur en œuvre de marchand d'argent », mais il n'exerçait d'autre profession que celle de voleur, ce qui lui valait de fréquents séjours dans les prisons. Le 20 novembre, le mari et la femme furent amenés devant le tribunal; elle fut acquittée, lui fut condamné à mort, mais il obtint un sursis, suivant cette jurisprudence assez déconcertante qui accordait aux uns la faveur qu'elle refusait aux autres.

Ainsi, sur les cinquante à soixante individus, et peut-être plus si l'on compte les recéleurs, mêlés à l'affaire, dix-sept seulement avaient été pris et avaient passé en jugement. Cinq

avaient été acquittés, douze avaient été condamnés à la peine capitale, cinq seulement avaient été exécutés.

Jusqu'au dernier moment, le tribunal s'était obstiné, contre l'évidence, à voir dans les accusés des agents au service du parti royaliste, et il les avait frappés en leur appliquant l'art. II de la 2e section du Code Pénal : « Toutes conspirations et complots, tendant à troubler l'État par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres ou contre l'exercice de l'autorité légitime, seront punis de mort ». Cette erreur persistante et voulue transformant de vulgaires voleurs en condamnés politiques, et l'excès de rigueur dans la peine prononcée eurent des conséquences inattendues pour ceux auxquels était échue la chance d'obtenir un sursis. Le procès et le supplice de Louis XVI, la lutte des Girondins et des Montagnards détournèrent l'attention de l'affaire du Garde-Meuble. Lorsque les condamnés virent que les circonstances leur redevenaient propices, ils demandèrent énergiquement la revision de leur procès, se basant sur ce fait que leur condamnation reposait tout entière sur une prétendue conspiration contre la République, « dont on ne pouvait trouver trace dans leurs actes ». Le tribunal de Cassation cassa donc le jugement et renvoya les accusés devant le tribunal de Beauvais.

Devant cette nouvelle juridiction Douligny, Chambon, Badarel, Depeyron et Galloy, reconnus coupables de vol avec effraction, furent condamnés à quinze années de réclusion; Mauger et Paul Miette furent acquittés; Lami-Evette fut, si l'on en croit Sergent-Marceau, envoyé aux armées; c'était là un étrange cadeau à leur faire que celui de ce coiffeur pour dames, fabricant de faux assignats. On ignore ce qu'il devint par la suite. Sa maîtresse, la veuve Corbin, emprisonnée en même temps que lui, avait été relâchée au bout de treize jours. Cette aventure fâcheuse ne lui en parut pas moins une abominable injustice dont elle demanda réparation à la Convention nationale. Munie de deux certificats signés de Roland et de Péthion, elle adressa une pétition à l'Assemblée, le 3 février 1793 : « ... Nul de vous, Législateurs, n'ignore le vol des diamants de la couronne au Garde-Meuble; c'est moi qui, au péril de ma vie, ma fortune et ma réputation, ai su avec

adresse attirer chez moi un des chefs, le garder sous l'espoir que j'en étais marchande (de bijoux), et qui l'a été dénoncer sur-le-champ au citoyen J. Péthion, alors maire de Paris, un de nos membres actuels. Des juges injustes, noircis du charbon de l'arbitraire, m'ont odieusement arrachée à mes enfants, à mes foyers, à mes affaires, pour m'incarcérer treize jours dans l'asile des forfaits... »

Malgré la vigueur de ses réclamations, et encore qu'elle forçât étrangement son rôle en se donnant comme une façon de Dalila à l'égard du malheureux Cottet, elle n'obtint rien de la Convention. Elle ne se découragea pas, et bien lui en prit. Dans la séance du 29 pluviôse an V, les Cinq-Cents accordèrent « six mille livres d'indemnité à la citoyenne Corbin, première dénonciatrice des voleurs du Garde-Meuble ».

A cette époque, la plupart des diamants « avaient été retrouvés, les uns chez les voleurs ou les recéleurs, les autres chez des particuliers, dont nous connaissons les noms, qui les avaient achetés aux voleurs », dit M. Germain Bapst. Le 20 frimaire an II, on était rentré en possession du Régent. La chose s'était faite avec un grand secret; on ignorait dans quel endroit et chez qui il avait été retrouvé; tout ce qui transpira de la découverte fut que, « pour le cacher, on avait pratiqué dans une pièce de charpente d'un grenier un trou d'un pouce et demi de diamètre ». Le 1er germinal, le Sancy avait été saisi chez un sieur Tavenel, ainsi que le Diamant de Guise... Aucune poursuite judiciaire ne fut intentée à leurs possesseurs; il est à présumer, d'ailleurs, que ceux-ci ne se risquaient à rendre les bijoux qu'assurés de l'impunité, et le gouvernement était trop heureux de recouvrer ces richesses nationales pour arrêter, par des rigueurs maladroites, ces restitutions plus ou moins spontanées. Il n'en est pas moins vrai que le mystère ainsi gardé sur la façon dont l'État rentra en possession des diamants volés n'a pas peu contribué à entretenir, autour de cette affaire, les légendes exposées plus haut.

PAUL GAULOT

UN COUVENT RUSSE

Le Couvent des Vierges (Novo-Diévitchy) à Moscou demeure en mon souvenir comme une inoubliable vision. J'ai voulu connaître, dans cette retraite célèbre, l'organisation de la vie monastique. L'obligeante amie qui m'accompagne au cours de mes promenades s'est offerte à me guider, un peu à regret, je le sens : avide de lumière et de progrès, comme beaucoup de ses pareilles dans le monde de « l'intelligence », elle a peu d'estime pour les monastères : « Qu'espérez-vous trouver là-bas? De bonnes femmes attardées en des pratiques de dévotion machinale, occupées de bavardages, de misères, d'intrigues, sans rien d'élevé ni de généreux, sans culture!... — Peut-être, Maria-Alexandrovna; cependant, comme étrangère, j'ai le droit de m'intéresser à la vie de vos religieuses. Toute confinée qu'elle soit dans des formes et des règles que ne vivifie ni le dévouement, ni le souffle de l'ardente charité, elle représente un aspect traditionnel de votre activité nationale; avec elle un peu de cette mystérieuse Russie d'autrefois survit en votre présent fiévreux... Vous souriez...; des besoins sans cesse grandissants vous sollicitent et vous retiennent; tardivement éveillés à la civilisation de notre vieil Occident, vous entendez nous dépasser déjà; tout vous presse; vous n'avez le temps ni de regarder, ni de vous souvenir. »

Le Couvent est loin, à la périphérie de la grande ville. Les petits cochers en touloupe[1] fanée et l'œil finaud, se sont lancés

1. Sorte de houppelande ouatée.

à notre poursuite. Mais dédaignant leurs offres, par crainte que leur course désordonnée ne nous cahote sur le caillou moscovite, nous prenons le tramway. Des gens du peuple se serrent pour nous faire place, avec cette obligeance des humbles, plus frappante peut-être en Russie où de longs âges de servitude ont marqué les âmes et les corps. Un grand diable de moujik, qui me rit de toute la beauté saine de ses larges dents blanches, tasse, à côté de moi, les basques crasseuses d'un cafetan déchiré. Tout en parlant, il plonge la main dans la poche de son lamentable vêtement, la retire pleine de graines de tournesol, que, d'un geste machinal, il lance dans sa bouche. Notre convoi s'ébranle. Un joyeux bourdonnement de cloches l'accompagne; envolé des coupoles d'or d'une église, il éveille au long de la route d'autres carillons. Tranquilles, de petites rues naissent et s'évanouissent à l'angle des maisons. Les façades, les toits, si souvent lavés et repeints ici, prennent un aspect pimpant, et l'air a la douceur de nos beaux automnes; il faut faire effort pour se croire si haut dans le Nord et si loin.

Comme tout ce paisible quartier d'Arbate est demeuré encore moscovite! Pourtant le commerce y pousse ses hautes maisons, qui écrasent les hôtels aristocratiques aux larges doubles fenêtres. Arbate n'échappe point à la fureur du moderne qui sévit à Moscou : des échafaudages engainent de nouvelles constructions que l'on achève en hâte; chaque jour emporte un peu du cadre d'autrefois... Un paysage de banlieue, mais d'une banlieue claire, sans cheminée d'usine, sans tourbillons de fumée noire. De jeunes campagnardes passent, elles se poussent en riant. Leurs robes de toile aux tons vifs forment sur la route un bouquet de fleurs rustiques. Au delà du Champ des Vierges, le tramway s'arrête.

Des créneaux, des mâchicoulis, des meurtrières. Une enceinte de murailles blanches, que flanquent seize tours massives, couronnées de fenêtres à pendentifs et à balustres. Au-dessus des créneaux, une merveilleuse floraison de coupoles, de bulbes, de croix d'or, émerge du fouillis des arbres, des toits bigarrés, des façades peintes et scintille au grand soleil : le Novo-Diévitchy Monastir est devant nous. Le temps n'a rien changé : pas une pierre n'a été déplacée, pas une

ligne modifiée, et ce m'est un étonnement que cette image du passé subitement surgie du décor des coteaux et des bois, en cette verte et silencieuse campagne moscovite, que la brièveté des belles saisons revêt d'une indéfinissable mélancolie.

Forteresse comme le furent à l'origine la plupart des couvents en Russie, abritant toute une population religieuse et laïque, avec de vastes espaces, son histoire est liée à celle de la vieille capitale. Edifié sur le Champ des Vierges, pour commémorer la délivrance de Smolensk, à la fois lieu de prière, de retraite et véritable château-fort, il se défendit vaillamment au cours des luttes entre Russes et Polonais.

La Moskova coule tout près, dans un lit large et bourbeux. Sur l'autre rive, des izbas perdues dans la verdure escaladent le Mont des Moineaux.

La haute voûte franchie, où se voient encore les gonds solides des portes d'autrefois, entre les murailles aux créneaux courbes, un cimetière apparaît, puis des jardins, des églises, de paisibles demeures de femmes. Dalles allongées qu'exhaussent des supports, tertres dominés d'une stèle, souvent d'une simple croix de bois, les tombes se pressent au pied des coupoles, laissant à peine la place à d'étroits sentiers. Des bouleaux, des sapins, quelques peupliers montent du sol sacré : « *Reçois son âme en ton céleste royaume... Que ton serviteur repose doucement jusqu'au radieux matin* », implorent les épitaphes que voile ou découvre l'ombre des feuillages.

Du milieu des emblèmes funéraires, en des sortes de niches où brûle une lampe, des œufs teints se balancent à un fil. Quand les carillons de Pâques emplissaient la ville de leurs chants de fête, en hâte les vivants les ont apportés aux morts, pour qu'ils se réjouissent et sachent, eux, qu'on ne peut plus baiser aux lèvres, que Christ est ressuscité! La terre molle feutre le pas des nonnes. Quelques-unes, les novices, sont encore des fillettes presque, la longue natte tombant dans le dos. Redressant une tige, coupant une fleur fanée, elles glissent, leur burette à la main et versent un peu d'huile aux lampes dont la flamme vacille. Une paix sereine émane de la terre et des choses, de la vie et de la mort fraternelles. Mitrée comme un archimandrite, la haute tour minute par minute compte la fuite du temps. D'un timbre un peu usé, un peu

fêlé, le son raye la limpidité de l'air, puis se dissout jusqu'à la minute prochaine. Des corneilles se lamentent; à cris rauques, elles volent des peupliers aux créneaux, des créneaux aux coupoles; et le soleil flambloie mettant partout sa chaleur et sa joie; les bulbes d'or fulgurent; les croix rutilent; d'un insoutenable blanc-cru, les murs d'une église éblouissent. Des moujiks repeignent les créneaux de l'enceinte; le badigeon récent s'avive sous l'abondante lumière.

— C'est chez nous une très ancienne coutume de se faire enterrer dans les monastères, me dit Maria-Alexandrovna, c'est le vœu secret de tous nos riches marchands. Nos prieurs, nos abbesses ont grand soin d'entretenir cette tradition dans les familles aisées. Les soins à donner aux sépultures, les offices à chanter, sont des sources de revenus d'autant plus précieuses, qu'à mainte reprise l'État a confisqué les biens des couvents, et jamais l'indemnité ne fut une restitution suffisante. Les supérieurs, il est vrai, utilisent leurs relations mondaines et se livrent avec les biens commis à leur garde, à des spéculations parfois avantageuses. Car nos monastères pour la plupart sont encore ce qu'ils étaient autrefois chez vous : des manières de bénéfices octroyés à quelque prélat riche d'appuis, à des dames de la noblesse, dames de la cour, demoiselles d'honneur de l'impératrice. L'attribution de ces pieuses sinécures, après d'ardentes compétitions, provoque la jalousie des rivaux évincés, la sourde défiance des inférieurs. Ajoutez qu'au dehors des bruits fâcheux, amplifiés par la calomnie, se colportent sur certains monastères. Sans doute il y a encore, et en très grand nombre, des âmes bonnes, simples, droites, toutes pareilles à celle de la Mère Esfir que vous connaîtrez tout à l'heure. Malheureusement beaucoup de supérieures, trop détachées de leur devoir, plus grandes dames que religieuses, prêchent insuffisamment d'exemple : comme les prieurs dans les couvents d'hommes, elles jouissent de prérogatives nombreuses et, grâce au traitement ou à leur fortune personnelle elles négligent de mettre en pratique les vœux de renoncement et de charité. Un personnel de serviteurs leur est attaché, elles ont un appartement à part où elles reçoivent; une d'elles, dit-on, invita des officiers et donna à danser! Des

nonnes m'ont conté le fait suivant : « Lors de nos derniers troubles, réunies dans l'église de leur monastère menacé, ces religieuses priaient avec ferveur. Quand vint le soir, aucune ne voulut rentrer dans sa cellule. Les heures passaient, lourdes d'angoisse. Soudain, vers minuit, un bruit de portes, un roulement de voiture les fit tressaillir; enlevée au trot rapide de quatre vigoureux chevaux, la supérieure fuyait emportant ses richesses. »

Je regarde à l'entrée du Diévitchy Monastir une jolie maison blanche. Les fenêtres élégamment voilées de stores bis, s'ouvrent sur les profondeurs vertes du cimetière et des jardins : c'est la demeure de l'abbesse, autrefois le palais de l'infortunée princesse Sophie, sœur de Pierre le Grand. Au temps de sa première captivité, on y menait une vie joyeuse de festins et de fêtes; la cour assurait un large service de bouche. Les fidèles de la tzarevna, pour venir jusqu'à elle, n'eurent point de peine à se dissimuler parmi les mendiants nourris des reliefs de sa table. Accueillit-elle les offres secrètes des Streltsy mécontents ? Le complot fut découvert, la révolte réprimée avec la dernière cruauté; et la malheureuse princesse vit s'appesantir sur elle la colère de son redoutable frère. Emprisonnée en sa cellule, cinq mois d'hiver, à travers les barreaux de sa fenêtre, elle vit se balancer, aux créneaux de l'enceinte, les corps de trois cents Streltsy; leurs mains rigides lui tendaient un placet l'exhortant à régner. Déchue de son rang, devenue l'obscure sœur Suzanne, elle acheva son existence au Diévitchy. Le Monastère la compte au nombre de ses plus saintes nonnes.

Au long d'une façade, un peu en retrait, les cellules ouvrent des portes, des fenêtres pareilles, que masquent à demi les arbustes et les plantes grimpantes de minuscules jardinets. Ces humbles demeures, avec leurs rideaux baissés, me rappellent quelque béguinage flamand. Je me retourne : les coupoles, les hautes croix d'or le mur farouche où pendaient les Streltsy, les lumières inquiétantes qui vacillent sur les tombes..., l'image lointaine s'est brusquement évanouie.

La Mère Esfir habite de ce côté. Maria-Alexandrovna se dirige vers une maison basse, aux mêmes fenêtres étroites. Tirant l'une des portes, elle pénètre dans une antichambre

obscure. Je l'ai suivie. Un peu de jour entre avec nous; dans l'ombre se devinent une malle aux ornements de cuivre, de vieilles tentures rouges, une chaise boîteuse, un samovar bosselé. Nous trébuchons entre des planches mal jointes : « Mère Esfir, êtes-vous là? » Une porte s'ouvre. Courte, ronde, une femme de cinquante à cinquante-cinq ans s'est jetée dans les bras de mon amie. Elle la tient longuement embrassée, puis se reculant un peu et lui saisissant les mains, elle l'amène vers la fenêtre : « Maria-Alexandrovna, ne cesse-t-elle de répéter, comme voilà longtemps...! » Ses petits yeux vifs rient dans les bourrelets d'un visage où subsiste un reste de fraîcheur; le nez fort, relevé du bout, lui donne un air imprévu de faune en jupon gris et en coiffe noire.

Nous nous sommes assises. Maria-Alexandrovna m'a présentée; mais sans me marquer grande attention, la religieuse avec volubilité conte la mort récente d'un parent pour lequel elle a dévotement prié. Elle se signe, se signe encore.

Sa cellule est une petite pièce rectangulaire, au plancher défoncé par places. Les murs disparaissent en partie sous des images saintes ou très profanes d'un coloris brutal. Un beau soldat, le corps moulé dans l'uniforme, le pantalon bouffant sur les hautes bottes, prend une allure conquérante entre un saint Nicolas mitré d'or et un Dieu le Père redoutable. Une lampe en forme de gobelet brûle, suspendue devant les icônes. A voir le mobilier vieillot qui encombre l'étroite pièce, on se demande avec étonnement par quel prodige d'adresse tant de choses ont pu s'entasser dans cet espace restreint : un lit, un grabat plutôt (les Russes n'ont pas le sens du dormir confortable), des chaises, deux armoires, une table, une commode, un fauteuil dont le crin perce l'étoffe, des caisses... Une autre religieuse, la nuit, dort sur un large canapé au long d'un mur. Très pauvre, celle-ci n'a pu encore acheter de meubles; sa cellule est vide; la mère Esfir lui prête ce divan, pour qu'elle ne couche point à terre. Un rideau à demi soulevé laisse entrevoir un réduit obscur encombré de brocs, de casseroles. La chambre s'égaie de quelques fleurs dans l'interstice du double-châssis : reines-marguerites, géraniums. Au dehors, c'est le cimetière, des croix, un pan de muraille blanche, une échappée de ciel bleu par-dessus

l'or des coupoles, le vol noir des corneilles, un bout de gazon sous la fenêtre, quelques sapins tout près.

La Mère Esfir s'est levée. Elle roule à travers la chambre, sa grosse jupe a des ampleurs de cloche sur ses courtes jambes. Elle veut nous offrir le thé. Elle va de la chambre au réduit, du réduit à la table, on l'entend remuer des pots, verser de l'eau. Une poignée de bûchettes à la main, elle vient les allumer à la lampe des saintes Images, puis d'une armoire, derrière moi, elle tire deux soucoupes, une tasse, des verres dépareillés. Avec des précautions infinies, elle frotte, essuie. Quand tout est disposé devant nous, sur la table, il manque une cuillère; alors riant de toute sa bouche édentée, elle me regarde : « Il faut m'excuser, Madame, je suis si pauvre, si pauvre... et c'est de la richesse encore, à côté de l'autre! » — Son doigt indique la chambre voisine, celle de la religieuse qui chaque nuit dort sur le canapé. — « Celle-là, voyez-vous, est beaucoup plus malheureuse. Je suis riche, riche à côté d'elle. Elle n'avait rien pour se couvrir, je lui ai donné de vieux vêtements... elle n'a même pas de lit! Le jour, elle sort pour quêter du travail, où elle peut. Elle était cuisinière autrefois. Mais elle est tombée malade; depuis, impossible de se placer; alors elle s'est dit : « Je vais entrer au couvent, au moins on me soignera et si je meurs, ce ne sera pas toute seule, comme un chien. » Quand elle trouve des dîners à faire, elle gagne un peu, c'est toujours autant pour indemniser le monastère.

— Le couvent vous aide, ma Mère!

— Nous avons la chambre, mais il faut la meubler. Le bois n'est pas scié; il y en a qui le scient, mais c'est dur; le dîner, à 5 heures, le seul repas qu'on nous donne et que prennent après une longue journée de travail les sœurs trop pauvres pour se nourrir elles-mêmes entre temps. L'ennui, ajoute-t-elle malicieusement, c'est qu'à peine arrivées au réfectoire, on sonne un office; nous mangeons en hâte; vite, vite, on avale; quelquefois c'est trop chaud, on ne peut pas... on laisse... c'est tout profit pour le monastère...

— Mais le déjeuner du matin, qui le fournit?

— Nous. Le thé, je l'achète, le sucre, le pain, le beurre...

— Nos religieuses pour la plupart sont très pauvres, me dit Maria-Alexandrovna, pendant que la Mère Esfir active dans

le réduit la préparation du samovar. Les couvents s'enrichissent sans beaucoup songer à leurs habitants. Très peu assurent la vie en commun, mais seulement, comme vous l'avez entendu tout à l'heure, le logement, un repas, le chauffage; pour le reste, nonnes et novices subviennent à leur existence. Encore doivent-elles remettre une partie de leur gain au monastère. Les plus riches secourent les moins fortunées en leur faisant tenir leur ménage pour une modeste rétribution; d'où, entre autres inconvénients, celui de créer l'inégalité. L'état monastique, à vrai dire, demeure une demi-retraite. A son entrée au couvent, la jeune fille ou la jeune femme du monde n'abdique ni ses prérogatives, ni son rang; elle garde l'entière jouissance de sa fortune. Asile tiède où l'on pénètre facilement, d'où l'on sort de même, les victimes de la vie y viennent chercher, sinon l'oubli, du moins le repos bercé par la voix des cloches, les chants dans l'ombre dorée des chapelles, au pied des icônes. Mais vœux de renoncement, vœux de charité y sont moins fortement établis; le travail n'est point obligatoire pour toutes sans exception, et la règle ne plie pas sous une discipline uniforme les esprits et les corps. La loi même, en reculant jusqu'à quarante ans l'âge de la profession, a voulu laisser à la novice la liberté de réfléchir et le droit de se reprendre.

— A quelles classes de la société appartiennent surtout vos religieuses?

— Toutes les classes sont représentées dans nos couvents. Pourtant les progrès de l'instruction, la place sans cesse grandissante de la femme dans notre vie sociale l'éloignent des monastères. D'autres tâches la sollicitent plus impérieusement que celle de broder des pantoufles pour les riches marchands, en buvant le thé ou en chantant des hymnes. Au surplus, elle n'a qu'une tendresse assez tiède pour l'orthodoxie, qui toujours l'a traitée avec défiance, et n'a su ni la conquérir, ni la consoler. En secret, elle la rend responsable de sa longue sujétion.

Ce sont les filles des petits marchands qui, en partie, peuplent nos couvents. A un mariage qui l'effraie ou lui déplait, la fille du petit marchand préfère la tranquillité du cloître. Elle a vu sa mère pleurer, elle a senti l'injustice des vieilles coutumes et de l'obéissance sans limite, et le

souvenir l'a révoltée des désespoirs muets, de l'opprimante soumission. Son choix est fait : si elle est privée de grande joie, sa vie au moins sera exempte de grande peine. Les mêmes raisons, ou à peu près, poussent la jeune fille du peuple vers le couvent, avec cette différence que pour elle ce sera l'ordre, le calme, l'assurance de manger chaque jour. Elle aussi a connu la misère et la maladie, la faim, en dépit d'un travail acharné, sans halte pour respirer. Le monastère lui apparaît comme une oasis de repos, sa pauvreté comme une richesse, en comparaison de la détresse d'autrefois. Une humble vie, sans exigences, à passer entre les murs étroits de sa cellule; le travail, seule ou en commun, dont le bénéfice pour la plus large part reviendra au couvent; point de soucis, ou si peu; la règle monastique indulgente et flexible; des prières, des chants, des cérémonies, de quoi satisfaire le besoin mystique, vaguement idolâtre de son âme; le battement des cloches qui donnera l'envol à ses rêves; puis le samovar, les religieuses ses compagnes, les fleurs encombrant l'étroit espace de l'entre-fenêtre et sur lesquelles se concentrent toutes ses tendresses... Où trouverait-elle mieux? Doucement, pareils au traîneau sur la neige molle, ses jours glisseront sans secousse; sa jeunesse peu à peu se fanera, ses désirs s'émousseront et la paix descendra dans son âme, toute pareille à la paix d'alentour. Plus tard, vieillie, apaisée, comme la Mère Esfir, elle comptera pour de très grandes joies les menus événements de sa vie monastique...

Maria-Alexandrovna s'est levée. A la religieuse qui apporte le samovar : « Mère Esfir, savez-vous si les *prosfires*[1] sont fraîches? »

Les yeux de la bonne Mère s'éclairent d'une joie soudaine :

« Fraîches! mon enfant! je crois bien qu'elles sont fraîches : on a cuit ce matin. » — Alors, j'y cours! » Maria-Alexandrovna, dans un battement de portes, a déjà disparu. — « Quel ouvrage faites-vous spécialement, ma Mère? » — J'ai brodé autrefois. Ici, on brode merveilleusement. Je vous conduirai tout à l'heure, vous verrez. On brode pour la Tsarine, les Grandes Duchesses. (Avec une évidente vénération, la Mère Esfir les nomme l'une après l'autre). On brode pour

1. Pains de communion.

les riches fabricantes, les riches marchandes... ; moi, je pique des couvertures, des couvrepieds... »

D'un coffre sous le divan, elle tire un ravissant couvrepieds en satin jonquille. A deux mains, nous le tenons déplié. Les teintes chaudes de la soie éclairent toute la cellule. Par contraste, les murs lézardés, les meubles boiteux accusent plus encore leur misère ; les icônes éteignent le bref éclat de leurs ors fanés. J'admire aux angles du travail des arabesques d'une régularité parfaite ; un dessin plus sombre en relève les bords : comme toutes les belles broderies russes, celle-ci n'a ni endroit, ni envers.

Maria-Alexandrovna, vive, souriante, est revenue, apportant avec elle une appétissante odeur de pains frais. Ils débordent d'un sac qu'elle tient à deux mains. La Mère la regarde, regarde les pains, puis elle rit, d'un rire enfantin. Le samovar à petit bruit bouillonne ; un mince jet de vapeur, par la soupape soulevée, monte vers la fenêtre ouverte. Maria-Alexandrovna, les coudes appuyés à la table, sourit malicieusement et tout à coup :

— Voyons, Mère Esfir, dites-moi, est-il bien certain que la vie du cloître vous ait toujours suffi, que jamais vous n'ayez regretté le mariage, un mari... des enfants... ?

La religieuse qui emplissait nos verres s'arrête ; sa figure a pris un air scandalisé...

— Le mariage... moi ! Sois béni, Seigneur, qui m'as sauvée ! (Elle se signe.) Et qu'est-ce que j'aurais fait là-dedans ? Un ivrogne de mari, des enfants en veux-tu, en voilà... et du travail, et des coups... et pleurer ! Ah ! je suis bien plus heureuse. Voilà ma sœur Eugénie, elle est morte en couches,.. Natacha, elle est veuve avec onze enfants,.. Sonia, son mari la bat... il la bat tout le temps... c'est un ivrogne, un fainéant ; il empeste l'alcool... pouah ! Elle fait tout, tout ! Ah ! misère ! L'hiver, il dit comme cela : « J'vas à l'usine ». A-t-elle du pain, elle, les petits ? du bois, des vêtements ?... il y pense bien... ! Il revient... c'est un nouvel enfant... et toutes les années, c'est comme cela... » D'indignation la Mère Esfir crache de côté.

— Mais, ma Mère, comment êtes-vous venue, vous, au couvent ?

— Moi, j'ai eu de la chance. Ma tante, ici, m'a appelée auprès d'elle. Le Monastère nous accepte sans dot, quand nous sommes toutes jeunes; il pense recouvrer par notre travail ce que nous lui coûtons, oh! si peu! Novice, tant qu'a vécu ma tante, je suis restée ici, partageant sa chambre, travaillant avec elle. Ne t'inquiète pas, petite, disait-elle souvent, ta vie est assurée, tu as ta place vivante et morte. — Comment, vivante et morte? — Mais oui : vivante, j'héritais après elle de sa cellule, de ses meubles (et avec un air de satisfaction, de fierté presque) : un bon mobilier, vous voyez. Oh! moi, je suis une privilégiée...! Morte, j'ai ma place au cimetière, celle de ma tante, achetée pour 52 roubles... ce sera la mienne plus tard...; nous devons même pourvoir à tous les frais de la cérémonie funèbre et verser d'avance. — Mais les religieuses très pauvres, celles qui n'ont rien, pas de parente au couvent pour les aider, comment font-elles, celles-là? — Le monastère les fait travailler. S'il n'y a point d'ouvrage à l'intérieur, elles vont au dehors où elles acceptent toute tâche. Aux plus intelligentes, l'abbesse, qui aime que l'on chante toujours aux offices avec des feuillets de musique bien propres, donne à copier nos morceaux, mais il ne faut pas de ratures... l'abbesse est très difficile...

— Mais enfin, quelles peuvent être les ressources d'une religieuse sans fortune? — Oh! elle ne gagne guère. Moi, encore, je m'en tire. Vous avez vu, je pique des couvre-pieds; il y a longtemps que je travaille, je sais mon métier à fond. Autrefois, j'allais vite, vite; maintenant mes yeux commencent à se brouiller un peu; les rhumatismes sont venus, mes doigts perdent leur agilité. Pour les beaux ouvrages, comme celui que je vous ai montré, ornés de piqûres, de broderies, je reçois 10 roubles; puis, je chante, et le bénéfice n'est pas à dédaigner pour celles qui ont de la voix. Nous chantons beaucoup : dans les familles pieuses et riches, la coutume, après le décès, est de faire chanter des prières pendant six semaines. Chacune de nous reçoit alors une petite allocation qui va de cinq à six roubles; seulement, si telle ou telle obligation nous retient ailleurs et nous empêche de nous rendre à l'église, nous faisons chanter à notre place; une sœur nous supplée, elle reçoit sept kopeks pour deux heures.

Les religieuses qui n'ont pas de voix gagnent un peu en veillant les morts, en priant dans les nombreuses cérémonies qui précèdent les funérailles. Mais quelle concurrence! il y a tant de monastères!

— Ainsi la chambre, un repas, le bois de chauffage, voilà tout ce que vous assure le couvent?

— C'est du moins l'usage le plus répandu : tant de choses restent à notre charge! nous ne devons compter que sur nous-mêmes et, si nous voulons devenir nonnes, il nous faut pourvoir longtemps à l'avance aux frais de notre vêture.

— C'est vrai, dit Maria-Alexandrovna; mais, prononçant vos vœux assez tard, vous avez tout loisir d'économiser. Et s'adressant à moi : « Nos religieuses, avant d'être professes, accomplissent un double noviciat. Dans le premier, qu'elles prolongent à leur gré, leur costume les distingue à peine des laïques : simple robe serrée à la taille, fichu noir sur les cheveux tressés en natte et tombant dans le dos. Du reste en dehors des cérémonies du culte, nos religieuses ne sont point astreintes au port de l'habit monastique. Seules, dans leur chambre, ou au travail, elles restent libres de se vêtir à leur guise. Le second noviciat, sorte d'état intermédiaire, confère le droit au long manteau noir. Admise enfin au nombre des nonnes, la religieuse porte, comme signe de son rang monastique, le haut bonnet conique, noir lui aussi, d'où descend jusqu'à terre un ample voile. Cette triple ascension ne va pas, la dernière surtout, sans dépenses.

— Il m'en a coûté 200 roubles, dit en soupirant la Mère Esfir. J'ai dû payer les vêtements, la cérémonie, les petits cadeaux qu'il est d'usage d'offrir à chacune de nos sœurs : à l'une, une livre de sucre, à l'autre un paquet de thé, du café, un mouchoir... » Elle s'absorbe songeuse en ses souvenirs.

— Le monastère ne vous vient donc pas en aide? Il est riche pourtant. — Très riche. Il a des terres; mais il faut assurer le traitement de la supérieure; puis il y a les réparations; les prêtres aussi, que nous devons payer. Les couvents d'hommes prennent leurs prêtres chez eux, c'est tout bénéfice; nous, il faut en faire venir, c'est une dépense. Leurs troncs aussi rendent davantage, songez qu'un moine reçoit jusqu'à trente roubles par semaine! — Trente roubles par semaine! s'écrie

Maria-Alexandrovna. Mais à quoi peuvent-ils bien employer tout cet argent? — Ils le boivent, murmure la Mère d'un air mystérieux. Oh! les monastères d'hommes! les monastères d'hommes...! ce n'est point comme chez nous. — Heu! heu! Mère Esfir, les monastères d'hommes! Vous savez bien que tous les couvents de femmes n'imitent pas le vôtre; qu'à tort ou à raison, il en est dont on parle mal!

— Oui, oui, je sais... pardonne, Seigneur! c'est triste... Chez nous, vous ne verrez rien de pareil. Aussi, là-bas c'est le démon; il les entoure, leur parle, les entraîne... oui, oui, c'est le démon! — Le démon? en êtes-vous bien sûre, Mère Esfir? » Mon amie s'est levée, elle rit. La brave nonne la regarde, me regarde; mal convaincue, elle rit à son tour.

Nous demandons à la Mère de nous conduire aux cellules des brodeuses. — « Volontiers, dit-elle, mais les prosfires? — Permettez que nous vous les laissions, » et Maria-Alexandrovna glisse quelques pièces de monnaie dans la main de la religieuse. La mère l'embrasse avec effusion : « Pressons-nous un peu, on chantera tout à l'heure un office où nos sœurs doivent se rendre, Elles quitteront le travail plus tôt. En passant, nous entrerons au réfectoire où les novices étudient une messe. »

Par les arrière-cours du monastère, elle nous guide d'un pas menu, rapide : nous la suivons à peine. Des figures curieuses de bonnes femmes apparaissent aux portes. Je risque un regard vers les chambres minuscules, alignées dans la longueur d'un bâtiment bas. On ne distingue rien; sous la retombée des rideaux, des géraniums, leurs feuilles avidement tournées vers la lumière, semblent tapisser les petites vitres. Des hardes, des tapis sur des cordes, en travers du chemin, se balancent au soleil. En tas, des tessons de vaisselle voisinent avec des débris de croix, de pierres tombales. Plus loin des moujiks scient du bois.

La Mère tire une porte, puis une autre. Nous nous glissons dans un couloir sombre; de chaque côté, des rideaux masquent des réduits. La partie la plus large de la pièce, à laquelle aboutit le couloir, sert d'atelier. Des toiles dépliées couvrent une grande table; en arrière, des rayons supportent des boîtes. C'est le même aspect paisible, le même décor que chez la Mère Esfir, avec la commode encombrée de bibelots, les

images, les photographies aux murs, la lampe qui crépite devant les icônes.

Des femmes penchées sur un ouvrage tournent la tête vers nous. Une jeune fille, une novice, le coude appuyé sur la commode, un livre ouvert devant elle, interrompt une lecture à haute voix. Une religieuse s'est levée et vient à nous : « La Mère Epiphania », présente la Mère Esfir. C'est une petite personne maigre, vêtue d'un jupon court, les cheveux partagés en bandeaux lisses, tirés, formant sur la nuque un mince chignon de nattes. La Mère Esfir expose mon désir d'admirer les broderies si vantées du Monastère, d'en acheter s'il se peut.

— Nous ne travaillons que sur commande, — répond doucement la sœur, — pourtant je vais vous montrer.

Elle a pris un volumineux paquet et étale des draps, des taies d'oreillers au chiffre compliqué, une nappe dont la broderie s'amenuise en fine dentelle. J'interroge : « Pour une princesse, sans doute, toutes ces belles choses? » — Non, c'est le trousseau de la fille d'un riche marchand. » Sur un signe les autres religieuses passent leurs ouvrages. Quelles merveilles d'habileté et de patience! Je voudrais voir encore; mais la Mère Esfir nous presse. Nonnes et novices saluent d'un sourire; une à une les têtes se penchent : le trousseau de la fille du riche marchand point à point va s'achever.

La Mère nous entraîne vers le réfectoire, grande salle rectangulaire, dans un bâtiment qui attient à l'une des églises. La propreté est rigoureuse. Le parquet ciré simule de larges dalles. Aux murs, des tableaux pieux dans le goût byzantin; un autel vers le centre; de grandes tables recouvertes d'une toile cirée grise; au long, des bancs peints de la même couleur. Le couvert déjà disposé est d'une simplicité monacale : une assiette d'étain, une cuillère de bois; de place en place des salières; à chaque extrémité de la table, une puisette et un vase d'une forme svelte et gracieuse : puisettes, vases, salières en étain, comme les assiettes.

Notre venue jette un peu de trouble parmi les novices. Elles sont là, rangées en demi-cercle; entre elles, quelques religieuses plus âgées pour guider et soutenir les voix. Un maître de chapelle les dirige, homme d'âge mûr, qui, probablement,

enseigne le solfège dans quelque gymnase. Avec leurs simples robes noires, nouées à la taille d'une ceinture lâche, la longue natte sur le dos, on dirait de jeunes pensionnaires à la leçon de musique. Le professeur accompagne au violon. Marquant la mesure, rectifiant les attaques, sans impatience, il arrête, fait recommencer, indique le mouvement. Ces pures voix de femmes, un peu mortes en leur limpidité harmonieuse, ce chant uni sans effets heurtés, s'envolent par les fenêtres ouvertes, loin, très loin, des sons de cloches profonds, sourds, qui oscillent jusqu'à nous. Une nonne coiffée du bonnet conique, en long manteau à traîne, ses voiles noirs flottants, dresse sa haute taille dans l'ouverture d'une porte. Quelle majesté souveraine a ce costume, quand la femme est, comme celle-ci, très grande, avec de beaux yeux sombres, un visage d'une parfaite régularité! Immobile, elle attend que le motif chanté ait pris fin. Puis s'inclinant devant nous, elle demande au maître de chapelle de vouloir bien abréger la leçon : le dîner doit être prêt. Nous interrogeons la Mère, quand nous nous retrouvons seules avec elle : « Qui est-ce? » Un doigt sur les lèvres, mystérieuse, elle sourit, embrasse Maria-Alexandrovna et me serrant hâtivement les mains : « Je me sauve : vous avez entendu, on va servir à l'instant et il faut encore m'habiller pour l'office. »

Frappées à coups rapides, les cloches du Diévitchy Monastir éclatent au-dessus de nous en joyeux carillon; du monastère, il bondit par-dessus les créneaux, ondule à travers la campagne. Et voici venir les fidèles, hommes en cafetan, dames en toilette, simples femmes du peuple, un mouchoir noué sous le menton. Dans l'église, le jour qui décline accroche un dernier reflet aux ors de l'iconostase. Les Images très vénérées que tant de lèvres suppliantes ont baisées, que tant de nuages d'encens ont noircies, se brouillent dans l'ombre. Des religieuses hâtent les derniers préparatifs. Près de moi, une novice allume une mèche. La flamme crépite, court, dévore les fils tendus de bougies en bougies : un lustre flamboie, l'iconostase étincelle.

Des policiers frayent le chemin à l'abbesse, que les nonnes suivent pas à pas. Des prêtres aux longs cheveux bouclés, aux robes amples, rigides, et tissées d'or ou d'argent, vont à travers

l'église encenser les Icônes. Les fidèles s'inclinent, se relèvent, s'inclinent encore, se signent sans relâche. Sur des fonds d'or qui rutilent, les portes de l'iconostase s'ouvrent, se referment, et des chants s'élèvent, incessamment traversés de l'appel à la miséricorde divine : « Seigneur! aie pitié de nous! Seigneur! aie pitié de nous! » Les voix s'enflent, puis s'apaisent dans l'infinie douceur des soprani et des mezzo de femmes que prolongent en sourdine les étonnantes basses des chantres.

J'observe l'assistance, composée en grande partie d'hommes, comme dans toutes les cérémonies orthodoxes : ouvriers, petits employés, marchands, la casquette à la main, les cheveux coupés en calotte retombante. Pas de livres pour suivre l'office; pour prière, des signes de croix et des génuflexions. Des paysannes agenouillées touchent le sol de leurs fronts. Le recueillement n'est point de rigueur : on va, on vient, on entre, on sort. Dans une salle qui précède l'église, portes ouvertes, des religieuses se tiennent accroupies contre le mur. Les unes prient, les autres causent; d'autres, à la porte d'entrée, derrière une sorte de comptoir, vendent des objets de piété.

Les liturgies ont pris fin. Des prêtres se hâtent vers une voiture; les sœurs, en longs voiles éployés sur la traîne des manteaux, font un cortège imposant à l'abbesse. La foule s'éloigne.

Au seuil du Diévitchy, je me retourne. Une vapeur naît à l'entour des tombes; au milieu des fleurs, les lampes mystérieuses tremblotent. Tout est paix et solitude. Petites taches noires au faîte des créneaux violets, les corneilles ont cessé leurs cris; les lueurs des bulbes, des coupoles, brunissent et s'éteignent par degrés; seule, très haut, une croix d'or recueille un reste de lumière et met au ciel du soir une première étoile.

LOUISE PATHOUILLET

DIZAINS D'AMOUR[1]

J'égrènerai l'amour qui nous apparia,
En mots simples ainsi qu'un *Ave Maria*.

I

Vers tous les points du monde où mes pieds m'ont porté,
J'ai tendu des regards anxieux de beauté.
Mais en vain je criais mon désir et ma peine :
La nature restait impassible et lointaine
Et j'étreignais le vent dans mes bras douloureux...
Tu parus, tu m'aimas, et je pus être heureux.
Ta beauté reproduit celle de la nature :
Je retrouve à ton corps la même ligne pure ;
Sa grâce vit, éparse, en tes gestes divers
Et je possède en toi le magique univers.

II

Prends le livre : les vers sont doux quand tu les lis.
Déroule avec lenteur la phrase aux longs replis ;
Fais sonner finement les rimes, et module
Les strophes dont l'écho mieux qu'une vague ondule.
Je veux, pour apaiser l'angoisse où tu me vois,
Baigner ce soir mon rêve au ruisseau de ta voix.
Redis-moi les aveux des plus fameux poètes :
Notre amour raillera leurs ardeurs inquiètes,
Puisqu'il sait des secrets qu'ils n'ont pas racontés,
Et que leur ombre est morne auprès de nos clartés.

1. Ces poèmes font partie d'un volume qui paraîtra bientôt sous ce titre : *Le Temple intérieur*.

III

La molle nuit d'été submerge le jardin ;
La lune, lentement, s'évapore, et soudain
Les arbres sur le sol ne font même plus d'ombre.
Seule, au delà des prés, contre l'horizon sombre,
Une vague clarté, par qui le ciel blêmit,
Avec tant de douceur transparaît et frémit
Que nos yeux abusés ne peuvent reconnaître
Si c'est le soir qui meurt ou l'aube qui va naître...
Ainsi ton souvenir lumineux et vainqueur,
Quand je suis loin de toi, palpite sur mon cœur.

IV

Ne frémis pas : c'est moi qui me glisse en ta couche.
Passe ton bras autour de mon cou ; vers ma bouche
Tourne languissamment ta lèvre, et rendors-toi.
Le jour n'a pas encor bleui le coin du toit :
C'est l'heure où, dans la brume éparse sous la nue,
Le frisson inquiet de l'aube s'insinue,
Où des rêves plus doux, tournoyant par essaims,
Fatiguent ton sommeil et soulèvent tes seins...
Dors : je m'en vais dans l'ombre, — et demain, réveillée,
Tu douteras longtemps, sur un coude appuyée.

V

Vois : l'aube, vaporeuse ainsi qu'une fumée,
Tremble à peine au-dessus de la grève embrumée.
Dors chastement dans l'ombre humide du matin ;
Moi, le front moite encor d'un songe clandestin,
J'irai, par le sentier gravissant les falaises,
Sous le frémissement des pins et des mélèzes,
Aspirer le vent frais qui souffle de la mer ;
Mais, mêlée au parfum du goëmon amer,
Je sentirai toujours dans les brises marines
L'odeur de tes cheveux flotter sous mes narines.

1er Décembre 1909.

VI

A l'heure où nous irons vers la petite église,
Comme un cœur défaillant le soleil agonise;
Frôlant l'herbe où nos pieds se creusent un chemin,
Nous irons par les champs en nous donnant la main.
La porte aux gonds rouillés grincera sous la voûte;
Nous songerons longtemps aux humbles qui, sans doute,
Vinrent, à cette dalle imprimant leurs genoux,
Par de semblables soirs s'attrister avant nous,
Et nous écouterons leurs âmes anxieuses
Gémir avec le vent aux branches des yeuses.

VII

Épanouie en moi comme un buisson de roses,
Au coin le plus secret de mon cœur tu reposes.
Aux regards flétrissants j'ai caché ta splendeur,
Mais tous, à m'approcher, respirent ton odeur.
De ta suavité mes paroles sont pleines :
Comme on sent, par les prés, de légères haleines
S'exhaler au printemps de fleurs qu'on ne voit pas,
Ainsi ton souffle tiède environne mes pas
Sans qu'on puisse jamais deviner d'où s'élève
Le parfum délicat dont s'embaume mon rêve.

VIII

La gloire?... Est-il bien vrai que j'ai rêvé la gloire?...
Je ne sais plus. Je suis heureux. Je ne veux croire
Qu'au sourire glissé de tes lèvres, aux mots
Divins dont tu berças mes doutes et mes maux,
Au bonheur de sentir, l'une en l'autre perdues,
Nos âmes chaque jour de plus près confondues :
Car je ne conçois pas d'autre félicité
Que de laisser couler ma vie à ton côté,
Et que de la vouloir plus claire et plus profonde
Afin de la verser à tes pieds comme une onde.

MAURICE LEVAILLANT

LE

DÉBARQUEMENT DES ALLEMANDS EN ANGLETERRE

J'ai exposé aux lecteurs de la *Revue de Paris* [1] les raisons qui me faisaient considérer comme très réalisable un débarquement des Anglais en Allemagne. Le débarquement d'une armée allemande en Angleterre paraît d'abord plus difficile et tout le monde a cette impression, parce que, d'instinct, on considère le bénéfice des débarquements comme réservé à la nation la plus forte sur mer. Or il n'apparaît pas que la Grande-Bretagne soit jusqu'ici découronnée de sa suprématie maritime; et les Allemands eux-mêmes ne peuvent guère douter que l'issue d'un conflit entre les deux marines ne dût être finalement favorable à celle qui possède à la fois l'avantage du nombre des unités de combat, des bases d'opérations, des chantiers, des bassins de radoub, du nombre, aussi, des marins instruits [2] et de la valeur des cadres de réserve d'officiers et de « masters », l'avantage d'une plus grande aptitude générale à

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er septembre 1909.

2. On a longtemps considéré comme un des graves défauts d'organisation de la marine anglaise la difficulté de se procurer les équipages indispensables à l'armement de la *totalité* des bâtiments mobilisables. Mais, dans ces derniers temps, de grands progrès ont été faits à cet égard. Par contre, la nécessité où se trouve en ce moment l'Amirauté de concentrer la majeure partie des forces navales anglaises dans les mers territoriales, pour parer à une attaque brusquée de l'Allemagne, ne tardera pas à diminuer l'*entraînement marin* des équipages et même des états-majors. Au lieu de naviguer, on va stationner sur les rades.

la guerre navale, le sens marin, fruit d'une longue hérédité et d'une ancienne, très ancienne adaptation de la nation tout entière aux choses de la mer, l'avantage enfin des plus glorieuses traditions dont une flotte ait jamais pu s'enorgueillir, inépuisable réservoir de force morale.

Les connaisseurs, il est vrai, pensent découvrir dans la marine de l'empire allemand certaine supériorité d'organisation militaire ; les créateurs de cette marine, les généraux de Stosch et de Caprivi, donnèrent en effet à son organisation le tour minutieusement méthodique qui a toujours fait le plus clair de la valeur de l'armée allemande.

Mais il n'en va pas de même de la guerre à terre et de la guerre sur mer, où l'imprévu domine, n'ayant pas seulement pour facteurs la volonté antagoniste de l'adversaire et les défaillances des subordonnés, mais aussi les circonstances atmosphériques et l'incertitude du fonctionnement des engins mécaniques.

Il faut donc à une armée navale, tant dans les organes de direction que dans ceux d'exécution, une particulière souplesse, intelligente et avisée, prête à s'adapter aux situations nouvelles en évitant de s'obstiner à la poursuite de plans systématiques, prête à substituer les décisions d'une clairvoyante initiative aux tâtonnements de l'obéissance aveugle.

De même, le caporalisme prussien peut avoir sa raison d'être pour le dressage et l'amalgame des éléments si divers dont se compose la nation armée ; mais le bénéfice en est fort contestable dans l'application au personnel des unités de combat flottantes. Il ne s'agit plus là de faire mouvoir et de pousser au feu de grandes masses d'hommes et de les astreindre, en vue d'obtenir la concordance des efforts suprêmes, à une sorte d'automatisme inconscient ; il s'agit d'assouplir chaque individu à une tâche spéciale, définie sans doute, mais dont le caractère peut se trouver à chaque instant modifié par des incidents inattendus. Dans un cas, on peut, on doit même s'efforcer de créer une sorte d'intelligence collective, absorbant les intelligences individuelles ; dans l'autre il faut au contraire développer celles-ci, leur donner le goût de l'initiative, le sentiment de la valeur et de la responsabilité personnelle. C'est ce que font les Anglais avec un rare succès.

J'ajoute que la marine allemande a, dans ses procédés de recrutement, une cause de faiblesse : ses équipages se renouvellent à une époque fixe — l'automne — et les contingents, qui disparaissent ainsi brusquement, emportent avec eux une notable part de la force militaire de chaque unité de combat. Rien de semblable dans la marine anglaise, dont le personnel provient d'engagements individuels à long terme.

Quoiqu'il en soit, et toutes choses fussent-elles égales entre les deux marines, hors le nombre des bâtiments de combat, il y aurait de ce seul fait, en faveur de l'Angleterre, une supériorité décisive. Les forces de l'Angleterre comportent, pour les mers d'Europe, 4 escadres et 2 divisions de réserve : l'escadre de la Méditerranée, réduite, depuis « l'entente cordiale », à 4 cuirassés et 4 croiseurs cuirassés [1] ; l'escadre de l'Atlantique, stationnant d'ordinaire à Plymouth, aux Scilly et sur les côtes sud-ouest de l'Irlande, composée de 6 cuirassés et 4 croiseurs cuirassés ; l'escadre de la Manche (*Channel fleet*), avec Portsmouth, Douvres, les Dunes, pour points d'attache habituels, composée de 14 cuirassés, éclairés par 6 croiseurs cuirassés ; l'escadre de la mer du Nord (qui reçoit la dénomination caractéristique de *Home fleet*), appuyée sur Chatham-Sheerness et aussi, bientôt, sur le nouveau port militaire que l'on crée à Saint-Margaret's Hope, tout près d'Édimbourg, dans un repli du Firth of Forth : cette escadre compte 5 cuirassés et 8 croiseurs cuirassés.

Les deux divisions de réserve, destinées à renforcer en temps de guerre les *Channel fleet* et *Home fleets*, n'ont que des effectifs réduits et, sauf quelques périodes d'exercices à la mer, séjournent dans les bassins de Portsmouth et de Chatham. La première fournirait 4 cuirassés et 2 croiseurs cuirassés, la seconde 3 cuirassés et 1 croiseur cuirassé [2].

Ainsi, les trois escadres établies dans les eaux territoriales anglaises, *Atlantic*, *Channel* et *Home fleets*, peuvent présenter

1. Je laisse de côté les croiseurs protégés, les éclaireurs légers, les « scouts » et les flottilles de « destroyers », grands torpilleurs de haute mer. Les escadres des mers d'Europe en sont largement pourvues.

2. Je ne fais état, ici, ni de 3 cuirassés armés avec effectif très réduit, qui sont rattachés à la division de réserve de Portsmouth, ni de 7 ou 8 cuirassés anciens, mais en fort bon état, qui n'ont qu'un noyau d'équipage et sont répartis entre les trois grands ports de la Manche et de la Medway.

un bloc de 25 cuirassés et de 18 croiseurs cuirassés, non compris les 10 unités des divisions de réserve. Si un incident quelconque retenait dans l'ouest ou même attirait dans le sud l'*Atlantic fleet*, qui est l'organe de liaison de l'escadre de la Méditerranée avec celles de la métropole, il resterait encore à opposer à la flotte allemande, immédiatement, les 19 cuirassés et les 14 croiseurs cuirassés des *Channel* et *Home fleets*, et à bref délai[1] les 10 bâtiments des divisions de réserve.

En face de cette force navale, parfaitement entraînée, la marine allemande range : d'abord sa grande escadre permanente de 16 cuirassés et de 4 croiseurs cuirassés; ensuite 6 cuirassés de réserve ou bâtiments-écoles. Et c'est tout[2].

Il est donc difficile de méconnaître la supériorité de l'Angleterre et il serait déraisonnable de ne pas accepter les conséquences de cette supériorité. Mais ces conséquences vont-elles jusqu'à interdire absolument à l'Allemagne tout espoir de jeter une armée d'invasion sur le sol anglais?

La maîtrise de la mer n'est jamais que relative. Outre que cette maîtrise peut dépendre, momentanément et pour une portion déterminée du théâtre des opérations, d'une rencontre où le parti le plus faible aura eu le dessus (n'avons-nous pas eu des succès contre les Anglais, dans les guerres d'il y a cent ans?), elle reste subordonnée à telles circonstances politiques ou stratégiques, aussi bien qu'à tels incidents atmosphériques, qui obligeront la flotte la plus forte à abandonner la position militaire qui lui permettait de maintenir son ascendant, — *le blocus* des ports allemands, dans l'espèce. Alors, si la flotte la moins puissante, restée patiemment à l'affût de ces circonstances favorables, se trouve en état de saisir l'occasion fugitive, elle recouvrera aussitôt toute sa liberté d'action.

Fugitive... c'est qu'ici le facteur *temps*, toujours si impor-

1. Deux jours au plus. Il est difficile d'admettre une période de « tension politique » plus courte. Je note qu'une bonne partie des nombreux croiseurs cuirassés de l'Angleterre vaut bien des cuirassés d'escadre. Le dernier type, représenté par l'*Indomitable* et 2 autres unités de 17 300 tonnes, est même nettement supérieur à la plupart des bâtiments de ligne, Allemands ou Anglais.

2. On ne peut compter les 8 petits cuirassés garde-côtes du type *Heimdal* ou *Ægir* qui ne pourraient suivre l'escadre de haute mer et doivent, d'ailleurs, garder les abords de Kiel et de Danzig contre les Russes.

tant à la guerre, devient essentiel. Il ne faut pas compter que le répit dont bénéficiera le parti le plus faible puisse aller au delà de quelques jours, deux ou trois au plus, peut-être : il résulte de là, pour le succès d'une opération dont nous connaissons les complications de tout genre, une série de conditions aussi spéciales qu'inéluctables.

***

De ces conditions, la première est que la flotte de combat du parti le plus faible soit toujours prête à appareiller en un moment, pour couvrir le passage de l'armée expéditionnaire et protéger sa descente.

A cela, peu de difficultés. Comme toutes les forces navales en temps de guerre, l'escadre allemande au mouillage sera tenue sous les feux, et je n'entre pas à ce sujet dans d'inutiles détails techniques. Seulement, en présence d'une marine aussi entreprenante que la marine anglaise, il est nécessaire que la rade [1] où séjournera l'escadre allemande soit bien défendue (batteries à terre, mines sous-marines, estacades mêmes, au moins contre les torpilleurs, filets spéciaux contre les sous-marins) et que toutes les précautions soient accumulées pour conjurer les périls d'une attaque brusquée.

Quelle sera cette rade bien défendue et qui devra, au demeurant, être assez spacieuse pour qu'une flotte de plus trente bâtiments, tout compris, puisse appareiller et mouiller rapidement, sans aucune gêne? Éliminons tout de suite les rades de la Baltique : la mer du Nord est seule en jeu pour la grande opération de descente dont il s'agit. Sur le littoral allemand de cette mer, une force navale aussi importante ne peut stationner qu'en tête d'un des estuaires Elbe, Weser-Jahde ou Ems.

Le dernier de ces trois estuaires a l'avantage d'être le plus rapproché de l'Angleterre. Mais le développement du plan d'eau utilisable y est insuffisant. La défense à terre, qui ne peut être organisée que sur la rive droite, — l'autre rive appartenant à la

1. Je dis bien *une rade*. Il ne peut être question d'un *port* fermé, surtout dans des mers à marée. Il faut qu'on n'ait pas à se préoccuper de la durée de l'*écoulement* d'une force navale nombreuse par des passages étroits.

Hollande, — serait d'ailleurs médiocre, bien qu'il fût aisé de se servir de l'île de Borkum, qui commande de près le mouillage extérieur, dit de « l'Ems occidental ». Au surplus, on sent bien que l'opportunité de l'utilisation de l'Ems dépendrait de l'attitude de la Hollande.

L'estuaire Jahde-Weser peut bénéficier, mais seulement si l'on s'enfonce assez avant dans les terres, des ouvages détachés de Wilhelm'shaven (Jahde), ou de Bremerhaven (Weser). En tout cas on y trouve, ce qui n'est pas le cas de l'Ems, les ressources militaires d'un arsenal et les ressources en matériel naval de toute sorte de Brême, la grande ville hanséatique. Enfin cette position est couverte, à moins de 30 milles dans le nord, par l'excellent poste avancé d'Helgoland, station désignée des fortes grand'gardes de l'escadre allemande. Cependant, Helgoland couvre encore mieux la bouche de l'Elbe que celle de la Jahde.

Cette embouchure de l'Elbe, bien qu'elle soit la plus éloignée de l'objectif[1], présente de grands avantages. L'ancrage de tête, sous Cüxhaven, est muni de bonnes batteries et d'un champ de mines; il est suffisamment étendu, en amont de Cüxhaven, et d'une parfaite sécurité. L'énorme et puissant Hambourg est là, derrière; Kiel, le grand arsenal, est proche grâce au canal maritime, qui débouche dans l'Elbe à Brunsbüttel; Helgoland est tout juste dans l'axe de l'estuaire. De plus, tout près de Cüxhaven (6 milles marins), l'îlot bas de Neuwerk fournit sa belle tour carrée, poste de liaison et de reconnaissance à souhait.

En somme, ce fond de la *Deutsche Meer*, ce golfe d'Helgoland doit être considéré comme le spacieux vestibule des ports allemands, comme une immense rade, — il y a mouillage partout, avec 30 mètres de fond, au plus, — dont la flotte impériale se réserverait l'usage et où les Anglais ne s'établiraient pas aisément. Ils n'en ont d'ailleurs pas besoin : leur blocus serait tenu, avec une suffisante efficacité, sur la ligne extérieure qui va de Terschelling (Hollande) à Blaavand's Huk (Jutland); les engins modernes de la défense des côtes ne permettent guère de se rapprocher de la terre et surtout de

1. La différence est faible, au moins par rapport à l'estuaire Jahde-Weser : une quinzaine de milles environ.

s'enfoncer dans un entonnoir comme celui du golfe d'Helgoland ; par contre, la vitesse que le bloqueur peut attendre de ses éclaireurs et même de ses bâtiments de ligne, en même temps que la précieuse télégraphie sans fil, rendent la surveillance beaucoup plus facile.

La deuxième condition est que la flotte de charge soit, elle aussi, toute prête à partir, donc que personnel et matériel à transporter soient embarqués d'avance et qu'à bord de chaque bâtiment, on tienne allumées en permanence toutes les chaudières dont la vapeur sera nécessaire pour les premiers mouvements. Dans la pratique, si rien ne s'oppose à ce que le matériel soit embarqué d'avance, il n'en est pas de même du personnel, la vie à bord étant anormale, peu hygiénique. Il semble donc qu'il y aurait lieu de faire camper les troupes à proximité des transports, puisqu'aussi bien l'attente de l'occasion favorable peut se prolonger. C'est ce que fit Napoléon en 1804-1805 : la grande armée était campée, de Boulogne à Ostende.

Encore faut-il que les lieux se prêtent à l'établissement de cantonnements très rapprochés du mouillage des paquebots et que ceux-ci puissent accoster la berge ou un appontement. A cet égard Bremerhaven, le Saint-Nazaire de Brême, donnerait plus de facilités que Cüxhaven ou les autres petits ports de l'Elbe, Gröden, Altenbrüch, Saint-Margarethen, Glückstadt, etc.... Mais on peut être assuré que les méthodiques et prévoyants états-majors de l'armée allemande sauraient surmonter ce genre de difficultés : la construction de « piers » aux points que je viens de citer, et à d'autres encore, serait rapide, si on leur laissait le caractère d'engins de fortune.

Troisième condition. — Puisqu'il s'agit avant tout d'aller vite et par conséquent qu'il convient d'accourcir le plus possible la durée de la traversée, on sera conduit à rechercher les paquebots rapides, c'est-à-dire les plus grands, ceux qui ont fait jusqu'ici[1] l'orgueil de l'Allemagne.

1. Jusqu'ici... mais pour combien de temps encore ? On a présenté, il y a quelques années, les bilans de ces sociétés sous le jour le plus avantageux — habile réclame ! — mais en laissant dans l'ombre d'énormes frais

Deux grandes et puissantes compagnies, *Norddeutscher Lloyd* et *Hamburg-Amerikanische-packetfahrt-Aktien-gesellschafft*, présentent à elles seules, la première à Brême, la seconde à Hambourg, toutes les ressources nécessaires : un total de 328 navires, dont 30 paquebots de 10 000 tonnes au moins (quelques-uns de 30 à 45 000 tonneaux) capables d'enlever 75 000 hommes, 30 batteries, 6 000 chevaux et toutes les voitures, tout le matériel nécessaire à cette armée. Ces 30 paquebots auraient même des facultés de transport supérieures, surtout en ce qui touche l'infanterie ; mais il est inutile d'aller à l'extrême parce qu'une des conditions du succès est la rapidité de la mise à terre et qu'il faudra déjà vingt-quatre heures au moins, sous réserve d'employer des moyens très puissants, pour débarquer 75 ou 80000 hommes[1] avec leurs énormes *impedimenta*. Or ces vingt-quatre heures s'ajoutent à vingt heures de traversée, à supposer que, pris ensemble, les 30 paquebots puissent donner de 15 à 16 nœuds en route, ce qui est un maximum.

Ah ! si, au lieu de deux ou trois jours, bien marchandés encore, on pouvait disposer d'une semaine, on jetterait aisément, en deux échelons, les 120 000 hommes, bien outillés, bien pourvus, qui donneraient sans doute le coup mortel à la Grande-Bretagne. Mais il ne serait pas raisonnable de compter sur un tel répit, en présence d'une marine nettement supérieure et dont l'énergique activité ne saurait être longtemps paralysée par les circonstances les plus exceptionnellement défavorables. N'exagérons pas, toutefois, les conséquences de l'infériorité maritime des Allemands et de la nécessité où ils se trouvent de tout transporter d'un seul coup, comme de tout débarquer en une journée. De ce qu'ils ne pourront escompter

d'entretien des paquebots inemployés qui, aujourd'hui, les écrasent. Et puis, les subventions de l'Empire pourront-elles toujours être maintenues ?

1. Mettons 80 000 au lieu de 75 000 dont je parlais plus haut, parce que la flotte de combat — une vingtaine, au moins, de navires de haut bord, — peut aisément embarquer 4 ou 5 000 hommes de l'infanterie de marine, des Matrosen-Artilleristen, etc... formant une *brigade navale* dans le genre de celles des Anglais. Notons d'ailleurs, à propos de ces questions de *capacité de transport* des paquebots, qu'en cas de mauvais temps on s'exposerait à de graves pertes en chevaux si ces animaux n'étaient pas transportés dans des boxes. Or il faut compter qu'un cheval dans sa boxe tient la place de 8 hommes environ.

l'arrivée prochaine d'un deuxième échelon bien constitué, il ne s'en suit pas que toute communication soit désormais interdite entre l'armée expéditionnaire et l'Allemagne. Si cette armée peut s'emparer d'un bon port et en organiser la défense; si son chef est en mesure d'assurer la protection de l'atterrissage, des paquebots très rapides, sans parler des éclaireurs du type *Berlin*, joueront souvent avec succès le rôle de *blockade runners*, de *coureurs de blocus*, inauguré, il y a quelque quarante-cinq ans, par les « cargos » à grande vitesse auxquels les armateurs de Charlestown, bloqués par la flotte fédérale, confiaient la chanceuse mission d'envoyer leurs cotons en Angleterre et d'en rapporter des armes. C'est par ce même moyen que l'armée allemande débarquée en Angleterre pourra — non pas d'une manière régulière et assurée, certes! — être peu à peu ravitaillée et recevoir les renforts nécessaires pour balancer ses pertes.

Quelles belles luttes de vitesse entre ces renards allemands et les grands lévriers anglais, tels que le *Lusitania*, la *Mauretania* et, mieux encore, les nouveaux croiseurs cuirassés du type *Indomitable*! Les Allemands ne tarderont pas à en avoir aussi, de ces croiseurs cuirassés ultra-rapides. J'ai parlé déjà du *F*, qui est en chantier. Deux ou trois autres vont suivre à bref délai dont on dit merveille, car la sagace et méthodique activité de nos voisins s'exerce avec le même succès dans toutes les branches de la construction navale...

Un point d'un capital intérêt se présente maintenant comme conséquence logique de la réduction à 80 000 hommes de l'effectif transporté. L'armée expéditionnaire allemande a devant elle des formations dont la valeur militaire s'accroît tous les jours et qui englobent déjà une bonne partie de 300 000 hommes de la « force auxiliaire » anglaise[1]; elle devra donc se composer

1. Cette force auxiliaire ou armée territoriale, chargée de la défense du pays, tandis que l'armée de 1re ligne est employée au dehors, devait primitivement se composer des trois éléments distincts : milice, yeomanry et volontaires. Par suite d'un compromis du ministre de la guerre, M. Haldane, avec les chefs naturels de la milice, très puissants à la Chambre des Lords et même à la Chambre des Communes, cette dernière force est devenue la « réserve spéciale » (90 000 hommes environ) de l'armée de 1re ligne. Mais cette concession a permis à l'habile organisateur de l'armée anglaise d'exiger les plus sérieuses garanties pour la refonte de la yeomanry et des volontaires, et surtout pour les périodes d'exercices auxquels ces élé-

d'éléments soigneusement choisis, de troupes d'élite. Rien de plus aisé s'il ne s'agissait que de se mesurer avec l'Angleterre seule : du corps de la Garde prussienne et les Poméraniens, par exemple, on composerait une armée capable du plus grand effort. Mais y a-t-il apparence que les chefs allemands veuillent se priver, sur les champs de bataille de Lorraine ou de Pologne, des services de leurs meilleurs soldats de l'armée active[1] ? — Je n'en déciderai pas.

Ne peuvent-ils, du moins, en faisant une rigoureuse sélection dans les contingents de la *landwehr* des quatre corps du littoral et de la Garde (qui fournissent, rien que pour l'infanterie, 110 bataillons de plus de mille hommes), obtenir une masse bien homogène, bien solide, de 70 à 75 000 hommes ? Je pose encore la question. En tout cas, il semble que le peu de cavalerie que l'on pourra emmener devra être trié sur le volet, emprunté aux meilleurs éléments de l'armée active[2]. Et il faut en dire autant de l'artillerie, sinon des pionniers (bataillons de campagne du génie). Même observation en ce qui touche les chevaux : n'embarquer que des animaux de premier choix et, pour les attelages de bouches à feu, qui seront probablement réduits à quatre chevaux, que les plus robustes et les plus endurants.

J'avais, en étudiant le débarquement des Anglais en Allemagne, montré l'intérêt de s'emparer d'un port de commerce important, susceptible de fournir immédiatement un outillage précieux pour la mise à terre rapide du matériel de l'armée d'invasion et, plus tard, une base commode, tout

ments doivent se soumettre en temps de paix. Quoiqu'il en soit, on peut affirmer que, du train dont vont les choses de l'armée en ce moment, l'Angleterre sera bientôt en droit de compter sur des formations de 2e ligne vraiment solides.

1. C'est peut-être ici le lieu de rappeler que les Poméraniens (IIe corps prussien) arrivèrent sur le théâtre des opérations, en 1870, le 18 août, tout juste pour donner l'assaut, à six heures du soir, aux positions françaises du « Point du Jour ». Cet assaut fut repoussé, mais la bonne contenance des Poméraniens sauva l'aile droite allemande, tandis que l'aile gauche emportait — on sait au prix de quelles pertes ! — Roncourt et Saint-Privat.

2. Les deux corps (IX et X) du littoral de la mer du Nord et des duchés fournissent 8 régiments de cavalerie moyenne et légère, dragons, hussards, ulans, ainsi que 8 régiments d'artillerie de campagne.

organisée et facile à défendre. Ici, ce n'est plus seulement d'intérêt qu'il faut parler, c'est de nécessité absolue. Et voilà notre cinquième condition.

Nécessité absolue, en effet, car dès que l'on n'est pas maître de la mer ou qu'on ne l'est que momentanément, accidentellement, pour mieux dire, il n'est pas possible d'installer cette indispensable base, ce seul anneau fixe et solide d'une précaire et fragile chaîne de communications, sur une plage ouverte où la flotte ennemie aurait tôt fait de la détruire et d'où elle écarterait trop facilement tous les navires ravitailleurs.

— Sans doute, diront les intéressés, mais alors pourquoi le premier acte de l'opération ne serait-il pas justement la prise de possession du port de commerce en question?...

Non! Enlevé du premier coup et sans aucune perte de temps, c'est donc que ce port serait en façade sur la mer, exposé aux effets destructeurs des plus lointaines canonnades et, par conséquent, dans le cas de cette plage ouverte, où l'on peut descendre en toute commodité, s'il ne s'agit que de l'infanterie, de la cavalerie et de quelques canons, mais où il n'est pas permis de faire un établissement définitif, que l'on ne pourrait, enfin, défendre contre les entreprises de la flotte anglaise. Et voilà qui disqualifie des ports comme Douvres, Leith et Portobello (Édimbourg), Yarmouth et Lowestoft, peut-être, bien que des bancs parallèles à la côte en facilitent un peu la défense. Il faut que le port choisi soit quelque peu enfoncé dans les terres et hors de portée de la puissante artillerie des vaisseaux. Seulement, dès lors, son accès ne peut pas être immédiat pour la flotte allemande; quelques précautions de navigation s'imposeront[1]; il y aura peut-être à draguer des

1. Ici se place la très intéressante question des *pilotes*. Dans l'état actuel des relations anglo-germaines, le tact le plus élémentaire ne permet pas aux bâtiments de guerre des deux puissances de fréquenter les uns chez les autres. Il en résulte que, *régulièrement*, les ports anglais devraient être tout à fait inconnus des officiers allemands, plus inconnus que ceux de l'Asie et de l'Afrique. Je n'étonnerai personne en affirmant qu'il n'en est pas ainsi, en réalité. Le tourisme et le yachting sont là pour parer à ce genre de difficultés. On peut mettre aussi, discrètement, des officiers de la Marine militaire sur les bâtiments de commerce qui, eux, pénètrent partout jusqu'au dernier moment. En tout cas, il est absolument nécessaire, pour une expédition de ce genre, que chacun des navires qui doit en faire partie soit muni d'un bon pratique des côtes est de l'Angleterre.

torpilles semées au dernier moment, quand la flotte assaillante aura été annoncée par les guetteurs, par les torpilleurs et avisos, par les éclaireurs côtiers; il faut prévoir aussi quelque résistance de *coast guards*, de miliciens et de volontaires, qui, bien postés sur les rives d'un estuaire, gêneraient la descente. D'assez longs retards résulteraient sans doute de ces difficultés et nous avons dit quel était ici le prix du temps.

Mais tout s'arrange si, tandis qu'une partie de la flotte allemande s'avance dans l'estuaire avec une lenteur prudente, l'autre, en particulier les transports d'infanterie, se dirigent sur une plage voisine, d'où les troupes débarquées puissent marcher aussitôt sur la ville et en prendre à revers les défenseurs. Avec cette méthode, point de fâcheuses pertes de temps et le minimum de risques. Le mieux serait même, aussi bien pour le débarquement allemand que pour le débarquement anglais, comme je l'ai montré dans ma précédente étude, de faire descendre simultanément, le plus gros des effectifs combattants sur une plage très étendue ou sur plusieurs plages voisines les unes des autres et peu éloignées du port considéré, tandis que l'on réserverait ce port, ses quais, ses appontements, ses appareils de levage, ses allèges, ses voies ferrées, etc., pour le débarquement du matériel, des voitures, de l'artillerie de réserve, des approvisionnements de toute sorte.

Veut-on un exemple? — Prenons le grand port de Hull (*Kingston upon Hull*) dans l'estuaire de l'Humber et supposons que l'état-major allemand veuille en faire la base de ses opérations en Angleterre en même temps que le principal point d'aboutissement de sa ligne de communications, ce qui répond d'ailleurs assez bien aux données stratégiques générales. Pour occuper rapidement ce port, on pourrait fractionner[1] la flotte de transport de la manière suivante. Les paquebots portant

1. Inutile de dire que les ordres relatifs à l'opération de débarquement auront été donnés dans le plus grand détail et avec la plus grande clarté *avant le départ de l'armée expéditionnaire* (toutes précautions prises pour en assurer le secret). L'endivisionnement adopté pour les paquebots correspondra d'ailleurs, autant que possible, à celui des troupes combattantes de l'armée. Ces troupes, je suppose qu'elles formeront deux corps de 33 à 35 000 hommes et une division de réserve de toutes armes de 12 000 hommes environ.

l'un des corps d'armée se dirigeraient sur la baie de Bridlington, dont le développement atteint, jusqu'au poste de coastguards d'Ulrome, neuf kilomètres de bonne plage. Les paquebots portant l'une des brigades du deuxième corps iraient à la coupure de Hornsea, tandis qu'une autre brigade débarquerait à Withernsea. La longue langue de sable des Bents, qui ferme à demi l'estuaire et se termine à la pointe Spurn, serait utilisée par les troisièmes et quatrième brigades du même corps. La réserve de l'armée serait dirigée sur Grimsby, port important et assez bien outillé déjà, de l'entrée de l'estuaire; mais les navires de charge portant cette division ne franchiraient les passes qu'à la suite des bâtiments légers de l'escadre, qui auraient la tâche de draguer les mines, de baliser sommairement les chenaux et de s'assurer qu'aucune résistance ne serait à craindre à Grimsby même. Quant aux transports chargés des impedimenta, ils attendraient à l'entrée de l'estuaire (ou dans la rade de Grimsby, une fois celle-ci bien reconnue) que Hull fût occupé et l'Humber débarrassé de ses mines et de ses obstructions.

La baie de Bridlington est à 40 kilomètres de Hull, mais les autres points de débarquement n'en sont qu'à 25, 20 et 15 kilomètres environ. Si l'on avait soin de mettre à terre, immédiatement après les détachements de marins, quelques escadrons de cavalerie, l'occupation de Hull serait un fait accompli au bout de deux ou trois heures. Je suppose naturellement que ce port ne serait pas défendu par des corps réguliers d'infanterie et d'artillerie. S'il en était autrement, les *ulanen* allemands l'auraient bien vite reconnu et quelques heures après (vers midi, si la flotte assaillante était arrivée au petit jour), un combat décisif se serait engagé à l'est et au nord de la ville.

Quant aux batteries de côte de l'estuaire — les Allemands sauront certainement d'avance tout ce qui leur sera nécessaire à ce sujet, — elles auront été déjà bouleversées par les gros projectiles de la flotte. Des batteries placées sur une côte basse, à moins qu'elles ne se commandent bien les unes les autres et qu'elles ne soient blindées ou très fortement bétonnées, ce qui est fort rare, ne peuvent résister aux feux croisés des cuirassés.

Autre exemple : pour occuper Newcastle, il faudrait des-

cendre à Sunderland [1], au sud de l'embouchure de la Tyne, et à Blyth, au nord, en même temps que l'on réduirait les ouvrages de North Shields et de South Shields [2]; après quoi, une forte partie de l'armée pourrait descendre sur la plage même de South Shields, tandis que les transports des services à l'arrière entreraient dans la Tyne, à la suite des bâtiments légers, comme je l'ai dit tout à l'heure.

Le port, une fois acquis, doit être conservé à tout prix, sous peine de compromettre les communications avec l'Allemagne; et il importe que les défenses du port base d'opérations s'étendent jusqu'au point le plus extérieur de l'estuaire, afin que l'on puisse « recueillir » tout navire ami qui se présentera; car le moment critique pour ce bâtiment sera celui où, obligé de ralentir sa marche pour donner dans les chenaux, il se trouvera en prise aux coups des chasseurs anglais qui le talonneront depuis l'atterrissage.

Ce ne sera même pas assez d'établir des batteries de circonstance ou de refaire celles qui existaient et qu'il a fallu détruire; il sera convenable de mouiller de nouvelles torpilles, de créer par conséquent un nouveau « chenal de sécurité », d'installer un service de pilotage militaire, des vigies, un sémaphore, un poste de télégraphie sans fil, ce qui dispensera de mouiller un câble léger, grosse affaire, où l'on serait toujours contrarié par l'adversaire [3].

Et tout cela — et bien d'autres services importants encore — exige un matériel et un personnel qu'il aura fallu prévoir et organiser d'avance.

1. Port dont l'importance a beaucoup augmenté dans ces dernières années, ayant été doté d'un remarquable outillage, de « piers », de bassins, de docks, etc. Sunderland est à 15 kilomètres de Newcastle.

2. North Shields et South Shields sont les deux grands faubourgs maritimes de Newcastle.

3. Remarquons à ce sujet que le choix du point de débarquement peut être influencé, dans une certaine mesure, par l'avantage d'y trouver immédiatement un câble sous-marin tout prêt. C'est ainsi que Lowestoft, point d'aboutissement des câbles allemands, serait particulièrement commode, à ce point de vue. Il est vrai que les Anglais ne tarderaient pas à couper ces câbles à quelque distance de la côte La faiblesse relative des fonds faciliterait l'opération.

*
* *

Voilà, en gros, les conséquences immédiates de l'infériorité sur mer du parti qui veut entreprendre une grande expédition. Il y en a d'autres qui, pour être indirectes, n'en sont pas moins importantes : le fait, par exemple, que l'armée transportée aura un effectif de 80 000 hommes au plus et qu'elle se trouvera en présence de forces très supérieures en nombre, sinon en organisation militaire, exercera une grande influence sur le concept stratégique des opérations. De deux choses l'une : ou bien le général en chef allemand se résoudra à borner ses visées à occuper une partie restreinte du sol anglais, d'une défense aisée[1], et où il pourra se maintenir malgré son infériorité numérique (mais alors surgit la difficulté de subsister, pour peu que les arrivages d'Allemagne soient interceptés...); ou bien ce général, imbu du principe napoléonien que « la guerre, c'est le mouvement », voudra surprendre ses adversaires par la rapidité de ses coups (mais il a bien peu de cavalerie et de pauvres attelages!), jouer le jeu fructueux des navettes intérieures qui compense la relative faiblesse des effectifs. Dans ce cas, il faut que le point de débarquement satisfasse à une nouvelle et délicate condition : se trouver le plus près possible du « nœud stratégique », où l'on pourra s'interposer entre les divers groupements de forces du défenseur. Oui, mais l'état-major anglais se prêtera-t-il bénévo-

1. L'idée vient tout de suite de l'Écosse, ou du moins de la région des Highlands, et il est probable, en effet, que la ligne du canal Calédonien resterait infranchissable pour les Anglais si l'autre rive, la rive nord ou ouest, était bordée par une armée allemande, à qui, d'ailleurs, un effectif de 40 000 à 50 000 hommes suffirait en pareille occurrence.

Mais à quoi servirait, en fait, l'occupation de ces rochers stériles, de cette région sans ressources d'où l'on ne pourrait déboucher et où l'on serait constamment inquiété par les montagnards, fort incommodes adversaires?... L'Irlande est trop loin. Il n'y faut songer qu'au point de vue des *diversions*. Par contre, dans le comté de Norfolk, ce *ventre* de l'Angleterre tourné vers l'Allemagne, la région comprise entre le littoral (ports de Lowestoft et de Yarmouth) et les trois rivières aux bords tourbeux de la Yare, de la Bure et de la Waveney semble présenter beaucoup d'avantages comme *position d'attente* à peu près inexpugnable et dont l'occupation constituerait toujours une terrible menace pour Londres d'une part, et pour la région manufacturière de Birmingham, Leeds, etc., de l'autre.

lement à cette stratégie, en dispersant les éléments de ses armées ?

Supposons-nous au début du conflit. L'armée de première ligne anglaise — armée expéditionnaire, ne l'oublions pas — a reçu ses réserves normale et spéciale (*milice*), cette dernière un peu lentement, sans doute. Elle quitte peu à peu ses emplacements du temps de paix[1], qui sont plutôt au sud de la Grande-Bretagne (Londres, Aldershot, Tidworth, Salisbury plain, etc...) et vient se placer à proximité des grands ports où elle doit trouver les paquebots désignés à l'avance pour la conduire en Allemagne, quand le moment sera jugé favorable. Une bonne partie de ces navires de charge sera évidemment réunie à Londres et à Chatham-Sheerness, peut-être aux Dunes et aussi à Douvres, bien qu'on soit là, déjà, un peu loin de l'objectif; mais beaucoup d'autres seront, forcément, à Lowestoft-Yarmouth, à Hull, à Newcastle, à Leith d'Édimbourg, destinés à prendre les troupes des « commandements » d'Écosse, du Nord et de l'Ouest, celles-ci ayant reflué de l'ouest à l'est, de Chester à Hull, par exemple. En somme, on peut concevoir la formation de trois groupes anglais correspondant aux trois régions de Londres-Douvres, Lowestoft-Hull, Newcastle-Leith.

Pendant ce temps et derrière le rideau des troupes de première ligne, se forment, beaucoup plus laborieusement, les contingents de l'armée territoriale, ainsi groupés, au début de la mobilisation :

1. Répartition des forces de l'armée de 1re ligne, en temps de paix :

I. *Camp d'Aldershot* (à 35 km. au sud-ouest de Londres) : 25 000 hommes (1 division et demie d'infanterie; 1 brigade de cavalerie; génie etc...).
II. *Commandement du Sud* (Tidworth et Salisbury plain) : 12 à 15 000 hommes (1 division d'infanterie et troupes diverses).
III. *Commandement de l'Est* (Londres) : 12 à 15 000 hommes (1 division d'infanterie; 2 brigades de cavalerie).
IV. *Commandement d'Irlande* (Dublin et camp de Curragh) : 22 à 25 000 hommes (1 division et demie d'infanterie; 1 brigade de cavalerie).
V. *Commandement du Nord* (York) : 5 000 hommes (1 brigade d'infanterie et troupes diverses).
VI. *Commandement d'Écosse* (Édimbourg) : 3 000 hommes environ.
VII. *Commandement de l'Ouest* — pays de Galles (Chester) : 3 000 hommes environ.
VIII. *District de Londres* : 8 000 hommes environ de la Garde, à pied et à cheval.

A remarquer qu'il y a près de 70 000 hommes sur 100 000 environ, dans le sud, *du côté du danger d'autrefois.*

District de Londres	2 divisions;	Plus 14 brigades de cavalerie.
Commandement du Sud . .	2 divisions;	
— de l'Est. .	2 divisions;	
— de l'Ouest.	3 divisions;	
— du Nord. .	3 divisions;	
— d'Écosse. .	2 divisions[1].	

Tant que l'armée de première ligne n'aura pas suivi sa destination à l'extérieur et qu'elle occupera le littoral de la Grande-Bretagne, il est probable que l'armée territoriale restera à l'intérieur du pays. Mais cet intérieur du pays n'est jamais bien loin de la côte et les lignes de chemins de fer sont nombreuses. Quelques heures suffiraient à deux divisions territoriales, sur les cinq que comptent les commandements de l'Est et du Nord, pour accourir des régions de Chester et de York à Kingston upon Hull, où elles renforceraient la division de toutes armes de l'armée de première ligne en expectative d'embarquement dans ce grand port.

Quand l'armée expéditionnaire aura pris la mer sur ses transports, ce sera au tour de l'armée territoriale de border le littoral de l'Est; il est probable que les trois groupes naturels de Londres-Douvres, Lowestoft-Hull, Newcastle-Leith se trouveront reconstitués, avec 4 ou 5 divisions chacun. Il ne serait d'ailleurs pas nécessaire et il pourrait même être nuisible que, dans chacune de ces trois régions, toutes les troupes de défense fussent installées dans les ports principaux que je viens d'énumérer. Il n'y aura sur la côte même que les têtes de colonne, le « gros » étant placé en arrière (à moins d'une marche, toutefois) et en des points choisis de telle sorte que l'on puisse se porter aussi rapidement à droite ou à gauche, au sud ou au nord de la région considérée.

Il résulte de tout ceci qu'il ne sera sans doute pas aisé de prendre les Anglais en tel état de dispersion qu'il y ait lieu de rechercher le point de débarquement correspondant au « nœud stratégique » dont l'occupation permettrait de se

1. Chacune de ces divisions compte 3 brigades de 4 bataillons, 3 groupes de 2 batteries (2 légères, 1 lourde), des troupes du génie, des télégraphistes, etc.... C'est un petit corps d'armée complet de 15 à 18 000 hommes, si l'on y joint la brigade de cavalerie correspondante. Seulement, *l'organisation de l'artillerie n'est pas encore achevée.*

porter successivement sur les divers groupements de la défense. Tout au plus peut-on dire que c'est dans la région centrale Hull-Lowestoft qu'il conviendrait de descendre, en calculant tout pour n'avoir pas affaire trop tôt aux 50 000 ou 60 000 hommes qui pourraient être réunis, en vingt-quatre ou trente-six heures, dans cette région, mais aussi pour pouvoir battre ce rassemblement avant l'entrée en action des deux autres, ceux du sud et du nord, de Londres et de Newcastle.

Il existe cependant un moyen efficace d'obtenir la dispersion désirée : des diversions bien combinées, simultanées ou se succédant à de brefs intervalles, pouvent solliciter les divers groupes des troupes de la défense à se porter sur des points du littoral éloignés les uns des autres et relativement mal reliés au centre du pays par les voies ferrées.

Prenons encore un exemple. Tout étant prêt en Allemagne pour la descente et les circonstances favorables s'étant produites, et j'entends par là, surtout, l'affaiblissement momentané de la force navale anglaise de blocus, l'état-major de Berlin fait prendre la mer à une escadre rapide, composée de 4 croiseurs cuirassés (des types *Roon*, *Von der Thann*, etc...), de 4 éclaireurs du type *Stettin*, de 8 destroyers de 600 tonnes et de 4 ou 5 paquebots à grande vitesse, portant 8 000 ou 10 000 hommes d'infanterie, 1 ou 2 escadrons et autant de batteries à cheval [1]. Cette réunion de bâtiments, dont la vitesse moyenne, en route, atteindra facilement de 18 à 19 nœuds, appareille de Cüxhaven à deux heures du matin et franchit sans être vue le cordon de surveillance de la flotte anglaise, grâce à une fausse attaque exécutée par les divisions de torpilleurs d'Helgoland. Elle fait route un moment le long de la péninsule Cimbrique, puis se dirige sur Dundee (à 20 milles au nord du golfe d'Edimbourg), où elle apparaît le lendemain matin, à la pointe du jour, et débarque réellement ses 10 000 hommes (on en accusera le double et on annoncera

1. Les paquebots dont il s'agit (tels que la *Kronpringessin Cecilie*, le *Deutschland* et autres) pourraient aisément porter plus du double, au moins en infanterie; mais ici, où il ne s'agit que d'une feinte, il n'est pas nécessaire d'encombrer ces bâtiments. Il suffit de donner à la descente toute la *vraisemblance* nécessaire.

l'imminente arrivée d'un deuxième convoi), qui occupent le port, réquisitionnent chevaux, chars, voitures, provisions de toute sorte, comme si commençait là, pour tout de bon, la grande expédition.

Le soir, après un réapprovisionnement en combustible, après la destruction de tous les moyens de communication le plus loin possible à la ronde, après, aussi, la levée d'une grosse contribution — on n'y saurait manquer! — rembarquement des troupes, appareillage et disparition complète dans la nuit : l'escadre mixte, après quelques fausses routes, reprend le chemin de Cüxhaven. Elle y arrivera juste à temps (vingt heures, vingt-deux heures au plus de trajet) pour reprendre rang dans la grande flotte expéditionnaire qui va partir.

En effet, à l'annonce de la descente, à Dundee, d'une très sérieuse force allemande — 20000 hommes au moins et bientôt 40000, disent les télégrammes officiels des autorités locales; après quoi le silence absolu s'est fait, — toutes les troupes anglaises du groupe du Nord, Newcastle-Leith, et au moins une partie de celles du Centre ont été acheminées vers l'Écosse avec ordre de border le plus tôt possible la ligne du Forth. C'est donc l'heure pour les Allemands de jeter toute leur armée expéditionnaire sur un point de la côte anglaise entre l'Humber et la Tyne.

Il serait évidemment encore meilleur que les contingents du groupe Sud de la défense anglaise fussent retenus sur leurs emplacements, attirés même du côté du sud-est, du comté de Kent, par une autre diversion, qui partirait de l'Ems et ferait un simulacre de débarquement.

Mais ce serait sans doute beaucoup trop compter sur la désorganisation des forces anglaises de blocus dont l'action, je l'ai dit, s'étendra normalement de Tershelling à Blaavand's Huk... Ah! si l'on avait la Hollande avec soi! Comme cette seconde diversion serait facile avec des paquebots (la Hollande en a de grands et de rapides), qui partiraient de Flessingue et n'auraient que cinq ou six heures de mer à faire! Il faudrait les protéger sans doute; mais, pour une fois, la marine de guerre hollandaise suffirait à cette tâche, avec ses croiseurs demi-cuirassés et sa flottille de torpilleurs. Et combien meilleure encore et d'une efficacité plus absolue serait la diversion qui

prendrait pour base Calais, Boulogne, Dieppe, le Havre, Cherbourg même! Mais, de celle-là, il ne peut plus être question.

Ne pouvant guère compter sur l'avantage des diversions simultanées aux deux ailes, nord et sud, les Allemands se résoudraient peut-être, et non sans raison, à modifier la fausse attaque exécutée en Écosse. Leur division de toutes armes, qu'il faudrait, dans ce cas, renforcer et porter à 18 ou 20 000 hommes, serait momentanément abandonnée à elle-même et chargée d'attirer sur elle la majeure partie des forces anglaises, du moins celles du Centre, aussi bien que celles du Nord. La dispute de la ligne du Forth deviendrait alors fort sérieuse, aussi bien que la défense de Dundee, rapidement organisée par deux bataillons de *pioneers* allemands; et c'est pendant ces opérations, avant que la destruction de la division détachée fût consommée, que l'armée d'invasion apparaîtrait à Newcastle ou à Hull.

Voilà bien des conséquences, directes ou indirectes, de l'infériorité maritime des Allemands. J'en ai encore une, cependant, à signaler et c'est peut-être la plus importante.

Puisqu'il ne peut pas être question — faute de temps — de débarquer 150 000 hommes et tout ce qu'exige une telle force; puisqu'il faut se réduire à 80 000 hommes[1]; puisqu'enfin on sait bien qu'il n'en sera plus de l'Angleterre d'aujourd'hui, surtout de celle de demain, comme de celle de 1900, et que l'on se trouvera en présence d'une organisation militaire des plus sérieuses, un moment opportun peut s'offrir : c'est celui où la « force armée » anglaise aura la valeur minima; c'est donc le plus près possible du début des hostilités, puisque la mobilisation anglaise n'a pas encore le degré de précision et de sûreté rapides qui caractérise cette opération chez les puissances militaires du continent.

1. Je n'ai parlé, je ne parlerai pas (cela m'entraînerait trop loin) des *engins de débarquement* et du degré de perfectionnement qu'il y faudrait apporter pour se ménager toutes les chances possibles d'en finir dans les vingt-quatre heures. Les Allemands, comme les Anglais, du reste, font d'assez fréquents exercices d'opérations de ce genre; et ce serait les mal connaître que de supposer qu'ils pêcheraient de ce côté-là, au moment décisif.

Ceci semble raisonnable au premier abord : dans les tout premiers jours de la guerre, l'armée de première ligne anglaise aurait à peine reçu et incorporé sa réserve normale, mais probablement pas sa réserve spéciale (empruntée à la milice); elle n'aurait pas encore gagné ses emplacements de temps de guerre, de sorte que le nord de l'Angleterre et l'Écosse seraient fort dégarnis; l'armée territoriale, surprise en période d'organisation, serait assez empêchée de donner un appui sérieux en temps utile. Dans ce cas il ne serait pas malaisé de venir à bout de l'organisme anglais, à condition, encore, de transporter un effectif au moins égal à celui de 4 divisions actives sur le pied de paix, c'est-à-dire 50 ou 60 000 hommes. Le difficile est toujours de faire passer la mer à cette petite armée, en présence d'une flotte qui, elle, est sur le pied de guerre et postée aux bons endroits, avec un nombre d'unités de combat supérieur à celui des bâtiments de l'escadre allemande.

Nous avons posé en principe qu'il fallait attendre, pour exécuter le passage, qu'un événement quelconque ait écarté de la mer du Nord la meilleure partie de la force navale britannique : comment admettre *a priori* que cet événement se produira à point nommé, au début des opérations? Ou bien alors et à tant faire, envisageons l'éventualité d'incidents politiques très graves — provoqués en secret, si l'on veut, par l'Allemagne, — qui obligeraient le gouvernement anglais à bouleverser lui-même son judicieux dispositif de couverture maritime et permettraient aux Allemands de jeter brusquement, sans déclaration de guerre et à l'abri de leur escadre, deux corps d'armée sur la côte de la Grande-Bretagne.

Evidemment, cela n'est pas impossible, mais c'est bien forcé comme hypothèse fondamentale. Une occasion comme celle de la guerre du Transvaal ne se reproduit guère, et quand on n'a pas su la saisir, il se faut résigner. L'attention des Anglais est, maintenant, trop éveillée. Ils ne se laisseraient pas prendre au dépourvu.

Mais alors, quand donc la force armée anglaise passera-t-elle par un nouveau minimum de valeur absolue? — Ce sera, tout simplement, lorsque l'armée de première ligne, l' « armée expéditionnaire », aura quitté la Grande-Bretagne.

Cette armée, répétons-le encore, est essentiellement une armée

expéditionnaire et l'on peut être assuré que les Anglais, auxquels on ne saurait reprocher de n'avoir point de suite dans les idées, ne la laisseront pas chômer. Que cette armée descende sur la côte allemande de l'est ou sur celle de l'ouest, dans le Jutland ou en Hollande, vers Dantzig, pour aider les Russes, ou à Calais et à Boulogne, pour nous dégager d'une étreinte trop puissante, elle remplira toujours le rôle qui lui est dévolu. Or il n'est pas douteux, d'abord, que l'efficacité des moyens de défense de la Grande-Bretagne ne perde beaucoup au départ de l'armée active (encore est-il évident que les Anglais attendront pour faire agir offensivement celle-ci, que leurs forces de deuxième ligne aient acquis une sérieuse consistance); ensuite, que l'armée expéditionnaire ayant pris la mer, l'attention des escadres anglaises se portera sur sa protection, puis sur la ligne de communications, aussi bien que sur le point de débarquement. L'Amirauté anglaise, sans perdre de vue le péril que courent ses propres côtes, aura beaucoup plus de peine à présenter partout, en temps opportun, des forces suffisantes.

De sorte que l'offensive anglaise, parfaitement justifiée en soi, nous apparaît, pourtant, comme pouvant donner aux Allemands ces chances de pousser leur propre pointe, que nous recherchions tout à l'heure par les diversions exécutées en Écosse ou dans le comté de Kent.

Ce n'est donc pas un vain jeu d'imagination qui nous fait voir une armée anglaise — une armée anglo-franco-russe, si l'on veut, — se débattant en pleine Poméranie contre 200 000 landwehriens allemands, tandis qu'une autre masse de soldats allemands, moins épaisse mais plus solide, peut-être, se mesure avec les *yeomen* et les *volunteers* anglais, tant bien que mal militarisés, dressés et amalgamés, pleins de valeur et de dévouement patriotique. Cette double et réciproque invasion ne serait d'ailleurs pas la première que noterait l'histoire : Scipion débarquait en Afrique, tandis qu'Annibal bataillait encore dans l'Apulie.

*
* *

Maintenant que nous avons énuméré et commenté les conditions qu'impose aux Allemands le désavantage initial de

l'infériorité navale, il reste à rechercher si cette infériorité ne pourrait pas disparaître et comment une certaine balance des forces pourrait être établie dans la mer du Nord, pendant une période de temps suffisante pour l'exécution du plan d'invasion.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas ici d'un avenir éloigné. Que, dans dix, quinze ou vingt ans, la marine allemande ait très sensiblement diminué l'écart qui sépare encore le nombre de ses unités de celui des vaisseaux anglais, cela est fort possible, probable même. Tant pis pour l'Angleterre — tant pis aussi pour nous — si l'ombre de nos formidables voisins s'étend peu à peu sur les mers, comme elle s'étend depuis tantôt quarante ans sur le continent! Mais je ne veux parler ici que du présent, ou d'un avenir très prochain.

La première idée qui se présente à l'esprit pour résoudre le difficile problème de la balance des forces dans la mer du Nord, c'est évidemment de faire appel aux vaisseaux italiens et autrichiens, puisqu'enfin la Triplice existe, bon gré, mal gré, qu'elle est solide, plus solide qu'on le croit sur certaines apparences, et qu'elle sera très probablement renouvelée. Rien ne s'oppose — théoriquement — à l'hypothèse d'une jonction, dans la mer du Nord, des escadres des trois alliés. Ce ne serait pas facile; mais ce n'est pas impossible et le plus malaisé sans doute serait de faire consentir à cette audacieuse tentative le troisième membre du consortium, qui estime sa flotte indispensable à la défense de son territoire, si étendu sur la mer. Supposons toutefois cet assentiment obtenu. Que se produirait-il?

On admettait jusqu'ici[1] que la flotte française et l'escadre anglaise de la Méditerranée se chargeaient de contenir les escadres italienne et autrichienne : nous opposions ainsi 18 ou 20 cuirassés au moins et 10 croiseurs cuirassés aux 22 et 13 unités du même ordre des alliés de l'Allemagne. La lutte n'était point trop inégale. D'ailleurs, ce n'est point de lutte qu'il s'agit. Même victorieuse, la flotte austro-italienne

1. Le ministre de la Marine vient d'ordonner une nouvelle répartition des forces navales françaises, d'où il résulte que les cuirassés d'escadre seront partagés désormais également entre la Méditerranée et l'Océan. Il n'est pas dit que cette conception inattendue, à laquelle beaucoup de marins font de fortes objections, soit effectivement réalisée.

serait trop éprouvée pour songer à passer dans l'Océan. Non : il faudrait au contraire qu'elle pût se dérober à la flotte anglo-française, comme l'escadre de Villeneuve, en 1805, se déroba à celle de Nelson, et que, plus heureuse, mieux dirigée surtout[1], elle pût atteindre la mer du Nord, soit en franchissant la Manche, soit, bien plutôt, en faisant le tour de l'Écosse.

Que cette escadre austro-italienne puisse se concentrer, puis passer dans le bassin ouest de la Méditerranée et longer toute la côte d'Algérie, sans être interceptée par l'escadre franco-anglaise et nos flottilles de torpilleurs réunies; qu'ensuite elle franchisse le détroit de Gibraltar sans y être arrêtée, pas même vue; qu'elle échappe dans l'Atlantique à l'*Atlantic fleet*, grossie de notre escadre du Nord, et qu'enfin, ayant « semé » derrière elle tant d'ennemis acharnés à sa poursuite, elle apparaisse au nord de la *Deutsche meer* pour prendre à revers les *Channel* et *Home fleets*; quelle apparence, dira-t-on, d'une si persévérante fortune! Et pourtant, là encore, il n'y a point d'impossibilité manifeste. Avec beaucoup de charbon (ravitaillements à la mer, bien entendu), de bons mécaniciens et chauffeurs, quelques brumes ou « temps bouchés », une nuit bien noire pour narguer Gibraltar, beaucoup d'habileté et surtout de froide tenacité : avec, aussi, quelque bonheur — il en faut, à la guerre; et il y a des chefs heureux, comme il y en a de malheureux, à mérite égal; — enfin, grâce à la télégraphie sans fil, qui, dans la mer du Nord, entre les deux groupes alliés, allemand, d'un côté, austro-italien, de l'autre, permettrait une entente parfaite de mouvements au dernier acte du drame, on arriverait au résultat, c'est-à-dire à la jonction qui sauverait tout.

Les chances de réunion seraient encore beaucoup plus sérieuses, si, au lieu d'entreprendre cette grande randonnée avec la totalité des unités disponibles en Italie et en Autriche, on n'envoyait dans la mer du Nord que les cuirassés et croiseurs cuirassés récents, les 4 *Regina Elena*, les 2 *Pisa* et les 2 *San*

1. Quelle que soit la valeur des critiques que l'on ait pu faire dans ces derniers temps au plan final (il y en eut plusieurs, trop même) imposé par Napoléon à la flotte combinée franco-espagnole, il est difficile de méconnaître que seule, l'irrésolution défiante de Villeneuve au moment décisif, le 15 août 1805, fut la cause de la retraite des alliés à Cadix.

Marco, avec les 3 *Radetsky* autrichiens et le *Sankt Georg*. On constituerait ainsi une force navale d'une très belle puissance déjà, mais surtout d'une très belle vitesse — 20 nœuds en moyenne; 18 nœuds, probablement, en route continue — dont la marche ne rappellerait plus du tout la laborieuse et lente odyssée du malheureux Rodjestvensky.

Le plus sûr, en ce cas, serait de prescrire à ce qui resterait des deux flottes italienne et autrichienne d'aller présenter le combat aux escadres française et anglaise de la Méditerranée. Par cette énergique diversion, le libre passage de l'escadre rapide dans la Méditerranée occidentale et dans le détroit serait probablement assuré. Seulement, ce sacrifice, d'autant plus noble qu'il serait plus complet, n'y aurait-il pas quelque naïveté à vouloir l'exiger d'équipages autrichiens, d'équipages italiens, surtout, auxquels l'opération n'apparaîtrait que comme une satisfaction donnée aux Allemands?

A la jonction des escadres de la Triplice dans la mer du Nord, l'Angleterre ne saurait-elle opposer une autre combinaison de forces?

Et si elle ne pouvait compter, dans cette crise, sur l'escadre française du Nord, déroutée en même temps que l'*Atlantic fleet* par les mouvements rapides des Austro-Italiens, n'aurait-elle pas du moins le concours des Russes? Les Russes, dont la marine renaissante ferait sentir son action dans la Baltique si cette mer devenait le théâtre des opérations, seraient sans doute assez empêchés d'intervenir en temps utile dans la *Deutsche Meer*. Il leur faudrait franchir les détroits danois, que leur disputeraient avec avantage les flottilles allemandes, appuyées sur les garde-côtes du type *Beowulf* : avec avantage, dis-je, parce que le Grand Belt devient de plus en plus un détroit allemand, où cuirassés et torpilleurs de Kiel se livrent en toute tranquillité à leurs méthodiques exercices, en dépit des réclamations danoises.

Les Russes étant écartés, trouvera-t-on extraordinaire que j'examine si les Japonais ne pourraient pas apparaître dans la Méditerranée et contribuer à y retenir les alliés de l'Allemagne? Les derniers accords anglo-japonais ne limitent plus aux mers de l'Asie les prévisions de concours réciproque et le

canal de Suez est entre les mains de l'Angleterre. Quelques politiques vont plus loin et admettent qu'une flotte de transport japonaise pourrait bien suivre la flotte de combat et que les paquebots de la *Tojo-Kisen-Kaisha*, doublés de ceux de la *Peninsular and Oriental*, nous amèneraient — très sérieux renfort — 50 000 guerriers jaunes. Une armée japonaise à Marseille, ou au moins à Brindisi, sinon même à Trieste! Tout bien pesé, cela est fort possible; je n'oserais pas dire désirable... Seulement, dans ce cas, les Allemands ne pourraient-ils pas s'adresser aux Américains? Et c'est alors que l'on serait assuré d'une bonne diversion dans l'ouest de la Grande-Bretagne, en Irlande, tout naturellement, ou encore, d'une jonction décisive de forces navales dans la mer du Nord!...

Je n'insiste pas sur ces spéculations de guerre mondiale, encore qu'elles soient à la rigueur réalisables. Parlons seulement des opérations secondaires que les Allemands pourraient entreprendre en Angleterre, de préférence à la grande opération du débarquement de 80 000 hommes.

J'ai dit un mot de la possibilité d'une descente avec des effectifs relativement modestes — 40 000, 50 000 hommes — soit au nord de l'Écosse, soit à l'est de l'Angleterre propre, dans la région comprise entre la mer du Nord et les trois cours d'eau Yare, Bure et Waveney : j'ai noté la difficulté de faire subsister, au bout de quelque temps, un corps d'armée assez considérable sur une portion restreinte du territoire ennemi, mais je ne prétends pas que cette difficulté soit insoluble : la mer est un vaste et complaisant chemin, où l'on ne pourra sans doute intercepter tous les paquebots ravitailleurs : il serait curieux de voir aux prises la ténacité allemande et l'énergie anglaise, celle-ci obligée de faire état de toutes ses ressources, car on sait quelle puissance l'armement moderne donne à une défensive organisée sur des positions favorables. Les Anglais en sont eux-mêmes mieux que personne convaincus, depuis 1899.

Mais, s'il s'agit de débarquements de médiocre envergure, pourquoi les Allemands n'essaieraient-ils pas de refaire notre expédition d'Irlande de 1796, en doublant le nord de l'Écosse avec une flotte composée exclusivement d'unités rapides, soit

de combat, soit de transport? Ils seraient en droit d'attendre quelque succès d'une entreprise conduite avec des moyens autrement puissants et appropriés que ceux dont disposait le Directoire, avec plus de méthode et de prévoyance que n'en montrèrent Hoche et Morard de Galle. Seulement il est clair qu'un coup de ce genre ne pourrait être frappé que s'il était préparé à l'avance par des menées politiques sur lesquelles il est inutile de s'étendre ici.

C'est affaire aux Anglais, rien qu'aux Anglais, de méditer là-dessus[1]. Je dirai seulement, que là encore, et d'autant mieux que les distances seraient plus grandes, les difficultés naîtraient de la nécessité de réapprovisionner régulièrement, au moins en munitions, le corps expéditionnaire. Nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait confectionner partout ses cartouches et ses gargousses.

Dans l'étude sur le débarquement des Anglais, je remarquais qu'il serait difficile de les empêcher de prendre et de garder une île de la côte allemande, Borkum ou Sylt[2] dans la mer du Nord, Fehmarn ou Rügen, dans la Baltique. Les Allemands pourraient bien en faire autant sur le littoral anglais. L'opération serait seulement plus ardue, en raison, toujours, de la supériorité maritime de l'adversaire, et il faudrait qu'elle fût préparée avec une prévoyance supérieure, aussi bien qu'exécutée avec décision et promptitude. Or il faut reconnaître que

1. Il faut bien s'attendre aussi à des mouvements dans l'Indoustan où les esprits semblent justement assez mal disposés depuis quelque temps; en Égypte (avec l'appui de la Turquie, si l'Allemagne rangeait décidément celle-ci de son côté), au Transvaal, etc... Nous n'échapperions probablement pas nous-mêmes à une insurrection arabe, favorisée par les Marocains, ni d'ailleurs l'Autriche à un soulèvement des Bosniaques et à une attaque de la Serbie, jointe au Montenegro; ni, non plus, l'Allemagne aux conséquences de l'antipathie profonde des Polonais de la Posnanie, pour peu qu'elle eût du dessous dans la lutte contre la Russie. Chaque puissance a ainsi son côté faible.

2. Je ne parle pas d'Helgoland qui, bien fortifiée, exigerait un siège en règle. Mais il faut reconnaître que ce serait de beaucoup, pour l'Angleterre, le meilleur point à prendre, ou plutôt à *reprendre*. Tout ce qui est dans la Baltique est un peu loin, donc, difficile à garder définitivement. Fortifier congrûment les îles basses de la mer du Nord serait malaisé, en tout cas, très coûteux, Helgoland, outre qu'elle est admirablement placée, domine la mer de ses hautes falaises, grand avantage pour la défense.

ce n'est ni la prévoyance, ni la décision qui manquent, aux États-Majors allemands... Mais, de quelle île s'agirait-il?

Assurément pas de Wight, ni de Man ou Anglesey, ni même de l'une des Hébrides. En revanche, l'une des Shetland, Mainland avec son port de Lerwick, pourrait convenir; mieux encore, l'autre Mainland, celle des Orcades, beaucoup plus rapprochée de l'Écosse, dont la sépare seulement le détroit de Pentland. On n'en occuperait qu'une partie, celle qui comprend le port de Kirkwall et la bonne baie d'Inganess.

Le point délicat dans cette entreprise ne serait pas tant de s'emparer de cette île — avec des paquebots très rapides, je le répète, avec des croiseurs cuirassés comme le *Von der Thann*, ces coups de vigueur et de surprise sont devenus presque faciles — que de la conserver, car le petit corps d'occupation ne pourrait pas être secouru. Tout au plus serait-il possible, de lui faire passer quelque munitions. Nous retrouvons donc ici, mais plus fortes encore, plus pressantes, les exigences que je signalais à propos de l'organisation du port, base d'opérations et de communications à la fois : il faut tout emporter avec le premier convoi, c'est-à-dire, outre des approvisionnements de tout genre pour la durée présumée des hostilités, le matériel considérable nécessaire pour créer de toutes pièces la défense fixe de l'île et de son port : canons de place, avec leurs affûts, plateformes, apparaux; bois et fers ouvrés, sacs à terre, gabions, outils de sape et de mine; combustibles et explosifs; appareils producteurs et distributeurs d'électricité (projecteurs même, si possible); mines sous-marines, avec leurs crapauds et leurs chaînes de mouillage; balises et bouées pour chenaux de sécurité; ancres et chaînes, estacades, filets pare-torpilles; embarcations à vapeur et à rames, etc., etc. Le personnel technique devrait avoir des effectifs très largement calculés, car il faudrait faire vite, vite. Notons encore l'essentielle précaution de couper un peu à l'avance le câble des Orcades-Shetland à Thurso; mais non pas celui-là seul : l'indication serait trop précise. Une opération générale contre les atterrissages de câbles sur la côte est d'Angleterre devrait donc précéder l'expédition. Au reste toute guerre maritime commencera par là.

Au nord des Shetland, à 160 milles, seulement, du détroit de

Pentland, le groupe des Færöer fournit à qui voudra organiser sérieusement contre l'Angleterre les fructueuses opérations de la « guerre industrielle », une remarquable position. De ce poste, les croiseurs allemands commanderaient la gerbe des voies de ravitaillement anglaises qui partent du Canal du Nord pour s'épanouir en faisceau dans l'Atlantique. Toutefois, pour que les opérations fussent vraiment décisives, il conviendrait que la Manche de Bristol fût, elle aussi, menacée; or cette issue méridionale de la mer d'Irlande ne peut l'être effectivement, en même temps que le *Channel* lui-même, que par la France. Ce n'est guère qu'avec la France, remarquons-le encore une fois, que l'Allemagne aurait pu venir à bout de l'Angleterre. C'est la géographie qui le veut ainsi; et la géographie, que nos voisins de l'Est savent si bien, est la base essentielle de toute stratégie[1]. Je ne m'arrête d'ailleurs pas sur le sujet qui nous occupe, à cette considération que les Fœröer appartiennent au Danemark. Que ce soit à titre d'alliés, ou à titre d'ennemis, les Allemands s'y établiront aussi facilement, s'ils le veulent — à moins que les Anglais ne les préviennent.... Le petit archipel n'a aucune défense sérieuse.

*
* *

Concluons. Il y a deux faits indéniables : le premier, que la marine allemande est, pour le moment et sera quelques années encore inférieure à la marine anglaise; le second, que les forces de terre de la Grande-Bretagne acquerront bientôt toute la valeur nécessaire à la défense du sol anglais. Il en résulte que les Allemands ne doivent pas trop espérer qu'ils réussiront à jeter en Angleterre la force militaire qui serait indis-

1. On oublie trop, peut-être, que la seule tentative d'invasion de l'Angleterre qui ait réussi, depuis quinze cents ans, celle de 1066, comporta deux attaques presque simultanées, celle des Danois au nord, celle des Franco-Normands au sud. Le roi saxon Harold, qui fit preuve, en cette occasion, de beaucoup de coup d'œil et de décision, courut d'abord au premier débarqué, le Norvégien Harald, qu'il battit et tua à Standford; il revint ensuite à marches forcées vers Pevensey où Guillaume de Normandie était descendu le 28 septembre 1066; mais, blessé déjà et n'ayant pu réunir que quelques milices au petit nombre de soldats harassés qu'il amenait du nord, il fut vaincu et tué à Hastings, le 14 octobre.

pensable pour terrasser l'adversaire. S'il ne s'agissait que de gêner cet adversaire, et non de l'écraser, ce serait autre chose : une expédition d'une portée limitée reste toujours possible. Empêchant les Anglais d'exécuter la leur en Allemagne ou de venir directement à notre aide, cette diversion serait déjà très amplement justifiée. Seulement, dans ce dernier cas comme dans le premier, apparaît évident l'intérêt qu'auraient les Allemands à se hâter, pour ne pas laisser prendre aux formations anglaises la solidité, la consistante organisation des leurs.

Et comme il n'est pas moins clair que les Anglais, eux aussi, ont le plus pressant intérêt à ne laisser point grandir la puissance maritime de l'Allemagne, la conclusion s'impose — malheureusement, — si l'on admet que les luttes économiques, quand elles atteignent un certain degré de violence et d'acuité, ne se peuvent plus résoudre que les armes à la main. Il y a peu de temps encore, certain amiral allemand, placé à la tête de l'escadre permanente, disait, moitié riant, moitié sérieux, à un officier général anglais qui est aujourd'hui, je crois, lord de l'Amirauté : « Qu'est-ce donc que vous attendez pour nous tomber dessus?... » Cette boutade, où éclate la « franchise du marin », résume nettement les craintes, les espoirs, les rancœurs, les ambitions qui agitent et poussent l'une contre l'autre les deux nations qu'unissait autrefois, au moins autant que les liens du sang, une tenace antipathie pour nous autres, Français.

★ ★ ★

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

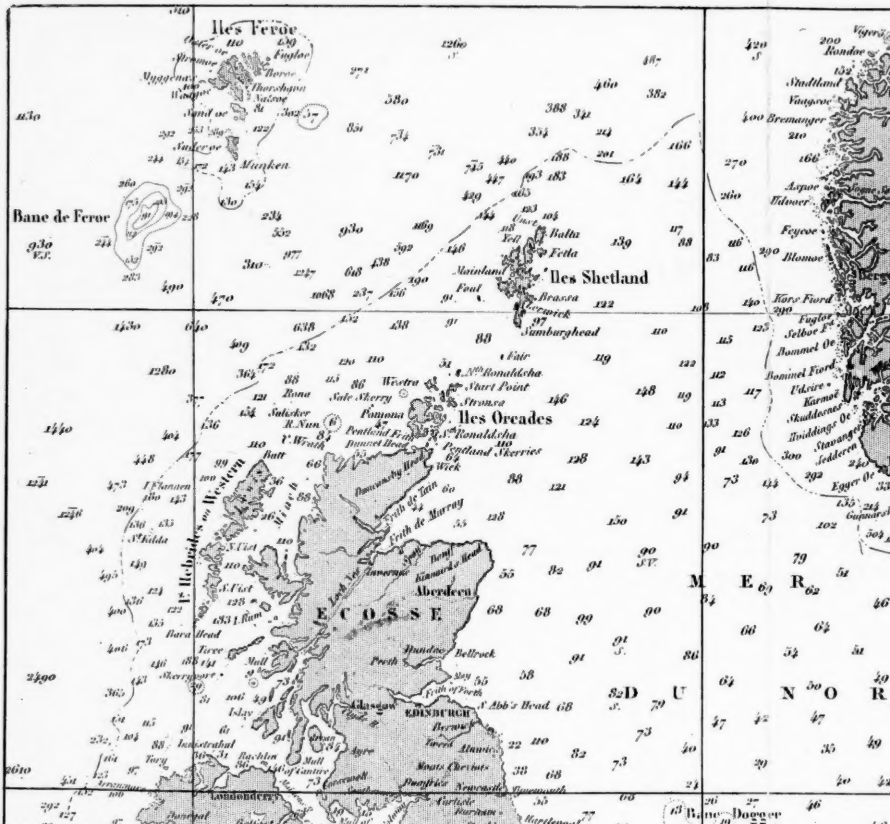
Iles Feroe
Bane de Feroe
Iles Shetland
Iles Orcades
Hebrides ou Western
ECOSSE
Aberdeen
Glasgow
EDINBURGH
IRLANDE
DUBLIN
MER D'IRLANDE
Anglesea
Liverpool
York
ANGLETERRE
LONDRES
Canal de Bristol
Portsmouth
Plymouth
Bristol
Birmingham
Cambridge
Pas de Calais
Banc Dogger
MER DU NORD
AMSTERDAM
BRUXELLES
BELGIQUE
PARIS
FRANC
Brest
Rennes
Sole
Petite Sole
Scilly
Sorlingues

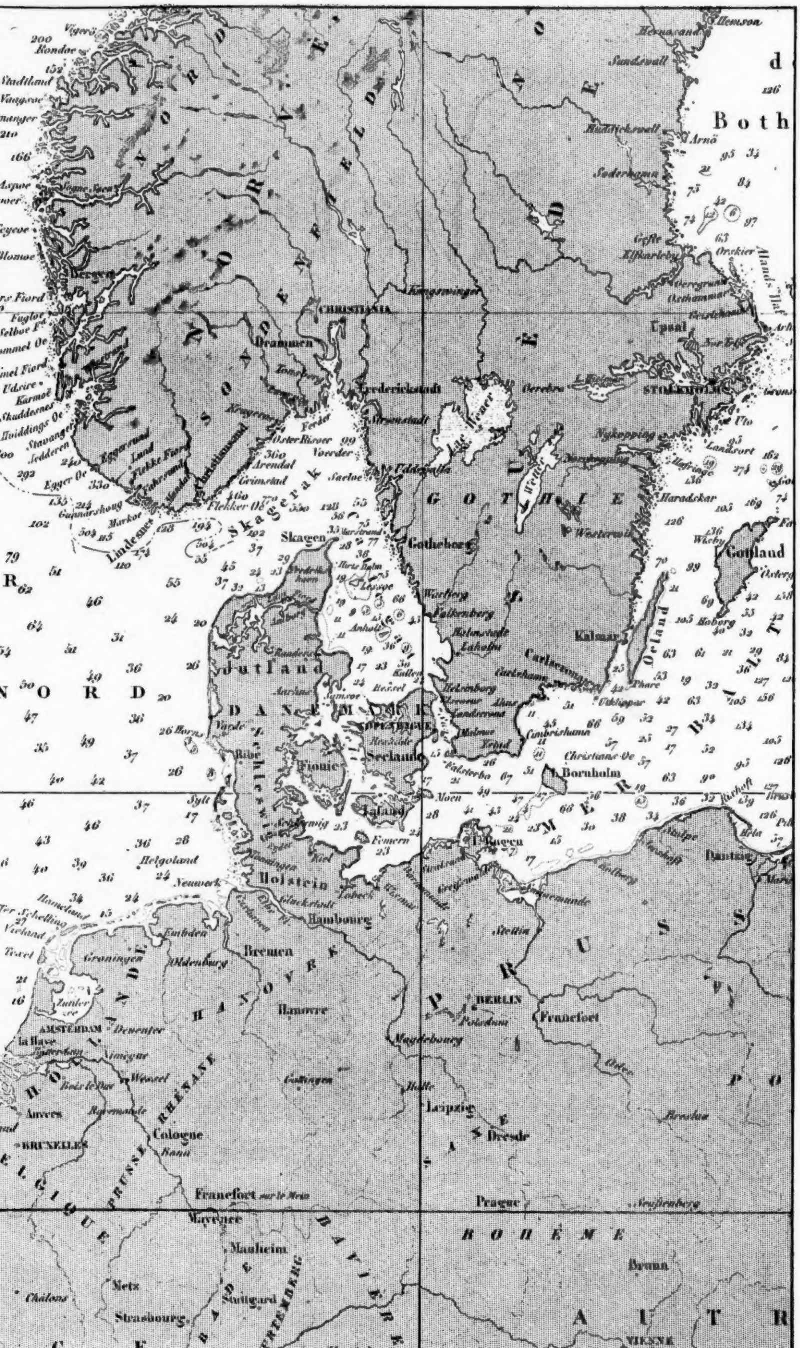

Hernosand
Sundsvall
Both
Hudicksvall
Soderhamn
Gefle
Bergen
CHRISTIANIA
Drammen
Kongsvinger
Frederickstadt
Oerebro
Upsal
Nykoping
Landsort
Arendal
Grimstad
Flekker Oe
Lindesnes
Skagerak
Skagen
Gotheborg
Warberg
Falkenberg
Laholm
Kalmar
Oeland
Gotland
Wisby
Hoburg
Carlscrona
Carlshamn
Jutland
Fionie
Seeland
Laland
Femern
Helgoland
Neuwerk
Holstein
Kiel
Lubeck
Hambourg
Bremen
Oldenburg
Hanovre
Groningen
AMSTERDAM
Anvers
Cologne
Bonn
BERLIN
Potsdam
Francfort
Stettin
Dantzig
Rugen
Bornholm
Magdebourg
Leipzig
Dresde
Prague
Breslau
Francfort sur le Mein
Mayence
Manheim
Stuttgard
Strasbourg
Metz
Chalons
Munich
Brunn
VIENNE
BOHEME

PIERRE CORNEILLE

PROJET DE DRAME
ET
SCÈNES INÉDITES

PAR

VICTOR HUGO

Il semble que tout ait été dit sur les débuts de Victor Hugo : des articles, des volumes nous ont fait connaître son enfance et sa jeunesse, et le « témoin de sa vie » nous a initiés même aux essais du collégien. Cependant nous sommes en mesure d'apporter des documents inédits sur un projet de drame, conçu et commencé en 1825.

Victor Hugo avait l'amour et l'instinct du théâtre : à quatorze ans, n'avait-il pas écrit une tragédie de quinze cents vers, en cinq actes, *Irtamène*? De plus, vers 1817, il avait fait connaissance avec la censure : elle avait interdit la première représentation d'*Inez de Castro*, drame sombre, en trois actes, qui allait être joué sur un petit théâtre, le « Panorama dramatique ». Ce commencement de persécution, loin de le décourager, avait stimulé son zèle.

Si, plus tard, il a quelquefois contesté le génie de Racine, en revanche, dès qu'il a été en âge de le comprendre, il a aimé, admiré, glorifié Corneille. On lit dans le *Journal d'un jeune Jacobite de 1819* :

En 1676, Corneille, l'homme que les siècles n'oublieront pas, était oublié de ses contemporains, lorsque Louis XIV fit représenter à Versailles plusieurs de ses tragédies. Ce souvenir du roi excita la reconnaissance du grand homme, la *veine* de Corneille, et le dernier

cri de joie du vieillard fut peut-être un des plus beaux chants du poëte :

Est-il vrai, grand monarque, et puis-je me vanter
Que tu prennes plaisir à me ressusciter?
Qu'au bout de quarante ans *Cinna*, *Pompée*, *Horace*,
Reviennent à la mode et retrouvent leur place?...

La citation se poursuit, puis Victor Hugo conclut :

Ces vers m'ont toujours profondément ému, Corneille aigri par l'envie, rebuté par l'indifférence, y laisse entrevoir toute la fière mélancolie de sa grande âme. Il sentait sa force, et il n'en était que plus amer pour lui de se voir méconnu. Ce mâle génie avait reçu à un haut degré de la nature la conscience de lui-même.

Corneille attire, séduit, conquiert Victor Hugo. Les ligues contre *le Cid*, les petits complots académiques, ces rivalités, cette époque de fièvre littéraire, voilà de quoi monter l'imagination d'un jeune homme de dix-sept ans.

Il rapprochait ces vieilles histoires de celles-là mêmes auxquelles il assistait; tous les efforts du grand tragique pour lutter contre les médiocrités envieuses, pour se défendre contre les cabales de l'Académie, pour secouer le joug de Richelieu, lui revenaient à l'esprit au moment où il parlait, dans sa préface des *Odes* (1824), de ces deux partis littéraires « où les deux camps sont plus impatients de combattre que de traiter », et surtout au moment où il écrivait à Alfred de Vigny, le 29 décembre 1824 :

Que voulez-vous que l'on fasse au milieu de tant de tracasseries politiques et littéraires, de ces insolentes médiocrités, de ces génies poltrons, de l'élection de Droz, de l'échec de Lamartine et de Guiraud? Que voulez-vous que l'on fasse à Paris, entre le ministère et l'Académie? Pour moi, je n'éprouve plus, quand je me jette en dehors de ma cellule, qu'indignation et pitié[1].

Cette « indignation » lui inspira le projet d'écrire, sur Corneille, un grand drame en vers, dont nous avons le scénario daté de 1825. C'était pour lui une occasion, en combattant Richelieu, en faisant la guerre au pouvoir d'autrefois, en glorifiant Corneille aux prises avec Scudéry, Mairet, Claveret, d'Aubignac, en dénonçant les manœuvres académiques, de dire quelques dures vérités au ministère et à l'Académie de son temps. N'y avait-il pas, dans cette tentative, une sorte de pressentiment de ses luttes futures? Ne devait-il pas, lui aussi, rencontrer tour à tour la bienveillance et l'hostilité des souverains et des ministres, et n'aurait-il pas aussi ses Scudéry, ses

1. *Correspondance.*

Mairet, ses Claveret, ses d'Aubignac, qui lui fermeraient à trois reprises les portes de l'Académie? Ne serait-il pas, comme Corneille, attaqué au nom d'Aristote et de la règle des trois unités?

N'est-il pas curieux qu'avant même d'entreprendre la bataille à la fois contre le pouvoir politique et les vieilles écoles, tout pénétré d'admiration pour son grand ancêtre dont il approuvait les résistances et les révoltes et dont il regrettait un peu les concessions, il ait songé à inaugurer son œuvre théâtrale par un drame en vers sur Corneille?

Le scénario, quelque peu rudimentaire, mais pourtant assez bien établi pour qu'on y puisse suivre les intentions de Victor Hugo, est peut-être le seul scénario qu'il ait jamais écrit : à l'ordinaire, pour ses drames, s'il traçait le plan de quelques scènes, l'intrigue n'existait tout entière que dans son cerveau.

Les personnages sont : Corneille; sa fiancée; la famille de sa fiancée; l'oncle de Corneille; le duc de Villaflor, neveu du Cid; Fernand, l'écuyer du duc; un libraire; les académiciens Mairet, Boisrobert, Conrart.

Voici le scénario :

ACTE Ier

Place du Palais-Royal.

SCÈNE I

LE DUC, FERNAND

Le duc témoigne son admiration pour le Cid, *et pour Corneille, dont il cherche la demeure. — Étonnement de Fernand. — Démêlés du duc et de Richelieu qui occupent en ce moment la ville et la cour et font chanceler la faveur du cardinal.*

LE DUC

Ma fierté que l'orgueil inquiète
Dédaigne le ministre et poursuit le poëte.

Encore! si Richelieu faisait de beaux vers!...

SCÈNE II

LES MÊMES, UN BOURGEOIS

LE DUC

Bonhomme! indiquez-moi le logis de Corneille.

LE BOURGEOIS

Corneille! Qu'est cela?

LE DUC

Comment! à votre oreille
Ce nom si glorieux ne serait pas venu?

LE BOURGEOIS

Ce nom si glorieux, monsieur, m'est inconnu.

Je ne sais de ce nom, ni épicier, ni apothicaire.

LE DUC

C'est un poëte, un auteur!

SCÈNE III. — LE DUC, UN LIBRAIRE
SCÈNE IV. — LE DUC, BEAUX ESPRITS
SCÈNE V. — LE DUC, LE LIBRAIRE, MAIRET
SCÈNE VI. — LE DUC, FERNAND

ACTE II

Chez Corneille.

UN LIBRAIRE
UN COMÉDIEN
UN LAQUAIS DU CARDINAL

SCÈNE I

CORNEILLE, ÉMILIE, LE FUTUR BEAU-PÈRE

Corneille a refusé la pension et le logement de Richelieu

SCÈNE II

LES MÊMES, LE DUC

Qui bravait son pouvoir, peut flatter sa disgrâce.
Je lui porte en tribut le talent qu'il proscrit.

SCÈNE III

LES MÊMES, UN ONCLE DE CORNEILLE,
arrivant furieux de Rouen.

SCÈNE IV

LE DUC

Il emporte le brouillon.

ACTE III

Au Palais-Cardinal

SCÈNE I

MAIRET. — RICHELIEU est rentré en faveur. Il substitue son écriture à celle de Corneille.

SCÈNE II

LES MÊMES, BOISROBERT

SCÈNE III

LES MÊMES, L'ACADÉMIE

SCÈNE IV

LES MÊMES, CORNEILLE

SCÈNE V

LES MÊMES, LE DUC. — Péripétie.

ACTE IV

Au Palais-Cardinal.

SCÈNE I

ÉMILIE, L'ONCLE, LE BEAU-PÈRE, CORNEILLE

SCÈNE II

LES MÊMES, MAIRET

SCÈNE III

LES MÊMES, BOISROBERT. — Péripétie, nœud.

ACTE V

SCÈNE I

CORNEILLE

Indignation et justice.

SCÈNE II

CORNEILLE, SA FAMILLE

Hé bien! etc.

SCÈNE III

LES MÊMES, CONRART (faux ami et officieux).

SCÈNE IV

LES MÊMES, MAIRET, courtisé. — CORNEILLE, indigné.

SCÈNE V

LES MÊMES, LE DUC ET BOISROBERT. — Fin.

On devine sans peine l'odieuse machination ourdie contre Corneille : le duc, confiant dans la loyauté du cardinal, qui est alors en disgrâce, lui porte un brouillon de Corneille; Richelieu, rentré en faveur, laisse Mairet substituer son écriture à celle du grand tragique, si nous en croyons cette indication du cinquième acte :

Mairet courtisé. — Corneille indigné.

Tout devait être remis au point par l'arrivée du duc.

Comme on le voit, Jean Mairet avait un triste rôle. On sait qu'il avait fait représenter *Sophonisbe* devant Louis XIII, et qu'après avoir été l'ami de Corneille il en devint l'ennemi acharné dès l'apparition du *Cid* : il publia une « Épître familière au sieur Corneille sur la tragi-comédie du *Cid* ».

Il était réservé à Boisrobert d'apporter quelque gaîté dans le drame. Victor Hugo nous le montrait, dans trois actes, à côté de Mairet : il n'eût pas manqué d'exploiter la verve bouffonne, la science des imitations pratiquée par cet abbé de cour, qui se plaisait

à raconter avec une étourdissante drôlerie les petits scandales du moment.

Autant qu'on peut en juger par ce scénario, le premier acte aurait reconstitué le milieu où l'action devait se dérouler : le duc de Villaflor, représentant les admirateurs de Corneille, se serait trouvé aux prises avec les beaux esprits du temps.

Le deuxième acte, chez Corneille, nous eût fait assister à l'intrigue amoureuse, aux querelles de famille, au désintéressement du poète, repoussant, pour sauvegarder sa dignité, les offres de Richelieu, au risque de perdre, par ce beau mouvement, la fiancée qu'il aimait.

Les trois derniers actes nous auraient dévoilé les intrigues et les ruses de Richelieu, tous les petits complots de l'Académie. Quel tableau de mœurs! quelle galerie de portraits! Il y aurait eu là un beau plaidoyer contre les excès du pouvoir, contre le principe d'autorité dont l'exercice, poussé à l'excès, paralyse les plus robustes génies. Nous aurions vu les courtisans prodiguer leurs platitudes, et la protection d'un ministre assurer à ses favoris la réputation factice qui leur ouvrait les portes de l'Académie; nous aurions pu admirer, dessinée par la main du jeune maître, la fière et grande figure de Corneille dominant ces intrigues.

Ce ne sont pas là des hypothèses, car nous avons, non seulement toute la documentation du drame en de nombreuses notes, mais quatre scènes terminées. Les voici dans leur intégrité, avec les variantes et les surcharges que nous donnons en notes :

ACTE PREMIER

SCÈNE I

LE DUC

Hé bien! y sommes-nous?

GOMEZ

Seigneur duc, tout à l'heure.
Au coin de cette place on trouve la demeure
Que vous cherchez, ma foi[1], comme cherche un amant
La porte que sa belle ouvre secrètement.

LE DUC, *à part et sans l'entendre.*

Je vais le voir! je vais contempler[2] un grand homme!
Corneille! que déjà le monde entier renomme!

1. *Variante* : « pardieu! ».
2. *Variante* : « saluer ».

Le chantre glorieux du Cid, mon noble aïeul!
Je lui dois cet hommage, et le dois à lui seul.
Il a droit aux respects de ma fierté muette.
Je suis le fils du Cid : mais il est son poëte.
(*A Gomez.*)
Viens, conduis-moi, Gomez! Hé!

GOMEZ

Souffrez, monseigneur,
Qu'avant d'aller plus loin, votre écuyer d'honneur
Ose vous demander où va Votre Excellence?

LE DUC

Puisque tu me conduis, tu le sais bien, je pense[1].
. . . . . .[2]

GOMEZ

Hier monseigneur, sortant de cette comédie
Qui, grâce à notre Cid, est si fort applaudie,
M'a-t-il pas ordonné de chercher le logis
D'un monsieur Corneille?...

LE DUC

Oui.

GOMEZ

Justement! je rougis
Que Votre Seigneurie à ce point soit trompée
D'aller chez un manant[3] qui ne ceint pas l'épée.

LE DUC

Qu'est cela?

GOMEZ

Ce Corneille est un petit bourgeois,
Bourgeois fils de bourgeois, et des moindres, je crois,
Famille de robins!...[4]

LE DUC

Qui t'en a fait l'histoire?

GOMEZ

Je connais une vieille aux yeux gris, à peau noire,

1. *Variante* : « Tu ne me conduis pas sans le savoir, je pense? »
2. Un blanc a été ménagé pour les deux rimes masculines.
3. *Variantes* : « pied-plat », « maraud », « quidam », «croquant ».
4. Ces derniers mots se retrouveront, plus tard, dans *Marion de Lorme*, acte II, scène I.

Duègne de la beauté dont votre homme est épris.

LE DUC

Eh bien! que dit la duègne et que t'a-t-elle appris?

GOMEZ

Que le monsieur Corneille est un fou ridicule
Qui déclame sans cesse, et toujours gesticule;
A l'air d'un mécréant tourmenté par un sort;
Jamais entièrement ne veille ni ne dort;
Se tait en compagnie, et jette vers les nues
Des yeux hagards, ou dit des choses inconnues;
A le cerveau rempli de tant de noms payens
Qu'il semble quelquefois en oublier les siens;
Bref, un de ces mortels que leur destin propice[1]
Des petites-maisons mène droit à l'hospice.

LE DUC

Le portrait est joli, pour n'être pas flatté.
Et touchant ses amours, n'a-t-elle rien conté?

GOMEZ

Il adore une fille, appelée Émilie.

LE DUC

Qui l'aime?

GOMEZ

Hélas oui!

LE DUC

Riche?

GOMEZ

Hélas non! Jolie.[2]

LE DUC

Il prétend l'épouser?...

GOMEZ, *avec un signe affirmatif et haussant les épaules.*

Sans un maravédi!
Mais, par bonheur, le père, un peu moins étourdi,
Contient les deux amants, à leur hymen s'oppose,
Et veut un gendre, enfin...

LE DUC

Quoi?

1. *Variante* : « qu'un destin peu propice ».
2. *Variante* : « A son aise et jolie ».

GOMEZ

Qui soit quelque chose.

LE DUC, *à part.*

L'imbécile!... Ah! mon Dieu! peut-être je pourrais
Du poëte amoureux servir les intérêts!...
(*Haut.*)
Corneille n'est donc rien?...

GOMEZ

Hé! c'est un pauvre diable
Exerçant je ne sais quel métier pitoyable,
Faisant je ne sais quoi, dont il perd la raison.
Et je dérogerais à hanter sa maison.

LE DUC

Toi!

GOMEZ

Moi-même! Ai-je pas, comme vous, des ancêtres?
Les miens étaient vassaux, les vôtres étaient maîtres,
Voilà tout. Mon grand-père a chaussé l'éperon,
J'ai droit de porter casque, et dague, et chaperon,
Et je puis, monseigneur, compter, sans trop d'audace,
Trois générations d'alcades dans ma race!
Aller chez un Corneille! un fils de robins!... moi!
Votre écuyer!...

LE DUC

Tout beau! Calme un peu ton émoi...
Et si j'y vais moi-même?...

GOMEZ

Ah! monseigneur, quel conte!

LE DUC

Pourquoi n'irais-je point?

GOMEZ

Vous! Duc, marquis, et comte!

LE DUC

Enfin!...

GOMEZ

Je vous suivrais, mais, seul[1], je n'irais pas.

1. *Variante* : « moi ».

LE DUC

Tu ne m'y suivras point, tu m'y précèderas.
Va savoir de ma part s'il veut que je le voie.

GOMEZ

Je suis fait pour aller où monseigneur m'envoie,
Pour porter, à son gré d'amour ou de courroux,
Aux dames ses poulets, ses cartels aux jaloux [1],
Il peut jusqu'à la mort compter sur mon service.
Mais, j'en conviens, j'ai peine à remplir cet office
D'aller vous annoncer chez un homme de rien.
Donc ce petit monsieur vous recevrait?...

LE DUC

Hé bien!

GOMEZ

Quoi! vous, né grand d'Espagne et de première classe!
A la fois Excellence, et Seigneurie, et Grâce!
Vous! notre ambassadeur à peine descendu
A Paris, où partout vous êtes attendu,
Vous, duc de Villaflor, vous, dont le nom illustre
Des rois goths vos aïeux reçoit un si beau lustre,
Chevalier de Saint-Jacque et de la Toison d'or,
Vous neveu du grand Cid, du Cid campéador!..
Qui du manteau royal, seul, attachez l'agrafe!..

LE DUC

Pardieu, sire écuyer, dictez mon épitaphe!

GOMEZ

Vous raillez, monseigneur. Mais que va-t-on penser
Quand près de ce quidam on verra s'empresser
L'illustre ambassadeur dont la hauteur hésite
A rendre au cardinal la première visite!

LE DUC

Ha!..

GOMEZ

Le puissant seigneur qui déjà fait trembler
Ce ministre que rien ne pouvait ébranler!
Car on dit, monseigneur, que la reine de France,
Dont vous êtes cousin, a pris votre défense

1. *Variante* : « époux ».

Contre le cardinal qui prétend recevoir
L'honneur que votre rang refuse à son pouvoir.

LE DUC

Et que dit-on du roi?..

GOMEZ

Qu'il écoute la reine
Et que du cardinal la disgrâce est prochaine.

LE DUC, *s'approchant du Palais Cardinal.*

De ce fier Richelieu n'est-ce pas le palais?
(A part.)
Qu'il verra vite fuir ce peuple de valets
Que sa fortune attire autour de sa puissance!
Comme il sera flétri de leur main qui l'encense!
Mais avant de rentrer aux intrigues de cour,
Au génie, à mon cœur, je veux donner un jour!
(A Gomez.)
Toi, marche où je t'ai dit.

GOMEZ

Par saint François d'Assise!
Non! je ne le puis croire! excusez la franchise
D'un ancien serviteur, Excellence! écoutez!
Souvenez-vous enfin du sang dont vous sortez.
Vous êtes fils du Cid! Que ce grand nom réveille...

LE DUC

Je m'en souviens. Va donc trouver Pierre Corneille.

GOMEZ

Lequel d'entre nos grands qui vous cèdent le pas
Daignerait...

LE DUC

Je fais, moi, ce qu'ils ne feraient pas!
J'en suis fier.

GOMEZ

Mais voyez où cela vous engage.
De nos fiers hidalgos quel sera le langage?
« Il brave un cardinal, ce grand ambassadeur!
Et sous un toit vulgaire il courbe sa grandeur! »

LE DUC

Tu te vantes, Gomez, d'aller où je t'envoie!

GOMEZ

Mais songez, monseigneur, que le roi vous tutoie!

LE DUC

Va chez Corneille...

GOMEZ

Encor si je n'avais pris soin
De vous peindre combien son rang du vôtre est loin!..
Saint Jacques mon seigneur! les marauds de la sorte
Sont faits pour amuser vos gens à votre porte!
Et c'est là tout l'honneur, pour les traiter fort bien,
Que ceux de votre nom doivent à ceux du sien [1].

LE DUC

Sais-tu, mon cher Gomez, ce que c'est qu'un grand homme?

GOMEZ

Un grand homme — oui sans doute! — est celui qui se [nomme
...Par exemple... Rodrigue et duc de Villaflor...

LE DUC

Allons! ne va-t-il pas recommencer encor!..

GOMEZ

Qui, seigneur suzerain de mainte baronnie,
A l'étendard royal voit sa bannière unie;
A vingt mille moutons, quinze cent dix vassaux,
Force vieux parchemins, tous scellés des grands sceaux,
Des infants pour cousins, des reines pour aïeules,
Et porte trois lions dorés sur champ de gueules!

LE DUC, *riant.*

Un vieux proverbe, utile en cette occasion,
A dit : Folle réponse à folle question.
Grand homme et grand seigneur te semblent même chose :
Mais le temps qui nous juge autrement en dispose.
De la gloire, Gomez, pour s'ouvrir les chemins,
L'Iliade vaut mieux que tous nos parchemins.

GOMEZ

L'Iliade!.. est-ce encor quelque gent de roture [2]?...

1. Ces quatre derniers vers se retrouveront, à quelques mots près, dans *Cromwell*, acte I, scène 1.

2. *Variante* : « L'Iliade!... ce nom sent encor la roture! »

LE DUC

Tu n'es qu'un homme simple et de peu de lecture.
Le moindre bachelier te voudrait lapider!
Mais chez Corneille enfin rends-toi sans plus tarder,
Préviens-le...

GOMEZ

Monseigneur, je sais ce qu'il faut dire.
« Le duc de Villaflor, que Dieu daigne conduire,
» A su que vous comptiez au rang des plus grands fous.
» Son Excellence veut vous parler, et chez vous,
» Pour fêler tout à fait votre cerveau malade,
» Monsieur l'ambassadeur m'envoie en ambassade. »
N'est-ce pas bien cela?

LE DUC

Cesse de plaisanter.
Chez Corneille humblement il faut te présenter.
Dis-lui qu'un étranger, un inconnu, qu'importe,
Que l'admiration pour ses œuvres transporte,
Lui demande l'honneur d'un entretien...

GOMEZ

Tudieu!
Mons Corneille obtient plus que seigneur Richelieu.
Est-ce donc un sorcier à lire dans les astres?
A changer cuivre en or? maravédis en piastres?
A nous dire, en trois mots et d'un regard expert,
Quel jour Mars ou Vénus dans Saturne se perd?

LE DUC

Au plus profond respect envers lui je t'invite.
Je vais t'attendre ici. Va, cours, et reviens vite.

(Gomez sort.)

SCÈNE II

LE DUC, *seul.*

Mon pauvre vieux Gomez sans doute a le sens droit,
Mais l'étiquette est reine en son esprit étroit.
Il ne peut concevoir qu'ici-bas la nature
Auprès de la noblesse ait placé la roture [1],

1. *Variante* : « Ait avec la noblesse enfanté la roture ».

Qu'on puisse être, en dépit de ceux dont on descend,
Noble et grand par soi-même, et qu'un homme en naissant
N'apporte pas écrit, pour lui marquer son rôle,
Sur le front, *gentilhomme*, ou, *vilain*, sur l'épaule.
Bon Gomez! — Et pourquoi viendrais-je point ici
De tant de soins pesants déposer le souci,
Et la France et l'Espagne, et la cour soupçonneuse
Où l'intrigue en rampant suit sa route épineuse,
Causer avec Corneille, et dédaigner l'orgueil
De ce grand cardinal, qui touche enfin l'écueil[1]?
De la morgue des grands ma fierté s'inquiète;
J'humilie un ministre et j'honore un poëte.
Mais aussi, quel poëte! et comme en traits vainqueurs
Sa pensée est puissante à fondre dans les cœurs!
Son Rodrigue est si grand! sa Chimène est si pure!
Quel fier pinceau créa cette noble figure!
Oh! qu'il mérite bien ce triomphe éclatant
De tenir tout un peuple à sa voix palpitant!
Comme au théâtre, hier, les bouches inquiètes
Se taisaient, suspendant leurs haleines muettes!
Quel était mon délire en voyant du tombeau
Mon invincible aïeul se réveiller si beau!
A ces magiques mots d'amour, d'honneur, de gloire,
Des ombres de héros passaient dans ma mémoire,
Levant leurs mains au ciel et leurs fronts radieux
Où les lauriers en foule éblouissaient mes yeux!
Arrière tout mortel dont l'ingrate manie
Marchande ce tribut que doit l'âme au génie!
Et qui ne daigne pas, lorsqu'un grand homme a lui,
Descendre de son rang pour monter jusqu'à lui!
Qui? moi! je n'oserais, froid comme l'étiquette,
De l'Espagne et du Cid payer la noble dette!
Je me refuserais le plaisir généreux,
Peut-être, de servir Corneille malheureux!
Car si j'en crois Gomez... Mais non! la vieille folle
L'a sans doute joué de ce conte frivole,
Ce n'est qu'un piége offert à sa crédulité!
Richelieu fait, dit-on, des vers, et sa fierté

1. *Variante* : « dont j'ai marqué l'écueil ».

Doit se plaire à combler d'honneurs et d'espérance
Un talent dont l'aurore enorgueillit la France.
C'est bien avec raison que tout ce peuple est vain
De compter dans ses rangs le poëte divin
Que l'Europe jalouse envie à leur histoire!
Qu'ils doivent fièrement se partager sa gloire!
Je serais à ce prix presque Français comme eux.
Quel grand nom à citer parmi leurs noms fameux!
— Gomez tarde à venir... et mon impatience...
Devais-je en son esprit mettre ma confiance?
Pourvu qu'il n'aille pas par quelque sot discours
Blesser le juste orgueil de Corneille?.. — J'y cours! —
Mais où? je ne sais pas seulement son adresse.
— C'est ici près! — je puis avec un peu d'adresse
La découvrir, chercher de porte en porte...
(*Il aperçoit un passant.*)
Eh non!
Tout Français doit savoir sa demeure et son nom.

SCÈNE III

LE DUC — UN PASSANT

LE DUC

Bonhomme! indiquez-moi le logis de Corneille!

LE PASSANT

Corneille! qu'est cela?

LE DUC

Comment! à votre oreille
Ce nom partout fameux[1] ne serait pas venu!

LE PASSANT, *ironique.*

Ce nom, partout fameux[2], monsieur, m'est inconnu.

LE DUC, *surpris.*

Corneille!

LE PASSANT, *se parlant à lui-même.*

Ce n'est pas le marchand de morue,
Ni l'épicier qui fait le coin de cette rue,

1. *Variante* : « si glorieux ».
2. *Id.*

Le libraire voisin ne signe point ainsi[1]
Et notre apothicaire a nom monsieur Transi.

LE DUC

Corneille!

LE PASSANT

Est inconnu du frater qui me saigne,
Et ce n'est point un nom qu'on lise sur enseigne.

LE DUC

Son logis...

LE PASSANT

Ah! cherchez! mais vous perdrez vos pas.
Monsieur le quartenier ne vous le dirait pas
Lui-même, j'en suis sûr. Car, sans conter de fables,
Je connais du quartier les plus considérables.

LE DUC

Corneille est un auteur connu du monde entier.

LE PASSANT

Illustre dans le monde, obscur dans son quartier!

LE DUC

Quoi! de l'auteur du *Cid* vous ignorez la gloire?

LE PASSANT

Du *Cid*! Attendez donc! Ah! j'ai bonne mémoire,
C'est une comédie assez drôle, dit-on.
Mon neveu, l'autre soir, y conduisit Marton,
Ma gouvernante...

LE DUC

Eh bien!

LE PASSANT

Marton, qui toujours glose,
Hier pour m'endormir m'en a dit quelque chose.
C'est un vieux qui s'en va quereller, s'il vous plaît,
Un certain fier-à-bras, qui lui donne un soufflet...

LE DUC

Bien, mais l'auteur...

LE PASSANT

L'auteur! il ne m'occupe guère.

1. *Variante* : « Ce n'est point Marc l'huissier, ni le libraire Job,
Et notre apothicaire a nom monsieur Jacob. »

Demandez sa demeure[1] au voisin le libraire.
Mon frater, homme habile et qui parle latin,
Veut que je prenne l'air un peu chaque matin.
Le soleil a déjà blanchi les cheminées,
Adieu donc!

(*Il sort.*)

LE DUC

Dieu vous garde, ami, longues années!
Non, les beaux-arts n'ont rien que puisse apprécier
Gomez, sot gentillâtre, ou ce bourgeois grossier.
Leur ignorance enfin[2] ne doit pas me confondre,
Et ce libraire au moins saura mieux me répondre.

SCÈNE IV

LE DUC — UN LIBRAIRE

LE DUC

Hé, monsieur le libraire, où pourrait-on trouver
Corneille?

LE LIBRAIRE, *du fond de sa boutique*,

Ici, monsieur; il vient d'en arriver
Précisément deux cents, tout humides encore.

LE DUC, *à part*

Deux cents Corneille! allons! il faut de l'ellébore
Encore à celui-là! que vient-il me chanter?

(Il crie au libraire :)

Je demande Corneille!

LE LIBRAIRE, *toujours du fond de sa boutique.*

On va vous l'apporter.

LE DUC

Me l'apporter! Corneille! il a perdu la tête!

LE LIBRAIRE, *toujours dans sa boutique.*

Monsieur, voudriez-vous quelque autre chose honnête,
Les amours de Cyrus? les psaumes de David?

LE DUC

Hein?

1. *Variante* : « Adressez-vous, monsieur ».
2. *Variante* : « Leur bêtise, après tout ».

LE LIBRAIRE, *arrivant sur la scène avec un livre*

Voici le Corneille!

LE DUC

Êtes-vous fou?

(*Il ouvre le livre.*)

Le Cid!

Je vous demande un homme et vous m'offrez un livre!

LE LIBRAIRE

Un livre et son auteur ne font qu'un.

LE DUC *parcourt un moment le livre*

Je m'enivre

De ces vers. Calderon en eût été jaloux!

(*Au libraire.*)

Ce livre est d'un haut prix!

LE LIBRAIRE

Non. Deux livres cinq sous.

LE DUC

Vous moquez-vous de moi?

LE LIBRAIRE

Vraiment non[1], je vous jure

Qu'il ne se peut à moins. La saison est si dure!

D'ailleurs, le papier seul vaut dix sous, sur ma foi,

L'impression, avec privilége du Roi,

Vingt. Le brochage, deux. Mon petit profit, treize.

Total, deux livres cinq, comme je suis Job Blaise.

Nous vous donnons les vers par-dessus le marché.

LE DUC

L'auteur, de ce calcul, doit être fort touché.

Ses vers sont donc mauvais?

LE LIBRAIRE

Comment! ils sont superbes!

Plus des trois quarts déjà sont passés en proverbes!

Jamais nous n'avons tant vendu de ce papier!

(*Pendant ce temps le duc coupe avec ses doigts la brochure qu'il tient.*)

Hé! ne le coupez pas, monsieur, sans le payer!

1. *Variante* : « Moi, monsieur! »

LE DUC

Ah!.. voici votre argent.

LE LIBRAIRE

Un louis d'or, malpeste!
Monsieur, je vais vous rendre.

LE DUC

Hé non! gardez! le reste
Est pour payer les vers que vous donnez gratis.

LE LIBRAIRE

Ah! qu'ils sont beaux!
(*Au duc.*)
Pour tels je vous les garantis.
(*A part.*)
Bon! le livre est vendu. Vendons-en la critique.
(*Au duc.*)
J'ai d'autres bons écrits, monsieur, dans ma boutique.
Voulez-vous les voir?

LE DUC, *lisant.*

Non!

LE LIBRAIRE, *présentant une brochure.*

C'est à propos du *Cid.*
Monsieur est étranger?

LE DUC

J'arrive de Madrid.

LE LIBRAIRE

Si vous étudiez notre littérature,
C'est pour vous mettre au fait une bonne lecture,
Car on aime à trouver des jugements tout faits
Pour dire : tel auteur est sublime ou mauvais !
On n'est pas mécontent de paraître un génie.
Cela donne bon air, d'ailleurs, en compagnie.
Voulez-vous, par exemple, un morceau bien fleuri,
Les Observations de monsieur Scudéry
Sur le Cid... Ah! ce sont les doctrines classiques!

LE DUC

Quelque éloge, à coup sûr! les sots panégyriques
Me font peur. Ces fadeurs, ce pathos d'avocats
M'endorment.

LE LIBRAIRE

Achetez mon auteur en ce cas,
Il critique[1] *le Cid*, d'un bout jusques à l'autre,

LE DUC

Se peut-il!

LE LIBRAIRE

Du bon goût c'est un ardent apôtre.
Il faut voir comme il dit : « Le théâtre est perdu.
» De Mairet à Corneille on est donc descendu!
» C'en est fait du bel art des tragi-comédies[2]! »

LE DUC

Quoi! l'on peut imprimer de telles rapsodies!

LE LIBRAIRE

L'Académie, enfin, dit-on, doit aujourd'hui
Décider la querelle entre Corneille et lui.

LE DUC

Et votre Académie à tout cela se mêle!

LE LIBRAIRE

Comment!
(*Bas.*)
Le cardinal s'en occupe comme elle.
De lui contre *le Cid* vient ce déchaînement.
On voit bien que monsieur est étranger.

LE DUC

Vraiment!
C'est là...

LE LIBRAIRE

Tenez, monsieur, si vous voulez vous taire,
Je vais en quatre mots vous expliquer l'affaire.
Notre grand cardinal, qui rime en amateur,
Du succès[3] de Corneille est jaloux en auteur,
Son envie à prix d'or s'est fait mille interprètes.
Il lâche contre lui sa meute de poëtes.
Achetez leurs écrits, ils sont piquants, d'honneur!

LE DUC

Richelieu!..

1. *Variante* : « Il déchire ».
2. Voir *Marion de Lorme*, acte II, scène I.
3. *Variante* : « Des lauriers ».

LE LIBRAIRE

Chut, monsieur! dites donc « monseigneur »,
Ou parlez moins fort[1]!
(Bas.)
Oui. C'est lui qui les excite,
Académiciens, critiques[2], chacun cite,
Pour condamner Corneille en ces fameux débats,
Aristote, tout haut, et monseigneur, tout bas.

LE DUC

De telles pauvretés pour un esprit si vaste!

LE LIBRAIRE

Monseigneur cependant le protège avec faste,
En public, mais il cherche à lui nuire en secret.
(Présentant au duc une brochure.)
Voici les derniers vers qu'a publiés Faret[3]
Contre *le Cid*.

LE DUC

Faret! qu'est-ce donc?

LE LIBRAIRE

Un poëte.
(Lisant le titre.)
Satire sur Corneille.

LE DUC

Ah! donnez, je l'achète.
(A part.)
Je veux faire une fois comme le cardinal!
Avec lui tombera son parnasse vénal.
A tout ce que j'entends ma surprise s'éveille.
Attaquer[4] Richelieu, c'est donc servir Corneille.
Tout me dit d'achever ce projet hasardeux.
Mon prince[5], mon poëte y gagneront tous deux.

LE LIBRAIRE *au duc.*

Nos beaux esprits céans[6] vont venir tout à l'heure.

1. Voir *Marion de Lorme*, acte II, scène 1.
2. *Variante* : « beaux esprits ».
3. *Variante* : « commandés à Faret ».
4. *Variante* : « Renverser ».
5. *Variante* : « pays ».
6. *Variante* : « chez moi ».

Ils sont fort curieux[1], et si monsieur demeure
Il les pourra voir.

LE DUC

Soit. Qui sont ces beaux esprits?

LE LIBRAIRE

Ce sont les plus fameux qu'on renomme à Paris.
D'abord, l'illustre auteur du grand poëme épique[2],
Chapelain[3], Scudéry, qui de bon goût se pique,
Conrart, Faret, Giry, poëte tourangeau,
Et Mairet, et monsieur le marquis de Dangeau.
Tous gens de beau génie et dont la gloire est grande[4].

LE DUC

Si j'en connais pas un, je veux bien qu'on me pende!

LE LIBRAIRE

Ma femme quand céans ils viennent s'assembler,
Croit entendre à la fois tous mes livres parler.
Les voici.

***

En outre de ces quatre scènes et du plan que nous avons cité, nous avons retrouvé tout un dossier de notes de travail; en voici quelques-unes.

Sur une double feuille de parchemin, on lit ces trois vers tirés de l'*Excuse à Ariste* :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.
. . . . . .
Mon travail, sans appui, monte sur le théâtre.
. . . . . .
Pour me faire admirer je ne fais point de ligue.

Victor Hugo, après avoir ainsi détaché ces vers de Corneille, mentionne quelques ouvrages à consulter et reproduit quelques-unes des injures adressées au poète :

1. *Variante* : « fort amusants ».
2. *Variante* : « D'abord le Chapelain, futur poëte épique ».
3. *Variante* : « Vaugelas ».
4. *Variante* : « Conrart, Mairet, Giry, Claveret l'indigent,
Saint-Sorlin, et monsieur le comte de Nogent,
Et son frère Bautru, gens dont la gloire est grande!

Scudéry, en écrivant contre le Cid, *se prétendait l'évangéliste de la vérité.*

La critique académique du Cid *rédigée par Chapelain.*

Corneille, « pauvre esprit », ne sait que copier Sénèque et Guillen de Castro. Nullité absolue de génie tragique et d'invention.

Donc, fier de mon plumage, en corneille d'Horace,
Ne prétends plus voler plus haut que le Parnasse.
Ingrat, rends-moi mon *Cid* jusques au dernier mot.
Alors tu connaîtras, Corneille déplumée,
Que l'esprit le plus vrai est aussi le plus sot
Et qu'enfin tu me dois toute ta renommée.

On sait que ces mauvais vers, aggravés d'un misérable calembour, étaient une réponse à l'*Excuse à Ariste*; Victor Hugo a copié la dernière des six stances qui étaient signées : « Don Balthazar de Verdad ». Sans doute quelqu'un des poètes asservis à Richelieu se cachait-il sous ce pseudonyme : Mairet fut soupçonné d'être l'auteur de cette épître que Claveret s'était chargé de distribuer.

Dans sa préface de *Cromwell*, en 1827, Victor Hugo, rappelant la querelle du *Cid*, cite ce jeu de mots célèbre en son temps :

Il fallait un juge pour trancher la question. Chapelain décida. Corneille se vit donc condamné. Le lion fut muselé ou, pour dire comme alors, la Corneille déplumée.

Poursuivons l'examen des notes. Après avoir résumé la vie de Corneille, — naissance, famille, titres et dates des comédies et tragédies, réception à l'Académie, — Victor Hugo reprend :

Baillet disait que d'Aubignac semblait placé près de Corneille pour « l'obliger à marcher droit ».

Colletet, l'un des premiers membres de l'Académie, né à Paris le 12 mars 1592 :

Armand, qui pour six vers m'as donné six cents livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres!

Victor Hugo fait suivre de quelques détails biographiques ces vers célèbres de Colletet. Mais le personnage qui l'attire le plus, celui qui doit jouer dans son drame un des rôles les plus considérables, quoiqu'il ne paraisse pas, c'est Richelieu. Deux grandes pages sont pleines d'annotations, de remarques sur la vie de Richelieu. Puis Victor Hugo revient à ses académiciens, à ses « beaux esprits » :

Valentin Conrart, né en 1603. — Godeau. — Gombauld. — Chapelain. — Giry. — Habert, commissaire de l'artillerie, abbé

de Cerizy. — Serizay et Malleville, puis Faret. — Desmarets. — Boisrobert, abbé.

Suivent encore plusieurs noms et ces lignes sur Boisrobert, l'un des personnages importants du drame :

François Métel de Boisrobert, né en 1592. Il avait le ton affecté de niaiserie qui fait rire, il contait agréablement les petites nouvelles du jour, il se disait un grand « dupeur d'oreilles ». Il contrefaisait. Fut fait conseiller d'état; le cardinal l'appelait « ardent solliciteur des muses incommodées ». Avait fondé et raillait l'Académie :

Depuis six mois dessus l'F on travaille
Et le destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.

Aimait la table et le jeu, déclamait fort bien et aimait la comédie. Surnommé « abbé Mondori », du nom du fameux comédien du temps. A fait dix-huit comédies.

Sur cette même feuille Victor Hugo écrit les vers suivants :

Il prétend égaler messieurs de Boisrobert,
Chapelain, Serizay, Godeau, Gombault, Habert,
Bautru, Giry, Faret, Desmarets, Malleville,
Du Ryer, Cherizy, Mairet et Gomberville,
Toute l'académie enfin dont ces grands noms
Forment la liste illustre au corps où nous régnons.

On retrouvera ces vers, presque tels quels, dans *Marion de Lorme* (acte II, scène I).

Sur une enveloppe de lettre portant l'adresse de « Madame Victor Hugo, 90, rue de Vaugirard », on lit ces notes :

Conrart avait fait peu de chose : — épitres dédicatoires; — ballade en réponse à celle du Goutteux sans pareil; — *Préface des* Lettres *de Gombauld* touchant la religion ; — Lettres familières à M. Félibien, *éditeur d'un ouvrage anonyme de Le Faucheur.*

Les premiers vers de Godeau font les premières assemblées de l'Académie. — Appelé « le nain de Julie (Mlle de Rambouillet). Renommé pour sa galanterie. — Devient évêque de Grasse pour la paraphrase du Benedicite. — *Son premier ouvrage est un discours sur les œuvres de Malherbe.*

Giry, avocat, fait un traité des causes de la corruption de l'éloquence, *avec une préface de Godeau, caché sous le nom de « Philandre ». Vaugelas disait que Giry avait transformé les ochers et épines de Tertullien en jardins délicieux.*

Gombauld : bel esprit de l'hôtel de Rambouillet, homme de condition. — Prononce en 1635 à l'Académie un discours sur le Je ne sais quoi. *Revit en dernier ressort l'arrêt de l'Académie sur* le Cid. — *Ses écrits « délices des ruelles » : roman d'*Endymion *(1624)*, Amaranthe, *pastorale (1631) — Mlle de Rambouillet s'appelle « l'incomparable Arténice » et Mlle de Scudéry « Sapho ».*

Gomberville. — Son père était boursier de la chambre des comptes. — Publie 110 quatrains à quatorze ans. Défend Malherbe contre l'Académie. Voulait bannir de la langue la particule « car ». — La Caritée, *roman (1622).* — Polexandre, *id. (1632).* — *Très intrigant. — Sonnet sur le Saint-Sacrement...*

Puis une longue note, dont nous parlerons plus loin, sur Louis XIII.

Comme on le voit par les indications de sources, par les notes prises, Victor Hugo s'était soigneusement documenté sur cette époque. Les analogies entre le temps où il luttait et le temps passé se révélaient d'elles-mêmes au cours de son travail, et c'est tout pénétré de ses récentes recherches qu'il dira dans sa retentissante préface de *Cromwell*, en 1827 :

Il faut voir comme Corneille, harcelé à son début pour sa merveille du *Cid*, se débat sous Maipet, Claveret, d'Aubignac et Scudéry! Comme il dénonce à la postérité les violences de ces hommes qui, dit-il, se font « tout blancs d'Aristote »!

*
* *

Victor Hugo, en abandonnant ou en ajournant son drame sur Corneille, n'avait pu se résoudre à abandonner aussi cette époque passionnante : déjà, dans *Han d'Islande*, en 1823, il en avait personnifié les ridicules dans cette figure amusante du jeune Frédéric d'Ahlefeld. Depuis, il avait compulsé tant de livres, accumulé tant de matériaux, qu'il devait chercher à les utiliser. Il en trouva l'occasion dans *Marion de Lorme* : c'est là évidemment l'une des origines de ce drame.

Richelieu avait interdit et condamné le duel; dans *le Cid*, le duel est glorifié, aux applaudissements des jeunes seigneurs et des gens d'épée; Victor Hugo, en écrivant *Marion de Lorme*, lui donne d'abord pour titre : *Un Duel sous Richelieu*. — Ce n'est là qu'une remarque en passant; d'autres preuves nous semblent décisives.

Nous n'avons pas cité les notes prises sur Louis XIII et Richelieu : elles ne rapportaient que des faits très connus. Il convient pour-

tant d'en détacher quelques phrases pour les rapprocher des vers de *Marion de Lorme :*

Louis XIII s'était fait construire une garenne dans les Tuileries... — A perfectionné la vénerie... — établi un rendez-vous de chasse à la Planchette... Oiseaux de chasse (il cite l'alfanet, l'alète, le cormoran)... Louis XIII, roi de France et de Navarre, estimé dieu de la fauconnerie.

Toutes ces notes ont été utilisées dans l'acte IV de *Marion de Lorme* :

Sire! il vous laisse faire au Louvre une garenne.
. . . . . .
Et votre rendez-vous de chasse à la Planchette[1]?
. . . . . .
. . . . . Le fauconnier est dieu!
. . . . . .
. . . . . Mais l'un à l'autre soutenait
Que l'alète au grand vol ne vaut pas l'alfanet[2].

Des notes sur Richelieu détachons ce passage :

Il attaquait au cœur la puissance de la maison d'Autriche, détachait la Bavière de son alliance, suspendait un traité avec le Danemark, semait la division dans la ligue catholique d'Allemagne. Allié des protestants d'Allemagne et de Gustave leur chef.

Or, à l'acte IV de *Marion*, scène VI, Louis XIII dit de Richelieu :

. . . . . Il a dissous par trahison
La ligue catholique : il frappe la maison
D'Autriche, qui me veut du bien...

Et plus loin :

Avec le Danemark
Il intrigue. . . . . .
D'un bras il fait la guerre à nos païens, — l'infâme!
De l'autre il signe un pacte aux huguenots suédois.
. . . . . .
. . . . . Il mord l'Autriche à belles dents,
Laisse prendre à qui veut mes vaisseaux dans le golfe
De Gascogne, me ligue avec Gustave-Adolphe.

Ailleurs, dans cette biographie résumée, on lit :

Le roi disait aux députés du parlement : Quiconque l'aime m'aimera.

1. Scène VI, entre le roi et le duc de Bellegarde.
2. Scène VIII, entre le roi et l'Angély.

Or, dans la scène VII, Louis XIII dit au marquis de Nangis :

> Monsieur le cardinal est mon ami. Qui m'aime
> L'aimera.

Mais ce qui est encore bien plus significatif, c'est, au deuxième acte de *Marion*, la scène I, qui roule en partie sur Corneille : elle reproduit toutes les petites querelles de l'époque; nous y retrouvons la substance des notes prises pour le drame commencé en 1825, et comme un écho de la grande querelle soulevée par *le Cid*. Tout ce débat est condensé en quelques répliques, mais on sent que l'auteur eût volontiers continué s'il n'eût craint de trop ralentir l'action par une diversion prolongée.

Sans compter quelques vers empruntés presque textuellement aux scènes que nous venons de publier, voici des passages qui présentent en raccourci les démêlés du grand tragique avec les beaux esprits de l'Académie :

> . . . Corneille toujours met en l'air les cervelles.

Plus loin, la querelle entre Montpesat et Villac :

> . . . . *Le Cid* est bon!
> Méchant!
> Ton *Cid* mais Scudéry l'écrase en le touchant!
> Quel style! ce ne sont que choses singulières...

Rochebaron les interrompt :

> Lisez aussi *le Grand et Dernier Soliman*
> De monsieur Mairet. C'est la grande tragédie!
> Mais *le Cid!*

A l'acte III, le poète saisit l'occasion de repêcher quelques idées de son *Corneille*. A propos des comédiens, il rappelera les pièces de Richelieu, la *Bradamante* de Garnier dont il cite quelques vers pour les opposer aux vers dits par Chimène.

Dans sa préface même de *Marion*, après avoir rappelé les fantaisies et les intolérances de la censure, dont il a été victime, il dresse contre la police un réquisitoire qu'il termine ainsi : « Vidocq bloquait Corneille ».

*
* *

Au cours de sa carrière, qui devait avoir plus d'une analogie avec celle de Corneille, Victor Hugo invoquera le grand tragique en maintes circonstances.

En 1832, accusé d'immoralité par l'Académie pour *le Roi s'amuse*, exactement comme Corneille l'a été pour *le Cid*, il s'écriera, dans son discours devant le tribunal de commerce :

Le gouvernement prêtant main-forte à l'Académie en 1832! Aristote redevenu loi de l'État!

C'est encore à Corneille qu'il en appellera dans sa préface de *Lucrèce Borgia*; en 1833, Victor Hugo, très discuté, s'abritait derrière ses grands ancêtres :

Corneille et Molière avaient pour habitude de répondre en détail aux critiques que leurs ouvrages suscitaient, et ce n'est pas une chose peu curieuse aujourd'hui de voir ces géants du théâtre se débattre dans des *avant-propos* et des *avis au lecteur* sous l'inextricable réseau d'objections que la critique contemporaine ourdissait sans relâche autour d'eux. L'auteur de ce drame ne se croit pas digne de suivre d'aussi grands exemples. Il se taira, lui, devant la critique. Ce qui sied à des hommes pleins d'autorité, comme Molière et Corneille, ni sied pas à d'autres. D'ailleurs, il n'y a peut-être que Corneille au monde qui puisse rester grand et sublime, au moment même où il fait mettre une préface à genoux devant Scudéry ou Chapelain.

En 1849, appelé devant la commission du conseil d'État chargée de préparer une loi sur la liberté du théâtre, Victor Hugo disait :

Corneille et Molière sont déclarés de leur vivant immoraux, l'un par l'Académie, l'autre par le Parlement.

Et voyez comme le jour se fait! comme la lumière vient! Corneille et Molière, qui ont fait le contraire de ce que voulait leur imposer le principe d'autorité sous la double pression religieuse et monarchique, sont-ils immoraux vraiment? L'Académie dit oui, le Parlement dit oui, la postérité dit non. Ces deux grands poëtes ont été deux grands philosophes. Ils n'ont pas produit au théâtre la vulgaire morale de l'autorité, mais la haute morale de l'humanité.

*
* *

En signalant les analogies de fait qui existent entre la destinée de Corneille et celle de Victor Hugo dans la bataille littéraire et aussi dans la bataille politique, nous n'avons pas voulu nous livrer à un jeu d'esprit, établir un parallèle entre Corneille et Victor Hugo : ceci n'est pas un exercice littéraire, mais un article documentaire.

Si l'on voulait pousser plus loin ce petit travail, on retrou-

verait, chez les contemporains, la prédiction grave et solennelle que les œuvres de Corneille ne dureraient pas, qu'elles tomberaient rapidement dans l'oubli. — Elles y étaient même tombées de son vivant, et de son aveu, puisqu'il remerciait Louis XIV de les remettre à la mode. — Elles donnent aujourd'hui un assez bel exemple de longévité littéraire. La même prédiction a été fulminée contre Victor Hugo : des personnages d'un poids considérable, à leur époque, affirmaient que ses œuvres ne tarderaient pas à être démodées, oubliées. Cependant *Hernani* est au répertoire depuis quatre-vingts ans bientôt, *Marion de Lorme* et *Ruy Blas* depuis soixante-dix-neuf et soixante et onze ans, et la reprise des *Burgraves*, lorsqu'on célébra le centenaire de Victor Hugo, fut un véritable triomphe.

De jeunes critiques n'en persévèrent pas moins, avec plus d'entrain que de confiance, à renouveler des prophéties que la foule dément avec une inlassable obstination; dans cette Comédie-Française, qui fut jadis un grand champ de bataille, on représente, chaque année, pour l'unanime admiration de la foule et des lettrés, les œuvres de Corneille et de Victor Hugo, comme celles de Racine et de Molière.

GUSTAVE SIMON

UNE SATIRE DE L'ANGLETERRE

I

Aujourd'hui M. Wells est presque aussi célèbre en Angleterre qu'en France, mais pour des raisons qui ne sont pas tout à fait les mêmes. De ce côté-ci de la Manche on connaît surtout son rêve des temps futurs, lorsque l'Homme aura reçu de la Science, plus vieille alors de quelques millénaires, les prodigieux instruments de puissance qui le placeront en dehors et au-dessus de la Nature. Depuis quelques années M. Wells est allé réduisant son champ de vision. Quittant les horizons vertigineux où la route de l'humanité se perd en des vapeurs de brume et de mirage, il s'est enquis surtout des étapes prochaines. Déjà dans *l'Avenir en Amérique*, il se bornait à chercher la tendance actuelle d'un certain groupe humain, pour tenter d'en induire la position qu'il occupera dans cinquante ans. Depuis lors il a regardé bien plus près, immédiatement autour de lui, la portion de la route où marche le peloton dont il fait partie. C'est cet observateur du présent, plutôt que le prophète du merveilleux avenir, c'est ce critique de l'Angleterre contemporaine, de ses types et de ses mœurs, c'est l'auteur de *Kipps*, de *Tono-Bungay*, d'*Ann Veronica*, plutôt que le romancier de la *Guerre des Mondes* et de *l'Homme invisible* qui s'impose aujourd'hui, avec une autorité grandissante, à l'attention de ses compatriotes.

De ces trois livres si actuels *Tono-Bungay* est le plus complet, celui qui nous donne la pensée générale de M. Wells sur son pays. Pour l'entendre il faut se rappeler ce qu'il nous a dit autrefois de lui-même : les choses ne l'intéressent qu'en tant qu'elles *deviennent*, et c'est pourquoi, si longtemps, son esprit s'est mu sur la ligne infinie de l'avenir, par delà les formes présentes qui semblent des formes arrêtées. Il les considère aujourd'hui parce qu'il a vu qu'elles-mêmes sont instables, maintenues par des forces dont l'équilibre est toujours menacé. Dans ces réalités immédiates et vivantes, bien plus complexes et plus difficiles à décrire que tout rêve, bien plus dignes de l'effort de l'artiste et du penseur, il démêle un élément de mort, par conséquent ce qui le passionne : un principe de devenir. Cet élément de mort, il s'efforce de le faire apparaître dans la société anglaise de notre temps : celle-ci l'intéresse parce qu'il la juge, dans sa forme actuelle, condamnée. Voilà qui nous indique d'avance le ton et les conclusions d'un livre comme *Tono-Bungay*. Aussi bien l'auteur lui-même nous a mis jadis en garde contre l'erreur de son équation personnelle. « A force de regarder toujours en avant, disait-il dans son étude sur les États-Unis, j'ai cessé d'être tout à fait sensible à la beauté des choses immédiates. »

Voici donc une critique de l'Angleterre, une satire de tous les types de vie, si différents, qui prévalent en ce pays, — de l'Angleterre traditionniste et demi-féodale encore, aussi bien que de la moderne Angleterre industrielle et commerçante, de l'Angleterre rurale et de l'Angleterre citadine. Tout ce qui passe pour proprement anglais y est observé d'un œil ironique et désenchanté : les grands domaines séculaires et les petits villages de *keepsake* ; le gentleman, son éducation, son style et son code d'honneur, et le clergyman universitaire et bien renté ; la Cité, ses affaires mondiales et ses bousculades, et les immenses, tristes faubourgs où la plèbe pullule et s'étiole ; les grises banlieues où la *middle class* mène, en des logis alignés et pareils, sa vie monotone et respectable, et les grands *Palace-Hotels* où la foule des parvenus et des snobs s'exerce le soir à dîner aristocratiquement ; les multitudes ouvrières qui s'enfièvrent, le samedi, devant un match de *foot-ball*, e

les mornes boutiquiers dissidents obstinément bornés à leur secte; le respect de la hiérarchie et les frénésies de la concurrence; — surtout les idées anglaises, les anciennes qu'a chantées la poésie d'un Wordsworth et d'un Tennyson : foi aux vertus de l'ordre social anglais et des disciplines anglaises; les modernes : idéal impérialiste, rêve de richesse et de puissance, qui, combinées aux anciennes et ne les excluant pas, ont nourri l'enthousiasme d'un Kipling et d'un Cecil Rhodes.

Ces derniers livres de M. Wells seraient désespérants pour un Anglais s'il n'était visible que le pessimisme de l'auteur s'applique non seulement à la vie anglaise mais à toute la vie moderne, plus généralement encore à toute la vie. Cette noirceur de sa vision est récente; sa pensée va s'assombrissant. C'est là un trait général à toute la jeune école radicale qui opposait, avec tant de ferveur et d'espérance, au réalisme agressif de Kipling et de Chamberlain, sa foi au règne de la raison. Depuis que la victoire de ses amis politiques a orienté la législation dans le sens de son idéal, on dirait que celui-ci lui semble plus inaccessible. Après avoir bafoué les conservateurs, M. Bernard Shaw, dans *John Bull's Other Island*, dans *Major Barbara*, M. Wells lui-même, dans *Ann Veronica*, semblent bafouer les réformateurs. Le premier les accuse du même pharisaïsme que les défenseurs de l'ordre établi, le second paraît conclure à la sottise et l'illusion universelles. Ce n'est plus seulement tel système de gouvernement que dénoncent un Mark Rutherford, un Gissing, un Chesterton, un Masterman[1]; c'est l'âme même, dit celui-ci, de notre civilisation.

Dans le cas de M. Wells les raisons de doute et de découragement sont visibles. C'est un pur rationaliste qui rêva le triomphe de l'esprit sur toutes les formes du chaos, la domination de l'homme sur son destin, l'organisation scientifique de la vie et de la société. Son appétit d'ordre et de logique n'est pas moindre aujourd'hui que jadis, mais, de plus en plus, il devient sensible à l'invincible résistance des réalités. De plus en plus celles de la vie organique et de la vie sociale lui paraissent inharmoniques à la raison; de plus en plus il y voit des données inévitables, des produits du temps, où se juxta-

1. Je ne note pas le plus sombre de tous, Hardy, qui appartient à une autre génération.

posent en d'imparfaits ajustements, en d'étranges compromis, et parfois se combattent en des conflits sans issue, à travers un infini d'actions et de réactions, des principes et des tendances hétérogènes et contraires. Il découvre que l'homme est la chose de la nature, que les obscures forces par quoi celle-ci agit en lui et sur lui pour le mêler à tout son hasard, et ne le conduire qu'à la reproduction et à la mort, prévaudront toujours sur les tentatives fragmentaires de la volonté réfléchie, la raison n'étant qu'un épiphénomène, une brève lueur inefficace sur le chaos stupide et ténébreux des choses. Voilà ce que nous montrent ironiquement *Tono-Bungay* et *Ann Veronica* : l'inutile et risible effort de l'individu qui pense et qui veut, contre la masse et l'inertie des conventions et préjugés sociaux, mais surtout contre l'impulsion intérieure de l'instinct aveugle, la défaite de son idéal par le déraisonnable et tout-puissant appétit de sexe[1].

Ajoutez que M. Wells est le plus moderne, c'est-à-dire le moins Anglais des Anglais. Sous les influences de notre civilisation citadine et scientifique, sous les excitations qu'elle apporte aux nerfs et aux cerveaux pour les aviver et les aiguiser, sous la multitude d'idées dont elle assaille l'individu pour l'aiguillonner à plus d'effort, par l'effet de tout ce qui met les hommes en communications si rapides, de tout ce qui les arrache au milieu natal en substituant en eux la culture cosmopolite aux partis pris invétérés de la coutume et du préjugé, le vieux type anglais et classique, le John Bull opiniâtre, flegmatique, puissant, le *squire* à large panse, autoritaire et botté, qui figurait autrefois le personnage national, a disparu peu à peu. Mais quelque chose de son entêtement insulaire se décèle encore chez la plupart de ses alertes petits-fils, chez les héros de Kipling par exemple. En M. Wells il n'en reste plus rien. Chez lui l'élément intellectuel a fini de tuer l'élément ethnique. On le croirait Américain, me disait de lui un critique américain. Psychologiquement il l'est par la sécheresse, la promptitude et la lucidité de la vision, par son indifférence aux prestiges

1. Cette dernière opposition, de l'instinct et de la volonté, avec défaite finale de la volonté, est tout le sujet du cruel petit roman *Love and Mr Lewisham* par lequel M. Wells inaugura la série de ses études sur l'Angleterre d'aujourd'hui.

de la tradition[1], par l'audace et la sûre agilité de son intelligence, par l'indépendance d'une personnalité qui, dépouillée pour ainsi dire du tempérament, du halo déformant de rêve atavique que nous reconnaissons en tout grand écrivain anglais, affranchie des automatismes de pensée qui règnent depuis des siècles dans ce milieu, ose tout mettre en question, tout rapporter aux idées claires qu'elle s'est faites du vrai et du faux, du bien et du mal. D'un tel esprit on peut dire comme Ann Veronica du biologiste Capes : « sa pensée coupe à travers les choses comme un couteau parfaitement neuf et parfaitement aiguisé. »

De même son idéal est plus américain qu'anglais. C'est le triomphe de l'énergie et de la pensée humaine sur les forces de routine et d'inertie, la vie tendue vers un objet nettement conçu. Un sec et ascétique Rockefeller, aux yeux d'acier pâle, un maigre Wilbur Wright au clair regard d'attention perçante, à la face en lame de couteau, sont des exemplaires achevés de cette volonté obstinément appliquée à son but. Précisément le héros de Tono-Bungay, George Ponderevo, le porte-parole de M. Wells, tient à la fois de M. Rockefeller et des frères Wright. C'est un audacieux lanceur d'affaires, un organisateur de *trusts* et de *corners*, et, d'autre part, c'est un homme de science, un inventeur, justement, en matière d'aviation, qui, rassasié d'argent, mécontent de lui-même et de la futilité de ses énormes entreprises financières, se satisfait aux pures et sûres réalités de la géométrie, du laboratoire et de l'acier. D'instinct ce logicien d'origine puritaine aime à s'entourer de couleurs pauvres, d'harmonies sobres, de lignes strictes et mathématiques : tout ce qui suggère la victoire de la volonté coordinatrice sur la nature lui communique un froid et profond plaisir. A un tel homme, s'il n'a point quitté

1. L'autre jour, à la Chambre des Lords, affirmant la tradition qui défend à cette Chambre de rejeter un *bill* de finances, l'archevêque d'York disait : « Vous ne ferez pas comme cet Américain à qui l'on montrait dans une vieille cathédrale d'Europe une lampe sacrée dont la flamme brûlait depuis mille ans et qui soufflait dessus en disant : *Well, I guess it's out now*. Voilà, résumé en un trait comique tout le contraste du point de vue anglais et du point de vue américain. Chose caractéristique, c'est au nom de la tradition vénérable qu'un archevêque demandait aux Lords d'approuver un budget socialiste.

les points de vue ordinaires, le rêve américain de travail et de conquête, celui d'un grand *business man* moderne suffit. Cette société-là lui paraît la meilleure où le champ est libre à toutes les initiatives, où l'individu peut vouloir, combiner, agir, diriger vers le but qu'il a choisi toutes ses énergies, sans autre obstacle que les énergies antagonistes des autres individus. Mais si son point de vue est plus personnel, une telle société choque son profond besoin d'ordre et de logique. C'est l'Amérique, avec ses rois de la viande et du pétrole, son paupérisme naissant, ses fièvres et son gaspillage, ses ruines et ses *booms*, ses accapareurs et ses crises de surproduction, l'insuffisance des contrôles de son pouvoir central, le pêle-mêle et les conflits de ses entreprises privées, — les universités, écoles, hôpitaux, bibliothèques, toutes les grandes œuvres d'intérêt public créées au caprice de quelques milliardaires sans culture, que leur ruse et leurs coups de bourse ont élevés à la toute-puissance, et qui, maîtres des chemins de fer, de la presse, de la politique, décident les voies du trafic, la naissance des cités, arrêtent ou favorisent le développement d'un territoire. Une telle société, c'est encore, avec la différence d'un pays neuf à un pays saturé d'humanité, l'Angleterre industrielle du XIXe siècle, celle dont Carlyle et Ruskin, bien avant l'auteur de *Tono-Bungay* ont dénoncé les désordres et les cruautés de concurrence, les hasards et les injustices, de *laisser faire*. Mais elle choque doublement l'intelligence rectiligne de M. Wells, car elle se superpose à la vieille Angleterre, c'est-à-dire à la forme sociale la plus irrationnelle qui soit, à ce point que ses défenseurs, apologistes en même temps du préjugé héréditaire, de l'habitude et de la croyance irréfléchies, commencent toujours, depuis Burke, par faire le procès de la raison, — une forme née de tous les hasards de l'histoire, une accumulation de survivances, un organisme naturellement évolué, nous dit-on, en réalité, pour un esprit mathématique, une végétation enchevêtrée, jamais émondée, où la mort se mêle à la vie pour l'obstruer et l'étioler, où la volonté humaine de progrès se heurte partout à des obstacles et des défenses, — un assemblage hétéroclite et fortuit d'institutions, mœurs, traditions, conventions, qui remontent au Moyen-Age, à l'époque puritaine, la plupart au XVIIIe siècle, à la petite Angleterre oligar-

chique et agricole des squires chasseurs de renards, et qui composent encore presque toute la structure politique et morale d'une nation dont la capitale contient huit millions d'âmes, dont les campagnes sont désertes, dont l'humanité se concentre en des paysages d'usines et de fumées, et qui, maîtresse d'un quart du globe, prétend défier indéfiniment la concurrence et l'envie des grands pays vraiment modernes.

II

C'est en pleine Angleterre traditionnelle que nous jettent les premières pages de *Tono-Bungay*, à Bladesover, noble demeure historique, manoir et domaine héréditaire de squires, dont quelques-uns, sans doute, furent peints par Reynolds et Gainsborough sur les fonds bleuâtres de leurs beaux arbres, et qui administraient, jugeaient, protégeaient le peuple de leurs fermiers et journaliers. Telle est la patrie de George Ponderevo, principal personnage du roman. L'enfant a pour mère la femme de charge de la maison ; et, tout de suite, il s'encadre, à sa place définitive, dans une hiérarchie précise où chacun reconnaît ses supérieurs (*betters*), et qui lui semble un ordre naturel et nécessaire, — permanent comme cette grande maison, comme cette large avenue de hêtres séculaires, comme, alentour, la calme campagne où s'espacent, parmi les blés et les bois, des toitures de grandes fermes et de chaumières, deux villages, une église, une maison de clergyman, tout un petit monde dépendant et vassal. A la tête de cette hiérarchie qui compose la société locale, la classique société locale anglaise, est la haute *gentry*, représentée à Bladesover — symbole transparent — par une très vieille demoiselle parcheminée, en bonnet de dentelle, dont la mémoire est pleine de généalogies, *her ladyship*, qui somnole et caresse ses levrettes dans les hauts appartements où jasèrent autrefois belles et petits maîtres. Autour d'elle, sur le même plan, les squires et dames des domaines voisins — *the company* — dont les chasses, réceptions, voyages à Londres pendant la saison, composent les grands événements de ce monde fermé. Immédiatement au-dessous, la famille du presbytère, laquelle joue son rôle spécial, à son rang

distinct dans cette ancienne ordonnance : en général c'est le maître du manoir qui dispose du bénéfice; le clergyman est son client; une fois par semaine il dîne chez le squire qui ne dîne pas chez lui. L'un et l'autre sont les chefs reconnus du menu peuple rural, — le premier, conducteur des âmes et souvent aussi magistrat, le second *justice of the peace*, ou bien représentant de la circonscription ou du *borough* voisin au Parlement, participant, quand il réside, à la direction du culte, lisant tout haut, à l'office du dimanche, au milieu du chœur, à côté du recteur, les deux leçons du Propre. Au-dessous du recteur, au-dessus du vétérinaire, le docteur, puis, minutieusement échelonnés, les tenanciers, le maître d'hôtel, la femme de charge, les boutiquiers du village, le premier garde-chasse, le forgeron (dont la situation est ambiguë depuis que sa fille est buraliste de la poste), — tout en bas la plèbe des journaliers agricoles toujours menacés par le *workhouse*, et qui logent dans les cottages. A quelques milles de là, une petite ville, laquelle fait partie du « système », marché pour les fermiers des divers domaines, où leurs enfants trouvent les écoles qui conviennent à cette caste[1]. Au loin, Londres, « imaginée comme une très grande ville de marché », où les personnes de qualité (*the quality*) possèdent, pour y passer trois mois de l'année, des hôtels, « et font leurs achats en des magasins plus importants, sous l'ombre magnifique de la mieux née des dames de naissance : la Reine ».

Et tout cet ordre semble à l'enfant, comme autrefois à tous les Anglais, comme aujourd'hui encore à tant d'Anglais des provinces rurales, l'ordre anglais par excellence, complet, absolu, divin, sans doute, par son origine, hors duquel l'Angleterre ne se conçoit pas. « Rien n'y existe qu'en relation avec la gentry », que par elle et que pour elle, raison d'être et fin de toute chose. Voilà l'idée qui se dégage inévitablement de tout ce que l'on voit à Bladesover, du grand parc, des beaux chênes respectés, de l'église, du hameau, des fermes dont les fumées bleues montent tranquillement dans le silence du soir, du puissant manoir qui, de ses cent dix-sept fenêtres, surveille ses territoires, et dont le luxe spacieux semble si facile et naturel à

1. Grammar schools.

côté de la dignité gênée du presbytère, et des chambres étouffées du bureau de poste et de l'épicerie.

Pour M. Wells, Bladesover est un type, le symbole de la vieille structure persistante du XVIIIe siècle, laquelle demeure, par-dessous le monde adventice et surajouté du commerce et de l'industrie, le noyau de l'Angleterre contemporaine. Du système local procède le système national, celui que composent toujours le Roi, la Chambre des Lords, la Chambre des Communes, son cérémonial, son personnel de gentlemen riches et non payés, l'Église établie, ses terres, ses bénéfices, ses prêtres hommes du monde, les vieilles Universités, les *public schools*, — celui que traduisent aux yeux les choses, les dehors, les aspects physiques de cette Angleterre officielle : les grands quartiers aristocratiques de Londres, ceux d'aujourd'hui dans le *West End*, ceux du XVIIIe siècle, au cœur de la ville, l'immense et noble solitude qu'étendent les grands domaines à travers la campagne. Une campagne de lords, me disait un Anglais, en l'opposant à la campagne de paysans qu'il avait vue en France, — des bois et des prairies qui ne sont plus que pour les chevreuils et les faisans; de lieue en lieue, secret, caché par de grands arbres, toujours un *country seat*, la tour d'une église anglicane, la villa fleurie d'un presbytère, ses pelouses de tennis ou de croquet, un groupe de pauvres cottages qui font partie d'un domaine, et dont les habitants vont docilement, le dimanche, à l'église, et ne manquent pas de toucher leur chapeau ou de tirer la révérence au recteur, comme au cavalier correct ou au joueur de golf de la noble résidence.

Mais plus importantes que les institutions et les choses, car elles en sont l'essence, les idées, dont la noble maison de Bladesover est aussi la figure, et qui sont proprement les idées anglaises. C'est du manoir qu'elles sont sorties pour construire depuis deux cents ans, et diriger jusqu'à notre époque la civilisation d'Angleterre. Presque toutes dérivent de celle du personnage dirigeant, déjà formulée par Addison, du gentleman, défini par son rôle social, son autorité morale, son éducation, son code d'honneur, tout son type moralement et physiquement supérieur. Cette idée commande l'Angleterre de Burke, comme celle de George Eliot et celle de Kipling. Plus ou moins intimement combinée à l'éthique puritaine, elle

explique tout ce que les observateurs venus du continent ont jugé spécialement anglais, tout ce que, de Taine à Pierre de Coulevain, ils ont le plus admiré de l'autre côté de la Manche : la sagesse et le ton de la politique, si longtemps dirigée par des hommes indépendants et préparés dès la prime jeunesse aux affaires ; l'attachement aux formes historiques, aussi chères à des gentlemen que leurs traditions de famille ; les habitudes de gouvernement local, la forte structure sociale d'un peuple qui, pour Tennyson, est encore, au milieu des désordres modernes, *une nation*[1] parce qu'on y distingue des gouvernants et des gouvernés ; le goût de la campagne, les jeux et les exercices de plein air, les universités, où les étudiants, dans un décor de château, nobles parcs, architectures historiques, se préparent aux fonctions de leur caste ; — les écoles de la *gentry*, qui sont les grandes écoles connues, Eton, Harrow, Rugby, Winchester, toutes appliquées à former le type aristocratique de l'homme précis, de corps alerte et entraîné, respectueux de soi, véridique, dressé par les jeux éducateurs à l'obéissance d'abord, puis au commandement, solidarisé de bonne heure avec les autorités établies, avec la loi, la morale, la religion traditionnelle, et qui vaut, non par ce qu'on estime dans les pays de culture citadine, par l'abondance de ses idées, par la finesse et la promptitude de son esprit ou l'étendue de son savoir, mais par la force, la cohésion et l'ascendant de son caractère[2].

Idées, mœurs, types prépondérants, construction sociale, tout cela, c'est bien l'Angleterre de l'époque victorienne, celle que le héros de Tono-Bungay a définitivement associée au souvenir de tout ce qu'il a vu et senti au manoir de Bladesover, si bien que, pour désigner cette ancienne et forte conception

1. A nation yet, the rulers and the ruled. (Tennyson. *Ode on the Death of the Duke of Wellington.*)

2. Il ne faut pas confondre ces vieilles écoles de la *gentry* avec les nouvelles écoles secondaires (*county secondary schools*) lesquelles sont des institutions démocratiques. L'objet des premières est avant tout de construire le caractère, et de former des chefs. Les jeux athlétiques y sont obligatoires, la discipline y est stricte, les enfants y sont battus, ce qui n'arrive pas dans les écoles populaires. A ce sujet M. Rudyard Kipling nous disait récemment : *Those public schools, where the ruling class, at great expense, put their sons, in order that they may have the privilege of being beaten with a stick, which makes gentlemen of them.*

de l'homme et de la société, il n'emploie qu'un mot : *The Bladesover system*. Toute la littérature du siècle la suppose, cette conception, les romans de Miss Austen comme ceux des Brontës, de Thackeray, de George Eliot, de Meredith ; aujourd'hui encore, ceux de Mrs. Humphrey Ward et de Kipling. La plupart nous évoquent le manoir, ses dignités, le gentlemanné, sa clientèle de tenanciers, sa vie, conduite par les idées de sa caste, tantôt à l'école, tantôt sur le domaine héréditaire, tantôt à Londres, au Parlement, au ministère, parfois, s'il est un cadet, aux colonies, dans l'Inde, où il apporte sa morale et ses instincts de maître, son étiquette, ses sports, ses notions du devoir et du plaisir. Du « *Bladesover system* » relève certainement l'œuvre d'un Ruskin, qui, dans ses *Peintres modernes*, parle aux hommes de cette classe la langue scolastique et théologique à laquelle Oxford et Cambridge les ont habitués, et, dans ses livres de prédication sociale, les exhorte au devoir aristocratique, les rappelle à leurs fonctions de chefs. Contre la démocratie, contre la science, contre la grande industrie, contre toutes les forces qui substituent à la vieille vie tranquille et disciplinée des campagnes, les fièvres de la grande ville et les anarchies de la multitude, il est proprement et nostalgiquement le défenseur passionné de la vieille culture et de la vieille société. De même un Tennyson qui chanta « *the stately halls of England* ». Par lui le « système » trouve son expression poétique. Fils de clergyman, il y appartient de naissance. Avec une conviction lyrique et grave, il a chanté les hommes et les femmes de la caste gouvernante, la foi, les traditions, l'idéal, à la fois chrétien, chevalesque, aristocratique et stoïque, l'ordre stable d'une Angleterre à demi féodale encore au milieu du XIXe siècle, en opposant son sérieux et sa sécurité, sa liberté tranquille, élargie de siècle en siècle, « *slowly broadening from precedent to precedent* » aux fureurs révolutionnaires et parisiennes de 48, aux tumultes et catastrophes d'une France menée par des caprices et des furies de foules, et mûre pour le César.

M. Wells préfère cette France révolutionnaire, convulsionnée parce qu'elle opère avant les autres peuples sa nécessaire métamorphose. Son George Ponderevo naît, lui aussi, au cœur du système. Mais, comme M. Wells lui-même, cet enfant du

manoir l'a vu d'abord du mauvais côté, celui des serviteurs et dépendants, avec des yeux incrédules et rebelles. Car il est intelligent, et de son père, disparu aux colonies, il tient des instincts d'aventure et d'indépendance. Ce qu'il se rappelle, plus tard, de ces années-là — avec quelle ironique mépris! — c'est le snobisme de l'office, la vulgarité qui prétend au bon ton, les affectations d'étiquette, de respectabilité, de rigorisme, de parole lente, modulée, presque ecclésiastique, chez des cockneys qui ne prononcent pas leurs *h*; c'est le vide solennel et le *cant* des conversations; c'est la platitude de ces inférieurs qui savent trop bien leur place dans un ordre établi pour jamais rêver d'en changer, et se glorifient d'approcher et d'imiter leurs supérieurs. Cette vaniteuse bassesse, cette attention béate aux faits et gestes des grands, aux questions de titres et de préséances, ce respect du rite, cet ennui stupide et caché des vies, cette inertie des âmes figées en des attitudes de convention, et qui s'expriment en paroles stéréotypées, tout cela, Ponderevo croira le retrouver d'un bout à l'autre de cette *middle class* pour laquelle Thackeray écrivit *le Livre des Snobs* : chez des bourgeois qui se réunissent en des *garden-parties* pour se donner mutuellement l'illusion de la vie de château, et copier avec application les personnages de leurs romans et de leurs journaux illustrés; dans les grands hôtels de Brighton où les enrichis vont passer la fin de la semaine, et parader les uns devant les autres; chez les parents de sa fiancée, qui chantent, le dimanche, des hymnes dans leur salon, retirent de leur fenêtre, quand ils attendent sa visite, la carte annonçant qu'ils louent en meublé, et posent pour de la *gentry* tranquille, égarée dans un quartier populaire.

Et plus encore que le snobisme dont il rend le « système » responsable, M. Wells méprise et raille l'immobilité qu'il impose aux âmes et aux vies, l'étroitesse de l'horizon où, d'avance, il les confine, les invariables formules qui commandent si fortement les gestes et les pensées de ses compatriotes. Son livre est la contre-épreuve des images que Kipling nous a présentées de cette âme anglaise, si fortement modelée par l'action des impératifs anglais. L'idée principale de Kipling s'y vérifie, à savoir qu'un Anglais sait d'instinct *qu'il ne doit pas comprendre*. Mais dans la vision de Wells les valeurs

attribuées par Kipling à l'objet se renversent, et c'est le noir qui domine. Cette consigne dont le poète nationaliste, admirateur de la force disciplinée jusqu'à l'automatisme, célèbre les vertus, l'auteur de *Tono-Bungay* l'abomine. Selon lui, qui s'y soumet déchoit : celui-là seul est un homme qui ose penser et vouloir par lui-même, à l'encontre des conventions. Adolescent encore et déjà révolté, son héros, prisonnier de sa caste, et qui sait qu'en Angleterre il ne sera jamais tout à fait un *free man*, rêve des colonies, parce qu'un Anglais d'Australie, du Canada, lui paraît un Anglais affranchi. Il le voit debout dans l'espace grand ouvert à ses entreprises, hâlé par le soleil, respirant librement, voulant et déterminant toute sa vie. Telle est son hostilité contre les vieilles formes morales et sociales où l'Angleterre lui semble pétrifiée, qu'il en vient à bafouer l'idée la plus efficace et la plus admirée de l'éthique et de l'éducation anglaise, celle qui se confond à l'idéal, cette notion chevaleresque et chrétienne du *gentleman*, que les poètes et les moralistes de l'époque victorienne ont exaltée jusqu'au mysticisme. Racontant ses années d'adolescence, George Ponderevo se rappelle avec satisfaction que dans sa petite école, destinée à des fils de fermiers et de boutiquiers, au moins les jeunes âmes se développaient d'elles-mêmes, indépendantes du moule puissant et strict où les *public schools* façonnent chaque génération de la classe gouvernante, que là les enfants étaient vraiment de petits hommes naturels, imaginatifs, qu'ils se battaient avec passion, pour se faire du mal, à coups de pied, et non suivant les rites décrits dans *Tom Brown's School Days*, qu'ils inventaient leurs jeux, ou bien jouaient un *cricket* incorrect sur des prairies de rencontre, bref qu'ils vivaient en simples créatures spontanées, et non pas en jeunes gentlemen astreints de bonne heure aux consignes aristocratiques et stoïques qui les dressent à l'orgueil de caste.

Sans doute M. Wells voit trop clair pour méconnaître ce

1. Dans *Ann Veronica*, M. Wells appelle cette époque : *the age of chivalry*. Tous les romanciers et moralistes du temps, surtout Kingsley, Ruskin et l'auteur de *John Halifax, gentleman*, ont défini ce type et l'éthique très sévère qui lui correspond. Les *Idylles du Roi*, de Tennyson, en donnent la plus complète expression. On peut dire que Burne Jones fut le peintre de cet idéal dont ses chevaliers, par leur gravité, leur noblesse, leur profond raffinement spirituel, sont la parfaite figure.

qu'eut de noble et de vivant la conception sociale qu'il attaque. Il sait que la *gentry* fut une classe non pas seulement de capitalistes, mais surtout de capitaines[1], qu'elle a conçu un idéal très haut et très beau de perfection humaine, celui que son poète a si noblement formulé : force, discipline et beauté du corps, énergie qui se commande, conscience du chef dévoué à ses devoirs et jaloux de sa responsabilité[2]. Il sait qu'entre les squires et ceux qu'ils gouvernaient des liens naturels et vivants existaient, qu'une telle société fut, à son heure, quand elle avait sa raison d'être, l'une des belles et rares réussites de l'histoire. Mais, dit l'auteur d'*Anticipations*, dont la pensée continue d'habiter l'avenir plutôt que le passé, l'heure aura bientôt passé de cette société-là, comme sa raison d'être. Elle ne s'harmonise plus aux données intellectuelles, économiques, politiques, qui régissent aujourd'hui l'humanité d'Occident : autorité croissante de la science et son désaccord avec la foi, diffusion de l'instruction primaire, facilité des communications et des voyages, concentration de l'humanité dans les grandes villes, développement de la grande industrie, essors de fortunes soudaines et leur instabilité, circulation mondiale du commerce, concurrence de peuples nouveaux et formidablement armés. Plus tôt et plus complètement peut-être qu'aucun autre pays d'Europe, l'Angleterre a subi l'action de ces conditions nouvelles, et pourtant les vieilles formes politiques et sociales y subsistent, superstitieusement respectées, imposant par leur présence des idées devenues stérilisantes, retardant l'adaptation du pays à ses circonstances modernes, compromettant sa résistance à l'antagonisme de nations émancipées et d'évolution rapide, le maintenant — M. Wells y insistait hier encore à l'occasion des succès de nos aviateurs, et la guerre du Transvaal en avait persuadé déjà beaucoup de ses compatriotes — en état d'infériorité pratique. Elles subsistent, ces formes, mais la vie les abandonne. Mille forces obscures sont à l'œuvre, qui en rongent

1. Mot de Ruskin.

2. De là les dépêches des généraux anglais après les premières défaites de la guerre du Transvaal : « Moi seul suis responsable... Moi seul ai conçu et ordonné le mouvement malheureux ». L'idéal étant populaire on applaudissait les généraux battus qui, par cette franchise de l'aveu, s'y conformaient.

par en dessous la substance. Au dehors elles paraissent intactes. Les grands domaines continuent de s'étendre. Toujours, dans la campagne anglaise, la domination morale du manoir; toujours la même église, le même presbytère fleuri, les mêmes villageois qui savent leur place et touchent leur chapeau à leurs supérieurs. Mais aujourd'hui Bladesover appartient à sir Reuben Lichtenstein, tel *country seat* voisin à un grand brasseur dont on a fait un lord, tel autre à un multimillionnaire américain qui est venu chercher en Angleterre les respects, les aristocratiques sensations que son or ne lui procure pas en Amérique. Pour ces nouveaux maîtres la signification de l'église n'est plus la même. Ils ne manquent pas d'y faire figure, le dimanche, à leur banc d'honneur. Mais c'est un rite de conservation sociale que ces parvenus accomplissent là, ou bien un sentiment un peu factice, presque esthétique les y conduit : sympathie pour une vieille tradition qui s'harmonise, comme les danses de Noël au manoir, à la vie paisible du petit monde rural. Aux yeux de l'étranger qui ne sait pas, les apparences demeurent les mêmes. Tout semble calme et beau comme jadis. Il aime la cloche monotone dont le tintement passe le Dimanche, en notes rêveuses, sur les prés engourdis. Il admire la profonde discipline qui se révèle ce jour-là. Il s'étonne de la dignité des maîtres, de la déférence des inférieurs. S'il vient d'Amérique ou de France, il goûte une sensation tranquillisante : il a trouvé le pays sage de l'ordre et de la paix. Il songe à tant d'institutions et de coutumes conservées où se survit le passé féodal; il parle de lente et naturelle évolution. Le critique rationaliste et pessimiste en juge autrement. Cette société, si vivante, il y a cent ans « épanouissement naturel d'une infinité de fibres accrochées à toute la surface du sol », de racines ramifiées chez tous les squires et recteurs de campagne, si bien, disait Taine, que la cime de son gouvernement peut être emportée sans ébralement profond pour le pays, cette Angleterre-là, M. Wells la voit aujourd'hui vidée de son ancienne essence : rien ne la maintient plus debout que la force de son inertie. C'est une forêt de Novembre immobilisée dans un enchantement, dont les ors et la pourpre défient, semble-t-il, les menaces de la saison. On la loue pour toute sa calme et profonde magnificence, pour son intense et rare couleur. Mais

l'hiver est inévitable. Au premier souffle froid toute cette splendide parure morte s'affaissera d'un seul coup.

*
* *

A côté de ce monde suranné en apparaît un autre, que M. Wells n'aime pas davantage : le premier lui semblait inerte, et le second lui paraît monstrueux. Il n'est pas le produit d'une croissance normale, aboutissant aux équilibres, aux belles synergies d'un type viable. Il naît d'un développement pathologique : on dirait un tissu morbide, indépendant de tout principe de forme, et qui prolifère au hasard, envahissant, étouffant peu à peu de ses tumeurs parasites un organisme vieilli. Telle est l'idée que l'aspect même des choses anglaises, les dehors physiques de Londres, suffisent à suggérer à l'intuitif Ponderevo. Errant dans la monstrueuse ville, et considérant d'abord les vieux quartiers solennels du XVIIIe siècle, les classiques façades et le commerce aristocratique de *Bond Street* et de *Regent Street*, Westminster, son Parlement de gentlemen, de lords spirituels et temporels, l'Abbaye, ses ténébreuses voûtes ogivales, ses tombes de rois et de reines, les *Law Courts* et leurs juges en perruques, le Guildhall, son Lord-Maire doré, fourré, ses *aldermen* et ses antiques corporations, — lorsqu'il voit ensuite les tumultes de la Bourse, centre de la finance du monde, les foules en mouvement, les annonces, les grands *business-buildings* de la Cité, chaque fenêtre criant le nom d'une affaire, d'une compagnie, d'une entreprise, les réseaux de câbles qui couvrent la rue comme le plafond d'une cage, — lorsqu'il regarde l'énorme Londres inorganique du sud, étendues ternes, monotones, infinies de petites maisons noires, et qui semblent avoir surgi là, par rangs d'un seul coup, hérissement sur le ciel fuligineux de cheminées d'usines, forêt de mâts agrandis par le brouillard, levant étrangement leurs vergues en croix sur un horizon de toits serrés, — surtout lorsqu'il contemple la grande Tamise au-dessous de London-Bridge, ses paquets et chapelets de steamers et de voiliers à l'ancre, le chaos de ses docks, chantiers, magasins, la fumeuse et mouvante confusion de ses perspec-

tives, plus haut, au cœur de la ville, sa berge fangeuse et grasse, encombrée d'ordures, de déchets, de carcasses de bateaux, d'un fouillis industriel et noir en face du quai monumental où montent jusqu'au ciel des palais dont quelques-uns sont des hôtels, — alors, comparant ceci et cela, les choses du présent et celles du passé, il juge que, par-dessus l'ancienne structure fondamentale, insuffisante aujourd'hui, le développement anglais moderne échappe à toute loi, à tout plan, à toute forme, que faute de contrôle central et coordinateur, les individus y déploient, y heurtent leurs entreprises au hasard des rencontres, des antagonismes de leurs appétits particuliers, et il définit l'Angleterre « une société féodale atteinte de dégénérescence, et qui subit des accidents d'hypertrophie ».

Pour faire comprendre ce désordre, M. Wells use encore d'une figure. Le manoir de Bladesover nous représentait ce qui survit des idées et de l'ordonnance ancienne; par l'histoire fabuleuse d'une drogue pharmaceutique, le Tono-Bungay, dont l'inventeur devient trente fois millionnaire, le principe du monde nouveau va nous devenir sensible. Même procédé d'outrance et de simplification, même transposition dans le noir et la caricature.

ANDRÉ CHEVRILLON

(La fin au prochain numéro.)

LES DAMES DU PALAIS[1]

VII

Chaque hiver, au jour anniversaire de sa prestation de serment, mademoiselle Angély réunissait toutes les femmes du barreau dans son petit appartement de la rue Chanoinesse. Comme elle n'avait pas de salon, elle les recevait dans son cabinet de travail. C'était une pièce exiguë, communiquant avec la salle à manger plus spacieuse par une porte à quatre vantaux, qu'on enlevait ce jour-là. Entre quatre et six heures, ces dames buvaient du thé des Indes, — cadeau d'une vieille amie anglaise à la maîtresse de maison, — accompagné de rôties qu'apportait, sur des assiettes à filets d'or, la petite bonne de quinze ans, jeune reprise de justice, toujours choisie par mademoiselle Angély dans sa colonie d'Ablon.

La petite bonne changeait souvent de visage. Cinq ou six de ces pauvrettes se succédaient, chaque année, chez l'avocate. L'une, un beau soir, s'éclipsait, entraînée par la nostalgie de la rue. L'autre se donnait de telles indigestions de sucre et de confiture en l'absence de sa maîtresse qu'on devait la renvoyer à la colonie. Une troisième mettait la main sur la bourse : plusieurs centaines de francs disparaissaient ainsi, tous les ans, de la maison au budget déjà si mince. Mais, avec son sublime entêtement d'apôtre, mademoiselle Angély retournait sans découragement à ce qu'elle appelait sa clinique, pour

1. Voir la *Revue* des 15 novembre et 1er décembre.

y choisir une nouvelle petite servante. Sa croyance en la régénération de ces enfants vicieuses ne bronchait pas. Les pires désillusions laissaient sa foi intacte.

Elle habitait l'une de ces maisons vétustes et noires dont la façade légèrement cintrée participe à la courbe de la rue archaïque. Une porte monumentale restait ouverte, toute la journée, pour un commerce de menuiserie établi dans la cour. A chaque étage, cinq immenses fenêtres du XVIIIe siècle s'alignaient, avec leurs persiennes tombantes. Par les deux bouts, la rue tournait. De-ci, de-là, une échoppe à petits carreaux s'allumait dans le crépuscule hâtif de novembre. Le long des murs, un chat fuyait sur la pointe des pattes, craignant la boue du pavé. D'un atelier venait le ronflement d'un tour. A gauche, les maisons se creusaient, à droite elles se renflaient, avec des balcons rouillés proéminents. C'était le vieux Paris, mourant de nos jours dans la Cité, après en avoir fait son berceau. Et des commis, aux fenêtres des rez-de-chaussée, s'étonnaient de voir passer, ce soir, tant de belles dames.

A quatre heures un quart, Louise Pernette et Henriette Vélines manquaient seules à la réunion des avocates. Dans le cabinet de travail au mobilier d'acajou datant de la Restauration, trois simples lampes à pétrole éclairaient crûment, sous leurs abat-jour en papier, les sombres toilettes de ville des visiteuses. Mademoiselle Angély, dont les cinquante ans s'alourdissaient, gardait auprès de la cheminée son fauteuil à chimères. Accoudée à l'autre angle, la jupe de drap collée aux hanches, le chapeau hardi, le geste tranchant, madame Surgères, la vaillante féministe, dissertait d'un ton de conférencier. Madame Martinal, à qui la maîtresse de maison vouait une particulière tendresse, demeurait debout près de celle-ci. Sous un feutre d'homme, ses cheveux bruns débordaient. Un peu subjuguées par l'éloquence batailleuse de leur aînée, les deux timides stagiaires, Jeanne de Louvrol et Marie Morvan, assises côte à côte, face au feu, l'admiraient en silence; elles conservaient, après dix-huit mois de stage et de Palais, leur air gamin de pensionnaires, tandis que, toute droite devant le guéridon du thé, la belle Géronce, taillée en statue, avec ses sourcils peints et sa joue finement poudrée, tenait tête à la féministe, l'appelait « ma petite Surgères » et ne se gênait pas pour lui décocher la

riposte. Dans ce milieu actif du barreau, madame Debreynes, l'avocate amateur, était dépaysée. Sans rien dire, elle écoutait causer, clignant ses jolis yeux de myope. Elle avait choisi une chaise à l'écart, et madame Clémentin, maigre et bilieuse plus que jamais, avec sa jaquette étroite qui semblait serrer un corps d'enfant, l'avait rejointe, affectant, parmi ces dames, plus d'assurance qu'elle n'en pouvait avoir depuis que son mari avait été rayé de l'Ordre.

Le récent succès d'Henriette Vélines occupait alors tout le monde du Palais. Les hommes eux-mêmes admettaient ce jeune talent féminin, — les hommes qui, depuis l'intrusion des femmes au barreau, polis, courtois ou galants, ne les avaient jamais prises au sérieux. — Toutes les avocates éprouvaient de cette admiration un singulier malaise; mais Isabelle Géronce, accoutumée à régner par sa beauté, même à la barre, avait ressenti plus qu'une autre la morsure de la jalousie. Aussi, madame Surgères l'agaçait-elle sourdement, à ne voir, en pure idéologiste, qu'un triomphe du parti dans la victoire d'Henriette. La féministe affirmait, en effet, que cette petite Vélines avait, ce jour-là, servi la cause mieux que n'importe qui.

— Mais, ma chère, — répondait madame Géronce, en passionnée que la fidélité à ses idées n'embarrassait guère, — le succès de la petite Vélines? il se retourne contre le féminisme, tout simplement. Savez-vous ce qu'il prouve? Il prouve que lorsqu'une de nous parle un peu proprement, le monde judiciaire reste bouche bée. Cet étonnement n'est pas à l'honneur du sexe, avouez-le!... André Vélines est bien supérieur à sa femme. Je l'ai admiré plus d'une fois, et je vous garantis que, plaidant pour madame Marty, il n'aurait peut-être pas tenu la barre aussi longtemps que notre jeune amie, mais, avec moins de délayage, il aurait servi des arguments plus substantiels. Cependant personne n'en aurait témoigné de surprise; personne n'aurait songé à s'en émerveiller... Tout cela pour en venir à ceci : Vélines est un garçon très fort, on estime la chose toute naturelle; sa femme a prononcé une plaidoirie assez présentable, mais fignolée pendant six mois et plus riche de forme que de fond : cela devient du délire. Un homme aurait parlé comme elle, nul n'y aurait pris garde.

Alors toutes se récrièrent et protestèrent à la fois. Madame Surgères, reprochant ce « lâchage » à son amie si féministe naguère, proclamait que le talent d'Henriette égalait pour le moins celui de Vélines. Mademoiselle Angély, au contraire, trouvait à chacun des deux époux des dons différents, restituait la force au mari, mais accordait à leur jeune confrère une délicatesse pénétrante, qualité bien féminine, à son sens. Madame Debreyne, en femme du monde, que la réussite d'une avocate ne pouvait toucher, louait Henriette sans réserve. Riant jaune, madame Clémentin, avec le tic de reboutonner sa jaquette, déclarait cette discussion fort amusante. Les petites stagiaires murmuraient :

— Merci! plaider pour être jugée comme ça la première fois qu'on s'en tire à peu près...

Madame Martinal ne desserrait pas les lèvres. Elle écoutait, pesait les raisons de chacune, et, souverainement loyale avec elle-même, tâchait d'analyser les sentiments multiples que la dispute lui inspirait. Puis, à mi-voix, pour que mademoiselle Angély seule entendît son aveu :

— Eh bien! Géronce a sans doute raison : ce ne sera peut-être jamais qu'un beau talent de femme; n'empêche qu'Henriette l'emporte sur nous toutes. Je l'ai bien senti, allez, rien qu'à l'humeur qui me venait en l'écoutant. Elle nous dépasse : si ennuyeuse que soit la constatation il faut la faire, et c'est vrai que j'ai envié sa verve, son invention, son assurance... Je l'ai enviée; et, si c'est vilain, c'est bien naturel : Henriette est riche, et, dans notre rivalité, c'est mon gagne-pain qui est l'enjeu. Je suis honteuse de ne pas m'être réjouie davantage de son succès. Elle est charmante, pourtant, et je l'aime bien.

— Taisez-vous donc, ma petite Martinal, — soufflait mademoiselle Angély; — vous, jalouse? Les autres, oui; mais vous, jamais!

Cependant, comme toutes ces dames, hypnotisées par l'affaire Alembert-Marty qui leur avait fait une profonde impression, y revenaient sans cesse, on en arriva bientôt à l'essentiel de cette affaire, à l'attribution de l'enfant. Madame Martinal alors, se mêlant à la conversation générale, rapporta ce qu'un secrétaire de Fabrezan lui avait appris de l'ingénieur. La perte de son procès l'avait accablé. On disait que, prévoyant une issue tout

autre, il avait déjà meublé, dans son appartement de garçon, boulevard de la Madeleine, une chambre pour son fils, et qu'à chaque visite réglementaire il conduisait le petit dans cette pièce et l'y installait, jouant la comédie de l'avoir là, à lui définitivement, jusqu'au coup de sonnette de six heures qui donnait le signal de la séparation. — Et madame Martinal trouvait tous ces détails navrants. A son avis, la mère était vraiment par trop impitoyable.

— Voudriez-vous — s'écria madame Surgères — que la mère, par bonté d'âme, se privât de son fils au profit de ce mari indigne?

La jeune veuve s'expliqua : « Non!... Il fallait remonter en arrière, jusqu'au divorce stupide qui avait brisé cet heureux ménage, sans raison sérieuse. »

— Sans raison sérieuse! — reprenait la féministe. — Comptez-vous pour rien l'adultère du mari? Il me semble que c'est là une raison suffisante. Trop longtemps les femmes ont supporté en silence l'offense de l'infidélité masculine, et, pour une fois qu'une d'entre elles enfin se révolte et impose à la faute de l'homme le même châtiment que l'homme avait inventé contre le péché féminin, faut-il qu'on jette la pierre à cette courageuse, à cette vaillante qui met en même ligne l'infidélité des deux conjoints, et pratique la répudiation du mari?

On se tut. Mademoiselle Angély, se penchant sur le bras de son fauteuil, empoigna les pincettes et tisonna. Cette question de l'unité de morale pour les deux sexes touchait toutes ces intellectuelles férues de droit, de philosophie, de raisonnement. Une vieille indulgence était incrustée dans les mœurs bourgeoises pour la polygamie clandestine de l'homme. Chacune ici subissait cette influence atavique : les plus hardies s'insurgeaient contre elle; les autres ne savaient au nom de quoi s'y soustraire, alors que le christianisme, source de notre loi morale, édicte les mêmes obligations de constance au mari qu'à l'épouse.

— Moi, — déclara Jeanne de Louvrol, qui fit rire tout le monde, — je trouve qu'un homme peut faire ça et rester un brave homme, tandis qu'une femme... eh bien, elle baisse dans mon estime!

Elle rougit, en petite fille décidée qui ne se résout pas encore à donner toute sa mesure, et qui n'ose guère faire montre de ce que promet son jeune esprit. Mais Isabelle Géronce, dont la coquetterie et les histoires sentimentales étaient bien connues, — sans qu'elle s'en doutât, — répliqua d'un air digne :

— Surgères, cette fois, a raison. Puisque l'homme prononce les mêmes serments que la femme, pourquoi n'y serait-il pas assujetti comme elle? On dit que l'adultère de la femme a des conséquences désastreuses pour le foyer, puisqu'il peut y introduire un rejeton étranger. Mais, à priori, le père qui se crée hors du foyer des obligations paternelles, ou qui compromet simplement le bien-être de sa famille légitime et l'avenir de ses enfants pour satisfaire un caprice, faut-il l'innocenter?

— Parbleu! — s'écria madame Clémentin, dont le vulgaire esprit avait été frappé de cet argument pécuniaire.

Mademoiselle Angély posa doucement les pincettes près des chenets, et, de son beau contralto un peu éteint, articula :

— Quand on cherche une règle de vie pour les femmes, il n'y a pas tant à s'inquiéter de leurs droits qu'à déterminer leurs devoirs; les féministes devraient bien y songer, ma bonne madame Surgères. A quoi vous sert d'énumérer aux épouses les égards qui leur sont dus? A quoi bon leur démontrer quelle grave injure elles reçoivent du fait de l'infidélité maritale? Vous savez bien que les hommes tromperont toujours les femmes plus qu'ils ne seront trompés par elles, car ils sont les plus sensuels. Alors, ne vaudrait-il pas mieux considérer la vie conjugale au point de vue de l'enfant, qui est l'être le plus intéressant de la trinité familiale? Je ne connais les malheureux époux dont il s'agit que par les plaidoiries de l'autre jour, mais j'imagine le sort du petit garçon que s'arrachent cet homme et cette femme. A l'âge où l'affectivité s'éveille au contact des tendresses paternelles et maternelles, il a vu ses parents subir le pire orage sentimental. Ces gens, en brisant leur chaîne, ont aussi brisé l'âme de leur fils. Qui saura jamais si ses secrètes préférences étaient d'accord avec la décision des tribunaux qui l'ont confié à sa mère? Et si ce pauvre enfant regrettait, par hasard, la présence de son père, concevez-vous quel serait, dans un cœur d'une délicatesse précoce, le chagrin muet

qu'un instinct l'obligerait à ne jamais avouer? A d'autres de délibérer sur les droits de la mère offensée; moi, j'estime que son devoir était de pardonner pour sauvegarder, avant son prétendu honneur, l'atmosphère de tranquillité spirituelle où doit croître un enfant. A mon sens, la véritable dignité pour une femme, c'est avant tout de s'oublier pour l'être qu'elle a appelé à la vie.

On avait écouté en silence la vieille fille qui, à force de charité, d'abnégation et d'idéal, s'était créé, elle aussi, en se dévouant à tous les enfants déshérités, une maternité magnifique, maternité qui la faisait respecter comme si des milliers de mères vivaient en elle. Mais elle n'avait pas achevé, tirant encore sur ses hanches les basques de son éternelle robe violette, que madame Surgères, emportée par la combativité de son tempérament, partait en guerre contre les idées rétrogrades qui ont fait jusqu'ici, sous la férule du devoir, l'asservissement des épouses. Elle dit la créature diminuée qu'était devenue la femme, sous prétexte de mariage et de procréation. Et, pour affermir sa thèse, elle cita la déclaration d'une féministe militante :

— « Non, la femme ne se doit ni à son mari, ni à ses enfants, parce que chacun de nous ne se doit qu'à lui-même. L'individu est fin en soi et ne peut être considéré comme le moyen d'un autre individu. Dans une société comme je la comprends, l'amour et la maternité seront un épisode dans la vie des femmes, ils ne seront plus son histoire... »

Alors la tranquille Martinal, qui n'aimait point à discuter, mais conservait pourtant son franc parler, partit d'un bel éclat de rire. Puis aussitôt :

— Pardon, chère madame Surgères, mais vous savez, je ne puis pas être féministe et vos orgueilleux aphorismes me semblent si drôles quand je pense à mes trois petits chéris, ma joie, ma vie, toute mon histoire!... Vous appelez cela un épisode, vous autres?... Mais, tout de même, selon vous, qui sera responsable de ces petits êtres impuissants et débiles, sinon celle qui les a mis au monde sans qu'ils l'aient voulu?

Elles allaient s'échauffer, lorsqu'on entra dans la salle à manger. Deux nouvelles venues la traversèrent, qui allaient faire diversion. C'étaient Louise Pernette et Henriette Vélines.

Un murmure flatteur accueillit cette dernière, la jeune célébrité du jour.

Elle arrivait toute moite de l'humidité du soir, des gouttes d'eau à sa voilette, ses beaux cheveux blonds luisant comme de la soie sous son grand chapeau noir. Elle était jolie et rieuse ; elle émettait depuis son succès un rayonnement de gloire, et l'on éprouvait devant elle le mystérieux attrait du talent. Toutes l'entourèrent. Seule mademoiselle Angély s'occupa de Louise Pernette, qu'elle savait triste. Elle la prit à part, lui dit quelques mots : un secret était entre elles. Isabelle Géronce fut superbe d'aplomb devant la petite stagiaire. On la vit quitter madame Vélines, au plein d'une causerie très animée, et, dans sa toilette somptueuse, toute bruissante des menus affiquets d'or et de pierreries que veut la mode, venir à la simple Louise vêtue de lainage bleu. Elle lui serra la main, lui tapota familièrement l'épaule, disant :

— Eh bien ! plaidons-nous bientôt?... Voilà longtemps qu'on n'a pas entendu cette jeune fille-là !

Louise s'efforça de faire bonne mine, mais elle était très pâle en répondant :

— Le dommage n'est pas grand, madame.

A ce moment, des « ah ! » de surprise, des exclamations d'enthousiasme, partirent du groupe qui fêtait Henriette. Dans sa fierté de jeune femme, elle venait de livrer la nouvelle imprévue, de parler du bébé qu'elle espérait. Et, à l'explosion de joie, d'étonnement, de congratulations qui suivit, on aurait cru à un prodige. A la vérité, l'événement n'était point dépourvu de signification dans ce milieu de femmes « cérébrales ». L'une d'elles allait joindre au triomphe de sa profession masculine l'orgueil héréditaire de la maternité. Le sort comblait cette charmante Henriette en ajoutant pour elle à tous les apanages nouveaux, récemment conquis par son sexe, l'éternel honneur de la femme : l'enfantement. C'était comme la justification de leur audace intellectuelle, à toutes. Déjà les grâces maternelles embellissaient Henriette. Sa gaieté avait un arrière-fonds de songerie ; toujours le souvenir de l'être éclos en elle lui revenait. Sa santé s'était altérée, et, sereinement, elle se voyait s'affaiblir avec cette générosité sans mesure de la mère qui se sent donner la vie.

La petite servante, une grosse enfant blonde de seize ans, apporta le thé sur un plateau japonais. Louise Pernette la reconnut pour l'avoir défendue, six mois auparavant, à la huitième chambre, où elle passait en jugement pour vagabondage. Le tribunal l'avait acquittée comme ayant agi sans discernement et l'avait confiée jusqu'à sa majorité à la colonie d'Ablon, — d'où mademoiselle Angély venait de la retirer depuis huit jours, séduite par son regard loyal et ses bonnes notes... Ces dames durent subir la présentation de la petite prostituée. On devinait de quelle affection inspirée mademoiselle Angély chérissait cette naufragée sauvée de la boue parisienne.

— Vois-tu, Palmyre, — disait-elle avec cette autorité qui s'alliait étrangement chez elle à toutes les faiblesses de la bonté, — vois-tu, Palmyre, ces dames sont des avocates qui s'occupent de pauvres petites filles comme toi. Elles sont bien contentes, aujourd'hui, de te voir sage. Allons, remercie encore mademoiselle Pernette, qui a été si bonne pour toi!

Palmyre, intimidée, fit la sotte. Au banc des prévenus, elle avait naguère vertement répondu au président qui l'interrogeait; même elle avait eu, quand les gardes l'emmenaient, l'invective classique à l'adresse du tribunal. Mais, dans ce salon, devant ces femmes du monde, embarrassée de ses mains qu'elle venait de libérer du plateau japonais, elle se cacha le nez dans sa manche, fondit en pleurs, puis se sauva vers la cuisine.

— Ah! — murmura mademoiselle Angély en regardant fixement Louise Pernette, — la moisson est mûre : nous avons besoin d'ouvriers.

Louise baissa la tête, les yeux brillants de larmes. La présence de madame Géronce, dont elle n'ignorait pas l'empire sur son fiancé, mettait la jeune fille au supplice. Il y avait sous son attitude fière le plus affreux découragement. Elle faisait avec son amie Vélines, heureuse, aimée, fêtée, un contraste navrant. C'était la fille d'un officier sans fortune, en garnison dans l'Est. Quatre ans plus tôt, elle était venue bravement, toute seule, faire son droit à Paris. Elle aussi avait connu tous les rêves, ceux de l'amour et ceux de la gloire. Mais aujourd'hui son ami la trahissait. Sa timidité d'enfant à la fois volontaire et craintive la desservait dans son métier. Elle était d'une belle intelligence, posée, raisonneuse et droite. Peu de sta-

giaires possédaient comme elle leur code, et elle comptait, pour l'esprit, parmi l'élite de sa colonne. Néanmoins elle ne réussissait pas, et l'échec du procès Leroy-Mathalin, qu'elle venait de perdre à la cour, lui avait enlevé ses dernières énergies. Mademoiselle Angély, sa confidente, qui connaissait sa lassitude et ses velléités d'abandonner la carrière, la travaillait depuis quelques jours. Elle reprit, avec son extraordinaire ascendant :

— Des adolescents se noient dans le vice, les mains ne se tendent pas vers eux. « Les petits enfants ont demandé du pain, et il n'y eut personne pour le leur rompre », dit l'Écriture.

Elle parlait très bas, mystérieusement, pour Louise seule. Mais, voyant que leur grande confrère disait quelque chose, toutes les autres se turent pour l'entendre. Elle avait le visage couperosé des blondes qui furent trop fraîches, trop délicates. Ses cheveux, sans couleur maintenant, se partageaient sur sa tête en deux bandeaux ondulés, à la mode d'il y a trente ans. Et dans ce visage de vieille femme deux yeux clairs, d'une expression singulièrement douce, mettaient une impérissable beauté. Elle se leva, et dit alors tout simplement :

— Buvons le thé chaud, mes enfants.

Et elle les servit dans les tasses que ces dames se distribuaient. Toutes étaient debout, leur soucoupe à la main, entourant le guéridon; mademoiselle Angély s'évertuait à étendre le beurre sur les rôties. Henriette, attendrie, l'observait, si franche, si empressée dans sa réception affectueuse, mettant une intention de bonté dans le geste le plus banal. Cependant mademoiselle Angély, préparant toujours de nouvelles tartines, poursuivait son idée :

— Oui, mesdames; il en est une parmi vous que je ne nommerai pas, et qui me cause bien de la peine : elle n'aime plus notre profession et voudrait la quitter.

Toutes s'avisèrent qu'il s'agissait d'une des petites stagiaires; et l'on regarda Marie Morvan, à propos de qui des bruits de retraite avaient déjà couru. Elle avait de belles dents gourmandes sous lesquelles craquait le pain croustillant, et un air de si parfait détachement qui suffit à confirmer la supposition. Mademoiselle Angély continua :

— N'est-ce pas un péché qu'une jeune femme investie de

la plus noble fonction qui soit — le droit de défense — la dédaigne et s'y dérobe? Il y a par le monde des milliers de femmes intelligentes et oisives que tue le désœuvrement, le sens de leur inutilité, et qui pourraient envier cette pauvre robe d'étamine noire, grâce à laquelle vous faites tant de bien. Car faire le bien, il n'y a que cela de bon, n'est-ce pas? Si vous vous êtes livrées toutes à de très dures études, si vous avez conquis tant de parchemins, si vous avez revendiqué le privilège de remplir la plus haute mission sociale aussi bien que les hommes, ce n'était assurément pas pour leur faire la nique, une fois installées dans les prétoires, au même banc qu'eux. Égaler les hommes, faire assaut avec eux de cérébralité, de force, de puissance, comme c'est puéril! comme c'est sot! Nous ne les surpasserons jamais : nous sommes des créatures très différentes; des auxiliaires inventées, en somme, pour être, avant tout, les protectrices de l'enfant, de ce petit être que l'homme procrée et dont, après, il se désintéresse un peu... Ce qui est vrai dans la famille l'est dans la société... Aucune femme ne peut être indifférente à l'enfance; chacune doit se sentir la tutrice du premier enfant venu. Qu'est-ce donc si cet enfant subit la pire misère, celle du vice! Vous autres, vous avez tant de moyens d'exercer votre emprise sur ces petits malheureux : les séjours aux prisons, les entretiens au parquet, l'intimité que crée l'instruction entre le jeune coupable et l'avocat. Vous le possédez peu à peu. Le jour de son procès, devant le tribunal qui l'atterre, vous représentez pour lui une force presque divine, et je ne sais rien de plus poignant que l'appel muet lancé par les yeux angoissés du petit prévenu à celui qui va le défendre. On me dira que ces messieurs sont bien dévoués; c'est vrai : beaucoup sont admirables parmi nos stagiaires. Mais ils n'ont pas le sens maternel, ils n'ont pas le pouvoir secret, ils n'ont pas le mystère... S'ils défendent une belle fille inculpée de vagabondage, le public pense mille choses vilaines, et nous n'ignorons pas comme à Saint-Lazare elles se montent la tête à propos des plus jolis garçons du barreau... Seulement, voilà, les femmes nous manquent. Chaque lundi, des vingtaines d'enfants défilent à la huitième chambre. Combien y a-t-il de femmes pour s'occuper d'eux? Certains n'ont pas même de défenseur. Les bras

manquent à la moisson!... Et encore il en est parmi vous qui désertent...

Madame Martinal, qui ne plaidait guère d'office, crut sentir un reproche et se défendit :

— Chère mademoiselle Angély, vous êtes une apôtre et vous nous voudriez toutes taillées à la mesure de votre idéal. Il faut bien le confesser, quand je suis entrée dans l'Ordre, je n'ai pas regardé si loin, je n'ai pas cherché un beau rôle, je ne me suis guère soucié d'enfants à régénérer. Des enfants, j'en connaissais trois : les miens!... Ils étaient sans ressources, sans soutien, et moi, je n'étais qu'une pauvre petite femme bien malheureuse cherchant à gagner sa vie. Pour nourrir mes petits, j'aurais vendu des pommes. Je savais un peu de droit : j'ai essayé de vendre le peu de droit que je savais, voilà tout. Mes chéris grandissent; maintenant j'arrive à les faire vivre modestement; je ne suis pas héroïque, c'est vrai, mon œuvre est minime; j'élève humblement mes trois petits hommes; mais, pour mes faibles épaules, je trouve déjà que c'est assez.

Alors madame Surgères protesta : « Non, non, ce n'était pas assez!... » Et, sa soucoupe d'une main, l'index de l'autre passé dans l'anse de sa tasse, elle donna tort à madame Martinal comme à mademoiselle Angély : « Il ne suffisait pas de s'en tenir aux siens, comme de jolis oiseaux sans pensée qui, dans toute une forêt, n'ont de regard que pour l'arbre où se suspend leur nid... » Et elle parla de solidarité, d'émancipation féminine, de lutte contre le joug masculin : « Eh! oui, certainement, si, naguère, elle avait fait campagne pour l'admission des femmes au barreau, c'était une campagne dirigée contre l'homme, entreprise dans un esprit militant, pour faire admettre l'égalité des sexes, pour établir une justice en faveur des femmes, mais surtout pour leur fournir des armes contre leur antique tyran.

— Si je suis avocate, moi, — dit Henriette Vélines dès qu'elle put placer un mot après la mercuriale féministe, — je le dois à de multiples causes déterminantes, et j'emprunte un peu à chacune de vos trois théories. Celle de madame Surgères d'abord m'avait séduite par son orgueil, et il ne m'a point déplu, à dix-huit ans, en choisissant un métier d'homme, d'attester la supériorité de mon jeune cerveau; plus tard,

l'idéal de mademoiselle Angély m'a prise, à son tour, et j'ai rêvé de me dépenser pour l'enfance coupable. Puis, peu à peu, l'exercice du métier a fait de moi une vraie professionnelle, et il m'est très agréable, à présent, de recevoir ce par quoi le client veut bien m'exprimer sa reconnaissance.

Elle était si tranquille, si pondérée, en exprimant là un sentiment vrai et général, que sa confession ne frappa personne. Isabelle Géronce l'interrompit en déclarant que l'avocate ne devait être avocate que pour défendre la femme contre l'homme.

— Ah! — s'écria en riant madame Martinal, — quand un homme m'apporte une cause avantageuse, je trouverais bien fou de ne pas l'accepter. Je ne vous suis pas dans votre guerre, chères amies.

Puis, se ravisant :

— Mais il faut cependant qu'il y ait des guerrières comme vous pour creuser la trouée aux autres. Vous êtes promptes à l'exagération généreuse, et parfois vos théories extrêmes me mettent en gaîté. Vous ne reculez pas, vous autres féministes, devant l'absolu, et chez vous on ignore la modération des idées. Mais, grâce à cette disposition, vous agissez. Vos principes s'établissent; et les femmes simples et pratiques comme moi, qui ne demandent que leur place au soleil, la trouvent un beau jour faite par vous, conquise par vous, les audacieuses, les exaltées.

Et elle mit tout le monde d'accord par son calme bon sens, sa douceur vaillante envers la vie, envers les personnes. Dans la cheminée, mademoiselle Angély avait jeté elle-même de nouvelles bûches. Les trois lampes, à la longue, répandaient une tiédeur dans la pièce, où flottait encore l'arome exotique du thé indien. Et c'était un tableau vraiment neuf que cette réunion de femmes, à l'esprit dégagé de toute frivolité, qui étudiaient consciencieusement les plus modernes des problèmes sociaux, avec autant de simplicité que leurs mères en eussent mis à raconter leurs toilettes.

Il y avait néanmoins, derrière le guéridon, la gentille madame Debreynes, très curieuse des potins du Palais, où elle n'allait presque jamais, qui se régalait aux histoires des deux petites stagiaires. Celles-là ne traînaient point, chaque

jour, de midi à quatre heures d'une audience à une autre, sans saisir, avec leur subtilité de Parisiennes railleuses, les moindres ridicules du monde judiciaire, et, ravies d'en savoir plus long que leur aînée, elles chargeaient ferme contre la magistrature. Comme elles l'expliquaient à leur confrère, il existait trois catégories de juges : ceux du passé, ceux du présent, ceux de l'avenir. Monsieur le président Erambourg, qu'elles qualifiaient de féroce, représentait l'ancien régime. Par lui, à la cour, les peines prononcées en première instance étaient infailliblement doublées.

— Oui, — s'écriait avec une flamme dans les yeux Jeanne de Louvrol, qui avait à tout le moins de l'avocate cette aveugle et large indulgence pour tous les coupables, — le vrai criminel c'est ce vilain bonhomme à visage de cire, confortablement assis dans son fauteuil, qui, ne voulant entendre ni plaidoirie ni débats, se contente d'appliquer méthodiquement son principe : surenchérir après le tribunal, saler, saler, saler!...

Et Marie Morvan raconta comment, la semaine passée, Maurice Servais, qui défendait en appel, devant Erambourg, un pauvre garçon condamné à quatre mois en première instance, avait vu l'emprisonnement porté à huit mois selon la coutume; vainement il avait déployé un véritable talent pour démontrer qu'une détention de trois mois seulement, après cette faute unique, eût laissé le coupable profiter d'une situation offerte, dans ce délai, à l'étranger, où il se fût réhabilité.

Au nom de Maurice, Louise Pernette, qui se contentait jusqu'alors d'écouter en cachant de son mieux sa mélancolie, se rapprocha. Toutes trois s'accordèrent alors pour louer certains procureurs de la République qui bouleversaient tout le vieil appareil de la Justice en se faisant les meilleurs collaborateurs de la défense. Un vent de mansuétude et d'humanitarisme soufflant à ce moment-là dans les hautes sphères politiques, on devinait, dans leurs réquisitoires au rebours, comme l'influence d'un mot d'ordre, une intention de sérénité philosophique et presque un empiètement sur le rôle de l'avocat. C'était bien là, selon les trois jeunes filles, l'idéal judiciaire de l'avenir : le règne de la Bonté; — le crime doucement admonesté plutôt que puni... Et, comme leurs propos s'échauf-

faient, les six autres dames, attirées par le sujet même de la conversation, rejoignirent, une à une, curieusement, le petit groupe qui pérorait derrière la table à thé. Madame Surgères, ayant entendu les derniers mots, s'écria :

— Tiens! nous ne sommes plus des barbares. La persistance du droit de châtier est un déshonneur pour notre société. Ah! je rêve d'un Palais de Justice nouveau, où les juges seraient des pontifes pitoyables se penchant vers les criminels avec la douceur que donne la vertu.

— Des criminels?... Y a-t-il des criminels? — se demanda tout haut Henriette Vélines, qui donnait, elle aussi, dans les idées modernes, séduite par toutes les tendresses humaines. — Pour moi, je pense qu'il y a seulement des malades. On ne châtie pas les malades : on les soigne. Un juge devrait être un médecin.

Mais mademoiselle Angély, avec la clairvoyance de sa sérénité rectifia l'idée : « Non, non! dès lors qu'on admettait les lois et leur nécessité, il fallait des juges qui fussent des juges! L'avocat? oui, celui-ci possédait un autre rôle : à lui de distinguer dans le coupable la maladie morale du vice proprement dit; à lui de prodiguer les soins d'une hygiène spirituelle... » Et, tranquillement, avec sa mystérieuse autorité de vieille femme supérieure, elle affirmait l'utilité du châtiment. Elle alla, non sans quelque lyrisme, jusqu'à rappeler la statue géante et terrible qui en dresse l'allégorie sur la façade du Palais dominant la place Dauphine. Puis, revenant aux juges, entre le sévère Erambourg et deux ou trois jeunes présidents de chambre plus désinvoltes ou ambitieux que charitables, elle cita M. Marcadieu, le père d'Henriette. Dans ce grand Palais où s'essayaient tant d'efforts différents vers l'équité absolue, celui-là semblait connaître la juste mesure. Il jugeait sans parti pris, avec un admirable souci de la vérité, avec une dignité si sobre, si discrète, que jamais un journaliste n'avait parlé de lui. Mais tout le barreau la connaissait si bien, cette attitude parfaite du magistrat, que toutes les avocates présentes, même la fielleuse madame Clémentin, ne purent retenir ce cri laudatif, courant de bouche en bouche :

— Ah! le président Marcadieu!... si l'on avait toujours affaire à lui!...

Henriette en fut émue aux larmes. Elle souriait, toute épanouie de bonheur. Mais des juges on passait maintenant aux avocats. Les candidatures au bâtonnat commençaient à mettre quelque trouble au sein de l'Ordre. L'ambitieux Lecellier, qui se préparait depuis si longtemps au suprême honneur, paraissait avoir désormais toutes les chances d'être nommé, aux prochaines élections ; et Marie Morvan répétait le mot qui avait fait fortune, le samedi précédent, à la conférence, — allusion aux festins fameux où l'illustre candidat cuisinait ses intrigues : « La gastrite de Lecellier sera pour l'année prochaine. »

La petite madame Debreynes ouvrait tout grands ses yeux fins et clignotants :

— Je ne comprends pas, oh ! mais pas du tout !...

Il fallut qu'on lui expliquât le propos. Lecellier, qui n'était pas riche, disait-on, se ruinait à recevoir pour gagner des suffrages. Il était clair qu'une fois bâtonnier il clorait la série de ses grands dîners. La chose s'était déjà vue en pareil cas, et le nouvel élu avait alors prétexté les crises d'une maladie d'estomac. Toujours bien portant et gai, Lecellier, sûr maintenant de la victoire, avait, semblait-il, prévu l'occurrence délicate : on l'avait entendu plus d'une fois se plaindre de crampes douloureuses à l'épigastre.

Mises en goût de malignité, toutes ces dames apportèrent leur anecdote touchant les grands confrères. Louise Pernette secoua sa tristesse pour rappeler que Blondel, son « président de colonne », du temps qu'il briguait le bâtonnat, amassait autour de lui le plus grand nombre de secrétaires possible, chaque secrétaire représentant une voix. Madame Martinal affirma que Ternisien, colosse de cinquante ans, bien conservé, aux cheveux rouges et au teint frais, commençait déjà de prendre des allures paternes et d'appeler les stagiaires : « mon cher enfant », de peur qu'on ne lui fît attendre trop longtemps le bâtonnat. Jeanne de Louvrol croyait même s'être aperçue qu'il se servait d'eau oxygénée pour décolorer sa chevelure. Madame Clémentin, hostile à Fabrezan, à qui son mari devait sa radiation de l'Ordre, osa insinuer que le bâtonnier avait usé, pour se faire élire, de procédés douteux. Elle nomma de jeunes confrères auxquels il aurait mis le marché à la main, achetant leur voix avec des promesses de causes... Mais l'histoire fut

jugée de mauvais goût. Un silence l'accueillit, et il y eut un froid dans le cabinet de mademoiselle Angély, qui dit seulement :

— Vous m'étonnez, madame Clémentin.

Ce fut assez. Le ragot était jugé. Personne n'y avait cru. Tout le monde adorait Fabrezan ; et quand, juste à ce moment, Henriette Vélines prit congé, en se disant un peu fatiguée, on s'imagina que, grande admiratrice du bâtonnier, son vieil ami, elle partait en manière de protestation.

Dès qu'elle eut disparu, on reparla de Vélines. Isabelle Géronce déclara qu'il était déjà décoratif comme un bâtonnier.

— Bâtonnier il sera! — prédit mademoiselle Angély ; — il a ce qu'il faut pour cela : la distinction et l'autorité.

— Et le talent, — ajouta madame Martinal.

— Oh! ça, c'est un agent superflu! — dit méchamment madame Clémentin.

Toutes riaient, mais pas une ne doutait que Vélines ne fût un jour le chef de l'Ordre. A trente-quatre ans, il avait déjà brûlé les étapes comme les avocats prédestinés. On l'enviait un peu ; cependant ces dames lui reconnaissaient presque du génie depuis que sa femme avait tant de succès.

Les deux féministes sortirent ensemble. Madame Clémentin se retira ensuite. Puis ce furent les deux petites stagiaires ; enfin madame Debreynes. Il ne resta plus, dans la pièce attiédie par ce long séjour de dix personnes vives et animées, que la maîtresse de maison entre Louise Pernette et madame Martinal.

Alors elles se sentirent en intimité. La jeune veuve parla de ses enfants. L'aîné, qui allait depuis la rentrée à Charlemagne, avait été premier en histoire et géographie. Elle était bien heureuse ; néanmoins elle restait inquiète pour son hiver. Elle n'avait pas grand'chose à faire depuis quelque temps : or elle ne possédait pas seulement trois mille francs d'avance. Si, par hasard, la chance allait tourner, que deviendrait-on dans le pauvre petit appartement du quai de la Mégisserie?... Et mademoiselle Angély s'essuya furtivement les yeux quand madame Martinal avoua que son grand Pierre, qui atteignait dix ans, s'inquiétait de ses soucis domestiques, demandant chaque soir, quand il revenait du lycée : « As-tu un procès nouveau, maman?... » Hélas! voilà bien des jours qu'il fallait

dire non. Parfois elle l'entendait pleurer dans son lit, assez avancé déjà pour comprendre les difficultés de leur existence précaire, trop petit pour y penser sans effroi.

— Allez voir le bâtonnier, — conseilla mademoiselle Angély.

— Ah bien, oui! Fabrezan!... pour qu'il me fournisse encore des clientes du genre de madame Faustin, dont je plaide le procès en séparation, de vendredi en huit, à la troisième chambre... Oh! un amour de femme, assurément, mais dans une dèche noire, cent fois plus pauvre que moi, puisqu'elle n'a pas de métier pour élever sa fille, et de qui je n'oserais seulement pas accepter dix francs!...

— Justement! retournez à Fabrezan : il vous doit une cause de millionnaire, à présent!

Elle sourit et s'en alla, gaîment toujours. Rien n'entamait son courage. Elle avait connu de pires moments. Elle forcerait bien la chance, cette fois encore.

Louise Pernette était demeurée en tête-à-tête avec mademoiselle Angély. Celle-ci, debout devant elle, la contemplait tristement.

— Eh bien, Louise?

— Mademoiselle?

— J'ai là une liste de quarante-sept mineurs que m'a communiquée le petit parquet. Vingt-trois n'ont pas encore de défenseurs; quatre passeront lundi : refuserez-vous de les défendre?

Louise, les yeux à terre, secouait la tête obstinément :

— C'est fini, — répétait-elle, — je ne peux plus. Je veux m'en aller, quitter Paris...

— Voyons, Louise, encore un effort!... Vous donnerez là comme la substance même de votre âme, sans joie, sans plaisir, pour sauver quatre pauvres êtres. Ce sera beau.

— Je ne peux plus, — répétait Louise, — je ne peux plus retourner au Palais.

Mademoiselle Angély demanda doucement :

— A cause de?...

— Oui, — dit Louise, qui se cacha la figure dans son mouchoir et fondit en larmes.

Elles n'échangèrent plus que peu de mots, ce soir-là. Cependant la stagiaire ne partit pas sans avoir accepté les

quatre défenses pour le lundi suivant. Le zèle fervent de mademoiselle Angély finissait toujours par dominer toutes les volontés. D'ailleurs la vieille avocate avait son plan : la souffrance de ce jeune cœur amoureux l'avait trop émue; elle jura de rendre Maurice à Louise.

VIII

A la fin de décembre, madame Mansart vint de Rouen passer chez ses enfants les fêtes de Noël et du nouvel an. Elle arriva un matin, pour le déjeuner : Henriette l'alla prendre à la gare Saint-Lazare. Dans le fiacre, elles n'en finissaient point de s'embrasser, de se mignoter. La grand'mère ne se tenait pas de joie à la pensée du bébé qu'on attendait. Elle examinait la mine de la jeune femme, lui recommandait de ne se point fatiguer. A la maison, elle pleura en serrant André dans ses bras.

Avant déjeuner, tous trois entrèrent dans le vestibule garni d'anciennes estampes. D'étroites tables de laque étaient couvertes de journaux illustrés. C'étaient ceux qui avaient publié le portrait d'Henriette lors de l'affaire Marty : elle prit plaisir à les montrer à la grand'mère. On l'y voyait en avocate, — tantôt à la première du tribunal, un doigt en l'air, à la barre, ou bien penchée sur son dossier, — tantôt de face, avec la toque, dans la pose où elle s'était fait photographier lors de sa prestation de serment. Madame Mansart, aux yeux presbytes, éloignait la page pour mieux voir. Elle ne disait rien. André enlaçait tendrement Henriette, en expliquant :

— Peut-être n'avez-vous pas imaginé, grand'mère, tout le succès de cette petite femme-là. Savez-vous qu'à Paris on ne parle que d'elle? Sa plaidoirie a eu un véritable retentissement.

Madame Mansart dressait son face-à-main, lorgnant les portraits :

— Oui, tu me l'as écrit, — fit-elle simplement.

Puis, quand elle eut replié les journaux :

— Je pense que, dans son état, elle a cessé de plaider?

— Ah! oui, par exemple! — s'écria la jeune femme; — la

santé de mon bébé avant tout!... Même, dans l'affaire Marty, André me remplacera en appel.

On passait dans la salle à manger, quand madame Mansart, s'adressant à son petit-fils, lui demanda :

— Et toi, où en es-tu?

— J'ai plusieurs choses en train, — répondit le jeune homme.

La salle à manger occupait, dans le quadrilatère dessiné par l'appartement, le côté opposé à la galerie des estampes. Elle était lambrissée en blanc, et tendue, de la cimaise à la corniche, d'une toile claire à larges fleurs. Il avait un peu neigé le matin : dans la cour, le platane se découpait en fines ramures blanches; quand les moineaux venaient s'y poser, une poudre s'envolait coquettement sous leurs pattes. Le soleil entra par les fenêtres sans rideaux : des vases d'étain et de cuivre rouge s'illuminèrent sur un meuble anglais. André murmura :

— N'est-ce pas qu'on est bien chez nous, grand'mère?

Il riait de contentement, de bonheur serein : sa lèvre rasée laissait voir de belles dents. Fier de sa santé robuste, il se remémorait maintenant, en regardant les deux femmes, l'époque de sa maladie, leur tendresse, les soins d'Henriette. Elle et lui se contemplaient sans cesse avec des ententes amoureuses intraduisibles. Ce petit ménage baignait dans la béatitude. Madame Mansart reprit :

— Et cet escroc que tu devais défendre?... le fondé de pouvoirs de la grande banque, tu sais... qu'est-il devenu?

Vélines la rassura : cette affaire allait venir à la onzième chambre dès le commencement de février. Oh! ce serait un procès considérable. Des membres de la presse financière étaient compromis. Quant à l'inculpé lui-même, c'était un personnage si intéressant! Un maître en procédure, capable de rouler tous les avoués, tous les avocats et tous les juges du Palais.

— A ce point — ajoutait le jeune homme — que, si par miracle il était acquitté après son colossal brigandage, il mériterait d'être nommé professeur à l'École de droit...

— Et vous savez, — continua Henriette, — André plaide l'innocence la plus complète, la bonne foi absolue.

Madame Mansart décréta :

— Vous avez des relations dans la presse : André m'a cité

plusieurs noms d'amis journalistes. Vous devriez, ma fille, les inviter à dîner avant ces débats où votre mari va certainement se faire remarquer.

— Ma foi, grand'mère, — dit Henriette gaîment, — nous ne soignons pas tant que cela notre publicité. André a bien assez de talent pour se passer de réclame.

Mais André regardait la vieille dame avec émotion. Comme elle l'aimait! comme elle restait fière de lui!... Et il lui dit :

— Vous voulez donc absolument me voir célèbre?

— Mais tu l'es déjà! — répliqua vivement Henriette.

Et tous deux se souriaient en s'admirant.

Le déjeuner fini, Vélines dut filer au Palais, où il était convoqué par le juge d'instruction : Abel Lacroix, le fondé de pouvoirs de la Banque Continentale, extrait de la Santé le matin, devait subir ce jour-là un interrogatoire. Il restait à élucider la question d'un faux qui, s'il lui eût été définitivement imputé, l'envoyait droit aux assises.

Ces deux dames décidèrent de sortir pour la layette. La grand'mère apportait de Rouen de vieilles dentelles; Henriette, ravie, prétendait en tirer un merveilleux parti. On se dirigea vers le boulevard de Sébastopol. Dans le fiacre, la jeune femme ouvrit encore le carton des valenciennes; elle ne se lassait pas de les enrouler autour de son doigt.

— Que ce sera joli! que ce sera joli!

Le bébé ne devait naître que vers mai ou juin : c'était un peu tôt s'occuper du trousseau, mais on pouvait toujours commander les choses fines, longues à exécuter, tout au moins examiner les modèles, choisir.

— Et puis, j'ai si peu de temps! — expliquait-elle à madame Mansart.

— Chère petite, — disait la grand'mère, attendrie, — comme j'aime à vous trouver si simple, si femme toujours, vous plaisant à tout ce qui enchante les autres jeunes mères!

Dans le grand magasin de blanc, toutes deux s'assirent devant un déballage nuageux de mousseline, de nansouk, de batiste, de linon. Les doigts légers des vendeuses serraient de petites coulisses, dénouaient les faveurs des cartons; leurs mains s'habillaient de chemises minuscules. On dressait des robes de baptême interminables, et des culottes pareilles à des

mouchoirs de poche. Puis ce fut le déroulement des broderies, les guirlandes de plumetis, la scie ondoyante des festons, toute une floraison neigeuse dessinée à l'aiguille le long des bandes souples. L'aïeule au teint de citron, aux cheveux d'un noir d'encre, allait toujours au plus beau, au plus luxueux, mettant son orgueil héréditaire jusque dans les langes du dernier-né de sa race, pendant qu'Henriette, rêveuse, — si jeune et si fraîche que les demoiselles de magasin hésitaient à la croire la maman du bébé, — devant toutes ces vagues formes de petit enfant imaginait mieux le sien, telle qu'elle l'aurait un jour, vivant et palpitant dans ses bras.

Mais soudain, précipitamment, elle regarda sa montre, et, se levant, elle s'écria :

— Vite, vite! il faut que je rentre, grand'mère!...

Madame Mansart s'étonnait.

— Et ma consultation! — reprit l'avocate; — je vais trouver mon salon plein, si je rentre en retard.

— Baste! votre mari vous chipera quelques clients, ma fille.

La jeune femme ne l'entendait pas ainsi : il fallut remonter en voiture. « Non! non! c'était elle qu'on voulait. Oh! certainement, André la valait dix fois pour le sens des affaires et la sûreté des conseils. Mais quoi! depuis ce fameux procès de madame Marty, soit curiosité, soit snobisme, les femmes du monde s'étaient engouées d'elle et réclamaient son avis dans mille circonstances. Veuves, divorcées, vieilles célibataires, toutes celles à qui la direction du mari faisait défaut, ne se décidaient pas à contracter un bail, à vendre un immeuble, à transiger avec un fournisseur trop exigeant, sans s'adresser d'abord à l'avocate en vogue.... Et des femmes mariées, et de celles qui ne l'étaient pas, surtout, que de confidences elle recevait!... Que de romans d'adultère se déroulaient sous ses yeux! que de trahisons, d'abandons, de fautes secrètes!....

Ah! si la grand'mère soupçonnait les histoires qui se racontaient tous les jours, de quatre à six, dans le grand cabinet de la place Dauphine, que dirait-elle, grand dieu!

— Il est certain, ma bonne Henriette, — repartit madame Mansart un peu assombrie, — que c'est une bizarre atmosphère pour une toute jeune femme.

— Bah! grand'mère, à vingt ans déjà j'en entendais de toutes sortes, et je ne suis pas encore pervertie. Tout dépend de l'oreille avec laquelle on écoute, croyez-le!... Puis, j'ai la chance, par-ci, par-là, d'accomplir une bonne action. Telle que vous me voyez, j'ai préservé du vitriol plus d'un visage d'amant lâcheur; j'ai calmé l'exaltation de mainte jouvencelle séduite, et j'ai sauvé du divorce bien des petits ménages où l'on ne demandait qu'à s'embrasser après un malentendu... Grand'mère, grand'mère, ne médisez point des avocates! Si vous saviez l'action que peut avoir, dans certains cas passionnels et poignants, une simple petite femme comme moi, grâce à la toque!

On était arrivé : le fiacre s'arrêta. Madame Mansart restait silencieuse. Toutes deux descendirent. Le triangle de la place Dauphine s'élargissait sous un crépuscule brumeux de décembre, jusqu'à la façade monumentale du Palais qui en forme la base, avec son grand escalier blanc, sa rangée de statues géantes, ses trois portes grecques au linteau plus étroit que le seuil, ses entablements rigides et les ferronneries du faîte à jour sur le ciel incolore. Les vieilles maisons fuyaient à gauche en ligne oblique. A droite, les arbres en quinconces, maigrelets et dépouillés par l'hiver, mettaient, à la tombée de la nuit, comme un fantôme de petit bois désert en plein Paris. La maison des Vélines se dressait, imposante. Les fenêtres du salon d'attente apparaissaient illuminées. Dès l'entrée des deux femmes, le valet de chambre dit :

— Il y a déjà cinq dames qui ont demandé madame; elles attendent.

— C'est bien, c'est bien... Je prends le temps d'ôter mon chapeau...

Madame Mansart l'observait, si naturelle en sa jeunesse rieuse. Depuis le matin, cette petite épouse de son André grandissait, grandissait doucement à ses yeux, acquérait une importance évidente, devenait un personnage que n'écrasait nullement la proximité de l'immense Palais de Justice où elle commençait à régner. Henriette n'en tirait aucune vanité, disant les choses comme elles étaient, quand il le fallait, ne les disant certes pas toutes. Mais bientôt, de sa chambre, la vieille dame entendit résonner, en coups répétés, le timbre de la

porte. Vélines recevait dans son cabinet, Henriette dans le sien. Les succès de l'avocate s'affirmaient ainsi d'eux-mêmes. Troublée, madame Mansart s'en fut, sous prétexte d'un conseil de ménage, à la cuisine, où la cuisinière aidait son mari au nettoyage de l'argenterie. S'adressant à l'homme, elle dit habilement :

— J'espère que monsieur en reçoit, du monde, hein, Narcisse?

— Pour sûr, madame!... mais madame Vélines, c'est encore pire!... Elle en renvoie, des fois!... C'est censément rien que des personnes bien. Et quand je leur dis, rapport à l'état de madame, que madame a trop de monde, et qu'elle les prie de voir monsieur en son lieu et place, va te promener, ça ne prend pas!... « Non, — qu'elles me répondent, — nous venons pour parler à madame Vélines, pas à un autre avocat!... » Et elles préfèrent s'en aller. C'est comme qui dirait une mode.

La grand'mère darda un moment ses yeux de braise sur le lourdaud et dévoué garçon :

— Voyez comme ces personnes sont ignorantes, mon pauvre Narcisse! Évidemment, madame Vélines est très savante; mais vous devez bien comprendre que son mari, qui connaît le latin et le grec, qui a fait quinze ans d'études et des voyages partout, qui a plaidé devant les tribunaux des procès retentissants, en sait encore beaucoup plus qu'elle.

— Pour sûr, — répéta le valet convaincu; — mais ces personnes sont ainsi : c'est madame qu'il leur faut...

Au dîner, avec sa candeur coutumière. Henriette chiffra sur ses doigts le nombre des clientes qu'elles avaient reçues. Et elle ajoutait d'un air malicieux :

— Ah! si je pouvais répéter ce que l'une d'elle m'a conté!...

Madame Mansart jugea ce rôle de confidente, de conseillère, en désaccord avec le caractère enjoué de la jeune femme. Au contraire, orgueilleusement, elle observait son petit-fils. Bâti comme un chevalier d'autrefois, le front grave, l'œil rêveur, il semblait marqué pour ces joutes de la pensée, de l'adresse judiciaire, où il passerait maître au Palais. Et elle songeait :

« Ces Parisiennes sont des sottes. Comment peuvent-elles préférer les avis de cette petite fille à ceux d'un homme comme

André, qui porte en lui le signe de toutes les forces! Ces femmes n'ont point de bon sens, pour s'abaisser par genre aux leçons d'une gamine sans expérience, quand ce beau gars, qui respire l'autorité, les attend derrière l'autre porte... »

Le lendemain matin, comme Henriette demeurait au lit, la grand'mère reçut André seul dans sa chambre, et, dissimulant sous un petit rire nerveux son amertume :

— Narcisse m'a rapporté que toutes les clientes allaient à ta femme. On ne veut consulter qu'elle, et, quand il leur propose d'entrer dans ton cabinet, ces dames aiment mieux se retirer.

— Oh! — dit Vélines gaîment, — c'est peut-être arrivé deux ou trois fois...

Madame Mansart reprit :

— Je ne m'expliquerais pas qu'Henriette eût déjà, pour un malheureux procès d'attribution d'enfant, plus de réputation que toi!

— Il s'agit de s'entendre, grand'mère : le cas d'Henrtette est nouveau; par cela même, il intéresse, il passionne. On en cause dans les salons. Les féministes s'en mêlent, et c'est la gloire. On veut pouvoir dire : « Je sors de chez madame Vélines, mon avocat... » Et l'on vient la consulter pour des vétilles. Dans cent ans, lorsque les femmes, au barreau, seront aussi nombreuses que les hommes, un tel caprice n'existera plus.

— Alors, pour les questions de droit vraiment profondes, dans les circonstances graves, c'est encore à toi que l'on s'adresse?

Le jeune homme eut un beau rire sonore :

— Naturellement! — dit-il.

Cependant, le soir de ce jour-là, madame Mansart survint dans le petit salon au moment où les deux jeunes gens, un carnet en main, s'amusaient à dénombrer les visites reçues par chacun d'eux le long du mois. Dans cet étrange concours, la femme l'emportait sur le mari.

— Ah! vois-tu, vois-tu? — s'écriait-elle, triomphante.

Et, s'adressant à l'aïeule :

— Vous savez, grand'mère, de nous deux, si cela continue c'est bientôt moi qui aurai la plus grosse clientèle!...

Et, serrant André dans ses bras, elle le baisait à pleine bouche.

Un éclair de sévérité brilla dans les yeux de la vieille dame. Elle regarda son petit-fils :

— Si les choses prennent cette tournure, je t'engage à commander une machine à coudre et à confectionner toi-même le trousseau de votre enfant, pendant qu'Henriette ira plaider !

André rit encore de tout son cœur.

*
* *

Durant les premiers jours de janvier, Vélines travailla ferme. L'affaire Abel Lacroix lui donnait de la tablature. Si rompu qu'il fût au métier, le fondé de pouvoirs de la Banque Continentale lui en remontrait encore. Ce prestidigitateur vous prenait un point de droit entre le pouce et l'index, le retournait, le contournait, le détournait, faisait dire à un texte le contraire de sa signification, et Vélines, après sa visite quotidienne à la prison de la Santé ou au Dépot, — l'inculpé allait de l'une à l'autre, — envisageait régulièrement son procès sous un angle nouveau.

Madame Mansart passait des journées entières en courses. Elle nommait, le soir, les personnes qu'elle avait vues ; elles ne les nommait pas toutes, cependant. Son mari, l'avoué de Rouen, avait à Paris autrefois des relations nombreuses : elle les renouait. Henriette ne lui proposait plus de l'accompagner, ayant cru, la première fois, se sentir importune. Elle ne se froissait pas, — nature charmante et rieuse, aveugle à toute malice. — D'ailleurs elle adorait cette vieille femme pour son tempérament, ses vivacités excessives, le bel orgueil qui en faisait un type si rare, surtout pour l'amour fou que cette créature d'exception vouait à leur cher André. Le despotisme de madame Mansart eût rendu la vie commune impossible ; mais Henriette trouvait délicieuses ces vacances passées ensemble. A la veillée, elle se faisait conter les histoires de l'enfance d'André, qui la ravissaient de plaisir.

Dès le 8 janvier, tout à coup, plusieurs journaux s'occupèrent de la Banque Continentale, et donnèrent le portrait d'Abel Lacroix, grand gaillard décharné aux cheveux noirs cirés, l'air digne et portant beau. Henriette, ce jour-là, trouva

son mari plongé dans la lecture des grands quotidiens. On racontait l'escroquerie en ses lignes principales, on y parlait un peu de l'avocat, qui recevait en même temps un léger coup d'encensoir : il y était appelé : « le plus jeune maître du barreau parisien ». Vélines dit, affectant l'indifférence :

— Tiens! qui donc a pu communiquer tous ces détails?

Au fond, il jouissait suprêmement de cette mise en vedette. Ce mot : « le plus jeune maître » caressait secrètement son orgueil. Il en eut un afflux de sang aux tempes. Ce fut une délectation violente de vanité.

— Tu ne vois donc pas? — repondit Henriette, qui avait parcouru des yeux tout l'article. — C'est grand'mère qui aura intrigué!..

La vieille dame, interrogée, dédaigna de se défendre : elle avoua carrément ses démarches. Et il fallait la voir, petite, redressée, la poitrine en avant, combative, défiant le monde, qu'elle prétendait mettre aux pieds de Vélines. Certes oui, elle avait fait cela. S'y prenait-on autrement lorsqu'on désirait parvenir, ou faire parvenir quelqu'un? A quoi servirait le génie d'André, si Paris devait l'ignorer. Non, non, il fallait qu'on s'écrasât à la porte de l'audience, le jour où il ferait acquitter ce coquin.

Attisée par l'orgueilleuse aïeule, une flambée de sa foncière ambition brilla dans les yeux du jeune homme. Il posa la main sur l'énorme dossier de la Banque Continentale, qui couvrait sa table de travail.

— Oh! — dit-il seulement, — je suis sûr de moi, et je ne serais pas fâché qu'il y eût une belle salle.

Maintenant que la chose était faite, — et sans qu'il y fût pour rien, — il était content de cette publicité. Henriette, sans aimer beaucoup le procédé, ne boudait pas non plus à ces louanges publiques décernées à son mari. En somme, tous se trouvaient satisfaits, et, dans un accès de bonne humeur, Vélines pria sa grand'mère de venir l'écouter, le lendemain, à la cour, où il plaidait une petite affaire dépourvue d'intérêt.

Au fond, les soins de madame Mansart pour sa célébrité lui donnaient à penser qu'on le croyait en panne dans la carrière. Dieu merci, ce n'était pas vrai. La veille, à la salle des Pas-Perdus, monsieur le bâtonnier Blondel l'avait pris familière-

ment par le bras en l'appelant son cher ami. Les stagiaires, eux, commençaient à l'aborder révérencieusement. Le bruit s'était répandu qu'il se portait à la députation, et il en résultait un certain respect pour sa personne, en raison des liens mystérieux et classiques qui rattachent l'un à l'autre le Palais de Justice et le Palais-Bourbon. L'affaire Abel Lacroix l'avait définitivement coté parmi ses confrères; mille symptômes l'en avertissaient : il ne lui déplaisait pas de les faire ressortir devant sa grand'-mère...

Le lendemain, à l'heure dite, tous deux sortirent, laissant à la maison la jeune femme : elle répugnait à retourner au Palais, où l'assaillaient les questions importunes depuis qu'elle ne plaidait plus.

Place Dauphine, à l'instant où ils touchaient à l'escalier du perron monumental, une belle personne voilée les dépassa, le chapeau extravagant, le corps sculptural sous une redingote de velours trop voyante. Une odeur de poudre de riz se répandit. Vélines, d'un geste empressé, se découvrit en souriant. La vieille dame, offusquée, s'arrêta net, au moment de poser le pied sur la première marche, et, toisant André, elle dit, de son parler vif :

— Quoi! en ma compagnie, tu salues cette cocotte?

Le jeune homme s'égaya, et, tranquillement :

— Vous vous trompez, grand'mère : cette charmante femme est ma confrère, celle-là même dont vous admirâtes, un jour, la prestance aux assises, Isabelle Géronce.

— Ah! — fit madame Mansart, — et toutes les avocates s'habillent-elles aujourd'hui avec ce goût?

— Mais, grand'mère, — expliqua André, — les avocates s'habillent comme il leur plaît. Il ne faudrait pas croire qu'il existe un type : l'avocate. Il existe des avocates, tout simplement, avec autant de types que de personnalités. Ma chère petite Henriette vous en fournit, selon moi, le plus joli modèle; mais nous possédons, à côté de celle que voici, ressemblant à ce que vous dites, les femmes les plus respectables, les jeunes filles les plus pures : témoin Louise Pernette, la rivale de madame Géronce.

Et, à voix basse, car, à cette heure où s'ouvrent les audiences, l'escalier s'emplissait d'un flot de gens de loi, il narra le triste

roman de Louise, l'amour ingénu de la petite stagiaire et du débutant de génie, Maurice Servais, les rendez-vous dans la galerie Saint-Louis, l'impossibilité du mariage en cette période pénible de lutte que tous connaissent après l'entrée au barreau, et la grâce de cette idylle à laquelle souriait complaisamment toute cette vieille maison sévère. Puis il dit comment la superbe Géronce s'était prise d'une fantaisie pour ce glorieux enfant sur qui planait déjà la renommée future. Oh! ce n'était pas difficile à elle de supplanter Louise : elle avait tout; Louise n'offrait qu'une tendresse subtile, nuageuse, avec la promesse imprécise de très lointaines étreintes... Tandis que la belle Géronce!...

— Alors, — interrompit la grand'mère indignée, — elle l'a empaumé tout de bon?... Il a eu le cœur d'abandonner, pour cette place sans défense, la conquête de sa tour d'ivoire?... Oh! le vilain garçon!... Et que devient la pauvre petite?

— Longtemps elle a fermé les yeux, croyant toujours au leurre des fiançailles, puisque Servais ne la détrompait pas. Puis, quand la liaison des deux autres est devenue trop évidente, discrètement, sans une scène, sans même une lettre, disent certains, avec beaucoup de grandeur dans sa peine et son silence, elle s'est retirée... On raconte qu'elle va quitter Paris...

Une robe violette glissait près d'eux, s'arrêta. C'était mademoiselle Angély, qui s'écria en pleine galerie Duc :

— Ah! bonjour, mon cher Vélines; comment va notre petite Henriette?

Il fallut présenter l'une à l'autre les deux femmes. La vieille avocate, lorsqu'on lui eut nommé la grand'mère, ne tarissait plus sur le compte d'Henriette. Cette affaire Marty, quel triomphe! quelle révélation pour tout le monde judiciaire! Ces messieurs eux-mêmes en venaient à s'incliner devant le talent merveilleux de cette petite Vélines... Et mademoiselle Angély ajouta :

— Ah! madame, vous devez être fière de votre belle-fille!

Elle finit par se dire à la recherche du bâtonnier Fabrezan, qu'il lui fallait voir d'urgence. Quand elle eut tourné les talons, madame Mansart demanda seulement :

— C'est à celle-là que les hommes vont demander des leçons de droit?

Ils entraient au vestiaire, où il y avait presse. Le long des armoires en pitchpin, tout un mouvement de bras de chemise se dessinait. Les plus jeunes stagiaires et les « bâtonnables », les modernes au visage rasé et les anciens à favoris, les nullités et les grands noms, tous apparaissaient dans l'intimité de l'homme qui s'habille. Et l'on voyait des bouts de bretelles, les secrets du faux col, le grain du linge. Ternisien, de sa voix théâtrale, demandait de la pierre ponce.

Vélines, qui enfilait sa robe, dut serrer la main à plusieurs amis : ils saluèrent la vieille dame. Tous s'informèrent d'Henriette et se crurent obligés à une allusion aux succès de la jeune femme. Il y avait comme un mot d'ordre qu'ils répétaient à tour de rôle :

— Madame Vélines plaide-t-elle bientôt?

C'était à la sixième de la cour que venait le procès d'André. Au début de l'affaire, il eut un rapide colloque avec le président Erambourg, dont la longue figure de cire prenait, en cette après-midi de janvier, des aspects cadavériques. Impassible en son fauteuil, le vieillard demanda de son organe sépulcral :

— Ah! maître, c'est vous qui présentez la défense?

— Oui, monsieur le président.

— Je m'attendais à entendre madame Vélines... Le dossier, du moins, me le faisait croire.

— Monsieur le président, madame Vélines, qui plaida en première instance, se trouve fatiguée : je la remplace.

— C'est bon, maître, — conclut le vieil Erambourg, avec un affreux sourire à ses assesseurs, les quatre conseillers de droite et de gauche. — La cour la regretterait, si un autre que vous l'eût remplacée!

Dans l'auditoire, une petite toux sèche éclata. André, tout en parlant, reconnut une impatience de sa grand'mère...

A l'issue de l'affaire où il était intimé, et où il n'obtint d'ailleurs pas gain de cause, madame Mansart lui dit, de son air cassant :

— Mes compliments, mon cher; le Palais n'est rempli que du nom de ta femme!

— Eh bien! — riposta Vélines, jouant l'indifférence, — cela prouve que nous y sommes galants.

Mais il était contrarié comme un homme qui voit échouer

un plan longuement préparé. Il éprouva un inconscient besoin de diminuer Henriette :

— Henriette a un tel charme, grand'mère, qu'elle a rencontré dans le monde judiciaire une de ces extraordinaires sympathies comme seules les femmes savent en inspirer. Vous n'imaginez pas combien elle y est aimée... Puis on sait aussi que ses petits succès me sont plus chers que les miens.

— Toi, mon fils, — répliquait la vieille dame, — tu arrives au maximum du talent. Tu as été très beau, tout à l'heure, très beau !

Il s'épanouit. Tous deux arrivaient à la salle des Pas-Perdus, dont le grand bruit de marée les frappa aux oreilles quand ils entrèrent. C'était toujours cette même procession de l'Ordre que madame Mansart avait contemplée quatorze mois auparavant. C'était le piétinement sur le blanc dallage où des arabesques noires semblent inscrire comme le plan mystérieux d'une architecture inconnue. C'était le papillotage des rabats légers, la houle des toques sous la double voûte aux dessins grecs. Vélines s'écria, dans un éclat de son orgueil contenu :

— Ah ! percer au milieu de cette foule ! dresser la tête au-dessus de ce niveau de médiocrités !

Et il pensait à l'affaire Lacroix qui, pendant une série d'audiences fort animées, le mettrait en évidence à propos d'une des plus curieuses escroqueries de l'époque...

— Madame Mansart, je vous présente mes hommages.

Ils se retournèrent, à cette appellation de Fabrezan-Castagnac qui, lors du mariage, s'était pris d'amitié pour la « dame de Rouen », si originale et si franche !... Ce fut entre les deux vieux, aussi pétulants l'un que l'autre, des fusées spirituelles de galanterie et d'amabilité.

— Seulement, madame, — finit par ajouter le bâtonnier en faisant de grands gestes, — vous venez trop tard : c'était il y a deux mois que vous auriez dû être ici, quand votre petite-fille s'est couverte de gloire, juste avant de s'enfermer dans ce long silence, prélude de sa maternité... Ah ! sacré Vélines ! devez-vous être fier de cette petite femme !... En vérité, madame, et toute flatterie à part, cette enfant-là est quelqu'un, et je me suis relevé presque étourdi des coups qu'elle m'a portés.

— Oh! monsieur le bâtonnier, vous exagérez! — fit la grand'mère.

Vélines riait sans mot dire. A la fin, il s'enquit près de Fabrezan si mademoiselle Angély l'avait pu joindre tout à l'heure, ce dont elle semblait si désireuse. Et, aussitôt, le bâtonnier, se rappelant qu'elle l'attendait à son cabinet, se frappa le front :

— Ah! Dieu! Dieu! je l'avais oubliée!

Et il s'en fut, de sa démarche lourde et majestueuse d'homme à qui trente ans de succès ont fait une royauté spirituelle...

Durant quelques minutes, Vélines et sa grand'mère ne se parlèrent pas, pris l'un devant l'autre d'une gêne qu'ils ne voulaient pas confesser. Ils se laissèrent emporter dans la régularité du piétinement général. André dit finalement :

— Je voudrais voir Blondel, l'ancien bâtonnier : il plaide pour la partie civile dans mon procès de la semaine prochaine; j'ai besoin qu'il me communique une pièce, et il me faut prendre rendez-vous.

Presque aussitôt ils aperçurent, sortant de la première chambre, le petit vieillard au museau pointu, aux deux houppettes de favoris blancs. C'était l'un des plus fameux parmi les anciens, celui qu'on avait surnommé l'Invincible, celui qui, mielleux et subtil, lançait sans même les exprimer entièrement, les arguments les plus formidables, et qu'on se délectait à entendre, car ses finesses vous procuraient toujours la satisfaction de les avoir comprises à demi-mot. Et Vélines, glorieux de l'amitié que lui montrait son grand adversaire, le vantait à madame Mansart tout en allant à lui.

Blondel, petit rat de procédure, contrastait avec ce beau gars normand. Tout son génie paraissait résider en ses yeux d'un bleu pâle. Il serra la main d'André devenu radieux :

— Bonjour, cher ami.

— Ma grand'mère et presque ma mère, monsieur le bâtonnier, — dit le jeune homme tandis que Blondel saluait madame Mansart.

Brièvement ils prirent rendez-vous pour la fin de l'après-midi, et se séparèrent sur ce mot que jeta le célèbre avocat :

— Mes hommages à madame Vélines, et dites-lui encore que je l'admire beaucoup, que si nous en avions seulement

trois comme elle, je me réjouirais de voir des dames dans l'Ordre.

Ils se dirigeaient vers le vestiaire, où Vélines allait déposer sa robe, lorsqu'on vit se lever dans la galerie des Prisonniers, près de la galerie Duc, le bicorne d'un vieux garde du Palais qui vivait assis là, observateur et serein. Respectueusement, il aborda André :

— Pardon, monsieur Vélines, c'est rapport à madame... Je voudrais bien avoir des nouvelles de sa santé. On s'intéresse toujours à une personne si peu fière et qui ne manque jamais de vous souhaiter le bonjour au passage. Depuis une éternité, on ne la voit plus... Et puis, ce n'est pas tout ça, mais il y a tous les jours beaucoup de gens qui viennent me demander dans quelle chambre ils pourraient aller pour entendre la petite dame avocate dont on parle tant : moi, je ne sais trop que dire.

Dans le visage rasé de Vélines, un imperceptible tressaillement passa ; il murmura :

— Répondez qu'elle ne plaidera plus avant longtemps : elle est souffrante.

Madame Mansart et André rentrèrent à la maison sans desserrer les lèvres.

*
* *

Mademoiselle Angély attendait le bâtonnier depuis une demi-heure, quand il arriva enfin dans son cabinet exigu du secrétariat, où sa large robe s'engouffra en coup de vent.

— Ah ! ma pauvre amie, que d'excuses je vous dois !

— Peu importe maintenant, pourvu que vous m'écoutiez ! dit la vieille avocate avec cette force des gens que domine l'idée fixe.

Fabrezan s'était assis à son petit bureau, un peu en retrait de l'unique fenêtre, dans l'ombre, où sa belle figure du grand siècle trouvait un fond harmonieux. Il dit, en remontant ses manches sur ses poignets de chemise glacés :

— Allons, je devine ce dont il s'agit. C'est l'entrepreneur d'Ablon qui présente sa note de fin d'année, ou le boucher qui

refuse de nouvelles fournitures. Il vous manque cinquante mille francs pour être parfaitement heureuse, et vous venez chercher cinq louis pour assurer la moralité de vos cent soixante-cinq pupilles?

Avec son scepticisme de procédurier sexagénaire, il ne donnait pas beaucoup dans les utopies de l'avocate; cependant il restait un des bienfaiteurs les plus généreux de l'œuvre, trouvant toujours plus facile d'ouvrir son portefeuille que de gâter par un refus l'une de ses amitiés les plus chères.

— J'accepte toujours les cinq louis, — dit gravement mademoiselle Angély; — mais j'étais venue pour tout autre chose. Fabrezan, il y a un scandale dans l'Ordre, et je crois que vous avez le devoir de ne pas fermer les yeux plus longtemps sur ce qui se passe.

— Un scandale dans l'Ordre? — répéta-t-il, incrédule.

Et mademoiselle Angély rappela l'idylle de Louise Pernette et la liaison, qui maintenant s'étalait en plein Palais, du stagiaire avec la belle Géronce.

— Servais a vingt-cinq ans, — continua-t-elle, — et madame Isabelle Géronce est une grande coquette. Elle a voulu l'avoir; moi, je veux le reprendre pour ma petite Louise, qui a un si gros chagrin. Vous m'aiderez, Fabrezan, vous userez de votre autorité de bâtonnier en intervenant : vous invoquerez les convenances, l'honneur de l'Ordre; vous direz à Servais...

Elle n'acheva pas : le poing de Fabrezan était retombé lourdement sur le bureau, et le bonhomme lui-même sursautait dans son fauteuil en s'écriant, par une de ces poussées de colère dont il était coutumier :

— Et vous comptez sur moi pour arranger les choses!... et vous vous imaginez que je vais intervenir dans une pareille affaire!... Ah! non, non, par exemple!...

Mademoiselle Angély l'interrompit, sans rien perdre de son calme :

— Écoutez-moi, Fabrezan, il s'agit...

— Il s'agit d'une sotte histoire de femme qui ne me regarde pas! — criait-il dans son emportement de méridional, — vais-je surveiller maintenant les amours de Servais?

— Il est de tradition, cher ami, que les bâtonniers ne se désintéressent pas de l'avenir de leurs stagiaires. L'un de vous

a déclaré que ceux-ci ne devraient point contracter mariage sans l'assentiment du chef de l'Ordre. Aujourd'hui, ce qui nous occupe s'accomplit dans le Palais même, et justement au sein de l'Ordre.

Le bâtonnier, pâle et furieux, se mit tout debout, et, secouant ses grandes manches :

— Eh! c'est précisément là ce qui m'horripile... Ah! nous devions bien nous attendre à ce qui nous arrive, le jour où l'on a permis aux femmes l'accès du barreau. Depuis huit cents ans que notre confrérie existe, n'a-t-elle pas traversé les époques les plus agitées de l'histoire avec la sérénité d'une association d'hommes, la plus cohérente, la plus grave, la plus vénérable, sans une éclaboussure, sans une tare? Et, au bout de ce temps il a fallu que, presque malgré nous, des féministes entreprenantes, empruntant jusqu'à notre costume, vinssent de haute lutte se glisser dans nos rangs. Oh! cela n'a pas été long, vous voyez. Pour quelques chignons sous la toque, aussitôt la confrérie abandonne tout son caractère viril, le désordre naît, le trouble commence... Qu'avions-nous besoin de toutes ces femmes?

— Fabrezan, Fabrezan, vous oubliez que vous vous adressez à moi.

— Eh! non, ma bonne Angély, ce n'est pas pour vous que je parle. Vous êtes bien moins une avocate, vous, qu'un saint Vincent de Paul en jupons. Quel que fût votre métier, eussiez-vous ramassé des chiffons, vous auriez fait des miracles de charité, et, du bout de votre crochet, sauvé des enfants perdus. Je parle pour celles qui viendront, comme cette sacrée Géronce, débaucher nos stagiaires sous le nez même de la Justice... Et qui nous dit, à présent que voici la carrière ouverte aux femmes, si les intellectuelles « de mœurs libérées », comme elles s'intitulent, n'ambitionneront pas toutes une profession où elles traiteraient si aisément en camarades les jeunes hommes de l'élite parisienne?

Mademoiselle Angély hocha la tête :

— Les Géronces sont rares parmi les intellectuelles, cher ami : le travail inculque aux femmes le sérieux et la dignité. Celles qui entreront au barreau, loin de diminuer votre Ordre, le rehausseront par une tendresse envers les opprimés.

Du coup, il éclata :

— Que me chantez-vous là? Une tendresse envers les opprimés! Ne dirait-on pas que l'Ordre vous attendait, vous autres, pour fournir des preuves de générosité, de charité, de dévouement? Je sais bien qu'il y a parmi nous quelques canailles, beaucoup d'indigents moraux, une multitude de médiocres, mais, tout de même, quand il s'est agi de trouver de grands courages civiques, ou du désintéressement absolu, n'est-ce point chez nous qu'on est venu les chercher? depuis de Sèze affrontant la Convention, ou le jeune Berryer assistant le maréchal Ney, jusqu'au premier petit stagiaire venu mettant toute son âme à disculper le vieux vagabond ramassé dans le ruisseau!... Les pires pouvoirs publics n'ont jamais pu tenir notre langue tant qu'il y a eu un malheureux à défendre; et voici maintenant que des dames bien intentionnées veulent à toute force venir nous enseigner la pitié et l'amour! Si encore elles vous ressemblaient!...

Un peu chagrinée, mademoiselle Angély hasarda timidement une malice :

— Vous affectez de dédaigner les femmes; vous oubliez que l'une d'elles vous a sérieusement battu. Je sais que vous ne lui gardez pas rancune, cependant. Cette avocate, au moins, trouve grâce devant vous. Je crois surtout que vous les admettriez toutes si elles ressemblaient à la petite Vélines.

— Eh! oui, c'est entendu, elle est adorable; mais faut-il la féliciter d'être demeurée au barreau après son mariage? Il n'est pas bon qu'une femme ait tant de succès quand elle et son mari suivent côte à côte une même carrière. Certes Vélines est le plus fort des deux. Néanmoins il rentre dans l'ombre, c'est positif, depuis que l'étoile de l'autre s'est levée, car le talent de la femme provoquera toujours le plus d'admiration. Il y a là un danger pour un jeune ménage. J'ai aperçu Vélines tout à l'heure; quelque chose en lui m'a un peu attristé : c'était comme si les compliments que je lui adressais pour sa femme ne lui eussent pas fait plaisir.

— Allons donc! Vous êtes un prophète de mauvais augure. Ces jeunes gens se chérissent : pourquoi voulez-vous qu'une rivalité mesquine les divise?... Et qu'aurez-vous à dire, à présent, contre madame Martinal?

— Ah! celle-là, j'allais vous la nommer. Pour les femmes comme elle, toutes les exceptions sont permises, toutes les portes devraient s'ouvrir. L'abandonnée, la veuve chargée d'enfants qui, par un tour de force, gagne la pâture de sa nichée, n'est plus seulement une femme. Deux êtres vivent dans ces créatures-là, en vérité : un père et une mère!

— Mais, Fabrezan, pour que les veuves et les abandonnées, comme vous dites, aient un jour le moyen de vivre et de faire vivre leurs enfants, ne faut-il pas que, jeunes filles, elles aient acquis déjà ce métier que vous leur prohibez?

— D'accord, ma bonne amie; mais, si nous nous plaçons sur ce terrain, que viennent faire parmi nous les femmes mariées dont les maris sont riches?

Mademoiselle Angély se tut, un instant. Rien n'ébranlait sa foi. Toutes les misères de la correctionnelle passèrent devant ses yeux. Elle répondit :

— Un peu de bien, peut-être.

— Vous êtes une sainte, — repartit le bâtonnier, que tant de tranquillité avait désarmé; — donnez-moi votre main que je la baise, et formez beaucoup de disciples à votre image.

— Rendrez-vous Servais à Pernette? — demanda-t-elle, anxieuse.

Fabrezan, debout devant elle, la considérait. Sur sa large face à favoris, un sourire complaisant s'attardait, disant une de ces robustes et paisibles affections que l'âge n'a pas eu à modifier, qu'il n'a pu altérer. Toute sa bonne humeur était revenue comme par enchantement :

— Est-ce que je commettrai jamais le péché de vous faire de la peine?

*
* *

André Vélines eut une fin de journée occupée. Il vit Abel Lacroix à la Santé. Le terrible homme, depuis une semaine, avait aventuré son avocat en des parages imprévus de l'interprétation juridique. L'un et l'autre, bourrés de droit, connaissant du code tout ce qu'on y lit et tout ce qu'on peut en déduire, prudents, experts, inventifs, retors, se traitaient l'un

l'autre en hommes qui s'estiment pour s'être mesurés. Ils n'étaient plus que deux juristes en présence, — et l'attitude déférente, on la retrouvait chez Vélines qui sentait son client le dépasser.

Après avoir causé, deux heures durant, avec cette éminence de la haute escroquerie parisienne, il dut se faire conduire en fiacre, à grand renfort de pourboire, chez Blondel qui habitait la rive droite. Et, dans cette hâte, où se marquait sa fièvre, il déplorait d'avoir écouté Henriette lorsqu'elle s'était refusée naguère à inscrire sur leur budget les frais d'une automobile. Ce soir, en particulier, cette décision de la jeune femme prenait à ses yeux un sens de mauvais vouloir. Que de temps il eût gagné à brûler, en de pareilles circonstances, le pavé de Paris! Et les cahots de sa voiture lui rappelaient à chaque minute la pauvreté du véhicule, indigne de sa situation actuelle...

Le dîner fut taciturne. Henriette crut son mari préoccupé du procès Abel Lacroix : elle le considérait affectueusement, sans l'interroger plus que de coutume sur les soucis qui l'assombrissaient. Ni Vélines ni madame Mansart, d'ailleurs, ne lui rapportèrent les propos louangeurs qu'ils avaient entendus sur elle dans l'après-midi. On aurait dit qu'une entente s'était conclue entre eux à ce sujet, et l'on parla de tout sauf du Palais.

Le soir, quand la grand'mère les eut quittés, André retourna dans son cabinet; Henriette se déshabillait lentement dans sa chambre. Elle s'estimait heureuse, comptait ses joies, songeait à son enfant, à l'amour de son mari, à sa gloire naissante. Tout lui souriait. Elle avait choisi la plus belle des vies, utile, laborieuse, intense, et, les consultations de la journée lui revenant en mémoire, elle pensait avec orgueil aux femmes du monde, incertaines, pareilles à des mineures, qu'elle avait conseillées, guidées, orientées avec l'autorité d'un directeur spirituel, au milieu d'embarras pécuniaires, de légers conflits de droit, de situations passionnelles sans issue. Elle s'attardait, en rêvant, aux soins de ses cheveux, à des minuties féminines de rangements dans l'armoire. Minuit la trouva encore debout, rieuse, fredonnante. Alors le souvenir d'André, demeuré seul à travailler à cette heure tardive,

l'attendrit, et elle eut l'idée de l'aller chercher en pantoufles, un peignoir blanc jeté sur sa robe de nuit, sans même interrompre le chantonnement gai qu'elle avait aux lèvres. Et elle passait ainsi, étourdiment, de pièce en pièce, quand, à l'entrée du vestibule aux estampes, sa joie tomba :

Vélines était là, sur une banquette de chêne voisine des tables où s'éparpillaient les journaux illustrés et les portraits d'Henriette. Sa main soutenait son front. A l'un des angles du plafond, une seule ampoule électrique brillait, petit fruit lumineux impuissant à éclairer toute la longueur de la galerie. On voyait miroiter aux murailles le verre des pastels; l'or d'un vieux cadre étincelait; les eaux-fortes apparaissaient en petits carrés gris entourés de blanc. Et la tête lourde et rasée d'André, inclinée dans cette pénombre, accusait l'abattement profond de l'homme qu'une crise morale vient d'exténuer.

— André! André! qu'as-tu? — s'écria Henriette en courant à lui.

Lorsque Vélines, en levant les yeux, aperçut sa femme, ses traits s'immobilisèrent à la contempler; et elle était debout devant lui, caressant ses épaules, l'interrogeant amoureusement, qu'il la dévisageait encore d'un air anxieux. Puis, peu à peu, la fraîcheur de ce jeune corps si proche, si troublant toujours pour lui, et plus encore peut-être la force de ce sentiment d'amitié qui, entre de jeunes époux très unis, crée une cohésion des âmes si merveilleuse, opérèrent une détente chez cet être robuste, en qui les passagères excitations nerveuses étaient si peu fréquentes. Sa physionomie s'adoucissait à mesure qu'il regardait le visage d'Henriette : elle l'apaisait, le transformait, comme si près d'elle il eût été à l'abri de cet orage dont il restait encore ébranlé.

— Qu'as-tu? — répétait-elle, toujours plus passionnée, plus enveloppante.

Il finit par dire :

— Je ne le sais pas, je ne le sais pas moi-même; j'étais très triste.

A la vérité, la secousse qu'il venait de subir dans la solitude de son cabinet, les émotions tumultueuses de soupçon, de colère, de rancune, de méchanceté, qui s'étaient heurtées en lui, ne lui laissaient plus qu'un souvenir vague et un senti-

ment de honte. Il lui semblait maintenant voir pour la première fois cette suave figure enfantine, à qui l'on était plutôt tenté d'attribuer un charmant esprit qu'une virile mentalité. La simplicité de ses cheveux relevés pour la nuit, l'intimité de son vêtement de batiste, jusqu'au stigmate de sa maternité lointaine encore, qui amaigrissait sa joue, tout contribuait à rendre Henriette plus touchante. Vélines balbutiait :

— Oh! ma femme! ma chère femme!

Mais elle voulait une explication. Que s'était-il passé? Pourquoi cette tristesse? lui avait-elle causé quelque peine? A la longue, il avoua :

— Je ne me comprends plus moi-même, en vérité... J'ai eu des idées atroces; je me suis figuré que tu m'aimais moins depuis tes succès... Oui, c'était cela, c'était cela mon tourment... J'étais torturé, sans raison, bêtement, par cette crainte de perdre ton amour.

Elle l'enlaçait, en lui reprochant son manque de foi : « Ces vilaines imaginations lui étaient alors venues à propos de rien?... Était-elle donc une femme de laquelle on doute, une poupée, un cœur frivole?... Est-ce qu'elle se détacherait jamais de lui...? » Et, à la sentir vibrer sur sa poitrine, le remords le reprenait de l'avoir si cruellement jugée tout à l'heure, avec indifférence, presque avec hostilité.

— Ah! j'ai souffert! — confessait-il.

Et il désignait les journaux illustrés qui la montraient à l'audience du procès Marty. Au paroxysme de son inquiétude, il était venu feuilleter ces magazines pour savourer le trouble incompréhensible de reconstituer ce triomphe. Il murmura :

— Oh! si c'était vrai, pourtant!... si je comptais moins pour toi, aujourd'hui que Paris entier t'aime!...

Et il ajoutait avec frénésie :

— Jure-moi, jure-moi que tu m'aimes toujours autant!

Elle l'étreignait, un peu surprise de cette faiblesse où succombait cet homme fort, un peu émue d'en trouver l'aveu sur ces lèvres froides.

— Mais, mon pauvre cher ami, je te l'ai dit cent fois : si je suis heureuse de réussir, c'est pour la joie que je te cause. Je ne puis plus te séparer d'aucun événement de mon existence. C'est en toi que je goûte ma petite gloriole, et je t'aime

mieux, au contraire, il me semble, depuis que l'exercice de mon métier a amplifié ma vie, l'a faite plus laborieuse, plus féconde : je t'adore avec un cœur dilaté.

Elle lui vit les yeux mouillés de larmes. Cette crise étrange, qu'il se représentait à peine maintenant, aboutissait à un accès de sensibilité. L'âcreté des sentiments qu'il y avait connus, il se la pardonnait pour la franchise dont il croyait faire preuve.

— Oui, oui, je t'ai mal jugée, Henriette ; oublie tout cela : il n'y avait peut-être là qu'un peu de surmenage cérébral... Je t'aime tant!

Elle le reconquérait de plus en plus, l'éblouissant par le rayonnement de sa jeunesse, l'attirant par cette habitude déjà ancienne qu'elle lui avait donnée de son corps. Bientôt ils ne se parlèrent plus, serrés l'un contre l'autre, dans le silence de cette galerie obscure. Ce fut presque religieusement, comme par un renouveau nuptial, qu'ils gagnèrent leur chambre.

***

Le procès du fondé de pouvoirs de la Banque Continentale dura trois semaines, — se déroulant de huitaine en huitaine — et occupa tout Paris. Madame Mansart désira rester chez ses enfants jusqu'au jugement. Elle fut témoin du labeur forcené ainsi que des préoccupations d'André pendant ces débats. Concurremment avec cette affaire, l'avocat en menait d'autres. Il travaillait parfois jusqu'à une heure avancée de la nuit, sans jamais rien changer à la méthode scrupuleuse qu'il avait adoptée pour l'étude des dossiers et les plans de défense. La grand'mère s'alarma de ces fatigues : elle lui fit, un soir, à table, de sinistres prédictions, déclara qu'il tomberait malade.

— Si les causes continuent à me venir si abondantes, — dit Vélines, — je prendrai peut-être un jeune secrétaire.

— Tu en as un tout trouvé! — riposta la vieille dame. — Dans un ménage comme le vôtre, il y a un devoir qui s'impose à la femme : c'est d'être l'auxiliaire de son mari. Henriette serait pour toi le secrétaire idéal.

— Si elle le voulait!... — murmura prudemment Vélines, en regardant Henriette.

Mais celle-ci était devenue très rouge. Elle s'étonnait, s'indignait sourdement; sa voix s'altéra quand elle répondit enfin :

— Le secrétaire d'André?... le secrétaire d'André?... mais alors, toutes mes affaires personnelles?... Je n'aurais plus d'affaires personnelles, je n'aurais plus au Palais mon existence indépendante? Je ne serais plus quelqu'un par moi-même? rien que la subalterne d'André, occupée à débrouiller ses besognes?

Depuis quelque temps, elle commençait à éprouver devant la vieille dame cette inexprimable petite irritation que finit par causer à une jeune épouse la présence prolongée à son foyer d'un tiers revêtu d'autorité. Toutefois, c'était entre elles deux la première escarmouche. Henriette se tourna vers son mari, l'implorant des yeux, espérant qu'il allait prendre la défense de sa liberté, de son individualité, contre le despotisme de l'aïeule. Mais Vélines, blessé par cet éclat d'insubordination que n'avait pu réprimer sa femme, lui repartit :

— Alors tu ne serais pas heureuse de m'aider à faire mon chemin? de partager mes travaux, de collaborer étroitement avec moi?

— Si j'étais libre, mon chéri, tu sais que je ne demanderais pas mieux; mais j'ai, moi aussi, ma carrière que je veux poursuivre jusqu'au bout. On ne peut vraiment pas m'imposer le renoncement à un métier où je ne parais pas réussir trop mal, jusqu'à présent... Si André a trop de causes, qu'il m'en passe quelques-unes; je les plaiderai quand mon bébé sera né : seulement, qu'il me les confie tout à fait, non pas comme à un secrétaire qui vous décharge des corvées ennuyeuses, mais comme à un confrère qui prend le procès à son compte. Je puis faire mieux que d'être l'auxiliaire de mon mari.

Elle parlait maintenant à la grand'mère, dont elle découvrait, tout d'un coup, l'état d'âme. Mais André, dont elle se croyait secrètement approuvée, dut recevoir chacun de ses mots comme autant d'offenses, car tout son visage contracté exprima soudain une souffrance indicible. Il ne prononça pas une parole. Henriette insista de nouveau, avec sa belle foi dans l'égalité de leurs attributions :

— Moi aussi, j'ai beaucoup à faire; cependant il ne me viendrait jamais à l'idée d'humilier André en lui proposant

d'être mon secrétaire. Pourquoi serais-je sacrifiée plus aisément?

— Elle a raison! — dit brutalement le jeune homme.

Mais il ne desserra plus les lèvres de tout le repas. Et, plus tard, chaque fois qu'Henriette voulut revenir sur cet épisode qui l'avait vivement affectée, son mari l'arrêtait :

— Non, je t'en prie, ne parlons plus de cela. Ma grand'mère a commis là une maladresse de vieille femme. Toi-même, tu as été cruelle, tu m'as bouleversé. C'est un mauvais souvenir pour moi. Oublions-le.

Néanmoins, il pensait souvent, de lui-même, à ce malheureux accident. Henriette le devinait, à retrouver sur son visage si ouvert, si expressif, où les lèvres rasées ne mentaient point, les contractions douloureuses aperçues ce soir-là...

La presse, vers cette époque, fut remplie du nom d'André Vélines. Les débats du procès Abel Lacroix, à la onzième chambre, passionnèrent les curieux. Il dut y avoir, chaque fois, un service d'ordre à la porte de l'étroite salle d'audience, où, malgré une splendide gelée de février, régnait une température étouffante. La personnalité de l'escroc fournit le principal attrait de l'affaire. Dressé au banc des accusés, avec la distinction de sa haute taille, de son pardessus correct, de sa fine tête aux cheveux lustrés, il parlait aux juges sur un ton d'égalité. Le tribunal le traitait avec courtoisie. L'interrogatoire fut une conversation. Comme Vélines, le président sentait en cet homme une supériorité, et n'était pas toujours de force à lui tenir tête. Aux murailles, tapissées de bleu, des abeilles d'or étincelaient. Des boiseries de chêne assombrissaient le prétoire, et, par les larges fenêtres, on apercevait les pinacles de la Sainte-Chapelle qui montaient dans l'azur.

Blondel, qui plaidait pour la partie civile, fut très remarquable. Mais ce qui devait rester légendaire au Palais, c'était la plaidoirie de Vélines, qui dura deux audiences et débutait par cette phrase, devenue célèbre pour sa crânerie, son audace et son ingéniosité :

— Messieurs, le très honnête homme que vous avez devant vous...

Vélines, en parlant, donna toute sa mesure : il le sut et goûta l'une des plus violentes satisfactions de son existence

professionnelle. Abel Lacroix fut acquitté, bien qu'il eût notoirement escroqué sept cent soixante-treize mille francs à des Parisiens crédules. Après le jugement, Vélines se frayait un chemin dans la foule, très pâle, le feu aux artères, plein de cette ivresse que produit la gloire chez les grands ambitieux. Du plus profond de l'immense Palais semblait monter vers lui comme le cri de soumission des villes conquises : autour de lui, frémissait la muette émotion du barreau forcé de l'admirer. Il dominait et jouissait, quand, à la sortie, dans le tambour, une dame élégante, qui ne le voyait pas, dit à une amie :

— Qui était l'avocat?

L'amie répondit :

— C'est le mari de madame Vélines.

IX

Le coupé de madame Marty s'arrêta devant une des premières maisons du boulevard de la Madeleine, et stationna là tant que le petit garçon qui en était descendu put encore être aperçu sous le porche de l'immeuble. Avant de franchir la porte de l'escalier, l'enfant se pencha une dernière fois vers la rue, salua d'un joli mouvement aristocratique, puis il s'élança vers l'ascenseur.

Élevé à la mode anglaise, Marcel Alembert portait en cette fin de février les jambes nues, le grand col blanc dégageant le cou et, sur ses cheveux châtains, très abondants, la casquette à visière étroite qui donne l'air crâne aux petits Français. Au palier du troisième étage, il sonna. Le père lui-même vint ouvrir, — comme par hasard. — Ils s'embrassèrent simplement. On aurait cru qu'ils s'étaient vus la veille. Marcel accrocha sa casquette au porte-manteau, se dévêtit de son petit pardessus. Dans l'ombre du vestibule, Alembert observait tous ses gestes.

— Que ferons-nous aujourd'hui? — demanda le père.

Marcel paraissait gêné comme un gamin que l'on envoie en visite. Il dit, avec un sourire de politesse.

— Ce que tu voudras, papa.

Ils passèrent au salon. Marcel écarta machinalement un

rideau, regarda le boulevard. Debout derrière lui, Alembert l'interrogeait sur ses travaux de la quinzaine, sur ses professeurs, sur la vieille servante Anna, qui l'amenait d'ordinaire.

— Ce n'est pas avec elle que tu es venu aujourd'hui?

— Non, — dit seulement Marcel.

Jamais il ne nommait ici sa mère. Il ne concevait que très obscurément le désaccord de ses parents, et, par scrupule, se refusait même à sonder le mystère. Il s'était passé quelque chose, lui n'avait pas à en juger; cependant, par une intuition chevaleresque de petit garçon, il prenait inconsciemment le parti de sa mère qu'il sentait offensée, se retenant même d'aimer trop ce jeune père tendre et familier dont il se savait l'idole. Et c'était pitié de voir les coquetteries de l'un, le manque d'abandon de l'autre, pendant ces brèves entrevues de quinzaine.

A quatre heures, on leur apporta le thé sur une table chargée de friandises. Marcel avait un gros appétit d'enfant de douze ans; il mangeait en silence. Le père disait :

— Sers-toi... Tiens : cela vient de la rive gauche; je suis allé moi-même, tout exprès, le chercher ce matin... Et ceci, je l'ai choisi avenue de l'Opéra.

— Merci, papa.

Il y avait aussi des fleurs fraîches, qui embaumaient. Le père n'ajoutait pas qu'il les avait eues à prix d'or : une folie de son sevrage sentimental, une fantaisie d'homme malheureux qui se satisfait avec des manifestations puériles.

Excité par le goûter, Marcel se fit plus loquace, prit ses aises, rentra de lui-même dans le salon, feuilleta des journaux. Une image éveillant ce souvenir, il conta qu'on l'avait mené au Cirque, et ce qu'il y avait vu. Il rit même à pleine gorge en rapportant les drôleries des clowns. Alembert l'écoutait béatement. Sous les doigts de l'enfant, les pages tournaient toujours.

Soudain une illustration lui arracha ce cri de surprise :

— Ah! l'amie de maman!

Le magazine, vieux de quatre mois, représentait madame Vélines plaidant à la première chambre. On apercevait un coin du prétoire, quelques chapeaux de femme et Henriette à la barre. Brusquement, Alembert se rapprocha pour regarder la

gravure. Son fils devint très rouge, regrettant l'exclamation échappée. Tous deux, avec une inégale lucidité, reconstituaient l'audience. L'enfant n'ignorait pas que de cette partie célèbre il avait été l'enjeu : c'était sa pauvre petite personne qu'on se disputait devant les juges... Il ferma brusquement le magazine. Alembert s'éloigna sans mot dire. Marcel, troublé, l'épiait d'œillades obliques. Il le sentait très chagriné. Il dit :

— Je sais un nouveau morceau de piano. Veux-tu que je te le joue, papa ?

La nuit était venue : on alluma les lampes; Alembert s'assit au fond du salon, tandis que l'enfant s'installait au clavier. Il était joli et gracieux. Ses traits allongés rappelaient ceux de l'ingénieur. Ses mains trop grandes, présages de la haute taille qu'il aurait un jour, se détendirent et partirent agilement sur les touches. Sa mère était son seul professeur, et il avait atteint à une habileté précoce. Alembert, à l'autre bout de la pièce, le contemplait, reconnaissant bientôt l'air d'une sonatine simple et touchante que Suzanne se plaisait souvent à lui faire entendre le soir, naguère. Avec une légèreté qui simulait le clavecin, Marcel détachait les notes. Elles composaient une mélodie tissue de souvenirs. Au cartel de la muraille, les cinq coups de l'heure s'égrenèrent, se mêlant au son du piano. Là-bas, l'ingénieur eut un profond soupir. A partir de cet instant, ses yeux allaient sans cesse au cadran pour revenir à l'enfant illuminé par la lueur des lampes.

— C'est bien, mon petit, — dit-il à la fin, — tu m'as fait plaisir. Ta maman me jouait aussi cela, autrefois.

Marcel, le cœur soudain gonflé, se détourna : la mélancolie de son enfance malheureuse éclatait à ce seul mot. Tous deux se raidirent beaucoup pour ne pas pleurer, et ils ne purent parler pendant de longues minutes. En attendant la vieille Anna qui viendrait à six heures, ils firent une partie de dames, échangèrent des propos quelconques. Dès que la sonnette retentit, le père ouvrit ses bras tout grands. Marcel s'y jeta et murmura très bas :

— Pauvre papa...

Et voilà deux années que les choses se passaient à peu près de la même façon, le premier et le troisième jeudi de chaque mois.

*
* *

Bientôt mars arriva, et la bataille se livra plus âpre, plus tragique, autour du sage petit garçon qui faisait tranquillement ses devoirs du matin au soir, dans le calme appartement de Passy. Le procès Alembert contre Marty devait venir devant la cour à la fin du carême. L'ingénieur, las de lutter, ne comptait plus sur rien de bon ; mais Fabrezan le pressait d'espérer. La mère, de son côté, nerveuse et angoissée, qui avait dû confier à Vélines le soin de plaider en appel, le talonnait, se rendait sans cesse place Dauphine, apportant chaque fois un argument nouveau. Et, pendant que les adversaires se combattaient ainsi, sourdement, avant l'audience, les yeux fixés sur l'enfant qu'on s'arrachait, dans le ménage Vélines un autre drame mystérieux se greffait sur le premier, silencieux, discret, invisible. Madame Marty l'avait provoqué d'un mot imprudent, le jour où, s'extasiant devant l'excellente mine d'Henriette, elle avait ajouté :

— En vérité, ma chère, vous vous portez si bien que rien ne vous empêcherait de mener mon affaire jusqu'au bout. Je me demande pourquoi vous ne la plaideriez pas !

Henriette s'était récriée, alléguant les émotions qu'elle ne manquait jamais d'avoir à la barre, et Vélines avait souri. Mais, tout de suite, le mal étrange l'avait mordu au cœur. Il avait vu comme une prière sous cette boutade, et le regret qu'avait sa cliente de n'être pas défendue par l'avocate célèbre. Il ne dit rien et tourna son humeur contre madame Marty.

Cependant il lui vint un désir forcené de se surpasser à l'audience. Il travaillait, chaque soir, avec une fièvre inconnue. Parfois il observait Henriette avec les yeux froids d'un indifférent : il cherchait à la juger comme si elle n'eût pas été sa femme et il lui découvrait de petits défauts, surtout une sûreté de soi qu'il n'aimait pas. Elle lui avait communiqué ses notes de plaidoirie du premier procès, mais il refusa de s'en servir. Même, afin d'être plus personnel, il négligea pour de nouveaux arguments les éléments de discussion qu'avait choisis Henriette : sans doute, il plaiderait la dignité, la

noblesse d'âme de sa cliente; mais, allant plus loin que sa femme, il invoquerait audacieusement le principe féministe qui réclame uniformément, dans tous les cas de divorce, les enfants pour la mère.

Il n'eut qu'un public restreint, mais toutes les avocates furent là, passionnées pour ce qui demeurait toujours « le grand procès de madame Vélines ». C'était à la femme qu'elles pensaient en écoutant le mari. Il les charma néanmoins en parlant, tant il y eut de littérature délicate et d'artifices dans sa plaidoirie. Fabrezan avait été classique; lui fut plus varié, plus imprévu, avec une pointe de fantaisie : il fit une profonde impression sur toutes ces dames. La première chambre de la cour, lumineuse et dorée, avait une grande élégance. On se rappelait la prestation de serment d'Henriette, — qui avait fait tant de chemin depuis! — C'était dans ce même prétoire. Quelle délicieuse recrue le barreau faisait ce jour-là, mais qui aurait alors prédit la célébrité de cette jeune fille?... Et ainsi Henriette, quoique absente, était encore là dans l'esprit de tout le monde...

L'arrêt ne fut rendu qu'à huitaine. La plupart des avocates s'arrangèrent pour venir l'entendre. Il y eut une stupeur dans la salle quand le président en énonça les termes. Le premier jugement était cassé. Le jeune Alembert était confié à son père. Sa mère le verrait chaque semaine, soit chez elle, soit au lycée où il pourrait être interné.

Vélines devint fort pâle. Au bout du banc, les petites stagiaires l'observaient curieusement : alors il se ressaisit et distribua quelques poignées de main à la sortie, en s'affligeant surtout, disait-il, du coup terrible qui allait être porté à sa cliente...

Chez eux, Henriette l'attendait à la porte du petit salon blanc.

— C'est fini, — lui dit-il tranquillement, — j'ai perdu.

Elle ne pouvait le croire. Elle ne disait rien. Ses yeux attristés regardaient dans le vague, et André se demandait : « Que pense-t-elle?... Quel parallèle va-t-elle établir entre elle et moi?... »

Au bout de quelques secondes, elle murmura tendrement :

— Pauvre chéri! j'ai du chagrin pour toi.

— Pour moi! — s'écria-t-il, — pour moi!... Est-ce qu'un avocat est discrédité pour avoir perdu un procès?

Et il affecta d'être fort enjoué, plus qu'il ne convenait même, au moment d'aller apprendre à la malheureuse mère son malheur. Par délicatesse, Henriette voulut se charger de la mission. Vélines fit deux ou trois courses d'affaires : il fut correct, lucide, pondéré comme à l'ordinaire, en homme qui se possède toujours. Henriette rentra de Passy très bouleversée, plus occupée de la douleur de Suzanne que de rien autre. Ils dînèrent. Henriette conta que la pauvre femme ne projetait rien moins que de se sauver en emportant le petit. André soutint qu'elle prendrait son parti de l'arrêt, comme toutes les autres mères en pareil cas; et il fit honneur au repas, qu'il trouva exquis.

Cependant, le soir, comme il s'était enfermé dans son cabinet, Henriette entendit un fracas de choses brisées et vint voir en hâte ce qui se passait. L'écritoire était à terre, en plusieurs morceaux; l'encre gisait en flaques sur le tapis, et les feuilles éparses d'un dossier trempaient dans les petites mares mordorées.

— Qu'est-il arrivé, mon Dieu! — interrogea-t-elle.

Et il expliqua sa maladresse : un geste brusque pour saisir le bouton d'un tiroir, sa manche accrochant le couvercle de l'encrier, etc.

Elle alla sonner pour qu'on vînt réparer le désordre. Les taches du tapis surtout la désolaient. Elle ne s'aperçut pas qu'André, tout blême, tremblait encore, et que le bruit de son souffle emplissait la pièce.

Dès lors, mille petites souffrances d'amour-propre assaillirent Vélines. Elles l'attendaient au Palais, dans la rue, où ses confrères ne l'abordaient plus pour lui demander des nouvelles de sa femme sans qu'il vît là une allusion à son échec; chez ses beaux-parents, au dîner dominical des Marcadieu, où il dut raconter au président le procès dans tous ses détails. Et le malaise qu'il endurait, — obscur encore et indéfinissable, — était de nature telle qu'il n'y pouvait chercher de remède, puisque, par pudeur, il se refusait à en prendre conscience. Souvent la présence d'Henriette le gênait. Il lui gardait rancune de griefs imaginaires. Parlait-elle de leur métier? elle

l'agaçait; de ses clientes? il n'était pas loin de la juger prétentieuse.

Il sentait le besoin d'une diversion immédiate à sa vie quotidienne; n'importe quel changement lui eût semblé le salut. Il arriva que la grand'mère Mansart leur écrivit de venir passer à Rouen les vacances de Pâques : Henriette consulta son médecin; celui-ci ayant défendu le voyage à la jeune femme, Vélines partit seul.

X

Durant le court trajet, le charme du voyage opéra sur Vélines. Dès que les premiers paysages normands apparurent, noyés dans un crépuscule brumeux et léger d'avril, toute son existence actuelle s'abolit, et il crut reprendre le cours de son adolescence engloutie par Paris dès la dix-huitième année. A l'aperçue lointaine de la vallée de l'Andelle, au moment où la colline des Deux Amants prend l'aspect d'une pyramide grise et roide, à l'arête escarpée, il retrouva la fraîcheur d'une impression de jeunesse. Ce nom, « la colline des Deux Amants », et ce paysage de tragique légende le troublaient délicieusement naguère, alors qu'au sortir du lycée il convoitait un grand amour, — sa première et sa meilleure ambition. — Aimer héroïquement, être l'acteur d'une idylle surhumaine, commé il avait désiré cela! « Je suis marié maintenant », se dit-il. L'image d'Henriette surgit à son esprit et il eut un petit serrement de cœur.

La nuit s'étendait sur la campagne. Il regarda l'heure; dix minutes seulement le séparaient de l'arrivée. Une sensation de bien-être l'inonda. Il se sentait libéré, insoucieux de tout, en bonne forme pour cette plongée dans le passé qu'il allait faire. Soudain, la ligne côtoya de nouveau la Seine. Les eaux argentées du plus doux des fleuves miroitaient dans les prairies. On voyait la chaîne minuscule des montagnes riveraines se dresser sur l'autre bord. Là-bas, l'eau se piquait de points de feu; des cordons de lumière y scintillaient en tous sens. C'était Rouen, avec ses quais, ses ponts et ses îles, laissant tomber à fleur d'onde les reflets de ses réverbères, un peu

chichement, en belle ville de province, confortable mais économe.

Rouen! Et aussitôt une sensibilité nouvelle s'éveilla dans le cœur d'André. Il eut cet attendrissement égoïste, mêlé de noble mélancolie, que provoque la vue des lieux où s'écoula notre enfance. Quand le chemin de fer s'engagea sur le Pont aux Anglais, la cité s'éploya devant lui, toute noire, dormant comme au fond d'un lac de ténèbres dans la coupe large et creuse, ceinte de coteaux, où elle s'étale. Et André sourit de plaisir à la flèche de la cathédrale, avec son aiguille de fonte plus sombre que la nuit, jaillissant de la masse confuse des toits, et si familière à ses yeux, si amicale, si gracile pour un provincial qu'obséda quinze ans la tour Eiffel!

Après, ce fut en lui une cohue d'émotions : — l'arrêt du train, la vision de la grand'mère s'encadrant dans une porte vitrée de la gare, l'ennui des bagages; puis, en voiture, près de l'aïeule, la lente montée à cet amphithéâtre charmant, riant faubourg de la ville, royaume des jardins et des ruelles silencieuses, Bihorel.

Il avait grandi là, passionnément aimé sans caresses ni mièvreries, par l'énergique vieille femme qui à son imagination avait magnifié la vie. Quand il reconnut la maison, le vestibule, la salle à manger à gauche, et les meubles éternellement les mêmes, jusqu'au rond de tapisserie fait par madame Mansart et servant de siège au chat, devant la cheminée, il lui fallut toute sa maîtrise de soi pour arrêter ses larmes.

C'était la première fois, depuis longtemps, qu'ils s'attablaient tête à tête. Tous deux, plus remués qu'ils ne le voulaient paraître, parlaient peu. L'intimité d'autrefois cependant se renouait entre eux et Vélines retrouvait de la tendresse jusque dans le menu combiné pour flatter son goût, et qu'Henriette n'aurait jamais su composer de cette manière. Le temps était tiède. Dès le dessert enlevé, ils s'accoudèrent à la fenêtre. Au-dessous d'eux, l'amphithéâtre dévalait jusqu'au boulevard de Rouen, comme un grand parc obscur où les rues dessinaient des allées blanchissantes. En bas, les clochers pointaient au-dessus de l'océan des toits; des nefs d'église semblaient de grands vaisseaux à l'ancre. Et Vélines, qui s'orientait, disait en promenant son regard sur la cité assoupie : « Là est le lycée...

là, le Palais de Justice... là, les quais où l'on me montrait autrefois l'ancienne étude du grand'père... »

Soudain il prêta l'oreille. Le vent du sud leur apportait un tintement fort et lointain, si berceur qu'on se serait endormi doucement à l'entendre. C'était le couvre-feu, la cloche d'argent, l'antique « Cache-ribaudes », carillonnant là-bas dans son beffroi du Gros-Horloge. La même, dit-on, sonna le tocsin quand fut brûlée Jeanne d'Arc. Mais Vélines ne fouillait pas si loin dans l'histoire. Cette cloche avait accompagné ses rêveries enflammées d'enfant ; dans des soirs pareils à celui-ci, elle carillonnait en notes profondes et vibrantes quand, à ces premières heures de liberté que lui avait si intelligemment octroyées sa grand'mère, il arpentait les rues rouennaises, boueuses sous les becs de gaz jaunes, ou bleuissantes sous les lampadaires électriques. Sa jeunesse avait laissé dans ces rues, dans ces années passées, quelque chose dont le couvre-feu archaïque et discret lui fournissait aujourd'hui l'écho. Instinctivement sa main chercha une main affectueuse : la rigide vieille serra la sienne. Ils n'exprimèrent pas autrement leur émoi.

Elle l'avait pris à cinq ans, orphelin. Elle l'avait instruit seule jusqu'à dix, despote mais patiente, enseignant sans se permettre une vivacité qui aurait pu nuire à sa tâche. Ensuite elle l'avait envoyé au lycée, exigeant implacablement de bonnes places, sévissant quand des paresses commencèrent à engourdir ce grand garçon qui, à quatorze ans, parut s'épanouir tout en force physique. C'avait été une sévérité masculine, exempte de scènes, mais inflexible. André craignait sa grand'mère. Elle le contraignait à travailler malgré lui. Ce qui n'empêchait pas qu'elle lui fît l'adolescence la plus agréable, la plus gaie : car, en réalité, cette éducation s'opérait méthodiquement, selon un programme nettement déterminé par la sagacité de cette femme aux larges idées. Chaque jeudi et chaque dimanche, le petit lycéen prenait en quelque sorte possession du parc de sa grand'mère et jouait au seigneur, y recevant ses amis en toute indépendance. Et madame Mansart, qui l'eût fait trembler pour un pensum ou une mauvaise place, tolérait impassiblement que les arbres fussent brisés, la rocaille endommagée, les fleurs coupées, les gazons foulés. Lorsque, postée derrière le rideau de sa chambre, elle voyait cette horde de garçons

aux intonations muantes courir, souffler, lutter dans ses plates-bandes, et, à leur tête, ce gros André lourdaud pour ses quinze ans, musclé, fougueux, brutal, qui s'éraillait la voix à mener les autres, une volupté l'inondait : ne ferait-il pas un conducteur d'hommes? Et elle le laissait s'entourer d'enfants de basse naissance, — il y avait dans la bande un fils de plâtrier, — afin que le désir de la domination naquît en lui plus vite.

André avait eu, tour à tour, selon les âges, un gymnase, un billard, une salle d'escrime, une salle de musique. Sa grand' mère aurait voulu tripler ses facultés afin que de la vie il pût mordre davantage et devenir plus grand. Et quand il eut ses dix-huit ans, qu'il se fut affiné, qu'il pensa, quand elle aurait pu jouir du séduisant compagnonnage de ce jeune homme très accompli, celle qui, n'étant pas la vraie mère, paraissait exonérée des héroïques sacrifices maternels, décida de l'envoyer à Paris et demeura seule...

C'était à ces choses que Vélines rêvait, le soir, quand il fut retiré dans sa chambre. Ce rôle admirable, tenu sans défaillance par l'aïeule, il le reconstituait aujourd'hui à l'aide de tous les souvenirs d'autrefois. Il se sentait véritablement l'ouvrage de ses mains.

Il se dévêtait devant le lit étroit où il avait dormi si longtemps. Un idée soudaine, émouvante, lui étreignait le cœur : il ne l'avait pas comprise jusqu'ici, cette créature d'immolation secrète, qui ne voulait même pas qu'on la sût immolée, — brave, portant avec une vaillance incroyable ses soixante et onze ans, vivace, ardente, terrible toujours et batailleuse, cachant un cœur honteux de soi qui ne s'exhiberait jamais.

Et comme, à ce moment, ce lit d'enfance qui fléchissait sous le poids de son corps, avec des mollesses de berceau, symbolisait toutes les douceurs de cette vieille maison, il pensa tout à coup :

« Oh! il n'y a eu qu'une femme dans ma vie : celle qui s'était vouée à moi, qui m'a donné toutes ses pensées, toute son intelligence, qui s'est donnée elle-même. Le dévouement d'un grand amour féminin, vraiment je l'ai connu! »

Et il revit Henriette trônant à ses consultations, courant les audiences au Palais, plaidant; Henriette tout occupée de sa propre gloire, jouissant de sa réussite, buvant les éloges, sup-

putant les signes de sa célébrité, si peu ambitieuse pour son mari!... Alors il fit le procès de leur union.

Elle avait marqué chez lui un changement radical. Entouré jusque-là de soins excessifs par une créature toute à sa dévotion, il passait à ceux d'une jeune épouse d'exception, personnalité puissante se suffisant à elle-même, et qui déjà s'était fixé un but, le succès. En poursuit-on deux à la fois? Cette pauvre Henriette, si désireuse d'arriver, ne devait-elle pas se désintéresser forcément de sa gloire, à lui? Tandis que *l'autre* vivait jour et nuit dans la pensée du petit-fils promis aux grandes destinées, l'insouciante Henriette, quoique aimante et tendre, parachevait égoïstement son individualité. — Et il se rappela la touchante histoire de madame Mansart obsédant les rédacteurs pour obtenir des journaux un « écho » flatteur sur l'avocat d'Abel Lacroix...

***

Le lendemain, des sensations l'attendaient au réveil qui eurent la grâce d'une résurrection de son passé. Jamais, à aucun de ses retours chez l'aïeule, il n'avait connu d'émotion si vive : ce fut l'odeur du chocolat de la maison, le tintement de la sonnette à la grille d'entrée, puis, dans la rue, le cri d'une vieille marchande de « cayeux », — ces grosses moules qu'on vend à Rouen : — depuis vingt ans, l'organe de la bonne femme n'avait pas changé; son appel plaintif plus qu'engageant fit lever dans l'esprit d'André un vol de souvenirs. Il se crut en vacances, à seize ans...

Trois jours se passèrent. Chaque soir, une lettre d'Henriette arrivait pendant le dîner. Il la lisait froidement et la remettait dans sa poche.

— Ta femme va bien? — demandait invariablement la grand'mère.

— Très bien.

Et l'on détournait la conversation, comme s'il se fût agi d'une épouse coupable sur le compte de qui l'on préfère être discret...

Vélines, des journées entières, flânait à travers la ville, sans

itinéraire, pour le plaisir. Parfois, dès son lever, il partait. Son quartier de Bihorel, fait de venelles proprettes qui se coulent entre des jardins clos, embaumait la ravenelle et la jacinthe. Les vergers, qu'avril faisait tout blancs, secouaient, par-dessus les murs, une neige le long des ruisseaux. De la ville aux cent clochers venait le grand murmure des sonneries matinales, et il voyait toujours pointer, là-bas, la flèche de la cathédrale, qui décroissait à mesure qu'il descendait la côte.

Le boulevard circulaire, avec ses deux chaussées, ses talus gazonnés en style de fortification, les soldats manœuvrant sur le Boulingrin, donnait un aspect militaire à cette ville de bonnetiers. Alors, machinalement, Vélines prenait comme autrefois le chemin du lycée. Dans la rue en pente raide, une place s'ouvre à gauche, garnie d'ailantes : un portique apparaît au fond, béant, par lequel on entrevoit un Pierre Corneille géant sur un tertre de gazon. Vélines se remémorait ses maîtres; quelques-uns étaient morts. Que de mérite, de dignité, de haute science souvent, de modestie toujours, ils possédaient, qu'il n'avait point su leur reconnaître jadis! Pour un peu plus de notoriété, les dépassait-il aujourd'hui, lui qui avait toujours brigué partout la première place?...

Il allait de quartier en quartier. On aurait dit une dizaine de petites cités disparates, accotées les unes aux autres, ayant chacune leur église, leur population, leur couleur et leur caractère. C'était la rue Eau-de-Robec, où coule, sous l'arche de bois des ponts sans cesse répétés, une rivière noirâtre qui ronge le rez-de-chaussée des maisons. C'était la paroisse de Saint-Godard, aristocratique et morne, où toutes les portes cochères sont cintrées, où un léger duvet de verdure pousse entre les pavés. C'était le Rouen industriel, refoulé à l'est de la ville, en quelques rues spacieuses, désertes, froides, où l'on sent la cotonnade et les indiennes, — dont les pièces roulées s'élèvent en colonnes, au milieu des cours vitrées. — Puis la rue Grand-Pont, commerçante, grouillante, pavoisée, encombrée de ses tramways, de ses camions, de ses fiacres, de ses étalages, de sa foule. Et Martainville, — le Ménilmontant rouennais, — où l'on respire les pommes de terre frites et le hareng saur, tandis qu'au centre une église de dentelle, dont Jean Goujon sculpta les portes, édifie d'étage en étage ses clo-

chetons, ses contreforts et ses arcs-boutants. Et c'était surtout un entrelacs de ruelles bizarres où s'attarde le moyen âge, faites de pignons pointus qui se heurtent, se choquent du front et paraissent caqueter ensemble comme des vieilles en bonnet. Tortueuses et malodorantes, elles filent de biais et débouchent immanquablement sur un morceau magnifique de cathédrale, sur une fontaine merveilleuse, une tour ciselée à jour, ou une aperçue de ce féerique Palais de Justice, le chef-d'œuvre de la Renaissance.

Vélines cheminait, troublé, sans savoir si le fantôme de son enfance ou le sentiment qu'il avait soudain de sa maturité le tourmentait davantage. Cependant une amitié de longs mois avec une compagne telle qu'Henriette l'avait trop déshabitué de la solitude d'esprit pour qu'il pût jouir à l'aise de ce qu'il rencontrait. Parfois il sentait un vide à côté de lui. D'aventure, il entrait dans un bureau de poste et envoyait à sa femme un mot rapide.

Le quatrième jour, il lui écrivit :

Ma chérie, j'ai traversé tantôt le square Solférino, où s'ébattent les enfants riches. J'ai retrouvé l'allée où ma grand'mère choisissait une chaise et où je m'amusais avec de petits garçons inconnus. Le gazon d'une pelouse descend en pente vers un bassin qui reçoit les gouttelettes d'eau d'une cascade. Elles y tombent avec un bruit de cristal. Des saules pleureurs abritent un rocher artificiel. Je trouvais très beau, jadis, ce pastiche de la nature. En revoyant ce coin, je me suis senti tout désemparé. Que la chute est vertigineuse de ces premières années à la dernière!... On ne la sent pas. Mais, si un souvenir marque soudain le point de départ, l'illumine, quel spectacle que celui des étapes franchies! On voudrait se retenir; mais la descente vous entraîne. Il n'y a que le repos dans les deux bras d'une femme aimée qui vous donne l'illusion d'une halte...

Quand cette lettre fut partie, il la regretta. Ne jouait-il pas un rôle de dupe, à chérir cette créature si personnelle, qui ne se préoccupait de lui que pour l'égaler? L'amertume de son échec lui revint : quel plaisir vaniteux Henriette avait dû en tirer, elle qui en première instance avait battu Fabrezan-Castagnac!...

Pourtant, la nuit, il rêva que ce corps frais et gracieux

était endormi près de lui. Il s'éveilla, et, se voyant seul, il devint triste.

— Oh! qu'elle me manque! — soupirait-il à mi-voix.

Et c'était aussi son esprit, sa société charmante qu'il désirait, les échanges de pensée dont ils étaient coutumiers, son sourire. Cinq jours devaient encore s'écouler avant qu'il la revît. Il ne pouvait dormir. Un grand marronnier dressait, devant sa fenêtre toujours ouverte, sa ramure encore sèche et noire. Les étoiles scintillaient au travers des branches : on aurait dit de beaux fruits étincelants suspendus aux rameaux, et que, grimpé au faîte de l'arbre, on les aurait cueillies sans peine. Vélines songeait sérieusement à partir le lendemain...

Mais, au matin, sa grand'mère le questionna :

— Où en est donc l'affaire Marty, que tu devais plaider en appel?

Vélines répondit négligemment :

— Elle est venue devant la cour le mois dernier.

— Eh bien? — fit-elle.

— Eh bien, — dit Vélines affectant l'indifférence la plus parfaite, — cette fois, nous avons été moins heureux : l'enfant a été attribué au père....

La vieille dame ne répondit rien. Sous le lorgnon, ses yeux lancèrent une flamme et son menton d'autoritaire frémit un peu. Elle qui ne prononçait pas un mot sans motif, réfléchit longuement sur cet aveu. Ce fut le soir qu'elle dit à André :

— Ta femme ne devrait plus plaider. A ta place, je m'arrangerais en douceur pour qu'elle renonçât à sa carrière.

Vélines s'écria :

— Mais je n'en ai pas le droit!... Ce serait odieux!

Il ne demandait pas pourquoi ce sacrifice. Tous deux se comprenaient trop bien, et l'aïeule n'avait fait là qu'énoncer un souhait inconscient, confus, inavouable, dont le petit-fils était torturé depuis des semaines.

— Ce serait d'une brutalité révoltante! — continuait-il. — Une femme comme Henriette n'est pas de celles qu'on opprime. Sa vocation m'est sacrée. Comment! je l'ai connue jeune fille, si éprise de sa profession que, riche, elle avait dû pour s'y adonner vaincre toutes les résistances de ses parents, de son monde; j'ai ratifié son choix en l'épousant avocate, et

maintenant je l'arrêterais en plein essor, je rognerais sa large existence intellectuelle, j'étoufferais son talent!... au nom de quoi?

Madame Mansart ménagea un long silence pour laisser s'abattre cette flamme. Puis elle dit :

— Si dans le ménage tu préfères tenir le second rôle, à ton aise, mon enfant!... Seulement, à mon sens, ce n'est point le fait de l'homme.

— Il n'y a pas de rivalité entre nous, — repartit vivement André, — et nous ne nous disputons pas le premier rôle. Nous nous aimons. Chacun de nous se cultive le plus possible, et voilà!

— Et si ta femme t'éclipse, un jour, tu te déclareras enchanté, sans doute?

— Je ne suis pas envieux des succès d'Henriette.

— Ce n'est point pour un homme envier les succès de sa femme que de se cabrer un peu à l'idée de paraître nul auprès d'elle. On t'appellera le mari de madame Vélines!

Il se souvint que le mot avait été prononcé par une dame dans le tambour de la onzième chambre. Un coup de colère le fit sursauter :

— Pourquoi? pourquoi?... Qu'ai-je de ridicule?... Ma femme a son talent; j'ai le mien, avec sa virilité, son éducation classique, sa force. Dans quelle mesure suis-je humilié par les succès d'une femme?

— Je n'entends pas brouiller votre ménage, mon enfant, — répliqua délibérément madame Mansart, — mais moi, je ne mâche pas mes mots et j'aime qu'on voie clair dans son cas. Ta femme est en passe de briser ton avenir, ni plus ni moins, grâce à sa petite gloriole... Oui, oui, la mode est aux femmes; on les encense, on se pâme à leurs vers, à leurs tableaux, à leurs romans, à leur science. On vient de découvrir leur intelligence; on les a inventées! La belle affaire! Des femmes capables, sensées, et voyant loin, il y en a toujours eu, mon petit. Seulement, elles n'avaient pas la rage de se produire au dehors. Oh! il faut convenir que ça bouleverse un monde, un mouvement pareil, et le mariage devient difficile. Le tien a introduit à ton foyer une rivale. Tu souris, parce que tu te sais bien supérieur à elle. N'importe, sa condition de femme en fait un jeune phénomène

près duquel pâliront toutes tes gloires. Prends l'exemple de madame Duzy, cette romancière dont tout le monde parle : qui donc connaît monsieur Duzy? Monsieur Duzy est un pauvre homme, sans doute... Or, Duzy a été ton condisciple au lycée, et tu l'as jugé naguère. Il est devenu un des premiers ingénieurs de l'État, et les romans de madame Duzy iront aux vieux papiers alors que les ponts que construit son mari étonneront encore nos petits-enfants. Mais quoi! Duzy n'est qu'un homme, et l'on raffole des histoires qu'imagine sa femme : tout son malheur est là. On l'ignorera tant qu'il vivra... Duzy? mais il n'existe pas... Bon Dieu! quel sang ces hommes-là ont-ils dans les veines! De mon temps, la Renommée, la Célébrité, les jeunes gens les adoraient comme des femmes. Ils disaient que c'étaient leurs maîtresses; et cela vous avait de l'allure, et cela vous faisait des Daudet, des Gambetta, des Lachaud...

Vélines avait pâli, mais il s'efforçait à la gaîté :

— Grand'mère, grand'mère, vous êtes née en plein romantisme!

— Je suis née, mon fils, au temps où les femmes étaient modestes et ne souhaitaient point d'autre éclat que celui de leurs maris; elles s'en paraient; elles s'ingéniaient à le faire plus vif, plus splendide. Elles existaient alors pour le foyer, pour la félicité de leur compagnon, et elles étaient la sécurité de la famille au lieu d'en être le danger.

André, acculé à l'obligation de défendre Henriette, murmura :

— J'ai le bonheur d'avoir pour femme la plus charmante amie de mon esprit, une vraie compagne dont le commerce ne me lassera jamais. L'intimité de l'homme le plus intelligent ne me procurerait pas autant de joies que celle d'Henriette. Tout se paye. Je puis bien mettre le prix à mon bonheur.

— J'ai connu des femmes d'esprit qui n'étaient point avocates, cependant! — riposta la grand'mère.

Ce soir-là, Vélines sortit après dîner. Il avait le feu aux tempes et des bourdonnements sous le crâne. Laissant la rue Bihorel, il descendit vers Rouen par la sente de Bellevue, si escarpée qu'elle paraît choir d'un jet au cœur de la ville. Le

premier croissant de la lune rousse éclairait, dans toute la profondeur de la vallée, la cité aux trois cathédrales, tandis que dans les jardins environnants, sous la blancheur uniforme des ramures, on aurait imaginé que se passaient des choses solennelles.

Vélines avait dans l'âme le plus affreux désarroi. Ah! que la perspicace aïeule avait été lucide! Ce que le monde pensait tout bas devant sa situation baroque de mari effacé, celle-là vertement l'avait dit, avec sa franchise coutumière. Et son avenir, qu'il avait entrevu si beau, lui apparaissait comme une ruine qui s'écroule au bout d'un chemin. Le mari de madame Vélines, voilà tout ce qu'il était destiné à devenir. Et lui qui avait ri de sa grand'mère tout à l'heure, en la traitant de romantique, il prononçait maintenant tout bas : « La gloire! la gloire!... » avec des frémissements de tout son corps.

Il s'égara dans des rues infectes, il poussa jusqu'aux bas-fonds de Martainville, où d'ignobles disputes éclatent dans des bouges. Il traversa des carrefours boueux où l'on voit, la nuit, des chats s'accroupir et miauler en se provoquant, tandis que d'autres fuient le long du ruisseau, de leur allure dansante et légère. On le rencontra rue des Augustins et rue des Arpents, là où les hommes du port tiennent leurs assises. Puis il déboucha sur le quai.

Henriette?... Ah! qu'il était naïf, lui, de ne pouvoir se passer d'elle! Comme elle devait bien supporter son veuvage, là-bas, amusée par les soins professionnels!... Et il se rappela comme elle s'était un jour glorifiée de donner autant de consultations que lui.

Pourtant cette jeune créature si ardente n'était-elle point libre de caresser les mêmes rêves que lui? Pourquoi pas la femme célèbre aussi bien que l'homme?... Aussitôt sa pensée se tourna vers monsieur et madame Duzy, et il trouva dans ce ménage un comique dont par contre-coup il se sentit atteint. « Madame Duzy ne fait que des romans, — se disait-il; — mais, si elle faisait des ponts comme son mari, c'est alors que le malheureux serait piteux!... » Et il lui sembla sentir dans Henriette sa pire ennemie.

Les quais étaient déserts, peu éclairés, pleins de silence. Il venait des berges une odeur de vin, de planches et de goudron.

La mâture des bateaux de commerce se profilait là-bas, sur un ciel argenté, et, tout au fond, le tablier gigantesque du transbordeur, supporté par ses deux pylones, formait comme le portique énorme et aérien de la ville. Aux terrasses des cafés, dans une atmosphère de cognac et de poudre de riz, des tziganes râclaient leurs violons. L'air était tiède. Vélines s'accouda sur le parapet d'un pont.

Henriette avait ruiné son avenir : c'était vrai. Cela s'était fait sans drame, sans bruit, par un caprice de petite fille gâtée qui avait convoité tous les luxes, même celui du succès. Pouvait-il le lui reprocher, pourtant?... Et il lui en voulait de ne point sur-le-champ, et par amour, rentrer dans l'ombre. Il souffrait et il se plaignit lui-même de ne pouvoir être consolé.

« Aimer une autre femme? — se disait-il, — jamais! »

Et, au souvenir de leurs tendresses passées, des larmes lui vinrent aux yeux. Mais, à d'autres moments, il suffoquait de rage, et il l'aurait brisée comme on brise un obstacle qui barre la route.

Sous ses yeux, au ras de l'eau noire, une petite barque glissa, dont il entendit les avirons clapoter. Une chandelle, dans une lanterne en papier rouge, l'éclairait. Il aurait voulu y descendre, s'en aller dans cette coque de noix n'importe où, recommencer sa vie ailleurs et la faire grande à son aise.

Comme il redoutait maintenant le retour à Paris!... S'il prolongeait ses vacances?... C'était comme un intermède dans sa tragédie. L'enfant ne devait naître que le mois suivant : pourquoi ne pas rester encore...

Il resta. Henriette écrivait les lettres les plus rassurantes. Jamais elle ne s'était si bien portée.

Prolonge un peu ton repos, mon chéri : je me prive mieux de toi en songeant que l'air natal te baigne et te réconforte. Je ne veux pas te parler du chagrin de ma solitude...

— Oh! sa solitude! — faisait André ironique.

Et il pensait aux clientes assiégeant le cabinet d'Henriette.

« Sans compter qu'en mon absence elle doit me supplanter le plus qu'elle peut!... »

Lui continuait à travers Rouen des promenades exquises. Peu à peu le calme se faisait en lui, à mesure que l'amour se mourait dans son âme. Il éloignait toujours l'échéance du départ. Dans les vergers, la robe blanche des arbres fruitiers s'éparpilla au vent et ils verdirent. Le soir, le soleil couchant miroitait à des milliers de vitres, du haut en bas de l'amphithéâtre, dans les maisons nichées parmi les bosquets de Bihorel.

***

Un matin, au déjeuner, Vélines reçut une dépêche qui le fit blêmir. Il recula brusquement sa chaise et jeta sa serviette; il ne détachait point son regard du papier bleu. Tout à coup, un sanglot le secoua :

— Henriette! — balbutia-t-il.

Et la grand'mère lut :

Grosse fille, devançant la date, née cette nuit. Santés excellentes. Quel train prenez-vous?

MARCADIEU.

COLETTE YVER

(A suivre.)

MA FILLE BERNADETTE[1]

A MARIE DE NAZARETH

MÈRE DE DIEU

En Vous dédiant cette œuvre je vous dédie aussi ma fille Bernadette dont la patronne, dans mon pays natal qui est la Bigorre montagneuse, Vous a vue.

Les vieux botanistes Vous dédiaient aussi leurs flores et on Vous peignait à la première page, debout, Votre fils dans les bras, tout entourée de lilas, de radiées bleues, de roses, de gloxinias, de weigélias, de pivoines, de boules-de-neige, de lis, de ces mil'e fleurs qui ne reviendront plus parce qu'elles ne sont plus cueillies pour Vous par les robustes rêveuses qui se levaient au matin des myosotis et s'endormaient au couchant des capucines.

Vous êtes la mère de tous les hommes et de Dieu. Vous êtes née à Nazareth aussi simplement que ma Bernadette à Orthez. On a dit la vérité. On n'a pas inventé pour vous une origine extraordinaire. Je vous tiens dans mon cœur comme une certitude. Je suis inintelligent, c'est possible, mais l'encens de toutes les fleurs créées s'élève pour Vous de la terre et Vous le changez en amour comme ce rosier grimpant qui s'élance à la cime des cèdres.

Vous voyez que je ne sais plus bien ce que j'écris, mais ma pensée s'attache à Vous ainsi que cette liane fleurie et je Vous dédie cette pauvre œuvre comme une servante son pot de résédas, et il tremble dans mes mains élevées.

1. Extraits d'un livre qui doit paraître prochainement.

I

L'ÉNIGME

Au moment des premières douleurs de la mère, c'était un mardi dans l'étouffante matinée, de grands lis roses de la Guadeloupe semblaient accroître le silence du salon obscur.

Autour de l'épaisse demeure feuillue où l'âme de mon enfant commençait de se faire jour, telle que la lumière bleue du ciel lutte avec la nuit et palpite, j'ai eu le plaisir de voir errer des jeunes filles inconnues.

Elles venaient voir la maison du poète, elles levaient le cou comme des cygnes et les grands lis roses de la Guadeloupe se pâmaient. Et moi, les souliers encore boueux d'une course champêtre, j'épiais ces enfants curieuses qui essayaient, par-dessus le mur épais, d'apercevoir le mystère d'où naît ma poésie.

Bonjour, chœur gracieux qui êtes venu entourer cette demeure. Vous auriez voulu entrer par la petite porte verte. Aussi je vous propose cette énigme :

Qui donc est sorti de la maison sans y être entré auparavant?

C'est Bernadette.

II

L'ACTE DE NAISSANCE

L'an 1908 et le 19 août, dans l'anniversaire et presque à l'heure de la mort de Blaise Pascal, est née à Orthez ma fille Bernadette.

L'un des témoins à la mairie a été mon premier voisin François le savetier qui a un oiseau.

III

VUE SUR LES CHOSES

O Bernadette! Tes yeux s'ouvrent. Oh! Qu'est ceci? La vie. Oh! Que c'est étonnant! Tu regardes là, mais quoi? Eh!

Qu'importe? Tu vois; il y a des choses. Tu n'as pas besoin de savoir, mais, fixant un coin de la tapisserie, obstinément, tu découvres le monde. Il est extraordinaire. Il y a ceci que tu vois peut-être et que je ne vois plus, et il y a cela que tu ne vois pas encore et que je vois : des chevaux, des bœufs, des prairies, de l'eau et la face de ta mère et son sein où ta bouche se colle comme une patelle au rocher. Parfois tu souris, tant c'est joyeux, mais soudain ta lèvre devient arquée et amère comme celle du Dante; ton œil se fait hagard à contempler le gouffre de Pascal qui s'étend au delà de ton bonnet. Et ton bras replié en équerre sur la poitrine, tel celui de Bonaparte, mesure ton domaine. Furent-ils jamais plus grands que des petits, ces grands hommes? Oh! Non. Leurs regards passent ce que tu vois et ne savent plus s'arrêter aux objets ordinaires, tandis que ton hochet te distraira et, dans ses cercles étroits, tu enfermeras toute ta divine comédie, tes pensées et ton sceptre.

IV

LA NYMPHE

Emmaillotée, Bernadette a l'air d'une chrysalide, et c'est dans des enveloppes imbriquées comme les feuilles d'un bourgeon qu'elle délie ses gestes. La tête seule saille du maillot, ainsi que la tête de l'insecte appelé frigane de son étui de bois, ou celle de la tortue de son test. Ce maillot, ponctué au dos du corselet par des épingles de nourrice, se bombe au milieu.

Voici la mère. Elle saisit cette nymphe dans les vapeurs du berceau, s'assied, l'étend à plat ventre sur elle, dégrafe les épingles, la retourne, la dépouille de ses langes dont le dernier est souvent d'un jaune d'œuf, la met nue et la plonge jusqu'au cou dans un baquet. Bernadette soutenue sous les bras essaye de se renverser, dresse ses genoux vers son menton. Sa face exprime la béatitude, ses yeux luisent et, presque, ils rient. Mais, tout à coup, elle rugit. C'est quand, s'étant saisie d'une éponge et d'ouate hydrophile, la mère nettoie et essuie sa petite.

V

LA VISITE AUX VIVANTS

Il flotte encore tant de ciel dans les yeux de Bernadette qu'elle ne démêle pas très bien la terre ni ce qu'il y a dessus. Je ne pense point que, lorsqu'elle rend visite à nos amis et parents, elle en ait plus de connaissance que n'en aurait l'oiseau du savetier, si on le leur apportait dans sa cage. Et cependant, de Bernadette se dégage la majesté de ceux qui demeurent indifférents. C'est en vain que le jardin de la villa d'une bonne vieille dame offre à la jeune visiteuse quelque allée ratissée comme celle d'un plan et des arbres en ordre et ronds; en vain que, dans le salon, le portrait compassé d'un marin préside, en vain que l'on agite des hochets et que l'on prodigue les plus doux mots et que l'on cherche des ressemblances. Bernadette reste impassible. On redouble d'aménité, on se met à genoux devant elle pour lui mieux sourire. Elle ne semble ne vouloir voir que la blancheur informe du plafond. Ange, chérie, amour, mignonne, délice de mon cœur : rien n'y fait. Elle oppose à tout hommage l'air d'une reine blasée ou d'un chat que des enfants veulent forcer d'être content. Mais, soudain, va-t-elle sourire? La bouche s'ouvre en pot au lait, un grognement en sort. On s'émeut. Oh! Oh! Oh! Qu'as-tu, petite Bernadette? Ce qu'elle a? Elle... dans le monde.

VI

L'ALPHABET A LA FLEUR

Les premiers jours qu'on la promenait dans le jardin, il y a trois mois, Bernadette était comme le cœur blanc de cette grande fleur à la corolle verte et bleue qu'est la nature en août. Chaque chose a pour centre le centre que le désir choisit.

Quand on relevait les yeux de dessus mon enfant pour les reporter au loin, le contour de la fleur, c'était les Pyrénées aux pétales échancrés.

L'automne a jauni la corolle dont le cœur est encore blanc.

Sache donc, ô toi qui soutiens cette petite fille! que tu supportes tout le paysage qu'elle entraîne avec elle et que, si elle n'eût pas existé sans l'univers, l'univers n'eût pas existé sans elle puisque Dieu l'a créé pour elle.

Quoi? Toute la terre? Et tout ce pollen d'astres qu'elle ne distingue même pas encore? Penses-tu?

Oui, c'est l'alphabet qu'ouvre l'Eternel pour apprendre à lire à Bernadette. Déjà, blottie au cœur de la fleur, elle épelle la lumière.

VII

L'ENFANT JÉSUS

Cet Enfant Jésus est ton frère; mais toi, tu es dans ton berceau, et il dormait sur la paille. Et ceux qui avaient une grande inquiétude devenaient joyeux en le regardant, les mages et les bergers. Écoute, ô ma Bernadette! la petite cloche d'un agneau, d'un agneau qui le baise au front, lui, ton Dieu! Lui, ton Dieu et ton frère...

Oh! Que me penchant sur toi, ô mon enfant! je retrouve dans tes traits ceux du Nouveau-Né qui s'abaissa jusqu'à ta petitesse. Déjà tu lui ressembles et plus tard tu lui ressembleras. Il tette et pleure aujourd'hui, mais bientôt il vaquera à d'humbles besognes comme toi qui iras chercher le pain sur le buffet et le fil pour coudre. Mais, toi plus grande, je te conduirai vers la bleue montagne de Lourdes pour te le montrer auprès de sa Mère. Je te hausserai dans mes bras pour que tu voies ce Roi qui est ton frère, te dis-je! pour que tu lui cries, en élevant les mains qu'il t'a données : « Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu! »

VIII

LE FÉVIER

Le févier est un grand arbre originaire de la Chine et dont les enfants sucent les gousses marron pleines de baume. A travers la vitre pluvieuse Bernadette regarde le févier. Elle

interroge en silence ce témoin quelconque de la vie, apprend à le connaître, et nul doute que déjà il ne soit pour elle un grand personnage qu'elle ne définit pas mais qui l'intéresse. Que lui répond l'arbre, sinon : « Je suis là » ? Et quelle autre affirmation pourrait satisfaire davantage Bernadette ? Elle ne sait pas qu'en août il étendait sur elle qui dormait de grands éventails de feuilles harmonieuses.

Ma petite fille, je laisse un peu d'ombre sur ce papier pour que tu saches que moi aussi, dans ma belle saison, j'ai fait chanter mes feuilles sur ton sommeil.

IX

LA PETITE VOITURE

On lui a acheté une petite voiture qui a quatre roues comme la Grande Ourse et que ma femme pousse sur la route. Je marche auprès avec la chienne, et le paysage glisse. Douceur rustique d'un ménage modeste, constellation terrestre ; poème prêt à éclore, si grand par sa médiocrité même : le père, la mère et l'enfant qui se répètent tels que les vers d'une strophe qui ne lasse pas.

Il est des voitures plus luxueuses que n'est la tienne, Bernadette ! Mais nous avons fait ce que nous avons pu, et ce m'est d'une tristesse bien douce que nous n'ayons pas pu davantage : il est bon de sentir que, si Dieu ne nous donne pas la richesse, il nous épargne la pauvreté.

... Pas la richesse ? Ah ! Que dis-je ? Il y a un trésor dans la petite voiture.

X

LA PREMIÈRE DENT

La rose ouvre la bouche pour prier Dieu en silence, et cette oraison amène une larme jusqu'aux lèvres des pétales. Ta bouche s'ouvre aussi, ô Bernadette ! pour louer le Seigneur. Et ta première dent vient à poindre comme la goutte de rosée sur

la corolle. Il fallait bien que tu obtinsses quelque faveur de la Trinité formidable, puisque depuis six mois tu lui souriais de ce sourire si bon! L'Éternel te convie ainsi au banquet où ce grêlon percera la cerise de feu, le raisin vert d'eau, la prune d'air bleu et la pomme grise comme la terre.

O mon enfant! Ta mère qui l'a arrosé de son lait a poussé des cris de joie quand ce germe a pointé. Mais moi, je m'attriste un peu... O Bernadou! Pourquoi cette petite dent? Le lait de ta maman n'est-il donc pas si doux qu'à jamais il te suffise?

XI

PORTRAIT A SIX MOIS

L'âne de caoutchouc siffle comme un nid, le hochet tombe, la poupée est repoussée. On redonne à Bernadette le hochet qu'elle mord et qui retombe, et la poupée tombe aussi, et, quand on la lui remet, c'est l'âne qui va rejoindre le hochet. Et ainsi de suite, et l'aïeule sans se lasser ramasse les jouets tandis qu'un bourdonnement et de petites bulles sortent des lèvres de Bernadette dont je contemple la face. Cette face ressemble à la pleine lune à qui les simples prêtent des yeux, un nez et une bouche faits avec des ronds. Mon enfant me sourit soudain, et cette impression s'accuse davantage d'une lune naïve que des nuages qui glissent recouvrent et découvrent tour à tour. Le sourire, c'est l'éclaircie.

XII

LA VACCINATION

Elle avait une bonne grosse tête pas méfiante du tout tandis que le docteur préparait son bistouri pour la vacciner. Elle ne savait pas, elle! Est-ce que ce n'est pas toujours pour se faire du bien que l'on se rapproche? pour donner un baiser ou à téter? Elle était si sûre de ce qu'on ne lui voulait aucun mal qu'elle n'en a ressenti aucun, l'innocente! Et tandis que sous l'épine d'acier naissaient quatre petites roses rouges la figure

de Bernadette exprimait la confiance et peut-être aussi l'étonnement. « Je ne sais pas ce que vous faites », avait-elle l'air de nous dire.

Je songe à ce que l'on m'a dit que fit Notre-Seigneur quand, les rites voulant qu'il saignât de sa propre main un agneau pascal, il ne sut du bout du couteau que lui donner une caresse. O mon agnelle! je pense qu'avant qu'un autre que Notre-Seigneur le tuât, ton frère l'agneau dut avoir le doux regard dont tu nous fixais en attendant ta première blessure.

XIII

LE ROSIER QUI GAZOUILLE

Je crois que Bernadette parle quand elle gazouille. Que signifient ces phrases qu'elle module et qui m'émeuvent pendant la nuit? Le parler de Bernadette est comme un rosier dont les fleurs sont encore closes. Les mots sont encore fermés; l'un après l'autre ils s'épanouiront; déjà ils s'entr'ouvrent. Mais ce langage encore en boutons, les innocents du Ciel seuls le comprennent.

Puissions-nous, ô mon enfant! soigner bientôt le doux rosier de tes mots enfin délivrés, et diriger ses branches dans un bel ordre qui assigne à chaque fleur sa place : le mot « *Dieu* », comme une rose rouge, au centre de l'arbuste, et celle-ci la plus haute pour que le parfum de ses sœurs monte vers elle et que tu la voies toujours dominer. Oh! si saintes que soient les autres roses, même la blanche Marie, aucune ne doit être sentie avec autant d'amour que cette rose paternelle. O mon enfant! que le mot « *Dieu* » ne fleurisse jamais sur tes lèvres sans que tu pries pour les pauvres jardiniers qui auront aidé à son épanouissement... Après ce mot, tu délieras de leurs calices de silence les mots qui disent les élus, les hommes, les animaux, les plantes et les pierres. Et tu nommeras ainsi, une à une, au Seigneur toutes ses merveilles plantées dans ton cœur : puisqu'en te faisant croître dans le sien il t'a appelée Bernadette.

XIV

LES RAMEAUX

Ta mère regrette que tu ne puisses déjà soutenir une branche de laurier bénit d'où pendent des œufs de sucre, des gâteaux, des noix dorées. Tu n'élèves vers le Seigneur que tes mains nues séparées des poignets ronds par un pli fin comme un fil de soie auquel rien n'est attaché.

XV

NUIT SOUFFRANTE

Dans la triste nuit tu tousses et nous nous levons pour te soigner. La flamme rousse et bleue de l'alcool fleurit sous la casserole grésillante, et les perles fines de l'air se détachent du métal, montent crever à la surface de l'eau, y sont remplacées par d'autres de plus en plus rapidement, jusqu'à l'ébullition complète.

Quelle angoisse de voir ta petite figure se contracter sous la toux! Mais quelle grandeur de veiller sur toi! On n'entend que l'eau et la flamme. Et, au milieu du sommeil qui entoure la maison, nous nous tenons debout, ta mère et moi, avec, pour témoin et ami, Dieu. Ne nous abandonnez pas, ô Sauveur! J'ai confiance. Ne nous montrez point dans notre enfant cet affaissement où vous avez été. C'est assez que, dans le chemin, vous soyez tombé sous la Croix en nous jetant un regard interrogateur... Nous avons calmé Bernadette et maintenant elle s'est assoupie. Son souffle qui devient paisible me prend comme une berceuse. Et c'est ainsi qu'à son tour mon enfant m'endort.

XVI

LE ROYAUME DES CIEUX EST POUR CEUX QUI LEUR RESSEMBLENT

(SAINT MATTHIEU, XIX, 14.)

Tu sauras plus tard, Bernadette, qu'un saint n'a pas une figure différente de celle d'un autre homme et que, même dans sa niche, il ne diffère pas beaucoup en apparence d'un vieux qui se tient debout dans un petit magasin. Il te faudra donc être bien respectueuse envers tout le monde, puisque telle ou telle personne peut être une sainte sans que ce soit écrit sur sa figure. Il est probable que Bernadette de Lourdes est une sainte, puisqu'elle a vu la Vierge. Cependant, si tu regardes un jour son portrait, tu verras qu'elle ressemble à une pauvre paysanne pas bien jolie qui vendrait des pommes au marché.

C'est dans le cœur qu'est la sainteté comme de l'eau pure dans une cruche sous des feuilles. Sous les vêtements, Dieu remplit cette cruche peu à peu avec de l'eau du ciel, sans que personne voie tomber cette pluie, pas même celui ou celle qui la reçoit. Cette eau doit être bonne, puisque ceux qui en ont le cœur plein se mettent à genoux pour remercier le Seigneur de les avoir ainsi désaltérés.

— Mais comment, demanderas-tu, faire que mon cœur soit la petite cruche de Dieu?

En le gardant toute ta vie, ce cœur, tel qu'il est aujourd'hui que tu as un an. Ainsi soit-il.

FRANCIS JAMMES

BARBEY D'AUREVILLY

Celui-là, c'est un grand écrivain.
(DÉSIRÉ NISARD)

Le dimanche 28 novembre 1909, comme un grand maître des cérémonies délégué par son bien-aimé souverain Napoléon lui-même, Empereur et Roi, pour saluer ce connétable des lettres qui parfois regretta de ne pas s'être appelé « le maréchal d'Aurevilly », M. Frédéric Masson, de l'Académie française, inaugurait, sur la place publique de Saint-Sauveur-le-Vicomte, un monument élevé à la mémoire de l'écrivain par des admirateurs, — son effigie superbement animée par le plus prodigieux des artistes vivants, Auguste Rodin.

Quoi d'étonnant pour nous? Présentement, à lire Barbey d'Aurevilly, on ne croit guère possible qu'un esprit et un style si originaux, si extraordinaires, n'aient pas, dès la première heure, soulevé des enthousiasmes — ou des colères furieuses. — Cet homme-là devait passionner. Qualités et défauts, tout se voyait en lui, tout brillait, tout éclatait. On pouvait d'emblée le prendre pour un croisé, pour un artiste ou pour une espèce de démon : n'avait-il pas une âme de chevalier et de révolté, une plume ardente et colorée en même temps que légère, exquise? — Or, quelles que soient les légendes, répandues surtout depuis sa mort ou vers la fin de sa vie, et qui font de lui un « original » renommé, Barbey d'Aurevilly

n'a pas seulement été, pendant la majeure partie de sa carrière, un méconnu; il a été très généralement un ignoré. Il a eu des peines infinies à « percer ». Né pour créer, bien plus que pour juger, il a dû passer le plus clair de sa vie à rédiger des critiques, et ses grands romans, venus tard, sont demeurés peu nombreux. Non seulement ce « succès des cabinets de lecture », qui lui paraissait la véritable gloire, il ne l'a pas obtenu de son temps, mais il ne l'a pas encore. Est-ce, à vrai dire, la preuve d'une destinée littéraire manquée? non pas! car une nature aristocratique comme la sienne, et qui joignait à la vigueur toutes les finesses, inaccessibles au vulgaire, ne pouvait qu'accidentellement se trouver ou se mettre à la portée de tous. Mais ce qui est plus grave et plus inexplicable, c'est le long dédain d'un certain nombre de lettrés et de raffinés.

On compte les hommes qui, de son vivant, lui ont rendu, je ne dis pas même hommage, mais justice. Sans doute, de petits groupes successifs d'amis ont entretenu le culte de cette divinité. Il a été, dans sa jeunesse, fort goûté, encouragé, soutenu par Maurice de Guérin. Dans son âge mûr, il a rencontré en Trebutien un prophète et un fanatique. Vers 1860 enfin, il paraît avoir plu, non seulement comme homme, mais comme auteur, à un groupe de poètes et d'artistes, — dont la plupart, d'ailleurs, ne jouissent même pas de la renommée. — Quelques femmes et quelques salons — non, certes, des plus illustres — ont cru à son étoile. Mais, après tout, l'estime de Roger de Beauvoir, d'Hector de Saint-Maur, de Paul de Saint-Victor, d'Arsène Houssaye et de Baudelaire n'équivaut pas à la gloire méritée. Les grands critiques qui, avant 1875, ont fait l'éloge de Barbey d'Aurevilly, et surtout son éloge complet, où sont-ils? Dans quels recueils littéraires, dans quelle grande revue de son temps trouverait-on l'indice qu'il ait existé, — qu'il ait existé comme grand écrivain?

Je sais que Sainte-Beuve a écrit sur lui quelques mots aimables, ou, plus proprement quelques mots inquiets. C'est qu'ayant eu sans doute de fuyantes et imprécises visions de cette renommée posthume il n'a pas voulu qu'on pût le compter parmi les aveugles ou les injustes, au cas où l'avenir proclamerait immortelles certaines pages ou certaines œuvres de ce contemporain.

M. Barbey d'Aurevilly, qui a fait dès longtemps ses preuves dans le roman et dans la presse quotidienne, homme d'un talent brillant et fier, d'une intelligence haute et qui va au grand, a une plume de laquelle on peut dire sans flatterie qu'elle ressemble souvent à une épée. Cette plume, si appréciée de ceux qui s'attachent à la véritable distinction, *le sera également de tous* le jour où lui-même voudra bien consentir à en modérer les coups et les étincelles. La pensée, chez lui, naît toute armée, les images éclatent d'elles-mêmes : il n'a qu'à choisir et à en sacrifier quelques-unes pour faire aux autres une belle place, la place qui paraisse la plus naturelle.

Ces lignes sont du 9 février 1856, et comme, à cette date, Barbey d'Aurevilly avait déjà publié *l'Amour impossible* (1841), *la Bague d'Annibal* (1843), *Du Dandysme et de George Brummell* (1845), *les Prophètes du Passé* (1851), *Une Vieille Maîtresse* (1851) et *l'Ensorcelée* (1854), l'éloge pouvait être moins bref et moins enveloppé de réticences[1]. Mais Sainte-Beuve restait plus ébloui que ravi par ce talent fulgurant, dont on se détournait faute d'oser le regarder en face, et demeurait incertain, lui aussi... En sorte qu'avant la plaquette de M. Alcide Dusolier (Dentu, 1862), personne n'a osé proclamer, dans une étude de quelque étendue, la maîtrise de Barbey.

Assurément ce diable d'homme, qui se prononçait, lui, sur les hommes et sur les œuvres avec un aplomb, une sûreté, une violence impardonnables, avait, par son obstination à flageller les médiocres, encouragé à son propre endroit la vengeresse coalition du silence. Il était noble de dédaigner ce « pamphlétaire », ce Zoïle (Brunetière dira : « ce vieux paradoxe ambulant »), si bien armé de lanières ! De plus, sa hautaine indépendance, l'intransigeance de ses doctrines, et jusqu'à sa fierté aristocratique, jusqu'à sa dignité d'écrivain pauvre, tout contribuait à le maintenir dans un isolement nuisible à la célébrité. Quand on ne quête pas ou qu'on ne paye pas la louange, il arrive qu'on soit peu loué. Barbey donc était oublié.

A la fin de sa vie, les jeunes, ou quelques jeunes, lui vinrent. Vingt ans après la publication de *l'Ensorcelée*, le

1. Quatre ans auparavant, Sainte-Beuve avait déjà dit : « Un critique de beaucoup de finesse, mais dont il faut détacher les mots piquants du milieu de bien des fatuités et des extravagances, M. Barbey d'Aurevilly... »

vieillard, toujours beau, toujours vert, de la rue Rousselet eut sa petite cour de débutants, qui se mirent à célébrer insolemment sa gloire. Ces juges, qui n'avaient pas encore été jugés, dirent leur estime pour le Maître avec une liberté pleine d'enthousiasme et ne laissèrent pas s'éteindre en eux ce feu sacré de l'admiration. C'est un phénomène remarquable, d'ailleurs, que nul n'a jamais pu cesser d'aimer Barbey, après l'avoir aimé une fois. Tous ceux qui ont passé dans sa chambrette et qui ont pu causer avec ce noble « laird », depuis M. Paul Bourget jusqu'à M. Ranc, ont gardé le culte et de l'homme et de son art. On le comprenait une fois pour toutes, — ou on ne le comprenait jamais.

Il en est ainsi aujourd'hui encore. Sans doute, le nombre de ses fidèles s'est singulièrement accru. Le magnifique spectacle de sa production posthume, ininterrompue depuis vingt ans, soulève les applaudissements d'un public chaque jour plus vaste. On ne peut plus parler d'un cercle restreint d'adorateurs. Mais le culte populaire, les mânes de Barbey l'obtiendront-ils? N'y a-t-il pas, d'autre part, beaucoup d'esprits réputés délicats et fins, — et non seulement fins, mais dilettantes, — qui restent fermés au prestige de son art? Parmi les grands critiques de notre temps, quels sont ceux qui aient équitablement traité Barbey d'Aurevilly?... Chacun s'empressera de nommer M. Paul Bourget. Il n'est même pas le seul. Mais son avis est loin d'être universel. Que d'autres ont affecté de considérer Barbey comme négligeable! que d'autres encore ont déclaré qu'ils ne connaissaient rien de lui, ou bien que son attitude et ses idées leur demeuraient inintelligibles! que d'autres enfin, et surtout les plus renommés virtuoses, n'ont pas hésité à fonder sur des historiettes, que leur dignité se refusait à contrôler, des jugements qui manquaient de sérieux[1]! Il est vrai que ces silences comme ces essais agréables, où se manifestait surtout un étrange besoin de ridiculiser le grand artiste, ont eu leur contrepoids dans des études, — déjà nom-

1. Sur l'ensemble, ne citons qu'un texte : « Il m'est plus étranger qu'Homère ou Valmiki », écrivait, il y a vingt ans, M. Jules Lemaître, — qui était pourtant dès cette époque un écrivain très patriote, comme le fut Barbey, et d'un scepticisme très superficiel auquel, seuls, les lecteurs rapides pouvaient se laisser prendre.

breuses, souvent brillantes, et dues à des plumes plus modestes et plus consciencieuses, — sur l'homme, l'écrivain, le journaliste, le romancier et le critique. On commence vraiment à connaître Barbey d'Aurevilly autrement que par son pantalon à bande d'or et les potins de la rue ou du boulevard. Parmi ce que l'on conte de sa personne, de ses habits ou de ses habitudes, il y a même beaucoup de détails qui, fussent-ils exacts, ont désormais perdu tout intérêt et toute saveur pour une génération plus habituée à l'étudier dans ses livres.

Le temps dissipera-t-il les légendes? ce n'est pas sûr. Mais ce que l'on peut désormais garantir, après l'épreuve de vingt années, c'est que la postérité — j'entends : les lettrés de l'avenir n'hésiteront pas à placer très haut l'auteur des romans sur la chouannerie, des *Prophètes du Passé*, des *Diaboliques*, On peut le dire aujourd'hui, sans crainte d'être démenti par le temps qui vient : Barbey d'Aurevilly doit être inscrit sur la liste des grands écrivains du XIXe siècle. Si une inquiétude reste désormais au critique, c'est celle de ne pas mettre assez de force dans cette affirmation.

*
* *

Dans une certaine mesure, cependant, les dernières hésitations de l'opinion s'expliquent. L'écrivain, l'artiste, le philosophe ne se laissent pas comprendre d'emblée. L'homme, seul, est relativement aisé à saisir.

On y relève d'emblée une nature aristocratique[1]. Barbey d'Aurevilly, c'est premièrement et essentiellement un aristocrate, et non pas seulement du fait de la naissance, mais

1. Sur les sentiments aristocratiques de Barbey, on n'en finirait pas. Non seulement sa politique, mais son art repose — au moins en partie — sur une conception aristocratique de la société. Il y a des nobles dans tous ses romans, et d'authentiques, de grandes dames en particulier comme on n'en verra plus (la marquise de Flers, madame d'Artelles, mademoiselle de Percy, etc.). La chouannerie le séduit parce que c'est la lutte des blancs contre les bleus. Etc. « Ah! vous autres seigneurs, — dit la vieille Clotte dans *l'Ensorcelée*, — qu'est-ce qui peut effacer en vous la marque de votre race, et qui ne reconnaîtrait pas ce que vous étiez aux seuls os de votre corps, quand ils seraient couchés dans la tombe? » Barbey d'Aurevilly eût souhaité que cette parole fût vraie absolument. — Il ne s'agit pas, d'ail-

d'instinct, de tempérament et de conviction raisonnée. Il est invariablement *pour l'ordre par la hiérarchie*. — C'est aussi un traditionaliste et un fervent du pouvoir « fort », qui se retrouve ou, plus exactement, se découvre dans les œuvres de Joseph de Maistre ou de Bonald. Pessimiste dans le présent, comme tout « prophète du passé », il est optimiste dans les temps écoulés et le serait même volontiers dans l'avenir. C'est encore un catholique, presque un ligueur, admirateur absolutiste de l'unité de doctrine. C'est, d'autre part, un artiste très sensible à toutes les beautés et fougueusement résolu à défendre tous les droits de l'art. C'est une imagination bouillonnante et enfiévrée. C'est enfin et surtout un homme d'action, — celui-là justement qui ne se consolait pas, au soir de son existence, de n'être point devenu « le maréchal d'Aurevilly », et qui, en effet, était né pour combattre. — Ses aptitudes à l'action expliquent même ses contradictions apparentes : personne n'a mieux parlé de la discipline, condition nécessaire de l'activité en commun, personne n'a prôné plus âprement la soumission aux pouvoirs religieux et civil, — mais personne n'a été plus résolument indépendant. C'est au point que sa race tout entière, race de vigoureux, d'obstinés, de violents, se condense en lui, comme elle s'y achève.

Quand on a un peu étudié cet homme-là, c'est-à-dire quand on n'a pas cru devoir s'arrêter au dandy superficiel ou au gandin du jeune âge, on peut se croire assuré de l'avoir compris. Mais le poète, le romancier, le critique laissent plus longtemps incertain. Il faut « s'y faire », comme on a bien été obligé de se faire à Delacroix ou à Manet. Ce style si dense et si lumineux, où les pensées et les images s'entassent et s'enchevêtrent, épouvante presque, au premier abord, de sa plénitude et de sa richesse. « Tant d'éclairs m'éblouissent, — aurait

leurs, de commérer sur sa noblesse personnelle, incontestable, mais récente et achetée. Peu importe, si du moins il a eu de cette aristocratie un sentiment profond. On peut être roturier, du reste, et haïr la démocratie; mais tout conspirait, chez Barbey, — naissance, tempérament, observation, — à lui donner cette horreur. Matérialisme et démocratie, pour lui, c'était tout un, il les enveloppait dans le même dégoût. « Nous devenons des charcutiers! — dit-il en parlant du *Ventre de Paris*. — Cela s'appelle le réalisme, cette idée, et cela sort des deux choses monstrueuses qui s'accroupissent, pour l'étouffer, sur la vieille société française : le Matérialisme et la Démocratie. »

dit Fénélon ; — je cherche une lumière douce qui soulage mes faibles yeux. » On ne s'habitue que peu à peu à cette scintillation, et c'est seulement quand l'habitude est prise que les autres styles paraissent gris et noirs. Toute vibrante, d'ailleurs, et toute étincelante qu'elle soit, la langue de Barbey n'en conserve pas moins une noble tenue classique. Sa prose est admirablement « française ». — Mais ses idées, quelle estime en doit-on faire? Cet enthousiasme chauffé à blanc, ces colères, cette religion même qui intervient sans cesse, tout cela est-il sincère et profond? y a-t-il dans l'œuvre de Barbey d'Aurevilly autre chose qu'une série de feux de paille? On le voit sans cesse ravi sur les ailes d'or de son imagination, et c'est un plaisir pour les yeux; mais une pensée forte règle-t-elle ses mouvements? C'est ce que se demandent ceux qui n'ont lu de lui que quelques pages isolées. Ils le prennent pour un téméraire ou un exalté, qui, comme Icare, tombera dans la mer, laissant le souvenir d'une équipée inutile et de quelques beaux coups d'aile, qui ne valaient pas une idée.

C'est une impression que la lecture suivie et attentive de Barbey d'Aurevilly détruit complètement. Oui, cette imagination emportée tolère le frein de la raison. Oui, ce romantique s'interdit les effets purement verbaux. Non, Barbey d'Aurevilly ne se contredit pas. Sous le flot fougueux qui passe, entraînant les images ou les jetant en cascades diamantées, il y a un lit de rochers. Un évêque, Mgr Bertaud (de Tulle), appelait Barbey d'Aurevilly « une théologie naturelle et certaine ». Sa science du dogme et de la morale catholique est étendue et sûre, et, si les condamnations qu'il assène à toutes les hérésies et à tous les « libéralismes » manquent de douceur, la solidité de son catholicisme ne s'en trouve pas atteinte. Les pensées et les raisonnements sont rigoureux, dans tous les sens du mot. Ce « Templier », comme M. Anatole France et vingt autres l'ont appelé, sait admirablement ce qu'il dit et ce qu'il fait.

De même en politique. Si outrancièrement conservateur, monarchiste et partisan de l'autocratie qu'il soit, il ne dit pas autre chose que M. de Bonald, par exemple. Il le dit autrement, avec une éloquence richissime, avec une passion qui surprend notre scepticisme, mais il dit cela précisément. La seule question donc que puissent légitimement se poser ceux

qui partagent ses opinions politiques et religieuses, c'est de savoir s'il est toujours opportun et sage de procéder avec cette généreuse emphase, si même les excès du verbe ne nuisent pas à la vérité du dogme et des doctrines. Barbey d'Aurevilly, pour énoncer crûment la demande, est-il un ami gênant?

Telle semble être, en ce qui concerne la politique, l'opinion des doctrinaires de l'*Action française*. Mais, à leur point de vue même, il semble qu'ils se trompent. C'est méconnaître la puissance de l'art. Les idées aristocratiques et le monarchisme absolu peuvent être servis beaucoup mieux par un artiste que par un théoricien exact et froid. Sans l'artiste, l'idée demeure dans le Saint des Saints, encensée et gardée par les initiés seuls. C'est le poète qui élève les portiques du temple et qui fait pénétrer jusqu'au tabernacle les foules que la beauté rassure ou passionne. A lui seul, le spectacle de cet énergique Barbey d'Aurevilly, de ce maître, de ce magicien, de cet artiste opulent et délicat, dont la phrase est de feu, émeut bien autrement que des déductions savantes. Et c'est pourquoi Barbey d'Aurevilly est véritablement un grand écrivain politique.

C'est aussi pourquoi on doit voir en lui un grand écrivain catholique. Il ne l'est pas uniquement par ses protestations, — qui pourraient être ou d'un romantique désheuré ou d'un snob avant la lettre ; — ni encore par ses tirades d'une richesse voulue sur le dogme et jusque sur les pratiques, comme la confession ou l'observance du vendredi. Il l'est surtout par l'importance essentielle que gardent pour lui, dans le roman et dans l'histoire, les notions fondamentales du catholicisme.

Pour Barbey d'Aurevilly, l'homme est déchu. Il est racheté, sans doute, mais son âme reste un objet de lutte entre les puissances mauvaises et la grâce. Ni la vie humaine ni l'histoire ne sont donc intelligibles ou fouillées à fond, si l'on néglige cet éternel corps à corps. Ainsi, le « satanisme » de Barbey d'Aurevilly est théologique. Le diable agit réellement, son influence se fait véritablement sentir, ses entreprises sont saisissables. Et la sorcellerie même n'est pas un vain mot. Rappelons-nous cette profession de foi que fait l'auteur de *l'Ensorcelée* :

J'ai toujours cru, d'instinct autant que de réflexion, aux deux choses sur lesquelles repose en définitive la magie, je veux dire : à

la tradition de certains *secrets*, comme s'exprimait Tainnebouy, que des hommes initiés se passent mystérieusement de main en main et de génération en génération, et à l'intervention des puissances occultes et mauvaises dans les luttes de l'humanité. J'ai pour moi dans cette opinion l'histoire de tous les temps et de tous les lieux, à tous les degrés de la civilisation chez les peuples, et ce que j'estime infiniment plus que toutes les histoires : l'irréfragable attestation de l'Église romaine, qui a condamné, en vingt endroits des actes de ses Conciles, la magie, la sorcellerie, les charmes, non comme choses vaines et pernicieusement fausses, mais comme choses RÉELLES, et que ses dogmes expliquaient très bien. Quant à l'intervention de puissances mauvaises dans les affaires de l'humanité, j'ai encore pour moi le témoignage de l'Église, et d'ailleurs je ne crois pas que ce qui se passe tout à l'heure dans le monde permette aux plus récalcitrants d'en douter.

Parmi les âmes, celles donc qui, peut-être, l'intéresseront le plus, ce sont celles qui seront devenues définitivement la proie des passions démoniaques. De ses héros, les plus vigoureusement taillés et campés sont des « ensorcelés ». Dans plusieurs de ses romans, il y a des sabbats, des « sorts », des sorcières. Le mot « diable » est un mot courant dans son œuvre. Et le problème de la destinée humaine y est si constamment posé et résolu à la manière catholique que, sans le catholicisme, l'art de Barbey d'Aurevilly s'effondre. Voilà pourquoi tous ceux qui, comme Armand de Pontmartin, n'ont retenu de ses romans que les fragments osés, scabreux, les situations incroyables et indicibles, n'ont pu débiter sur son compte que des enfantillages. Leur courroux est comique. Si Barbey d'Aurevilly a vraiment *osé* quelque chose, c'est de transporter dans le roman ce que les artistes du moyen âge montraient sur les portails ou sur les vitraux des cathédrales, la lutte des démons et des anges, le conflit de Vénus et de Dieu. Il est dans la tradition catholique, et, s'il a fait peur aux bonnes âmes, c'est d'abord que les bonnes âmes sont ignorantes. Voilà peut-être le sens, ou un nouveau sens, qu'il convient de donner à son mot célèbre : « Je ne suis peut-être qu'un mascaron dans la cathédrale littéraire : mais je suis dans la cathédrale. »

Il a le droit d'y être : la morale ne saurait se dire offensée de sa présence, car de toute cette œuvre où tant de passions

effroyables se heurtent, une haute moralité se dégage. Sa plume accomplit ce miracle de rester chaste en décrivant parfois les scènes les plus libres. De plus, la prétention qu'il a souvent affichée d'épouvanter ses lecteurs sur les conséquences des passions qu'il étale, se justifie ou peut se soutenir[1]. Dès l'année 1851, il écrivait à Trebutien, que le titre même d'*Une vieille Maîtresse* effarouchait et qui se disait scandalisé de quelques chapitres :

Il faut renoncer à peindre le cœur humain ou le peindre tel qu'il est. Subversive, elle, *Vellini*! Mais je condamne Marigny! Mais Marigny se condamne! mais sa femme ne lui pardonne pas! Trouvez-moi un romancier qui ait été plus le Torquemada de son propre héros que je ne l'ai été!... Prenez garde, mes amis : ce que vous dites de *Vellini* atteint l'art même, à travers elle. Prenez garde! je vous rappelle à l'ordre de Dieu et au respect des facultés humaines. Voulez-vous tuer le roman, oui ou non? C'est de cela qu'il retourne. S'il faut qu'il vive, vous savez qu'il mange du cœur humain, qu'il ne se nourrit que de cette moelle. Cœur impur, moelle gâtée. Ai-je dit que tout cela était sain?

Plus tard, dans la *Préface* de cette même *Vellini*, Barbey d'Aurevilly écrivait pareillement :

Le catholicisme n'a rien de prude, de bégueule, de pédant, d'inquiet. Il laisse cela aux vertus fausses, aux puritanismes tondus... On trouve dans plus d'une cathédrale de ces choses qui auraient fait couvrir les yeux d'un protestant avec le mouchoir de Tartuffe...

Enfin, on lisait dans l'*Introduction* de *l'Ensorcelée* :

Quant à la manière dont l'auteur a décrit les effets de la passion et en a quelquefois parlé le langage, il a usé de cette grande largeur catholique qui ne craint pas de toucher aux passions humaines, lorsqu'il s'agit de faire trembler sur leurs suites. Romancier, il a

1. Voir la préface des *Diaboliques* : « Bien entendu qu'avec leur titre, ces Diaboliques n'ont pas la prétention d'être un livre de prières ou d'*Imitation chrétienne*... Elles ont pourtant été écrites par un moraliste chrétien, mais qui se pique d'observation vraie, quoique très hardie, et qui croit — c'est sa poétique, à lui — que les peintres puissants peuvent tout peindre et que leur peinture est toujours assez *morale* quand elle est *tragique* et qu'elle donne l'*horreur des choses qu'elle retrace*. Il n'y a d'immoral que les Impassibles et les Ricaneurs. Or, l'auteur de ceci, qui croit au Diable et à ses influences dans le monde, n'en rit pas, et il ne les raconte aux âmes pures que pour les en épouvanter. »

accompli sa tâche de romancier, qui est de peindre le cœur de l'homme aux prises avec le péché, et il l'a peint sans embarras et sans fausse honte. Les incrédules voudraient bien que les choses de l'imagination et du cœur, c'est-à-dire le roman et le drame, la moitié pour le moins de l'âme humaine, fussent interdits aux catholiques, sous le prétexte que le catholicisme est trop sévère pour s'occuper de ces sortes de sujets... A ce compte-là, un Shakespeare catholique ne serait pas possible, et Dante même aurait des passages qu'il faudrait supprimer.

Rien de moins hypocrite que de pareils morceaux. Non seulement Barbey a voulu rester moral, mais j'estime que son œuvre, imprimant à la débauche et à l'orgueil le sceau de la réprobation éternelle, respire la moralité. *Un Prêtre marié* : c'est un titre à scandaliser les dévotes, mais c'est un roman beaucoup plus orthodoxe qu'*Atala* et d'une conception aussi saine que *René* est malsain.

On pourrait insister longuement sur ce point. Mais il faut le dépasser même et dire que la morale de Barbey d'Aurevilly est catholique jusqu'au bout, jusqu'aux extrêmes limites, qu'elle l'est dans son essence, parce qu'il la lie au dogme et qu'il fait dépendre son maintien et sa pureté de la fixité dogmatique. M. Grelé, dans sa thèse de doctorat ès lettres sur Barbey d'Aurevilly, expose que son héros est assez « jésuite » de manière. Il entend par là que Barbey voit des accommodements possibles avec le ciel ou, plus exactement, attache moins d'importance à la stricte observation des règles morales qu'à la stabilité de la puissance doctrinale. Il serait pratiquement moins chrétien que catholique. C'est mal le comprendre (et je ne veux pas, d'ailleurs, me demander ici si c'est mal comprendre les « jésuites » : laissons-les). Barbey d'Aurevilly, dont la conduite a pu n'être pas toujours exemplaire, n'a jamais dit, ni insinué, ni pu donner à entendre que la morale était souple ou de peu d'intérêt. Son opinion est justement opposée à celle-là. Seulement, il est catholique en ce sens que, selon lui, l'organisation forte et inflexible d'un pouvoir religieux, constitué pour fixer la doctrine et transmettre les pouvoirs dogmatiques, était nécessaire à l'immutabilité de la morale. De là l'importance logiquement primordiale de la doctrine catholique et de l'organisation hiérarchique qui en

garantit l'intégrité. Barbey d'Aurevilly est « pour cette doctrine » avant tout.

*
* *

Avec le catholique et l'aristocrate, est-ce, comme on le dit souvent, le Normand qui domine en lui? Ces trois qualités sont-elles en quelque sorte au même niveau chez ce petit-fils des Vikings ou des iarls scandinaves? Je ne le crois pas. Sa Normandie natale n'impose pas à sa pensée des formes essentielles. Il n'est pas « normand » comme Carlyle est « anglais ».

Entendons-nous bien. Que Barbey d'Aurevilly soit de souche solidement normande, personne ne le nie. Et si les pages somptueuses qu'il a écrites pour Trebutien — et pour la postérité — sur ses aïeux les pêcheurs-pirates ne sont que de brillants exercices d'imagination et de style, il n'en appartient pas moins à une race terrienne. C'est, de plus, à Saint-Sauveur-le-Vicomte et à Valognes que toute son enfance, toute sa jeunesse se sont déroulées. Il a ressenti de très-bonne heure et pour toujours la poésie de son pays, des falaises, des grèves, de la mer normande, — « ma mer, disait-il, que je pourrais orthographier *ma mère*, car elle m'a reçu, lavé et bercé tout petit ». — Il a aimé les prés qui bordent la Douve, les landes du Cotentin, les ormes d'Aurevilly. Fort jeune, il recherchait déjà les légendes locales. Il parlait le patois[1]. Quant aux histoires de la chouannerie, elles ont dû le bercer, elles aussi, dans son enfance, puisque tout l'entourage des Barbey et quelques membres de leur famille avaient été mêlés aux révoltes de l'Ouest.

Le calme se faisait à peine lors de la naissance de Jules-

1. Aussi a-t-il cru devoir, malgré l'opposition de Trebutien, semer de mots patois ses romans normands. On y trouve les mots : *bruman* (fiancé), *buhan* (brouillard), *mai* (moi), *mielle* (grève), *hamet* (hameau), *viper* (siffler, faire la vipère), *vère! ma finguette! vécy*, etc., etc. « Quoi! ce sont des Normands, — des Normands! — qui ne veulent pas qu'on parle le normand, la langue qui sent le terroir de notre fière province, et qui s'opposent à ce qu'on introduise dans la langue littéraire des dialectes de province que l'Angleterre et l'Écosse ont bien introduits dans la leur! Que le diable m'emporte dans le côté d'enfer où cuit le vieux Rollon, si je vous comprends, mes amis, Normands infidèles, traîtres au pays et à son patois! » (A Trebutien, 31 octobre 1851.)

Amédée (2 novembre 1809), qui suivit de quelques mois seulement l'assassinat de d'Aché. On sait que d'Aché fut trahi en Normandie même par madame de Vaubadon, et que cet événement avait fait du bruit dans la noblesse normande. Voici comment Crétineau-Joly, au quatrième tome de son *Histoire de la Vendée militaire,* raconte la trahison :

Une femme, dont il [d'Aché] avait été l'amant, le perdit : elle se nommait madame de Vaubadon. Son habitation était voisine de l'endroit où il espérait s'embarquer. Il croit que madame de Vaubadon favorisera son dessein. Le proscrit frappe à sa porte. On l'accueille avec reconnaissance ; on met un vif intérêt à le seconder. Quelques jours se passent. Madame de Vaubadon avait alors des relations fort intimes avec le conventionnel Pontécoulant, préfet sous l'Empire, pair de France sous la Restauration. Elle annonce enfin à d'Aché que ses dispositions sont prises et qu'il peut maintenant échapper à ses ennemis. Un guide lui est offert. A peine d'Aché a-t-il fait vingt pas sur la route qu'il reçoit dans le dos un coup de pistolet qui le laisse sans vie. Le guide était un gendarme déguisé nommé Foison, et madame de Vaubadon, qui l'avait procuré, avait mis à profit les trois jours d'hospitalité, accordés par elle, pour traiter de la vie de son amant avec la police.

Tels sont les récits tragiques que Jules Barbey, enfant, dut écouter[1]. En agitant devant lui de pareils souvenirs, alors tout récents, ses parents, qui sans doute ne se faisaient pas faute d'y joindre l'expression de leurs espérances tenaces, devaient enflammer, certes, sa jeune imagination. Aussi comprend-on que la peinture du pays, de l'époque, du milieu, se soit comme imposée plus tard à Barbey d'Aurevilly « converti », dont le parisianisme épidermique n'avait pu être qu'une erreur, une illusion de jeunesse. Peut-être, d'ailleurs, sentait-il alors tout le parti qu'il pouvait tirer, lui tout seul, de ces vieilles histoires qu'il avait été appelé à connaître mieux que personne, et qu'on n'entendrait jamais plus. N'aperçut-il pas enfin tout le charme que devait présenter, dans un siècle de déracinés, le spectacle d'un « provincial » ou d'un « régionaliste » fidèle et exalté?...

Aussi, dans l'ensemble de ses romans, est-ce la partie normande qui satisfait le plus. *L'Ensorcelée, le Chevalier Des*

1. Il a longtemps projeté d'écrire *Une Tragédie à Vaubadon.*

Touches, Un Prêtre marié, même, sont à mille piques au-dessus des coquetteries de boudoir que narre et analyse *l'Amour impossible*. Dans *Une Vieille Maîtresse*, c'est la seconde moitié, la seule normande, qui reste la plus parfaite et la plus attachante. *Les Diaboliques* enfin doivent souvent une part de leur sauvage et cruel attrait à la peinture, savamment brossée, de mœurs et de paysages normands. De toutes ces œuvres supérieures un parfum local, très caractérisé, très pénétrant, se dégage. Le parler normand s'y élève à la dignité littéraire. Les intérieurs normands, les costumes normands, les qualités et les défauts normands, tout s'y décrit avec une fidélité digne de Walter Scott. « Il était enveloppé dans sa limousine aux grandes raies rousses et blanches, espèce de manteau qui ressemble au cotillon d'une femme qu'on s'agraferait autour du cou » : c'est ainsi que Barbey — il semble parler de lui-même — dépeint le costume de maître Louis Tainnebouy, l'herbager. Les coiffes de son pays, les « pieds de frêne » de son pays, les superstitions de son pays, — les mille-lorraines, la blanche Caroline, le criard, les bergers, — toutes les localités de son pays, — Carteret, Lessay, Blanchelande, Saint-Sauveur, « cette bourgade jolie comme un village d'Écosse », Valognes, Barneville, le Bas-Hamet, le Mont-de-Rauville, etc. — les noms de son pays, — Talaru, Des Touches, — et même de sa famille, — Lucas la Blairie, Mesnilgrand, Ravalet, Feuardent, — tout le Cotentin, en un mot, revit dans ses romans. Et avec quelle intensité! avec quel pittoresque! En particulier, le langage des paysans, des pêcheurs, des cabaretiers, des gens du peuple, est rendu avec une vérité où Balzac n'a pas su atteindre, où Maupassant, lui seul, est parvenu deux ou trois fois.

Barbey d'Aurevilly, si même il n'avait écrit que la conversation du père Griffon et d'Hermangarde (dans *Une Vieille Maîtresse*) ou les dialogues de Nônon Cocouan et de Barbe Causseron, de la Mahé et de la mère Ingou (dans *l'Ensorcelée*), serait déjà un excellent peintre de mœurs provinciales et paysannes. Mais les tableaux d'intérieur, les larges fresques où la mer normande, les côtes, les prairies, les collines normandes s'étalent ou surgissent, les détails précis et vifs sur les usages ou les sentiments locaux, foisonnent et fourmillent

dans son œuvre. Ce Normand, normand « du faîte à la base »[1], ne burinait donc pas une phrase vaine lorsqu'il écrivait dans le *Memorandum* de Caen (1856) :

Romans, impressions écrites, souvenirs, travaux, tout doit être normand pour moi et se rattacher à la Normandie. Il y a longtemps[2] que j'écrivais à Trebutien : « Quand ils disent de partout que les nationalités décampent, plantons-nous hardiment, comme des Termes, sur la porte du pays d'où nous sommes et n'en bougeons pas! »

J'entends donc bien faire la part belle au « normandisme » de Barbey. Je constate pourtant, d'abord, qu'après les irrévocables résolutions du romancier il a su parfois sortir de son pays. Ni *le plus bel Amour de don Juan*, ni *la Vengeance d'une Femme* ne se passent dans le Cotentin[3]. On peut convenir encore que ce « retour à la terre » a été, dans l'art de Barbey d'Aurevilly, le signal d'un grand renouveau. Mais n'oublions pas qu'en 1850, et longtemps après, ce « normandisme » fut *un système*. Barbey l'a commandé à son imagination, plus peut-être que son imagination ne le lui commandait. Aussi les descriptions les plus *réalistes* d'apparence — si ce mot ne devait faire bondir dans sa tombe le Titan qui s'est forgé tant d'armes contre l'art des Zola — ont-elles été faites de mémoire ou d'après des renseignements envoyés par correspondance.

S'il est une page fameuse dans les romans de Barbey, c'est celle où il peint la lande de Lessay,

...ce désert normand où l'on ne rencontrait ni arbres, ni maisons, ni haies, ni traces d'homme ou de bêtes, que celles du passant ou du troupeau du matin dans la poussière, s'il faisait sec, ou dans l'argile détrempée du sentier, s'il avait plu... La lande, disait-on, avait sept lieues de tour... Dans l'opinion de tout le pays, c'était un passage

1. Il a dit cela de Millet et aimait bien qu'on le redît de lui-même, Soit! mais c'est un peu exagéré.

2. C'était l'année précédente. Mais Barbey se trompe de bonne foi : car il avait pris une résolution semblable avant 1850. — Voir également le très, curieux prospectus-programme de la *Revue de Caen*, dont le numéro unique est du 30 octobre 1832. « Notre ambition, — disait Jules Barbey, — c'est de lui rendre un souffle de son ancienne et puissante vie, à cette province qui conquérait autrefois des royaumes et dont la gloire littéraire rivalisa avec ses gloires nationales et ses illustrations guerrières, etc. »

3. Non plus que la première partie d'*Une Histoire sans nom*, etc.

redoutable... On s'associait plusieurs pour passer la terrible lande; et c'était si bien un usage, qu'on citait longtemps comme des téméraires, dans les paroisses, les hommes, en très petit nombre, il est vrai, qui avaient passé seuls à Lessay de nuit ou de jour. On parlait vaguement d'assassinats qui s'y étaient commis à d'autres époques... L'étendue, devant et autour de soi, était si considérable et si claire qu'on pouvait découvrir de très loin, pour les éviter ou les fuir, les personnes qui auraient pu venir au secours des gens attaqués par les bandits de ces parages, et, dans la nuit, un si vaste silence aurait dévoré tous les cris qu'on aurait poussés dans son sein. Mais ce n'était pas tout. Si l'on en croyait les récits des charretiers qui s'y attardaient, la lande de Lessay était le théâtre des plus singulières apparitions. Dans le langage du pays, *il y revenait*...

Eh bien!, cette lande, dont la topographie est ensuite assez nettement fixée, a été décrite à Paris, par Barbey d'Aurevilly *qui ne l'avait jamais vue*, d'après les indications, d'ailleurs minutieuses, que lui adressait Trebutien. Dès le 1er mai 1850[1], Barbey lui avait mandé :

Pensez à ma question : Êtes-vous allé à Blanchelande? avez-vous traversé la terrible lande de Lessay dont j'ai tant entendu parler dans mon enfance et qui, de *tous* les points de mon département, que je connais, est le seul que je ne connais pas? Je suis bien sûr que je l'imagine telle qu'elle est, mais pourtant, pour me rassurer à cet égard, je voudrais bien quelques détails *topographiques*. Je suis persuadé qu'avec des impressions comme celles des récits de mon enfance, et de l'imagination, on arrive à une espèce de somnambulisme très *lucide*[2], mais je voudrais que la lucidité du mien me fût attestée par une expérience. Si vous connaissez une description de cette lande, envoyez-la-moi.

De semblables procédés de composition — très légitimes, du reste — n'empêchent pas l'impression donnée d'être normande, ni la lande fameuse d'être idéalement « rêvée », mais ils suffisent à prouver qu'on ne doit pas toujours se servir des romans de Barbey comme de guides en Basse-Normandie.

De plus, si l'ermite de la rue Rousselet n'est, dans son œuvre, qu'un Normand, que deviennent ses travaux critiques?

1. *L'Ensorcelée* ne parut que quatre ans plus tard.

2. M. Paul Bourget a finement relevé ce « somnambulisme lucide » dans la conférence qu'il a donnée, au printemps dernier, sur Barbey d'Aurevilly.

Ce monument massif que constituent *les Œuvres et les Hommes*, et qui n'a guère à redouter, par sa richesse et sa variété, que le voisinage de Sainte-Beuve, est-il normand, à son tour? J'y trouve bien, çà et là, des ressouvenirs de la petite patrie, de rapides esquisses de ses légendes, et quelques cris de tendresse pour le Cotentin ou la Manche, poussés par l'arrière-neveu de Rollon. Mais il serait par trop paradoxal de vouloir relever cet accent de terroir. C'est aux lettres de Barbey, plutôt, qu'on pourrait trouver une couleur normande. C'est dans sa correspondance qu'il a si brillamment parlé de Valognes, « la ville de ses spectres », de Saint-Sauveur, etc. Mais, ici encore, on verserait aisément dans l'exagération. Et, comme une partie même de l'œuvre romanesque ou historique de Barbey d'Aurevilly (*Du Dandysme*, *l'Amour impossible*, *Amaïdée*, *la Bague d'Annibal*) ne peut passer pour normande, on risque en appelant toujours ce romancier et ce critique « un écrivain normand » de le fausser et de le diminuer. Barbey d'Aurevilly appartient, non à une province, mais à la France. Son influence littéraire qui, de son vivant, a peut-être été moindre encore sur son petit pays que sur le grand, n'a pas plus de chances et en a même moins de s'accroître là qu'ailleurs.

*
* *

C'est comme romancier que Barbey d'Aurevilly est le plus connu. Et la première impression, comme la plus générale, que donnent ses romans, c'est que nul art n'a été plus éloigné du réalisme, au sens que les écoles de romanciers ont attribué à ce mot. Outre que les détails mesquins et bas de l'existence et des personnes, il les ignore systématiquement, il a toujours eu, en art, le mépris de l'humanité moyenne, dont l'étude fait le fond, la raison d'être du réalisme. Déjà les héros de *Germaine* (*Ce qui ne meurt pas*)[1] ne sont pas « ordinaires », et l'histoire imaginée touche même à l'anormal et au diabolique. Ce jeune homme, amant successivement, sinon simultanément, de la mère et de la fille, cette fille jalouse d'une mère

1. *Ce qui ne meurt pas*, roman publié en 1884, avait été écrit près de cinquante ans auparavant et portait alors le titre de *Germaine*.

qui s'est donnée par simple pitié, — sentiment *immortel* au cœur des femmes, leurs singulières théories morales à l'une et à l'autre, le tragique froid de l'aventure, tout cela nous sort de l'humanité moyenne. Quant aux analyses psychologiques auxquelles Barbey, jeune, se complaisait trop pour pouvoir y renoncer jamais[1], et qui, plus ennuyeuses dans *l'Amour impossible*, sont plus subtiles et plus âpres dans *la Bague d'Annibal*, ne dénotent-elles pas, chez Barbey d'Aurevilly, une conception du roman aussi éloignée que possible de celle que s'en faisait Flaubert?

Les personnages de ces bluettes ou de ces tragédies de boudoir, avec leur cœur usé, leur sensibilité émoussée, leur recherche exaspérée de délices raffinées et neuves, sont pris dans un milieu spécial, point commun, factice. Encore, dans ces romans de la première manière, ne trouve-t-on pas précisément de ces drames et de ces héros, dignes de Shakespeare ou de Corneille, dont l'apparition signale chez l'auteur l'époque de la vraie maîtrise, et qui nous transportent dans l'idéalisme le moins contestable.

A partir de 1850 environ, Barbey d'Aurevilly n'a plus de goût que pour les histoires extraordinaires. Sans doute, cette préférence se manifeste encore dans *Une Vieille Maîtresse* sous une forme purement romantique. L'influence ensorcelante que Vellini la Malagaise garde sur son ancienne victime, Ryno de Marigny, après le mariage de celui-ci; le mélange de poétesse et de mégère qui forme cette exotique courtisane amoureuse; ses superstitions farouches et sanglantes, ses cris de bête fauve et ses tirades de sibylle; le décor même, fantastique et irréel, de certaines scènes, où la nature, avec ses orages, ses rochers, ses solitudes, se fait, comme dans Chateaubriand, complice des passions tumultueuses, — tout, jusqu'à la veulerie consciente et ignoble de cet intelligent et faible Marigny, vrai jouet dans les mains des dépravés supérieurs, nous reporte aux constructions les plus chimériques de l'âge romantique. Mais c'est déjà le fanatisme de l'extraordinaire qui s'est emparé de Barbey d'Aurevilly. Il ne veut plus de ce

1. Voir *Une Page d'histoire* (1885), reconstitution historique des amours incestueuses de Julien et de Marguerite de Ravalet au château de Tourlaville (fin du XVIe siècle).

que l'on voit, de ce que l'on côtoie sans cesse. Il se plonge dans l'exceptionnel et dans l'unique. Il y restera. Désormais, soit qu'il écrive des romans fidèlement historiques (c'est-à-dire où tous les traits inventés restent conformes à la vérité de l'époque et des faits généraux), comme *le Chevalier Des Touches* ou comme *l'Ensorcelée*, soit que, travaillant sur un canevas véritable, comme celui du *Prêtre marié*, il groupe avec un art « endiablé » autour de cet événement élémentaire des épisodes idylliques ou épiques; soit que, curieux de difficultés, il épuise, comme dans l'*Histoire sans nom* et les *Diaboliques*, toutes les ressources de son art à raconter des aventures qui sembleraient à d'autres presque indicibles, c'est toujours l'attrait du rare, sinon de l'invraisemblable, quoique du possible, qui le séduit :

Aimez ce que jamais on ne verra deux fois.

Aussi ne peut-on refaire aucun de ses romans ou de ses contes. Même *le Chevalier Des Touches*, le plus classique de tous, ne condense-t-il pas tout le romanesque, à jamais perdu, de l'époque de la chouannerie normande? Et les épisodes dont il est chargé, dans sa brièveté, ne voisinent-il pas avec les histoires les plus extraordinaires que les romanciers les plus romanesques aient jamais édifiées? Le combat des Douze, l'assaut de la prison de Coutances, les traversées nocturnes de la Manche dans une coquille de noix, enterrée le jour, tout cela est épique, unique, — et *infaisable*, quoique réel. — Dans *l'Ensorcelée*, le fond est plus miraculeux encore et plus grandiosement sombre. Comment rencontrer jamais autour de soi de pareilles tragédies, une passion aussi subite, aussi malheureuse, aussi osée, aussi folle, chez une paysanne de grande race, pour un moine-soldat, ancien suicidé, converti en apparence et chouan impénitent, — alors que seule, absolument seule, l'époque de la chouannerie a vu de semblables faits et rend explicables ces mystères de l'âme humaine? — Quant à l'*Histoire sans nom*, elle n'est bien, comme le disait en épigraphe Barbey d'Aurevilly lui-même, « ni diabolique, ni céleste, mais *sans nom* ». Une jeune somnambule, victime pendant son sommeil d'un moine de passage, et payant de sa mort, lentement volontaire, un égarement inexpliqué; une

série d'énigmes atroces pesant sur toute une maison chaste, — payée par les événements pour ne plus pouvoir croire à une chasteté cependant indéniable, — ces mystérieuses angoisses et ces horreurs sont-elles de tous les jours? Et, pour prendre enfin, parmi les *Diaboliques*, une de celles qui semblent choisies dans la vie la plus commune, *le Bonheur dans le Crime*, peut-on traiter de réalisme la sérénité inviolable dans l'amour coupable et meurtrier, le sourire inaltéré sur les lèvres d'une assassine heureuse, que le remords ne frôlera jamais? Il faut, en un mot, du prodigieux à Barbey d'Aurevilly, de ces événements superbes ou épouvantables qui permettent de voir, une fois pour toutes, l'humanité dans sa profondeur, dans sa splendeur d'héroïsme ou d'ignominie. Entrer dans cette histoire souterraine des âmes, pénétrer les abîmes du cœur et, d'un sublime coup d'épaule, les mettre au jour —, voilà son œuvre, voilà son art.

Les héros donc de ses plus beaux romans n'ont pu être que des héros surhumains. Ce que visiblement Barbey d'Aurevilly a aimé chez l'homme, ce sont les qualités de force et d'énergie, c'est la volonté indomptable[1], c'est, en général, la supériorité. Les médiocres, les moyens, il les laissait aux autres. Déjà, dans son petit volume, si exquis et d'une délicatesse si savante, sur *le Dandysme et George Brummell* (1845), Barbey s'évertuait joliment à analyser et à prouver la « supériorité » du dandysme. Ce qui l'attirait ou le séduisait chez Brummell, c'était son attitude constante de détachement hautain et total. L'ami de George IV s'isolait ainsi des autres hommes et devenait une perfection dans son genre. Ses dédains le faisaient presque grand.

On ne se lassera point de le répéter : ce qui fait le Dandy, c'est l'indépendance... Son indolence [à Brummell] ne lui permettait pas d'avoir de la verve, parce qu'avoir de la verve, c'est se passionner, c'est tenir à quelque chose[2], et tenir à quelque chose, *c'est se mon-*

1. On sait que les hommes qui plaisaient à Barbey d'Aurevilly, quelles que fussent leurs erreurs ou leurs crimes, étaient ceux qui ne se rendaient pas. « La garde meurt et ne se rend pas » : c'était comme la devise de ce fils de chouan devenu bonapartiste. Il n'admettait pas même que la vieillesse fût une excuse au repos ou à l'indulgence.

2. « Pour un homme qui aime le dandysme, il a l'air de faire trop attention à ce qu'il dit », écrit Barbey d'Aurevilly à Trebutien, le 31 octobre 1851. (Il s'agit de Louis Énault.)

trer inférieur... Ses mots crucifiaient... Il ne les lançait pas, mais il *les laissait tomber*.

De même, tous les personnages des romans de Barbey l'emportent sur le vulgaire, s'en distinguent éminemment. Ils sont exceptionnels par leur courage (Des Touches), par leurs vices, par la violence de leur amour (Aimée de Spens, Jeanne le Hardouey, Néel de Néhou), par leur orgueil (Sombreval, la Croix-Jugan, le moine Riculf)[1], par leur capacité de haine ou de vengeance (la duchesse de Sierra-Leone, madame de Ferjol), etc. Tous sont épiques et colossaux. Parfois leur aspect physique lui-même les isole du reste du monde. Ainsi, le masque de Jéhoël de la Croix-Jugan, cette face informe et hideuse qui proclame les résolutions désespérées du partisan, le grandit encore de sa monstruosité. Et ce qui les marque, avant tout, c'est leur énergie. Tous ces êtres-là sont de bronze. Inflexibilité : c'est leur devise, et aussi : puissance. Est-ce que Jéhoël se rendra jamais? Est-ce que les *demi-soldes* qui causent « à un dîner d'athées » ne sont pas à la fois de tristes gredins et d'indomptés gaillards?

S'il fallait examiner, une à une, toutes les figures que Barbey d'Aurevilly a voulu dresser devant nous, on leur trouverait, jusque dans leurs crimes, dans leurs passions les plus sauvages, dans leurs révoltes anti-chrétiennes, cette force d'âme, cette volonté de fer, satanique on non. Les femmes mériteraient une étude toute spéciale. Ce ne sont pas des femmelettes que le romancier met en scène. Les unes sont des parangons de vertu, de dévouement, de raison même : — peut-on être plus « raisonnable » que la marquise de Flers, la grand'mère d'Hermangarde[2]? Les autres sont des serpents, des Phèdres, des furies, des sorcières. Quelle virago que Lousine-à-la-hache! et quelle puissance de perdition chez la Clotte! En sorte qu'on ne peut pas toujours dire de Barbey d'Aurevilly comme de Corneille qu'il peint l'humanité telle qu'elle devrait être; mais il sait, du moins, ne la présenter que dans ses types

1. Comment, dans le « satanisme » de Barbey d'Aurevilly, l'orgueil n'eût-il pas occupé une place éminente? Le *non serviam*, le péché de l'esprit, infiniment plus grave que le péché de la chair, c'est la faute damnable de ses héros les plus puissants.

2. Dans *Une Vieille Maîtresse*.

les moids fréquents et les plus complets. La mollesse, l'indifférence, les sentiments bourgeois, la platitude, le *quelconque*, tout cela lui est étranger.

Et c'est par là que Barbey d'Aurevilly est un grand professeur d'énergie. Si l'on veut chercher la moralité de ses romans[1], il faut considérer ce fait, et non pas se demander toujours s'ils ont été écrits pour les jeunes filles. *Une Vieille Maîtresse*, les *Diaboliques* et *Une Histoire sans nom* sont incontestablement des romans hardis. Mais leur hardiesse n'est pas déprimante, ce qui reste, au dire de La Bruyère, le caractère des ouvrages « mauvais », c'est-à-dire malfaisants. Si le roman n'est autre chose que la peinture des mœurs et des vices des hommes, il a besoin de n'être pas timoré, et sans doute risque-t-il toujours de rendre trop charmants des héros vicieux. Mais il est un vice suprême auquel un romancier idéaliste comme Barbey d'Aurevilly ne pouvait laisser le moindre élément de séduction : c'est la faiblesse d'âme. Tous ses héros de premier plan sont maîtres d'eux-mêmes. Ceux qui intéressent, ceux qui

1. Ainsi que l'a fort bien montré M. Emile Baumann dans un travail sur *le Catholicisme de Barbey d'Aurevilly* (1908), le romancier semble avoir atteint la perfection dans la mesure exacte où son catholicisme se précisait et s'affirmait. Les premiers romans ne sont que d'une psychologie assez fine et mondaine. Ils manquent de force, la pensée n'a ni unité ni véritable consistance. Il en est ainsi tant que Barbey se croit, sinon dandy, du moins libéré des attaches ancestrales. Lorsqu'il se reconnaît intimement dépendant des traditions de sa famille, son art monte, et nous avons les belles peintures normandes d'*Une vieille Maîtresse*. Puis, il atteint aux chefs-d'œuvre, lorsque sa foi s'affirme avec vigueur. — Cette progression est particulièrement sensible dans la morale que les romans de Barbey défendent ou supposent. C'est, sans doute, apercevoir un Barbey d'Aurevilly faux que de parler de sa morale romantique. La morale de tous les grands romans ou contes de ce prétendu gandin est chrétienne. Mais on peut faire de ses premières œuvres, et encore une ou deux fois d'*Une vieille Maîtresse* des extraits qui sembleraient relier ses principes de vie aux maximes théâtrales et creuses, aux antithèses verbales et verbeuses des romantiques. Nous avons alors un Barbey qui se force, qui se trompe lui-même. Quand la Vellini, pour éprouver Ryno de Marigny, son ancien amant, se pose au dernier bord de la falaise, prête à se laisser choir : « Elle tourna le dos au précipice, avec une insouciance du danger qui la rendit sublime », dit Barbey d'Aurevilly, qui joue encore le romantique. « C'était un être fort que Ryno de Marigny », dit-il ailleurs, alors précisément que Ryno vient de succomber. — Voilà ce qu'on ne trouvera plus dans les dernières œuvres. Déjà dans la préface de la seconde édition d'*Une vieille Maîtresse*, préface qui contient, nous l'avons vu, des pages très fortes sur les rapports de la religion et de l'art, Barbey affirmait que le catholicisme « permet tout, pourvu que l'art ne fasse pas du bien le mal et du mal le bien ».

imposent, ce sont ceux-là. Même dans le crime, ce n'est pas la chair qui commande à l'esprit. Dans le monde des âmes, — car il y a des âmes, — ce n'est pas le matérialisme qui est la loi. Ce sont au contraire les volontés fortes qui la font, la loi, et qui, servant ou dirigeant les passions fortes, divines ou diaboliques, arrivent à constituer tout l'être fort. Voilà comment Barbey d'Aurevilly est idéaliste.

***

Parler de son idéalisme, ce n'est donc pas dire que ses romans ou ses contes soient *impossibles*. La preuve qu'ils ne le sont pas, c'est que les plus invraisemblables, les plus atroces, ceux qui hérissent les cheveux sur la tête, et qui sembleraient *a priori* sortis tout entiers d'une imagination hantée de visions infernales, ceux-là même sont vrais, au moins dans leur trame, ceux-là même sont « arrivés ».

La Vengeance d'une Femme, cette histoire d'une duchesse espagnole qui, outragée par son mari, traîne son nom dans les bouges, se vend à tout venant pour une pièce de cent sous, débite à tous les libertins son odyssée, et, rongée enfin d'une maladie infâme qu'elle a souhaitée, meurt dans un hôpital d'incurables et se fait faire en grande pompe, sous des draperies à ses armes, un service funèbre dans la chapelle de l'hospice, — cette histoire, en partie, est vraie. *Le Dessous de cartes d'une partie de whist*, récit d'amours hypocrites où, finalement, un cadavre d'enfant se laisse entrevoir dans une jardinière de résédas, relate un drame noir, que connut ou soupçonna le Cotentin. Cette tragédie lugubrement et froidement farouche défrayait encore, à l'époque où Barbey d'Aurevilly la raconta pour la première fois [1], les salons bas-normands : un parent de l'auteur, peu ami du scandale, le philologue Edelestand du Méril, crut même devoir, à cette occasion, se brouiller pour quelque temps avec lui. Voyez plutôt cette lettre à Trebutien :

1. Dans *la Mode* (1850), sous deux titres, — celui qu'elle a gardé et le titre général de : *Ricochets de conversation*. — Avant de figurer dans le recueil des *Diaboliques*, *le Dessous de cartes* avait été de nouveau publié en 1859, date de la seconde édition de *l'Ensorcelée*, à la suite de ce roman.

Ce que vous me dites d'Edelestand me peine... Ne voilà-t-il pas qu'il s'est blessé de ma nouvelle de *la Mode*? Mais, mon Dieu!... dans cette nouvelle où des larves de réalité se sont mêlées à des inventions, il n'y a rien que je pusse *croire devoir blesser* Edelestand. J'ai pris mon bien où il se trouvait. Des figures m'ont frappé, je les ai peintes, mais je n'ai pas dit : « Voilà les noms de ces portraits! » Le roman! mais c'est de l'histoire, toujours, plus ou moins; des faits souvenus, agrandis, modifiés, arrangés selon l'imagination, mais en restant dans la vérité de la nature. Il n'y a pas de romancier au monde qui ne se soit inspiré de ce qu'il a vu et qui n'ait jeté ses inventions à travers des souvenirs! « L'alphabet m'appartient », disait Casanova. Et à moi aussi! Ah! que d'histoires qui touchent plus ou moins à des personnes de ma connaissance et qui sont des blocs de roman équarris dans mon atelier! L'idéal a ses pieds dans le sang que nous avons vu couler ou dans les larmes que nous avons dérobées, et tout est moisson pour l'artiste. Si on savait toutes les *réalités* que les plus grands livres nous cachent!...

Le Rideau cramoisi n'en cache-t-il pas une, à son tour? et ne fut-il pas *réel*, ce vicomte de Brassard que Barbey d'Aurevilly a rendu si vivant, et chez qui, dit-il, « esprit, manières, physionomie, tout était large, étoffé, opulent, plein de lenteur patricienne, comme il convenait au plus magnifique dandy que j'aie connu, moi qui ai vu Brummell devenir fou et d'Orsay mourir[1]! » Sait-on bien que ce cœur d'enfant, qu'un major et sa femme se jettent à la tête pendant la guerre d'Espagne, ainsi que Mesnilgrand le raconte dans la « diabolique » *A un dîner d'athées*, sait-on que ce cœur d'enfant repose aujourd'hui au cimetière Montparnasse[2]? Le héros d'*Un Prêtre marié*, Gourgue-Sombreval, avait pour modèle ou pour prototype un prêtre de la Révolution que les parents de Barbey d'Aurevilly purent voir encore au château du Quesnoy. Et peut-être aussi, en écrivant ce récit effrayant, le romancier s'est-il rappelé les malheurs de la famille Barbès. On sait que le père d'Armand Barbès, étant prêtre, s'était sous la

1. On en pourrait dire autant de ce comte Ravila de Ravilès, à qui, dans *le Plus bel amour de don Juan*, Barbey d'Aurevilly a donné ses propres prénoms de Jules-Amédée.

2. Sait-on aussi que l'*Histoire sans nom* est une « histoire », et non un « conte »? Sait-on que la *Messe de l'abbé de la Croix-Jugan* rapporte, avec quelques modifications, la légende d'un vicaire de Saint-Sauveur qui *revenait* dire la messe dans son église? Etc., etc.

Révolution émancipé de ses obligations sacerdotales. Retiré à la Guadeloupe, il y exerçait avec succès la profession de médecin. C'est là que la fille d'un riche planteur, soignée et guérie par lui, devint sa femme : mariage d'amour, dont plusieurs enfants naquirent. On revint à Carcassonne, pays d'origine du médecin, et toute la maison fut longtemps heureuse. Mais, soudain, la mère, bonne catholique, apprit la vocation primitive et les engagements sacrés de son mari : elle mourut de douleur. Sa fille allait se marier : le mariage fut rompu. Alors le défroqué se tua... Les analogies sont vraiment trop frappantes entre cette lugubre histoire et la plupart des épisodes du sombre roman! Barbey d'Aurevilly, si renseigné sur les hommes et les choses de son siècle, a dû mettre à profit cette « réalité ». — Ainsi, les *sources* de ses romans et de ses contes sont historiques. Ses récits sont véritables ou, si l'on préfère, véridiques, et l'étrange ou le satanique de ces aventures n'en ébranle pas la stricte possibilité.

J'ai jusqu'ici, comme tout le monde, appelé Barbey d'Aurevilly un romancier. Mais je me demande si le terme ou le titre de conteur ne lui conviendrait pas mieux. Il est en tout cas l'un et l'autre, et dans la meilleure partie de son œuvre romanesque, celle qui est postérieure à 1851, il est surtout conteur.

D'abord, les *Diaboliques* sont des contes. Et aussi *Une Page d'histoire*. *Le Chevalier Des Touches* et *Une Histoire sans nom* se rangeraient également, presque sans conteste, dans cette catégorie. Même les romans les plus développés de Barbey, *l'Ensorcelée* et *Un Prêtre marié*, sont courts. Le fond du drame, d'ailleurs, n'occupe dans toutes ces œuvres qu'une place assez restreinte : ce sont ou les descriptions préliminaires et préparatoires, ou les hypothèses explicatives, ou l'exposé des conséquences, ou, bien entendu, quelques épisodes qui étoffent et allongent le récit. Or cette espèce de nonchalance, ce laisser aller, ces douces lenteurs du coin du feu, ces méandres autour d'un rien poétique, épique ou dramatique, rentrent précisé-

ment dans l'art du conteur[1]. Un conte, bien souvent, c'est à la fois bref et longuet.

On reconnaît aussi le conteur chez Barbey d'Aurevilly à ce qu'il donne constamment à ses récits un caractère d'enquête. Dans *l'Ensorcelée*, dans *le Chevalier Des Touches*, dans le *Prêtre marié*, il y a tel détail, tel fait primordial qui a excité sa curiosité et qui l'a incité aux recherches : — car, d'habitude il est lui-même l'enquêteur. — Aux émotions que donnent les péripéties du drame s'ajoute donc l'intérêt des péripéties de l'enquête. Pour trouver l'explication de cette « rougeur » qui colore Aimée de Spens chaque fois que devant elle est prononcé le nom de Des Touches, Barbey d'Aurevilly a dû aller visiter le vieux Des Touches dans son hôpital de fous. Et c'est une scène poignante. — Au début de *l'Ensorcelée*, l'auteur, qui traverse de nuit avec l'herbager Tainnebouy la vaste lande de Lessay, entend des coups de cloche. C'est la messe de l'abbé de la Croix-Jugan qui sonne, lui dit son compagnon... Et la narration commence, compliquée ou enrichie par une investigation en règle. — Parfois, ce procédé conduit Barbey à des erreurs. Tout le début d'*Un Prêtre marié* est inutile : le récit se passait fort bien de la causerie qui l'amène.

C'est que ce « causeur » étonnant semait d'instinct ses livres d'entretiens personnels, de dialogues où il avait sa part. Que de *Diaboliques* ne sont ainsi que des fragments de mémoires privés! Il y a là des « choses vues » ou entendues, des bribes ou des « ricochets de conversation ». Si ce n'est pas Barbey lui-même qui parle, il y a, dans ses plus belles œuvres, quelqu'un toujours qui raconte.

Cette façon de « conter », qui donne à ses récits beaucoup de charme, lui permet aussi de les présenter avec le ton fataliste de l'histoire. « Je n'invente pas, — semble-t-il dire sans cesse et dit-il, en effet, quelquefois, — je raconte ce qu'on m'a appris et ce que je sais. » Il prétend ainsi qu'il se dispense des analyses. Et lui-même, au cours de *l'Ensorcelée*, il déclare :

1. « Ses récits, dit M. Emile Baumann, s'échappent involontairement vers les digressions et les incidences, analogues par là aux narrations populaires, dont l'essentiel est souvent dans l'à-côté des faits; ils « s'égaillent » à la manière des chouans dans leur stratégie fantaisiste. Tout, jusqu'aux négligences, laisse l'impression d'un improvisateur impétueux, dupe lui-même de ses inventions. »

Que si, au lieu d'être une histoire, ceci avait le malheur d'être un roman, je serais forcé de sacrifier un peu de la vérité à la vraisemblance, et de montrer au moins, pour que cet amour ne fût pas traité d'impossible, comment et par quelles attractions une femme bien organisée, saine d'esprit, d'une âme forte et pure, avait pu s'éprendre du monstrueux défiguré de la Fosse. Je me trouverais obligé d'insister beaucoup sur la nature virile de Jeanne, etc... Dieu merci, toute cette psychologie est inutile. *Je ne suis qu'un simple conteur*. L'amour de Jeanne, que je n'ai point à justifier, qu'il fût venu à travers l'horreur, à travers la pitié, à travers l'admiration, à travers vingt sentiments, impulsions ou obstacles, possédait le cœur de cette femme...

Les « conteurs » ont ainsi le goût des mystères, la passion de l'*inéclairci*, ou des choses relativement obscures, qui, lors même qu'elles sont racontées, laissent encore du champ à l'imagination. C'est pourquoi les conteurs refont très souvent leurs contes, les remanient toujours, les publient en différents états. Le choix de leurs sujets est une grave affaire (voyez encore les *Lettres à Trebutien*) : il faut que l'aventure soit rare, et pourtant possible. S'ils adoptent des thèmes historiques, « la vérité exacte, *pointillée*, méticuleuse, des faits » n'importe pas, mais il est nécessaire que « les horizons se reconnaissent, que les caractères et les mœurs restent avec leur physionomie, et que l'Imagination dise à la Mémoire muette : « *C'est bien cela*[1] ! »

Mais si le conteur prétend mettre en scène « des hommes qui ont des proportions grandioses et nettement déterminées par l'histoire, comme Cromwell, Richelieu, Napoléon », il ressent toute « la difficulté de les faire parler dans le registre de leur voix et de leur âme ». Barbey d'Aurevilly explique donc excellemment que le sujet des guerres de la chouannerie, dont il projetait de traiter de nombreux épisodes[2], se prêtait à merveille aux fantaisies du conteur, — il dit : « du romancier », mais j'estime qu'on doit lire : « du conteur ». — Le « malheur historique » des Chouans, c'est-à-dire l'obscurité qui les enveloppe, tourne au bénéfice de leur poète :

1. Préface de *l'Ensorcelée*.

2. Deux seulement ont été achevés, *l'Ensorcelée* et *le Chevalier Des Touches*. *Un Gentilhomme de grand chemin* et *Une Tragédie à Vaubadon* sont restés à l'état de projets.

L'imagination de l'auteur ne trouve pas devant lui une imagination déjà prévenue et renseignée, moins accessible, par conséquent, à l'émotion qu'il veut produire et plus difficile à entraîner.

Voilà les raisons de sa préférence littéraire pour les héros tels que Des Touches et d'Aché. Tous les personnages, même historiques, de ses romans, il les souhaitait initialement peu déterminés. Son cahier de notes, — ce fameux « crachoir d'or », enluminé d'encres polychromes, semé des flèches fameuses, où Barbey d'Aurevilly résumait ses lectures et fixait ses pensées, — contient un fragment significatif sur M. Jacques, ce chouan mystérieux auquel fut unie Aimée de Spens. Un chercheur l'a identifié, ce « monsieur Jacques », raconte Barbey, qui s'en montre désolé. Il semble préférable au conteur qu'une certaine imprécision subsiste. « La Poésie, fille du Rêve, attache son rayon » à « ces grandes choses obscures ».

Ce romancier idéaliste, ce poète qui souvent côtoie l'épique et nous taille des héros d'Homère, ce tragique dont la hardiesse, la profondeur et les effets d'épouvante atteignent Shakespeare, ce conteur ami des coudées franches et du merveilleux, avait pourtant le sens artistique assez libre pour que le mérite vrai, chez les romanciers, quels qu'ils fussent, lui apparût toujours. — C'est peut-être que, selon sa manière critique la plus habituelle, il se reconnaissait, malgré tout, ou se retrouvait en eux.

Citons un exemple, et le plus illustre.

De tous les romanciers, c'est, semble-t-il, Balzac que Barbey d'Aurevilly préférait. Il a écrit sur lui des pages étincelantes, émues et qui touchèrent aux larmes madame de Balzac. Cette prédilection, chez un romancier idéaliste, est singulière. Quoi ! ce Balzac qui a mis tout son art à ne pas embellir l'humanité, qui l'étudie avec âpreté dans ses difficultés matérielles, — expliquant parfois les résolutions les plus hardies ou les plus grandes fautes par des raisons mesquines, — c'est celui-là, le romancier de la question d'argent, des procès et des comptes de notaire, qui plaisait le plus au moins réaliste des hommes !

C'est qu'il y trouvait la hardiesse des artistes, la cruauté du vrai, en même temps qu'un labeur herculéen et une abondance sublime [1]. La puissance de Balzac excusait, aux yeux de Barbey, et idéalisait sa manière. Aussi ne doit-on pas parler d'une admiration mesurée ou relative : c'était un culte. Il ne supportait pas même que l'on critiquât devant lui le style balzacien. Tout y était savoureux, « jusqu'aux verrues ».

Madame Ackermann, que Barbey d'Aurevilly rencontrait fréquemment chez mademoiselle Read et dont le *bas-bleuisme* aurait pu l'irriter, — mais il arrangeait la difficulté en l'appelant un homme, et même « un brave homme de génie », — madame Ackermann lui disait parfois : « Comment se fait-il, mon bon monsieur d'Aurevilly, vous qui lui êtes si évidemment supérieur, que vous disiez tant de bien de Balzac et de son style, alors que... — D'abord, je ne suis pas bon ! » interrompait Barbey d'Aurevilly. Et il se mettait à tempêter sur l'éminence des vertus littéraires de Balzac et sur la « perfection » de sa langue. Sur ce sujet, il était intarissable et l'incomparable causeur qu'il fut lançait en tous sens des fusées admiratives.

Aussi bien possédait-il son Balzac comme personne ne le possédera plus. Mémoire merveilleuse, il pouvait citer à longs jets des passages du grand romancier. Le recueil qu'il avait patiemment composé des « pensées de Balzac », et qui n'a paru que cette année [2], prouve même qu'en observation, en morale, souvent aussi en politique et en religion, il voyait en lui, non seulement un maître, mais son maître... Et cela encore explique le cas qu'il faisait de la *Comédie humaine*.

Voici, entre mille ou, plus exactement, entre cent vingt-trois pensées, quelques extraits de ce recueil :

Les idées religieuses ont des féeries morales qui enchantent tous les jeunes esprits.

Les protestants ont fait à l'art autant de blessures qu'au corps politique.

Le suicide doit être le dernier mot des sociétés incrédules.

En perdant la solidarité des familles, la société a perdu cette force

1. Il le dit « tellement colossal que la critique en est accablée ».

2. Une plaquette, chez Lemerre.

fondamentale que Montesquieu appelait l'*honneur*. Elle a tout isolé pour mieux dominer, elle a tout partagé pour affaiblir. Elle règne sur des unités, sur des chiffres agglomérés comme des grains de blé dans un tas. Les intérêts généraux peuvent-ils remplacer les familles? — Le temps a le mot de cette grave question.

La famille! Je nie la famille dans une société qui, à la mort du père ou de la mère, partage ses biens et dit à chacun d'aller de son côté. La famille est une association temporaire et fortuite, que dissout promptement la mort. Nos lois ont brisé nos maisons, les héritages, la pérennité des exemples et des traditions. Je ne vois que décombres autour de nous.

La révocation de l'édit de Nantes est le dénouement de cette immense épopée allumée par l'imprudence de Charles-Quint. Cet acte grand et courageux est une chose à la hauteur de toutes les choses de ce règne colossal.

Que de sottises humaines dans le bocal étiqueté *liberté*!

On soumet une aristocratie féodale en abattant quelques têtes, mais on ne soumet pas une hydre à mille pattes. Non! l'on n'écrase pas les petits : ils sont trop plats sous le pied.

Ne dirait-on pas du Barbey? Et l'écrivain qui lui fournissait ces maximes ne devait-il pas lui paraître digne de toutes les prédilections [1]?

*
* *

Dans l'œuvre de Barbey d'Aurevilly, la partie critique est de beaucoup la plus considérable. Mais cet ensemble imposant

1. Parmi les romanciers peu semblables à lui que Barbey d'Aurevilly appréciait fort, il conviendrait aussi, et au premier rang après Balzac, de citer Stendhal. Celui-ci lui donne « l'impression la plus raffinée et la plus sobre de ce matérialisme radical et complet dont Diderot fut le philosophe et le poète... » (*Les Romanciers.*) « C'est, ajoute-t-il, un étrange esprit qui ressemble au serpent, dont toute imagination sera l'Ève. » Il a été pris lui-même aux séductions du tentateur, dont il louait surtout *le Rouge et le Noir*. Il y aurait, d'ailleurs, beaucoup à dire sur les raisons profondes de cette admiration. La phrase suivante, tirée de Stendhal (*Les Cenci*) pourra, dans sa rouerie calme, en laisser entrevoir quelqu'une : « Ainsi, c'est à la religion chrétienne que j'attribue la possibilité du rôle satanique de don Juan. » — Voir tout le passage. Je suis sûr que Baudelaire, qui se permettait d'appeler toujours Barbey d'Aurevilly « ce vieux mauvais sujet » aurait aimé à le déguster avec lui. — De Flaubert, Barbey n'a vraiment goûté que *Madame Bovary*. Quant à Zola, il ne faut pas s'étonner qu'il l'ait traité comme le dernier des derniers. Jamais on ne vit plus absolue incompatibilité de natures.

(plus de trente volumes), ce fut longtemps une mode ou un mot d'ordre de le regarder comme évidemment destiné à périr. On reprochait au « juge » du *Pays* et du *Constitutionnel* ses sorties violentes, le caractère frénétique de ses exécutions. Il était couramment représenté comme un possédé, à peine amusant à contempler au passage, et sans valeur en qualité de « critique ».

Nulle opinion n'est plus inique ni plus fausse. Je veux bien que, dans ces longues séries de jugements sur *les Œuvres et les Hommes*, il y ait des lacunes assez importantes. Peut-être aussi Barbey d'Aurevilly a-t-il, trois ou quatre fois, parlé avec trop d'indulgence de certains de ses amis : il serait injuste, d'ailleurs, de l'accuser alors de complaisance, — il en était incapable, et les poésies de son ami Coppée, qui lui déplaisaient, ne sont pas mentionnées dans ses articles [1]; — mais l'amitié, peut-être, lui enflait le mérite de quelques-uns. Enfin, dans quelques articles, datant surtout des débuts du second Empire, les passions politiques (on sait qu'il était alors, quoique résolument indépendant, fort bonapartiste par amour de l'ordre) l'ont incidemment rendu ou trop indulgent ou trop sévère. Mais cette partialité est si fugitive que les plus avertis ont peine à la saisir, ou, pour mieux dire, à la deviner... Faisons toutefois, si l'on y tient, ces concessions et ces réserves. Ce ne sont pas de si imperceptibles mouvements passionnels qui ruineront un pareil édifice.

En général, les œuvres sont examinées avec une magistrale sûreté de goût. Sur la poésie de Sainte-Beuve, sur quelques œuvres de Victor Hugo, sur le plus grand nombre des travaux historiques, moraux ou religieux du XIXe siècle, Barbey d'Aurevilly a laissé des pages d'une justesse, d'une *mesure*, d'une pénétration inégalées. Mais ce ne sont pas quelques exemples qu'il faudrait choisir, c'est une centaine. Qui donc a mieux mis à leur rang Lamartine, Vigny, Musset, Joseph de Maistre, Lamennais, madame de Staël, Baudelaire même ou Huysmans

1. Barbey d'Aurevilly ne s'est occupé que de Coppée poète *dramatique*. Il a consacré un « filet » à *Madame de Maintenon* dans le *Triboulet* du 19 avril 1881. — On trouve aussi dans le *Nain Jaune* du 15 janvier 1869 un jugement sur *le Passant*, qui est plutôt cruel. Mais Coppée était si incapable de rancune que son amitié pour le critique date à peu près de cette époque.

ou madame Ackermann, etc., etc.? Dans ses arrêts, Barbey d'Aurevilly ne s'est guère trompé : rare et singulier mérite, que peuvent lui envier tels et tels critiques contemporains. pour qui l'auteur des *Diaboliques* est inexistant...

C'est que sa lecture était immense, sa mémoire impeccable [1], et qu'ayant de bonne heure tenu sous ses doigts tout le clavier littéraire, il était merveilleusement apte à situer, à classer, à comparer les œuvres [2]. Ajoutez un sens esthétique ferme et frémissant, l'intuition de l'histoire [3], une puissance peu commune d'admiration ou d'antipathie [4], le lyrisme enfin, le don d'émouvoir après avoir été ému. Ses jugements, à la fois si spontanés, si raisonnés et si sûrs, ressemblent donc à un jaillissement de réminiscences, de rapprochements, de comparaisons. Tout se choque et s'entrecroise dans cet esprit d'artiste si informé. De là le premier intérêt de ses travaux critiques; ils sont à la fois d'une extraordinaire plénitude et d'une admirable pureté de goût.

Ils ont un autre mérite : c'est la sincérité et la vigueur. L'homme d'action s'y révèle. Nul n'a moins craint de dire sa pensée, toute sa pensée, avec une sorte d'intempérance. Pour Barbey d'Aurevilly, la Critique (respectueux envers elle, il en écrivait ainsi le nom, avec un C majuscule), la Critique, c'est la bataille : aussi ne peut-on s'étonner que tant d'écrivains, sans excepter Sainte-Beuve, aient appelé sa plume une épée. Dans le moindre article bibliographique, d'Aurevilly est le paladin de l'Art. Qu'on le lise aujourd'hui, et l'on comprendra le flot de haines qu'une pareille véhémence et une liberté si héroïque ont soulevé contre lui. Voyez comme, auprès

1. Il prétendait qu'il n'avait *jamais* rien oublié. Il savait Byron par cœur. Il travaillait presque sans livres. Ce qu'il avait lu une fois était retenu.

2. Les titres même qu'il a adoptés pour ses volumes de critique (*Les Poètes, les Romanciers, les Bas-bleus, Littérature épistolaire*, etc.) prouvent ce goût et cette habitude du classement. — De semblables groupements, d'ailleurs, constitueraient une fière imprudence si l'extrême richesse intellectuelle de Barbey ne lui permettait — phénomène unique — de disserter pendant 400 pages sur des sujets si voisins les uns des autres sans presque jamais se répéter.

3. Barbey d'Aurevilly a été, et aurait surtout pu être un très grand peintre d'histoire, — c'était l'opinion de M. Albert Sorel.

4. « C'est précisément cette *puissance d'antipathie*, rare aujourd'hui, qui donne aux écrits de M. Barbey d'Aurevilly, même à sa critique, une extraordinaire saveur. » (Édouard Rod, *Revue contemporaine* du 25 juillet 1885.)

de lui, Sainte-Beuve est prudent! Ce sont surtout ses notes posthumes qui sont fielleuses. Mais avec quelle discrétion, en somme, il a parlé de ses contemporains! quelle adresse il a mise à disserter surtout sur des morts! C'est au contraire les écrivains de son époque que Barbey d'Aurevilly a trouvé le plus de volupté à étudier, à scalper, à disséquer.

Sans doute, on souhaiterait parfois des éloges ou des blâmes — des blâmes, en particulier — moins véhémentement assénés. (Le pauvre Zola, par exemple [1]!...) Si même on partage l'avis de Barbey sur Michelet ou sur Renan ou sur vingt autres, une méthode plus moderne de discussion scientifique paraîtrait porter des coups plus certains. Mais, dans l'ensemble de l'œuvre, on ne peut s'empêcher d'admirer la noble indépendance du critique et son courage. Cet aristocrate, ce superbe, ne prenait le mot de personne, et c'est toujours une résonnance de fière solitude qu'on perçoit dans ses arrêts. Voilà pourquoi la postérité lui sera sans doute plus indulgente que les contemporains. Ses grands ennemis, les « entrepreneurs » (*sic*) de la « maison Buloz », les « bas-bleus », le naturalisme, le théâtre contemporain, ne nous semble-t-il pas, neuf fois sur dix, qu'il fallait, au nom de la morale ou au nom de l'art, les juger comme il les a jugés? Et, d'ailleurs, la rencontre d'un homme qui s'est toujours refusé à subir les engouements de son époque ne présente-t-elle pas un attrait historique spécial? Or, c'est là ce qui distingue Barbey d'Aurevilly : quelles que fussent ses sympathies passagères, il a su se tenir à l'écart du romantisme, du réalisme, du Parnasse, de tous les courants littéraires, de toutes les académies [2], de tous les cénacles. Non seulement ce « Connétable »

1. Exemples : — « Louis XIV disait du Régent : « C'est un fanfaron de vices ». M. Zola, c'est un fanfaron d'ordures. Il y en a tant dans ses livres qu'il est impossible de ne pas croire qu'il brave l'opinion en les y mettant. Il les y entasse. Il les y décompose. Il les y flaire. Il les y met sur sa langue, comme un chimiste... » — « On peut dire hardiment qu'il n'y a plus là de littérature. Il n'y en a qu'un oripeau, planté sur l'épaule, pour l'orner et non pour le cacher, de ce crapuleux matérialisme, qui nous pousse tous à l'égoût où vont pourrir les vieilles nations... » — « M. Zola ne vidange pas : il assainirait! et il n'assainit pas : il se contente d'empester... » — « On sort de la lecture de ce livre (*l'Assommoir*) comme, du bourbier, sortent les cochons. »

2. Il a pourtant appartenu à l'Académie des Goncourt, — mais il ne l'a pas su.

de la littérature n'a pas eu d'armée à sa solde, mais il ne faisait partie d'aucune armée. Dans le parlement de la République des lettres, il siégeait « au plafond » : — noble attitude, que peuvent seuls se permettre les vaillants et les forts, et que la postérité contemple et admire.

Car, dans l'œuvre critique de Barbey d'Aurevilly, — tel est son dernier attrait en même temps peut-être que son principal caractère, — c'est toujours et surtout Barbey d'Aurevilly qu'on voit. Il n'est pas critique à la manière d'un historien dilettante, d'un hésitant sympathique, il ne se fond pas éternellement dans les autres, il n'épouse pas ses lectures, ce n'est pas la flexibilité de son génie qui se laisse louer. Au contraire, Barbey vaut par sa rigidité. Quand il étudie ou qu'il juge un ouvrage, il se définit par contraste, et les travaux d'autrui ne servent qu'à lui faire dégager plus nette, plus vigoureuse, plus intense, sa propre personnalité. Pour sa biographie et sa psychologie, rien donc de plus utile, de plus nécessaire que sa critique. C'est de là que sort un portrait en pied de Barbey, tel que ni sa correspondance, où un lyrisme exubérant le déforme, ni les frémissantes causeries que sont ses romans et ses contes, n'en fourniront jamais de pareil.

*
* *

Romans et critique, toute cette œuvre, donc, vivra [1]. Si certains esprits en doutent encore, c'est que, pour une raison ou pour une autre, l'homme leur déplaît et qu'ils ne savent ou ne veulent isoler de lui son œuvre. Les uns se souviennent de l'avoir rencontré dans un costume qui, sans doute, n'était pas commun, et qui leur interdit — ô logique ! — de prendre son art ou ses idées au sérieux. D'autres ont lu des ouvrages ou des historiettes où l'on fait de Barbey un pur dandy ou même une espèce de *clubman*, — le contraire exactement de ce que fut ce sauvage. — Il a toute une légende.

Cette légende, peut-être la publication des premiers *Memoranda*, si utiles documents pour l'histoire psychologique de

1. Je veux bien excepter certaines élucubrations de jeunesse et deux ou trois volumes de critique, — jeux de pamphlétaire ou de journaliste.

Barbey, a-t-elle contribué quelque peu, sinon à la créer, du moins à l'entretenir. C'est à cette source, en effet, qu'ont largement puisé tous ceux qui ont voulu le caricaturer en gandin. Ils ont affecté de ne pas savoir ou ont réellement ignoré que tout ce qu'écrit Barbey d'Aurevilly lorsqu'il traite de lui-même doit être soumis à une critique rigoureuse : son imagination l'abusant sans cesse, il est, dans sa propre peinture, perpétuellement sincère et faux. Les fragments donc des *Memoranda* — ils sont légion — où Barbey parle de sa toilette, prend des poses byroniennes, adopte l'ironie sèche de Brummell et l'allure des habitués du Café de Paris, ne doivent être utilisés qu'après avoir été passés au crible. Il en est souvent de même des *Lettres à Trebutien*, autre document somptueux. A l'en croire, Barbey aurait bu de l'éther, de l'eau de Cologne, etc., il aurait été un Verlaine anticipé et, sans l'heureuse rencontre de « l'Ange blanc[1] », il serait mort comme Edgar Poë. Une fois, il serait allé « jusqu'au pistolet de Clive ». Mais non! mais non! Il exagère si bien qu'il a dû réclamer, parfois avec aigreur, contre ceux qui — l'ayant peut-être pris à la lettre — colportaient sur ses habitudes des propos calomnieux. Ce qu'il nous offre n'est pas toujours de l'argent comptant. On dirait que ce « superbe » a travaillé à se diminuer : c'est faire la part trop belle à ses obstinés détracteurs.

Ajoutez tous les intérêts qui, sur son compte, sont encore en jeu. Si l'on néglige même de rappeler ses plus illustres ennemis, que n'a-t-il pas dit du *Journal des Débats*, des Quarante de l'Académie, du Parnasse, des « Vieilles baraques »? Ces coups de fouet ou de massue, peut-être quelques-uns les ressentent-ils encore.

Mais le temps fait sa besogne, et devant cette imagination phénoménale, devant cette vigueur de pensée et de plume, qui ne s'inclinerait à la longue? Il n'est certes pas mort : de quel littérateur parle-t-on aussi souvent?

C'est qu'il est unique. Il ne ressemble à personne. Il est même une protestation contre tout ce qui n'est pas lui, ou, si l'on aime mieux, contre tout ce qui n'est pas conforme à son idéal d'art, de religion, de politique. Rien, rien au monde ne l'a

1. Madame de B...

fait dévier de cet idéal, ni les dédains, ni les rebuts, ni la pauvreté. Son habit même était une protestation théâtrale : cette attitude de lutteur armé et solitaire le grandit à distance.

Elle lui vaut aussi les complaisances de camps opposés. Catholique et « réactionnaire », il est agréable aux révolutionnaires eux-mêmes, qui sont protestataires comme lui et à qui il offre le spectacle, déjà connu depuis Chateaubriand, de ces « conservateurs » qui sabrent beaucoup de choses, par fierté, par hauteur, ou pour le seul plaisir.

A ceux enfin qui n'ignorent pas les souffrances intimes de sa vie, sa dignité hautaine apparaît comme héroïque. Dès lors, ce sont même les cœurs qui lui sont gagnés. Dans son œuvre, si fréquemment personnelle, et où des volumes entiers (*Memoranda*, correspondance) ne parlent que de lui, il a trouvé le moyen d'être discret. Il a résolument caché certaines douleurs, et ses opulents bavardages, sur quelques points, sont laconiques. Il suffit de savoir le détail de son existence pour estimer que ces silences sentent vraiment leur gentilhomme et leur galant homme. Barbey d'Aurevilly a eu quelques passions ; mais la première a été de beaucoup la plus vive et la plus malheureuse : or on la soupçonne à peine en lisant le début des *Lettres à Trebutien*. Je crois bien que dans les autres il n'a cherché que l'ombre de celle-là [1]. Au cours d'une lettre, écrite après 1880, et qui, pour des raisons particulières, ne sera sans doute jamais publiée intégralement, Barbey d'Aurevilly s'exprime ainsi, en parlant d'un mariage : « Je les hais tous parce que j'ai manqué le mien... » Une douleur si longtemps ressentie et bien d'autres chagrins encore doivent ennoblir à nos yeux sa vie, d'ailleurs si pleine, et n'ont pas dû nuire au développement de son talent. La douleur a été son maître. Il ne nous manque que des confidences moins voilées : « Pour moi, — écrivait-il à Trebutien le 16 septembre 1846, — le talent est un écho des plus grands sentiments qui ont passé dans ma vie. »

FRANÇOIS LAURENTIE

1. Une récente étude, d'ailleurs très consciencieuse, de M. Fernand Clerget (Falque, éditeur) « signale encore, à propos des poésies de Barbey (*Poussières*), trois inspirations successives » : Clary, marquise du Vallon et baronne de B... Mais « Clary » n'est même pas une *personne*, c'est un nom passe-partout.

MADAME DE MONTESPAN

A SAINT-JOSEPH

L'ancienne maison de Saint-Joseph c'est aujourd'hui, dans la rue Saint-Dominique, anciennement dénommée *rue des Vaches* entre la rue de Solférino et la rue de Bourgogne, la partie la plus ancienne de l'hôtel du Ministère de la Guerre. C'est dans cette maison que, pendant les vingt dernières années de sa vie, madame de Montespan expia l'éclat de ses fautes. En l'année 1640, dans ce quartier formant l'extrême limite du Pré-aux-Clercs, ne se rencontraient encore, au milieu de terrains vagues, que quelques maisons d'artisans et de jardiniers lorsqu'une jeune fille noble de Bordeaux, Marie Delpech de L'Estang, vint y fonder, sous le nom de *Filles de Saint Joseph* ou de *Sœurs de la Providence*, une communauté consacrée à l'éducation des pauvres orphelines. Le personnel enseignant comprenait, outre des sœurs dites anciennes, des novices et des séculières : celles-ci pouvaient être congédiées à tout moment; les « anciennes » étaient assurées « d'être logées, nourries et entretenues, tant en santé qu'en maladie, leur vie durant ».

Comment, malgré de maigres aumônes du Roi, de la Reine, de mademoiselle de La Vallière et de quelques grandes dames, la communauté végéta jusqu'au jour où madame de Montespan la prit sous son patronage et, dès l'année 1671, au milieu de sa plus grande faveur, la combla de bienfaits, puis,

quelques années plus tard, y fit élever une chapelle et construire plusieurs bâtiments dont la plus grande partie subsiste encore aujourd'hui, c'est ce que nous nous proposons d'exposer quelque jour dans une étude d'ensemble sur les *Origines de l'Hôtel du Ministère de la Guerre*.

Au lendemain de l'Affaire des Poisons, par un acte du 8 mars 1681, les administrateurs de la communauté, « ayant mis en considération les charités que madame la marquise de Montespan a bien voulu répandre sur les pauvres filles orphelines de la maison de Saint-Joseph, soit par les bâtiments qu'elles a fait construire, soit par la subsistance qu'elle fournit depuis longtemps à plus de cent pauvres filles qu'elle y nourrit et entretient, et désirant autant qu'il leur est possible de lui marquer leur reconnaissance », lui accordaient les droits et privilèges réservés aux fondatrices de ces sortes de maisons et la suppliaient instamment, « sous le bon plaisir de Monseigneur l'Archevêque, d'y agréer et accepter la charge et qualité de supérieure avec toute l'autorité qui lui convient ». Le même acte énumérait les pouvoirs de la nouvelle supérieure : « pouvoir de choisir les filles ou les sœurs qui doivent remplir les offices de la dite maison, d'assigner à une chacune ce qu'elle trouvera lui être plus convenable et généralement d'y faire et changer toutes autres choses selon les occasions qui s'en présenteront pour le bien et utilité, tant du spirituel que du temporel de la dite maison ».

De nombreux actes nous montrent avec quel sérieux madame de Montespan s'acquitta dès lors de ses fonctions. Ce n'est toutefois que longtemps plus tard que nous la voyons se fixer définitivement à Saint-Joseph. Malgré les injustes préventions soulevées contre elle par l'Affaire des Poisons, elle n'avait pas cessé de jouir de la confiance du roi, et, pendant six ans encore, elle continua d'occuper son grand appartement au château de Versailles. Lorsqu'elle le quitta spontanément en 1687, ce fut pour faire de longs ou courts séjours à Clagny, à Bourbon, à Fontevrault, etc. En 1693 seulement, elle fixa son principal séjour à Saint-Joseph.

Le 4 mai de cette année, les nouveaux administrateurs de la communauté, messire Achille de Harlay, Premier Président au Parlement de Paris, et messire Louis d'Estréchy, substitut du

Procureur Général audit Parlement, « en reconnaissance des nouveaux bienfaits, aumônes et libéralités de ladite dame » et des « nouveaux bâtiments qu'elle y avait fait construire tant pour les logements que pour la chapelle et autres lieux nécessaires », la suppliaient de vouloir bien conserver le titre et qualité de supérieure de la dite maison et d'en faire les fonctions. Quelques mois plus tard, madame de Montespan occupait une partie des bâtiments qu'elle avait fait construire et se consacrait avec plus de zèle et d'assiduité à l'administration spirituelle et temporelle de la communauté. Que furent au juste cette retraite et cette administration? Saint-Simon nous dit en ses *Mémoires* :

La maîtresse, retirée à la communauté de Saint-Joseph qu'elle avait bâtie, fut longtemps à s'y accoutumer et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. A la fin, Dieu la toucha... Résolue de mettre à profit un temps qui ne lui avait été donné que malgré elle, elle chercha quelqu'un de sage et d'éclairé et se mit entre les mains du père de La Tour, ce général de l'Oratoire si connu... Depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point, et sa pénitence augmenta toujours...

Peu à peu elle en vint à donner presque tout ce qu'elle avait aux pauvres. Elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres besoins semblables et y faisait travailler ce qui l'environnait. Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés; sa prière interrompait sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusait; et à toutes les heures du jour, elle quittait tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaires. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer, qui lui faisaient souvent des plaies, et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. Elle était, de plus, tellement tourmentée des affres de la mort qu'elle payait plusieurs femmes dont l'emploi unique était de la veiller. Elle couchait tous ses rideaux ouverts avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle qu'à toutes les fois qu'elle se réveillait elle voulait trouver causant, jouant ou mangeant, pour se rassurer contre leur assoupissement.

Parmi tout cela, elle ne put jamais se défaire de l'extérieur de reine qu'elle avait usurpé dans sa faveur et qui la suivit dans sa retraite. Il n'y avait personne qui n'y fût si accoutumé de ce temps-là qu'on n'en conservât l'habitude sans murmure. Son fauteuil avait

le dos joignant le pied de son lit; il n'en fallait point chercher d'autre dans la chambre, non pas même pour ses enfants naturels, madame la duchesse d'Orléans pas plus que les autres. Monsieur et la Grande Mademoiselle l'avaient toujours aimée et l'allaient voir souvent. A ceux-là, on apportait des fauteuils et à madame la Princesse; mais elle ne songeait pas à se déranger du sien, ni à les conduire. Madame n'y allait presque jamais et trouvait cela fort étrange. On peut juger par là comme elle recevait tout le monde. Il y avait de petites chaises à dos, lardées de ployants de part et d'autre, depuis son fauteuil, vis-à-vis les uns des autres, pour la compagnie qui venait et pour celle qui logeait chez elle, nièces, pauvres demoiselles, filles et femmes qu'elle entretenait et qui faisaient les honneurs.

Toute la France y allait. Je ne sais par quelle fantaisie cela s'était tourné de temps en temps en devoir... Elle parlait à chacun comme une reine qui tient sa cour et qui honore en adressant la parole. C'était toujours avec un air de grand respect, qui que ce fût qui entrât chez elle; et de visites elle n'en faisait jamais, non pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la Grande Mademoiselle... : un air de grandeur répandu partout chez elle, et de nombreux équipages toujours en désarroi.

Sévère pour elle-même, madame de Montespan le fut-elle autant pour les autres? Parmi les nombreux documents à l'aide desquels nous espérons apporter prochainement quelque lumière sur cette période de sa vie, il en est un que nous croyons devoir publier à part. C'est une longue lettre adressée au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et dénonçant au prélat la conduite et les agissements de l'illustre supérieure. Certaines phrases semblent indiquer que cette lettre fut écrite par l'un des prêtres attachés à la direction spirituelle de la communauté, par le confesseur peut-être. Conservée aujourd'hui parmi les manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève (n° 710), cette lettre, non datée, doit être placée entre les années 1695 et 1707, dates de la nomination de Monseigneur de Noailles et de la mort de madame de Montespan. Elle est d'une année où le 5 mai était un samedi, donc de 1696 ou de 1703. En 1703, l'archevêque étant cardinal aurait été invoqué sous ce titre, et la communauté avait en 1703 la supérieure que demande la présente lettre, madame de Montespan n'étant plus que protectrice. La lettre est donc de mai 1696.

Monseigneur de Noailles venait donc d'être nommé arche-

vêque depuis quelques mois : c'était un protégé de madame de Maintenon, et l'on comprend les espérances qu'avaient fait naître cette nomination parmi les adversaires de madame de Montespan à Saint-Joseph. Il ne semble pas, pourtant, que cette lettre ait été suivie d'effet immédiat : jusqu'en 1700, madame de Montespan resta supérieure de la communauté, et puis « protectrice », quand, après 1700, elle eut nommé une supérieure de son choix.

A sa mort, survenue en 1707, les vastes bâtiments qu'elle avait fait construire étant devenus trop vastes pour les besoins de la communauté, une partie des appartements fut louée à des personnes séculières. Parmi les illustres locataires qui se succédèrent à Saint-Joseph au cours du XVIIIe siècle, un nom mérite une mention particulière. De 1747 à sa mort, survenue en 1780, madame du Deffand occupa une partie de l'ancien appartement de madame de Montespan; il lui arriva plus d'une fois, dans les tristesses d'une vieillesse aveugle, de souhaiter la foi repentante de son illustre devancière. Un couloir conduisait de son salon à une tribune de la chapelle. « Je voudrais, écrivait-elle un jour, pouvoir aller de mon tonneau à ma tribune. » Elle appelait « tonneau » son fauteuil. Au fond de l'ancienne cour extérieure de la communauté, aujourd'hui Cour de l'Horloge, on voit encore le bâtiment occupé jadis par madame de Montespan : au premier étage, il est encore possible de retrouver sans trop de peine la place du salon où « allait toute la France ».

JEAN LEMOINE

MÉMOIRE INSTRUCTIF DE L'ÉTAT DE LA MAISON DE JOSEPH DE L'ESTANG

Monseigneur, la Maison de Saint-Joseph de l'Estang, se voyant près de sa ruine dans le spirituel, se jette avec un très profond respect aux pieds de Votre Grandeur, pour La supplier

de lui prêter la main charitable et puissante de Son autorité, pour la soutenir et en détourner un si grand mal qu'elle ne peut éviter sans Son assistance. Les filles de cette Communauté vous remettent, Monseigneur, tous leurs intérêts comme au vrai père des vierges consacrées à Dieu. J'en puis répondre à Votre Grandeur : elles n'appréhendent pas même que Votre Grandeur agisse en juge à leur égard, parce qu'étant infiniment équitable comme vous l'êtes, Monseigneur, elles espèrent que vous aurez la bonté de les écouter, vous assurant qu'elles sont parfaitement disposées à se soumettre, avec toute sorte de respects, à tout ce qu'il vous plaira de leur ordonner, et n'ignorant pas que Votre Grandeur est exacte; bien loin que Sa fermeté leur fasse peur, elles espèrent que, si Elle daigne prendre connaissance de leur état, il leur en résultera un nouveau moyen d'arriver à la perfection qui est leur unique but, étant persuadées que vous êtes *de semine virorum, per quos fit salus in Israel.*

Il est nécessaire avant toutes choses, Monseigneur, de vous rendre compte de la manière dont on élève ici les jeunes filles dans la piété, la modestie, aux ouvrages qui conviennent à leur sexe et en tout ce qui les peut rendre parfaites. Nos sœurs s'en acquittent avec tant de prudence et d'adresse qu'on n'y voit rien de forcé, mais un petit dégagement réglé d'une modestie, qui en éloigne l'excès et le défaut, de manière qu'en sortant de céans, elles peuvent paraître partout sans rien changer à leur extérieur.

Cette modestie, Monseigneur, paraît dans les dortoirs et dans l'église principalement, les sœurs étant toujours à leur tête, excepté les récréations, où elles se contentent de les garder à vue de loin, afin qu'en leur donnant un peu de liberté, elles les puissent mieux connaître. Dans les dortoirs, il y a toujours deux sœurs, afin qu'elles se puissent relever et que les filles ne demeurent jamais seules. Quand l'heure du coucher est venue, l'une couche à un bout du dortoir et l'autre à l'autre bout. Tout s'y passe, tant au coucher qu'au lever, dans un si grand silence et avec tant de retenue que nous ne pouvons douter que l'esprit de Dieu n'y préside. Je ne crois pas, Monseigneur, qu'en toute la France, on trouve une maison, quelque régulière qu'elle soit, où il y ait plus de pureté, ce qui

n'est pas une chose ordinaire, comme Votre Grandeur le pourra bien juger par la suite.

Dieu verse tant de bénédictions sur cette œuvre qu'on voit en peu de temps un changement notable dans des filles qui viennent du monde toutes dissipées et imparfaites, en sorte que nous recevons souvent des remerciments de leurs parents, qui s'imaginent qu'ils nous en ont l'obligation.

La vérité est, Monseigneur, que nous y faisons tout ce que nous pouvons; mais nous ne le saurions attribuer qu'au soin particulier que Dieu en prend à cause de la vertu des sœurs, et à la bénédiction qu'il lui plaît de donner aux instructions familières qu'elles leur font. Tout ceci, Monseigneur, se soutient merveilleusement, tant qu'on laisse faire ces bonnes filles et ce qui fait voir que c'est à elles que nous en avons l'obligation après Dieu, est qu'à l'absence de deux personnes qui les traversent sans y penser, rien ne se dément.

Madame de Montespan a fait beaucoup de bien à cette maison, dont les filles lui conservent une reconnaissance éternelle; mais j'ose vous dire, Monseigneur, que le mal qu'elle lui fait par ses variations continuelles et les dures injustices qu'elle fait aux sœurs, n'est pas comparable au bien qu'elle lui a prouvé, puisqu'elle la ruine dans ses fondements. Si Votre Grandeur veut bien se donner la peine d'en prendre quelque connaissance, je ne doute pas qu'Elle n'ait lieu d'être surprise de trouver tant de piété dans cette communauté sous un tel gouvernement. Et, afin que Votre Grandeur en puisse mieux juger, Elle saura, s'il lui plaît, que madame de Montespan change les règlements lorsqu'il lui plaît, comme il arriva en quatre-vingt-quatorze. De plus, Monseigneur, la première chose qu'elle fait lorsqu'elle reçoit quelque postulante, qui promet quelque chose, est de lui déclarer tous les défauts qu'elle s'imagine remarquer dans la maison et surtout dans les sœurs, comme elle l'a fait cent fois aux externes et aux servantes de la maison, faisant à nos sœurs tous les reproches, en présence des pensionnaires, sur les choses même qu'on lui aura confiées sous le dernier secret.

Tout le mal que cette dame fait ici, Monseigneur, ne se termine pas là. Il arrive quelquefois que, son humeur absolue, précipitée et changeante s'irritant, elle jette hors de cette

maison un grand nombre de filles à la fois, dont quelques-unes, n'ayant pas de quoi vivre, se sont abandonnées, ce qui a fait que des séculiers ont reproché à la maison qu'elle recevait les filles lorsqu'elles ne pouvaient pas faire de mal, pour les y abandonner lorsqu'elles en deviennent capables.

Ce n'est pas tout, Monseigneur : la salle des ouvrages à Saint-Joseph n'est jamais dépourvue d'hommes, et souvent ladite dame y en a fait travailler jusqu'à dix-huit ou vingt à la fois. Je vous avoue, Monseigneur, que je ne peux assez admirer la protection que Dieu donne à cette communauté pour y conserver la pureté au point qu'elle y est, et ce qui augmente encore mon étonnement est que ces jeunes filles sont les premières à s'en plaindre, comme plusieurs d'entre elles le firent le dimanche des Rameaux dernier, me marquant leur étonnement de ce qu'on souffrait un tel désordre. Tout cela, Monseigneur, vous donnera lieu de juger de la capacité et de la vocation de ladite dame pour telles œuvres; aussi Dieu n'a jamais donné bénédiction à tous les changements qu'elle a voulu faire ici.

Il ne paraît pas étonnant, Monseigneur, qu'une dame, qui devrait faire toute autre chose qu'elle ne fait pour elle-même, ne réussisse pas dans telles entreprises. Cependant, Monseigneur, à l'entendre parler sans la connaître, il semble qu'elle soit la personne du monde la mieux entendue en communauté; mais, tournée la main, elle détruit tout ce qu'elle dit. Elle paraît vouloir le bien; mais on ne peut s'assurer qu'elle le puisse soutenir un quart d'heure. Un homme sage qui la connaît parfaitement, me parlant un jour de ses inconstances, dit qu'on ne viendrait jamais à bout de la changer à cet égard, qu'elle avait toujours tenu la même conduite dans sa maison, sans que les personnes qu'elle écoutait le plus eussent pu y rien gagner. Jugez, s'il vous plaît, Monseigneur, si notre communauté est en bonne main, surtout cette dame étant dans cette fausse persuasion qu'elle en peut disposer absolument, comme bon lui semble, sans consulter les personnes qui ont juridiction sur elle et sur la maison, — en vertu d'un brevet de première supérieure qu'elle a de feu Monseigneur l'Archevêque, votre prédécesseur.

Pour achever de nous accabler, Monseigneur, elle s'est

associée depuis vingt ans une Marthe Le Roy, ci-devant femme de chambre de madame de Creil, qui sait parfaitement suivre les mouvements de son esprit. Il est nécessaire, Monseigneur, que Votre Grandeur connaisse le caractère de cet esprit.

C'est une femme qui a l'esprit du monde en perfection; la plus dissimulée et qui se déguise le plus naturellement avec le plus d'adresse; lorsqu'on croit y avoir tout gagné avec elle, on a plus perdu; qui parle le plus de charité et d'obéissance, mais la plus habile à les détruire; adroite au possible à saper les personnes, quelque bien qu'elles fassent, dès lors qu'elle commence à s'en dégoûter, à quoi elle ne manque jamais quand elles veulent soutenir le bon ordre contre sa démangeaison de changer; ce qui a paru en milles rencontres et récemment à l'égard de nos deux dernières supérieures; qui, lorsque Madame de Montespan a ordonné une chose la défend en son absence, de manière que nos sœurs se trouvent dans la fâcheuse nécessité de choquer l'une ou l'autre, sans qu'elles puissent se justifier, car si elles disent que c'est par l'ordre de madame Marthe qu'elles se sont dispensées de celui de madame de Montespan, elles ne peuvent éviter une persécution qui ne finit pour l'ordinaire qu'avec leur mort ou leur sortie de la maison, de sorte que la dame Marthe, possédant l'esprit de madame de Montespan et le tournant comme elle veut, les filles de cette maison, la craignant plus que ladite dame, se trouvent obligées de préférer ses ordres et aiment mieux s'exposer aux avanies de madame de Montespan que de choquer cette petite femme; à quoi elles ne gagnent guère, car lorsqu'on vient à la soupçonner, elle désavoue tout et est la première à les blâmer et fait si bien que tout tombe sur ces bonnes filles. De plus, Monseigneur, s'il arrive que quelqu'une de nos filles confère souvent avec madame de Montespan, la dame Marthe la soupçonne d'attenter à son crédit et à son autorité, ce qui lui attire une persécution éternelle, qui en a fait sortir quelques-unes et que j'ai vu exercer sur la personne de la sœur de Beaulieu jusqu'à sa mort. C'est ce qui fait, Monseigneur, que nos filles n'osent s'approcher de madame de Montespan que par le canal de cette femme, et les empêche souvent de lui dire ce qu'elle devrait savoir.

La dame Marthe étend même son autorité jusqu'aux fonc-

tions ecclésiastiques : puisque l'occasion s'en présente, Monseigneur, je supplie Votre Grandeur de me permettre de Lui en exposer seulement un fait.

Ladite personne m'ayant fait refuser ce qu'il faut pour administrer l'Extrême-Onction d'une pensionnaire, cette demoiselle mourut sans la recevoir, et peu de temps après que j'eus averti que la malade était près de sa fin, lorsqu'on lui vint annoncer qu'elle expirait, elle traita de bagatelle la privation de l'Extrême-Onction, tant elle est bien instruite de sa religion, ce qui m'obligea d'en donner connaissance au supérieur et d'avertir les premières de la maison que, s'il m'arrivait une autre fois pareille chose, je serais obligé d'en porter plainte à Monseigneur l'Archevêque, votre prédécesseur. Il faut même, Monseigneur, que, pour éviter un plus grand mal, nous ayons la complaisance de nous accommoder aux fantaisies de cette personne à l'égard des instructions que nous faisons ici et de nous y borner *donec transeat iniquitas*.

Vous jugerez par là, Monseigneur, ce que nos sœurs ont à soutenir et à quel point elles pratiquent la vertu, puisque, malgré toutes ces traverses, les pensionnaires sont en très bon ordre, et je puis assurer Votre Grandeur, pour Sa consolation et la nôtre, qu'elles ont doublé leur piété depuis la dernière affaire qu'on nous a faite, touchées de la vertu exemplaire de nos sœurs, comme je l'ai appris de ces mêmes pensionnaires, dans un temps où toute la maison devrait naturellement se révolter contre elles si Dieu ne s'en mêlait.

Après cela, Monseigneur, vous n'aurez point de peine à vous laisser persuader que l'esprit inquiet de madame de Montespan, si peu propre à la conduite des œuvres solides, ne peut pas nous laisser longtemps dans une même situation, surtout étant incitée par la dame Marthe, qui ne lui cède en rien en fait d'inquiétude, sans compter ses ombrages. C'est par cela qu'elle a été portée diverses fois à essayer de filles externes, se flattant qu'elle en aurait plus de satisfaction que de celles de la maison ; mais la suite a fait voir le contraire.

Pour commencer par le dernier changement qu'elle a entrepris de faire ici parce qu'il l'occupe encore, Votre Grandeur saura, s'il lui plaît, Monseigneur, que madame de Montespan a demandé des filles de Sainte-Agnès pour gou-

verner cette maison : madame de Moussy envoie aussitôt à madame de Montespan mademoiselle Pasqué, supérieure de Sainte-Agnès ; ladite dame, l'ayant introduite dans la maison, la déclare supérieure de Saint-Joseph, dans la cuisine, en présence des servantes, sans qu'il y eût une seule de nos sœurs, après lui avoir conté, à son ordinaire, tous ses mécontentements. Ces pauvres filles furent les premières à en porter la nouvelle à nos sœurs, lesquelles vinrent au-devant d'elle et la reçurent avec toute la civilité et le respect possible pour Dieu et à la considération de madame de Montespan, en espérant aussi quelques secours. Une des pensionnaires de madame de Moussy qui demeure céans, Monseigneur, ayant volé pour témoigner à madame Marthe la joie d'une si belle réception, ladite dame traita l'honnêteté de nos sœurs de dissimulation, jugeant des autres par elle-même ; ce qui piqua au vif madame de Moussy contre nos sœurs et l'anima de telle sorte, qu'elle n'en est pas encore revenue. Mademoiselle Pasqué dit quantité de choses qui ne conviennent nullement à cette œuvre et ne méritent pas, Monseigneur, d'être répétées ici à Votre Grandeur ; mais, Monseigneur, la principale circonstance du dessein des dames qui parut dans le discours de la demoiselle Pasqué et des pensionnaires de madame de Montespan, est qu'elles avaient résolu de changer les règles.

Le supérieur pour lequel, Monseigneur, nos sœurs ont tout le respect et toute la déférence qu'il peut désirer, en ayant eu la connaissance par d'autre voie que celle des dames, eut la bonté d'en entretenir monsieur le Premier Président, qui jugea qu'il n'y fallait pas toucher et para par ce moyen le coup ; ce qui a tellement animé madame de Moussy contre nos sœurs, qu'elle paraît chercher les moyens de les perdre : elle les accuse d'avoir dit certaines choses qui la touchent, à quoi elles n'ont jamais pensé.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, Monseigneur, que madame de Montespan a entrepris de faire de semblables changements dans cette maison. Elle y a appelé les sœurs de madame de Miramion, ensuite des particulières, une nommée mademoiselle l'Argentier et, après cela, madame Clément et sa sœur. Les sœurs Barré leur ont succédé à différentes reprises et enfin elle a été sur le point d'y mettre les sœurs de la Charité. Jugez, s'il vous plaît,

Monseigneur, si c'est le prendre juste pour gouverner une maison comme celle-ci. Toutes ces personnes, que je viens de nommer, n'y ont duré qu'un temps; lorsqu'elles voulaient entrer en quelque chose qui n'était pas du goût de la dame, quoique raisonnable, elles n'étaient plus propres à rien; il fallait s'en défaire promptement.

A l'égard des sœurs Barré, elles faisaient fort bien l'école; mais, Monseigneur, c'était leur unique talent; la dissipation et l'immodestie paraissaient partout dans l'excès; si bien, Monseigneur, qu'il en fallait toujours revenir à nos filles, jusqu'à ce qu'on en fût encore dégoûté, comme on l'est aujourd'hui.

Cependant, Monseigneur, tous ces changements n'ont pas laissé de tourner mal pour nos sœurs; car quoique madame de Montespan ait ôté de sa propre autorité toutes ces personnes, parce qu'elles ne lui étaient plus agréables, elle a attribué leur sortie aux sœurs de la maison, disant tout haut qu'elles ne peuvent souffrir personne. Je vous avoue, Monseigneur, que je me fais une grande violence d'exposer à Votre Grandeur la conduite de madame de Montespan et de la dame Marthe à l'égard de cette maison; mais, les choses étant à l'extrémité et personne n'y pouvant mettre ordre que Votre Grandeur, il est juste qu'Elle en soit informée, et comme personne ne Lui en peut donner si amplement connaissance que je le puis, je craindrais d'être coupable de lâcheté, si j'en étais détourné par la crainte des hommes. A tout autre qu'à Votre Grandeur, je ne croirais pas le devoir faire; mais j'ai tant de confiance à Sa charité et à Sa prudence, que je me tiens assuré qu'Elle n'en usera que pour la gloire de Dieu à Son ordinaire et pour le bien de nos filles affligées, sans me commettre ni ces bonnes filles qui n'ont nulle part à ceci.

Ce ne sont pas ici, Monseigneur, des lumières de confesseur; je les ai puisées dans d'autres sources; car outre ce que j'en ai appris de la bouche de madame de Montespan et de madame Marthe, il y a longtemps je me suis servi de la voix commune de la communauté en différentes rencontres, lorsqu'il n'était pas question de ce que je fais aujourd'hui, et y ai joint les lumières des personnes externes et éclairées que je ne recherchais nullement et que lesdites dames ont employées aux affaires de la maison; elles m'ont paru plus instruites de ces

faits qu'une grande partie de la maison, le style de ces dames étant de dire leurs sentiments aux externes plutôt qu'aux membres de la communauté. Et à cet égard, Monseigneur, j'ai appris que le conseil de la dame Marthe, quand elle en prend, est composé de deux ou trois petites femmes d'artisans, sans esprit, sans prudence, qui fréquentent cette maison et dont l'intérêt ne leur peut permettre de s'appliquer qu'à ce qu'elles croient faire plaisir à la dite personne pour se maintenir.

Je n'ai pas la présomption de vouloir persuader Votre Grandeur de s'arrêter à mon rapport : je ne prends cette liberté que pour exciter Sa charité à en prendre connaissance, étant très persuadé qu'Elle en jugera mieux que moi si Elle en a cette bonté. J'espère Monseigneur, qu'Elle aura quelques sujets d'être satisfaite de nos sœurs ; Elle n'y trouvera pas de révolte contre les supérieures, ni de dérèglement dans leurs mœurs, ni de liaison avec le monde par écrits ou de vive voix, ni d'erreur dans leur créance, ni de parti, car elles sont parfaitement unies ; vous y trouverez, Monseigneur, une docilité merveilleuse, une patience à l'épreuve de tout, une grande paix et un rare abandon à Dieu dans leur affliction, ne croyant pouvoir trop faire ni trop souffrir pour s'acquitter envers Dieu et conserver l'esprit de leur état, au milieu de l'impossibilité, où on les réduit souvent, d'observer leurs règles, que l'on change avec une merveilleuse facilité, ce qui fait le plus fort de leur peine ; la plus grande grâce que je demande à Votre Grandeur pour elles, Monseigneur, est de vouloir bien ordonner qu'on les laisse vivre selon les constitutions sur lesquelles elles ont prononcé leurs vœux.

Madame de Montespan même leur a rendu ce témoignage depuis très peu de jours, Monseigneur, disant qu'elles sont de très bonnes chrétiennes ; qu'elles n'aiment ni le monde, ni le parloir ; qu'elles sont très intérieures mais qu'elles ne se démêlent pas à son gré dans les choses extérieures. Quand il en serait quelque chose, Monseigneur, est-ce bien un sujet de perdre de si bonnes chrétiennes ? Il paraît cependant qu'elles ont assez de dégagement pour leur profession, puisqu'elles élèvent si bien un si grand nombre de demoiselles de toutes les humeurs. Vous saurez, Monseigneur, que chacune a souvent autant de charge que trois et que, si elles y manquent quelque-

fois, ça n'est pas tant leur faute que celle de la dame et de madame Marthe, qui leur font quitter un emploi sans pourvoir à celui qu'elles quittent par obéissance; cependant, Monseigneur, on leur impute en mille rencontres toutes les fautes qu'on leur fait faire.

Il y a longtemps qu'elles souffrent de semblables injustices et de bien plus rudes, et j'ose assurer Votre Grandeur que si on en avait fait souffrir la vingtième partie aux filles les plus austères, votre prédécesseur aurait été perpétuellement importuné de leur plaintes, et le monde retentirait de leurs gémissements et de leurs cris. Cependant, Monseigneur, les filles de Saint-Joseph souffrent tout dans un respectueux silence, adorant Dieu et lui remettant tous leurs intérêts, attendant le moment qu'il a marqué pour les délivrer.

J'ai cru, Monseigneur, qu'il était temps d'en avertir Votre Grandeur, voyant que l'œuvre ne peut plus se soutenir sans son assistance; Elle aura sans doute sujet d'en juger favorablement et d'en ressentir de la joie de voir que, parmi un si grand nombre de jeunes pensionnaires, il n'y en ait pas une qui ne paraisse plus affligée de cette dure conduite que les sœurs, ce qui n'est pas ordinaire, la jeunesse étant communément bien aise de voir humilier les personnes qui les tiennent dans un aussi grand ordre qu'on le fait ici.

On ne manquera pas sans doute, Monseigneur, de noircir nos filles dans votre esprit en termes généraux; mais lorsqu'on viendra au détail, vous verrez qu'il ne s'agit que de choses légères, ou apparentes, ou quasi toutes supposées. Voici, Monseigneur, les crimes qu'on leur impute comme je l'ai appris par madame de Montespan.

Que quelques-unes sont plus longues que les autres dans leur confession. Je sais, Monseigneur, qu'il faut abréger tant qu'on peut; mais tout le monde n'ayant pas le talent de s'expliquer en peu de paroles et les réflexions des unes passant celles des autres, et enfin certaines ayant de temps en temps quelque chose de pressé à communiquer, il est difficile d'être également court à l'égard de toutes et en toutes occasions.

En second, qu'elles n'entendent pas l'économie. Il est difficile, Monseigneur, de voir si on est capable de ménager, lorsqu'on n'a rien. Il y a près de deux ans que madame de Mon-

tespan ne leur a rien donné et cependant personne ne pensera à leur en procurer, pendant que cette dame aura la réputation d'en prendre soin.

En troisième lieu, on leur impute à crime, ce qui devrait édifier davantage, que leur union n'est qu'une cabale, quoiqu'elle ne parte que d'une vraie charité et ne tende qu'à l'obéissance. Je suis témoin que fort longtemps avant cette dernière affaire, il n'y paraissait aucune marque de mésintelligence et quoiqu'on ait fait à cette occasion, Monseigneur, tout ce qu'on a pu pour les désunir, les prenant en particulier pour les obliger de dire du mal les unes des autres, jusqu'à déclarer à une sœur, en présence de la supérieure, qu'on avait déposé contre elle, on n'a jamais pu rompre le lien de leur charité. C'est ce qui a fait dire à ces dames que leur union n'était qu'une cabale, parce que. n'ayant aucune bonne raison de faire ce qu'elles font, elles eussent été bien aises d'en faire naître d'apparentes au sujet d'une mésintelligence qu'elles auraient elles-mêmes suscitée. De manière, Monseigneur, qu'il est aisé de juger que nos filles auront toujours tort dans l'esprit de ces dames quoi qu'elles fassent puisqu'elles empoisonnent le lien inviolable de leur charité qu'elles devraient soutenir et rétablir s'il manquait.

On leur reproche encore, Monseigneur, qu'elles sont paresseuses et fainéantes. J'ai déjà eu l'honneur de représenter à Votre Grandeur que chacune en a assez pour en occuper trois; il n'est pas étonnant qu'elles manquent à quelque chose sous de telles conductrices, outre qu'il faudrait une communauté d'anges pour n'y trouver jamais rien à redire.

Enfin, Monseigneur, on leur reproche qu'elles sont des gueuses, qu'elles n'ont point apporté de bien à la maison. Vous saurez, Monseigneur, qu'il ne les fallait pas engager pour les rejeter sans avoir égard à leur vertu, reconnue des personnes mêmes qui les rejettent, ni à leur talent qui est si connu que madame Marthe m'a dit, il y a longtemps, qu'il y en a un nombre qu'il faudrait acheter, si nous ne les avions pas, ni aux efforts qu'elles ont faits jusques à présent pour remplir leur devoir, dont le poids est si difficile à soutenir par les chagrins qui l'accompagnent qu'il ne reste plus à la plupart que la moitié de leurs forces, toutes jeunes qu'elles sont. Il

semble qu'on y devrait avoir plus d'égard, puisqu'elles l'ont mérité par leur vertu. Mais, Monseigneur, elles n'ont plus rien à espérer de ce côté-ci, pour récompense de leurs travaux, qu'une honteuse exclusion ; c'est ce que madame de Moussy leur signifia mercredi dernier, deuxième de mai, de la part de Monsieur son frère ; on peut bien s'y attendre, Monseigneur, après ce qu'on a exercé aux Incurables sur quarante filles qui y servaient les malades sans reproche depuis tant d'années et qui étaient assurées pour la vie par contrat : on les renvoya toutes sans miséricorde, avec cinquante francs pour chacune.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, Monseigneur, que l'on commence à y penser. Il y a environ deux ans que monsieur d'Estrechy me dit dans son logis que le dessein était pris de vider la maison de toutes les filles que madame de Montespan y avait placées. Jugez donc, Monseigneur, ce qui en adviendra, à présent que madame de Montespan les livre elle-même : on ne laissera pas échapper l'occasion et, selon toute apparence, on ne tardera guère d'en profiter si Votre Grandeur n'y apporte un prompt remède, puisque madame de Montespan déclara à monsieur l'abbé Bauyn et à moi le jour du Vendredi-Saint, que monsieur le Premier Président ne tarderait guère à faire son affaire. En cette occasion, Monseigneur, la dite dame nous parla sur le sujet de nos sœurs avec tant de passion, d'aveuglement et d'injustice, dans sa politesse et son éloquence naturelle à persuader toutes les personnes qui n'ont pas une vraie connaissance des choses, que je ne puis douter que le démon ne leur ait suscité cette persécution à cause de leur fidélité et du grand service que cette maison rend à l'Église, qui passe sans exagération celui de vingt monastères des plus réglés. Néanmoins, Monseigneur, la dite dame ne put s'empêcher deux ou trois fois de dire qu'elles étaient très bien intentionnées et qu'elles savaient bien tout ce qu'il fallait faire ; à quoi je pris la liberté de dire qu'il était bien surprenant que des filles, aussi bien intentionnées et qui possédaient si bien leur devoir, fissent si mal qu'on le disait.

Entre autres choses, Monseigneur, elle leur reprocha que quatre filles, qui sont sorties de céans depuis que nous y sommes pour se faire religieuses, font fort bien dans leurs monastères, quoiqu'elles ne le fissent pas ici : par conséquent, dit-elle, ce

sont les sœurs de cette maison qui sont un obstacle au bien ; ajoutant que celles qui passent pour de bons sujets n'auraient garde de réussir, comme celles-là. Il me semble, Monseigneur, qu'il en faudrait tirer une conséquence bien différente, puisque les derniers sujets de la maison, comme étaient trois de ces quatre, font si bien que ne feraient pas les meilleurs ; outre qu'il y a bien de la différence, Monseigneur, entre cette maison et celles qu'on appelle religieuses : car, pour être religieuse, il suffit d'avoir la vocation, bonne volonté et un peu d'argent, au lieu qu'ici il faut, outre tout cela, avoir le talent de l'éducation et du gouvernement des filles.

Elle ajouta que nos sœurs ne parlent jamais de Dieu à nos pensionnaires, quoique lesdites pensionnaires m'aient déclaré diverses fois qu'elles étaient charmées des instructions qu'elles en recevaient, la ferveur de nos demoiselles en est une preuve bien évidente, comme je l'ai rapporté ci-dessus.

La vérité est, Monseigneur, que depuis quelques jours nos filles ne sauraient parler de piété dans la salle des ouvrages, où l'on en a plus de besoin, que la dame Marthe ne les fasse taire sur-le-champ, cet ouvrage étant l'idole de ces dames qui leur fait tourner la tête. Jugez, s'il vous plaît, Monseigneur, quel est le martyre de nos filles. Cependant leur plus grand soin dans cet état est de demander à Dieu que les personnes qui les exercent soient selon le cœur de Dieu. Je puis vous en assurer, Monseigneur, puisque j'en suis le dépositaire. Je ne saurais m'empêcher d'avouer ici à Votre Grandeur que je me sens indigne de conduire des filles si vertueuses.

Cet état de filles de ce caractère, Monseigneur, me paraît touchant et digne de l'attention de Votre Grandeur et de Sa charité extraordinaire. Ce n'est pas, Monseigneur, qu'elles ne puissent espérer une honnête retraite chez leurs parents ; mais, n'étant pas sorties du monde pour y rentrer, elles aiment mieux souffrir toutes choses que de s'y résoudre. Et pour les lieux de retraite régulière, elles auraient pu, avant de s'engager céans, prendre des mesures à cet égard qui leur seraient à présent difficiles à soutenir, n'ayant plus les forces qu'elles avaient en y entrant, et je puis vous assurer, Monseigneur, qu'il ne faudrait que leur laisser la liberté de conserver leurs constitutions pour les faire revivre, parce qu'on ne peut pas voir des

filles plus zélées pour leur état, en sorte qu'elles regardent comme le dernier de leurs malheurs de se voir exposées et livrées au monde, après avoir compté sur cette maison comme un asile perpétuel et assuré pour leur pureté et pour leur piété.

Il semble, Monseigneur, que la Providence vous ait placé dans la première chaire de France pour remédier à tous ces maux et à une infinité d'autres ; une si grande prudence que la vôtre, Monseigneur, jointe à un zèle si saint, ne manquera pas d'en trouver les moyens. Si j'osais, Monseigneur, dire à Votre Grandeur qu'un des plus efficaces et des plus justes serait de nous donner une supérieure de Son choix, qui lui rendrait un compte exact de tout ; Elle ne saurait faire plus de plaisir à nos filles.

Il semble qu'il n'y en ait pas de plus propre que madame de Kargré, veuve de qualité, et d'une vertu reconnue : elle est très agréable à madame de Montespan qui l'en a priée plusieurs fois ; elle n'en est pas éloignée ; la moindre parole que Votre Grandeur lui en ferait porter, la déterminerait ; c'est une personne d'une grande modération, d'un grand jugement et qui a de l'expérience en fait de communauté ; le révérend père prieur la connaît parfaitement.

Par ce moyen, Monseigneur, nous pourrions espérer un noviciat réglé, ce que nous n'avons pu obtenir jusqu'à présent, le caractère de ces dames qui nous gouvernent le fait assez comprendre. Et à l'égard des administrateurs, si nous étions assez heureux pour obtenir qu'après monsieur le Premier Président d'aujourd'hui, Votre Grandeur eût la bonté de nommer, de trois ans en trois ans, celui qui Lui plairait pour administrer le temporel, toutes choses n'en iraient que mieux : outre l'expérience des autres maisons, nous n'en manquons point en celle-ci pour voir que les gens d'affaires renversent tout en vertu de leur autorité sur le temporel lorsqu'ils sont perpétuels.

A l'égard du fonds, il est très modique ; il n'y a guère que mille écus qui viennent de la libéralité du roi depuis le temps de mademoiselle de l'Étang, avant que madame de Montespan eût commencé de prendre soin de la maison. Cependant, Monseigneur, elle subsisterait avec cette somme et quelques

pensions, si on lui permettait de travailler pour les marchands et de réduire les filles qui ne paient pas, d'un nombre qu'elle pourrait soutenir en attendant un plus gros fonds. On ne peut pas compter, Monseigneur, sur mille écus que Monseigneur le duc de Maine s'est engagé à donner ici chaque année pendant quarante ans, parce que madame de Montespan met quinze filles qu'il faut entretenir là-dessus, même dans la maladie, de manière que ce bienfait tourne en charge. On ne peut compter non plus sur les bâtiments que madame de Montespan a faits, puisqu'elle les a donnés à vie à des personnes fort jeunes et qu'ils tombent déjà, tout neufs qu'ils sont.

Comme j'étais sur le point de finir ce mémoire samedi dernier, cinquième jour de mai, on m'appelle avec monsieur l'abbé Bauyn pour être témoin que ces dames voulaient faire un dernier essai de nos filles; mais, Monseigneur, il me paraît qu'il ne leur sera guère possible de réussir auprès desdites dames pendant que la dame Marthe s'en mêlera, cette femme renversant perpétuellement les ordres et exposant les filles à passer pour rebelles. Monsieur l'abbé Bauyn pourra appuyer une partie de ce qui est dans cet écrit, ses autres affaires ne lui ayant permis de s'appliquer à cette maison comme je l'ai fait. Je puis assurer Votre Grandeur qu'en soutenant cette communauté dans l'esprit de ses constitutions, Elle rendra d'un seul coup service à Dieu dans toute la France, puisqu'on y élève d'ordinaire des filles de toutes les provinces. Vous pouvez juger, Monseigneur, si vous faites cette charité à ces bonnes filles, quelle sera leur reconnaissance et avec quelle ferveur elles prieront Dieu toute leur vie pour la prospérité de Votre Grandeur et la réussite de toutes Ses saintes entreprises.

LE VOYAGE D'HÉLÈNE[1]

★ ★

LE LIVRE DU MYSTÈRE ET DE LA MORT

La gaîté manque au grand roi sans amours ;
La goutte d'eau manque au désert immense.
L'homme est un puits où le vide toujours
Recommence.

VICTOR HUGO. — *Les Contemplations.*

I

Aussitôt que le Pharaon eut aperçu Hélène, il la désira.

C'était un homme jeune encore, à la taille élancée, aux épaules larges et hautes, au front vaste sous la coiffure rigide. Il parlait à peine et ne souriait jamais. Il restait, de longs jours, solitaire au fond de ses demeures et n'en sortait, de loin en loin, que pour présider, environné de ses prêtres, à quelque pompe sacrée ou bien, accompagné de ses meutes, de ses valets et d'une suite innombrable de courtisans, pour se livrer à de furieuses chasses, au cœur du désert sans limites. Sa mélancolie était si profonde qu'elle ressemblait à de l'indifférence. Ses grands yeux d'un vert limpide paraissaient toujours fixés au delà de l'heure présente ; on eût dit que ses lèvres s'étaient durcies en un pli immuable.

Il désira Hélène et elle lui fut soumise. Jamais aucun homme

1. Voir la *Revue* du 1er Décembre.

ne lui avait inspiré autant d'étonnement et d'effroi. Il la traitait cependant avec une douceur grave et triste. Près d'elle, il n'avait l'air d'éprouver ni transport ni lassitude. Mais, à cause de cela même, elle le redoutait. « Quel est celui-ci, — pensait-elle, — que la volupté ne semble point troubler?... »

Un soir, comme ses courtisans et ses prêtres l'importunaient de leurs louanges menteuses, il les avait chassés. Demeuré seul sur son trône massif, les mains allongées sur les cuisses, gardant encore l'attitude traditionnelle des rois, il avait médité longtemps, pendant que l'ombre du crépuscule s'épaississait autour de lui. Puis il avait fait demander à l'étrangère de venir. Elle s'était approchée, tremblante et muette. Alors, l'attirant vers lui d'un geste tendre, il avait posé sur cette douce poitrine son front alourdi. C'est ainsi qu'il l'avait obtenue. Elle n'avait pas songé, un instant, à lui résister : car on ne résiste pas à un Dieu qui supplie...

Depuis ce soir-là, il avait écarté de ses appartements toutes les autres femmes. L'étrangère, haïe des courtisans, méprisée par les prêtres, était maintenant l'unique favorite. Et, plus que jamais, le souverain s'isolait avec elle au fond des salles peintes, dans le demi-jour attiédi que filtraient les rideaux.

Les heures fuyaient insensibles, tandis qu'il l'écoutait s'accompagnant sur la cithare et chantant. Il suivait attentivement, sans les comprendre, les sons de cette voix fine et souple, un peu nasillarde, si différente du langage rude et guttural des gens de Kîmit. Ou bien il la contemplait devant la toile tendue du métier, lançant de ses bras nus et blancs les navettes légères chargées de laines aux couleurs variées. Parfois il avançait près d'elle une petite table d'ivoire sculpté qui portait les cases bleues et jaunes d'un échiquier. Et ils jouaient, avec un grand sérieux, à des jeux naïfs.

Puis il la prenait, docile et frissonnante, contre ses genoux robustes. Il promenait gauchement ses doigts épais sur les joues roses, sur les paupières arrondies. Et elle lui rendait de craintives caresses avec un sourire forcé.

Le vieillard carien, installé dans la maison du monarque, leur servait d'interprète. Mais, peu à peu, ils parvinrent à échanger quelques phrases très simples et ce fut entre eux un nouveau lien, plus charmant que tous les autres. Hélène rete-

nait avec une merveilleuse aisance les mots dont elle avait appris la signification. Il épiait minutieusement l'éveil des vocables égyptiens sur ses lèvres balbutiantes, et, si une part de la pensée restait inexprimée, il la pouvait lire sur le visage mobile, dans la lumière parlante du regard.

Les premiers temps, elle n'osait point le questionner sur lui-même. Lui ne l'interrogeait jamais. « Pourquoi? — se demandait-elle. — Le passé lui était-il indifférent? Connaissait-il déjà toutes ses aventures? Était-il assez sage pour tout oublier? A quoi rêvait-il ainsi, morne et silencieux durant de longues heures?... » Le mystère qu'abritait ce front impénétrable la torturait. Un jour, enfin, elle se pencha contre lui, plus familière que de coutume, et levant des yeux tendrement inquiets, elle demanda :

— Pourquoi es-tu si triste? Es-tu fatigué de moi?

Il remua la tête avec un imperceptible sourire :

— Non, — dit-il.

— Souffres-tu d'un mal inguérissable?

— Non.

— Es-tu mécontent de ton peuple?

— Non.

— Y a-t-il quelque chose sur la terre que tu désires de toute ton âme sans pouvoir l'atteindre?

Il haussa un peu les épaules :

— Non.

Elle appuya plus étroitement la tête sur sa poitrine :

— As-tu fait quelque chose dont le souvenir te tourmente?

Il répondit avec plus d'énergie :

— Non.

— Je sais enfin pourquoi tu es triste. Une femme t'a quitté, que tu aimais plus que moi.

Il caressa doucement ses cheveux épars :

— Non.

Elle l'entoura de ses bras et fit une moue câline :

— Alors, je ne sais plus. Mon maître veut-il me dire pourquoi il est triste? Peut-être saurai-je le consoler!

Il se tut d'abord, comme s'il hésitait à verser une liqueur trop noire et trop lourde dans une coupe limpide et frêle. Puis il dit lentement :

— Je suis triste parce que je dois mourir.

Elle le regarda avec une angoisse subite et ses bras se dénouèrent. Elle se sentait transir jusqu'au fond du cœur. Jamais encore l'insouciante Hélène n'avait songé sérieusement qu'elle dût mourir. Elle avait eu peur, quelquefois, d'une mort imminente et cruelle; jamais la pensée de la mort inévitable ne l'avait attristée. Elle avait vu, souvent, des vieillards et des cadavres et s'en était écartée avec dégoût. Jamais elle n'avait cru qu'elle pourrait, un jour, leur ressembler. Et voici que le son de cette voix, plus encore que ces mots prononcés, lui faisait goûter l'amertume essentielle de la vie, le poison permanent qui dissout la joie et flétrit l'espérance; voici qu'elle apercevait le temps qui s'écoule et la mort qui s'approche, à chaque instant, d'une marche incessante, inexorable. Elle s'épouvanta d'avoir déjà vécu tant d'années et de n'en plus garder maintenant qu'un insaisissable souvenir. Oui! comme toutes ces années étaient légères dans son âme! Elles ne pesaient pas plus qu'un peu d'écume dans la main. Et pourtant, lorsqu'elle en aurait encore vécu le même nombre, elle serait une vieille femme et personne ne l'aimerait plus...

Cependant le Pharaon la contemplait en souriant. Jamais elle ne l'avait vu sourire ainsi.

— Mon amie voudra-t-elle me consoler? — dit-il.

Elle ne répondit point. Hélas! comment consoler avec des mots une tristesse qui vient de nous broyer le cœur pour la première fois!... Mais elle devinait que sa souffrance même serait pour son amant un baume délicieux. Elle se blottit contre sa poitrine et, tendant vers sa bouche des paupières emplies de larmes, elle s'écria :

— Aime-moi! aime-moi!

Il la saisit passionnément, d'une étreinte violente et douce.

Et, pendant quelques instants, quelques rapides instants, dans ces deux âmes confondues, la volupté fut plus forte que l'effroi de mourir.

II

Un matin, Hélène, assise sur les genoux du Pharaon, tournait entre ses doigts effilés le lourd pectoral qui pendait au

collier du monarque. Elle examinait les cartouches royaux soutenus par deux vautours aux ailes reployées. C'était un bijou merveilleux, fait d'émaux bigarrés finement sertis d'or. Elle désigna, du bout de l'ongle, les hiéroglyphes enfermés dans les cartouches :

— Quelles sont ces petites choses? — demanda-t-elle.

— C'est mon nom, — dit-il. — Vois!

Et, posant, à son tour, l'index sur le pectoral, il épela :

— Sitoui Miamoun.

Surprise, elle parcourut du regard les murs et les colonnes de la salle :

— Je vois là, partout, des signes semblables à ceux-ci, mais plus grands. Est-ce encore ton nom?

— C'est encore mon nom.

— Et tous les signes qui sont autour? Il y en a que je reconnais : des lions, des aigles, des chouettes, des serpents, des soldats.... Mais les autres ne me rappellent rien de ce que j'ai vu.

— Tout cela, — dit Sitoui, — ce sont des paroles écrites.

— Il y a aussi, dans les pays où j'ai vécu, des hommes subtils qui gravent des paroles sur la pierre. Et ils disent qu'ainsi les paroles ne meurent pas. Mais moi, je n'ai jamais pu comprendre ces paroles écrites... Leurs signes, il est vrai, sont beaucoup plus laids que ceux-là. Ceux-là sont amusants. Tu sais les lire?

Il aimait la curiosité naïve qu'il voyait luire dans ses yeux. Il baisa doucement le coin de leurs paupières et répondit :

— Je sais les lire.

— Tous! — s'écria-t-elle; — tous ceux qui sont là, tous ceux qui sont dans toutes les salles, dans tous les vestibules, dans tous les couloirs de ton palais?

— Tous! — répéta-t-il, en imitant le timbre de sa voix. — Et tous ceux qui sont sur tous les temples, sur tous les édifices et dans toutes les demeures de mon royaume, tous ceux...

Il acheva d'un ton plus grave :

— Tous ceux aussi qui sont dans les tombeaux.

Elle hocha la tête et parut réfléchir longtemps. Enfin elle demanda :

— O mon maître! que te disent toutes ces paroles qui ne meurent point?

— Elles me disent la vie de mes Dieux et des rois mes ancêtres. Elles me disent les mots avec lesquels je dois prier. Elles me disent tout ce que je dois faire, quand je serai mort, pour traverser les sombres et redoutables demeures d'Osiris.

— O mon maître, — fit Hélène. — je ne m'étonne plus que ton front soit si noble et si mystérieux. Tu sais des secrets que tous les hommes ignorent. Tu lis dans le passé lointain et jusque dans la brume des premiers commencements. Tu lis déjà dans la nuit silencieuse de la mort!

A ce moment, une voix virile, pleine et joyeuse éclata sous les fenêtres du palais. Le rythme de la chanson était rapide; les notes jaillissaient, ardentes et fougueuses comme des élans d'amour. Hélène ravie, sauta des genoux du Pharaon et courut, écarter les rideaux. Elle aperçut un officier qui s'avançait en faisant tournoyer sa lance. Il leva les yeux vers la fenêtre, sourit. Elle vit qu'il était jeune et beau; ses armes magnifiques scintillaient au soleil.

Quand il eut disparu, elle retourna lentement auprès du monarque. Elle fut chagrinée de le voir encore plus sombre.

— O mon maître, — dit-elle, — repousse les noires pensées qui t'assiègent. Entends! celui-là aussi doit mourir et cependant il s'abandonne à la joie.

— Et tu l'admires à cause de cela, — répliqua Sitoui. — Tu as raison, car la joie est belle.

Il prononça ces mots avec une si douce mélancolie qu'elle eut pitié.

— Non, — dit-elle, — rien n'est plus beau que le savoir. Il émerveille les hommes, et il n'est point fugitif comme la jeunesse et le bonheur. O mon roi, je t'admire et je t'aime parce que tu sais ce que personne ne m'a jamais appris. Si tu daignais t'incliner jusqu'à mon âme, l'instruire et la modeler patiemment, il me semble que je t'écouterais toujours.

Il enroulait, autour de son doigt, de petites boucles capricieuses sur la nuque dorée de sa maîtresse.

— La science est laide et vaine, — dit-il. — Les hommes en ont peur ou la méprisent. Ils ont raison, parce qu'elle tue la

joie et l'amour. A quoi me sert de connaître l'origine et la fin de tout, si je n'ai recueilli que de la tristesse? J'envie celui-là qui chante à tue-tête les louanges de sa bonne amie. Il ne sait pas que le plaisir fuit comme une onde impalpable. Il. ne sait pas que l'espoir dont il est transporté lui vaut le plus décevant des mirages. Il ne veut pas savoir, non, en vérité, il ne *sait* pas, en ce moment, qu'il doit mourir. Il ne *sait* pas que la terre sur laquelle il bondit doit mourir, que le soleil radieux qui exalte son allégresse doit mourir, que toute vie doit mourir. Et moi, qui sais toujours cela, j'achèterais de toute ma science une heure de sa folie, une heure de son ignorance.

Elle se suspendit à son cou, appuya le front sur sa large épaule :

— Oublie ce que tu sais, — dit-elle.

Mais il se dégagea doucement :

— Ces choses-là ne s'oublient point. Même lorsqu'on n'y songe plus, elles agissent obscurément en nous. Elles ont, peu à peu, dénaturé tout mon sang. Qu'ai-je de commun avec les hommes qui désirent, avec les hommes qui précipitent leur jeunesse vers tout ce qui brille sous le ciel? Je lis dans leurs yeux leurs pensées mesquines, et cependant je les envie, et, pour ne pas les envier, je les fuis.

Elle mit encore, autour de lui, la chaîne souple de ses bras :

— Mais moi, je reste auprès de toi et tu m'aimes!... N'est-ce pas vrai que tu m'aimes?

Il demeurait, les yeux perdus, sans répondre.

— Parle-moi! — supplia-t-elle.

— Je n'ai jamais compris ce que les hommes veulent dire lorsqu'ils disent qu'ils aiment. La seule chose que nul d'entre eux ne paraît ignorer, moi, je ne la sais point.

Elle le considérait avec étonnement et dépit. Il lui prit le menton d'un geste un peu moqueur :

— Mon amie voudra-t-elle m'apprendre ce qu'est l'amour?

— L'amour! — s'écria-t-elle — c'est... c'est...

Elle s'arrêta, stupéfaite d'être interrogée sur une chose aussi simple, aussi évidente, et de ne point trouver de mots pour répondre. Elle chercha dans sa pensée, dans ses souvenirs... Était-ce vraiment une chose aussi simple?... S'aimait-on tou-

jours de la même façon?... Elle se rappelait la chaste et inaltérable tendresse d'Andromaque pour Hector. « C'est cela seulement, songeait-elle, qui doit être l'amour... »

Et les mots lui manquaient toujours pour exprimer son rêve. Elle se détourna brusquement et baissa les yeux.

— Moi non plus, — dit-elle, — je ne sais point.

Et longtemps ces deux êtres demeurèrent l'un près de l'autre, mornes et taciturnes, séparés par un abîme qu'ils n'auraient pu combler, même en y jetant toute leur âme.

III

Quelques jours plus tard, vers la fin d'une interminable après-midi, Hélène, assise auprès de son métier délaissé, se leva, étira ses bras et s'avança languissament vers le Pharaon silencieux.

— O mon maître! — dit-elle, — resterons-nous toujours dans ce sombre palais! Ne voudras-tu point me faire parcourir ton beau royaume?

Il fronça les sourcils et soupira profondément.

— Je pensais bien qu'un jour tu me demanderais cela! — répondit-il. — Et, certes, je ne te le refuserais point, malgré qu'il m'en coûte beaucoup de quitter cette ville.

— Pourquoi t'en coûte-t-il? — fit-elle, toute surprise.

Il laissa tomber son front pesant vers sa poitrine.

— Tu le sauras peut-être bientôt! — murmura-t-il sourdement. — Et puis, — ajouta-t-il plus vite, en levant les yeux vers elle, — lorsque l'on possède, malgré tout, un peu de joie, c'est une petite chose si fragile que l'on craint toujours de la changer de place.

Le lendemain, à la troisième heure, une grande nef éclatante reçut le monarque et sa favorite.

La brise soufflait du nord, incessante et légère, et la voile se gonflait entre ses deux vergues cintrées. De toutes parts, au sommet du mât, le long des cordages, au faîte de la proue et de la poupe, des banderoles bleues, jaunes et rouges flottaient avec des claquements joyeux. La haute proue, sculptée

et peinte, ressemblait à une fleur courbée de lotus s'épanouissant, toute blanche, hors de la verte carène.

Trois chambres à corniche, bariolées de couleurs vives, se dressaient à l'avant, au milieu et à l'arrière du navire. La chambre d'arrière était surmontée d'une terrasse que gardaient des serpents d'or au cou gonflé, à la tête menaçante. Le Pharaon y conduisit Hélène par la main et, lui montrant le pilote qui les regardait, attentif :

— Mon amie veut-elle donner le signal? — dit-il.

Elle fit un geste, et les câbles furent déroulés, les matelots bondirent, les rameurs s'inclinèrent comme de lourds épis balancés par le vent, et la grande barque, glissant avec une lente majesté, fendit la surface ondoyante du fleuve.

Ce fut un voyage charmant et paisible. On était alors aux temps des premières semailles. L'air était doux comme une caresse. L'azur tendre et velouté du ciel versait dans tous les yeux son ineffable enchantement. Le fleuve retirait lentement de la plaine ses eaux nourricières et coulait à pleins bords, frissonnant à peine, pareil à une immense écharpe de soie bleue, moirée par les rayons du soleil.

Sur les deux rives, la vie renaissait, active et confiante, après le grand repos de l'été. On voyait des troupeaux d'ânes et de bœufs fouler la terre noire. De jeunes paysans, le bâton levé, les gourmandaient avec des exclamations railleuses. D'autres, grimpés sur le fût écailleux des dattiers, cueillaient les fruits rouges et bruns qui pendaient en touffes sous les palmes verdissantes. Parfois une troupe d'hommes et de femmes, ceux-là presque nus, celles-ci vêtues d'une chemise étroite qui laissait saillir les hanches grêles, marchaient le long des berges et leur image se reflétait, claire et tremblante, dans l'eau profonde. Quand ils apercevaient la barque royale, tous, s'agenouillant aussitôt, étendaient les bras ou prosternaient leur front dans la poussière. Et la nef glorieuse, portée par la brise et l'effort rythmé de vingt rameurs robustes, passait dans l'haleine étincelante qui semblait unir l'onde et le ciel.

Abritée sous un dais de brillantes étoffes, couchée sur la toison d'un grand lion d'Éthiopie, le coude appuyé parmi l'épaisse et rude crinière, Hélène demeurait, presque tout le jour, silencieuse, les yeux errant au hasard à travers la vaste

campagne. Elle était à la fois heureuse et triste, comme un convalescent qui retrouve, pour la première fois, le rayonnement amical d'un soleil d'automne. Dans le palais taciturne du Pharon, auprès de ce maître si grave, la frivolité de son âme s'était fanée, ainsi que la fleur des acacias sous la torpeur brûlante de l'été. Maintenant, elle aspirait lentement la douce fraîcheur de ces rivages; sa souffrance, peu à peu, se laissait apaiser, et voici qu'un rêve s'épanouissait en elle, un rêve de mélancolie résignée, de langueur et d'oubli. L'amertume légère qu'elle en ressentait avait pour elle une saveur inconnue et délicate. Comme ce fleuve était large, tranquille et beau! Comme l'étendue de ces horizons était enivrante! Que cette lumière avait d'harmonie et de suavité!

« Je mourrai, — pensait-elle, — et toutes ces choses mourront. Oui, je mourrai, un jour, comme les feuilles tombent. Mais qu'importe, si le ciel et la terre me sourient ainsi, jusqu'au moment où mes paupières se refermeront à jamais! »

A ses côtés, le Pharaon était assis, immobile. Et son regard, qu'il ne détournait pas, semblait fixé sur le lotus de la proue.

Hélène s'étonnait de parcourir un pays si lointain, si différent de tous ceux qu'elle avait visités. Elle admirait sa destinée, toute parée d'étranges aventures. Elle la comparait à l'existence uniforme de ses jeunes compagnes d'autrefois qui, jusqu'à la fin de leur vieillesse, fileraient la laine ou le chanvre, derrière les rideaux blancs de leur gynécée. Et elle se disait :

« Qu'importe de mourir, si l'on a beaucoup vécu! »...

Comme, vers la fin de cette première journée, on était arrivé à la pointe méridionale du Delta, une chaîne de collines dorées surgit à l'orient. De l'autre côté du ciel, le soleil déclinait vers les sables libyques, environné d'une vaste poussière de safran, qui montait jusqu'au zénith. Au cœur de cette auréole glorieuse, toutes noires, dures et solennelles, dressées comme des bornes colossales à la limite extrême des champs fertiles, les grandes pyramides apparurent. Hélène se souleva un peu, s'abrita les yeux sous la paume de sa main.

— O roi! — dit-elle, — quelles sont ces tentes innombrables? Il en est qui s'élèvent jusqu'au firmament. Est-ce ton armée qui campe au bout de cette plaine?

— Mon amie, — répondit le Pharaon, — je ne voudrais

point renouveler ta tristesse. Et pourtant, il faut que je te dise la vérité. Ce ne sont point là-bas les tentes de mes soldats. Ce sont les maisons que mes ancêtres se sont édifiées pour y demeurer jusqu'à là fin des temps.

— Ce sont des tombeaux! — s'écria Hélène, — des tombeaux de pierre?... Les peuples qui ont amoncelé leurs assises étaient donc des géants?

— C'étaient des hommes comme ceux que tu vois le long de ces rives. Ils ont travaillé tous les jours de leur vie, depuis l'aube jusqu'au soir, depuis l'adolescence jusqu'à la décrépitude, afin que la gloire de leur roi ne s'éteigne qu'après le dernier soleil.

— Dis-moi le nom de ces rois.

Il les lui nomma. Elle entendait pour la première fois ces syllabes barbares : Tetfré, Khoufou, Kafri, Menkaouré...

— Que firent-ils en leur temps? — demanda-t-elle. — Ce furent, sans doute, des maîtres excellents, aimés de tous.

— Ce furent des maîtres puissants et durs. Des milliers d'hommes ont souffert et péri à cause d'eux. Et voici qu'à présent leur stérile orgueil défie les siècles. O mon amie, la bonté meurt comme l'arbre au doux ombrage. Le plus robuste sycomore ne vit pas au delà de dix générations; puis on l'abat, on le coupe, on en disperse le tronc et les branches. Mais le souvenir de la puissance s'élève, plus immuable que les montagnes, au-dessus de la foule des vivants et des morts.

Ils se turent. Le soleil venait de sombrer derrière la plus haute pyramide, celle que l'on appelait : « La Splendeur de Khoufou ». Une vapeur de pourpre emplissait l'occident. Des reflets d'or et de sang s'étalaient sur le fleuve et sur les étangs de la plaine. Les bois de dattiers paraissaient dévorés par un incendie formidable dont les lueurs montaient derrière leurs touffes noires. Tous les bruits s'étaient apaisés. L'écrasante solennité de l'heure tombait sur la terre. Il semblait que toute vie refluât, que toute allégresse se recueillît, au moment de voir la lumière bienfaisante, la lumière source de toute vie, de toute allégresse, la douce lumière mourir...

L'agonie somptueuse était finie. Déjà la pourpre du couchant s'assombrissait. A l'orient, les collines, dépouillées de l'éclat passager dont elles se revêtent avant la chute du jour,

s'étendaient maintenant, monotones et grises. Le premier souffle de la nuit passa. Les feuillages frissonnèrent. Quelques chansons reprirent çà et là, parmi les labours. Le ciel devint d'un violet livide, qui, insensiblement, s'exténua... Bientôt il ne resta plus, au-dessus de l'horizon, qu'une pâle lueur, un peu de blancheur verdâtre que la noire demeure de Khoufou dominait toujours, ironique et triomphale.

Hélène songeait :

« Qu'importe de mourir si l'on se dresse toujours, impérissable, dans la mémoire des hommes! »

Et elle se demandait si le souvenir de sa beauté fatale, après des générations et des générations encore, n'apparaîtrait pas à l'horizon de tous les rêves.

Comme les premières étoiles scintillaient dans l'azur obscurci, la barque royale aborda au port de Memphis. Une foule énorme et bariolée se pressait sur les larges dalles du quai. Des acclamations retentirent... On vit une litière s'éloigner, portée par douze esclaves. Hélène et le Pharaon allaient dormir dans le palais qui leur avait été préparé.

Le jour suivant, après avoir parcouru l'antique cité, après avoir vu ses obélisques, ses pylones, les colosses de ses temples, après avoir été, à travers la plaine féconde, jusqu'au bord du désert sans limites, après avoir longé le bord de l'immense nécropole, ils se trouvèrent aux pieds du grand Sphinx, du veilleur formidable et serein qui la garde depuis l'aube des siècles.

C'était la neuvième heure et la lumière brûlante rayonnait sur les sables roux. Malgré les grands éventails qui se balançaient auprès de son visage, Hélène se sentait accablée et ses larges paupières se refermaient sur ses yeux éblouis. Mais, lorsque ses porteurs, souillés de poussière et de sueur, déposèrent leur fardeau devant le monstre de pierre, elle se redressa soudain, les poings crispés, les yeux hagards, comme saisie de vertige. Jamais un tel prodige ne lui était apparu. Ce lion accroupi qui, de son ample poitrail, soulevait vers l'horizon sa face humaine, lui sembla si vivant qu'elle crut apercevoir ses flancs se dilater et ses griffes énormes remuer lentement. Mais le visage, immuable et hautain, souriait.

Jamais elle n'avait vu tant de beauté unie à tant de grandeur et de force. Les yeux, larges et fixes, s'élevaient au-dessus des hommes misérables, au-dessus de la vie trouble et fuyante, au-dessus de la nature inquiète et sombre, vers l'espace lumineux, vers l'espace serein, vers l'espace infini. Et le front vaste et pur, ceint de la coiffure aux plis hiératiques, paraissait abriter un rêve éternel, profond et calme comme l'azur...

Une heure après, tandis qu'Hélène retournait à Memphis, bercée par les pas lents et rythmés des esclaves, elle s'enivra de sentir son âme, exaltée par un enthousiasme sublime, dominer tous les soucis vulgaires des hommes, l'amour lui-même, la vieillesse et la mort. Et, avec un grand frisson d'orgueil, elle pensa :

« Qu'importe de mourir, si l'on dédaigne la vie ! »

IV

Comme le soleil, surgissant à la crête des collines orientales, était prêt à traverser de son vol, une fois encore, l'étendue céleste, la belle nef pavoisée, emportant Hélène et le Pharaon, quitta les quais de Memphis et continua vers le sud sa route lente et capricieuse.

Les pyramides, naguère si sombres et rigides, aux lueurs du couchant, apparaissaient maintenant claires et radieuses, parmi les sables roses. Une à une ou par groupes, elles se dressaient à l'horizon ; un détour du fleuve les cachait brusquement ; parfois elles se montraient de nouveau, toutes proches, étalant avec orgueil leurs faces polies et miroitantes, puis elles s'enfonçaient à jamais dans les ondulations du lointain. Haussé sur son piédestal de calcaire, le mausolée de Snofrou domina, tout le jour, le fleuve et la plaine. On le vit encore, le lendemain, s'éclairer des premières rougeurs de l'aurore, et sa silhouette ne s'effaça sur le ciel pâlissant qu'à l'heure où l'astre glorieux, le faucon divin, planait en flamboyant sous le zénith.

Sur la rive occidentale, la plaine, nouvellement ensemencée, se déployait à perte de vue, offrant le spectacle un peu monotone mais toujours charmant de sa glèbe humide, de ses

villages gris entre les verts dattiers, de ses puits ombragés par des vignes grimpantes, de ses bosquets d'acacias de tamaris et de mimosas. De l'autre côté du fleuve, le désert aride s'approchait sans cesse de la berge, plongeant parfois dans les eaux profondes ses hautes falaises couronnées par le vol des milans et des vautours. Souvent une vallée sablonneuse s'ouvrait au travers de ces roches dénudées et s'en allait, emplie de mystère, vers de grands espaces inconnus.

De place en place, sur les blanches parois des collines, apparaissait un portique gracieux, avec son architrave et ses colonnes peintes, ou bien une entrée plus humble, creusée dans le roc et précédée d'une petite cour. Des escaliers étroits, taillés dans le calcaire, montaient vers ces étranges demeures. Hélène apprit que c'était là des tombeaux de seigneurs et de ministres autrefois très puissants. La barque s'arrêta pour qu'elle pût les visiter...

Hélène admirait les figures innombrables et confuses qui en recouvraient les murailles.

— Ce Knoumhotpou — dit le Pharaon — a étalé ici tous les ridicules détails de sa sotte existence. Ce courtisan imbécile a voulu, durant toute la suite des temps, se rassasier de miettes de gloire qu'il a mendiées. Après de longs siècles, il oblige encore nos yeux à voir revivre sa platitude. Et, sans doute, son vieux corps ficelé tressaille d'aise au fond de son puits, parce qu'il a senti qu'un roi et une femme illustre foulaient le vestibule de son funèbre logis.

— Que veux-tu dire, ô roi? — demanda Hélène. — Le corps de cet homme existe encore là-dessous!... Tu parles, sans doute, de son ombre?

— Non, — répliqua Sitoui. — Son ombre irait en hâte s'évanouir dans le néant, si elle n'était retenue ici par les fibres desséchées de son corps stupide.

Il lui expliqua que les gens de Kîmit ne brûlaient jamais les cadavres et comment ils savaient les préserver de la corruption. Il lui fit comprendre que les morts, embaumés avec soin et dérobés, dans leurs retraites profondes, à la cupidité des vivants, pouvaient goûter encore une existence diminuée, et remâcher sans cesse leur vie d'autrefois, quand elle était peinte sur les murs de leur sépulcre. Aussi, depuis

le bourgeois qui avait amassé un peu d'argent jusqu'au prince fastueux, le plus grand souci de chacun était de construire, avant de mourir, ce qu'il appelait sa demeure éternelle.

— Ainsi, — poursuivit le monarque. — toute cette vallée, riante et fertile, tout ce beau royaume est bordé de tombeaux. Et moi-même, je ferai comme tous mes sujets, comme tous mes ancêtres : j'irai dans mon hypogée, recommencer, jusqu'à la fin des temps, mes pauvres journées mélancoliques. Elles dureront jusqu'à ce qu'enfin je sois mort tout entier parmi l'universelle poussière. Ah! pourquoi le néant nous fait-il si peur que nous veuillions en reculer indéfiniment l'échéance? Qu'est-ce que mille années? qu'est-ce que cent mille années? qu'est-ce que tout cela qui doit finir?

Hélène écoutait ces paroles sans bien en pénétrer le sens. Son âme, nourrie jusqu'alors de fables naïves, ne savait pas imaginer le néant ni croire que des milliers et des milliers d'années pussent un jour finir. Une seule chose la préoccupait :

— O mon maître — dit-elle, — quand les corps de tes favorites sont embaumés, conservent-elles encore la beauté de leur visage?

— Non! — répondit le Pharaon, — leurs joues et leurs lèvres se fanent; leurs yeux s'éteignent à jamais... Hélas! la beauté est encore plus fugitive que la vie d'ici-bas; personne encore n'a su la retenir dans la tombe. Mais ces femmes se rappellent, jusqu'au dernier des jours, leur beauté disparue et leurs amours terrestres.

Hélène baissa la tête et fit une petite moue méprisante.

— O mon maître, — reprit-elle après un moment, — si, quand je serai morte, mon corps brûle sur un grand bûcher, comme il est d'usage dans mon pays, s'il n'en reste plus qu'un peu de cendre grise, qu'arrivera-t-il? Je ne me souviendrai plus de rien?

— Non, — répondit Sitoui. — Tu seras comme si tu dormais sans rêver jamais.

— Il est doux de dormir sans rêver jamais, — dit Hélène.

Le soir du même jour, ils accostèrent au port d'une vaste cité. Hélène s'étonna de voir les quais presque déserts. Trois ou quatre vieillards, qui avaient regardé avec curiosité la barque

royale, s'éloignèrent précipitamment aussitôt qu'elle toucha le rivage. La surprise d'Hélène s'accrut lorsqu'en suivant les belles rues pavées, les vastes places bordées de façades somptueuses, elle ne découvrit personne et n'entendit aucun bruit.

— Quelle est cette cité silencieuse et vide? — demanda-t-elle.

Sitoui ne répondit pas. A ce moment, ils franchissaient un porche élégant dont les colonnes étaient semblables à des faisceaux de hautes tiges portant des lis entr'ouverts. La cour de ce palais était entourée de colonnes semblables et les murs du péristyle étaient peints sur toute leur surface. On y pouvait voir, exprimés d'une manière naïve et franche, chacun des aspects de la vie égyptienne. Les paysans poussaient les troupeaux dociles ou capricieux, fauchaient les moissons, tondaient la blanche laine des brebis; les artisans cardaient les toisons, tissaient les étoffes, découpaient le cuir pour les sandales. Des sculpteurs polissaient avec patience de colossales figures. Des musiciens jouaient de la harpe et de la flûte à deux branches; des danseuses cambraient leur taille nue et gracile. Des soldats rivalisaient à la course ou à la lutte. De hauts dignitaires, des prêtres à la tête glabre se promenaient avec gravité. Le roi, que l'on reconnaissait à sa double couronne, se penchait sur un balcon et jetait aux mains tendues de la foule des pièces d'or et des bijoux. A côté de lui, souriante et menue dans son étroite robe de lin, la reine paraissait doucement heureuse de la joie de son peuple.

Les personnages ne gardaient point l'allure raidie et compassée qu'Hélène leur avait toujours vue sur les autres monuments de Kîmit. Ici, au contraire, il semblait qu'on les eût surpris au milieu de leur travail ou de leur divertissement...

Le Pharaon fit entrer Hélène dans une salle immense. Le pavement de mosaïque imitait une fraîche prairie où bondissaient des agneaux. Sur la muraille du fond, au-dessus d'un trône de pierre, un grand soleil de safran s'arrondissait au milieu d'un ciel d'azur. De longs bras, tenant, au bout de leurs doigts fuselés, de bizarres petites croix, tombaient autour de ce disque, à la manière d'innombrables rayons.

— O mon maître, — dit Hélène, — quel est ce trône vide et cette mystérieuse peinture? Dans quel étrange palais m'as-tu conduite? Sans doute, des ombres invisibles y demeurent.

— Mon amie, — répondit le Pharaon, — celui qui l'a bâti, voilà près de deux cents ans, était un monarque intelligent et bon. Il aimait la vie et les hommes ; il n'avait qu'un souci, qui était de répandre le bonheur. Il ne voulut adorer qu'un Dieu, le soleil bienfaisant qui verse, sur les plus pauvres comme sur les plus riches, la chaleur vivifiante de ses rayons. Tant que dura son règne, il s'efforça d'arracher son peuple à la tyrannie des grands et des prêtres, à l'asservissement de la tradition, à l'obsession de la mort. Mais à quoi bon lutter contre le destin! Sa brève existence s'est accomplie et voici : la cité nouvelle qu'il avait voulu fonder est déserte, son palais est abandonné, le sol qu'il a foulé semble maudit. Et là-bas, dans la capitale où nous allons, le passé, les prêtres et la mort sont plus puissants que jamais. La Volonté éternelle se rit de nos pauvres desseins. A quoi bon s'efforcer!... à quoi bon vouloir vivre?

— Oui, — murmura Hélène, — à quoi bon!

Ainsi, à mesure que les jours s'écoulaient et que fuyaient les rives monotones du fleuve, l'âme d'Hélène, naguère si frivole et inconstante, s'alourdissait de graves pensées. Elle connaissait maintenant tout ce que l'existence humaine a de navrant et d'irrémédiable. Et elle connaissait aussi les vaines consolations que notre faible cœur invente sans cesse pour endormir ou détourner sa souffrance : l'orgueil, le renoncement dédaigneux, la résignation amère et l'amour du néant...

Un soir, elle fut saisie par la beauté sublime du couchant. Au loin, devant elle, un contre-fort de la montagne libyque, vêtu d'une brume violette, s'enfonçait, pareil à un coin énorme, jusqu'au milieu du fleuve. Au-dessus, le disque rougi du soleil tombait d'une chute insensible. Contre les flancs du navire, l'onde bleue glissait, lourde et ténébreuse, puis, pâlissant à mesure qu'elle montait vers l'horizon, elle allait enfin se confondre avec le ciel dans un grand lac de lumière. Sur ce lac, irisé de toutes les couleurs des nacres, une barque de pêcheur, dont la haute voile cachait à demi le soleil, apparut, toute noire.

Dans la plaine, vers l'orient, Hélène aperçut des pylones si larges et si élevés qu'elle les prit d'abord pour des collines.

— O Sitoui! — dit-elle au roi qui s'était approché, — voici, sans doute, un temple plus colossal encore que tous ceux que nous avons vus jusqu'à ce jour.

— C'est ici la capitale de mon peuple, — répondit le Pharaon, — et ce temple, le plus grand en effet qui soit sous le ciel, est la demeure d'Ammon.

Une heure après, comme la nuit couvrait la plaine fameuse, les matelots amarrèrent le navire aux quais orientaux.

V

Seule, dans la chambre à demi obscure, Hélène caressait distraitement de son pied nu l'un des lions d'or qui portaient le divan de pourpre où elle s'était étendue.

Elle était à la fois lasse et impatiente. Des pensées confuses, irritantes, de vains désirs naissaient sans trêve, s'éloignaient, revenaient encore dans son esprit, sans qu'elle eût la force de les chasser ou de les retenir. Tout lui semblait importun autour d'elle, et cet appartement trop grand et trop sombre, et ces colonnes trop lourdes et ces peintures monotones, ennuyeuses, exaspérantes, cent fois vues ailleurs. Mais tout ce qu'elle imaginait pour s'arracher à ce morne désœuvrement la dégoûtait par avance et l'accablait encore davantage. Elle aurait souhaité de quitter ce lieu étouffant, mais où fuir? Toutes les salles de cet immense palais étaient semblables et, au dehors, c'était le ciel éblouissant, le soleil implacable, et la poussière des rues et la réverbération des murailles.

Elle était fatiguée de cette ville, de cette Thèbes magnifique, qu'elle habitait depuis de longs mois. Elle était fatiguée de ces temples, toujours pareils l'un à l'autre, qui ne différaient que par le nombre et l'épaisseur de leurs colonnes, la hauteur de leurs statues et la masse de leurs propylées. Elle était fatiguée de l'inaltérable sérénité du ciel. Elle était fatiguée surtout de la tristesse calme et douce du Pharaon. Elle aurait voulu se sentir dominée, effrayée, violentée par un maître vigoureux et farouche.

« Cet homme, — se disait-elle, — est aussi incapable de haine que d'amour. » Et elle le détestait avec colère et mépris.

Mais il la quittait silencieusement, aussitôt qu'il lui voyait un visage irrité. Et l'impatience d'Hélène grandissait dans la solitude.

Comme elle étirait désespérément ses beaux bras nus, tout crispés d'ennui, une chanson éclata soudain au dehors. Il lui sembla qu'elle avait entendu déjà cette voix vibrante et chaude. Elle bondit vers la fenêtre, écarta les rideaux : c'était bien le même officier qu'elle avait vu à Tanis. Il devait être de la maison du Pharaon et s'était sans doute embarqué à sa suite. Il chantait en levant les yeux vers elle ; sa figure bronzée resplendissait de jeunesse et de force. Elle comprenait aujourd'hui le sens des paroles qu'il chantait : c'était un voluptueux hymme d'amour.

En l'écoutant, Hélène se sentit d'abord doucement apaisée. Ses nerfs se détendaient comme sous la caresse d'une onde tiède. Reconnaissante, elle se pencha davantage sur les balustres de la fenêtre et sourit. Le jeune homme, alors, se tut brusquement et la contempla avec une telle passion qu'elle se rejeta vivement en arrière et promena tout autour d'elle ses yeux inquiets. Quand elle se fut assurée que la salle était toujours déserte, elle retourna vers les balustres. Le soldat s'éloignait lentement. Mais, comme il allait disparaître au détour d'une muraille, il s'arrêta et regarda encore vers la fenêtre. Hélène lui fit, de la tête, un signe léger. Il sembla transporté de joie et appuya les deux mains sur sa poitrine. Craignant d'être aperçue, Hélène laissa retomber devant elle les lourds rideaux. Puis, tout à coup, elle s'allongea en travers du divan, le serra entre ses genoux, écrasa sa gorge haletante sur les coussins de soie et les mordit de ses dents rageuses.

— Ah ! vivre ! — gémissait-elle, — vivre comme celui-ci ! m'enivrer de désir et de volupté ! Oublier la vie et la mort en des étreintes sans fin ! Vivre d'amour ! mourir d'amour ! Mieux vaut aimer un jour que d'être immortel !

Comme elle soulevait à demi son visage, elle vit à côté d'elle le Pharaon qui la considérait avec une froide surprise. Un peu interdite, elle s'assit au bord du divan et arrangea les plis de sa tunique froissée.

— Mon amie a l'air de périr d'ennui, — dit-il. — Que ferons-nous pour la distraire ?

Hélène haussa les épaules sans répondre.

— Mon amie a-t-elle un désir que je puisse combler?

Elle fit un geste vague de la main :

— Non! — dit-elle.

Il y eut un long silence, puis elle reprit brusquement, d'une voix brève :

— Non! Tu m'as fait voir trop de merveilles. Je suis lasse d'admirer.

Elle se tut, un moment encore.

— Hier, — poursuivit-elle négligemment, — je t'ai demandé quelque chose que tu n'as point voulu m'accorder.

— C'était un absurde caprice, — dit-il. — Pénétrer dans le sanctuaire du grand temple d'Ammon!... Aucun homme n'en peut franchir le seuil, si ce n'est le grand prêtre et moi. Je n'y entre moi-même qu'une fois chaque année... Et si tu savais combien terrible est cette épreuve, tu aimerais mieux mourir que de l'affronter.

Les prunelles d'Hélène s'allumèrent d'une curiosité ardente. Elle prit la main de Sitoui et le fit asseoir auprès d'elle :

— Au moins, dis-moi quelle est cette épreuve. Tu vois le Dieu? il te parle?

Le Pharaon ne répondit pas. Ses yeux, élargis et fixes, paraissaient ne rien voir. Ses lèvres pâles tremblaient. Enfin il murmura d'une voix lointaine :

— Je ne l'ai entendu qu'une fois.

Hélène se glissa vers lui, pressante et câline, appuya la tête sur son épaule :

— Raconte-moi! — supplia-t-elle. — Quels mots effrayants a-t-il prononcés?

Il essayait faiblement de l'écarter. Mais elle s'attachait à lui, l'enveloppait de ses bras, de sa poitrine, de ses lèvres, de son regard caressant.

— Dis-moi! dis-moi! — répétait-elle. — Tu souffres de ce secret!

Il comprenait, avec une clairvoyance amère, que ce n'était point par tendresse qu'elle l'implorait ainsi. Et pourtant il lui parla, car il était las et triste jusqu'à désirer le mensonge de sa pitié.

— C'était il y a cinq mois, au commencement de l'année

nouvelle. Suivant l'immuable coutume, je m'étais préparé, dès les premières clartés de l'aube, à franchir le seuil ténébreux du Saint des Saints. J'avais accompli scrupuleusement tous les rites qui sont représentés sur les murailles. Comme je m'avançais à tâtons dans le quatrième vestibule sacré, une épouvante indicible brisa tous mes membres. Pendant les quatre premières années de mon règne, le Dieu ne m'était point apparu. Mais, cette fois, je pressentais qu'il allait surgir dans l'ombre séculaire. Je fus quelques instants sans pouvoir faire un pas. Enfin j'allai droit devant moi; je poussai la lourde porte qui se referma silencieusement; je m'agenouillai sur le sol, dans l'attitude prescrite...

Le Pharaon se tut soudain et demeura les lèvres entr'ouvertes, le visage livide, comme si tout son sang avait reflué au creux de sa gorge et l'étouffait.

— Achève! achève! — ordonna Hélène d'une voix rauque.

— Je restai prosterné longtemps; je ne distinguais aucun bruit. J'allais me relever quand je sentis une goutte tiède tomber sur ma main étendue. Puis une sorte de rosée, chaude et lourde, s'abattit sur mes bras et sur mes épaules. Je n'osais bouger; mes doigts se collaient dans la boue gluante... Alors j'entendis une voix très lente et très distincte, une voix haineuse, inexorable. « O Sitoui! — disait cette voix, — il est temps que ta dynastie s'éteigne. Elle s'éteindra comme la flamme des holocaustes sous le sang ruisselant des victimes.... » A ce moment, mes nerfs trop tendus se rompirent, mon cœur s'arrêta dans ma poitrine. Je demeurai plus d'une heure terrassé, sans conscience et sans vie. Enfin je pus me traîner, crisper mes ongles contre la porte de bronze et l'attirer à moi. Je courus jusqu'à la chambre des ablutions. A la lueur blafarde des lampes, je vis que j'étais couvert de sang à demi desséché.

— Tais-toi! — gémit Hélène, en se couvrant la face de ses deux mains.

Il poursuivit, d'un air égaré :

— J'ai ordonné à mes intendants de faire aussitôt achever mon tombeau. Puis, je me suis enfui de cette ville. Si tu m'y as ramené, c'est qu'il faut sans doute que ma destinée s'accomplisse. Tu sais, maintenant, pourquoi il m'en coûtait d'aban-

donner ce beau palais de Tanis où tu vins me trouver. Du moins, avant que je meure, ton doux visage m'aura quelquefois souri.

Il s'approcha d'Hélène et voulut la prendre contre sa poitrine. Mais elle s'écarta avec dégoût comme s'il tendait vers elle des bras encore souillés de sang. Alors il se leva, poussa une plainte sourde, et, courbant avec accablement ses hautes épaules, sortit de la salle.

Les yeux durs, le torse rigide, les doigts enfoncés dans la pourpre du divan, Hélène écoutait ses pas s'éloigner... Un bruit léger lui fit soudain détourner la tête. A l'autre extrémité de la chambre, une portière s'écarta, démasquant une figure hardie et juvénile. Hélène reconnut l'officier qui, tout à l'heure, avait chanté pour elle.

— Toi! toi! — balbutia-t-elle. — Es-tu fou? Comment as-tu pu pénétrer jusqu'ici?

D'un élan, il vint tomber à ses pieds; il embrassa ses genoux avec violence. Puis, rejetant en arrière les boucles bleues de sa chevelure, il attacha sur elle de grands yeux brûlants d'une flamme sombre.

— Je me nomme Si-Ptah, — murmura-t-il d'une voix ardente et rapide. — Je suis de race royale. Je t'aime. Pour toi, je jette ma vie au destin! pour toi, je veux être roi! Mon cœur est dévoré de désir et d'espérance. Ce soir... écoute! ce soir, tu laisseras cette porte entr'ouverte...

D'un geste involontaire, Hélène serrait entre ses doigts roses le bras nu et cuivré de Si-Ptah.

— Insensé! — murmura-t-elle, — que veux-tu faire?

Mais, sans répondre, il se dressa et, l'enveloppant d'une étreinte fougueuse, imprima sur tout son visage des baisers de feu. Puis, il la renversa, affolée, sur le divan, fit glisser ses lèvres le long du corps pâmé, appuya ses dents sur les chevilles d'ivoire qui s'empourprèrent aussitôt, se releva enfin, bondit vers la porte et disparut...

LÉON BARRY

(La fin au prochain numéro.)

UNE VIE DE POUSSIN

ANNOTÉE PAR INGRES

Ingres eut toujours des admirations exclusives : en musique, Gluck, Mozart, Beethoven; en peinture, Raphaël, Titien et Poussin; en sculpture, Phidias; en littérature, Molière, — sans parler d'Homère qu'il plaçait au-dessus de tout. — Il aurait pu choisir plus mal ses dieux. Ses lettres, les entretiens qu'on a rapportés, les enseignements dont ses élèves ont fixé le souvenir, ses tableaux même et surtout ses projets de tableaux inscrits sur ses *Cahiers*, enfin les cartons du Musée Ingres, — tout témoigne, à chaque instant, de ces admirations qui s'expriment dans un délire enthousiaste.

La vie de Poussin hanta d'autant plus Ingres que, par différents points, la sienne propre s'y apparentait. Comme le maître des Andelys, il vécut longtemps loin de sa patrie. Jeune homme d'abord, méconnu, brutalisé, il s'enferma dans Rome puis dans Florence (1806-1824); il ne revint en France qu'à l'âge de quarante-quatre ans, rapportant ce chef-d'œuvre : *le Vœu de Louis XIII*. En 1834, il s'en alla de nouveau, écœuré par la sottise d'une critique qui n'avait rien compris au *Martyre de saint Symphorien*. Six années durant, il ne quitta guère la Villa Médicis que pour ses promenades quotidiennes du Pincio ou ses longues rêveries de la Villa Madama, devant les fresques à demi éteintes de Jules Romain. Il se croyait tou-

jours méconnu. Il lui semblait que tout le monde était coalisé contre lui et que jamais on n'admettrait pleinement la forte leçon de son génie. Alors il se remémorait les misères dont, avant lui, on avait abreuvé tant de hauts esprits :

Homère, repoussé, mendie. Apelle accusé par la Calomnie et sauvé par la Vérité. Son œuvre de justificateur. Phidias, accusé injustement, meurt misérablement, si ce n'est violemment...

Il les cite tous : Socrate, Phocion, Euripide, Théocrite, Ésope, Dante, Jean Goujon, Molière, Le Sueur, Camoëns, Mozart, le Dominiquin...

Enfin notre grand Poussin, persécuté par un Fouquières, dégoûté, quitte la France qu'il devait orner; l'Italie le reçoit pour toujours, l'adopte et l'appelle italien[1].

Pour quelques-uns de ces illustres calomniés, Ingres rêva d'écrire leur vie douloureuse en une série de tableaux. Le nom de Poussin, en particulier, revient très souvent sous sa plume. Il lui a fait une place enviable dans l'*Apothéose d'Homère*, — où, de la main, le peintre indique le vieil aède aux « homérides ». Il pensa sérieusement à une « Vie de Nicolas Poussin à traiter en sujets ».

De ces sujets, — on y voit, par exemple, Poussin éclairer un cardinal dans son escalier, — voici les huit principaux, groupés par Ingres lui-même sur le plus précieux de ses cahiers :

I. — Sa vie est en danger aux Quatre-Fontaines, à Rome; il est assailli par des soldats espagnols et ne doit son salut qu'à son courage, en se défendant avec son portefeuille.

II. — En présence du saint André du Dominiquin, *les Fouetteurs*[3], il persuade les jeunes peintres qui dessinent celui du Guide de l'abandonner pour étudier d'après celui du Dominiquin.

III. — Poussin soigné par la famille Jacques Duguet; celui-ci lui donne sa fille en mariage.

IV. — Guaspre Duguet, frère de sa femme, devient son élève et son ami; il l'emmène en France avec lui.

1. *Les Dessins de Ingres du Musée de Montauban*, par Henri Lapauze (Cahier IX, verso du folio 35), p. 217.

2. *Cahier IX*, verso du folio 66. — Voir *les Dessins*, p. 236.

3. *La Flagellation de saint André.*

V. — Le Cardinal de Richelieu reçoit le Poussin à bras ouverts.

VI. — Poussin démêle le Roi, qui était mêlé parmi les courtisans pour éprouver sa sagacité, en s'enclinant respectueusement devant le monarque.

VII. — Vouet, Fouquières et Lemercier ligués contre Poussin.

VIII. — Poussin entouré de ses amis et peintres de son temps, discourant, respecté, écouté et admiré, se promenant sur la place d'Espagne ou la Trinité du Mont.

Ingres professait une telle admiration pour Nicolas Poussin qu'il recueillait ses « dicts » comme autant de paroles infaillibles. Les tableaux du grand solitaire, il en étudia de près la composition, le dessin et la technique. Ni les couleurs généralement employées par le peintre ni ses habitudes caractéristiques n'avaient de secrets pour son fidèle. Raphaël, c'est certain, fut le maître incomparable qui façonna Ingres; à côté de Raphaël, Poussin, si fortement nourri de l'antiquité, joua un rôle presque identique. A-t-on dépouillé les écrits d'Ingres, examiné sa vie, recherché de quels livres il orna son esprit, sur quelles œuvres du passé il aimait à reposer ses yeux, il est impossible de ne pas attribuer à Poussin une influence considérable sur Ingres, égale ou peu s'en faut à celle de Raphaël.

Dans sa jeunesse, quand il attendait à Paris que le gouvernement consulaire l'envoyât à Rome, la première commande officielle qu'on lui fit, c'était un dessin pour la gravure du *Jugement de Salomon*, — celui de Nicolas Poussin, qui est au musée du Louvre. — Des difficultés administratives survinrent qui l'empêchèrent de mener l'entreprise jusqu'au bout; mais il n'oublia jamais le dessin de Salomon et il le jugeait assez important pour l'inscrire au nombre de ses œuvres [1].

Le Musée Ingres, à Montauban, ne garde pas moins de treize tableaux ou fragments de tableaux, œuvres originales ou copies d'après Poussin, et cela encore est significatif. Lorsque, en 1883, Ingres protesta contre un coup d'État qui, selon lui, compromettait l'enseignement artistique, il ne

1. *Cahier IX*, folios 65-66, et *cahier X*, folios 22-27. — Voir *les Dessins*, pp. 234 et 247.

manqua pas de s'appuyer sur Poussin pour déclarer qu'il était inutile de créer un atelier de peinture :

Le dessin est tout, c'est l'art tout entier. Poussin n'avait-il pas dit : « Cette application singulière à étudier le coloris n'est qu'un obstacle qui empêche de parvenir au véritable but de la peinture, et celui qui s'attache au principal acquiert par la pratique une assez belle manière de peindre »?

C'était la doctrine même de « monsieur Ingres ».

Ah! qu'il était poussinesque celui qui empruntait au vieux maître cette définition de la peinture : « Une imitation faite avec des lignes et couleurs, en quelque superficie, de tout ce qui se voit sous le soleil, ayant pour fin la délectation »! Quand Poussin disait que le Caravage était venu au monde pour « détruire » la peinture, Ingres ajoutait, en pensant à Delacroix : « On pourrait bien en dire de même de Rubens et de tant d'autres!... » Ils étaient faits pour s'entendre et, à travers les siècles, Ingres reprenait les traditions de clarté, de simplicité, de grandeur héritées de Poussin, — lui-même héritier de l'antiquité classique dont il avait retrouvé les hauts enseignements parmi les ruines de la campagne romaine :

Pline, en nous peignant les malheurs et la simplicité des mœurs de Protogène, aux yeux de la postérité en a fait l'image de la vertu. La vie de Poussin offre un aussi bel exemple; comme celle de l'artiste grec, elle est l'école du grand peintre, du sage et du philosophe.

Après cela, on ne s'étonnera pas que notre grand peintre ait pris un intérêt particulier à sagement philosopher sur la vie et sur l'œuvre de Poussin.

***

En 1821 parut un livre, une traduction française, qui portait ce titre : « *Mémoires sur la Vie de Nicolas Poussin*, par Marie Graham, auteur d'un *Voyage aux Indes*, etc.[1] ». — Les *Mémoires*

1. Chez Pierre Dufart, libraire, quai Voltaire, n° 19. — 191 pages in-8°.

étaient suivis des *Deux dialogues des Morts de Fénelon, destinés à décrire deux tableaux du Poussin*, — où Parrhasius et Poussin, d'une part, Léonard de Vinci et Poussin, d'autre part, échangent des considérations générales sur les mérites respectifs des anciens et des modernes. Un *Catalogue des principaux tableaux du Poussin* terminait l'ouvrage.

Qui était Marie Graham? Le traducteur anonyme en disait peu de chose, assez toutefois pour faire entendre qu'elle était une femme remplie de savoir et de mérite. Un séjour de deux années à Rome lui avait permis de réunir les matériaux de cette biographie. Celui qui avait accepté l'honneur de présenter aux Français l'ouvrage de Marie Graham sur le peintre d'Eudamidas ne pouvait enregistrer sans réserves son jugement sur l'École française : « Nous en appellerons », disait-il. Il disait aussi : « Nous contesterons quelques-unes de ses idées sur l'état de la peinture en Angleterre, idées que l'on pourrait mettre au rang des préjugés nationaux. »

La notice du traducteur révélait d'ailleurs que Marie Graham était « peintre elle-même ».

Marie Graham, c'était aussi Lady Callcott, auteur de plusieurs autres livres qui ne sont pas sans valeur : — ses deux noms sont ceux de ses deux maris.

Ingres se procura les *Mémoires sur la Vie de Nicolas Poussin*; il les lut. En plus d'un point, apparemment, il n'en fut pas satisfait : il les annota, souvent avec sévérité, parfois même avec indignation, estimant, comme le traducteur, que Marie Graham excédait ses droits d'insulaire, quand elle parlait de l'École anglaise, et qu'elle mettait une partialité excessive à juger l'École française.

Le volume ainsi annoté, Ingres en fit présent à l'un de ses amis. Sur la première page on lit cette déclaration manuscrite :

Ce livre m'a été donné par M. Ingres, le 17 juillet 1838, pendant qu'il était Directeur de l'Académie de France à Rome.

A. LE GO,
Secrétaire de l'Académie.

Le fils du signataire, M. Henri Le Go, ingénieur en chef des Forges et Chantiers de la Méditerranée, a pieusement conservé cet exemplaire des *Mémoires sur la Vie de Nicolas Poussin*.

C'est de lui que nous le tenons, avec tant d'autres documents précieux pour l'histoire du maître montalbanais.

*
* *

Dès les premières pages de la Préface, Ingres protestait[1]. Marie Graham prétendait que « les deux ou trois tableaux d'autel qu'il [Poussin] a peints pour quelques grandes églises sont au-dessous de ceux de plusieurs de ses rivaux ». Ingres écrivait, en marge : « *Non. Ils sont dignes de lui et toujours supérieurs aux autres.* » L'une des idées de l'ouvrage, c'est que la liberté publique donne un réel essor aux arts : « Ce fut donc, comme on devait l'espérer, à Bologne, la plus libre de ces villes [des États de l'Église], que se forma la seconde École de peinture. » Ingres ajoute : « *Et la première de la décadence.* » Et, une page plus loin, Marie Graham exprimait l'espoir que les Anglais devront leur art à la liberté, Ingres lui répond : « *Mais il y a bien longtemps que vous en jouissez, de cette liberté. Allons, paraissez donc.* »

C'est en 1820 que Marie Graham écrivait. David, à Bruxelles, jetait alors ses dernières lueurs sur l'École française. Prud'hon ne cessait pas de produire. Gros, Guérin, Gérard étaient pleins de vie et, jusque dans leurs erreurs, ils attestaient la vitalité de notre génie. Quelques années encore, et l'ardeur des romantiques, aussi bien que celle des élèves groupés autour d'Ingres, allait donner au monde le spectacle magnifique d'une nouvelle renaissance de l'art français. Marie Graham s'en faisait accroire à elle-même quand elle proclamait que l'École anglaise était « maintenant la meilleure de l'Europe » : — « *Ah! madame est Anglaise*, répliquait Ingres, *et ne se dit pas de sottises.* » Elle donnait pour preuve « les productions étrangères », sans plus : « *C'est trop simple pour un bel esprit* », déclarait Ingres.

Une note de Marie Graham laisse entendre que les seuls paysagistes anglais peuvent, en 1819, rivaliser avec Guaspre-

1. Ses annotations manuscrites se trouvent aux pages VI, X, XI, XII, XIV, XVI; 7, 9, 11, 17-19, 28-32, 34, 36-37, 48, 68, 74-75, 80-84, 86-87, 89, 91-93, 95-102, 105, 109-110, 114-116, 118-120, 191.

Poussin et Claude Lorrain, — Wilson et Turner en tête. — « Les Français, les Allemands et les Italiens faisaient des vues correctes ou imaginaires; mais nous n'avons vu rendre la poésie de Rome d'une manière satisfaisante que par des Anglais. » Pour Ingres, c'est là une « *erreur mensongère ou passionnée* ». Il redouble par cette remarque : « *Doucement, madame, car c'est le seul M. Boguet, Français, qui est leur digne successeur* [de Guaspre et de Claude Lorrain], *mais il n'est, à la vérité, connu et apprécié que de bons esprits*[1] ».

Ingres approuvait Marie Graham cependant : — « *Cela est vrai* », — quand elle disait des Allemands qu'ils se fourvoyaient, dans leur imitation des anciens, « en prenant trop exactement le contraire du mal pour le bien » et en adoptant « une simplicité puérile ». Mais quand elle constatait que les Italiens, devenus « nuls en peinture », se jetaient tous dans la sculpture pour suivre « l'exemple de Canova », Ingres s'écriait : « *Et c'est un exemple faux et misérable* », — les deux termes devant s'appliquer au sculpteur maniéré qui précipitait à sa perte l'art italien.

Mais entrons avec Ingres et Marie Graham au vif du sujet.

Les débuts du jeune Poussin, aux Andelys, remontent, suivant notre biographe, à une époque où l'art de peindre était « fort peu avancé en France ». A quoi Ingres, qui n'ignore pas les origines de l'art français, riposte aussitôt : « *Madame se trompe. Une foule de noms illustres existaient déjà.* » Puis : « *Un Anglais ou une Anglaise n'a pas toujours le droit de parler ainsi* » des défauts de l'École française, pour affirmer ensuite qu'on entrevoyait « le goût épuré de Lebrun » : — « *Lebrun n'a jamais eu le goût épuré* », proteste le lecteur, qui ne manquera aucune occasion de réclamer contre la place qu'attribue à ce peintre, au premier rang, Marie Graham. Quand elle parlera des maximes sur l'art que Poussin fit entendre à « Lebrun, sur le Pincio » : — « *Il aurait dû en profiter davantage* », grommelle Ingres. Et, devant l'éloge excessif de Lebrun, par Claude Nivelon, reproduit là : — c'est la première flamme

1. Nicolas-Didier Boguet, né à Chantilly (Oise), le 18 février 1755, mourut à Rome, où il avait passé presque toute sa vie, le 1er avril 1839, Ingres dirigeant l'Académie de France.

française qui depuis longtemps ait jeté quelques étincelles », — Ingres murmure encore : « *Une de nos flammes de quatrième ou cinquième ordre.* »

« *Horatius Cocles sur le pont* [tableau de Lebrun] a été longtemps pris à Paris pour l'ouvrage du Poussin... Il est maintenant à la galerie du Collège de Dulwich ». — « *Il faudrait le revoir aujourd'hui* », conseille Ingres.

Nous l'avons vu nous-même, au collège de Dulwich : le conseil était d'une savoureuse ironie, et nous l'avons senti dès l'abord. L'œuvre de Le Brun n'a aucun des charmes qui, dans la même galerie, caractérisent si formellement *l'Enfance de Jupiter*, du Poussin, par exemple, le *Triomphe de David*, les cinq tableaux qui représentent là le grand maître [1].

A dix-huit ans, Poussin arrivait à Paris, où sa douceur lui attira quelques amitiés fidèles, celle de Courtois, notamment, mathématicien du roi, Courtois lui mit sous les yeux des gravures de Marc-Antoine et des dessins des grands maîtres italiens où il « apprit à concevoir ses sujets d'une manière noble et historique », — « *que les Anglais n'ont jamais et ne sentiront peut-être jamais* », ajoute Ingres. — Rentré aux Andelys, il peignit beaucoup à la détrempe; d'où la dureté qu'on lui reprochera plus tard : — « *Non, absurde* », dit Ingres.

Il procède ainsi, en marge, par affirmations ou par négations rapides, en homme qui ne suspend sa lecture que pour la commenter au passage, d'un trait vif. Quand elle suit Poussin à Rome, où il étudie l'antique, Marie Graham disant que « les tableaux historiques des anciens ressemblent plus à des sculptures coloriées qu'à des tableaux », Ingres griffonne : « *Madame se trompe.* » Quand elle nie qu'ils aient pratiqué la perspective : « *Erreur.* »

L'histoire est bien connue de Poussin copiant la *Flagellation* du Dominiquin dans l'église de Saint-Grégoire, où le même sujet traité par le Guide attirait la foule des jeunes peintres. Poussin, cité par Marie Graham, osa comparer un autre tableau du Dominiquin, *la Communion de saint Jérôme*, à

1. Le nom de Le Brun n'apparaît même pas dans la visite faite, il y a vingt-trois ans, par un Français à cette petite collection des environs de Londres : — *La Dulwich College Gallery*, par Paul Rouaix (*Gazette des Beaux-Arts*, 1er mars 1886, p. 233-245).

la *Transfiguration* de Raphaël : — « *Il osa, à la vérité, beaucoup trop* », dit Ingres, — et, lorsque Poussin proclamera que les chefs-d'œuvre de l'École romaine sont justement ces deux pages et la *Descente de Croix* de Daniel de Volterre, il conclura, lui : « *N'en déplaise à notre grand peintre, les chefs-d'œuvre de l'École romaine sont les peintures du Vatican, de Raphaël et de Michel-Ange* ». — « *Non* », répliquera-t-il encore à cette assertion de Poussin que la *Communion de saint Jérôme* est « un des plus beaux tableaux du monde ». — « *Faux et absurde* », lancera-t-il à Marie Graham, qui baptise de « nouveau et charmant » l'art des Carrache.

Plus loin, il approuve la réponse de Poussin à ceux qui l'accusaient d'avoir peint le *Christ dans sa gloire* comme un Jupiter tonnant : « Je ne puis ni ne dois me représenter le Christ, en quelque situation que ce soit, sous la figure hypocrite et dolente d'un sectaire ou d'un moine mendiant... » — « *d'un Père douillet* », dit Ingres.

Marie Graham assure que les derniers ouvrages de Raphaël sont les meilleurs : « *C'est une question que Madame résout trop facilement peut-être* », suivant l'annotateur. Il la secoue un peu rudement lorsqu'elle a l'audace d'inscrire côte à côte les noms du Guide et de Michel-Ange : « *Mauvais goût, manque de tact, de venir nommer le Guide après Michel-Ange.* »

Quelle que fût son admiration pour son cher Poussin, il n'admettait pas, nous venons de le voir, qu'on le comparât à Raphaël. L'*Extase de saint Paul*, peinte pour faire pendant, chez M. de Chanteloup, à la *Vision d'Ezéchiel*, il ne voulait pas qu'on la mît « sur la même ligne » que le tableau de Raphaël : « *Non!* s'écrie-t-il, *on n'a jamais pu le dire, si ce n'est le chevalier del Pozzo, grande ignorance ou grande passion pardonnable, au reste, pour un si grand homme que Poussin.* » Et, comme notre Anglaise explique les défaillances de Raphaël, — peu à son aise, suivant elle, dans de tels sujets où Poussin excellait : — « *Ignorance crasse* — fulmine-t-il — *sur le mérite de l'homme-Dieu, Raphaël, qui s'est surpassé lui-même dans ce tableau* ». — C'était, d'ailleurs, il faut bien le dire, le propre sentiment de Poussin qui, en décembre 1643, envoyait l'*Extase de saint Paul* à M. de Chanteloup avec ces lignes : « Je vous conjure d'éloigner mon tableau de celui de Raphaël, autant

pour éviter la calomnie que pour m'épargner la confusion que j'éprouverais en voyant mon ouvrage faire le pendant de celui de cet illustre peintre, et perdre par là le peu de mérite qu'il possède. »

Poussin exécuta une double suite des *Sacrements* : « On remarqua que celui du *Mariage* était le moins bon », d'après Marie Graham. Ce n'est pas l'avis d'Ingres : il estime que la remarque venait « *mal à propos* ». En 1642, Poussin envoya *Moïse sauvé des eaux* à M. Pointel, ce qui rendit jaloux M. de Chanteloup : celui-ci jugeait l'envoi « supérieur aux tableaux que le Poussin avait peints pour lui », — « *Il se trompait* », dit Ingres. — En 1648, vient *Rébecca et Éliézer au puits*, — « *le plus beau de ses admirables tableaux* », selon Ingres, et il constate « *le bon goût qu'avait M. Pointel* », — lequel avait commandé *Rébecca*. — On offrit des sommes considérables du tableau, mais M. Pointel ne voulut pas s'en séparer, « ne fût-ce qu'un seul jour ». Ingres soupire : « *C'est heureux!* »

Marie Graham paraît n'admirer que modérément *Renaud et Armide* : — « *Tableau délicieux* », dit Ingres. — Le nom de Landon, peintre et critique, étant venu sous la plume de l'auteur, Ingres, qui n'avait pas oublié l'injustice montrée par ce confrère, aux Salons de 1806 et de 1819, écrit : « *Peut-on célébrer tel misérable!* »

Les *Saisons*, de Poussin, furent peintes pour le duc de Richelieu. Lorsqu'on les vit à Paris, l'*Hiver* surtout produisit grand effet et Marie Graham le rappelle : — « *Oui*, dit Ingres, *mais on n'estime pas assez les autres.* » — Puis la biographe est traitée deux ou trois fois d' « *absurde* », parce qu'elle n'aime pas l'effet général du *Déluge* et qu'elle n'admet pas une cataracte là où « toutes les eaux devraient être de niveau ». Elle conclut un peu vite que certains sujets « ne peuvent se rendre » : Michel-Ange n'a pas pu nous faire comprendre, dans la Chapelle Sixtine, « que le moment est venu où chacun doit rendre compte ». — « *Il ne faut que des yeux cependant* », assure Ingres, — et c'est le même homme qui, disant à ses élèves de regarder la nature, ajoutait : « Prenez mes yeux! »

Marie Graham cite une lettre de Poussin à Félibien, où il

critique un historien qui paraît avoir parlé de la peinture comme un avengle le pourrait des couleurs. Véritablement, il n'y connaissait rien. Il n'est pas le seul : « Plusieurs de ceux qui ont tenté la même entreprise ont reçu la récompense qu'ils méritaient, c'est-à-dire le ridicule. » Ingres savoure le morceau : « *Attrape!* » — Et, dans cet « *Attrape!* » il y en a pour Landon, pour Kératry, pour Chaussard et tous les autres qui ont dénigré le peintre de l'*Odalisque*.

Ingres, au demeurant, était de cet avis que pour parler congrûment de la peinture, un peintre vaut n'importe quel critique. Marie Graham prise très haut les écrits de Reynolds. Mais, comme elle vante « l'expression et la beauté des tableaux de Reynolds », Ingres en conteste au moins la « *beauté* : *oh! non* ». Il accorde, après cela, que les leçons rédigées par Reynolds ont souvent du mérite. « L'esprit suffit pour faire comprendre les leçons de Reynolds », dit Marie Graham : — « *Oui, c'est vrai quand il dit bien* », précise Ingres. Mais il est tout à fait mécontent de cette singulière comparaison d'après laquelle Poussin, s'il avait écrit, se serait élevé « à la hauteur des principes de Reynolds ». — « *Oh! de grâce, Madame, ne comparons pas ainsi.* »

Poussin donnait lui-même l'exemple de la modestie en refusant de se laisser placer par ses amis au rang des « hommes dont le mérite et la vertu surpassent autant les miens — disait-il — que la planète de Saturne est élevée au-dessus de la nôtre ». Loin d'y rien perdre, il y gagne ce commentaire : « *Admirable honnête homme!* »

Marie Graham appuie son jugement sur celui de Reynolds lui-même qui étudie Poussin et Rubens : « On peut opposer à cette manière éclatante [celle de Rubens], négligée, abandonnée et sans précision, » — Ingres ajoute : « *Fausse et désastreuse pour l'art!* » — la manière simple, soignée, pure et correcte du Poussin, et on aura un parfait contraste. » — Ingres, là-dessus, réclame encore : « *Mais un contraste monstrueux, qu'il n'est point nécessaire et qu'il est dangereux de citer* ». — Reynolds reprend : « Cependant ces deux caractères, bien qu'opposés, avaient un rapport : » — « *Aucun!* » rectifie Ingres; — « c'est que tous deux conservèrent un accord parfait dans les diverses parties de leurs genres respec-

tifs, etc. » — Ingres, jugeant inutile, avec raison, de comparer ou d'opposer l'un à l'autre deux peintres qui n'ont aucun lien commun, s'élève contre ce qu'il y a de faux dans les idées de Reynolds : « *Sophismes... Mais il faut bavarder et faire des livres. Heureusement qu'il se trouve d'excellentes choses dans celui-ci* », — celui de Reynolds. — Le maître anglais écrit encore : « J'ai eu souvent l'idée que sa vénération [celle du Poussin] pour les anciennes statues lui faisait désirer de donner l'air de peintures antiques à ses tableaux. » — « *Il avait raison. Ils sont la nature* », dit Ingres. — Reynolds ajoute : « Ses meilleurs ouvrages ont beaucoup de sécheresse. » Ingres émet un avis absolument contraire : « *Jamais y eut-il rien de sec dans les ouvrages du Poussin!* » — « *Erreur* », objecte-t-il encore à cette affirmation de Reynolds que Poussin, à la fin de sa vie, changea sa manière.

Marie Graham s'attire encore une fois la riposte : « *Absurde!* » en assurant que Poussin — il dessine si parfaitement les enfants qu' « en cela peu de peintres l'ont égalé » — n'a pas su pourtant donner à ses tableaux de *Sainte Famille* un caractère de beauté particulière. En revanche, Ingres l'approuve quand, avec assez de subtilité, elle explique pourquoi, ces sortes de tableaux étant fort nombreux, « il faut tout ce que l'art et la nature réunis peuvent produire de mieux pour qu'un nouveau tableau de la Sainte Famille fasse quelque plaisir, et, lorsque quelques-unes des grandes ressources de la peinture ne suppléent pas à ces inconvénients, on ne remarque que les défauts ». Satisfait, il écrit : « *Cela est vrai. Mais, les conditions remplies, on arrive au sublime, et dans cela Poussin même n'a sagement pas essayé de lutter.* » — Raphaël, a-t-il déclaré un peu plus haut, se place là « *à côté de Zeuxis* », par « *l'expression convenable* » au sujet.

Aussi bien, estimant que « la louange pâle d'une belle chose est une offense », Ingres ne peut supporter que Marie Graham qualifie la *Vierge à la Chaise* de « charmant tableau » : — « *Voilà une expression qui prouve le degré du goût de Madame!* » Puis, quand elle écrit : « Comme le but de la peinture est de plaire » (il rectifie : « *Mais de plaire aux bons esprits* »), « on peut mettre en doute si ce grand peintre n'a pas poussé trop loin l'attention qu'il portait à l'expression » : — « *Zeuxis l'au-*

rait pensé. Il la sacrifiait un peu, dit-on, pour tout donner à la beauté. »

Marie Graham assure en terminant que Poussin eût été sans doute plus grand s'il n'avait pas négligé le modèle vivant, s'il avait pratiqué « d'après nature, pour ses figures, comme pour ses paysages »; elle reproche enfin aux maîtres romains de n'avoir point connu les charmes du clair-obscur ni de la belle couleur. Tout cela est traité par Ingres, à trois reprises, de « *bavardage, absurde au plus haut point* ». Et, les dernières lignes de la biographie déclarant que celle-ci fut écrite par « une personne sans préjugés », Ingres riposte : « *Avec beaucoup de préjugés* ».

Son dernier mot, à lui, s'inscrit à la fin du *Catalogue*, où l'auteur dit pour quelle raison la plupart des tableaux de Poussin ont été gravés : — ils perdent moins à la gravure que tant d'autres, « le principal mérite de cet artiste étant dans la composition ». — Ingres, disciple de Raphaël et du Poussin, tenait que le *ton historique* est tout. La réserve de Mary Graham lui paraissait donc une sottise. Il écrivit : « *Pourquoi finir par une sotte désobligeance à un héros, et le vôtre, dites-vous!* » Et il signa : « INGRES ».

HENRY LAPAUZE

QUESTIONS EXTÉRIEURES

SOUCI NATIONAL

Je crains qu'à ne pas vouloir regarder l'avenir en face, à ne pas tenir compte des leçons du plus proche passé, la diplomatie de la Troisième République ne soit en train de négliger et de perdre une aussi grosse partie que la diplomatie du Second Empire durant la période de 1861 à 1866 : l'année 1908-1909 pourrait bien être dans l'histoire de notre pays une date aussi importante, aussi néfaste que 1861-1862.

Tournée vers le Mexique[1] par une camarilla de Cour et de Bourse, dont le président du Corps législatif était le principal agent (juillet 1861); entraînée à cette « grande entreprise de civilisation et de paix », par une entente anglo-franco-espagnole qui semblait garantir toutes les chances de réussite (octobre 1861); engagée non seulement dans une démonstration navale et une opération de police côtière, mais dans une guerre continentale, par les stratèges de la presse officieuse qui promettaient qu'avec dix mille hommes on monterait sans peine jusqu'à Mexico — « Pensent-ils donc, écrivait l'ancien dictateur mexicain Santa-Anna, que nous soyons armés de flèches et de casse-têtes pour prétendre marcher sur la capitale avec une aussi petite armée? » — (mars 1862); prise alors par

1. Je ne fais que citer ou résumer le *Manuel historique de Politique étrangère* d'Émile Bourgeois, t. III, p. 598 et suivantes.

l'amour-propre national, « l'honneur du drapeau et le prestige du régime » ; sans alliés désormais ni en Europe ni au Mexique ; déconsidérée et affaiblie par une interminable série de victoires et de dépenses inutiles ; enlevée, corps et membres, dans cet engrenage (mai 1862-juin 1864) ; maîtresse un instant de Mexico, puis défaite et expulsée et finalement traîtresse à son protégé Maximilien (juin 1864-juin 1867) ; pendant que la finance attirait « l'épargne française par d'alléchants emprunts et que la spéculation se portait sur les mines de la Sonora », pendant que les ministres prédisaient que « cette politique hardie serait à la fois une grande affaire lucrative et une page glorieuse », la France de Napoléon III ne voulut pas voir que la rupture de l'équilibre européen mettait notre sécurité nationale, notre existence même en danger.

« L'équilibre européen, disait un ministre d'alors, n'est plus sur les Alpes, sur les Pyrénées, sur le Pont-Euxin : il embrasse le monde entier, et ces grands intérêts doivent être l'objet de la sollicitude de la France, si loin qu'il faille aller les protéger par le drapeau français. » En Europe, le rêveur couronné, qui disposait de notre sort, escomptait une ère de paix permanente et de fraternité universelle : il pensait assurer notre avenir par des Congrès où les puissances s'engageraient à « réduire les armements exagérés, entretenus par de mutuelles défiances » (1863). « Nos ressources les plus précieuses, — disait Napoléon III à ses confrères en souveraineté, — doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces? conserverons-nous éternellement un état qui n'est ni la paix avec la sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses? »

Bismarck se chargeait de répondre : « Tout doit être subordonné, et complètement, à mon patriotisme prussien », et, comme la Prusse « souffrait d'une maladie fédérale, qui ne pouvait être guérie que par le fer et le feu », l'énergique praticien se mettait à l'œuvre : notre affaire mexicaine avait pour exact corollaire son affaire allemande. Depuis les premières menaces de Berlin aux petits États du Sud (novembre 1862) jusqu'à l'évincement du Habsbourg de l'Allemagne confédérée (août 1866), en passant par l'écrasement du Danemark (février 1864) et l'annexion des Duchés (août 1864), chacune de nos étapes vers Mexico était une étape du Hohen-

zollern vers l'hégémonie et du militarisme prussien vers notre frontière alsacienne.

Quatre ans après (1870), la France recueillait les fruits de la politique impériale; quarante ans après, nous en portons encore les conséquences, avec la charge de nos défaites et de la paix armée sur le continent : « Malheureuses affaires mexicaines! gémissait dès 1862 le ministre Thouvenel : que d'embarras financiers ou *autres*! » Mais Thouvenel ne pouvait même pas imaginer de combien ces *autres* embarras seraient les plus pesants et les plus durables.

Or, en 1908-1909, la diplomatie de la Troisième République ne veut voir que les affaires marocaines. Comme on prenait en 1861-1862 le Mexique, il s'agit en 1908-1909 de prendre le Maroc. Les officieux, à qui la pénétration pacifique ne suffit plus, nous invitent déjà à « envisager l'hypothèse d'une action militaire » :

Nous avons occupé les Châouïa avec moins de 15 000 hommes, les Beni-Snassen avec moins de 10 000. Si jamais il fallait, pour sauver les existences menacées des Européens, occuper Fez, 10 000 hommes y suffiraient. Il n'est d'ailleurs pas question de cela, et c'est fort heureux. Mais il ne faut pas habituer l'opinion à croire à des difficultés, qui en réalité n'existent pas [1].

C'est à s'acquérir tous les consentements ou toutes les tolérances pour cette entreprise que, depuis dix-huit mois, notre diplomatie a travaillé. Les autres considérations n'ont presque pesé pour rien dans sa conduite. Mes lecteurs savent que j'ai toujours fait au Maroc sa juste place dans nos calculs d'intérêts nationaux : je sais qu'ayant une France algérienne, c'est d'intérêts français, de frontière française qu'il s'agit, quand nous ne voulons pas qu'un foyer d'anarchie, de guerre religieuse et d'intrigues étrangères s'installe ou subsiste à notre porte, et je vois toute la distance qu'il y a du Maroc au Mexique, comme de Bismarck à M. d'Æhrenthal.

Mais les affaires marocaines étaient-elles la question principale pour la France de 1908-1909? Les financiers, spéculateurs et concessionnaires ont hâte de rentrer dans leurs avances et de se jeter sur la proie liée; les Jecker d'aujourd'hui trou-

1. *Le Temps*, Bulletin de l'Étranger, n° du 24 novembre 1909.

vent dans notre Chambre — et presque à la même place — les mêmes patrons que dans le Corps Législatif d'autrefois; ces faiseurs et défaiseurs de ministres importunent, tracassent, assourdissent de leurs réclamations et de leurs journaux à gages, finissent par entraver et entraîner les directeurs responsables de notre diplomatie. Mais n'est-il pas des heures où le souci de la France devrait dresser en révolte les caractères les plus irrésolus? Et ce souci de la France, est-ce vers le Maroc, — vers l'anarchique Maroc dont notre France africaine n'a qu'à se plaindre, mais dont pourtant elle a trouvé moyen de s'accommoder voici plus de soixante ans et dont elle se serait accommodée quelques années encore, — est-ce vers le Maroc qu'en 1908-1909 le souci national devait tourner notre attention et nos efforts?

Depuis la révolution turque, l'équilibre méditerranéen est en risque: l'écrasement des Serbes et l'annexion de la Bosnie doivent nous avertir. Bismarck disait un jour : « La manière dont l'empire allemand s'est constitué montre le chemin par lequel l'Autriche peut arriver à une conciliation des intérêts politiques et matériels qui sont en présence entre la frontière orientale des populations de race roumaine et les bouches de Cattaro[1] ». La frontière orientale des populations roumaines, c'est le Pruth ou le Dniester; et Cattaro, c'est l'Adriatique : Constantinople et Salonique sont dans l'intervalle, sans compter les royaumes et principautés slaves... Il semble que M. d'Æhrenthal et d'autres à Vienne aient ce programme bismarckien devant l'esprit.

Bismarck disait encore à l'Autriche : « Votre place n'est plus en Allemagne; votre centre est à Pesth », et nous avons entendu von der Goltz, même au lendemain des victoires thessaliennes, dire aux Turcs : « Votre place n'est plus en Europe; votre centre est à Koniah ». Que le Turc s'en aille d'Europe, et toute la vie de notre France est changée; car la même guerre désastreuse et la même paix armée, que, sur le continent, la disparition de l'Autriche dans les affaires allemandes nous valut, c'est sur la Méditerranée que nous les vaudrait la disparition de la Turquie dans les affaires balkaniques... La

1. Bismarck, *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 252.

guerre, nous n'en voulons plus; nous l'éviterions à tout prix, même au prix de l'honneur : c'est entendu. Mais il arrive que l'on se batte contre son gré, par la seule volonté du voisin ou de l'adversaire, sans compter que, dans les pays les plus dociles et les plus assoiffés de repos, il est des sursauts du sentiment national qui ne laissent au régime que le choix entre la chute ou la témérité... Et la paix armée, même en renonçant à notre indépendance, même en nous réfugiant dans le servage de quelque protecteur continental ou maritime, il ne faut pas croire que nous l'éviterions longtemps : de nos jours, le servage diplomatique a pour conséquence une exploitation économique qui, tôt ou tard, force les intérêts à revendiquer l'indépendance; les mêmes syndicats de capitalistes et de travailleurs, qui aujourd'hui « ne bêlent que la paix » ou ne chantent que l'*Internationale*, seraient les premiers à réclamer demain un armement forcené, tant pour se donner le gagne-pain des commandes nationales que pour résister, en France et au dehors, aux invasions de fournitures étrangères.

Or cette paix armée tout à la fois sur terre et sur mer, une démocratie comme la nôtre est-elle capable d'en assumer le fardeau? Nous voyons combien sur terre elle nous pèse déjà : ayant à mener à bien une œuvre sociale qui exigera par centaines de millions les dépenses toujours croissantes, pouvons-nous un seul instant admettre l'hypothèse d'une Méditerranée transformée, comme le continent, en un champ de manœuvres, — de « notre mer » envahie par « leur » *paraden flotte* et toute sonnante, non plus de cigales et de chansons, mais du fracas de leurs cuirasses?... Et quand les querelles levantines n'auraient que dix chances sur cent — elles en ont cinquante pour le moins — d'amener un pareil résultat, ce souci ne devrait-il pas primer tous les autres? que penser de la diplomatie d'un gouvernement qui, se disant radical-socialiste, ne verrait pas que l'équilibre actuel de la Méditerranée est indispensable, non pas seulement à la grandeur de la France, mais à la simple exécution de son programme parlementaire?...

On lit dans le *Journal des Débats* du 7 décembre 1909 :

Berne, le 6 décembre. — Il vient de se constituer à Glaris une Société ayant pour objet la construction de la deuxième section du chemin de fer de Bagdad, soit 840 kilomètres de voie. Elle a choisi

Glaris pour siège, en raison des facilités spéciales que la législation de ce canton offre pour son organisation.

Le président du conseil d'administration est M. Gwinner, directeur de la *Deutsche Bank*, spécialement chargé à cette banque de toutes les affaires d'Orient. Le conseil comprend quatre Allemands, un Autrichien, un Turc, trois Suisses et trois Français. Ces derniers sont MM. d'Arnoux, Auboyneau et Bénac.

Cette Société ne sera donc suisse que de nom. Elle est constituée, avec le concours de la *Banque ottomane*, pour recueillir sur le marché français les fonds nécessaires à l'opération.

Voilà donc nos capitaux mis au service du *Bagdad* allemand, dans une société qui n'est « suisse que de nom » et sur laquelle nous abandonnons tout contrôle efficace : *trois* Français contre *quatre* Allemands, devant une galerie de trois Suisses, d'un Autrichien et d'un Turc, seront toujours en minorité, alors même que l'Autrichien, allié de Berlin, et les trois Suisses, associés de Francfort dans toutes sortes d'affaires, s'abstiendraient, pour couvrir le jeu, et ne mettraient pas en toutes occasions leurs voix au service de l'Allemagne.

Que la finance française cherche son courtage en de pareilles opérations ; que la pénurie allemande y trouve un soulagement d'autant plus secourable que cette « société suisse » ne s'arrêtera pas en si beau chemin, mais fera passer par le détour de Glaris (le grand krach de Zurich déconsidérant un peu aux yeux de notre épargne ce Coblentz des capitaux émigrés) tout l'argent français, dont Berlin et Francfort manqueront pour d'autres affaires et qui travaillera contre nous souvent, contre notre politique, contre notre industrie, contre notre commerce : voilà ce que n'avaient jamais toléré jusqu'ici nos gouvernants. A notre collaboration au *Bagdad*, ils avaient mis une condition inéluctable : la pleine égalité des deux éléments français et allemands tant dans la construction que dans l'exploitation et la direction de l'entreprise. Et si nos intérêts semblent ici méconnus, que dire de nos engagements envers notre ami de Londres et notre allié de Pétersbourg?

Nos amis et nos alliés ont toujours considéré que le monopole allemand du *Bagdad* pouvait créer des embarras à

Pétersbourg pour sa politique anatolienne et persane, à Londres dans cette basse plaine des Fleuves et dans ce Golfe Persique où l'Anglais voit le vestibule de son *estate* hindou.

Dès le mois de mars 1909, un auteur anonyme du *Correspondant* prévoyait un contrat séparé entre Londres et Berlin au sujet du *Bagdad*. Les journaux français de Constantinople annoncent aujourd'hui cette entente, dont les Jeunes Turcs alarmés prétendent connaître les conditions : Berlin renonçant à toute prolongation de ses rails au delà de la ville même de Bagdad, Londres recevrait l'assurance que les seuls rails anglais pourraient être posés jusqu'au rivage du Golfe; Berlin consentirait à Pétersbourg les mêmes réserves touchant les embranchements vers les provinces arméniennes et la frontière persane et nous offrirait, à nous, les mêmes réserves du côté de la Syrie.

Voilà donc la Triple Entente un peu dissociée, chacun tirant à son intérêt particulier et tous marchant, sans paraître le savoir, vers un partage de l'Asie ottomane en « sphères d'influences ». Car tout se passe comme si, la Turquie d'Europe étant abandonnée à d'autres, Londres, Paris et Berlin allaient appliquer à la Turquie d'Asie le même traitement que, jadis, à la Chine : comment ne pas voir que ce partage économique est le commencement de l'autre? Installés sur le Golfe, en Syrie, en Anatolie et en Mésopotamie comme chefs d'exploitation, l'Anglais, le Français, le Russe et l'Allemand seront conduits, obligés, tôt ou tard, par leurs financiers et par les nécessités de la situation, à porter la main sur l'administration civile, puis sur la défense militaire.

Financiers au Maroc ; financiers en Turquie : la France étant la banquière du monde contemporain, il est juste que notre diplomatie tienne le plus grand compte des suggestions de nos capitalistes. Mais la Nation doit passer avant la Finance, et l'intégrité ottomane avant la *Banque ottomane*. Un journal, que l'on ne saurait accuser d'hostilité systématique envers les financiers, *l'Opinion*, écrivait l'autre jour :

Cette situation ne peut pas être ignorée des financiers de France. Pourquoi lieraient-ils partie avec la *Deutsche Bank*? Dans l'espérance, sans doute, de réaliser de beaux bénéfices lors de l'émission d'obligations et surtout du chef de leur participation à la société de

construction : les fortunes réalisées par les promoteurs des chemins de fer d'Anatolie doivent leur tourner la tête. Peut-être aussi voient-ils, dans une œuvre commune avec l'Allemagne, l'occasion d'abaisser les obstacles divers qui s'opposent encore à l'admission sur notre marché des valeurs allemandes.... Tant que le chemin de fer de Bagdad ne sera pas *très nettement* internationalisé, la France devra non seulement ne pas le favoriser, mais le combattre. Nos arguments sont trop forts pour que le patriotisme de nos financiers en méconnaisse la portée.

Depuis dix-huit mois qu'avons-nous fait au Levant? Comment, un an à peine après la révolution jeune-turque, sommes-nous ramenés à ces préludes de partage?

*
* *

Dès le mois d'août 1908, quelques jours après la révolution du 24 juillet, il était impossible de se tromper sur la portée de ce mouvement militaire et nationaliste. Derrière la façade de Constitution et de Liberté, sous le drapeau de l'Union et du Progrès, les officiers de Salonique entendaient accomplir bien autre chose qu'un changement politique ou administratif. Le salut de l'empire, le maintien de l'Osmanli dans sa conquête leur semblaient menacés par les combinaisons publiques et secrètes des puissances, par l'extension du contrôle en Macédoine que réclamaient Paris et Londres et qu'à Reval, Édouard VII et Nicolas II venaient de décider, par les projets de partage que Vienne, Rome et Pétersbourg discutaient presque tout haut et qu'amorçaient déjà les chemins de fer du Sandjak et du Danube-Adriatique, par le découpage de l'empire en sphères d'influences économiques et par l'exploitation financière dont les ambassades de Constantinople se disputaient les bénéfices, mais dont Berlin, grâce aux conditions léonines de son *Bagdad*, réclamait la plus forte part.

Quelques mois encore, et l'indépendance, l'intégrité de la Turquie seraient-elles des réalités ou seulement de vains mots? « Il n'y a plus de place pour l'Homme Malade dans l'Europe d'aujourd'hui, disait l'un des chefs jeunes-turcs : nous en sommes à l'heure de revenir à la santé ou de mourir. »

En cette crise de vie et de mort, le Turc se tournait, tout naturellement, vers ses anciens amis de l'Occident, dont il avait expérimenté maintes fois les services, dont il croyait n'avoir à redouter ni exigences ruineuses, ni trahison, et dont il se proposait, une fois encore, d'adopter les règles de vie, — vers la France, surtout, dont une séculaire alliance lui avait fait le plus durable des associés et dont les bons offices l'avaient aidé au salut en trois ou quatre crises décisives. Le Turc ne se faisait aucune illusion sur les conditions et la nature de notre assistance. Il savait bien que sont passés, hélas! les jours de Sébastopol et que nos soldats ont autre chose à défendre que la neutralité des Détroits. Il savait aussi que notre Troisième République ne peut pas avoir pour ambassadeurs les généraux de Napoléon Ier et que sont morts à tout jamais les Sébastiani, les Juchereau de Saint-Denys et les deux cents Français de 1807, qui, se jetant dans les batteries turques, mettaient en fuite les flottes assaillantes.

Mais avant les deux Napoléons, la France de Louis XVI et celle de Louis XV eurent, pour sauver l'empire turc, des méthodes qui sont encore à notre taille : sans engager le drapeau, sans même engager leurs propres personnes, les ambassadeurs du roi, Villeneuve en 1739, Saint-Priest en 1770, pour n'en citer que deux, savaient remettre le Turc debout, quand « tout semblait annoncer la prochaine ruine de l'empire, quand, dans les arsenaux, on lisait d'avance, pour ainsi dire, sur le bronze et l'airain ses véritables destinées, la déroute de ses armées, la prise de ses villes ». C'est ainsi qu'un contemporain, Rulhières, parle de la crise de 1770 : les Russes, maîtres alors de l'Archipel, n'avaient qu'à se présenter à la Pointe du Sérail. Après cent quarante ans, le Turc est encore à Stamboul parce que notre ambassadeur d'alors sut donner à la Porte, — ce qui toujours lui fut de manque et ce qui toujours suffit à la tirer d'embarras, — des conseils désintéressés, la claire vision et le ferme propos des réformes nécessaires.

En 1908, ni les arsenaux ni les casernes n'étaient vides et la Jeune Turquie avait dans sa force militaire une confiance que semblaient légitimer le respect ou les craintes de ses ennemis. Les victoires de Thessalie ont rendu au soldat turc,

avec l'estime de son peuple et de l'Europe, un prestige que les défaites de 1876 avaient à peine entamé, et ne croyons pas que le Turc envie ou seulement apprécie notre armée : à ses yeux, nous ne nous sommes pas encore relevés de 1870. Ce n'est donc pas la collaboration de nos troupes ou de notre flotte que les Jeunes Turcs nous demandaient.

Mais ils sentaient cruellement le dénuement du Trésor, que trente années de voleries hamidiennes avaient fait irrémédiable. Ils ressentaient plus vivement encore l'étroite et déshonorante servitude, sous laquelle Abd-ul-Hamid avait livré l'empire aux financiers cosmopolites : les mœurs et les prétentions, qu'il avait tolérées d'eux, n'étaient compatibles ni avec la dignité ni même avec l'existence d'un gouvernement national. Ils mesuraient leur manque d'expérience dans la conduite intérieure et extérieure des États, et, s'ils ne craignaient pas les attaques de vive force, la guerre déclarée, s'il les souhaitaient plutôt pour réveiller à leur profit l'ardeur musulmane, ils redoutaient les embûches sournoises qu'on pouvait leur dresser au dedans et au dehors : la finance leur semblait la complice toujours prête du despotisme déchu, et les chrétientés de l'empire ou du voisinage, les clientes toujours dociles des puissances partageantes.

Avoir à l'ambassade de France un « témoin sympathique » et un « conseiller toujours écouté », qui leur fût un garant auprès de l'opinion et de l'épargne françaises et devant qui l'on pût faire appel des exigences de nos financiers; avoir en ce même ambassadeur une sorte d'arbitre permanent, quoique discret et invisible, entre les prétentions de la race conquérante et les réclamations des chrétientés sujettes, vassales et voisines : tel était le double besoin que, dans une lettre respectueuse, affectueuse, mais pressante, les chefs des Jeunes Turcs exposaient à notre Président du Conseil vers le milieu d'août 1908.

La requête était légitime : à ce régime nouveau, qui nous envoyait un nouvel ambassadeur, nous devions un ambassadeur nouveau. Le temps était passé où l'on pouvait concevoir les relations franco-turques sur le modèle qui, de 1899 à 1908, avait prévalu et que M. René Pinon exposait en son dernier livre[1], en citant les *Paradoxes sur la Turquie* d'Afioun-Effendi :

1. *L'Europe et l'Empire ottoman*, p. 359.

O Français, mes amis, mes frères, qui habitez la Turquie, vous ne connaissez pas votre bonheur... C'est le pays des appointements fantastiques, et le cumul est permis... Des capitaines au long cours y deviennent amiraux et vingt fois millionnaires; des lieutenants de vaisseau, des capitaines du génie y trouvent les épaulettes étoilées de généraux de division; vos ingénieurs exploitent les mines et construisent les chemins de fer; vos financiers administrent la Banque d'État; vos comédiens et vos actrices y font, sans se lasser, de fructueuses tournées... Vous ne sentez pas peser sur vous l'autorité; vous avez ici la joie indicible de ne pas être gouvernés. Que d'autres [aient] des mouvements d'éloquence et d'indignation contre le régime turc; gardez-vous de faire dans ce chœur votre partie de flûte... Alors que l'Europe montrait les dents et le poing au gouvernement ottoman, une grande puissance affirma le principe du charbonnier maître chez soi..., et depuis lors d'énormes revenus turcs s'en vont en Allemagne pour y acheter des armes, des locomotives, des rails, des wagons et des torpilleurs. Voilà ce qu'il fallait faire...

Et voilà bien ce que, durant dix années, M. Constans avait tâché de faire, malgré les instructions de nos ministres et les protestations de notre Parlement. De 1899 à 1908, cette politique, avec ses gros et ses petits profits, avait-elle été conforme ou contraire à nos intérêts véritables? Ces profits, pêchés dans le massacre, étaient-ils ou n'étaient-ils pas un « or de Toulouse » dont se défiait déjà la sagesse romaine? discussion académique aujourd'hui, dans laquelle mes lecteurs savent bien que je n'en suis plus à prendre parti. Mais en 1908, au lendemain de la révolution, il était indiscutable que ces méthodes hamidiennes n'étaient plus de mise et qu'il s'agissait, pour notre ambassadeur à Constantinople, non plus de contenter les appétits et les caprices de quelques nationaux et les siens, mais de veiller à cet intérêt de toute la nation, qu'est pour la France le salut de l'empire turc.

A la poursuite de cet intérêt français, nous avons depuis quatre cents ans mis comme régulateur le patronage, religieux autrefois, moral et intellectuel aujourd'hui, des chrétientés levantines. La requête des Jeunes Turcs à M. Clemenceau n'était donc que plus légitime encore, plus respectueuse de nos traditions et de nos devoirs au Levant. L'occasion nous était offerte de tenter une médiation arbitrale, grâce à laquelle, le Turc maintenu, les chrétientés eussent pourtant connu un

régime de justice et de prospérité, en attendant l'égalité complète, l'union fraternelle, les libertés civiles et politiques, toutes les douceurs du paradis constitutionnel, qui ne pouvait être gagné, comme les autres paradis, que par la voie étroite et peut-être interminable d'une longue, très longue existence de la Jeune Turquie.

La requête des Jeunes Turcs resta sans réponse : quand leurs chefs revinrent à Paris au mois de novembre, ils virent encore leur lettre sur le bureau du Président du Conseil, qui leur promit de la transmettre — après trois mois — à son ministre des Affaires étrangères... A la fin d'août 1908, M. Constans était rentré à Constantinople sur *la Reine Blanche*...

La reine blanche comme un lys,
Qui chantait à voix de sirène.

M. Constans était tout prêt à pardonner aux Jeunes Turcs les dix années durant lesquelles sa police les avait traqués à Constantinople, et ses dénonciations, poursuivis jusque dans les couloirs du Palais-Bourbon. Mais, résistant aux charmes de la sirène et ne pouvant croire à cette blancheur empruntée, les Jeunes Turcs tournèrent le dos au palais de France et, renonçant à l'assistance, qu'ils avaient espérée de notre charité bien ordonnée, ne trouvant d'ailleurs dans aucune autre ambassade les avis désintéressés et l'aiguillon dont avaient besoin leur indolence native et leur inexpérience, ils perdirent les deux mois d'août et de septembre en des fêtes et des chants de victoire, qui leur faisaient croire la bataille gagnée avant de l'avoir livrée... L'indépendance bulgare, l'annexion de la Bosnie et les troubles de Crète leur furent une brusque surprise (4-7 octobre 1908).

Un incident quasi ridicule avait fait crever l'orage : M. Guéchof, l'agent de Bulgarie à Constantinople, n'avait pas été invité au dîner offert le 12 septembre par le ministre ottoman aux « représentants des États étrangers »; il avait réclamé son couvert à ce banquet diplomatique; à l'instigation du Palais, la Porte le lui avait refusé; il avait alors quitté Constantinople et, comme pour se dédommager, le gouvernement bulgare avait d'abord saisi les chemins de fers ottomans de la Roumélie, puis proclamé son indépendance.

Cet incident avait été créé par la volonté personnelle d'Abd-ul-Hamid et par l'ascendant que conservait sur le nouveau régime ce maître reconnu en arts et sciences diplomatiques. Le grand-vizir et le ministre des Affaires étrangères s'étaient laissés persuader par les gens du Palais que « la Bulgarie étant vassale de la Turquie et les deux gouvernements, au point de vue politique, ne faisant qu'un, l'agent bulgare ne pouvait pas assister à un dîner des représentants des États étrangers, mais pourrait assister seulement à un dîner offert à des ministres et dignitaires ottomans avec les représentants de l'Égypte ». Les notes des journaux officieux ajoutaient : « Les démarches de M. Guéchof auprès de quelques ambassadeurs sont restées sans effet; toute la presse turque approuve l'attitude de la Porte et considère l'incident comme dépourvu d'importance ».

C'est ici que l'on commença de voir quels services nous aurait rendus, à nous et à la cause de la paix, un ambassadeur véritable.

Un ambassadeur de France, dévoué au nouveau régime et soucieux non de se faire pardonner et agréer, mais de parler en ami sincère, aurait pu montrer aux Jeunes Turcs l' « importance » et les risques de cette impolitesse : rien n'empêchait qu'un dîner des représentants étrangers fût *aussi* un dîner de ministres, dignitaires et notables ottomans, qu'avec les ambassadeurs, on invitât les patriarches et exarques de tout rite, quelques « députés » de toutes les nations, et que l'agent bulgare figurât, sans autre définition blessante, dans cette réunion d'étrangers et d'Ottomans. L'orage n'eût été que reculé sans doute; les Bulgares, excités par l'Autriche, n'attendaient qu'un prétexte, et, cet incident écarté, eussent guetté le plus prochain. Mais n'eût-on retardé la crise que de quelques semaines en cette fin de septembre où l'automne arrivé ne laisserait plus grand temps pour les menaces sérieuses de guerre, ce gain eût été capital dans la situation difficile où nous mettaient les affaires marocaines.

« Notre » sultan Abd-el-Aziz vaincu (19 août), Berlin[1], qui depuis deux mois déjà nous cherchait querelle au sujet de ses protégés dans la Châouïa (note allemande du 18 juin, réponse

1. Voir là-dessus le *Livre Jaune*, Affaires du Maroc, IV, 1907-1908.

française du 17 août) et qui exigeait que « son » sultan Moulay Hafid fût aussitôt reconnu (29 août), nous remettait, le 1er septembre, une « communication verbale » nous conseillant « d'amener *enfin* la pacification de l'empire chérifien, de rétablir la paix d'une manière définitive et *d'en revenir aux obligations assumées à Algésiras* ». Nouvelle démarche le 2 septembre; protestation de notre diplomatie contre « cette intervention formelle, imprévue et séparée, dont la forme a un caractère aussi désobligeant ». Nouvelles instances allemandes le 5 septembre. Note franco-espagnole du 11 septembre, qui promet le réglement de la succession chérifienne suivant les désirs de Berlin. Réponse maussade de Berlin (22 septembre) demandant que « les Gouvernements de France et d'Espagne examinent si les conditions formulées dans leur note ne pourraient pas, pour une certaine part, être considérées comme satisfaites déjà... »

Quand notre diplomatie est ainsi ramenée de Constantinople à Fez par la même manœuvre allemande qu'en mars 1905, quand Berlin nous oblige de défendre pied à pied nos intérêts au Maroc, c'est juste à ce moment que l'incident bulgare vient nous obliger de surveiller nos intérêts sur le Bosphore : avions-nous un gouvernement capable de mener de front ces deux tâches? ou l'une lui tenant plus à cœur que l'autre, celle-ci serait-elle sacrifiée?

VICTOR BÉRARD

(La suite prochainement.)

L'administrateur-gérant : H. CASSARD.

TABLE DU SIXIÈME VOLUME

Novembre-Décembre

LIVRAISON DU 1er NOVEMBRE

		Pages.
EUGÈNE MANUEL	Lettres de Jeunesse	1
FÉLICIEN CHALLAYE	Le Congo et l'Entente cordiale	30
JULES SAGERET	Paul le Nomade (*1e partie*)	47
CHARLES ANDLER	Detlev von Liliencron. — II	81
LOUIS BATIFFOL	Un jeune Ménage royal	105
V. BLASCO-IBAÑEZ	Arènes sanglantes (*fin*)	133
LIEUTENANT X. X. X.	Machines marines et Richesse nationale	161
VICTOR BÉRARD	Questions extérieures. — Révolution persane (*fin*)	187

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE

COLETTE YVER	Les Dames du Palais (*1re partie*)	225
PAUL LÉON	La Beauté de Paris	280
COMTE DE COMMINGES	Au Régiment des Guides	303
ALEXANDRE MORET	L'Égyptologie en France	329
Dr GEORGES DUMAS	Comment on gouverne les Rêves	341
E. BERTAUX	La Femme et l'Art du Moyen Age français	367
JULES SAGERET	Paul le Nomade (*fin*)	391
E.-F. GAUTIER M. LABORDÈRE	A propos de l'Ouenza	416

LIVRAISON DU 1er DÉCEMBRE

		Pages.
LÉON BARRY	Le Voyage d'Hélène (*1re partie*)	415
Mme DU DEFFAND	La Comtesse de Boufflers	469
LOUIS HOULLEVIGUE	Les Comètes	481
JEAN LEMOINE	Primi et Vendôme	498
COLETTE YVER	Les Dames du Palais (*2e partie*)	521
CHARLES LOISEAU	Simplon, Faucille et Mont Blanc	577
PAUL GAULOT	Le Vol du Garde-Meuble	593
LOUISE PATHOUILLET	Un Couvent russe	620
MAURICE LEVAILLANT	Dizains d'Amour	636
★ ★ ★	Le Débarquement des Allemands en Angleterre	639

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE

VICTOR HUGO	Pierre Corneille (1825)	669
ANDRÉ CHEVRILLON	Une Satire de l'Angleterre. — I	698
COLETTE YVER	Les Dames du Palais (*3e partie*)	715
FRANCIS JAMMES	Ma Fille Bernadette	777
FRANÇOIS LAURENTIE	Barbey d'Aurevilly	787
JEAN LEMOINE / ★ ★ ★	Mme de Montespan à Saint-Joseph	823
LÉON BARRY	Le Voyage d'Hélène (*2e partie*)	842
HENRY LAPAUZE	Ingres et Le Poussin	861
VICTOR BÉRARD	Questions extérieures. — Souci national. — I	877

GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.,
DEC 16 1909

16e Année. N° 23. 1er Décembre 1909.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Léon Barry.	*Le Voyage d'Hélène* (1re partie).	445
Mme du Deffand. . .	*La Comtesse de Boufflers*.	469
Louis Houllevigue .	*Les Comètes*.	481
Jean Lemoine . . .	*Primi et Vendôme*.	498
Colette Yver. . . .	*Les Dames du Palais* (2e partie).	521
Charles Loiseau. . .	*Simplon, Faucille et Mont Blanc*.	577
Paul Gaulot.	*Le Vol du Garde-Meuble*.	593
Louise Pathouillet .	*Un Couvent russe*.	620
Maurice Levaillant .	*Dizains d'Amour*.	636
★ ★ ★.	*Le Débarquement des Allemands en Angleterre*.	639

Copyright, 1909, by *Revue de Paris*.

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1909

LIVRES NOUVEAUX

LA VIE DE FRÉDÉRIC NIETZSCHE,

par **Daniel Halévy**.

Il était impossible de conter plus simplement, sans phrases, sans formules, sans épithètes inutiles, cette vie tragique et anormale d'un savant qui fut un poète et d'un philosophe qui fut un prestigieux artiste. Jamais encore, une courte, mais complète biographie ne nous avait été donnée, expliquant, étape par étape, l'évolution et les cascades de ce bouillonnant esprit; jamais peut-être, arbitre plus équitable n'avait tâché de débrouiller pour le grand public le fameux « Cas Nietzsche-Wagner ».

LA FILLE DE POLICHINELLE,

par **André Beaunier.**

Roman délicat, pénétrant, subtil, la *Fille de Polichinelle* est peut-être ce que M. André Beaunier nous a donné jusqu'ici de plus original. Les scènes sont alertes et pittoresques, et les personnages sont vraiment neufs. L'auteur a mis ses soins à nous montrer le personnage de Claire, « la fille de Polichinelle », une de ces jeunes femmes modernes, à la fois affranchies et serves, comme il s'en rencontre de plus en plus dans notre monde contemporain. Et le style de M. André Beaunier, qui a des grâces, des ironies délicieuses, en même temps sait être ému. On découvre dans ce livre, à chaque page, quelqu'une de ces observations qui donnent tant de prix à nos œuvres classiques.

LETTRES INÉDITES DE LAMENNAIS A LA BARONNE COTTU (1818-1854).

M. le comte d'Haussonville, qui publie cette correspondance, a voulu rendre un pieux hommage à celui qui « avait été dans la première moitié de sa vie un grand serviteur de l'Église : s'il l'a répudiée dans la seconde, il a eu cependant cette singulière fortune que, depuis sa mort, quelques-unes de ses doctrines théologiques et sociales ont été consacrées par elle ». Une magistrale introduction met le lecteur dans l'intimité de Lamennais et de sa pénitente, et la correspondance, qui vient après, achève de lui montrer tout ce qu'il y eut de grandeur et de tendresse dans le cœur de ce révolté.

L'ART DE SE QUERELLER A TOUT PROPOS,

par **Max et Alex Fischer**.

Ce petit manuel est à « l'usage des époux qui s'ennuient et que le sort inclément a dotés d'un trop bon caractère ». Est-il nécessaire de dire que c'est là un charmant recueil de conseils, et que les auteurs se sont montrés, une fois de plus, excellents humoristes? A eux deux, MM. Max et Alex Fischer ont de l'esprit comme quatre : ils ont prodigué leur verve dans ce livre, illustré par cet autre humoriste Lucien Métivet.

MONDE, VASTE MONDE!

par **Henry Daguerches**.

Ce n'est point, cette fois, une œuvre souriante et gracieuse, comme *Consolata, fille du Soleil*. Avec une sorte de coquetterie, M. Henry Daguerches s'est privé de quelques-uns des ornements qui faisaient le charme de son premier livre : il nous donne une œuvre dépouillée et forte; il fait se jouer sous nos yeux un drame de conscience dont le héros, Louis de Tourange, est bien, comme le dit l'auteur, « un type de mystique du positivisme moderne, proposé à l'agrément des esprits, désintéressés, pour un temps, du mélo trop produit : Science contre Foi ». Est-il même besoin de dire que ce nouveau roman est d'un penseur, d'un artiste et d'un écrivain? M. Henry Daguerches, nos lecteurs le savent, est un des esprits les plus profondément originaux de la jeune génération.

TRAITÉ DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE,

par **Emmanuel de Martonne**.

« Donner au public instruit le moyen de suivre les publications géographiques, de jour en jour plus nombreuses et plus scientifiques, — aux spécialistes un livre général devenu indispensable, tel est le double but qu'on s'est proposé. » Climat, hydrographie, relief du sol, bio-géographie, — c'est à mettre en lumière les rapports qui unissent ces différents chapitres de géographie physique et à montrer l'unité de cette science neuve que s'est appliqué l'auteur. Il fallait l'érudition et l'audace d'un catéchumène pour essayer de dresser en un seul volume le bilan d'une science en pleine activité et qui réserve, même aux initiés, de surprenantes découvertes.

MIRAGE DE BONHEUR,

par **Camille Pert.**

« Aimer, être aimé, être heureux », — en ces quelques mots tient l'idéal de tous les êtres humains; mais, sans cesse, le bonheur et l'amour nous déçoivent et nous échappent. Le nouveau roman de madame Camille Pert est une variation nouvelle sur ce thème connu, mais une variation vraiment neuve et toujours émouvante. Tous les personnages principaux de *Mirage de Bonheur* sont dessinés avec une extraordinaire netteté, et particulièrement le vieil amiral Armand de Bazire dont la volonté despotique et intransigeante pèse tragiquement sur ceux qui l'entourent et qu'il aime le mieux. En même temps que *Mirage de Bonheur* paraissent, dans cette même collection de « la Petite bibliothèque pour la famille », l'*Inutile Route* de M. La Bruyère et le *Patrimoine perdu* d'Anthony Hope, deux romans qui méritent d'être signalés et qui enchanteront les jeunes lecteurs.

PARFUM ULTRA-PERSISTANT

La Corrida

ED. PINAUD

18, PLACE VENDOME, PARIS

VOYAGES

en ÉGYPTE et au SOUDAN

(Services des Bateaux COOK établis sur le Nil depuis 39 ans)

Départs fréquents entre **Le Caire, Louqsor, Assouan** et la **Seconde Cataracte**, permettant de visiter à loisir et avec confort les principaux **Temples, Monuments, Tombes et Antiquités de la Haute-Égypte.**

Prix : Le Caire à Assouan et retour

Par bateau de touriste, depuis . . . . . Fr. **884** »

Service pour la Seconde Cataracte :

Par bateau de touriste, depuis . . . . . Fr. **505** »

Steamers et Dahabiehs en acier, nouvellement et luxueusement aménagés pour excursions particulières. **VOYAGES COMBINÉS** à prix spéciaux par les chemins de fer Egyptiens et Soudanais et les steamers de la maison **COOK** pour toutes les villes de la Haute Egypte ainsi que **Karthoum et Gondokoro.**

EXCURSIONS ACCOMPAGNÉES EN ÉGYPTE

permettant de visiter **Alexandrie, Le Caire** et les **Ruines grandioses des Bords du Nil jusqu'à la première Cataracte. — Prochains départs : 24 NOVEMBRE 1909 et 16 FÉVRIER 1910.**

RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS ET PROGRAMME SUR DEMANDE

Th. COOK & FILS, 1, Place de l'Opéra, PARIS

101, Avenue des Champs-Élysées et 250, Rue de Rivoli

CHEMINS DE FER P. L. M.

FÊTES DE NOËL & DU JOUR DE L'AN

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 23 décembre 1909, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 janvier 1910, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

PRINCIA SAVON ✻ PARFUM ✻ EAU de TOILETTE ✻ POUDRE de Riz

VIOLET, Parfumeur

29, Boulevard des Italiens, 29, PARIS.

A VENDRE

6.200 francs

VOITURE DIÉTRICH

60 HP. 1905

état de neuf

S'ADRESSER

50, avenue Montaigne, Paris

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : *54 et 56, rue de Provence,*
SUCCURSALE (OPÉRA) : *1, rue Halévy,*
SUCCURSALE : *134, rue Réaumur (Place de la Bourse),*
à PARIS

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts : de 1 an à 2 ans 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans 3 0/0 ; net d'impôt et de timbre ; — Ordres de Bourse (France et Etranger) ; — Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — Escompte et Encaissement de coupons français et étrangers ; — Mise en règle de titres ; — Avances sur titres ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages ; — Virements et Chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres de crédit et Billets de crédit circulaires ; — Change de monnaies étrangères ; — Assurances (Vie, Incendie, Accidents, etc.)

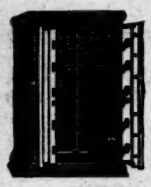

SERVICE DE COFFRES-FORTS

Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

89 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue ; 672 agences en Province ; 2 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, et St-Sébastien (Espagne) ; correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE
Société Française de Banque et de Dépôts,
BRUXELLES, 70, Rue Royale — ANVERS, 22, Place de Meir.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 200.000.000 de Francs

SITUATION au 31 Octobre 1909

ACTIF :

Caisse et Banque	98.189.942 28
Portefeuille	807.974.186 48
Reports	117.060.512 66
Correspondants « Effets à l'Encaissement »	91.841.971 48
Comptes Courants débiteurs	104.208.947 40
Rentes, Obligations et Valeurs diverses	7.403.803 20
Participations financières	7.894.887 21
Avances garanties	130.549.782 46
Comptes débiteurs par Acceptations	154.918.278 94
Agences hors d'Europe	13.725.564 27
Comptes d'Ordre et Divers	27.132.025 46
Immeubles	15.841.544 »
Actionnaires « Versements à recevoir »	1.121.625 »
	Fr. 1.577.863.070 84

PASSIF :

Capital	200.000.000 »
Réserves	34.033.340 65
Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte	654.388.813 65
Comptes Courants créditeurs	418.828.011 08
Bons à Echéance fixe	60.233.766 »
Acceptations	156.048.517 16
Comptes d'Ordre et Divers	54.330.622 30
	Fr. 1.577.863.070 84

CRÉDIT LYONNAIS
Siège social à LYON. — Siège central à PARIS
CAPITAL : 250 MILLIONS
Entièrement versés
AGENCE DE BRUXELLES
DÉPOTS DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
HYGIÈNE DE LA TOILETTE
Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art**, etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du CRÉDIT LYONNAIS; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale**, dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré.

Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi **en garde Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et autres objets.

S'adresser
AU SIÈGE CENTRAL, 19, boulevard des Italiens ou dans les BUREAUX DE QUARTIER

BANQUE CANTONALE DE BERNE
(Suisse)

BANQUE D'ÉTAT
CAPITAL : FRANCS, **20 millions** ENTIÈREMENT VERSÉS.
L'État de Berne garantit tous les engagements de la Banque.

Garde et gérance de titres, en dossiers simples ou conjoints; achat et vente de toutes valeurs aux Bourses, suisses et étrangères; comptes courants productifs d'intérêts, nets de commission.

Les valeurs déposées par des étrangers résidant hors de Suisse sont exemptes de tout impôt suisse.

Pour tous renseignements s'adresser à la Banque.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Relations entre Paris, Béziers, le Midi de la France et l'Espagne

Rapide 1re classe, L.-S. — Voiture directe entre Paris et Cerbère.

ALLER : départ de Paris : 9h10 m. (1re classe).
7h27 s. (1re, 2e, 3e cl.).
9h15 s. (1re classe).

RETOUR :
Départ de Barcelone : 9h40 m. (1re classe); 6h46 s. (1re, 2e cl.).
— Cerbère : 1h57 s. (1re, 2e, 3e); 11h11 s. (—

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., vendu 0,50 dans toutes les gares du réseau.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET LE MAROC (*Viâ Marseille*)

Billets simples de PARIS A TANGER, valables 15 jours

De PARIS à TANGER, par les paquebots :

	1re classe	2e classe	3e classe
de la Cie de Navigation Mixte (Touache) *viâ* Oran . .	196 »	135 »	92 »
de la Cie Paquet	196 »	135 »	

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. Franchise de bagages : en chemin de fer, 30 kilog.; sur paquebots : 100 kilog. en 1re classe; 2e classe, 60 kilog.; 3e classe : 30 kilog. Enregistrement direct des bagages de Paris à Tanger, ou réciproquement.

Délivrance des billets : à la gare de Paris P.-L.-M.; à l'Agence de la Cie de Navigation Mixte, chez M. Desbois, 9, Rue de Rome, et dans les bureaux de la Sie Gle de Transports Maritimes à vapeur, 8, rue Ménars, pour les parcours à effectuer par les paquebots de la Cie Paquet.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à boggies.

Machines à coudre

DE LA COMPAGNIE

SINGER

SIÈGE SOCIAL :

102, Rue Réaumur

PARIS

L'HIVER EN SUISSE

Brochure illustrée éditée par les CHEMINS de FER FÉDÉRAUX renseignant sur SÉJOURS et SPORTS D'HIVER, envoyée contre 10 c^es par l'AGENCE OFFICIELLE des C. F. F., 20, Rue Lafayette, PARIS, *qui fournit aussi tous billets à destination des* Stations Hivernales et Sportives:

ENGELBERG Excellent centre p^r sports d'hiver. Chemin de fer électrique.

GRISONS Chemin de Fer Rhétique (Ligne de l'Albula, 1,822^m s/m). Ouvert t^te l'année. Billets et enregistrements directs de et pour les principales gares de l'Europe.

COIRE: Séjour agréable d'hiver et d'été. Sports variés.

ENGADINE St-Moritz 1856 m. Pontresina 1811 m. s/m. Stations les plus renommées pour sports d'hiver.

LEYSIN Sanatoriums. G^d Hôtel, Mont-Blanc, Chamossaire et Anglais Fr. 9 - 20. soins médicaux compris. Sports d'hiver.

LUGANO Centre des 3 lacs Suisses-Italiens Ligne Gothard-Simplon. Climat doux. Très ensoleillé.

Chemin de Fer électr. MONTREUX-OBERLAND BERNOIS. Communication directe p^r SPIEZ-THOUNE et INTERLAKEN.

CHEMINS DE FER DE L'EST

PARIS-BERNE (via Belfort-Delle-Délémont, sans changement de voiture)
(INTERLAKEN, par correspondance)

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est a l'honneur d'informer le public que, du 19 décembre au 31 janvier, un service rapide avec voiture directe (1re et 2e classes) sera organisé entre Paris-Est et Berne.

A l'aller, le départ de Paris-Est aura lieu à 10 h. 10 soir, l'arrivée à Berne le lendemain à 8 h. 33 matin et à Interlaken, par correspondance, à 10 h. 20 matin.

En sens inverse, départ d'Interlaken à 6 h. 15 soir, arrivée à Berne à 7 h. 45 ; départ de Berne à 9 h. 45 soir, arrivée à Paris-Est le lendemain à 6 h. 35 matin.

Cette voiture comporte deux compartiments de 1re classe à 6 places pouvant former chacun 4 couchettes ; supplément par couchette occupée entre Paris et Berne : 9 francs.

Les places de couchettes peuvent être retenues à l'avance sans autre supplément de prix.

Un service de garde-places permettant aux voyageurs de se faire réserver d'avance des places ordinaires fonctionne au départ de Paris et jusqu'à la frontière dans le train rapide partant de Paris à 10 h. 10 soir.

LONDRES-BERNE (INTERLAKEN, par correspondance)

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est a l'honneur d'informer le public que, du 19 décembre au 31 janvier, un service de voitures directes fonctionnera entre Boulogne et Delle (*via* Laon-Delle-Délémont).

Départ de Londres à 2 h. 20 soir (*via* Folkestone-Boulogne) ; départ de Boulogne à 6 h. 23 soir ; arrivée le lendemain à Berne à 8 h. 33 matin et à Interlaken, par correspondance, à 10 h. 20 matin.

En sens inverse : départ d'Interlaken à 6 h. 15 soir ; arrivée à Berne à 7 h. 45 ; départ de Berne à 9 h. 45 soir ; arrivée le lendemain à Londres à 3 h. 35 du soir, *via* Folkestone.

NOTA. — *Pour tous autres renseignements, consulter les affiches et indicateurs.*

Société Anonyme des Anciens Établissements

PANHARD & LEVASSOR

AU CAPITAL DE 5.000.000

19, Avenue d'Ivry - PARIS

Exposition Universelle de Bruxelles 1897 : GRAND PRIX

Expositions Universelles de Paris 1889-1900 :

HORS CONCOURS - MEMBRE DU JURY

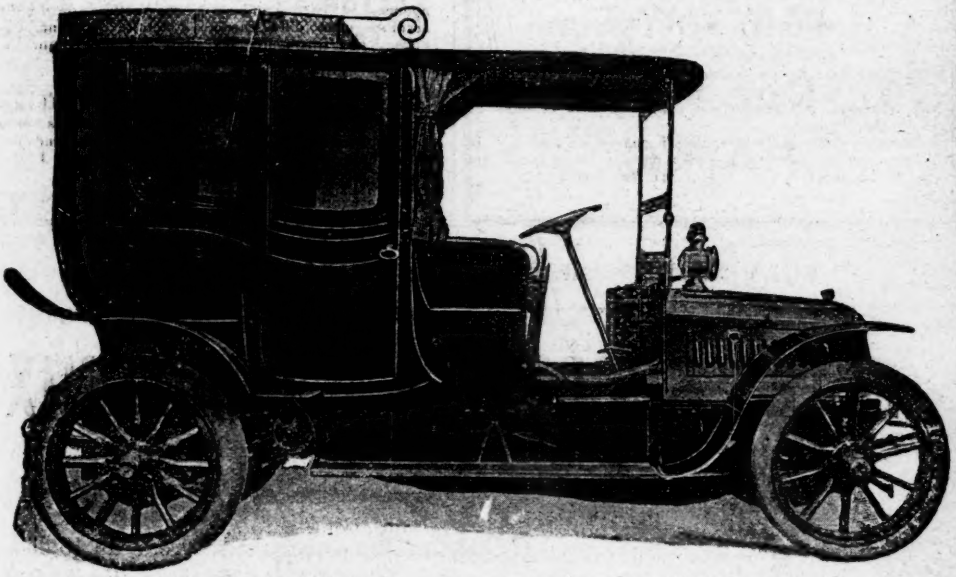

Voitures automobiles

Camions

Voitures de livraison

Moteurs

Canots.

Envoi Franco du Catalogue illustré.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 150 Millions de Francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Opérations du Comptoir

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

AGENCES

22 BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS
13 BUREAUX DE BANLIEUE
144 AGENCES EN PROVINCE
11 AGENCES DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT
12 AGENCES A L'ÉTRANGER

Location de coffres-forts

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, *14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Elysées* et dans les principales Agences.

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois. . . . 2 o/o | De 1 an à 3 ans. . . 3 o/o

Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. — Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. Les *Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales *Villes d'eaux :* Aix-en-Provence, Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, La Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Le Havre, Le Mont-Dore, Nice, Pau, Saint-Germain-en Laye, Trouville-Deauville, Vichy, Tunis, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), etc. ; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

Lettres de crédit pour voyages

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des *Lettres de Crédit* circulaires, payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités. Branch office, 2, place de l'Opéra

Special department for travellers and letters of credit. Luggages stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world. — Exchange office. Letters and parcels received and forwarded.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

FÊTES SPORTIVES A CHAMONIX

(*Hiver* 1909-1910.)

A l'occasion des Fêtes sportives de Chamonix, la Compagnie délivrera, du 15 décembre 1909 au 15 février 1910 inclus, au départ de certaines gares de son réseau, des *billets d'aller et retour spéciaux de* 1re *et* 2e *classes, à prix réduits pour CHAMONIX.*

La durée de validité de ces billets sera de 15 jours (dimanches et fêtes compris) ; cette durée pourra être, à deux reprises, prolongée de 8 jours (dimanches et fêtes compris), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

Délivrance des billets, à première demande, à la gare de Paris aux prix ci-après :

1re classe : 87 francs ; 2e classe : 63 francs (*via* Mâcon ou Saint-Amour-Bellegarde).

Train express de nuit "PARIS-CHAMONIX"

(du 23 décembre 1909 au 6 février 1910)

Départ de Paris à 8 h. 45 soir ; arrivée à Chamonix à 11 heures matin.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85bis, Faubourg Saint-Honoré.*

Téléphone : 516-20

VENTE au Palais, le 29 décembre 1909, 2 heures, **Maison de rapport à PARIS**
BOULEVD MÉNILMONTANT, N° 43
Revenu net : **8.000** fr. environ. Mise à prix : **110.000** fr. S'adresser à Me Dulud, avoué, et Me Sabot notaire à Paris.

VENTE au Palais, le 5 janv. 1910, à 2 h., **en 11 lots**
PROPRIÉTÉ A PARIS, rue de la Glacière, n° 19.
Mise à prix : **70.000** francs.
PROPRÉ A ALFORTVILLE, rue Voltaire, n° 17.
Mise à prix : **5,000** fr. — **8 Terrains à Alfortville**, r. Voltaire et r. Louis-Blanc. Mise à prix de **1.000** et **1.500** fr. Chacun
GRANDE MAISON d'habitation à Alfortville.
Rue Voltaire, 20. Mise à prix : **8.000** francs.
S'adresser à MMes Marais et Peyrot, avoués, et Me Lindet, notaire à Paris.

VENTE AU PALAIS, le 29 décembre 1909, 2 heures :
MAISON DE RAPPORT A PARIS,
rues d'Allemagne, 123, et 125, de Crimée, 126, de Lorraine, 23 et 25. Rev. brut envir. : **27.500** fr.
Mise à prix : **250.000** francs.
S'adresser à MMes Aymé Bonnin, avoué, 20, r. d'Anjou ; Marquis-Boudaille, Simette, avoués ; Georges Aubron et Dauchez, notaires à Paris.

ACTIONS Vieille-Montagne, Thars's, Société parisienne publicité, Robinson Gold, Cie Zambèze et Mozambique, Société habit. économ. Seine, Cie genevoise ind. gaz, Genevoise-vie, Société franco-suisse ind. électr., Union fin. Genève, Société hôtel et bains de Loèche, Urikany, etc. Cons. **500** fr. A adjr 34 lots. Et. Cottin, notaire, 6, r. Royale, 20 déc., 1 h.

VERSAILLES à adjr en l'ét. de Me Haizet, not. à Versailles, pl. Hoche, 5, le 22 déc. 09, 2 h. **Maison de Rapport**, av. de Saint-Cloud, 65 *bis*, et r. de la Paroisse, 108. Rev. **5.800** fr. M. à pr. **45.000** fr.

VENTE au Palais à Paris, le 22 décembre 1909, a 2 heures, **MAISON de RAPPORT**, angle :
1° **RUE DES PETITS-CHAMPS, N° 16**
et **rue Richelieu, 55.** Revenu brut environ : **23.740** fr.
Mise à prix : **250.000** francs ;
2° **FERME DE GENNETIÈRE** à Chantenay, arrondissement de la Flèche (Sarthe). Bail : **1.300** fr.
Mise à prix : **30.000** francs ;
3° **FERME DU BREIL - MÉTIER**
à Chantenay. Bail : **2.100** francs.
Mise à prix : **50.000** francs ; 4° **Moitié indivise**
MAISON DE CAMPAGNE à Chantenay,
Mise à prix : **1.500** francs.
S'adresser à MMes Raveton, avoué, 8, rue de Castellane ; Cortot, Ratier. Danet, de Laumois, avoués ; Courrier, Demanche, notaires.

VENTE AU PALAIS, le 29 déc. 1909.
Maison à Paris RUE DE PARADIS, 38 et
RUE D'HAUTEVILLE, 63 cont. 232 mètres, r. br. : **28.648** fr.
M. à pr. : **525.000** fr. S'adr. à MMes Manceau, Plaignaud, Tissier, Mutel, Bourgeois, avoués ; Blanchet, notaire.

HOTEL angle, av. et r. **Bugeaud, 11** ; c° 165 m. : M. à pr. **100.000** fr. A adjr sur 1 ench. ch. not. 21 décembre. S'adr. à Me Rocagel, not., 182, rue Rivoli.

VENTE au Palais à Paris, le 8 janv. 1910, à 2 h. : 1° **PROPRIÉTÉ A PARIS**
rue d'Alesia, nos 186 bis et 188 (14e arr.), Conten. 1.214 m. 28 cent. Rev. brut : **17.500** fr. environ, ensemble constructions et droit au bail avec promesse de vente d'un terrain à Paris, rue du Moulin-de-la-Vierge, n° 15. Mise à prix : **150.000** fr. — 2° **PROPRIÉTÉ A PLESSIS-PIQUET** (Seine), **rue de Malabry,** lieu dit le Bois-du-Carreau. Cont. 3.595 m. environ. Mise à prix : **4.000** fr. — S'adr. à Mes Ferté et Dallery, avoués à Paris ; Me Thomas, notaire Montrouge (Seine).

DÉMÉNAGEMENTS **BEDEL & Cie**
TÉLÉPHONE : 259-24
18, Rue Saint-Augustin, PARIS

LA REVUE DE PARIS

Avis Important

Nous prions nos **ABONNÉS**
dont l'abonnement se termine avec le numéro du

15 DÉCEMBRE

de vouloir bien, en raison de l'importance de cette échéance, nous adresser, dès maintenant,

leur **RENOUVELLEMENT** *pour* **1910**

afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception de leur numéro.

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN :	SIX MOIS :	TROIS MOIS :
Paris	48. »	24. »	12. »
Seine et Seine-et-Oise	51. »	25.50	12.75
Départements	54. »	27. »	13.50
Étranger (Union postale)	60. »	30. »	15. »

Nous rappelons que sans aucuns frais supplémentaires, la *Revue de Paris* est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.

EN VENTE :

Table décennale de la « Revue de Paris »

(1894-1903)

I. TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.
II. TABLE ANALYTIQUE PAR MATIÈRES.
III. TABLE GÉOGRAPHIQUE PAR RÉGIONS.

Prix . . . . . 2 fr. 50

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste, 85 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.

LIVRES NOUVEAUX

AU CŒUR DE L'ANTARCTIQUE,

par **E.-H. Shackleton**.

« ... Moitié courant, moitié marchant, nous atteignons le 88° 23' de latitude Sud.... A perte de vue, devant nous, rien qu'une plaine blanche de neige. Le plateau paraît s'étendre sans interruption jusqu'au Pôle.... Après une halte de quelques minutes au point extrême de notre course, nous battons en retraite.... Quelques regrets que nous éprouvions de n'être pas arrivés au but nous avons conscience d'avoir fait notre devoir. » Dans tout le récit de l'expédition du « Nimrod » au pôle Sud, il n'est pas de lignes plus émouvantes. Les préparatifs et les suites de cet instant tragique sont simplement et fortement évoqués au cours du récit bourré de renseignements scientifiques, d'aventures passionnantes, et qu'illustrent à merveille des photographies et des aquarelles.

POÉSIES,

par **Claude Lorrey**.

Ce sont d'aimables poèmes, des vers clairs et faciles que l'on trouvera dans ce recueil. Presque tous appellent la musique : on entend d'avance, on croit se rappeler sur quelles notes ils doivent être chantés. Ils disent la douceur ou la tristesse d'aimer; ils disent l'éternelle jeunesse du printemps, l'éternelle beauté de la lumière divine, ils disent la mélancolie mystérieuse des belles nuits. L'auteur nous avertit que quelques-uns sont des adaptations d'après Shakespeare, Marlowe, Keats, Shelley. A ceux qui auront aimé ces vers, signalons cet autre recueil de Claude Lorrey, *Deux poèmes*, où ils retrouveront les mêmes qualités.

CHRONIQUE DE LA DUCHESSE DE DINO, DE 1831 A 1862,

Ce troisième volume, que publie la Princesse Radziwill, va de 1841 à 1850. Les *Souvenirs* d'enfance, dont nous avons publié ici même une partie, et les deux précédents volumes de cette *Chronique* ont fait connaître au grand public la duchesse de Dino, qui, par son éducation cosmopolite et par le rôle qu'elle joua auprès de Talleyrand, put si bien voir et sut si bien dire.

LA MAISON QUI DORT,

par **Camille Lemonnier**.

On trouvera trois petits romans dans ce volume, *La Maison qui dort*, *Au beau Pays de Flandre* et *Mon Mari*, trois petits romans de cet art à la fois subtil et simple, délicat et puissant, que nos lecteurs ont tant aimé naguère, quand *la Revue de Paris* a publié *le Petit Homme de Dieu*. M. Camille Lemonnier écrit d'un style bien à lui, toujours lumineux et imagé, vrai style de poète en prose, et les moindres histoires qu'il nous raconte, *Mon Mari*, par exemple, qui termine le volume, prennent sous sa plume une vie et une grâce extraordinaires.

L'UNIVERSITÉ DE PARIS,

par **Louis Liard**.

Nos lecteurs se rappellent les fortes pages que M. Liard a publiées dans la *Revue de Paris* sur la Vieille et la Nouvelle Université. En volume, il les complète d'une étude historique sur la Nouvelle Sorbonne, puis d'une description de l'Université de Paris, en son état actuel : Faculté de Médecine, École supérieure de Pharmacie, Faculté de Droit, Faculté des Sciences, Faculté des Lettres, École Normale Supérieure. Pour détruire cette renaissance, avec une constitution moderne, de l'antique Université, si célèbre au Moyen Age, nul n'était mieux qualifié que M. Liard qui, avant son rectorat, avait présidé comme directeur de l'Enseignement supérieur à la restauration des universités françaises.

LES ANXIÉTÉS DE THÉRÈSE LESIEURE,

par **E. Bricon**.

Tous, plus ou moins, nous sommes des observateurs anxieux de nous-même, et nous compliquons les êtres simples que nous sommes au fond, comme à plaisir. Après MM. Paul Bourget et Marcel Prévost, M. E. Bricon s'efforce de renouveler le roman psychologique. *Les Anxiétés de Thérèse Lesieure* est une œuvre qui mérite de ne point passer inaperçue. Les observations fines et pénétrantes y sont notées presque à chaque page : et le sujet lui-même est de ceux qui intéressent les lecteurs et surtout les lectrices en mal de se bien connaître.

LE JAPON,

par le **Mis de la Mazelière.**

Avec le tome IV, l'auteur aborde le Japon moderne, le Japon de la Révolution et de la Restauration, de 1854 à 1869 : comment le Japon se préparait-il à une brusque transformation; comment, sous la menace de l'occupation étrangère, sa révolution s'est-elle accomplit? Une très longue étude sur la civilisation de l'Asie et la civilisation de l'Europe au XIXe siècle, est destinée, en tête du présent volume, à servir d'introduction aux trois volumes suivants. Car c'est une œuvre gigantesque qu'entreprend le marquis de la Mazelière avec un goût évident pour les grands ensembles et les vues générales.

L'ESPRIT ET LE CŒUR DE L'ENFANT,

par **Léon Lindet**.

L'idée de ce volume est charmante : avec des mots d'enfants, scrupuleusement recueillis dans sa famille ou chez ses amis, l'auteur nous montre l'enfant, à propos de notre langage et du monde extérieur, formant des associations d'idées, des jugements, des raisonnements, combinant ses petites imaginations, puis développant ses sentiments affectueux à l'adresse de ses parents, de ses camarades. Ainsi peints par eux-mêmes, les enfants rendent la pédagogie attrayante.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone 516-20), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande*

La première Table Décennale *(1894-1903) est mise en vente au prix de* 2 fr. 50 c.

PAUL BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, Faubourg Saint-Honoré, Paris.